Digitized by Google

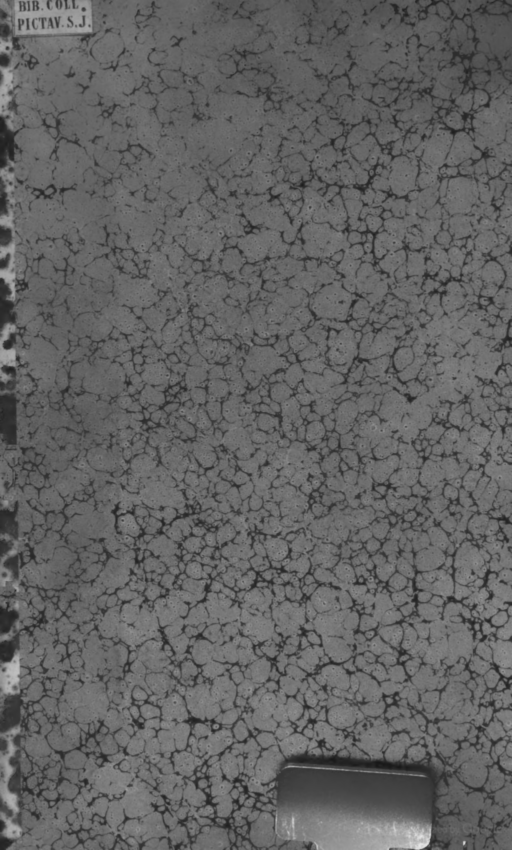
BIB. COLL.
PICTAV. S.J.

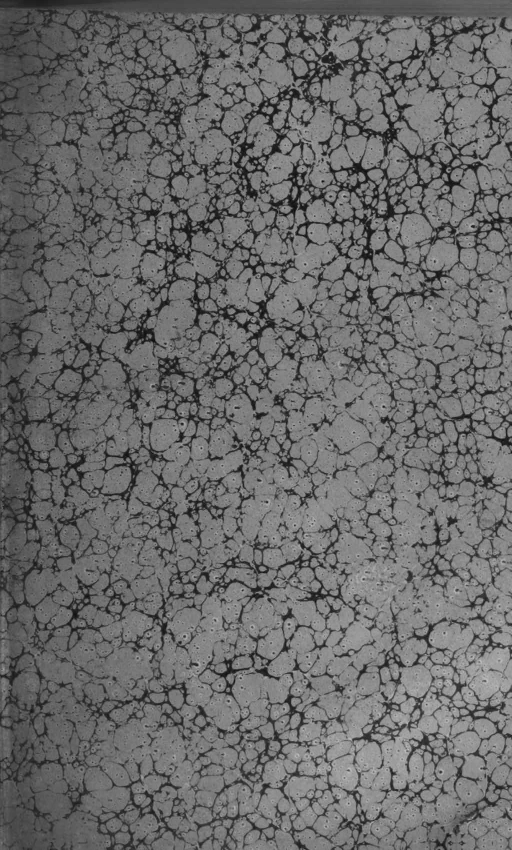

Digitized by Google

4t. en 2 vo
AD 201/98

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AD.

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-BRIEUC.

Digitized by Google

LES

COTES-DU-NORD,

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

DE TOUTES

LES VILLES ET COMMUNES

DU DÉPARTEMENT,

PAR BENJAMIN JOLLIVET.

GUINGAMP,

IMPRIMERIE DE B. JOLLIVET.

—

1854

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

M. l'abbé de Garaby (*), et M. Habasque, président du tribunal de Saint-Brieuc, auteur des *Notions historiques*, conçurent, il y a 15 ou 16 ans de cela, le projet de publier dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* l'histoire de toutes les communes du département, avec la biographie des hommes illustres qu'il a produits. Interrompu en 1849 par le départ de M. de Garaby, ce projet a été repris presqu'aussitôt par la Société archéologique, tant il est vrai qu'une idée juste, utile surtout, fait toujours nécessairement son chemin.

Cependant, il faut bien le dire, puisque nous avons à expliquer la *nécessité* de notre intervention dans cette affaire, la Société archéologique, de même que ses devanciers, travaillait à une œuvre frappée d'avance de stérilité....

Pourquoi cela? — Parce que cette Société ne pouvait produire (la nature de la publication à laquelle elle confiait ses travaux s'opposait à ce qu'elle fît davantage) qu'une ou tout au plus deux notices par an; c'est-à-dire, l'histoire d'*une* ou de *deux* localités, et qu'à ce compte, en admettant que sa pensée eût

(*) Ce livre devra beaucoup à M. de Garaby. De Paris, où il demeure maintenant, cet excellent ami suit nos travaux pas à pas, avec une sollicitude toute paternelle. Les épreuves de ce premier volume ont successivement passé sous ses yeux, et il les a enrichies d'une foule de remarques précieuses, de renseignements utiles qui nous manquaient. Enfin, quand la fatigue nous gagne, sa voix nous crie : Courage! et nous reprenons avec une ardeur nouvelle notre ingrat et pénible labeur.

Digitized by Google

trouvé des continuateurs, il lui aurait fallu *trois* ou *quatre cents ans* pour arriver au terme de son entreprise!... Puis, au bout de ce temps, l'histoire et la géographie du département se seraient trouvées éparpillées dans 3 ou 400 volumes du prix de 1 fr. 25 l'un!

Les choses en cet état, nous résolûmes de venir en aide à la *Société archéologique*, dans l'intérêt de l'œuvre éminemment nationale qu'elle avait résolu de poursuivre. En conséquence, nous publiâmes un prospectus, dans lequel nous annoncions en termes formels que notre intention était de publier une œuvre *collective*.

Soit indifférence, soit que notre appel n'ait point été compris, soit pour tout autre motif, les écrivains sur lesquels nous nous croyions en droit de compter nous ont fait complètement défaut. Quelques-uns se sont fait inscrire chez nous comme souscripteurs, pas un seul comme collaborateur!

Certes, si nous eussions prévu cet abandon, l'immensité de la tâche que nous avons à remplir nous eût fait reculer; car, — qu'on veuille bien nous pardonner de dire cela, — il faut du dévouement et du courage pour consacrer cinq ou six ans de sa vie à un travail qui a toutes les difficultés des œuvres sérieuses, écrites avec conscience, *sans aucune compensation probable pour celui qui l'entreprend!*

En effet, le livre que nous publions pourra bien intéresser quelques étrangers; mais il ne sera vraiment utile, vraiment nécessaire, qu'aux habitants des

Digitized by Google

Côtes-du-Nord. Donc il a peu de chances de dépasser les limites de ce département.

Or, — tout le monde sait cela, — on est rarement prophète dans son pays : trop de raisons, qui toutes, à la vérité, ne font pas l'éloge du cœur humain, s'y opposent.

Quoi qu'il en soit, puisque, par l'effet même de l'abandon dont nous nous plaignions plus haut, notre nom se trouve désormais attaché à cet ouvrage, on peut être certain qu'il sera achevé si Dieu nous prête vie. Cette entreprise, d'ailleurs, n'est point une spéculation de librairie ; c'est une œuvre toute de patriotisme, que nous achèverons à nos risques et périls, au prix de tous les sacrifices de temps et d'argent qu'elle nécessitera.

Disons maintenant que les convictions, les croyances de tous ont été respectées dans ce livre, et que nous n'avons jamais eu la pensée de chercher à affaiblir systématiquement le respect dû à des idées qui ont reçu la consécration des siècles, pas plus qu'il ne pouvait nous convenir de repousser le labeur de nos devanciers dans le seul but de produire une œuvre complètement originale : c'eût été travailler uniquement dans l'intérêt de notre amour-propre.

Nous avons, au contraire, interrogé avec le plus grand soin presque tous les auteurs, tant anciens que modernes, — on sait qu'ils sont nombreux, — qui ont écrit sur la Bretagne. Puis, après un travail opiniâtre, notre raison a fait un choix parmi ces matériaux épars dans des milliers de pages, et s'offrant à nous presque

Digitized by Google

toujours entourés de contradictions sans nombre. A ce premier fonds sont venus se joindre les documents inédits qui nous appartenaient en propre, enfin ceux qu'on a eu la bienveillance de nous adresser.

Tout cela cependant n'était encore ni de l'archéologie, ni de l'histoire, ni de la géographie, ni de la statistique. C'était un pêle-mêle sans nom; c'était le chaos. Or, nous écrivons surtout pour cette classe nombreuse de lecteurs qui n'a pas de temps à perdre et veut que l'on soit clair, méthodique et surtout concis. D'ailleurs, notre livre n'est pas de ceux qu'on lit et qu'on rejette ensuite; il est, au contraire, de ceux qu'on ne lit pas, mais qu'on consulte mille fois en sa vie, le plus souvent par nécessité, d'autres fois par curiosité, comme distraction.

L'important était donc de donner à nos matières une classification partout uniforme, qui rendît les recherches faciles et rapides. Nous espérons avoir réussi.

Voilà tout le secret de notre livre. Il nous est peut-être échappé quelques erreurs; car, — est-il nécessaire de le dire, — nous n'avons pas tout vu par nous-même : la vie d'un homme ne suffirait pas à pareille tâche. Si donc la critique veut bien nous signaler ces erreurs, loin de nous en plaindre, nous en serons extrêmement reconnaissant, et nous ferons des observations qu'on nous adressera l'objet de rectifications qui trouveront place dans notre second volume : il comprendra l'arrondissement de Dinan.

B. JOLLIVET.

LES

COTES-DU-NORD.

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-BRIEUC.

Il est le premier des cinq arrondissements composant le département des Côtes-du-Nord.

— Il se divise en 12 cantons dont les chefs-lieux sont : Saint-Brieuc nord, Saint-Brieuc sud, Châtelaudren, Étables, Lamballe, Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pléneuf, Plœuc, Plouha et Quintin. Ces 12 cantons se subdivisent eux-mêmes en 94 communes. — La population de l'arrondissement est de 181,559 habitants, et sa superficie de 146,990 hectares 54 ares. — Il nourrit 24,303 têtes d'animaux de la race chevaline, 51,665 de la race bovine, 66,483 de la race ovine, 25,769 de la race porcine, 1,027 de la race caprine, enfin 364 de la race asine et mulassière; le tout représentant une valeur moyenne de 5,804,293 francs, et un revenu de 2,381,393 fr. — Le produit moyen d'un hectare sous froment y est de 2,062 litres, sous seigle 1,848, sous avoine 2,214, sous légumes secs 2,534, sous prairies artificielles de 21 quintaux 70, sous prairies naturelles de 31 quintaux 72. — Il compte 38,673 maisons. — Son revenu vrai est de 8,040,633 francs. — Il renferme la forêt de Lorge, si célèbre dans les XII^e et XIII^e siècles sous le nom de *Brocéliande*.

Digitized by Google

CANTON NORD DE SAINT-BRIEUC.

Il comprend les communes de Saint-Brieuc, la Méaugon, Plérin, Ploufragan, Pordic et Trémuson. — Sa population est de 27,896 habitants et sa superficie de 11,587 hectares 6 ares. — Il renferme 4,679 maisons. — Son revenu vrai est de 1,241,069 francs.

COMMUNE

De Saint-Brieuc (des Vaux).

Origine de la ville.

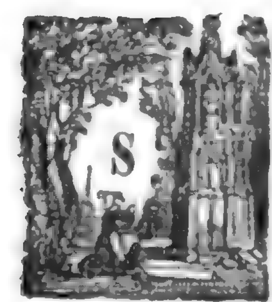

Sur ce même emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville chef-lieu des Côtes-du-Nord, on ne voyait, au commencement du cinquième siècle, qu'une épaisse et sombre forêt, dépendant du territoire de l'un des sept peuples primitifs de l'ancienne Armorique, peuples jadis célèbres, formant chacun un état à part, ayant ses lois, ses chefs, sa capitale, ses usages et ses mœurs, mais constituant une sorte de confédération qui avait pour objet et pour but l'intérêt de tous. Réunis, ces peuples belliqueux et fiers étendirent leurs conquêtes jusqu'en Italie et en Allemagne; ils fondèrent des colonies, donnèrent à leur commerce un immense développement, luttèrent long-temps contre la domination romaine, enfin furent les premiers à secouer le joug pesant que leur avait imposé le sort des batailles!

Si l'on en croit la carte que Dom Morice a placée en tête de son *Histoire de Bretagne*, — d'accord, sur ce point, avec celle dressée d'après Danville, Peuchet, etc., — et les explications que donne cet historien, t. 1, p. 3 du livre cité, le peuple dont nous voulons parler portait le nom de *Curiosolites*. Il se trouvait placé entre la mer au nord, les Diablintes ou Diaulites à l'est, les Ossismiens et les Agnates à l'ouest, les Venètes, les Nannètes et les Rhedones au sud. Sa ville capitale était Cor-

seul, dont l'antique splendeur, bien que complètement disparue, est attestée de nos jours encore par de nombreux et irrécusables témoignages.

Vers le milieu de ce même siècle, des Bretons insulaires, obligés de fuir pour échapper aux fureurs des Saxons, qui avaient fait irruption dans leur île, vinrent chercher un refuge en Armorique. Ils débarquèrent dans le pays de Léon, aidèrent les habitants à chasser les Danois, peuple pillard et cruel qui cherchait à s'y installer, et fondèrent le royaume transitoire de Domnonée. Ce royaume dura 129 ans et eut sept princes, qui portèrent les uns le titre de rois, les autres celui de ducs ou de comtes. Il embrassait toute la côte maritime boréale qui s'étend depuis Dol jusqu'à Saint-Pol-de-Léon, avec les évêchés de Saint-Pol, Tréguier, Saint-Brieuc, Aleth ou Saint-Malo et Dol. Il se composait donc des trois peuples du nord de l'Armorique connus sous les noms de *Curiosolites*, de *Diablintes* et d'*Ossismiens*. Il eut pour premier roi Riwal Murmarzon, Breton insulaire d'une haute origine, qui avait déjà régné sur un canton de la Grande-Bretagne, avant sa migration.

Ces évènements s'accomplissaient en 469, sous le règne d'Érech ou Riothime, fils d'Audren, cinquième roi de Bretagne, et non pas, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, sous celui d'Hoël II, qui ne vécut qu'un siècle plus tard.

Riwal, devenu roi de Domnonée, fit construire en bois de chêne *(robur)*, au milieu de la forêt dont nous avons parlé, un palais qui eut nom *Rouvre*, et que les habitants du pays nommèrent *kær-den-wal* (habitation de l'homme gallois). Cette résidence occupait l'emplacement qui se trouve situé entre le grand chemin actuel de Saint-Brieuc, la rue des Pavés-Neufs et la rue Vicairie, sur laquelle donnait l'ancienne tour de Corlay.

Vers cette même époque (469), un disciple de Saint-Germain-d'Auxerre, issu d'une famille illustre de la Grande-Bretagne, quitta les environs de Tréguier, où il était venu quelques années auparavant fonder un monastère, et, suivi de 84 religieux, animés comme lui d'une foi vive, vint aborder par mer à l'embouchure de la rivière de Gouët, ou rivière de sang (*goad*, sang). *Devenit ad flumen quod vocatur sanguis.*

Averti par un chasseur que des hommes, habillés d'une étrange manière, avaient été vus dans la forêt, *sur le bord d'une fontaine, entre deux vallées*, Riwal ordonna à ses gens de s'armer et d'aller s'enquérir des motifs qui avaient amené là ces étrangers. Ces ordres furent exécutés aussitôt, et peu de temps après ces religieux comparaissaient devant Riwal, qui reconnut dans leur supérieur son propre cousin-germain. Il l'accueillit avec les marques de la plus grande déférence, et poussa la générosité à son égard jusqu'à lui faire don de son palais; après quoi, renonçant lui-même aux grandeurs et aux joies éphémères de ce monde, il se retira à Hillion, au lieu dit Coz-Craou (*vieille étable*), et mérita, par la sainteté de sa vie, d'être honoré dans la suite sous le nom de saint Denoual.

Ce parent de Riwal, qui, pressé par une vision, avait abandonné sa famille et sa patrie pour venir prêcher l'évangile dans l'Armorique, était Brieuc, Briomagle ou Vriomacle, fils de Cerpus et d'Eldrude, le même que l'Eglise a canonisé depuis cette époque, et que notre département vénère comme son patron.

Brieuc prit possession du palais du Rouvre et le transforma en monastère. Son premier soin fut de bâtir une chapelle, qu'il plaça à l'endroit même où il s'était arrêté avec ses religieux, près de la fontaine qui a conservé son nom. Les autres édifices furent successivement construits par ses moines et par lui. C'est du moins ce qui résulte d'une très-ancienne tapisserie, que l'on voyait encore il y a quelques siècles, et qui les représentait tous travaillant de leurs propres mains à ces constructions.

Tous ces travaux de premier établissement terminés, Brieuc et ses disciples, libres désormais de tout soin étranger au service de Dieu, se livrèrent avec une ardeur sans égale aux pratiques de la religion catholique, et travaillèrent à faire disparaître les restes d'idolâtrie qui subsistaient encore parmi les peuples qui les environnaient.

Après la mort de Brieuc, qui arriva l'an 502, les miracles se multipliant sur son tombeau, on vit bientôt accourir de toutes parts une foule nombreuse de pèlerins. Les ducs de Bretagne comblèrent de présents le nouveau monastère, et Childebert Ier, roi de France, s'en déclara

lui-même le protecteur dès les premières années de son règne (512). De ce moment, les habitations se groupèrent autour du riche couvent, et la ville de St-Brieuc prit naissance!...

Annales. En 848, St-Brieuc, devenu déjà une cité opulente, futé rigé en évêché par Nominoé, quinzième roi de Bretagne. Telle est du moins l'opinion de Dom Morice et d'un grand nombre d'écrivains; mais cette opinion est combattue par l'abbé Barruel (*Journal ecclésiastique*, 1792). Ce dernier prétend que saint Brieuc ayant été évêque, les prélats de la province avaient seuls qualité pour créer ce siége, et qu'ils n'eussent pas manqué de protester contre cet empiètement. Quoi qu'il en soit, il résulte des actes de sainte Osmane qu'il y avait un évêque à Saint-Brieuc dès le septième siècle.

En 851, Érispoé fait transporter le corps de saint Brieuc au couvent de Saint-Serge d'Angers, pour le mettre à couvert de la fureur des Normands; mais, en 1210, sur la demande de Pierre, évêque de Saint-Brieuc, les moines de Saint-Serge restituent un bras, deux côtes et une partie de la tête du saint, reliques précieuses, qu'Alain, comte de Penthièvre, porta lui-même dans la cathédrale de Saint-Brieuc, au milieu d'un immense concours de peuple.

En 937 (Ogée place cet évènement deux ans plus tard, à tort, croyons-nous), Alain Barbe-Torte, deuxième duc de Bretagne, remporte une victoire complète sur les Normands près Saint-Brieuc, et venge ainsi la ville des nombreux désastres que lui avaient fait éprouver ces barbares, qui l'inquiétèrent dès son origine.

En 1079, Eudon, chef de la maison de Penthièvre, est enterré dans la cathédrale, où son tombeau a subsisté jusqu'à la réédification de cette église. Étienne, son fils, est enterré près de lui en 1138.

En 1223, Juhel, archevêque de Tours, nomme un vicaire et deux chapelains pour prendre soin de la paroisse de St-Brieuc, et règle le prix des distributions mensuelles à quatre deniers pour matines, trois pour la grand'-messe et deux pour vêpres. De cette époque date la paroisse de Saint-Brieuc. Celle de Saint-Michel n'existait pas alors, et ne paraît pas remonter au-delà de la fin du quinzième siècle.

Digitized by Google

En 1230, Guillaume Pinchon, ou Pichon, commence la réédification de la cathédrale, qui tombait en ruines, et promet de l'achever *vif ou mort*. Les nombreuses offrandes que les fidèles vinrent déposer sur son tombeau permirent en effet d'achever l'œuvre commencée.

En 1259, Raoul, évêque de Saint-Brieuc, est envoyé en Angleterre pour y traiter du mariage de Jean de Bretagne avec Béatrix, fille de Henri III, roi d'Angleterre.

En 1374, les Anglais prennent d'assaut Saint-Brieuc, Guingamp, etc.

En 1394, Olivier de Clisson, le comte de Penthièvre et le vicomte de Rohan, ses gendres, s'emparent de Saint-Brieuc et livrent cette ville au pillage. Les habitants valides se retirent dans la cathédrale, qui était fortifiée; mais le connétable en fait le siége, et la place est obligée de se rendre après quinze jours d'une énergique défense. Clisson y établit son quartier-général, et ce fut envain que le duc de Bretagne, Jean IV de Montfort, tenta de l'en débusquer l'année suivante.

En 1406, à l'occasion des impôts, les habitants de St-Brieuc se révoltent contre l'autorité du duc, mais le comte de Richemont, envoyé contre eux, fit sévèrement punir les instigateurs, et le calme se rétablit promptement.

En 1417, Vincent Ferrier prêcha à Saint-Brieuc pendant dix jours, et la noblesse, le clergé, le peuple même des campagnes, accoururent en foule pour l'entendre.

Vers le milieu du quinzième siècle, érection près des fontaines, par Marguerite de Clisson, d'une chapelle dédiée à la Vierge sous le nom de Notre-Dame, laquelle subsista jusqu'en l'an V de la République française. A cette époque, elle fut démolie pour élever des barricades contre les Royalistes, qui voulaient entrer à Saint-Brieuc.

En 1468, le duc de Berri, frère du roi Louis XI, étant venu à Saint-Brieuc, les prisons de la ville sont ouvertes et la liberté rendue aux prisonniers.

En 1503, établissement des Cordeliers à Saint-Brieuc, dans la maison de la Haute-Garde.

En 1548, Marie Stuard, se rendant à Paris pour épouser le Dauphin, passe par Saint-Brieuc.

En 1565, un édit réunit la seigneurie de Goëlo à celle de

Cesson, et ordonne la translation de la juridiction de Lanvollon à Saint-Brieuc. Cette translation donne lieu, le 2 juillet 1580, à une transaction par laquelle il est reconnu que l'évêque seul a haute-justice et tout droit de police à Saint-Brieuc.

En 1592, la ville fut prise et pillée par les Espagnols, les Lorrains et les Lansquenets.

En 1601 et 1735, la peste ravage Saint-Brieuc. M. Habasque pense qu'à cette première époque fut établi une sorte d'hôpital au lieu où est maintenant le bâtiment connu sous le nom de *Maison de santé*, et qu'il y a apparence que ce fut vers la cessation de la mortalité qu'on érigea la croix qui porte aujourd'hui la même dénomination.

En 1608 et 1609, la communauté de ville s'assemblait dans la chapelle de Saint-Gilles.

En 1612, construction du pont du Gouédic, refait en 1744.

En 1615, le couvent des Capucins est fondé par MM. de Bréhand. La communauté de ville donne 3,600 livres, et plus tard, en 1733, lors de la construction du nouveau bâtiment, 2,000 livres.

En 1618, lettre de jussion portant concession, pour six ans, aux *bourgeois* et *manants* de St-Brieuc, d'un octroi sur le vin, le beurre, le cidre, à l'effet de subvenir aux frais de réparation de la maison de ville, tombée en ruines.

En 1620, André Le Porc de la Porte, évêque de Saint-Brieuc, et la communauté de ville, accordent chacun une somme de 200 livres à Guillaume Doublet pour fonder une imprimerie.

En 1624, la supérieure des Ursulines de Dinan fonde à St-Brieuc un couvent de son ordre, avec une église sous l'invocation de Saint-Charles. Les Bénédictines de la congrégation du Calvaire sont reçues dans la ville la même année, et logées dans un hospice, près du collége.

En 1628, on commence la construction des murs d'enceinte, sous l'épiscopat d'André Le Porc de la Porte-Vezins. Ce qui restait de ces murailles en 1788 fut vendu 3,000 francs à un sieur Thierry.

En 1664, Denis de la Garde, évêque de Saint-Brieuc, achète la maison dite la Grenouillère, bâtit à neuf le corps de logis du précédent séminaire, et commence l'église qui en dépend. Il place ce séminaire sous la direction des prêtres de la congréga-

Digitized by Google

tion de la mission dite de Saint-Lazarre.

En 1668, vingt habitants de Saint-Brieuc sont désignés pour assister, *suivant l'usage et les règlements*, aux assemblées de la communauté, et ils prêtent serment devant la cour royale.

En 1669, un arrêt du parlement de Bretagne confirme les habitants de Saint-Brieuc dans le droit de choisir, parmi les moulins appartenant à l'évêque, au chapitre et au seigneur du Bois-Boixel, celui qu'ils préfèreront pour y envoyer moudre leurs grains.

En 1676, par ordre du gouverneur de la province, la communauté de ville arrête qu'il sera fait des barricades aux avenues de Saint-Brieuc.

En 1680, la communauté de ville demande que les sommes destinées à l'*abbat* du papegault soient employées au profit de l'hôpital. Ces sommes montaient à un chiffre assez élevé : l'*abatteur* seul recevait 350 livres et le prévôt 50.

En 1690, Jacques II vient à Saint-Brieuc et y passe en revue les réfugiés de sa nation avec lesquels il espérait reconquérir son royaume.

En 1696, le chapitre de la cathédrale élève la prétention de prélever une dîme sur les choux et autres légumes.

En 1697, le maire en titre et le maire ancien recevaient 202 livres de gages.

En 1700, Coulon de Portalain, trésorier de la paroisse de Saint-Michel, fait abattre l'aiguille du clocher de cette église, qui n'était dans le principe qu'une simple chapelle dédiée à l'archange de ce nom.

En 1705, dans la nuit du 29 au 30 décembre, une tempête affreuse cause d'énormes dégâts à Saint-Brieuc.

En 1706, établissement des filles de la Croix à Saint-Brieuc, et, en 1711, des sœurs de charité.

En 1720, la ville de Saint-Brieuc consent une pension de 300 livres à Jacques Conery, médecin, à la charge par lui de s'y fixer.

En 1724 et 1726, les rues de Saint-Brieuc offrant peu de sécurité la nuit, le gouverneur ordonne qu'une garde composée des habitants fera des rondes chaque nuit dans la ville. La communauté arrête qu'il sera fourni à cette garde du feu, des lumières et des lanternes.

En 1729 ou 1730, construc-

tion des ponts du Légué et de St-Barthélemy. Ce dernier sur l'ancienne route de Paris à Brest.

En 1743, ordonnance de Mgr de Viarmes, condamnant à 20 livres d'amende, au profit de l'hôpital, tout membre de la communauté de ville qui, sans cause légitime, ne se sera pas présenté à ses séances.

En 1746, M. du Plessix de Kersaliou, chanoine de la cathédrale, fonde à Saint-Brieuc une école chrétienne pour enseigner gratuitement aux pauvres la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le catéchisme.

En 1750, lettres patentes qui confirment l'établissement de l'hôpital, sous le titre d'*Hôtel-Dieu royal*. Il avait été confié aux soins des filles de Saint-Thomas de Villeneuve en 1676, et la communauté de ville était en possession d'en nommer l'administrateur dès 1620. On pense que cet hôpital a remplacé celui dit de Saint-Antoine, que le duc Pierre II donna, en 1453, aux Cordeliers, pour y bâtir un couvent. Suivant la tradition, il y avait un autre petit hôpital joignant la chapelle du Gouédic, à l'entrée de la ville. Cette chapelle du Gouédic fut fondée en 1337 et réunie à la paroisse de Cesson en 1509 par une bulle de Jules II.

En cette même année 1750, ordonnance portant exemption du logement des troupes pour les juges, les officiers de la chancellerie, les maires, échevins et syndics, les receveurs de sa Majesté, le miseur, les employés dans les fermes, les étapiers, le receveur de la capitation, le directeur des postes, les fermiers et commis des messageries, le receveur de l'amiral, le lieutenant du premier chirurgien du roi et son greffier, *pourvu* que lesdits privilégiés ne fassent point commerce *à boutique ouverte* et ne tiennent pas *cabaret*, le directeur des postes, les fermiers et commis des messageries exceptés.

En 1751, réédification de la façade de l'hôtel de ville.

En 1757, les dépenses ordinaires et annuelles de la ville s'élevaient à 7,303 livres, non compris les frais de députation aux états de la province; en 1797 elles n'étaient plus que de 6,450 livres.

En 1758, le duc d'Aiguillon pose la première pierre du quai du Légué. La même année, les états, assemblés à Saint-Brieuc, font frapper une médaille en mé-

Digitized

moire de la bataille de Saint-Cast, gagnée sur les Anglais. Sur l'un des côtés de cette médaille était l'effigie du roi de France ; sur l'autre, on voyait la Bretagne, sous l'emblême d'une femme, tenant une épée, et les troupes, sous la figure d'un guerrier, la foudre à la main. Chacune de ces figures, dit Ogée, élève et paraît vouloir attacher un bouclier à un palmier. Sur celui présenté par la femme, on lisait : *Virtus ducis et militum* ; sur celui que soutenait le guerrier : *Virtus nobilitatis et populi armorici.*

En 1762, une fabrique de faïence s'établit au haut de la rue Saint-Michel, et se servit d'une terre prise au lieu où est le cimetière actuel. Ses produits n'eurent rien de bien satisfaisant.

En 1773, le 19 août, une crue d'eau, survenue à la suite d'un orage épouvantable, emporte les ponts de Gouet, de St-Barthélemy, du Légué, et interrompt toute communication sur ces points.

En 1774, l'auditoire de Saint-Brieuc menaçant ruine, le sanctuaire de la justice est transféré dans la chapelle Saint-Gilles, où déjà, comme nous l'avons dit, s'étaient tenues, en 1608 et 1609, les séances de la communauté de ville.

En 1777, percement de la rue Neuve du Gouet.

En 1785, une ordonnance prescrit, pour cause d'utilité publique, la démolition de la porte de Rennes.

En mars 1786, le général de la paroisse Saint-Michel prête à la communauté de ville, sans intérêts, une somme de 12,000 livres, pour la reprise des travaux d'ouverture du canal du Légué. L'évêque joint à cette somme 2,000 livres.

En 1787, un fourgon chargé de poudre, et stationnant au milieu de la ville, prit feu et faillit la faire sauter.

En 1788, exécution d'un parricide à St-Brieuc. On lui coupe le poignet sur la place du Martray, puis on le conduit en cet état sur la place Saint-Pierre, où il est roué vif.

En 1789, l'évêché de Saint-Brieuc possédait un revenu d'environ 20,000 livres et payait à Rome 800 florins. Il avait 115 paroisses. La juridiction de l'évêque s'étendait sur St-Brieuc, Cesson, Ploufragan, Trégueux et Langueux.

Même année, par arrêté de l'état-major de la ville, les ins-

truments de torture sont brûlés publiquement sur la place Saint-Pierre.

Même année, 10 novembre, déclaration du chapitre de la cathédrale portant abandon volontaire, au profit des pauvres, de tous ses privilèges et exemptions pécuniaires.

Même année (octobre) suppression de la collégiale de Saint-Guillaume. Mgr de Quélen, mort archevêque de Paris, fut le dernier chanoine de cette collégiale.

En 1791, un seul boucher avait le droit de vendre de la viande à Saint-Brieuc *pendant le carême*. Ce droit fut adjugé, moyennant 900 livres, à un sieur Connen, boucher.

En mars, même année, la commune de Saint-Brieuc est divisée en sept sections : section du quartier-royal, section Fardel, section Saint-Michel, section St-Gouéno, section du Martray, section de Saint-Guillaume, section des villages.

5 octobre, même année, la place de la cathédrale prend le nom de place Louis XVI.

En 1792, inauguration du tribunal criminel des Côtes-du-Nord et du tribunal de commerce de Saint-Brieuc.

En 1794, la cathédrale est transformée en temple de la Raison.

En 1799, les royalistes pénètrent à Saint-Brieuc pendant la nuit, brisent les portes de la prison et enlèvent les prisonniers. Plusieurs habitants périrent pendant cette nuit fatale.

En 1823, le 20 juillet, à midi, le thermomètre monta à 34 degrés au soleil. Cette chaleur excessive fit périr subitement plusieurs personnes.

En 1830, le 2 février, le thermomètre tomba à 15 degrés au-dessous de zéro. Le froid ne s'était jamais fait sentir aussi fort à Saint-Brieuc, si ce n'est en 1788 et en 1795.

Anciennes rues, places et maisons de Saint-Brieuc, par M. l'abbé de Garaby, chevalier de la légion-d'honneur, d'après un manuscrit de Guillaume Allain, déposé à la bibliothèque de St-Brieuc :

« Après avoir épuisé la liste des évêques de St-Brieuc, l'abbé Allain parcourt leurs domaines.

« La place du Pilori était appelée le *Martrai-Neuf*, occupé par des maisons et de petits jardins que l'évêque Alain de Lamballe fit détruire, laissant deux ou trois petites places, nommées

Oritel et *Chameloux*, près de la rue Saint-Pierre, alors dite rue Saint-Per, et de la rue Vicairie, dite dans ce temps rue au Vicaire, parce que là demeurait le vicaire perpétuel du chapitre et de Saint-Michel.

« Denis de la Barde établit d'abord son séminaire dans une maison donnant sur le Pilori ; ensuite, elle fut habitée par son neveu, de même nom et même prénom, chanoine de Notre-Dame de Paris et président au Parlement.

« Une maison qui ouvrait sur l'Oritel payait à l'évêque vingt-trois deniers *obollis*. Une autre avait cour, four et moulin ; une autre tenait à la maison dite *Horvaie* et au déport de la maison prébendale du Saint-Esprit, qui existe encore près de la préfecture. Cette maison prébendale avait été construite sur le déport de *Quinquangrougne*, par un chanoine, chevalier de Malte. Pierre Le Neboux de la Brosse l'habitait, avant d'être évêque de Saint-Pol-de-Léon. Nommé en 1671, sacré l'année suivante dans la cathédrale de Saint-Brieuc, par Denis de la Barde, assisté des évêques de Tréguier et de Vannes, il alla aux Etats de Vitré en 1673, de Dinan en 1675, de Vannes en 1691, fut lié avec l'abbé de Kerlivio, vicaire-général de Vannes et grand homme de bien, avec la vertueuse dame Le Houx, et mourut le 18 septembre 1701.

« Dans la rue Vicairie, une prébende était chargée d'allumer, pendant l'office de Saint-François, *la carrée*, c'est-à-dire douze cierges à l'autel ; et, pour cette dépense, le chanoine logé donnait 20 sous au trésorier. Dans cette rue était la chapellenie du Boisrouault. Maurice le Bigot, abbé de Rillé, habita la maison qui aboutissait au jardin de la pompe de l'évêché. Là était la source *privative* de la pompe, qui servait dans la cuisine et dans les écuries du manoir épiscopal. De là, le gradué ès-droits court à la rue *És-Cordiers*. On y voyait entre autres la maison de l'Abraham, jadis possédée par Alain Abraham.

« Suivons le secrétaire de monseigneur dans la rue Gourien. Il nous y montre le *Clos-au-Barbier*, le chemin qui allait de la Croix-Hingant à la Croix-de-l'Ourmel, etc.

« Venons, avec le prieur de St-Barthélemy dans la rue Saint-Pierre, qu'il appelle *Bourguazé*, anciennement rue *Saint-Père* ou

du *Marché-au-Fil*. Le comte de l'Ile, seigneur du Boisboissel, y avait sa maison de ville. Là s'élevait aussi la Quinquangrogne, manoir avec pourpris, prérogatives, issues, déports, *ballets* et appartenances, cernés de murailles et fossés, contenant environ cinq journaux de terre. Cette habitation fut bâtie par Jean de Néant, sieur du Val.

« La grille de la préfecture a remplacé l'Hôtel-de-Ville, juridiction et prisons royales. Dans cet hôtel logeait le gouverneur ; les bourgeois y tenaient leurs assemblées.

« La Chapellenie de Guélambert touchait à la rue St-Pierre ; l'auberge dite l'Hermine était près de la Barrière.

« Une simple venelle (ruelle) menait de la rue et *Frêche* St-Pierre à Notre-Dame de la Fontaine et au grand chemin de Guingamp.

« Dans la rue Quintin, on remarquait la maison de la *Porte*.

« La chapelle Saint-Pierre fut bâtie par Dollo, seigneur de la Coste. Elle fut augmentée par du Gouray, époux de l'héritière de la Coste. Ces deux seigneurs avaient été guéris de la fièvre, après avoir invoqué saint Pierre.

« Le manuscrit nous mène ensuite dans la rue du Martray, *depuis l'Image Saint-Jean, en tournant par la rue Saint-Jacques, par la Fontaine de la Quinquaine, jusqu'à la Maison des Bedeaux de la cathédrale, autrefois nommée la Maison du Scribe*.

« La rue St-Jacques se nommait autrefois *rue au Beurre* ou *aux Echaudés*. C'était dans la rue Quinquaine ou de l'*Amusoire* qu'était jadis le jeu de paume. La maison de la *Scriberie* du chapitre y était.

« L'in-folio entre dans la grande rue Fardel, où étaient la maison Saint-Léger, l'auberge du Croissant, le four Fardel du chapitre, la chapellenie des Millons.

« Nous voici dans la rue de Notre-Dame. L'auteur, parlant de la fondatrice de la chapelle de la Fontaine, Marguerite de Clisson, rappelle qu'elle avait prescrit que le chapitre irait y chanter, tous les jours de Notre-Dame, à neuf heures, une messe en musique.

« Une ruelle, dite la *Hellio*, où une fontaine avait été comblée, menait à la rue au Beurre. Le manuscrit traverse ensuite la rue aux Toiles, suit la rue de Gouet, jusqu'à la *Côte-au-Gibet*, les *Rhétines* et les *Forges*.

Digitized by Google

« Sur la Côte-au-Gibet était la justice de Saint-Brieuc, *à quatre pilliers de pierre*, dit le manuscrit. De là, il entre dans la *grande rue aux Marchands*, où demeurait Louis de Labat, archidiacre, chanoine et grand-vicaire de Saint-Brieuc. Au haut de cette rue était le marché au lait, autour d'une croix de pierre. Les propriétaires de la maison qui était derrière obtinrent le transport du marché et de la croix, en s'obligeant à fournir *tapisseries et ornement du prie-dieu aux deux processions de la Fête-Dieu*. Cette maison appartenait à Jean-Baptiste Noulleau, oratorien et théologal de Saint-Brieuc, dont nous aurons lieu de parler. Allons, avec l'abbé Allain, rue Magdeleine. Là était l'*Hôpital général*, où se trouve le bureau de bienfaisance. Il avait porte ouvrant vers les boutiques ou *porche du marché des cuirs des tanneurs de Moncontour et de la Trinité en Porhoët*.

« Dans cette rue était aussi la chapellenie des Amorgants, nom des anciens possesseurs. L'auberge de la Croix-Noire était au carrefour de la Charbonnerie. Sur la rue Saint-Guillaume donnait la venelle à la Chèvre, menant aux champs Chevillons. Dans cette rue étaient les auberges de la Croix-Verte, de la Croix-Blanche et du Cheval-Blanc. A l'extrémité se trouvait le marché à l'Avoir. La maison du diaconat de la cathédrale était aussi dans la rue Saint-Guillaume, ainsi que le four à ban. Ce four seigneurial était autrefois le seul de la ville, et avait été construit sur une partie du jardin où jadis on tirait *la butte à l'arbalète*. Traversons l'île du marché au blé, couverte alors de dix maisons; venons dans la rue Saint-Gouéno. Là était autrefois un grand jardin, appelé le *Château-Pellan;* près de là se trouvait la chapellenie des Ernots ou Arnouls. Un terrain du sieur de Lestangue, dit La Grenouillère porta bientôt un vaste édifice qu'acheta Denis de la Barde, pour servir de séminaire, avec toutes ses dépendances.

« Il fit bâtir la chapelle, et on y mit son cœur, *après sa mort*, a soin d'ajouter le manuscrit : il fut placé sous un marbre noir, avec son épitaphe en lettres d'or. En 1687, Mgr de Coëtlogon obtint que les États fussent tenus à Saint-Brieuc; ce fut au séminaire. Ils donnèrent 3,000 livres, qu'il employa à bâtir le corps de logis qui joint la chapelle, pour

y coucher les prêtres qui viendraient à la retraite.

« Dans la rue Joualan étaient la chapellenie de la Villegœury, le Petit-Lion-d'Or et le Grand-Lion-d'Or ; puis venait le collége. Dans la rue Saint-François (Pavés-Neufs), à la suite de la maison, en face de la porte du collége, était la maison qu'habita Jean-Baptiste Noulleau, qui, né à Saint-Brieuc en 1604, d'une famille distinguée dans la magistrature, entra chez les oratoriens à vingt ans, se distingua dans la chaire, à Saint-Malo, à Paris et autres villes. Mgr de Villazel, prédicateur du roi, le fit archidiacre de Saint-Brieuc, en 1639, théologal en 1640. Noulleau, ne ménageant personne dans l'ardeur de son zèle, fut interdit par Mgr de la Barde. Il n'en continua pas moins de prêcher dans les rues, sur les routes, dans les villages. Il en appela à toutes les puissances, et, se voyant entièrement abandonné, il se retira sur un roc escarpé, et fit tous les jours, pendant trois ans, sept lieues (plus de sept mille lieues en tout) pour aller dire la messe à Saint-Quay, dans le diocèse de Dol. Épuisé de fatigues et par les macérations inouïes qu'il exerçait sur lui, il mourut, dans sa retraite sauvage, en 1672. Il avait composé une foule d'ouvrages sur la théologie, la morale, la réforme du clergé, entre autres, un traité de l'*Extinction des procès*.

« De l'autre côté de la rue était une maison prébendale, avec jardin sur la rue Grenouillère, qui fut possédée par M. Baptiste Le Gras, né à Saint-Brieuc, dominicain, puis chanoine, ensuite évêque et comte de Tréguier, élu en 1572. Il assista par procureur aux États de Dinan en 1573, ne fit serment de fidélité qu'en 1578, et mourut en février 1583. Son corps fut inhumé sous un marbre rouge, à l'entrée du chœur du Duc.

« Au coin de la rue St-Gilles, qui tire son nom de la chapelle de Saint-Gilles qui s'y trouvait, pendait l'enseigne de l'hôtel de Rohan ; de l'autre côté était la *Grande-Maison*, anciennement appelée Maison-Menault, du nom de son propriétaire, d'où vient que le passage voisin s'appela l'Allée-Menault.

« La halle des Drapiers ou Toiliers ; la halle aux Cordonniers avec ses vingt-cinq étaux ; la Cohue ou Boucherie et l'Auditoire des Régaires étaient entre la rue

Digitized

aux Toiles et la rue aux Ferronniers (Clouterie).

« Le manuscrit n'a pas oublié la rue Saint-Michel. Là était la maison de la *Plume-d'Or*, habitation de Jean Leuduger, qui, né dans une étable, à Plérin, fit de brillantes études à St-Brieuc, fit de longs voyages jusqu'en Palestine, revint inconnu dans son pays, fut curé de Plouguenast, de Moncontour, devint scholastique de la cathédrale, se signala dans la chaire, refit le *Bouquet de la Mission*, composa le *Catéchisme de Saint-Brieuc*, fonda la *congrégation des Sœurs Blanches*.

« Le manuscrit finit par la transaction passée, les 15 et 17 janvier 1622, entre Mgr André Le Porc de la Porte, évêque et seigneur de St-Brieuc, et les vénérables chanoines de son chapitre, au sujet de leurs fiefs, *pour assoupir en tous et chacuns les procès des instances mues et à mouvoir entre eux*. »

Avant 1789, Saint-Brieuc était gouvernement de place, siége d'une maréchaussée, d'une amirauté, d'une juridiction des traites, de celle des Regaires, qui était la propriété de l'évêque, et de celle du Bois-Boissel. Il y existait un bureau des fermes générales, un bureau des fermes des devoirs, un bureau d'agriculture, du commerce et des arts de l'évêché; un gouverneur de la ville, qui était en même temps gouverneur de la tour et forteresse de Cesson; un lieutenant du roi, un subdélégué de l'intendant de la province, un brigadier de la maréchaussée, commandée par un exempt; un corps de ville, une milice bourgeoise, divisée en sept compagnies, portant le nom du quartier que chacune d'elles représentait; un collége renommé dans toute la Bretagne.

Outre le chapitre de la cathédrale, on y comptait encore la collégiale de Saint-Guillaume (primitivement *Notre-Dame de la Porte*), fondée, croit-on, en 940; plusieurs communautés d'hommes et de filles, savoir: un couvent de Cordeliers, un autre de Capucins, un collége, un séminaire, des écoles chrétiennes, une communauté d'Ursulines, des Calvairiennes ou Bénédictines de la congrégation du Calvaire, des filles de Saint-Thomas de Villeneuve, des filles de la Croix, des filles de charité; un hôtel-Dieu, dont nous avons déjà parlé. Enfin, au sud de la

Digitized by Google

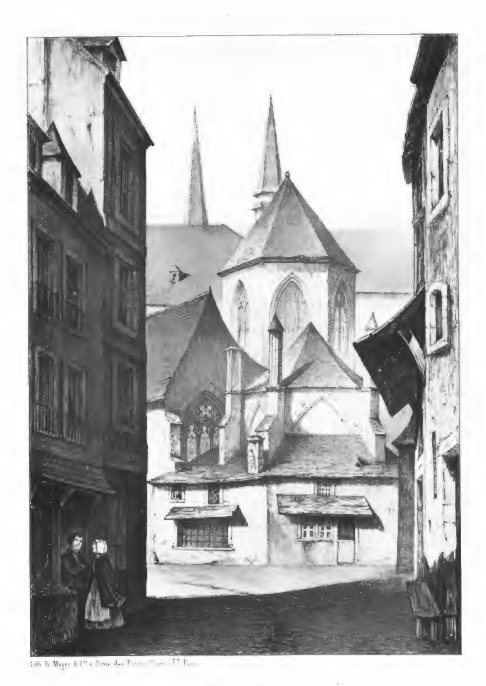

S.t BRIEUC.

Digitized by Google

ville, s'élevaient autrefois les chapelles de Saint-Quay, de St-Jouan et de Beaulieu, toutes les trois détruites.

Aujourd'hui Saint-Brieuc est chef-lieu du département des Côtes-du-Nord, du premier arrondissement et de deux cantons. Il renferme une préfecture, un évêché, une cour d'assises, un tribunal civil et un tribunal de commerce, deux justices de paix, deux cures de première classe, une chambre de commerce, une direction des contributions directes, une recette générale des finances, un payeur du département, une direction de l'enregistrement et des domaines, un bureau de timbre extraordinaire, une direction des contributions indirectes, une recette et un entrepôt des tabacs et poudres, un bureau de garantie des matières d'or et d'argent, une inspection des douanes, un commissariat et une trésorerie particulière de la marine; un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, un vice-consul d'Angleterre, un vice-consul de Suède, une direction de télégraphe, 5 notaires, 8 avoués, 9 huissiers, 4 imprimeries, plusieurs carrossiers, un sculpteur, un marbrier, un mouleur en plâtre, une bibliothèque publique, deux cercles littéraires, une salle de spectacle, un établissement de bains publics, un petit et un grand séminaire, un lycée, une école normale, plusieurs pensionnats pour les demoiselles, une école d'hydrographie de quatrième classe, une société d'agriculture, un bureau de poste aux lettres, une poste aux chevaux, roulages ordinaires et accélérés, messageries, voitures publiques pour toutes les villes environnantes, un capitaine et deux brigadiers de gendarmerie, une société archéologique, un musée, un recteur de l'académie, un inspecteur primaire, un général de brigade dépendant de la 13e division militaire, etc., etc.

Sa population est de 12,813 habitants, et sa superficie de 1,890 hectares 68 ares 70 centiares, ainsi divisés: terres labourables, 1,419, pâturages et prairies 111, bois 20, jardins et vergers 41, étangs 2, le reste sous terres incultes et sous édifices.

La commune a pour limites : au nord, Plérin ; à l'est et au sud-est, la mer, Trégueux, Langueux ; à l'ouest et au sud-ouest, Trégueux et Ploufragan. Elle renferme 45 hameaux, fermes et villages, dont les principaux sont : la Ville-Hélio, la

Digitized by Google

Ville-Juhel ; la Ville-Ernault, la Ville-Guyomard, la Ville-Rault, la Ville-Bernard, la Ville-Ginglin, la Ville-Doré, la Ville-Hingant, la Ville-Agar, la Ville-Bougault, la Ville-Berno, la Plaine-Ville, le Pré-Tison, la Petite-Hacmorée, le Gouty, le Veaumeno, le Bas-du-Chemin-Neuf, le Rohanet, les Ligneries, le Vallais, la Bauchée, le Pré-au-Ren, Robiens.

En 1500, la maison de Sainte-Claire, la Ville-Juhel, la Ville-Hélio, les Rues, la Ville-Berno, la Grange, la Closa, le Pré-Tison, la Ville-Ernault, la Huguenorais, Kersoa, la Ville-Salio, Pleine-Ville-Gouiquet, la Pleine-Ville, la Ville-Geffroy, le Bois-Boixel (1), étaient terres nobles.

Saint-Brieuc est à 456 kil. de Paris, 100 kil. de Rennes, 69 k. de St-Malo, et 140 kil. de Brest, par les 48° 3' 2" de latitude nord, et par les 5° 4' 10" de longitude ouest. Sa situation est très-pittoresque, et présente une multitude de points de vue remarquables. Les coteaux qui l'environnent de toutes parts sont d'une merveilleuse fertilité, et couverts presqu'en tout temps des plus riches productions, grâce aux engrais marins et surtout aux bras intelligents qui les cultivent. La ville n'est pas belle ; elle est mal percée et assez généralement mal bâtie. Elle a conservé un grand nombre de ces maisons en bois qui sont un des caractères distinctifs des

(1) Plusieurs auteurs ont donné au château du Bois-Boixel une haute antiquité. Ils ont dit qu'il se pourrait qu'il eût servi de résidence au comte Rigual, parent de Brieuc, et que ce fût là que ce dernier fonda son monastère. Mais cette opinion, qui du reste n'est présentée que sous une forme hypothétique, ne nous a pas paru mériter qu'on s'y arrêtât. Une question plus embarrassante est celle-ci : Riwal Murmarczon, qui fut, comme nous l'avons dit, le premier chef du royaume transitoire de Domnonée, est-il bien réellement le même que Rigual, Rival ou Rivallon, qui se montra si généreux à l'égard de Brieuc ? — Nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative, et nous croyons avoir pour nous une identité parfaite de nom, de date, d'origine, de situation, ainsi qu'il nous serait facile de le démontrer, si les bornes de cet ouvrage et le plan que nous nous sommes tracé ne s'y opposaient. Mais cette digression est peut-être déjà bien longue. Nous nous bornerons donc à constater, dans l'intérêt de la vérité, que tous les écrivains qui nous ont précédé n'ont donné à Rigual que le titre de riche seigneur ou de comte, et qu'aucun d'eux n'a songé à voir dans ce personnage *riche, puissant, originaire de la Grande-Bretagne*, le roi même du pays, bien que ce roi portât le même nom.

villes anciennes. Dans certains quartiers, quelques-unes des maisons font saillie sur la rue et empêchent le soleil d'y pénétrer librement, ce qui ajoute à leur tristesse.

On y compte sept fontaines publiques, plusieurs puits au milieu des rues, cinq lavoirs, deux ponts. Deux de ces fontaines portent le nom de *fontaines Notre-Dame* ; une autre, plus récente, est située à l'extrémité des Petites-Forges ; les quatre autres se nomment *fontaine à loup*, *fontaine de l'Abraham*, *fontaine Saint-Gouéno* et *fontaine Macault*. Le pont du Gouédic, dont nous avons déjà parlé, se compose de trois arches très-hardies ; le pont de Gouet n'a qu'une seule arche ; il date de 1806. — Près de la ville, on remarque une fontaine d'eau minérale ferrugineuse, dont les propriétés curatives n'ont pas encore été parfaitement déterminées. Elle a été découverte en 1673 par un apothicaire du nom de Grillant.

Cinq grandes routes y aboutissent et viennent ajouter à son activité commerciale. La route nº 12, de Paris à Brest, traverse la ville dans la direction du sud-est au nord-ouest. Il s'y tient deux marchés par semaine, le mercredi et le samedi, et des foires aux époques ci-après : le mercredi des Cendres, tous les mercredi de mai, le lendemain des courses dont nous allons parler, le 7 et 8 septembre. Cette dernière dure huit jours.

Saint-Brieuc a des courses de chevaux de deuxième ordre pour les cinq départements de la Bretagne. Ces courses (les premières eurent lieu les 5 et 6 juillet 1807) durent plusieurs jours et attirent un très-grand nombre d'étrangers ; aussi, chaque année, sont-elles l'occasion de fêtes et d'illuminations dont la ville fait les frais. Elles se tiennent, dans la première quinzaine de juillet, sur une grève immense, d'un beau sable uni, située au pied des hautes falaises que dominent les ruines imposantes de l'antique tour de Cesson, qu'entoure un fossé double creusé dans le roc. C'était jadis une des plus importantes places de guerre de la province. Bâtie par le duc Jean IV, en 1395, pour défendre l'entrée de la rivière du Gouet, elle fut prise et reprise plusieurs fois pendant les guerres désastreuses de la Ligue. En novembre 1592, elle tenait pour le roi et se rendit à Mercœur,

après avoir essuyé 450 coups de canon ; en 1598, le maréchal de Brissac la reprit sur Mercœur. Henri IV, redoutant de la voir tomber de nouveau aux mains des Ligueurs, la fit démolir, cette même année, *au moyen de la mine*. Elle est à 75 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur le sommet d'un cap placé à l'embouchure du Légué. Elle s'aperçoit de 24 kil. en mer, et sert de point de reconnaissance aux marins. Cette tour, ronde à l'extérieur, était hexagone à l'intérieur. Sa porte d'entrée était au premier étage et l'on y arrivait au moyen d'un pont-levis. On communiquait avec les étages supérieurs par un escalier pratiqué dans l'épaisseur même du mur. Elle avait quatre étages et se terminait par une plate-forme. — L'observateur placé au pied de ces ruines jouit d'une vue admirable.

Cesson est sous l'invocation de saint Ignoroc, évêque de Vannes. C'était autrefois une paroisse séparée, relevant du roi. Elle est succursale.

Voici, d'après une tradition populaire, toujours fort en faveur dans le pays, l'origine de son nom : La sainte Vierge, un jour, gravissait la côte en compagnie de saint Syphorien. Epuisée de fatigue, après quelques instants de marche, car la pente est rapide, elle s'écria tout-à-coup : *Cessons !...* On voit encore un sentier étroit, taillé en forme d'escalier, auquel on a donné le nom de *Pas de la Vierge*. Puis sont venus les étymologistes, et ils ont dit : Cesson vient de *cez*, demeure, et de *son*, debout. Mais aucun de ces mots n'a, en langue celtique, la signification qu'on lui donne, et nous ne voyons pas, dans tous les cas, quel parti on pourrait tirer de l'application qui en est faite, soit à la tour, soit au village de Cesson. *Demeure de bout* serait applicable à toutes les constructions du monde. Ce nom ne serait-il pas une corruption du mot saoson, *Saxons* ? Et ne pourait-on dire, avec quelque apparence de vérité, que ces derniers ayant occupé ces deux points (la tour et le pays environnant) le peuple les a appelés depuis du nom de ces ennemis redoutés, nom altéré sans doute, mais qui n'est pas cependant sans rapport avec Cesson ?

Ce territoire est extrêmement fertile ; il renferme de belles carrières de granit azuré, et offre,

Digitized by Google

presque à chaque pas, des points de vue admirables.

Port du Légué. Ce port, ainsi nommé, dit-on, parce qu'il existait autrefois un gué à la place qu'il occupe, est situé en deçà de la tour de Cesson, à un kilomètre à peine de St-Brieuc. Cette distance, déjà si faible, disparaîtra complètement un jour; car on bâtit dans cette direction avec une remarquable activité depuis quelque temps. On arrive au Légué par deux chemins : l'un court, mais peu praticable à cause de son extrême rapidité, fut ouvert en 1756 par ordre du duc d'Aiguillon ; l'autre, plus long, mais large, d'une pente assez douce, conséquemment plus facile et sans danger. Ce port est très-sûr, d'un abord commode, surtout lorsque les vents soufflent du nord et du nord-est; il assèche à toutes les marées, et la mer s'en éloigne d'environ 6 kilomètres; mais pendant 8 jours sur 15 elle monte de six à sept mètres, ce qui la rend navigable pour des navires de 400 tonneaux. Ses quais sont larges, garnis de vastes magasins, de chantiers de construction, de cafés, etc. Une partie de ce port (rive gauche) se trouve en la commune de Plérin (v. ce mot pour plus de détails).

Places et promenades. Sur l'emplacement qu'occupaient les anciennes murailles, on a construit une petite promenade plantée de tilleuls et ornée de la statue de Duguesclin, dont elle porte le nom. Elle se nommait jadis promenade *Necker.* A côté, est le champ de foire, ou champ de Mars, vaste enclos entouré d'ormes et de murs formant parapet. Faisant suite au *Boulevart Duguesclin*, on remarque une magnifique promenade, plantée de beaux tilleuls, bien entretenus, et s'étendant dans la direction de l'église Saint-Michel. Cette promenade est terminée, du côté de la mer, par une rotonde en forme de terrasse. De ce point, la vue embrasse le plus admirable panorama : toute la baie de Saint-Brieuc se déroule sous les yeux de l'observateur.

Ses places sont au nombre de cinq : la place Saint-Pierre, la place Necker, la place du Marché, la place au Lin, enfin la place de la Préfecture, au milieu de laquelle est une fontaine ou pompe, que l'on se propose de déplacer incessamment. Elle sera

transférée à l'un des angles de la même place.

Monuments. La cathédrale appartient à plusieurs époques. Quelques-unes de ses parties remontent au dixième et au onzième siècle, d'autres au treizième, enfin la nef, telle qu'elle existe aujourd'hui, a été construite au dix-huitième siècle. On y remarque deux belles rosaces. Le chœur est vaste et beau, mais il est masqué par le maître-autel. Celui de la chapelle du Saint-Sacrement, qui occupe le bras méridional de la croix, est décoré de cinq grandes et belles figures en bois représentant l'Annonciation, un ange conducteur et un saint Michel écrasant le démon. Ce travail est du quinzième siècle; il est dû à un artiste du nom de Corlay, natif de Châtelaudren. A l'entrée de la même chapelle est la statue de l'évêque Guillaume, mort en 1230. Elle est en granit, couchée et les pieds tournés vers l'orient. Une balustrade en bois l'environne, et deux *ex-voto* y sont appendus. La cathédrale renferme encore les tombeaux des évêques Jacob, Caffarelli, Groing de la Romagère et celui de Mgr Le Porc de la Porte, qui a été transféré de la chapelle des Ursulines dans la cathédrale. Elle possède en outre deux beaux Gobelins, et un orgue, chef-d'œuvre de sculpture de la renaissance, acheté en Angleterre en 1540. En somme, cette église est un monument lourd et sans grâce, surmonté d'une flèche de 171 pieds d'élévation, en forme de charpente et recouverte d'ardoises. Le tonnerre est tombé sur ce monument en 1852.

L'église Saint-Michel est un édifice moderne. L'extérieur est défectueux; mais l'intérieur est d'un assez bel effet. On y remarque un tableau de sainte Anne enseignant à lire à la Vierge; un autre tableau de Deveria représentant la chute des anges, et les statues de saint Jean et de la Vierge, par Barré.

L'hôtel-de-ville n'a rien de remarquable. C'était précédemment une hôtellerie tenue par un sieur Montagne. L'ancienne maison commune occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui la Préfecture.

L'hôtel de Préfecture, de construction moderne, est un fort bel édifice; son parc est ou-

vert au public deux jours par semaine.

La salle de spectacle contiendrait tout au plus cinq ou six cents personnes. Elle est précédée d'une petite cour donnant sur la rue, dont elle est séparée par une grille en fer. Ce monument a coûté à la ville, tout compris, environ 45,000 fr.; c'est dire assez qu'il n'a pas d'importance. Son achèvement date de 1811; avant cette époque, la chapelle du séminaire servait de salle de spectacle.

Saint-Brieuc possède encore un lycée, un grand séminaire, constructions modernes qui méritent d'être vues, une caserne qui remplace les Ursulines, un vaste hôpital, avec un établissement considérable pour les folles, un palais de justice, autrefois maison du Calvaire, plusieurs maisons fort belles, le petit séminaire Saint-Charles, deux maisons de la Providence, enfin les établissements des Dames du Refuge, de Saint-Thomas, du Saint-Esprit, de Saint-Vincent de Paule, des frères de la doctrine chrétienne, etc.

Il y a un bel écho à la Croix de Santé, en se tournant vers la ville.

L'ancien séminaire a été transformé en halles; l'ancien collége en gendarmerie; l'ancien château seigneurial en palais épiscopal.

A la place de la maison de M. Belhomme, rue Saint-Gilles, il y avait une chapelle de ce nom, et une autre près de la fontaine de Saint-Gouéno.

Commerce. Son principal commerce consiste en grains, lin, chanvre, légumes, suifs, beurre, miel, bestiaux.

Industrie. Armements considérables pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve et pour les colonies; cabotage très-actif et très étendu; brasserie, papeterie, fours à chaux, fabriques de liqueurs estimées, minoterie, imprimeries, tanneries, fabriques de toiles rayées et de chapelets, etc.

Biographie. Le P. Jean Bagot, premier confesseur de Louis XIV, fondateur du séminaire des missions étrangères, etc.; M. Achille Du Clésieux, poète religieux et fondateur de la colonie agricole de Saint-Ilan; Mademoiselle Curo, auteur de plusieurs productions morales; M. Charles Lucas, membre de l'institut,

Digitized by Google

insp.-gén. des prisons, publiciste et économiste distingué; Catineau Laroche, littérateur et administrateur; l'abbé Ruffelet, auteur des *Annales briochines;* Fr. Auffray, chanoine, a publié en 1625, les *Hymnes et Cantiques de l'Eglise;* L.-A. Bourgneuf, né en 1763, auteur d'un Panégyrique de Saint-Vincent de Paul, de plusieurs sermons, etc.; Courcaux, prédicateur distingué, mort en 1812; T.-Y. Catros, né en 1756, auteur d'un *Traité raisonné des arbres fruitiers;* J.-M. Jouannin, né en 1788, graveur. On a de lui une médaille représentant l'*Égypte conquise;* une *tête de* NAPOLÉON, etc.; Ch. Le Roy, né en 1790, a laissé un *Traité de l'orthographe française;* J.-B. Noulleau, né en 1604, auteur de plusieurs écrits sur les matières religieuses; P. Plesse, né en 1704, a coopéré à la rédaction du journal de Trévoux; J. Rioche, provincial des Cordeliers, auteur d'un livre ayant pour titre: *Compendium temporum, etc.*; Romain, capucin, a laissé: *Defensio kalendarii romani gregoriani adversùs hereticos.*

Les armes de Saint-Brieuc sont: d'*azur à un griffon d'or, lampassé et armé de gueules.* Dans un manuscrit de 1669, elles sont figurées: d'*azur au griffon ailé rampant d'or couronné d'argent;* et dans un autre manuscrit: *de gueules au griffon d'or.*

COMMUNE
De la Méaugon.

A six kilomètres ouest de St-Brieuc, sur une colline au pied de laquelle l'historique rivière du Gouet promène tranquillement ses eaux, voyez-vous ces toits de chaume, que surmonte le clocher d'une modeste église? — C'est le bourg de la Méaugon. Cette villa pittoresque, assise à ses côtés, porte le nom fastueux de Rohan, pour rappeler, peut-être, qu'autrefois le duc de Rohan était seigneur de cette paroisse.

L'église ne remonte pas à une époque extrêmement reculée; toutefois, on peut affirmer qu'elle a reçu les prières de générations déjà bien loin de nous. Elle est simple; mais entrez cependant: pour les hommes sérieux, il y a partout des sujets d'étude.

La statue qui représente un religieux tenant un livre à la

main et qui occupe la place d'honneur sur le maître-autel, est celle de saint Méaugon, patron de la paroisse. Le pieux abbé est peint aussi sur un des vitraux de la chapelle méridionale, échappé à la destruction.

L'histoire ne dit point à quelle époque vivait Méaugon, que l'on croit disciple de saint Brieuc; mais M. l'abbé de Garaby nous fait remarquer que saint Patrice, né dans la Petite-Bretagne, portait le nom de Magon, que lui avait donné saint Germain. Méaugon et Mogon (saint Patrice) seraient-ils donc un seul et même personnage? — Nous n'osons nous prononcer pour l'affirmative, en l'absence de preuves. Nous nous bornerons seulement à dire que saint Patrice, qui fut apôtre d'Irlande, était fils de Calphurnius, riche seigneur de l'Albanie, et de Conchèse, nièce de saint Martin, archevêque de Tours. Il eut pour sœur Darerea, épouse de Conan-Mériadec, premier roi connu des Bretons Armoriquains. Après la mort de son père, tué en 388 par des pirates hiberniens, Patrice fut enlevé par ces mêmes pirates et transporté en Hibernie; mais étant parvenu à s'échapper en 495, il se retira près de saint Martin, son grand oncle, qui lui donna la tonsure monacale. Quelques années plus tard, il fut ordonné prêtre par Senior ou Senieur.

Le cimetière renferme une croix en granit qui mérite d'être visitée. On remarque sur les bras de cette croix des sculptures assez bien travaillées, représentant des moines à genoux, dans l'attitude de la prière.

Le bourg de la Méaugon a donné le jour à un sieur Le Saulnier, mort aux colonies, qui laissa par testament une somme de 12 à 13,000 fr. à la ville de Saint-Brieuc, à la charge par elle de fonder à perpétuité, dans son collége, des bourses destinées à tous ceux de ses descendants qui porteraient le même nom que lui.

La commune renferme de belles carrières de granit, moins dur que celui de Saint-Brieuc. Une d'elles a fourni les pierres de taille qui forment les parements du pont de Gouédic. Son territoire est très-fertile; il est planté d'arbres à fruit, très-accidenté et coupé de nombreux ruisseaux qui coulent à travers ses riches vallons.

La route n° 12, de Paris à Brest, traverse cette commune

Digitized by Google

depuis le pont de Saint-Barthélemy jusqu'au pont Morlay.

La commune a pour limites : au nord, Trémuson ; au sud, Plerneuf, Saint-Donan ; à l'est, Ploufragan ; à l'ouest, Plerneuf. — Sa population est de 930 habitants et sa superficie de 677 hect. 59 ares, dont 4 hect. sous étang. — Elle a 238 maisons. — Son revenu cadastral est de 12,885 fr. 03 cent. et son revenu vrai de 38,655 fr., ce qui donne un tiers pour rapport entre ces deux revenus.

Du pont Saint-Barthélemy, on jouit des plus admirables points de vue.

Autrefois paroisse, La Méaugon, ou plutôt Lanméaugon, dépendait comme aujourd'hui de l'évêché de Saint-Brieuc, qui était en même temps le siége de sa subdélégation et de son ressort. La cure était à l'alternative. Le duc de Rohan, qui possédait en Bretagne de si nombreux et de si importants domaines, était seigneur de cette paroisse.

L'abbé Gaultier a tenu une petite école ecclésiastique à la Méaugon.

COMMUNE
De Plérin.

Le bourg de Plérin, chef-lieu de perception, est situé sur une hauteur, à 3 kilomètres nord de Saint-Brieuc. Il est placé sous l'invocation de saint Pierre. Si l'on en croyait les anciennes réformes, son nom signifierait *peuple de Ninnoque.* Ninnoque, princesse d'Albion, débarqua, en effet, en Bretagne, en 445, suivie d'une très-nombreuse escorte ; mais notre opinion personnelle est qu'elle ne vint point à Plérin. Elle aborda à Plemeur, dans le Morbihan, sous le règne d'Audren, quatrième roi d'Armorique. Erech ou Riothime, prince royal, lui concéda une partie de cette commune, alors inhabitée, et elle y fonda un monastère, le plus ancien couvent qui ait existé dans les Gaules.

La riche et vaste commune de Plérin est limitée au nord et à l'est par la mer ; au sud par St-Brieuc, rivière du Gouet ; à l'ouest par Trémuson (ruisseau de Corbel). Sa population est de 5,664 habitants, et sa superficie de 2,773 hectares 5 ares, ainsi divisés : terres labourables 2,281

hectares, prés 139, pâturages 83, jardins et courtils 53, landes, falaises et carrières 42, bâtiments ruraux 26, futaies 14, biez et mares 2 hect. 170 ares; rivières et ruisseaux 21, chemins, places, église, chapelles, cimetière, 114. — Elle renferme 827 maisons, sept moulins à blé, un moulin à foulon au lieu dit la Boissière, une huilerie à Veillard, une corderie, occupant en moyenne 50 ouvriers, tannerie, moulin à tan, raffinerie de sel, plusieurs fours à chaux, etc. Tout ce mouvement industriel, joint à la pêche du poisson dans la baie de Saint-Brieuc, à l'élève des chevaux et des ânes (on utilise ces derniers comme bêtes de somme et de labour), à la culture du froment et surtout des légumes qui s'exportent au loin, est en dehors du commerce maritime qui se fait au Légué, dont nous allons parler.

Port du Légué. Il a remplacé l'ancien port de Cesson, situé sur la rive gauche du Gouet. Suivant l'opinion la plus généralement accréditée, le Légué tire son nom d'un gué qui existait à l'endroit même occupé par le pont. Mais ne serait-il pas possible que ce nom vînt plutôt de lez-guer ou ker, *près de la ville?* Quoi qu'il en soit, ce port, si actif et si riche, n'avait avant 1752 que quelques magasins et un bien petit nombre de maisons. Longtemps avant cette époque toutefois il expédiait déjà quelques navires pour Terre-Neuve, car M. Habasque nous apprend qu'en 1687 le *Saint-François* et le *Saint-Jacques*, à M. Rouxel-le-Grand, et le *Jacques-nu-tête*, à M. Desmorandais, de Saint-Brieuc, reçurent cette destination. A leur retour, ces navires venaient se placer dans des enfoncements creusés dans la vase des marais, et on les amarrait au moyen d'organeaux fixés dans les maisons du Légué. Depuis cette époque ce port a vu son importance augmenter tous les ans; mais c'est surtout de 1815 que date sa prospérité, qui s'accroît chaque jour. En 1820, il entra au Légué 337 navires, et 439 en 1829. Aujourd'hui ce port est classé le 37e des ports de France, pour les entrées et sorties, le 19e pour le produit des droits de douane, et le 10e pour le nombre des marins attachés à l'inscription maritime. — Le canal mesure 950 mètres en longueur et 27 mètres en largeur moyenne; il assèche à toutes les marées, et la mer s'en éloigne de 5 ou

Digitized by Google

6 kilomètres; mais elle y monte de 7 à 8 mètres dans les syzygies, et devient navigable pour des navires de 400 tonneaux. — Les bâtiments entrés dans ce port, grâce aux collines qui s'élèvent de chaque côté, sont parfaitement à l'abri; mais on ne peut y entrer ou en sortir qu'à mer montante et guidé par un pilote lamaneur. — Son pavillon consiste en une cornette à cinq bandes alternes et verticales, savoir : deux bleues et trois jaunes. — Le village se compose de 100 ou 120 maisons formant plusieurs petites rues non pavées. Celles appartenant aux armateurs sont fort jolies, et donnent au Légué l'aspect d'une petite ville. On y remarque une jolie promenade plantée, deux lavoirs et une fontaine.

La commune de Plérin a deux stations de la ligne télégraphique de Paris à Brest; l'une à la pointe de Roselier, l'autre à la Ville-Haute. Tout près du premier est une batterie de deux canons de 36, avec une caserne de 40 lits et un fourneau à rougir les boulets. — Ses principaux villages sont : le Légué, partie en Plérin et partie en St-Brieuc, le Plessis, Saint-Eloi, Leignart, Montpertuis, la Ville-au-Bedet, la Ville-Guérin, la Ville-Broutté, la Ville-Gobet, la Ville-Erdoret, la Ville-Solon, la Ville-Ain, la Ville-Comar, la Ville-Huet, le Grand et le Petit-Couvrand, le Roselier, Daniel, la Ville-Gaudin, la Ville-Hervi, Port-Horel, la Cadoire, Pont-de-Gouet, la Grande et la Petite-Grange, Kerpeu, la Charpenterie, Quemarré, le Sépulcre, Saint-Laurent.

Annales. En 937, Alain *Barbe-Torte*, fils de Mathuedoï, débarque à l'embouchure du Gouet, et remporte sur les Normands, qui occupaient en maîtres tout le pays, une victoire qui eut pour résultat de débarrasser pour toujours la Bretagne de ces barbares étrangers.

En 1371, Eudes Cillart, de la Ville-Hélio, ancien compagnon d'armes et de captivité de Charles de Blois, dépose, dans l'enquête faite pour la canonisation de ce dernier, qu'ayant eu la douleur de voir mourir sa fille entre ses bras, il en obtint la résurrection en invoquant Charles de Blois.

En 1601, le village du Roselier fut presque entièrement dépeuplé par une maladie épidémique. Les habitants, au nombre de 15 à 1,800, quittèrent leurs demeures et vinrent camper dans

un champ où se trouve aujourd'hui le télégraphe. Il y avait alors au Roselier une place dite du Martray, un marché au poisson et plusieurs fours dont il reste encore des débris.

En juillet 1627, une flotte anglaise met à terre, sur la côte de Plérin, une cinquantaine d'hommes qui enlèvent tous les bestiaux qui se trouvaient à proximité du rivage.

En 1675, une frégate ostendaise, à la poursuite d'un navire français, vient s'échouer dans l'anse des Rosaires. Les milices de Plérin et de St-Brieuc, commandées par Gendrot et Rufflet, prennent aussitôt les armes, et malgré le feu de deux canons et d'une mousqueterie bien dirigée, parviennent jusqu'à la grève à la faveur de quelques charretées d'ajonc qu'elles font marcher devant elles et qui leur servent d'abri. Le combat s'engage alors corps à corps et la frégate est enlevée à l'abordage. Sans cet acte de décision et de courage, le bâtiment ostendais reprenait la mer à marée montante et échappait à un châtiment mérité. Louis XIV, comme témoignage de satisfaction en cette circonstance, fit don de six canons à la ville de St-Brieuc.

En 1706, une pauvre veuve, Marie Balavoine ou Balavenne, née en 1665, fonde à Plérin la congrégation des filles du Saint-Esprit. Cet établissement, dont la maison mère a été transférée à Saint-Brieuc en 1835, compte maintenant plus de 360 religieuses. Il a des succursales à Pordic, Étables, Trégomeur, Pléguien, la Roche-Derrien, Tréguier, Lannion, Rostrenen, Pleumeur-Bodou, Quintin, Plaintel, Plœuc, Uzel, la Motte, Andel, et dans beaucoup d'autres communes de Bretagne. — On lit encore, sur la porte principale des bâtiments qui appartenaient à la maison mère de Plérin avant 1835, cette touchante inscription : *Sinite parvulos et nolite prohibere eos ad me venire.*

En 1730, construction, au Légué, d'un pont en bois dit *Favigo*. Il a été remplacé depuis une trentaine d'années par un pont à deux piles.

En 1752, les États de Bretagne accordent 25,000 fr. pour nettoiement et rétablissement du port du Légué-Saint-Brieuc. En 1754, les mêmes États donnent 10,000 fr. pour la construction d'un quai; deux ans plus tard, 10,000 fr. sont encore alloués pour le même objet, et enfin 8,000 fr. en 1762.

Digitized by Google

En 1756, le duc d'Aiguillon fit construire, à la place du pont de bois actuel, un pont en pierres qui fut enlevé par une crue d'eau en 1773.

En 1758, le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, et l'évêque de Saint-Brieuc, Thépault du Breignon, posent la première pierre du quai, le long de la rive gauche du Gouet.

En 1776, un arrêt du conseil accorde à Saint-Brieuc la franchise de son port du Légué, et la liberté d'armer pour les îles et les colonies françaises, conformément aux lettres patentes d'avril 1717. — Même année, Louis XIV, par lettres patentes, concède un entrepôt à ce port, concession qu'une loi du 17 août 1829 a rendue définitive.

En 1779, une maladie épidémique, dite *peste blanche*, enlève à la commune de Plérin 277 personnes.

En 1790, construction d'une nouvelle portion du quai du Légué, du côté de Saint-Brieuc. Depuis cette époque, d'importants travaux ont été exécutés dans l'intérêt de ce port : cale de construction et gril de carénage sur la rive gauche du Gouet ; prolongement du chemin de hallage de la rive gauche; placement de gardes-de-corps en fer; enlèvement, à l'aide de la mine, des *kinklins*, chaîne de rochers qui obstruaient l'entrée du chenal et la rendaient dangereuse; construction d'un chemin de hallage sur la rive droite pour communiquer avec la pointe de Cesson; bassin à flot en voie d'exécution, etc., etc.

En 1805, un navire suédois vient s'échouer par le travers de la pointe des Rosais. Le capitaine, sa femme, deux enfants et quatre matelots furent jetés vivants sur la grève; mais deux marins restaient à bord du navire. M. Louis Rouxel s'élance dans les flots, atteint ces hommes et les ramène à terre dans un frêle esquif. Un aspirant de marine, Piquenais, et le commandant du cutter l'*Aurore*, nommé Lucas, ne les ayant pas vu revenir, s'embarquent avec neuf hommes et gagnent le navire naufragé. Ils appellent, personne ne répond. Ils montent à bord, mais à peine sur le pont, le navire se couche, et deux de ces malheureux parviennent seuls à se sauver. Lucas et Piquenais étaient au nombre des victimes.

Le village du Sépulcre avait autrefois une compagnie de

Croisiers du Saint-Sépulcre, religieux fondés par le B. Théodore de Celles, de la famille des ducs de Bretagne.

Monuments. L'église de Plérin, à l'exception de la tour qui porte la date de 1651 et du bas-côté midi, a été reconstruite en entier en 1825. A cette époque on fit disparaître les cinq chapelles privatives, avec droit d'en feu, de la *Ville-Gohel*, de la *Ville-Rault*, du *Grand-Pré*, de la *Ville-Solon* et de *Couvran*. On remarque dans cette église un tombeau du dix-septième siècle, sur lequel est représenté un guerrier, les mains jointes, recouvert d'une armure du temps de Louis XIII. Au chevet sont deux anges soutenant un coussin sur lequel repose la tete nue, et à ses pieds un lévrier accroupi. Les quatre faces du monument sont sculptées et le casque qui couronne l'écusson dont la tête est surmontée forme bénitier. C'est le tombeau de Thibaud de Tanouarn, seigneur de Couvran, conseiller au parlement de Bretagne, mort en 1655. — La grosse cloche de l'église porte la date de 1770 avec les armes de la famille de Boisgelin. Une autre cloche, aussi armoriée, est datée de 1675.

Saint-Maudé est une chapelle fondée en 1531. Elle renferme les statues de saint Maudé, de saint Eugène et de sainte Eugénie, fort mal exécutées.

Saint-Laurent, chapelle reconstruite en entier il y a une vingtaine d'années, possède une statue de la Vierge, grossièrement faite, mais qui paraît remonter à une époque reculée, et un ex-voto de 1602, tableau représentant saint Roch et saint Sébastien.

Bon-Repos a conservé quelques fragments de vitraux coloriés, qui semblent appartenir au seizième siècle.

Argantel n'offre rien de remarquable. Cette chapelle, actuellement sous l'invocation de la Vierge, était dédiée autrefois à saint Guéhen.

Saint-Éloy a pour fondateurs les seigneurs de Clairefontaine. Cette chapelle a été reconstruite en entier depuis quelques années. Près d'une fontaine qui est à quelques pas de là, se tient tous les ans, le 24 juin, un pardon célèbre, où les cultivateurs des environs conduisent leurs plus beaux chevaux, qu'ils ornent de rubans.

Saint-Sépulcre, dit la tradi-

Digitized by Google

tion, dépendait autrefois d'une commanderie de Templiers, dont les ruines s'apercevaient entre le village qui porte ce nom et celui de Peignart. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'un acte du 24 septembre 1525 donne au seigneur de la Ville-Gohel le droit d'y apposer ses armoiries.

Antiquités. A l'entrée du bourg se voit une fort belle croix de granit que l'on fait remonter au quatorzième siècle.

Un peu au-dessous du village de Port-Horel (*Portus Aurelianus*), sur une étendue d'un kilomètre environ, on distingue les restes d'une ancienne voie romaine, dite *chemin-chaussée.* On croit qu'elle aboutissait à Corseul, ancienne capitale des Curiosolites. En 1850, la société archéologique des Côtes-du-Nord a découvert dans les environs des ruines appartenant à un établissement gallo-romain, des fragments de poterie, plusieurs pièces de monnaie du Bas-Empire, etc., etc.

Dans les grèves de Saint-Laurent et des Rosaires, en fouillant à peu de profondeur dans le sol, on rencontre de nombreux pieds d'arbres provenant d'une ancienne forêt qui bordait jadis les falaises de Plérin.

Au fort du Roselier, on voit encore les restes d'une guérite en pierres et quelques pans de murailles ayant appartenu à une ancienne *guette* de gardes-côtes.

Autrefois paroisse, le territoire de Plérin dépendait, au neuvième siècle, du comté de Goëlo ; deux siècles plus tard il fut incorporé dans celui de Penthièvre, auquel il n'a cessé d'appartenir qu'en 1789. Il relevait de la juridiction de la Roche-Suhart. Sa cure était à l'alternative.

Anciennes maisons nobles. La Ville-Rault, moyenne et basse-justice ; Bellemare, moyenne justice, avec poteau patibulaire, se fondit, vers 1600, dans le fief de Couvran, qui avait droit d'armoiries et titre de chevalerie : le Grand-Pré avait aussi droit d'armoiries ; la Ville-Gohel, basse justice ; le Port-Horel, fief sans logements ; le Gué, la Montagne, les Rosays, la Ville-Solon-Collet, la Ville-Solon-Rosmadec, la Grange, Clairefontaine, les Malebrousses, la Ville-Huet, la Porte-Bréhand, la Ville-Neuve, la Ville-Houard, la Croix, la Ville-Redoret, le Fourio.

Biographie. Patrie de Geoffroi de Couvran, capitaine renommé,

naquit au château du même nom, vers 1412.

Leuduger, auteur de l'ancien catéchisme de Saint-Brieuc et du *Bouquet de la Mission*, né le 9 novembre 1649, au Pré-Gerno. Il fut évêque *in partibus*. Son portrait se voit à Guingamp, chez M. V. Guyomar, un des descendants de cette famille.

Marie Balavoine, ou Balavenne, née en 1665, a fondé, comme nous l'avons dit, l'ordre des filles du Saint-Esprit.

J.-L. de la Lande-Calan, né en 1713, au château de la Ville-Rault, fut commandeur dans l'ordre de Malte.

Jean Olivier Briand, né à St-Éloi en 1715, fut évêque de Québec (Canada).

Le revenu cadastral de la commune de Plérin est de 92,097 fr. 19 c., et son revenu vrai de 230,243 fr., ce qui donne pour proportion entre ces deux chiffres 2/5.

COMMUNE

DE PLOUFRAGAN,

Formée des villages

Saint-Barthélemy, Launivier, Villaubeau, le Carpon, Ville-Morvan, St-Hervi, les Villes-Cadores, le Fortmorel, la Croix-Chollin, les Noés, Champ-de-Pie, Launay, Beausemaine, Argantel, Coetquen, Tréflio, la Ville-Plessis, la Venelle, les Châtelets, la Ville-Bressin, Mané, Lepinard, les Mottes.

Cette commune est limitée au nord nord-est par Plérin et St-Brieuc; au sud, par St-Julien et Plédran; à l'est, par Trégueux; à l'ouest, par Plaine-Haute, Trémuson, Saint-Donan, le Méaugon.—Sa population est de 2,496 habitants, et sa superficie de 2,704 hect. 37 ares, ainsi divisés : terres labourables 1,096 hect., prés et pâturages 172, bois 194, vergers et jardins 37, landes et terres incultes 350. — Elle renferme 452 maisons. — Son revenu cadastral est de 63,857 fr. 43 c., et son revenu vrai de 159,643 fr., ce qui donne 2/5 pour rapport entre ces deux revenus.

Le bourg est à 4 kil. S.-S.-O. de St-Brieuc, son bureau de poste.

Origine. En 418, un seigneur du nom de Fracan ou Fragan, Breton insulaire d'une haute origine, vint en Armorique; il avait avec luis sa famille et de nombreux serviteurs; car il quit-

Digitized by Google

tait pour toujours sa patrie, aujourd'hui si puissante et si fière, mais réduite alors à implorer en vain le secours de l'empereur Honorius pour repousser les continuelles excursions des Pictes, des Saxons et des Scots.

Si l'on en croit Dom Morice, Ogée et tous les écrivains modernes, Fracan débarqua à l'*île* de Bréhat; mais, sans combattre précisément cette opinion, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de faire remarquer à nos lecteurs qu'il existe, entre Hillion et Cesson, un ruisseau du nom de *Bréhat*, qui se jette dans la mer, circonstance qu'ignoraient les écrivains qui nous ont précédé et qui pourrait bien avoir été pour eux l'occasion d'une erreur.

Quoi qu'il en soit de la question, assez oiseuse du reste, de savoir si Fracan débarqua à l'*île* de Bréhat, ou bien entre Hillion et Cesson, à l'endroit où le ruisseau de Bréhat va se perdre dans la mer, toujours est-il qu'il fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par Conan Mériadec, son parent, qui régnait à cette époque sur toute la Bretagne, *et même bien au-delà*, dit Le Baud. Ce monarque puissant lui donna un établissement sur le bord de la petite rivière de Gouet, entre Quintin et St-Brieuc (Dom Morice), c'est-à-dire à l'endroit que l'on nomme aujourd'hui Ploufragan, *paroisse ou territoire de Fragan*, qui en fut le premier seigneur.

Fragan s'établit à la *Vallée* avec Blanche sa femme et deux enfants : l'un nommé Jacob ou Jacut, l'autre Guetenoch. Il eut dans la suite une fille, qui fut honorée sous le nom de sainte Clairvie, puis un fils qu'il nomma Wingalois, et qui n'est autre que saint Guénolé, premier abbé de Landevenec, un des patriarches des religieux dans les Gaules, enfin ce conseiller sévère qui eut le difficile et rare courage de faire entendre la vérité à Grallon ou Galaor, prince altier et despote, qui succéda à Salomon Ier, deuxième roi de Bretagne.

Fracan fit construire à la *Vallée* une église ou chapelle (Ogée la place au Tertre-Jouan), dont le temps a fait disparaître jusqu'aux moindres traces; mais une croix a pris possession de l'emplacement qu'elle occupait, et remplace aujourd'hui un des premiers temples élevés en Bretagne au Dieu tout-puissant des Chrétiens.

Annales. Saint Donan, disciple de St-Brieuc (*), habitait Ploufragan. Cet apôtre du christianisme prêcha la foi avec un zèle au-dessus de tout éloge, et fit un grand nombre de prosélytes parmi ces populations encore plongées dans les dégradantes pratiques de l'idolâtrie. D'autres illustrations, parmi lesquelles nous compterons les de Ploussy, de Beaulieu, Tristan, Sylvestre Budes, ce *moult vaillant et hardi chevalier,* qui mérita le titre de défenseur de l'Eglise, ont aussi habité cette paroisse.

Au onzième siècle, Eudon, comte de Penthièvre, donna à l'évêque de Saint-Brieuc, pour lui et ses successeurs, qui en ont joui jusqu'à la Révolution, le beau domaine des Châtelets, dont le parc remarquable mérite d'être visité. Ce domaine a été aliéné, pendant la Révolution, comme bien national.

En 1450, Pierre II, duc de Bretagne, donna le collier de son ordre à un seigneur de Ploufragan.

En 1792, Mme de la Ville-Bily y commandait un corps de royalistes.

(*) La tradition le dit cousin et chapelain de Fragan. Il ne serait donc pas disciple de saint Brieuc.

Monuments. L'église de Ploufragan est sous l'invocation de saint Pierre. C'est un édifice appartenant au 15e siècle, moins ses deux chapelles latérales, qui ont été construites vers le milieu du siècle dernier. Elle a conservé d'assez beaux vitraux coloriés.

Le village de Saint-Hervé possède une chapelle dédiée à saint Jacques, où l'on célèbre l'office divin à certaines époques de l'année.

Antiquités. Trois kist-vean, dont l'un, situé dans le champ où l'on a bâti la maison d'école, fut, dit-on, le tombeau de Fragan. On fouilla ce monument en 1842, et l'on y trouva une urne et des ossements. — On remarque, non loin de là, un autel de granit, à côté d'un calvaire.

Au champ de l'Aire, dépendant de la métairie de la Couette, il existe un autre kist-veau carré, long de 15 mètres, dit M. Habasque, formé par une file de 8 ou 10 petits monuments semblables, séparés les uns des autres par un intervalle de 7 à 8 pouces, composés de deux

Digitized by Google

pierres profondément fichées en terre, surmontées d'une roche en granit de couleur ardoisée, affectant l'apparence d'un sac plein et pesant plusieurs milliers.

Anciennes maisons et terres nobles. Le Tertre-Jouan, château fort, jadis orgueilleusement assis sur le versant d'une colline au pied de laquelle coule la rivière du Gouet. Cette demeure de l'illustre famille de Budes était encore debout vers la fin du dix-septième siècle; mais à cette époque elle fut, dit-on, détruite et brûlée dans un de ces moments de colère où le peuple, las de souffrir, brise tout à la fois et le joug et le maître. Peu de temps après, ce château fut vendu comme bien national, et passa en des mains qui en ont consommé entièrement la ruine. La chapelle du Tertre-Jouan avait privilège de paroisse. L'Épinay, autre château fort, a aussi été démoli au commencement du dix-huitième siècle. Il avait des souterrains, au moyen desquels on prétend qu'il communiquait avec le précédent. La Morandais, Coetquen, Argantel, la Forte-Terre, les Châtelets, dont nous avons parlé, le Tertre, la Barre, Dollo, la Ville-Vily, la Croix-Chollon, la Pommeraye, la Soraye, Ploufragan, les Landes, le Macé-Rault, le Pré-Rio et quelques autres manoirs appartenant aux familles de Ploussy, Budes et Dollo du Tronchet.

Autrefois paroisse, Ploufragan relevait de la subdélégation et du ressort de Saint-Brieuc, qui était en même temps, comme aujourd'hui, le siége de son évêché. La cure était à l'ordinaire. Comme seigneur temporel de cette paroisse, l'évêque de St-Brieuc y entretenait un vicaire, dont le traitement pouvait se monter à 550 livres, y compris les dîmes novales qu'il percevait.

Patrie de sainte Clairvie et de saint Guénolé, enfants de Fracan; de Thibaut de Poences, évêque de St-Brieuc en 1260. La commune compte encore parmi ses habitants des membres de cette ancienne famille, qui se sont faits cultivateurs.

Le territoire de cette commune est très-fertile et coupé de nombreux vallons. C'est tout à la fois un bon pays et un pays agréable.

Digitized by

COMMUNE DE PORDIC,

Formée des villages

Le Bourgneuf, Ville-Évêque, Petite-Ville, Ville-au-Bas, Ville-Glas, Ville-Loyse, Ville-Rouault, Ville-Morel, Ville-Gouault, Fosse-Argent, Ville-Cado, Ville-au-Guichou, Saint-Halory, Rue-Bourlago, la Toise, Marc-au-Budo, Comanton, Malbrousse, Villes-Hervieux, Ville-Jegu, Vaudy, Ville-au-Berdet, Rosy.

Le joli bourg de Pordic, chef-lieu de perception, est situé sur une hauteur, à 8 kil. N.-N.-O. de Saint-Brieuc, son bureau de poste. La route de Saint-Brieuc à Paimpol le traverse.

Au moment où nous écrivons (mai 1853), Pordic n'a qu'une église en planches, construction provisoire de 30 mètres de longueur sur environ 17 de largeur, avec nef et bas-côtés, élevée en trois jours par les marins dits *chaufaudiers* de Terre-Neuve, sous la direction du capitaine J.-M. Allenou. Dans une semaine, chose remarquable, la vieille église a été démolie de fond en comble, les décombres ont été enlevés, et les matériaux propres à la nouvelle construction disposés avec ordre autour de l'emplacement! et tout cela presque sans dépense aucune, grâce au concours actif et désintéressé des paroissiens. On porte à 700 le nombre des travailleurs (les pauvres seuls étaient payés) qui sont venus aider à cette opération.

En démolissant le bas-côté sud de cette église, construit en 1786, on a trouvé la première pierre, dont la pose avait été faite au nom du duc d'Aiguillon, dernier baron de Pordic, et de très-haute et très-puissante dame Louise-Félicité de Bréhan, de Plélo, son épouse, par M. le Saulnier de la Hautière, régisseur du duc, et dame Le Nepvou, sa femme.

Cette même pierre, sur laquelle, après les titres du duc d'Aiguillon, se lisait ce distique latin :

> His quos junxit amor, semper jungemur amore,
> Æs rodit tempus, rodere corda nequit.

Cette même pierre, disons-nous, a été bénite le 6 mars dernier, et replacée comme pierre angulaire du nouvel édifice en construction. Cet édifice sera

bâti dans le style gothique du quatorzième siècle, et sera digne du beau et hardi clocher à jour que possède déjà Pordic. Un premier fonds de 54,000 francs a été fait par feu M. Louis Allenou et par sa sœur, Mlle Marie-Thérèse Allenou, pour l'édification de cette nouvelle église, et chaque jour les autres paroissiens viennent avec empressement ajouter à ce pieux et magnifique don.

Le clocher à jour dont nous venons de parler est dû aux soins de M. le recteur Renault, qui a été lui-même son dessinateur et son architecte. M. l'abbé Souchet décrit ainsi cette tour: « La partie carrée se compose de trois étages, ayant chacun 8 mètres d'élévation sur à peu près 6 de façade. Ce carré majestueux, construit en pierres blanchâtres prises à l'Ile-Grande, supporte une flèche hardie en granit bleu de Laménayen, octogone, à pans inégaux. Le vide est de 8 mètres à sa base. Les jours, variés et combinés avec art, sont des symboles religieux. On y lit, en hiéroglyphes : divinité, richesse, vie humaine, évangile, fidélité, amour, éternité, gloire. Les angles de la flèche sont marqués par des boudins proportionnés. A sa base est une plate-forme d'un mètre, d'où s'élèvent, comme des petits autour de leur mère, quatre clochetons à bouquets. »

Annales. En 1030, la paroisse de Pordic appartenait, comme fief de haubert, à Eudon, comte de Penthièvre. Distraite un peu plus tard de cette seigneurie, elle passa successivement dans les maisons de Châteaubriant, de la Jaille, de la Porte et d'Andigné; enfin, achetée par les seigneurs de Bréhan-Moron, elle fut portée dans la maison de Richelieu par Marie-Félicité de Bréhan, qui épousa, en 1740, le duc d'Aiguillon, baron de Pordic et pair de France.

Antiquités. Sur la côte de Pordic, non loin de la *Banche*, espèce de chaussée que l'on suppose être elle-même un travail des Romains, existe la butte de Bernen, au pied de laquelle est la vallée de Vaumadec. C'est sur cette butte que se trouvait (aujourd'hui la charrue a fait disparaître toute trace de cet établissement) le camp romain, connu sous le nom de *Camp de César*, dans l'enceinte duquel on a trouvé à diverses époques des monnaies romaines, des fers

de pique, etc. A l'une des extrémités de ce camp, suivant plusieurs auteurs, il existait une tour au sommet de laquelle se plaçait un fanal pour éclairer la nuit l'entrée du port d'Ik, aujourd'hui Binic: mais il ne reste plus aucune trace de cette tour, et nul, dans le pays, ne se souvient d'en avoir jamais entendu parler.

A l'extrémité de la commune, sur la Banche, on a découvert, en 1824, les restes d'un ancien édifice de 26 mètres de longueur sur 14 de largeur, traversé par un mur de refend et divisé en quatre compartiments d'égale dimension. A côté de ce bâtiment se trouvait un canal de 18 pouces de largeur, enduit d'un ciment fait avec de la chaux et des briques. Cet édifice était, croit-on, un établissement de bains.

La *Table-Margot*, galerie d'environ 5 mètres de longueur, fermée aux deux extrémités par un rocher énorme, se voit dans un champ de la Ville-Hervieux. Cette grotte formait en même temps dolmen, dit M. Habasque, et comme elle est placée dans un lieu élevé, les fidèles qui assistaient au sacrifice, pouvaient apercevoir la victime et la voir immoler.

La commune de Pordic est limitée au nord par Binic, au nord-est et à l'est par la mer, au sud-est par Plérin, à l'ouest par Tréméloir, Lantic, Trégomeur, Trémuson. — Sa population est de 4,669 habitants, et sa superficie de 2,893 hect. 89 ares, ainsi divisés : terres labourables 2,538 hectares, prés et pâtures 136, bois 19, vergers 2, landes et terres incultes 207, etc. — Elle renferme 925 maisons. — Son revenu cadastral est de 62,250 fr. 18 cent., et son revenu vrai de 155,625 francs, ce qui donne 2/5 pour proportion entre ces deux revenus.

La hauteur de Pordic est de 110 mètres au-dessus des eaux moyennes de l'Océan.

A droite de la butte de Bernin il existe une batterie composée de deux pièces de canon de 36. Elle a un corps-de-garde pouvant contenir dix hommes, et se nomme batterie de Pordic.

Près de la Banche, dont nous avons parlé, coule une source d'eaux minérales non utilisées.

On remarque un fort beau calvaire situé sur le bord du grand chemin qui conduit de Saint-Brieuc à Paimpol, passant par Pordic et par Binic.

Le territoire de cette com-

Digitized by Google

mune est très-fertile et très-accidenté.

Autrefois paroisse, Pordic était fort pauvre, et n'avait pour église qu'une simple chapelle dite du Vaudic. La cure était présentée par l'abbé de Beauport et desservie par un moine de cette maison. La paroisse avait St-Brieuc pour évêché et pour ressort. — Ses maisons nobles étaient : la Ville-Audren, la Ville-Sapron, Testel, la Ville-Papavet, Lanoé, la Ville-au-Veneur, le Chat, le Pré-Orchand, la Ville-Gléen, la Ville-Raoul, la Kersaint, Higonay, la fontaine Saint-Pern, la Ville-Hulin.

Patrie de Jeanne-Françoise-Louise Noël de la Ville-Hulin, religieuse de l'ordre royal de Lorges établi à Rennes ; pauvre victime d'une époque de déplorable mémoire, qui fut exécutée à St-Brieuc en 1794.

De l'abbé Brajeul, aumônier du Roi, qui publia, en 1825, une solide et lumineuse réfutation d'un écrit protestant.

De l'abbé Duchesne, général des Sœurs de la Sagesse et auteur de quelques poésies religieuses.

COMMUNE DE TRÉMUSON,

Formée des villages

Saint-Trillac, Boisveloup, le Plessis, la Roche, la Ville-Hamonet, le Petit-Chemin, la Ville-d'Enbas, la Morandais, l'Hôtel-Bout, les Erbotins, Belle-Noë.

Sur la route actuelle (elle passait autrefois à St-Barthélemy) de Paris à Brest, à 7 kil. O. N.-O. de Saint-Brieuc, près du moulin des Iles, on a jeté, il y a peu d'années, sur la rivière de Gouet, un pont en granit dont on admire la hauteur peu commune des arches. De ce pont la vue plonge dans un gouffre immense, formé par des coteaux de l'aspect le plus pittoresque, auxquels la main de l'homme sait arracher tous les ans de riches et abondantes récoltes. On s'arrêterait là des heures entières, que les yeux ne se lasseraient point de contempler cette nature imposante et pourtant si pleine de fraîcheur.

C'est de l'autre côté de ce pont que commence la commune de Trémuson. A un kil. environ devant soi, après avoir dépassé

une courbe que forme la route en cet endroit, on rencontre des maisons d'assez chétive apparence, échelonnées sur les deux côtés du chemin, et une petite église placée dans le cimetière, comme c'est l'usage en Bretagne. Ces maisons et cette église, qui invoque pour son patron l'illustre saint Germain d'Auxerre, dont saint Brieuc fut un des disciples bien aimés, constituent le bourg de Trémuson, où rien de remarquable n'est à signaler, si ce n'est sa situation sur une hauteur, qui forme le point le plus élevé de toute la paroisse.

Origine. Nous ne savons rien de certain touchant l'origine de Trémuson, et les étymologistes jusqu'à ce jour ont cherché en vain à expliquer le sens de ce mot. Mais ils ignoraient, sans aucun doute, qu'il a existé, dans les premières années du quatrième siècle, un saint du nom de Muson. On voit, en effet, dans les *Bollandistes*, sous la date du 24 janvier, que saint Muson, martyr, fut brûlé vif à Niocésarée, en Macédoine, en 305, et que ses cendres furent jetées dans l'Axe.

Il se pourrait donc que cette paroisse dût son nom et son origine au saint martyr dont nous venons de parler.

Antiquités. Le château de la Roche-Suhard n'offre plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. L'œil chercherait en vain les quatre tours carrées dont parle Fréminville, et qui étaient placées, suivant cet auteur, sur un keep carré lui-même et fort élevé, à chacune des extrémités d'une enceinte demi-elliptique. Cette forteresse, qui s'élevait dans les airs avec toute la fierté et tout l'orgueil des castels souverains du moyen-âge, n'a laissé qu'une place vide sur la crète d'une colline qui lui servait de base, et très-peu de souvenirs. Quel siècle, en effet, la vu construire, et faut-il admettre quelle est l'œuvre des Normands qui vinrent s'établir dans les environs de St-Brieuc, sous le règne de Conan-le-Gros? L'histoire est muette à cet égard; elle nous apprend seulement qu'en 1420, le château de la Roche-Suhard appartenait à la maison de Penthièvre, et qu'il fut pris à cette époque par les partisans de Jean VI, que l'ambitieuse et déloyale comtesse de Penthièvre retenait prisonnier à Chantoceaux, où elle

Digitized by Google

l'avait attiré sous prétexte de lui donner des fêtes. — En 1440, il devint la propriété de M. de Châteaubriand.

Si l'on interroge les habitants du pays, ils répondront que le château de la Roche-Suhard appartint à la duchesse Anne, et que c'est elle qui le fit construire. Mais Anne de Bretagne n'était pas née lorsqu'il fut pris en 1420. Elle n'a donc pas pu le faire construire.

La destruction de cette demeure féodale est-elle l'œuvre du temps? n'est-elle pas le résultat de la politique toujours inquiète et soupçonneuse des grands, ou peut-être un effet de la colère parfois implacable des opprimés ?... Nous ne pouvons répondre à ces questions.

Il existait encore dans l'ancienne paroisse de Trémuson un manoir nommé la Morandais, et qui appartenait, en 1440, à Geoffroy de Couvran, chevalier. Ce Geoffroy de Couvran, seigneur de la Morandais, fut un des plus grands hommes de guerre de son siècle, en Bretagne. Il fut fait chevalier sous les murs de Montereau en 1437, en présence du roi de France.

Une vieille légende cite la dame de la Morandais comme fort méchante; mais un acte de charité,— une *mochée* de farine donnée pour nourrir un enfant pauvre, — lui valut une mort chrétienne.

La commune est limitée au nord par Plérin, Trémeloir et Plélo; au sud par la Méaugon; à l'est par Ploufragan et à l'ouest par Plerneuf et Plélo. Sa population est de 983 habitants et sa superficie de 631 hectares 47 ares, dont 17 hectares seulement sous landes et terres incultes. — Elle renferme 192 maisons.—Son revenu cadastral est de 19,327 fr. 53 cent., et son revenu vrai de 48,319 fr., ce qui donne 2/5 pour proportion entre ces deux revenus.

Il existe une mine de plomb argentifère à la Bouexière, mais l'exploitation en a été depuis long-temps abandonnée.

L'ancienne paroisse de Trémuson dépendait de la subdélégation et de l'évêché de Saint-Brieuc; elle ressortissait au siége royal de Rennes, et avait pour seigneur, avant la révolution, le duc de Penthièvre. La cure était à l'alternative.

CANTON SUD DE SAINT-BRIEUC.

Il se compose des communes d'Hillion, Langueux, Plédran, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux et Yffiniac. — Sa population est de 15,604 habitants et sa superficie de 13,023 hect. 53 ares. — Il renferme 3,247 maisons. — Son revenu vrai est de 684,830 francs.

COMMUNE D'HILLION,

Formée des villages

Lermor, Carbiens, Guillas, Bon-Abri, Carberon, la Motte-Verte, la Ville-Bréhant, Carquitté, la Grand'Ville, le Pont-Neuf, la Ville-Pépin, Tanio, la Ville-Jaffré, le Plessix, le Fraîche, le Tertre, la Roche-Martin, la Ville-Cario, les Vergers, Rigolet, la Ville-Hamion, Créome, Fort-Ville, les Marais, les Aubiers, les Quilles, les Villes-Marottes, les Grèves, le Clos-Cotte, la Ville-Pierre, Licellion, la Roche-Bia.

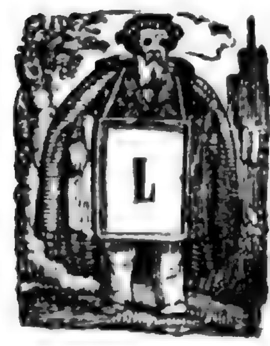

La commune d'Hillion est traversée, dans sa partie sud, par la route n° 12 de Paris à Brest. Elle forme une sorte de presqu'île d'une fertilité remarquable. Ses habitants sont intelligents, laborieux; ils élèvent beaucoup de chevaux.

Elle a pour limites : au nord et à l'ouest la mer, à l'est Morieux, Coëtmieux, au sud Pommeret et Yffiniac. — Sa population est de 2,873 habitants, et sa superficie de 2,476 hectares 38 ares, ainsi divisés : terres labourables 1,971, prés et pâturages 125, bois 20, vergers et jardins 5, landes et terres incultes 180, marais salants 3, etc. — Elle renferme 501 maisons. — Son revenu cadastral est de 103,408 fr. 66 c., et son revenu vrai de 172,348 fr., ce qui donne pour rapport entre ces deux nombres 3/5.

De la Devison, auteur des *Vies de saint Brieuc et de saint Guillaume*, fait dériver le mot Hillion d'*ilex*, yeuse ou chêne vert. Si l'on en croit le *Chronicon Briocense*, cette commune

Digitized by Google

portait autrefois le nom de *Vetus-Stabulum*, vieille étable (en breton, *Coz-craou)*.

Le bourg est situé à 10 kil. est de St-Brieuc, son bureau de poste. Il n'offre rien de remarquable. L'église est sous l'invocation de saint Jean; elle renferme un enfeu qui a appartenu à la famille Launay-Lecorgne. — École de filles et école de garçons.

Sur le sommet d'une montagne, d'où la vue s'étend au loin sur la Manche, la piété de M. Jacques Sébert, négociant à St-Brieuc, a élevé un superbe calvaire qui s'aperçoit de plusieurs lieues.

La commune a deux postes d'observation : l'un dit de la Grand'Ville et l'autre du Bourg. Ce dernier a un corps-de-garde couvert, occupé par les douaniers.

Une voie romaine traverse le territoire d'Hillion, et laisse çà et là des traces visibles, sur une étendue de plusieurs kilomètres.

Au village de la Grand'Ville, on a découvert les ruines d'un temple que l'on dit remonter au deuxième siècle de notre ère.

On remarque encore, à un kilomètre d'Hillion, le banc de *Talbot* ou de *Trompe-Sot*, monticule de sable d'une assez grande élévation.

Dans le cimetière, à quelque distance du bourg, se voit un monument en marbre, élevé à M. le comte Le Corgne, qui, élu député, donna sa démission à la chute de Charles X, en 1830. — Sa bienfaisance était très-grande; aussi était-il chéri de tous les habitants de cette commune.

Annales. Vers la fin du cinquième siècle, Rigual, fatigué des grandeurs, fit don de son palais du Rouvre à son cousin-germain saint Brieuc, et vint se réfugier aux *Chauchix*, où il vécut dans une profonde retraite. Les Chauchix seraient donc le berceau de l'importante paroisse d'Hillion, qui relevait autrefois de la juridiction de Saint-Brieuc, son évêché, et de la subdélégation de Lamballe. Le duc de Penthièvre en était le seigneur.

Ses maisons nobles étaient : les Aubiers, moyenne justice; les Marais (maison remarquable), moyenne justice; les Clos, moyenne justice; Goret, basse justice; la Ville-Rault, basse justice; le Verger, basse justice; la Ville-Pierre, basse justice; la

Ville-Geffray, basse justice; enfin Carbien, et Bon-Abri, château bien conservé et habité. Une belle allée de chênes séculaires conduit de ce château au bourg d'Hillion.

Patrie de Guillaume Guéguen, évêque de St-Brieuc en 1297, et d'autre Guillaume Guéguen, abbé de Redon, conseiller du duc François II, vice-chancelier de Bretagne, président de la chambre des comptes, confesseur du roi et de la reine, enfin évêque de Nantes.

COMMUNE
DE LANGUEUX,

Formée des villages

La Cage, le Tertre-Barré, la Croisée, le Vau-Hervé, la Grenouillère, le Péruchet, le Champ-Roux-Folligot, la Côte, Boudeville, le Tertrerin-d'Enbas, le Tertrerin d'Enhaut, les Grèves, le Vau-Normand, Ville-Moreau, les Coquinets, les Épines-Pelées. le Pot-de-Vin, la Roche-Durand, la Ville-Guillaume, la Trimouille, la Pigeonnière, la Ville-Néant, Douvenant, Saint-Légard ou Léonard.

Le bourg de Langueux, d'assez chétive apparence, se compose de quelques maisons échelonnées de chaque côté de la route de Paris à Brest, entre Lamballe et St-Brieuc; il est situé à 5 kil. E. N.-E. de cette dernière ville.

Quelques étymologistes croient que le nom de ce bourg signifie *Pays du Gué*, et ils s'appuient de cette circonstance qu'il y a en effet un gué pour passer à Hillion. D'autres se demandent si ce nom ne viendrait pas plutôt de *Lan-Guer*, pays de la ville. — Nous laissons à nos lecteurs le soin de prononcer sur le mérite, fort contestable, suivant nous, de ces étymologies.

La commune est limitée au nord et à l'est par la mer, au sud par Yffiniac et Trégueux, à l'ouest par St-Brieuc. Sa population est de 2,200 habitants, et sa superficie de 903 hect. 43 a. ainsi divisés : terres labourables 739, prés et pâturages 62, bois 6, vergers et jardins 12, incultes 17, le reste sous édifices, etc. — Elle compte 460 maisons. — Son revenu est de 41,803 fr. 60 c., et son revenu vrai de 62,705 fr., ce qui donne pour rapport entre ces deux nombres 2/3.

Elle a une école de garçons et

Digitized by Google

une école de filles, un bureau de douanes établi au village des Grèves, et une cinquantaine de salines surveillées par deux brigades de douanes. On évalue à 60,000 fr. en moyenne les droits que ces salines paient à l'état chaque année. — « Le travail opiniâtre de cette industrieuse population, disent les continuateurs d'Ogée, a rendu fertiles des rochers et des terrains incultes. Les sables de mer, les engrais de tout genre transportés peu à peu dans les moindres anfractuosités ont fait des terres de Langueux des jardins véritables, où une foule de légumes naissent abondamment. Il est peu de parties qui ne paient de deux récoltes ce travail persévérant. On ne connait pas de mendiants en Langueux. »

Annales. En 1591, saint Laurent, capitaine du duc de Mercœur, vint mettre le siége devant la tour de Cesson, qui tenait alors pour le roi; mais apprenant que Rieux de Sourdéac accourait au secours de cette place, il s'avança lui-même au-devant de son adversaire, et lui offrit le combat dans les grèves de Langueux. L'action fut meurtrière de part et d'autre; cependant la victoire se déclara pour les royalistes, et saint Laurent fut fait prisonnier. De Sourdéac, Kergomar, Kermorvan son frère, Liscouët et François Budes se distinguèrent dans cette bataille. Le dernier reçut un coup de pique dans la gorge.

En 1622, la paroisse de Langueux fut ravagée par la peste, qui enleva un très-grand nombre de personnes. La maladie se déclarait par une petite vessie qui apparaissait sous l'aisselle, et deux jours après le malade avait cessé de vivre.

Monuments. L'ÉGLISE DE LANGUEUX est de moyenne dimension et propre; son origine doit remonter au-delà du quinzième siècle. On prétend que sous la sacristie repose le corps d'une personne morte en odeur de sainteté.

LE CHATEAU DE SAINT-ILAN est une construction du treizième siècle. Les jardins sont vastes et bien entretenus; ils dominent la mer, qui vient battre leurs murs lors des grandes marées. M. Achille Duclésieux, poète moraliste et propriétaire de St-Ilan, a fondé sur cette belle terre un asyle pour les jeunes détenus, sous la direction de religieux dits

de Saint-Léon, du nom d'un saint dont le corps a été apporté de Rome et déposé dans la jolie chapelle de Saint-Ilan. — On croit que le saint Irlandais qui portait ce nom avait fondé là une abbaye.

L'ANTIQUE MANOIR DE CROCHON a conservé quelques fragments d'un portique assez élégant.

LA FERME DE L'ÉTIVY porte des écussons gravés sur plusieurs pierres. Dans le cimetière, on remarque le tombeau de M. Hamon, longtemps desservant de la paroisse, où il forma beaucoup d'élèves pour le sanctuaire. Il est mort chanoine titulaire de Saint-Brienc.

Autrefois paroisse, Langueux avait pour seigneur l'évêque de Saint-Brieuc, et relevait de la juridiction de Saint-Brieuc, son évêché. La cure était à l'ordinaire. En 1790, c'était un bénéfice-cure, dont le titulaire recevait pour tout revenu 755 liv. Il était en outre logé et avait la jouissance d'un jardin.

Les maisons nobles de cette paroisse étaient : la Ville-Néant, la Ville-Doré et St-Ilan, qui sont encore aujourd'hui les maisons les plus remarquables de la commune.

Patrie de M. Loz de Beaucour, conseiller à la cour royale de Rennes, auteur d'une édition épurée de l'*Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes,* par Raynal.

COMMUNE

DE PLÉDRAN,

Formée des villages

Saint-Volon, le Bas-Madray, les Fossés, la Ville-Jaloux, le Madray, la Pièce, la Ville-Orgouet, la Ville-à-la-Bile, le Piruit, la Cour-d'Enbas, la Croix, la Lande-Rouxel, le Pendu, Chanu, Couessarel, Gloret, la Salle, le Rochay, les Portes-d'Enbas, la Ville-Nizant, Ville-Neuve, Treguehan, le Buchon, le Pritel, le Bouillon, le Quartier-d'Enbas, la Ville-Orphin, la Ville-Hervy, la Villette, la Ville-Jossot, la Ville-Hellio, la Ville-Payan-Peran, Cadio, le Créac'h, le Frêche, la Touche, la Ville-au-Bourg, le Pesle-Châtel, la Fontaine-Menez, le Pesle-Hinaut, le Bas et le Haut-Quertaux.

Digitized by Google

Le bourg de Plédran, chef-lieu de perception, est situé dans un vallon fertile, à 7 kil. sud de Saint-Brieuc, son bureau de poste. — École de filles et école de garçons.

La commune est limitée au nord par Trégueux et Yffiniac, à l'est par Yffiniac, le Quessoy et Hénon, au sud par Saint-Carreuc, à l'ouest par Plaintel, St-Julien, Ploufragan. — Sa population est de 3,808 habitants, et sa superficie de 3,470 hect. 75 ares, dont 2,391 hect. sous terres labourables, 235 sous prés et pâturages, 183 sous bois, 507 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 859 maisons, 10 moulins. — Son revenu cadastral est de 60,000 fr. 72 cent., et son revenu vrai de 150,000 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux revenus.

Origine. Les légendaires nous apprennent qu'un disciple de Joseph d'Arimathie, nommé Dren, ou Drennalus, habita la Bretagne (il séjourna à Morlaix) et qu'il y prêcha la foi. Plédran ne pourrait-il tirer son origine de ce saint, et signifier *Peuple* ou *paroisse de Dren* (Ple-Dren)? On conçoit que nous ne donnons à cette étymologie qu'une valeur conjecturale.

Annales. En 1233, saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, donna l'église de Plédran, dit Ogée, au chapitre de sa cathédrale pour la fondation et l'entretien de deux canonicats qu'il venait de créer.

Plédran était vicomté et passa des maisons de ce nom, du Louet et de Montmorency, dans celles de Poitiers-Gesvres, par le mariage de Léon-Louis Poitiers de Luxembourg, duc de Gesvres, avec Éléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg, sœur du prince de Tingri. — L'ancienne famille de Plédran a fourni plusieurs guerriers qui figurent avec distinction dans l'histoire de Bretagne.

Le titre de vicomte de Plédran appartient maintenant à la famille Picot.

Pendant la Révolution, un honorable père de famille, M. Le Guen, fut immolé au bourg de Plédran pour cause d'opinion politique.

Monuments. L'Église est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, et peut-être n'est-il pas hors de propos de faire remarquer ici que presque toutes les paroisses de Bretagne dont le nom commence par un P ont ces deux saints pour patrons.

Elle renferme des statues en bois représentant deux apôtres, et dues au ciseau de Corlay, l'artiste célèbre auquel nous devons encore l'élégante fontaine de Guingamp et le magnifique autel du Saint-Sacrement que l'on admire dans la cathédrale de Saint-Brieuc. L'ancienne église de Plédran était située à l'extrémité nord-est du bois, là où sainte Osmane, fuyant un fiancé païen, vint chercher un refuge après avoir quitté l'Angleterre, sa patrie.

La Chapelle de Creac'h, ancienne commanderie de Malte, où se voient de curieux tombeaux sur lesquels sont gravés des emblèmes de franc-maçonnerie. — Faut-il dire, *avec tous les écrivains bretons*, que les chevaliers de Malte ayant hérité des Templiers après la proscription (*) de cet ordre, c'est à ces derniers qu'il faut attribuer la fondation de leurs établissements? — Non, sans doute. En effet, de ce que les chevaliers de Malte ont occupé, après 1312, un assez grand nombre d'établissements fondés par les Templiers et leur ayant appartenu, il ne s'en suit pas que tous ceux qu'ils possédaient avaient cette même origine. L'ordre de Malte est plus *ancien* que celui du Temple, donc il a fondé lui-même des établissements, et nous pensons que c'est commettre tout à la fois une erreur et une injustice à l'égard de cet ordre, que d'attribuer nécessairement aux Templiers tout ce que la tradition rapporte des *moines rouges*, qui étaient des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte.

La Grotte aux Fées, monument druidique entouré de chênes séculaires et situé sur le champ de la Roche. A côté est la *Chaise de Michel Morin*, large pierre sur laquelle, dit le peuple, venait s'asseoir le géant et qu'il remplissait de sa vaste capacité.

Le Camp de Péran, sur un mamelon qui domine une vallée arrosée par la rivière de l'Urne, à 6 kil. à peine de Saint-Brieuc.

(*) Nous nous servons du mot proscription, parce que nous savons que l'ordre du Temple n'a jamais cessé d'exister. Le grand-maître Jacques Molé a eu de nombreux successeurs, que nous pourrions nommer jusqu'en 1838. Le peuple de Paris peut se souvenir encore d'avoir vu flotter en 1830, au milieu de ses rues, l'étendard en laine blanche, à 4 pals noirs, que Richard d'Angleterre et Saint-Louis déployèrent dans les champs de la Palestine. Voir Philippon de la Madeleine, *Ordres Monastiques*, t. 7.

Cette enceinte, entourée d'un double rempart vitrifié, était, selon les uns, un lieu de refuge établi au milieu d'un bois par les Gaulois armoriquains, pour mettre leurs personnes et leurs biens à l'abri des attaques de l'ennemi. D'autres, s'appuyant du voisinage de la voie romaine qui se dirige d'Iffiniac vers Carhaix, refusent de donner à cette forteresse une origine aussi ancienne, et pensent que c'est encore là un ouvrage des Romains. Il est de tradition dans le pays que ce camp fut brûlé et que l'incendie dura 7 ans. — En creusant, on y a découvert des piques, de petites meules de moulins à bras, etc. — M. de Garaby pense que ces ruines pourraient bien n'être tout simplement que les débris du château de Péran, à l'ancienne famille de Bothrerel.

Un MENHIR, haut de 4 mètres, au bas de la rabine de la Touche, au bord d'un ruisseau.

Un CROMLEC'H, de forme ovale, à la métairie de la Touche-But.

Un DOLMEN, sur une hauteur, près de la métairie de Cadio.

Un autre DOLMEN, près du ruisseau de Frocas, dans les collines nommées les Côtes-du-Saule.

Dans le bois de Plédran un grand TUMULUS, qui a été fouillé et dans lequel on a trouvé des ossements. — Près de là fut immolé, pendant la révolution, un pauvre tailleur, victime d'une réaction politique.

Enfin le CHATEAU DE CRAFFAULT. Il y a foire à Craffault le troisième samedi de septembre. Celle du 15 octobre se tient à Saint-Maurice, près le bourg de Plédran.

L'ancienne paroisse de ce nom dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Moncontour et du ressort de Rennes. Elle avait pour trève Saint-Carrec, qui aujourd'hui forme une commune séparée.

Ses maisons nobles étaient : Plédran, haute, moyenne et basse justice; la seigneurie de Pirnit, *id.*; la commanderie de Creac'h, *id.*; le Buchon, *id.*; le Hirel, *id.*; le Plessis-Leslay, *id.*; la Saunière, *id.*; la Cornillière, *id.*; Beaurepaire, *id.*; Craffault, *id.*; Carmené, *id.*; Coessurel, *id.*; la Ville-Hélio, *id.*; le Vau-Morin, *id.*; Pinguily, moyenne et basse justice; la Ville-Menau, *id.*; Belle-Ville, *id.*

La commune de Plédran est traversée par la petite rivière de l'Aire ou l'Urne, dont la source est en Saint-Carreuc.

La fontaine et le village de St-Vollon portent le nom d'un abbé fondateur du monastère de Lanvollon.

Le Boisharnais est une des grandes propriétés de Plédran.

COMMUNE DE SAINT-DONAN.

Le bourg de Saint-Donan se compose d'une quarantaine de maisons, groupées autour de l'église. Il est sur une hauteur, à peu près au milieu de la commune qui porte son nom, et à 12 kil. O. S.-O. de St-Brieuc, son bureau de poste.

Origine. En 418, saint Donan, cousin-germain de Fragan, et originaire comme lui de la Grande-Bretagne, se réfugia avec ce dernier dans l'Armorique, et fonda sur les bords d'un vallon, près de la rivière de Gouet, une colonie chrétienne, qui donna à ce pays, alors couvert de bois, le nom de son chef.

Annales. En 1646, un violent incendie détruisit les archives de Saint-Donan.

En 1721, le 6 mars, bénédiction de la croix située sur le grand chemin qui conduit à Quintin. Le même jour, bénédiction de la chapelle de la Villeneuve. La cloche eut pour parrain François Hamon, chirurgien royal de Quintin, et pour marraine demoiselle Marie-Anne Rouxel, dame de Carho.

En 1730, le 30 septembre, baptême de la cloche de N.-D. de Sainte-Catherine de Lorchant : elle reçoit le nom de Marie-Françoise-Ambroise. Parrain, François-Noël Rouxel, seigneur de Villeneuve-Botrel ; marraine, demoiselle Marie-Anne Rouxel de Carho-Taillart.

En 1733, inhumation dans l'église, près du bénitier situé au sud, du corps de Jean Robin.

En 1748, le 19 novembre, bénédiction d'une des cloches de la paroisse, nommée Pierre-Françoise.

En 1752, le 8 juin, Julien Richard, recteur de St-Donan, meurt subitement au pied de l'autel, comme il venait de donner la bénédiction du Saint-Sacrement. Il était âgé de 59 ans.

En 1773, le 18 août, le Gouet et ses affluents débordent à la suite de pluies torrentielles. Ils entrainent plusieurs moulins et autres édifices, et causent d'irréparables dégâts. Cette époque calamiteuse a reçu dans le pays le nom d'*année du déluge*.

En 1793, le conseil municipal de cette commune, réuni pour voter la constitution, formule un refus péremptoire et demande le rétablissement de la monarchie et de la religion. A la suite de cet acte, d'une rare énergie, le maire, Yves L'Hôtellier, et quelques notables, sont incarcérés dans la prison de Saint-Brieuc. Les royalistes les délivrent lors de la prise de cette ville. — L'Hôtellier fut décoré en 1827, sous la Restauration. Il est mort dans un âge avancé, et son chef, déposé dans un reliquaire, est placé au portail de l'église, avec une inscription qui rappelle son nom et sa qualité de chevalier de la légion-d'honneur. — M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, mentionne cet acte d'opposition périlleuse de la commune de St-Donan, la seule en France qui osa repousser la nouvelle forme de gouvernement. Elle faisait alors partie de l'assemblée primaire du canton de Plourhan, district de Saint-Brieuc.

En 1848, une pieuse villageoise, du nom de Marie Piric, s'empare de la statue en bois de saint Clair, évêque de Nantes, que le recteur de Saint-Donan venait de tirer par hasard de son grenier. Rassemblant ensuite les habitants de la paroisse, elle leur reproche en termes fort durs leur conduite passée, qui avait, dit-elle, éloigné le saint et attiré de nombreux malheurs sur le pays, puis termine en les exhortant à replacer dans son ancienne demeure l'effigie trop long-temps cachée du bienheureux saint Clair.

Ses paroles électrisent l'assemblée; on improvise une procession, et Marie Piric se met en tête, portant la statue sur ses bras. Mais un aveugle proteste au nom du respect dû au saint évêque, et dit que c'est aux hommes qu'appartient l'honneur de porter sa statue. — L'assemblée partage cet avis, et décide à l'unanimité que l'aveugle lui-même sera chargé de cette mission. On lui adjoint un guide, et la procession se met en marche. Arrivés à la grotte destinée à recevoir la statue, les fidèles l'y déposent, entonnent des prières,

puis s'en retournent dans l'ordre le plus parfait. — Un grillage en fil de fer est placé devant la grotte pour protéger la statue.

Monuments. L'église est sous l'invocation de saint Donan, qui y est représenté en prêtre, dans l'attitude d'un prédicateur portant la parole. Cette statue, assez belle, est placée sur le maître-autel, du côté de l'évangile. On a exposé, sur ce même autel, deux reliquaires en bois doré renfermant des os de saint Gonery et de trois autres saints. C'est un don de M. Urvoy, supérieur du séminaire de Tréguier, natif de Saint-Donan. — Derrière la chaire, on remarque une élégante petite statue représentant la Vierge aux Anges. — N'oublions pas de dire que l'église possède une parcelle de la vraie croix, plusieurs bénitiers de pierres antiques, des tombes qui étaient autrefois pour la plupart dans le cimetière, deux calices fort anciens, une sonnerie de 3 cloches, enfin un banc en face de la chaire sur lequel se lit le nom de Robinchon. Ce gentilhomme était d'une morgue extrême, et l'on rapporte qu'il dit un jour à un roturier : *Ne me touche pas ; je suis d'une antique noblesse!* — S'il fallait s'en rapporter aux habitants, l'église de Saint-Donan remonterait à une antiquité qui irait se perdre dans la nuit des temps; mais il n'en est rien : la nef date du quatorzième siècle; les bas-côtés sont de 1820.

Huit croix monumentales existent dans la commune : la *Croix Neuve*, en pierre, sur la route de Saint-Brieuc ; la *Croix de Mission*, en bois, élevée au Rufflay en 1822 ; la *Croix de la Ville-Perdue* et la *Croix du Cimetière*, en pierre ; la *Croix de Jean Morvan*, en pierre, sur le chemin de Saint-Brieuc, renversée par la tempête depuis long-temps; la *Croix Thomasse*, où l'on se rend processionnellement le jour du grand Sacre et des Rogations; la *Croix Cosson*; enfin la *Croix Artebise*. Gardez-vous, quand la nuit est venue, de passer près de cette dernière : les morts y reviennent; de leurs mains décharnées et froides comme le marbre ils saisissent les passants attardés, et s'amusent à les faire tourbillonner avec une effrayante rapidité.

Saint-Donan avait huit chapelles : celle du Rufflay, dédiée à sainte Catherine; celle de N.-D. de Lorchant; celle du Lau-

Digitized

nay, sous le patronage de saint Maudez; celle de Kermare; celle du Grand-Chesnay où il exista jadis un couvent. Un des supérieurs, entrant à cheval dans la cour, tomba et se brisa la tête sur une pierre que l'on montre encore; celle de la Ville-au-Roux; celle de Sainte-Catherine, au village de la Croix, avait une rente de 120 boisseaux de seigle; celle de la Villeneuve sert aujourd'hui de four. — Les deux premières seules ont été conservées.

Ses fontaines les plus remarquables sont : la Maroche, la Pisse-Près, N.-D. de Lorchant, la Glaume, due à Guillaume Auffray, prêtre, et sur laquelle on a représenté son breviaire et son bonnet carré; enfin le Dompierre, au village du Buchon.

La commune de Saint-Donan est limitée par celle de Plouvara, Plerneuf, la Méaugon, au nord; Ploufragan, Plaine-Haute, à l'est et sud-est; Lefœil, au sud; Cohiniac, à l'ouest. — Sa population est de 2,317 habitants, et sa superficie de 2,407 hect. 73 ares. — Elle renferme 612 maisons. — Son revenu cadastral est de 38,636 fr. 09 cent., et son revenu vrai de 96,590 fr., soit 2/5 pour rapport entre ces deux revenus.

Son territoire renferme les taillis du Rufflay, de la Ville-Tannou et de la Ville-au-Roux. Il se divise en haut et bas Saint-Donan. La partie à l'est est arrosée par le Gouet. La petite rivière le Maudour coule au sud. — Trois chemins vicinaux, parfaitement entretenus, conduisent de cette commune à St-Brieuc, Quintin et les bourgs environnants. — Le bas Saint-Donan produit du froment de bonne qualité, le haut du seigle. Le blé noir et l'avoine viennent partout en abondance. Les prairies sont productives. Les arbres à fruit y sont nombreux et y réussissent. — Le haut St-Donan est formé des villages de la Ville-Neuve, des Villes-Goro, de la Croix, de Sainte-Catherine, de St-Clair, de la Rue-d'Abas, de Launay, de Guicry, de Quilrin; le bas Saint-Donan de ceux dits de la Ville-Tannou, du Buchon, de la Transonnais, de la Frénais, de la Ville-Éruel, du Vaumartin, de la Ville-Suzanne, du Billiet, de la Forge-Martin, de Folle-Ville et de la Ville-Cabet.

Autrefois paroisse, St-Donan avait pour subdélégation Quin-

Digitized by Google

tin, et pour ressort Saint-Brieuc, son évêché. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Le Rufflay, moyenne justice; Châtel-Botrel, la Ville-au-Roux, la Terre-Neuve, le Billet, le Four-Jarnier, la Folle-Ville, la Ville-Boutier, l'Isle-Milon, Guiery, la Lande, Brangol, la Ville-Tannou, la Salle, la Ville-Suzanne, le Clos-Briend, le Chesnay. — Il résulte d'un aveu de 1649, que les poissonniers qui passaient près du manoir du Rufflay, soit de jour, soit de nuit, étaient tenus de frapper trois coups à la porte et de demander si la maison était pourvue, sous peine d'amende, *à l'arbitrage de la dame du Rufflay*, en cas de non exécution de cette obligation. — Jean du Rufflay figure dans l'information qui fut faite pour la canonisation de Charles de Blois. Alain du Rufflay était gouverneur de Bréhat en 1407.

Patrie d'Yves L'Hôtellier, dont nous avons parlé. Il était né au lieu nommé le Château;

De Montjarret, mort il y a une quarantaine d'années, à l'âge de 102 ans, avec toutes ses facultés;

D'une jeune paysanne, d'une beauté remarquable, nommée Anne Le Roux. Enlevée par un Anglais, elle a laissé un petit-fils, qui, avant de mourir, fit des démarches en France (il vint deux fois à Châtelaudren) pour retrouver ses parents de Bretagne, auxquels il désirait laisser sa fortune se montant à plusieurs millions. Une femme, que l'on présume son héritière, reçut mille francs à chacune de ses visites; mais elle ne put justifier de sa parenté, et la riche succession est encore entre les mains du gouvernement anglais.

M. Laisné, proviseur du lycée de Napoléon-Vendée; M. Urvoy, auteur d'une *histoire de Tréguier*, et M. Robin, curé de Guingamp, sont nés dans la commune de Saint-Donan.

Légendes. Du temps de la Ligue, le remarquable et antique manoir de Châtel-Botrel, dont les derniers vestiges vont bientôt disparaître entièrement, fut assiégé par les seigneurs de Launay. Il avait alors pour unique propriétaire une châtelaine courbée sous le poids des ans, mais pleine de courage et de résolution. Elle lutta long-temps; enfin le canon fit crouler ses épaisses

Digitized by Google

murailles, et elle se vit elle-même réduite à se rendre. Elle aima mieux mourir, et se précipita dans la rivière, à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de *Fosse-Madame*. C'est un trou sans fond d'où s'échappent sans cesse de sourds mugissements. Prêtez l'oreille, vous distinguerez les cris de la dame de Botherel; car c'est elle, n'en doutez pas, qui, après trois longs siècles écoulés, menace encore ses ennemis impitoyables.

— Le *Pont-aux-Nonnes* est ainsi nommé parce qu'un beau matin le diable s'y posta pour attendre une jeune nonne de Saint-Donan qui avait coutume de le traverser chaque jour pour aller entendre la messe à l'église du Fœil. Il espérait bien en faire sa proie; mais il avait compté sans la présence d'esprit de la jeune fille, qui lui opposa un signe de croix et le précipita dans la rivière. Voyant Satan se débattre dans l'eau, les autres diables, témoins de sa défaite, en rirent beaucoup, assure-t-on.

— Satan a visité encore le moulin d'A-Haut, à Colvé. Habillé en bourgeois, il s'était mêlé aux joueurs qui se trouvaient là réunis; mais un d'eux s'étant aperçu qu'il avait les pieds fourchus et qu'il trichait, le diable s'échappa, en s'entourant de flammes, et laissant après lui une forte odeur de soufre.

— La *Fosse-Lampoule* doit son nom à un double meurtre. Un gentilhomme de ce nom avait la singulière manie de voler des chevaux aux riches et de les donner aux pauvres. Cette manière de faire l'aumône déplut naturellement aux victimes du philantrope Lampoule; aussi l'une d'elles l'ayant rencontré à la Villeboutier, résolut de s'en venger. Elle dissimula toutefois, et feignit d'avoir tout oublié. On cause de choses indifférentes, puis on se met en route côte à côte. Arrivés près d'un échalier, entre la Villeboutier et Sainte-Catherine, nos deux adversaires, qui se méfient l'un de l'autre, se regardent : tous les deux se voient le pistolet à la main, et se tuent.

— Le *Rufflay*, dont les douves cachent un trésor, était habité par un calviniste qui avait juré la perte du recteur de St-Donan. Un soir que ce dernier s'était attardé aux *Petits-Madrais*, le huguenot l'assassina et porta son cadavre derrière le presbytère. Le frère du meurtrier étant venu à passer par là, heurta le cada-

vre, et fut saisi d'une telle frayeur qu'il mourut trois jours après. Depuis cette époque, on peut voir chaque nuit un corbillard recouvert de draperies de deuil se diriger vers St-Brieuc, au galop de quatre chevaux noirs, sans guide visible.

— La *Villeneuve*, c'est toujours la légende qui parle, a un souterrain qui s'étend jusqu'à la fontaine de la Maroche. Ce souterrain se compose d'appartements remplis d'or. Un habitant de la Villeneuve, conduit dans ce lieu par un étranger, a pris quelques poignées de cet or, comptant bien revenir; mais il n'a jamais pu depuis retrouver l'ouverture du souterrain.

— On a vu à *Lorchant* des processions de nuit, un géant se promener dans la chapelle une torche à la main, des jeunes filles inconnues y dire leurs prières.

— Les lutins s'assemblent aux *Croix-Rio*. Cela est si vrai que le soir d'une noce, le cidre venant à manquer, le jeune marié se munit de deux énormes pots et alla en chercher lui-même. Arrivé aux Croix-Rio, il se trouva au milieu d'une ronde de lutins, qui l'emmenèrent aux îles Canaries. « Remplis vite tes « pots de vin, lui dit l'un d'eux; « et dis-nous où tu veux aller. »
— A l'endroit d'où nous venons, répondit-il, — et le voilà de retour aux Croix-Rio. Il courut bien vite près de ses convives, raconta ce qui venait de lui arriver, et versa à tout le monde des rasades qui dissipèrent les doutes qu'avait pu faire naître son récit.

— M. de Lorchand, du Grand-Chesnaye, avait, comme on dit, des poings au bout des bras et il savait s'en servir dans les pardons. Aussi les Quintinais, dont il était la terreur, résolurent de s'en défaire. Ils le menèrent donc à la chasse dans une île lointaine et déserte, où ils le laissèrent. Mais une vieille sorcière eut pitié de son abandon et le transporta en un clin-d'œil à la croix du Pouleran, en Plouvara; de sorte qu'il se trouva de retour dans son pays trois mois avant ses compagnons. Ces derniers, on le pense bien, furent très-effrayés en le voyant; mais ils le calmèrent en lui disant qu'ils étaient allés pour le reprendre, et qu'ils avaient seulement voulu faire une plaisanterie.

COMMUNE

De Saint-Julien-de-la-Côte,

Formée des villages :

Les Chénots, la Villéon, les Fontaines, la Rue-d'Enbas, la Côte, la Ville-Tiennot, la Vallée, les Portoquis, la Ville-Jégu, la Saudraye, l'Hôpital, la Coudraye, le Pré-Auray, les Aulnays, le Goulet-d'Enbas, les Jars, le Pillier, la Bruyère, le Pas-David.

Saint-Julien-de-la-Côte est situé sur la route de St-Brieuc à Quintin, à 6 kil. sud sud-ouest de la première de ces deux villes.

La commune a pour patron saint Julien, soldat et martyr. Elle est limitée au nord par Ploufagran, à l'est par Plédran, au sud par Plaintel, à l'ouest par Plaine-Haute. — Sa population est de 837 habitants, et sa superficie de 509 hect. 10 ares, dont 344 hect. sous terres labourables, 49 sous prés et pâturages, 54 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 70 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 200 maisons. — Son revenu cadastral est de 19,209 fr. 74 c., et son revenu vrai de 28,814 fr., soit pour proportion entre ces deux nombres 2/3.

Annales. En 1380, la seigneurie de la Côte, dit Ogée, appartenait à Robin du Gouray. En 1616, Gui, duc du Gourai, épousa Renée Budes, sœur du maréchal de Guébriant. En 1670, J.-F. du Gourai, marquis de la Côte, lieutenant du roi en Basse-Bretagne, épousa Marie de Rosmadec. Cette famille est éteinte.

En 1630, Saint-Julien n'était qu'une simple trève de Plaintel, sous le nom de Chapelle-de-la-Ville-Jégu. En 1730, cette trève devint succursale de St-Brieuc et prit le nom de Saint-Julien.

En 1789, cette paroisse dépendait de la subdélégation de Quintin et du ressort de Saint-Brieuc, son évêché. La collation de la cure appartenait au marquis de Langeron, seigneur de la paroisse.

Monuments. Le château de la Côte, qui date des dernières années du seizième siècle, appartenait à la famille du Gourai. On remarque un escalier dont les connaisseurs admirent les belles proportions. Ce château a donné son nom à la commune.

En 1845, en défrichant une partie du bois des Jars, M. Thierry a découvert une espèce de petit caveau souterrain, construit en briques et en pierres. M. de la Pylaie, qui l'a visité, pense que c'était un four à briques et à poterie grossière, construit par les Romains, qui ont eu, croit-on, d'autres établissements sur ce territoire.

La commune a conservé un menhir, comme souvenir des Druides; mais elle a perdu deux belles croix de granit représentant une amende honorable faite par le seigneur du Jars à l'évêque de Saint-Brieuc. Sur l'une d'elles était représenté un évêque, debout sur les épaules d'un seigneur à genoux. Sur l'autre, l'évêque tenait entre ses mains celles du seigneur agenouillé.

Suivant la chronique du pays, l'évêque de St-Brieuc aurait été attaqué sur la route par le seigneur du Jars ou de Saint-Julien, et ce dernier, condamné à mort pour ce fait, n'aurait obtenu remise de la peine capitale qu'à la condition de faire élever ces deux croix, en expiation de son crime, dont elles étaient destinées à perpétuer le souvenir. Mais les continuateurs d'Ogée font judicieusement remarquer à ce sujet que l'hommage-lige se prêtant dans la forme indiquée sur ces croix, il est plus naturel de penser qu'elles rappelaient cette coutume féodale.

Le territoire de cette commune, très-accidenté et très-fertile, est arrosé par la rivière du Gouet. — Il renferme des gisements de calcaire.

COMMUNE

DE TRÉGUEUX.

Formée des villages

La Hasée, les Salles, la Lande, Launay, Beau-Soleil, la Ville-Grand, le Mitan, la Grenouillère, Belêtre, la Villeraye, la Ville-Aubry, la Ville-Calmet, Tréfois, la Combe, Sainte-Marie, la Ville-Gœury, le Gué-Lambert, Saint-Rivily, les Veyes, la Porte-Alain, Quéré, le Guémorin, le Bergu, Mauchamp, Caux, le Frêche, le Grand-Bourgneuf, Veau-Rouault, l'Étang, Sainte-Foi.

Le petit bourg de Trégueux est sous l'invocation de saint Pierre; il est situé sur une hauteur, à 4 kil. sud-est de Saint-

Brieuc, son bureau de poste. La grande route qui mène de cette dernière ville à Moncontour pénètre en Trégueux au Pont-St-Quay, traverse le bourg et sort de la commune à Pont-Poël-Pot. On a dit que Trégueux tirait son nom du voisinage du gué qui conduit à Hillion. Ce nom ne pourrait-il pas venir de *Treguer*, au-delà de la ville?

Annales. En 1438, Jean Gaudin, de Trégueux, accompagne le duc de Bretagne, pour aller demander au roi de France, qui l'accorda, la grâce du duc d'Alençon.

Un sieur Jean Perceval, dont la famille habitait Trégueux en 1413, est condamné, par ordre de la duchesse Anne, à avoir la tête tranchée, pour avoir pris parti pour le roi de France.

En 1666, François Guilloux, recteur de Trégueux, rétablit *a desolatione*, dit une inscription qui subsiste encore, la chapelle Sainte-Marie. Il mourut à l'âge de 50 ans et fut enterré sous le seuil de la sacristie de son église, le 26 août 1700. Le savant missionnaire Leuduger présida à ses funérailles. Son successeur fut Olivier le vicomte de Beaulieu, qui soutint de nombreux procès à l'occasion de son église. Ce dernier eut lui-même pour successeur, en 1734, l'abbé Le Mée, auteur d'un poëme sur la translation de Mgr de Montalus à Alais, et du Propre de St-Brieuc.

En 1791, Trégueux avait pour desservant M. Berthelot, prêtre assermenté; mais nul n'assistait à ses offices, si ce n'est son sacristain. On raconte qu'un dimanche, pendant les vêpres, ce dernier le quitta pour aller voir d'où provenait un bruit confus de voix qui semblaient se rapprocher. Sept paroisses étaient là rassemblées, se rendant processionnellement à la chapelle de Sainte-Marie. Il se mêla à cette foule, composée, dit-on, de 5,000 personnes, et la vit se prosterner aux pieds de la mère du Sauveur. Puis une voix récita les litanies, et les autres répondirent en chœur : *Donnez-nous de bons prêtres, ou laissez-nous mourir !*.

En 1848, ouverture d'un établissement des filles du Saint-Esprit près du bourg. Cette institution se propose pour but d'instruire les jeunes filles et de soulager les malades des deux sexes.

Monuments. Outre l'église

qui est petite, mais parfaitement tenue, la commune renferme les chapelles domestiques du Mitan et de la Villegrohant, dues à la piété de la famille Prud'homme, de Saint-Brieuc; celles de la Grande-Villoger, de la Ville-Aubry, de Launay et de la Ville-Calmet; les trois dernières en ruines. La chapelle de Sainte-Marie, sur un tertre élevé d'où l'on découvre un magnifique paysage, est la même que celle dont nous avons parlé sous le titre *annales*. Elle renferme un tableau représentant la Vierge, tenant son fils dans ses bras et portant sur la poitrine un soleil de justice. Près d'elle, un homme vêtu d'une robe blanche que recouvre un manteau noir, montre deux cicatrices qu'il porte au sein; de sa bouche sort une flamme, avec ces mots : *O Maria, adjuva me!* Un ange, dans l'attitude de l'étonnement, occupe le haut du tableau, qui rappelle le fait suivant : Un templier de la Porte-Alain, blessé mortellement en duel dans l'allée de la Ville-Bougault, se traîna jusqu'à la chapelle, invoqua la Vierge, et fut guéri presqu'aussitôt.

Il y avait autrefois une chapelle près du lavoir de St-Quay. La maison de la Fosse est très-ancienne; sa cheminée porte des écussons. Le cimetière renferme une croix en pierre assez belle : elle est moderne.

La commune de Trégueux est enclavée dans celles de Saint-Brieuc, Langueux, Yffiniac, Plédran et Ploufragan. Dans la réformation de 1513, elle était désignée sous le nom de *Tréguieuc*. — Sa population est de 1,356 habitants, et sa superficie de 1,456 hectares 49 ares, dont 1,193 hectares sous terres labourables, 93 sous prés et pâturages, 28 sous bois, 64 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 393 maisons et six moulins en activité : le Nouveau-Moulin, le Petit-Moulin ou Moulin-Neuf, le Moulin de l'Évêque, celui de Gibat, de la Villebio, de Creac'h. — Son revenu cadastral est de 69,721 fr. 21 cent. et son revenu vrai de 87,151 fr., soit 4/5 pour rapport entre ces deux nombres.

Une chaîne de coteaux à pente rapide s'étend du pont d'Yffiniac au Vaurouault; une autre commence à l'ouest de la lande du Vaurouault et va finir au Creac'h. De ces hauteurs la vue embrasse d'admirables points de vue.

Digitized by Google

La commune est fertile et produit du blé, des fruits à cidre, du lin, de bons fourrages. On y élève des chevaux. Elle est arrosée par la petite rivière de l'Aire ou l'Urne, au nord par le Gouédic. Ses principaux ruisseaux se nomment Bariolot, Croix-Gibat et Villegœury.

Autrefois paroisse, Trégueux ressortissait à Saint-Brieuc, son évêché et tout à la fois le siége de sa subdélégation. La cure était à l'alternative. L'évêque de Saint-Brieuc était seigneur de cette paroisse.

Ses maisons nobles étaient : En 1513, la Ville-au-Retz, la Combe-Guehenneuc, le Pré-Corbu, la Ville-Héry, la Maison-au-Chevalier, Préoren, le Boizéon, qui a vu naître, 1° Alain de Boizéon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur du Paraclet en 1460; 2° Pierre de Boizéon, qui fut gentilhomme de la chambre et gouverneur de Morlaix; 3° plusieurs autres membres de la même famille, qui se signalèrent, pendant les troubles de la ligue, par leur dévouement au roi.

En 1535, la Hasée ou Hazay, Brandeho, le Launay, la Fontenelle, qui a donné son nom au trop célèbre ligueur Éder, dit Fontenelle; la Roche-Blanche, la Ville-Calmet, Léhen, la Lande, les Salles-Hautes, le Verger, la Ville-Jinguené, la Ville-Aubry, le Guélambert, la Ville-Grohant, Quéré, Tré-Launay, la Fontaine-Blanche.

Patrie de Jean Auffray, né à la Ville-Aubry, conseiller et aumônier ordinaire de Marie de Médicis, abbé de Lanvaux en 1614;

De François Auffret, de la même famille, chanoine de St-Brieuc, auteur d'une tragédie intitulée : *Zoantropie, ou De la vie de l'homme*;

De Julien Bagot, médecin célèbre, élève du comte de la Garaye. Il fut membre de la Constituante, maire de St-Brieuc et fondateur du port du Légué. Il était né en 1728.

COMMUNE

D'IFFINIAC,

Formée des villages

Bourg-d'Iffiniac, Caron, l'Écluse, Vaurio, le Val, Binivien, Camois, Caudan, Villeneuve, la

Hase, Grand-Ville-Hervé, les Essarts, Laubé, Belle-Vue, la Frené, Ville-Guerinelle, la Motte, Fontaine-Menart, Ville-Tahouart, Carvidy, la Saudray, Grenier, Ville-Tannet, Ville-Helo, la Buse, Coiterbo, la Barre, les Tertres, St-René, Ville-Vollette (*), Marchy, Himelo, Tertre-Fiez, les Granges, le Pré, Préglin, Ville-Rabet, Brussuet, la Lande.

Le gros bourg d'Yffiniac (*St-Yffiniac*, d'après une vieille réformation) est situé à 7 kil. E. S.-E. de Saint-Brieuc, dans un assez riant bassin qu'arrose la rivière de l'Urne, au moment de se jeter dans la mer. Ses maisons, un peu enfumées et d'assez chétive apparence, sont placées sur chacun des côtés de la route impériale de Paris à Brest, et forment une longue rue, avec un emplacement non pavé servant habituellement de place, et, le quatrième lundi de novembre, de champ de foire. — Chef-lieu de perception, succursale, bureau des douanes, un notaire, école primaire florissante.

On fabrique à Yffiniac une espèce de gâteaux de pommes, nommées *chocars*, que l'on estime beaucoup. Il n'en est pas de même des chevaux de cette localité : la médisance ne les évalue qu'à 3 fr. la pièce!

Pendant tout le cours de la Révolution française les habitants d'Yffiniac se montrèrent très-attachés à la royauté.

Origine. La tradition fait remonter l'origine d'Yffiniac à une époque extrêmement reculée, et l'on croit qu'il y existait un port du temps des Romains. Ces vainqueurs des Gaules, prenant en considération la situation de ce port sur les limites du pays des Curiosolites, l'auraient nommé *Fines*, d'où plus tard serait venu *ad finiac*, puis enfin *Yffiniac*. Notre opinion personnelle est que le territoire des Curiosolites s'étendait à l'ouest jusqu'à Guingamp et à l'est un peu au-delà de Corseul, ce qui placerait Yffiniac à peu près au milieu et non pas sur les limites de ce territoire; mais nous avouons que l'étymologie donnée plus haut a rencontré de nombreux partisans et qu'elle est acceptée généralement comme fondée. Quant au port, son existence paraît à peu près certaine, car on a

(*) Les Demoiselles de la Ville-Vollette, mortes de nos jours, étaient *Dames de la Félicité*, association affiliée aux francs-maçons.

Digitized by Google

trouvé fixées en terre des boucles de fer destinées à retenir les navires au moyen de câbles.

On montre, à peu de distance de la rivière de l'Urne, l'emplacement d'une cité armoricaine détruite par les Normands vers 409. Nous pensons qu'il serait rationnel d'attribuer à cette cité la haute antiquité que la tradition accorde au *bourg actuel* d'Yffiniac, dont les constructions assurément n'accusent pas une date très-ancienne. — Le saumon remonte la rivière de l'Urne, et il est arrivé d'en prendre à la main du poids de 8 kil. — Un meunier des bords de la mer en vend pour 7 ou 800 fr. par an.

Annales. En 980, la paroisse d'Yffiniac dépendait du comté de Rennes.

En 1200, la seigneurie de la Ville-Vollette, moyenne justice, appartenait à Juhaël le Vicomte. Guillaume le Vicomte, seigneur d'Yffiniac, fut grand pannetier de France sous Philippe-Auguste.

En 1400, les manoirs du Bois de Plédran et de Caroy appartenaient à Jean de la Chapelle, seigneur de Bœuvre; ceux de la Ville-Hélio, de la Ville-Tannet et du Vaurouault, à François de Bréhand. Les autres terres nobles à cette même époque étaient : la Ville-Hervé, Bois-Billy, la Roche-Duval, le Bois-Gilbert, Kerjagu, la Fresnaye, le Plessis, le Pré-Glen, la Fontaine-Menard, la Ville-Guermel, les Cartes, la Motte-Glorel, Lanquenac, la Ville-Loueze et la Croix-Berthelot; Yffiniac et le Quellenec, hautes justices; Cabren, les Clos et Roche-Bréhand, moyennes justices.

En 1773, les rivières l'Urne et le Camoy sortirent de leur lit à la suite de grandes pluies et inondèrent le bourg d'Yffiniac. Plusieurs maisons croulèrent, et l'on alla en bateaux porter secours aux habitants surpris par cette inondation subite.

En 1847, découverte, sous une pierre, au coin de la place du bourg, d'une bourse de cuir pleine de pièces de monnaie antique, assez curieuses, que l'on a déposées au musée de Saint-Brieuc.

Monuments. L'ÉGLISE est mal éclairée, basse d'étage, et pas plus que l'ensemble du bourg ne justifie l'exorbitante prétention qu'élèvent les habitants, de faire passer Yffiniac pour une ville.

Elle renferme toutefois un baptistère qui mérite d'être vu.

La chapelle des Sept-Saints est située à l'une des extrémités du bois de Plédran. On s'y rend de très-loin en pèlerinage, et les Bas-Bretons atteints du mal qu'ils nomment de *Saint-Laurent*, vont demander leur guérison aux eaux de la fontaine qui avoisine cette chapelle. S'il fallait en croire les légendaires, un seigneur, de retour d'une longue expédition, aurait, égaré par la jalousie, martyrisé dans ce lieu ses sept enfants, tous d'une ressemblance frappante et vêtus habituellement de la même manière....

La chapelle de Saint-Jean n'offre rien de remarquable.

La commune d'Yffiniac est limitrophe de celles d'Hillion, Pommerit, le Quessoy et Plédran. — Sa population est de 2,213 habitants et sa superficie de 1,739 hect. 65 ares, dont 1,330 hect. sous terres labourables, 134 sous prés et pâturages, 50 sous bois, 20 sous jardins et vergers, 91 sous landes et terres incultes, etc. — Elle renferme 398 maisons. — Son revenu cadastral est de 69,721 fr. 21 c., et son revenu vrai de 87,151 fr., soit 4/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Son territoire est parfaitement cultivé, et fournit une immense quantité de légumes qui s'exportent. — Les grèves sont exploitées en salines ; mais le sel qu'elles produisent est moins estimé que celui de Langueux, ce qui s'explique par cette circonstance que la mer les couvre moins souvent.

La voie romaine venant d'Erquy et se dirigeant vers Carhaix, traverse l'Urne, une des deux petites rivières (le Camoy et l'Urne) qui arrosent la commune.

Autrefois, la paroisse d'Yffiniac dépendait de la subdélégation de St-Brieuc, son évêché, et du ressort de Rennes. Le duc de Penthièvre en était le seigneur. La cure était à l'alternative. — Avant 1789, siége d'une juridiction moyenne, qui tenait ses audiences dans une petite maison située sur le champ de foire et qui existe encore.

Digitized by Google

CANTON DE CHATELAUDREN.

Il se compose des communes de Châtelaudren, Bocquého, Cohiniac, Plélo, Pierneuf, Plouvara, Trégomeur et Trémélor. — Sa population est de 12,731 habitants et sa superficie de 12,832 hect. 43 ares. — Il renferme 2,849 maisons. — Son revenu vrai est de 632,033 francs. — Son sol est généralement granitique.

COMMUNE

DE CHATELAUDREN.

Elle a pour limites, au nord Plélo, à l'est Plélo et Plouagat, au sud et à l'ouest Plouagat. — Sa population de 1,368 habitants, et sa superficie de 46 hectares 53 ares, dont 19 hectares sous terres labourables, 5 sous prés et pâturages, 8 sous jardins et vergers, 2 sous étang. — Elle renferme 260 maisons et 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 7,177 fr. 07 c., et son revenu vrai de 35,885 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Autrefois paroisse, Châtelaudren se divisait en deux parties, dont l'une appartenait au diocèse de St-Brieuc, et l'autre à celui de Tréguier. Elle ressortissait à St-Brieuc, et avait Guingamp pour subdélégation. Le prince de Soubise en était le seigneur. L'hôtel qu'il habitait ne semble pas remonter à une époque fort reculée, aussi est-il toujours debout et en parfait état de conservation. Il a passé en plusieurs mains depuis la révolution.

La paroisse de Châtelaudren comptait au nombre de ses établissements un couvent de Récollets et une maladrerie de fondation commune, à présentation de l'évêque.

Ses maisons nobles étaient : En 1300, Boisboessel et les Fos-

ses-Rafflé, à Yves de Boisboessel, qui eut un fils qui porta le même nom et fut successivement évêque de Tréguier, de Quimper, puis de St-Malo. Un autre membre de cette même famille fut maréchal-des-logis de la duchesse Anne. Cette terre avait moyenne et basse justice s'exerçant à St-Brieuc. En 1380, la Ville-Hernault, à François de Rosmarch. En 1440, le Quintillic, à Jean Josom. Châtelaudren, haute justice, au prince de Soubise. Perrien, haute justice, à M. de Perrien; Kerdaniel, haute justice, à M. de Guébriant. Un des descendants de cette maison a fait construire récemment, en Kerdaniel, un château qui mérite d'être visité. Kermartin, moyenne et basse justice, à M. de Lanascol. Malros, moyenne et basse justice, à M. le Gac. Tréguidel, moyenne et basse justice, à M. de Trémargat.

La petite ville de Châtelaudren est située sur la route impériale nº 12, de Paris à Brest, entre St-Brieuc et Guingamp. Cette route pénétrait autrefois dans l'intérieur de la ville par une rue étroite, à pente rapide et tortueuse, qui offrait des dangers qu'on ne put pas toujours prévenir; aussi elle a été détournée il y a quelques années. Elle laisse aujourd'hui la ville proprement dite un peu sur la gauche. Mais déjà des maisons se sont élevées de chaque côté de cette route nouvelle, et l'on peut dire dès à présent que Châtelaudren compte deux rues de plus: la rue Neuve que parcourt la route dans toute sa longueur, et une petite rue transversale qui conduit au cœur de la ville.

Elle est à 473 kil. de Paris et à 20 kil. O. de St-Brieuc. — Chef-lieu de canton et de perception, cure de deuxième classe, bureau de poste, relai. Deux notaires, un huissier, bureau d'enregistrement, brigade de gendarmerie à cheval.

Son commerce consiste en grains, fruits (la reinette de Châtelaudren est très-estimée), légumes, miel, cire, beurre, cuirs, chiffons pour papeterie, parchemins, chevaux, bestiaux. — On y compte plusieurs tanneries, chapelleries et clouteries. — Foires les premiers lundis de février et de juin, le dernier lundi de juillet, le troisième lundi d'octobre. Si l'un de ces jours est férié, la foire est remise au lendemain. — Marché tous les jeudis.

Digitized by Google

Origine. Vers 447, Audren, fils aîné de Salomon Ier, qui fut tué dans une émeute à Ploudiry, et quatrième roi des Bretons armoriquains, fit construire un château-fort sur une éminence en forme de cône, qu'occupe aujourd'hui une charmante promenade dont nous parlerons en son lieu.

Cette résidence royale était protégée, d'un côté, par un vaste étang qui baignait ses murs; de l'autre, par une sorte de précipice que formait au-dessous d'elle la petite vallée d'Hérile, sur laquelle elle projetait le soir l'ombre de ses fières et imposantes tourelles.

La vallée d'Hérile, jusqu'alors silencieuse et solitaire, vit bientôt des maisons s'élever sur son sol, et ces maisons peu à peu se remplir d'habitants, attirés là par l'espérance d'y vivre en paix, sous la protection du noble chastel d'Audren. Mais de même que l'arbre dont les rameaux fendent la nue fait parfois payer cher l'abri qu'il offre au voyageur durant la tempête, de même aussi la faveur et l'appui des rois sont rarement exempts de dangers ou de soucis. La paisible vallée d'Hérile devint ville et prit le nom de Chastel-Audren, mais on l'étreignit, au profit du maître et du protecteur, dans une ceinture de larges douves qui, pendant des siècles, l'empêcha de se développer.

Annales. En 1034, la seigneurie de Châtelaudren, réunie au comté de Guingamp, passa dans la maison de Penthièvre par le mariage de l'héritière de ce comté avec Etienne de Bretagne, fils du comte Eudon, frère du duc Alain IV, qui prit alors le nom d'Etienne de Penthièvre. Châtelaudren devint le chef-lieu du comté de Goëlo et de la baronnie d'Avaugour.

En 1387, le 27 juin, Châtelaudren fut l'une des places que Clisson se vit contraint de livrer à Jean IV, duc de Bretagne, pour sortir du château de l'Hermine, où le duc l'avait fait enfermer par surprise et par trahison.

En 1420, Jean V fit raser le château d'Audren, pour punir les Penthièvre, à qui il appartenait, d'avoir osé attenter à ses jours, l'arrêter et l'enfermer, l'année précédente, dans leur château de Chantoceaux, près Nantes. En démolissant cette antique demeure d'un de nos rois, on a trouvé une statue représentant Audren, deux clefs anti-

ques, un chandelier de fer, et une pierre portant une inscription qui ne laisse plus de doutes sur l'origine de ce monument.

En 1422, le 7 août, par lettres datées de Vannes, Artur de Bretagne, frère du duc Jean V, reçut en partage la terre, seigneurie et châtellenie de Châtelaudren.

En 1480, le 24 mars, le duc François II créa François de Bretagne, son fils naturel, seigneur de Clisson, baron des seigneuries d'Avaugour, Châtelaudren et autres lieux.

En 1762, Valmont de Bomare, savant naturaliste, découvrit, au lieu dit *rue Bourgeois* ou *Bourgeas*, sur les confins des paroisses de Plélo et de Plouagat, au sud de Châtelaudren, une mine de plomp argentifère qui fournissait, dit-on, de 7 à 12 onces d'argent par cent livres de plomb. Elle fut exploitée, pendant quelque temps, au compte d'une dame Danican et d'un sieur Noiret, puis abandonnée en 1771 à cause de la quantité d'arsenic qu'elle renfermait. Elle a été concédée de nouveau, en 1843 ou 44, à un habitant de Rennes, qui ne l'a point exploitée. Elle renferme, dit Ogée, des cristaux très-petits et très-durs, des galennes de plomb grenelées et tissues d'antimoine.

En 1773, le 18 août, un orage épouvantable, suivi d'un tremblement de terre, éclata sur la ville de Châtelaudren. Françoise Nabucez, témoin oculaire de l'événement, le raconte ainsi :

« Le 18 août 1773, la chaussée de l'étang fut emportée par la force des eaux. Il était alors entre minuit et une heure du matin. Quoique la pluie n'ait tombé que fort lentement pendant l'espace de six heures, l'eau cependant augmenta tellement, que le jour même mon père me porta hors la ville, dans la rue Bertho. A cette époque j'avais douze ans. — L'eau paraissait jaillir du sein de la terre, en plus grande quantité que celle qui tombait du ciel. — Le lendemain, l'eau atteignit le premier étage des maisons de la place; toutes les maisons qui séparaient jadis cette place en deux parties furent enlevées par la force du courant. — Je me souviens parfaitement qu'une voiture de roulage, pesant plus de 6,000 kilos, séjournant près de l'hôtel actuel de l'Écu, fut transportée dans les Lingoguets, à plus de 800 mètres de là. — Chose sur-

Digitized by Google

prenante : un homme se débattant dans les flots, s'accrocha par hasard aux cordages de cette voiture, y resta cramponné pendant 48 heures et fut heureusement ravi à la fureur de l'élément. — Le lendemain et jours suivants, l'eau ne diminuant pas, les morts flottant ça et là ne purent être recueillis que huit ou dix jours après. — Vingt-deux jours s'étaient écoulés, et des cadavres venaient encore redoubler l'horreur de cette malheureuse catastrophe! Quarante furent enterrés dans une seule et même fosse, à Saint-Gilles, hauteur dominant Châtelaudren. » — Françoise Nabucez ajoute : « A cette époque il existait une mine d'argent à Rue-Bourgée et au moulin Duval, distant de la ville de deux kilomètres environ ; diverses pièces de bois et autres matériaux provenant de cette exploitation, emportés par la force des eaux, heurtant la chaussée, la rompirent. — Enfin, continue-t-elle, l'eau ayant disparu, huit jours après, tout était rentré dans son état naturel ; seulement la découverte de nombreux cadavres venaient de nouveau augmenter la consternation générale. — Toute la population alla en actions de grâces à Notre-Dame-de-Bon-Secours à Guingamp, accompagnée de MM. Carlès, recteur de la paroisse, et de son vicaire. — La procession de Châtelaudren, ayant rejoint le clergé de Guingamp qui venait au-devant d'elle, les louanges augmentèrent, et des larmes de commisération furent répandues de part et d'autre. »

A la suite de cette inondation, la ville se trouva dans une telle pénurie, qu'on fut obligé d'y envoyer de St-Brieuc 30 lits et différents autres objets de première nécessité. La chapelle de l'hôpital fut emportée, et l'église St-Magloire fortement endommagée par les eaux.

En 1789, la ville de Châtelaudren obtint gratuitement de la ville de Brest, pour armer sa milice, 100 fusils, 100 gibernes et un baril de cartouches.

En 1795, le 23 juillet, les Royalistes, au nombre de 3 à 4,000 hommes, s'emparent de Châtelaudren et frappent cette ville d'une contribution de quarante mille fr. La garnison, hors d'état de résister, se replie sur Lanvollon.

Monuments. L'ÉGLISE paroissiale de St-Magloire renferme un autel sculpté en 1730 par Cor-

lay, l'artiste immortel auquel Châtelaudren et Plouagat se disputent l'honneur d'avoir donné le jour.

NOTRE-DAME-DU-TERTRE est en mauvais état de réparation; sa tour menace ruine. Cette église a vu, pendant longtemps, célébrer dans son enceinte, le jour de l'Octave de l'Ascension, un service pour le repos de l'âme des victimes de l'inondation. Mais tout s'oublie dans ce monde, surtout les morts. Le service a cessé depuis bien des années, et aujourd'hui c'est à peine si l'on a gardé souvenir de la catastrophe elle-même.

L'ancien CHASTEL D'AUDREN n'existe plus. Il a, comme nous l'avons dit, été rasé en 1420. L'histoire nous apprend que sainte Azénore, fille d'Even, comte de Léon, et mère de saint Budoc, archevêque de Dol, fut enfermée dans la tour de ce manoir royal par son mari jaloux, le comte de Goëlo. La famille de Rohan et onze maisons royales font remonter leurs aïeux jusqu'à cette princesse.

Ce fut encore dans ce château qu'Audren reçut, en 449, saint Guitelin, archevêque de Londres, qui était député vers lui pour demander des secours et lui offrir la couronne d'Angleterre. Audren, que l'Eglise a canonisé sous le nom de saint Derien, refusa ces offres brillantes; mais il fit accepter son frère Constantin, qui partit à la tête de 2,000 Armoriquains, et chassa de l'île britannique les Alains, les Scots, les Pictes et les Saxons, qui s'en étaient emparés. A la suite de cette victoire, les Bretons insulaires le proclamèrent leur roi.

A peu de distance de la ville, à l'ouest, se voit l'ancien prieuré des Fontaines, qu'habita, dit-on, saint Magloire. Il a appartenu aux Templiers. « Quoiqu'en ruine, dit M. l'abbé de Garaby, à qui nous devons déjà une foule de renseignements précieux, il présente un ensemble très-remarquable et d'un effet tout pittoresque. Le portique est une grande arcade ogivale entourée de voussoirs minces et serrés qui signalent le douzième siècle. Cette entrée porte trois bustes en pierre; deux sont placés un de chaque côté à la naissance, et le troisième au sommet de l'ogive. Ces figures méritent un examen sérieux : celle qui orne la gauche est le portrait du chevalier; celle qui couronne la voûte représente le chapelain; celle qui

Digitized by Google

est à droite rappelle le frère servant. Ces trois têtes sont donc le symbole des trois classes de religieux de l'ordre du Temple.

A côté de la grande porte, on en voit une autre à gauche, moindre, plus basse et cintrée; au-dessus sont des fenêtres à compartiments d'un gothique arabe.

En franchissant le portail qui ouvre sur une vaste cour, on voit à gauche les logements du prieur et des frères chapelains. La chapelle est à droite; le style et les détails de son architecture sont dignes d'attention. Elle est précédée d'un petit cloître où l'on entre par une porte à ceintre plein, encadré d'un cordon en saillie, enrichi de moulures en zig-zag. Une porte communique du cloître dans l'enceinte sacrée. Elle est du même genre que celle du cloître; mais les ornements ne sont pas en limaçon. Les arceaux sont soutenus par des colonnettes à chapitaux décorés de feuilles et d'enroulements d'un goût aussi élégant que simple.

Au-dessus de l'autel, couvert de ronces, s'étend une fenêtre en ogive à découpures arabes.

La chapelle a sa porte principale ouvrant sur la cour. Elle est à cintre plein appuyé sur des colonnes. Ses arceaux sont environnés d'étoiles à quatre branches. De chaque côté sont pratiquées de petites fenêtres à cintre plein. Une vigne promenant ses rameaux sur ces ruines religieuses et intéressantes, en relève l'aspect très-pittoresque.

Le mélange du style ogival avec le plein cintre et les ornements gothiques-arabes, attestent que l'édifice est de la seconde moitié du douzième siècle. C'était une époque de conflit entre les deux genres d'architecture du moyen-âge. Ces ruines devraient être conservées. »

Châtelaudren avait une fort belle cascade que venaient admirer les étrangers ; mais depuis que le propriétaire en a fait enlever les pierres pour les utiliser, elle ne produit plus d'effet.

L'emplacement qu'occupait le château a été transformé, en 1808, en une fort jolie promenade elliptique. Elle domine la ville, qu'elle sépare d'un vaste étang qui bat le pied de ses murs, et semble, depuis la catastrophe de 1773, suspendu comme une constante menace sur la tête des habitants. De là on aperçoit plusieurs châteaux, maisons de

campagne et jardins d'un gracieux effet.

— Une institutrice qui a habité Châtelaudren (nous ignorons si elle y est née) a laissé des poésies religieuses fort estimées.

COMMUNE

DE BOCQUÉHO,

Formée des villages

Kerprigent, Kerollivier, Keroniat, Lasalle, le Tertre, Ville-Blanche, Kerglé, Kerlousaouen, Kergomarec, le Renquer, Kerisago, Kergoff, Kergléré, Lestaurel, Kerlouet, Kerbero, Saint-Laurent, Cosquer, la Bouexière, Kerhor, Notre-Dame-de-Pitié, Kernaba.

Sa population est de 1,784 habitants et sa superficie de 2,712 hect. 9 ares. — Elle renferme 376 maisons. — Son revenu cadastral est de 26,557 fr. 75 c., et son revenu vrai de 79,673 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus. — Elle est limitée au nord par Plouvara et Cohiniac, à l'est par Le Leslay et St-Gildas, au sud par Saint-Fiacre et Lanrodec, à l'ouest par Plouagat. — La rivière le Leff, qui prend sa source dans la commune du Leslay (*V.* ce mot), passe au nord de Bocquého. La montagne du Marc'halla fait partie du territoire de cette commune. — Pays boisé, coupé de vallons, et renfermant d'assez bonnes terres. — Bocquého semble signifier *les bois*.

Le bourg est situé dans un fond, sur la route départementale n° 12, de Châtelaudren à Quintin, à 23 kil. O. S. O. de St-Brieuc. Succursale, bureau de poste de Châtelaudren.

Annales. En 1330, dit Ogée, la seigneurie du Liscouet, haute justice, appartenait à Jean du Liscouet, dont le petit-fils, Alain du Liscouet, fut gouverneur de Loches et maître d'hôtel du roi Charles VII. Ce monarque lui avait accordé cette faveur après son sacre à Reims, en 1429, pour le récompenser de sa bravoure et des services qu'il lui avait rendus. Alain possédait encore dans ce même temps les terres nobles de Kerylago et de Couestrio.

En 1546, le 15 mai, un autre Alain du Liscouet est nommé, par Yves de Bouteville, commissaire du ban et arrière-ban

de Quimper, capitaine de plusieurs paroisses de ce diocèse, pour en garder les ports et havres, et les mettre à l'abri d'une surprise de l'ennemi, qui menaçait la Bretagne d'une descente.

En 1583, Charles du Liscouet assista au concile d'Angers et aux États de Vannes en 1586, 1598 et 1604. Il mourut le 14 mars 1614.

En 1586, le 24 avril, Henri IV nomma Yves du Liscouet gentilhomme de sa chambre, et lui donna, au camp de Mantes, le 26 mars 1590, un brevet de capitaine de 50 lances. Le même Yves du Liscouet fut fait maréchal de camp à Rennes le 2 septembre 1598, par le maréchal d'Aumont, et tué au mois de novembre 1594, en attaquant le fort de Crozon, dans le territoire de Roscanvel. Dom Morice donne à ce sujet les détails suivants : « Un jour que l'on conduisait une tranchée pour entrer dans le fossé, les assiégeans firent une sortie si brusque par une pluie accompagnée de vent, qu'ils donnèrent sur les travailleurs avant qu'on les eût aperçus. Liscouet, qui commandait à la tranchée, et qui était alors sous une espèce de cabane faite de branches d'arbres pour se garantir de la pluie, n'eut que le temps de sortir de la cabane et de sauter sur le revers de la tranchée, n'ayant pour toutes armes que son épée. Il n'eut pas le temps de se mettre en défense, il fut percé de mille coups. La mort de Liscouet fut regardée comme la perte d'un des plus braves et des plus fidèles serviteurs du roi, qu'il avait toujours servi avec zèle et avec toute l'activité possible. » On rapporte, qu'après la mort de ce gentilhomme, son cheval traversa à la nage la rade de Brest, dans une longueur d'une lieue et quart, et courut depuis la côte jusqu'au château de Kergoet, près Daoulas. On lit dans les mémoires de l'abbé de Kermellec Chef-du-Bois, qu'Yves du Liscouet, passant dans un chemin creux et fort étroit, avait eu la main droite emportée d'un coup de faux par un prêtre, et qu'il se fit faire une main de fer avec laquelle il tenait son sabre.

La famille du Liscouet n'est pas éteinte. Un de ses membres habite en ce moment un des plus beaux hôtels de Quimperlé.

L'an IV de la République française, 150 royalistes pénètrent à Bocquého, renversent l'arbre de la liberté, enlèvent 30 fusils

et brûlent tous les papiers de la municipalité.

Monuments. Outre l'église, qui est fort jolie, on remarque dans cette commune les chapelles de Saint-Sébastien, de Saint-Jacques, de Saint-Blaise et de Notre-Dame-de-Pitié.

Autrefois la paroisse de Bocquého était desservie par des Prémontrés; elle avait pour évêché Tréguier, pour subdélégation Guingamp et pour ressort Saint-Brieuc. M. Du Liscouet Visdeloup en était le seigneur. La présentation de la cure appartenait à l'abbé de Beauport. En 1789, le roi possédait plusieurs fiefs dans cette paroisse. Elle avait alors pour curé, M. Le Sage, auteur de plusieurs ouvrages manuscrits et d'une traduction imprimée de l'*Exposition de la Doctrine chrétienne.*

Le savant Prémontré ne s'était point laissé éblouir par les grandeurs fugitives de ce monde. Il avait préféré ses modestes fonctions de curé de Bocquého à la dignité si enviée alors de prieur de Beauport, et le silence de ce pays si frais et si doux en été, au bruit importun qui se fait autour des puissants de la terre. Mais Dieu, qui tient en ses mains les destinées de l'univers, vient souvent déranger les calculs toujours empreints d'un peu d'égoïsme qu'enfante la prévoyance humaine. La Révolution française éclata tout-à-coup, et, peu de temps après, M. Le Sage se vit obligé de quitter sa cure et de se réfugier en Allemagne. Il est mort à Paris en 1832. Il était chanoine de Saint-Brieuc.

Anciennes maisons nobles : en 1430, la Boissière, Kergroas, Kermisian, la Boullaye, Kermedec, Kervagüe, le Danoet, Kerballes, Kerollivier, Kerypern, Kerledrec, Linadec, Kernabat, qui dépendait, en 1480, de la seigneurie de Châtelaudren.

COMMUNE

DE COHINIAC,

Formée des villages

Guerlino, Ville-Auvé, Renemard, la Ville-d'Abas, Grimolet, le Rumen, Kercoublot, Kerlabo, Kercouhan, Kerperry, Kerbargand, Kertanguy, l'Hurmain, Porte-ès-Burlot, le Gar-

Digitized by Google

touet, la Chapelle, la Vallée, le petit et le grand Poulfranc, Longues-Raies.

A 15 kil. S.-O. de St-Brieuc, sur la route départementale qui conduit de Châtelaudren à Quintin, se trouve le bourg de Cohiniac. Il est sans importance et son église elle-même n'offre rien qui soit digne de remarque. Passons donc.

La commune est petite et enclavée dans celles de Plouvara, Saint-Donan, le Leslay et Bocquého. — Sa population est de 824 habitants, et sa superficie de 1,225 hect. 75 ares, dont 645 hect. sous terres labourables, 95 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 330 sous landes et terres incultes, 68 sous pâtures communes, etc.— Elle renferme 182 maisons.— Son revenu cadastral est de 13,171 fr. 86 c. et son revenu vrai 32,929 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Annales. En 1160, les Templiers possédaient une aumônerie en Cohiniac.

En 1346, le château du Rumen *(rouge pierre)* appartenait à Guillaume Le Vicomte, sieur du Rumen, grand pannetier de France.

En 1631, Pierre de Trolong, sieur du Rumen, épousa Jeanne Goyon de Beaucorps, dont il eut un fils, qui donna le jour à Charles-Yves de Trolong, qui fut maréchal des camps et armées du roi. — Les Du Rumen se distinguèrent par leur courage au service des rois de France, dont ils reçurent, à titre de récompense, des canons de petit calibre qui ornèrent pendant longtemps l'entrée de leur demeure. — Cette famille n'est pas éteinte : sa devise était *racdal, racdal!*

L'an III de la République française, les royalistes pénétrèrent à Cohiniac au mépris de la trève du 14 nivôse, et dévastèrent ce bourg.

Autrefois paroisse, Cohiniac dépendait de la juridiction de St-Brieuc, son évêché, et avait pour subdélégation Quintin. MM. Palasne et Chavagnac en étaient les seigneurs. La cure était à l'alternative.

Anciennes maisons nobles. Le Rumen et la Ville-au-Roux. Ces deux propriétés avaient moyenne et basse justice et ap-

partenaient, avant la Révolution, à Mme de Pellan.

Le territoire de cette commune est traversé par la rivière du Leff, dont la source est en Leslai (*V.* ce mot). Il produit des fruits à cidre, du blé, du foin; mais on y remarque beaucoup de landes et de terres incultes.

Cohiniac pourrait venir de coz-hend, *vieux chemin*. Quelque voie romaine ou gauloise existait là peut-être.

COMMUNE

DE PLÉLO,

Formée des villages

Très-le-Clos, Marc-Ronde, l'Hôtellerie, St-Bry, les Courtillons, Pré-Normand, Ville-Quénio, Saint-Jean, la Lande, les Touches, Lifrac, Ville-Alhen, Rue-au-Fou, Saint-Gouéno, Ville-Horet, la Braguette, Ville-Fumée, la Guerche, Ville-Balin, Saint-Avid, Ville-Rouault, Fontaine-Aurin, Ville-Pohay, Ville-Jégu, Saint-Nicolas, Bernier, Ville-Geffroy, Ville-Andonné, les Fontaines, Kerprat, Saint-Quay, la Saudraie.

La commune a perdu quelques portions de son territoire qui avoisinaient Trégomeur et Châtelaudren. Malgré cela elle est encore la plus importante du canton, sous le triple rapport de la population, de l'étendue et de la richesse. Ses communications avec le dehors sont rendues faciles par la route impériale no 12, de Paris à Brest, qui la traverse au sud, et par la route départementale de Saint-Brieuc à Lanvollon, qui la parcourt sur un autre point. — Sa population est de 4,368 habitants et sa superficie de 4,354 hect. 59 ares, dont 3,654 hect. sous terres labourables, 309 sous prés et pâturages, 346 sous bois, 39 sous vergers et jardins, 5 sous étangs, 120 seulement sous landes et terres incultes. — Elle renferme 956 maisons. — Son revenu cadastral est de 58,570 fr. 38 c. et son revenu vrai de 234,280 fr., soit pour proportion entre ces deux revenus 1/4. — Elle a pour limites, au nord Tréguidel, Tressignaux et Lantic, à l'est Trégomeur et Trémuson, au sud Plerneuf et Plouvara, à l'ouest Châtelaudren, Plouagat et Bringolo.

Le bourg n'a rien de remarquable; il est situé à 20 kil. O.

Digitized by Google

N.-O. de St-Brieuc, et à 3 kil. de Châtelaudren, son bureau de poste. — Plélo signifie *Peuple de St-Lo*. Saint Lo, évêque de Coutances, était ami de saint Mélaine, et il assista aux funérailles de ce dernier, qui eurent lieu à Rennes en 530.

Annales. Étienne de Bréhand, seigneur de Plélo, suivit Philippe-Auguste à la Terre-Sainte, et y mourut en 1270. Il avait épousé N. de Rohan, fille d'Alain de Rohan et d'Éléonore, deuxième fille d'Eudes, vicomte de Porhoët. Les seigneurs de Plélo, qui lui succédèrent, occupèrent tous des emplois distingués près des ducs de Bretagne.

En 1723, Louis-Robert-Hippolyte de Bréhand était comte de Plélo; il épousa Louise Phelipeaux de la Vrillière, sœur du comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire-d'État. Six ans plus tard, il fut envoyé en ambassade à la cour de Danemarck par Louis XV, puis en 1734, au secours de Stanislas, assiégé dans Dantzic. Il mourut sous les murs de cette ville dans une sortie contre les Prussiens.

En 1740, Louise-Félicité de Bréhand, seule héritière du comté de Plélo, épousa Emmanuel-Armand du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, à qui elle apporta en dot les terres de Plélo, de Saint-Bihy, de Pordic et plusieurs autres.

Monuments: L'église, très-ancienne, menace ruine. Elle renferme les tombeaux des seigneurs de Plélo, guerriers qui s'illustrèrent sur plus d'un champ de bataille.

— Les chapelles St-Jean, St-Gouéno et St-Nicolas n'offrent rien de remarquable.

— Le château de Saint-Biby était autrefois la maison seigneuriale de la paroisse. De la maison de Bréhand, famille très-ancienne et qui tire son nom de Bréhand-Loudéac, il passa à M. le duc d'Aiguillon.

— Château-Goëlo appartenait, en 1300, à Guillaume de Mordelle, sieur de Château-Goëlo; en 1700, à l'un de ses descendants, Louis de Mordelle, chevalier.

— Les châteaux de Trémargat et de Beauchamp font également partie de cette commune.

— Dans le mur d'enceinte du cimetière se voit une pierre tombale sur laquelle sont sculptées en relief une croix et une épée.

Digitized by Google

L'ancienne paroisse de Plélo avait titre de comté, avec haute justice. Elle dépendait de l'évêché de St-Brieuc, qui était en même temps le siége de sa subdélégation et de son ressort. Le duc d'Aiguillon fut le dernier de ses seigneurs. La cure était prieuré; elle était présentée par l'abbé de Beauport et desservie par un moine de son abbaye, de l'ordre de Saint-Augustin. Avant la Révolution de 1789, le roi y possédait plusieurs fiefs.

Ses maisons nobles étaient, outre celles dont nous avons déjà parlé, Lessineuc, qui appartient depuis 1450, à la famille Courson de Lessineuc, dont un des membres a été obligé de s'expatrier de nos jours pour cause d'opinion politique. Ainsi, chose remarquable, voilà plus de quatre siècles que cette terre est la propriété des Courson de Lessineuc; la Guerche, à la famille de Parcevault en 1490; la Villeneuve, à Villeneuve-Geslin, seigneur de ce lieu; la Ville-Balin et Lanloup.

La rivière le Leff, qui prend sa source en Leslay (*V.* ce mot), traverse cette commune.

La Ville-Alain avait une mine de plomb sulfuré qui a été abandonnée.

Patrie du comte de Boterel-Quintin, premier veneur du roi, né à la Ville-Geffroy. Il a publié en 1776 les *Découvertes gastronomiques.*

Du marquis de Trémargat, qui figura dans les agitations de Rennes, en 1789, devint général, et mourut aux Granges, près Moncontour. *V.* Duchâtelier, *Histoire de la Révolution, etc.*

COMMUNE

DE PLERNEUF,

Formée des villages

La Saudrais, l'Épinette, le Réauchau, la Brousse, Kerouaux, la Garde, Malassis, Chêne-Grenette, Pré-Jaffray, la Vieuville, le Boutoir, Boégan, Belle-Issue, Fontenelles, le Bas-de-la-Rue, la Ville-Cario, Tenue-Égau, le Bois, la Chênaie, Ville-Urvoy, les Vergers, la Ville-Guénomard, le Rocher, etc.

Elle est limitrophe des communes de Plélo, Trémuson, la Méaugon, Saint-Donan et Plouvara. — Sa population est de 927 habitants et sa superficie de 830 hect. 36 ares, dont 654 h.

Digitized by Google

sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 14 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 33 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 220 maisons. — Son revenu cadastral est de 27,283 fr. 88 c. et son revenu vrai 109,135 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux revenus.

Ce territoire produit principalement de l'avoine, que l'on exporte en partie. — On y fait du cidre.

Le bourg de Plerneuf est situé à 11 kil. ouest de Saint-Brieuc et à 1 kil. de Châtelaudren, son bureau de poste.

Monuments. L'église appartient à plusieurs époques : la partie la plus ancienne paraît remonter au seizième siècle; les bras de la croix sont d'une date plus récente. La chapelle de la Vierge est de 1722; elle a été bâtie, disent les continuateurs d'Ogée, aux frais d'une dame Merdel, qui habitait la paroisse de Plélo. Ainsi que le maître-autel, les statues de saint Pierre et de saint Paul, patrons de la paroisse, sont de notre immortel Corlay. — La tour de l'église est garnie de petites boîtes en bois renfermant des têtes de trépassés. Cet usage est commun, sans doute, à tous les bourgs de Bretagne; mais ici, ce qui fait peine à voir, c'est que les moineaux vont faire leur nid dans ces crânes humains!...

— La chapelle du Pré-de-l'Aune, à deux kil. du bourg, porte la date de 1585. Elle est sous l'invocation de la Vierge.

— Un men-hir est enfoui dans le champ de la *Pierre-Blanche*.

— Dans le champ de *Kernaut* est une des plus belles roches-aux-fées de Bretagne.

— Un dolmen remarquable, composé de deux tables supportées par trois grosses pierres placées perpendiculairement, se voit sur le champ des *Rochers*.

Si l'on en croit une vieille et confuse tradition, ce lieu aurait, à une époque fort reculée, servi de champ de bataille, et vu couler des flots de sang! Toujours est-il qu'on y a trouvé, enfouis dans le sol, des armes antiques brisées en morceaux.

La commune possède un poste télégraphique, placé sur une hauteur qui domine, sans obstacles pour la vue, une immense étendue de pays. De ce point, dit-on, l'œil peut découvrir les clochers de quarante paroisses!

C'est de l'exagération, peut-être; mais on peut affirmer du moins qu'on y distingue parfaitement les feux des phares de Bréhat et du cap Fréhel.

— Cette commune a conservé jusqu'en 1830 le plus scandaleux héritage des fêtes druidiques. Des danses d'une lasciveté dont notre plume n'oserait reproduire les particularités dégoûtantes qui nous ont été racontées, s'exécutaient publiquement par la jeunesse des deux sexes, à côté de l'église, et nul n'avait eu le pouvoir ou la volonté de les interdire avant ce temps. Enfin, elles ont disparu de Plerneuf; mais pour aller se réfugier dans les salons du grand monde, où il leur a suffi, pour se faire admettre, de se présenter avec un cynisme un peu moins brutal et sous des noms nouveaux. L'immoralité était au bas de l'échelle, elle est maintenant au haut!

L'ancienne paroisse de Plerneuf, dite *Plerneuc* dans quelques vieux titres, dépendait de l'évêché, de la subdélégation et du ressort de Saint-Brieuc. La cure était à l'alternative. Au moment de la Révolution, le prince de Soubise en était le seigneur.

COMMUNE

DE PLOUVARA,

Formée des villages

La Ville-Moro, Kergus, Rinbouvet, Kereven, Seignaux, la Ville-Neuve, Kerlivien, la Magdeleine, Kernier, Kerlée, Grand-Kernon, Grand et Petit-Coëco, Tertre-Piron, Mogoro, Grimpelet, la Ville-Claire, Ville-Chevalier, Saint-Ignace, le Rocher, Tréfoy, Caulan, Goessio, Kerfichard, Kerhervé, Keribet.

Elle est limitée au nord par Plélo et Plerneuf, à l'est par Plerneuf et Saint-Donan, au sud par Saint-Donan et Cohiniac, à l'ouest par Bocquého et Plouagat. — Sa population est de 1,726 habitants, et sa superficie de 2,220 hect. 77 ares, dont 1,514 hect. sous terres labourables, 173 sous prés et pâturages, 85 sous bois, 24 sous jardins et vergers, 313 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 386 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 27,283 francs 38 c. et son revenu vrai de 109,135 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Plusieurs ruisseaux arrosent ses prairies et la parcourent dans tous les sens. La petite rivière du Leff, dont la source est dans la commune du Leslay (*V.* ce mot), la touche à son extrémité ouest.

Les étymologistes se sont exercés sur le nom de cette commune : les uns le font dériver de *Plou-Bara*, ou *Vara*, peuple ou paroisse du pain. C'est, en effet, un pays de production, bien cultivé. D'autres pensent que Plouvara vient de *Plou-Veran*, paroisse de Veran. Saint Veran, évêque, est patron de deux autres communes des Côtes-du-Nord : Saint-Vran et Trévérec.

Géologie : terrain granitique.

Le bourg de Plouvara, chef-lieu de perception, est situé sur une hauteur, à 15 kil. ouest de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Châtelaudren, son bureau de poste. — L'eglise n'offre rien de remarquable.

Annales. En 1832, pendant le choléra, des élèves de Mlle Julie Bagot, qui tenaient école à Plouvara, se dévouèrent au soulagement des malades avec un courage et un zèle qui leur valurent, de la part de la Préfecture, une mention honorable et une récompense.

Le château de Kernier, situé dans cette commune, a appartenu, ainsi que la belle terre qui en dépend, à la famille le Cardinal de Kernier. M. le marquis de Kernier émigra pendant la Révolution. Sa propriété de Plouvara fut vendue alors comme bien national et elle appartient maintenant à M. Gagnou; mais l'hôtel qu'il habitait à Guingamp et qui porte encore aujourd'hui son nom, fut conservé à sa famille : la nation cependant s'en était emparée, et ce ne fut qu'en 1820, je crois, qu'il fut revendiqué par M. du Bourblanc, petit-fils du marquis et l'un de ses héritiers.

La Restauration fit droit à la demande de M. du Bourblanc, qui rentra en possession de l'hôtel de Kernier et se fit restituer dans le même temps un tableau, estimé 12,000 fr., qui avait été enlevé de cet hôtel et déposé au musée de Saint-Brieuc. Ce tableau dépendait d'une chambre à coucher, dite des *Muses*, dont les lambris étaient peints, et dont les riches sculptures, parfaitement conservées (les fleurs de lys seules ont été mutilées), font encore aujourd'hui l'admiration des artis-

tés et des personnes de goût. Il remplissait un large panneau placé au-dessus d'une petite cheminée qui disparaît complètement à l'aide d'une boiserie sculptée et peinte, que l'on enlève et replace à volonté.

C'est dans cette chambre, peut-être unique en son genre, que le marquis de Kernier passait, dit-on, sa vie, ne sortant que très-rarement (*), et c'est d'un cabinet placé immédiatement au-dessous que nous écrivons et cet article et cet ouvrage. L'hôtel Kernier est devenu notre propriété en 1846 ; il a été auparavant sous-préfecture et gendarmerie.

— Saint Ignoroc, ou Ignace, évêque de Vannes, avait sa chapelle au village de ce nom.

— La Magdeleine est un des plus importants domaines de la commune; il est habité par la famille Picot-Boisfeuillet.

— Il y a un moulin à papier en Plouvara.

L'ancienne paroisse de Plouvara ressortissait à Saint-Brieuc, qui était son évêché, et la cure était présentée par l'abbé de Beauport.

Ses maisons nobles étaient : Les Regaires de Plouvara, haute justice, appartenant au chapitre de l'église cathédrale de Vannes; Creheren-Rohan, aussi haute justice, à M. de Montboissier; Kernier, à la famille de ce nom.

Patrie de l'abbé Goello, ancien curé d'Uzel, chanoine titulaire et grand chantre de la cathédrale de Saint-Brieuc, qui a fait beaucoup de bien à l'église de cette paroisse. L'abbé Goello s'est distingué par son zèle pendant les orages de la révolution. Il est mort récemment d'une manière affreuse : il a été brûlé vif, par accident.

(*) Le marquis de Kernier dormait une partie du jour et veillait la nuit. Le quartier, nous assure-t-on, doit à cette habitude excentrique d'avoir été plus d'une fois préservé des malfaiteurs.

Mademoiselle Marquette de Kernier, sa fille, émigra comme lui, et ne rentra en France qu'avec les Bourbons. C'était une personne d'une grande piété, et fort aimable. Mais elle avait, elle aussi, son excentricité : on nous rapporte qu'elle exagérait les soins à donner à la propreté, à ce point de passer une épingle dans les joints des parquets pour s'assurer que ses domestiques n'y avaient point laissé de poussière. Toute la noblesse du pays la recherchait.

Un M. du Bourblanc a brillé au parlement de Bretagne. Il était avocat-général ou procureur-général.

COMMUNE DE TRÉGOMEUR,

Formée des villages

Saint-Mathurin, Très-le-Bois, la Nos, les Marais, Ville-Gourio, Ville-Daniel, Ville-Doublet, la Calarée, Ville-Berhaut, Pays-Bas, le Pavillon, la Vieuville, le Point-du-Jour, la Lande, Buhard, Haute-Rue, Forville, le Tertre, Noyette.

Elle a pour limites, au nord Lantic, à l'est Trémeur, Pordic, au S.-O. Plélo.— Sa population est de 1,239 habitants, et sa superficie de 1,033 hect. 45 ares. — Elle renferme 306 maisons et les moulins à eau de Malassis, de la Harmoye, de Fosse-Raffray, de Los-Rouault; 4 forges. — Son revenu cadastral est de 27,283 fr. 88 c. et son revenu vrai 109,135 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le bourg de Trégomeur est situé à 15 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 9 kil. de Châtelaudren, son bureau de poste. Il est traversé par la route de Saint-Brieuc à Lanvollon, courant dans la direction sud-est à nord-ouest. Il renferme une maison de Sœurs-Blanches et une école de garçons.

L'église n'offre rien de remarquable et nous ignorons l'époque de sa construction. Elle est sous l'invocation de saint Gildas, ou Trémeur - l'Ancien, *Tremeur-Goz*, qui fut parrain de saint Trémeur-le-Jeune, fils de sainte Tréphine et de Conor ou Comorre-le-Maudit, *Conor-ar-Milliguet*, dont nous parlerons à l'article Pédernec, dans notre troisième volume, consacré à l'arrondissement de Guingamp.

Le territoire de Trégomeur est coupé de ruisseaux; il est bien cultivé et productif. Il renferme une douzaine d'hectares sous bois, peu de landes, des prairies et pâturages pour l'élève des bestiaux. La boucherie de Saint-Brieuc tire de forts approvisionnements de ce pays.

La commune a perdu il y a quelques années un ancien soldat de l'empire, qui l'a administrée pendant 40 ans, sans interruption, en qualité de maire. Ce fait, dans ce siècle de scepticisme et de versatilité, n'est peut-être pas moins honorable pour les administrés que pour l'administrateur lui-même. Le Gouverne-

ment de Juillet accorda à ce dernier la croix de la légion-d'honneur, en récompense de ses longs et honorables services.

— Après la chute de l'empire, l'une des illustrations de cette époque si féconde en péripéties, un lieutenant-colonel, vint chercher un refuge et le repos sur le territoire de Trégomeur. La commune lui donna l'un et l'autre; mais elle ne put lui rendre ni les honneurs qu'il avait perdus, ni la fortune que lui avait promis sa naissance. Il ne lui restait cependant, pour tout héritage, qu'un nom *noble* compromis, aux yeux du nouveau gouvernement que venait d'accepter la France, par les services mêmes que ce brave militaire avait rendus à son pays, et un *vieux fossé*, sur lequel il établit sa demeure et vécut plusieurs années. MM. de St-Jouan s'intéressèrent à cette glorieuse infortune et lui obtinrent une modeste pension.

— Là encore les vainqueurs des Gaules ont laissé des traces de leur passage; on y a découvert, il n'y a pas très-longtemps, des urnes romaines en terre renfermant des cendres et des fragments de bracelets.

Autrefois paroisse, Trégomeur dépendait de la subdélégation de Saint-Brieuc, son évêché, et du ressort de la cour royale de Rennes. La cure était à l'alternative.

Anciennes maisons nobles. En 1500, la Ville-Gourio, la Fosse-Rafray, le Clos-Rouault, le Pont, la Ville-Gilard, Buhard.

COMMUNE

DE TRÉMÉLOIR,

Formée des villages

Hallory, les Sept-Fontaines, Ville-Andrieux, le Martray, Grand-Chemin-Camel, Launay, la Lande, Gaudy, Ville-Prigent, Ville-Basse.

Elle est limitée au nord et à l'est par Pordic, au sud par Trémuson et Plélo, à l'ouest par Trégomeur. — Sa population est de 663 habitants, et sa superficie de 468 hect. 89 ares, dont 389 hect. sous terres labourables, 27 sous prés et pâturages, 7 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 15 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 163 maisons et

un moulin à eau, dit des Sept-Fontaines. — Son revenu cadastral est de 6,904 fr. 95 c. et son revenu vrai de 27,620 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Cette commune est la moins importante du canton de Châtelaudren. Sa circonscription est la même qu'en 1780; mais sa population s'est accrue de beaucoup depuis cette époque.—Elle est traversée, du pont de Carné au pont Rodo, par le grand chemin de St-Brieuc à Lanvollon, passant à 200 mètres au sud du bourg.

Son territoire, assez productif en grains, est formé de vallons bien cultivés, qu'arrosent et fertilisent plusieurs ruisseaux.

En 1832, on a trouvé dans cette commune diverses pièces romaines; quelques-unes étaient à l'effigie de Néron.

Le bourg est situé sur une hauteur, à 12 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à égale distance de Châtelaudren, son bureau de poste. — Il s'y tient un pardon chaque année.

L'église est sous l'invocation de saint Méloir, abbé, qui habita longtemps la forêt de Scissy, puis parcourut, monté sur un âne, la Bretagne entière, prêchant l'évangile et livrant partout à l'erreur une guerre sans pitié. Ce zélé serviteur de Dieu succomba sous le poids de ses fatigues dans la paroisse de Lanloup ou Saint-Loup.

Comme il avait recommandé qu'on l'enterrât là où la mort viendrait le surprendre, il fut inhumé à l'entrée d'un champ pris sur le cimetière de la chapelle de Sainte-Colombe. Une grande pierre, relevée aux extrémités, marque aujourd'hui le lieu où fut placé le corps du saint apôtre. — L'église de Tréméloir renferme la statue de saint Fiacre, patron des laboureurs et des jardiniers. La dévotion à ce saint est très-grande dans le pays.

Outre l'église, la commune possède la jolie chapelle de St-Jean, bâtie par Mme des Grèves, et plusieurs croix en bois fort jolies.

Autrefois paroisse, Tréméloir avait pour ressort la cour royale de Rennes, et pour subdélégation Saint-Brieuc, qui était en même temps le siége de son évêché.

CANTON D'ÉTABLES.

Il se compose des communes d'Étables, Binic, Lantic, Plourhan, Saint-Quay et Tréveneuc. — Sa population est de 12,296 habitants, et sa superficie de 5,651 hect. 64 ares. — Il renferme 2,757 maisons. — Son revenu vrai est de 619,583 francs.

COMMUNE

D'ÉTABLES,

Formée des villages

La Rue-Louais, le Ponto, la Ville-ès-Rouxel, la Ville-Durand, la Roche, la Mare-Labu, le Tertre, Fosse-Chopin, la Ville-Barré, la Ville-Marqué, les Noës, l'Épine-Abbé, la Ville-Gourio, la Ville-Jacob, la Cour, la Ville-Gautier, les Fontaines-Gicquel.

Elle a pour limites, au nord Saint-Quay, à l'est la Manche, au sud Binic et Lantic, à l'ouest Plourhan. — Sa population est de 2,708 habitants, dont le quart au moins est occupé à la navigation de Terre-Neuve, et sa superficie de 925 hectares 28 ares, dont 302 hect. sous terres labourables, 27 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 34 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 670 maisons, 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 21,911 fr. 37 c., et son revenu vrai de 54,778, soit, pour proportion entre ces deux nombres, 2/5.

Elle est traversée par un gros ruisseau, nommé le Ponto, qui coule dans une vallée étroite sise à mi-chemin du Portrieux à Étables. Elle est peu boisée, mais fertile et bien cultivée. L'air y est pur et sain, les habitations y sont propres et bien tenues.— On pêche sur la côte d'Étables la plie, la sole, le turbot, la barbue, le congre, la vive, le merlan, le lieu, le bar, le maquereau, le saumon, le rouget, la chevrette, etc.

Le bourg d'Étables est situé sur une hauteur, à peu de distance de la mer, entre le Portrieux et Binic, à 15 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc. Son bureau d'enregistrement est à Lanvollon, et son chef-lieu de perception est Binic, distant de 5 kil. — Sa cure est de deuxième classe. — Siége d'une justice de paix. Un notaire, un huissier. École de filles et école de garçons.

Il n'offre rien de remarquable. On y voit toutefois quelques jolies habitations, entre autres, celles de Mme Jean, de M. de Kersaintgily, etc. Il est traversé par la route départementale qui conduit de Saint-Brieuc à Paimpol. — En creusant dans un jardin de ce bourg, on a découvert, il y a peu d'années, plusieurs tombeaux antiques renfermant des ossements qui accusaient une haute stature. On croit que ces monuments remontaient aux premiers siècles du christianisme. Les ossements d'un quadrupède de taille gigantesque avaient été trouvés précédemment à la pointe de Portalen. M. Ferrary, à qui les dents de cet animal furent présentées, répondit qu'il n'hésitait pas à affirmer qu'elles avaient appartenu à un animal antédiluvien.

Annales. Pendant les mauvais jours de la Révolution française, M. Lénard, maire d'Étables, fut égorgé dans sa propre maison. Un M. de Pierrepont habitait alors le pays. On le pressa de se mettre à la tête de la compagnie chargée d'exécuter cette vengeance politique; mais il refusa, et se retira l'indignation au cœur. Si l'esprit de parti raisonnait, ce refus glorieux, formulé avec une grande énergie, eût sans aucun doute empêché de commettre ce crime, et épargné à ses auteurs les remords qui durent tôt ou tard peser sur leur conscience. Malheureusement, le fanatisme en politique comme en matière de religion, éteint au cœur de l'homme tout sentiment d'humanité et bouleverse dans sa tête les notions les plus simples du juste et de l'injuste. Aussi à peine M. de Pierrepont avait-il fait quelques pas, que ces forcenés, irrités de se voir désapprouvés dans leur projet de meurtre, firent une décharge sur lui. Il eut le bonheur d'échapper à la mort une seconde fois. Je dis une seconde fois; car peu de

temps auparavant ; M. de Pierrepont était tombé lui-même au pouvoir de ses adversaires politiques. Garotté et jeté dans une charrette parmi d'autres prisonniers, on le dirigeait sur Orléans, où tous devaient être jugés, disait-on. Mais en passant à Versailles, une bande de misérables, envoyée à leur rencontre pour les massacrer, se rua sur la charrette. Un boucher aux formes herculéennes en arrache M. de Pierrepont, le délie, lui place son bonnet rouge sur la tête, et lui dit à l'oreille : « Sauvez-vous ! » — M. de Pierrepont était officier et parent de M. l'abbé de Garaby, dont notre département garde un si bon souvenir; il n'a jamais revu son libérateur; mais il aimait à citer cette belle action, et disait lui-même que ce fut en souvenir de cette délivrance généreuse qu'il voulut sauver Lénard, au péril de ses jours. Il est consolant de rencontrer de temps à autre des actes d'humanité et d'abnégation dans les guerres impies et barbares qu'on appelle guerres civiles.

— En 1832, il a été trouvé encore, enfoui dans la carrière du Petit-Caruel, un vase de terre rouge contenant des fragments de haches en cuivre ou couteaux de sacrifices nommés *celtæ,* une épée brisée, etc. — Ces différents objets ont été déposés au musée de Saint-Brieuc.

Monuments. L'ÉGLISE D'ÉTABLES est située sur une petite esplanade entourée de murs et servant de cimetière à la commune. Elle est fort jolie. On y remarque surtout une chaire très-belle, un vieil autel doré chargé de sculptures, saint Pierre et saint Jean, dûs au ciseau de Corlay, enfin le maître-autel, de construction moderne. Le clocher est surmonté d'un dôme doré, qui rappelle, en petit, celui des Invalides.

La CHAPELLE ST-ROCH n'offre rien de remarquable : elle est située près d'un second et spacieux cimetière que possède la commune.

L'ancienne paroisse d'Étables avait une maladrerie de fondation commune, à présentation de l'évêque de St-Brieuc. C'était, au moment de la révolution, un bénéfice cure dont la portion congrue était fixée à 500 livres. Binic n'était alors qu'une simple trève de cette grande paroisse, qui avait pour

seigneur supérieur le duc de Penthièvre, possesseur du château de la Roche-Suhart, dont la juridiction s'étendait sur les communes de Trémuson, Plérin, Tréveneuc, Goudelin, Lantic, Tréméloir, Bréhat, St-Quay, Tressigneaux, Pléguien, Plourhan, Plélo, Trégomeur, Tréguidel et Étables. Binic était le chef-lieu de cette juridiction. La cure d'Étables était à la présentation de l'abbé de Beauport. La paroisse avait pour ressort Rennes, pour subdélégation et pour évêché Saint-Brieuc.

— Dans la commune d'Étables, on doit visiter la *Houle-Notre-Dame*, immense caverne dont la profondeur est inconnue jusqu'à ce jour. L'ouverture de cette caverne est à huit mètres environ au-dessus du niveau de la mer. L'orifice, formé d'énormes pierres, est de grande dimension. Les récits les plus contradictoires circulent dans le pays au sujet de cette caverne.

Patrie de Loyer, sculpteur habile, qui, doué d'un grand talent naturel, s'est perfectionné de lui-même, et a confectionné, à des prix modérés, une multitude d'autels, de statues et de calvaires.

D'un missionnaire dont nous ignorons le nom, et que l'on met au nombre des derniers martyrs du Japon.

COMMUNE

DE BINIC,

FORMÉE,

par démembrement d'Étables et Pordic,

des villages

Gicquel, Ville-Garnier, les Fontaines, Beaumont, Ville-Cadiau, Ville-Biard, Ville-Gilbert, Tertre-Ruault, Ville-Jacob, St-Gilles, Pille-Avoine, la Tourelle, Sainte-Marguerite-la-Blanche, le Petit-Quartier, Ville-Louais, Tertre-Mal, Courtel.

Elle est limitée, au nord par Étables, à l'est par la mer, au sud par Pordic, et à l'ouest par Lantic. — Sa population est de 2,407 habitants, et sa superficie de 366 hect. 80 ares, dont 304 hect. sous terres labourables, 12 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 18 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 535 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadas-

tral est de 15,400 fr. 69 c., et son revenu vrai de 61,602 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Binic, jolie petite ville maritime, sur les bords de la Manche, à 12 kil. N.-N.-O. de St-Brieuc. — Succursale, bureau de douanes, un receveur, un visiteur, syndicat maritime, bureau de poste, recette des contributions indirectes. Marchés tous les jeudis; foires le deuxième jeudi de février, le troisième jeudi d'avril, le dernier jeudi de juin et le troisième jeudi d'octobre. Pardon le lundi de Pâques. — Corderies, tanneries. A 468 kil. de Paris. Sol argilo-siliceux.

Origine. Binic, — il eût été plus correct d'écrire Benic, attendu que ce mot vient de *ben* ou *pen-Ic*, tête de l'Ic, — remonte à une assez haute antiquité. Son port, dès 1612, expédiait des navires au banc de Terre-Neuve, pour la pêche de la morue, et l'on se sert encore du terme *benicasser* la morue, pour indiquer une préparation inventée par les marins de Binic. Long-temps avant 1789, il s'y tenait des foires et marchés considérables, et cette localité était chef-lieu de la juridiction de la Roche-Suhart, qui était fort étendue (*V.* Étables). Mais alors toutefois, et même beaucoup plus tard, ce n'était encore qu'un simple village dépendant de la paroisse d'Étables. En 1821, le 22 août, elle fut érigée en commune, grâce aux pressantes sollicitations et à l'initiative des trois frères Le Saulnier de St-Jouan, les mêmes qui se signalèrent sous l'empire dans la guerre contre les Anglais.

Cette jolie petite ville, où tout est neuf, est formée d'une centaine de maisons bien bâties, au pied d'une montagne demi-circulaire, dont la base est baignée par la mer. On y compte plusieurs rues bien pavées, quatre fontaines publiques, une petite place, une église, une école où l'on enseigne gratuitement les éléments des mathématiques, du dessin linéaire et de la géographie, connaissances indispensables aux enfants destinés à embrasser la profession de leurs pères, qui sont tous marins, enfin une école de filles.

Annales. En 1627, M. Thomas Fichet-Desgrèves et son fils, de Binic, furent pris par des pirates barbaresques et emmenés captifs à Salé. Après dix-huit mois passés

dans les fers, M. Fichet père fut racheté par un sieur Pierre Marce, marchand de Marseille, demeurant à Salé, moyennant la somme de 500 livres 3 sous 9 deniers. — Il se rendit alors dans sa famille, en obtint le prix de sa rançon, puis retourna à Salé, où il réussit à faire libérer son fils à sa place. « Va, dit-il, mon fils, retourne à Binic, tu es jeune et fort, tu y seras plus utile que moi à tes frères et à ta pauvre mère; va, et songe quelquefois à ton malheureux père! » Il reprit ses fers et mourut trois ans après, victime de son noble dévouement. M. Fichet laisse à Binic des descendants dignes de lui. Une demoiselle Marie a donné à sa ville natale des sommes considérables pour une multitude d'établissements utiles. L'instruction primaire lui doit une maison de frères-Lamennais pour l'éducation des garçons; une maison de sœurs du Saint-Esprit pour l'éducation des filles et le soin des malades, enfin une chapelle où la paroisse commença à célébrer les cérémonies du culte catholique.

En 1708, les Hollandais attaquèrent à l'île Fichot les navires de Binic et s'en emparèrent.

En 1744, d'autres navires de Binic, se rendant à Terre-Neuve, furent capturés au même endroit par les Anglais.

Monuments. L'ÉGLISE de Binic est sous l'invocation de Saint-Louis. Elle est de construction toute moderne et a été bâtie aux frais des habitants. Le maître-autel est de marbre; il a été acheté avec l'argent provenant de la pêche de la morue, faite à Terre-Neuve le dimanche, par les marins du pays. Elle renferme un tableau représentant St-Louis, donné par le feu roi Louis-Philippe; une boiserie, deux statues, une gloire, Saint-Julien, patron de la ville, dûs au ciseau du sculpteur Corlay.

Chapelle au village de Saint-Gilles.

Un BEAU PONT en bois de 14 travées, avec culées en pierres, jeté sur la rivière d'Ic, réunit les communes de Pordic et de Binic.

PORT. Il monte dans le port de Binic de 6 à 7 mètres d'eau dans les syzigies, et 2 mètres et demi dans les quadratures. Cette profondeur d'eau le rend un des plus commodes de Bretagne. Il reçoit chaque année de 150 à 160 bâtiments de toute gran-

deur. Sur ce nombre une trentaine appartiennent au port de Binic; dix-huit ou vingt jaugeant de 120 à 300 tonneaux sont expédiés tous les ans à Terre-Neuve ; le reste fait le grand et le petit cabotage.

Le QUAI, à l'extrémité orientale duquel on a construit un môle qui fait la sûreté du mouillage, est bordé de très-beaux magasins, bâtis depuis une vingtaine d'années ; il est la promenade favorite des Benicas.

On trouve encore des restes de forts vers la mer, au nord. — On remarque, sur le bord de la mer, quelques restes d'un établissement de bains dont on attribue la fondation aux Romains, et que l'on désigne dans le pays sous le nom de *Bains de César*. Ces ruines ne consistent plus aujourd'hui qu'en quelques pans de mur au ras du sol, semblant, en effet, par leur disposition, avoir formé dans l'édifice des chambres particulières, telles qu'il en existait dans les établissements de bains. Du reste, on retrouve, dans ces vestiges, le ciment dont se servaient les Romains. Ces derniers, si l'on en croit la tradition, avaient établi un camp sur la hauteur qui domine la plage avec une tour d'observation; mais il ne reste de traces ni de la tour ni du camp (*V.* Pordic). — La côte est protégée par une batterie armée de canons de petit calibre.

— Dans un ilot voisin, où l'on va en partie de plaisir, on remarque une vaste grotte fort curieuse que visite la mer. L'entrée de cette grotte, où pénètrent souvent les baigneurs, est bordée de siéges naturels.

Patrie de François Le Saulnier de Saint-Jouan, maire et principal bienfaiteur de sa ville natale; neuf fois élu président du conseil général des Côtes-du-Nord, homme de haute intelligence et ami du progrès. A sa mort, M. Thieullen, alors préfet et maintenant sénateur, fit son éloge devant le conseil général, et cet éloge, publié par tous les journaux du département, a partout été accueilli avec sympathie. Ce fut par l'entremise de la duchesse d'Angoulême, que M. de Saint-Jouan obtint du gouvernement de la Restauration l'érection de Binic en commune.

COMMUNE

DE LANTIC.

Formée des villages

Saint-Trémel, les Bouillons, Saint-Pabin, Trevènes, la Ville-Meron, Sous-la-Ville, Champ-du-Mur, Bel-Air, la Fontaine-aux-Moines, Bourgogne, les Landes, la Rafoterie, Puits-Bahu, le Pontario, le Bosq, St-Laurent, la Ville-Goury, la Ville-au-Fèvre, la Fontaine-de-Trémargat, la Croix-Beauzo, les Haliers.

Elle est limitée, au nord par Plourhan, à l'est par Étables, Binic, Pordic; au sud par Trégomeur, Plélo; à l'ouest par Tréguidel et Pléguien. — Sa population est de 1,421 habitants, et sa superficie de 1,553 hect. 79 ares, dont 1,048 hect. sous terres labourables, 46 sous prés et pâturages, 70 sous bois, 306 sous landes et terres incultes.— Elle renferme 302 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 13,274 fr. 45 cent., et son revenu vrai de 87,624 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le bourg de Lantic (*land-Ic*, église ou pays de l'Ic, voisin de l'Ic), est situé sur une hauteur, à 15 kil. N.-O. de Saint-Brieuc. Il a pour bureau de poste Binic. Succursale.

Monuments. L'ÉGLISE DE LANTIC a été réparée depuis fort peu de temps. Elle est sous l'invocation de saint Osuald, roi d'Angleterre, dont la fête se célèbre le 5 août. La statue du saint représente un prince guerrier.

On conserve au presbytère de vieux registres où se trouvent des actes en latin fort curieux, et les signatures des chanoines de la collégiale de N.-D.-de-la-Cour. Un de ces actes donne le récit détaillé du baptême d'un Sarrasin amené en Bretagne par des Croisés, et auquel on donna le nom de Chrétien.

Dans le cimetière, on remarque les tombeaux en granit de plusieurs seigneurs de la maison de Rosmadec, à laquelle appartenait autrefois la châtellenie de Buhen-Lantic.

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-LA-COUR était autrefois collégiale, et c'est de là, dit la tradition, que sont sortis les chanoines de St-Guillaume, qui s'établirent à Saint-Brieuc. Elle est

construite sur une hauteur, entourée de douves et touche pour ainsi dire aux belles avenues de la terre de Bourgogne.

« La chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour, dit Fréminville, paraît avoir été construite à deux reprises différentes au moins. Le chœur et les parties qui l'avoisinent m'ont paru dater de la fin du treizième siècle ou des premières années du quatorzième siècle au plus tard. J'ai été très-étonné d'y reconnaître, dans l'ensemble comme dans les détails, le style et la manière de faire du célèbre Pierre de Montreuil, architecte de St-Louis, qui, entr'autres, a bâti la sainte chapelle de Paris, avec laquelle le chœur et l'abside de celle de N.-D.-de-la-Cour ont des rapports si frappants qu'on croirait qu'ils ont été construits sur les dessins du même artiste, ce qui ne serait pas impossible, quoiqu'on ne sache pas que Pierre de Montreuil soit jamais venu en Bretagne.

« La maîtresse vitre, dont les compartiments sont très-variés et très-délicats, a été refaite au commencement du quinzième siècle : elle est ornée de beaux vitraux couverts d'armoiries, parmi lesquelles j'ai reconnu celles des familles Rougeart, du Val, Le Maignen de la Traversière et Geslin-Bourgoigne.

« La nef, le portail, le porche et une porte latérale de cette chapelle, ne paraissent avoir été bâtis qu'au commencement du quinzième siècle.

« Sous le jubé de N.-D.-de-la-Cour, on voit un sarcophage assez élevé, sur lequel est étendue la statue couchée d'un chevalier revêtu de l'armure du temps de Louis XIII, que nous avons déjà décrite plus d'une fois. Sa tête nue repose sur un coussin, il porte des moustaches retroussées et une petite barbe pointue au menton ; ses cheveux sont longs et bouclés sur les côtés ; il a les mains jointes selon l'usage, et les pieds posés sur un lion ; à son côté gauche est une longue épée, sur la garde de laquelle est l'écusson de ses armoiries.

« Ce monument est celui de Guillaume de Rosmadec, ancien gouverneur de Vitré. Il est fait avec une pierre nommée dans le pays *tufeau vert;* elle y remplace le kersanton pour tous les ouvrages de sculpture. Ce tufeau vert, assez abondant dans toute la partie septentrionale des Côtes-du-Nord, est une roche

stéatiteuse d'un bleu verdâtre mais qui se noircit à l'air : elle se travaille facilement au ciseau.

« Tout autour du tombeau dont nous parlons, on lit l'épitaphe suivante en grandes lettres majuscules.

« *Ci gist le corps de deffvnct Guillavme de Rosmadec, chevalier de l'ordre du roi, vicomte de Maineuf, Saint-Didier, chastelain de Buhen, govvernéur de Vitré, seigneur svpérievr et fondatevr* (*) *de cette église.*

« Quoique cette épitaphe ne soit pas accompagnée d'une date, le costume de la statue de Guillaume de Rosmadec ne peut laisser de doute sur l'époque à laquelle il a vécu, et on peut fixer celle de son décès de 1630 à 1640.

« Il ne faut pas confondre la famille des Rosmadec, seigneurs de Maineuf, avec celle des Rosmadec-Molac, qui est de l'évêché de Cornouailles. Les premiers portaient le surnom de Rosmadec-Goarlot, et portaient pour armoiries *d'or à trois jumelles de gueules*, telles qu'on les voit sur le tombeau que nous venons de decrire. Ce monument est parfaitement bien conservé. »

Si l'on en croit une vieille tradition, Notre-Dame-de-la-Cour n'aurait pas toujours occupé l'emplacement où nous la voyons: elle aurait été située à 3 kil. plus loin, dans un petit bois taillis, au lieu dit la Vieille-Cour, sur le bord intérieur des douves qui entourent la chapelle actuelle. Au nord, il existait autrefois une vaste maison que l'on dit avoir servi de demeure aux chanoines. On y rendait la justice aux vassaux de la terre de Buhen. La seigneurie de Buhen avait, en effet, une haute justice qui s'exerçait à Notre-Dame-de-la-Cour. — L'autel et la boiserie de cette chapelle sont de Corlay.

Le pardon de N.-D.-de-la-Cour a lieu le 15 août; le lendemain et jours suivants il s'y tient une des foires les plus importantes du département. — De tous les points de la Bretagne les pèlerins accourent en foule à ce pardon. Les marins s'y rendent en toute saison, et le plus communément pieds nus, la chemise flottant sur le pantalon, et sans parler à personne, pas même à leurs parents.

(*) C'est-à-dire que les Rosmadec, ses aïeux, étaient fondateurs de la chapelle de N.-D.-de-la-Cour, bien plus ancienne que ce tombeau, et qu'ils en étaient seigneurs.

Les redoutables *Courqueux*, bande d'assassins qui s'étendait de Rennes à Brest, ont eu longtemps un de leurs nombreux repaires près de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour.

Le CHATEAU DE BOURGOGNE a une chapelle dans laquelle ont été enterrés M. et Mme de Geslin, dont la paroisse garde le plus honorable souvenir. Il appartient toujours à la famille de ce nom.

Annales. En 1632, le château de Buhen, maison seigneuriale de Lantic, fut érigée en châtellenie en faveur de N. de Rosmadec, vicomte de Meneuf. De cette terre dépendait une forêt, que remplace maintenant une grande lande à laquelle on a conservé le nom de *Forêt de Buhen*. Le château n'existe plus. C'était en 1590 une place fortifiée qui tenait pour le roi, et que brûlèrent à cette époque les troupes de Mercœur. La terre était passée entre les mains du marquis de Cucé vers la fin du dix-huitième siècle.

L'ancienne paroisse de Lantic avait Saint-Brieuc pour évêché, pour subdélégation et pour ressort. La cure était à l'alternative.

Ses terres nobles étaient, après la seigneurie de Buhen, Belair, qui, en 1440, appartenait à Hervé de Keranguen; le manoir de Noescarre, en 1500, à Alain de Kergouet, seigneur de la Houssaye; la Lande, Bourgogne, la Ville-au-Fèvre, la Fontaine-Bouché.

Lantic est un pays fertile et bien cultivé, couvert d'arbres et de buissons. On y récolte des grains de toute espèce, des fruits, du lin, etc.

— La commune conserve avec beaucoup de vénération une pierre provenant de l'ancienne chapelle de Saint-Pabin (saint Pabu, ou Tugdual, de Tréguier). On se rend de bien loin, nous dit-on, pour toucher cette pierre, qui passe pour guérir les douleurs rhumatismales et autres.

COMMUNE DE PLOURHAN,

Formée des villages

Saint-Barnabé, Beauvoir, Ville-haucon, Ville-Douroulan, Landegonec, la Grandville, le Pont-Morvan, la Ville-Sault, Ville-

Quinio, la Bourdonnière, Ville-Hélio, Saint-Maurice, Grand-Kergrain, la Ville-Neuve, la Ville-Quimain, la Ville-Allio, Saint-Maudé, la Ville-Nizan, la Fontaine-Perrio, Pleumental.

Elle est limitée, au nord par Plouha, Tréveneuc; à l'est par Saint-Quay, Étables; au sud par Lantic; à l'ouest par Lantic, Pléguien. — Sa population est de 2,121 habitants, et sa superficie de 1,750 hectares 62 ares, dont 1,520 hect. sous terres labourables, 63 sous prés et pâturages, 31 sous bois, 29 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 430 maisons et les moulins de Merlet, à vent; de Meno, Neuf, de Gacon, Rolland, de la Grandville, Veil, de Jouan, à eau. — Son revenu cadastral est de 29,288 fr. 08 c., et son revenu vrai de 87,624 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 20 kilom. N.-N.-O. de St-Brieuc, à 3 kilom. d'Étables. Bureau de poste du Portrieux.

Chastelain, dans son *Martyrologe universel*, parle d'un saint Éhan, patron d'une paroisse de Bretagne. Plourhan pourrait donc signifier *paroisse ou peuple* d'Éhan, et tirer son nom de ce saint (saint Théliau).

Autrefois paroisse, Plourhan avait pour évêché et pour ressort St-Brieuc. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient, au quinzième siècle : Langonnet, qui appartenait alors au vicomte de Coëtmen; Buhen, à Marie du Rufflay; la Ville-Morel, à Rolland Morice; la Grandville, à Rolland Henri; la Fontaine-St-Père, à Alix Rochefort; Saint-Maudé, à Jean du Rufflay; Tourguigne, à Pierre du Rufflay; la Ville-Gléjo, à Guillaume Geslin; la Ville-Rade, à Jeanne du Rufflay; la Ville-Juissan, à Jeanne Prédon; le Pont-Lô et la Ville-Guesson.

Le territoire de cette commune est fertile en grains de toute espèce. C'est un pays couvert et coupé de nombreux ruisseaux.

Il y a foire à Plourhan le 14 mai. On y vend une grande quantité d'oiseaux; aussi l'appelle-t-on *la foire aux Oiseaux*.

COMMUNE

DE SAINT-QUAY,

Formée des villages

La Horvais, Kertugal, Port-Euro, le Tertre-la-Rue, les Boucavignons, le Nunihy, Ville-Robert, Ville-Aujart, les Landes, Ville-Mario, Ruello, Ville-Sero, Ville d'Enhaut, les Besaces, la Ruloie, Ville-Fréhour, ou Frioul, le Portrieux (petite ville).

Elle est limitée au nord-est et à l'est par la mer, au sud par Étables, à l'ouest par Plourhan, au nord-ouest par Tréveneuc. — Sa population est de 2,967 habitants, et sa superficie de 390 hect. 85 ares. — Elle renferme 661 maisons, 2 moulins à vent. — Son revenu cadastral est de 16,305 fr. 03 c., et son revenu vrai de 48,915 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Saint-Quay (Marchangy, dans *Tristan le Voyageur,* le nomme Saint-Cloadec) est situé sur les bords de la Manche, à 20 kil. N.-N.-O. de St-Brieuc. Il doit son nom à saint Quay, qui y débarqua vers le commencement du sixième siècle, avec onze de ses disciples. Il se compose d'une quarantaine d'habitations sans importance. Si son église, que l'on dit menacée par les sables qui s'amoncellent autour, venait à tomber, il est à présumer que le Portrieux, qui est déjà le siége de la mairie, d'un bureau de poste, etc., deviendrait le chef-lieu de la commune. Mais on n'enlèvera jamais à Saint-Quay ses belles grèves, et c'est là que se porteront toujours de préférence les baigneurs, bien qu'on ne fasse absolument rien pour les y attirer.

Curiosités et monumens.

La côte de Saint-Quay, sans abri et nue comme tous les bords de la mer, s'étend du nord au sud-est, en décrivant une courbe. Elle est coupée d'une vingtaine d'échancrures, différant de forme, de dimension, de nature même, et qui toutes, sous la dénomination générique de grèves, ont reçu des noms différents qui servent à les distinguer entre elles. Partout ailleurs, elle est hérissée de rochers à pic et de falaises escarpées qui doivent être de puissants auxiliaires pour la douane, peu occupée, je crois, dans ce pays.

En effet, jamais je n'ai entendu parler de fraude à Saint-Quay. Les douaniers eux-mêmes déclarent que les fraudeurs y sont rares, et que leurs exploits se bornent à soustraire de loin en loin à la vigilance de la douane quelques kilogrammes de tabacs anglais qui parviennent jusqu'au Portrieux et s'y vendent avec des précautions infinies. Mais la douane n'a pas seulement pour mission d'empêcher la fraude; elle est encore chargée de la perception des droits nombreux qui frappent les objets d'importation et d'exportation. Or, ces droits s'élèvent chaque année à un chiffre énorme pour le seul port du Portrieux.

La GRÈVE DE SAINT-QUAY ou Grande-Grève, présente une surface parfaitement plane; elle est spacieuse et sûre. Nous devons toutefois faire cette remarque, — très-importante et qui s'applique également aux deux autres grèves, — qu'elle se termine, du côté des terres, par un plan incliné assez rapide.

La mer, dans les marées ordinaires, s'arrête au pied de cette espèce d'amphithéâtre; mais, dans les marées fortes, elle franchit ses limites accoutumées, et couvre complètement la partie en pente de ces grèves, dont elle cache aux yeux la périlleuse disposition.

Dans le premier cas, nul danger pour le baigneur; il peut avancer sans crainte, car il marche sur une plage nivelée comme un parquet et partout couverte d'un sable fin, résistant, doux aux pieds.

Dans le second cas, les personnes qui ne savent pas nager ne sauraient prendre trop de précautions. Elles doivent se tenir constamment près de la rive, et attendre là, comme le font ordinairement les femmes et les enfants, que la vague vienne les chercher et les couvrir (*). Avancer seulement de quelques pas serait une imprudence qui les

(*) Cette manière de se baigner dans la mer n'est pas seulement la plus sûre; elle est aussi, sans contredit, la plus féconde en émotions pour les personnes qui ne savent pas nager. La lame, en déferlant, produit toujours sur le baigneur placé à sa portée et dont le corps ne plonge qu'à demi dans l'eau, une sensation vive, que les médecins regardent comme très-salutaire. Il est expressément recommandé de rester tout au plus un quart d'heure dans l'eau et de ne jamais attendre que le froid se fasse sentir; car alors la réaction ne pourrait se produire au sortir de l'eau et tout le bénéfice du bain serait perdu.

exposerait à perdre pied et pourrait leur coûter la vie. Règle générale, les personnes qui ne savent pas nager ne doivent jamais s'enfoncer dans l'eau par-dessus la ceinture, car le choc inattendu d'une lame un peu forte pourrait leur faire perdre l'équilibre et les renverser.

Nous hasarderons encore un conseil, à l'adresse cette fois des nageurs. Gardez-vous, leur dirons-nous, de vous éloigner du rivage, et d'attendre, pour y retourner, que la fatigue se fasse déjà sentir ; car le retour sera plus lent, et surtout beaucoup plus pénible que vous ne pensez.

On ne saurait croire, en effet, combien il est facile de nager *contre* la vague, à la seule condition de ne point lui faire obstacle, et d'imiter avec la partie supérieure du corps et avec les mains l'allure d'un cheval au galop.

La lame trace un sillon s'élargissant à la base et se fondant presque avec le niveau de la mer. Lorsque le nageur se présente bien, c'est-à-dire la poitrine et les mains un peu élevées, elle glisse sous lui, le soulève et le rejette derrière elle, opération que répètent les lames qui suivent ; en sorte qu'en un clin-d'œil on se trouve porté sans efforts à une grande distance en mer.

Pour retourner, c'est tout autre chose, et cependant on suit la même direction que la lame ! Mais au lieu de vous aider, elle nuit à vos mouvements et vous empêche d'avancer.

Cette opinion pourra paraître paradoxale, mais qu'on ne se hâte pas de la condamner, avant surtout d'avoir entendu nos explications. Quand on nage dans la direction de la vague, on lui tourne le dos. Or, toute la partie inférieure du corps plonge entièrement dans l'eau ; de sorte que la lame, qui éprouve une résistance, au lieu de le soulever en glissant sous lui, passe par-dessus le nageur, et l'écrase de son poids. D'un autre côté, la vague file avec une rapidité que les mouvements du nageur le plus habile ne peuvent égaler ; il suit de là qu'à un moment donné les bras se trouvent tout-à-coup comme suspendus dans le vide. Ce moment est d'une durée imperceptible, mais comme il se renouvelle à chaque instant, il fatigue beaucoup.

La Grève Noire tire son nom de la couleur de son sable. Elle

est petite et formée d'une légère échancrure dans les terres. Un groupe de rochers faisant corps avec la falaise, à l'ouest, et s'avançant dans la mer, à l'est, la sépare de la grève de Saint-Quay. Dans les grandes marées, cette séparation disparaît; car la mer couvre alors ces rochers, dont la hauteur dépasse à peine cinq ou six mètres, et confond ainsi ces deux grèves, ou plutôt ces trois grèves, celle dite des Châtelets, à droite, perdant aussi en même temps sa démarcation la plus apparente.

La Grève Noire est abritée, du sud, par les rochers dont nous venons de parler; du nord, par le Grand-Isnin, et, de l'ouest, par une falaise à pic, dans laquelle le temps a creusé deux ou trois petites cavités, qui servent d'abri pour se déshabiller. Grâce à cette situation, qui la protège contre les vents du nord, la mer y est communément moins tourmentée qu'ailleurs.

C'est à ces différentes circonstances, sans doute, qu'est due la préférence que les femmes accordent à cette grève, dont elles ont la jouissance presque exclusive.

Nous avons dit que la Grève Noire tirait son nom de la couleur de son sable. Si l'on en croit quelques écrivains, ce sable est une espèce de mine de fer que l'aimant attire et que le feu ne fait pas entrer en fusion. L'abbé Ruffelet prétend qu'il entre dans la composition des granits que l'on trouve en si grande quantité dans les Côtes-du-Nord, notamment aux environs de Saint-Brieuc. D'autres disent que c'est un oxidule de fer, mélangé d'oxides de manganèse et de chrôme, provenant des terres lavées et amené là par les grandes marées.

Mais alors, comment se fait-il, dirons-nous, que ce sable ne se trouve que dans la seule Grève Noire, et encore à l'une de ses extrémités seulement, dans un espace de quelques mètres? Si la mer roule ce sable après l'avoir enlevé aux terres et lavé, n'est-il pas surprenant qu'elle le dépose toujours au même endroit, qu'elle n'en égare pas un seul grain ailleurs?

Que ce sable entre dans la composition des granits de notre pays, cela se peut; mais qu'il en provienne, ce n'est pas vraisemblable. Il l'est moins encore que la mer le charrie, puisqu'elle est séparée de l'espace qui le fournit par une couche de sable gris de plusieurs mètres d'étendue, dans

lequel on ne découvrirait pas un seul grain de sable noir.

Quoi qu'il en soit de la nature ou de la composition du sable de la Grève Noire, si connu des écoliers des Côtes-du-Nord, qui l'emploient presque exclusivement, à cause de la modicité de son prix, nous pensons qu'on doit admettre qu'il est tout simplement le produit des éléments constitutifs du sol où il se trouve et où il se renouvelle sans cesse, sans y être apporté d'aucune autre part.

Ce sable est pour quelques malheureux de la commune l'occasion d'un petit commerce qui s'étend à tout le département. On vend aussi, pour le même usage, des sables ordinaires, ou gris, que les marchands au détail teignent en rouge, en vert, etc., et font passer, en cet état, pour des sables étrangers.

La Grève des Fontaines tire son nom de plusieurs sources d'eau douce, qui jaillissent de la falaise, et dont on a fait un lavoir à l'usage des habitations voisines. C'est là, dit la légende, que débarqua saint Quay. Les habitants l'accueillirent très-mal et voulurent le chasser à coups de genêt; aussi, depuis cette époque, cette plante a cessé de croître dans la commune. Un homme d'armes étant venu le sommer, de la part du seigneur de la Ville-Mario, de s'éloigner, le saint répondit qu'il était prêt à obéir à la condition qu'on lui rendît son bâton qu'il avait planté dans la falaise, à l'endroit d'où jaillit la première source. Mais le bâton, quelque effort que l'on fît, ne put être arraché. Saint Quay demeura donc, et ses compagnons se répandirent aussitôt dans la contrée pour y prêcher la foi.

Lorsque saint Quay débarqua à la Grève des Fontaines, il venait de Cléder, dans le Finistère, où il avait fondé un monastère, dans lequel il laissa un exemplaire de l'Évangile, *copié de sa propre main.*

Saint Quay était originaire d'Irlande. Il fut un des 50 enfants que le roi Léogaire, conquérant de l'île, prit pour otages. Il devint successivement élève de saint Kieran, religieux à Tours, évêque de Duleck, où il était retourné pour prêcher la foi, puis fondateur d'une église et d'une abbaye à Rosené, où il fut d'abord persécuté par Théodoric; mais ce dernier ayant été guéri d'une maladie cruelle par

le saint prélat, lui fit don de 12 arpents de terre, lui rendit ses bœufs qu'il lui avait enlevés, et cessa de l'inquiéter. Saint Quay fut chargé, en 542, d'aller réconcilier Mordrec avec son père, le roi Artus. A son retour de cette mission, il reçut le dernier soupir de saint Kerrien, son ami, et mourut lui-même en 550, le premier samedi d'octobre. — Deux fois par jour les eaux de la mer viennent se mêler à celles des fontaines dont nous venons de parler, sans jamais en déranger le cours ni en altérer la pureté.

La Grève des Chatelets est située entre le corps-de-garde et la grève de Saint-Quay, avec laquelle elle se confond, ainsi que la Grève Noire, lors des grandes marées. Mieux abritée et plus solitaire que les deux autres que nous venons de citer, elle est fréquentée de préférence, pendant la saison des bains, par les prêtres et les religieuses. Au fond de cette grève, la mer, en se retirant, laisse à découvert d'immenses blocs de granit, divisés en plusieurs groupes. Les uns, profondément enracinés dans le sol, sont là debout depuis des siècles, comme un défi jeté aux vagues qui viennent se briser à leur pied. Les autres, au contraire, semblent dire à l'observateur surpris de rencontrer ces masses mobiles, entassées les unes sur les autres : Voyez ce que peut, dans ses jours de colère, cette mer qui s'étend devant vous! car c'est elle qui a roulé là, sans efforts, ces rochers gigantesques, que les forces humaines essaieraient envain de remuer.

Entre la Grève Noire et la Grève des Fontaines, il existe une petite grève dont nous avons oublié le nom. Elle est hérissée de rochers et couverte de galets, de toutes formes, de toutes couleurs, parmi lesquels, en cherchant bien, on réussit souvent à trouver de fort jolis presses-papier.

Dans le pays, on utilise peu ces galets, même comme pavés. Cependant, nous sommes persuadé que des ouvriers habiles en tireraient un excellent parti en maçonnerie. On ferait avec ces pierres, d'une bigarrure vraiment originale, de fort jolies mosaïques, et cela sans beaucoup d'art : un peu de goût suffirait. M. de Tréveneuc a employé ces galets en plus d'un

endroit et de plus d'une manière dans son beau parc de Pomorio.

C'est encore dans cette grève que le pêcheur à la ligne doit aller chercher un ver aux mille pattes, rouge et plat, dont le poisson est très friand. Ce ver se trouve sous les pierres humides; il suit la marée.

La Grève Saint-Marc est beaucoup plus éloignée. C'est là que se trouvent les plus jolis coquillages de la baie.

Le Grand-Isnin appartient à la famille Vitel, de Saint-Quay. C'est une langue de terre, ou plutôt, c'est une agglomération de rochers gigantesques, recouverts d'un peu de terre végétale, et s'avançant dans la mer comme un commencement de digue. Un jour, ce géant de la côte, que les plus hautes marées n'atteignent qu'à la ceinture, s'affaissera sur lui-même, et sa tête si fière disparaîtra sous les flots. Déjà ses larges flancs sont troués de part en part, et laissent voir deux bouches béantes, de plus de 25 pieds d'élévation, par où les vagues se précipitent en grondant, pour se rendre en droite ligne dans la grève de St-Quay.

J'ai bien souvent, à marée basse, traversé ces deux voies souterraines, en m'aidant de mes pieds et de mes mains; car la mer a roulé là des roches de toutes les dimensions, dont le pêle-mêle forme en plusieurs endroits de profondes crevasses, et sur lesquelles il est difficile de se maintenir en équilibre. Quelques-unes de ces roches sont d'une grosseur prodigieuse, et comme elles se trouvent préservées de toutes parts par les nombreux galets qui les environnent, la mer n'a plus de prise sur elles, et s'en prend au Grand-Isnin, qu'elle mine chaque jour davantage.

Oui, chaque marée détache une pierre de cette masse immobile, et l'œuvre de destruction, pour être insensible et lente, n'en est pas moins certaine; mais qu'on se rassure, la génération présente, pas plus que celle qui la suit, ne la verra s'accomplir: le Grand-Isnin sera longtemps après nous le but de promenade des étrangers de passage à Saint-Quay, et plus d'un baigneur solitaire, venu là dans l'intention de reposer sa pensée par quelque lecture, déposera à ses côtés le livre à peine entr'ouvert, pour contempler le spec-

tacle imposant d'une mer sans autres limites que l'horizon, et écouter cette voix triste des vagues qui fait rêver malgré soi.

A l'extrémité nord du Grand-Isnin, le sol s'élève et forme un petit monticule, tandis qu'à côté, sur la droite, il se creuse circulairement dans un espace de quelques mètres de circonférence. C'est dans cet endroit, à l'abri des vents de mer toujours si froids, qu'il faut aller s'asseoir à l'heure des bains.

De ce point, qui domine les trois grèves, le regard enveloppe tous les baigneurs à la fois : pas un seul de leurs mouvements n'échappe. Or, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une occupation stérile et sans attraits, que celle qui consiste à suivre les allures si diverses de tous ces acteurs, hommes et femmes, jouant, à leur insu, au profit de l'observateur attentif, les scènes les plus variées, les plus inattendues, et parfois les plus divertissantes. Il y a là plus d'un sujet d'études sérieuses et comiques. La physiologie du baigneur reste à faire; mais que de variétés, que de types, grand Dieu! depuis le baigneur décidé qui se déshabille sur la pointe d'un roc et se précipite, la tête la première, sans hésitation, sans crainte, au milieu des flots qui grondent, et le trembleur qui s'avance lentement dans l'eau en jetant des cris perçants à chaque pas qu'il fait!

Mais abandonnons les grèves, où nos regards plongeaient tout à l'heure, pour admirer l'immense et imposant panorama qui se déroule autour de nous.

En face, sur le premier plan, est le phare de Saint-Quay, se mirant coquettement dans l'eau transparente de la mer. Tout autour les vagues sont furieuses; elles s'agitent sans relâche et grimpent en sifflant jusqu'au sommet des rochers qui le protègent, comme si elles voulaient en faire le siége; mais il est solidement assis sur sa base de granit et n'a rien à redouter d'elles. Regardez! ne vous semble-t-il pas que si vous étendiez la main dans sa direction, le bout de vos doigts effleurerait sa jolie balustrade en fer, qui fait saillie sur le corps de l'édifice? — Eh bien, vous en êtes éloigné de cinq kilomètres!

Mais levez-vous, et prenez, à votre gauche, le sentier de ronde de la douane : il se dirige vers le nord, en côtoyant de si près

le bord des falaises escarpées, qu'en maint endroit la moindre distraction pourrait vous coûter la vie. Entre les talus qui bordent les champs et des précipices béants dont la vue seule fait monter le vertige à la tête, c'est à peine si vous trouvez place où poser le pied. Suivez, malgré cela, ce sentier jusqu'au bout : il vous conduira, après une heure et demie de marche, au palus de Plouha, sur la pointe où la douane a établi un poste d'observation. Levez alors les yeux, légèrement à droite......

— Non, vos yeux ne vous trompent point : c'est bien encore le phare de Saint-Quay qui se dresse devant vous, toujours à portée de la main!...

Revenez à présent sur vos pas; dépassez Saint-Quay, le Portrieux, Étables; arrêtez-vous seulement un peu avant de descendre à Binic. Vous êtes à plus de trois lieues du Palus; eh bien, regardez la mer : le phare est encore là, à quelques toises; il vous a suivi!

Cette illusion d'optique s'explique très-bien par la configuration de la côte; néanmoins elle produit toujours un nouvel étonnement, mêlé d'admiration.

Maintenant, retournons nous asseoir à l'extrémité du Grand-Isnin, dans ce même espace circulaire et abrité dont nous avons parlé déjà.

Dans la direction du phare de Saint-Quay, aû second plan, apercevez-vous ce point noir perdu à l'horizon?

— C'est Erquy, bâti sur l'emplacement de l'antique Rheginea, dont la rade et le port étaient déjà remarquables du temps des Romains;

— Le cap Fréhel, où l'on a construit un phare à feux tournants, pour guider dans la nuit obscure les navires incertains de leur route;

— St-Malo, la ville aux hommes illustres, la ville opulente, la ville imprenable depuis Duguesclin; Saint-Malo perché sur le rocher d'Aaron comme un nid d'aigles, et dont l'origine remonte au septième siècle;

— Cancale et sa vaste baie, au fond de laquelle on aperçoit le mont Saint-Michel, autrefois abbaye, maintenant prison d'État!....

— Enfin, toute la côte de Normandie.

Le Phare à feux fixes, dit Phare de St-Quay, est placé sur la petite île à Rebours, ou Har-

bourg. Il est petit, peu élevé, mais très-soigné de construction. Son escalier en forme de colimaçon est en pierres de taille d'un travail parfait. Une balustrade en fer entoûre la plate-forme où se place la lanterne. Les appartements en sont petits, mais tenus avec une extrême propreté. Ils sont cirés et frottés chaque jour avec le plus grand soin. Le phare est entretenu par deux gardiens aux appointements de 5 ou 600 fr. Certes ce n'est pas trop pour habiter un tel séjour, et pourtant ces fonctions sont enviées!... Qu'on se figure, en effet, à mer haute, une terrasse de 2 à 3 mètres de largeur entourant le phare, puis, à côté de la porte d'entrée un espace incliné, d'un are environ, contenant un peu de terre végétale mêlée à beaucoup de sable. A mer basse, cette terrasse ou plate-forme, qui constitue toute l'île, s'accroit d'une trentaine de mares de différentes grandeurs et de quelques centaines de rochers qui découvrent alors. Un cul-de-jatte ferait le tour de l'île en une minute; quant à l'étendue sous rochers qui découvre à mer basse, c'est tout autre chose : il faut avoir le pied sûr et des jarrets solides pour risquer de s'y aventurer.

Telle est la résidence des gardiens du phare de Saint-Quay. Si Robinson, cet idéal des ingénieuses ressources, eût échoué dans une île pareille, je doute fort que son esprit inventif l'eût tiré de là. Par bonheur, les gardiens du phare ne sont pas réduits à se suffire à eux-mêmes. Le pilote attaché au Portrieux est chargé de leur porter chaque semaine leur nourriture; malgré cela ils s'approvisionnent habituellement pour quinze jours. La précaution n'est pas inutile; car, par les gros temps, il n'est pas possible d'aborder, et souvent, en hiver, ils restent plus de huit jours sans pouvoir communiquer avec la terre.

Les Iles de Saint-Quay ne sont autre chose qu'une chaîne de rochers gigantesques, formant comme une ceinture autour de la rade du Portrieux, qu'ils abritent contre les vents du large. Ces rochers sont situés à 5 ou 6 kil. en mer; ils commencent un peu au nord de Saint-Quay et se terminent dans la direction de Binic. Leur étendue est d'environ 8 kil. Ils découvrent à mer basse, mais

seulement dans quelques-unes de leurs parties les plus élevées ; de là ces solutions de continuité, — s'il est permis de s'exprimer ainsi, — qui se produisent çà et là, et qui, sans aucun doute, ont donné lieu à la division en plusieurs îles, sous des noms différents, d'une seule et même réunion de rochers qui se tiennent. Delà encore ces courants rapides que redoutent les marins prudents.

Les îles,—puisqu'enfin il faut donner ce nom à ce pêle-mêle de masses énormes, sorte de géants de granit dont la tête seule apparait au-dessus de l'eau, — sont le but de toutes les parties de mer des baigneurs de Saint-Quay ; la pêche à la chevrette en est l'objet, ou plutôt le prétexte, car là, pas plus que dans la baie de St-Quay, on ne fait fortune. Nous avons vu, dans l'une de ces îles, à peu de distance de la *Blanche*, si nos souvenirs sont exacts, un rocher énorme, de forme ronde, et à surface plane, sur lequel Madame de X. donna, dit-on, son repas de noces. On l'a nommé depuis la *Table de Madame de X.*

Le Rocher de la Comtesse est situé au pied de la falaise qui supporte le corps-de-garde, un peu à droite, entre le Portrieux et St-Quay, au milieu d'une petite grève pierreuse, qui couvre tout entière à mer haute.—D'où vient ce nom ? Nous avons plus d'une fois adressé cette question aux habitants de Saint-Quay, mais toujours en vain. Il y a quelques années, des spéculateurs eurent la pensée de construire à sa base un parc d'huîtres ; mais ce projet n'eut qu'un commencement d'exécution, je crois. Dans tous les cas, il n'existe plus aujourd'hui de traces de cette entreprise.

A mer haute, le Rocher de la Comtesse est complètement isolé de la terre et entouré d'eau. Comme il ne couvre jamais, qu'il est garni d'un peu de terre végétale qui produit de la bruyère et quelques brins d'herbe pour la nourriture de ses habitants (on le dit peuplé de lapins), nous en ferions une île bien plus volontiers que des rochers nuds dont nous venons de parler, et qui ont reçu ce nom, bien qu'ils ne découvrent que quelques heures par jour.

Souterrains de Saint-Quay. Presqu'en face du Rocher de la Comtesse, à mi-côte de la fa-

laise, on assure qu'il existe des souterrains qui servirent d'asyle à des émigrés, rentrés dans leur patrie avant la fin de nos discordes civiles. Plus tard, on fit de ces souterrains le siége d'une fabrique clandestine de poudre. Cette fabrication frauduleuse aurait pu durer long-temps; mais la discorde s'étant mise un jour parmi les associés, l'un d'eux, dit-on, dénonça ses complices, et la justice mit fin à cette coupable industrie. Aujourd'hui ces souterrains sont inabordables aux explorateurs les plus téméraires. On nous a montré le sentier qui y conduit : il vient aboutir au chemin de ronde de la douane, au haut de la falaise qui supporte le corps-de-garde. Il est tellement étroit et rapide, que nous doutons qu'une chèvre osât s'y risquer.

Le CORPS-DE-GARDE est situé sur le sommet d'une pointe de terre qui s'avance dans la mer en forme de cap. Il se compose de deux pièces voûtées et sert actuellement de poste à la douane. En temps de guerre, l'une de ces pièces se transforme en magasin à poudre, pour le service d'une batterie destinée à protéger l'entrée de la passe de St-Quay, en combinant ses feux avec celle établie au-dessus du môle, à l'entrée du Portrieux. Le corps-de-garde fait face aux iles. A droite se voient très-distinctement le Portrieux, Étables, l'entrée de la rade de Binic, la pointe des Roseliers; à gauche le phare, le Palus, l'île de Bréhat enfin qui se détache à l'horizon comme un nuage grisâtre. Les navires venant des îles anglaises et se rendant au Portrieux, à Binic ou au Légué, et, *vice versâ*, les bâtiments que ces ports expédient à destination de l'Angleterre, de Terre-Neuve, etc., viennent tous passer en vue et presqu'au pied du corps-de-garde.

La PLACE D'ARMES, construite en forme de levée, sert aujourd'hui à battre les grains à l'époque de la moisson. Mais elle n'a pas toujours eu une destination aussi utile ni aussi pacifique. Bien souvent, pendant nos discordes civiles, la crosse de fusils destinés à donner la mort à des Français résonna sur cette place, qui fut tantôt occupée par les partisants de la Royauté, et tantôt par les soldats de la République. A cette époque, toute cette contrée prit parti contre la

Révolution française et fut souvent un sujet de graves embarras pour son gouvernement. St-Quay notamment servit longtemps de résidence à une compagnie dite de *Royal-Carnage*, qui avait pour chef un ancien douanier, du nom de Laroche, qui prit part à l'affaire de la Ville-Mario avec les hommes qu'il commandait.

La Ville-Mario appartient à la famille de Tréveneuc. Elle est située à 1 kil. de St-Quay, sur la hauteur, à gauche de Kertugal. C'était une ancienne baronnie avec haute justice. Il se peut qu'il y ait eu là anciennement un château, mais nous pouvons affirmer qu'il n'en reste plus aucune trace. Ce n'est aujourd'hui qu'une vaste enceinte entourée de toutes parts de murs hauts de 3 à 4 mètres, et renfermant à l'une de ses extrémités des bâtiments de ferme. Indépendamment de ces murs, percés de deux portes cochères, cette enceinte était défendue par des tourelles placées aux quatre angles et par un marais s'étendant de l'est au nord. Ce marais était contenu par une forte chaussée, plantée d'arbres, qui subsiste encore. Il reste également quelques ruines de tourelles près de la ferme.

Telle est de nos jours la Ville-Mario, devenue célèbre depuis l'affaire de ce nom, qui eut lieu entre 300 soldats républicains et environ 2,000 paysans bretons commandés par quelques émigrés récemment venus de Jersey, et par le trop fameux douanier Laroche. Cette affaire eut lieu le 14 ventôse. Les royalistes y perdirent une trentaine d'hommes, parmi lesquels trois émigrés; un quatrième eut les deux jambes traversées d'une balle. Laroche, qui s'était fait remarquer pendant l'action par son audace et sa témérité, fut trouvé mort dans un champ, non loin du village d'Enhaut.

Des personnes dignes de foi nous ont affirmé que la Ville-Mario est tombée, il y a plusieurs siècles, dans la maison de Tréveneuc à la suite d'une partie de cartes. Les enjeux étaient, d'une part, la Ville-Mario qui appartenait à un seigneur de ce nom, et, de l'autre, Pomorio, propriété de M. de Tréveneuc. Le sort favorisa ce dernier.

Notre-Dame-de-la-Garde est située à un demi-kilomètre de la Ville-Mario, sur une petite place

en forme d'esplanade, aux dépendances du village de Kertugal.— Cette chapelle est de forme ronde, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est une jolie bonbonnière couverte d'un dôme en ardoises. L'intéreur est nu, un peu trop peut-être, sans pourtant que cela sente la pauvreté ni l'abandon. Le sol est parqueté. L'autel, adossé au mur, est simple et de bon goût. On a placé au-dessus un tableau peint à l'huile d'une assez grande dimension. Ce tableau représente une tempête en mer. C'est sans doute un *ex-voto*, ainsi que les jolis petits navires suspendus à la voûte de la chapelle. De même que N.-D.-de-la-Ronce, N.-D.-de-la-Garde a aussi sa chronique. Selon la version populaire, l'achèvement de cette chapelle serait le résultat d'un miracle de la Vierge.— Nous avons raconté ce miracle dans la *Presse bretonne* du 28 septembre 1851.

L'ÉGLISE de Saint-Quay n'offre rien de remarquable ; elle est écrasée, mais assez vaste et tenue avec propreté. — La cloche a eu long-temps la réputation de décéler les voleurs en sonnant d'elle-même. — Le cimetière, espace muré de 80 à 100 ares, entièrement nu, entoure l'église. Il aspecte la grève principale, dont il n'est éloigné que d'une cinquantaine de pas, et qu'il domine.

NOTRE-DAME-DE-LA-RONCE fait face à la porte principale de l'église, dont elle n'est séparée que par le grand chemin qui conduit de St-Brieuc à Paimpol. Lorsque saint Quay s'établit dans le pays, un seigneur de la Ville-Mario fit défense, sous peine de mort, dit une vieille légende, d'aller entendre le saint. Ce seigneur avait une fille qu'il étouffa de ses propres mains, — c'est toujours la légende qui parle, — pour l'empêcher de donner suite au projet qu'elle avait formé de se faire baptiser; mais saint Quay la fit apparaître et elle déclara qu'elle était morte chrétienne.

Le seigneur de la Ville-Mario fit élever alors, en expiation sans doute de son crime, la chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronce, sur l'emplacement même où avait été enterrée la jeune martyre.

Cette chapelle était jadis en grande vénération parmi les marins de la côte. Nul d'entre eux n'eût voulu entreprendre un long voyage avant d'avoir imploré la

protection de la sainte, et chaque navire qui passait en vue de la chapelle ne manquait jamais de la saluer d'un coup de canon. Aujourd'hui elle est à peu près constamment déserte, quoique toujours ouverte aux fidèles. Elle est nue, écrasée, sans plafond et pas assez éclairée. La partie où se trouve l'autel est ornée de quelques tableaux allégoriques et renferme un tombeau en granit caché par une boiserie fermant à clef. Ce tombeau est celui d'un des anciens seigneurs de la Ville-Mario.

La chapelle de Notre-Dame-de-la-Ronce appartient à la famille de Tréveneuc.

La Communauté de St-Quay fut fondée, en 1825 ou 1826, par M. Auffret, recteur de Saint-Quay, et par sa sœur, qui en a été la première supérieure. Elle fut approuvée à la même époque par Mgr Groing de la Romagère, alors évêque de Saint-Brieuc, et par une ordonnance royale. Cet établissement donne des retraites; il a pour objet l'instruction de la jeunesse, sous la direction de 5 ou 6 religieuses non cloîtrées. Pendant la saison des bains, il donne asyle aux baigneurs des deux sexes, et leur fournit la nourriture et le logement, moyennant une rétribution de 2 fr. 25 c. par jour et par personne. Les domestiques ne paient que 1 fr. 50 c. — Malgré la modicité de ces prix, les familles composées de 4 à 5 personnes trouvent encore plus économique et surtout infiniment préférable, sous bien des rapports, de tenir ménage. Une chambre, un cabinet, une cuisine ordinairement commune avec le propriétaire, se paient 30 fr. dans les maisons les mieux tenues du bourg.

Le Presbytère est de construction moderne. Il tourne le dos à l'église et n'a de ce côté que trois ou quatre petites ouvertures, à peu près constamment fermées, sans doute pour éviter les vents toujours froids qui viennent du large. Sa façade donne sur un jardin qui en dépend, et sa porte d'entrée ouvre sur une venelle où pénètre rarement le soleil.

Minards. L'appât pour pêcher le plus en usage à Saint-Quay se compose de lambeaux de chairs appartenant à un animal dont l'aspect est affreux. On le nomme minard ou trépied; mais son

nom scientifique est poulpe. Il abonde dans la baie de Saint-Quay, surtout depuis quelques années, et plusieurs pêcheurs attribuent à sa présence la disparition du poisson; car il est éminemment carnassier.

Le poulpe se nourrit, en effet, de poissons, de coquillages de toute espèce, dont il fait le plus grand carnage. Sa présence dans une mare est signalée ordinairement par une multitude de coquilles brisées, gisant au fond de l'eau. Sa tête énorme ressemble à celle d'un crapaud; elle est percée de deux trous ronds, d'où sortent de gros yeux rougeâtres. A cette tête hideuse, et presque immédiatement, viennent aboutir huit bras de grandeur différente, garnis de nombreuses ventouses et sans articulations. Sa bouche, qui ressemble à un bec de perroquet, est placée au centre de ces huit bras. Son corps est court, mou, sans arête; sa peau, d'un brun tacheté. Il se pelotonne comme une boule et cache entièrement ses bras lorsqu'il est au repos. En cet état, ce n'est plus qu'un gros galet brun parsemé de taches de différentes couleurs; et cette comparaison est si vraie, que nous avons vu un enfant du pays s'y tromper pendant quelques minutes.

Le poulpe se meut avec une rapidité extrême, la tête en avant, en écartant ses longs bras et les ramenant brusquement en faisceau. A mer basse, il se cache sous les rochers. On l'attaque avec des bâtons armés d'un crochet en fer. Dès qu'il se sent en danger, il teint l'eau d'une liqueur noirâtre, qui parfois fait perdre ses traces. Mais lorsqu'il est touché on le voit allonger ses bras, longs de trois à quatre pieds, pour saisir son ennemi. Il se cramponne au crochet du pêcheur, et aide ainsi lui-même à sa destruction. Toutefois, il faut savoir profiter du moment favorable, et ne pas chercher tout d'abord à l'arracher de son trou; car alors il s'attacherait au rocher et toute tentative pour s'en emparer deviendrait inutile. On ne fait lâcher prise au poulpe qu'en le tuant ou en lui coupant les bras. Les marins prétendent qu'il y en a de monstrueux qui attaquent l'homme. C'est là probablement de l'exagération. Quoi qu'il en soit, le minard a la vie très-dure. Lorsqu'il est pris, on le frappe de toutes ses forces contre les rochers pour le tuer, et l'on n'y parvient pas du pre-

mier coup. Quelques pêcheurs lui retournent la tête comme un gant, en lui ramenant avec la main la peau sur les yeux. Dans cet état, il ne peut plus vous échapper, mais il ne meurt pas de suite.

La chair du minard est très-blanche, et l'on assure qu'elle est fort bonne lorsqu'elle est bien battue.

Le Sol des environs de Saint-Quay est sablonneux et peu profond, mais très-fertile cependant, grâce aux engrais naturels que la mer dépose avec profusion sur ses grèves. Ces engrais appartiennent au premier occupant et ne coûtent aux habitants de la commune que la peine de les réunir en mulons et de les enlever. Ils consistent en une herbe qui croît dans la mer et que l'on désigne sous le nom générique de goémon ou varech. Ses variétés se comptent par centaines, possédant toutes le même principe fertilisant. On excepte toutefois l'espèce dite *flèche*, moins estimée comme engrais, et que l'on ne se donne pas toujours la peine de ramasser.

Le goémon se mêle au fumier d'étable pour en hâter la décomposition. Placé en terre dans l'état où il se trouve en sortant de la mer, il serait plusieurs années, dit-on, sans se décomposer et sans produire de résultats.

Sur tout le plateau qui entoure le bourg de Saint-Quay, le sol est tellement divisé, que nous ne croyons pas exagérer en disant qu'un hectare y est parfois partagé en huit ou dix bandes de quelques mètres de largeur, appartenant chacune à un propriétaire différent, et sans autre démarcation entre elles qu'une simple pierre bornale.

Ces parcelles se distinguent à la vue par un assolement particulier. En effet, celle-ci est sous froment, celle-là sous légumes, cette autre sous blé-noir, circonstance qui enlève à ces coteaux nus un peu de la monotonie des plaines plus vastes de la Champagne, du Berri, de la Beauce, dépouillées, elles aussi, de clôtures, mais ne peut faire cependant qu'on ne se sente pris d'un sentiment de tristesse lorsqu'on se trouve seul au milieu de ces champs découverts, qui n'ont pas même un abri pour l'oiseau. Après cela, l'habitude est tout, et ce qui nous déplaît et nous attriste, fait peut-être l'admiration et la joie des habitants de ces pays.

Quoi qu'il en soit, la valeur vénale de la terre avait atteint, il y a quatre ans, sur cette partie de la côte surtout, un taux fatalement exagéré, et qui a dû, dans ces dernières années, faire de nombreuses victimes.

La terre, à Saint-Quay, ne s'afferme pas communément à prix d'argent. Elle se paie 12 boisseaux de froment le demi-hectare, soit environ 500 demi-kilogr., ce qui, année commune, représente 50 fr. d'argent. Ce produit est à peu près le double de celui de nos terres de l'intérieur.

— Le figuier réussit admirablement sur cette partie de la côte. Il n'y gèle jamais et y atteint des proportions colossales. Les figues de Saint-Quay sont en grande réputation.

Le Portrieux, Port-ès-Rieux, ou Port de Saint-Quay, avait le titre de ville avant la Révolution de 1789. Ce n'est aujourd'hui, malgré son importance relative, qu'un simple village dépendant de la commune de St-Quay. Il se compose de trois ou quatre rues non pavées et d'un quai qu'entourent d'assez jolies habitations. Son port, un des plus beaux et des plus utiles de toute la côte, est défendu par une jetée d'un beau travail, achevée en 1824, et qui remplace une autre jetée qui avait été construite en 1726. Elle sert de promenade aux habitants. Le port est précédé d'une rade dont la largeur mesure une étendue de 4 à 5 kilomètres. Cette rade est le rendez-vous de tous les navires de la baie de Saint-Brieuc qui vont à la pêche de la morue, et c'est de ce point qu'ils appareillent, du 15 avril au 15 mai. Leur départ offre un magnifique spectacle qui attire des curieux de plusieurs lieues à la ronde.

Le port du Portrieux a 11 mètres d'eau à l'époque des nouvelles et des pleines lunes, et il en conserve 5 à 6 mètres dans les plus basses eaux, profondeur qui donne aux plus grands navires de commerce la facilité d'entrer et de sortir pendant quatre heures à chaque marée. — C'est de ce port et de celui de Binic que partirent, en 1612, les deux bâtiments qui, les premiers en France, armèrent pour la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve.

Le Portrieux a un bureau des douanes, une capitainerie, un

maître de port, un pilote, un bureau de poste; il y existe une batterie pour la défense du port; un corps-de-garde voûté et une poudrière également voûtée, un fourneau pour rougir les boulets et une guérite en pierres.

La campagne qui entoure cette petite ville est nue, mais fort belle et parfaitement cultivée.

— Le Portrieux possède une très-jolie chapelle, de construction moderne, dédiée à la Vierge.

— En avril 1840, on a découvert un banc d'huitres dans la baie.

— Il s'effectue, chaque semaine, au Portrieux, de forts chargements de bœufs à destination de l'Angleterre. Ce sont des navires de Jersey qui font ce commerce, et ouvrent à notre pays ce précieux débouché.

— M. le comte de Kergariou, ancien chambellan de Napoléon Ier, ancien préfet, ancien député, enfin pair de France sous Charles X, est mort au Portrieux en 1852. (*V.* Bringolo, arrondissement de Guingamp.)

COMMUNE

DE TRÉVENEUC,

Formée des villages

Le Bout-de-Ville, Kervalo, la Ville-Galio, Kercadoret, Mauretour, Kereven, la Froide-Ville, Perhemeno, Kerihouet.

Elle a pour limites, au nord et à l'est la mer, au sud Plourhan, à l'est Saint-Quay, à l'ouest Plouha. — Sa population est de 817 habitants et sa superficie de 664 hectares 30 ares, dont 534 hectares sous terres labourables, 28 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 47 sous landes et terres incultes. — Son revenu cadastral est de 10,786 fr. 41 c., et son revenu vrai de 26,841 fr., soit, pour proportion entre ces deux nombres, 2/5.

Le BOURG de Tréveneuc est situé sur une hauteur, à 25 kil. N.-O. de St-Brieuc et à 7 kil. d'Étables. Il est sans importance et compte une vingtaine de maisons tout au plus. La route de St-Brieuc à Paimpol le traverse.

Annales. En 1481, François II, duc de Bretagne, agis-

sant sous la pression de son trésorier-général, le fameux Landois, fit jeter en prison, où il mourut l'année suivante, le chancelier Guillaume Chauvin, et donna sa charge à François Chrétien de Tréveneuc, qui était alors procureur à la cour d'Auray. Le nouveau chancelier, sans s'effrayer du sort de son prédécesseur, entra résolument dans la ligue des seigneurs contre le favori tout-puissant du duc, et le fit arrêter. La fortune, qui était allée chercher Landois dans les rangs de la classe la moins élevée, pour lui confier la première dignité de l'état, l'abandonna tout-à-coup. On lui fit son procès pour la forme, et on le pendit à la hâte, sans prévenir le duc. Presqu'aussitôt la faveur fit défaut au chancelier; il perdit sa charge et se vit obligé de se cacher pour échapper lui-même à la mort. On montre encore aujourd'hui, dans le parc de Pommorio, la grotte qui lui servit de lieu de refuge tant que dura pour lui le danger.

Dès 1490, la paroisse de Tréveneuc avait pour maisons nobles Kercadoret et Pommorio.

En 1692, le duc de Villeroy, principal décimateur en la paroisse de Tréveneuc, fait cession au recteur, décimateur lui-même à la trente-sixième gerbe, de 36 boisseaux de froment, mesure marchande de Goëlo, afin de lui compléter une portion congrue. Les biens que les Villeroy possédaient en Tréveneuc, étant tombés, par acquisition, dans la maison Chrétien de Tréveneuc, cette maison continua de payer au recteur ce même supplément jusqu'en 1745. A cette époque, par un traité passé entre M. de Tréveneuc et le recteur de la paroisse, il fut convenu que la dîme serait prélevée en commun et partagée entre eux par égale moitié, ce qui se pratiqua jusqu'en 1790.

En 1801 ou 1802, M. Chrétien de Tréveneuc, un des descendants du chancelier, fut enlevé par une bande armée, à laquelle il fut obligé de payer une somme de 60,000 fr. pour obtenir sa liberté.

En 1830, des incendiaires, venus on ne sait d'où, parcoururent la commune de Tréveneuc ainsi que les communes environnantes, et brûlèrent plusieurs fermes.

Le 16 avril 1840, en ouvrant la route vicinale de Tréveneuc à Plouha, on a trouvé à Port-André, sous le tronc d'un chêne,

205 pièces d'argent et billon, dont plusieurs de Philippe V, roi d'Espagne. Cet argent avait été caché là sans doute du temps de la Ligue.

Monuments. L'ÉGLISE de Tréveneuc, qui était en réparation lorsque nous la visitâmes, il y a trois ans, nous a paru petite, mais ornée avec goût. Le cimetière, qui l'entoure, est planté de quelques arbres verts, et renferme un tombeau assez remarquable de M. Chrétien de Tréveneuc, père du constituant. — A côté du cimetière, se voit un assez joli calvaire entouré d'arbres.

La paroisse de Tréveneuc tire son nom de saint Venec ou Vence, plus connu sous le nom de saint Gonneri (*V.* Plougrescant).

POMMORIO, à une heure de marche de Saint-Quay, est, croyons-nous, la plus belle propriété du pays. Le château est de construction moderne ; il est spacieux, de bon goût, mais il n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art. Sa façade donne sur une cour d'honneur, vaste et bien sablée. Le jardin est à droite; à gauche, sont les écuries; derrière est le parc.

On y arrive par de larges avenues plantées d'arbres séculaires du plus bel effet. Malheureusement la principale de ces avenues, celle qui conduit en ligne droite au château, ne communique point à la route; elle n'a pas d'issue et va se terminer à quelques champs seulement de l'église du bourg, qui lui fait face. C'est vraiment dommage; mais ces champs, sans doute, ne dépendent point de Pommorio, et leur propriétaire, jaloux de ses droits, aura probablement refusé de les vendre.

Le jardin de Pommorio est vaste ; c'est un carré long, divisé en deux parties, dont la première forme terrasse. Il est entretenu avec soin et renferme quelques arbustes et quelques fleurs rares; néanmoins, il est plutôt disposé en jardin potager qu'en jardin d'agrément. On y entre par une belle grille en fer, ouvrant sur la cour d'honneur, du côté de la maison du jardinier et sur le même plan. Un salon, qui est au rez-de-chaussée, communique de plain-pied avec ce jardin, par une porte pratiquée dans l'un des pignons du château.

Le parc, avons-nous dit, est

situé derrière le château : il en est le plus bel ornement, sans contredit. Privé de ce parc, Pommorio ne serait qu'une belle habitation bourgeoise. Avec lui, c'est une résidence somptueuse et vraiment seigneuriale.

Le parc de Pommorio a beaucoup d'étendue, et son entretien doit être dispendieux; car si le propriétaire en a utilisé quelques parties, il est facile de voir que ces champs, ces prairies, ne sont là que des accidents ménagés par l'art, en vue de plaire aux yeux, bien plutôt que pour produire.

Nous regrettons que nos souvenirs, qui datent déjà de trois ans, ne nous servent pas assez bien pour nous permettre de nous étendre sur chacune des belles choses que renferme le parc de Pommorio. Bosquets, prairies, champs, tunnel, étang, bois, grottes de toute espèce, pont rustique, ermitage: tout s'y trouve. Autrefois même, nous dit-on, on y entretenait des animaux étrangers de différente espèce; ils avaient un enclos et des abris disposés pour eux. Mais un jour des malfaiteurs escaladèrent les murs d'enceinte et firent main-basse sur ces animaux, qui n'ont plus été remplacés.

C'est depuis cette époque, qui rappelle quelques autres dévastations, qu'on n'est plus admis à visiter le parc sans une permission des propriétaires. Mais cette permission, madame de Tréveneuc ne la refuse jamais.

Le château de Pommorio a vu naître M. Henri de Tréveneuc, membre de la Constituante en 1848, puis de l'Assemblée législative jusqu'à l'avènement de Napoléon III.

UNE RUE DE LAMBALLE.

CANTON DE LAMBALLE.

Il comprend les communes de Lamballe, Andel, Coetmieux, la Malhoure, Landehen, la Poterie, Maroué, Meslin, Morieux, Noyal, Pommeret, Saint-Aaron, Saint-Rieul, Trégomar. — Sa population est de 14,976 habitants, et sa superficie de 16,121 hectares 6 ares. — Il renferme 3,158 maisons. — Son revenu vrai est de 816,926 francs.

COMMUNE DE LAMBALLE.

Elle est limitée, au nord par Andel, au nord-est la Poterie, Trégomar; à l'est Noyal, au sud Maroué, à l'ouest sud-ouest Meslin, à l'ouest Pommeret. — Sa population est de 4,086 habitants, et sa superficie de 222 hectares 62 ares, dont 82 hect. sous terres labourables, 43 sous prés et pâturages, 2 sous bois, 45 sous vergers et jardins, 7 sous étangs. — Elle renferme 898 maisons, 5 usines. — Son revenu cadastral est de 44,996 f. 77 c., et son revenu vrai de 164,990 fr., soit, pour proportion entre ces deux nombres, 1/3.

Lamballe, à 24 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, est une assez jolie ville, riche, industrieuse, qui s'embellit tous les jours. Elle est située au milieu d'une contrée fertile, sur la rivière du Gouessan et sur le penchant d'une colline que domine l'église Notre-Dame. Elle se divise en haute et basse ville. La route de Paris à Brest la traverse. On y trouve un bureau d'enregistrement, une perception, 2 brigades de gendarmerie, un bureau de poste aux lettres, un relai, 2 notaires, 2 huissiers, un collége communal, cure de 2e classe avec une succursale, écoles de filles et écoles de garçons, contrôle des contributions directes, société littéraire, dont la bibliothèque renferme 3,000 volumes, etc. Elle est par les 4° 51' 29" de longitude, et par les 48° 29' de latitude, à 436 kil. de Paris. —

Terrain cristallisé, granit. — Foires, 25 juin, 24 août, 9 et 28 octobre, 1er mardi de carême, jeudi après l'Ascension, jeudi avant Noël. — Marché tous les jeudis.

Commerce et industrie. La mégisserie et la tannerie sont les principales branches d'industrie de Lamballe. On évalue à 200,000 fr. les cuirs travaillés qui sortent de ses fabriques et s'expédient annuellement à l'étranger. Le parchemin s'y fabriquait en grand autrefois : il était très-estimé. Aujourd'hui on n'en fabrique plus que pour les besoins de la reliure du pays. Lamballe a en outre une blanchisserie de cire, un moulin à tan, des moulins à grains, des fabriques de serges et de berlinges, qui livrent à la consommation locale pour 30 à 40,000 f. de leurs produits chaque année. La poterie qui se fait dans la commune de ce nom se vend sur le marché de Lamballe, où il se fait un commerce assez considérable en blé-froment. — La ville de Lamballe a donné naissance à la corporation des *Lamballais,* dont l'architecture avait son caractère d'originalité. — Les *gastadours* ou pionniers des anciens ducs de Bretagne étaient tous des environs de Lamballe. Salomon III, dans le deuxième siècle, en employa 2,000 à détourner le cours de la rivière du Maine, qui était alors au pouvoir des Normands, maîtres d'Angers.

Agriculture. Le sol des environs de Lamballe est propre à la culture du froment, et le rendement de cette céréale est d'environ 15 quintaux métriques par hectare. — Les landes qui entouraient cette ville ont considérablement diminué depuis vingt ans. Il en a été défriché plus de mille hectares, qui donnent en ce moment de bons produits. — Le cidre des environs de Lamballe est estimé et se conserve beaucoup mieux que ceux fabriqués dans l'intérieur du département. — Les fermiers élèvent des chevaux de trait, et la vente des poulains est à peu près leur seul commerce. — Un bel attelage est pour les fermiers de ce pays un sujet d'orgueil ; aussi ne manquent-ils jamais d'atteler à leur charrette tous leurs chevaux de trait, si peu qu'ils aient à transporter aux marchés des villes environnantes.

Origine. Ogée et quelques

autres écrivains font de cette ville la capitale d'une ancienne peuplade gauloise désignée, disent-ils, dans les *Commentaires de César*, sous le nom d'*Ambialites*, peuple qui adorait la déesse Bazolim, à laquelle, suivant la tradition, il avait élevé un autel sur une colline, au nord de la ville. Mais cette opinion, qui n'a pas même pour elle l'autorité sur laquelle elle s'appuie, est à peu près généralement abandonnée. Aujourd'hui il parait certain que Lamballe doit son origine à saint Paul, natif d'Angleterre, qui vint en Bretagne vers la fin du sixième siècle (d'autres disent au milieu du cinquième) et fonda un monastère sur un terrain nommé les *Saints-Pal*, au sud de la ville actuelle, sur la route de Moncontour. Autour de ce monastère se groupèrent d'abord quelques maisons, dont le nombre s'accrut peu à peu, et qui plus tard formèrent une ville. Cette ville reçut le nom de *Lanpaul*, église de Paul, et subsista jusqu'au dixième siècle. A cette époque, les Normands s'en emparèrent et la détruisirent entièrement. L'emplacement qu'elle occupait porte encore de nos jours le nom de *Vieille-Lamballe*. Il touche à celui dit les *Saints-Pal*, dont il est parlé dans un acte de donation du prieuré de Saint-Martin, sous la dénomination de *territoire de Saint-Pal*. La ville actuelle (qui existait dès 1084) fut construite au nord de l'ancienne, et cette fois on l'entoura de murs pour la préserver d'une nouvelle invasion. Lamballe a porté successivement, dans les onzième, douzième et treizième siècles, les noms de *Lampaulium*, *Lambaulium*, *Lambala*, *Lambalium*, *Lambalum*, *Lambalia*, *Landebalum*.

Annales. En 1084, Geoffroy, fils d'Eudon, comte de Penthièvre, fit don au monastère de Saint-Martin de Lamballe de deux métairies sises dans l'île de Bréhat, *avec les bœufs et les cultivateurs* qui en dépendaient.

En 1121, Geoffroy Botherel érige en paroisse le prieuré de Saint-Martin, et donne aux moines qui devaient la desservir haute justice, colombier, four et moulin. Ce prieuré dépendait de Saint-Martin-Lez-Tours, ordre de Saint-Benoît Il resta claustral jusqu'en 1450, époque où la paroisse tomba en commende, desservie par un recteur

séculier, auquel les abbés étaient tenus de donner une portion congrue.

En 1123, Étienne, comte de Lamballe, fit don du prieuré de Saint-Mélaine de Lamballe à l'abbaye de Saint-Mélaine de Rennes.

En 1213, la duchesse Alix donna au monastère de Saint-Martin de Lamballe la *propriété* de tous les *hommes* demeurant dans le bourg, à l'exception de huit qu'elle réserva pour son armée.

En 1317, dit de la Porte, le duc Jean III, avant de donner le comté de Penthièvre en partage à Gui, son frère, substitua des ermites de Saint-Augustin aux frères Sachets ou de la Pénitence, dans un monastère que ces derniers avaient près Lamballe. Il fut excommunié parce qu'il avait fait cette innovation sans la permission du souverain pontife; mais, peu après, il obtint l'absolution et la confirmation de l'établissement des Augustins. La maison conventuelle de ces religieux a existé jusqu'à la révolution.

En 1337, Olivier de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, et Isabeau de Machecoul, son épouse, fondent le couvent des Augustins. Ces deux époux ont été enterrés dans l'église de ce couvent, où leurs tombeaux demeurèrent jusqu'à la révolution.

En 1339, Olivier de Tournemine donna par son testament aux Augustins de Lamballe leur usage pour chauffage, bois de merrain et d'édifice en sa forêt de la Hunaudaye, anciennement dite Lanmor.

En 1352, des bourgeois de Lamballe sont envoyés par la comtesse de Penthièvre pour traiter avec Édouard de la délivrance de Charles de Blois.

En 1363, Charles de Blois transporte, pieds nuds, et avec les marques de la plus grande dévotion, un morceau d'une côte de St-Yves dans l'église Notre-Dame et un autre morceau de la même côte dans l'église des Augustins.

En 1381, le traité de paix entre le duc Jean IV et Charles IV fut ratifié par 80 gentilshommes et les bourgeois de Lamballe.

En 1388, le duc Jean IV exigea de Clisson la reddition de Lamballe appartenant à Jéhan de Bretagne; mais le connétable, aidé des sires de Rohan, de Beaumanoir, de Coatmen et de

quelques autres, rentra dans Lamballe. Le roi de France remit alors cette ville sous la garde du sire de Laval, pour la restituer plus tard à qui elle serait jugée appartenir.

En 1393, Jean IV se présente avec son armée devant Lamballe et en pille les faubourgs.

En 1403, Jean de Blois, époux de Marguerite de Clisson, mourut à Lamballe.

En 1408, des sergents signifient, au pied d'une croix, à Lamballe, à la comtesse de Penthièvre, ne pouvant parler à sa personne, les ajournements de la cour de Rennes, à l'occasion du sénéchal de Guingamp, qu'elle avait fait descendre de son siége et chasser de la ville.

En 1420, les seigneurs bretons s'étant ligués pour délivrer le duc Jean V, retenu prisonnier par les Penthièvre, la guerre commença par le siége de Lamballe, qui était alors considéré comme le centre de la domination des Penthièvre. La ville fut prise et ses fortifications, ainsi que celles du château, furent détruites. On n'épargna, dit-on, que l'église Notre-Dame.

En 1432, Jean V donna Lamballe au comte de Montfort, par avancement d'hoirie, lors du mariage de ce dernier avec Yolande, fille de la reine de Sicile.

En 1435, Jean V, duc de Bretagne, fonde une collégiale dans l'église de Notre-Dame de Lamballe. Ce chapitre n'avait pas de doyen; il n'était composé que de prébendés qui prenaient le titre de chapelains. Les bénéfices étaient à la nomination du duc de Penthièvre. Le titre porte que cette église est d'*ancienne et très-notable édification*. La dédicace en fut faite en 1200 par l'évêque de Saint-Brieuc.

En 1436, un orage abattit le clocher de Saint-Jean.

En 1447, le tonnerre tomba sur l'église Notre-Dame le jour de l'Assomption, pendant que le peuple y était rassemblé. La foudre parcourut à diverses reprises tout l'intérieur du temple, sans blesser personne.

En 1450, le 29 octobre, Jean de Blois, comte de Penthièvre, descendant de Jeanne de Bretagne, femme de Charles de Blois, prit possession des seigneuries de Lamballe et de Moncontour, en exécution de deux traités faits avec le duc François Ier.

Dès 1451, Lamballe avait des représentants aux États. Il n'y avait alors que 23 villes qui y députassent.

En 1455, le tonnerre tombe une seconde fois sur l'église N.-Dame et renverse le clocher, qui était terminé par une flèche en plomb très-élevée. Ce clocher fut réparé par Jean Le Pays, mais la flèche tomba peu d'années après, un dimanche, à la suite d'une tempête.

En 1472, 1490, 1563, 1564, 1583, 1584, 1593, 1630, 1631, 1632, 1633 et 1634, Lamballe a été ravagé par des maladies contagieuses. Les cinq dernières années surtout firent de cette ville un véritable désert. On avait établi une maison de santé à St-Mélaine, et les habitants firent vœu d'aller tous les jours en procession à la chapelle de Saint-Sébastien, en Pléhérel. Ce vœu a été accompli régulièrement jusqu'en 1789. Pendant toutes ces années calamiteuses, la juridiction ducale fut transférée à Planguenoual ou à Morieux.

1491. D'une enquête faite à cette époque, à la demande des fermiers-généraux du devoir sur les boissons, il résulte qu'on faisait alors du vin aux environs de Lamballe, Moncontour et Quintin; mais que la guerre avait détruit beaucoup de vignes.

En 1506, la duchesse Anne, épouse de Louis XII à cette époque, passa par Lamballe en revenant de son pèlerinage à N.-Dame du Folgoët.

En 1555, le duc d'Étampes, nommé gouverneur de Bretagne par François Ier, qui lui restitua à cette même époque le comté de Penthièvre, fixa son séjour à Lamballe, et fit bâtir plusieurs maisons de plaisance non loin de la ville, notamment celles de Lanjouan et du Bocage. Il fit faire une place entre le mur de l'enclos des Augustins et la rivière, pour y établir un jeu de paume et de tournois.

En 1562, naissance dans la ville de Lamballe de Marie, fille de Sébastien de Luxembourg, qui épousa Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, chef de la ligue en Bretagne, guerre affreuse qui dura si longtemps dans ce pays.

En 1569, Lamballe était chef-lieu d'une juridiction qui ressortissait au parlement et de laquelle dépendaient 180 autres juridictions. Sa communauté de ville était composée de 12 officiers municipaux; 68 paroisses dépendaient de sa subdélégation.

En 1571, le Gouessan déborda et fit crouler plusieurs maisons dans les rues du Val et de Saint-Lazare.

En 1579 et 1586, des orages terribles éclatèrent sur Lamballe.

En 1589, le dimanche 17 septembre, après vêpres, Lamballe fut pris et pillé par les troupes royales : « Elles ne cessèrent de « piller nuit et jour, dit la Chro« nique de Lamballe ; il y eut « plusieurs hommes tués et grand « nombre de blessés, avec vio« lement de filles et femmes. La « pauvre ville de Lamballe de« meura au comble de toute dé« solation. »

En 1590, le 11 juillet, la ville de Lamballe fut prise de nouveau, pillée et ravagée par le prince de Dombes, qui assiégea dans le même temps le château, sans pouvoir s'en rendre maître.

En 1591, le 21 janvier, « les « garnisons réunies de plusieurs « villes voisines, entrèrent à « Lamballe par surprise, par es« calade, par le Champ à La« voir, et commencèrent à met« tre le feu par les maisons, et « à tuer, piller et ravager. Mais « environ les neuf heures, ceux « qui s'étaient retirés au château « sortirent sur eux furieusement, « leur firent quitter la ville; et, « de leur part, en demeura 17 « morts sur la place, et grand « nombre de morts et de blessés « qu'ils emportèrent à Moncon« tour; et, de notre part, y de« meura le capitaine Fourneau, « Marc Boschier et autres. » *Chronique.*

Enfin, le 15 juillet de la même année 1591, le prince de Dombes, plusieurs seigneurs bretons, des troupes anglaises et des Lansquenets prirent encore, pour la quatrième fois, la ville de Lamballe; mais ils assiégèrent en vain le château. « Le « samedi, dit la *Chronique*, à « 6 heures du matin, ils firent « jouer trois pièces de canon, « continuant jour et nuit jus« qu'au dimanche au soir, et « puis recommencèrent le lundi « matin; et ayant fait la brèche, « furent plusieurs fois à l'assaut, « firent jouer une mine, et fu« rent toujours repoussés; levè« rent le siége, et se retirèrent « le mardi la vêprée. Les An« glais et les Lansquenets pillè« rent et ravagèrent les églises « sans quartier, et enlevèrent les « vases sacrés, foulant aux pieds « la sainte hostie, répandant les « saintes huiles, et ruinant le « pays, et fut tué devant le châ« teau le sieur Lanoue. » Lanoue, surnommé Bras-de-Fer, parce qu'il s'était fait faire un bras en fer pour remplacer celui

qu'il avait perdu au siége de Fontenay, reçut en effet à ce siége une balle qui lui fracassa la tête. Transporté à Moncontour, il y mourut 15 jours après.

En 1610, Madame de Mercœur fait reconstruire la halle, qui avait été détruite dans les guerres dont nous venons de parler.

En 1619, un tremblement de terre se fit ressentir à Lamballe.

En 1626, M. de Vendôme, seigneur de Penthièvre, prend parti contre le cardinal de Richelieu. Pour le punir, le gouvernement détruisit son château. La démolition, dit la *Chronique*, commença le 15 septembre et finit le 28 novembre; elle fut dirigée par un exempt des gardes du roi.

En 1637, établissement des Ursulines dans la ville de Lamballe.

En 1642, un débordement de la rivière enleva le pont Saint-Jacques et le pont Doré.

En 1643, Julien Chauvel, maire, fit planter d'arbres une partie de l'emplacement du château.

En 1659, fondation à Lamballe de l'établissement des filles de Saint-Thomas.

En 1732, le 16 mai, les paroisses de Notre-Dame et de St-Sauveur furent réunies à celle de St-Jean, qui est encore aujourd'hui l'église de la cure. On y joignit, en 1801, le territoire de la paroisse de Saint-Martin, ainsi que la partie de la ville qui était en Maroué.

En 1762, le P. Aimé Bascher envoie de Rome à Lamballe les reliques de saint Amateur.

En 1792, le 3 septembre, Madame la princesse de Lamballe, favorite et confidente de la reine Marie-Antoinette, est conduite à la prison de la Force, devant un tribunal présidé par l'Huillier et Hébert, officiers municipaux. Madame de Lamballe fut condamnée!... On lui trancha la tête, et cette tête, placée au bout d'une pique, fut promenée autour du Temple, avec des menaces de mort contre le roi et contre la reine! Mais ce sont là des actes qui appartiennent à l'histoire de France. Nous nous bornerons donc à dire que l'infortunée et illustre victime était veuve du prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre. C'est à ce titre qu'elle portait le nom de la ville dont nous retraçons ici l'histoire sommaire.

En 1800, M. Besuchet, maire

de la ville de Lamballe, fit faire une très-jolie promenade sur l'emplacement qu'occupait autrefois le château.

En 1831, le 18 mai, la grêle brisa les vitres des maisons et causa un dégât évalué à cent mille francs.

Monuments. Le CHATEAU, résidence ordinaire des comtes de Penthièvre, fut construit en 991, d'autres disent, mais à tort, croyons-nous, en 999, par Conan-le-Tort, 3e duc de Bretagne, qui commença à régner en 981. Pris et repris plusieurs fois, il n'était plus qu'un monceau de ruines en 1555. A cette époque, le duc d'Étampes le fit reconstruire et lui conserva la forme et les dimensions de l'ancien. Richelieu le fit raser de rechef en 1623, et ne laissa debout que la chapelle Notre-Dame. Ce château était alors, s'il faut en croire Ogée, flanqué d'environ cinquante tours et entouré de remparts. Une de ses portes se nommait *Porte St-Martin,* nom que conservent encore la base et les coulisses des herses, derniers vestiges de cette porte.

L'ÉGLISE NOTRE-DAME dépendait du château dont nous venons de parler, et servait de chapelle aux ducs de Penthièvre. Son origine remonte à une époque extrêmement reculée; car, nous l'avons déjà dit, la dédicace en fut faite en 1200, ce qui prouve qu'elle avait échappé non seulement à la destruction du château par Richelieu, mais encore à celle qui précéda 1555, époque beaucoup trop récente pour le caractère de son architecture, dont quelques parties toutefois accusent la fin du treizième siècle. Le portail septentrional, formé de dix cintres unis, avec colonnes saillantes et rentrantes, paraît être de la fin du onzième siècle, époque de la fondation de cette église.

Notre-Dame de Lamballe est située sur une hauteur qui domine la ville. Elle renferme un buffet d'orgues, travail remarquable du seizième siècle, et l'on vient d'y découvrir tout récemment un tableau que l'on croit appartenir à l'un de nos grands maîtres. Charles de Blois, auquel on attribue le chœur de cette église, l'enrichit, en 1360, d'une parcelle de la vraie croix et d'une croix en vermeil, ornée de pierreries que l'on voulut vendre en 1793, mais qui furent reconnues fausses.

Notre-Dame n'est plus des-

servie; cependant on y célèbre encore l'office les jours de fête de la Vierge, et le peuple s'y rend en foule toutes les fois qu'il est menacé de quelque calamité. C'est dans cette église que l'on célèbre chaque année la cérémonie de la première communion. — Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, on couvrait de paille, la veille de Noël, le pavé de Notre-Dame, pour rappeler que Notre Seigneur est venu au monde dans une étable, sur un peu de paille. Un usage plus ancien, puisqu'il cessa en 1605, était d'y employer du vin pour *accommunier* les fidèles et pour l'*épanouissement des roses de Noël.* Le jour de la Fête-Dieu, l'église tout entière était tendue avec les tapisseries du château et le pavé jonché de rameaux de bouleau.

La chapelle ou église Notre-Dame a servi de forteresse pendant les guerres de Charles de Blois contre Montfort, et pendant celles de la Ligue. On y voit encore l'entrée d'un souterrain dont l'issue est à 4 kil. dans la campagne. — Elle a eu pour dernier chanoine M. Sorgnard, qui a été vicaire-général de Mgr Groing de la Romagère. Pendant la révolution, M. Sorgnard avait été secrétaire général des évêques émigrés, et il reçut des Bourbons, à leur retour, une pension de 1,500 francs.

Notre-Dame menaçait ruine de toutes parts, mais particulièrement du côté à pic de la montagne; les piliers de la nef penchaient d'une manière effrayante, et tout faisait craindre une catastrophe prochaine. Mais des fonds ont été attribués à sa consolidation, et des réparations faites avec intelligence, sous la direction de M. Guépin, assurent désormais à ce beau monument une durée de plusieurs siècles.

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN a été bâtie en 1084 par Geoffroy Ier, qui accorda aux Bénédictins qu'il y établit le droit d'avoir une juridiction avec un sénéchal, et le pouvoir de faire exécuter les criminels *à la justice patibulaire des moines de Lamballe*. Le portail du sud est la partie la plus ancienne. Le porche est du seizième siècle, ainsi que l'indique l'inscription suivante, placée sur une poutrelle :

L'an mil cinq cent dix-neuf,
Jean l'aîné me fit tout neuf.

La tour du sud, en granit, porte la date de 1555 et le nom de Thomas Cornillet; au-dessus des combles on lit : Fait par moi Jean Collas, 1747. L'intérieur

est composé de trois nefs et de douze arcades, dont six en plein-cintre et six à ogives. Cette église était jadis fort riche; on y voit encore d'excellents tableaux, entre autres une Adoration des Mages et le martyre de saint Génefort. Le pavé est formé de plusieurs pierres tomballes portant des inscriptions et des écussons. L'église de St-Martin fut dévastée pendant la révolution et la paroisse supprimée. Rétablie à la demande de M. de la Motte-Rouge, ce dernier en fut nommé le recteur en 1828.

Saint Généfort est l'objet d'un pèlerinage très-suivi : on y porte les enfants faibles ou malades, et on les roule sur l'autel consacré au Martyr.

L'ÉGLISE ST-SAUVEUR n'existe plus. On a établi sur ses ruines le cimetière actuel, à l'entrée duquel est une petite chapelle desservie et placée sous la même invocation. On y dit la messe le jour de la fête de la Sainte-Trinité.

L'ÉGLISE SAINT-JEAN a une origine fort ancienne, mais on ne peut préciser l'époque de sa fondation. Le portail de l'ouest semble appartenir au treizième siècle. Sur l'un des piliers qui supportent la tour, on lit : *L'an mil quatre cent vingt, Jean Bouquart, trésorier, qui fust à commencer ceste pilier.* Le clocher actuel, élevé à la place de l'ancien, qui menaçait ruine, a été commencé en 1638 et achevé en 1650 seulement. Le bénitier porte la date de 1415. — L'église St-Jean a été réparée entièrement il y a peu d'années, mais on l'a trop surchargée de dorures. Elle est très-riche en ornements et en vases sacrés. On y remarque surtout un calice représentant Notre-Seigneur priant au Jardin des Olives, et sa prise par les Juifs. Elle renferme encore un orgue d'une grande valeur et plusieurs tableaux dûs au pinceau des demoiselles de Chalus; six calices, dont trois antiques. Les revenus de la fabrique se montent à 5,000 fr., année commune; ils étaient, en 1675, de mille francs.

Cette église a été fermée pendant la révolution. Rendue au culte en 1802, elle eut pour recteur M. Millet, prêtre émigré, qui avait été avant la révolution recteur de cette même paroisse. — La sacristie est sans contredit une des plus belles du département.

L'HOTEL-DIEU ET L'HOPITAL

sont desservis par des dames hospitalières de St-Thomas, en possession de ces deux établissements depuis 1661. A cette époque, elles formèrent une association sous le nom de *Confrérie de la Charité*, qui se composait de quatre dames charitables de la ville : Jeanne Guéhéneuc, Gillette de Bohu de la Pommeraye, Anne Le Maignan et Renée Lorans. Ces dames visitaient dans le principe les malades à domicile et suivaient la règle de saint Augustin. Elles eurent pour fondateur, en 1661, le père A. le Proust, prieur des Augustins de Lamballe, et elles se réunirent en communauté sous le patronage de saint Thomas de Villeneuve, qui venait d'être canonisé. Le P. le Proust est mort à Paris; son corps a été déposé au pied du maître-autel des Dames de St-Thomas, rue de Sèvres, où est située la maison-mère. Plusieurs bretonnes ont été *générales* de l'ordre ; l'archevêque de Paris est leur premier supérieur.

Ces deux hôpitaux ont été réunis par lettres-patentes en date de 1755.

On remarque dans la chapelle de l'hôpital qui avoisine la rivière, un très-beau tableau représentant la peste de Marseille.

M. de la Villedeneu, mort célibataire, il y a peu d'années, a laissé à la ville de Lamballe sa fortune, montant à 300,000 fr. environ, à la charge par elle de fonder un nouvel hôpital qui portera son nom.

Un frère que l'on nous dit avoir appartenu à l'ordre des Franciscains, a créé une maison de Sœurs de la Sagesse pour visiter les pauvres à domicile. Il se nommait Padel, fréquentait beaucoup les églises, et servait habituellement les messes.

La Bibliothèque était autrefois fort belle. Elle se composait d'ouvrages provenant des châteaux et communautés du pays, notamment de l'abbaye de St-Aubin-des-Bois. Mais elle a été fort négligée et l'on en a vendu une grande partie. — Les archives de Penthièvre sont fort curieuses et classées avec beaucoup d'ordre par M. Saulaye père, mort baron de l'empire. Ce M. Saulaye de l'Être était de Tours ; il a encore travaillé au classement des archives des Côtes-du-Nord.

L'ancien couvent des Augustins existe encore ; les bâtiments

ont beaucoup souffert : ils servent néanmoins à la justice de paix et à l'école mutuelle. L'église du couvent renfermait les tombeaux d'Olivier de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, et d'Isabeau de Machecoul, sa femme. Ils portaient la date du 8 juin 1337. Ils ont été brisés pendant la révolution.

Le CHATEAU MODERNE de Lamballe est occupé par le collége. Cet établissement de 2e classe a commencé sous la direction d'un ecclésiastique et a fourni des sujets qui lui font le plus grand honneur. L'institution des sourds-muets et des sourdes-muettes est située dans l'ancien château qui appartenait à Louis-Philippe. Ce dernier accorda à cet établissement, il y a une douzaine d'années, la jouissance des bâtiments qui lui étaient nécessaires et une somme de 3,500 fr.

L'institution si précieuse des sourds-muets et des sourdes-muettes est due à l'abbé Garnier, qui fonda son premier établissement à Meslin, où il était alors vicaire. De Meslin, l'institution a été transférée à Lamballe, et s'y est développée, sous la direction de son digne fondateur.

L'enseignement primaire est parfaitement tenu.

Les FORTIFICATIONS ont complètement disparu, à l'exception des portes Barrio, St-Martin, et quelques débris d'une vieille tour dite la Tour aux Chouettes. Elles se composaient autrefois de 24 tours, qu'autant de paroisses de la ville et des environs étaient chargées de défendre.

DÉPÔT D'ÉTALONS. Le bâtiment affecté à cet usage est de construction moderne et mérite d'être visité. Il a été construit aux frais de la ville et du département, sur les dessins de M. Frolicher, architecte. Il a coûté 62,000 fr., et peut contenir 40 étalons. Ce bâtiment a été construit en vertu d'une ordonnance en date du 10 mars 1825, prescrivant l'établissement, à Lamballe, d'un nouveau dépôt d'étalons pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine. Avant la révolution, Lamballe avait eu déjà un dépôt d'étalons.

La PRISON de Lamballe peut contenir de 55 à 60 prisonniers. Elle se compose, au rez-de-chaussée, de trois cachots, d'une chambre dite *chambre de la question*, d'un cabinet isolé servant jadis de chapelle ; au premier, de deux vastes chambres,

Un grenier règne sur le tout. Elle est sûre et salubre.

Le CIMETIÈRE est situé hors ville, près la chapelle de St-Sauveur dont nous avons parlé. Il est parfaitement clos de murs. Avant la révolution, on enterrait à St-Jean, à St-Martin, à Notre-Dame, à St-Barthélemy, enfin dans les cimetières des deux hôpitaux.

Places publiques et promenades. La plus belle des promenades de Lamballe est celle qui existe sur l'emplacement de l'ancien château. Elle est plantée et entoure l'église. De ce point qui domine la ville, on jouit d'une vue admirable. — La Place-du-Champ a une allée plantée. — La place principale, qu'entourent des maisons la plupart neuves et élégantes, est digne d'une ville plus importante. — La place aux Viandes n'a rien de remarquable.

Antiquités. Le sol des environs de Lamballe offre partout des traces du passage et du séjour des Druides et des Romains dans ce pays. On y a trouvé des lances et des épées de bronze appartenant à l'époque gallo-romaine, des briques romaines, des allées couvertes, des couteaux druidiques, ou casse-têtes, des menhirs, un tumulus, un lichaven, des médailles celtiques, etc.

Autrefois Lamballe dépendait du comté de Guingamp; mais cette dernière ville étant passée dans la maison de Penthièvre (*) par le mariage d'Havoise avec Étienne, Lamballe devint alors chef-lieu du comté érigé en duché pairie, en 1569, par lettres-patentes de Charles IX, et d'une juridiction qui ressortissait directement au parlement, et de laquelle relevaient 180 autres juridictions. Soixante-huit paroisses dépendaient de sa subdélégation. Douze échevins composaient sa communauté de ville. — Avant 1789, cette ville était, comme nous l'avons dit, chef-lieu du duché de Penthièvre, et elle avait droit de députer aux États. Ses deux faubourgs, St-Jean et St-Martin, formaient deux communautés distinctes

(*) Penthièvre, pour *Pen-thi-è-vro*, tête de maison du pays, c'est-à-dire, maison principale du pays. — L'ancienne famille de Penthièvre n'est pas éteinte. Les vicomtes de Coëtmeu, le comte de Kervilly, les Chassé, descendent de cette maison. Voyez l'*Armorial de Bretagne*, par Paul de Courcy.

qui avaient chacune leur paroisse. — Les archives du duché étaient déposées dans le château. — La ville renfermait en outre la collégiale de Notre-Dame, les couvents des Augustins, des Ursulines, des filles de Saint-Thomas, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital. — Les cures étaient présentées par le duc de Penthièvre, dont le fils aîné portait le titre de prince de Lamballe. — Elle avait une brigade de maréchaussée. Il s'y exerçait les juridictions suivantes : Lamballe, haute justice, au duc de Penthièvre ; Coëtmieux, haute justice, à l'évêque de Dol ; Mouexigné, la Moglais, Vaunoise, moyennes justices, toutes trois à M. Du Bouilli de la Morandais ; Saint-Maur et Saint-Meleuc, moyenne justice, à l'abbaye de Saint-Jacut ; l'hôpital, basse justice, à l'hôpital de Lamballe ; Mauni, moyenne justice, à Poullain de Mauni ; Saint-Barthélemy, moyenne justice, au prieur de Saint-Barthélemy ; la Cornillière, moyenne justice, à De Kermarec de Traurout ; Pont-Grassard, moyenne justice, à Du Bouilli de la Morandais.

La majeure partie de la ville était en la paroisse de Maroué et n'en a été distraite que le 16 mai 1730.

Les armes de Lamballe sont : *écartelé le 1er et le 4e de gueules à trois gerbes de blé d'or, le 2e et le 3e d'argent semé de mouchetures d'hermines de sable*, 3, 2 et 3.

Suivant Ogée : *d'azur, à trois gerbes d'or*, 2 et 1, *moderne de Bretagne, à la bordure de gueules,* comme Penthièvre.

Elle portait les armes de Bretagne, avant qu'elles ne fussent changées, et ce n'est qu'à dater de cette éqoque qu'elle eut les siennes propres.

Patrie de Alain Chiquet, qui figura, avec Sylvestre de Budes, en 1379, au *combat des dix*, dans lequel dix Bretons vainquirent dix Allemands.

De l'abbé Gallet, né en 1647, auteur de mémoires faisant suite à l'histoire de Bretagne de Dom Morice, dans lesquels il traite du passage et de l'établissement des Bretons dans les Gaules.

De François-Georges Corneaux, fils d'un notaire de Lamballe, curé de Plaintel en 1779, guillotiné le 9 juin 1794. Il a laissé des sermons très-estimés.

De Lecorgne de Launay, mort chanoine de Paris en 1804, et auteur de plusieurs ouvrages de philosophie.

De Antoine-Joseph Jobert, célèbre docteur en médecine, auteur d'un ouvrage intitulé : *Etudes du système nerveux*.

C'est à Lamballe que le docteur Lavergne a signalé son habileté contre la rage. Sur vingt personnes au moins, mordues le même jour, une seule succomba : *seule elle n'avait pas eu recours à ses soins!* Le docteur Lavergne a publié un opuscule dans lequel il indique les moyens de guérir de la rage. Cette brochure était rare; mais M. Charles Le Maout a eu la patriotique idée de la réimprimer, il y a plusieurs années, et d'en faire déposer un exemplaire dans toutes les mairies du département.

De Licors, dit *Guillelmus Parvus*, auteur du poëme d'*Alexandre* et d'un poëme latin intitulé *Rivus*. Il n'est pas né dans la ville même, mais aux environs.

De Auguste Maréchal, mort dans sa ville natale en 1811. Il a laissé l'*Armorique littéraire*.

De Marie de Luxembourg, descendante immédiate de Charles de Blois, née le 15 février 1562. — Elle fut mariée à 13 ans 4 mois et 25 jours, à Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et prince du Saint-Empire, profond politique et l'un des plus grands capitaines de son siècle.

Du peintre Guernion, qui a produit plusieurs œuvres remarquables. L'église de Moncontour renferme des tableaux estimés dûs au pinceau de cet artiste.

De Micault de la Vieuville, né le 16 avril 1755, écuyer de main de la princesse Joséphine de Savoie, épouse de Louis XVIII.

De Géry du Papeu, né en 1766; lieutenant de vaisseau en 1789, fait prisonnier le 21 juillet 1795, lors de l'affaire de Quibéron, et fusillé peu de temps après. Il est représenté sur une des faces du monument des Martyrs, à la chartreuse d'Auray (*).

Enfin, de M. Aulanier, jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur le domaine congéable et d'un *traité de la Méthode*.

(*) D'après l'affirmation du contre-amiral de Grandclos, son compagnon d'infortune, nous avons assigné à Géry du Papeu la ville de Lamballe pour berceau; mais nous croyons devoir faire connaître que Châteaubriant, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, le fait naître à Saint-Malo. La question de savoir si Géry du Papeu est bien réellement de Lamballe reste pour nous indécise, les recherches que nous avons faites pour la résoudre n'ayant point abouti.

COMMUNE

D'ANDEL,

Formée des villages

Les Petites-Landes, la Vallée, le Chesnay, Ardouin, la Maison-Neuve, la Ferrière (1), la Planche, la Vieille-Forge, la Côte, le Clos-Neuf, Lourmel (2), les Landelles, la Vallée-au-Cœur, le Château (3), les Villes-Clément, Bourdehen (4).

Elle est limitée, au nord par Morieux et Planguenoual, à l'est par Saint-Aaron, au sud par Maroué, à l'ouest par Coëtmieux. — Sa population est de 641 habitants, et sa superficie de 1,220 hectares 28 ares, dont 962 sous terres labourables, 86 sous prés et pâturages, 25 sous bois, 13 sous vergers et jardins, 65 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 112 maisons et 2 moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 13,658 fr. 03 c., et son revenu vrai de 40,974 f., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus.

Andel tire, croit-on communément, son nom de *Land-Huel*, pays élevé (5). En effet, le bourg d'Andel est situé sur une hauteur formée par un coteau de granit, au pied duquel coule la rivière de Gouessan. Cette situation est des plus pittoresques. Il est petit, mais la commune elle-même, comme on vient de le voir, n'est pas très-importante. A 20 kil. est sud-est de St-Brieuc, et à 5 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Succursale.

Annales. En 1710, la famille Hingant fonda dans ce bourg un établissement de bienfaisance, qui n'a cessé depuis cette époque de rendre les plus grands services au pays. Il est dirigé

(1) Tire son nom d'une mine de fer qui s'y trouvait.

(2) Le général de Lourmel, aide-de-camp de l'Empereur Napoléon III, tire son nom de la terre de Lourmel.

(3) Là, sans doute, fut jadis quelque manoir seigneurial.

(4) Bourdehen, pour bourg de saint Éhen, ou saint Théliau, personnage célèbre, fort connu dans les deux Bretagnes.

(5) Pour nous, nous aimerions mieux faire dériver ce mot de *Land-Æl*, église de l'ange, par allusion à la chapelle dédiée au Saint-Esprit, que renferme cette commune; mais nous nous sommes fait une règle de ne hasarder de nouvelles étymologies qu'avec une extrême réserve, et sans jamais insister pour leur adoption.

par des religieuses du Saint-Esprit, filles pieuses et dévouées qui instruisent la jeunesse et vont à domicile porter des secours et des soins aux pauvres malades.

Monuments. L'église paroissiale et la chapelle dédiée au St-Esprit ne sont remarquables que par leur propreté. Mais cette propreté est extrême, et l'on devine sans peine qu'elle est due aux soins intelligents des religieuses dont nous venons de parler.

Il y avait autrefois une chapelle située à 1 kil. du bourg et dédiée à saint Sébastien. Cette chapelle est actuellement en ruines.

Andel a un pardon qui se tient, chaque année, le lundi de la Pentecôte. Les femmes, ce jour-là, vont toutes, après vêpres, s'agenouiller près de la grille du chœur, comme au jour de grande communion, et le prêtre leur impose l'étole sur la tête, puis la leur donne ensuite à baiser.

Il paraît que cette pieuse cérémonie donnait lieu autrefois à une coutume assez bizarre dont parle M. Habasque et que racontent ainsi les rédacteurs de la *Gallerie armoricaine* :

« Entrons dans l'église ; les vêpres sont dites et deux prêtres s'avancent à la balustrade ; chacun d'eux porte l'étole et tient un livre de prières à la main ; une longue file de jeunes filles et de femmes s'agenouille près de la grille, et chacune d'elles s'incline sous l'étole.

« Mais quel bruit sur la place!... Sortons et allons voir. Ah ! Dieu ! Avez-vous été parrain quelquefois ?... Avez-vous par oubli ou par calcul omis d'emplir vos poches de la plus mauvaise monnaie possible, pour la jeter à la tête des enfants de la Primaire, ou autres drôles en âge d'y aller?... Non... Alors, vous ne pouvez avoir l'idée des huées et des railleries qui accompagnent les pauvres filles sortant seules du temple où elles ne sont pas toujours uniquement entrées pour prier ; tandis qu'au contraire celle qu'un beau gars, entré furtivement dans l'église, est allé prendre par le doigt et qu'il conduit sans la regarder au milieu de la foule, devien. l'objet d'une bienveillante curiosité. Les spectateurs, et ils sont nombreux, s'écartent devant elle et lui font les plus aimables compliments à leur manière ; celle-ci a été *tirée d'assemblée*,

les autres s'en sont allées *sur la grise.*

« Nous avons apparemment marché plus vite que José et Yves Lequellec, car ni l'un ni l'autre n'apparaît pour tirer d'assemblée VADELINE de Bourdehen ; nous la remarquons dans un angle obscur de l'église, lisant attentivement ou plutôt feignant de lire, car elle ne tourne jamais le feuillet ; seulement, de temps à autre, elle y passe la main pour enlever une larme furtive qui vient le mouiller.

« Pitié, oh ! pitié pour cette pauvre fille, nous crie au cœur la fibre sensible que nous y portons, *tirons-la d'assemblée,* car les huées seront d'autant plus formidables à sa sortie, qu'elle aura plus longtemps reculé ce moment..... Nous approchons ; nous allons lui prendre le doigt. La réflexion nous arrête... Ce ne sont certes pas les fruits et les gâteaux dont il faudrait la régaler pour nous conformer à l'usage, qui pourraient nous empêcher d'accomplir cet acte de bienveillante charité ; non, cette charité serait même sans mérite : car elle nous procurerait le plaisir de rendre la joie à la plus gentille créature des environs de St-Brieuc et par cela même la plus enviée... Mais cette coutume a sans doute un sens mystérieux ; à notre insçu peut-être nous allons contracter un engagement, et dans notre Bretagne un engagement est toujours sacré... Nous sommes grandement perplexe, nous avançons, nous reculons et ne savons comment faire, lorsque tout-à-coup un grand gaillard nous pose la main sur l'épaule, place un doigt sur sa bouche pour inviter au silence et tout en nous regardant d'un air de connaissance, il allonge derrière lui son autre main et prend celle de la jolie Vadeline, qui, se levant et passant près de nous, veut bien nous honorer du plus malicieux sourire... La petite sournoise, en feignant de lire, nous avait aperçu ; elle avait deviné notre embarras, et comptait bien que si José Lequellec ne fût pas arrivé à point, nous l'aurions tirée de peine en la *tirant d'assemblée.* »

Cet usage est depuis longtemps en désuétude, nous écrit M. le recteur d'Andel. Quant à la cérémonie religieuse, elle n'est pas particulière à Andel. Elle se pratique dans toutes les paroisses du département : c'est ce qu'on appelle donner l'évangile. Le prêtre étend l'étole sur la tête

des personnes (les hommes se font évangéliser aussi bien que les femmes) et lit l'évangile selon saint Jean qui se dit à la fin de la messe, ou bien le passage plus court de l'évangile selon saint Luc, où une femme s'écrie : *Heureux le sein qui vous a porté*, et où le Sauveur répond : *Plus heureux, etc.*

Autrefois la paroisse d'Andel dépendait de la subdélégation de Lamballe. Elle avait St-Brieuc pour évêché et pour ressort, et, pour seigneur, le duc de Penthièvre.

Ses maisons nobles étaient, dans le quinzième siècle : la Vallée, à Germain Gaudin ; la Ville-Horhan, à Jeanne Rouxel ; Canqueret, à Jacques Le Blanc ; la Vallée-au-Levant, à Jeanne Lerneur ; la Salle, à Jean Le Mineur (*) ; Lourmel et Lescouet, à la famille de Crenan ; Lourmel-Guyomar, à Jean Guyomar ; la Ville-Marie, à Olive de Beaulieu ; la Planche, à Ollivier Le Métayer ; la Foltière, à Rolland de la Harzayel ; le Clos-Neuf, à Jean du Breil. Cette dernière terre avait moyenne justice et était passée aux mains de Ruellan du Tiercent au moment de la révolution. Guinguerest, moyenne justice, à le Blanc de Guinguerest.

(*) Cette famille existe encore : un de ses membres est négociant à Tréguier.

Le territoire de cette commune est fertile en grains de toutes espèces et les landes nombreuses qui y existaient autrefois ont presque disparu, ainsi qu'il résulte du relevé cadastral que nous donnons plus haut. — Il renferme une carrière d'ardoises dont l'exploitation a été depuis longtemps abandonnée.

COMMUNE

DE COETMIEUX,

Formée des villages

La Ville-Glolaie, le Val-Heurtaux, Bourg-l'Évêque, Laroche, la Mare, la Rue, Tréfumel, Lande-Orhan, la Bouillière, Vau-Hallé, Noé-Hallée-Beau-Soleil, Belle-Ville, le Frèche, Rue-Morvan, les Landes, la Ville-Moisan, Létimieux, pour Lez-Ty-Mieu.

Elle est limitée, au nord par Morieux, à l'est par Andel, au sud par Meslin, à l'ouest par Hillion. — Sa population est de

651 habitants, et sa superficie de 1,220 hectares 28 ares, dont 631 hectares sous terres labourables, 54 sous prés et pâturages, 18 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 46 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 144 maisons, un moulin à eau et un moulin à vent. Celui de la Perche est partie en Coëtmieux et partie en Hillion. — Son revenu cadastral est de 10,681 fr. 78 c., et son revenu vrai de 32,045 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Coëtmieux est situé à 18 kil. est de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il se compose d'une vingtaine de maisons au plus, disséminées çà et là.

Origine. Vers le milieu du septième siècle (en 658), un pieux solitaire vint fixer sa demeure dans un bois qui couvrait alors tout le territoire qu'occupe aujourd'hui la commune de Coëtmieux. Il y vécut d'abord dans une retraite profonde, et son humilité lui mérita le nom de *Mioc* ou *Mieu*, qui signifie petit. L'ermitage qu'habita ce saint homme n'existe plus, même à l'état de ruines; mais on a conservé le nom de *Ty-Mieu*, maison de Mieu, à l'endroit sur lequel était assis cet ermitage. Un peu plus loin se voit un autre lieu dit *Lez-Ty-Mieu*, près de l'habitation de Mieu.

Saint Mieu, quelle que fût son humilité, ne put pas toujours cacher ses vertus ni son mérite : les disciples accoururent de plusieurs points de la Bretagne, et, pour les loger, l'homme de Dieu bâtit un monastère, qui donna plus tard naissance au bourg de Coëtmieux. Le saint termina ses jours dans ce monastère.

Annales. En 1500, on connaissait en Coëtmieux les maisons nobles de la Ville-Salmon, à Jean Poullain, et de Kergouet, à Guillaume de la Motte.

En 1629, Hector d'Ouvrier, évêque de Dol, qui siégea du 1er septembre 1629 jusqu'au 19 février 1644, et qui fut aumônier de la reine Marie de Médicis, fit faire des réparations à l'église de Coëtmieux. En remuant le maître-autel, on trouva un coffre portant cette inscription : *Reliquiæ sancti Mioci.* Ce coffre fut ouvert en présence de l'évêque et du recteur de la pa-

roisse; les reliques en furent tirées et on les exposa à la vénération des fidèles.

En 1661, Servigetde la Rougère, peintre lamballais, fit don à l'église de Coëtmieux de son tableau de la Circoncision. Les connaisseurs admirent la tête du grand-prêtre.

Monuments. L'ÉGLISE DE COETMIEUX est placée sous l'invocation de saint Jean. Elle est bien tenue et renferme quelques statues de saints passablement exécutées. Le cimetière entoure cette église comme presque partout en Bretagne. Il a reçu les dépouilles mortelles de Jean Le Mée, frère de Mgr J.-J.-P. Le Mée, évêque actuel de Saint-Brieuc et de Tréguier.

Le PRESBYTÈRE est de construction moderne. L'ancien fut vendu à une demoiselle Marianne Le Loutre, qui figura, comme royaliste, dans la révolution, et obtint des Bourbons, à leur rentrée en France, la place de directrice des postes à St-Brieuc. Mademoiselle Le Loutre recevait l'école du célèbre Félix Robert, sieur de Lamennais, avec laquelle elle était liée. On assure que le chef éloquent de cette école rédigea chez elle plusieurs de ces articles dont la publication agita si fort l'Église et le monde savant. — En bâtissant le presbytère, on a trouvé des ruines d'un ancien édifice, que l'on croit avoir été l'abbaye de Saint-Mieux.

La commune de Coëtmieux est séparée d'Andel par la rivière du Gouessan, et d'Hillion par celle de l'Évran. Elle est fertile, cultivée avec soin et bien boisée.

Le pont de Coëtmieux, jeté sur l'Évran, se compose de simples planches, sans garde-fou.

Autrefois paroisse, Coëtmieux dépendait de l'évêché de Dol. Sa subdélégation était Lamballe et son ressort Rennes. Trégenest, qui fait aujourd'hui partie de Meslin, était alors trève de cette paroisse. Son recteur remplissait les fonctions de grand-vicaire pour Trégenest, Landehen, Saint-Glen et Penguily. Elle avait une haute justice qui s'exerçait à Lamballe et ressortissait au présidial de Rennes. La cure était à l'ordinaire.

Saint Mieu est aussi patron de Plumieux. Près Quintin, est la terre de Crémieux, *croix de saint Mieu*.

COMMUNE

DE LA MALHOURE,

Formée des villages

Pré-Rond, le Printé, Tertre-Urvoir, Glajumel, Routière, Glérin, Clos-du-Bourg, Besnard, Murailles-Guérin, la Roche, le Couvent (*), Clos-Madeuc, Clos-Baron, Vau-Jarnot, la Touche, Ville-Erhel, Ville-Pétouard, Mériénée, Château-Gaillard, Tournette, la Couarde, le Pont, Laurien, la Lande.

Elle est bornée, au nord par Maroué, à l'est par Plestan, au sud par Plénée-Jugon, Penguily, à l'ouest par Penguily.— Sa population est de 420 habitants et sa superficie de 501 hectares 67 ares, dont 389 hect. sous terres labourables, 35 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 31 sous landes et terres incultes.— Elle renferme 96 maisons. — Son revenu cadastral est de 5,703 fr. 26 c., et son revenu vrai de 22,813 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux revenus. — Sol granitique.

Le petit Bourg de La Malhoure (la Malhoure est pour Lan-Malhoure) est situé sur une hauteur, à 37 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, et à 8 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

Son église est sous l'invocation de saint Évent, prêtre et martyr, dont la fête tombe le 3 mai, mais ne se solemnise que le jour de la Pentecôte. Elle n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art.

La fontaine de Saint-Évent est en grande vénération parmi les fidèles des environs. De nombreux pèlerins la visitent pendant tout le cours de l'année, et vont tremper du linge dans le ruisseau qu'elle alimente pour se préserver de maladies.

La commune de La Malhoure est un pays accidenté et son territoire est fertile et bien cultivé. Il n'en a pas toujours été ainsi. Du temps d'Ogée, c'est-à-dire, quelques années avant la révolution, on y rencontrait une grande quantité de landes dont on ne tirait aucun parti, si ce n'est comme terrain de parcours pour les bêtes. Cet état de choses a bien changé puisqu'on n'y compte aujourd'hui que 31 hec-

(*) Ce village est ainsi nommé parce que là fut autrefois un monastère.

tares sous landes et terres incultes. Elle renferme des prairies de bonne qualité.

Autrefois paroisse, La Malhoure dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc et ressortissait à Jugon. Elle avait pour subdélégation Lamballe. La cure était à l'ordinaire. Le duc de Penthièvre était seigneur de la paroisse.

Ce territoire avait pour maison noble le Prérond, basse justice, qui appartenait, lors de la révolution, à Rouxel du Prérond.

Patrie de Jean Rouxel, sieur du Prérond, qui mourut au siége d'Hennebont, et fut inhumé dans l'abbaye de la Joye. Ses armes, *de sable, à trois coquilles d'argent,* furent gravées sur sa tombe.

COMMUNE

DE LANDEHEN,

Formée des villages

Champ-Raymond, le Probriend, les Maudrettes, Quillané, Chabucet, le Breuil, Mauny, la Porte-ès-Bourdais, le Breil, Ville-Corbelin, les Préaux, le Clos-Vieux, la Ville-Commaux, la Tour-Juhel, la Censée, Carnais, la Jonchère, le Tancenou, le Petit-Marchix, le Clos-Plisse et Bon-Abry.

Elle est limitée, au nord et à l'est par Maroué, au sud et au sud-ouest par Saint-Trimoël, à l'ouest par Bréhan et Meslin. — Sa population est de 1,008 habitants, et sa superficie de 1,179 hectares 66 ares. — Elle renferme 230 maisons et 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 24,517 fr. 16 c., et son revenu vrai de 61,293 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG de Landehen, jadis chef-lieu de canton, est situé à 25 kil. E. S.-O. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il tire son nom, disent les continuateurs d'Ogée, de *Lan* et de *Dehen* (quelquefois *Gurhen*), nom du saint patron sous l'invocation duquel l'église a été placée, et dont on célèbre la fête au mois de juillet. D'autres font dériver ce mot de *Land Ehan*, qu'ils traduisent par *territoire d'Ehan.* Saint Ehan, suivant la même opinion, aurait aussi donné son nom à Plourhan et Pleudihen.

Annales. Le château de Mauny appartenait, en 1342, à Gautier de Mauni, chevalier, seigneur de Mauni, qui se distingua à la défense d'Hennebont et força Charles de Blois à lever le siége de cette ville. Deux faits d'armes surtout lui font le plus grand honneur ; nous croyons devoir les rapporter ici : Une machine de guerre d'une grande puissance lançait contre les assiégés des pierres d'une grosseur prodigieuse, qui causaient dans la ville les plus grands dégâts. La sûreté de la place exigeait que l'on s'en emparât à tout prix ; mais ce n'était pas chose facile et l'entreprise présentait des dangers que nul n'osait affronter. Gautier de Mauni, n'écoutant que son courage, se met à la tête de quelques braves, pousse droit à la machine, tue ceux qui la défendent et parvient à la briser elle-même ; après quoi, non satisfait de ce triomphe, il se dirige sur le camp et tente d'y mettre le feu. Mais les troupes de Charles de Blois s'avancent en masse à sa rencontre et un combat sanglant s'engage. L'avantage resta à Mauni, qui put rentrer dans Hennebont après avoir fait essuyer de très-grandes pertes à l'ennemi. On dit que la comtesse de Montfort, qui avait suivi du haut des remparts de la ville assiégée la manœuvre et les exploits de son défenseur, en fut si satisfaite, qu'elle courut à sa rencontre et l'embrassa pour lui témoigner sa reconnaissance.

Voici l'autre fait; nous le prenons d'un peu haut pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas versés dans la connaissance de l'histoire de Bretagne : Louis d'Espagne, général des Génois, au service de Charles de Blois, venait d'essuyer une défaite aux environs de Quimperlé, dans une bataille où il avait perdu beaucoup de monde et reçu lui-même plusieurs blessures, lorsqu'il se présenta devant Hennebont. Cette ville était alors assiégée par Charles de Blois en personne, et ses remparts battus par quinze machines de guerre qui jetaient jour et nuit des pierres jusqu'au cœur de la ville. Mais les assiégeants ne se laissaient intimider ni par le nombre de leurs ennemis, qui allait croissant chaque jour, ni par les moyens de destruction qui étaient aux mains de ces derniers. Pour insulter même aux assaillants, rapporte Dom Morice, ils essuyaient les endroits des murailles où les plus grosses pierres

avaient porté, en disant : *Vous n'êtes mie encore assez ; allez quérir vos compagnons qui se reposent aux champs de Quimperlé.*

Ces railleries, comme on le voit, étaient surtout à l'adresse de Louis d'Espagne ; aussi ce dernier, ne pouvant plus se contenir, alla trouver Charles de Blois dans sa tente, et lui dit qu'il venait lui demander un don en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus ; Charles promit, sans s'informer de quoi il était question. Alors Louis d'Espagne demanda la tête de Jean-Le-Bouteiller et celle de Hubert du Fresnoi, gentilshommes bretons, du parti de Montfort, qui étaient détenus prisonniers au Faouët. Charles, dit-on, eut horreur de cette demande et fit tout ce qu'il put pour détourner Louis d'Espagne d'un projet si barbare ; mais ce dernier ayant formellement déclaré qu'il abandonnerait le parti si on ne lui accordait pas cette satisfaction, Charles céda !... On envoya donc chercher les deux prisonniers, qui arrivèrent un matin au camp. Leur présence excita la compassion de tous les chevaliers ; ils supplièrent Louis d'Espagne de ne pas se déshonorer par une action si cruelle ; mais il fut inexorable une seconde fois, et protesta qu'il ferait décapiter ses prisonniers le jour même, après son diner.

La nouvelle de l'exécution sanglante qui se préparait au camp s'étant répandue à Hennebont, y jeta la consternation. La comtesse de Montfort rassembla aussitôt ses chevaliers et les exhorta à tenter les plus grands efforts pour sauver ces deux malheureux. Tous s'engagèrent avec empressement dans cette noble entreprise. On prend aussitôt les armes, et, à l'heure du diner, Amauri de Clisson sort de la ville et marche sur le camp. Il attaque les Français avec furie, renversant tous les obstacles et jonchant la terre de cadavres. Feignant bientôt de céder au nombre, il se replie vers la ville, attirant à lui l'ennemi. Pendant ce temps, Gauthier de Mauni, conformément au plan qui avait été arrêté à l'avance, pousse droit à la tente de Charles de Blois, et enlève les deux prisonniers, qu'il conduit en triomphe à Hennebont !

Le château de Mauni, en Landehen, fut rasé à cette époque par le parti de Charles de Blois. Celui qui existe maintenant est donc postérieur à cette époque.

Il est bâti sur les ruines mêmes de l'ancien. Il appartenait, avant la révolution, à Poulain de Mauni.

En 1357, Jean Lecourt, qui fut envoyé en Angleterre pour payer la rançon de Charles de Blois, possédait l'hébergement des Perrières, qu'habitait, en 1500, Rolland Lecourt, poète chansonnier, qui a laissé le *Cousinage*, *le Gas de la Rochelle*, *Non, n'y a pas dans le quartier de fille à l'éclipser*, poésies qui se chantent encore de nos jours. — Étienne Lecourt, de cette même famille, fut curé de Normandie, et condamné à mort, dans le seizième siècle, pour avoir publié un écrit déclaré entaché d'hérésie par la Sorbonne.

En 1368, le 9 janvier, Charles, comte d'Évreux, roi de Navarre, donna à Olivier, chevalier, seigneur de Mauny, un château situé dans la province de Normandie, et mille livres de pension, comme récompense des services que ce vaillant guerrier avait rendus à l'État.

En 1370, le connétable Bertrand Duguesclin fit donation à Alain, chevalier, seigneur de Mauny, de la jouissance, sa vie durant, de la terre d'Anneville, pour le récompenser de la valeur dont il avait fait preuve dans les combats.

En 1371, Olivier de Mauni, chevalier banneret, avait une compagnie qui se composait de deux chevaliers et de trente-deux écuyers au service du roi Charles.

En 1544, Henri II nomma François-Michel de Mauni à l'évêché de Saint-Brieuc.

Autrefois paroisse, Landehen dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Saint-Brieuc. Penguily, qui forme aujourd'hui une commune séparée, était alors succursale de l'Aile des Haies et dépendait de l'église paroissiale de Landehen, mais ne relevait pas de la même juridiction. Penguily ressortissait à Jugon. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Penguily, haute justice ; les Vaux, moyenne justice ; Mauny, moyenne justice.

La commune actuelle de Landehen est traversée, dans sa partie ouest, par la route de St-Malo à Lorient. Son territoire est fertile et bien cultivé.

Patrie du Père Aimé Bascher, général des Capucins.

COMMUNE

DE LA POTERIE,

Formée des villages

La Marre, Bienyvient, le Chauchix-Rio, la Villéon, le Prêt, la Buglais, la Ville-Glé, la Mare-Adam, Grand-Breil-Auri, Breil-Laurent, la Fougeraie, les Portes, la Ville-Bily, la Ville-Gaudu.

Elle est limitée, au nord par St-Aaron, à l'est par Trégomar, au sud par Noyal, à l'ouest par Lamballe. — Sa population est de 768 habitants, et sa superficie de 1,159 hectares 59 ares, dont 594 hectares sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 135 sous bois, 17 sous vergers et jardins, 282 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 167 maisons, et les moulins de la Planche, à eau; des Houssais, à vent.

Le Bourg est situé à 25 kil. E. de St-Brieuc et à 6 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il tire son nom, sans aucun doute, de même que le village du même nom près Guingamp, de la fabrication d'une poterie commune, mais assez estimée cependant, à laquelle se livrent les habitants de cette commune. Cette poterie s'écoule dans un rayon de 5 à 6 kilomètres, notamment sur le marché de Lamballe. L'argile qui sert à cette fabrication se prend dans la commune même; elle est de bonne qualité et des ouvriers habiles sauraient en tirer un meilleur parti; mais le consommateur, peu difficile, s'est habitué à ces vases lourds, grossiers, sans grâce aucune, et il les achète tels quels: c'est tout ce que demandent ceux qui s'adonnent à cette industrie, qui les fait vivre et rien de plus.

Autrefois la Poterie n'était qu'une simple trève dépendant de la paroisse de Maroué, et relevant, comme elle, de la subdélégation de Lamballe, et de la juridiction de St-Brieuc, son évêché. Le duc de Penthièvre était seigneur de toute la paroisse.

En 1721, la Poterie fut distraite de Maroué et devint elle-même paroisse. Elle avait alors, outre son église, les chapelles Sainte-Catherine et Sainte-Eutrope, desservies à cette époque, mais complètement abandonnées aujourd'hui.

L'Église est sous l'invocation de saint Yves; elle a été construite

en 1636, sur l'emplacement d'une chapelle seigneuriale, dont il ne restait plus que des ruines.

Les *maisons nobles* de ce territoire étaient les Portes-Bouilly, Saint-Robin, la Moglais. Les deux premières sont en ruines. Le château de la Moglais, construction presque moderne à la vérité, est toujours debout et en parfait état de conservation.

La commune de la Poterie renferme des minerais de plomb et des roches amphiboliques que l'on exploite comme pierres à constructions. Elle est traversée par la petite rivière du Gouessan, qui prend sa source à la montagne du Mené (*V.* Trébry.)

COMMUNE

DE MAROUÉ.

Formée des villages

Le Tertre-Hello, Beauregard, le Rocher, la Caillibotière, le Pont-au-Prévost, Hicadoret; le Pont-Grossard, la Corne-de-Cerf, la Salle-Blanche, le Chauchix, la Chapelle, la Lande-Boudan, la Roche-au-Lion, la Caisse-d'Or (qui avait autrefois une *caquinerie*), la Fresnaie, la Ville-Ropitel, Gautrel, le Bosquilly (*), Cariol, Chapelle-Guyomard, la Mare-Bedo, le Coudray, Quellereuc, les Goissiaux, Bouridel, Villeneuve, les Hauts-Fossés, Saint-Germain, les Portes-Hainault, le Pramet, la Grenouillère, les Ormes, la Guevière, les Champs-Urbants, les Tertres, le Madray, le Made, Levantoué, la Ville-ès-Lan, Trevily.

Elle est limitée, au nord par Meslin, Lamballe; à l'est par Noyal, saint-Rieul, Plestan; au sud par la Malhoure, Landéhen; à l'ouest par Meslin et Trégenèstre, qui fait aujourd'hui partie de cette dernière commune. — Sa population est de 2,333 habitants. — Avant le cadastre, bien qu'elle eût perdu déjà ses deux trèves, la Poterie et Saint-Trimoël, sa superficie était encore de 3,856 hectares 93 ares, dont 3,010 hectares sous terres labourables, 330 sous prés et pâturages, 44 sous bois, 68 sous vergers et jardins, 152 sous lan-

(*) C'est dans ce village qu'est mort, il y a peu d'années, G. Couffon de Kerdellec, né à Pontrieux, qui a publié, sous le titre d'*Adages*, un petit livre sur l'agriculture, remarquable par la justesse des pensées.

des et terres incultes, etc. — Aujourd'hui la commune de Maroué ne compte plus que 3,377 hectares 54 ares, le surplus ayant été absorbé par Lamballe. — Elle renferme 449 maisons et les moulins de Soutteville, de la Planche, Belle-Minguy, Provost, Peignot, de la Cornilière, à eau; de Caliguet, de la Ville-Minguy, de Saint-Lazare, à vent. — Son revenu cadastral est de 70,384 fr. 30 c., et son revenu vrai de 175,960 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Maroué est situé à 24 kil. E. S.-E. de St-Brieuc et à 5 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

Origine. Vers le milieu du cinquième siècle, un homme de bien, dont le nom est resté inconnu, vint demander à la solitude de ce territoire, alors inculte et inhabité, le recueillement, le calme et le silence nécessaires pour travailler à sa sanctification en se livrant tout entier au service de Dieu. Il se bâtit, dit-on, un modeste ermitage, où tout d'abord il vécut seul, fuyant les hommes, le bruit qui se fait autour d'eux, et surtout les préoccupations sans nombre que leur fréquentation fait naître. Mais bientôt il se dit que Dieu ne l'avait pas créé pour un genre de vie qui ne profitait qu'à lui seul; que ce serait une œuvre plus fructueuse et plus méritoire d'attirer près de lui ses frères en Jésus-Christ, et de leur faire entendre la parole divine. De ce moment, il se mêla au monde, et ses pieuses exhortations furent goûtées de telle sorte, que peu à peu, autour de son ermitage, se construisirent quelques habitations qui donnèrent naissance au bourg de Maroué. Mais pourquoi ce nom, qui, littéralement, signifie *mon roi*. — Nous avons long-temps, mais en vain, cherché une réponse à cette question (*).

(*) Au moment de mettre sous presse, notre excellent ami, M. l'abbé de Garaby, nous adresse les réflexions ci-après, en réponse à la question que nous avons posée plus haut : « Ce pieux personnage qui a, dites-vous, donné lieu à la naissance de cette commune, n'était-il pas un seigneur, un de ces rois du pays, ou de ces monarques étrangers qui, descendant du trône, cherchaient dans la solitude le repos et le salut? On l'aura, sans doute, regretté; on l'aura cherché; on sera venu jusqu'à lui, le demandant à lui-même, tant l'austérité et un costume pauvre avaient changé son extérieur; et, pour arrêter toute recherche, n'aura-t-il point dit : *Maroué, il est mort!* Il était mort au

Quoi qu'il en soit, la ville *actuelle* de Lamballe n'existait pas au dixième siècle (*V.* Lamballe), et l'emplacement qu'elle occupe dépendait tout entier de Maroué, dont les ducs de Bretagne détachèrent d'abord tout le terrain nécessaire à la construction du château-fort qu'ils firent élever en 991. Mais Maroué conserva long-temps encore après ce temps tout ce qui était en dehors des fortifications de ce château, de telle sorte qu'à cette époque la paroisse qui nous occupe enveloppait la *ville naissante* de toutes parts et formait comme un diadême autour du front de cette future souveraine, qui fut plus tard l'apanage réservé aux cadets de la dynastie bretonne, et compta 180 juridictions et 68 paroisses sous sa dépendance.— Comme preuve de l'antériorité de la paroisse de Maroué sur celle de Lamballe, on rapporte que des recteurs de Notre-Dame, logés entre les deux ponts de Bariot et de Saint-Jacques, furent obligés de venir faire leurs pâques dans l'église de Maroué.

Le 16 mai 1730, Maroué perdit la partie de son territoire qui s'étendait jusque dans la ville de Lamballe. Malgré cette perte et celle plus importante de ses deux anciennes trèves, la Poterie et Saint-Trimoël, devenues elles-mêmes communes, Maroué est resté une des plus importantes communes du département des Côtes-du-Nord.

Monuments. L'ancienne église de Maroué était située sur la route de Moncontour, à un kil. environ de Lamballe. Les Normands, maîtres du pays, la brûlèrent au dixième siècle. L'église actuelle, à laquelle on a ajouté depuis peu d'années une tour et deux chapelles latérales, date de cette même époque (dixième siècle); mais elle n'était alors qu'une simple chapelle dépendant du château des Salles, qui n'est plus aujourd'hui que ruines, et dont les dernières traces vont bientôt disparaître. Le sei-

---

monde. On aura donné ce nom à l'ermitage, et il sera resté à la paroisse.— Cette origine s'accorderait avec le génie du pieux ermite, et s'entendrait mieux que *ma roué, mon roi.* »

Si l'on adoptait l'étymologie fort ingénieuse de M. de Garaby, il conviendrait de rectifier l'orthographe du nom de cette commune, et d'écrire *Maroé (Maro e, il est mort).* Mais ne pourrait-on pas admettre que l'envoyé à la recherche du saint personnage, le reconnut au contraire sous ses haillons, et s'écria en le voyant : *Ma roué, mon roi!*

gneur de ce château fit don de sa chapelle pour remplacer l'église détruite; et comme cette chapelle était trop petite pour les besoins de la paroisse, on y ajouta une nef.

Indépendamment de cette église, on comptait encore en Maroué cinq chapelles et un prieuré de l'ordre des Bénédictins. Le prieuré a été transformé en auberge, et sa chapelle sert de magasin. Les chapelles de St-Jacques et de Saint-Barthélemy, qui étaient situées dans les faubourgs de Lamballe, et celles de Saint-Gernouin et de Craïmaignan, n'existent plus. La chapelle de Maroué est encore debout, moins toutefois son beau portail, autrefois cité comme une œuvre remarquable, et qu'un desservant peu versé dans la science des antiques et fort mauvais appréciateur des ouvrages d'art, fit détruire en 1829, sans que personne songeât à s'y opposer. Cette chapelle était jadis en très-grande vénération parmi les fidèles, et de nombreux pèlerins la visitaient fréquemment. Une fois l'an, à l'époque du pardon, toutes les paroisses de la côte s'y rendaient processionnellement, par suite d'un vœu qu'elles avaient fait en 1420 pour être délivrées de la peste. Quatre siècles avaient passé sur cette pieuse coutume sans l'affaiblir, quand survint la Révolution française, qui l'emporta comme tant d'autres choses. Depuis, le pardon qui se tenait près de la chapelle a également disparu : il a lieu actuellement près de Noyal.

Avant 1789, la paroisse de Maroué avait pour seigneur le duc de Penthièvre. Elle relevait de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Saint-Brieuc, son évêché. La cure était à l'ordinaire.

Son territoire renfermait 62 maisons nobles : quelques-unes d'elles, le château de Quefferon, Launay, Beauregard, la Ville-Neuve, le Chauchix, la Cherquetière, les Hauts-Fossés, la Guevière, Coriot, le Bosquilly, sont encore habitées par des propriétaires ; les autres ne sont plus que de simples métairies. Ce sont : Guenguen, la Cornillière, qui appartenait, en 1380, à Hervé Rufflay, sieur de la Cornillière ; les Noës, la Rivière, le Colombier, etc. L'hébergement des Marches appartenait, en 1430, à N. Hervé. Lanjamet appartenait, en 1530, à Robert, chevalier, seigneur de Lanjamet; en 1680,

à Guillaume de Lanjamet, conseiller au parlement de Bretagne. — Guenguen et Lanjamet, à M. de Lanjamet, avaient moyenne justice; le Bouhouga, à Micault de Foulville; le Breil, à Le Normand de Lourmel; Quefferon, à Gouyon de Thaumatz; la Roche-Richard, à Varin du Colombier; la Ville-Canio, à Josset du Quengo, avaient toutes basse justice. — Quellereau et la Caillibotière ont appartenu, dit-on, aux Templiers.

Il y avait dans la paroisse une corderie célèbre, située au village de la Caisse-d'Or. Or, les cordiers faisaient partie de cette grande et malheureuse famille de *Caqueux*, qu'un préjugé absurde et barbare fit repousser de la société, pendant des siècles, comme infestée de lèpre et réputée immonde. On avait donc assigné à ces pauvres parias un lieu de sépulture à part, nommé *Caquinerie*, où ils n'ont cessé d'être enterrés que depuis une trentaine d'années! Le préjugé qui s'est si long-temps et si impitoyablement acharné sur les cordiers n'est pas encore *tout-à-fait* disparu. Plus d'une jeune fille d'une bonne famille de paysans hésiterait à épouser un cordier, quels que fussent d'ailleurs les agréments de sa personne et sa fortune.

La commune de Maroué produit des blés de bonne qualité, qui s'exportent pour le Hâvre et Bordeaux, par le petit port de Dahouet. Ses autres productions, telles que blé-noir, cidre, etc.; ses chevaux, son menu bétail, se vendent pour les besoins du pays.

Les habitants ont reçu le nom de *Marovingiens*; ils étaient, dit-on, les *gastadours* ou pionniers des ducs de Bretagne, et il paraît qu'ils sont encore renommés pour leur habileté à faire les fossés.

La route nº 12, de Paris à Brest, traverse la commune de Maroué du sud-est au nord-ouest. Celle de Lorient à Saint-Malo la parcourt du sud-ouest au nord-est. — Terrain généralement granitique.

COMMUNE

DE MESLIN,

Formée des villages

Le Bignon, Carbernot, le Val, Clos-Cambout, la Métairie-Neuve, Launay, Oursigné, la Plesse,

Létinieux, la Ville-Besnard, la Landelle, le Grand-Tertre, le Petit-Tertre, la Ville-aux-Cocus, la Bourdonnaie, la Lande-au-Noir, le Gué-Plat, la Ville-Auvraie, la Ville-Neuve, l'Épine, la Ville-Menen, Grand-Bourgneuf, Petit-Bourgneuf, les Touches, Quéfiac, Fontaine-Menard, Cadoré, Trégenestre, Frêche-Clos, Haut-Coatdiquen, les Plats.

Elle est limitée, au nord par Lamballe, Andel; à l'est par Noyal, Maroué; à l'ouest par Quessoy, Pommeret; au sud par Bréhand. — Sa population est de 965 habitants, et sa superficie de 1,395 hect. 24 ares, dont 999 hect. sous terres labourables, 110 sous prés et pâturages, 41 sous bois, 20 sous vergers et jardins, 152 sous landes et terres incultes, 2 sous étangs. — Elle renferme 178 maisons et les moulins de Cargoët, Hervé, Poignot, à eau; du Gras, à vent. — Son revenu cadastral est de 14,570 fr. 96 c., et son revenu vrai de 58,284 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Meslin est situé sur une hauteur, à 20 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Lamballe, son bureau de poste. — Il tire très-probablement son nom de *Mez-lan*; mais cependant il ne serait pas impossible qu'il rappelât le célèbre enchanteur Merlin, cet archidruide qui prédit la victoire à Bembro, avant le commencement de la *bataille des trente*. On sait qu'il habitait la forêt de Brocéliande (forêt de Lorges, près Quintin, *V.* ce mot), où il fut enterré vers la fin du cinquième siècle.

L'institution des sourds-muets et des sourdes-muettes, actuellement à Lamballe (*V.* ce mot), a eu son berceau à Meslin.

La commune de Meslin renferme une vaste lande, coupée à ses deux extrémités par le Gouessan, et que parcourt de l'est à l'ouest la route nº 12, de Paris à Brest. C'est un point élevé, d'où la vue embrasse tour-à-tour Lamballe, Maroué, Yffiniac, Coëtmieux, Andel, Meslin, Pommeret, enfin le Menez à la cime élevée. Lors de nos guerres civiles, pendant la révolution, le général Hoche y fit établir un camp, dont il donna le commandement au général Le Moine. Ce camp avait pour objet de surveiller les communes environnantes et d'assurer les communications entre Lamballe et St-

Brieuc. Il se composait de vingt-deux compagnies de grenadiers, ayant avec elles vingt canons. Il ne subsista que deux mois.

Le 23 mars 1793, à la voix de Bras-de-Forge de Boishardy, les habitants de vingt-deux communes se réunissent à la lande du Gras. L'ordre est bientôt donné de marcher sur Pommeret, et 4,000 hommes armés de fusils, de fourches, de faux, de bâtons s'ébranlent aux cris de *Vive le roi!* Notre intention, formellement arrêtée, est de ne toucher qu'avec une discrétion extrême, dans tout le cours de cet ouvrage, aux évènements politiques de cette époque trop peu éloignée de nous. Nous ne suivrons donc point et ces hommes et leur chef, qui tombait, un an plus tard, dans la commune de Bréhand (*V.* ce mot), sous les balles de ses adversaires.

Autrefois paroisse, Meslin dépendait de l'évêché et du ressort de St-Brieuc. Sa subdélégation était Lamballe. La cure était présentée par Mme de Frouloi, qui possédait, dans cette paroisse, le château de Carcouët, haute justice; Cramaignan, la Roche-au-Denais et Maritaine, moyennes justices. Carlan, moyenne justice, appartenait avant la révolution à Le Noir de Carlan; Fontaine-Menard et Bois-Tual, basses justices, appartenaient à Micault de la Saulleville, et Coatadiguen, basse justice, à Thomas de la Reigneraix. — Les châteaux de Carcouët et de Carlan existent toujours.

Terrain granitique, assez fertile en grains de toute sorte et bien cultivé.

COMMUNE

DE MORIEUX,

Formée des villages

Larmor, le Tertre-Rogon, la Fontaine-David, le Grand et le Petit-Pelan, Carivan, la Grande-Noë, le Marchais, la Grande-Fontaine, le Bourg-de-Rubé, Rintrec, la Moissonnière, le Bignon, la Saudraie, la Ville-Finguy, le Fros, Gouranton, le Pont-Neuf, la Ville-Pichard, les Évées, les Tronchées.

Elle est limitée, au nord et à l'est par Planguenoual, au nord-ouest la mer, au sud Coëtmieux, à l'ouest Hillion. — Sa population est de 668 habitants, et sa

superficie de 754 hect. 56 ares, dont 593 hect. sous terres labourables, 44 sous prés et pâturages, 1 sous bois, 19 sous vergers et jardins, 59 sous landes et terres incultes, 16 sous étangs. — Elle renferme 115 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 12,502 fr. 51 c., et son revenu vrai de 31,256 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

La commune de Morieux est traversée, du sud-ouest au nord-est, par une voie romaine, connue dans le pays sous le nom de *Voie ferrée*, ou bien encore sous celui de *Chemin des Romains*, qui rappelle son origine. Elle se dirige, en droite ligne, des Ponts-Neufs à St-Alban, sur une étendue de 7 à 8,000 mètres. Mais une antiquité bien plus remarquable que cette voie, et attribuée comme elle aux vainqueurs des Gaules, est la belle et solide chaussée des Ponts-Neufs, servant aussi de grand chemin. Elle est située à l'extrémité nord-ouest de l'étang, et se prolonge sur une longueur d'environ 80 mètres, non comprise celle du pont qui est de 43.

Vers 1240, le duc Jean Ier, dit le Roux, fils de Mauclerc et d'Alix, fit agrandir cette chaussée, qui fut emportée, le 20 juin 1584, par les eaux réunies du Gouessan et de l'Evran. En 1785 ou 1787, une seconde crue d'eau occasionna pour 11,000 de dégâts. — Le pont occupe une partie de l'emplacement de l'ancienne voie romaine. On le doit au duc de Penthièvre, qui le fit construire à ses frais en 1745, et y établit un péage qui durerait peut-être encore sans la révolution.

Le bel étang des Ponts-Neufs est alimenté par les eaux des deux rivières précédemment citées, l'Evran et le Gouessan; c'est un des plus importants des Côtes-du-Nord. En hiver, surtout, on dirait un vaste lac, dont les flots se soulèvent comme ceux de l'Océan, frappent avec fracas la barrière qui les retient et produisent un mugissement sourd qui se fait entendre à plus de 4 kilomètres.

La cascade est d'un effet admirable : les eaux tombent d'une hauteur de 14 à 15 mètres sur des rochers placés en étage et rebondissent en gerbes, que ces rochers aux proportions diverses se renvoient tour à tour. C'est la plus belle du département.

Les Ponts-Neufs ou le Pont-Neuf, village sans importance,

situé près de l'étang, et que traverse le chemin d'Erquy, a eu le titre de ville ; mais on sait qu'autrefois on en comptait en Bretagne un nombre considérable.

Le moulin des Ponts-Neufs appartenait, avant la révolution, au duc de Penthièvre. Il se compose de six tournants, dont deux servent au foulage des étoffes. Si l'on en croit la tradition, une princesse de Bretagne, de la maison de Penthièvre, aurait été enlevée par un tourbillon et précipitée sous les roues de quatre tournants qui se suivent, d'où on l'aurait retirée broyée. Une autre version rapporte simplement que cette princesse s'est noyée dans l'étang. Quoi qu'il en soit, la chute sous les roues de ces quatre tournants s'est produite il y a un siècle, et, chose étonnante, et qui tient du prodige, l'individu qui fit cette chute fut, assure-t-on, successivement pris et rejeté par ces quatre roues sans avoir de mal.

Morieux a une fontaine consacrée à sainte Eugénie ou sainte Ujâne, pour parler comme les habitants du pays. Elle est en très-grande vénération parmi les fidèles ; on y accourt en pèlerinage, des environs de Lamballe et de St-Brieuc, le second dimanche de mai, jour du pardon. Ses eaux ont la propriété, croit-on, de guérir de la migraine ; de là, les petites bougies dont les pèlerins s'entourent d'abord la tête, et qu'ils placent ensuite au bord de l'eau de la fontaine, dans laquelle ils jettent encore les aiguilles et les épingles qui leur ont servi. La fontaine est large, abondante et donne une eau excellente ; elle est située tout près du bourg et de l'église.

Un autre usage bien plus singulier et dont nous n'avons pu connaître l'origine, s'est conservé à Morieux presque jusqu'à nos jours : Lors des processions, les petits enfants de la paroisse se plaçaient devant le Saint-Sacrement et soufflaient de toute la force de leurs poumons dans des sifflets de plomb ou de bois. Ces musiciens, d'une nouvelle espèce, faisaient entendre les sons les plus discordants ; mais c'était l'usage, et personne n'en était troublé. Nous le répétons, cette étrange coutume a disparu depuis peu d'années.

Le territoire de la commune renferme peu de plaines ; il est généralement accidenté, montueux, mais fertile et partout très-bien cultivé. Sa principale

production consiste en grains qui se vendent sur les marchés de Lamballe et de St-Brieuc. Les fermiers nourrissent et élèvent des chevaux. En général, les habitants de Morieux vivent à l'aise et sont d'un caractère doux et sociable. — La commune renferme beaucoup de pommiers.

Le Bourg de Morieux est situé au centre de la commune de ce nom, sur une hauteur, à 15 kil. E. de St-Brieuc, et à 10 kil. de Lamballe, son bureau de poste. Il se compose de quelques jolies habitations, parmi lesquelles figurent celles bâties par les demoiselles Le Vicomte et le presbytère, puis de maisons aux toits de chaume, disséminées çà et là autour d'une église placée au milieu d'un cimetière vaste et planté. L'air y est pur.

Origine. Saint Gobrien, évêque de Vannes, est le patron qu'invoque aujourd'hui Morieux; mais il paraît qu'à une époque déjà loin de nous, cette paroisse était placée sous la protection d'un autre saint, dont la tradition ne nous a pas transmis le nom. Serait-ce saint Morieu, que Chastelain signale, au *Martyrologe universel*, comme patron d'un prieuré du diocèse de Limoges? — Si l'on pouvait répondre par l'affirmative, sans craindre de faire fausse route, l'étymologie du nom de la paroisse qui nous occupe serait toute trouvée, et il deviendrait inutile de décomposer ce mot pour demander leur signification et leur raison d'être à ses syllabes éparses. Mais nous ne voyons pas trop où cela pourrait conduire; car si *mor* signifie *mer* (Morieux est voisin de la mer), nous croyons pouvoir affirmer qu'*ieux* n'appartient à aucun des dialectes bretons.

Annales. En 1289, Geoffroy de Trévily, seigneur de Maroué, donna au prieuré de Lamballe quelques rentes en blé et deux sous en argent à prendre sur la paroisse de Morieux.

En 1397, Jean de Bretagne fonda aux Ponts-Neufs un hôpital ou maladrerie, dont les ruines se voient encore près de l'étang.

En 1677, le 3 mai, Jean Poulain, sieur de Lacoste, se remaria en quatrièmes noces avec Catherine Rogon, dame du Tertre. Le mariage fut célébré avec beaucoup de magnificence au château du Tertre-Rogon, dans

cette paroisse. Ce château avait basse justice, appartenant, lors de la révolution, à M. Le Denais de Quemadeuc.

Carivan, basse justice, appartenait à M. Le Roux; Le Tronchais, moyenne justice, à M. Kermaret de Trourott.

Autrefois paroisse, Morieux dépendait de la subdélégation de Lamballe, du ressort et de l'évêché de St-Brieuc.

Patrie de M. Le Vicomte de la Villegourio, auteur d'une relation de l'affaire de Quibéron; 1 vol. in-8°. — Il avait à son château de la Villegourio (*), qui subsiste toujours, et qui est la maison principale de la commune, une collection de plus de 500 rosiers d'espèces diverses.

De l'abbé Dayot, littérateur et bibliophile distingué, professeur de belles-lettres à l'école centrale de St-Brieuc, mort curé de Guingamp. Le remède Le Roy l'enleva à son troupeau.

Roussel de Lescouet, un des braves qui illustrèrent le nom breton au combat des Trente, a encore sa postérité en Morieux.

(*) Dans une avenue de la Villegourio se voit une croix de pierre, qui est là debout depuis des siècles. Des Anglais ayant, dit-on, trouvé à Londres des papiers qui attestaient qu'un trésor considérable était caché au pied de ce vieux monument, sont venus creuser pendant la nuit la terre en cet endroit. Ont-ils trouvé le trésor? — Nul ne le sait; car ils se sont bien gardés de le dire.

COMMUNE

DE NOYAL.

Formée des villages

Les Routus, le Pré-Nargan, le Bois-Saint-Jean, les Bignons, la Roche-Goyon, la Renardière, les Vaux, le Champ-Piry, les Préaux, Saint-Julien, la Cour-Neuve, Gaudiche, le Clos-Baudet, Boutine, la Petite-Rue.

Elle est limitée, au nord la Poterie, à l'est Saint-Rieul, Trégomeur, à l'ouest Maroué, au sud Plestan. — Sa population est de 530 habitants, et sa superficie de 696 hectares 77 ares, dont 558 hect. sous terres labourables, 46 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 13 sous vergers et jardins, 34 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 113 maisons, et les moulins d'Aval, de Cravia, à eau;

de Forville, à vent. — Son revenu cadastral est de 14,074 fr. 70 cent., et son revenu vrai de 28,149 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres.

Le Bourg de Noyal est situé sur la route de Paris à Brest, à peu près à l'embranchement de la route de Dinan à Lamballe. Il est à 27 kil. E. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Lamballe, son bureau de poste. — Il doit son nom à sainte Noyale, vierge et martyre, qui abandonna l'Angleterre, son pays natal, pour se soustraire aux poursuites de Nizan, dont elle ne voulut pas être l'épouse. Elle aborda avec sa nourrice au diocèse de Vannes; mais son cruel persécuteur avait suivi ses traces et il l'immola à sa vengeance ainsi que sa fidèle compagne (*). Sainte Noyale était fille d'un roi : huit paroisses de Bretagne perpétuent son nom.

La commune est traversée par la rivière de Gouessan, qui prend sa source dans la montagne dite le Mené (*V.* ce mot). Elle est fertile en toutes sortes de grains et bien cultivée. Le cidre est un des produits les plus importants de ce territoire.

En construisant un des autels de l'église, — il y a de cela environ 25 ans, — on a trouvé une statue antique coiffée du bonnet phrygien. Cette statue est restée long-temps dans le cimetière de Noyal, puis elle a été donnée à la société archéologique des Côtes-du-Nord, qui,

---

(*) Notre opinion, touchant l'origine de Nizan, a des contradicteurs. Quelques personnes pensent qu'il était Breton et fixé sur le continent lorsque sainte Noyale le rencontra pour la première fois. Pour appuyer leur sentiment, elles disent que plusieurs familles et plusieurs localités de notre pays, entre autres la Ville-Nizan, en Pommeret, rappellent le nom de ce seigneur.

Cette raison nous semble bien facile à combattre : Nizan, accouru d'outre-mer à la poursuite de Noyale et de sa suivante, se sera fixé en Bretagne, où son nom s'est conservé. S'il eût été Breton, sainte Noyale avait un moyen fort simple de se soustraire à ses importunités, qui plus tard causèrent sa mort : c'était de retourner dans son pays. D'un autre côté, sa fuite d'Angleterre est un fait inexplicable et sans excuse, si l'on n'admet pas qu'elle y rencontrait des obstacles à son dessein de se consacrer à Dieu; car une jeune fille n'abandonne pas, sans de graves motifs, et sa famille et son pays natal.

Nizan recherchait la main de Noyale, et les parents de cette dernière désiraient eux-mêmes cette union. Dans cette extrémité, sainte Noyale eut recours à la fuite.

dans sa séance du 25 juin 1842, a arrêté qu'elle serait transportée à ses frais au musée de St-Brieuc.

Autrefois paroisse, Noyal ressortissait à Jugon, avait Lamballe pour subdélégation et St-Brieuc pour évêché. Le duc de Penthièvre en était le seigneur. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient avant 1789 : Cario-Beaubois, moyenne justice, à M. Desnos des Fossés; Noyal, basse justice, à M. Chatton des Morandais; Plouaison, basse justice, à M. du Mené de Lezurec.

Patrie de M. Desnos des Fossés (Louis-Florian), conseiller au parlement de Bretagne en 1690; versé dans les langues grecque et latine; il fut jurisconsulte habile, et eut des relations par correspondances avec la plupart des grands hommes de son siècle. Il a enrichi de notes savantes tous les livres de sa nombreuse bibliothèque. — M. de Kerdanet profite d'une de ces notes pour lever une difficulté historique, p. 107 de son édition des *Vies des saints de Bretagne.*

Un M. Desnos, encore vivant, a écrit une brochure sur l'*Influence des Jésuites.* Nous ignorons s'il est issu de l'ancienne famille des Desnos des Fossés.

COMMUNE

DE POMMERET,

Formée des villages

Le Madray, le Tertrain, Lourmel, les Champs-Ruffauts, la Croix-Hingant, la Ville-Corbin, la Ville-Orins, la Ville-Gouranton, la Ville-Halère, Rue-Fardel, les Salles, Mauny, Ville-ès-Noës, Ranqué, Ville-Nizan, Bréfeillac, le Breil, Régeard, la Tenue, la Ville-Houeix, Rue-Gicquel, Clos-Guéhenneuc, Rue-Neuve.

Elle est limitée, au nord par Hillion, à l'est par Coëtmieux, Meslin, au sud et au sud-ouest par le Quessoy, à l'ouest par Yffiniac. — Sa population est de 1,165 habitants, et sa superficie de 1,334 hectares 34 ares, dont 1,078 hect. sous terres labourables, 87 sous prés et pâturages, 17 sous bois, 28 sous vergers et jardins, 53 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 276

maisons, trois moulins. — Son revenu cadastral est de 16,163 f. 62 c., et son revenu vrai de 80,818 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres.

La commune de Pommeret a plusieurs chemins vicinaux et un grand nombre de petits sentiers. Elle est en outre traversée, dans sa partie nord, par la route nº 12 de Paris à Brest, dans la direction de l'est à l'ouest. L'Évran, qui sépare Pommeret de Meslin, coule au nord, au levant et au midi de la première de ces communes. Les débordements de cette rivière sont fréquents et nuisent aux communications entre ces deux points.

Le territoire de Pommeret est couvert d'arbres et de haies; il est fertile en grains de toute espèce, et l'on y fabrique du cidre de bonne qualité, qui se conserve deux ans sans se détériorer. Le lin y vient parfaitement : les fermiers se livrent à l'élève des poulains, et emploient leurs juments pour travailler leurs terres. L'air est pur et doux dans cette commune.

A différentes époques, on a découvert, sur ce territoire, des armes, des médailles, des ruines et des urnes romaines.

Le BOURG n'a rien de remarquable; il est situé dans un fond, à 14 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

Mgr de Lesquen, chevalier de Saint-Louis, ancien évêque de Beauvais, puis de Rennes, a été desservant de Pommeret.

Autrefois paroisse, Pommeret avait pour évêché Saint-Brieuc, pour subdélégation Moncontour, et pour ressort Rennes. Le duc de Penthièvre en était le seigneur. La cure était à l'alternative.

Ses terres nobles et juridictions étaient : En 1780, Ourxigné, moyenne justice; Limoelan, moyenne justice, qui s'exerçait à Sainte-Anne; Carlan, dont la moyenne justice s'exerçait également à Sainte-Anne, appartenait à M. Le Noir, de Carlan.

Il y a foire à Carouet le premier vendredi d'octobre.

COMMUNE DE SAINT-AARON,

Formée des villages

Le Bourg-Raisin, la Tremblaye, Lhoté-Petit, Landes-Dainais, les Hautes-Brousses, la Landelle, la Villedy, la Ville-au-Picard, la Mare, la Roirie, le Pont-Prend-Tout, la Prévotais, le Triac, les Vergers, Pont-Garel, l'Hôpital, la Ville-Tréhorel, la Porte-ès-Rios, le Higuenot, Fort-à-Faire, les Aulnais, Maritaine, le Souchet, Belle-Issue, le Bourquet, la Baudramière, Taguon.

Saint-Aaron, autrefois paroisse, dépendait de la subdélégation de Lamballe et du ressort de St-Brieuc, son évêché. Sa cure était à l'ordinaire; mais, en 1207, Guillaume, évêque de Saint-Brieuc, en donna la collation à l'abbaye de Marmoutiers, qui la mit à l'alternative.

L'Église est jolie et remonte à une époque fort reculée. Elle se compose d'une nef avec deux chapelles et une tribune. La fenêtre principale est ornée de vitraux de couleur. En 1144, elle était possédée, à titre d'héritage laïque, par Tréhéan, qui la donna à des moines de l'ordre de Saint-Benoît, dans le monastère desquels il prit l'habit. Ce monastère a complètement disparu; il n'en reste plus aucune trace.

La chapelle de la Baudramière, qui appartient à la famille de Landéco, est sous l'invocation de saint Sébastien. On y dit la messe une fois l'an, le 20 janvier, et les vêpres le deuxième dimanche de mai. Tout porte à croire que la fondation primitive de cette chapelle remonte à une haute antiquité, bien que l'édifice actuel ne date que de 1780. En effet, en 1779, la dyssenterie décimant les paroisses de St-Aaron et de la Poterie, une dame de la Moussaye, qui possédait alors la terre de la Baudramière, fit vœu de rebâtir sa chapelle si la maladie épargnait sa maison et celle de son fermier. L'épidémie ayant cessé ses ravages, nous voyons que la chapelle fut rebâtie l'année suivante; mais on lui donna de moins grandes proportions.

La chapelle de Beauregard, bien moins ancienne que la précédente, existait cependant longtemps avant 1789. La révolu-

tion, dans ses jours de vertige, fut sans pitié pour elle! Mais sur ses ruines, grâce à la piété de madame Dufaus, on vit s'élever en 1846 une petite chapelle fort jolie, dédiée comme son aînée à la Mère du Sauveur. Elle appartient actuellement à la famille de la Tour.

Saint-Aaron possède encore une maison d'école, bâtie en 1847 dans une position remarquable. Il est fâcheux qu'elle masque l'église.

Lors de l'érection générale de 1792, St-Aaron échangea son titre de paroisse contre celui de commune. Sa circonscription fut d'abord la même; mais le 7 avril 1849, l'Assemblée nationale détacha de Maroué la section de la Villeneuve et la réunit à Saint-Aaron, dont le vicariat n'a été érigé que trois ans plus tard, par décision du 5 mars 1852.

Cette commune est placée sous le patronage de saint Aaron, pieux solitaire qui vivait au VI^e siècle, dans l'île de ce nom, qu'occupe aujourd'hui la plus opulente des cités bretonnes, St-Malo.

Elle a pour limites : au nord, Hénansal, St-Alban; au sud, Maroué, Lamballe et la Poterie; à l'est, Trégomar, Quintenic; à l'ouest, Planguenoual et Andel. Sa superficie est de 2,126 h. 90 c., et sa population de 936 habitants, tous cultivateurs, et généralement laborieux, gais, intelligents.

Elle est traversée, du sud au nord, par trois chemins de grande communication : le premier, de Lamballe à Plancoët, le deuxième, de Lamballe à Erquy, par le bourg; le troisième, de Lamballe à Dahouet.

La rivière dite le Chifferoy la parcourt dans toute son étendue, de l'est au sud. Cette rivière est formée de différents ruisseaux qui prennent leur source dans les communes de Quintenic et de Hénansal; elle reçoit dans son cours les ruisseaux du Bourg, de Haut-Cosron, de Reuss, de Noguette, puis va se jeter dans le Gouessan, au-dessous de la ville de Lamballe.

Plusieurs autres ruisseaux arrosent la commune. Ceux de l'Hôpital et de Haut-Coclin, après leur jonction près le village de la Salle, passent au Pont-Garel, et, à peu de distance, font tourner le moulin de Beauregard, vulgairement appelé *Patouillet*.

« La commune renferme encore, nous écrit M. Amice, recteur de St-Aaron, un certain

nombre d'hectares sous lande; mais il y en a peu qui ne soient susceptibles d'être défrichés. Depuis trente ans, la culture des terres y a fait de très-notables progrès: elle est même portée, dans la partie voisine de Lamballe, à un haut degré de perfection. Le labourage se fait avec des juments d'élite, fortes et vigoureuses. Le froment, les pois, les pommes de terre et autres légumes y viennent en abondance. Le lin qu'on y cultive est estimé. On y cultive aussi le trèfle, la vesce, etc. Les champs sont généralement bien plantés de pommiers; le cidre y est d'excellente qualité et susceptible de se conserver longtemps. Quoique St-Aaron n'abonde pas en pâturages, son beurre est néanmoins recherché sur le marché de Lamballe. La plupart des propriétés sont tenues à ferme par des laboureurs, qui louent leurs propres terres pour prendre et mener celles des propriétaires des villes. »

Le territoire de St-Aaron renferme le bois de Maritaine et celui du Bourne, qui n'étaient autrefois, dit-on, qu'une vaste lande où végétait çà et là un taillis rabougri, lequel se reliait aux forêts de Lamballe, de la Hunaudaye et de Maroué, qui ne formaient elles-mêmes alors qu'un seul et unique tenant.

Au-dessous du sommet de la montagne de cette lande, appelée *Chêne-Hut*, à 3 kilomètres du bourg, à droite et à peu de distance de la route de Lamballe à Plancoët, sur une petite éminence, dans un lieu dénudé, sauvage, entouré de rochers aux formes bizarres, se voient les restes d'un de ces monuments, chaque jour plus rares, qui rappellent des temps, des mœurs, une croyance, disparus depuis des siècles. Est-ce une *grotte aux fées*, un *lech*, ou bien une *allée couverte?* Les antiquaires ne sont pas d'accord sur ce point. Mais voici un extrait de la description qu'en a faite, en 1845, un jeune archéologue, M. l'abbé Maisouin.

« Le pays de Lamballe semble avoir été spécialement travaillé par les *Druides*. Son sol offre de tous côtés des traces de leur passage et des restes de leurs œuvres; mais ces débris d'un passé mystérieux, et qui nous ont refusé jusqu'à ce jour le secret de leur véritable destination, sont pour la plupart tellement bouleversés, qu'on n'y voit plus qu'un

amas confus de pierres entassées les unes sur les autres, et qui sont à peine reconnaissables aux yeux de l'amateur.

« La commune de St-Aaron possède un de ces monuments qui ont le mieux résisté à l'action du temps et à la manie de détruire.

« Le monument dont il s'agit consiste dans une grotte de 10 mètres de longueur, sur 1 mètre de largeur et à peu près autant de hauteur. Elle est composée, comme presque toutes les constructions du même genre, de deux rangs parallèles de pierres plantées verticalement, supportant des tables horizontales qui forment comble. Ces masses d'un grossier granit ont été sans doute extraites d'un rocher considérable que l'on aperçoit sur la crête de la montagne, à dix minutes de marche du point où elles sont actuellement. On compte de chaque côté de l'allée 7 pierres debout, enfoncées d'environ 20 centimètres en terre, épaisses de 70 centimètres et larges approximativement d'un mètre 30 cent. Nous donnons ici le terme moyen des dimensions, vu que ces pièces ne sont pas exactement égales, mais toutes sont un peu plus étroites au sommet qu'à la base, ce qui produit entre deux supports consécutifs un vide qui devait laisser du jour à la grotte. Ces piliers soutenaient dans le principe sept pierres plates couvrant en entier l'allée et pouvant avoir aussi en moyenne 2 mèt. 60 c. de longueur, 1 m. 60 c. de largeur et 60 centimètres d'épaisseur. Le parement qui forme la voûte interne offre une surface plane et unie, tandis que le côté opposé est tout-à-fait brut et accidenté de rigoles, telles à peu près qu'on en voit dans un grand nombre de dolmens. Aujourd'hui il ne reste plus en place qu'une seule de ces tables : les autres ont été renversées ; trois d'entre elles brisées même, il y a quarante ans, et employées à paver la rue St-Martin de Lamballe. Deux des piliers latéraux ont subi le même sort, et leur absence laisse une vaste brèche à la tête de l'enceinte, du côté sud.

« Le monument se déploie d'occident en orient, direction commune à la généralité des *allées couvertes*. L'extrémité vers le couchant est fermée par un gros pilier rectangulaire de la hauteur de ceux des côtés ; l'extrémité orientale est ouverte, mais le passage se rétrécit en

cet endroit. » *(Rapport de M. l'abbé Marsouin; Annales de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, n. 4,* 1843.)

Lors des fouilles faites par MM. Marsouin, Amice et quelques autres personnes, on découvrit à l'entrée de la grotte deux casses-têtes en pierre, trois couteaux en pierre de différentes dimensions, une lancette recourbée, enfin deux amulettes ou médaillons de caractère différent.

Le Bourg de St-Aaron est situé sur une hauteur, à 29 kil. E. de St-Brieuc et à 5 kil. N. N.-E. de Lamballe. Il est assis sur un sol où se produisent à chaque pas des accidents de terrain de l'effet le plus pittoresque.

« Vu de la route de Lamballe à Plancoët et à Matignon, dit encore M. Amice, St-Aaron offre le spectacle d'un riche coteau qui étale aux regards du voyageur ses belles et abondantes productions.

« Vu de la route d'Erquy à Lamballe et de celle de Hénansal à Andel, St-Aaron n'est pas moins admirable. On aperçoit, à l'est, les villes de Matignon, de Plancoët, de Dinan, de Broons et leurs environs; au sud, Lamballe, et, dans le lointain, le Menez, Collinée, Merdrignac, Moncontour et Quintin; au nord-ouest, St-Brieuc, Plérin, Pordic, Binic, Plouha et une vaste étendue de mer. Tous ces objets font de St-Aaron un des plus beaux et des plus délicieux points de vue des Côtes-du-Nord. »

Ce territoire avait jadis pour maisons nobles : Maritaine, le Bourne, la Baudramière, l'Hôpital et Portorio; les deux dernières basses justices.

Ses maisons principales sont aujourd'hui : Beauregard, la Villeneuve et la Villedy.

St-Aaron a donné le jour à Pierre de Lamballe, qui fut archevêque de Tours en 1255.

M. Le Grand, propriétaire de la Villedy, ancien principal de Lamballe, était un littérateur distingué. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits.

Au dernier siècle, un Aaronnais du nom de Jean, aïeul de MM. de Foucault, se fit, dans l'administration de la Compagnie des Indes, une fortune évaluée à 17 millions. Il avait deux filles qu'il maria à des fermiers-généraux. Les désastres publics entraînèrent la ruine de ces derniers, et ne laissèrent à leur beau-père, qui s'était fait leur

caution, qu'une rente de 10,000 f. C'est à lui que l'on doit la construction du bel hôtel du bas de la rue aux Chèvres, à St-Brieuc.

Le peuple de St-Aaron (un sot et ridicule préjugé empêche de donner le nom de ce saint aux enfants : on prétend qu'ils ne vivraient pas.) a une certaine finesse d'esprit, qui plait et surprend parfois. On déplorait un jour devant une vieille fermière le malheur d'une personne devenue borgne. « Il y a des milliers d'individus qui voudraient être borgnes, dit la spirituelle villageoise! — Lesquels, demanda-t-on? — Tous les aveugles, répliqua-t-elle. »

COMMUNE

DE SAINT-RIEUL,

Formée des villages

Gomenez (*), Lhotier, la Salle, Hauteville, la Croix, la Noë-Plate, le Bourchonnet, la Picardaie, la Rivaudraie, les Hauts-Fossés, les Grands-Hauts-Fossés, Quilgrain, la Croix-Jaunaye, Saint-Julien, les Gabauraux.

Elle est limitée, au nord par Trégomar, Plédéliac; à l'est par Plédéliac, Plestan; au sud-ouest par Plestan, à l'ouest par Noyal. — Sa population est de 358 habitants, et sa superficie de 636 hectares 92 ares, dont 345 hectares sous terres labourables, 27 sous prés et pâturages, 2 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 4 sous étangs, 214 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 79 maisons et les moulins de Saint-Rieul, à eau, et du même nom, à vent. — Son revenu cadastral est de 7,012 fr. 09 c., et son revenu vrai de 17,530 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

La route de Lamballe à Dinan passe au sud-ouest de cette commune, qui a été réunie pour le culte à Trégomar, il y a environ 25 ans.

Productions. Grains et cidre.

Le Bourg de Saint-Rieul est situé à 34 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, et à 10 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

« C'est par erreur qu'on donne

(*) Là, sans doute, fut autrefois un monastère de moines, ainsi que l'indique ce mot, et il ne serait pas impossible que le fondateur ou le bienfaiteur de ce couvent eût donné son nom à cette commune.

« pour patron à cette paroisse « saint Rieul, évêque de Senlis. « Le vrai patron est saint Rieu « ou Rioc, Riveul ou Rioche et « Riocat, prince breton, fils de « Conan-Mériadec, collaborateur « teur de saint Patrice et évêque « d'Inisbofinde, honoré le 26 « août. La négligence de l'étude « de l'agiologie a fait, mal à « propos, changer plusieurs pa-« trons en Bretagne, ce qui nuit « à la vérité historique et prive « des saints, nés dans le pays, « d'un honneur qui leur est dû. »
DE GARABY.

Autrefois paroisse, Saint-Rieul dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative. Elle avait pour seigneur M. de Fontelebon, qui possédait la haute justice de Saint-Rieul.

Terrain granitique.

COMMUNE

DE TRÉGOMAR,

Formée des villages

Ville-Neuve, Basse-Ville-Neuve, la Petite-Houssonnaye, les Champs-du-Bois (*), le Melrai, le Haut-Bourg, le Champ-de-l'Épine, Clos-Perrine, le Haut-Prencas, Goujon, la Rouandrie, les Froches, les Clossiaux, la Bourdonnaie, la Fosse-au-Loup, Saint-Mieux, le Clos-Herry, la Villéon.

Elle est limitée, au nord par Quintenic, à l'est par Plédéliac, au sud par Plédéliac, St-Rieul; à l'ouest par Noyal, la Poterie, Saint-Aaron. — Sa population est de 457 habitants, et sa superficie de 715 hectares 40 ares, dont 416 hect. sous terres labourables, 42 sous prés et pâturages, 21 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 197 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 111 maisons et 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 9,078 fr. 33 c., et son revenu vrai de 22,696 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG de Trégomar est situé à 31 kil. E. de Saint-Brieuc,

(*) Les noms de *Champs-du-Bois* et *Fosse-au-Loup,* indiquent évidemment un pays autrefois couvert de forêts. — Le bois de Guihalen, dont il est parlé plus loin, est encore considérable; mais son nom devrait peut-être s'écrire *Gui-Alen*. Ainsi *Coat-Gui-Alen* signifierait *Bois de Guillaume Alain*.

22

et à 7 kil. de Lamballe, son bureau de poste.

Monuments. L'ÉGLISE, en très-mauvais état, est placée sous l'invocation de saint Antoine, abbé; mais dans le principe, la paroisse de Trégomar, qui a la même signification que Trégomeur, a dû avoir, comme cette dernière, saint Gildas, abbé de Ruis, pour patron. On en fait remonter la fondation au quatorzième siècle, en s'appuyant d'un titre de 1346, dans lequel il est fait mention de « l'église et du « châtel de Trégomar. » Elle renferme le tombeau de Claude de Nevet, baronne de Trégomar. L'inscription porte qu'elle fut inhumée à la Visitation de Rennes, en 1673.

Le CHATEAU DE TRÉGOMAR, dont il est question dans le titre que nous venons de citer, existait encore en 1816. A cette époque M. le comte de Goyon, qui l'avait acquis deux ans auparavant, le fit démolir et en utilisa les matériaux. Il était alors dans un état complet de dégradation et menaçait ruine.

La CHAPELLE NOTRE-DAME DE PATIENCE, malgré son état de délabrement et de vétusté, sert parfois à la célébration du culte. On ignore la date de sa fondation.

Le bois de Guihalen fait partie de la commune de Trégomar; il renferme un monument druidique d'environ 5 mètres 20 c. de hauteur, sur 10 de circonférence. Ce monument, que l'on suppose avoir été un dolmen, est placé sur le point le plus élevé de la commune, et entouré de plusieurs autres pierres moins grandes et renversées.

Annales. En 1346, suivant Ogée, Geoffroi Le Voyer, baron de Trégomar, épousa Renée Madeuc, et fut nommé chevalier par le comte et la comtesse de Dinan, qui lui accordèrent une pension sur les fermes de cette ville.

En 1451, Olivier Le Voyer, baron de Trégomar, fut nommé chambellan du duc Pierre III.

En 1500, Bertrand Le Voyer possédait les manoirs de Trégomar, de Pont-Busse (*), des Trotrés, de la Bussonnaye et de la Villéon.

En 1580, Jacques Le Voyer, chevalier des ordres du roi et gentilhomme de sa chambre, fut

(*) Mot celtique qui signifie *Pont de bois*.

député de la noblesse à la réformation de la coutume de Bretagne.

En 1680, Pierre Le Voyer était baron de Trégomar.

En 1780, la seigneurie de Trégomar appartenait à Callouet de Trégomar. Elle avait haute justice.

A la même époque, Villebily, basse justice, appartenait à Mme Nugent. La Villebily doit son nom à saint Bily, évêque de Vannes.

Autrefois paroisse, Trégomar dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative.

CANTON DE LANVOLLON.

Il comprend les communes de Lanvollon, Gommenech, Lannebert, Le Faouët, Le Merzer, Pléguien, Pommerit-Le-Vicomte, Tréguidel, Tréméven, Tressignaux, Trévérec. — Sa population est de 13,275 habitants, et sa superficie de 11,581 hectares 74 ares. — Il renferme 3,225 maisons. — Son revenu vrai est de 636,934 francs.

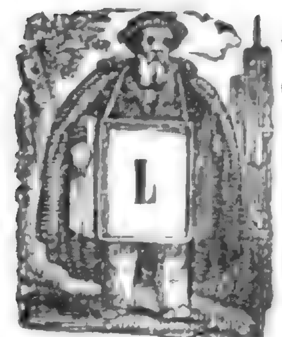

La configuration de ce canton est des plus étranges, et mérite d'être connue : à l'est de la rivière du Leff, qui semblait placée là comme une limite naturelle, se trouvent les communes de Lanvollon, Tréméven, Lannebert, Pléguien, Tréguidel et Tressignaux. Au nord-ouest, la commune du Faouët vient s'enclaver entre la commune de Quemper-Guézennec au nord et celle de Saint-Gilles-les-Bois au sud, puis pénètre dans l'arrondissement de Guingamp jusqu'au territoire de Saint-Clet. Ce n'est pas tout : entre Saint-Gilles-les-Bois au nord, et Goudelin au sud-est, les communes de Trévérec, Gommenech, Pommerit-Le-Vicomte et Le Merzer font une large trouée, en forme de gourde, dans ce même arrondissement, et ne s'arrêtent (Le Merzer et Pommerit-Le-Vicomte) qu'à 6 ou 7 kil. de Guingamp, tandis que ces deux communes sont éloignées de Saint-Brieuc, leur chef-lieu d'arrondissement, de 29 kilomètres ! Quelque influence de clocher a de toute évidence passé par là et amené cette anomalie.

COMMUNE

DE LANVOLLON,

Formée des villages

Kergoat, Picardie, Kerlan, Kercadiou, Pentan, Kerhouet, Keruzalé, les Veuzis, Cléhigniau, Rue-Bihan, la Boissière.

Elle est bornée, au nord-ouest par Lannebert, à l'est par Pléguien, au sud-est par Tressignaux, au sud-ouest par Goudelin. — Sa population est de 1,524 habitants, et sa superficie de 500 hectares 50 ares, dont 318 hect. sous terres labourables, 59 sous prés et pâturages, 13 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 60 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 315 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 17,396 fr. 97 c., et son revenu vrai de 52,191 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Lanvollon est à 483 kil. de Paris et 24 kil. nord-ouest de St-Brieuc. Il est situé dans une vaste plaine qui domine la route de Guingamp. De ce côté, cette petite ville champêtre se présente sur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière du Leff, qui fait, en cet endroit, tourner un moulin dont l'écluse sert de lavoir public aux habitants de Lanvollon, qui n'en ont pas d'autre. Mais malheureusement, ce lavoir est à plus d'un kilomètre de la ville, à laquelle on ne peut se rendre qu'en montant une côte assez rapide, et fort longue, comme on voit. Il serait donc à souhaiter, dans l'intérêt de cette localité, que l'on fît des recherches pour découvrir quelque source plus rapprochée de la ville; car ce doit être, dans l'état, une gêne très-grande pour les habitants de laver leur linge, attendu qu'aux difficultés du transport doit se joindre fort souvent l'impossibilité de trouver place à ce lavoir, qui est fort resserré.

Lanvollon se compose de 4 ou 5 petites rues, dont la principale est parcourue dans toute sa longueur par la route de St-Brieuc à Pontrieux, laquelle communique avec celle de Paimpol, à peu de distance de la ville. On y compte deux places publiques, l'une dite le *Marché au blé*, l'autre le *Marché aux bestiaux*; quatre puits, et, à quelque distance de la ville, les

fontaines du ***Rochou***, de ***Keruzale*** et de la ***Pie***.

Cette ville est chef-lieu de perception; elle a une justice de paix, un bureau d'enregistrement, une brigade de gendarmerie à cheval, une cure de 2e classe, une école mutuelle, deux notaires, un huissier, un comice agricole cantonal, etc. — Il s'y tient des foires le dernier vendredi de janvier, le vendredi avant le carême, le vendredi après la mi-carême, le vendredi avant Pâques, le vendredi avant le 24 juin, le dernier vendredi d'octobre, le vendredi avant la Nativité. — Marchés importants tous les vendredis. — Commerce assez considérable de fil, de lins en bois, d'étoupes; pâtisseries très-renommées, principalement celles dites *gâteaux de Savoie*.

Origine. Lanvollon (Lan-Vollon, *église de Vollon*) doit, dit-on, son nom et son origine à saint Vollon, qui fut premier abbé d'un monastère que les évêques de Dol fondèrent sur ce territoire au commencement du huitième siècle, ou tout au plus dans les dernières années du septième, puisque saint Vollon mourut *dans le huitième siècle* (l'histoire ne dit pas en quelle année). Saint Vollon était originaire d'Irlande, où sa fête se célèbre le 3 septembre. Il donna son nom au monastère dont nous venons de parler. Mais il est une remarque importante à faire : c'est que ce pays était habité dès cette époque, et même long-temps auparavant, suivant toute apparence. En effet, saint Thurian, évêque de Dol, que Quintin et Lamballe honorent d'une manière toute spéciale, mourut le 13 juillet 749. Or, saint Thurian est né dans un manoir que remplace aujourd'hui une humble chaumière, sise dans la rue Cagalain, près d'un puits antique. Il est donc probable que sa naissance est antérieure à la fondation du monastère de saint Vollon, car on ne peut guère admettre qu'il ait vécu moins de 49 ans, quand on se rappelle qu'il fut évêque de Dol. Dans tous les cas, il est certain que les parents de saint Thurian habitaient déjà ce pays, qui comptait probablement d'autres habitants; d'où il suivrait que Lanvollon peut bien devoir son nom au monastère dont nous venons de parler, mais qu'il n'est pas sûr qu'il lui doive son origine, bien que ce soit l'opi-

nion de tous les écrivains qui nous ont précédé.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Tresvaux pense que la commanderie de Saint-Jean, dont la chapelle a été détruite en 1816, avait été construite sur les ruines du monastère de Saint-Vollon.

Annales. En 1034, la terre et seigneurie de Lanvollon dépendait du comté de Guingamp; elle fut portée dans la maison de Penthièvre par le mariage d'Havoise, fille et héritière du comte de Guingamp, avec Étienne de Bretagne, neveu du duc Alain IV. En 1422, elle appartenait aux barons d'Avaugour, de la maison de Penthièvre; mais, par suite de l'attentat de cette famille sur la personne de Jean IV, ce dernier ordonna la confiscation de tous les biens qui lui appartenaient, et donna à Arthur, comte de Richemont, l'un de ses frères, la baronnie d'Avaugour avec toutes ses dépendances. Lanvollon devint ainsi la propriété du comte de Richemont.

En 1482, François II, duc de Bretagne, créa un siége de lieutenance ducale à Lanvollon, pour la commodité des vassaux, qui étaient obligés d'aller plaider à la baronnie d'Avaugour, dit Ogée. Cette lieutenance ducale fut transformée en juridiction royale lors de la réunion de la Bretagne à la France, et puis transportée à Saint-Brieuc en 1565, par édit de Charles IX.

En 1789, la paroisse de Lanvollon, bien qu'enclavée dans le diocèse de Saint-Brieuc, dépendait de l'évêché de Dol. Elle avait pour subdélégation et pour ressort Saint-Brieuc. Elle relevait du roi, et avait pour seigneur le prince de Soubise. La cure était à l'ordinaire.

Ses maisons nobles étaient : Pléhédel, haute justice, à M. de Boisgeslin; Langarzeau, haute justice, à Madame de Bouron; Kermartin, haute justice, à M. de Saint-Pierre, qui possédait aussi le Plessis-Pléguien, avec haute justice; Kergolot, moyenne et basse justice.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Samson. Elle est fort vieille et sa construction accuse plusieurs époques. Elle était en réparation lorsque nous la visitâmes, en 1852. L'intérieur était nu, et le chœur complètement masqué par des échafaudages. A l'extérieur,

c'est un monument sans grâce, peu élevé et surmonté d'un clocher avec flèche en bois couverte d'ardoises.

Le *Marché aux bestiaux* a une petite chapelle, qui n'est pas desservie, croyons-nous.

L'HÔTEL KERATRY est une vieille maison en bois, sur laquelle sont sculptées diverses figures, entre autres un homme d'armes dont le bras gauche porte un écu. Il est situé entre le *marché au blé* et le *marché aux bestiaux*, et porte la date de 1559. Les anciens propriétaires de cette demeure ont donné le jour à une illustration de notre siècle : M. de Keratry, qui a été pair de France et a laissé plusieurs ouvrages remarquables.

Le CHATEAU DE KERUSALÉ, près Lanvollon, appartenait jadis à une famille du nom de Le Chat. La bienfaisance de tous ses membres était si grande, qu'on avait composé en langue bretonne un distique que l'on répétait dans tout le pays et dont voici le sens :

C'est à Kérusalé que tous les indigents
Trouvent toujours du pain pour leurs (nombreux enfants.

Parmi les curés de Lanvollon, on remarque l'abbé Maurice, ancien secrétaire de Mgr Le Mentier, évêque de Tréguier. Il était bon orateur breton.

Dans le cimetière repose l'abbé Le Nouvel, grand-vicaire de l'évêque Jacob (*V.* Ploëzal, arrondissement de Guingamp, 3e vol. de cet ouvrage).

Les ruines de Coëtmen, quoiqu'à peu de distance de Lanvollon, sont situées dans la commune de Tréméven; nous renvoyons donc à ce mot.

Le territoire de la commune de Lanvollon est très-bien cultivé. Il produit des grains, du lin, des fruits à cidre, et est traversé par la petite rivière le Leff, qui promène ses eaux à travers un riche vallon, formé de prairies et de vergers.

Ces landes immenses, qui relevaient de l'ancien comté de Goëlo et s'avançaient autrefois jusqu'à la ville, disparaissent rapidement pour faire place à des terres labourables d'assez bon rapport.

COMMUNE

DE GOMMENECH,

Formée des villages

Guern-Bras, le Guily, Kerbost, la Ville-Bosse, Traou-Morvan, Kerbalan, Kerilis, Kerbillion-Bihan, Kerhuel, Traou-Gouziou, Kerloas, Kerien, Kervily, Traou-Hamon, la Trinité, Querbars, Kervernier, Lochrist, Kerolland, Kergaff (*), Traou-Bistihou, Kerdoret, Kerdouanec, Kerampalier, Villepierre, Pont-Hamonet, Kervenou, Kermovezen.

Elle est limitée, au nord par Trévérec, Saint-Gilles-les-Bois; à l'est par Lannebert, rivière le Leff; au sud par Goudelin; à l'ouest par Pommerit-le-Vicomte. — Sa population est de 1,236 habitants, et sa superficie de 1,182 hectares 23 ares, dont 943 hect. sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 12 sous bois, 11 sous vergers et jardins, 72 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 314 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 25,965 fr. 20 c., et son revenu vrai de 77,895 fr., ce qui donne 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux modifié par le granite.

Le Bourg est situé dans une plaine, à 30 kil. nord-ouest de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Lanvollon, son bureau de poste. Son nom semble indiquer qu'il y avait autrefois sur ce territoire un couvent de moines. — La famille Couffon y possède une assez jolie habitation.

L'autel principal de l'église de Gommenech est dû au ciseau de Corlay, le sculpteur célèbre de Plouagat. Il appartenait jadis à l'église de Trévérec (*V.* ce mot).

Le Presbytère est convenable, mais il est placé sur le bord du chemin et beaucoup trop isolé; les malfaiteurs y ont déjà exercé leur redoutable industrie.

Outre l'église, la paroisse renferme une chapelle qui attire beaucoup de monde, le jour du pardon.

Avant 1789, la paroisse de Gommenech dépendait de l'évêché de Tréguier. Elle avait pour subdélégation Pontrieux et pour

(*) Les Kergaff se sont signalés parmi les Royalistes, dans les guerres de la Vendée.

ressort Lannion. La cure était à l'ordinaire.

En 1500, le seigneur du Chastel, vicomte de Pommerit, possédait dans cette paroisse le château de Gommenech et la terre de Kerdouenec. Le Quily appartenait à Yves Le Roux, sieur de Kerbresselec. Une autre terre du même nom, au village du Quilly, était la propriété de Guillaume Mainguy. Kerhello appartenait à Guillaume du Rumeur, Port-Hammonet à Jean de Kerezé, Kerolland à Yves Le Serré. Les autres terres nobles étaient: Quadelice, Kermoisan, Kerpouilles, Kerestang, Kernalléez et le Loup.

La rivière le Leff traverse cette commune, qui fournit, chaque année, de 2 à 300 ruches d'abeilles.

Patrie de saint Jorhant, dont le tombeau se voit dans la chapelle de la Trinité, en Plouëc. Cette chapelle est désignée aujourd'hui sous le nom de la Belle-Église. On montre dans la sacristie un petit reliquaire renfermant un bras du saint.

COMMUNE

DE LANNEBERT,

Formée des villages

Kergaff, Traou-Goaziou, Croix-Rouge, le Veuzit, Saint-Maudez, la Boëssière, le Borgne, le Pente, Kernevez, Kernon, Rue-Basse, Kerleron, Ar-Guyvoas, Château de la Grand'ville.

Elle est limitée, au nord-ouest par Pludual, au sud-est par Pléguien, Lanvollon; au sud-ouest par Goudelin, Gommenech, au nord-ouest par Tréméven. — Sa population est de 866 habitants, et sa superficie de 698 hectares 73 ares, dont 502 hectares sous terres labourables, 34 sous prés et pâturages, 27 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 83 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 211 maisons et les moulins de Boulard, de Prade, de la Roche. — Son revenu cadastral est de 8,763 fr. 37 c., et son revenu vrai de 35,053 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg de Lannebert est situé sur une hauteur, à 26 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Lanvollon, son bureau de poste.

L'Église remonte à une époque fort reculée. Elle est sous l'invocation de saint Évenec, prêtre et martyr. L'abbé Jacob était simple desservant de Lannebert lorsqu'il fut élu évêque constitutionnel des Côtes-du-Nord, en 1792, par les électeurs de ce département (*V.* Ploëzal). Il possédait, nous dit-on, la reine des vertus, celle qui fait oublier bien des fautes, la charité!

Avant la révolution, cette paroisse comptait, indépendamment de son église, cinq chapelles, toutes détruites, à l'exception de celle de Liscorno, qui n'offre rien de remarquable.

L'ancienne paroisse de Lannebert avait autrefois pour subdélégation et pour ressort Saint-Brieuc, qui était en même temps, comme aujourd'hui, le siége de son évêché. La cure était à l'alternative.

La seigneurie de Lannebert avait haute justice. Elle appartenait, dit Ogée, à M. de Retz peu de temps avant la révolution. Les continuateurs du savant géographe, prétendent, sans pouvoir toutefois rien affirmer, que cette seigneurie était la propriété d'une famille Gouzon de Beringlen, famille tout-à-fait inconnue dans le pays, mais dont les armes, qui étaient une croix dentelée, se voient, dit-on, au pignon du maître-autel.

Alain de Lannebert était seigneur de la paroisse, en 1260.

Le territoire de cette commune est fertile et bien cultivé. Il est arrosé par la petite rivière le Leff, et traversé, dans sa partie ouest, par la route départementale n° 1 des Côtes-du-Nord dite de Saint-Brieuc à Brest.

Il y a plusieurs jolies habitations neuves dans cette commune, et quelques belles croix.

COMMUNE

DU FAOUET,

Formée des villages

Traou-Faouët, Kervasdoué Kervin, Rue-Fardel, Boscave Kerbielle, Lan-Faouët, le Fouillé, Balaren, Kerlivan, Keruzal Benoas, Kergoignan, Traou Voas, Kerdonnal, Kervégan Kerallain, Kervié.

Elle est limitée, au nord par Quemper-Guézennec, commune de l'arrondissement de Guingamp; au sud par Saint-Gilles-les-Bois, du même arrondissement; à l'ouest par Saint-Clet, même arrondissement; à l'est par Lanleff et Tréméven, de l'arrondissement de St-Brieuc. — Sa population est de 854 habitants, et sa superficie de 755 hect. 39 ares, dont 582 hect. sous terres labourables, 35 sous prés et pâturages, 12 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 74 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 222 maisons. — Son revenu cadastral est de 9,392 fr. 55 c., et son revenu vrai de 37,570 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le petit BOURG du Faouët *(Bois de hêtres)* est situé à 33 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Lanvollon. Son bureau de poste est Pontrieux. La route départementale qui conduit de cette dernière ville à St-Brieuc passe à environ 200 mètres du bourg.

L'ÉGLISE, dont la construction appartient à plusieurs époques, est sous l'invocation de saint Hervé, fils de la bienheureuse Rivanone, muse chrétienne, et du barde saint Harvian. Le portail est chargé d'ornements remarquables.

La CHAPELLE DE KERGRIST n'offre rien qui mérite de fixer l'attention.

Autrefois paroisse, le Faouët dépendait de l'évêché de Tréguier. Il avait pour subdélégation Pontrieux, et ressortissait au siége royal de Lannion. La cure était à l'alternative.

Le territoire de cette commune est accidenté, et coupé, dans sa partie est, par la rivière du Leff. Il a pour maison principale, Kervasdoué.

La famille noble de Kervasdoué existe encore. Il en est de même de celle de Kergaignan, nom d'un autre village de la commune du Faouët.

— L'élève du bétail est une des ressources de la commune.

COMMUNE

DU MERZER,

Formée des villages

Kervoidat, Kerguchès, Guergadic, Kercroashent (1), Kernial, Thomas, Mispicot, Kermeuret, Kerviniou-Coat-Bras (2), Kerjean, le Rugno, Trohubert, Fantanvat (3), Kerilly (4), Becan-Roas, Kerdern (5), le Rhun, Kervilliard, Kerprat, Vergren, Keryvon, Corlezou, Kerelleguy, Coat-Mohan (6).

Elle est limitée, au nord et nord-ouest par Pommerit-le-Vicomte, à l'est par Goudelin, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel; au sud et sud-ouest par Saint-Jean-Kerdaniel et St-Agathon. — Sa population est de 1,052 habitants, et sa superficie de 1,262 hect. 61 ares, dont 829 hectares sous terres labourables, 80 sous prés et pâturages, 54 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 219 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 273 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 20,648 fr. 71 cent., et son revenu vrai de 82,595 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux revenus.

Le Bourg du Merzer (*le martyr*) est situé à 29 kil. O. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Guingamp.

L'Église est sous l'invocation de la Vierge, reine des martyrs, ce qui a fait donner à la paroisse le nom de *Regina Martyrum* dans des titres anciens. Elle doit avoir été fondée, disent les continuateurs d'Ogée, vers 1420; mais, ajoutent-ils, à peine y retrouve-t-on des traces du bâtiment *primitif*. Elle a été pour ainsi dire reconstruite en 1609.

L'église *primitive* du Merzer a une origine bien plus reculée. Suivant nous, elle remonte au neuvième siècle, et nous lui donnons pour fondateur Vur-

(1) Ce nom indique qu'une croix, remarquable sans doute, était plantée sur le chemin.

(2) Là probablement fut autrefois un bois d'une grande étendue.

(3) *Fantan-Vat* signifie fontaine excellente, bonne fontaine.

(4) Kerilly, peut-être, pour *Ker-Illis*, lieu de l'église.

(5) Kerdern, pour *Ker-Edern*, lieu de saint Édern, mort dans le Finistère.

(6) Rappelle un autre bois.

feant, comte de Goëlo, qui prit part à l'assassinat de Salomon III. Ce fut à son retour de cette expédition sanguinaire, que Vurfeant, sentant les remords pénétrer dans son cœur, et voulant expier son crime, fit ériger cette église sur ses domaines : Le Merzer dépendait de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

Mais il ne faudrait pas confondre, comme on le fait tous les jours, Salomon I^er^, qui monta sur le trône en 421, avec Salomon III, dix-septième et dernier roi de Bretagne, qui régnait au neuvième siècle. Ces deux princes sont morts assassinés l'un et l'autre, sans doute; toutefois les circonstances qui accompagnèrent ces crimes, les lieux où ils s'accomplirent sont tellement différents, que l'erreur des écrivains est inexcusable. Salomon I^er^, petit-fils de Conan-Mériadec et deuxième roi de Bretagne, fut assassiné par des émissaires de Wallia, roi des Visigoths d'Aquitaine, sur le territoire de Ploudiry (Finistère), au lieu dit *Merzer Salaun*, endroit où l'on a bâti depuis, en expiation de ce crime, une église qui porte de nos jours le nom de la Martyre : les Bretons la nommaient anciennement *An Iltron Vari ar Merzer*. Salomon III, au contraire, fut assassiné dans l'église de St-Sauveur, en Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine), et ses assassins furent des comtes bretons, au nombre desquels l'histoire fait figurer Pastheneten, comte de Léon, et Vurfeant, comte de Goëlo, tous les deux frères du roi Érispoé, prédécesseur de Salomon et assassiné par ce dernier (*).

« Les comtes entrans dans l'é-
« glise, dit Albert-le-Grand,
« trouverent le roy dans le chœur
« priant Dieu, lequel se leva et
« s'assied en son siege pour les
« devoir ouïr; mais les comtes,
« sans le saluer commencerent à
« luy reprocher le meurtre du
« defunct roy son cousin Heruspée, et luy ayant chanté mille
« villoinies et indignités, luy
« dirent que l'heure estoit ve-
« nuë, qu'il falloit par son sang
« expier ce crime. Le roy ne
« leur repliqua rien, sinon que
« la volonté de Dieu fust faite.
« Incontinent ils empoignerent
« le prince Albigeon, et l'ayant
« amené vers le roy son pere,
« le poignarderent en sa pre-
« sence, puis jettant leurs mains

(*) D'autres disent que ce fut un officier de Salomon, nommé Almar, qui poignarda Érispoé.

« sacrileges sur le roy, le preci-« piterent de son siege, et « l'ayans jetté par terre, l'outra-« gerent à coups de pieds et de « poings, et le livrerent ès « mains d'une bande de soldats « françois, qui le lierent estroic-« tement, et le trainerent dans « la nef de l'eglise, où son pro-« pre filleul luy tira les yeux de « la teste et les jetta par terre, « les foulant de ses pieds, et luy « ayant fait mille autres maux, « enfin ils lui couperent la teste, « et ainsi son ame *beniste s'en-« vola au ciel* le 25. jour de juin, « l'an de grace 874, le 8. de son « regne (*). Les assassins s'estant « retirez, les moines de Saint-« Sauveur de Ploëlan recueilli-« rent le corps du roy et de son « fils le prince, lesquels ils ense-« velirent en leur eglise, aupres « des roines Guihenerek et Ce-« cille, ses femmes, et en firent « solemnellement les obsèques. »

Quant à la question de savoir lequel de ces deux rois est honoré en Bretagne, comme martyr et comme saint, nous n'hésitons pas à nous prononcer, avec Albert-le-Grand, que nous venons de citer, en faveur de Salomon III. Nous n'ignorons pas que Dom Morice, auteur d'un mérite incontestable, que nous consultons souvent, et dont l'opinion est habituellement pour nous du plus grand poids, est d'un avis contraire. Mais il n'apporte aucune preuve en faveur de Salomon Ier (*). Il dit seulement qu'il est difficile de croire que l'Église ait décerné un culte religieux à un prince qui était monté sur le trône par le plus horrible de tous les attentats, l'assassinat de son cousin Érispoé.

(*) Voilà qui est positif : Salomon III, suivant Albert, eut la tête tranchée dans l'église de Plélan. Mais Dom Morice est d'un avis contraire : il prétend que Salomon III fut livré aux Français, qui lui crevèrent les yeux, puis le jetèrent dans une prison, où il mourut.

(*) « Il y a eu, en Bretagne, trois princes du nom de Salomon. Le premier et le dernier ont été honorés du titre de Martyrs. » De Kerdanet, note de la nouvelle édition d'Albert-le-Grand.

Ce que dit M. de Kerdanet est assez probable, mais ne résout point la question de savoir *lequel* de ces deux princes la Bretagne honore le 25 juin. Quant à Salomon II, dit Gol Salaun, qui monta sur le trône en 612, au préjudice de Judicaël, son frère aîné, l'Église l'a mis aussi au rang des saints, et lui a donné les noms de saint Gozel et de saint Glasran. *V.* René Benoit, *Vies des saints de France*, et les légendes anglaises citées par Le Baud.

— Nous répondons qu'aux yeux de l'Église il n'est pas de crime si grand que ne puisse effacer un repentir sincère. Or, d'après l'inimitable biographe de Salomon III, « dès aussitôt qu'il eust « prins le diademe et fust pro- « clamé roy, ce ne fut plus luy, « il fust changé en un autre « homme, il devint extreme- « ment devot et religieux, affec- « tionné et respectueux vers « l'Eglise, exact à rendre la jus- « tice, bon envers son peuple, « aimé et chéri de tous ses sub- « jects. » Nous ajouterons que la canonisation du roi martyr eut lieu sous Anastase, en 910, et que Nantes et Vannes célèbrent sa fête le 25 juin, jour anniversaire de la mort de Salomon III. Voilà, certes, assez de preuves en faveur de l'opinion que nous soutenons. Disons encore cependant que les *Chroniques de l'ordre de Saint-Benoît*, donnent, elles aussi, le titre de saint à Salomon III, et que Charles de Blois fit bâtir en son honneur une chapelle dans la cathédrale de Vannes.

Ainsi, pour nous, plus de doute : Salomon III est bien réellement le roi martyr dont les églises de Vannes et de Nantes célèbrent la fête *le 25 juin*. Mais l'église de Dol (c'est Dom Morice lui-même qui nous l'apprend) célèbre la fête de saint Salomon *le 8 février*.... Eh bien, nous concluons de là que le culte rendu par cette église n'a pas pour objet d'honorer le même personnage, comme le croit Dom Morice ; qu'il s'applique cette fois à Salomon Ier. Ainsi, les deux rois, honorés l'un et l'autre, suivant M. de Kerdanet, du titre de martyr, recevraient aussi l'un et l'autre, suivant nous, un culte en Bretagne.

L'église du Merzer renferme un enfeu qui appartenait aux seigneurs du Traou (le Bas), vieux manoir situé dans un fond, au bourg même. Dans cet enfeu, repose le dernier descendant de cette famille. Il se nommait du Verre, et fut, dit la légende, tué d'un coup de fusil, au milieu d'un champ, par un gentilhomme nommé de Retz. Ce dernier voyait avec déplaisir que le jeune du Verre recherchât la main de sa sœur, et il eut recours à l'assassinat pour empêcher cette union, qu'il regardait comme une mésalliance!...

Outre l'église, la commune renferme encore les chapelles Saint-Barthélemy, Saint-Yves

et Saint-Éloi. Elles n'offrent rien de remarquable.

L'*ancienne paroisse* du Merzer formait jadis deux cantons : le grand et le petit Merzer. Elle dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Guingamp et du ressort de Lannion. Le duc de Lorges en était le seigneur lorsqu'éclata la révolution.

En 1400, ce territoire avait pour maisons nobles : Letheno, à Charles Bœuf ; Kerviniou, à Yvon Le Roux ; Kerguichau, à Jean Daunet ; Kermoédan, à Amauri de Rosmare ; Keredern, à François Le Gonidec ; la Fontaine-Mat, à Alain Kermoisan ; Kerprat, Leveer, Monluan, Merleau. Trohubert est plus moderne.

A quelques vallons près, c'est un pays plat, où l'agriculture a fait d'assez notables progrès. — On en exporte des grains pour l'Angleterre. — Cidre estimé.

COMMUNE

DE PLÉHUIEN.

Formée des villages

Traourout, Kergolot, Kervenou-Bihan, Kervenou-Bras, Saint-Malo, Nonen, Coataroua, Kervénec, Pont-Yan, Goargaré, Penquer, Kergatec, Kerhir, Kerbellec, Bobihen, Kerprat, Kerilly (1), Kerio, Kerichard, le Cosquer, Bobihan, Kercadic (2).

Elle est limitée, au nord par Pludual et Plouha ; à l'est par Plourhan, Lantic ; au sud par Lantic, Tréguidel ; à l'ouest par Tressignaux, Lanvollon, Lannebert. — Sa population est de 1,651 habitants, et sa superficie de 1,549 hectares 3 ares, dont 1,163 hect. sous terres labourables, 64 sous prés et pâturages, 53 sous bois, 12 sous vergers et

(1) Kerilly semble indiquer que là fut autrefois une église. Il est arrivé plus d'une fois, en effet, que l'église paroissiale, pour raison de salubrité ou tout autre, a été reconstruite sur un point différent. Nous consignons ici cette remarque, dont l'application peut s'étendre à plus d'un lieu.

(2) Il y avait une chapelle de Saint-Cado en Kercadic.

jardins, 168 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 398 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 18,450 fr. 48 c., et son revenu vrai de 55,341 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus.

Le Bourg est situé sur la route de Binic à Lanvollon, à 4 kil. de cette dernière ville, son bureau de poste, et à 24 kil. N.-O. de St-Brieuc. Il est petit, mais riant, et tout y respire la vie. L'église, le presbytère, l'école et la maison commune à balcon, la communauté des Sœurs blanches, sont autant d'édifices neufs et beaux.

Monuments. La jolie église de Pléguien a conservé, dans sa chapelle nord, un bas-relief sur lequel figurent de nombreux personnages. Ce précieux monument, que les antiquaires n'ont point encore expliqué, paraît avoir traversé bien des siècles, et sa conservation, jusqu'à nos jours, fait le plus grand honneur à l'administration des desservants qui se sont succédés dans cette paroisse. Il serait bien à désirer que l'on préservât partout ainsi de la destruction les œuvres de toutes sortes que nous ont laissées nos pères. — On cite encore avec de grands éloges une descente de croix placée au fond du chœur : cette grande scène en relief était destinée, dans le principe, à la nouvelle église Saint-Michel de Saint-Brieuc. — Les vitraux modernes de l'église de Pléguien portent les armes tricolores de la famille de Saint-Pierre, dont le caveau mortuaire orne le cimetière.

La Chapelle du Bois-de-la-Salle a pour patron saint Guenno, évêque de Saint-Pôl-de-Léon. Il est probable que la paroisse lui doit son nom, qui signifierait alors *Peuple de saint Guen* ou *Guenno.*

Le Chateau du Bois-de-la-Salle a été occupé, pendant la révolution, par une garnison de soldats républicains, qui en brûla les portes, les boiseries, les meubles, et laissa cette belle habitation dans un état de délabrement que plusieurs siècles n'eussent pas causé. Cette troupe, en partant, abandonna dans le château un tout petit enfant, qui fut recueilli par un cœur généreux, et qui est devenu un des plus riches et des plus honorables propriétaires de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Aujourd'hui le château du Bois-de-la-Salle est parfaitement et complètement restauré : de nombreux portraits de famille en décorent les appartements.

Dans le bois, se trouve un labyrinthe, placé sur un ilot qui semble avoir jadis supporté une tour. Depuis la destruction de cette tour, on avait élevé dans ce lieu un ermitage; car c'était, comme on sait, l'usage, dans les grands domaines nobles de Bretagne, d'entretenir un ermite, dont les prières avaient pour objet d'attirer les grâces du Ciel sur le seigneur et ses vassaux. Le pieux solitaire qui remplissait cet emploi au Bois-de-la-Salle, s'en acquittait, dit-on, à la grande édification de la contrée; aussi recevait-il de nombreuses aumônes, ce qui irrita tellement un faux anachorète de Tréveneuc, qu'il se rendit près de son voisin et le tua. Accourus aux cris de la victime, les Pléguiennais allaient se saisir du meurtrier ; mais sautant tout-à-coup par-dessus la clôture d'un champ, celui-ci leur échappa, et parvint à se réfugier en pays étranger, où il acheva sa monstrueuse existence.

On montre le tombeau du pieux ermite sous des ombrages, près d'une chaumière située à côté d'une avenue, au sud-est du château.

Il a été trouvé, il y a 60 ans, dans l'ilot dont nous venons de parler, une croix de cuivre, et, dans le bois, à différentes époques, des antiquités militaires qui rappellent les Romains.

La belle propriété du Bois-de-la-Salle appartient actuellement à M. Méhéreng de Saint-Pierre, principal propriétaire de cette paroisse, dans laquelle il signale sa présence par de nombreux bienfaits. Elle a été apportée dans cette famille par le mariage d'une demoiselle Le Chaponnier de Kergrist, qui la tenait de ses ancêtres, dont plusieurs se sont distingués dans la marine.

M. le marquis de St-Pierre, chevalier de Saint-Louis, de la légion-d'honneur et de l'ordre de Cincinnatus, vice-amiral, a été l'un des libérateurs de l'Amérique, et il figura constamment parmi les défenseurs des franchises de la province. Retiré à Jersey pendant la révolution, il refusa les secours de l'Angleterre, et suffit aux besoins de sa famille en exerçant la profession de jardinier. Sous la Restauration, il refusa également une pension considérable qui lui fut offerte

par le ministre. Enfin le grand cordon de l'ordre de Saint-Louis lui fut envoyé à son lit de mort. M. le marquis de Saint-Pierre était l'un des membres d'une famille qui se composait de 24 enfants, tous vivants et issus du même père et de la même mère. Cette famille est originaire de Normandie.

La Terre du Plessis renfermait la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, avec une fontaine consacrée également à la Vierge : cette dernière subsiste seule.

On chante une légende bretonne fort curieuse sur l'origine de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, qui était en grande vénération autrefois, et à laquelle se rendaient tous les ans de nombreux pèlerins. Voici le sens décoloré, mais exact, de cette légende, que nous n'essaierons pas de traduire littéralement : nous sommes trop peu versé dans la langue bretonne, qui comporte d'ailleurs des beautés qu'on rend difficilement dans la nôtre.

« Une jeune pénérès (héritière unique) aimait un beau seigneur de son âge; mais ce seigneur était moins riche qu'elle; aussi les parents de cette dernière s'opposaient au mariage. Si grand était le désespoir de la jeune fille, que le diable crut le moment favorable pour jouer un tour de sa façon. Il se présenta donc un jour devant elle, et lui promit le succès, à condition qu'elle lui donnerait son premier enfant. L'infortunée promit!

« Bientôt après, on célébra le mariage tant désiré, et rien désormais ne semblait devoir troubler le bonheur de la jeune épouse, quand tout-à-coup on la vit tomber dans une tristesse profonde, dont rien ne pouvait la distraire, car personne n'en soupçonnait la cause. Son mari souffrait naturellement d'une douleur si grande, qui était, pour lui comme pour tout le monde, un mystère impénétrable.

« Cependant, il pria, supplia avec tant d'instances et de force, que le fatal secret lui fut dévoilé dans toute son horreur!... Le mal était sans remède; on attendit donc dans les angoisses d'une terreur profonde.

« Enfin le moment si justement redouté arrive, et, avec lui, presque aussitôt, le diable en personne, qui réclame impérieusement sa proie, en exécution de la promesse qui lui a été faite. Mais ce fut en vain; il était trop tard : l'enfant avait été jeté

précipitamment dans l'eau bénite, et il échappait aux puissances infernales!...

« Le démon, furieux, emporte la mère en enfer, où tous les princes des ténèbres se réunirent autour d'elle pour la tourmenter; mais elle multiplie les signes de croix, et ces signes rédempteurs la protègent contre leurs atteintes et les fait horriblement souffrir. Enfin, las de cette lutte qui fut longue, Satan remporte la malheureuse mère, et la suspend par les cheveux aux branches de l'un des arbres de l'avenue du Plessis. Le seigneur de ce domaine étant venu à passer près d'elle, l'aperçoit, la détache à temps et lui sauve la vie. Instruit de ses malheurs, il l'emmena chez lui et lui confia l'un de ses petits jumeaux.

« La jeune pénérès s'acquitta avec bonheur du soin qui lui avait été confié, et elle obtint pour récompense qu'une chapelle à Notre-Dame de Lorette serait élevée au lieu où elle avait été arrachée à la mort.

« Un jour qu'elle y était en prières, elle entendit les pas de deux personnes qui entraient dans l'enceinte sacrée. S'étant détournée à ce bruit, elle voit son époux et son fils. Ils se reconnaissent, et meurent de joie à l'instant même. »

Un tableau représentant ce trait si dramatique a subsisté jusqu'en 1793 dans la dévote chapelle.

M. l'abbé de Garaby pense, avec beaucoup de vraisemblance, croyons-nous, que cette légende faisait allusion à sainte Azénore, retrouvée avec son fils, saint Budoc, par le comte de Goëlo, qui mourut peu de jours après.

Non loin du Plessis, on distingue encore les traces de deux camps romains, avec leurs fossés et leurs entrées.

La commune de Pléguien avait des communaux tombés dans le plus complet abandon. Elle en a vendu une partie, enclos l'autre, qu'elle loue, et s'est fait ainsi un très-beau revenu. Il est vrai de dire qu'il existe entre l'autorité municipale, le clergé et le principal propriétaire une union parfaite, qui a produit déjà une foule d'améliorations. L'étang du Maréchal, qui n'était qu'un vaste marais, dont les émanations continuelles rendaient l'air malsain, a été desséché et converti en prairie. Enfin, sans grever la commune, les gens de bien qui la dirigent sont parvenus à relever et augmenter

ses édifices, à la doter de deux écoles et d'une maison de sœurs qui prennent soin des malades. Et cependant, cette commune est une des plus pauvres du département. Combien d'autres communes pourraient en faire autant! Nous appelons toute leur attention sur un sujet si important. — Les chemins vicinaux ont été poussés avec activité dans cette commune, et tous sont dans un bon état d'entretien.

On trouve dans les steppes qui séparent le Bois-de-la-Salle de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour des aggrégats de petites pierres, espèces de poudingues qu'on nomme *Landaises* et qu'on emploie avantageusement dans les constructions. On s'en est servi pour les fenêtres et les piliers de l'église de Pléguien.

Une superbe forêt couvrait jadis tout le terrain resté si longtemps en jachère. MM. de Tréveneuc et de Saint-Pierre ont fait dans certaines portions considérables de ces terres négligées, des plantations qui encouragent à compléter cette restauration.

Avant la révolution, la paroisse de Pléguien ressortissait à Saint-Brieuc, qui était en même temps le siége de son évêché et de sa subdélégation. — Elle faisait anciennement partie du comté de Goëlo (*V.* Plourivo). Les templiers y ont possédé de grands biens. — Elle a eu une *caquinerie*.

COMMUNE

DE POMMERIT-LE-VICOMTE,

Formée des villages

St-Jérôme, Kerespertz, Guervran, Kergillot, Kervézélec, Kerhon, Keropertz, Kersemper, Kerbertou, Poutranet, Lan Restmeur, Languern, Kermoisan, Lanveur, Kerbouillonnou, Kerbescont, Kerhervé, Kersimon, Kerodren, Keruzec, Kerjavré, Kervaudry, St-François, Croas-Guen, Kervenot, le Corpon, Keroualzé, Kergongar, Pouldu, Kerbic, Kervec, Kerbonom, Lan-Thépault, Kervan, Folgoat, Kerdanet, Pebregat, Kernivinen, Kermarhat.

Elle est limitée, au nord par Saint-Clet et St-Gilles; à l'est par Gommenech, Goudelin; au sud par le Merzer, St-Agathon; à l'ouest par Pabu, Tregonneau,

Squiffiec. — Sa population est de 3,032 habitants, et sa superficie de 3,303 hectares 19 ares, dont 2,213 hect. sous terres labourables, 164 sous prés et pâturages, 397 sous bois, 26 sous vergers et jardins, 303 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 744 maisons, 10 moulins. — Son revenu cadastral est de 101,451 fr. 43 c., et son revenu vrai de 152,177 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux revenus.

La commune de Pommerit-le-Vicomte appartient à l'arrondissement de St-Brieuc, mais elle pénètre, par une large trouée, dans celui de Guingamp, et vient finir à quelques kil. à peine de cette dernière ville. Son territoire est plat et couvert; il renferme un bois d'une assez forte étendue et un gisement de terre argileuse exploité par les potiers de la commune de Pabu, qui l'avoisine. La couche supérieure de cette terre est grossière, mais en creusant à deux ou trois mètres de profondeur, on découvre une argile fort belle, que l'on croit propre à la fabrication de la faïence fine.

Commerce et industrie. La filature du lin occupait jadis une grande quantité de bras : elle fournissait du travail aux femmes pendant toute l'année, hors le temps de la moisson, et aux hommes une partie de l'hiver, pour la préparation de la filasse. Mais aujourd'hui cette industrie fait complètement défaut au pays; aussi la misère y a pris des proportions alarmantes : on compte plus de 500 pauvres en Pommerit! Cependant les lins que produit le territoire sont de bonne qualité; mais la concurrence force à les vendre à des prix extrêmement réduits et qui ne laissent que peu de marge aux bénéfices. Ils s'exportent par Pontrieux pour St-Brieuc, Quintin et environs. Les fils se vendent à Morlaix.

La commune exporte encore, par le port de Pontrieux, des grains à destination du midi de la France, et de la graine de trèfle pour la Belgique, la Hollande et le Nord. Elle expédie aussi des graisses et du bois à feu pour Paimpol et environs.

Le Bourg de Pommerit-le-Vicomte est situé à 25 kil. O. N.-O. de St-Brieuc, et à 9 kil. de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Guingamp. En 1790, lors de la nouvelle division adminis-

trative de la France, il fut érigé en chef-lieu de canton sous le nom de *Pommerit-les-Bois*. Sa population agglomérée est de 400 habitants. Il renferme un assez bel édifice commencé par une haute et puissante dame du parti calviniste, qui y fut exilée sous Louis XIV, et plusieurs maisons dont l'origine est assez bizarre : un curé fort riche, mais d'humeur un peu processive, en faisait bâtir une à chaque cause qu'il perdait, afin de montrer par là et par les inscriptions qu'il y faisait placer, que sa fortune était encore assez grande pour inquiéter ses adversaires et attrister le triomphe qu'ils venaient de remporter sur lui. — Parmi les plus jolies habitations du bourg figurent celles des MM. Mazé et de M. Duval.

Pommerit, d'après les étymologistes, dérive de *Peumerit* ou *Peuverit ar bescont*, breton de Tréguier qui signifie *grande paroisse du vicomte*. Dans ce cas, *peu* serait une abréviation de *pleu* ou *plou*, et *merit* de *meur* ou *meurit*, grand.

Pommerit est chef-lieu de perception et résidence d'un notaire. Il s'y tient des foires le lundi après le troisième dimanche d'août et le lundi après le premier dimanche d'octobre.

Annales. En 1451 et 1455, Jean du Châtelier, vicomte de Pommerit, assista, en qualité de chevalier banneret, aux parlements généraux tenus par le duc Pierre II.

En 1489, à l'époque de la prise de Guingamp par les Français, un combat eut lieu, près le pont de Squilliec, entre les troupes du vicomte de Rohan et celles de la duchesse. Beaucoup de seigneurs bretons y perdirent la vie. On montre encore une petite lande, située vers les confins de Pommerit et de Pelet, à laquelle la tradition a conservé le nom de *Placen-traou-batail*, ou *lieu bas de la bataille*.

Vers 1590, la vicomté de Pommerit passa à Charles de Gouyon qui, vingt-cinq ans plus tard, lors de son mariage avec Claudine du Châtel, prit le titre de marquis de la Moussaye. Cette branche s'étant éteinte sans postérité masculine, le marquisat de la Moussaye passa à une branche cadette des Gouyon, et la baronnie de Quintin, ainsi que la vicomté de Pommerit, fut acquise par la maison des Durfort, d'où sont sortis les ducs de Lorge.

En 1693, messire Louis Le Fur, prêtre de l'ordinaire, entreprit de faire le pèlerinage de Rome. A cet effet, une partie du casuel lui fut réservée, d'après un acte du 18 mars, lequel est consigné aux registres des naissances et signé de M. de la Grève, recteur, et de tous les prêtres de la paroisse.

En 1694, Charles de la Folize, sieur de Briqueville, écuyer, secrétaire des ordinaires de la feue reine, intendant général du duc de Lorge, baron de Quintin, vicomte de Pommerit, présenta sur les fonts baptismaux un enfant au sieur Braière de Bodelio, procureur fiscal de Pommerit-le-Vicomte.

En 1716, Saint-Gilles, qui était alors trève de Pommerit, est séparé de cette paroisse.

En 1790, lors de la nouvelle division administrative de la France, Pommerit fut érigé en chef-lieu de canton sous le nom de *Pommerit-les-Bois*, ainsi que nous l'avons déjà dit. Il faisait alors partie du district de Pontrieux.

En 1800, un engagement eut lieu près du Restmeur, entre les républicains et les royalistes. Les premiers furent obligés de battre en retraite, après avoir perdu trois hommes; les royalistes, vainqueurs, s'établirent dans le château, où ils placèrent des sentinelles, circonstance qui coûta la vie au jardinier de la maison. Cet homme étant allé fêter la victoire que venait de remporter le parti auquel il appartenait, s'oublia au cabaret, où il se grisa. Rentrant ivre au Restmeur, il répondit imprudemment *républicain!* au qui vive du factionnaire. Ce dernier tira sur lui et l'étendit raide mort.

En 1826, le 27 juin, un orage épouvantable occasionna dans la commune des dégâts qui furent évalués à la somme de 23,236 f. On constata que plusieurs des grêlons qui furent ramassés avaient la grosseur d'un œuf de pigeon.

Monuments. L'église paroissiale est sous l'invocation de la Vierge et de saint Pierre. La date de sa fondation n'est pas connue; mais partout le style ogival y domine. La maîtresse vitre, dont les meneaux de granit encadraient jadis de beaux vitraux de couleur, est tout entière ogivale. La partie inférieure de la nef a été rebâtie en 1821; elle était formée de piliers romans, et remonte à une anti-

quité beaucoup plus reculée que le chœur. La tour a une date certaine : elle a été construite de 1701 à 1712, aux frais de messire Jacques de la Grève, recteur de Pommerit, qui légua de plus à sa paroisse 200 livres de fondations diverses, somme considérable à cette époque. Elle a au moins 31 mètres d'élévation. La porte principale de l'église, qui est au-dessous, est parfaitement sculptée. Son architecture est d'ordre dorique.

La Chapelle du Paradis, monument remarquable, entièrement construit en pierres de taille, d'une jolie architecture, fut commencée en 1398 et achevée en 1415. Trois siècles plus tard, en 1721, quelques-unes de ses parties menaçant ruine furent reconstruites en totalité. La révolution de 89 trouva donc cette chapelle dans un état parfait de conservation; mais elle fut sans pitié comme sans respect pour elle, de telle sorte qu'en 1819 elle était tombée dans un déplorable délabrement : elle fut restaurée alors au moyen de souscriptions et de quêtes qui produisirent 4,000 fr. Sur la porte d'entrée sont gravées les armes des Duchâtel, anciens seigneurs de Tonquédec et vicomtes de Pommerit. — Cette chapelle est desservie.

Notre-Dame du Folgoat est desservie. La haute antiquité à laquelle remonte cette chapelle ne peut être mise en doute : mais on ignore l'époque précise de sa fondation.

Quatre autres chapelles existaient jadis en Pommerit : Saint-François de Salles, Saint-Pierre Legal, Saint-Jérôme et Saint-Tegdual. Cette dernière, que l'on suppose avoir été la chapelle domestique de Kermoisan, ancienne terre de fief, était détruite avant la révolution; les trois autres ne l'ont été que depuis.

Les chapelles domestiques de Kergongard et du Restmeur subsistent toujours; mais elles ne sont plus desservies. La première fut fondée, en 1648, par Alain le Charpentier, seigneur de Kergongard. On ignore la date de la fondation de la seconde. Le Rumeur avait aussi une chapelle privée, mais elle a été démolie avec le château.

Saint Callac, moine de Landevenec, avait dans cette paroisse une chapelle qui portait le

même nom que lui; mais elle n'existe plus depuis longtemps.

A l'angle nord du bois de Pommerit, on distingue encore l'emplacement du château de Baliveau, polygone arrondi, ceint de fossés toujours pleins d'eau. On suppose que c'était un château fortifié du XIIe siècle. L'enceinte a environ 35 ares; elle est cultivée. On ne sait rien de positif touchant la fondation ni même la destruction de ce château.

On remarque un assez beau dolmen sur la terre de Kerbic.

Le cimetière de Pommerit renferme un if d'une dimension vraiment phénoménale. Il a huit mètres de circonférence, et ses branches couvrent 169 mètres de superficie. En 1704, lors de la construction de la tour, il était déjà très-vieux; l'on y suspendit les cloches pendant tout le temps que durèrent les premiers travaux. — Du haut de la tour de la chapelle du Paradis, on jouit d'un point de vue admirable : l'œil embrasse sans effort une étendue de deux à trois myriamètres.

Coutumes. Comme partout, les anciens usages vont se perdant chaque jour dans cette commune. Cependant on y a conservé l'usage de souhaiter la bonne année en chantant des noëls aux portes quelques jours à l'avance. Le soir du 31 décembre, toutes les habitations sont assiégées par des bandes de chanteurs et de chanteuses, qui s'en disputent l'entrée par des attaques et des réparties rimées, dans lesquelles chacun cherche à embarrasser son adversaire. Ces sortes de disputes se reproduisent lors des demandes en mariage et lors de la célébration des noces.

L'*ancienne paroisse* de Pommerit-le-Vicomte dépendait de l'évêché de Tréguier et de la subdélégation de Guingamp. Elle avait pour seigneur, au moment de la révolution, le duc de Lorgé, qui présentait à la cure, ainsi qu'à Saint-Gilles, qui fit partie de Pommerit, comme trève, jusqu'en 1705.

La seigneurie de Pommerit, ancienne bannière, avait titre de vicomté; elle appartenait, dès le 12e siècle, aux seigneurs du Châtel. Elle avait haute justice en 1787. — La seigneurie de Montafilant avait plusieurs fiefs dans cette paroisse.

Ses maisons principales sont : le Restmeur, Kergongard, Kerbic. Kermoisan et Kerbouézic, ne sont aujourd'hui que de simples fermes ; mais leurs cheminées hexagones et chargées d'ornements, attestent la splendeur de ces lieux jadis nobles.

En 1500, le manoir de Kermillon appartenait au sieur du Champ, garde naturel du vicomte de Pommerit, son fils.

Le Restmeur appartenait, en 1500, à Jean de la Lande ; en 1700, à écuyer F. du Bosquet ; depuis 1800 à la famille de Roquefeuille.

Kergongard, en 1500, à Vincent le Charpentier ; en 1700, à Rollon de la Villeneuve ; en 1800, à de Lausanne, maintenant aux héritiers de ce dernier.

Kervenon, en 1500, à Pierre Poences ;

Le Mouldan, en 1500, au sieur du Vieux-Châtel.

Kerbreselec, en 1500, à Yves le Roux ; en 1700, au sieur du Liscoët ; depuis 1800, à la famille de Tréveneuc.

Bugily, en 1500, à Jeanne le Roux.

Le Rumeur-Kermoisan, en 1500, à Robert le Borgne ; en 1700, au sieur Kermoisan, actuellement à l'hospice de Guingamp.

Kerboussa, en 1500, à N.

Le Cosquer, en 1700, au sieur de la Lande ; depuis 1800 à la famille Morel.

Kermouster, en 1700, au sieur Binet de Kerbeau ; depuis 1800, à la famille de Gouyon de Coignes.

Kerbic, en 1700, à écuyer Pierre Raizon ; depuis 1800 à la famille de Floyd. Cette famille est venue en France avec le roi Jacques.

Patrie de Jean Le Brun, avocat en cour de Rome, conseiller et aumônier du duc Jean le Conquérant, enfin évêque de Tréguier. Il est mort en 1378.

COMMUNE

DE TRÉGUIDEL,

Formée des villages

Kerbellec, Malassis, Catroual, les Ruisseaux, le Course, la Tonnelais, le Cabaret, le Guern, Coatleran, Kerescan, Ville-au-Gallais, Goardorno, Pabu, le Reste, Courtil-Mathurin, la Ville-Neuve, Kervitel, les Fa-

mières, le Son, les Fontaines, le Grand-Chemin, Kerloho.

Elle est limitée, au nord par Pléguien, à l'est par Lantic, au sud par Plélo, à l'ouest par Tressignaux. — Sa population est de 836 habitants, et sa superficie de 655 hectares 45 ares, dont 527 hectares sous terres labourables, 21 sous prés et pâturages, 28 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 29 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 203 maisons. — Son revenu cadastral est de 8,751 fr. 93 cent., et son revenu vrai de 35,008 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie : schiste talqueux.

Le Bourg est situé à 18 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Lanvollon, son bureau de poste. Son nom signifie *trève de Guidel*. Saint Guidel est le même que saint Guenaël.

Il y a pardon à Tréguidel le 7 septembre. Les personnes atteintes de la goutte ou de rhumatismes s'y rendent de toutes les communes environnantes pour demander à saint Guenaël, patron de la paroisse, la guérison de leur maladie. Saint Guenaël *(ange blanc)* fut le deuxième abbé de Landevenec. Il succéda à saint Guingalois, fils de Fracan, en 504. Après avoir gouverné avec une grande sagesse, pendant sept ans, le monastère de Landevenec, saint Guenaël fut obligé de l'abandonner et de se réfugier dans la Grande-Bretagne pour éviter la fureur des Frisons, qui avaient fait irruption dans l'Armorique, et mettaient tout à feu et à sang dans ce pays. En 513, Rioval ou Hoël Ier, dit le Grand, de retour de l'île britannique, où il s'était réfugié lui-même après la défaite de son père par les Francs, recouvre ses états et parvient à en chasser Corsolde, les Saxons et les Frisons. Saint Guenaël revint alors à son monastère, y séjourna trois ans, puis se retira dans le diocèse de Vannes, où il mourut vers l'an 518.

La commune de Tréguidel repose sur un sol de bonne qualité et très-bien cultivé. M. Quemper de Lanascole y pousse au progrès agricole, en donnant lui-même l'exemple d'une bonne culture. Il serait bien à désirer que les riches propriétaires qui habitent la campagne et ont des loisirs s'occupassent d'agriculture : la richesse publique et leur fortune privée gagneraient à cela l'une et l'autre.

La paroisse doit à la générosité de M. de Kersaint-Gilly un terrain pour accroître son cimetière.

La route de Saint-Brieuc à Lanvollon parcourt la partie sud-ouest de cette commune, sur une longueur d'un kilomètre. Elle est également traversée par le Leff, rivière qui prend sa source en Leslay (*V.* ce mot).

Autrefois, la paroisse de Tréguidel faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo); en 1789, elle relevait de l'évêché de Saint-Brieuc, qui était en même temps le siége de sa subdélégation et de son ressort. La cure était à l'alternative. A cette même époque, M. de Trémargat était seigneur de cette paroisse.

En 1500, elle avait pour maison noble la Villeneuve.

COMMUNE

DE TRÉMÉVEN,

Formée des villages

Le Traou, Lézélech, Saint-Jacques, Kermarquer, Runalès, Rue-Fardel, Kerautret, Kervorgan, Kerpuns, Toul-Pry, Kernon, la Tournée, St-Jean, Leurenou, Traou-Toupin, Traou-Hervé.

Elle est limitée, au nord par Lanleff et Pléhédel, à l'est par Pléhédel, Pludual, au sud par Lannebert, à l'ouest par Trévérec et le Faouët. — Sa population est de 760 habitants, et sa superficie de 512 hect. 38 ares, dont 409 sous terres labourables, 47 sous prés et pâturages, 6 sous vergers et jardins, 55 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 192 maisons, 2 moulins à eau, 3 routoirs. — Son revenu cadastral est de 10,554 fr., et son revenu vrai de 31,662 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Elle est traversée, dans sa partie ouest, par la route de Lanvollon à Pontrieux, qui s'em-

branche, au pont de Kerascouet, avec celle de Paimpol. — Son territoire est très-accidenté et bien cultivé. Il produit des fruits à cidre.

Le village de Saint-Jacques est le plus important de la commune, de même que son territoire en est la partie la plus remarquable. Il s'y tient, les 15 janvier, 16 avril, 24 juillet et 15 octobre, des foires où se vendent des bestiaux de toute espèce, des toiles, des instruments d'agriculture, des chapeaux, du drap, des objets de quincaillerie, etc.

Il renferme une chapelle qui porte comme lui le nom de saint Jacques, son patron, et dont la construction remonte au quinzième siècle. Cette chapelle, bien qu'elle ait été diminuée, est encore fort spacieuse; on y voit un bas-relief en marbre blanc, et un vitrail qui méritent l'attention.

La fontaine est très-belle : elle est ornée d'une niche en pierre, abritant une statue de grande dimension, en granit fort dur, représentant saint Jacques.

On remarque encore, près de la route de Lanvollon à Pontrieux, une très-jolie croix en pierre, qui semble dater d'une époque très-reculée.

C'est dans ce village qu'est né Yves Le Treust, ancien supérieur du grand séminaire et vicaire-général du diocèse, fonctions importantes qu'il dut à son mérite seul. L'abbé Le Treust soutint Mgr de La Romagère dans les orages de son épiscopat, et se fit remarquer par la solidité de son jugement et par sa fermeté. Il est mort, jeune encore, chanoine titulaire.

Le village de Saint-Jacques possède en outre une petite halle et un assez joli pont, sous lequel coule la rivière du Leff.

Le Bourg de Tréméven est situé sur une hauteur, à 30 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 6 de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Châtelaudren.

Monuments. L'église est placée sous l'invocation de saint Meen, *sanctus Mevennus.* De là le nom de *Tréméven* donné à la paroisse et qui signifie *trève* ou *paroisse de saint Méven.* Elle a été reconstruite il y a peu d'années et n'offre rien de remarquable.

Outre la chapelle de St-Jacques, dont nous avons parlé, la

commune renfermait jadis les chapelles de Saint-Jean et de St-Laurent, aujourd'hui abandonnees.

Le Chateau de Coetmen n'existe plus qu'à l'état de ruines. De ce nid d'aigle, formidable citadelle qu'entourait un fossé large et profond, il ne reste plus à proprement parler que la tour ronde, dont la tête écrasée sous le poids de sept siècles, apparait debout, sur le bord d'un précipice, comme un fantôme au milieu de la solitude. Cette forteresse avait sa chapelle domestique, où les hautains seigneurs de Coëtmen venaient courber le front, et demander à Dieu, peut-être, la paix du cœur, ce bien inappréciable que ne possèdent pas toujours les privilégiés de ce monde! Sur l'emplacement de cette chapelle, on a trouvé des ossements humains et de vieilles pièces de monnaies dont la date n'a pas été constatée. Quant à la forteresse elle-même, nous allons laisser parler la science en empruntant à Fréminville la description qu'il en a donnée dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord*.

« Ce château, autrefois forteresse et chef-lieu d'une des principales bannières de Bretagne, ne présente plus maintenant que les restes de deux tours à moitié abattues. L'une est carrée et on y pénètre par une porte à cintre plein. Elle flanquait l'enceinte extérieure dont on peut encore remarquer des vestiges, et qui m'a paru avoir été sur un plan elliptique. L'autre qui est ronde, plus forte, à murs plus épais et qui est aussi moins ruinée, était le *donjon* ou *réduit* de la forteresse. Elle était fortement construite en pierres de taille, et elle est assise sur un keep ou butte factice environnée d'un fossé particulier.

« La porte d'entrée de cette tour, pratiquée au rez-de-chaussée, est comme celle de la précédente, à cintre plein, ainsi qu'une fenêtre que l'on remarque un peu au-dessus et à droite. L'intérieur de la tour est octogone : au rez-de-chaussée on voit plusieurs embrasures cintrées en dedans mais se terminant au dehors par des ouvertures carrées.

« Au premier étage plusieurs autres embrasures sont également pratiquées, mais au lieu d'être à plein cintre comme celles du bas, elles sont voûtées en ogive et se terminent vers l'extérieur par une barbacane longue

et étroite. Ainsi cet édifice, qui nous présente le mélange de l'architecture ogivale avec celle du cintre plein, ne peut remonter qu'à l'époque où l'on commença à substituer le premier de ces deux styles à l'ancienne architecture romane, c'est-à-dire au douzième siècle. Nous sommes d'autant plus portés à fixer cette époque pour la construction du château de Coëtmen, que la forme elliptique de son enceinte nous démontre positivement qu'il ne peut être plus moderne.

« Le vieux château de Coëtmen rappelle la mémoire d'une famille illustre, dont les membres ont joué pendant longtemps en Bretagne un rôle remarquable, soit dans les armes, soit dans les négociations, les traités et les ambassades. Ce n'est cependant que dans le treizième siècle qu'ils commencent à être signalés dans l'histoire. Les seigneurs de Coëtmen n'étaient alors que de simples chevaliers, et leur terre dépendait de la vicomté de Rohan. En 1277, Prigent, vicomte de Coëtmen, commença l'illustration de sa famille en contractant une grande alliance : il épousa Anne, fille unique d'Hervé de Léon, lequel était lui-même fils unique d'Hervé, quatrième du nom, comte de Léon et seigneur du château de Brest. Ce dernier se ruina par ses prodigalités et son inconduite; il aliéna tous ses domaines. En 1420, il avait vendu au duc de Bretagne la ville et le château de Brest pour se procurer de l'argent dont il manquait toujours. Il ne laissa à son fils d'autre héritage que ses dettes, et sa petite fille Anne se trouvant absolument sans fortune et sans dot, se trouva fort heureuse, malgré l'éclat de sa haute naissance, qu'un simple chevalier bachelier voulût bien accepter sa main.

« En 1346, un vicomte de Coëtmen commandait un des corps de l'armée de Charles de Blois, lors d'un combat que ce prince livra le 9 juin, à une petite troupe d'Anglais composée de quatre-vingts hommes d'armes et de cent archers, commandés par Thomas d'Aggeworth. Ce dernier, malgré l'inégalité du nombre, résista valeureusement à toutes les forces de Charles. Il s'était posté dans un lieu si avantageux que malgré tous leurs efforts, les Bretons ne purent jamais l'en débusquer. La nuit vint faire cesser le combat, les troupes de Charles se retirèrent

et le chevalier anglais demeura maître de sa position. Cette action qui peut être comparée (sur une moindre échelle pourtant) à la désastreuse bataille de Poitiers, lui fit beaucoup d'honneur. Elle prouva que souvent la bravoure et le nombre échouent à la guerre contre l'art et l'habileté.

« En 1364, le sire de Coëtmen, après s'être battu avec la plus grande valeur, fut fait prisonnier à la bataille d'Aurai. Devenu libre ensuite, il se trouva, en 1367, au nombre des seigneurs bretons qui se portèrent garants d'une trève entre le duc de Bretagne et le roi de France.

« En 1383, le duc de Bretagne ayant envoyé un corps d'armée de ses sujets se joindre à l'armée que le roi Charles VII envoyait en Flandre, pour y faire lever le siége d'Ypres, bloquée par les Anglais et les Gantois révoltés, le vicomte de Coëtmen fit partie de ce corps de troupes, où il entretenait, en vertu de son devoir féodal, deux chevaliers et treize écuyers ses vassaux.

« En 1387, Rolland, vicomte de Coëtmen, l'un des seigneurs bretons attachés à la fortune de Clisson, lors de ses démêlés avec le duc de Bretagne, prit les armes en faveur du connétable, et à la tête de ses vassaux, attaqua le château de Guingamp que le duc avait confisqué. Il pressa vigoureusement cette place, menaçant de n'y faire aucun quartier s'il lui fallait l'emporter d'assaut. Le sire de Kermarec qui y commandait, n'attendit pas cette extrémité, il capitula et lui rendit le château, à condition que lui et sa garnison obtiendraient vie et bagues sauves.

« En 1394, ce même Rolland de Coëtmen, commandant dans la ville de la Roche-Derrien, toujours pour le parti de Clisson, y fut à son tour assiégé par les troupes du duc. Se voyant sur le point d'être forcé dans sa place, il prit le parti d'aller nu-tête et le chaperon à la main, se jeter aux pieds du duc dont il implore la clémence pour le passé, lui promettant de lui être désormais fidèle. Le prince lui pardonne ainsi qu'aux principaux officiers de sa garnison. Cependant le sire de Coëtmen ne tint pas sa parole, car par suite d'un manque de foi et de reconnaissance indigne d'un chevalier, nous le voyons fort peu de temps après, reprendre les armes contre son suzerain, lorsque ce dernier tenta de s'emparer de la

ville de Saint-Brieuc, défendue par Clisson, lequel avait en outre avec lui Jean de Penthièvre, Alain de Rohan, Jean de Rieux, Alain de Bostrenen et Robert de Beaumanoir.

« En 1427, nous voyons figurer un autre Rolland, seigneur de Coëtmen, au nombre des seigneurs bretons qui ratifièrent le traité de Troyes, conclu entre leur duc et le duc de Bedfort.

« En 1451, le sire de Coëtmen, depuis peu créé chevalier banneret, prend séance aux états de Vannes, parmi les hauts barons de la province.

« En 1456, le sire de Coëtmen fut semond par le duc Artus III, pour marcher à la tête de *ses hommes*, à la défense des côtes de Bretagne, menacées par les Anglais.

« Un projet de croisade contre les infidèles, formé par le roi Charles VII, n'ayant pu se réaliser, plusieurs chevaliers bretons, qui déjà avaient pris la croix pour faire partie de l'expédition, ne voulurent pas que leur vœu fût fait en vain. En conséquence ils résolurent, en 1458, de se rendre à Rhodes afin d'y offrir leurs services à Jacques de Milly, alors grand-maître de l'ordre des chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem; dans leur nombre figurèrent principalement le vicomte de Coëtmen, Jean de Mortemart et Guillaume de Porhoët. Alain de Boiséon fit armer et équiper à ses frais le vaisseau qui les conduisit à Rhodes. Ces croisés bretons ne tardèrent pas à y signaler leur valeur contre les ennemis de la foi, qui sans cesse menaçaient cette île, dernier boulevart des chevaliers chrétiens en Orient, et dernier débris des conquêtes achetées par tant d'exploits par les premiers croisés.

« En 1476, le sire de Coëtmen figure comme l'un des garants du traité conclu à Senlis, entre le roi Louis XI et le duc de Bretagne François II. Traité remarquable par cette formule que les deux princes contractants exigèrent réciproquement l'un de l'autre. « Je promets par la vraye « crouës cy présente, que tant « qu'il vive je ne le prendré ne « tuerai, ne consentiré qu'on le « preigne ne qu'on le tue. »

« En 1484, Jean, sire de Coëtmen, fut un des seigneurs bretons qui se liguèrent contre Landais, cet indigne favori et ministre du duc François II, lequel sorti du néant et s'étant élevé aux premières charges, à

force de bassesses et de flatteries, s'était surtout acharné, comme le font tous les parvenus de sa trempe lorsqu'ils sont au pouvoir, à persécuter les nobles et les militaires.

« En 1485, la terre de Coëtmen fut érigée en baronnie par le duc.

« En 1487, le même seigneur de Coëtmen fit partie de l'ambassade envoyée par le duc de Bretagne au roi de France.

« En 1488, encore le même seigneur est envoyé en ambassade par le duc, pour supplier le roi de France de faire la paix avec lui. Cette paix fut accordée; le traité en fut conclu au château du Verger, en Anjou, moyennant des conditions sévères imposées par le monarque. Le sire de Coëtmen fut du nombre des otages livrés jusqu'à leur entière exécution.

« En 1489, la duchesse Anne envoya Jean de Coëtmen en ambassade en Angleterre.

« La postérité masculine de la maison de Coëtmen s'éteignit peu après, et cette maison se fondit dans celles du Bois-Guézennec, de Kergadiou et quelques autres.

« Les barons de Coëtmen portaient pour armoiries, *de gueules à neuf annelets d'argent placés trois, trois et trois.*

« La terre de Coëtmen appartenait en dernier lieu à M. le comte de Rougé, pair de France. »

La propriété de Coëtmen appartient maintenant à la famille de Kergariou.

Autrefois paroisse, Tréméven avait pour subdélégation Paimpol, et ressortissait à St-Brieuc, son évêché. M. le marquis de Rougé en était le seigneur. La cure était à l'alternative.—Cette paroisse faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

Le Leff sépare cette commune de celle de Trévérec.

COMMUNE

DE TRESSIGNAUX,

Formée des villages

La Corderie, Porzou, Kermin, Bois-du-Chat, la Lande, Kerloc, le Runne, Harinchou, Kertudual, Kerarziou, la Trinité, Kervellard, Kerbiet, Kerdaniel, Kerpointel, Croix-de-Pierre.

Elle est limitée, du nord-ouest au nord-est par Lanvollon, Pléguien ; à l'est par Tréguidel ; au sud par Plélo ; au sud-ouest et à l'ouest par Bringolo, Goudelin, la rivière du Leff. — Sa population est de 900 habitants, et sa superficie de 729 hect. 21 ares, dont 496 hect. sous terres labourables, 39 sous prés et pâturages, 9 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 130 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 218 maisons, et les moulins à eau de Kervellard et de Kerointel. — Son revenu cadastral est de 13,504 fr. 44 c., et son revenu vrai de 54,018 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux, modifié par le granit.

La partie nord-est de cette commune est traversée par la route de Lanvollon à St-Brieuc. On a fait à diverses époques d'importantes découvertes sur ce territoire. En 1816, une femme trouva dans un champ une pépite d'or natif sur gangue de quartz blanc. Un orfèvre de St-Brieuc la paya 900 fr., en détacha l'or et revendit la gangue à M. Robiquet, membre de l'Institut, qui en fit présent au cabinet des mines de Paris, dont elle est un des plus beaux échantillons. — En 1840, en démolissant un vieux mur, Corbel fils découvrit un pot de terre renfermant dans un sac de toile environ 2,000 médailles d'argent du diamètre d'un liard et du poids d'un gramme, au titre de 0,355. On lisait sur ces médailles le mot *Guingampi*, qui désignait, sans aucun doute, le lieu où elles avaient été frappées.

Le Bourg de Tressignaux est situé sur un coteau, à 22 kil. N.-O de St-Brieuc, et à 2 kil. de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Châtelaudren. — L'ancienne route de Saint-Brieuc à Lanvollon passait par ce bourg.

L'Église est sous l'invocation de saint Sulia, abbé.

Le Presbytère a été, pendant plusieurs mois, le théâtre d'évènements étranges, inexplicables. *Jour et nuit*, des voix inconnues faisaient entendre sur tous les tons des cris aigus, bizarres, et qui ne laissaient pas un instant de repos ; puis des coups retentissants étaient simultanément frappés dans tous les appartements. Ce n'est pas tout encore : outre les cris et le bruit des coups, c'était un bouleversement

sement qui s'exécutait d'un bout de la maison à l'autre, et cela si subtilement, qu'aucun agent n'apparut jamais ni ne se laissa deviner. Cependant ces dérangements du mobilier se répétaient fréquemment et autant de fois qu'on avait pris soin de tout remettre en place!

Qui donc était l'auteur de cette persécution, et quels étaient les moyens mis en œuvre pour la faire réussir? — Nous l'avons dit : toutes ces choses surprenantes s'exécutaient avec tant de subtilité, qu'on n'a pu parvenir à en soupçonner seulement la cause, et cependant, pour la découvrir, l'abbé Morvan, vieillard très-édifiant qui était alors pasteur de Tressignaux, employa tous les moyens imaginables. Toutefois, nous devons constater qu'à dater du départ de la domestique, tout rentra dans l'ordre. Mais tout ce bruit, tous ces bouleversements successifs avaient fortement impressionné le digne recteur : affaibli, troublé, il alla mourir peu de temps après à Gommenech.

On a dit, dans le pays, que tout cela était l'œuvre des lutins, qui, contrariés de voir le bon prêtre faire le bien dans la paroisse, avaient eu recours à ce moyen pour l'éloigner.

Quoi qu'il en soit, voilà un récit à joindre à tout ce que l'on rapporte, en Amérique et ailleurs, des esprits et de leurs manifestations, question qui agite en ce moment l'opinion, et que l'opinion résout tantôt avec la foi vive de l'adepte, tantôt avec la circonspection du philosophe, tantôt enfin avec l'incrédulité absolue du sceptique.

Autrefois paroisse, Tressignaux dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, qui était en même temps le siége de sa subdélégation et de son ressort. La cure était à l'alternative. Cette paroisse a fait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

Anciennes maisons nobles. En 1300, les manoirs de Kerguistin (*), de Keraoul, de Kerbiguet, de Kererrez, de Vieux-Châtel, de Kervivric, de Kerallan, de Kergouet et de Pellan.

(*) F. Roland Berthelot de Kerguistin périt dans un combat livré aux infidèles le 15 juillet 1570. Il figure avec honneur dans le *Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte*, par Mathieu de Goussancourt.

La commune de Tressignaux renferme une carrière d'où l'on tire un tuffeau vert, qui se durcit à l'air. Elle est traversée par la rivière le Leff.

COMMUNE

DE TRÈVÉREC,

Formée des villages

Droët, Kerionou, Pen-an-Coat, Penduonec, Kermolet, Pors-Guen, Kerdrin, Kerbaudry, Fantan-Min, Kereven, Kerpellen, Kernestiguet, Kerlan-Bihan, Dreuzlan, Kergoniou, Kerezau, Lezvérec, Kermérien, Kergolet.

Elle est limitée, au nord-ouest par le Faouët, à l'est par Tréméven, au sud par Gommenech, à l'ouest par Saint-Gildas-les-Bois. — Sa population est de 557 habitants, et sa superficie de 432 hect. 97 ares, dont 338 hect. sous terres labourables, 20 sous prés et pâturages, 5 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 40 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 135 maisons et les moulins à eau dits des Isles, Blondel, Droët et Morvan. — Terrain schisteux, modifié par le granit.

Depuis vingt ans, l'agriculture a progressé sans aucun temps d'arrêt dans cette petite commune. Aussi peut-on avancer sans crainte, comme sans injustice pour les autres communes du canton, qu'elle est la mieux cultivée. Les instruments agricoles perfectionnés y sont d'un usage tellement général, qu'on ne trouverait pas de ferme si peu importante qui ne les emploie. Ce résultat est dû en partie aux efforts persévérants et à l'initiative de M. Ollivier, cultivateur instruit et intelligent, qui administre depuis long-temps cette commune en qualité de maire.

Outre les céréales, dont la vente, jointe à celle des bestiaux, constitue le principal commerce de Trévérec, ce territoire produit du lin d'excellente qualité et beaucoup de racines fourragères. L'assolement y est quadriennal. Les engrais de mer et une culture raisonnée ont simultanément contribué à la richesse actuelle de ce sol.

Dans la vallée qu'arrose le Leff, en descendant à Saint-Jacques en Goëlo, un seul cultivateur, s'est créé un revenu

de 1,500 fr. avec le fruit des vergers qu'il a plantés.

— Le Pardon de St-Véran est le principal pardon de la commune; il a lieu le premier dimanche d'août et dure un jour. Autrefois il avait lieu le troisième dimanche d'octobre et durait huit jours, pendant lesquels il ne se consommait pas moins de 6 vaches, autant de génisses, 10 veaux, 25 moutons. On y buvait aussi une prodigieuse quantité de cidre.

Le Bourg de Trévérec est situé sur une petite éminence, à 30 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Lanvollon. Il a pour bureau de poste Pontrieux, et compte une trentaine de maisons couvertes en chaume, trois ou quatre exceptées. En 1840, on y a bâti une assez jolie maison d'école, divisée en deux parties tout-à-fait distinctes et sans communication entre elles. L'une est consacrée aux garçons, l'autre aux filles.

Sous le règne de Louis-Philippe Ier, des religieuses, qui avaient été fondées par Mlle du Roscoat, se détachèrent de leur fondatrice et vinrent tenir école de filles à Trévérec. Elles prirent le nom de *Vranistes*, et restèrent plusieurs années dans ce bourg.

Origine. L'opinion le plus généralement en faveur fait dériver le nom de cette commune de *Tre-Veran*, trève, peuplade de Véran, et se fonde, pour donner autorité à cette étymologie, sur ce que saint Véran est patron de la paroisse. Ainsi le nom *primitif* de la commune qui nous occupe aurait été *Trévéran*, et ce nom se serait changé plus tard, par corruption, en celui de *Trévérec*, qui lui reste.

On a dit encore : Trévérec ne pourrait-il pas venir de *Tré-Vered*, peuplade du cimetière? — *Vered* ou *vezred*, en effet, signifie cimetière. Mais pourquoi cette désignation bizarre de *Peuplade du cimetière*? Qu'aurait-on voulu exprimer par là? — Nous ne le devinons pas.

Enfin une troisième opinion s'est produite : Trévérec signifie *trève, peuplade d'Erech*, (Trev-Érech). L'auteur, il est vrai, se borne à indiquer cette étymologie nouvelle, puis l'abandonne aussitôt, invitant lui-même à s'en tenir à la première, *qui a pour elle l'opinion générale*.

Eh bien, malgré cet abandon,

et en dépit de l'opinion générale, *qui n'est pas toujours la meilleure*, nous n'hésitons pas à accorder la préférence à la dernière de ces étymologies. Nous l'adoptons parce qu'elle a sur les deux autres l'avantage, fort grand à nos yeux, d'être la traduction *littérale* de Trévérec; en second lieu, parce qu'il ne répugne point à notre raison d'admettre qu'Érech ou Riothime, qui succéda à son père en 464, et fut, comme on sait, cinquième roi des Bretons Armoricains, ait été le fondateur ou le bienfaiteur de cette paroisse et qu'il lui ait donné son nom.

On doit à ce prince plusieurs fondations pieuses; dès l'an 458, notamment, il fit au monastère de sainte Ninnoch une donation assez importante, dans laquelle il est qualifié duc de la *Petite-Bretagne*. Dom Morice fait même observer, à ce sujet, que c'est la première fois que cette dénomination est donnée à la partie des Armoriques occupée par les Bretons.

Nous disons donc que Trévérec dérive de *Trev-Erech*, et signifie *trève d'Erech*.

Annales. En 1630, la confrérie du Rosaire, et, en 1689, celle du Saint-Sacrement, s'établirent à Trévérec.

En 1572 et années suivantes, la fabrique allouait aux recteurs de Trévérec *vingt sols pour quatre pintes de vin employées, les jours de Pâques, pour bailler sacrements aux paroissiens*. On appelait ce vin *mandatum*.

En 1650, le prédicateur de carême recevait une chopine de vin tous les mercredis. La fabrique paya, cette année, vingt-sept sols pour sept chopines.

En 1693, Mgr Olivier Jégou, de Kervilio, évêque de Tréguier, *appela en visite pastorale* Jean Ollivier et Isabeau Allanet, qui tardaient à accomplir des promesses de mariage faites en face de l'Église, et reçues par M. Hervé, alors recteur de la paroisse. Ses exhortations amenèrent une réconciliation entre les deux fiancés, et leur mariage fut célébré par le prélat lui-même, en présence du pasteur de la paroisse et de Maudez Gouriou, recteur de Quemper-Guézennec.

En 1742, une maladie épidémique dépeupla Trévérec. Défense fut faite, par la fabrique et par le *général* de la paroisse, d'enterrer dans l'église.

En 1804 ou 1805, Trévérec fut supprimée comme succursale,

et réunie pour le culte à Gommenech. Les habitants, — c'était leur droit, — se plaignirent et protestèrent; mais ce fut en vain. En 1823 ils furent plus heureux : la Restauration fit droit à leurs doléances, et rétablit la succursale de Trévérec. L'église fut alors restaurée, et on l'appropria aux besoins du culte. On ne lui rendit point la crosse de saint Véran, qu'elle regrette toujours, mais on l'indemnisa en argent pour la perte de son bel autel sculpté, dont l'avait enrichie le célèbre Corlay. Cet autel avait été, lors de la suppression de Trévérec comme succursale, enlevé par les habitants de Gommenech, qui le placèrent dans leur église, où l'on peut encore l'admirer.

En 1824, la commune a été le théâtre d'un évènement étrange, inexplicable, que les journaux ont signalé à l'univers, et que M. l'abbé de Garaby, qui en a été le témoin, raconte ainsi :

« Voyez-vous sur un plateau solitaire cette demeure couverte de chaume? Elle attirait il y a quelques années les regards de tout le monde. Il s'y passait quelque chose d'étrange. Une famille qui comptait des femmes et des enfants cessa tout-à-coup de parler aux autres. La famine visita les muets; des voleurs les pillèrent; la mort vint enlever une des filles; la justice envoya ses agents et montra ses fers; les parents eurent recours aux prières et aux larmes; les amis firent mille instances; le clergé parla au nom du Tout-Puissant : toutes les tentatives échouèrent. Je les ai vus pendant qu'ils gardaient ce silence mystérieux; ils s'occupaient avec calme, s'entr'appelaient, priaient le soir à haute voix, agenouillés dans leur champ, tandis que le père le parcourait en prononçant des formules extraordinaires. A l'église, ils avaient choisi une place dont ils chassaient de force tous ceux qui s'y trouvaient : ils allaient à leurs affaires et au marché, traitant toutes choses par signes et donnant sans mot dire tout ce qu'on leur demandait. Enfin, le maître de la maison mourut : aussitôt le charme cessa. La politique des mendiants a tiré parti de ce singulier évènement. Ils ont dit que, rebuté par le vieillard, un pauvre avait jeté un sort sur lui et sur ceux qui l'entouraient, et que pour montrer que c'était l'effet d'un anathème, ils parlaient bien entre eux, mais que leurs lan-

gues seraient enchaînées pour les autres jusqu'au dernier soupir du coupable. Cette calomnie tombe devant la réputation de bienfaisance de ces honnêtes agriculteurs. Il paraît que le secret est à jamais enseveli avec le chef de famille. »

Cette famille avait nom le P... Elle se composait du père, de la mère, d'une tante, d'une petite fille d'une douzaine d'années et d'un petit garçon de dix. Ce fut le mari qui perdit le premier l'usage de la parole; puis, après lui et dans la même semaine, la tante; enfin, à peu de jours d'intervalle et successivement, la femme et les enfants.

La première année ils semèrent leurs champs, firent moudre leur blé, et cuire leur pain au four public; mais découragés bientôt par les sarcasmes dont ils y étaient l'objet, ils s'abstinrent d'y aller, et cuisirent leur pain sous la cendre. Plus tard, le meunier cessant d'aller prendre leur grain, ils le mangèrent sans être moulu.

La justice intervint alors : le père fut conduit à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, où il resta plusieurs jours sans prendre de nourriture. Le reste de la famille persévérant à garder le silence et à vivre comme auparavant, on emprisonna aussi les femmes; mais les enfants, séparés de leur père, de leur mère, de leur tante, enfin abandonnés entièrement à eux-mêmes, puis menacés et humiliés par tout le monde, n'en continuèrent pas moins à rester muets, et se refusèrent à accepter rien de personne!

Qu'arriva-t-il? La petite fille mourut d'inanition!... Le père, sorti de prison, se retira à Pommerit-le-Vicomte, chez un de ses parents; mais il était trop tard : épuisé par la privation de nourriture, il mourut quelques jours après!...

Ainsi, *parce qu'ils ne parlaient pas*, une population tout entière poursuivit de ses préventions injustes un père de famille, des femmes, des enfants en bas âge, et les réduisit à manger sans être moulu le grain qu'ils récoltaient!... *Parce qu'ils ne parlaient pas*, la justice chargea de fers ces femmes, ce père de famille; elle sépara ces enfants de leurs parents, et les abandonna à la commisération publique, qui fut à ce point imprévoyante ou implacable à leur égard, que la petite fille mourut de faim, comme nous l'avons

dit plus haut!... — Oui, sans doute. Mais hâtons-nous cependant d'ajouter que les muets ne furent pas toujours exempts de reproches, ils élevaient parfois de bien singulières prétentions : ainsi, par exemple, d'autres fidèles de la paroisse se plaçaient-ils, en leur absence, à l'endroit qu'ils s'étaient choisi dans l'église, ils les en chassaient à leur arrivée, fallut-il pour cela employer la force, et sans s'inquiéter s'ils troublaient ou non l'office. On nous a cité plusieurs autres excentricités que nous ne pouvons rapporter ici, et que ces malheureux exécutaient avec un sang-froid imperturbable. Pour terminer, nous dirons qu'il faut plaindre cette famille, car les rigueurs dont elle a été l'objet ont eu pour elle des conséquences terribles; mais aussi qu'on ne pouvait prévoir ces conséquences, et qu'en présence de ces étrangetés restées jusqu'à ce jour sans explication, l'opinion et la justice ont pu se tromper.

Monuments. L'Église est située à l'angle sud-ouest de la place du bourg, au milieu d'un cimetière planté d'ormes, de platanes et de sapins, qui forment autour d'elle une ceinture verte de l'effet le plus gracieux. Elle a la forme d'une croix latine, et a conservé plusieurs vitraux coloriés. On remarque au transept deux arcades ogivales, débris curieux du quinzième siècle, qui rappellent l'église primitive, laquelle datait de cette époque. Elle est placée sous l'invocation de saint Véran, évêque de Vence, dont la fête se célèbre actuellement le premier dimanche d'août. Le maître-autel que possède aujourd'hui cette église n'a pas, au point de vue de l'art, le mérite de celui qu'il remplace, néanmoins il est fort joli. On admire les deux statues en bois de grande dimension qui lui servent d'ornement : elles ont beaucoup d'expression et de vie. L'une représente la Vierge, l'autre saint Véran, patron de la paroisse. Toutes les deux sont de Corlay.

On a du même artiste, conservées dans une chambre qui se trouve placée au-dessus de la sacristie, six statuettes d'anges, qui servaient de décoration à l'autel primitif.

L'église de Trévérec possède des reliques authentiques de sainte Philomène, apportées de Rome en 1839. — Avant la révolution de 1789, cette église

dépendait de la juridiction de Coudelin.

Elle a eu pour recteurs, depuis 1593 jusqu'à nos jours : MM. Vincent Toupin, Jean Morice, Jean Cazolier, Olivier Hervé, Yves Gualez, Pierre Le Filloux, Christophe Le Ker, Pierre Le Moillot, Pierre Ellien, Jacques Ollivier, Jean d'Avalan, Laurent Jégou, de Laniscat, qui prédit, dit-on, la révolution de 89; Louis-Jacques de Ponhoadic, Gilles Morice, François Péro, Jean Le Goff, qui, pour obéir au décret de déportation du 26 août 1792, se retira à Jersey, où il mourut. Du 26 août 1792 au 28 octobre 1793, la paroisse de Trévérec resta sans prêtres. Elle fut desservie à cette époque et successivement par MM. Loizel, René Souvestre et Jean Le Verger, prêtres assermentés. Enfin, à dater de frimaire an IX, elle a eu pour pasteurs : MM. Jean Pérennès, Le Long, Olivier Nicolas, Jean-Louis Quéret, Philippe Guézou et Nicolas.

PONT-MEN (*). Sur les limites de la commune, dans un riant vallon, au bord de l'eau, la piété des Penhoadic de Lezvérec, famille ancienne et qui existe encore, avait élevé une chapelle à la mère du Sauveur, sous le nom de Notre-Dame-de-Délivrance. C'était un fort joli monument, dont l'œil ne pouvait se lasser d'admirer l'architecture simple et sévère, et ces belles fenêtres en ogive ornées de sculptures qui faisaient l'admiration de l'antiquaire. Mais, le croirait-on, plus impitoyable que la révolution, notre siècle a détruit tout cela *au profit de l'église de Gommenech !...* Il reste encore cependant quelques ruines de Pont-Men ; mais bientôt elles auront disparu complètement, pour ne laisser qu'une place vide, riche à la vérité de souvenirs. Là, en effet, jusqu'en 1789, les pèlerins accouraient en foule de toutes parts, une fois l'an, le troisième dimanche de septembre, jour de la grande fête de la chapelle.

Toutefois, de même que chaque médaille a son revers, le pardon de Pont-Men avait aussi

(*) *Pont-Men*, ou mieux *mein*, signifie *pont de pierre*. Près de là, en effet, coule un ruisseau sur lequel on a jeté un pont en pierre. On trouve, dans la vallée de Pont-Men d'excellentes cressonnières, dont on ne tire aucun parti.

son mauvais côté. Il était le rendez-vous des gars de Trévérec et de Gommenech, et l'occasion de rixes sanglantes entre les champions redoutables de ces deux paroisses, qu'une rivalité de vieille date avait rendus ennemis. De part et d'autre, on se chargeait à coups de bâton, et rarement la journée se passait sans qu'il y eût quelques bras ou jambes cassés. La révolution a vu disparaître ces désordres, Dieu en soit loué! Mais avec eux elle a emporté la foi qui attirait là des milliers d'êtres souffrants, que la prière rendait plus forts et mieux disposés à accepter leur part des misères de cette vie!

— Près de la chapelle de Pont-Men se trouvait une belle fontaine, placée aussi sous la protection de la Vierge.

— La commune compte encore plusieurs belles croix en pierre, et un tumulus non loin du bourg.

Autrefois paroisse, Trévérec dépendait de l'évêché de Tréguier, de la subdélégation de Pontrieux et du ressort de Lannion. La cure était à l'alternative. — Trévérec a fait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

Ses maisons nobles étaient: Penduonec, Kerovic et Kerallain, qui existaient dès 1380. Lezvérec remonte à une antiquité moins reculée. Ce manoir subsiste encore(*), ainsi que celui de Penduonec, belle propriété sise sur une colline naguère aride et stérile, qui fait face aux ruines imposantes de l'antique forteresse de Coëtmen (*V.* Tréméven).

(*) *Lezvérec* signifie *près Vérec* (bourg de Trévérec). C'est un manoir *couvert en chaume.*

CANTON DE MONCONTOUR.

Il se compose des communes de Moncontour, Bréhand, Hénon, Penguily, Quessoy, Saint-Carreuc, Saint-Glen, Saint-Trémeel, Trébry, Trédaniel. — Sa population est de 15,689 habitants, et sa superficie de 17,493 hectares 12 ares. — Il renferme 3,[illegible]83 maisons. — Son revenu vrai est de 754,814 francs.

COMMUNE DE MONCONTOUR,

FORMÉE

de la ville de ce nom et des villages

Arrondel et la Vallée (la moitié de ce dernier est en Hénon).

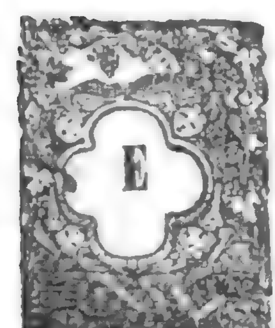

Elle est limitée, au nord par Hénon, à l'est par Trédaniel, au sud et à l'ouest par Plémy. — Sa population est de 1,650 habitants, et sa superficie de 47 hectares 83 ares, dont 3 hect. sous terres labourables, 12 sous prés et pâturages, 18 sous vergers et jardins, 3 sous terres incultes. — Elle compte 360 maisons et 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 12,877 fr. 11 c., et son revenu vrai de 51,508 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

La Ville de Moncontour est placée en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, qu'arrosent à la base deux petites rivières; elle est à 25 kil. S. S.-E. de Saint-Brieuc. Vue de la route de cette dernière ville, elle apparait au voyageur comme un minaret, dont le pied aux larges proportions s'appuie sur de riantes et fertiles vallées. Ces vallées profondes, jadis stériles, faisaient au moyen-âge l'office de douves, et ajoutaient une dé-

fense naturelle aux travaux de fortifications que la main de l'homme avait réunis là. Mais maintenant elles sont parfaitement cultivées, et forment de trois côtés une ceinture de feuillage et de verdure autour de la petite ville, à laquelle viennent aboutir trois routes bien entretenues.

Ne cherchez donc plus ces hauts remparts crénelés, ce château flanqué de quatre grosses tours, où fut enfermé l'infortuné Gilles de Bretagne, frère du duc François II et neveu des rois de France et d'Angleterre (*V.* Créhen, arrondissement de Dinan, 2e volume de cet ouvrage). Aujourd'hui, tout ce formidable appareil militaire a disparu, et ne laisse d'autres traces que quelques pans de murs noircis par les siècles, auxquels le lierre s'attache et qu'il ronge. Sur ces vieilles murailles écroulées, qui étreignaient autrefois la cité forte, on a placé des jardins; idée heureuse, car lorsque vient la saison des fleurs, ces jardins reflètent un peu de gaieté sur la ville actuelle, d'ordinaire triste, silencieuse et solitaire.

Encore si Moncontour n'avait perdu que sa cuirasse de guerre! Mais la fin du dix-huitième siècle, qui a vu la ruine du commerce des toiles en Bretagne, a vu aussi le mouvement et la vie se retirer de la cité qui nous occupe. Une fois l'an toutefois, comme nous le dirons plus loin, le mouvement et la vie sont rendus à cette pauvre mourante, qui se réveille alors, au bruit des danses et des festins; mais pour retomber, au bout de quelques jours, dans une nouvelle et longue somnolence.

Avant la révolution, à l'époque surtout où florissait la compagnie des Indes, Moncontour avait de riches maisons de commerce qui exportaient leurs toiles en Espagne, par Saint-Malo, et dans l'Inde, par Lorient. Aujourd'hui son commerce et son industrie se bornent à la fabrication et à la vente de quelques balles de toiles de différentes espèces, de berlinge, de fils retors, d'ornements d'église, de cuirs et de beurre.

Il y a foire dans cette ville le 1er lundi de mai, 2e de juin, 3e de juillet, 3e de septembre, 2e d'octobre, 1er de novembre, 1er de décembre. Marché tous les lundis, et, pour les fruits, trois fois par semaine. — La *rainette piquée* du pays est très-estimée.

La ville est formée des places

du Martray, de la Carrière, de la Place principale, qu'entourent de fort jolies maisons, et des rues de Saint-Michel, de l'Abbaye, de Saint-Jean, des Dames, de la Grand'rue, du Bourgneuf, de la Pompe et de Notre-Dame.

On y remarque la fontaine de Lamarqué, à l'entrée de la ville, celle de la Carrière, celle de St-Léonard, la Pompe, qui laisse couler l'eau par deux gueules de lion en cuivre; une halle à la viande, une autre pour la farine, une troisième pour les toiles; un bureau de bienfaisance, un hôpital avec jardins et serres (il est tenu par les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, qui y donnent des retraites d'hommes et de femmes; il remplace sans doute la maladrerie de fondation commune qui existait avant la révolution); une école de frères, une école de filles dirigée par les Dames de la Providence, et une troisième école tenue par un laïque; une chambre consultative des manufactures, un bureau d'enregistrement, une justice de paix, une brigade de gendarmerie, une cure de deuxième classe; étape, bureau de poste, station d'étalons, ouvroir. — 3 notaires, 2 huissiers. A 451 kil. de Paris.

Origine. A quelle époque *précise* faut-il faire remonter l'origine de Moncontour? Quel est le fondateur de cette ville? Quels en furent les commencements? — Le croirait-on? Les historiens que nous avons consultés (ils sont nombreux) ne répondent à aucune de ces questions, et pourtant la ville dont nous retraçons l'histoire sommaire a occupé une place importante dans les fastes de la vieille Armorique. C'était, au moyen-âge, une place de guerre fort importante et parfaitement fortifiée. Son château était flanqué de quatre grosses tours, et de larges murs défendus par dix-sept tourelles, formaient autour d'elle une ceinture impénétrable.

Avant la révolution de 1789, la paroisse de Moncontour dépendait comme aujourd'hui de l'évêché de Saint-Brieuc. Elle ressortissait au présidial de Rennes; toutefois, par indemnité, ses appels étaient portés directement au parlement. Les armes de la ville étaient : *de gueules, au lion d'argent, couronné et lampassé d'or, au chef d'argent, semé d'hermines.*

Moncontour était un des membres du duché-pairie de Penthièvre. Il députait aux états; avait plusieurs juridictions (celle de la ville embrassait vingt-une communes); une communauté de ville, une subdélégation, un hôpital pour les pauvres, sous la conduite des filles de St-Thomas; une maison de retraite pour les hommes, trois paroisses : Notre-Dame, Saint-Mathurin, et Saint-Michel (*), qui était prieuré, avec haute, moyenne et basse justice appartenant aux moines de Saint-Mélaine de Rennes. La cure de Notre-Dame fut donnée, en 1050, à l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon; mais à la fin du dix-huitième siècle elle était présentée par l'abbé de Saint-Mélaine de Rennes. La collation de la cure de Saint-Mathurin appartenait lors de la révolution au duc de Penthièvre, ainsi que la haute justice de la ville. La basse justice de Brefeillac appartenait à M. de Brefeillac du Trévoux.

En 1400, cette paroisse avait pour maison noble Le Plessis-au-Noir, appartenant à Amauri, seigneur de Fontenay et vicomte de Lohéac. — En 1440, Rancouet appartenait à Édouard Fournier, sieur du Trélo.

En 1121, le prieuré de Saint-Michel est érigé en paroisse. L'église de ce nom a été détruite en 1800. Elle était à côté du cimetière actuel.

De 1341 à 1364, pendant les guerres que se firent les comtes de Blois et de Montfort, ces deux compétiteurs au duché de Bretagne, Moncontour fut une des villes où l'on battit monnaie. Sa marque était un M.

Annales. En 1388, Moncontour vit célébrer dans ses murs le mariage de Jean de Blois, comte de Penthièvre, avec Marguerite, fille d'Olivier de Clisson. Ogée place cet évènement en 1387; mais nous croyons qu'il commet une erreur. En 1387, en effet, Jean de Blois, détenu prisonnier en Angleterre depuis plus de 30 ans, fut racheté par Clisson, moyennant une rançon qui s'éleva à 120,000 livres d'or, ou 1,200,000 fr. de notre monnaie; mais son mariage n'eut lieu qu'un an plus tard, le duc de Bretagne, précisément pour

(*) Notre-Dame, église gothique qui occupait l'emplacement des halles à la viande et à la farine, a été détruite en 1800, ainsi que celle de St-Michel. Sa tour a été démolie le 7 brumaire an III.

empêcher que ce mariage ne se conclût, ayant fait arrêter Clisson, qu'il ne rendit à la liberté qu'après lui avoir fait signer une promesse de 1,100,000 livres, et la cession des villes de Clisson, Champtocé, Lamballe, Châtelaudren, Josselin, Broons, Jugon, Blain, Guingamp, la Roche-Derrien, Châteaulin-sur-Trieux, la forteresse de Plessis-Bertrand, le château d'Oudan, *avec la renonciation au mariage projeté*. Clisson, devenu libre, alla se plaindre au roi de France et refusa d'exécuter un engagement surpris par la violence. De là la guerre qui éclata entre eux. On sait, en effet, que le duc avait donné ordre à Bazvalen, son confident, d'enfermer Clisson dans un sac et de le jeter à l'eau. Bazvalen n'exécuta pas cet ordre, ce qui lui valut de la part du duc, revenu à des sentiments plus humains, une récompense de 100,000 livres.

Le mariage se célébra en présence de Clisson, des sires de Laval, de Léon, de Derval, de Rochefort, de Beaumanoir et de Rostrenen.

En 1406, le 14 décembre, Marguerite de Rohan, seconde femme d'Olivier de Clisson, fonda, par dispositions testamentaires, une chapellenie dans la chapelle de Saint-Jean de Moncontour. Le connétable, son mari, assigna, de son côté, une rente de 15 livres pour l'entretien de cette fondation.

En 1408, après la mort d'Olivier de Clisson, Marguerite, comtesse de Penthièvre, sa fille, aussi passionnée pour la guerre que son père, — c'est Ogée qui parle,—imposa, sans le consentement du duc, son souverain, un fouage sur les sujets nobles des comtés de Goëlo et de Tréguier, et le fit lever malgré toutes les oppositions et défenses; elle fit même maltraiter plusieurs officiers du duc et brava publiquement sa puissance. Les états lui députèrent alors le vicomte de Rohan, son frère, et trois autres seigneurs, qui la firent enfin consentir à envoyer son fils Olivier à Ploërmel pour y traiter d'un accommodement avec le duc. Le projet en fut dressé et agréé par le comte, qui l'envoya à sa mère; mais elle le rejeta avec hauteur, et le duc fut obligé de convoquer le ban et l'arrière-ban de la noblesse, pour réduire les armes à la main l'esprit indomptable de cette dame, qui, malgré ces préparatifs, continua sa rébel-

lion. Le duc envoya douze sergents à Moncontour pour l'ajourner à comparaître devant lui. Quelques-uns eurent l'insolence de mettre la main sur elle, mais ils payèrent bien cher cette imprudente témérité : ils furent presque tous tués sur-le-champ. Jean V fut si irrité de cette violence, qu'il fit poursuivre Marguerite comme coupable de félonie et déclara tous ses biens confisqués.

Suivant Dom Morice, le différent qui existait entre la comtesse de Penthièvre et le duc de Bretagne, avait pour cause principale la propriété de Moncontour. Cette terre avait été donnée par Charles de Blois à Jean de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, et à Marguerite de Rohan, son épouse. Après la mort du maréchal, Marguerite de Rohan épousa en secondes noces Olivier de Clisson, seigneur de Belle-Ville, à qui elle donna la jouissance de Moncontour. Rolland de Dinan, fils aîné de Charles, seigneur de Montafilant, et de Jeanne de Beaumanoir, succéda à Marguerite de Rohan, son aïeule, et donna Moncontour à Robert de Dinan, son frère puiné. Ce dernier céda Moncontour au comte et à la comtesse de Penthièvre, qui lui donnèrent en échange le fief d'Avaugour. Le duc de Bretagne, qui voulait ôter à la maison de Penthièvre la propriété de Moncontour, prétendait que Rolland de Dinan n'avait point eu le droit de disposer de cette terre en faveur de Robert, son frère cadet, et qu'elle lui appartenait.

Quoi qu'il en soit de ces prétentions, nous voyons que pour mettre à exécution le jugement de confiscation prononcé contre la comtesse de Penthièvre, le duc fit venir des troupes d'Angleterre et s'empara de la Roche-Derrien, de Châteaulin-sur-Trieux et de Guingamp, qu'il fit démanteler. Les seigneurs bretons blâmèrent un procédé si violent et intervinrent. On nomma des arbitres, et par un traité en date du 8 août 1410, le comte et la comtesse de Penthièvre cédèrent au duc et à ses enfants toutes leurs prétentions sur Moncontour. De son côté, le duc restitua à la famille de Penthièvre la Roche-Derrien, Châteaulin, etc.

En 1468, le 8 mars, le duc de Normandie fit son entrée à Moncontour. Ogée rapporte que pour lui faire honneur on délivra tous les prisonniers, prévenus

ou condamnés, quels que fussent leurs crimes, avec assurances qu'ils ne pourraient plus être poursuivis à raison de ces crimes. Parmi ces prisonniers, se trouvait Jean de Lescouet, qui avait tué Bertrand Jorel il y avait à peine un mois.

En 1487, Pierre de Rohan, sire de Quintin, ayant appris que Gouiquet, gouverneur de Moncontour, était à Nantes, s'approcha de cette place, et s'en rendit facilement le maître. — La perte de Moncontour chagrinait fort le duc de Bretagne, qui donna des ordres pour reprendre cette place. Elle fut investie le 24 juin par 5,000 hommes, et battue pendant quelques jours avec une assez bonne artillerie. Mais le vicomte de Rohan et le sire de Quintin, qui tenaient la campagne avec un petit corps de troupes, se mirent en devoir de la secourir. Les assiégeans, dit Dom Morice, ne se trouvaient pas assez forts pour risquer un combat douteux; d'ailleurs, ils étaient destinés pour aller renforcer la garnison de Nantes. Ces considérations les obligèrent de lever le siége le 5 juillet de cette même année 1487.

En 1589, le prince de Dombes assiége le château de Moncontour, qui résiste à une première attaque; mais ne voulant pas courir les chances d'un second assaut, les habitants proposent une capitulation, et obtiennent des conditions honorables. Cette place appartenait alors à Marie de Luxembourg, épouse de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et faisait partie du duché de Penthièvre.

En 1590, le duc de Mercœur voulut profiter de l'inactivité du jeune prince de Dombes, qui avait licencié ses troupes et vivait à Rennes au milieu de tournois et de fêtes. Il fit appel à la noblesse et aux communes de son duché de Penthièvre, et s'avança sur Moncontour, avec le dessein d'en faire le siége; mais la Tremblaie et Kergomar tombèrent sur ses troupes, tuèrent un grand nombre de paysans, firent prisonniers plus de soixante gentilshommes, mirent le reste en fuite, et s'emparèrent d'un canon que Mercœur avait avec lui. Ogée place cette tentative en 1593.

En 1591, le 4 août, Lanouë, surnommé Bras-de-Fer, expire à Moncontour, où il avait été conduit après sa blessure reçue au siége du château de Lam-

balle (*V.* ce mot.) Dom Morice raconte que lorsqu'il fut tombé dans les convulsions de l'agonie, Montmartin, qui ne le quittait pas, lui prit la main et lui dit : Monsieur, souvenez-vous de ce passage de Job : *Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'à la fin des temps il me ressuscitera de la poussière; et lorsque mes membres seront de nouveau revêtus de ma peau, alors dans ma chair même je verrai Dieu.* Vos os et votre chair le verront, lui criait Montmartin, ne le croyez-vous pas? Alors Lanouë leva la main au ciel (il avait la langue paralysée) et la tint longtemps en l'air, pour faire voir qu'il avait vécu dans cette croyance et qu'il espérait ressusciter un jour, puis il rendit l'ame.

Lanouë était un des plus grands capitaines et le plus honnête homme de son siècle, ce qui n'a pas empêché un écrivain moderne, que n'anime pas toujours l'esprit de tolérance, d'essayer de ternir cette vie si pure : « *Quoiqu'il fût huguenot et zélé dans sa religion*, dit le savant bénédictin Dom Morice, les catholiques ont rendu justice à l'innocence de ses mœurs, à la régularité de sa conduite, à sa droiture et à son désintéressement; et, ce qui n'est peut-être jamais arrivé qu'à lui, c'est que dans le feu des dissentions civiles et pendant la fureur d'une guerre intestine aussi cruelle qu'opiniâtre, Lanouë réunit en sa faveur les suffrages de tous les partis. »

En 1614, le 8 août, les états assemblés à Nantes demandent la démolition du château de Moncontour. Déjà la province avait obtenu, en 1602, la destruction d'une quantité de châteaux, qui étaient, dit Dom Morice, *autant de retraites de brigands*. Toutefois, celui de Moncontour ne fut démoli que dix ans plus tard, en 1624, par ordre de Louis XIII, roi de France, qui voulait punir César, duc de Vendôme, son frère naturel, des troubles qu'il avait excités dans le royaume.

En 1791, l'église Saint-Mathurin de Moncontour est dépouillée de son coffre-fort et de tous ses ornements. Les reliques de saint Mathurin et de saint Nicolas sont enlevées, ainsi que les cloches et un morceau de la vraie croix, et l'église est transformée en temple de la Raison en l'an VII.

L'église actuelle de Moncontour portait, en 1546, le titre

d'église *Notre-Dame ;* mais en 1673, elle prit celui d'église *Notre-Dame-et-Saint-Mathurin.* Elle a des vitraux coloriés portant la date de 1537, et peints, dit-on, sur les dessins de Cousin. Ils représentent la *Vie de saint Jean-Baptiste* et la *Vie de sainte Barbe*, la *Naissance du Sauveur*, le *Massacre des Innocents*, la *Fuite en Egypte*, la *Circoncision*, la *Généalogie de la Vierge*, la *Vie de saint Mathurin*, etc. Huit tableaux attribués au peintre lamballais Guernion, ornent le chœur. Ce peintre excellait dans le coloris : les fleurs dont il a semé les boiseries font prendre l'art pour la nature. Le maître-autel est en beau marbre, orné de figures d'anges : c'est le plus remarquable du département.

Notre-Dame renferme les reliques de saint Mathurin, conservées dans un buste d'argent. Ces reliques sont l'objet d'une grande vénération de la part des pèlerins.

Du haut du clocher de l'église de Moncontour, la vue embrasse une étendue de 30 ou 40 kil. de circonférence. Lamballe apparaît au nord-est, Trédaniel à l'est; au nord-ouest les Granges et la vallée de la Grille; au sud-est, le bosquet du château de la Cuve, assis sur le Menez, dont les pics élevés servent, dit-on, de baromètre aux habitants de Moncontour : lorsque les brouillards les dérobent aux regards, c'est un signe certain de pluie. — La montagne de Bel-Air, qui dépend du Menez et avoisine Moncontour, dépasse de 339 m. 5 c. le niveau de la mer. — Le Menez fait partie de cette chaîne de montagnes qui traverse la Bretagne dans toute sa longueur, sous divers noms, et va finir par-delà Alençon.

Pardon de Moncontour, ou *Pèlerinage de saint Mathurin.* Le pardon de Moncontour a lieu, chaque année, pendant les fêtes de la Pentecôte, en commémoration de la translation des reliques de saint Mathurin, dont la fête propre ne se célèbre que le neuf novembre. Il dure quatre jours, et prend rang immédiatement après ceux de Sainte-Anne d'Aurai et de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Guingamp : il est donc, sous le rapport de l'importance, le troisième de toute la Bretagne. Aussi de nombreux pèlerins s'y rendent de tous les points de cette province, mais surtout du Finistère et du Mor-

bihan, cette partie de notre vieille Armorique où la foi s'est le mieux conservée.

La fête *purement religieuse* s'ouvre le samedi matin au son des cloches et de l'orgue, dont les notes retentissent jusque sur la place. Elle se ferme le dimanche, par une procession qui a lieu le soir, comme celle de la veille, à la clarté des flambeaux et des cierges portés par les pèlerins (1). Pendant ce jour-là, comme à Aurai et à Guingamp, on voit quelques femmes faisant plusieurs fois le tour de l'église sur les *genoux nus*. Mais ce qui n'a lieu peut-être qu'à Moncontour, c'est que les pèlerins s'*arrentent* à saint Mathurin pour un temps plus ou moins long, c'est-à-dire, promettent d'apporter au saint une offrande déterminée pendant dix, quinze ans quelquefois. Une remarque à consigner ici, surtout pour les étrangers qui liront ce livre, c'est que nos pèlerins ne manquent jamais de se prosterner à genoux au milieu de la route, et de dire une prière, sitôt qu'ils aperçoivent le clocher de l'église à laquelle ils se rendent, quelle que soit d'ailleurs la distance qui les sépare de cette église. La prière terminée, ils se relèvent, jettent à l'écho des chemins leurs cris de joie, et impriment à leur marche une activité toute nouvelle, qui se transforme parfois en une véritable course! Et cependant, ces hommes de tout âge, ces femmes, ces enfants, ont voyagé nuit et jour, vivant de pain sec, et quelques-uns teignant les cailloux de la route du sang qui découle de leurs pieds nus! Mais ne les plaignons pas; car, tous, ils croient et espèrent!...

Pour ces pèlerins, qui parlent encore la langne des anciens Celtes, dont le costume est différent du nôtre, et sur les mœurs desquels les siècles ont passé laissant à peine quelques traces légères, le Pardon de Moncontour ne dure qu'un jour ou deux tout au plus; car, pour eux, le Pardon, c'est la prière, c'est l'offrande à saint Mathurin, c'est la procession en suivant ses reliques. Cela fait, sans même attendre le point du jour, ils repartent chargés de croix, de cha-

(1) L'institution de la procession est constatée par des pièces datées de 1580; mais elle remonte à une antiquité bien plus reculée. Celle du samedi, quoique ordinairement beaucoup plus nombreuse, est de création toute moderne.

pelets bénits, de gravures représentant saint Mathurin, qu'ils suspendent à leur arrivée dans leur demeure. — Saint Mathurin est spécialement invoqué pour la folie.

Mais pour la jeunesse accourue des villes et des campagnes environnantes, le Pardon, c'est la danse sur l'esplanade du château des Granges, aux accords mariés du hautbois, du biniou et du tambourin, jouant des airs nationaux.

A peine les sonneurs (on donne ce nom aux ménétriers) ont-ils pris place au milieu de l'esplanade, que les quadrilles se forment autour d'eux. On peut voir alors cinq ou six cents personnes, confondues là sans distinction d'âge ni de rang, s'ébranler à la fois quand vient le signal, pour exécuter une *courante* ou une *dérobée* (*). Ce spectacle est vraiment admirable. Le soir, tout ce monde de danseurs et de danseuses, malgré la fatigue du jour, s'en retourne, musique en tête et *toujours dansant*, jusqu'à l'entrée de la ville. Là, chacun se sépare; mais pour se retrouver aux Granges le lendemain et jours suivants; car on y danse depuis le samedi jusqu'au mercredi inclusivement.

Enfin, le jeudi, étrangers et sonneurs ont disparu. La solitude et le silence remplacent le mouvement et le bruit de la veille. Moncontour ne vit plus : il est retombé, pour un an, dans son sommeil léthargique.

Patrie de François Douaren, né en 1509, l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Il fut contemporain et rival de Cujas.

De Joachim Foignet, né en 1703, auteur de l'*Ami des Pau-*

(*) Si l'on en croit la tradition, Anne de Bretagne aurait elle-même, un jour de fête publique, figuré dans cette danse nationale, dont l'origine, comme on voit, est fort ancienne. On rapporte que la *bonne duchesse* y fut souvent dérobée, et que toujours elle sut se soumettre avec bienveillance à un usage bizarre peut-être, mais flatteur, puisqu'il est un hommage rendu aux grâces et à la beauté. Nous devons dire toutefois, puisque nous peignons les mœurs de notre pays, que dans plusieurs parties du département la loi qui régit cette danse empêche les jeunes personnes appartenant à un certain monde d'y prendre part. Bien des hommes blâment cette réserve, qu'ils trouvent excessive et sans cause; les mères communément l'approuvent. Or, qui oserait se croire plus compétent qu'elles en pareilles matières?

vres, *Mémoires sur les fermes*, *de la légitimité de l'usure réduite à l'intérêt légal.*

De Poulain de Belair, père de Poulain Duparc, commentateur de la *Coutume de Bretagne*. Il a laissé une *traduction abrégée du commentaire de d'Argentré sur l'ancienne coutume de Bretagne.*

De Joseph-Marie Le Clerc, prêtre et *première* victime, en Bretagne, de la persécution révolutionnaire. Il mourut en 1791, à l'âge de 31 ans, des suites de coups nombreux que lui portèrent des jeunes gens de Moncontour, un soir qu'ils le rencontrèrent dans la rue. Il venait de se prononcer énergiquement contre le serment exigé des prêtres.

De M. Latimier Duclésieux, premier receveur-général des Côtes-du-Nord. Il a laissé plusieurs millions honorablement acquis.

Enfin de l'un des plus habiles fabricants de billards de notre époque.

COMMUNE

DE BRÉHAND-MONCONTOUR,

Formée des villages

Sansie, Quemby, le Greny, Salle-Bréhand, Village-ès-Chiens, Ville-Louët, Prebis, Pré-Simon, Ville-Brecey, Maguello, Ville-Renau, Chenot, Launay, les Fermes, Ville-Morhen, Lesquin, Grande-Vigne (*), Portes-Cargouet, Grand-Quengo, le Flos, Cacaut.

Elle est limitée, au nord par Meslin, à l'est par Landehen, Trimoël, au sud par Trébry, Trédaniel, à l'ouest par Hénon, Quessoy. — Sa population est de 2,054 habitants, et sa superficie de 2,493 hectares 2 ares, dont 1,939 hect. sous terres labourables, 171 sous prés et pâturages, 27 sous bois, 11 sous vergers et jardins, 188 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 443 maisons et les moulins dits Launay, les Grands-Moulins, Ville-ès-Marquets,

(*) Nom curieux qui rappelle qu'autrefois la vigne était cultivée en plein champ dans cette localité.

Lery, Combourg, du Plessix, Renou, la Côte-Renou, à eau; Mi-Voie, Saint-Malo, à vent. — Son revenu cadastral est de 34,864 fr. 33 c., et son revenu vrai de 139,457 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG de Bréhand-Moncontour est situé dans un fond, sur le bord de la route de Lamballe à Pontivy, à 27 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Moncontour, son bureau de poste.

Monuments. L'ÉGLISE, et les chapelles de Saint-Malo, du Pressoir, de la Trinité. — En 1648, il y avait dans cette paroisse une chapellenie des fermes.

Annales. En 1100, dit Ogée, l'église de Bréhand-Moncontour appartenait à des laïques, qui en jouissaient depuis longtemps à titre d'héritage; mais en 1131 elle fut mise entre les mains de Jean, évêque de Saint-Brieuc. Ce dernier la donna à l'abbaye de Saint-Mélaine, qui en a conservé la présentation jusqu'à la Révolution française.

En 1795, Bras-de-Forge de Boishardy, surpris la nuit, dans un champ dépendant de la ferme de la Ville-Hémé, en Bréhand, par un détachement de la Gironde, composé de dix grenadiers, tombe frappé de trois balles. Sa tête, séparée de son corps, est promenée au bout d'une baïonnette à Bréhand, puis, dans la même journée, à travers les rues de Moncontour, de Lamballe, et jetée ensuite dans l'étang de Launai, près de cette dernière ville.

Le général Hoche blâma hautement cet acte d'inutile cruauté, et ordonna l'arrestation de l'officier Audillas, qui commandait le détachement.

La tête de Boishardy, retrouvée il y a peu d'années en écoulant l'étang, a été inhumée dans la chapelle du château par les soins du propriétaire.

La mort de ce chef royaliste est ainsi racontée par M. Habasque, qui dit tenir ses renseignements d'un parent de l'aide-de-camp de Boishardy :

« Craignant d'être surpris, il s'était fait porter un hamac dans l'un des champs de la métairie de la Ville-Hémé, en Bréhand, à un ou deux kilomètres de Moncontour. Il avait fait suspendre ce hamac à un pommier, et il y

passait la nuit avec une jeune femme, qui était ou qui devait être son épouse.

« Dans le même champ couchaient son aide-de-camp; Richard, son secrétaire; le Borgne, son valet de chambre; Carlo, l'un de ses fermiers, et un cinquième individu, dont le nom ne m'est pas présent.

« Le Borgne faisait sentinelle et veillait. Vers trois heures, cet homme avertit Boishardy qu'il apercevait de la troupe sur la route qui mène de Lamballe à Moncontour. Boishardy lui-même voit la troupe, mais ne sachant pas qu'il est trahi, il suppose que c'est un détachement qui se rend de l'une à l'autre de ces villes. Bientôt il remarque que ces soldats font un mouvement qui semble avoir pour objet de cerner le champ où il se trouve. Il dit alors à sa compagne: reste dans le hamac, ne bouge pas, peut-être ne seras-tu pas découverte, en tout cas il est probable qu'on ne te fera pas de mal. Il dit et s'élance suivi de ses cinq hommes. Bientôt ils sont hors d'atteinte, mais Boishardy veut savoir ce qu'est devenue son amie, et il se glisse de fossé en fossé jusqu'auprès du champ où il avait couché. Un grenadier qui l'aperçut ayant l'air de se cacher, lui tira un coup de fusil sans savoir qui il était. Boishardy reçoit la balle dans les reins, tombe, se relève, court encore quelque temps, veut franchir un fossé, retombe, et est atteint de trois autres coups de fusil, non loin de la chapelle de Saint-Malo. Le traître qui l'a livré le fait alors connaître et lui coupe la tête avec son sabre. Ce misérable se nommait Charles, c'était un déserteur de je ne sais quel régiment de Paris, que Boishardy avait recueilli, et qu'il avait attaché à sa personne. »

Une lettre de la municipalité de Moncontour, écrite peu d'heures après l'évènement, le rapporte en ces termes :

Moncontour, 27 prairial an III.

« Nous nous empressons de vous annoncer qu'un détachement du camp de Meslin vient d'entrer en cette ville avec la tête de Boishardy sur une pique et la promenant dans les rues. Tels sont succinctement les faits :

« Étant *aux Fermes*, en Bréhand, à trois heures, le détachement a fait lever du milieu d'un champ Boishardy qui a fui

à petits pas. Étant cerné, il a tiré deux coups de fusil, a voulu franchir un fossé, est tombé dans un bas chemin où la troupe lui a tiré trois coups de fusil dans le flanc et lui a coupé la tête. Le détachement est de la Gironde; il se composait de dix grenadiers. L'officier qui le commandait est le citoyen Audillas, capitaine de grenadiers. Il s'est saisi du fusil, de la correspondance, des deux montres et de la bourse de Boishardy. Ce chef était accompagné de soixante hommes qui ont tiré et blessé un sergent. Un autre chef a été tué en même temps que Boishardy. »

Anciennes Maisons nobles. Launay - Madeuc, Launay - Gouray et Beauvais, hautes, moyennes et basses justices, qui s'exerçaient dans la paroisse de Bréhand, et appartenaient toutes les trois à M. le marquis de Langeron vers la fin du dix-huitième siècle.

Resnon, haute, moyenne et basse justice, appartenait à M. de Resnon à cette même époque et s'exerçait dans la basse salle de Moncontour.

Dès 1500, on connaissait dans cette paroisse les maisons nobles ci-après : la Ville-Éon, qui appartenait alors à Guillaume Roquet;

Le Vau-Theal, Beauvais et la Ville-Rouxel, à Jean Gouyon;

Le Bois-Hardy (1), à Gouyon Le Forestier;

Le Quemby, au sieur de Kermené;

La Ville-Morhan, à Pierre Chalon;

La Ville-Kermarquer, à Jacques Poulain;

Le Greny, à Mathurin Le Chartier;

La Ville-Louet, à Guillemette Rougeault;

Le Quengo (2), à Raoul Le Forestier.

(1) Cette propriété a donné son nom à M. Bras-de-Forge de Boishardy. Pendant nos discordes civiles, ce chef des Royalistes dans les Côtes-du-Nord couchait habituellement dans le creux d'un rocher qui se voit encore non loin de ce domaine, et qui a conservé le nom de *Cache de Boishardy*, de même que le champ où il plaçait d'ordinaire son camp a continué de s'appeler *Cacheriaux*.

(2) La famille de ce nom existe encore. Une demoiselle du Quengo eut un commandement de Royalistes, pendant la révolution, et son parti lui décerna le titre de général.

COMMUNE

DE HÉNON,

Formée des villages

La Vallée, Arondel, le Pré-Guihiot, Forville, les Grands-Moulins, Belle-Vue, la Roche, la Haute-Ville, la Ville-Avenet, la Maladrie, Bourienne, Fétabry, le Beau-Cadalu, Pélan, Guémeheux, le Vau-Tenet, les Préreux, le Village, la Ville-Galais, Fébillet, la Touche-Rouault, Port-Martin (*), le Vau-Bonet, le Champ-Dolo, la Ville-des-Brières, le Vaugouro, la Touche-ès-Plats, les Aulnays, Launay-Noël, le Gué-Briand, la Haute-Braise, la Ville-Balay, le Claquenêtre, Blavet, la Neauvare, la Ville-Chaplé, les Mezrues, le Grand-Bourieux, la Salle, Tertre-Moro, la Haye, Hazaye, la Fossette, la Ville-Robert, la Motte, la Lande, le Bas-Guerlan, le Haut-Guerlan, la Touche-Heurtaux, le Clos-des-Aulnes.

(*) Le Port-Martin a sa chapelle particulière.

Elle est limitée, au nord par Plédran, le Quessoy, à l'est par Bréhand, Trédaniel, au sud par Moncontour, Plémy, Plœuc, à l'ouest Plœuc et Saint-Carreuc. — Sa population est de 3,342 habitants, et sa superficie de 4,087 hectares 32 ares, dont 2,698 hect. sous terres labourables, 422 sous prés et pâturages, 123 sous bois, 16 sous vergers et jardins, 654 sous landes et terres incultes, 8 sous étangs. — Elle renferme 613 maisons, et les moulins dits : Grands-Moulins, 2; Arondel, de la Brousse, de la Ville-Norme, 2; de Clinerdf, de la Garde, au Comte, Payan, de la Porte, de la Marre, de l'Écluse, de la Ville-Chaperon, à eau; des Pins, à vent; un moulin à foulon. — Son revenu cadastral est de 73,921 fr. 10 c., et son revenu vrai de 147,842 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La commune de Hénon renferme les châteaux des Granges, de Catuelan et de la Marre, magnifiques domaines, remarquables à plus d'un titre.

Le Chateau des Granges possède un parc superbe, et c'est sur la belle et vaste terrasse qui

en dépend qu'ont lieu, chaque année, à l'occasion de la fête de saint Mathurin, les danses nationales qui attirent un si grand nombre d'étrangers à Moncontour (*V.* ce mot). C'est dans ce château qu'est mort le général Geslin de Trémargat. Après la mort du général, les Granges ont servi de résidence à M. Huchet, qui émigra pendant les mauvais jours de la Révolution française, et sut gagner sa vie, sur la terre d'exil, en filant. M. Huchet devint si habile dans cet art utile, qu'il remporta plusieurs prix pour la finesse et la beauté de son travail. Cette occupation devint pour lui dans la suite un besoin, une passion véritable à laquelle il consacrait tout son temps. Lorsque sa position lui fut rendue, il n'en continua pas moins à travailler. Il y eut cette différence seulement, que n'ayant plus à se préoccuper de son existence propre, il put songer aux malheureux : le fruit de ses travaux leur fut alors destiné, et devint pour eux une ressource précieuse.

Le Chateau de Catuélan (*Coat-Huelan*, bois très-élevé) appartient à la famille de ce nom, qui l'habite. Cette maison est ancienne et a donné à la Bretagne des hommes distingués, parmi lesquels nous citerons M. de Catuélan, premier président au parlement de Rennes, où il jouissait d'une haute considération. Il est auteur d'une traduction imprimée du plus grand tragique des Anglais (Shakspeare). — Un descendant de l'illustre magistrat, qui a laissé lui-même des manuscrits précieux, a érigé, il y a quelques années, à Catuélan, une très-élégante chapelle, dans laquelle les connaisseurs admirent trois vitraux coloriés d'après les procédés modernes. Du Belvéder qui orne ce saint lieu, un horizon immense se déroule et vient enchanter les regards.

Le Bourg est situé à 23 kil. S. S.-E. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Moncontour, son bureau de poste. — Nous ne savons rien touchant l'origine de ce bourg; mais il ne serait point impossible qu'il tirât son nom de celui du diacre saint *Hénoce*, cousin de saint Samson et son compagnon de mission en Bretagne (*V.* au premier vol. des *Actes des Saints de l'ordre de saint Benoît*, et dans le *Recueil des Bollandis-*

tes pour le mois de juillet). — En 1794, l'abbé Hervé, prêtre de Hénon, fut au nombre des prêtres bretons déportés à Rochefort. Il est mort sur les vaisseaux.

Autrefois, la paroisse d'Hénon avait pour évêché et pour ressort Saint-Brieuc, pour subdélégation Moncontour, et pour seigneur le duc de Penthièvre. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Les Granges, haute, moyenne et basse justice, à M. de Trémargat;

Le Colombier, haute, moyenne et basse justice, à M. de la Goublais;

Les Landes-Maltel, moyenne justice, à M. d'Andigné de la Chasse;

La Ville-Chaperon, la Ville-Tréhant, la Guerrande et la Ville-Marguerie.

Cette commune est traversée, du N. N.-E. au S. S.-O. par la route départementale n° 6, dite de Saint-Brieuc à Moncontour. Son territoire est communément plat et renferme peu de vallons.

— En 1814, il a été trouvé dans une lande de Hénon des fers de lance, des dards, des tronçons d'épée, en cuivre, qui ont été envoyés au musée de Saint-Brieuc. Ces objets étaient enfouis à 30 centimètres de profondeur.

— C'est dans un champ dépendant de cette commune que Duvicquet fut surpris, pendant son sommeil, par une colonne mobile partie de Moncontour. Dirigé sur Saint-Brieuc, ce chef royaliste fut jugé dès le lendemain par une commission militaire, comme assassin des citoyens Thierry, maréchal-des-logis, Barré, Thomas et Cornicquet, gendarmes, tués au cabaret de la *Mirlitantouille*. Il fut condamné à mort et exécuté. Par représailles, son parti faisait, quelques jours plus tard, jeter dans un champ le cadavre mutilé du capitaine l'Honoré, fait prisonnier dans cette même affaire de la Mirlitantouille.

— Il y avait autrefois une *caquinerie* en Hénon.

— Les principaux produits de la commuue consistent en bois, bétail, cidre et grains.

COMMUNE

DE PENGUILY,

Formée des villages

Maguello, Ville-Rochette, Petits-Banchiaux, le Vivier, la Huannière, Vieux-Clos, Ville-ès-Plès, Petit-Colloué, Grand-Colloué, Clos-Ane, Chêne-Gour, la Noë, les Haies, les Portes, Champ-Ruellan, Haie-Durand, Couapel, Champ-Ratel, les Mézerais, Ville-Morin, Grand-Quehougan, Petit-Quehougan, Laperrière.

Elle est limitée, au nord et à l'est par Maroué, la Malhoure, Plénée-Jugon; au sud par le Gouray, à l'ouest par St-Glen et Saint-Trimoël. — Sa population est de 401 habitants qui parlent le français, et sa superficie de de 707 hect. 98 ares, dont 486 hect. sous terres labourables, 47 sous prés et pâturages, 7 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 120 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 77 maisons, et un moulin à eau, dit Moulin-Rault. — Son revenu cadastral est de 8,994 fr. 82 c., et son revenu vrai de 35,979 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Les maisons principales de cette commune sont : le château de Penguily, avec chapelle domestique; le château de la Saudraie.

Le Bourg est situé à 37 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 12 kil. de Moncontour, son bureau de poste. — Il n'offre rien de remarquable.

Origine et annales. La paroisse de Penguily est formée de l'ancienne trève dite l'Aile-des-Haies, qui dépendait de l'église paroissiale de Landehen, enclave du diocèse de Dol, et tirait son nom de celui de la ferme des Haies, sur le terrain de laquelle son église tréviale était construite. Cette ferme des Haies doit elle-même son origine aux Templiers, qui jadis y possédaient un établissement.

En 1719, l'église ou chapelle tréviale de l'Aile-des-Haies était sous l'invocation de saint Théodule, nom que porte encore de nos jours le champ auquel a été annexé le terrain qu'elle occupait alors, ainsi que le cimetière dont elle était entourée.

Mais, dès cette époque, cette chapelle était dans un état de vétusté qui détermina Messire Luc Le Bel de la Chevaleraye, seigneur de Penguily, à en faire bâtir une nouvelle sur son propre terrain et à ses frais, non loin de son habitation. L'édifice terminé, Messire Le Bel en fit don à la trève de l'Aile-des-Haies, à la condition entre autres, que la trève porterait à l'avenir le nom de Penguily (*)....

Les conditions du donateur ayant été acceptées, Mgr Jean-Louis de Bouschet de Sourche, qui occupait le siége de Dol, envoya sur les lieux son grand-vicaire, l'abbé Le Seigneur, pour bénir la nouvelle église, l'ériger en succursale sous le nom de Notre-Dame de Penguily, et interdire la chapelle de Saint-Théodule, ce qui eut lieu le 5 juillet 1719. L'année suivante, le même abbé Le Seigneur, accompagné cette fois de M. Blondel, promoteur, bénit des images, ciboire, custode d'argent, tabernacle neuf, fonts baptismaux, ampoules, nappes d'autel, aubes, etc., donnés à cette église par M. et Mme Le Bel de la Chevaleraye. Enfin, en 1721, Mgr Jean-Louis de Bouschet de Sourche, qui joignait à son titre d'évêque celui de comte de Dol, visita lui-même Notre-Dame de Penguily, la trouva en bon état, et en confirma l'érection en église succursale pour y faire les fonctions curiales. Il se rendit ensuite à la chapelle de Saint-Théodule, et en réitéra l'interdiction.

Cette paroisse a eu pour pasteurs :

En 1721, M. Droniou, qui, le premier dimanche de novembre de cette même année, et en vertu de pouvoirs accordés par l'évêque, bénit une image de la très-sainte Vierge Marie, sous l'invocation de Notre-Dame de Consolation, patronne de la trève de Penguily. Cette image, entièrement dorée, avait été donnée à l'église par un sieur Colibert, marchand de bois. M. Droniou quitta la cure de Penguily en 1735 et ne fut remplacé que deux ans plus tard. Pendant cette vacance, la paroisse fut desservie par M. Commaux, curé de St-Glen.

En 1737, M. Daumer fut nommé, mais ne resta qu'un an à Penguily.

(*) Penguily est un mot évidemment breton. *Pen* signifie *tête, chef; guily* ne serait-il pas le nom d'une rivière, d'un ruisseau?

En 1738, M. Le Maître succéda à M. Daumer, et bénit, en 1744, le 27 août, une cloche qui fut nommée Mathurine-Renée. Elle eut pour parrain Messire Mathurin Le Bel de Penguily, et pour marraine Renée de la Motte, dame de la Motte-Basse.

En 1748, M. Lohan succéda au précédent, et demeura 20 ans dans cette cure. En vertu des pouvoirs accordés par M. de la Biochaye, vicaire-général de Dol, il bénit, le 7 mars 1758, une nouvelle cloche qui fut nommée Andrée-Bertranne-Renée-Anne, et eut pour parrain noble homme André-Bertrand Cornu, et pour marraine Renée-Anne Le Forestier, dame de la Saudraye-Doudart.

En 1768, M. Rumer succéda à M. Lohan, et fut remplacé, deux ans plus tard, par M. Jago.

En 1774, ce dernier fut remplacé par M. Le Restif, qui desservit la trève de Penguily jusqu'en 1793.

Pendant les mauvais jours de la Révolution, là comme ailleurs, l'exercice du culte fut suspendu. La nation s'empara de la chapelle tréviale, et la fit vendre, en même temps que les biens appartenant à Messire Jean-François Le Bel de Penguily, qui avait émigré; mais cette chapelle, ainsi que le château, fut rachetée au nom des enfants Le Bel, dans la famille desquels elle est restée jusqu'à ce jour.

Lorsque la tranquillité fut rétablie en France, la trève de Penguily qui avait toujours conservé son pouvoir civil, fut réunie, pour le spirituel, à la commune de Saint-Glen, avec laquelle elle ne forma qu'une seule et même paroisse jusqu'en 1829. A cette époque, le conseil municipal de Saint-Glen demanda la réunion des deux communes au temporel comme au spirituel; mais les habitants de Penguily s'y opposèrent, et l'autorité supérieure se prononça en leur faveur. Malgré ce premier échec, Saint-Glen renouvela sa demande en décembre 1843; cette fois encore elle rencontra une opposition unanime parmi la population de Penguily, qui fut définitivement maintenu comme commune, en 1844, par le conseil général des Côtes-du-Nord.

Fatigués de ces tracasseries, de ces attaques, sans cesse renouvelées, des habitants de St-Glen, ceux de Penguily résolurent de se séparer entièrement

et de rétablir chez eux l'exercice du culte, comme autrefois.

Cette demande ayant été présentée à Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, fut accueillie favorablement. M. Le Bel prêta de nouveau sa chapelle (la même qui avait été donnée avant la Révolution à la trève de l'Aile-des-Haies par Messire Luc Le Bel) pour servir provisoirement d'église paroissiale, et Mgr l'évêque érigea spirituellement Penguily en paroisse, sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie. Il nomma en même temps, pour recteur de cette nouvelle paroisse, M. Mathurin Coyen, dont l'installation eut lieu le premier janvier 1845, et qui a eu pour successeur, le 16 décembre 1851, le recteur actuel de Penguily, M. Joseph-Marie Jagoudel, ancien professeur, à l'obligeance duquel nous devons tous ces renseignements.

En 1845, M. Le Bel de Penguily, toujours occupé des besoins de la paroisse, fit offre d'un terrain pour servir de cimetière. Cette offre donna lieu à une enquête, qui fut faite, le 6 février de cette même année, par les soins de M. Poret, juge de paix du canton de Moncontour, et suivie d'une donation du terrain offert. Une ordonnance royale, en date du 12 juin suivant, autorisa la commune de Penguily à accepter cette donation. Le 5 juillet, même année, notification de cette ordonnance ayant été faite au donateur, la paroisse a pris possession du terrain et en a fait un lieu de sépulture.

En 1846, le 18 mai, Mgr Le Mée, évêque actuel de St-Brieuc, visita la paroisse de Penguily et y donna la confirmation.

En 1847, M. Le Bel de Penguily fit bâtir à ses frais, sur un emplacement situé près du cimetière et lui appartenant, une église, et une maison destinée à servir de presbytère. Il y ajouta un terrain avoisinant, et fit donation du tout à sa commune par acte au rapport de Me Grosvalet, notaire à Lamballe, se réservant toutefois la chapelle sud, formant le bras de la croix de ce côté de l'église. Le 3 juin 1848, un arrêté de la Commission exécutive autorisa l'acceptation de cette donation nouvelle, mais sous la réserve qu'elle n'aurait d'effet qu'après l'érection de la commune en succursale. Cette érection ne se fit pas attendre : elle fut accordée et sanctionnée par arrêté du Pouvoir exécutif, en date du 5

décembre 1848. Dès le 23 du même mois, toutes les formalités ayant été remplies, M. le recteur fut mis en possession du presbytère. Mais la commune, voulant embellir son église autant que le lui permettaient les ressources dont elle pouvait disposer, y fit exécuter des lambris et placer une balustrade, travaux qui ne purent être terminés que le 15 août 1849. Son inauguration fut donc retardée et n'eut lieu que ce jour-là.

COMMUNE

DU QUESSOY,

Formée des villages

Roche-Rousse, Pont-Timon, l'Argentée, Fontaine St-Péver, Ville-Quibien, Champ-Bertrand, Ville-au-Barbet, Ville-Brien, la Noë, le Bobocher, Bois-Glais, les Poteries (1), le Beau-Chêne (2), Fréro-d'Ahaut, la Houssaye, le Clio, l'Hôpital, Saint-Yvien, Jagu, Ville-Glais, la Vieu-Ville, Carnonin, Ville-ès-Bois-Net, Bobu-Canibou, Haotieux-Pelottes, Quilhet, Haute-Folie, Terre-Agée, Bogard, Ville-Pain, St-Blaize.

Elle est limitée, au nord par Plédran, Yfliniac, Pommeret; à l'est par Meslin, Bréhand; au sud par Hénon, et à l'ouest par Plédran. — Sa population est de 3,015 habitants parlant français, et sa superficie de 2,922 hect. 60 ares, dont 2,223 sous terres labourables, 197 sous prés et pâturages, 52 sous bois, 7 sous vergers et jardins, 313 sous landes et terres incultes, 5 sous étang. — Elle renferme 642 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 44,870 fr. 93 cent., et son revenu vrai 134,613 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; schiste talqueux dans le sud-est.

Le Bourg du Quessoy est situé sur la route de Saint-Brieuc à Moncontour, à 18 kil. S.-E de la première de ces deux villes, et à 7 kilomètres de la seconde, son bureau de poste.

Le nom de cette commune est

(1) Ce nom semble indiquer que là se fabriquait autrefois de la poterie.

(2) Le Beau-Chêne a donné son nom à un écrivain breton qui a publié des poésies remarquables et des recherches d'un grand intérêt sur Louis XVII.

une corruption de *Creis-Coat*, qui signifie *le milieu du bois*. C'était, en effet, un point central de la célèbre forêt de Brocéliande, connue aujourd'hui sous les noms moins poétiques de forêt de l'Hermitage (*V.* ce mot) ou de Lorge, et dépouillée du prestige dont l'environnaient autrefois les merveilles prétendues de Merlin l'Enchanteur.

Le village de l'Hôpital conserve encore des traces d'une ancienne commanderie de l'ordre de Malte, qui relevait, comme toutes celles de Bretagne, du prieuré d'Aquitaine. La chapelle du commandeur est toute pavée de tombeaux ayant servi de sépulture à ces braves et pieux chevaliers qui se vouèrent à la défense de la foi, du commerce et des libertés de l'Europe chrétienne. On sait que l'Assemblée constituante avait respecté les commanderies, considérées comme appartenant plutôt à des étrangers qu'au clergé français; mais la Convention, par son décret en date du 17 septembre 1791, supprima tous les ordres monastiques sans distinction, déclara leurs biens propriétés nationales, et prononça ainsi la confiscation des richesses que possédait l'ordre de Malte sur le territoire de la République. Cependant cet ordre illustre possédait encore l'île de Malte, où son grand maître, E. de Rohan, commandait en souverain. Mais, dépouillé lui-même de sa fortune personnelle; de plus, froissé dans ses sentiments religieux et politiques, en sa qualité de Français et de noble, E. de Rohan ne sut pas garder une neutralité que réclamait impérieusement la situation déjà si critique de l'ordre. Il écrivit aux puissances du Nord pour demander des secours en argent, accorda une hospitalité ruineuse aux émigrés français qui vinrent lui demander asyle, enfin adressa aux membres de l'ordre résidant en France un manifeste dans lequel il attaquait sans ménagements une République puissante et résolue, qui déjà avait renversé tant d'institutions et d'obstacles. Cette imprudente conduite fut l'arrêt de mort de l'ordre. Malte vit bientôt (1798) la flotte française battre en brèche ses hautes et puissantes murailles (*), et le

(*) On raconte que Bonaparte se promenant sur les remparts avec le général du génie Cafarelli, après la reddition de Malte, lui tint ce propos : — « Il faut convenir, général, qu'il « est bien heureux qu'il se soit trouvé

nouveau grand-maître Hompesch, successeur d'E. de Rohan, mort depuis peu, se rendre à Bonaparte au bout de quelques assauts. Hompesch était doué d'une grande bravoure physique; mais, découragé par la défection qui avait su se glisser parmi ses chevaliers eux-mêmes, il manqua de fermeté morale, et ne sut pas réprimer, dès le début, les trahisons qui se manifestèrent dans l'île à l'approche de la flotte française. L'infortuné paya cher son manque d'énergie et de résolution; car les dernières années de sa vie furent affreuses. Cet homme, qui avait occupé une position si élevée, mourut à Montpellier, inconnu, abandonné de tous, et dans un tel état de dénument, qu'on ne trouva pas même chez lui de quoi faire face aux frais de son enterrement!...

Longtemps avant sa mise en culture, cette partie imperceptible de l'antique forêt de Brocéliande, qui couvrait une étendue immense de terrain, produisait naturellement, sans le secours de l'homme, ces poires estimées dites *Besi du Quessoy*. Voici ce qu'en dit le dictionnaire universel de Trévoux, cette œuvre immense à laquelle ni le temps, ni les progrès accomplis, n'ont pu enlever son utilité. « BESI DU « QUESSOY, sorte de poire, qui « s'appelle actuellement *Rous-* « *selle* d'Anjou. C'est une petite « poire de décembre et janvier, « de la grosseur, à peu près, d'un « Blanquet. Le fond du coloris « est jaunâtre, chargé partout de « rousseurs; la peau peu unie, « la chair tendre, mais pâteuse, « beaucoup de pierres et de marc; « l'eau peu agréable, tirant au « goût de cormes. Néanmoins, « on en trouve de bonnes. Ce « mot vient de *Besi*, qui, en bre- « ton, signifie *poire*, et de *Ques-* « *soy*, nom du lieu d'où elle est « venue. Il y a un autre *Besi*, « surnommé d'*Héri*, qui est une « forêt de Bretagne, où elle a été « trouvée. *Dery*, en vieux gau- « lois, signifie *bois*. *Besi de hery* « signifie donc poire de bois, « *Pirum silvestre*. Ce mot se « trouve encore dans la langue

« du monde en cette ville pour nous « en ouvrir les portes. » — Il est donc permis de dire que si Malte eût été défendu alors par les Lavalette ou les Villiers-de-l'Ile-Adam (ce dernier a des descendans du même nom dans les Côtes-du-Nord), les Français n'y eussent probablement point pénétré, et l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem brillerait peut-être encore de son ancien éclat.

« irlandaise : *London - Dery* est « une colonie de Londres établie « dans un bois d'Irlande. »

La commune du Quessoy renferme du sablon calcaire. On y a découvert, à différentes époques, des monnaies des empereurs Probus, Dioclétien et Constantin, puis une pièce d'or de la valeur de 22 livres, à l'effigie d'un César. On conclut de là que les Romains ont eu des établissements dans ce pays, ou du moins qu'ils y ont passé, ce qui est à peu près certain.

Monuments. L'Eglise du Quessoy n'offre point aux regards ces murs noircis et usés par le temps, qui plaisent tant aux antiquaires. C'est une construction toute moderne, vaste, hardie, quoique simple d'architecture.

Le Chateau de la Houssaye est à citer parmi les habitations les plus remarquables de cette commune. Il appartient au comte Adolphe de la Noue, petit-fils du président de la Houssaye, qui, cité à la barre de la Convention, parla avec une indépendance et une fermeté vraiment bretonne. M. de la Noue a restauré cette vaste demeure, et sa piété n'a pas oublié la chapelle seigneuriale qui en fait partie.

L'ancienne paroisse du Quessoy dépendait de la juridiction de Rennes; elle avait pour subdélégation Moncontour, et pour évêché St-Brieuc. La cure était à l'alternative. — Son territoire renfermait une caquinerie.

Ses maisons nobles étaient : La Salle, la Roche-Rousse, Robien, le Boisglé, Bossiguel, le Bottier, le Botrel, le Bohu et Laubé. Ces neuf fiefs avaient tous haute, moyenne et basse justice, et appartenaient à madame veuve du Plancher.

Saint-Queneu et Ville-Meruc, moyennes et basses justices, appartenaient au prieur de Lehon ;

Bressillac, haute, moyenne et basse justice, à M. de Trévoux.

La Commanderie du Quessoy, Collinée, Plaine-Haute et Planguenoual, hautes, moyennes et basses justices, appartenaient au commandeur de Malte.

Quilhel, moyenne et basse justice, appartenait à M. de Beaucours.

Enfin la Vieux-Ville, moyenne et basse justice, appartenait à M. de la Villevolette.

Digitized by Google

COMMUNE

DE SAINT-CARREUC,

Formée des villages

L'Isle, Ville-Morhin, Ville-Main, Coeffo, Ville-Méreux, la Coste, le Veau-Boixel, Ballande, Saint-Guihen, Ville-ès-Dolès, Gué-Vérité, Ville-Caro, le Vouble, la Sensive, Goiguenet, Ville-ès-Demandes, le Plessis-Bude, le Beau-Croix, Ville-des-Gants, Bréchet, Hôtel-Baudet.

Elle est limitée, au nord par Plédran; à l'est par Hénon; au sud par Hénon, Plaintel, Plœuc; à l'ouest par Plaintel. — Sa population est de 1,206 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,269 hect. 33 ares, dont 704 hect. sous terres labourables, 112 sous prés et pâturages, 38 sous bois, 1 sous vergers et jardins, 259 sous landes et terres incultes, 3 sous étangs. — Elle renferme 319 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 19,189 fr. 71 c., et son revenu vrai de 47,974 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Le Bourg est situé à 15 kil. S. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Moncontour, son bureau de poste.

Il tire son nom de celui de saint Carreuc, fils de Conan-Mériadec, premier roi breton, et tout à la fois le plus ancien roi chrétien de l'Europe.

Saint Carreuc, dit aussi Carentec, Carenec, Carnec et Maccarty, avait pour mère sainte Darerque ou Moninne, laquelle, si l'on en croit plusieurs auteurs, ne serait autre que Daréréa, fille de Calphurnius, sœur de saint Patrice et seconde femme de Conan-Mériadec.

En 445, saint Carreuc suivit en Irlande saint Patrice, son oncle, et devint plus tard évêque de Cloger, où son corps a été inhumé en 506, époque de sa mort.

On dit saint Carreuc fondateur d'une paroisse désignée sous le nom de *Carrew*. Ne serait-ce point la paroisse qui nous occupe?

Quoi qu'il en soit, Warre assure, dans son *Commentaire des fleurs de l'Episcopat d'Irlande*, que saint Carreuc a guéri des milliers de malades, converti des contrées tout entières, enfin reproduit les traits d'éloquence

et les œuvres admirables de l'apôtre des nations. Aussi des églises et des villes même de son nom furent bâties dans la Lagénie. Suivant le même auteur, Carreuc aurait reçu au baptême le nom d'*Aide*. — Les paroisses de St-Carné et de Trégarantec, en Bretagne, doivent leurs noms à ce saint pontife, ainsi que le canton de Carenton, dans le Sommerset.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Étienne.

La chapelle dédiée à saint Guihen n'offre rien de remarquable.

Le CHATEAU DU PLESSIS-BUDES, cette antique demeure qui a conservé des souvenirs du treizième siècle, puisque dès cette époque nous savons qu'elle était aux mains de Guillaume de Budes, appartient maintenant à la famille Picot de Plédran. Une de ses tours a été rasée en 1760; les autres sont encore debout, mais dans un état de délabrement qui fait présager une ruine complète et prochaine. Le reste de l'édifice est en bon état. On y peut visiter encore la chambre où est né, le 2 février 1602, Jean-Baptiste de Budes, comte de Guébriant, l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle. Entré au service en qualité de simple soldat, il parvint à la dignité de maréchal de France en 1642, après avoir passé successivement par tous les grades. Il servit d'abord en Hollande, puis en Allemagne. A la tête de douze compagnies du régiment des gardes, il mit en déroute, à Messenheim, trois régiments de cavalerie hongroise. En France, son attitude énergique préserva d'un siége où peut-être elle eût succombé, l'importante place de Guise, en Picardie. Le prince Thomas, s'étant présenté avec une armée espagnole sous les murs mal fortifiés de cette ville, fit sommer de Budes, qui la défendait avec 6,000 hommes seulement, de se rendre; mais celui-ci répondit, en montrant ses troupes en bataille, et les canons braqués sur les remparts : « Je « ferais abattre moi-même trente « brasses de murailles, si je « croyais abréger le siége en « donnant à l'ennemi la facilité « de tenter un assaut. » Les Espagnols, déconcertés, se retirèrent le jour même.

En 1687, de Budes s'empara successivement de Montagu,

Boumay, Pibly, Ruergues, Pressily, Beauregard. Le 31 août de la même année, à l'affaire de Blétérans, sa cuirasse fut percée de plusieurs balles; lui-même fut renversé dans un marais d'un coup de pierre, ce qui ne l'empêcha pas de remonter sur la brèche et de contribuer à la prise de la ville : les femmes et les filles, retirées dans les églises, durent à son intervention d'être respectées. Envoyé ensuite au secours du duc de Weimar, il força l'importante place de Bisach à capituler. Il sut encore se distinguer à la bataille de Wirlenweil.

En 1639, il s'empara de Landscroon, Noseray, Château-Vilain, et de plusieurs autres villes.

En 1640, le 4 janvier, de Budes passe le Rhin avec son armée, et le succès suit partout ses pas. Il bat Piccolomini, lui enlève 45 drapeaux, dont le roi lui fit don, et fait lever le siége de Gottingue; puis fait prisonniers, à Kempen, 5,000 soldats et les généraux Lamboy, Mercier et Landron. A quelque temps de là il prend d'assaut Leichnick et fait lever le siége de Leipsick. Enfin atteint par un boulet de canon qui lui fracassa le bras droit sous les murs de Rotweil, il eut le courage de continuer le siége de cette ville, et la gloire de l'amener à capitulation avant de mourir. Mais ce fut son dernier triomphe; sa blessure (on lui avait fait l'amputation du bras) était mortelle; il succomba le 24 novembre 1643, cinq jours après la reddition de Rotweil. Son corps, transporté à Paris, fut inhumé dans l'église Notre-Dame par ordre du roi. *Voir*, pour plus de détails, l'*Histoire du maréchal de Guébriant*, par Le Laboureur, 1 vol. in-folio, à la bibliothèque de Saint-Brieuc.

Jean-Baptiste de Budes était fils de Charles de Budes, seigneur du Hirel, qui prit parti pour Mercœur dans les guerres de la ligue, et fut un de ceux que le parlement, par arrêt en date d'avril 1589, déclara coupables du crime de lèse-majesté, permettant à ceux qui avaient souffert quelques violences de la part de ce parti, de se saisir, sans le concours de la justice, de leur propre autorité, des biens, terres et maisons appartenant aux condamnés.

Anne de Budes, épouse du précédent et mère du maréchal, était d'une remarquable érudi-

tion : elle possédait à fond les langues latine, espagnole et italienne.

En 1655, Renée de Budes, marquise de Sacé, comtesse de Guébriant et du Plessis-Budes, seule héritière de ces deux branches, épousa Sébastien, marquis de Rosmadec et de Molac. Une des clauses du contrat portait que le second fils qui naîtrait de ce mariage prendrait le nom et les armes de Budes, avec la qualité de comte de Guébriant. C'est ainsi que s'est conservé un nom qui allait s'éteindre et auquel se rattachent en grand nombre de si glorieux souvenirs. Car, en reprenant de plus loin l'histoire de cette famille, on trouve d'autres illustrations non moins remarquables, notamment au quatorzième siècle, Sylvestre de Budes, général et gonfalonier de l'église romaine, qui, à la tête de 12,000 Bretons, emporta d'assaut le fort Saint-Ange, le Capitole, puis enfin la ville de Rome. Accusé injustement par des envieux de sa gloire, il fut exécuté à Macon en 1370 !

Le portrait du maréchal est conservé au château moderne de M. de Guébriant, en St-Jean-Kerdaniel, près Plouagat.

C'est dans la commune de St-Carreuc que l'Aire ou l'Urne prend sa source. Cette rivière traverse les communes de St-Glen, Trébry, Plédran, Trégueux et va se jeter dans la mer à l'anse d'Yffiniac, après avoir fait tourner 18 moulins dans son cours, qui est de 12,000 mètres.

La petite rivière du Lié prend sa source sur les limites est de cette même commune, à l'extrémité nord de la forêt de Lorges. Son cours est d'environ 6 myriamètres. Elle parcourt les communes de Plœuc, Gausson, Plouguenast, Saint-Sauveur, la Prenessaye, Plémet, la Chèze, Saint-Étienne-du-Gué, Bréhand-Loudéac, et se jette dans l'Oust. Le Lié alimente les forges du Vaublanc et fait tourner 28 moulins à blé. Il a pour affluent principal le Gouenno, dont la source est dans la commune de ce nom, et qui fait lui-même tourner 18 moulins.

Les cultivateurs de Saint-Carreuc, disent les continuateurs d'Ogée, passent pour être peu laborieux, très-attachés aux usages de leurs pères et railleurs.

Autrefois Saint-Carreuc était simple trève de Plédran.

COMMUNE

DE SAINT-GLEN,

Formée des villages

La Chaussière, la Mésangère, Puits-Fourchon, Forge-Corbel, Ville-Louais, la Carrée, Gué-Coq, Pristel, Bouillon-Martin, la Haie, le Poirier, la Talvassière, Vau-Hamon, Ville-ès-Prétiaux, Launay, Bedain, Ville-Oyo, le Bréha.

Elle est limitée, au nord par Penguily, le Gouray, au sud par Saint-Gouéno, à l'ouest par Trébry, Saint-Trimoël. — Sa population est de 779 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,078 hectares 14 ares, dont 697 hect. sous terres labourables, 78 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 250 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 195 maisons et 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 11,744 fr. 59 c., et son revenu vrai de 35,233 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 35 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Moncontour, son bureau de poste.

Au nombre des compagnons de saint Colomban, qui prêcha long-temps en Bretagne, l'histoire de l'Église d'Écosse place l'abbé saint Gillen, auteur du *Miroir de la vie humaine* et d'un livre de *Lettres sur la perfection religieuse*. Saint Gillen vivait en 540. Il serait très-possible qu'après avoir évangélisé ce pays, il lui eût laissé son nom, qui, par contraction, fait Saint-Glen. On trouve encore un évêque de Dol, appelé saint Gorlin, qui a pu aussi se transformer en Saint-Glin. Mais ce ne sont là, on le conçoit, que de simples hypothèses. Nous les donnons cependant parce qu'elles peuvent aider aux recherches et mettre sur la voie de la vérité.

Monuments. Outre son église, Saint-Glen possède une chapelle dédiée à saint Armel.

Le territoire de cette commune est plat; il est arrosé par les deux rivières de l'Urne et du Gouessan. La première prend sa source en Saint-Carreuc (*V.* ce mot), et l'autre dans les montagnes du Mené (*V.* Trébry).

Autrefois la paroisse de Saint-

Glen dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'ordinaire.

Anciennes maisons nobles. St-Glen, haute justice, appartenait, avant la révolution, à M. Quimper de Lanascol;

Chaussière, moyenne justice, à M. Deshayes;

La Ville-Tanet, moyenne justice, à M. Bouëxière de la Ville-Tanet.

COMMUNE

DE SAINT-TRIMOEL,

Formée des villages

La Ville-Comaux, Ville-Caniot, Pont-Morin, Ville-Hercoët, Grand-Marcheix, la Douve, Haut-Marcheix, le Gouvelot, la Tréhière, la Ville-Morin, Bon-Abry, les Portes, la Morvanière, les Vaux, la Haye, le Pré-au-Brien, le Moluet, Cœur-Gratia.

Elle est limitée, au nord par Landehen, à l'ouest par Maroué, Penguily, Saint-Glen, au sud par Trébry, à l'ouest par Trébry et Bréhand. — Sa population est de 658 habitants parlant le français, et sa superficie de 834 hectares 76 ares, dont 662 hect. sous terres labourables, 62 sous prés et pâturages, 19 sous bois, 56 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 139 maisons et les moulins de la Ville-Comaux, de Hélovry, de la Chaussière, des Vaux-Corbel, de Gouessan. — Son revenu cadastral est de 11,086 fr. 17 c., et son revenu vrai de 33,258 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux revenus. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 32 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Moncontour, son bureau de poste. — Il tire son nom de celui de saint Trémeur, aussi nommé Tromeur, Trémoré, Tréchinor, Triver, Trémel, Trémorel, et Trimorel. Trémeur était fils de sainte Tréphine et de Comorre-Le-Maudit, comte de Bretagne (*V.* Pédernec, 3e vol. de cet ouvrage). Il fut élevé à l'abbaye de Ruis, par saint Gildas-Le-Sage; mais sa vie devait être de courte durée : son père en fit une de ses trop nombreuses victimes; il lui trancha la tête le 8 septembre,

au commencement du sixième siècle. Trémeur, ou plutôt Trimeur, *trois fois grand* (grand en effet par sa naissance, grand par sa vie angélique et grand par sa mort qui fut celle d'un martyr) est patron de Carhaix et de Trémeur.

La rivière du Gouessan (*V.* Trébry) traverse la commune de Saint-Trimoël.

Autrefois, cette paroisse était simple trève, désignée sous le même nom.

COMMUNE

DE TRÉBRY,

Formée des villages

La Bégassière, la Barre, la Lande, Ville-Hingant, Tertre-d'Enhaut, Tertre-d'Enbas, les Madrais, Plessis-Martin, Motte-Juguet, Boucouet, Ville-Robin, Ville-au-Follet, Vallain, Lavillain, Ville-Oisiaux, Guéhéleuc, le Bouillon, Gouessan, Saint-Mirel, Saint-Mieux, les Porées.

Elle est limitée, au nord par Bréhand, à l'est par St-Trimoël, Saint-Glen, au sud par Saint-Gouéno, Moncontour, à l'ouest par Trédaniel. — Sa population est de 1,555 habitants parlant le français, et sa superficie est de 2,510 hect. 55 ares, dont 1,479 hect. sous terres labourables, 225 sous prés et pâturages, 23 sous bois, 597 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 394 maisons, 9 moulins. — Son revenu cadastral est de 23,311 f. 29 c., et son revenu vrai de 69,934 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé dans un fond, à 31 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 6 kil. de Moncontour, son bureau de poste. Il est chef-lieu de perception. — La première syllabe de son nom (*tre*, *tref* ou *trev*) signifie *trève*; la seconde très-probablement rappelle quelque saint. Serait-ce saint Brix, martyr, honoré le 26 mai, ou bien saint Brice ou Bris, archevêque de Tours et métropolitain de Bretagne, honoré le 13 novembre?

Monuments. L'église, le château de la Touche et Trébry.

La petite rivière de l'Aire ou l'Urne dont la source est en St-

Carreuc (*V.* ce mot), traverse la commune de Trébry, qu'arrose aussi la rivière dite le Gouessan. Cette dernière prend sa source dans les montagnes du Mené, parcourt Saint-Glen, Noyal, St-Trimoël, Meslin, la Poterie, Maroué, Lamballe. Dans son cours qui est de 43,000 mètres, elle reçoit les eaux de ruisseaux assez considérables nommés la Truite, le Gué-Davy, le Pont-Prentout, l'Évron, la Trinité, le Gast, l'Évran, et fait tourner 48 moulins.

On cite, dans cette commune, la fontaine du Souci-Vert, dont l'eau, dit-on, est la meilleure de toute la Bretagne.

L'ancienne paroisse de Trébry dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, du ressort de Rennes et de la subdélégation de Moncontour. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : en 1530, suivant Ogée, le moulin Bernard, à Jeanne de Moisselles;

Les fermes, à Jean Urvoy ;

La Bégassière et Sulian, à Pierre de Couespel ;

Duault et la Motte, à François de la Roche ;

Lespourez, Saint-Maudé et Prémaigné, à Charles de Beaumanoir, qui fut chambellan du duc François II, accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, et fut fait chevalier sur le champ de bataille, à Fornoue. Le roi lui ceignit lui-même le baudrier et le fit son chambellan. A son retour en Bretagne, Beaumanoir épousa Jacquemine Duparc, dame de la Motte-Duparc et de Trébry.

Pré-Maigné, haute justice, à M. du Mené de Lézurec, qui possédait aussi Lespourez, haute justice, et Trébry, également haute justice ;

La Touche-Trébry, haute justice, appartenait à Jacques de la Roche, ainsi que la Ville-Robin. Presque tous les membres de cette famille ont été gouverneurs de Moncontour, et ont contracté des alliances avec les maisons d'Avaugour, de Beaumanoir-Lavardin, du Besso, de Kergorlay, de Carné. Christophe de la Roche fut chevalier des ordres du roi et député de la noblesse de Saint-Brieuc à la réformation de la coutume, en 1580. Cette maison s'est fondue, vers 1656, dans celle de la Freslonière. Avant la révolution, la seigneurie de la Touche-Trébry appartenait à M. de Bonamour.

A cette même époque (1780), les hautes justices de Bel-Orient et de Duault appartenaient à M. de Lanascol.

COMMUNE

DE TRÉDANIEL,

Formée des villages

Le Bourg-Neuf, les Vaucades, le Vau-Ruellan, les Vaux-Lorins, l'Étang-Martin, le Chaucheix, le Pré, les Beaux-Regards, Lépine, les Prés-Caron, la Ville-Dane, le Chauchix-Maréchal, les Quatorzains, Ville-Loyau, la Ville-Moisan, la Ville-Hulin, les Aulnais, le Vau-Bouillet, le Plessis-d'Enhaut, la Roche, Bel-Orient.

Elle est limitée, au nord par Bréhand, à l'est par Trébry, au sud par la forêt de Moncontour, aujourd'hui de Plessala, à l'ouest par Plémy, Moncontour, Hénon. — Sa population est de 1,029 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,533 hectares 39 ares, dont 900 hectares sous terres labourables, 189 sous prés et pâturages, 32 sous bois, 11 sous vergers et jardins, 343 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 207 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 23,618 fr. 47 c., et son revenu vrai de 59,046 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique et schisteux. On y trouve de la houille et quelques gisements de terre à poterie.

Le territoire de cette commune produit assez abondamment du seigle, de l'avoine, du blé-noir, des pommes de terre, du chanvre, des légumes, du bois de chauffage; mais fort peu de froment, de lin et de trèfle. Le beurre y est de bonne qualité et l'on recherche le cidre qui s'y fabrique. Ses landes sont toutes ou presque toutes susceptibles d'être cultivées; aussi il est probable qu'elles disparaîtraient avec l'introduction dans la commune des instruments perfectionnés et des nouvelles méthodes de culture. Les routes de grande communication de Moncontour à Lamballe, Jugon, Collinée, le traversent et lui créent de faciles débouchés. Il occupe la partie la plus élevée du versant nord du Mené, et s'étend jusque sur le plateau même de cette montagne, de sorte qu'il domine la plus grande et la plus belle portion de

l'arrondissement de Saint-Brieuc. Presque à chaque pas, sur ce sol accidenté et pittoresque, les paysages les plus romantiques s'offrent aux regards. Ici, comme premier plan du tableau, c'est Moncontour, cette vieille cité du moyen-âge ; là le Plessix ; ailleurs le Vaulorain, le Vauruellan, le modeste ermitage dit le Bourg ; plus loin le Vauchéry, qui semble aller chercher un abri dans les flancs couverts de bruyère du vieux Mené !

De divers points de cette montagne, jaillissent des sources qui se grossissent et forment de petites rivières qui arrosent en toute saison les nombreuses prairies de la commune. *Vaupatrie*, la *Roche*, *Vaubouyet*, prennent leur source dans la partie nord du Mené et alimentent plusieurs moulins à blé, à tan, à fouler, avant de quitter ce territoire. *Déhen* prend sa source à une fontaine située au lieu dit le Pré-Merle, et se jette dans *Margot*. Le *Plessix* a sa source aux Roselais et à Bel-Orient. Cette petite rivière est formée de deux ruisseaux qui se réunissent au Gué-Chaussée; elle va se perdre dans l'ancien étang seigneurial du Plessix, qui lui a donné son nom. Les deux sources réunies des villages de Mauvillo et de la Maison-Neuve alimentent la rivière de *Mauvillo*, laquelle arrose la partie ouest de Trédaniel, descend à Moncontour où elle fait tourner 4 moulins, puis faisant retour sur elle-même pénètre de nouveau en Trédaniel, qu'elle quitte enfin pour toujours, après avoir fait encore tourner trois moulins.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 26 kil. S. S.-E. de Saint-Brieuc, et à 4 kil. de Moncontour, son bureau de poste. Il se compose du presbytère, du manoir de Trédaniel et des bâtiments de deux petites métairies. Il tire son nom de celui de saint Daniel, évêque d'outre-mer, anciennement patron de toutes les paroisses de Bretagne où se trouve le nom de Daniel, qui signifie, en hébreu, *Dieu est mon juge*.

A l'époque où s'exerçait la haute justice de Moncontour, elle avait établi le lieu de ses exécutions sur un tertre dépendant de la métairie du Près, en Trédaniel. On voit encore en cet endroit des débris des colonnes en pierre qui supportaient l'instrument du supplice. En face était une croix, qui portait le nom de

croix de la mauvaise mort, par allusion évidemment à la mort infamante que subissaient là les criminels. On enterrait les suppliciés non dans le cimetière de la paroisse, mais à l'endroit même de leur exécution. C'est du moins ce qu'autorise à penser la quantité d'ossements humains qui fut trouvée là en 1820, lors des plantations de hêtres qu'y fit faire M. Cartel. On comprend maintenant pourquoi les mauvais plaisants des communes environnantes ont longtemps appelé les habitants de Trédaniel les *Pendus ;* mais en même temps on voit que cette injure manquait de vérité et de justesse ; car la haute justice de Moncontour s'exerçait sur 22 paroisses, d'où la conséquence que les pendus n'appartenaient pas en totalité à Trédaniel.

Annales. Avant la révolution, la paroisse de Trédaniel dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché de Saint-Brieuc. La cure était à l'alternative, et le recteur y était partout décimateur à la 36e gerbe. M. de Catuellan, premier président du parlement de Bretagne, en était le seigneur haut-justicier, en sa double qualité de propriétaire des terres et maisons nobles du Plessix-Aulnoir et de la Villemeno. Mais le titre de seigneur fondateur de l'église lui était contesté par la famille Gouicquet de Bien-Assis, à laquelle appartenait le manoir noble de Trédaniel. Cette famille prétendait que l'église et le presbytère avaient été édifiés par ses ancêtres, sur un fonds dépendant dudit manoir, qui avoisine en effet l'église et a donné son nom à la paroisse. Mais elle ne fondait ses prétentions que sur un aveu de 1583 rendu au comte de Toulouse, alors possesseur du duché de Penthièvre, par un nommé Jacques Gouicquet. Du reste, elle n'avait dans l'église d'autres droits honorifiques que la possession d'un banc placé, non dans le chœur comme il convenait à des seigneurs fondateurs, mais simplement dans la nef. M. de Catuellan, au contraire, possédait dans le sanctuaire, du côté de l'évangile, le banc du Plessix-Aulnoir, et, du côté de l'épître, celui de la Villemeno. Il était en outre seul en possession des prières nominales, des honneurs du pain béni et d'une lisière armoriée dans l'intérieur de l'église.

Quoi qu'il en soit des droits

respectifs de ces deux maisons au titre de *fondateur* de l'église de Trédaniel, les habitants de la paroisse ont religieusement conservé dans leur souvenir les noms de deux de ses plus anciens et plus notables bienfaiteurs.

Le premier était un prêtre, du nom de Pierre Valo, né vers la fin du seixième siècle à la métairie de la Villemoisan, d'une famille de laboureurs, dont la nombreuse postérité habite encore la commune. Il est mort à Rennes, où il était grand pénitencier, à l'âge de 75 ans. Pierre Valo légua à la paroisse de Trédaniel une propriété patrimoniale, sise à la ville-Amaury, et consistant en une maison couverte en ardoises, avec cellier, étable, cour, jardin et 5 ou 6 journaux de terre labourable. Ce legs était fait au profit du prêtre qui consentirait à prendre l'engagement de dire, tous les dimanches et fêtes, la messe matinale dans la chapelle de Notre-Dame-du-Haut et à y faire le catéchisme aux enfants. Le même bienfaiteur légua à la paroisse une rente annuelle de 100 fr. au capital de 2,000 fr. déposé chez les Dames Ursulines de Rennes, et que ces dernières devaient payer tous les ans au recteur de Trédaniel, pour être, ladite rente, intégralement employée par le recteur à favoriser les études de celui des jeunes latinistes de sa paroisse dans lequel il trouverait les meilleures dispositions pour le sacerdoce. Malheureusement, la maison et ses dépendances, qui faisaient l'objet du premier legs, furent vendues en 1793, et n'ont pas fait retour à la commune, qui a perdu également le second legs par suite de la dissolution des communautés religieuses.

Madame la marquise du Fournel, en son vivant seigneur de Trédaniel en sa qualité de propriétaire de la terre du Plessix-Aulnoir, légua à sa mort, aux pauvres de Trédaniel, une somme de 1,000 livres, qui devait s'augmenter de tous les intérêts qu'elle aurait produits au denier 20, à partir de sa mort jusqu'au jour où sa succession se libérerait de cette somme entre les mains du général de la paroisse. Il était dit dans le testament que ce dernier, après en avoir donné quittance, enfermerait cette somme dans son coffre-fort jusqu'à ce que l'occasion se présentât de la convertir en un fonds de terre, dont le revenu serait

distribué aux pauvres chaque année. Cette somme de 1,000 fr. fut soldée, en 1742, au général de la paroisse de Trédaniel. Elle s'était augmentée alors des intérêts échus, c'est-à-dire de 250 fr.; mais ce n'était pas assez pour acquérir un fonds de terre qui se présentait à vendre et dont on demandait 1,500 fr. Il manquait encore 250 fr. M. de Catuellan, qui était devenu propriétaire de la terre du Plessix-Aulnoir et par suite de la seigneurie de Trédaniel, offrit généreusement cette somme, et l'acquisition projetée se fit.

Aujourd'hui cette petite propriété des pauvres, malheureusement très-nombreux, de la commune de Trédaniel, produit 101 francs quittes d'impôts.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. Elle est propre mais basse et irrégulière. Elle se compose d'une nef et d'un bas-côté seulement. La forme octogone et pyramidale de sa petite sacristie est remarquable.

La CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-HAUT est dédiée à la Vierge, mère du Sauveur. On y célèbre les offices le 15 août, jour du pardon, où se rend un grand nombre de fidèles. Elle renferme de nombreuses statues, alignées sur une file comme des soldats. Ces statues, fort peu remarquables au point de vue de l'art, procurent à la fabrique un grand nombre d'oblations. Elles portent des noms de saints peu connus, tels que saint Houarniaule (1), saint Ivertin (2), sainte Mamère.

Saint Houarniaule est représenté conduisant un loup à l'aide d'une chaîne. Il passe pour préserver les troupeaux de la fureur de ces animaux dangereux, et

(1) Saint Houarniaule est le même qu'Hervé, fils de la bienheureuse Rivanone, et de saint Houarneau, barde qui brilla à la cour de France. Saint Hervé est aussi appelé saint Houarnué, et on le représente accompagné d'un loup, parce que cet animal ayant dévoré l'âne de saint Vulfoède, oncle de saint Hervé, celui-ci s'en empara et le força à remplir l'office de sa victime, c'est-à-dire, à servir de monture.

Saint Hervé est un des saints les plus renommés de Bretagne et de France. Les vicomtes de Léon aimaient à porter son nom. Il n'est donc pas étonnant que la chapelle de Notre-Dame-du-Haut, fondée par un Bas-Breton, renferme la statue de l'un des principaux saints de Bretagne.

(2) Saint Ivertin est le même que saint Avertin.

les bergers des environs lui apportent de la laine en présent le jour du pardon.

Saint Ivertin porte la tête inclinée et soutenue sur ses deux mains, dans l'attitude de la souffrance. On l'invoque pour obtenir par son intercession la délivrance des maux de tête, des étourdissements, des défaillances. Les personnes malades achètent à la fabrique des bougies avec lesquelles elles s'entourent la tête, et qu'elles brûlent ensuite au pied de la statue du saint, pendant qu'elles lui adressent leurs prières.

Sainte Mamère montre ses intestins qui s'échappent de son abdomen entr'ouvert, et qu'elle retient entre ses bras. Les personnes qui l'invoquent pour obtenir la guérison des maladies qui ont leur siége dans les entrailles se forment une ceinture de bougies, qu'elles brûlent ensuite au pied de la statue de la sainte. La vente de ces bougies, dont la fabrique s'est réservée le monopole, est, dit-on, très-lucrative.

Voici ce que l'on raconte touchant l'origine de cette chapelle : Un riche paysan bas-breton, de passage à Moncontour, avait quitté cette ville de très-grand matin pour se rendre à Rennes, où l'appelaient ses affaires. Il avait pris, comme chemin le plus court, celui que l'on nomme encore aujourd'hui la *petite route*. Mais à peine avait-il parcouru un kilomètre, depuis sa sortie de Moncontour, qu'il se vit attaqué par des malfaiteurs, qui le dépouillèrent de son argent, et se mirent en devoir de le pendre au sommet d'un arbre. Pendant qu'ils procédaient à cette terrible exécution, notre Bas-Breton recommandait son âme à la sainte Vierge, et promettait à cette bonne mère, dans le cas où il lui plairait de le sauver, de lui élever sur le lieu même une chapelle qui porterait le nom de Notre-Dame-du-Haut, nom destiné à rappeler à la fois la puissance de la Reine des Cieux, et le point élevé de l'arbre où il était menacé de perdre la vie. Sa confiance en Marie reçut sa récompense; car la corde vint à se rompre, et il tomba par terre sans s'être fait de mal. Or, les assassins n'étaient plus là ; ils s'étaient hâtés de prendre la fuite après l'avoir pendu.

Notre Bas-Breton, ainsi sauvé

par un miracle de la mère de Dieu, s'agenouilla les mains jointes, puis élevant ses yeux vers le ciel, remercia avec effusion sa bienfaitrice. C'est dans cette attitude, et ayant au cou le nœud-coulant d'une corde brisée, qu'on l'a représenté devant la statue de Notre-Dame-du-Haut, sans doute pour rappeler et confirmer l'existence du miracle dont nous venons de parler.

On a obtenu, en cour de Rome, il y a peu d'années, des indulgences pour cette chapelle, sous le nom de *Notre-Dame-du-Mont-Carmel*. Pourquoi ne pas lui avoir conservé son nom primitif?

Avant 1789, Trédaniel avait une autre chapelle, dédiée à sainte Marie Madeleine. Le dimanche qui suivait le 22 juillet, il s'y tenait tous les ans un pardon, et le lendemain une foire considérable, dont la ville de Moncontour s'est emparée. Cette chapelle a été vendue pendant la révolution à M. de Trémargat, qui l'a fait démolir.

Le Chateau de la Cuve est un monument fort ancien, mais bien conservé, dont on n'a pas encore indiqué d'une manière satisfaisante l'origine ni même la destination. C'est une enceinte circulaire d'environ 300 mètres de circonférence et entièrement fermée par un fossé large et profond, dont la jetée est assez haute et assez déclive vers l'intérieur pour donner à cette enceinte la forme d'une grande cuve, et empêcher de voir du dehors les personnes qui pourraient en occuper le fond. Cette circonstance a fait supposer que cette enceinte remontait au temps des guerres civiles et religieuses de la ligue, et qu'elle avait été construite par les Calvinistes pour se mettre à l'abri contre les attaques des Ligueurs, beaucoup plus nombreux qu'eux dans ce pays. Ces religionnaires ne pouvaient alors se réunir sans péril pour la célébration de leur culte, et ils choisissaient ordinairement pour cela des lieux solitaires, élevés surtout, d'où ils pussent, de loin, apercevoir les mouvements de leurs ennemis. Or, le point du Mené sur lequel repose le monument dont il s'agit est très-élevé.

Cette paroisse avait autrefois pour maisons nobles : En 1530, la Ville-du-Bois, à François de Quédillac;

Le Vaulorent, à Guyon Le Forestier, sieur du Bois-Hardi;

Bel-Orient, à Catherine de Quédillac;

Les Granges, à Antoine de Bréhand, sieur de Lisle;

Le Plessis-Aulnoir et Vauruellan, à Claude de la Ville-Blanche;

Trédaniel, à Charles Le Godec;

La Houssaye, à Jean et Gilles Le Long;

La Ville-d'Anna, à N. Prigent;

Le Chaucheix, à Guillaume Léon;

La Ville-Amauri, à Guillaume de Kermené;

La Ville-Meur, à François du Bosq;

La Ville-Moisan, à Jean Douarin;

Les Marzières, à Duparc de Locmaria;

L'Épine, à Julien Pellan.

Catuélan, Saint-Éloi, les Madières et le Plessis-Aulnoir, hautes justices, appartenaient avant la révolution à M. le président de Catuélan.

La Marre et Saint-Mirel, hautes justices, appartenaient à la même époque à Madame de Froulé.

La Ville-Meno, la Roche et la Ville-Chaplé étaient aussi hautes justices.

Aujourd'hui ses maisons principales sont : les deux Vaulorent, dont l'une, récemment construite, appartient à M. Charles Berthelot du Chesnay; l'autre, déjà ancienne, est habitée par M. Veillet-Grand-Maison.

Les deux du Bas-Bourg, dont l'une est à M. Louis-Denis, armateur, et l'autre à M. Veillet-Dufrêche.

Le Vauruellan, bâti et habité par M. Jonathas Coroller, conseiller général.

Le Chauchix, à Madame veuve Le Rétif de la Motte-Colas.

Le Vauhéry, qui a vu naître le général Courson de la Ville-Valio, appartient à sa nièce, Mademoiselle de Chalus.

Le manoir de Trédaniel, anciennement aux Gouicquet (*),

(*) Les Gouicquet de Bien-Assis se sont éteints de nos jours. Le dernier membre de cette famille est mort en 1830. C'était un beau vieillard, qui s'était marié fort tard et n'eut pas d'enfants. Il avait la manie des décorations, et l'on raconte qu'il en avait obtenu des gouvernements étrangers, *moyennant finances*.

actuellement à M. Bernard des Champs-Neufs.

Le presbytère, appartenant à la commune, et habité par M. Fairier, recteur, et par M. Louis L'Hostellier, son vicaire. Il existe entre ces deux excellents prêtres et M. Gicquel, homme d'intelligence et maire, une entente parfaite qui ne peut que profiter à la commune.

Enfin Beauregard, bâti en 1830, et occupé depuis cette époque par M. Juhel, prêtre âgé et infirme.

— Il y avait autrefois une *caquinerie* en Trédaniel.

CANTON DE PAIMPOL.

Il comprend les communes de Paimpol, Bréhat, Kerity, Ploubazlanec, Plouézec, Plounez, Plourivo, Yvias. — Sa population est de 19,820 habitants, et sa superficie de 11,522 hectares 8 ares. — Il renferme 4,773 maisons. — Son revenu vrai est de 889,771 francs.

COMMUNE DE PAIMPOL.

Formée des villages

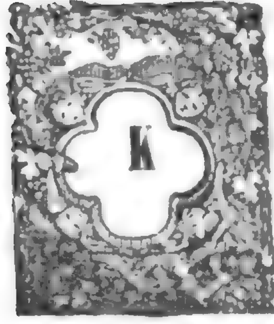

KERPALUT, Kerglas, Lanvignec, Toulversit, Kerdinan, Toulgoës.

Elle est limitée, au nord par Ploubazlanec, à l'est par le bois de Paimpol, au sud par Kerity, Plounez, à l'ouest par Plounez. — Sa population est de 2,064 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 92 hectares 84 ares, dont 58 hectares sous terres labourables, 3 sous prés et pâturages, 6 sous vergers et jardins, 4 sous terres incultes. — Elle renferme 362 maisons et le moulin de l'Etang-Neuf, à eau. — Son revenu cadastral est de 28,660 fr. 33 c., et son revenu vrai de 71,651 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain de transition moyen.

Cette commune n'était jadis qu'une simple trève de Plounez, paroisse voisine, dont le pasteur prenait le titre de curé de Plounez-Paimpol. L'érection de la cure, aujourd'hui de deuxième classe, date de 1790. Il y a 25 ans environ, Paimpol a absorbé la petite paroisse de Lanvignec, dont l'église cependant continue à être desservie : on y officie même avec beaucoup de pompe le

jour de la fête de saint Vignoc, patron de cette ancienne paroisse, qui était connue primitivement sous le nom de *Lan-Vignoc*, église de Vignoc. — Saint Vignoc, le même que saint Vigner, Eginer, Guenier, Fingar et Guengar, était fils de Céton, roi d'Irlande. Son père le déshérita, puis le fit emprisonner, pour avoir embrassé le christianisme. Vignoc, persécuté dans sa patrie, trouva les moyens de fuir, et vint se réfugier en Armorique, où le roi Audren l'accueillit avec la plus cordiale bienveillance. Après la mort de son père, saint Vignoc voulut revoir son pays, qui lui offrait une couronne; mais il était détaché pour toujours des grandeurs humaines: il plaça donc sa sœur, sainte Piale, sur le trône d'Irlande, et repartit pour l'Armorique, accompagné de 770 personnes pieuses, qui avaient comme lui embrassé la foi. Saint Vignoc est patron de Pluvigner, de Languengar, de Loc-Eguiner, où il est représenté en évêque. Le château de Kerguengar lui doit son nom.

— On trouve, aux environs de Paimpol, une source d'eaux minérales ferrugineuses, plusieurs jolies maisons de campagne, les restes du château de Guern, monticule facticede forme conique, environné d'un fossé, et quelques anciens manoirs; mais comme ils n'appartiennent point à la commune, nous n'en parlerons pas ici.

— La petite chapelle de St-Vincent n'existe plus.

Paimpol est une fort jolie petite ville maritime, au fond d'une anse formée par l'Océan. Elle est située à 40 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à 498 kil. de Paris.

Une partie de la ville est bâtie en amphithéâtre sur une colline schisteuse qui regarde la mer, et dont le sommet dépasse d'environ 60 mètres le niveau des marées moyennes de l'équinoxe; le reste s'étend au pied de cette colline, dans la direction de l'Océan, qui fait de cette cité une presqu'île; car il l'enveloppe entièrement de trois côtés: au nord, à l'est et au sud. De ces trois points, on ne peut communiquer avec les communes environnantes qu'au moyen d'un pont, dont le passage est souvent impraticable et dangereux lors des syzygies.

Paimpol possède une place publique assez spacieuse, sur laquelle se tiennent les marchés. Elle est située à l'extrémité de

la rue de l'Eglise, et se nomme le Martray, nom que l'opinion générale fait dériver du mot latin *martyrium*, et qu'elle prétend expliquer en disant que partout les places ainsi nommées (elles sont nombreuses en France) étaient jadis des lieux d'exécution. Le Martray est entouré d'habitations d'inégale grandeur, mais d'un très-joli effet. C'est sans contredit, après les quais, la partie la plus agréable de la ville.

Les Quais sont construits sur une partie de l'emplacement qu'occupait autrefois le château de l'Etang, ancienne forteresse dont nous parlerons plus loin, et qui tirait son nom de sa situation au milieu d'un étang, où se voient encore de nos jours quelques vestiges de ce vieux monument. Ils sont larges et bordés de belles maisons modernes. On y a construit de 1807 à 1813, un mur et une cale de construction qui ont coûté 102,911 fr. 42 c. Ces quais méritent d'être vus.

Ports. La nature a creusé, dans la baie de Paimpol, deux ports placés l'un et l'autre dans une situation avantageuse, et considérés comme les plus sûrs et les plus commodes qui existent entre Saint-Malo et Morlaix. M. Habasque, dans ses *Notions historiques*, fait cette importante remarque, que dans les guerres continentales de la révolution, il y est entré plus de prises que dans la totalité des ports qui se trouvent depuis Paimpol jusqu'à Cherbourg.

Un de ces ports est intérieur et s'étend entre la pointe de Grou et le quai; l'autre est extérieur, et comprend l'espace qui existe entre la pointe de Grou et celle de Guilben. A l'extrémité de cette dernière, on a placé une batterie pour protéger les navires qui entrent à Paimpol et dans l'anse de Beauport. Une autre batterie, composée de deux pièces de 18, est établie sur la pointe de Bilfaut ou Bilfol, à droite de l'entrée de la baie de Paimpol.

La mer bat son plein dans ces ports à six heures les jours de nouvelle et de pleine lune. Elle y monte de 6 mètres 50 centimètres. On y arme pour le cabotage, le long-cours, les colonies et Terre-Neuve. Avant la révolution, les armateurs de Paimpol expédiaient pour cette dernière destination plus de navires qu'aucun des ports voisins qui arment

maintenant pour la pêche de la morue; et s'il faut en croire les gens du pays, les armements se font là avec bien plus d'avantages que partout ailleurs, tant à cause de la situation favorable du port que parce que le canton fournit des ouvriers et un grand nombre de marins formés principalement pour la pêche; enfin, qu'il produit à plus bas prix du blé, du chanvre, du beurre, du lard et autres objets de gréement et d'avitaillement.

Paimpol a un tribunal de commerce, une école d'hydrographie de 4e classe, un bureau de poste aux lettres, une sous-inspection et un contrôle des douanes, un trésorier de la marine, un bureau d'enregistrement, une brigade de gendarmerie à pied, 3 notaires, 2 agréés, 2 huissiers; un hôpital fondé en 1833 par une donation de maison avec dépendances; une salle d'asile et un ouvroir sous la surveillance des sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir; un comice agricole, une station d'étalons, etc. — Foires le premier samedi de carême et le samedi de la Trinité. Marché important tous les mardis : on y vend, surtout en hiver, quantité d'oiseaux de mer, tels que sarcelles, oies sauvages, etc., etc.

Le climat de Paimpol est agréable et tempéré; l'air y est pur.

Avant la révolution, cette ville était un des membres de la baronnie d'Avaugour; elle relevait du roi et avait pour seigneur le prince de Soubise. L'évêque de Saint-Brieuc présentait à la cure. — Recette de St-Brieuc, parlement et intendance de Rennes, bailliage.—Elle possédait un hôpital et une chapellenie.

Ses juridictions et maisons nobles étaient : le comté de Goëlo, haute justice, au prince de Soubise; l'île de Bréhat, haute justice, au duc de Penthièvre; l'abbaye de Beauport, haute justice, à l'abbé de Beauport; Dannot, haute, moyenne et basse justice; Porzou, haute justice, aux héritiers de M. de Tressan; le Gonidec; le Cosquer, haute justice; Kerhuel, haute justice, à M. de Coëtivi; Moulaouarn, haute justice, à M. Queret de la Ville-Bernau; Ploubazlanec, haute justice, au baron de Thiers; Lanvigner, haute justice; Plourivo, haute justice; Plounez, haute justice, à Mme la princesse

de Guistelles ; Plouez, haute justice; Keraoul, haute justice, Kerity-Yvias, haute justice, à M. de Keraoul-Vittu; Lanvignec, moyenne justice, à M. Moreau de la Sauvagère ; Lanneven, moyenne justice, à M. Armez du Poulpry.

Origine. L'obscurité la plus profonde enveloppe l'origine ainsi que les commencements de cette jolie cité. Son existence, à laquelle nous n'hésitons pas à assigner une date beaucoup plus reculée, se révèle à nous, *pour la première fois*, en 1325. A cette époque, l'église était déjà bâtie; mais elle n'avait pas encore de cimetière, ce qui nous donne à penser que son achèvement devait être tout récent. Nous avons dit qu'elle n'avait pas de cimetière; car nous lisons qu'en 1325, Henri, comte de Goëlo (Paimpol faisait partie du comté de Goélo. *V.* Plourivo), baron d'Avaugour, et Jeanne Harcoët, son épouse, ratifièrent la cession du terrain que Jean de Keraoul venait de donner pour faire le cimetière de l'église de Notre-Dame de Paimpol, et que ce cimetière fut béni par leur fils, Jean d'Avaugour, alors évêque de Saint-Brieuc, d'où il fut transféré au siége de Dol en 1329.

Ainsi, l'achèvement de l'église Notre-Dame de Paimpol daterait des premières années du 14e siècle, tout au plus. Mais peut-on dire que la ville elle-même n'a pas une origine plus ancienne? — Nous ne le pensons pas.

Là, sans doute, comme partout ailleurs, quelques habitations isolées ont pris tout d'abord possession de ce territoire fertile et si heureusement situé près de la mer. Ce n'est pas tout : Ogée nous apprend que le château *fort* de l'Etang appartenait, en 1370, à Charles du Halgoët, chevalier, seigneur de l'Etang, et il est dit, dans un acte authentique des Etats de Bretagne, portant la date de 1392, que dorénavant il n'y aura plus de garnison en Bretagne que dans 12 places de guerre, dont Paimpol fait partie.

Or, nous ne pouvons admettre que la ville, si elle n'avait été qu'à son berceau en 1325, se fût développée avec assez de rapidité pour prendre rang, 67 ans plus tard, parmi les douze places de guerre dans lesquelles les Etats jugèrent à propos de laisser une garnison, *sans doute à cause de leur importance.*

Fréminville, à la vérité, n'ad-

met pas cette importance; mais il n'a vu les fortifications de Paimpol qu'à l'état de ruine complète, et n'a pu se faire une idée exacte de leur force. Voici, au surplus, ce qu'il dit : « Ce n'était qu'une bicoque de peu d'importance à en juger par ce que nous avons pu voir des restes de ses anciennes fortifications subsistant à l'extrémité du quai. C'était un pan de mur avec une tour carrée, le tout de maçonnerie très-faible. Deux tourelles que j'ai remarquées encore à l'extrémité du passage étroit et sale qu'on appelle le *Mesouber*, m'ont paru avoir flanqué une porte de la ville; mais ces tourelles, sans parapets ni machicoulis, ne pouvaient être qu'une bien mince défense. Aussi ne voyons-nous pas que Paimpol et ses garnisons aient joué le rôle de moindre importance dans la guerre que se firent en Bretagne Charles de Blois et le comte de Montfort. »

Paimpol, en effet, n'apparaît guère dans l'histoire qu'à dater des guerres de la Ligue, et il n'en est fait aucune mention dans la carte géographique de l'ancienne Armorique, dressée d'après les tables de Samson. Mais nous ferons remarquer que plusieurs autres villes, dont l'antiquité n'est pas contestée pour cela, ont à se plaindre de semblables omissions.

Nous persistons donc à penser que la construction du château de l'Etang, bien qu'il ne soit fait mention de cette forteresse qu'en 1370, a précédé celle de l'église, et que vers la fin du 13e siècle, Paimpol était déjà une ville de quelque intérêt, puisqu'on avait jugé à propos de la protéger par des travaux de fortification dont les débris nous restent.

Il y a une quinzaine d'années, en creusant un puits à l'ouest des quais, qui occupent, on se le rappelle, l'emplacement du château de l'Etang, on a trouvé des traces d'anciennes fondations ayant beaucoup de rapport, assure-t-on, avec les constructions romaines. Si ce renseignement est exact, comme tout nous porte à le croire, l'origine de Paimpol pourrait avoir précédé la naissance de Jésus-Christ; car 51 ans avant la venue du Messie, Jules César promenait déjà ses légions victorieuses dans toute l'Armorique, et dès cette époque il occupait notamment le territoire de Tréguier qui touche à celui de Paimpol..... Les

Romains, de toute évidence, ont connu la baie de Paimpol, et il n'est guère supposable qu'ils aient négligé de tirer parti d'une situation si avantageuse.

Quoi qu'il en soit, trois dates importantes ne peuvent plus être contestées : l'existence de l'église avant 1325, celle du château avant 1370, et celle de la ville, *comme place forte*, dès 1392.

Paimpol tire son nom des deux mots celtiques *pen poul*, qui signifient *tête de marais*, *d'étang*, et rendent parfaitement la situation de cette ville, placée à l'extrémité d'une langue de terre, entre la mer et un marais qui y communique.

Annales. En 1590, le château de l'Etang appartenait, ainsi que la ville, au comte de Vertus. Il fut occupé, à cette époque, par un corps de troupes anglaises, sous le commandement de Jean Norris. On sait qu'Henri IV, pour faire face aux Ligueurs de Bretagne, se vit dans la nécessité de demander des secours à la reine d'Angleterre, qui lui envoya 2,400 hommes d'infanterie. Ces troupes auxiliaires avaient Paimpol pour garnison et pour place de sûreté; leur chef n'agissait que sous la direction du gouverneur Grefity et du capitaine la Tremblaye; mais pour elles elles ne reconnoissaient pas d'autre maître que Norris et elles se conduisaient pour ainsi dire comme en pays conquis. Aussi, à force d'insolence et d'exactions, elles ne tardèrent pas à indisposer les habitants de Paimpol, qui demandèrent et obtinrent le renvoi dans leur pays de ces incommodes alliés.

Toutefois, il eût mieux valu souffrir encore pendant quelque temps la tyrannie et les déprédations des Anglais; car, en 1593, le féroce Gui Eder de Beaumanoir, dit Fontenelle, pénétra dans la ville laissée sans défense, la pilla, la brûla en partie et massacra un grand nombre d'habitants.

En 1832, lors du choléra, Paimpol fut cruellement éprouvé par le fléau. La mort promenait sans distinction sa faulx sur toutes les classes et frappait avec un acharnement et une rapidité qui répandaient partout l'effroi. Tous les secours semblaient impuissants; aussi les cœurs les plus résolus et les plus fermes commençaient à faiblir; le découragement allait bientôt de-

venir général, lorsque apparut un second Belzunce au milieu de cette ville désolée. Mgr Le Groing La Romagère, alors évêque de Saint-Brieuc, ne craignait pas la mort : le saint vieillard se souvenait de l'avoir vue de près lors de sa cruelle captivité sur les pontons de Rochefort, et d'ailleurs il espérait que ses prières désarmeraient la colère divine. Son attente ne fut pas déçue : ranimé par son exemple et par son noble dévouement, chacun redoubla de zèle et le fléau fut vaincu.

Paimpol sauvé n'a pas oublié Mgr Le Groing La Romagère. A sa mort, le conseil municipal de cette ville s'est réuni et a décidé qu'un service funèbre serait fondé en son honneur; ainsi la mémoire du vertueux prélat ne périra plus dans ce pays. — Le feu roi Louis-Philippe avait décoré Mgr La Romagère, en récompense de sa belle conduite en cette occasion.

Monuments. L'Eglise de Paimpol est sous l'invocation de la Vierge, Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Ainsi que nous l'avons déjà dit, elle a été dédiée en 1328; mais elle n'a conservé des constructions de cette époque que les piliers et les arcades ogivales de la nef. Le reste est moderne et d'une sécheresse d'architecture assez grande. L'intérieur est propre, convenablement orné; mais la voûte est en bois. Le clocher accuse dans sa construction trois époques fort distinctes : il mérite de fixer l'attention des artistes.

L'église de Paimpol renferme plusieurs bons tableaux provenant de l'abbaye de Beauport. On admire surtout celui qui représente le Christ au tombeau : on le croit généralement de Valentin, peintre distingué, auquel Guingamp s'honore d'avoir donné le jour. L'église possède en outre un chandelier de Pâques, dû au ciseau du célèbre sculpteur Corlay.

Hôtel de la Grand'Maison. — Fréminville cite comme appartenant au 15e siècle *l'hôtel de la Grand'Maison*, qui probablement, dit-il, était en effet la plus grande maison de la ville.

C'est un assez vaste édifice en colombage, ayant à chacun de ses étages des corniches en saillie, ornées de moulures et supportées par des cariatides grotesques rappelant le moyen-âge.

Commerce. Outre le mouvement maritime de Paimpol, qui consiste principalement en blé, graine de lin, tant indigène qu'exotique, bois du nord, etc., cette ville fait un commerce assez important en chanvre, cire, miel, suif, beurre, vin, cidre, eau-de-vie, charbon de terre, sel, draperie, étoffes, mercerie, quincaillerie, pelleterie, chapellerie, denrées coloniales, salaisons.

Industrie. Brasserie, tannerie, raffinerie de sel, fabriques de cordages, pêche du maquereau, du lieu, du congre, de la julienne, de l'huître.

La pêche du *maquereau* a lieu en juin et ne dure guère plus d'un mois. Dans ce court espace de temps, les seuls pêcheurs du canton ont pris quelquefois plus de 600,000 de ces poissons, que l'on sale et que l'on transporte par mer à Grandville, d'où on les expédie pour Paris, la Champagne, etc. Cette pêche occupe 6 à 7,000 personnes et produit au pays de 60 à 80,000 fr. qui se répartissent entre plus de 600 familles.

La pêche du *lieu* se fait toute l'année, mais elle est plus fructueuse en automne et au printemps. Le produit de cette pêche peut être évalué à 25 ou 30,000 fr. — Le lieu s'expédie de la même manière que le maquereau.

La pêche du *congre* commence immédiatement après celle du maquereau et dure jusqu'en novembre. Ce poisson est très-abondant sur toute la côte. Il n'est pas très-recherché, aussi le prix en est peu élevé sur les marchés de Bretagne.

La *julienne* se sale et se sèche comme le lieu. De même que le congre, elle se consomme dans le pays, et l'on estime que ces deux pêches peuvent rapporter ensemble de 15 à 20,000 francs.

L'*huître* trouve un débouché facile en Normandie, où les spéculateurs la parquent avant de l'expédier pour Paris. On évalue le produit de cette pêche à 15 ou 20,000 fr. Elle a lieu de septembre à avril.

Patrie de Fromaget (Jean-Joseph-Pierre, élève des Jésuites à Rennes. Il obtint, au concours, la chaire de belles-lettres à l'école centrale de St-Brieuc, et y fut longtemps chef d'un pensionnat qui a fourni des élèves très-distingués. Il a publié

des poésies dans l'*Almanach des Muses*. On lui doit le *Livre des Enfants*, 1 vol. in-8°, *manuscrit; Éléments de Grammaire générale*, 2 vol., imprimés chez Prud'homme, l'an VI; *Rhétorique*, 3 vol. *manuscrits*; *Logique française*, 1 vol. également inédit, aussi bien qu'un cours de thèmes latins et la traduction de quelques livres de l'Énéide et de Tacite.

David (Claude), chevalier de la Légion-d'Honneur, a laissé deux brochures sur les *Intérêts matériels en France*.

Le Mesl (Napoléon), auteur de l'*Impôt des boissons* et d'un assez grand nombre d'articles littéraires et de pièces de poésie.

Le Dru (Julien), représentant du peuple à la deuxième constituante. Ami de l'ordre et du progrès.

Marant-Bois-Sauveur (Guillaume-Marie), officier de la Légion-d'Honneur, sous-chef des mouvements du port de Brest. Il fut successivement enseigne, lieutenant et capitaine de vaisseau, puis chef de division en l'an III, etc.

Le canonnier habile qui tira le coup fatal à l'amiral Nelson était des environs de Paimpol.

COMMUNE DE BRÉHAT,

COMPOSÉE

De l'île de ce nom et des ilots ar Morbil, Raguenès-Meur, avec une batterie; Roc'h-Ru, Lavrec, Logodec, avec une batterie; Raguenès, Guillamger, Trouézen, Ile-Verte et Béniguet. Ces ilots ont pour villages Crec'h-Bras, Mezarrun, Kergaro, Toul-ar-Heré, Séhérès. L'île de Bréhat proprement dite se compose des villages de Saint-Rion, Kerrien, Crec'h-Esquern, Toul-ar-Oas, Crec'h-Rogen, Kervilon, Roc'h-Verrien, Kerarguillis, Crec'h-ar-Gal, Crec'h-ar-Pot, Kerarguen, ar Poullo, Keranroux, Crec'h-Allano, ar Prad, Pen-ar-Prat, Crouezen, Gardenno, le Birlot, Kermiquel, Crec'h-Tarée, Kerguévéra, Crec'h-Briand, Crec'h-Simon, Crec'h-Kerio, Roc'h-Losquet, Crec'h-Guen.

Elle est située à 50 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Paimpol, son bureau de poste. La mer l'environne de toutes parts, et les habitants de cette commune ne peuvent com-

muniquer avec le continent que par un passage difficile et dangereux, formé par un bras de mer de 1,700 mètres de largeur, qui baigne Ploubazlanec. — Sa population est de 1,339 habitants parlant le breton, et sa superficie de 309 hect. 35 ares, dont 117 hectares sous terres labourables, 29 sous prés et pâturages, 14 sous vergers et jardins, 134 sous landes et terres incultes, 3 sous étangs. — Elle renferme 440 maisons, et les moulins à vent du Nord et de Crec'h-Tarée. — Son revenu cadastral est de 7,712 fr. 45 c., et son revenu vrai de 30,850 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

L'Ile-Verte est située à l'embouchure de la rivière du Trieux. Elle dépendait jadis de l'évêché de Dol et de la subdélégation de Paimpol. On la nomme indistinctement, en breton, *Enez-Glas*, ou *Enez-Laur*, l'Ile-Verte ou l'Ile-des-Lauriers. Ce dernier nom, si l'on en croyait certains auteurs, rappellerait les lauriers que l'on moissonnait au séminaire que saint Budoc avait fondé dans cette île; mais nous aimons mieux croire que ce nom lui vient tout simplement de ce que les myrtes et les lauriers, *arbustes toujours verts*, croissaient en abondance dans cette île, de même, au reste, qu'à Bréhat. Cela justifie les deux appellations bretonnes, qui rendent, suivant nous, la même idée.

Le séminaire de l'Ile-Verte était destiné à préparer les jeunes clercs au sacerdoce. En 520, Fracan y conduisit son fils Guinolé, et c'est là que ce saint, dont la parole et les miracles devaient plus tard gagner à la foi un si grand nombre d'ames, fit ses études et son noviciat.

Au neuvième siècle, les religieux qui habitaient l'Ile-Verte embrassèrent la règle de Saint-Benoît; vers la fin du treizième, le monastère passa aux Franciscains, qui adoptèrent la réforme des Récollets. A cette époque, la communauté se composait d'une petite église et d'une chapelle à laquelle attenaient trois corps de logis et un jardin d'environ 75 ares, que les religieux arrosaient avec de l'eau de pluie *recueillie dans une citerne qui n'existe plus*. La bibliothèque se composait d'environ mille volumes. Les Franciscains de l'Ile-Verte vivaient

de quêtes ; ils tenaient leur monastère de la libéralité de Gilles Tournemine, seigneur de la Hunaudaye et du Bolloy. — Cette résidence était un lieu de pénitence pour les moines d'une conduite répréhensible : on y détenait aussi, dit-on, en vertu de lettres de cachet.

Saint Budoc, dit la légende, chassa de l'île, lorsqu'il vint s'y établir, tous les reptiles dont elle était infestée ; de là cette croyance, non encore complètement détruite, que la terre de l'Ile-Verte, appliquée sur la morsure des bêtes vénimeuses, préserve de tout danger les personnes mordues.

Le monastère de l'Ile-Verte est depuis longtemps détruit ; l'île est devenue propriété privée, et n'est plus habitée que par un fermier qui exploite une métairie d'environ 6 hectares de terre labourable.

L'Ile-Beniguet, *île bénite*, appartenait au duc de Richelieu, héritier des seigneurs du Bolloy. La dîme s'y percevait à la douzième gerbe : un tiers appartenait à l'abbé de Beauport, présentateur de la cure, et le surplus au duc de Richelieu.

Indépendamment de ces deux petits ilots, et de ceux dont nous avons cité les noms au commencement de cet article, comme faisant partie de la commune, plusieurs petites îles viennent encore se grouper autour de Bréhat. Ce sont : à l'est, le Pistizec, l'Armor-Bic, Lescorden, les Roches-Hautes, et à l'extrémité est les Échaudés ; au nord, la Grande-Pierre-Noire, la Harrenn et le Pen-Azen ; à l'ouest, le Kaer, Barvec, les Baunets ; au sud, Roc'h-ar-Mélec, les Trépieds, les Grands-Piliers. Entre ces différents ilots se sont formés des courants rapides et très redoutés des marins.

L'Ile de Bréhat a 5 kilom. de longueur sur 3 de largeur. Le climat y est froid, et sujet à de continuelles variations. Cependant, malgré l'impétuosité des vents qui y règnent et nuisent à la végétation, le froment, l'orge, les pommes de terre y viennent bien. Le myrte, le figuier, le laurier, y réussissent aussi parfaitement. Les habitants se font remarquer par leur extrême propreté, par leur probité, leur courage et leur amour de la propriété. Chacun veut y posséder un coin de terre.

Bréhat est une place de guerre de quatrième classe. On y compte 2 casernes, 8 corps de garde, 12 batteries armées. Elle couvre les côtes du continent et c'est le seul point entre Brest et Saint-Malo où les frégates puissent entrer; c'est le lieu où relâchent en temps de guerre les convois et les caboteurs qui entrent dans la Manche ou qui en sortent. C'est aussi la station de tous les corsaires depuis Brest jusqu'à Grandville.

Bréhat a trois havres: le Port-Clos au sud, le port de la Corderie à l'ouest, le port de la Chambre à l'est. A mer haute il y a dans ce dernier havre 16 brasses d'eau, et il en reste huit à mer basse; le chenal du sud et le chenal de l'est conduisent à ces ports et se joignent à l'embouchure du Trieux.

L'unique curiosité naturelle de l'île est une pierre, dite *pierre branlante*, placée sur deux rochers entre lesquels la mer se précipite avec bruit. — Sur une éminence, au milieu de l'île, on a construit un corps de garde et un moulin à vent. De ce point la vue embrasse toute l'île.

Biographie. Bréhat a fourni un grand nombre d'intrépides marins et d'excellents capitaines. Depuis 1780, on cite le fameux Cornic, contre-amiral, Obet, Charles Le Bozec, Cornic fils, Marie Le Bozec, Le Forestier et Bigot, qui, en 1806, commandait l'*Impérial*; 4 capitaines de frégate, 9 lieutenants de vaisseau et plusieurs enseignes. Pierre-Joseph-Louis Thomas a rendu sous l'empire de grands services à la flotte française dans l'Escaut, en qualité de pilote. Napoléon, lors de la création du port d'Anvers, demanda souvent, dit-on, ses conseils.

Origine. Nous voyons dans la vie de saint Fragan, et de sainte Guen, sa femme, que l'île de Bréhat était, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, un des points d'abordage en Armorique les plus fréquentés par les Bretons insulaires. Dès le commencement du cinquième siècle, l'île était habitée, et déjà connue sous le nom qu'elle porte aujourd'hui. Mais, précisément à cause de son antiquité reculée sans doute, ce nom n'a pas encore été expliqué par les étymologistes.

Faut-il voir dans le mot Bréhat une corruption de *Breis coat* ou *hoat*, et dire que cette

immense forêt qui enveloppait presque toute l'Armorique, couvrait aussi cette île, laquelle tenait alors au continent, et que la mer en aura détachée dans sa marche envahissante? Certes, cette conjecture n'est pas dénuée de toute vraisemblance; dans tous les cas, elle peut mettre sur les traces de la vérité.

Monuments. Outre l'Église, qui porte les dates de 1651, 1677, 1700 et 1788, il y avait dans l'île quatre chapelles: deux sont en ruine, une troisième a été convertie en poudrière, la quatrième seule désormais sert au culte.

Le Phare, dit des Héaux ou de Hern, est sans contredit l'un des plus beaux monuments de ce genre. Il a coûté un million et se trouve placé entre l'île de Bréhat et l'embouchure de la rivière de Tréguier. Sa construction n'a duré que trois ans, de 1836 à 1839. Les fondements de ce bel édifice sont solidement assis sur un roc de granit, entaillé d'un mètre de profondeur. Sa porte d'entrée est à six mètres environ au-dessus du rocher qui lui sert de base: elle est massive et toute hérissée de clous de bronze à tête saillante; derrière sont d'énormes verroux carrés que font jouer des manivelles à roues. La solidité de cette porte ne saurait être trop grande; car malgré son élévation au-dessus du niveau ordinaire de la mer, les vagues l'atteignent souvent et lui livrent de rudes assauts. Toutes les pierres de l'édifice sont entaillées et unies ensemble comme des pièces de menuiserie.

Le phare des Héaux a huit étages, éclairés par huit ouvertures rectangles, placées régulièrement sur une ligne perpendiculaire, du côté midi. Au nord, un nombre égal d'ouvertures, disposées de la même manière, éclaire l'escalier. La première galerie est élevée de 16 ou 17 mètres au-dessus du sol, et communique de plain-pied avec la chambre de l'inspecteur, trois chambres de gardiens, une cuisine et des magasins. Toutes les pièces du phare sont de forme demi-circulaire. La chambre la plus élevée fait seule exception, attendu que l'escalier en granit se termine avant d'y arriver: il est remplacé alors par un escalier en fonte très-léger.

Au-dessus de cette dernière pièce, dallée en marbre, et qui

communique de plain-pied avec la dernière galerie, se trouve placée la lanterne, vaste globe composé de milliers de prismes triangulaires, superposés et rangés en divers compartiments, assujétis par des châssis de bronze. Dans la partie supérieure sont d'innombrables glaces horizontales, et, au milieu, un quinquet, dont la lumière réflétée par cette multitude de prismes et de petites glaces, apparaît au dehors comme un grand feu fixe. On peut circuler autour de la lanterne. De ce point élevé, la vue embrasse un horizon immense et du plus imposant effet.

Pour pénétrer dans le phare, il faut monter, à l'extérieur, un escalier de 20 degrés, dont les deux extrêmes sont en granit, les autres en bronze. Après avoir dépassé la porte d'entrée, qui ouvre sur un corridor, on se trouve au pied de l'escalier intérieur, composé de 221 degrés en granit et de 23 degrés en fonte.

La hauteur de l'édifice est de 53 mètres; celle de la lanterne est de 8, et celle du paratonnerre de 2 m. 50, ce qui donne une élévation totale de 63 m. 50. — La lanterne seule a coûté 40,000 fr.

Annales. En 418, Fracan, (*V.* Ploufragan), aborda à l'ile de Bréhat, suivi de sa famille et de ses domestiques. Conan-Mériadec, premier roi des Bretons armoriquains, son parent, lui fit un accueil plein de bienveillance et lui donna un établissement sur la petite rivière de Gouet.

En 1409, l'ile de Bréhat tomba au pouvoir des Anglais. Le comte de Kent, qui les commandait, fit raser le château (il en reste encore des ruines), mit le feu aux maisons, qui toutes furent réduites en cendres, et força ainsi les habitants à se réfugier sur le continent. L'ile resta donc quelque temps déserte; mais elle se repeupla assez rapidement. En temps de guerre cette île est très-exposée au pillage et n'est jamais tranquille.

En 1437, Jean VI, duc de Bretagne, donna au comte de Richemont la châtellenie et l'ile de Bréhat, confisquées sur la famille de Penthièvre. En 1451, Richemont s'en démit en faveur de Jacqueline, sa fille naturelle, mariée à Arthur de Brécar. Cette île fut estimée alors 100 livres de rente (le marc d'argent valait 8 livres 15 sols). François Ier, 23e duc de Breta-

gne, confirma cette donation, avec faculté de rachat moyennant 3,000 réaux.

En 1471, le vicomte de Martigue, comte de Penthièvre, recouvra Bréhat.

En 1590, le duc de Mercœur fit construire à Bréhat un fort sur les ruines de celui que le comte de Kent avait détruit en 1409. Ce fort achevé, les Bréatins, tous gens de mer alors comme aujourd'hui, armèrent de petits vaisseaux et s'emparèrent de tout ce qui leur tomba sous la main. Les Anglais occupaient alors Paimpol au nom du roi Henri IV. Ils avaient pour chef Norris; mais ce dernier n'agissait que sous la direction du capitaine La Tremblaye et du lieutenant Kergomar, deux braves qui se sont distingués pendant les guerres de la Ligue. Norris ayant reçu ordre de s'emparer de Bréhat, alla mettre le siége devant cette place, que protégeait son château fortifié. Les Malouins s'empressèrent d'envoyer au secours de cette île le capitaine Bellechaussée avec deux navires armés; mais ce dernier n'ayant pas trouvé la garnison en état de résister, se rembarqua, emmenant avec lui tous ceux des habitants qui voulurent le suivre; mais auparavant, il s'empara, à la vue de la flotte anglaise, de deux petits navires venus pour le reconnaître.

Bréhat, en effet, ne put se défendre. Le fort cependant fit résistance; mais les munitions étant venues à manquer, il fallut se rendre à discrétion. Les Anglais traitèrent les vaincus avec une rigueur extrême et firent pendre 15 ou 16 soldats aux ailes d'un moulin à vent.

Après le départ des Anglais de Paimpol, les Malouins envoyèrent à Bréhat Jean Jonchées-des-Portes, qui s'empara de l'île et du château et s'y fortifia au nom du duc de Mercœur. Mais à très peu de temps de là le fort de Bréhat fut repris par Henri de Kerallec, commandant à Tréguier pour le roi Henri IV, qui lui en donna le gouvernement.

En 1753, lettres patentes portant que les habitants de Bréhat seront exempts de fouages pendant quinze années.

Lors du choléra, cette île, de même que Paimpol, fut cruellement traitée par le fléau. Parmi les nombreuses personnes qui se dévouèrent en cette circonstance on cite un jeune prêtre nommé

Heurtel, qui depuis est allé aux missions d'Amérique.

Autrefois l'île de Bréhat formait une paroisse dépendant de l'évêché de Dol. Elle avait pour subdélégation Paimpol et ressortissait au siége royal de Saint-Brieuc. La cure était présentée par l'abbé de Beauport. Elle faisait partie du duché de Penthièvre et du comté de Goëlo ; elle avait titre de châtellenie. La haute justice appartenait au duc de Penthièvre et s'exerçait à Paimpol.

COMMUNE DE KERITY,

Formée des villages

Kernoa, Crec'h-Derrien, Minguen, Lezouen, Kerpuns, le Carrec, le Terron, Kerguemest, Kermen (*), le Ouern, la Lande-Colas, le Rignou, Savazon, Trobriant, Pelhuec, Rulosquet, Kervenou.

(*) Le manoir de Kermen est un modeste monument du seizième siècle, avec tourelle à toit en flèche. C'était un arrière-fief dont la possession entraînait l'obligation du service de vougier.

Elle est limitée, au nord par la baie de Paimpol, à l'est par la baie de Poulafret, au sud par Plouézec, Yvias, à l'ouest par Plourivo, Plounez, Paimpol. — Sa population est de 1,802 habitants parlant le breton, et sa superficie de 982 hect. 85 ares, dont 658 hect. sous terres labourables, 65 sous prés et pâturages, 42 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 168 sous landes et terres incultes, 7 sous étangs. — Elle renferme 479 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 32,583 fr. 66 c., et son revenu vrai de 81,459 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

La route de Paimpol à Saint-Brieuc traverse cette commune, dont le sol produit du seigle, de l'orge, de l'avoine, du sarrasin, du froment, des pois, des oignons, du lin et du trèfle.

On remarque sur ce territoire les ruines de l'abbaye de Beauport dont nous allons parler tout à l'heure, un menhir, et une croix peu élevée qui remonterait aux premiers chrétiens de l'Armorique, d'après Fréminville.

Le Bourg est chef-lieu de perception ; il est situé à 37 kil. N. N.-O. de St-Brieuc, et à 3 kil.

RUINES DE L'ABBAYE DE BEAUPORT.

Digitized by Google

Digitized by Google

de Paimpol, son bureau de poste. — Son nom ne pourrait-il pas signifier *lieu de la maison, de l'habitation par excellence ?* Les comtes de Penthièvre avaient, en effet, sur ce territoire leur maison de plaisance, où ils venaient fréquemment se livrer au plaisir de la chasse, et qu'ils transformèrent plus tard en abbaye, ainsi qu'on le verra plus loin.

Abbaye de Beauport. Ces belles et imposantes ruines qui s'élèvent au bord de la mer, à l'entrée de la rade de Beauport, sur le territoire accidenté de Kerity, appartenaient, en 1198, à Alain d'Avaugour, comte de Penthièvre, de Goëlo et de Tréguier, qui les tenait de ses aïeux, comtes de Penthièvre comme lui : c'était leur résidence d'été ; résidence splendide, où s'étalait le faste d'une cour souveraine, car alors la main si lourde des siècles, pas plus que celle beaucoup plus impitoyable des révolutions, n'avait point encore pesé sur elles !

Toutefois, pour être exact, nous devons ajouter que les bâtiments dont les restes apparaissent de nos jours n'existaient pas tous à cette époque. Le château de plaisance des anciens comtes de Penthièvre se composait uniquement de cet édifice particulier où se voit une très-belle salle gothique avec voûtes ogivales à nervures cannelées. Si l'on en croit la tradition, cet édifice primitif doit sa construction au duc Alain Barbe-Torte, qui vivait dans le dixième siècle, et l'on ajoute qu'il y tint, *une fois,* l'assemblée des États de Bretagne.

Cette tradition n'est pas d'accord avec l'âge assigné par Fréminville à ce monument. Suivant cet antiquaire, l'édifice en question n'aurait été construit qu'au douzième siècle. Mais nous ne partageons point cette opinion, sans oser toutefois nous porter garant de l'exactitude de la légende. Nous disons que le style ogival remarqué dans quelques-unes des parties de l'édifice qui nous occupe ne prouve pas qu'il appartient au douzième siècle comme le pense Fréminville, mais tout au plus qu'il a été restauré, agrandi peut-être à cette époque, ou plutôt au treizième siècle ; car on sait que l'architecture a toujours été en retard de près d'un siècle en Bretagne. Or, *dès la fin du douzième siècle*, le château de plai-

Digitized by Google

sance des anciens comtes de Penthièvre était donné aux religieux de l'île de Saint-Riom, ainsi qu'on va le voir.

Origine de l'abbaye. En 1198, Alain d'Avaugour, comte de Penthièvre et de Goëlo, donna sa résidence de Beauport à des religieux de Saint-Victor de Paris, établis dans la petite île de Saint-Riom (anciennement *Carohenes*), sise à l'entrée de la baie de Paimpol. Ces religieux quittèrent aussitôt cette île, dont le séjour leur était fort incommode en raison des difficultés qu'ils éprouvaient pour communiquer avec le continent, et vinrent s'établir à Beauport, où ils adoptèrent peu de temps après la règle des Prémontrés.

L'abbaye de Beauport n'eut pas de commencements pour ainsi dire, du moins elle s'accrut avec une rapidité telle, qu'en peu d'années elle était déjà parvenue à un très-haut degré de splendeur et de puissance. Sa belle église de Notre-Dame était à peine achevée, qu'elle vit accourir en foule la haute noblesse de Bretagne et les ducs eux-mêmes : tous venaient demander aux religieux des prières pendant leur vie pour la sanctification de leur ame, et la promesse d'une sépulture après leur mort sous ces voûtes majestueuses qui répétaient chaque jour les louanges du Seigneur. En retour, les grands de la terre comblaient l'abbaye de leurs dons, si bien qu'il arriva une époque où ses possessions s'étendirent jusqu'en Angleterre. Elle eut un noviciat et compta treize paroisses de Bretagne sous sa juridiction. Ces treize paroisses donnaient une population de 32,000 ames! Il est vrai que l'abbaye était chargée de l'entretien et de la reconstruction de treize presbytères et de quinze églises.

Description. Deux portails cintrés, l'un grand, l'autre petit, ouvraient sur une cour plantée et donnaient entrée dans l'abbaye, dont les principaux appartements étaient :

Une grande salle voûtée, dite des Ducs;

La salle des Piliers, avec cheminée voûtée en arêtes et soutenue par un rang de colonnes;

La salle des Dames, sur les panneaux de laquelle étaient représentées des chasses et des bergeries;

La chambre de l'Évêque, peinte également ;

La chambre du Prieur, ornée de peintures représentant Cléopâtre, des enfants ailés courant après un papillon et plusieurs paysages ;

Le Réfectoire, orné de deux tableaux dont l'un représentait un Christ et une Vierge, l'autre la Cène.

L'Église, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Beauport, *Sancta Maria de Bello-Portu*, a été commencée en 1202. Elle fut fondée à cette époque, par le même comte Alain, qui autorisa, l'année suivante, les religieux de Beauport à tenir, chaque année, une foire, dont le produit devait aider à la construction de cette église. Elle était très-vaste, comme on peut le voir encore, et avait la forme d'une croix. Des bas côtés, à arcades ogivales supportées par des colonnettes en faisceaux, régnaient tout le long de la nef. La voûte était en pierre.

On entrait dans cette église par une porte basse, avec arcades à plein-cintre soutenues par des colonnes écrasées, encadrées par un cordon en saillie. Mais à la façade on remarque un grand et beau portail ogival, surmonté d'une double fenêtre du même style, au-dessus de laquelle il en existe une autre à compartiments délicatement travaillés. Cette façade est flanquée de deux clochetons.

L'intérieur renfermait une multitude de richesses artistiques. Nous n'en citerons que quelques-unes pour ne pas sortir du cadre que nous avons dû nécessairement nous tracer en commençant cet ouvrage.

Le chœur se faisait remarquer par une boiserie admirable, dont les panneaux, surmontés de frontons gothiques dûs au ciseau de Corlay, représentaient 48 scènes des vies de saint Norbert et de saint Augustin, peintes en 1694 par Duval.

Le maître-autel était formé de six colonnes en marbre, et orné d'un magnifique tableau de l'Assomption contenant 13 personnages. Outre ce tableau et beaucoup d'autres, l'église renfermait encore les *Martyrs*, vaste composition reproduisant plus de 40 personnages, et renfermée dans un cadre sculpté par Corlay. Ce beau tableau est actuellement dans la cathédrale de Saint-Brieuc.

La chaire aussi était de Cor-

lay. C'était une des œuvres les plus remarquables du sculpteur célèbre : elle fut terminée le 4 avril 1705, et la sculpture seule fut payée 700 livres. Cette chaire était soutenue par des figures sculptées représentant la Prudence, la Force, la Foi, l'Espérance et la Charité.*

Le pupitre du chœur, ainsi que deux statues placées au bas du sanctuaire, appartenait encore au même artiste. Ce pupitre était en bois, de même que les statues; il avait la forme d'un pot de fleurs sculpté, surmonté d'un aigle et soutenu par un groupe.

Le sanctuaire était fermé par une superbe balustrade en fer, qui s'élevait à hauteur d'appui.

* Le dais, soutenu par des cariatides, était d'une grande richesse. Sur l'impériale l'artiste avait placé quatre enfants ailés tenant des guirlandes de fleurs et un ange embouchant la trompette. Les quatre évangélistes, sculptés en bas-reliefs, ornaient les quatre panneaux, et les quatre pères de l'Église étaient représentés le long de la rampe.

L'église de Beauport avait des vitraux peints en 1606, par Noël Allaire, de l'école de Tréguier.

Sous les arceaux à demi écroulés de cette magnifique église, on voit encore le tombeau d'un personnage mort en odeur de sainteté, et sur lequel les femmes des environs viennent étendre leurs enfants en bas-âge, dans l'espérance de les rendre plus vigoureux. Ce saint personnage se nommait Yves Belhuec; il est mort en 1464.

D'autres pierres tombales ont été jetées pêle-mêle en dehors de l'église. Sur l'une d'elles était représenté un jeune guerrier revêtu d'une armure complète. Sur une autre, trouvée à côté, se voyait la statue d'une femme, ayant, comme la première, la tête posée sur un oreiller, les mains jointes et les pieds appuyés sur une figure de chien. Les écussons indiquent que le guerrier était un membre de la famille de Kergozou, et la femme, demoiselle de Beaumanoir du Bois de la Motte, sa compagne.

On a cru reconnaître encore, parmi ces monuments funèbres, les uns intacts, les autres brisés, le tombeau de Pierre Poulart, parent d'un des héros de la Bataille des Trente, et celui de son épouse, Constance de Kerraoul, qui, dans leur testa-

ment de 1362, demandèrent à être inhumés dans l'église de Notre-Dame de Beauport.

Annales. En 1213, une bulle du pape Innocent III confirme les religieux de Beauport dans la possession de la paroisse de Plouézec et de six autres.

En 1223, Godefroy Boterel donne à Beauport le village de Juick et tous ses droits domaniaux.

En 1269, Hervé, abbé de Beauport, y fit bâtir un vaste réfectoire, dont toutes les fenêtres ouvraient sur la mer (*). Il mourut l'année suivante, et ses restes furent déposés dans un petit caveau, recouvert d'un sarcophage en pierre, sur lequel il était représenté couché, les pieds reposant sur deux figures de lions. Il avait la mître en tête et la crosse à la main. A ses côtés étaient deux petites figurines en draperies de deuil et dans l'attitude de la douleur. Les restes de l'abbé Hervé ont été retrouvés intacts par Fréminville, qui les a fait transporter dans la chapelle du château des Salles.

(*) De cette pièce, les religieux de Beauport purent assister en spectateurs au combat que se livrèrent, un peu avant la guerre d'Amérique, la frégate française l'*Oiseau* et une frégate anglaise. Ce combat dura plusieurs heures.

De 1200 à 1300, il est fait don à cette abbaye, par un grand nombre d'habitants de Plouézec, de différentes pièces de terre sises en cette commune et formant ensemble près de 200 hectares.

En 1413, défense est faite d'autorité apostolique, à l'évêque de Saint-Brieuc et à ses officiers, d'attenter aux priviléges de Beauport, sous peine d'excommunication.

En 1421, les religieux de Beauport adressent une requête au duc de Bretagne à l'effet d'obtenir le paiement des levées arréragées d'une rente en froment à eux due par la maison de Blois et assise sur les terres confisquées pour cause de trahison de la part d'Ollivier de Blois et de Marguerite de Clisson, sa mère.

En 1456, privilége de porter mître est accordé à Pierre Huet, abbé de Beauport.

En 1597, le vénérable Simon de Maillé, archevêque de Tours, écrivain religieux, second abbé commandataire de Beauport,

mourut dans cette abbaye à l'âge de 82 ans.

Pendant la Révolution française, la bibliothèque de l'abbaye de Beauport fut enlevée, et transportée par mer à Saint-Brieuc; mais on en prit si peu de soin pendant la traversée, que presque tous les ouvrages dont elle se composait furent mouillés et mis hors de service. On n'en conserva que quelques débris.

Le célèbre auteur de l'*Indifférence en matière de religion*, M. de Lamennais, avait formé le projet de réunir à Beauport les écrivains distingués de notre siècle et d'y fonder une imprimerie.

Si ce rêve grandiose se fût réalisé, qui peut dire ce qu'eût produit cette réunion d'hommes illustres renonçant aux distractions du monde, ne vivant plus que pour l'étude, se communiquant chaque jour, à toute heure, leurs idées et leurs travaux!... De ce coin reculé de la Basse-Bretagne la lumière allait jaillir et se projeter sur l'univers entier; car les sciences, les arts, la littérature, auraient été représentés là sans doute par leurs noms les plus célèbres! Enfin Beauport allait renaître de ses cendres plus imposant encore qu'autrefois; mais Dieu ne l'a pas voulu.

L'ancienne paroisse de Kerity dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Paimpol et du ressort de Saint-Brieuc. La cure était présentée par l'abbé de Beauport.

— Il y avait de fort belles orgues à Beauport; mais il paraîtrait qu'il n'y avait pas d'organiste à poste fixe, y faisant sa résidence; car nous voyons que l'on transportait l'organiste *en litière, de Saint-Brieuc à l'abbaye.*

Le dernier organiste employé à Beauport était un petit bossu, frère d'un missionnaire et d'un médecin de Saint-Brieuc.

COMMUNE

DE PLOUBAZLANEC,

Formée des villages

Kerninon, Perros-Hamon (1), Cornec, Larcouest (2), ar Ruz, Kervadin, Launay-Mal-Nommé, Port-Éven, Boussoul, Toul-Broc'h, Keroc'h-ar-Guervian, Kerascouet, Lezvellec, Kervenous, Croyas-Don-Yan, Kersa, ar Goueno, Kerveur, Kerloc'h-Du, Kergal, Gauperecq, Crec'h-Baelan, Kerendon, Kertanouarn, Gilard, l'Irsue, Lan-ar-Ven, ar C'hastel, Loguivy (3), le Cleuziat, Lannevez.

(1) Perros-Hamon formait autrefois une paroisse séparée. Elle dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Paimpol et du ressort de Saint-Brieuc. L'abbé de Beauport présentait à la cure. Lannevez et Lanvignec (V. Paimpol) étaient trèves de Perros-Hamon.

(2) A la pointe de Larcouest on a établi une batterie avec épaulement en terre et corps-de-garde. Elle a pour objet de protéger la passe entre l'île de Bréhat et la terre.

(3) Le petit port de Loguivy compte une trentaine de bateaux pêcheurs, placés sous la surveillance d'une brigade de la douane, composée de huit hommes.

Elle est limitée, au nord et à l'est par la mer, au sud par la baie de Paimpol, à l'ouest par Plounez. — Sa population est de 3,367 habitants parlant le breton, et sa superficie de 1,503 hect. 56 ares, dont 1,071 hect. sous terres labourables, 94 sous prés et pâturages, 23 sous bois, 16 sous vergers et jardins, le surplus sous landes et terres incultes. — Elle renferme 801 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 52,066 fr. 09 c., et son revenu vrai de 156,198 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain presque généralement schisteux; granit en quelques parties.

Le Bourg est à 48 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Paimpol, son bureau de poste. Il est situé sur une hauteur, au bord de l'Océan, et séparé de Bréhat par un bras de mer, large de 1,700 mètres, qui sert de point de communication entre cette île et le continent. Mais il arrive fréquemment que ce passage redouté des marins devient tellement dangereux, que nul n'oserait tenter de le franchir. Alors toute communication entre Bréhat et les communes voisines se trouve interrompue, souvent

Digitized by Google

pendant plusieurs jours. — Son nom signifie *Paroisse de la genetai*, de Plou, *paroisse*, et de Baznaleg, *lieu semé de genêts*.

Monuments. L'Église est presque moderne, grâce aux réparations considérables qu'y a fait exécuter M. l'abbé Gouennou.

Le Chateau des Salles a vu naître Madame de Fréminville, née de Lauoë (*V.* Plounez). Sa chapelle a donné un abri aux dépouilles mortelles d'Hervé, abbé de Beauport, retrouvées parmi les ruines de cette abbaye.

Le Manoir de Kerascouet, édifice de la renaissance, appartenait autrefois à la famille Hingant de Kerysac, dont les armes étaient *de sable à 3 épées d'argent en pal, aux gardes d'or*. Un membre de cette famille fut le dénonciateur du malheureux Gilles de Bretagne et l'un de ses geoliers; mais il éprouva bientôt des remords, et s'échappa de la cour pour ne pas exécuter l'ordre que lui avait donné François Ier d'assassiner le prince.

Kertanouarn. Sur une hauteur, d'où l'œil embrasse un horizon immense, on peut visiter encore les restes mutilés de l'antique château de Kertanouarn, nom celtique qui signifie *Ville de feu et de fer*. C'était le berceau de la famille de Tanouarn, dont les armes étaient *d'or à l'écu en abîme d'azur, chargé de trois molettes d'or, posées deux et une, à l'orle de huit macles d'azur*. Les deux derniers membres de cette famille étaient un président au parlement et un capitaine des vaisseaux du roi. Après leur mort, le vieux manoir de Kertanouarn passa aux mains des Penmarc'h, famille fort ancienne de Bretagne, qui habitait un château de son nom près Lesneven, dans le Finistère, et qui s'est éteinte, elle aussi, il y a un demi-siècle à peine.

La vieille forteresse de Kertanouarn était environnée de douves profondes, sur lesquelles on avait jeté un pont-levis. La cour elle-même était cernée de murs, et à chacun des angles on voyait surgir une tour garnie de meurtrières. Douves, pont-levis et tourelles ont disparu depuis un siècle; mais quelques pans de murailles sont encore de bout, et laissent voir des traces de meurtrières. Le portail était défendu par une galerie couverte,

garnie de créneaux, de machicoulis et d'une longue file de meurtrières.

Kertanouarn avait haute justice, aussi voit-on au-dessous du bâtiment principal, presque totalement refait dans des temps modernes, dit Fréminville, un caveau circulaire voûté, au centre duquel est un siége de pierre, et qui servait de prison. Une énorme poutre conserve encore des organeaux où l'on passait les chaînes de fer qui servaient à attacher les prisonniers.

Au fond des caves de ce vieux manoir, on remarque une porte de fer ouvrant sur un souterrain à deux embranchements, dont l'un aboutit au petit port de Loguivy, et l'autre à un village voisin, près d'une fontaine.

On dit qu'autrefois des faux-monnayeurs s'établirent dans ce château et y exercèrent leur criminelle industrie.

L'ancienne paroisse de Ploubazlanec ressortissait à Saint-Brieuc, son évêché, et avait pour subdélégation et pour siége de sa haute justice Paimpol. Elle faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

COMMUNE

DE PLOUÉZEC,

Formée des villages

Kerviou, le Verger, Kermor, Kervillin-Isellan, Kervillin-Huellan, Saint-Rion, Larmor-Isel, Pou-Loas, Run-Guezennec, Kermoal, Kervegan, Kervorn, Pouldu, Kervenec'h, le Questel, Minard, Petit-Saint-Loup, Kerbernès, Pont-Cadiou, Barafot, Runbelliou, Kergannou, Keristan, la Madeleine, Lan-Bras, Keramant, Lein-ar-Lan, Kermeur, Cosquérou, Kergoc, Traou-ar-Goat.

Elle est limitée, au nord et à l'est par la mer, au sud par Pléhédel, Plouha, Lanloup, à l'ouest par Yvias et Kerity. — Sa population est de 4,147 habitants parlant le breton, et sa superficie de 2,788 hect. 26 ares, dont 1,997 hect. sous terres labourables, 177 sous prés et pâturages, 50 sous bois, 38 sous vergers et jardins, 113 sous cont. non imp. — Elle renferme 1,000 maisons, 12 moulins. — Son revenu cadastral est de 30,488 fr. 39 c., et son revenu

vrai de 152,442 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 38 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Paimpol, son bureau de poste. Il est la résidence d'un notaire. — Son nom signifie très-probablement *paroisse des chevaux*, paroisse où l'on élevait des chevaux, *Plou-C'hesecq*.

Monuments. L'ÉGLISE est de construction toute moderne. Elle renferme un aigle sculpté par Corlay, et destiné dans le principe à l'abbaye de Beauport.

Annales. Vers la fin de l'année 1420, Jean de Blois, seigneur de l'Aigle et frère puîné du comte de Penthièvre, le même qui avait si lâchement trempé dans le complot odieux qui livra Jean VI et son frère Richard aux mains de Marguerite de Clisson, à Chantoceaux, se tint caché dans la forêt de Plouézec (*) pendant plusieurs jours, avec 40 gentilshommes et 3? valets. Son projet était d'assassiner le duc de Bretagne, qui était attendu à l'abbaye de Beauport. Mais le duc, qui se rendait à Quimper, prit une autre route, fort heureusement pour lui.

Cette tentative, plus criminelle encore s'il est possible que la première, n'ayant point réussi, Jean de Blois retourna en Poitou près de sa mère, en voyageant de nuit et passant par les bois de Gommenec'h, Brécilien (ou de Lorges), et de Châteaubriant.

Cette troupe d'assassins était revêtue de robes longues, et armée de cottes d'acier, d'épées et de dagues. Chacun avait à l'arçon de sa selle un bissac pour renfermer ses vivres. — Cette conspiration fut découverte dans la suite par la révélation de quelques-uns des complices, qui furent pris et renfermés dans le château de Moncontour. Une commission, composée de Rolland de Saint-Pou, Olivier de Champvallon, Jean Doguet, Olivier Le Mentier, Jean Troussier, Olivier du Cellier, Aufroy Guinot et Robin Le Veneur, fut nommée pour les juger; mais on ignore ce qu'elle décida.

(*) Cette forêt, connue aujourd'hui sous le nom de Lande-Neuve ou de Bois de Plouézec, était considérable alors et s'étendait depuis l'abbaye de Beauport jusque par-delà la chapelle de Notre-Dame de Kerfaut.

En 1791, le dimanche 23 octobre, furent transférées dans l'église paroissiale de Plouézec les reliques de saint Riom et de saint Maudé, provenant de l'abbaye de Beauport, ainsi qu'un morceau de la vraie croix ; le tout avait été retiré des reliquaires.

La PETITE ILE DE SAINT-RIOM, située à l'embouchure de la rivière de Paimpol, appartient à la commune de Plouézec, ainsi que les *Mâts de Goélo*, dont nous allons parler. Son premier nom fut *Carohènes*. En 1198, elle était habitée par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Victor (*V.* Kerity), et il résulte d'un acte de donation faite aux religieux de Beauport par Alain d'Avaugour, en 1202, qu'à cette époque l'espace compris entre cette île et l'abbaye de Beauport (environ 5 kil.) était presqu'entièrement couvert de prairies. En 1789, elle était encore la propriété des Prémontrés de l'abbaye de Beauport, qui y avaient une métairie de 8 ou 9 hectares de terres labourables, une pêcherie, une petite maison et une chapelle. Peu de temps avant cette époque, les Anglais firent une descente dans cette île, enlevèrent les moutons de l'abbaye, égorgèrent toutes les vaches, et passèrent au cou des saints de la chapelle les intestins de ces animaux.

Saint-Riom appartient aujourd'hui à M. Armez. Le gouvernement y entretient une brigade de douanes.

Elle a au nord les *roches du Gast* et *Roch-Sonne*, au nord-est la *Cormoranderie*, les *Créo*, à l'est le *Courtois*, les *Roches*, *Houic-Pouh*, le *Vif-Argent*, au sud-est la *Jument de Plouézec*.

Les MATS DE GOÉLO (*Gouellou* dans des titres du commencement du quinzième siècle). On nomme ainsi trois petites îles (Taurel, la grande et la petite Mez) appartenant aux héritiers de M. de la Fruglaye. Elles possèdent un bon mouillage, défendu par la batterie de Bilfaut ou Bilfol. C'est là que l'on élève les moutons dits de Plouézec, si renommés pour la délicatesse exquise de leur chair.

L'IMMENSE ROCHER DE CRAKA, d'une longueur de 800 mètres, appartient aussi à la commune de Plouézec. La pierre de ce rocher a été reconnue propre à la fabrication des crayons. Elle

convient également pour aiguiser les outils.

Non loin de là est le port *Lazau*, ainsi nommé, dit la tradition, parce que des Anglais y ayant débarqué sans savoir que la mer se retire en cet endroit, ne purent se rembarquer, et furent tous tués par les habitants. *Lazau* serait une corruption de *Lazed*, tué.

L'ancienne paroisse de Plouézec faisait partie du comté de Goëlo (*V.* Plourivo); elle dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Paimpol. La cure était présentée par l'évêque. — Il y a eu une léproserie dans cette paroisse.

Ses *maisons nobles* étaient : Gouz-Froment, Keryblanc, Plouézec, Ploutra, Plounez, Yvias et Lanvignec. Les cinq dernières formaient une haute justice qui s'exerçait à Paimpol.

Patrie de l'abbé Quéré, premier supérieur du Petit-Séminaire de Tréguier. C'était un homme de tête et de cœur, que la mort frappa trop tôt.

COMMUNE

DE PLOUNEZ,

Formée des villages

Landébis, Kergoff, Kerlo, Kerdaulin, Rue-Keralain, Kergoyec, Kerheloury, Kermarec, Straou-Caven, Saint-Julien, Kergrist, Kerevan, Kervizic, Kernuet, Landouzec, la Ville-Neuve, Penlan, Penvern, Kerjeguet, Kergoniou, Keraudrin.

Elle est limitée, au nord et nord-est par Ploubazlanec, à l'est par Paimpol, Kerity, au sud par Plourivo, à l'ouest par la rivière du Trieux. — Sa population est de 2,171 habitants parlant le breton, et sa superficie de 1,281 hect. 49 ares, dont 1,021 hect. sous terres labourables, 72 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 25 sous vergers et jardins, 78 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 432 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 58,032 f., et son revenu vrai de 116,064 f., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux. — Climat tempéré, mais souvent brumeux.

Digitized by Google

Cette commune est citée pour la beauté de sa population de l'un et de l'autre sexe, que l'on dit amie de la toilette et des plaisirs.

Elle renferme un tuffau vert, qui se durcit à l'air et rivalise avec les marbres de Provence pour le poli et la finesse du grain. Une des variétés de ce tuffau est d'un fond noirâtre semé de blanc. Il est propre à la confection des bas-reliefs, tombeaux, etc. — On a encore signalé dans cette commune l'existence d'une veine de pierres à chaux mélangée de schiste et propre à faire de la chaux hydraulique.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 42 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à 2 kil. de Paimpol, son bureau de poste. — Son nom est une contraction de *Plou-Névez*, et signifie *Paroisse nouvelle*.

L'Église de Plounez renfermait anciennement le tombeau de Gilles de Lanoë, sieur de Couespeur. Ce tombeau ayant subi quelques mutilations pendant les mauvais jours de la Révolution française, avait été transporté dans le jardin du manoir de Fenlan, où il est resté bon nombre d'années; mais M. le comte de la Fruglaye l'a fait enlever et transférer dans son parc de Keranroux, près Morlaix : c'est là qu'on peut le voir aujourd'hui.

Le tombeau de Messire Gilles de Lanoë, écuyer, est très-remarquable. « C'est, dit Fréminville, un sarcophage de pierre, sur lequel on voit la statue couchée de ce guerrier. Elle le représente vêtu de l'armure du temps de Louis XIII, ou de la fin du règne de Henri IV, armure facile à reconnaître par la carène aiguë de la cuirasse et les nombreuses lames assemblées dont sont entièrement composés les cuissarts. Sa tête est nue, a les cheveux longs et bouclés, des moustaches retroussées et une petite barbe pointue ; elle repose sur un oreiller. Les mains sont jointes et les pieds posés sur un lion. Gilles de Lanoë porte une longue rapière, soutenue par un baudrier et dont la garde était recouverte par un écusson armorié. Tout autour de la pierre sur laquelle repose cette statue, on lit cette inscription remarquable en ce qu'elle est moitié française et moitié latine; elle est écrite en grandes lettres majuscules.

Digitized by Google

Miseremini mei saltem vos amici mei pour noble homme Gilles de Lanoë sire de Covespevr, la Villavfevre, le Plessix.

« Aucune date n'est jointe à cette inscription, mais à la forme de l'armure, à la fraise plissée qui environne le col de cette statue, d'ailleurs assez mal sculptée, on peut présumer avec certitude que Gilles de Lanoë est mort de 1610 à 1620, et que son tombeau fut érigé immédiatement après son trépas, car il porte absolument le cachet de cette époque tant pour le costume que pour le style de la sculpture. »

La famille de Lanoë est très-ancienne. Elle figure dans la réformation de 1480. Ses armes sont d'*azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.*

Par arrêt du 21 mars 1669, Gilles de Lanoë, écuyer, sieur de Couespeur; Claude de Lanoë, sieur de la Villecadet; Guillaume de Lanoë, sieur de la Villavfevre; Vincent de Coatarel, sieur de Kermodes, tuteur de Toussaint de Lanoë, enfant mineur d'Yves de Lanoë et d'Olive de Kergrech, sieur et dame de Leyen; François de Lanoë, sieur des Salles, sont tous déclarés nobles d'ancienne extraction et de qualité d'écuyers, au rôle des nobles des juridictions royales de St.-Brieuc et de Carhaix.

L'ancienne paroisse de Plounez avait pour trève Paimpol; aussi son recteur prenait-il le titre de curé de Plounez-Paimpol. Elle dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc, et faisait partie du comté de Goëlo (*V.* Plourivo). Paimpol était le siége de sa juridiction. La cure était présentée par M. de Lanoë.

Ses anciennes maisons nobles étaient : Kerbiguet, Keral et Penlan.

Kerhelouri appartenait, en 1400, à Raoul Rolland de Kerhelouri, dont le fils fut évêque de Tréguier en 1445.

C'est dans ce même manoir qu'est né Jean-Marie-Maurice de Kerhelouri, chanoine de Tréguier suivant les uns, simple vicaire de Plouguiel suivant d'autres. Il refusa de prêter le serment exigé des prêtres, et fut contraint de s'exiler en Angleterre, où il resta trois ans. Rentré secrètement dans sa patrie,

Digitized by Google

il négligea le soin de sa propre sûreté pour consoler et préparer à la mort un jeune sous-lieutenant au régiment du Dresnay, du nom de La Houssaye, qui avait été blessé mortellement. Surpris tous les deux, ils périrent en 1795, victimes l'un et l'autre de leur attachement à la royauté.

COMMUNE

DE PLOURIVO,

Formée des villages

Traou-Hoat, Penhoat, Toullan, Saint-Jean, le Troudu, Lancerf (*), Kericun, Kerléan, Keriel, le Ruclé, le Bourg-Blanc, Kerilis, Lan-Ouern, Lézoan, Kerban, Pors-Traou, le Danot, Kerhuel, Kermaria, Kerjean, Kermainguy, Frinaudour, le Danot, Kervaudin.

Elle est limitée, au nord par Plounez, à l'est par Kerity, Yvias, au sud par Quemper-Guézennec, rivière le Leff, à l'ouest par la rivière le Trieux. — Sa population est de 2,434 habitants parlant le breton, et sa superficie de 2,835 hectares 15 ares, dont 1,412 hect. sous terres labourables, 83 sous prés et pâturages, 182 sous bois, 22 sous vergers et jardins, 956 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 624 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 54,380 fr. 65 c., et son revenu vrai de 135,951 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

La route de Pontrieux à Paimpol traverse Plourivo du nord-est au sud-ouest.

Le territoire de cette commune était autrefois tout entier sous forêt.

Le Bourg est situé à 40 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Paimpol, son bureau de poste. — Son nom ne serait-il pas une corruption de *plou Rivan*, paroisse de Rivan? Saint Rivan était disciple de saint Malo et l'un des apôtres de Bretagne.

Le registre de l'état civil de la paroisse de Plourivo porte, sous la date de 1688, cette pré-

(*) Il existe un tumulus dans ce village. La commune renferme aussi un menhir surmonté d'une croix.

Digitized by Google

diction remarquable de la Révolution française, écrite en vers latins, et signée DE TROFANTON, recteur de Plourivo :

Post mille exactos à partu Virginis annos
Et post sexcentos rursùs in orbe datos,
Octogesimus octavus miserabilis annus
Ingruit et secum tristia fata trahit.
Si non hoc anno totus subvertitur orbis,
Si non hoc anno terra fretumque ruit,
Cuncta tamen mundi sursùm ibant atque deorsum
Imperia, et luctus undique multus erit.

Monuments. Outre l'ÉGLISE, qui est moderne et fort belle, la commune renferme les chapelles NEUVE, de SAINT-JEAN et de KERMARIA. Cette dernière seule est desservie.

Le PRESBYTÈRE est de construction toute récente.

Le CHATEAU DU BOURBLANC est la propriété de M. Armez, ancien député. C'est un monument du seizième siècle, précédé d'une cour qu'entoure un mur crénelé au sommet, mais sans force de résistance. La façade donnant sur cette cour est ornée de deux petites tourelles rondes, dont l'une a un toît en flèche, et l'autre un toît en dôme. Un pavillon carré est adossé à cette dernière tourelle. A la façade donnant sur le jardin, se voient trois tours rondes surmontées de toîts pointus.

C'était la résidence de la famille du Bourblanc, qui existe encore, et dont les armes étaient *de gueules à une tour crénelée d'or, surmontée d'une tourelle de même*.

M. Armez conserve précieusement à son château du Bourblanc le devant de la tête de Richelieu, ce qu'on appelle le masque. L'abbé Boschamp, dont il a hérité, ayant été envoyé à Paris pour y chercher des livres que l'État offrait, passa devant la Sorbonne au moment où des profanateurs fouillaient le tombeau du ministre illustre, et en dispersaient les restes. Il recueillit la tête et l'emporta. Pendant bien des années, on a montré cette figure de l'immortel cardinal à la distribution des prix du collége de Saint-Brieuc.

L'abbé Armez, oncle du propriétaire actuel du Bourblanc, était vicaire-général de Vannes pendant la Révolution. Il obtint un très-grand nombre de voix pour le siége constitutionnel de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

Annales. En 937, deux armées ennemies se trouvèrent en présence sur le territoire de Plourivo. L'une obéissait aux ordres d'Alain Barbe-Torte, deuxième duc de Bretagne; l'autre était commandée par Incon, chef des Barbares du Nord, qui depuis quelque temps ravageait l'Armorique. Des deux côtés, nul ne songeait à éviter une rencontre; tous, au contraire, brûlaient d'impatience et d'ardeur, et se contenaient à peine en attendant le signal du combat.

Aussi, l'ordre de marcher à l'ennemi était à peine donné, que les deux armées s'ébranlèrent simultanément, et la vaste lande de Plourivo, aujourd'hui silencieuse et déserte, se transforma en un champ de bataille, foulé par des milliers de combattants. Le choc fut terrible et le succès longtemps douteux. Durant tout un jour, les échos voisins de cette solitude se renvoyèrent tour à tour des cris d'allégresse et de désespoir; car la victoire, pour éprouver ces braves, passait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Cependant, le soir, les Bretons, vainqueurs sur tous les points, refoulaient les Normands vers le Trieux, qui engloutit, dit la tradition, tous ceux qu'avait épargnés le glaive

Cette victoire éclatante (*) couvrit de gloire Alain Barbe-Torte.

(*) Le succès de cette journée mémorable releva le courage des Bretons et leur donna quelque répit; mais il ne serait point exact de dire, avec les écrivains modernes, qu'il les délivra pour toujours des Normands. Dès l'année suivante, en effet, le même Alain Barbe-Torte, « poursuivant ses succès, » dit la chronique, attaqua de nouveau les Normands sous les murs de Nantes, « les occit et détranchit, fors ceux qui s'enfuirent, » emportant leur butin sur ses vaisseaux. Cette seconde et éclatante victoire n'empêcha pourtant pas les hommes du Nord de reparaître en Bretagne, car nous les y retrouvons même après la mort d'Alain.

De même, nous pensons que cette grande bataille gagnée par Alain dans la lande de Plourivo, *n'est autre* que celle dont parlent les auteurs anciens, qu'ils placent sous la même date, à laquelle ils assignent les mêmes résultats désastreux pour les Normands, mais qu'ils disent avoir eu lieu *dans les environs* de St-Brieuc.

On a voulu encore enlever à Alain Barbe-Torte la gloire d'avoir vaincu les Normands dans la lande de Plourivo, et faire honneur de cette victoire à Gurwant, comte de Goëlo, le même qui déploya tant de courage et d'audace sur les bords de la Loire, en provoquant Hasting. C'est là une troisième erreur : Gurwant est mort en 887, en combattant son frère Pasquiten. Il n'a pu conséquemment assister à la bataille de Plourivo, qui n'eut lieu qu'un demi-siècle plus tard.

Digitized by Google

On le proclama le libérateur de son pays, et, pour éterniser le souvenir de cette mémorable journée, on érigea, au milieu même de la lande de Plourivo, cette croix antique de granit, large, aplatie, peu élevée, qui y subsiste encore. Il est regrettable qu'on n'ait pu parvenir à déchiffrer une inscription fort longue qui y est gravée en creux.

L'ancienne paroisse de Plourivo dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché et du ressort de St-Brieuc. Elle avait Paimpol pour subdélégation. La cure était à l'alternative. Elle faisait partie du comté de Goëlo, lequel se composait de cinquante-sept paroisses dont les noms suivent : Allineuc, Bocquého, Bréhat, Châtelaudren, Cohiniac, Étables, Gommenech, Goudelin, Kerity, La Méaugon, Lanleff, Lanloup, Lantic, Lannebert, Lannevez, Lannion, Lanvollon, La Roche-Derrien, Le Bodéo, Le Fœil, Le Merzer, Paimpol, Perros-Hamon, Plaine-Haute, Plaintel, Pléguien, Pléhédel, Plélo, Plérin, Plerneuf, Plouagat, Ploubazlanec, Ploëzal, Plouëc, Plouha, Plounez, Plourhan, Plourivo, Plouvara, Pludual, Pommerit-Le-Vicomte, Pontrieux, Pordic, Quemper-Guézennec, Quintin, Saint-Donan, Saint-Julien, Saint-Quay, Trégomeur, Tréguidel, Tréméloir, Tréméven, Trémuson, Tressignaux, Tréveneuc, Trévérec, Yvias.

Ses maisons nobles étaient : Kerambelec, Kerhuel, Kerno. La haute justice du Bourblanc appartenait au moment de la révolution, à M. Armez du Poulpry.

COMMUNE

D'YVIAS.

Formée des villages

Le Savazou, Kervouriou-Naur, Lan-Hamon-Kerfot, Pen-Coat, Kermorvad, les Rues, Poul-Nabat, Lan-Yvias, Kerévan, Kericun, Poustoulic, Kerfraval, le Danot, Kerélec, le Minguen-eur-Ouern, Keraudry, Kerhamon, Kernou, le Veuzit, Kergonan, Kergors, Kervaquin, Pan-Bras, Pors-André, Kervouriou-Harhaut, Porzou-Keraul, Largoat.

Elle est limitée, au nord par Kerity, Plouézec, à l'est par

Plouézec, Lanloup, au sud par Pléhédel, Lanleff, Quemper-Guézennec, à l'ouest par Quemper-Guézennec, Plourivo. — Sa population est de 2,419 habitants parlant le breton, et sa superficie de 1,728 hect. 58 ares, dont 1,370 hect. sous terres labourables, 87 sous prés et pâturages, 14 sous bois, 15 sous vergers et jardins, 138 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 615 maisons, et les moulins à eau de Traou-Durand, de Lac'h-Logot, Neuf, Correc, Bescont, Froter, Rivoalan, Gludic. — Son revenu cadastral est de 29,031 fr. 33 c., et son revenu vrai de 145,156 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres.

La grande route de Paimpol à Saint-Brieuc traverse Yvias dans sa partie est. — Le territoire de cette commune est parcouru par le Leff, rivière qui prend sa source dans Leslay (*V.* ce mot).

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 35 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à 6 kil. de Paimpol, son bureau de poste. Il doit son nom à saint Yvi, célèbre missionnaire en Bretagne. — Avant 1820, l'abbé Richard, mort vicaire-général de Saint-Brieuc, y a tenu une école qui a fourni de nombreux et excellents prêtres. MM. Guillermic, curé de Bégard; Lescop, recteur décédé de Lézardrieux, auteurs bretons, et M. Le Délédec aîné, auteur d'un ouvrage intitulé l'*Homme né libre* et d'un *Examen de conscience*, sont tous les trois sortis de cette école. — On doit visiter un sépulcre situé près de ce bourg. — Foires le 10 mai et le 10 août.

Monuments. Outre l'Église, la commune renferme une très-belle et vaste chapelle dédiée à la Vierge.

Ruines de Correc. Correc était un château de plaisance que les anciens ducs de Bretagne avaient fait construire, et où ils venaient, l'été, prendre le plaisir de la chasse. Il était situé sur le penchant d'une colline, à l'entrée de la forêt dite de Plouézec, laquelle était alors considérable, et s'étendait depuis l'abbaye de Beauport jusque par-delà la chapelle de Notre-Dame de Kerfaut. Elle fut détruite sous François Ier. On voit dans des titres anciens qu'Alain de Penthièvre s'était réservé

Digitized by Google

le droit de prendre dans cette forêt tout le bois qui lui serait nécessaire pendant le temps de son séjour en ce lieu.

Il ne reste plus de Correc que quelques pans de murailles. A en juger par leur épaisseur (elle était de près de 4 mètres), les ducs de Bretagne avaient fait de cette résidence une sorte de forteresse imprenable. Aujourd'hui ces précautions peuvent nous paraître puériles ; mais alors elles étaient une nécessité ; car à cette époque si diversement jugée, la souveraineté elle-même, sans cesse aux prises avec l'ambition déçue, avait sans cesse aussi à se défendre contre les surprises et la violence. Jean VI (*V.* Plouézec) ne dut qu'à un changement d'itinéraire de n'être point assassiné précisément dans cette forêt de Plouézec, à l'entrée de laquelle était situé le château.

Si l'on en croit la chronique, il existe dans l'étang un puits où l'un de nos ducs aurait enfoui son trésor et un berceau en or massif. On ajoute que des souterrains conduisent du château de Correc à l'abbaye de Beauport ; mais on n'indique point où sont les ouvertures de ces souterrains.

Dosten-an-Runn. Non loin de la route de Paimpol à Lanvollon, sur la droite, on remarque une sorte de cône surbaissé, ayant cinq à six mètres d'élévation sur cent quinze environ de circonférence, et entouré de pins maritimes. Suivant les uns, ce monticule serait une tombelle, ou butte funéraire recouvrant les restes de quelque grand personnage de l'antiquité. Suivant d'autres, c'est tout simplement un ancien *droit de motte*, où chaque homme était obligé, la première année de son mariage, de traîner une brouettée de terre, à moins qu'il n'aimât mieux verser à son seigneur une somme d'argent pour s'exempter de cette corvée. — Des fouilles seules pourraient donner raison à l'une ou l'autre de ces hypothèses.

L'ancienne paroisse d'Yvias dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc, de même qu'aujourd'hui. Paimpol était le siége de sa subdélégation. La cure était présentée par l'abbé de Beauport. Au moment de la révolution, elle avait pour seigneurs le prince de Christelle, M. Langeuc et M. Querault-Vittu. Le roi y possédait quelques fiefs à cette même époque.

Digitized by Google

— Elle a fait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

Ses maisons nobles étaient : En 1500, Damnoët, au sieur du Pont-Quellenec ;

Le château de Correc, au sieur de Guemené ;

Le Porzou - Kerbresellec, à Yves Le Roux ;

Tranestang, à François de Kerlan.

Patrie de M. Richard, grand vicaire, auteur de l'*Evangile médité*, en breton, le même dont nous parlons au commencement de cet article. M. Richard est mort par accident à Saint-Barthélemy, près Saint-Brieuc, en 1823.

CANTON DE PLÉNEUF.

Il comprend les communes de Pléneuf, Erquy, Planguenoual, Plurien, Saint-Alban. — Sa population est de 8,407 habitants, et sa superficie de 12,846 hectares 7 ares. — Il renferme 1,328 maisons. — Son revenu vrai est de 551,934 francs

---

COMMUNE

DE PLÉNEUF,

Formée des villages

La Ville-Pichard, la Boulais, le Petit-Pas, Vauclair, le Valandré, le Bourg-Neuf, la Vigne, la Motte, la Ville-Berneuf, le Pré-Mancel, la Fanouillère, les Rabais, Bien-y-Vient, le Clos-Grimault, Quinrouet, le Temple-au-Jard, la Vallée-d'Enhaut, le Bignon, Dahouet, le Menihy, le Cloître, les Galimènes, les Rues.

Elle est limitée, au nord par la mer, à l'est par Erquy, Saint-Alban, au sud par Saint-Alban, Planguenoual, à l'ouest par la mer. — Sa population est de 2,030 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,701 hect. 65 ares, dont 1,164 hect. sous terres labourables, 123 sous prés et pâturages, 37 sous bois, 7 sous vergers et jardins, 261 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 423 maisons. — Son revenu cadastral est de 46,378 fr. 69 c., et son revenu vrai de 92,757 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux revenus. — Terrain cristallisé, syénite.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 26 kil. E. N.-E. de Saint-Brieuc. On y remarque

Digitized by Google

une place formant un carré long, plusieurs puits publics, un lavoir, trois fontaines, et quelques habitations assez jolies. Il est chef-lieu de perception, mais sa cure est à Saint-Alban, son bureau d'enregistrement à Lamballe et son bureau des douanes à Dahouet. Pléneuf a un bureau de poste aux lettres, deux écoles élémentaires, une pour les garçons, une autre pour les filles; un notaire, un huissier.

Déric a dit que Pléneuf tirait son nom de *Ple-neu*, deux mots celtiques qu'il traduit par *peuple nageur*. Un auteur moderne, qui cependant parle très-bien la langue bretonne, assure qu'en effet *Ple-neu* signifie non pas précisément *peuple nageur*, mais, ce qui revient à peu près au même, *peuple nager*. — Nous adoptons l'étymologie de Déric, dont l'exactitude nous parait peu contestable; seulement, nous n'hésitons pas à affirmer que ni l'un ni l'autre de ces deux mots n'a la signification qu'on lui donne. *Ple-neu* signifie tout simplement *paroisse nouvelle*, à la rigueur *peuplade nouvelle*, PLEBS NOVA. *Neu* veut dire *neuf, nouveau* (*V.* Grégoire de Rostrenen), et non pas *nageur*, ni *nager*, qui se traduiraient, le premier par *nunvier*, *neanner*, le second par *neunvi*, *neunvial*, etc. *Ple*, *plef*, *plou*, signifie *paroisse*; par extension pourtant l'on traduit quelquefois ce mot par *peuple*, *peuplade*.

Dahouet. Le tout petit port de Dahouet, un des moins importants de la baie de St-Brieuc, est situé par les 48° 33' 30" de latitude nord, et par les 4° 55' de longitude ouest. On y pénètre par trois passes : la *Passe-Gourio*, sise entre les deux *Muettes* (rochers énormes qui obstruent l'entrée du port); la Passe du Nord ou *Grande-Passe*, entre la terre et la grande Muette; la *Vivraine*, entre la petite Muette et une balise en bois. Ces trois passes sont assez difficiles, et, lorsque la mer couvre les rochers qui les entourent, il serait très-imprudent d'essayer de les franchir, à moins d'une connaissance parfaite des lieux.

Dahouet est considéré comme le port de Lamballe. Il offre un débouché avantageux aux grains et cidres de ce pays, auquel il rapporte, en échange, du vin, de l'ardoise, etc. — Il possède des quais et des cales construits en 1822; à mer basse, il assèche entièrement, et ne mesure guère,

Digitized by Google

à mer haute, que quatre brasses d'eau; cependant il y entre des navires de 200 et même de 300 tonneaux. Il est protégé par une batterie de deux pièces de 12. Le village est fort triste et se compose de quelques maisons couvertes en chaume. Le climat est très-favorable aux figuiers et aux muriers blancs : ils y réussissent aussi bien que dans le midi de la France.

On a dit que Dahouet dérivait de *Pors daou ed*, port des deux blés, ainsi nommé parce qu'on y embarquait d'assez grandes quantités de froment et de seigle. —En 1815, les Anglais débarquèrent à Dahouet des armes et des munitions de guerre, qui furent distribuées aux volontaires royaux.

Ile Verdelet. On a donné ce nom à deux rochers énormes dépendant de la commune de Pléneuf, et situés à environ 660 mètres du continent. Si l'on en croit la tradition, ces rochers tenaient à la terre ferme du temps des Romains, et ils auraient été détachés par la mer de la montagne dite la Ville-Pichard. Assurément, cela n'est pas impossible. L'*île Verdelet*, ou les *Verdelets*, — les deux se disent, — produit une herbe verte, mêlée de jonc nain, d'œillets roses et de soucis, qui fournit aux moutons qu'on y met paître dans la saison favorable une nourriture excellente. Cette herbe, quoique rare et courte, présente une surface de verdure qui frappe l'œil et le charme. Nous pensons donc que c'est à cette circonstance que l'île doit son nom; mais les étymologistes repoussent cette explication comme trop naturelle et trop simple, et ils disent que *Verdelet* dérive de *Ward-el-lett*, garde des lètes. Ainsi, suivant eux, une légion *lète* aurait eu là une station. La voie romaine connue sous le nom de *Chemin-Chaussée*, passe en effet à très-peu de distance. Mais que prouve cette circonstance? Rien, évidemment, attendu qu'il ne s'agit pas de prouver que les Romains ont connu ce point, mais bien qu'il y avait pour eux utilité de l'occuper militairement. Or, cette *utilité* n'apparaît pas.

Quoi qu'il en soit, on aperçoit encore dans cette île, à mi-côte, sur une plate-forme de 9 pas de diamètre, les ruines d'un petit édifice, en deux compartiments, et non loin de là des murs en argile. On a dit que ces

Digitized by Google

ruines étaient les restes d'un ancien couvent qui a existé autrefois dans l'île. C'était peut-être tout simplement un corps de garde.

Dans les grandes marées, on peut se rendre à pied sec à Verdelet en suivant un sillon que la mer a tracé entre cette île et la terre.

On raconte que pendant nos guerres continentales les péniches anglaises venaient audacieusement se cacher derrière les Verdelets, et de là tombaient à l'improviste sur nos bateaux pêcheurs qu'elles capturaient fréquemment. Le côtre de l'État la *Sentinelle*, placé en surveillance dans ces parages, aurait bien voulu châtier nos ennemis ; mais les péniches ne se laissaient point approcher. Il imagina donc cette ruse : un jour que deux péniches anglaises s'étaient postées en embuscade aux Verdelets, le côtre fit mettre à la mer une petite embarcation, dans laquelle trois hommes se précipitèrent comme effrayés et gagnèrent la terre en toute hâte, feignant d'abandonner le côtre, qui de ce moment ne fit plus d'autre mouvement que celui produit par les flots de la mer. Les péniches d'abord rôdèrent autour avec précaution ; mais enhardies bientôt par son immobilité et par le silence qui se faisait à son bord, elles s'engagèrent imprudemment entre la terre et le navire qu'elles croyaient abandonné. Aussitôt le côtre s'anime, lâche une première bordée, puis presque aussitôt une seconde : les péniches alors essaient de fuir, mais trop tard. Elles furent capturées et les hommes qui les montaient conduits prisonniers à Dahouet. C'était vers 1794.

Miroirs de Dahouet. On nomme ainsi des murailles blanchies situées sur la petite *Guette*, près de la batterie de la Ville-Pichard et du télégraphe. Elles ont pour objet de rendre plus distincts les signes télégraphiques que la station de Dahouet envoie à celle du Roselier.

Grotte de la Ville-Berneuf. Au village de ce nom, il existe une grotte longtemps célèbre. On la disait habitée par des fées, dont les femmes vantaient la bienveillance et surtout l'activité prodigieuse. Lorsqu'après une journée de labeurs pénibles, le sommeil venait secouer ses pavots sur les paupières alourdies des ménagères de Pléneuf, et

Digitized by Google

rendait pour elles tout travail de veillée impossible, ces dernières allaient à la grotte, y déposaient leur quenouille chargée de lin, puis retournaient tranquillement se coucher. Le lendemain matin la poupée de lin confiée la veille aux bonnes fées se retrouvait transformée en un fil d'un travail parfait. Or, tout cela ne coûtait qu'un morceau de pain beurré, dont les fées étaient dit-on très-friandes, et qu'on avait soin de déposer à côté de la quenouille.

Aujourd'hui on aurait tort d'aller déposer, le soir, sa quenouille et son lin à la grotte de la Ville-Berneuf; car les fées, mécontentes évidemment de la génération actuelle, ne rendent plus depuis longtemps de services aux ménagères de ce village.

Monuments. L'Église a été rebâtie en partie il y a une vingtaine d'années. Elle est basse, écrasée même ; mais cette disposition est rendue nécessaire par l'impétuosité des vents d'ouest, qui soufflent fréquemment sur cette contrée et y causent des dégâts. Elle renferme un excellent tableau du peintre Guernion.

La Chapelle Saint-Mathurin est située à l'extrémité de la paroisse. Nous ignorons si elle est encore desservie.

L'ancienne Chapelle de Saint-Symphorien, à 3 kil. du bourg, n'existe plus : elle a été démolie il y a environ 20 ans. Autrefois, lors des grandes sécheresses, on accourait en foule des paroisses voisines pour demander de la pluie au saint patron de cette chapelle.

Le Chateau de Nantois a donné son nom à une petite anse qui fait face aux Verdelets. Il est admirablement situé, au pied d'une montagne, et précédé d'une allée majestueuse. Ce n'est pas une demeure splendide, mais un charmant et gracieux séjour. Il possède une chapelle domestique, placée sous l'invocation de la Vierge et de saint Charles Borromée.

Guémadeuc. Sur les bords de la mer, non loin des miroirs de Dahouet, s'élevait autrefois le château de Guémadeuc, plusieurs fois attaqué et pris par les Anglais. En 1592, les Malouins en firent le siége avec deux canons. Désespérant de le défendre, les assiégés y mirent

Digitized by Google

le feu, et se retranchèrent dans un autre corps de logis; mais, après une résistance qui dura trois heures, ils se rendirent la vie sauve. Il restait encore quelques vestiges de ce château il y a peu d'années, mais aujourd'hui tout a disparu!

La maison de Guémadeuc n'existe plus. Autrefois elle avait l'honneur de fournir les grands-écuyers héréditaires de Bretagne. Rolland de Guémadeuc fut chambellan de François II, et Françoise de Guémadeuc donna le jour à l'immortel cardinal de Richelieu.

Toussaint de Guémadeuc, baron de Blossac, dernier seigneur du château dont nous venons de parler, périt dans un combat singulier qui eut lieu *au pays de Rieux et le cul sur la selle*, entre lui et René Tournemine, baron de la Hunaudaye. Ce dernier avait épousé Hélène de Beaumanoir, cousine-germaine de Toussaint. Hélène n'était pas heureuse; elle se plaignit à son parent des mauvais traitements que lui faisait subir son mari. Toussaint crut devoir adresser des représentations à René, mais ce dernier les reçut comme une insulte et provoqua Guémadeuc, qu'il tua. Lui-même reçut dans cette rencontre un coup de pistolet, et mourut de cette blessure après avoir langui plus d'un an.

Très-anciennement, les seigneurs de Guémadeuc se nommaient *Madec* ou *Madeuc*, qui signifie bon. Leur habitation portait le nom de *Gué*. Vers 1480, ils réunirent ces deux mots et en firent leur nom de famille.

On a trouvé, dans les ruines du château de Guémadeuc, une pelote de fil d'or, une épée en fer ayant un gros bouton à l'extrémité, et quelques pièces de monnaies anciennes.

Le Cloitre est une fort jolie propriété appartenant à M. Tueux, ancien maire de Saint-Brieuc et député sous Louis-Philippe. On y arrive par une gorge parfaitement plantée.

Tumulus de la Motte-Meurdel. Il est de forme ovale, plat à l'extrémité et composé d'une terre grisâtre à la superficie. Du haut de ce tertre, dont l'élévation est d'environ dix mètres, la vue embrasse toute la commune de Pléneuf.

Le territoire de Pléneuf est uni, légèrement incliné vers la mer et coupé de quelques val-

Digitized by Google

lons où se voient de belles prairies.

Il produit du froment, de l'orge, de l'avoine, du lin. Il possède des vergers bien plantés.

Les hommes de Pléneuf, dit le président Habasque, sont grands, bien faits, processifs; ils aiment à se donner de l'importance; aussi les appelle-t-on les docteurs de Pléneuf. On peut citer comme une particularité digne de remarque qu'aucun homme n'y veut servir en qualité de domestique après avoir passé l'âge de la conscription.

L'ancienne paroisse de Pléneuf dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Le château de Guémadeuc, qui, dit Ogée, appartenait, en 1300, à Rolland Madeuc. Pierre II érigea cette seigneurie en bannière, en 1451, en faveur de Thomas de Guémadeuc, grand-écuyer héréditaire de Bretagne. Rolland, son fils, chambellan du duc François II, épousa, en 1460, Isabeau Goyon. Rolland de Guémadeuc épousa Péronnelle de Coëtquen, fille de Jean de Coëtquen, grand-maître de Bretagne. Jacquemine fut mariée à Alain du Cambout, et Thomas, grand-écuyer de Bretagne, à Jacquemine de Beaumanoir. Françoise de Guémadeuc épousa François de Vignerot, dont elle eut Armand, duc de Richelieu. Cette famille est éteinte. — Le château de Guémadeuc avait haute justice et appartenait à M. Baudouin avant la révolution.

Il y avait autrefois une *caquinerie* en Pléneuf.

COMMUNE

D'ERQUY,

Formée des villages

Tuero, le Val, les Hôpitaux, Ville-Josselin, Ville-Orin, Quelard, Saint-Sépulcre, l'Abbaye, Saint-Aubin, le Verger, la Couture, Ville-Denais, le Bois-Regnault, l'Hôtel-Morin, la Marchatte, la Ville-Bourse, la Moinerie, le Pussoir.

Elle est limitée, au nord par la mer, à l'est par Pléhérel, Plurien, la Bouillie, au sud par St-Alban, à l'ouest par Pléneuf, la

Digitized by Google

mer. — Sa population est de 2,292 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,680 hectares 70 ares 85 c., dont 1,730 hect. sous terres labourables, 132 sous prés et pâturages, 9 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 631 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 484 maisons, 9 moulins. — Son revenu cadastral est de 44,743 fr. 04 c., et son revenu vrai de 111,857 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain de transition moyen.

La population de cette commune est remarquable : les hommes, presque tous marins, sont grands, bien faits, vigoureux; les femmes jolies, fraiches et d'une tournure gracieuse, que fait ressortir davantage un costume assez élégant.

L'aisance est à peu près générale. Les habitations sont tenues avec propreté, parfois même avec luxe.

On exporte de ce pays des quantités assez considérables de blé pour le midi et le nord de la France.

La pêche du maquereau est très-lucrative dans la rade d'Erquy. Tout le poisson qui en provient trouve un écoulement facile, soit à Jersey, soit dans les villes voisines de la côte; on le transporte même jusqu'à Rennes.

La grève fournit des quantités considérables de *marle* ou engrais de mer : il en est enlevé annuellement plus de 6,000 charretées. Cet engrais produit un excellent effet sur les terres froides.

La population mâle d'Erquy ne se compose pas seulement de pêcheurs; elle fournit aussi des équipages aux navires terreneuviers.

Le Bourg est situé au pied d'une montagne, à 35 kil. E. N.-E. de Saint-Brieuc, et à 9 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. On y remarque quelques maisons fort jolies, et deux écoles, une pour les garçons et l'autre pour les filles. Il est la résidence d'un notaire.

D'où vient ce nom? — De *er*, eau (c'est Déric qui parle), et de *kil*, port; ce qui fait *port de mer!* Malheureusement, *er* ne veut pas dire *eau*, pas plus que *kil* ne veut dire port...

Erquy, dit Baudouin, vient de *er gui* et signifie *le gui.* Cette fois encore ni l'un ni l'autre de ces deux mots n'a la signification qu'on lui donne. *Le*, article, se

traduit en breton par *ar*, *an*, *al*, jamais par *er*, attendu que la lettre *a* n'est pas une lettre mute. *Gui* n'est pas breton !...

Si l'on veut à ce mot une signification, dit le président Habasque, on peut le traduire par *un chien*, ou bien, séparant les deux syllabes, y trouver les mots *aigle et chien*. Cette fois, la langue bretonne a été respectée et la traduction du mot *erquy* est d'une rigoureuse exactitude ; mais l'auteur ayant omis d'attacher un sens quelconque à l'accouplement étrange des mots *aigle-chien*, nous n'en sommes pas plus avancés. Passons donc encore.

Erquy, ce sont les continuateurs d'Ogée qui ont en ce moment la parole, vient de *er*, aigle, et de *gwic*, bourg. C'est donc littéralement le *Bourg des Aigles!* — Si l'auteur a voulu faire allusion aux aigles romaines qui prirent jadis possession de ce territoire, nous trouvons cette quatrième étymologie assez ingénieuse. Seulement, nous croyons devoir rappeler qu'*Erquy*, à cette époque reculée, se nommait *Rheginea*, et que l'épithète de *bourg* cesse de lui être applicable !

Pourquoi ne traduirait-on pas, dirons-nous à notre tour, *er gwic* par ces mots, qui en sont la traduction littérale : *dans le bourg*. Bourg pourrait être ici pour faubourg, et la réunion de ces mots exprimerait qu'Erquy avait été bâti dans le bourg, c'est-à-dire sur l'emplacement d'un des faubourgs de *Rheginea*, ville qui avait son point central au Pussoir, à 150 mètres du bourg actuel d'Erquy. Mais passons encore, car tout cela est bien conjectural ; d'ailleurs, nous avons à faire connaître une sixième étymologie.

Erquy, nous écrit M. l'abbé de Garaby, est une corruption de *ker-cos*, et signifie la *ville antique*. C'est un souvenir de *Rheginea*.

Voilà bien de la science dépensée, nous le craignons, en pure perte!.... Mais ne désespérons pas, quelqu'un finira peut-être par percer l'obscurité qui environne cette énigmatique dénomination.

Monuments. L'Église est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. Son origine remonte incontestablement à une haute antiquité ; mais cependant on tomberait, croyons-nous, dans une étrange erreur, si l'on ad-

Digitized by Google

mettait, avec certains auteurs, que quelques parties de l'édifice datent du temps des Romains.

Il existe, dit-on, sur la porte de cette église, maçonnée dans le mur, une pierre dont la surface *intérieure* représente une louve allaitant deux petits enfants, Romulus et Rémus. — Qu'est-ce que cela prouve? — Tout au plus que l'église d'Erquy a été bâtie avec des matériaux provenant d'anciennes constructions romaines. Mais combien de temps ces constructions sont-elles restées debout après le départ des vainqueurs des Gaules? — Des siècles probablement!...

On signale encore, à la porte nord de l'église, un bénitier, qui serait, suivant Baudouin, une ancienne *cuvette de sacrifices*. Pour donner crédit à cette hypothèse, l'auteur cité prend soin de faire remarquer que les bords de cette prétendue cuvette sont usés par le frottement des instruments qu'on y aiguisait. Cela peut être. Mais de quelle nature étaient ces instruments? — Suivant nous, des outils d'agriculture, des faucilles destinées à armer, non pas la main des sacrificateurs gaulois, mais celle des moissonneurs bretons (*V.* Planguenoual, au mot ÉGLISE).

Dans tous les cas, cela ne prouverait point encore l'antiquité fabuleuse de l'église. Mais que les Romains aient eu des établissements sur ce territoire, cela n'est pas contestable, et c'est ce que nous allons affirmer plus loin nous-même avec la plus entière conviction.

Outre l'église, la commune renferme la chapelle Notre-Dame, la chapelle Tugdual, la chapelle Saint-Michel, située dans la petite île du même nom, et la chapelle de Saint-Pabu. Ces quatre chapelles sont desservies aux jours de fêtes patronales. — Neuf autres chapelles, aujourd'hui détruites, existaient autrefois dans cette même paroisse.

CHATEAU DE BIENASSIS. Cette demeure seigneuriale, aux murs garnis de créneaux et de meurtrières, puis environnée de douves, avec pont-levis, et flanquée de deux tourelles, appartient au quinzième siècle. Ce fut comme une protestation du moyen-âge, qui allait s'effaçant chaque jour davantage, et voyait avec regret apparaître une nouvelle période historique et d'autres mœurs.

Dans une des tourelles de ce

Digitized by Google

vieux manoir, restauré à plusieurs reprises, il existe une affreuse prison profondément creusée sous terre, dont l'entrée est fermée par une trappe de forme ronde. C'est là qu'on renfermait les malheureux vassaux qui avaient encouru la disgrâce du seigneur de cette terre magnifique, de laquelle relevaient 31 métairies et 13 moulins. Comme il n'y avait pas d'escalier pour conduire au fond de ce cachot horrible, on y descendait les prisonniers à l'aide d'une corde passée sous les bras!

Le château de Bienassis est situé à 2 kil. de la mer; il dépend du territoire d'Erqui, mais il touche aux limites des deux communes de Pléneuf et de Saint-Alban. Il est, dit le président Habasque, un carrefour dans l'une de ses avenues, où les curés d'Erquy, de Pléneuf et de Saint-Alban, pourraient dîner à la même table sans quitter leur commune.

Des appartements de ce château, et surtout du donjon, on jouit d'une vue admirable. On assure que, par un beau temps, on découvre très-bien Jersey, qui en est cependant à 60 kilomètres.

Le château de Bienassis tenait pour le roi; il fut pris et pillé pendant les guerres de la Ligue.

En 1490, il appartenait à Jacques du Quélennec, sieur de Bienassis, du Fougeray et de la Vallée.

En 1765, il passa dans la maison de Visdeloup (elle avait pour armes *trois têtes de loup*) de la Villethéart.

En 1735, le général Valletaux en fit l'acquisition. A sa mort il passa à sa fille, mademoiselle Marie Thérèse Valletaux. Cette dernière ayant épousé M. le Pomelec, cette propriété est restée depuis dans la famille de ce nom.

Le château de Bienassis a vu naître :

Vers 1425, Jean de Quelenec, qui fut amiral de Bretagne. En 1489, ce noble vieillard s'étant déclaré pour la France, encourut la disgrâce de la duchesse Anne, qui le priva de sa charge.

En 1656, Claude Visdeloup, qui entra à quinze ans dans la compagnie de Jésus, partit pour la Chine (il avait 29 ans) en qualité de missionnaire, et fit des progrès si rapides dans la langue et dans l'écriture du Céleste-Empire, qu'il fut nommé évêque de Claudiopolis en 1708. Il mourut à Pondichéry en 1737. Il a laissé une *histoire de la Chine*, en la-

Digitized by Google

tin; une *histoire du Japon*; un *Eloge des sept philosophes chinois*, une *histoire de la grande Tartarie*, la *Vie de Confucius*, la *Chronologie de la Chine*.

Bienassis a vu naître encore M. de la Villethéart, commandeur de Malte. Lors de la rentrée des émigrés dans leur patrie, M. de la Villethéart voulut revoir le lieu de sa naissance. Il se présenta au gardien du château et lui demanda la permission de visiter la chambre qu'avait habitée sa mère. Introduit dans cette chambre, où l'avait suivi l'homme de confiance du nouveau propriétaire, qui s'imaginait que le commandeur était à la recherche d'un trésor, ce dernier se prosterna à genoux, récita à haute voix une prière pour celle qui lui avait donné le jour, puis s'étant relevé, donna une gratification au gardien et partit. Depuis cette époque on ne l'a jamais revu à Erquy.

Les revenants. Quand vient le soir... Mais, peut-être, votre esprit n'admet pas comme possible que les morts déchirent leur linceul, soulèvent la pierre de leur tombeau et reprennent la forme qu'ils avaient durant leur vie, à cela près toutefois que leurs yeux restent ternes et fixes, leurs joues creuses et pâles, leurs mains froides comme le marbre. Eh bien! je me tairai. Cependant j'aurais voulu vous dire que le soir, quand la nuit couvre la terre de ses ombres, un vieux prêtre, qui vivait il y a des siècles, sort régulièrement de son tombeau, et vient dire son breviaire dans l'allée des *Chenoteaux*, où il erre toute la nuit. Il n'a fait de mal à personne; pourtant on l'évite avec le plus grand soin; car nul, quelque brave qu'il soit, n'aime à se trouver en tête-à-tête avec un mort!...

Encore, si c'était tout; mais on a vu dans ces parages des spectres hideux promener avec bruit le *charriot de la mort*, attelé d'animaux aux formes surnaturelles et bizarres; puis *Mourioche*, la monture du diable, qui traverse l'espace avec la rapidité de l'éclair, laissant après lui une longue trainée de feu! Malheur à qui se trouve sur son passage!

On dit pourtant, — mais ce sont les esprits forts qui parlent ainsi, — que les fraudeurs entretiennent ces croyances, et qu'ils y trouvent leur compte.

Digitized by Google

RHEGINEA. Des fouilles exécutées sur le territoire d'Erquy ont fait découvrir des restes d'aqueducs, des murs se croisant en tous sens, une multitude de briques à crochet, des carrelages antiques, des murailles en ciment rouge, une salle pavée en mosaïque, dont les pierres en terre cuite et de différentes couleurs, n'étaient pas plus grosses, dit Ogée, que des dés de trictrac, enfin des monnaies romaines remontant jusqu'au quatrième siècle, et une médaille en bronze avec l'exergue *urbs Romæ*.

Toutes ces découvertes attestent jusqu'à la dernière évidence que les Romains ont fait un long séjour dans ce pays; qu'ils y avaient des établissements importants, une ville même, ce qui concorde parfaitement avec la tradition, laquelle place au hameau actuel du Pussoir une ville du nom de *Nasado*, qui aurait été détruite par les eaux de la mer, comme la fameuse ville d'Is, à cause de la dépravation des mœurs de ses habitants.

On croit généralement que cette ville n'était autre que la *Rheginea* de la table de Peutinger; c'est aussi notre opinion. Cependant nous croyons devoir faire remarquer que la carte géographique de l'Armorique ancienne dressée d'après les tables de Samson, n'indique qu'une seule ville de ce nom, et qu'elle place cette ville sur la rivière d'Oust, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui Rohan, près Pontivy; mais que celle dressée d'après Danville, Peuchet et autres, indique deux *Rheginea*: l'une à l'endroit que nous venons de désigner, l'autre sur le bord de la mer, au sud-ouest du cap Fréhel; en un mot, sur le territoire actuel d'Erquy...

La dernière de ces cartes ne porte aucune indication de route; la première en trace deux allant de *Condate* (Rennes) à *Gesocribate* (Brest): l'une passant par Rohan, Pontivy, Carhaix; l'autre par Broons, Saint-Brieuc, Guingamp; *mais sans embranchement dans la direction d'Erquy...*

C'est là bien certainement une omission; car on a trouvé dans le voisinage d'Erquy et de Cesson des restes fort distincts d'une ancienne voie romaine. Aussi nous pensons que *Rheginea* communiquait avec Rennes, non pas comme on l'a écrit par une *voie directe*, mais bien par un *embranchement* qui allait rejoindre

à Saint-Brieuc ou Cesson celle des deux routes de Condate à Gésocribate qui passait par cet endroit et desservait tout le littoral.

Port d'Erquy. Il est situé à Tuero ou Thieuroc, village de l'aspect le plus pittoresque, sis à mi-côte d'une falaise de 90 mètres de hauteur, dont la base est assise sur un banc mélangé de grès noir, de grès rouge et de poudingue. Il mesure environ 4 brasses d'eau à mer haute, et à mer basse il assèche complètement. Pour tout ouvrage d'art, il y existe, au lieu dit la Vèze, une chaussée composée de quelques pierres mal assemblées. Il est découvert et n'est guère fréquenté que par des barques d'un faible tonnage. Les approches de la rade sont en temps de guerre surveillées par trois corps-de-garde et défendues par les forts de la Bouche et du Petit-Port; mais l'insuffisance de cette défense a été démontrée plusieurs fois. En mai 1796, un convoi de 8 ou 9 voiles, sous la conduite de la corvette l'*Etourdie*, se vit contraint d'entrer dans le port d'Erquy, où il demeura bloqué pendant trois jours par sir Sydney Smith, qui commandait un vaisseau rasé, un lougre et deux bricks. Le combat s'étant engagé le quatrième jour, la corvette mal défendue par le fort ne put résister : elle perdit son capitaine, et l'équipage fut contraint de gagner la terre en toute hâte, après avoir mis le feu au navire. Les Anglais prirent le fort et enclouèrent les pièces.

Le 12 octobre 1816, la France perdit encore sous le fort la Bouche, où elle était venue se réfugier, la flûte la *Salamandre*; mais cette fois au moins il y eut compensation pour nous, car la corvette anglaise la *Constance* se laissa affaler et fut prise par les Français.

La situation de ce petit port est par les 4° 46' de longitude ouest, et par les 48° 98' 30" de latitude nord.

Au-dessus du port et du village de Tuero s'étend la Garenne, vaste lande sur laquelle on voit deux lignes de fortifications encadrant une douve assez profonde et large d'environ 80 mètres. On les nomme le *Camp de César* ou le *Fort*. Au pied de cette garenne est une fontaine avec lavoir, qui porte, de même que la grève, le nom de *Lour-*

Digitized by Google

toué, puis la *Goule de Galimoux*, dans laquelle on entre à mer basse, mais dont personne n'a osé sonder la profondeur.

La *Bouche d'Erquy* est un petit port à bateaux, où l'on a placé un corps-de-garde.

Au milieu de la petite rivière la *Bouche* ou l'*Ilot*, on remarque un rocher énorme que l'on nomme indistinctement la *Roche du Marais* ou la *Gravelle de Gargantua*. Un jour que le géant passait par là, il sentit *comme un gravier* qui l'incommodait dans sa marche. C'était le rocher en question, qui s'était glissé dans son soulier sans qu'il s'en aperçût et qu'il jeta où nous le voyons.

L'ancienne paroisse d'Erquy avait pour évêché et pour ressort Saint-Brieuc, pour subdélégation Lamballe. MM. Visdeloup, de Rieux, Guyon et de la Moussaye en étaient les seigneurs lorsqu'éclata la révolution. La cure était à l'ordinaire.

Du temps des croisades, Erquy avait une léproserie où l'on recevait les soldats atteints de cette maladie terrible, qui revenaient de la Terre-Sainte. La chapelle de cet hôpital est aujourd'hui en ruines; mais elle a conservé la dénomination de chapelle du Saint-Sépulcre. Le cimetière où l'on enterrait ces glorieuses victimes était situé derrière la maison de la Corderie qu'habitaient les lépreux.

Ses maisons nobles étaient : Le Longrais, basse justice, qui appartenait, en 1370, à Olivier Garrouet, chevalier, seigneur de la Longrais; en 1500 à Geoffroy, l'un des gentilshommes de la reine Anne; en 1680 à autre Garrouet, et plus tard à M. de Boisgelin.

En 1400, la Moinerie appartenait à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

En 1490, le château de Bienassis, haute justice, appartenait à J. du Quélennec, sieur de Bienassis; Ploret, haute justice, à M. de la Villethéart; Langouriant, haute justice, à M. de la Moussaye de Carcouët; Villegoure, moyenne justice, à M. Gouyon de Vaurouault; la Salle Thaudoury, basse justice, à M. de la Fruglaye de Lourmel; la Vieuville, basse justice, à M. le Blanc de Quisqueret; Lislette et Geslin appartenaient à N.

Digitized by Google

COMMUNE

DE PLANGUENOUAL,

Formée des villages

Pont-Morvan, le Bignon, Queré, Treutran, le Juhel, Glatiné, l'Hôpital, la Villeauvais, la Croix, les Houssaies, la Ville-Gourio, Bienyvient, Pont-Bourreu, Roahello, les Riguèrres, le Chenay, les Hôtels-Percevault, Fortville, Tertre-Piron, Tertre-Simon, Lambert, Rohan, Vieux-Nanois, les Bignons, la Hazaie, Ville-Guihien, la Villemain, Vauvert, Villerault, Grande-Villehervé, Petite-Villehervé, le Pont-Rouault, le Val, le Prédéro.

Elle est limitée, au nord-est par Pléneuf, Saint-Alban; au sud par Saint-Aaron, Andel; au sud-ouest par Morieux, au nord-ouest par la Manche. — Sa population est de 1,781 habitants parlant le français, et sa superficie de 3,289 hect. 51 ares, dont 2,572 hect. sous terres labourables, 206 sous prés et pâturages, 66 sous bois, 170 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 336 maisons, et les moulins des Tertres, de Villeauvais, de la Hautière, à vent. — Son revenu cadastral est de 54,808 fr. 85 c., et son revenu vrai de 137,022 f., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé sur la route de Lamballe à Dahouet, à 18 kil. E. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 8 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. Il est sans importance; mais les abords en ont été rendus faciles en toute saison par un trottoir assez long qu'on a pratiqué à l'entrée et à la sortie de ce bourg. — Son nom dérive de *Ple-Gonwal*, paroisse de Gonwal. Saint Gonwal, Rigual ou Denoual, était autrefois patron de cette paroisse. C'est le fondateur d'Hillion et le cousin de saint Brieuc (*V.* ce mot).

Monuments. L'Église primitive de Plouguenoual remontait à une haute antiquité; mais en 1597, dans la nuit du jeudi 25 décembre au vendredi 26, le feu se déclara dans cet édifice, et, en moins de trois heures, il fut brûlé, *non plus que si ç'eût été un monceau de paille.* Le clocher croula avec un fracas épouvantable. Les ornements, les va-

Digitized by Google

ses sacrés, les titres de propriété de la fabrique, les titres de la frairie de Saint-Michel, ceux des frères chapelains, les lettres de la *rectorerie*, tout fut la proie des flammes. Cependant ces objets précieux avaient été placés dans des armoires secrètes construites dans le commencement des troubles civils par le maçon Antoine Josset, et cachées dans le *pignon de la principale vitre, derrière le grand autel*. Mais le lambris, en tombant, mit le feu à ces armoires, et l'on ne put rien sauver. Le feu avait été mis par des soldats d'un régiment commandé par un sieur de Vauvrix.

On remarque dans cette église un bénitier en grès, où l'on aiguisait autrefois, dit-on, à certain jour donné, toutes les faucilles de la contrée. Si ce fait est exact, le bénitier de l'église d'Erquy (*V.* ce mot) pourrait bien n'avoir été usé lui-même qu'à aiguiser des faucilles et non des instruments de sacrifices au temps des Druides, comme le croit Baudouin.

Le cimetière renferme le tombeau de M. Le Bottey de la Ville-Hervé, capitaine de vaisseau, mort à la Ville-Hervé le 21 juin 1824. Ses armes portent cette devise : *Memet nitor*.

Outre l'église, il y a en Planguenoual les chapelles de Saint-Michel, de Saint-Marc, de Ste-Barbe et de Saint-Michel. Cette dernière est chapelle privée et dépend du manoir de Hourmelin.

La Salle-Margot. On nomme ainsi une grotte naturelle à laquelle se rattachent quelques traditions superstitieuses dont le récit charme les longues soirées de l'hiver. Elle est vaste, remplie de galets que la mer y charrie continuellement, et se termine en cul-de-lampe. L'entrée a 3 mètres d'élévation. Par les temps froids, les canards sauvages et les oiseaux de mer vont là chercher un refuge; refuge trompeur, car s'ils échappent à l'intempérie des saisons, c'est le plus souvent pour tomber aux mains de l'homme.

Annales. En 1131, Jacques, évêque de Saint-Brieuc, *donna* l'église de Planguenoual à l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. Depuis cette époque jusqu'en 1789, la cure a eu *titre de* prieuré. Elle était à la présentation de l'évêque.

En 1716, un caqueux étant

Digitized by Google

mort dans cette paroisse, la noblesse du pays assista à son enterrement et le fit inhumer dans l'église, près des fonts baptismaux. Cette démarche et cet acte avaient pour but de faire disparaître le préjugé inexorable qui poursuivait ces malheureux jusqu'au delà du tombeau ; mais l'erreur qui a pour elle la consécration des siècles ne cède pas aux premières attaques de la raison : trois jours après, le caqueux fut exhumé et porté au *cimetière des Cordiers* (il y avait alors une *caquinerie* dans la paroisse)!... Cette fois, la justice de Saint-Brieuc intervint; elle fit transporter de nouveau le corps du pauvre paria à l'église, et le replaça dans sa première fosse, malgré l'opposition et les criailleries des femmes.

L'ancienne paroisse de Planguenoual avait pour évêché St-Brieuc, pour subdélégation Lamballe, pour ressort Rennes.

Ses juridictions et maisons nobles étaient : Saint-Denoual, haute justice, à M. de la Moussaye; la Ville-Auvais, haute justice; le Hourmelin, moyenne justice, à M. Le Metaer du Hourmelin ; la Ville-Men, moyenne justice, à M. de la Villéon; le Tertre-Denos, basse justice, à M. de la Bouexière ; le Val, moyenne justice, à M. de Rabec; le Crouet, la Ville-Hervé, Vauvert et la Ville-Gourio. Cette dernière appartenait, en 1380, à Rolland de la Villéon, conseiller du duc de Bretagne, qui l'envoya en Angleterre avec mission de distribuer aux grands de ce royaume, qu'il désirait s'attacher, une somme de 6,000 livres. Jacques de la Villéon, son fils, fut procureur-général et chancelier des ducs Arthur III et François II. Péronnelle-Angélique de la Villéon épousa René-Hyacinthe de Coëtlogon, dont la postérité subsiste encore.

COMMUNE DE PLURIEN,

Formée des villages

Saint-Symphorien, Ville-Hunaut-Colas, Ville-Hunaut-Gevril, Petit-Saint-Malo, Ville-Bran, Ville-Richard, Guittroy, le Hazay, Couëbily, Feu-Cochard, Ville-Ruault, Ville-Boulin, les Cognets, Ville-Arna

Ville-Bisien, Vieuxville, Bois-Ripaux, les Boissières, Ville-Hingand, Ville-Durand, Lande-David, Bois-Rogon, la Fruglais, Bois-Hignau, Ville-Éloi, Ville-Lanvel, Tertre-Charbonnet, la Chapelle, Grande-Hazée, le Hardais, le Chalange, Basse-Caillibotière, Forville, Tertre-Benare, le Val-Saint-Michel.

Elle est limitée, au nord par Pléhérel, à l'est par Pléhérel, Pléboulle; au sud par Hénanbihan, à l'ouest par la Bouillie et Erquy. — Sa population est de 1,274 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,164 hect. 84 ares, dont 1,766 hect. sous terres labourables, 132 sous prés et pâturages, 17 sous bois, 126 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 275 maisons et les moulins de Léhen et de la Longue-Roche, à vent; de la Hunaudaye, de l'Épine, Petit, de Montafilant, à eau. — Son revenu cadastral est de 61,998 fr. 29 c., et son revenu vrai de 103,330 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune produit des grains de toute espèce; il est arrosé par deux ruisseaux : l'un se jette dans la rivière de Montafilant; l'autre prend sa source au sud de la commune et vient passer à l'est du bourg. Le climat de Plurien est tempéré; les femmes se mettent avec une certaine élégance; elles passent à juste titre pour les plus jolies du département.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 38 kil. E. N.-E. de Saint-Brieuc, et à 13 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. — Il a une école.

Un des premiers princes de Bretagne se nommait Urien. Plurien pourrait bien être une contraction de *ple Urien*, et signifier *paroisse d'Urien.*

Monuments. L'Église est ancienne. Nous pensons qu'il y a lieu de faire remonter son origine au commencement du treizième siècle. On y remarque une fenêtre ogivale, entourée d'un manteau bleu à glands d'or, chargé d'hermines, et surmonté d'un dais avec couronne ducale; mais cette particularité se trouve reproduite dans plusieurs églises de la côte.

Le Chateau de Lehen est une construction déjà ancienne, mais bien entretenue et parfaitement conservée. Sa chapelle

Digitized by Google

domestique est desservie dans certaines occasions. Leben appartenait, en 1400, à Pierre de Trémereuc, chevalier, seigneur du Leben. Bertrand, son fils, épousa Jeanne de Plœuc en 1442. Avant la révolution, cette terre avait haute justice et appartenait à M. de Trémereuc. — La famille de Leben existe encore à Plouër.

La Chapelle de Saint-Antoine a été démolie pendant la révolution. Elle était l'objet d'une vénération assez grande.

Les débris d'une Grotte-aux-Fées se voient à 1 kil. du bourg. — Ces pierres, aujourd'hui renversées sur le sol, couvrent des richesses incalculables, bien supérieures à celles que renferment les flancs si tourmentés de la Californie. Il y a là, devant vous, recouverts par un peu de terre seulement, des trésors qui satisferaient la convoitise de tous les avares du monde. Mais qui donc osera, lors de la pleine lune, se présenter à minuit sonnant devant la grotte enchantée, et tenter de rompre la chaîne des lutins grimaçans qui l'environnent? — Vous!!! — Eh bien, soit; allez, puisqu'il vous faut de l'or, au péril même de la vie; mais auparavant, écoutez bien ceci : C'était par une nuit des plus sombres; un laboureur, mécontent de son sort, passait près de la grotte, accusant la destinée qui l'avait fait pauvre, quand tout-à-coup il vit sortir des entrailles de la terre un être à forme humaine, tenant dans chacune de ses mains un flambeau d'où s'échappait une lumière semblable aux flammes d'une fournaise ardente. Cette apparition avait les proportions d'un géant; de sa voix lugubre elle dit au laboureur : Si tu veux en finir avec cette vie de misère que tu traînes; si tu veux être riche à faire envie aux rois les plus puissants de la terre, suis-moi! — L'imprudent suivit le fantôme et depuis on ne l'a plus revu!...

Les habitants de Plurien connaissent cette histoire et bien d'autres plus terribles qu'ils se racontent pendant les veillées d'hiver; aussi nul d'entre eux ne commettrait l'imprudence de tenter d'enlever les trésors que renferme la grotte-aux-fées.

Coutumes M. Habasque rapporte ainsi les préliminaires d'un mariage dans cette com-

Digitized by Google

mune et dans plusieurs autres de la partie française du département :

« Lorsqu'il y a une fille à marier dans une ferme, les jeunes gens se rendent chez elle à la veillée, ce qui s'appelle *aller voir les filles.*

« La *belle* va se placer dans un coin obscur de la maison, et elle y fait venir l'un après l'autre les prétendants. Les jeunes gens s'y disent tout ce qu'ils veulent, et pendant cet aparté, le reste des soupirants fume tranquillement assis au coin du feu.

« Quelquefois quatre ou cinq jeunes personnes donnent aussi audience dans les différens coins de l'*hôté*, ce qui ne laisse pas d'avoir son côté plaisant.

« Quand la jeune fille a fait son choix, les parents le font connaître à l'amant préféré en l'invitant à se rapprocher du foyer et à y prendre la meilleure place.

« Le jour des fiançailles, le jeune homme se présente avec ses parents et ses amis chez sa future, qu'entoure également sa famille. Un parent du jeune homme porte la parole en son nom et fait la demande.

« Pendant ce temps, la jeune personne, qui a fait tous ses efforts pour éloigner de la conversation le sujet qui amène son amant, plie, replie son tablier, et dit : *Je n'y vois pas.* Alors, pour l'*éclairer*, le futur compte quelques écus, un nombre plus ou moins grand, suivant la fortune de celle qu'il se propose d'épouser. La jeune fille dit encore : *Je n'y vois que d'un œil;* l'amant finance de nouveau ; enfin, quand la belle trouve qu'il y a assez d'argent, elle déploie son tablier en disant : *J'y vois clair, comme mon père et ma mère voudront*, ce qui équivaut à un consentement.

« La jeune fille ramasse ensuite l'argent, et son fiancé lui donne une petite bague du même métal, qu'on appelle *une foi*. On va trouver le curé et le maire, on retourne dîner ensemble, et le fiancé paie le pain, le cidre, le vin et l'eau-de-vie.

« Le jour de la noce, la fiancée va se cacher avec la fille d'honneur, dès qu'elle voit arriver le futur accompagné de ses amis.

« Longtemps fermée, sa porte s'ouvre après de longs pourparlers, mais point de fiancée. Le jeune homme furète dans la chambre et la trouve, car il va sans dire qu'elle serait bien fâ-

Digitized by Google

chée qu'on ne la découvrit pas. On part alors pour l'église et pendant toute la route elle doit être surveillée scrupuleusement. Quelquefois elle réussit à s'échapper; et le garçon d'honneur est obligé de la rattraper Enfin, la cérémonie s'achève, les jeunes gens sont mariés et reviennent paisiblement au logis, quand la future s'esquive de rechef à travers champs, et le pauvre garçon d'honneur de courir après elle! La lutte dure ainsi toute la journée. »

L'ancienne paroisse de ce nom relevait comme aujourd'hui de l'évêché de Saint-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe et pour ressort Jugon. La cure était à l'alternative.

Ses terres nobles étaient : La Vigne, moyenne justice; la Ville-Roger, *id.;* le Bois-Répeaux, *id.;* Salle-Pique, *id.;* le Pont-Joly, *id.*

COMMUNE DE SAINT-ALBAN,

Formée des villages

Petit-Port-Pilly, la Ville-Hatte, le Pourpray, le Poirier, la Vallée, la Marrène, l'Hioval, la Ville-Prince, le Temple, le Souchay, le Haut-Champ, la Goublay, Ville-Cochart, Ville-Guihoux, la Rigaudaye, le Bois-Normand, la Ville-Hée, la Ville-Hernault, St-Vréquêt, le Vaublanche, l'Hôtellerie, la Houssaye, Girot, Saint-Jacques.

Elle est limitée, au nord par Pléneuf, Erquy; à l'est par la Bouillie, Hénansal; au sud par Hénansal, Saint-Aaron, Planguenoual; à l'ouest par Planguenoual et la mer. — Sa population est de 1,407 habitants parlant le français, et sa superficie de 3,043 hectares 91 ares, dont 2,023 hect. sous terres labourables, 135 sous prés, 464 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 310 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 53,484 fr. 27 c., et son revenu vrai de 106,963 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé dans un fond, à 33 kil. E. N.-E. de St-Brieuc, et à 4 kil. de Pléneuf, son bureau de poste. Il est composé d'une quinzaine de feux à peine, et traversé par la route de Lamballe à Dahouet. On y a

Digitized by Google

transporté, par exception, la cure de Pléneuf. Il s'y tient, tous les ans, le premier lundi de septembre, une foire qui dure deux jours.

Monuments. L'ÉGLISE a conservé au-dessus du maître-autel des vitraux coloriés et un tableau fort ancien de l'Ange gardien. Elle est placée sous l'invocation de saint Alban, *premier* martyr, disent les continuateurs d'Ogée, des Bretons insulaires *qui apportèrent la foi en Armorique*, et frère de saint Aaron, avec lequel il fut martyrisé pendant la persécution de Dioclétien. — Nous croyons qu'il y a dans ces énonciations plusieurs erreurs historiques et chronologiques. En effet, le christianisme avait été prêché dans toute l'Armorique, notamment à Nantes, par saint Clair, et à Vannes par saint Adéodat, tous les *deux envoyés de Rome par saint Lin* (*), longtemps avant la première migration des Bretons insulaires, qui n'eut lieu qu'en 284. D'un autre côté, l'édit de Dioclétien ne fut signé qu'en 303, et la Foi comptait des martyrs longtemps auparavant. Les frères Donatien et Rogatien, entre autres, furent mis à mort à Nantes en 290 (DOM MORICE) pour avoir renversé le temple de Janus et s'être faits chrétiens. Ainsi, l'introduction du christianisme dans l'Armorique n'est pas le fait des Bretons insulaires, et il est inexact de dire que les premiers martyrs de la foi datent du règne de Dioclétien, bien que ce soit à partir de cette époque seulement que commence l'*Ère des martyrs* de Châteaubriant.

(*) Saint Lin monta sur le trône épiscopal l'an de grâce 68.

(ALBERT-LE-GRAND.)

LA CHAPELLE DE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR est toujours debout. Chaque jour, sur ses dalles humides, les fidèles viennent encore s'agenouiller comme au temps des premiers chrétiens; car, si l'on en croit la tradition, cette chapelle a résisté aux efforts impuissants de quatorze siècles! — Son portail est sculpté avec un art admirable. Mais quoi d'étonnant, c'est le travail des fées! — Un jour, vous dira-t-on, qu'elles étaient occupées à l'ornementation de ce chef-d'œuvre, une d'elles aperçut une pie morte. — Est-ce qu'on meurt ici, dit-elle, effrayée? — Oui, ré-

pondit-on.— Aussitôt, laissant là leur travail inachevé, toutes s'en allèrent pour ne plus revenir !...

L'HOTELLERIE D'ABRAHAM est abandonnée. C'était une chapelle domestique, dépendant du château de ce nom, lequel subsistait encore en 1530. A cette époque, il appartenait à Marguerite de Bréhan, qui possédait aussi Belêtre et Mesonec; mais il était déjà très-ancien; car nous lisons dans Albert-le-Grand que Guillaume Pichon le fréquentait souvent. Ce légendaire raconte ainsi une aventure qui arriva à saint Guillaume un jour qu'il se rendait à pied à l'Hôtellerie d'Abraham : « Il fut surpris de la « nuict à son retour de Pleur« tuis, près d'un bourg nommé « le *Chemin-Chaussée*, de sorte « qu'il fut contraint d'y loger. « Le lendemain it se leva de bon « matin, et se disposa de se met« tre en chemin, remerciant son « hôte et priant Dieu de le ré« compenser. Cet hoste envers « qui telle monnoie n'avait point « de cours se mit en colère, le « chassa de sa maison avec in« jures et paroles outrageuses, « et pour son pauvre escot re« tint son breviaire. Le saint « prélat bien aise d'avoir receu « cet affront, mais marry que « son breviaire lui avoit esté oste « avant avoir dit son service, « s'en alla en une noblesse voy« sine, nommée l'*Hostellerie-« Abraham*, où il fust receu à « bras ouverts par le seigneur « de la maison et sa femme, les« quels ayant entendu ce qui lui « estait arrivé au Chemin-Chaus« sée, envoyèrent dégager son « breviaire, le conjurant de ne « prendre désormais gite que « dans leur maison. Le saint « ayant dit la messe et disné, « s'en retourna à Saint-Brieuc, « et pria Dieu qu'il comblast de « biens et de bénédictions ses « bons hostes et leur postérité, « et l'on a depuis remarqué que « les possesseurs de cette terre « ont eu abondance de biens. « Elle appartient à MM. de la « Goubelaye Visdeloup. En pu« nition de cette ingratitude et « inhospitalité, Dieu a voulu pu« nir non seulement cet hoste « ingrat, mais encore tout le « bourg dit *Chemin-Chaussée*, « voulant que la mémoire de« meurast à la postérité, veu « que depuis ce temps-là toutes « les maisons de ce bourg n'ont « peu estre conservées en leur « entier et sont toujours ruineu« ses : on a beau les bastir

Digitized by Google

« tout à neuf ou les réparer; « quand on les refait d'un costé, « elles tombent de l'autre. »

Les habitants du Chemin-Chaussée disent encore aujourd'hui que leur bourg est sous le coup de la malédiction de saint Guillaume et qu'il ne pourra jamais s'étendre.

Le Manoir de Flour-d'Aulne, aujourd'hui en ruines, a vu naître Guilaume Pichon, dont nous venons de parler, et qui n'est autre que saint Guillaume IV, évêque et patron de St-Brieuc. Saint Guillaume est né en 1184. Il défendit courageusement le clergé et le peuple contre les vexations de Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, qui le bannit de ses états comme « déloyal « et dégénéré Breton, traître à « son prince et réfractaire à ses « ordonnances. » Saint Guillaume se retira à Poitiers (*), et y demeura jusqu'en 1230. A cette époque, Mauclerc ayant révoqué les ordonnançes qu'il avait rendues contre le clergé, saint Guillaume rentra dans son diocèse au milieu de la joie générale. Il mourut en 1234 ou 1237. On lui attribue un grand nombre de miracles.

(*) Il résulte des pièces appartenant aux archives de la préfecture, nous dit M. de Garaby, que saint Guillaume n'alla point à Poitiers, ainsi que nous l'avançons sur la foi de Dom Morice

La Villéon, un des vieux châteaux de Saint-Alban, a donné son nom à une famille qui a fourni un chancelier de Bretagne et un capitaine de vaisseau qui s'illustra sous Napoléon Ier.

La Goublai et la Ville-Théart appartenaient, en 1650, à François Visdeloup, sieur de la Ville-Théart. Un de ses fils fut évêque de Saint-Pol-de-Léon. On lui a érigé, dans l'église cathédrale de cette ville, un superbe tombeau en marbre blanc. — En 1513, Jean Visdeloup épousa Marguerite Abraham, dame de l'Hôtellerie. En 1662, Jacques de Visdeloup, chevalier des ordres du roi, épousa l'héritière de Lohéac.

La famille Nantois de la Goublai a fourni un vicaire-général, chanoine titulaire de St-Brieuc, qui avait été député à la cour de France peu de temps avant la révolution, pour soutenir les franchises de la province. On lui doit des poésies légères pleines d'esprit et de grâce.

Indépendamment des manoirs

Digitized by Google

plus haut nommés, la paroisse de St-Alban renfermait encore, en 1400 : la Ville-Tual, les Salles, la Ville-Renaud, Saint-Vergnes, les Fontaines, Travessement, Horealo, les Clos, la Houssaye, Mauni, la Ville-Étienne, la Ville-Meno, la Ville-Nain, Saint-Breguet, Beaulieu, la Chapelle, Traver-Pittel, les Venereuc, Vaunabre, la Ville-Marquer, la Ville-Fessan, Haut-Réollo, la Ville-Piron, Château-Preux, la Vallée-Saint-Alban, la Ville-Botterel, la Ville-Cotars, Liré, la Ville-Blanche.

Avant la révolution, la basse justice de Saint-Ureguet appartenait à M. d'Argaroi de Saint-Ureguet.

Émile Souvestre place dans cette paroisse, au manoir de Loemora, une scène de ses *Mémoires d'un Sans-culotte*.

Le sol de la commune de St-Alban est généralement fertile et bien cultivé. — Le bois de Cauron, d'une étendue d'environ 360 hectares, approvisionne sept ou huit communes.

La voie romaine dite chemin de l'Estrat (*Via Strata* des Romains) passait à Saint-Alban.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Alban dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc; elle avait pour subdélégation Lamballe. La cure était à l'alternative.

Patrie de Jeanne Cornillet, née en 1738. En 1845, elle fut admise à l'hôpital de St-Brieuc. Elle avait alors un peu plus de 106 ans; cependant elle jouissait encore de toutes ses facultés, et pouvait faire, à pied, plusieurs lieues par jour. Elle vivait sobrement, et tenait à continuer de coucher sur la paille dans une étable à vaches. En 1849, elle vivait encore : ses cheveux, phénomène remarquable, *redevenaient noirs*. Jeanne était pieuse, fort gaie et n'avait jamais éprouvé ces dérangements périodiques qui donnent la santé aux autres femmes.

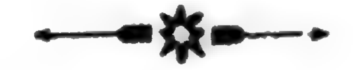

Digitized by Google

CANTON DE PLŒUC.

Il comprend les communes de Plœuc, la Harmoye, Lanfains, le Bodéo, l'Hermitage et Plaintel.— Sa population est de 14,517 habitants, et sa superficie de 15,851 hectares 09 ares. — Il renferme 3,334 maisons. — Son revenu vrai est de 509,590 francs.

COMMUNE DE PLŒUC,

Formée des villages

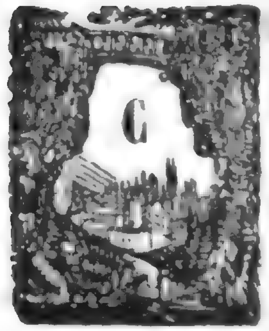

ARIBET, la Touche, Gouromplé, Fontenieux, St-Éloy, Rouault, Bertugun, la Saudrelle, le Grand-Ros, la Vieille-Ville, la Touche-Vizel, Gourméneu, les Norniers, Hidrio, Prigiens, Jagu, le Chesnay, Douancre, Louis, la Roncière, Coatrion, Tréveray, Neuf-Fontaines, Pourhon, Saint-Magnan, Branlée, la Hazaie, Saint-Just a une chapelle, la Bernardais, Cosseul, Paimpoul, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Carreuc, Hénon; à l'est par Plémy, Plouguenast; au sud par Gausson; à l'ouest par l'Hermitage. — Sa population est de 5,298 habitants parlant le breton et le français, et sa superficie de 5,445 hect. 19 *ares*. — Elle renferme 1,297 maisons et les moulins à eau de la Vieuville, de la Corbière, Neuf, Gougeon, du Pont-d'Or, de Grillon, de la Marre, Guéné, Rolland, de Saint-Magnan, de St-Éloy et du Pont-à-l'Ane. — Son revenu cadastral est de 135,827 fr.

Digitized by Google

90 c., et son revenu vrai de 169,785 fr., soit 4/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

Le Bourg est situé sur le chemin de l'Hermitage à Moncontour, à 24 kil. sud de St-Brieuc. Il est grand, percé de cinq chemins vicinaux, non compris celui dont nous venons de parler, tous aboutissant à la place, sur laquelle est un puits dit *Puits de Science*. Ses maisons sont presque toutes couvertes en ardoises. — Chef-lieu de perception, cure de 2e classe, comice agricole, un notaire, 3 huissiers, brigade de gendarmerie à pied. — Foires les 25 avril, 10 août, 2 novembre, les premier et troisième vendredi de juin, dernier vendredi de novembre. — Marchés tous les jeudis : on y vend beaucoup de veaux. Il s'y tient aussi un petit marché le dimanche. — Halle, salle de mairie, etc. — Comice agricole, le premier institué en France. — Bureau de poste aux lettres.

Son nom ne pourrait-il pas avoir la même origine que celui de Plouec, commune de l'arrondissement de Guingamp, et par suite une même étymologie? *Plou* signifie *paroisse*; l'augment *ec*, en celtique, attache au mot qu'il termine une idée d'importance, de grandeur. Plouec signifie donc *paroisse importante*. Il doit en être ainsi de Plœuc. Du reste, cette étymologie est d'accord avec la réalité. *Plœuc* est encore la commune la plus étendue de l'arrondissement de Saint-Brieuc, bien qu'on en ait détaché Gausson, qui forme aujourd'hui une commune séparée. Quant à *Plouec*, c'était également une fort belle paroisse lorsque Runan, qui n'était autrefois que simple trève, en faisait partie.

Plœuc a dû, de nos jours, une sorte de célébrité à une somnambule d'une lucidité extraordinaire, disait-on. Toujours est-il qu'on accourait de plus de 25 lieues à la ronde pour la consulter. C'était une pauvre femme du peuple, fort simple et sans compère, dont le mari et la mère formaient tout l'entourage. On assure qu'il suffisait qu'elle touchât un objet appartenant à la personne sur laquelle on l'interrogeait, pour qu'elle fournit aussitôt ses réponses, qu'on s'accordait généralement à trouver pleines de justesse et sou-

Digitized by Google

vent surprenantes. Enfin, la vérité est que les visiteurs affluaient à la chaumière, et qu'en peu de temps, bien qu'on ne taxât personne, l'aisance prit place au foyer de ce pauvre ménage et vint en chasser la misère. Est-ce une crédulité niaise, un ridicule engoûment, qui avait fait la réputation de cette femme, ou bien possédait-elle en effet cette seconde vue que Walter-Scott a attribuée à plusieurs personnages de ses romans, conformément aux croyances de la vieille Écosse? Nous l'ignorons.

Le Lié, petite rivière qui prend sa source sur les limites est de St-Carreuc (*V.* ce mot), traverse la commune de Plœuc du S.-O. au N.-O., puis se dirige à l'ouest.

L'agriculture est en progrès dans ce pays. — Les veaux et le beurre de Plœuc sont renommés. Ils sont, avec les fils, la principale branche de commerce de la commune. — Les mariages s'y célèbrent le vendredi pour éviter les frais de noces.

Monuments. L'Église est placée sous l'invocation de saint Pierre. Elle est peu élevée et surmontée d'un petit clocher couvert en ardoises. Son architecture accuse plusieurs époques, dont la plus ancienne remonterait au quinzième siècle. On doit visiter, au bas de cette église, un monument d'une singularité remarquable, qui appartient évidemment à une époque reculée, et dont personne encore n'a pu deviner l'usage.

Si l'on en croit la tradition, l'église de Plœuc était autrefois située sur les confins de la commune de ce nom, entre les villages de la Ville-Bouvier et des Madrais-Grasso. Il existe en cet endroit une fontaine fort curieuse, formée d'une seule pierre ronde, et nommée la *Fontaine des Fonts*. On prétend qu'elle servait de fonts baptismaux à l'église, de même que les deux pièces de terre qui l'avoisinent en étaient les cimetières. Le fait est que ces terrains ont conservé les noms de Petit et Grand-Cimetière. — On connaît aussi, en Plœuc, l'ancien *cimetière des Huguenots*. — Le cimetière actuel renferme une chapelle dédiée à sainte Marguerite.

Menhirs. La commune en renferme trois : l'un est appelé la Roche-Bayo. Il est d'une remarquable beauté et situé dans le village dont il porte le nom. Sa

hauteur est de 8 mètres 3 décimètres et sa largeur au sommet égale à peu près celle de la base. Ce colosse de granit, contemporain muet des Druides, frappe d'autant plus les regards, qu'on ne voit pas de rochers dans les environs. Les deux autres menhirs sont situés près du moulin Bernard ; ils sont renversés l'un et l'autre. Entre Plœuc et Saint-Nicolas, sur une montagne, on trouve plusieurs monuments semblables.

La Motte de Beaulieu. On a donné ce nom à un tumulus d'environ 170 mètres de circonférence sur une dizaine de hauteur. Des fouilles faites dans cet endroit amèneraient sans doute quelque découverte.

Le territoire de Plœuc renfermait anciennement plusieurs châteaux et terres nobles, comme on peut le voir à la fin de cet article ; mais aucun n'égalait en puissance et en illustration celui de Plœuc, ancienne bannière appartenant aux seigneurs de la Rivière, famille illustre entre toutes par ses alliances avec les maisons de Rohan, de Dinan, de Tournemine, de Goyon-Matignon, de Beaumanoir, de Rostrenen, de Kergorlay, et surtout par son origine. Elle descendait de Gradlon, qui fut roi de Bretagne, et de Budic-Mur, comte de Cornouailles.

Voici ce que dit Ogée de cette famille. « La maison de la Rivière-Plœuc commença en la personne de Pierre du Plessis de Plœuc, fils de Pierre, sieur de Saint-Quiouait, et de Julienne de Vaucouleurs. Il épousa Marguerite Bouexel, fille de Jean et de Marguerite de Castello des Granges, maison illustre en Piémont, d'où sont sortis les marquis de Carheil et les comtes de Sauffray. Jean, son fils, commandant de cent arquebusiers à cheval, fut père de Mathurin, capitaine de cinquante chevau-légers et de cent hommes d'infanterie. Son fils Olivier eut de son mariage Yves-Olivier de la Rivière, seigneur du Plessis, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Saint-Brieuc, qui fut blessé au siége de Montauban, en Querci. C'est en sa faveur que la seigneurie de Plœuc fut érigée en comté, par lettres-patentes du 14 avril 1696, et par autres de surannation du 22 juin 1699. Ces lettres portent que « ladite « bannière de Plœuc est érigée « en comté, en considération de

Digitized by Google

« l'illustre maison et de l'an« cienne noblesse des seigneurs « de la Rivière, issus des com« tes de Cornouailles, juvei« gneurs des sieurs de Rohan, « etc., et en considération des « services qu'ils ont rendus, « comme l'histoire le rapporte, « notamment ceux de Thibaud « de la Rivière, fameux capi« taine. » Yves-Olivier épousa Vincente, fille unique d'Olivier de Kermartin, capitaine général des garde-côtes de Bretagne, colonel d'infanterie, gouverneur de Tréguier, et capitaine des île et château de Bréhat, de laquelle il eut Charles-Yves-Jacques, comte de Plœuc, page du roi, aide-de-camp du maréchal de Boufflers, enseigne des gendarmes anglais, gouverneur de St-Brieuc et de la tour de Cesson. Il fut élu par la noblesse pour présider aux États assemblés à Saint-Brieuc en 1709, et eut l'agrément du roi et du dauphin, qui signèrent son contrat de mariage pour épouser Marie-Françoise-Céleste de Voyer de Paulmi, fille unique de Jean-Armand, tué à la bataille de Senef-Fontaine, en Champagne, l'an 1674. Jacquemine, tante de ce dernier, avait épousé, en 1655, Jean de Goyon-Matignon. — Du mariage de Charles-Yves-Jacques, comte de Plœuc, sortirent plusieurs enfants, qui sont : 1° Charles-Yves Thibaud de la Rivière, comte de Plœuc, lieutenant-général des armées du roi, et gouverneur de Saint-Brieuc, marié à Julie Barberin de Reignac, ci-devant dame du palais de la reine douairière d'Espagne, dont deux filles, l'une mariée à M. de la Rivière, son parent, et l'autre à M. de Lusignan Lezai ; 2° Jacques-Charles de la Rivière, dit le *comte de Mur* ; 3° et 4° deux filles mariées, l'une à un grand-maître des eaux et forêts de France, et l'autre à un maître des requêtes. »

L'ancienne paroisse de Plœuc avait pour trève Gausson, pour évêché et pour ressort Saint-Brieuc, pour subdélégation Moncontour. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : La seigneurie de Plœuc, haute, moyenne et basse justice, à M. de la Rivière ;

L'Isle, moyenne et basse justice, à M. de Bréhand ;

Saint-Éloy, avec chapelle et prison, haute, moyenne et basse justice, à Mme de la Rivière ;

La Touche-aux-Moines, haute, moyenne et basse justice ;

Le Gué, haute, moyenne et basse justice ;

La Hazais, moyenne et basse justice. Les deux dernières à M. de Carlan ;

Le Pont-à-l'Ane, haute, moyenne et basse justice, appartenait à M. de la Rivière. Des ruines de ce vieux manoir on a bâti dans le bourg de Plœuc, avant la Révolution, une chapelle dédiée à sainte Marguerite. Près de la chapelle de l'ancien manoir du Pont-à-l'Ane, on voyait, dit Ogée, une statue de saint Pierre que les habitants de ce pays et des environs fouettaient avec du genêt lorsqu'ils venaient l'invoquer pour obtenir la guérison de leurs maux. C'est là, il faut en convenir, une bien étrange manière d'implorer une faveur. Comme il n'est pas de si ridicule coutume qui n'ait sa raison d'être, nous aurions bien voulu connaître la cause de cette bizarrerie, mais nos recherches ont été vaines.

Cremeur, manoir avec chapelle, étang, moulin et fuie, avait haute justice et appartenait à M. Le Sage de Cremeur.

La Corbière, avec chapelle et étang considérable, n'a jamais été achevée.

Bayo avait une chapelle desservie.

COMMUNE

DE LA HARMOYE,

Formée des villages

Le Bourg, les Touches, le Val, la Villonen (1), Cartravers, Kermaux, Kerdren, Dieux, les Portes, Clévry, la Vieuville, le Touhary (2), le Priais, Caradeuc, la Ville-Benoît, Ligouesno (3), le Corodret, Belorient-Leffot (4), le Bout-du-Bois (5), Denoual (6),

(1) Ce village rappelle saint Ouen, de même que Caradeuc rappelle saint Caradeuc, abbé, patron de la belle paroisse de Saint-Caradeuc.

(2) Touhery, pour Toul-Héry, trou, habitation de Henry.

(3) Ligouesno tire son nom de saint Gouesno, patron d'une paroisse des Côtes-du-Nord, de la chapelle du Bois-de-la-Salle, en Pléguien, etc.

(4) Belorient-Leffot est pour Bel-Orient Le Faou, *le hêtre*.

(5) Le Bout-du-Bois, jadis *Penhoat*, indique une extrémité de la forêt qui couvrait autrefois une grande partie du pays.

(6) Denoual rappelle saint Denoual,

Chomel, le Touhary, la Plesse, la Salle, la Jaunois, Cotioret, Kergus, la Richardière, la Houssais, le Feutay, la Motte-des-Plesses, Belle-Vue, le Garatoué et la Lande-de-Kermaux.

Elle est limitée, au nord par Lanfains, à l'est par l'Hermitage, au sud par le Bodéo, à l'ouest par le Haut-Corlay. — Sa population est de 1,206 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 1,767 hectares 63 ares. — Elle renferme 301 maisons. — Son revenu cadastral est de 32,092 fr. 73 c., et son revenu vrai de 40,116 fr., soit 4/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Le Bourg est situé dans un fond, à 26 kil. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 18 kil. de Plœuc. Il a pour bureau de poste Quintin. Son nom est une corruption de *Lan Harmoy*, église d'Harmoy.

Saint Harmoy était un pieux anachorète, qui, après avoir fait longtemps des missions en Bretagne, se retira dans le bois de Quellenec, où il termina ses jours. Une chapelle a été construite sur l'emplacement qu'occupait jadis son hermitage.

Voici ce qu'on lit dans la *Vie du père Maunoir* : « A la fin de la mission du Quillio, le père Maunoir conduisait la procession à la paroisse de Mur; il fut inspiré de la mener à la chapelle de saint Hermoël, ancien solitaire de Bretagne, et ce moyen servit à réveiller dans le pays la dévotion que l'on avait eue autrefois pour ce saint. »

Saint Harmoy est le même que saint Harmoël, et la commune qui nous occupe était désignée sous ce dernier nom avant la révolution de 1789, mais non pas sous celui d'Hermoët, comme l'écrit Ogée. La fête de ce saint, prêtre et ermite, a lieu le troisième dimanche de septembre, et sa statue est portée processionnellement.

Monuments. L'Église est sous l'invocation de saint Gildas. Elle est de 1616. Avant cette époque, la Harmoye n'avait qu'une chapelle dédiée à la Sainte Trinité.

Cette commune est formée de l'ancienne trève du Bodéo. Elle renferme, près le village de Car-

Rigual ou Conval, cousin de saint Brieuc, et fondateur de la belle paroisse d'Hillion. — *Con Wall* signifie *roi gallois*.

travers, une carrière de marbre gris ardoise, à veines d'un blanc terne, que l'on travaille assez facilement. On l'emploie plus particulièrement à faire des monuments funèbres.

De nos jours (je crois qu'elle vit encore), une femme de cette commune, appelée pour cela sans doute La Harmoye, s'est acquis une grande célébrité dans notre département. Elle descend d'une famille de *Reboutous*, et remet, dit-on, les membres démis ou cassés avec une promptitude, une adresse, un succès remarquables. A des jours donnés, cette femme se rend à St-Brieuc, Lamballe, Moncontour, Uzel, Loudéac, Quintin, Châtelaudren, et dans chacune de ces localités trouve toujours de nombreuses opérations à faire. Nous ne doutons pas de ses talents; mais il se pourrait bien cependant que le secret de sa vogue fût tout entier dans la modicité de ses honoraires; car nos campagnards bretons, avant toutes choses, tiennent à débourser le moins possible. C'est pour cela qu'ils s'adressent de préférence aux reboutous et aux empiriques, lorsqu'il arrive quelque accident, soit à leurs animaux, soit à eux-mêmes. Nous plaçons leurs bêtes avant eux, parce qu'ils se préoccupent plus de la conservation de leur bétail que de la leur propre.

L'*ancienne trève* de la Harmoye ou Hermoël dépendait de l'évêché de Quimper et de la subdélégation de Quintin. Elle ressortissait, de même que la paroisse du Bodéo dont elle faisait partie, au siége royal de St-Brieuc. — Elle date de 1556. — En 1480, d'après une lettre de François de Bretagne, il existait dans cette paroisse une forêt que l'on nommait Coërra, d'autres disent avec plus de raison Coëtra. Ce mot est une corruption de *Coët-Traou*, et signifie *bois du fond*.

La Harmoye, haute, moyenne et basse justice, appartenait avant la révolution à M. le chevalier de Guichen.

COMMUNE

DE LANFAINS,

Formée des villages

Carestiemble, Roma, le Rillan, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Brandan, Quintin; à l'est par l'Hermitage, Plœuc; au sud par La Harmoye, à l'ouest par le Haut-Corlay, Saint-Bihy. -- Sa population est de 2,250 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 2,186 hectares 49 ares. — Elle renferme 527 maisons. — Son revenu cadastral est de 43,894 fr. 14 c., et son revenu vrai de 71,823 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie : grès quartzite; schistes maclifères au sud.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à l'ouest de la forêt de Lorge, dont une partie appartient à la commune de Lanfains. Il est à 25 kil. S. S.-O. de St-Brieuc, et à 15 kil. de Plœuc. Son bureau de poste est Quintin. — Foires le troisième lundi après Pâques, le premier samedi d'octobre.

« Lanfains, dit M. de Blois, peut avoir été sur la limite des Ossismiens et des Curiosolites; car il était naguère limitrophe des évêchés de Cornouailles et de Saint-Brieuc. Son nom d'ailleurs ajoute à la valeur de cette supposition. »

Nous ne partageons pas cette opinion, présentée du reste sous forme d'hypothèse. Suivant nous, Lanfains était situé en plein territoire des Curiosolites, à peu près à égale distance des Vénètes et des Ossismiens. Quant à son nom, il serait possible qu'il dérivât de *Lan Ilfin*, dont on aurait fait plus tard *Lanfin*. Saint Ilfin était parrain de sainte Ninnoch; il vint avec elle en Bretagne, et fut, pendant près de cinquante ans, supérieur général des établissements qu'avait fondés cette princesse. Il a donné son nom à plusieurs localités, entre autres, au port de Poulilfin, dans le Finistère. D'autres pensent que Lanfains pourrait être une corruption de *Lan-Faou*, qu'ils traduisent par *lieu des hêtres*.

Monuments. L'Église doit au sculpteur Corlay des fonts baptismaux d'une richesse d'ornementation vraiment remarquable. C'est, dit-on, une des premières œuvres un peu importantes du célèbre sculpteur breton.

Boisjoli doit son nom à la forêt dont il était jadis entouré. Ce manoir noble existait dès 1500. Avant la révolution, il

Digitized by Google

appartenait au seigneur de Kermerech.

Le Chateau de la Moinerie semble rappeler une ancienne habitation de moines et vient confirmer l'opinion que Lanfains était une fondation du pieux Ilfin, et que cette paroisse lui doit son nom. Il existe encore en Bretagne une famille noble du nom de la Moinerie. Avant la révolution, le château de la Moinerie appartenait à l'abbé de Beauport.

La Touche Breçin appartenait à N.

Annales. En 1793, un bruit étrange se répandit de Lanfains dans toute la contrée. Saint Marc, évangéliste, était apparu sous un arbre antique de la lande de Lanfains (*). D'innombrables curieux accoururent; plusieurs affirmèrent avoir vu l'apôtre, l'avoir entendu même. Les pèlerinages à l'arbre miraculeux se multiplièrent, et la lande devint en peu de temps un lieu de rendez-vous où l'on accourait de toutes parts.

(*) Ces landes s'étendent jusqu'au pied du Ménez.

L'abbé Tresvaux du Fraval, doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, rapporte, dans ses *Confesseurs de la foi en Bretagne pendant la Révolution*, que des chefs royalistes profitèrent de ces rassemblements pour faire des enrôlements; mais que l'autorité civile défendit et dissipa cette agglomération de citoyens, et que depuis on n'a plus parlé de la vision merveilleuse.

En vendémiaire an XI, on a trouvé, enfouis dans l'avenue de la métairie de la Côte, sur le bord de la voie romaine, des médailles, des urnes, divers ustensiles, ce qui fait présumer qu'il y avait là autrefois un établissement romain, peut-être une de ces étapes que ces conquérants se ménageaient de 15 en 15 milles.

Industrie. Les habitants de Lanfains exercent, depuis des siècles, un commerce spécial. Ils parcourent la province, munis d'un sac, et achètent les vieux chiffons, qu'ils revendent ensuite pour les papeteries. En échange de ce vieux linge ils donnent des épingles, des aiguilles, des images. Ce métier, modeste et fatigant, ne semble pas fait pour conduire à la fortune

ceux qui l'exercent, cependant il en a enrichi plusieurs.

Le village de Carestiemble, vulgairement Caretième, situé sur le bord de l'ancienne voie romaine, occuperait, si l'on en croit quelques auteurs, l'emplacement d'un camp romain, et tirerait son nom de *Campus hyemis*. On y confectionne des petits pains au levain de bière, qui sont fort recherchés à Saint-Brieuc, Quintin, Uzel, etc.

Le village de Roma rappelle évidemment le séjour des Romains dans ce pays.

Des fouilles faites au Rillan, hameau situé sur la droite de la route de Saint-Brieuc à Quintin, ont fait découvrir, à diverses époques, de la vaisselle et de petites statuettes en terre, des puits couverts non comblés et des fours, des fondements de bâtiments construits à chaux et à sable, une statue en pierre de 1 mètre 90 centimètres, représentant un homme debout, revêtu d'une robe sans plis, qui tombait jusqu'aux genoux, et tenant de la main droite une boule; la gauche était armée d'une massue.

La tradition rapporte qu'une ville existait autrefois au Rillan, et qu'il a été prédit que « cette ville ressuscitera lorsque Quintin périra. »

De tout cela, on peut conclure, sans crainte de faire fausse route, que les Romains ont habité ce pays.

Les terres de cette commune sont fertiles et bien cultivées. Les divers ruisseaux qui arrosent ce territoire se réunissent et vont se jeter dans la rivière de Gouet, laquelle prend sa source dans la commune du Vieux-Bourg (*V.* ce mot).

La hauteur du pied du signal de Lanfains est de 324 mètres 7 centimètres au-dessus des eaux moyennes de l'Océan.

L'*ancienne paroisse* de Lanfains dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc. Elle avait Quintin pour subdélégation. La cure était à l'alternative.

COMMUNE

DU BODÉO.

Elle est limitée, au nord par la Harmoye, à l'est par l'Hermitage, au sud par Allineuc, Saint-Martin-des-Prés; à l'ouest

Digitized by Google

par Corlay, le Haut-Corlay. — Sa population est de 815 habitants parlant le français, et sa superficie de 996 hect. 60 ares. — Elle renferme 194 maisons. — Son revenu cadastral est de 17,683 fr. 31 c., et son revenu vrai de 29,472 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie : schiste talqueux, quelques minerais de fer.

Le Bourg est situé tout près de la forêt de Lorge, à 26 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 15 kil. de Plœuc. Il a pour bureau de poste Quintin.

Son nom ne pourrait-il pas venir de *Bod* ou *Pod Elo*, peuple d'Elo? — Elo, Thelo ou Théliau était neveu de saint David et beau-frère de Budic, roi de Bretagne. Il fut archevêque de Menevie, passa sept ans et demi à Dol, puis se retira dans un couvent où il mourut vers l'an 580. Il est patron, en Bretagne, de Landeleau et de Saint-Thélo. On prétend qu'il écrivit la vie de saint David, des lettres et des exhortations pieuses.

Le territoire de cette commune est accidenté et bien boisé. Les terres produisent des grains de toute espèce et du lin. — Il y avait autrefois beaucoup de tisserands dans cette commune, mais le nombre en est bien diminué depuis la chute du commerce des toiles.

L'*ancienne paroisse* du Bodéo dépendait de l'évêché de Quimper. Elle avait pour subdélégation Quintin, et pour ressort le siége royal de Saint-Brieuc. La cure était à l'ordinaire suivant Ogée, et à l'alternative suivant le Pouillé de Tours de 1618.

La Harmoye, qui forme aujourd'hui une commune séparée, était autrefois simple trève du Bodéo.

Le Bodéo faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

COMMUNE

DE L'HERMITAGE,

Formée des villages

Le Gros-Fœil, le Bourgneuf, Bel-Orient, les Forges, le Rocher-Laron.

Elle est limitée, au nord par Saint-Brandan, Lanfains; à l'est par Plœuc, Plémy, le Ménez;

Digitized by Google

au sud par Saint-Hervé, Gausson, Allineuc; à l'ouest par Lanfains, la Harmoye, le Bodéo. — Sa population est de 1,269 habitants parlant le français et le breton, et sa superficie de 3,778 hect. 22 ares, dont 304 hect. sous terres labourables, 183 sous prairies, 13 sous vergers, 2,679 sous bois, 521 sous terres incultes, montagnes, landes, etc. — Elle renferme 233 maisons, le moulin Neuf, à eau; le moulin des Forges, à vent, et un moulin à tan; plusieurs fabriques de toile; fourneau du Paz. — Son revenu cadastral est de 29,746 fr. 97 c., et son revenu vrai de 74,367 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Géologie : granit, grès et schistes dans le sud-ouest et le nord-ouest; riche minerai de fer au Bas-Vallet; gisement calcaire exploité par plusieurs fours à chaux.

Le Bourg est placé dans une situation des plus romantiques, à l'entrée de la forêt, derrière le château de Lorge et sur le bord des étangs de ce nom. Il est à 22 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 5 kil. de Plœuc. Il a pour bureau de poste Moncontour.

Origine. Ce modeste bourg est d'origine toute moderne; cependant sur l'emplacement qu'il occupe s'élevait, dès le 16e siècle, une chapelle tréviale dépendant de la paroisse d'Allineuc. En 1627, par acte en date du 27 février, Mgr André Le Porc de la Porte, alors évêque de St-Brieuc, érigea à perpétuité Notre-Dame de l'Hermitage (c'était le nom de cette chapelle) en église paroissiale, et reconnut que Hervé de Coniac et ses successeurs auraient, dans la nouvelle église, tous droits honorifiques et de patronage. — En 1792, cette paroisse est devenue succursale du canton de Plœuc.

Pardons. L'Hermitage a eu autrefois deux Pardons très-beaux, l'un à la mi-août et l'autre à la mi-septembre; mais la vogue les a abandonnés à peu près complètement, surtout le premier.

Fête-Dieu. Cette cérémonie est d'un effet magique à l'Hermitage. L'ancienne forêt de Brocéliande se couronne de fleurs comme au temps des fées bretonnes; des guirlandes sont suspendues partout aux branches des arbres et unissent entre eux ces vieux témoins d'un autre

Digitized by Google

âge, dont la tête robuste secoue le poids des siècles et s'élance avec fierté vers la nue. Tous ces arbres ont des souvenirs de temps déjà bien loin de nous; beaucoup ont vu, dans ce même lieu, les protestants rassemblés à la voix de Mme de la Moussaye, et, qui sait, quelques-uns peut-être ont assisté aux cérémonies sanglantes des Druides.

Tandis que la procession passe sous des voûtes de verdnre dont l'œil peut à peine mesurer l'étendue, des milliers d'oiseaux tantôt voltigent sur la cime des arbres, tantôt unissent leurs chants aux hymnes qu'entonnent le clergé et les fidèles, et que répètent au loin les nombreux échos de la forêt. Les eaux tranquilles des étangs de Lorge, quand passent les pompes catholiques, les reproduisent et les reflètent; les lumières des flambeaux dissipent la pénombre des avenues; enfin le vieux château des anciens seigneurs de l'Hermitage fait face à cette scène féerique, et semble placé là, debout et silencieux, tout exprès pour prendre part à cette cérémonie touchante et pour en rehausser l'éclat.

Forêt de l'Hermitage. Cette forêt forme une figure triangulaire, et sa hauteur moyenne est de 70 mètres au-dessus du niveau de la mer. Depuis le treizième siècle, elle a porté successivement les noms de forêt de Quintin, forêt de Lorge et forêt de l'Hermitage. C'est la seule de l'arrondissement de St-Brieuc. Elle couvre une superficie de 2,679 hectares 6 ares. C'est bien peu de chose, surtout si l'on compare cette étendue à celle qu'elle avait aux douzième et treizième siècles. Elle embrassait alors tout le territoire de Saint-Nicolas-du-Pélem, et mesurait, dit-on, plus de 80 lieues A cette époque, elle portait l nom de forêt de Brocéliande (*), nom sous lequel elle est célèbr dans les fastes du merveilleu de la vieille Armorique.

C'était, disent nos vieux chroniqueurs, la demeure des fées bretonnes. Sous le frais ombrage de ces bois si beaux et vieux comme le monde, elles coulaient des jours filés d'or et de soie, et le temps si impitoyable pou nous pauvres mortels était sans prise sur elles. Tantôt on le

(*) On l'appelait encore Brocéli ne, Brécilien, Bressellen, Bréchelìant.

voyait se livrer à des rondes vives et tellement légères que leurs pieds touchaient à peine les fleurs qui émaillaient la terre. Tantôt, réunies en chœur, elles chantaient ; mais d'une voix si suave et si douce, que les hôtes les plus redoutés des bois se dépouillaient instantanément de leur naturel féroce, et accouraient en foule pour les entendre. D'autres fois, leurs mains légères s'exerçaient à des ouvrages précieux qu'elles exécutaient avec un art inimitable. Enfin on les rencontrait parfois aussi franchissant les torrents, et courant, comme Diane, le carquois sur l'épaule, à la poursuite des bêtes fauves.

Les siècles, nous l'avons dit, étaient légers pour elles, et ne laissaient aucune trace sur leurs traits; aussi elles étaient toujours jeunes, toujours belles. Une odeur d'ambroisie s'exhalait sur leurs pas, et leur haleine embaumée rendait l'éclat aux fleurs et la fraîcheur aux plantes.

Brocéliande n'était pas seulement le séjour des fées bretonnes, c'était encore le théâtre des enchantements et des prodiges. Parfois, la forêt s'embrasait tout-à-coup et projetait des lueurs sinistres qui portaient au loin l'épouvante et l'horreur. Le soleil cachait alors sa lumière; des entrailles de la terre sortaient des monstres de toutes sortes, des spectres, des dragons volants, dont les hurlements épouvantables venaient se joindre à des gémissements humains d'une inexprimable angoisse. Mais ce n'est là qu'une bien faible partie des merveilles qui s'accomplissaient en ce lieu, et que par impuissance nous renonçons à décrire. Aussi bien, nous avons à vous raconter d'autres prodiges.

C'est dans cette même forêt de Brocéliande que Merlin (*) tint son école d'enchantement. Il y a de cela quatorze siècles, et ce-

(*) L'archidruide Merlin, le même qui avait prédit la victoire à Bembro, avant le commencement de la *bataille des Trente*, a longtemps, en effet, habité la forêt de Brocéliande ou de l'Hermitage. C'est là qu'il est mort et qu'il a été inhumé vers la fin du cinquième siècle.

Les cérémonies du culte druidique se sont continuées dans cette forêt jusqu'en 1652. A cette époque, Judicaël, devenu roi par la mort de son frère Salomon II, fit occuper la forêt par des moines, dont la piété et le zèle eurent promptement fait disparaître les dernières traces d'une religion que les persécutions sanglantes des Romains n'avaient pu détruire.

Digitized by Google

pendant, grâce à sa science qui était sans bornes, le célèbre enchanteur vivrait encore sans l'imprudence de la fée Vivianne, son élève et sa mie. Un jour, en riant, l'étourdie fit sur Merlin l'essai d'un charme qu'il lui avait enseigné lui-même, et que nulle autorité, si puissante qu'elle fût, n'avait le pouvoir de détruire. Aussitôt l'infortuné Merlin s'endormit d'enchantement à l'ombre d'une aubépine. Depuis ce temps, la fée inconsolable vient chaque jour arroser de ses larmes son ami qui dort encore et n'est visible que pour elle.

Le *Val des Faux Amants*, d'où l'homme parjure aux lois de l'amour ne pouvait plus sortir, trouvant partout devant lui une barrière infranchissable, élevée par la magicienne Morgane, sœur du roi Arthus, était situé dans la forêt de Brocéliande, où se trouvait encore la fontaine périlleuse, connue sous le nom de *Fontaine de Barenton*.

On puisait de l'eau à cette fontaine avec une coupe d'or que l'on suspendait ensuite aux branches d'un arbre vert qui croissait à l'entour. Mais nul profane ne pouvait y toucher sans exciter dans la nature des commotions terribles. Dès qu'il mettait la main à la coupe, le soleil se voilait; s'il prenait de l'eau, le ciel se couvrait d'une multitude innombrable de torches enflammées sillonnant la nue, et les arbres de la forêt s'illuminaient avec une spontanéité rapide comme l'éclair. Mais si l'on versait cette eau sur le perron de marbre noir qui était près de la fontaine et conduisait au palais de Merlin, des coups de tonnerre effrayants se faisaient entendre, la tempête déracinait les arbres, la mer vomissait sur la plage des monstres hideux, la terre oscillait en tous sens, les montagnes s'écroulaient et comblaient de leurs débris les vallées profondes; enfin on croyait assister à sa dernière heure. Aussi la fontaine de Barenton n'était que pour l'usage des enchanteurs et des fées qui s'y réunissaient chaque jour.

— Dans la forêt de l'Hermitage, on remarque le carrefour de la Croix-Saint-Lambert, autrefois rendez-vous de chasse. Il y existe une croix en fer sur une base de granit, portant une plaque sur laquelle on lit:

Guido de Durfort, dux Lorgius, baro quintinensis, vice-

comes Pomeriensis, etc., hoc redditæ sibi sanitatis ad gloriam Dei salvatoris monumentum erexit.

— La mousse de la forêt de Lorge est recherchée, et l'on en fait des oreillers et des matelats excellents.

—Tous les ans, les chasseurs des environs se réunissent en parties de plaisir et chassent le sanglier et le chevreuil dans la forêt de Lorge.

Monuments. L'Église est sous l'invocation de la Vierge. Elle est petite, mais très-bien tenue. Elle a un autel dédié à sainte Anne.

Le Presbytère est moderne. C'est un joli bâtiment flanqué de deux pavillons et placé sur un terrain donné à la commune par le comte René de Choiseul.

Le Chateau de Lorge a été bâti par Guy Alonze de Durfort, maréchal de France, comte, puis duc de Lorge, qui mourut en 1702. Du côté des étangs et de la forêt, on compte 57 ouvertures et 13 fenêtres de façade. Ses deux pavillons ou italiennes ont été démolis.— Louis XIV eut un instant la pensée de donner ce château pour résidence au roi Jacques II, lorqu'il vint demander un asyle à la France. Pendant son séjour en Bretagne, ce monarque détrôné a passé à Saint-Brieuc une revue des sujets fidèles qui l'avaient suivi sur la terre étrangère, et avec lesquels il espérait reconquérir son royaume.

—Dans la chambre d'honneur, dite chambre du duc, que décorait une tapisserie de haute-lice, se trouvait un lit à baldaquin si large qu'on aurait pu s'y coucher en travers. Quatre fauteuils dorés occupaient chacun des coins de ce lit, qu'une balustrade également dorée séparait du reste de la pièce. Les portraits en pied de Turenne et du ministre Choiseul ornaient cette chambre. Une foule d'autres portraits se voyaient dans le château de Lorge; mais tous ces objets ont été enlevés par M. René de Choiseul lorsqu'il vendit cette belle propriété, qui appartient maintenant à M. Allenou, de Quintin. Elle lui a coûté 1,120,000 fr. en 1837. Il avait pour concurrent, lors de l'adjudication, le feu roi Louis-Philippe.

Voici une petite anecdote qui se rattache au château de Lorge:

Digitized by Google

Un moine quêteur, la besace sur le dos, vint un jour frapper à la porte de cette demeure fastueuse, et demander aux serviteurs quelques-unes des miettes tombées de la table du maître. Il y avait ce jour-là nombreuse réunion au château ; le duc était d'humeur joyeuse, et le pauvre moine, qu'il venait d'apercevoir, crotté jusqu'à l'échine et la mine assez piteuse, lui suggéra l'idée d'une fort mauvaise plaisanterie, dont le dénouement fut tout autre que celui qu'il en attendait. Il se fit amener une jument que nul encore n'avait pu parvenir à dompter, et intima au religieux l'ordre de monter cette bête. Le moine parut très-effrayé; il tourna long-temps autour de l'animal, et fut sur le point d'attraper plusieurs ruades, ce qui, chaque fois, provoquait les rires de l'assistance. Mais tout-à-coup sautant sur la jument qui se cabrait, il lui presse les flancs, la force à passer près du duc, remercie ce dernier du riche présent qu'il a bien voulu lui faire, puis, sans attendre la réponse, part comme un trait, emmenant avec lui la bête indomptée. Ce moine était un ancien dragon ;

Annales. En 1641, le manoir de l'Hermitage appartenait à Hervé Coniac, seigneur du Toulmen et de l'Hermitage, dont les armes étaient d'*argent à l'aigle éployée de sable*. En 1640, il l'échangea avec Clisson, sieur de Largentaie, contre un office de conseiller à la cour et de commissaire aux requêtes du palais à Rennes. Le 5 janvier 1656, ce domaine fit retour à Hervé de Coniac, qui l'acquit au prix de 13,250 fr., à la suite d'une saisie opérée sur François Clisson, sieur de Largentaie, qui le possédait alors. Plus tard, la famille de Coniac échangea de nouveau ce domaine avec les Durfort contre la seigneurie d'Allineuc.

En 1658, la famille de la Moussaye bâtit un prêche dans la forêt de l'Hermitage, qui portai alors le nom de forêt de Quintin. En 1660, elle y plaça un ministre du nom de Talaru, et ce prêche devint le rendez-vous des réformés de Saint-Brieuc, Guingamp, et de ceux des diocèses de Quimper et de Tréguier.

En 1680, Henriette de la Tour-d'Auvergne, sœur de Turenne, fait construire un château près de l'Hermitage et en fait un prêche pour les protes-

Digitized by Google

tants ; mais elle est bientôt obligée de le fermer.

Pendant la révolution, le château de Lorge fut occupé par les royalistes ayant avec eux une pièce de canon. Attaqué par des gardes nationaux et des troupes républicaines il fut emporté, et les royalistes perdirent une douzaine d'hommes; ils eurent un grand nombre de blessés. Peu de temps après, le château fut repris par les royalistes. Il était défendu alors par douze hommes.

En 1832, pendant l'hiver, on a pris une hermine dans la forêt de l'Hermitage.

Rivières. Une des branches du Lié (*V.* Saint-Carreuc) prend naissance à la fontaine St-Lambert, puis passe au moulin de l'Hermitage.

L'Oust a une de ses sources à la fontaine Sainte-Anne, au pied du Calvaire, derrière le château de Lorge; une autre au Cosquer, deux autres en Saint-Martin-des-Prés; enfin une dernière dans la montagne du Feubusquet, commune du Haut-Corlay (*V.* ce mot).

Forges du Paz. On y exécute toute espèce d'objets en fonte, mais principalement des ustensiles de ménage. Le fer que produit cette usine est très-estimé. Le minerai qu'on y emploie s'extrait sur les lieux mêmes. La mine la plus éloignée est distante du haut fourneau d'un kilom. à peine.

Industrie. Là, comme dans les autres parties du département, l'industrie des toiles ne peut plus faire vivre convenablement ceux qui s'y livrent. Jamais cependant on n'a plus approché de la perfection : M. Baron Dutaya, notamment, livre au commerce des produits vraiment remarquables au double point de vue du bon marché et du fini dans le travail. Son linge de table est parfait. M. Baron Dutaya a été décoré pour les services qu'il a rendus à l'industrie et à l'agriculture.

COMMUNE

DE PLAINTEL,

Formée des villages

La Bouyère, Vaubernard, Ravilly, le Chesnay, le haut et le bas Roussan, la Ville-Gruel,

[illegible] DE [illegible]INTEL

Digitized by Google

Tréougat, Créhenny, Ville-Glemel, Villerio, Ville-Brisset, le Grand-Coudray, la Ville-Neuve, Brangolo, Cargarkên.

Elle est limitée, au nord par Saint-Brandan, Plaine-Haute, Saint-Julien, Plédran; au sud par Plédran, Saint-Carreuc, l'Hermitage; à l'ouest par l'Hermitage. — Sa population est de 3,421 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,676 hectares 36 ares. — Elle renferme 782 maisons et les moulins à eau du Chesnay, Nevo, Rouyo, du Carmé, de Crenan, Richard, de St-Guihouet. — Son revenu cadastral est de 41,342 fr. 40 c., et son revenu vrai de 124,027 fr, soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune est assez fertile. Il produit des grains de toute espèce et des fruits à cidre.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 14 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 10 kil. de Plœuc. Il est chef-lieu de perception, résidence d'un notaire, et a pour bureau de poste Quintin. C'est un fort joli bourg, qui possède deux places publiques, et que traverse la route d'Uzel à Saint-Brieuc. On y remarque un établissement de sœurs du Saint-Esprit, chargées d'instruire la jeunesse, de visiter les malades et de prendre soin de l'église. — Sous Napoléon Ier et sous la Restauration, florissait dans ce bourg une école ecclésiastique dirigée par le clergé paroissial. Plus de cent prêtres de distinction sont sortis de cette école. — Foires le premier lundi de carême et le premier lundi d'octobre.

Saint Austole, filleul et célèbre disciple de saint Méen, vint demeurer en Bretagne avec ce dernier. On l'appelle Austel dans la Cornouaille insulaire, où une ville porte son nom. Il est honoré dans la Petite-Bretagne, à Mauron, où il a une chapelle sous le nom de Saint-Utel. Plaintel ne pourrait-il pas venir de *Ple-utel*, paroisse d'Utel? Cela est d'autant plus probable, qu'en renversant l'*u* de *utel*, on a *Plentel*, qu'on aura écrit plus tard *Plaintel*.

Monuments. L'Église est sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. Elle date de 1759. C'est un monument assez bien à l'extérieur, mais qui n'a rien de

remarquable cependant. Il est au milieu du cimetière.

La Chapelle Saint-Quihouet est encore desservie. On y dit la messe tous les dimanches.

Le Chateau de Saint-Quihouet possède un parc et un bois de haute futaie. Il appartenait à M. de Lafayette, qui le vendit peu de temps avant la révolution. Tombé dans les mains de M. et de Mme Digautray, ces derniers l'ont transformé en hôpital, et en ont fait don aux orphelins de Plaintel, Quintin, le Fœil et Saint-Brandan. Ce philantropique établissement est sous la direction des Dames de la Sagesse. M. Digautray a été membre de nos assemblées législatives; il est mort à Quintin le 2 décembre 1834. — Le château de Saint-Quihouet était anciennement une maison de Templiers. La chapelle est dédiée à saint Jean-Baptiste. Il a été occupé par de faux monnayeurs, et l'on voyait encore dans les caves, il y a peu d'années, des débris de forge, et un moule à l'aide duquel on fondait des pièces de 6 livres à l'effigie de Louis XV parfaitement imitées. —Outre l'ancienne chapelle, qui est à l'extérieur, l'établissement de Saint-Quihouet a sa chapelle particulière, qui est neuve, ainsi que la partie méridionale de l'édifice.

Le Manoir de Crapado était une des plus anciennes demeures seigneuriales de Plaintel. Il appartenait, en 1500, à Jeanne Le Bouteiller, dame de Crapado et du Plessis-Balusson. Un peu plus tard il vit naître Claude Anger, baron de Crapado, qui, chargé d'ans et après d'honorables services, se fit conspirateur au profit de la Ligue, et fut traîné sur la claie, en chemise, la tête et les pieds nuds, à la queue d'un cheval, puis décapité sur le champ Jacquet à Rennes! « Ce qui plongea Crapado dans le malheur, dit le chanoine Moreau, dans son *Histoire de la Ligue*, ce fut la nécessité, qui est un mal extrême dans une personne de condition. »

Annales. En 1793, périt sur l'échafaud, à Paris, M. Cormaux, curé de Plaintel et missionnaire éloquent. Au commencement de la Révolution il entra dans les idées nouvelles, mais se rétracta bientôt après. On a de lui trois volumes de sermons et d'opuscules divers.

Digitized by Google

En 1794, le tribunal de St-Brieuc condamna et fit exécuter une pieuse fille de Plaintel, nommée Jeanne Richecœur. C'était une pauvre filandière, dont le crime consistait à avoir caché M. Conen-Dujardin, chanoine de Morlaix, que les gardes nationaux de Quintin arrêtèrent chez elle.

— L'érection de la chapelle Saint-Pierre, à Saint-Brieuc, est due à un sieur Dollon, seigneur de la Coste, en Plaintel. Il y fonda une messe par semaine, et y attacha quelques rentes pour l'entretien d'un chapelain. On allait en pèlerinage à cette chapelle pour se guérir de la fièvre.

— Pendant les Cent-Jours, les habitants de Plaintel furent inquiétés à cause de leur attachement à la royauté. Les bois du pays ont caché pendant longtemps des réfractaires.

En 1214, Plaintel était chevalerie et appartenait à Jean de Dol, qui assista à la bataille de Bouvines. Son fils Nicolas fut seigneur de la Ville-Maingui et de Plaintel. La postérité de ce dernier s'étant éteinte, Jeanne de Dol, dame de Plaintel, épousa Rolland Gautron, dans la maison duquel elle apporta tous ses biens. Ce Rolland se distingua au siége de Rennes en 1356 : il était petit-fils de Jean Gautron, qui fut tué à la bataille de Poitiers, en combattant pour le roi Jean. Jacques Gautron, vicomte de Plaintel, sieur de la Ville-Maingui et de la Ville-Hamon, chevalier de l'ordre du roi, et capitaine des ville et port du Croisic, épousa Claude de Robien, fille de Jacques de Robien. Leur fils, Christophe Gautron, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gentilhomme de la chambre du roi, obtint, en 1605, des lettres du roi Henri IV, pour prendre le nom de Robien. Il épousa Catherine de Bourgneuf de Cucé, de laquelle il eut Sébastien de Robien, conseiller au parlement de Bretagne, marié à Françoise du Gage.

Un M. Gautron, très-pieux et très-zélé desservant de Plaintel, peut-être de l'ancienne famille dont nous venons de parler plus haut, s'est fait entendre dans tout le diocèse comme prédicateur, sous la Restauration.

Il n'était pas très-fort sur la langue française, et soumettait parfois à de rudes épreuves les oreilles de ses auditeurs instruits; mais il parlait avec une

Digitized by Google

onction si grande, que son auditoire était toujours très-nombreux, et qu'on ne pouvait l'entendre sans être ému jusqu'aux larmes.

Croyances superstitieuses. La petite Yvonne avait terminé sa tâche, et le sommeil depuis longtemps fermait ses paupières; aussi se hasarda-t-elle à dire : Grand'mère, il se fait tard! — Mais grand'mère, qui filait au coin opposé de l'âtre, ne répondit rien et continua de travailler. Il y eut un moment de silence, après lequel Yvonne, revenant à la charge, reprit : Vous devriez vous coucher, grand'mère! — Cette fois encore la vieille filandière se montra sourde aux observations de sa petite-fille; son rouet même sembla prendre une activité nouvelle et fit entendre avec plus de force son bruit sourd et monotone. Le fuseau tournait, tournait, quand tout-à-coup, il alla rouler par terre; tout aussitôt le rouet s'arrêta court, et les bras de la vieille grand'mère retombèrent inertes à ses côtés....

Le lendemain, Yvonne *vidait avec soin l'eau des pots, portait du deuil aux abeilles* et pleurait; car la mort était dans la maison!

Que s'était-il donc passé? — Le médecin, accouru en toute hâte de la ville, examina la morte, et dit qu'elle avait succombé aux suites d'une attaque de paralysie; mais une vieille *pécheuse de pain* (mendiante), qui était présente, secoua la tête en signe d'incrédulité.

Ce n'était pas cela, en effet : la veille, trop occupée de son ouvrage, grand'mère avait oublié que le lendemain était jour de Saint-André; elle avait travaillé passé minuit!... Or, une fée horrible à voir était descendue par la cheminée, et de sa voix stridente avait fait entendre ces mots :

Hag o néza è ma oc'h-u c'hoaz ?
Goël Saint-André a zo warc'hoaz.

Êtes-vous encore à filer?
C'est demain la Saint-André.

La vieille grand'mère d'Yvonne n'avait pu supporter cette apparition, qui terrifie les plus forts, et elle était morte de frayeur!...

Les maisons nobles de ce territoire étaient : En 1500, la Coudrais, à Jean Robien; la Coste, à Pierre Dollo; le Préau Roi, à François Le Fèvre; le Plessis, à Pierre du Plessis;

Digitized by Google

la Grand'ville, à Pierre de la Garenne; la Ville-Jagu, à Amaury Crehallet; Crehennic, à François Fortin; la Villerio, à Jean Guillomy; les Preturquis, à Marguerite Dollo; Trebual, à G. Guillochen; le Bois-au-Fouchours, à F. Pellouesel; Bellenoé, à Yvon Jourdan; le Fresne, à Jean Dollo; Saint-Guionic, à Pierre de la Rivière; la Goupillière, à Pierre Rouessel; la Carnelle, à Yvon Casson; la Garenne, à Tristan Person; le Gourlay, à demoiselle Margelie La Morgant; la Coudraye, à Claudine du Boisgelin; le Chernot, à Yves de la Fosse; les Tennières, à Bienvenu-Le-Moine; les Quatre-Veaux, à Yves Budes, sieur du Tertre-Jouan; le Quartier, à Vallence Pellepore; Bouessel-au-Chesnay, aux héritiers de Pierre Bouessel; la Coudraie, à Ollivier d'Artelles; autre Preturquis, à Anne Saoullet; la Perthenault-au-Plessis, à Pierre Perthenault; le Fresne, au comte de Laval; la Villenyo, à Michel Guilloumay; la Cheverne, à Guillaume de la Rivière; le Préoré, à François Le Fèvre; la Villegoures, à Charles Budes; Louvoural, à Henri Étienne.

L'ancienne paroisse de Plaintel avait pour trève St-Brandan, qui forme aujourd'hui une commune séparée. Elle dépendait de l'évêché et du ressort de Saint-Brieuc et avait pour subdélégation Quintin. La cure était à l'ordinaire. Au moment de la révolution, Plaintel était vicomté, et cette seigneurie appartenait au duc de Lorge.

Patrie de MM. Gautho oncle et neveu: l'un a été principal du collége de Guingamp et curé de Moncontour; l'autre curé de Bourbriac et chanoine honoraire.

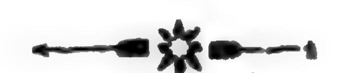

CANTON DE PLOUHA.

Il comprend les communes de Plouha, Lanleff, Lanloup, Pléhédel, Pludual — Sa population est de 8,854 habitants, et sa superficie de 6,617 hectares 92 ares. — Il renferme 2,309 maisons. — Son revenu vrai est de 402,2[illegible]0 francs.

COMMUNE DE PLOUHA,

Formée des villages

KERJOLY, Bréhed, Kerhardy, le Kerdreux, Kerlivio, Keruzau, ar Pradou, Camblac'h, Kerlevenez, Run-Garnot, Trévros, Kerhuron, Kerougiel, Kerault, Port-Logot, Moguer, Harniou, Saint-Yves, Coray, Keroisel, Keridouar, Beaugouyan, Saint-Barthélemy, Vieux-Lisandré, Lisandré, Kerohan, Lanloreque, Kerdaniel, Kerlève, Lan-ar-Hor, Cozquer, Saint-Laurent, Guili-Furet, Barac'h, Kermaria, le Run, Guern-Poul-Franc, St-Georges, Keradic, Rungreguen, Kerfave, Kerlohou, Kergoat, Crec'huel.

Elle est limitée, au nord nord-est par Plouézec, la mer; à l'est par la mer, Tréveneuc; au sud par Plourhan, Pléguien; à l'ouest par Pludual, Pléhédel, Lanloup. — Sa population est de 5,052 habitants parlant le breton, et sa superficie de 3,998 hectares 6 ares, dont 2,845 hect. *sous* terres labourables, 193 sous prés et pâturages, 125 sous bois, 49 sous vergers et jardins, 569 sous landes et terres incultes. — Il renferme 1,284 maisons, 20 moulins. — Son revenu cadastral est de 46,404 fr. 74 c., et son revenu vrai de 232,023 f., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

Digitized by Google

Le Bourg de Plouha (on écrivait *Ploha* dans les actes du 15e siècle) est situé à 25 kil. N.-O. de Saint-Brieuc, sur une hauteur qui dépasse de près de 100 mètres le niveau de la mer, et à l'intersection de sept chemins qui y forment autant de rues. C'est un des plus beaux bourgs du département. Avant la révolution, il était comme le rendez-vous de la noblesse pauvre du pays. On a plusieurs fois cité comme un fait digne de remarque, mais qu'on n'a point expliqué, cette agglomération sur un même point de toutes ces familles venues là pour cacher leur misère et leurs privations. C'est probablement parce que toutes ces infortunes se trouvaient plus à l'aise entre elles que mêlées au monde; car le monde n'épargne pas toujours l'amour-propre des grandeurs déchues. Peut-être aussi, la pauvreté excessive de tant de familles nobles n'était-elle qu'une conséquence lointaine et forcée de l'ordonnance de 1185, connue sous le nom d'*Assise au comte Geoffroy*. Dans ce cas, cette pauvreté n'avait rien d'humiliant; mais elle était une flétrissure permanente de cette énormité légale qui pendant si long-temps dépouilla tous les enfants d'un même père et d'une même mère au profit d'un seul, l'aîné! — Enfin, une autre explication se présente. On sait que bon nombre de familles nobles d'Angleterre, préférèrent l'exil à l'apostasie, et suivirent les Stuart sur la terre étrangère. Ces familles, *qui avaient tout perdu*, vinrent débarquer sur cette côte de Bretagne. Plusieurs s'y fixèrent sans doute, et formèrent cette noblesse pauvre de Plouha, qui manquait du nécessaire et se vit réduite à exercer pour vivre les métiers les plus durs.— On raconte qu'un porte-faix du Léguer-Saint-Brieuc, né à Plouha, ne manquait jamais, les dimanches et jours de fêtes, d'aller à l'office l'épée au côté. — Plouha a un comice agricole, une communauté de religieuses, une école communale tenue par des Frères, perception, cure de première classe, bureau de poste aux lettres, 2 notaires, 2 huissiers. Son bureau d'enregistrement est à Paimpol. — Marché tous les samedis. — Foires très-fréquentées le premier mardi de juin et le premier mardi d'octobre. Elles se tiennent près la chapelle de Kermaria.

Digitized by Google

Monuments. L'Église est vaste et l'intérieur en est orné avec une entente parfaite. Mais cette propreté, cet arrangement de bon goût, qu'on admire, ne sauraient faire prendre le change au visiteur intéressé à tout connaître; et, bien que ce vieux monument semble cacher avec une sorte de coquetterie son âge, on devine, à son aspect, qu'un grand nombre de générations éteintes est venu s'agenouiller sur ses dalles. Le maître-autel et la chaire méritent une attention toute particulière. Le clocher manque complètement d'élégance; il a servi pour la triangulation des cartes de Cassini, non pas qu'il soit très-élevé par lui-même, mais parce qu'il est assis, comme nous l'avons dit précédemment, sur une élévation qui dépasse de 98 mètres et demi le niveau de la mer. — Le vieux cimetière de Plouha entoure l'église. Là les ossements des morts reposent en paix à l'ombre des grands cèdres, des peupliers, des frênes et des sapins, qui font de cet asyle comme une sorte de petit bois sacré, où il existait autrefois une fort belle croix en pierre. — Le nouveau cimetière est éloigné de l'église. Il ne s'est pas établi sans difficulté; car on tenait généralement à l'ancien.

La Chapelle de Kermaria-Niscuit, vaste édifice qui servait jadis d'église paroissiale, s'élève sur un terrain nu et aride qu'on utilise comme champ de foire deux fois l'an. Autrefois, si l'on en croit la tradition, du haut de ce balcon qui forme saillie et orne la façade du monument, le sénéchal de la juridiction lisait au peuple assemblé les jugements rendus par celle-ci.

Cette chapelle renferme la tombe du célèbre baron de Lisandré, contemporain de Henri IV. Il appartenait à la famille puissante de Lannion. La pierre qui recouvre les ossements blanchis du courageux baron n'est pas parfaitement scellée. Si donc vous désirez palper cette forte tête bretonne, aux os épais et encore solides, glissez votre main sous la pierre disjointe. Mais prenez garde, vous touchez peut-être à celle de sa fille, beaucoup moins épaisse, beaucoup moins forte, qui repose dans le même tombeau !...

On raconte dans le pays une foule de légendes relatives à ce seigneur. C'était un ligueur ter-

Digitized by Google

rible, et il se trouvait au nombre de ceux qui défendaient Paris lorsqu'Henri IV en fit le siége, et força cette capitale à se rendre. Le baron comptait peu sur la clémence du vainqueur; il résolut donc de fuir, et voici, dit-on, comment il s'y prit pour tromper la surveillance qui s'exerçait aux portes : il fit tuer son cheval, en enleva les entrailles, et se mit à leur place dans le ventre de l'animal mort. Personne ne se doutant de la supercherie, on ne s'opposa point à sa sortie de la ville, et il échappa au roi de Navarre, qui probablement ne l'eût pas exclu du bénéfice de l'amnistie générale qu'il fit publier aussitôt.

Une autre fois, le baron passait près d'un castel. Tout-à-coup il s'arrête et prête l'oreille; car il a cru entendre les gémissements d'une femme!... Il ne s'était point trompé : une femme, en effet, poussait des cris plaintifs, et cette femme était sa sœur de lait, dont il reconnut la voix. Aussitôt il frappa à la porte du manoir et demanda à voir le châtelain. C'était le sire de Châteaudassis, qui avait enlevé la jeune personne et la retenait captive, en attendant qu'elle se rendît à ses désirs criminels. Le baron provoque le ravisseur en duel, le tue et rend à la liberté sa sœur adoptive, pure encore de toute souillure.

La Chapelle de Sainte-Eugénie est située tout près de la mer. Elle est en grande vénération dans le pays, et chaque année, au mois de mai, la fête de la sainte et courageuse martyre, patronne de cette chapelle, attire une affluence considérable de pèlerins. Sainte Eugénie est honorée à Notre-Dame-du-Haut, en Trédaniel, sous le nom de sainte Ujane.

La commune renferme cinq autres chapelles : Saint-Samson, Kergal, Saint-Jean, Saint-Laurent, la Trinité. De cette dernière, l'œil embrasse une vaste étendue de mer et la commune de Plouha tout entière.

Le Presbytère est un ancien manoir noble que les derniers propriétaires ont donné à la commune, avec ses dépendances. C'est le plus important du diocèse; il pourrait être loué de 800 à 1,000 fr.

L'Hôtel de la Mairie est neuf.

La Côte de Plouha est par-

semée d'anses et de criques sans nombre. Deux batteries la protégent : celle de Minard, dans la commune de Lanloup (*V.* ce mot), et celle de Plouha, sur la pointe de ce nom. Cette dernière est armée de deux pièces de 36 ; elle a deux épaulements en terre, un corps-de-garde pour 6 hommes et une poudrière. Elle a surtout pour objet de protéger un petit mouillage dit la *Pierre à la Mauve* (Roc'h ar Goëlan).

L'Ile des Gaves est située non loin de la batterie de Plouha ; elle porte aussi le nom d'*Enez guin segal*, île du vin de seigle.

La pointe dite indistinctement *Haut-Grou*, *Pierres-Blanches*, *Pointe du Palus* ou de *Harniaul*, est située à environ 3 kil. de Plouha. C'est un des points les plus élevés de la Bretagne ; aussi on y a entretenu pendant longtemps une cabane de *guetteurs*. Elle sert maintenant de *marque* pour la direction des navires à l'entrée et à la sortie de la Manche.

L'Anse de Bréhec offre pour curiosité remarquable des pierres arborisées. Ces pierres sont plates et minces. Les empreintes d'arbres qu'elles portent sont parfaitement dessinées.

Le goût des plantations est devenu général dans la commune de Plouha, grâce à l'initiative de M. de Courson, qui a lui-même couvert ses landes de Lisandré d'un million de pieds d'arbres depuis 1804. Ces plantations qui là entourent les chapelles publiques, ailleurs les fermes, les chemins, sont d'un admirable effet et donnent à ce pays un caractère à part. Mais il ne faudrait pas croire cependant que cet état de choses date seulement des premiers essais de M. de Courson. Dès la plus haute antiquité, au contraire, la paroisse de Plouha avait des manoirs nobles, qui tous avaient leurs avenues et leurs bois. Aussi croyons-nous que Plouha dérive de *Plou c'hoat* ou *hoat*, et signifie *paroisse du bois, paroisse boisée*.

En 1832, on a trouvé dans la commune plusieurs pièces de monnaie ayant des hermines au milieu. Elles ont été déposées au Musée de Saint-Brieuc.

Il existe sur ce territoire un Tumulus, connu sous le nom de Minard.

L'ancienne paroisse de Plouha faisait partie du comté de

Goëlo (*V.* Plourivo); elle avait pour évêché et pour ressort St-Brieuc, pour subdélégation Paimpol. La cure était présentée par l'abbé de Beauport.

Ses maisons nobles étaient : Plouha, haute justice, à madame la princesse de Guistelles, au moment de la révolution;

Lisandré et Kermaria, haute justice, à M. Callouet de Trégomar;

Kergallot et Kerbincon, moyenne justice, à madame de Ros;

Kersauson a donné son nom à une famille honorable si nombreuse en Bretagne, qu'on disait : *Frappez sur un buisson, il en sort un Kersauson.*

Enfin Saint-Georges, Kerdreus, le Guily-Bœuf, le Guily-Furet, Kerfavet, le Bourdeau, Kersalic, Kerigant.

Il y avait autrefois une *caquinerie* en Plouha.

COMMUNE

DE LANLEFF,

Formée des villages

Ar Salle, convenant Pen-a-Hoat, convenant Boucan, convenant Le Cam, convenant Pont-ar-Vassin, convenant Le Voulc'h, convenant Pont-Cariou, convenant Brouder, convenant Jean Rahel, convenant Rudulié, convenant Geffroy, convenant Huan-Lan, convenant Hervé-Legall, convenant Bonethary, convenant Folar-Garérès, convenant Antoine Lelan.

Elle est limitée, au nord par Quemper-Guézennec, Yvias; à l'est par Pléhédel; au sud par Tréméven, le Faouët; à l'ouest par le Faouët. — Sa population est de 366 habitants parlant le breton, et sa superficie de 215 hect. 65 ares, dont 178 hect. sous terres labourables, 6 sous prairies, 2 sous vergers et jardins, 19 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 91 maisons et le moulin à eau de Lanleff. — Son revenu cadastral est de 3,589 fr. 54 c., et son revenu vrai de 10,768 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux.

Le Bourg est situé à 30 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc, et à 13 kil. de Plouha, son bureau de poste. Il est sans importance. — Son nom vient sans doute de *Lan Leff*, église du Leff. — La

rivière du Leff, *rivière des pleurs,* traverse la commune.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de la Vierge et de saint Joseph : ce n'est à proprement parler qu'une chapelle antique, empruntant toute son importance au monument dont nous allons parler, qui la précède et lui sert en quelque sorte de vestibule.

Le TEMPLE DE LANLEFF est sans contredit l'un des monuments les plus curieux de Bretagne, et celui peut-être qui a le plus exercé la curiosité des antiquaires. Mais comme toujours, entraînés par le désir de tout expliquer à leur manière, ils ont multiplié les suppositions, amoncelé les systèmes, et la vérité en est encore à se faire jour! Les uns croient voir dans le monument de Lanleff un ancien temple armoricain, les autres une construction romaine consacrée au culte du soleil, quelques-uns un ancien hôpital pour les pauvres pèlerins revenant de la Terre-Sainte, ceux-ci une église bâtie par les Templiers, ceux-là un baptistère des chrétiens primitifs. D'autres enfin se montrent très-disposés à tenir compte de la tradition du pays, qui attribue la fondation de cet édifice à des moines rouges, qui n'étaient autres, dit M. de Blois, que des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Malte, dont l'habit militaire était rouge.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem portaient, en effet, sur leur habit (HELYOT, t. 7, p. 147), une supra-veste ou casaque rouge en forme de dalmatique, ornée par-devant et par-derrière d'une grande croix de toile blanche à huit pointes. Il se pourrait donc que sous cette dénomination de moines rouges la tradition désignât réellement les chevaliers de Malte. Mais ne faudrait-il pas alors, pour être conséquent jusqu'au bout, attribuer à cet ordre, *plus ancien* de 70 ans que celui du Temple, et qui a créé lui aussi d'importants établissements, la fondation du monument de Lanleff? — Telle n'est pas la conclusion de M. de Blois.

« Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dit-il, ont été gratifiés de la majeure partie des biens des Templiers, qui étaient habillés de blanc, avec une petite croix rouge un peu pattée, cousue sur le côté de leurs vête-

TEMPLE DE LANLEFF (Vue intérieure)

Digitized by Google

ments, et qui, détruits depuis si longtemps, ont été effacés dans la mémoire des habitants par leurs successeurs, vêtus de rouge, et voilà pourquoi ils ne parlent plus que des moines rouges, quoique plusieurs de leurs monuments soient dus aux Templiers, qui les ont précédés. »

Mais M. de Blois n'ignore pas qu'il en est un peu des Templiers comme du fameux roi Gradlon, auquel les chroniqueurs ne manquent jamais d'attribuer la fondation de toutes les villes de Bretagne dont l'origine est incertaine; aussi, peu satisfait des explications qui précèdent, dit-il ailleurs : « Il serait assez probable que le monument de Lanleff serait une église chrétienne bâtie par un seigneur de ce pays, qui revenu de la première croisade, où il aurait suivi le duc Alain Fergent, aurait fait construire cet édifice dans la forme de l'église du Calvaire ou du St-Sépulcre de Jérusalem. Le monument daterait en ce cas des premières années du douzième siècle. Comme l'histoire ni les actes ne nous offrent rien de positif sur ce point, il faut bien s'en tenir à des conjectures, et celle-ci paraît assez naturelle. Le temple de Montmorillon pourrait bien avoir la même origine. »

L'origine de la tour octogone de Montmorillon ne peut plus être mise en question. On sait depuis longtemps qu'elle date de la fin du onzième siècle; qu'elle faisait alors partie d'un couvent hospitalier qui devint dans la suite un des plus riches hôpitaux de toute l'Aquitaine, sous le nom de Maison-Dieu; enfin que son fondateur est Robert du Puy. Mais ce monument, que nous avons vu bien des fois dans notre jeunesse et sur lequel se débitent dans le pays les récits les plus effrayants, est loin d'avoir avec celui qui nous occupe la ressemblance frappante que se sont plu à lui donner Le Brigant et tant d'autres après lui. Il en diffère même essentiellement, car on n'y retrouve ni les douze arcades de l'enceinte intérieure, ni les douze fenêtres ornées de colonnes, ni la double enceinte du temple de Lanleff, qu'on assimile encore à quatre églises rondes d'Angleterre, attribuées aux Templiers.

Voilà, croyons-nous, l'énumération aussi complète que possible de toutes les opinions qui se sont produites sur le temple de Lanleff. En présence de tant de versions contradictoires, qui

s'excluent les unes les autres, n'est-on pas en droit de conclure que l'on ne sait pas au juste ce que c'était que ce monument, et qu'il est à craindre qu'on ne le sache jamais? — Oui, évidemment.

Quoi qu'il en soit, en voici la description : C'est une double tour ronde, construite en granit et en tuffeau, dont on suppose que la hauteur a dû être de treize mètres et qui précède l'église, dans laquelle on descend par plusieurs marches. Cette tour ou plutôt ces tours, sont formées par une double enceinte de murailles, l'une intérieure, l'autre extérieure, dont la première renferme un espace circulaire de dix mètres de diamètre; la seconde est à trois mètres de la première, et lui est concentrique. Au milieu de la plus petite enceinte s'élève un if majestueux auquel on donne 300 ans d'existence, dont la cime sert de dôme au monument. L'enceinte intérieure est percée de douze arcades voûtées en plein-cintre, décorées de pilastres et d'une largeur inégale; douze colonnes de grandeurs diverses sont adossées à la muraille, une entre chaque arcade; les plus petites, au nombre de huit, ont 2 mètres 59 cent. de hauteur, y compris les chapiteaux et les soubassements; les quatre plus grandes sont hautes de cinq mètres, sans chapiteaux, et placées aux quatre points cardinaux. L'enceinte extérieure, située à trois mètres de l'autre, présente aussi douze colonnes qui paraissent avoir soutenu une voûte à clef. Il ne reste qu'un tiers de cette voûte; c'est la partie située du côté de l'église. Deux arcades voisines de la porte, fermées par une maçonnerie, forment aujourd'hui la sacristie; une autre sert à soutenir l'escalier du clocher; enfin une quatrième a été convertie en chapelle. Entre les colonnes qui soutiennent la voûte, et en face des grandes arcades, sont douze fenêtres décorées de colonnes et construites comme les meurtrières des anciennes fortifications. Au-dessus de chaque couple d'arcades se trouve une grande ouverture cintrée par en haut. L'enceinte du temple a été couverte; on aperçoit encore les traces de l'endroit où le toit s'appuyait; il n'y avait qu'une seule porte d'entrée, voûtée en plein-cintre et large de 3 mètres 33 cent. sur 4 mètres 22 cent. de hauteur; elle est située du côté de l'orient. — L'église est

Digitized by Google

construite en granit rouge et gris, qui a de l'analogie avec le poudingue siliceux. L'intérieur du monument a été garni d'un pavé; on en trouve quelques fragments entre les arcades et l'enceinte extérieure. La maçonnerie est par assises régulières jusqu'au-dessus des arcades; le reste est composé de pierres de dimensions différentes. L'architecture est un mélange grossier d'ordre toscan et d'ordre gothique; les ornements des chapiteaux et les socles des colonnes ne sont ni de la même forme, ni de la même grandeur. Les chapiteaux représentent des pommes de pin; ils sont surmontés d'un listel et d'une volute peu saillants, représentant par le profil diverses têtes de béliers. On remarque sur les chapiteaux des colonnes qui soutiennent le plein-cintre de l'arcade intérieure qui fait face à la porte, deux bas-reliefs : l'un, sur la colonne du côté du midi, représentant deux béliers superposés; l'autre, sur la colonne du nord, offrant un cercle rayonnant, image grossière du soleil.

Un vaste bassin en pierre se voyait autrefois dans l'enceinte du temple : il a été transporté au manoir des Salles, près duquel coule le Leff.

Croyances superstitieuses. Près du temple de Lanleff coule une fontaine au bord de laquelle s'est accompli, dit une vieille légende, un marché dont le récit glace d'horreur. Une mère, que la misére sans doute avait rendue folle, vendit son enfant au diable pour une pièce d'or!... Oh! ne doutez pas; car la margelle de la fontaine, sur laquelle le prix de cette transaction inouïe autant que sacrilége fut déposé, porte encore l'empreinte ineffaçable de la pièce d'or. Le temps qui détruit tout est sans prise sur elle : Dieu le veut ainsi, afin que le souvenir de cette impiété se transmette de génération en génération jusqu'à la fin des siècles.

La Chapelle de Saint-Briac n'est plus desservie. Elle est située près le convenant le Voulc'h.

Autrefois Lanleff n'était que simple trève de Lanloup, et dépendait de l'évêché de Dol, de la juridiction de Saint-Brieuc et de la subdélégation de Paimpol. — Elle faisait partie du comté de

Goëlo (*V*. Plourivo). — Le manoir de Lanleff, dont la moyenne justice s'exerçait à Paimpol, appartenait, en 1400, au sieur des Murs.

Bienfaiteurs. Madame de St-Pierre, née de Beauchamp, veuve du contre-amiral marquis de Saint-Pierre, a fait don à cette paroisse d'un jardin et d'un verger annexés au presbytère.

M. de la Pilaye, en reconnaissance de l'hospitalité reçue au presbytère, a fait don à l'église d'un très-beau missel.

COMMUNE

DE LANLOUP,

Formée des villages

Kerguistin, Boulsec'h, Kervagadel, Kerhuel, Lagos, Kerlubia, Kervat, Belorient, Runar-Vilin, Kerveret, Kervégant, la Noé-Verte, Kerzuel, Kersalaun, Pont-ar-Lar, Kertugdual.

Elle est limitée, au nord et nord-ouest par Plouha, Plouézec; à l'est et au sud par Plouha; à l'ouest par Pléhédel. — Sa population est de 552 habitants parlant le breton, et sa superficie de 244 hectares 85 ares, dont 202 hectares sous terres labourables, 8 sous prés et pâturages, 4 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 11 sous terres incultes. — Elle renferme 162 maisons, et les moulins à eau de Traoulas, Lanloup, Kergolan et la Noë-Verte. — Son revenu cadastral est de 6,266 fr. 33 c., et son revenu vrai de 18,799 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Cette commune est coupée de montagnes et produit du cidre. — On y a établi une batterie, dite de *Minard*. Elle a deux canons, un épaulement en terre et un corps-de-garde.

Le Bourg est situé à 30 kil. N. N.-O. de Saint-Brieuc et à 5 kil. de Plouha, son bureau de poste. Il est au fond d'un vallon paisible et solitaire, entouré de montagnes arides. Une quarantaine de maisons groupées autour de son église le composent. Il est précédé d'une petite promenade assez jolie, et possède un beau lavoir. Il est la résidence d'un médecin. — Son nom vient de *Lan Loup*, et signifie

Digitized by Google

église de Saint-Loup. — On le nomme indistinctement Lanloup ou Saint-Loup.

Monuments. L'Église est de style gothique et remarquable par son ornementation. Elle est précédée d'un porche qui abrite les douze apôtres, placés dans des niches en pierre et grossièrement sculptés. Nous ignorons la date de sa construction; mais elle est ancienne.

Le Manoir de Lanloup est antique, mais il n'offre rien de remarquable. En 1960, il appartenait à Rolland, chevalier, seigneur de Lanloup, gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, et actuellement à madame veuve Ropartz, de Guingamp.

La Noe-Verte est située au milieu d'une campagne déserte. Ses tours et ses tourelles, ses flèches élancées, ses girouettes, ses cheminées de figure hexagone, forment un ensemble qui donne à ce vieux contemporain du moyen-âge un aspect remarquable et poétique.

Dès avant 1220, il appartenait à Aufrai de Goesbriand, de l'antique et illustre famille de ce nom, dont les armes étaient d'*azur à fasce d'or*, avec cette pieuse devise : ***Dieu y pourvoira.***

Le chevalier Aufrai commandait 50 lances sous Pierre de Dreux, époux de la duchesse Alix, sœur du malheureux Arthur, lâchement assassiné dans une barque, au pied de la tour de Rouen. L'assassin était, on le sait, l'oncle propre de la victime, cet ambitieux Jean-sans-Terre, que Pierre de Dreux eut la gloire de battre sous les murs de Nantes, en 1214. Il est permis de croire que Goesbriand assistait à cette bataille, et que les vieux murs de la Noë-Verte ont plus d'une fois entendu le récit détaillé de cette journée mémorable, dans laquelle Mauclerc imposa l'humiliation d'une défaite au meurtrier de son beau-frère.

Le château de la Noë-Verte a été restauré dans les quinzième et seizième siècles. En 1790, il appartenait à M. du Bois-Berthelot, alors capitaine de vaisseau. Plus tard, il a été vendu comme bien national.

Tombeau de saint Mélars. Le cimetière de la petite chapelle dédiée à sainte Colombe renferme le tombeau de saint Mélars ou Méloir, sur lequel on fait

marcher les jeunes enfants, en demandant au saint de les rendre robustes. Ce monument consiste en une pierre plate de granit, sur laquelle est gravée une croix très-grande. Une autre croix, plus petite, surmonte la partie large de la pierre, celle où l'on suppose qu'était placée la tête.

Sous l'épiscopat de Mgr La Romagère, M. Gilcher, alors recteur de Saint-Loup, voulut faire cesser le pèlerinage quotidien des mères et des nourrices au tombeau de saint Mélars. Il fit ouvrir ce tombeau qu'il croyait vide; mais on y trouva une petite croix en cuivre à demi rongée par la rouille et quelques ossements. On referma immédiatement le monument funèbre, et depuis les pèlerins continuent de le visiter.

Saint Melars, dit Fréminville, était fils du roi Meliau. Il vivait en 790, et fut assassiné par ordre de Rivod, son oncle, qui déjà avait fait mourir son frère Meliau, dont il usurpa la couronne. Si l'on en croit les légendaires, saint Melars avait eu, lorsqu'il était encore enfant, le pied gauche et la main droite coupés par des émissaires envoyés par Rivod pour le tuer. Lorsque ces mutilations furent cicatrisées, on lui fit faire une main d'argent et un pied d'airain, qui, par un miracle de la Providence divine, remplacèrent parfaitement, dit-on, la main et le pied qu'on lui avait coupés.

Tout cela est parfaitement exact; mais il y a ici confusion : le monument qui nous occupe n'est pas le tombeau du saint martyr dont nous venons de parler, mais bien celui de saint Méloir, abbé et évêque, qui habita pendant quelque temps (De la Porte, *Recherches sur la Bretagne*) la forêt de Sciscy, entre Saint-Malo et Grandville, puis parcourut la Bretagne où il fit de nombreuses missions. Le premier fut enterré à Lanmeur, dans le Finistère; le second, dans le cimetière de Sainte-Colombe, en Lanloup, *au lieu même où il était mort*, ainsi qu'il en avait exprimé le désir.

Saint Méloir est honoré en Angleterre, son pays natal. Il est patron de la paroisse de Tréméloir, près St-Brieuc. Sa statue est au-dessus du maître-autel. Elle le représente habillé en abbé et âgé. A sa fête on fait l'office des abbés.

La chapelle de Sainte-Colombe a conservé une statuette représentant saint Thérésien habillé

Digitized by Google

en prélat. Un des évêques de Lexobie, dont le siége fut transféré à Tréguier, se nommait Thérisien : il siégea fort peu de temps. — Ce pontife lexobien serait-il le même que l'évêque du même nom qui fut martyrisé en allant à Rome, et que l'Église de France honore ? — Cette fin tragique expliquerait la brièveté de son épiscopat.

Le cimetière de Sainte-Colombe est aujourd'hui en partie occupé par les logements d'une petite ferme et par une cour. A côté est le manoir de Lezverret, qui tire son nom de sa situation. *Lez verret* ou *verred*, signifie *près du cimetière*. — Un chemin pavé conduisait jadis de ce cimetière à l'église de Lanloup.

L'ancienne paroisse de Lanloup avait pour trève Lanleff. Elle dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Paimpol et du ressort de Saint-Brieuc. Elle faisait partie du comté de Goëlo (*V.* Plourivo). Au moment de la révolution, elle avait titre de châtellenie et appartenait au roi. La cure était à l'ordinaire.

Le dernier comte de Lanloup avait de grandes connaissances en médecine, et les utilisait au profit des pauvres. Sa fille devint marquise de Belingant. Elle était d'une beauté remarquable. Son portrait a fait partie du Musée de Saint-Brieuc, puis lors de la destruction de cette utile création, il a été relégué dans la loge du portier du collége. M. et Mme de Belingant eurent une fille, qui épousa un militaire et tomba dans l'infortune. Le marquis lui-même survécut à la perte de sa fortune et se retira à Quintin, où il est mort vers 1830. Le château de Crenan lui a appartenu.

COMMUNE

DE PLÉHÉDEL,

Formée des villages

Quistelley, Keroucen, Kerberso, Traouas, Kerbinson, Kernel, Kerlidic, le Guellenec, Borzlan, Kerhamon, Runamis, Kermarquer, Croas-an-Goff, Poul-Arranet, Kernevez, le Pouldu, Kerthéréziou, Saint-Fiacre, les Clec'hs, Pont-Guen-Izellan, Kergrec'h, Kertanguy, Traoudour, Saint-Michel, Kerbiquet, le Valy, Kerveur, la

Trinité, Saint-Breis, Croas-Audren, Couraillon.

Elle est limitée, au nord par Plouézec; à l'est par Lanloup, Plouha; au sud par Pludual; à l'ouest par Tréméven, Lanleff, Yvias. — Sa population est de 1,760 habitants parlant le breton, et sa superficie de 1,232 hect. 75 ares, dont 974 hect. sous terres labourables, 45 sous prés et pâturages, 49 sous bois, 15 sous vergers et jardins, 69 sous landes et terres incultes, 4 sous étangs. — Elle renferme 444 maisons et les moulins de Geslin, de Craou, de Kerascouët, à eau; Thérésien, Geslin, à vent.—Son revenu cadastral est de 22,547 fr. 13 c., et son revenu vrai de 90,188 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune est arrosé par plusieurs ruisseaux qui vont se jeter dans le Leff. Il est uni et renferme les futaies du Boisgeslin, de Kerascoët, le Bois-Noir, le Bois-Blanc, le bois du Mezbonne et les bois du coteau de Pont-Carriou.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 30 kil. N.-O. de St-Brieuc, et à 8 kil. de Plouha, son bureau de poste. — Foire le dernier jeudi d'août.

Monuments. L'Église est spacieuse et de construction moderne : elle a été achevée en 1838. On y vénère des reliques de sainte Philomène, devenue patronne de la paroisse. Tous les matins, le prêtre, sortant de la sacristie pour célébrer la messe, chantait par trois fois : *Sancta Philomena !* le sacristain répondait : *Ora pro nobis.* Nous ignorons si cet usage s'est conservé.

Chateaux de Boisgeslin. Il y a deux châteaux de ce nom : l'ancien, situé dans un fond, et le nouveau, construit depuis peu d'années par M. le comte de Boisgeslin, sur une hauteur, à quelque distance du premier. Ces châteaux ont de très-beaux bois dans leurs dépendances; ils appartiennent l'un et l'autre à la famille de ce nom.

La maison de Boisgeslin est fort ancienne et des plus illustres de la province : un de ses membres, Thomas de Boisgeslin, faisait partie de la cinquième croisade (1248). Ses armes étaient : *écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la molette d'argent ;*

aux 2 et 3 d'azur. Le cardinal de Boisgeslin, mort à Paris en 1804, était de cette même famille. Il a laissé des *oraisons funèbres*, une *traduction en vers des Héroïdes d'Ovide*, et le *Psalmiste*.

D'après une vieille légende qui se chante dans le pays, une dame de Boisgeslin aurait immolé son fils aîné pour assurer tous ses droits à un fils cadet qu'elle préférait.

Le Chateau du Roscoat n'offre rien de remarquable. Son nom signifie *roses des bois*, malgré l'opinion contraire des continuateurs d'Ogée, qui prétendent que le mot breton *ros* ne signifie nulle part *rose*. C'est une erreur : ce mot appartient au dialecte de Vannes; il est le pluriel de *rosen*. *V*. Grégoire de Rostrenen.

Les Dames du Roscoat, à leur retour de l'émigration, ont tenu dans ce château un pensionnat de demoiselles. Une d'elles est devenue première supérieure générale des Dames de la Providence de Rillé; une autre fonda une congrégation d'institutrices, qui la quittèrent et continuèrent leur mission sous le nom de Vranistes. Leur fondatrice fit don de son établissement aux religieuses de Rillé. — La supérieure générale vint mourir au Roscoat, et sa tombe en marbre blanc décore le cimetière de la paroisse.

Annales. Vers 1364, dit Ogée, Pierre Poulard, chevalier-bachelier, conseiller du duc Jean IV, donna quatorze livres de rente qu'il possédait sur le manoir de Tecon-Joces, en la paroisse de Pléhédel, avec les dîmes de la paroisse de Plessala, appelées *dîmes de Bréhec*, valant six tonneaux de froment, à l'abbaye de Beauport, pour fonder une messe à perpétuité dans l'église de cette maison, du consentement de Constance de Keraoul, son épouse. Cette messe devait se dire tous les jours.

La vicomté de Pléhédel appartenait jadis à la maison de Beringham; elle a passé dans la famille de Boisgeslin, qui tire son nom du château de ce nom, dont nous avons parlé plus haut.

L'ancienne paroisse de Pléhédel faisait partie du comté de Goëlo (*V*. Plourivo). Elle dépendait de l'évêché et de la juridiction de Saint-Brieuc, et avait pour subdélégation Paimpol. La

Digitized by Google

cure était à l'alternative. Au moment de la révolution, elle relevait du roi et avait haute justice. M. de Boisgeslin en était le seigneur.

Il y avait autrefois une *caquinerie* en cette paroisse.

COMMUNE

DE PLUDUAL,

Formée des villages

Poul-Arranet, Kervriou, Kervilly (1), Kerhuel, Kerguidoué, Traolan, Bouriot, Cozquer, Kermellec, Camazen, Perrymorvan, Kergolan, Pratmeur (2), Kergresquen, Pen-er-Hastel, Kerguiomar, Kerprat, Pratmaner, Kergonan (3), Keryvonnic, la Rue, Kervouzerez.

Elle est limitée, au nord par Pléhédel, à l'est par Plouha, au sud par Pléguien, à l'ouest par Lannebert, Tréméven. — Sa population est de 1,154 habitants parlant le breton, et sa superficie de 926 hect. 61 ares, dont 716 hect. sous terres labourables, 56 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 10 sous vergers et jardins, 76 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 328 maisons, et les moulins à eau de Kerguidoué et de Marec. — Son revenu cadastral est de 12,618 fr. 03 c., et son revenu vrai de 50,472 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le territoire de cette commune est de qualité médiocre. Il ne renferme ni bois, ni montagnes, ni grand'route. Il est seulement traversé par une petite rivière qui fait tourner les moulins dont nous avons parlé, et va se jeter ensuite dans le Leff, près de St-Jacques, en Tréméven. On passe cette rivière sur de mauvais ponts en bois.

Le Bourg est situé à 25 kil. N.-O de Saint-Brieuc, et à 5 kil. de Plouha, son bureau de poste. — Son nom signifie *peuple de saint Tugdual*, ou Papu, prince breton et évêque de Tréguier.

---

(1) Les Kervilly existent encore et sont alliés aux Penthièvre. Ils ont été seigneurs de Tonquédec. — Un comte de Kervilly est écrivain estimé et figure parmi les rédacteurs de la *Gazette de France*.

(2) *Pratmeur* signifie *Grand pré*. Une comtesse de ce nom s'est signalée par sa piété et par ses bienfaits.

(3) La famille de Kergonan existe toujours.

Digitized by Google

L'ancienne paroisse de ce nom faisait partie du comté de Goëlo (*V.* Plourivo). Elle avait, comme aujourd'hui, Saint-Brieuc pour évêché, pour ressort et pour subdélégation. La cure était à l'alternative et relevait du roi.

Ses maisons nobles étaient : au treizième siècle, le château de Pludual; en 1500, le château de Langarzeau, à Pierre de la Fouillée;

Grand-Pré, à Pierre Seliczon;

Keramprat, à Olivier Leshilvey;

Kerguidoue, à Louis de Coëtquauran.

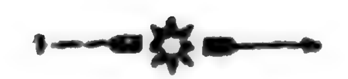

Digitized by Google

CANTON DE QUINTIN.

Il comprend les communes de Quintin, le Fœil, le Leslay, le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Gildas. — Sa population est de 13,423 habitants, et sa superficie de 11,802 hectares 80 ares. — Il renferme 3,125 maisons. — Son revenu vrai est de 600,869 francs.

COMMUNE

DE QUINTIN,

Formée des villages

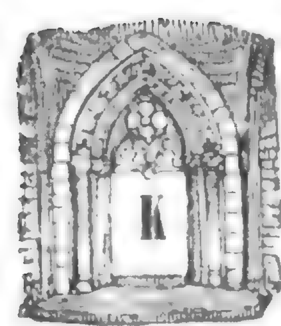

ERMAHO, Vivier-d'Abas, Kerjaco, les Marées, les Perrières, la Garenne, les Galines, la Fosse-Malard, la Madeleine, les Noës.

Elle est limitée, au nord par le Fœil, à l'est et au sud par Saint-Brandan, à l'ouest par Saint-Gildas, le Vieux-Bourg. — Sa population est de 3,763 habitants parlant le français, et sa superficie est de 308 hectares 44 ares, dont 128 sous terres labourables, 29 sous prés et pâturages, 1 sous bois, 19 sous vergers et jardins, 6 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 726 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 90,076 fr. 93 c., et son revenu vrai de 150,128 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

Ville de Quintin. Elle est située par les 5° 16' de longitude ouest et par les 48° 23' 48" de latitude nord. Elle occupe un charmant vallon, à 20 kil. S.-O. de Saint-Brieuc, sur la rivière de Gouet, et tout près de la forêt de l'Hermitage (*V.* ce mot), laquelle s'étendait autrefois bien au-delà de ce territoire.

L'entrée de Quintin, vue de

Digitized by Google

la route de Saint-Brieuc, est d'un effet presque magique. De beaux jardins, un menhir gigantesque, l'usine de Saint-Fiacre, fondée par M. Chesnel, de belles promenades, un superbe calvaire dû au ciseau du sculpteur Rouxel, de Saint-Brieuc, un vaste étang dominé par un monticule surmonté du signe rédempteur, le château commencé par Mme de la Moussaye, et bien d'autres objets remarquables, s'offrent aux regards presque en même temps, et annoncent une ville de premier ordre. Mais l'enchantement va bientôt s'affaiblissant, et disparait tout-à-fait lorsqu'on pénètre dans les rues petites et tortueuses de cette ville jadis si active et si florissante. Les plus importantes de ces rues se nomment la Grande-Rue, les Portes-Boulains, Notre-Dame, Gloria, la rue au Lait, la rue au Lin et la rue au Blé. Quintin compte cinq faubourgs assez considérables : le Vau-de-Gouet, les Croix-Jarrots, le Gasset, Saint-Thurian et Rochonen ; deux places publiques, le Martray, la Place de 1830, où se tenait la cohue en 1441 ; deux lavoirs, plusieurs pompes, dix fontaines et onze puits; une halle au blé et une halle aux toiles. — Chef-lieu de perception, tribunal de commerce, chambre consultative des manufactures, bureau d'enregistrement, pensionnat, écoles primaires communales, école primaire supérieure, bureau de poste aux lettres, brigade de gendarmerie à cheval, cure de 2e classe, 4 notaires, 3 huissiers ; pompes à incendie. — Foires : 3e mardi de mars, 13 juillet, premier et dernier mardi d'août, 22 septembre, 11 novembre. — Marchés tous les vendredis et le mardi pour les toiles.

Le commerce des toiles a fait la fortune des Quintinais ; mais cette industrie, là comme partout ailleurs dans le département, a considérablement perdu. Cependant la fabrique de Quintin n'est pas restée stationnaire. Ses produits sont d'une exécution admirable, témoin cette magnifique nappe de table qui fut offerte au comte de Chambord par ses fidèles, sous le règne de Louis-Philippe : c'était un chef-d'œuvre véritable.

— Le beurre de Quintin est très-estimé.

Enseignement secondaire. L'abbé Le Bourhis, orateur dis-

tingué, fonda, sous l'empire, une école secondaire à Quintin. Sous la restauration il la céda à M. Pierre-François Georgelin, né à Quintin en 1783, et mort à la tête de son établissement en 1827. Il avait été professeur à l'école centrale, puis pendant 11 ans régent de rhétorique à Saint-Brieuc. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits : Un *éloge de Duguesclin*, un *traité de Rhétorique*, une traduction en vers du premier chant de l'*Iliade*, la traduction de l'*Orateur* de Cicéron. Après sa mort, l'école secondaire passa aux mains de son fils, qui ne l'a quittée que pour se faire missionnaire. Ce dernier est maintenant directeur des fidèles compagnes de Jésus à Paris. Il a publié un petit poëme sur le dévouement du missionnaire.

Sous le règne de Louis-Philippe, plusieurs ecclésiastiques ouvrirent un collége à Quintin ; mais il ne put pas se soutenir et il fut transféré à Lamballe.

— Parmi les curés de Quintin a figuré M. Jean-Marie Dubois-Saint-Sevrin, auteur d'un excellent traité sur la prière et d'un autre sur l'aumône. M. Saint-Sevrin est mort chanoine et supérieur du grand séminaire de Saint-Brieuc.

Origine. Les commencements de cette ville n'ont point laissé de traces dans l'histoire, et ils échappent aux recherches. Les auteurs anciens ne font mention de Quintin qu'à partir du treizième siècle ; mais tout porte à croire cependant que cette ville existait longtemps avant cette époque. Nous ignorons encore d'où lui vient son nom, qui pourrait bien, toutefois, s'être écrit primitivement *Quistin*, mot breton qui signifie *châtaigne*. On sait que l'antique forêt de Brocéliande (*V.* l'Hermitage) couvrait l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cette ville. Là peut-être croissaient des châtaigniers, circonstance qui aura fait donner à la ville naissante le nom de *Quistin* (*ville des châtaignes*), qu'elle a changé depuis en celui de Quintin. — Ses armes sont : *d'argent au chef de gueules chargé d'un lambel à 3 pans d'or.*

Annales. En 1209, la seigneurie de Quintin échoit à Geoffroy I, fils d'Alain I, comte de Penthièvre et de Goëlo. Ce Geoffroy est le premier seigneur particulier de Quintin dont l'histoire nous ait transmis le nom.

En 1294, la ville fut déman-

Digitized by Google

telée ; mais ses fortifications furent relevées peu de temps après.

En 1347, un seigneur de Quintin périt à la bataille nocturne de la Roche-Derrien. Il combattait sous les étendards de Charles de Blois, qui lui-même fut fait prisonnier. Quelques mois plus tard, les paysans bretons s'étant révoltés, reprirent la Roche-Derrien, et conduisirent à Quintin 250 soldats anglais faits prisonniers. Tous ces malheureux furent massacrés par les bouchers et les charpentiers de la ville.

En 1363, Hugues de Montrelais, évêque de Saint-Brieuc, confère à J. Grenet la chapellenie de Saint-Jean de Quintin, qui s'appelait alors *Château-Neuf*, et prit plus tard le nom de *Vieux-Château*.

En 1364, on retrouve un autre seigneur de Quintin au service de Charles de Blois.

En 1386, le seigneur de Quintin assiste aux États de Rennes, puis, l'année suivante, à ceux de Vannes, après la tenue desquels le duc de Bretagne fit enfermer, par surprise, le connétable de Clisson, dans le château de l'Hermine. Ce même seigneur servit de caution au duc dans son différent avec le connétable, après l'élargissement de ce dernier.

En 1405, le 15 mai, Geoffroy V, seigneur de Quintin, et Béatrix de Thouars, son épouse, fondent l'église collégiale de Quintin et lui assignent les dîmes de la paroisse du Quessoy, estimées 120 livres.

En 1414, les précédentes fondent encore, dans la chapelle de leur château, cinq prébendes canoniales et deux enfants de chœur, avec une rente de 32 tonneaux de gros blé, mesure de Moncontour. Geoffroy et sa femme moururent cette même année sans laisser d'enfants.

En 1424, Plezau de Quintin, héritière de la terre de ce nom, l'apporta en dot à Geoffroy, seigneur du Perrier.

En 1431, fondation d'une prébende dans l'église collégiale par François de la Rue.

En 1448, fondation de trois nouvelles prébendes par Jean du Perrier, seigneur de Quintin.

En 1451, Pierre II érige la seigneurie de Quintin en baronnie en faveur de Tristan du Perrier, qui, le 10 mars 1471, fonda deux nouvelles prébendes dans la collégiale. Cette baronnie passa dans la maison de Ro-

han par le mariage de Jeanne du Perrier avec Pierre de Rohan, seigneur de Gié.

En 1468, les habitants de la ville de Quintin étaient tenus de fournir la garde du château.

En 1487, Pierre Le Long, seigneur de Kervegues, et Yvon de Rouef, seigneur du Bois-de-la-Roche, assiégent Quintin en l'absence du seigneur de cette ville. Les habitants demandent à capituler. On leur promet de respecter leurs personnes et leurs biens, mais à peine maîtres de la ville, les soldats pillent sans pudeur les maisons et le château. Ce dernier renfermait alors de grandes richesses, en meubles, vaisselle, etc.—Le sire de Quintin reprit la ville et le château peu de mois après; mais le capitaine Gouicquet ne lui laissa pas le temps d'en réparer les fortifications : il s'en empara et fit un grand nombre de prisonniers.—Cette place fut pillée deux fois dans l'espace de quelques mois.

En 1592, Quintin tombe au pouvoir de Mercœur. La ville était défendue par Duliscouet, capitaine expérimenté et d'une grande valeur, mais elle n'avait alors pour toutes fortifications que de mauvais fossés et quelques barricades. Les habitants, fort attachés au comte de Laval, leur seigneur, facilitèrent peu de temps après l'entrée de leur ville au capitaine La Giffardière, et la garnison laissée par Mercœur fut surprise et forcée d'abandonner Quintin, qui rentra sous l'obéissance du roi Henri IV.

En 1600, dans la nuit du 7 au 8 janvier, le sacristain de la collégiale de Notre-Dame-de-Saint-Blain, s'étant enivré, négligea d'éteindre sa chandelle le soir en se couchant. Le feu prit à son lit et se communiqua à la sacristie. L'incendie fit des progrès rapides et en peu d'instants brûla tous les ornements, fondit les vases, les croix, les châsses et les reliquaires d'or et d'argent. Quatre jours après, en remuant les cendres, on trouva le coffre dans lequel était renfermée une portion de la ceinture de la sainte Vierge, qui était dans une boîte de bois garnie de fer et enveloppée dans trois autres ceintures d'une riche étoffe. Tout était brûlé, à l'exception de la précieuse relique, qui avait seulement perdu un peu de son éclat. En action de grâces de cette miraculeuse conservation, on fit une procession solennelle et l'on chanta le *Te Deum*.

Digitized by Google

En 1620, fondation du couvent des Carmes de Quintin. André Le Porc de la Porte, évêque de Saint-Brieuc, bénit la première pierre de leur église, qui fut dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Quelques historiens placent cette fondation sous la date de 1631.

En 1636, la baronnie de Quintin passa dans la maison de la Trimouille; mais le parlement ayant décidé que cette seigneurie relèverait en partage de la baronnie d'Avaugour, le duc de la Trimouille la vendit au marquis de la Moussaye pour ne pas faire hommage au seigneur d'Avaugour.

En 1645, la juridiction d'Avaugour fut transportée à Quintin.

En 1646, ceux des habitants de Quintin qui demeuraient dans une circonférence de 1,450 pieds *de roi* ou *de duc* du centre de la ville furent exemptés à jamais des *lods et ventes*, à charge de payer 60 livres à la seigneurie.

En 1666, Louis XIV, et non pas Louis XIII comme le dit Ogée, fit défense à Henriette-Catherine de la Tour-d'Auvergne, fille de Henri, duc de Bouillon, sœur du vicomte de Turenne et épouse d'Amauri de Goyon, marquis de la Moussaye, baron de Quintin, de continuer le château qu'elle faisait construire et d'y tenir des assemblées réprouvées par les lois. Henriette était calviniste, et ses réunions avaient été dénoncées au roi par Denis de la Barde, évêque de Saint-Brieuc.

En 1680, les héritiers du marquis de la Moussaye et d'Henriette de la Tour-d'Auvergne se partagent la baronnie de Quintin, qu'ils vendent l'année suivante à Gui-Aldonce de Durfort, en faveur duquel le roi érigea en duché (en 1691) la terre de Quintin, avec union des terres de Pommerit, d'Avaugour et de l'Hermitage.

En 1706, lettres patentes qui permettent de changer le nom du duché de Quintin en celui de duché de Lorge, en faveur du duc de Lorge. Les seigneurs de ce nom étaient une branche cadette de l'illustre maison de Durfort, originaire de Guyenne.

En 1707, établissement des Dames Ursulines à Quintin.

En 1775, la fabrique de Quintin fournissait à l'Amérique, chaque année, 41,261 balles de toile estimées en argent 9,880,000 francs. Ce commerce est bien déchu; car l'exportation

des toiles de Quintin s'élève à peine maintenant à 1,500,000 fr.

En 1795, le 2 juillet, le marquis de Joyeuse s'empare de Quintin, et frappe cette ville d'une contribution de 100,000 f., dont 40,000 fr. en argent, le reste en objets divers.

Monuments. L'Église paroissiale est sous l'invocation de saint Thurian. Elle fut fondée, en 1405, par Geoffroy Bothrel, seigneur de Quintin, et par Béatrix de Thouars, son épouse, sous le titre de collégiale de Notre-Dame de Saint-Blain.

Ce vieux monument, que protège contre la foudre un paratonnerre, placé il y a quelques années, est précédé d'un portail d'assez mauvais goût, dans le style roman, où se voyaient jadis les statues des douze apôtres, de grandeur naturelle, et placées dans des niches. Peut-être conviendrait-il de rétablir ces statues. L'intérieur de l'église accuse son ancienneté, ou plutôt l'incapacité de l'architecte; car les piliers du point d'intersection ont tous perdu leur aplomb; quelques-uns même ont une enflure de plus de 66 c., et si les voûtes n'étaient enlacées en tous sens depuis trois siècles par des tenons de fer, il a longtemps que cet édifice n'existerait plus.

On doit visiter, au fond de l'église, derrière le chœur, cinq chapelles ravissantes, d'un goût et d'un dessin tout-à-fait mauresque; rien n'est joli comme la coupe et l'arrangement des ogives qui servent d'entrée à ces chapelles. — Nous ignorons si l'on a remis en place des vitraux coloriés, longtemps cachés aux regards dans un grenier de la sacristie. Ils appartenaient à l'admirable rosace qui se voit derrière le chœur.

La chaire aussi est remarquable. C'est l'œuvre d'un sculpteur habile, simple ouvrier d'Étables, dont le talent, comme il arrive presque toujours, n'a été apprécié qu'après sa mort.

Cette même église est riche d'une relique précieuse, échappée miraculeusement à l'incendie qui a consumé la sacristie (*V.* au mot *annales*). C'est un morceau de la ceinture de la Vierge, apporté, dit-on, de Jérusalem par les anciens comtes de Laval. Il est de réseau de fil blanc et les mailles en sont d'inégale grandeur.

Il se fait, le vendredi saint, une procession solennelle de la

Digitized by Google

confrérie de la Croix, qui est très-touchante ; elle est unique dans le diocèse.

La Chapelle Saint-Thurian, jadis église paroissiale, n'existe plus. Il a fallu démolir ce vieil édifice, qui s'élevait au milieu du cimetière ; car la foudre, en le frappant, l'avait lézardé de telle manière qu'il n'était plus possible de le conserver. Il avait deux portes ogivales reliées par un arceau et assez curieuses.

La Chapelle Saint-Yves est desservie. Le chœur mérite qu'on l'admire : c'est une des œuvres de l'immortel Corlay.

La Chapelle des Ursulines dépend du couvent de ce nom, un des plus beaux de Bretagne. Les Dames Ursulines tiennent un pensionnat, où les jeunes filles reçoivent une excellente éducation. Les enfants pauvres de la ville y sont instruits gratuitement, moyennant une légère rétribution payée par l'administration municipale.

La Chapelle de l'Hôpital est une dépendance de l'hospice. On y dit la messe.

La Chapelle Notre-Dame sert aujourd'hui de magasin. Elle a été reconstruite au quinzième siècle.

La Chapelle des Frères est desservie. Elle appartient à un établissement considérable de frères de la doctrine chrétienne, dont l'abbé J.-M. Robert de Lamennais est supérieur général. — Beaucoup d'autres chapelles existaient autrefois à Quintin. Il y en avait une dans chacun de ses faubourgs.

Le Chateau de Quintin occupe l'emplacement de l'ancienne forteresse, dont les voûtes sont parfaitement conservées. Le pavillon date de la dernière moitié du dix-septième siècle. Il a été construit par M. et Mme de la Moussaye, qui appartenaient à la religion prétendue réformée, et se trouvaient alors en lutte ouverte avec l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Denis de la Barde. Ce dernier prétendit que ce château était destiné à servir de forteresse aux protestants, et s'opposa à son achèvement, comme nous l'avons déjà dit. La partie neuve de l'édifice est de construction toute moderne : elle renferme de fort beaux appartements, et une galerie où se voient les portraits des familles Choiseul, Duras, d'Arfort et Praslin. — Turenne fut reçu, dit-on, dans le château de Quin-

tin lorsqu'il vint en Bretagne : on montre la chambre et le lit où il coucha. On devra visiter encore deux blasons sur verres coloriés, exécutés avec beaucoup d'art.

La FAÇADE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, bâtie en 1500 environ, est d'un travail délicat; les proportions en sont élégantes et de jolis détails de sculpture lui donnent beaucoup de prix.

L'HÔPITAL date de 1752. Il est vaste, bien situé et remplace l'ancien hospice Saint-Jean-Baptiste, que Pierre de Rohan et Jeanne du Perrier, sa compagne, avaient fondé en janvier 1498, et auquel ils avaient fait don d'une rente de cinq *reix* de seigle pour la nourriture des pauvres. En 1556, Mme de la Moussaye donna à ce même établissement une somme de 220 livres, qui fut employée à l'achat d'un jardin.

Indépendamment de son hôpital, Quintin possède un établissement pour l'extinction de la mendicité;

Des Dames Blanches, qui vont à domicile porter des secours aux malades;

Enfin des Dames de Saint-Thomas, qui soignent les malades sous la direction d'un médecin payé par la ville. Ces Dames recueillent en outre des enfants des deux sexes, auxquels elles font apprendre des métiers.

Droits seigneuriaux. Les habitants de Quintin et ceux des faubourgs étaient tenus de cuire leur pain au four à ban de la ville.

A la Toussaint, presque toutes les maisons de l'enclos de la ville devaient payer à la seigneurie de Quintin un droit dit de *fumage*, ou à défaut 15 sols d'amende.

Une demoiselle Françoise Quiniac, propriétaire d'une maison *au bout d'en haut* de la halle, devait, aux termes d'un aveu fourni par elle en 1616, donner tous les ans, au seigneur de Quintin, douze aiguillettes de ruban, ferrées de laiton, et une paire de vergettes de *menues bruères*.

En 1519, à la foire du 22 septembre dite foire de Saint-Laire, il était dû au seigneur de la Coste et à ses officiers de justice, un dîner magnifique, « servi par gentilshommes, et par rôtis et bouillis, vin blanc, vin rouge, feu sans fumée, etc.

et à l'issue dudit diner, de l'eau chaude pour laver les mains, o amende de 15 sols au moins pour chacun défaut. »

Aussi devait être « rendu en ceste dite foire, par les seigneur et dame de Coatgouraval et de Quenechquenen, une livre de poivre et un sac de cuir blanc, o amende de 15 sols en cas de défaut. »

Autrefois chef-lieu du duché de Lorge, bien que simple éclipse de la baronnie d'Avaugour, démembrée en faveur d'un cadet de cette maison, la ville de Quintin dépendait du diocèse et de la recette de Saint-Brieuc, du parlement et de l'intendance de Rennes. Elle avait une sous-brigade de maréchaussée, une église collégiale (aujourd'hui curiale), une paroisse, deux communautés religieuses, les Carmes et les Ursulines, un hôpital dit de Saint-Jean-Baptiste, fondé en 1498 par Jeanne du Perrier, et remplacé par l'hôpital actuel; une communauté de ville ayant droit de députer aux États, une subdélégation, une maîtrise des eaux et forêts, une poste aux lettres.

En 1557, c'était une place de guerre, avec forteresse et murs d'enceinte, dont il reste encore quelques traces. « Au levant, dit le président Habasque, étaient le château, la Porte-Neuve et la porte Saint-Julien; au couchant, la porte Notre-Dame avec pont-levis et herse; au nord, la porte à la Rose; au midi, le château Gaillard. Le surplus de la ville était renfermé : au sud, par la vallée qui joignait la porte St-Julien et la halle au Blé; à l'occident, par le château Gaillard et la rue du Jeu-de-Paume; à l'orient, par le Martray et la rue Notre-Dame; au septentrion la ville était cernée par la rue des Douves, qui va rejoindre la Porte-Neuve au levant, de sorte qu'elle formait un quadrilatère. »

Quintin faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo). — La barre seigneuriale du duc de Lorge tenait ses séances au haut de la rue au Lin. Son dernier sénéchal fut M. Rodolphe Baron-Dutaya, écuyer. — Un M. de Garaby a été lieutenant du roi à Quintin.

Les terres nobles de ce territoire étaient : le château de Robien, appartenant à Louis, seigneur de Robien, qui se signala au siége de Rennes en 1356. Ce château fut pris, pillé et presque détruit en 1486.

Quintin, haute, moyenne et basse justice;

Avaugour, haute, moyenne et basse justice;

La Ville-Mainguy, qui appartenait, en 1576, au capitaine Gautron, fait chevalier des ordres du roi, à Poitiers;

Bien-Assis, haute, moyenne et basse justice, a appartenu aux Gouicquet;

La Côte-Crapado, moyenne et basse justice;

Crenan, moyenne et basse justice, a appartenu aux Nepvou de Carfort, famille encore existante. C'était une ancienne chevalerie qui passa dans la maison de Perrien par le mariage de Maurice de Perrien avec la dame du Vois, fille de Madeleine Le Nepvou, héritière de Crenan. Pierre de Crenan fut grand échanson de France; Pierre, marquis de Crenan, fut gouverneur de Cazal et lieutenant-général des armées du roi. Cette seigneurie, après avoir été possédée par les maisons de Lannion et de la Haye, tomba, par alliance, à celle de Bellingant, qui en jouit jusqu'à la révolution;

La Noë-Sèche, m. et b. j^{e}.;

Le Grand-Quélennec, baronnie du Pont, haute, moyenne et basse justice;

Beaumanoir, haute, moyenne et basse justice;

Ville-Cadio, moyenne et basse justice.

Patrie du P. Rigoleur, né en 1595, et mort à Vannes en odeur de sainteté en 1658. Il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques estimés.

D'Angers Le Proust, fondateur, en 1616, d'une association de filles pour le service des hôpitaux qui compte aujourd'hui une quarantaine de maisons.

Du P. Le Bigot, ou Conen de Saint-Luc, carme, mort à Paris en 1694. Il a laissé plusieurs ouvrages d'histoire et de religion.

De Pierre de Perrien, marquis de Crénan, lieutenant-général des armées du roi en 1693, gouverneur de Condé en 1697. Il eut l'épaule fracassée d'un coup de mousquet, et fut pris à la journée de Crémone, le 1er février 1702; il mourut huit jours plus tard.

De Daillant de la Touche, né le 20 novembre 1744, mort à la Salpêtrière, à Paris, en 1827. Il fut collaborateur de Fréron. On lui doit : *Éloge de Molière*, *Contes en vers*, *l'Enfant prodigue*, *Caprices poétiques*, *Caractère des femmes*, *etc.*

Digitized by Google

De l'abbé Digaultray, savant théologien, auteur d'un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque de Rennes.

De Le Champion Le Runello (César-Auguste), né le 23 février 1763. Il se distingua dans le combat que la *Résolue* eut à soutenir, le 19 novembre 1791, à la côte de l'Inde, contre les frégates anglaises le *Phénix* et la *Persévérante*.

De Le Breton, mort à Lamballe en 1835. Il est auteur d'un *Dictionnaire historique des monnaies et médailles antiques et modernes*. Le manuscrit de cet ouvrage est resté chez MM. Guyon frères, imprimeurs. Il devrait être déposé à la bibliothèque de Saint-Brieuc.

De M. Baron-Dutaya, ancien conseiller à la cour de Rennes, auteur de *Brocéliande* et de plusieurs notices historiques.

COMMUNE

DU FOEIL,

Formée des villages

La Ville-Colio, Lingloret, la Bruyère, Maupertuis, Kergomau, Malher, la Noë-Sèche, la Ville-Horhan, le Volozen, le Petit-Chenay, Beloire-d'Enhaut, la Porte-aux-Croix, la Ville-Pirau, Bêche-Pée, le Bois-Rouxel, la Belle-Fontaine, la Touche-Crénan, Sainte-Suzanne, la Jaunaye, Coueffan, la Salle, Petit-Robien, la Brousse-Penault, le Quillio, le Pouémen, le Guermain, Belle-Issue, la Ville-Haye, Kerboho, la Brousse-Jolie.

Elle est limitée, au nord par Cohiniac, Saint-Donan; à l'est par Plaine-Haute; au sud par Saint-Brandan, Quintin, Lanfains, Saint-Bihy. — Sa population est de 1,920 habitants parlant le breton et le français, et sa superficie de 2,054 hectares 14 ares, dont 1,414 hect. sous terres labourables, 211 sous prés et pâturages, 73 sous bois, 29 sous vergers et jardins, 230 sous landes et terres incultes.— Elle renferme 458 maisons et 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 29,953 fr. 91 c., et son revenu vrai de 88,861 f., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 17 kil. S.-O. de St-Brieuc, et à 3 kil. de Quintin, son bureau de poste.

— Il s'y tient une foire le dernier lundi de novembre.

Monuments. L'Église est placée sous l'invocation de la Vierge. On la dit fort ancienne, mais sans pouvoir préciser la date de sa fondation. Elle est d'une grande régularité et renferme des fresques remarquables qu'il serait temps de réparer. Ces fresques datent du siècle de Louis XV. Le goût qui dominait à cette époque s'y montre tout entier.

Outre cette église, la commune renferme les chapelles de Sainte-Radégonde et de Saint-Laurent. On célèbre l'office dans cette dernière. — Crenan avait aussi une chapelle sous l'invocation de sainte Suzanne, mais elle n'existe plus.

La Villa de la Bruyère est de construction moderne et dans une délicieuse position.

Crenan est d'une architecture fort ancienne. Il avait autrefois une haute justice, dont les quatre poteaux sont encore debout.

La Noe-Sèche est à environ 600 mètres de Quintin. Cette propriété est remarquable par les bois qui l'environnent et par ses sites.

Robien n'était pas encore entièrement achevé lorsque la révolution éclata. Ce château avait des proportions grandioses, et comptait un nombre prodigieux de portes et de fenêtres. — La tourmente révolutionnaire ne laissa subsister que la carcasse de ce bel édifice, mais il vient d'être réparé tout récemment. On peut y admirer encore de riches sculptures. La ferme qui en dépend fut aliénée comme bien national; mais elle est rentrée dans les mains des anciens propriétaires.

La population presque toute entière de cette commune est occupée à la fabrication et au blanchiment des toiles. — Les deux blanchisseries de la Noé-Sèche et des Sarrasins ont quelque importance.

La route de Châtelaudren à Quintin, et celle de cette dernière ville à Corlay traversent la commune du Fœil, qu'arrose la petite rivière du Gouet, dont la source est au Vieux-Bourg (*V.* ce mot).

Autrefois, le Fœil était simple trève de Saint-Thurian de Quintin. Il faisait partie du comté de Goëlo (*V.* ce mot).

Digitized by Google

COMMUNE

DU LESLAY,

Formée des villages

Kerfouleu, Petit-Kermabo, Tré-an-Dault, le Vieux-Leslay, Keriolet, la Lande-Mazurié, la Ville-Colio, Kergomar, Run-dault, Penpoulo, Grand-Ker-mabo.

Elle est limitée, au nord par Boquého, Cohiniac; à l'est par le Fœil; au sud par le Vieux-Bourg; à l'ouest par St-Gildas. — Sa population est de 290 habitants parlant le français, et sa superficie de 501 hectares 46 ares, dont 297 hectares sous terres labourables, 52 sous prés et pâturages, 24 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 95 sous landes et terres incultes.— Elle renferme 73 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 4,741 fr. 37 c., et son revenu vrai de 14,224 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 25 kil. O. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 5 kil. de Quintin, son bureau de poste. — Son nom est une corruption de *Lès-Leff*, près du Leff.

Monuments. L'Église n'a rien de remarquable.

Chateau de Beaumanoir. Cette demeure, où naquit Gui Eder, baron de Fontenelle, monstre dont les cruautés ont ensanglanté la Basse-Bretagne pendant les guerres de la Ligue, est encore debout tout entière, à l'exception de deux petits pavillons en ruine qui s'élevaient de chaque côté de l'édifice principal. Le portail d'entrée est soutenu par deux colonnes de granit. L'intérieur est en mauvais état; il se compose de chambres irrégulières, très-hautes d'étage et percées de petites fenêtres. On y arrive par une fort belle avenue. Il est environné de quatre étangs, trois dits étangs de Beaumanoir, et le quatrième, étang du Leslay. En 1500, ce château appartenait à Robert Éder; en 1590, au trop célèbre Gui Éder, dont nous venons de parler et qui était à cette époque seigneur de la paroisse du Vieux-Bourg, laquelle comprenait le Leslay et Saint-Gildas.

Annales. En 1590, le 13 octobre, le prince de Dombes donna ordre au capitaine du Lis-

couet de démolir le château de Beaumanoir-Éder, afin que les ennemis ne pussent s'en emparer. On employa les habitants des communes voisines à cette démolition. Ce château a été réparé plus tard, et a longtemps servi de demeure aux descendants de la famille Éder. En 1832, il appartenait encore à MM. de Grawenreuth et de Reingberg, chambellans du roi de Bavière, et héritiers par les femmes de la branche Éder de Beaumanoir. Il fut vendu à cette époque pour 300,000 fr. à M. Charles-Thérèse du Merdy, marquis de Catuélan, fils de l'ancien premier président.

En 1595, le 19 août, le maréchal Daumont mourut à Rennes, et Jean de Beaumanoir, troisième du nom, marquis de Lavardin, lui succéda et fut créé maréchal de France. Il mourut en 1614.

— Le Leff, *rivière des pleurs*, prend sa source dans cette commune. Après avoir traversé les communes de Cohiniac, Boquého, Plouvara, Trévérec, Lanleff, Tréméven, Plélo, Châtelaudren, Plouagat, Bringolo, Tréguidel, Goudelin, Tressigneaux, Lanvollon, Lannebert, Gommenech, Quemper-Guézennec, Yvias, il va se jeter dans le Trieux, au-dessous de Pontrieux, entre cette ville et les landes de Plourivo. Le cours de cette rivière est de 54,000 mètres; elle est navigable pendant les cinq derniers mille. Elle est un des principaux affluents du Trieux, et elle alimente 45 moulins à blé. Elle reçoit dans son cours les ruisseaux de Kerascoat, Kerestang, Voudren et Goas-an-Traou.

Autrefois le Leslay était simple trève du Vieux-Bourg-Quintin; il dépendait de l'évêché de Quimper, de la subdélégation de Quintin, et du ressort de Saint-Brieuc.

COMMUNE DU VIEUX-BOURG,

Formée des villages

Kerantraux, Scotellio, Cuillerat, Bourgblanc, Calédard, Keramel, Mizamel, Pasquiou, Kerbertu, Kerdalmez, Botnazem, Botudo, Colédic, Kerjean, la Ville-Juhel, le Létay, le Hinguet, Quatrevaux, Bas-Cadoret, la Ville-au-Traître, Kerhamon, Trojagu, Kerfolben, Kerbœuf, Troubardoux, Kerio, le

Digitized by Google

Pelvin, Kernault, Toul-an-Dresen, le Cotier, Kergaudin, Kerstéphan.

Elle est limitée, au nord par Saint-Gildas, le Leslay; à l'est par le Fœil; au sud par Saint-Bihy, le Haut-Corlay, Canihuel; à l'ouest par Saint-Gilles-Pligeaux. — Sa population est de 1,482 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,512 hect. 38 ares, dont 1,631 hect. sous terres labourables, 322 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 22 sous vergers et jardins, 428 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 300 maisons, trois moulins. — Son revenu cadastral est de 34,352 f. 15 c., et son revenu vrai de 85,880 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 27 kil. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 7 kil. de Quintin, son bureau de poste. Foire, le 9 août, sur la montagne de Calédas.

Origine. Nous ignorons à quelle époque et par qui fut fondé le Vieux-Bourg, mais nous croyons pouvoir affirmer sans crainte que son origine est fort ancienne, et surtout qu'elle est antérieure à celle de la ville de Quintin. Le nom de *Vieux-Bourg-de-Quintin*, que lui donnent les anciens titres, nous paraît justifier seul cette double affirmation de notre part; mais nous avons mieux que cela. En effet, nous savons qu'anciennement le recteur du Vieux-Bourg était bénéficier de Saint-Thurian de Quintin (*V.* ce mot), et que chaque fois qu'il devait dire l'office paroissial dans cette église, ce qui avait lieu deux fois par an, le recteur de Saint-Thurian allait au-devant de lui jusqu'à la barrière du cimetière, et là lui présentait les clefs de l'église sur un plat d'argent. Voilà pour la question d'antériorité. Maintenant l'ancienneté du Vieux-Bourg se prouve par des débris importants de constructions antiques trouvés à fleur de terre sur ce territoire, et qui ne permettent pas de mettre en doute qu'il y exista au moins quelque grand établissement dans les temps reculés. D'autres découvertes ont été faites encore : en 1832, Jean-Marie Bonny, fils du fermier du Hinguet, a trouvé neuf colliers ou *torques* celtiques en or massif, enfouis à 20 centimètres, sous un énorme rocher que l'on croit être un ancien autel drui-

Digitized by Google

dique. Ces colliers ont été vendus 27,000 fr. à un orfèvre de Rennes.

Monuments. L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. La fête de ce chef des apôtres se célèbre avec une grande solennité. Elle donne lieu à une procession très-belle, à laquelle assiste l'élite de la jeunesse du pays, portant, suivant l'usage de la Cornouaille, de vastes étendards déployés.

Très-anciennement, dit une tradition reléguée dans la mémoire des vieillards, l'église du Vieux-Bourg était située au village du Hinguet, dans un champ actuellement en culture, où se voit encore une croix de pierre qui accuse une haute antiquité. Cette église étant venue à tomber de vétusté, les habitants entreprirent de la reconstruire sur le même emplacement. Mais, par un prodige resté sans explication, la nuit renversait les travaux exécutés pendant le jour, et l'église demeurait comme la toile de Pénélope, toujours au même point. Les fidèles comprirent alors que Dieu s'opposait à ce qu'on reconstruisit l'église dans l'endroit où elle était primitivement; mais qui dirait où la placer ailleurs? — Grand était l'embarras de tout le monde, lorsqu'on vit des pies s'abattre sur les murs en reconstruction, en détacher la chaux et la porter au lieu où se trouve l'église actuelle du Vieux-Bourg, c'est-à-dire, à environ 4 kilomètres de distance. Ce fut une révélation : on se mit à l'œuvre, et cette fois l'église s'acheva sans obstacle.

Les CHAPELLES SAINT-JEAN, près du château de la Haye, et de SAINT-LAURENT, sur la montagne du Calédas, sont aujourd'hui en ruines.

Le CHATEAU DE LA HAYE, situé à 2 kil. ouest du bourg, n'est à proprement parler qu'une maison de maître. En 1833 elle appartenait à M. Auguste Poirier de Noisville, qui l'habitait. C'était un homme d'une grande piété, qui avait très-jeune encore, renoncé volontairement au monde pour aller s'enfermer à la Trappe, où il resta 13 ans sous le nom de frère Célestin. M. de Noisville n'eût jamais quitté la Meilleraye sans les ordonnances de 1831, qui ouvrirent de force les portes de cette abbaye. L'ancien trappiste vint se réfugier à la Haye, et y mourut en 1834.

Digitized by Google

Le Gouet (rivière du sang (*)) a l'une de ses sources dans cette commune, passe près du village de la Ville-au-Traître, et coule ensuite à travers les communes du Fœil, Quintin, Plaine-Haute, Saint-Julien, Saint-Donan, Ploufragan, Trémuson, la Méaugon, Plérin et Saint-Brieuc, où il devient navigable pour les navires de moyenne grandeur, qui peuvent remonter jusqu'au pont de Gouet. Cette rivière reçoit dans son cours, qui est d'environ quatre myriamètres, le Port, le Kericouet, le Chesnay, l'Amandour, et fait tourner 41 moulins à blé, 4 à huile, 3 à papier et un à tan.

(*) Si l'on en croit Delaporte, *Recherches sur la Bretagne*, la bataille d'extermination qu'Alain Barbe-Torte remporta sur les Normands en 937, aurait été livrée à l'embouchure du Gouet, ce qui expliquerait le nom de cette rivière. Mais nous avons fait part ailleurs (*V.* Plourivo) de notre hésitation à admettre qu'Alain IV ait rencontré et anéanti *deux* armées normandes *dans la même année et à peu près sur le même terrain.* D'un autre côté, la tradition locale, sans pouvoir expliquer le nom de *Ville-au-Traître*, donné à l'un des villages de la commune du *Vieux-Bourg*, dit positivement que dans ce village, tout près duquel coule le Gouet, eut lieu très-anciennement une bataille terrible, dans laquelle une *armée romaine* fut entièrement détruite.

L'ancienne paroisse du Vieux-Bourg avait jadis pour trèves le Leslay et Saint-Gildas, qui forment aujourd'hui des communes séparées. Elle relevait de l'évêché de Quimper, du ressort de Saint-Brieuc et de la subdélégation de Quintin. La cure était à l'alternative. Au moment de la révolution, le duc de Lorge était seigneur de cette paroisse.

En 1590, le trop célèbre Gui-Éder, dit Fontenelle, avait été lui aussi, seigneur du Vieux-Bourg, de Saint-Gildas et du Leslay (*V.* ce mot).

Patrie de Jean Burlot, docteur de Sorbonne, qui a laissé un poëme intitulé l'*Anti-Calvinisme*, imprimé à Rennes en 1663.

COMMUNE

DE PLAINE-HAUTE,

Formée des villages

La Ville-Chaperon, le Petit-Fœil, Tertre-aux-Germains, Tertre-Garel, le Houllin, Sainte-Anne, l'Isle, les Noyers, Ville-Daniel, la Roche-Grise, Cassière-Blaye, le Chenay, Saint-Inoé, Saint-Méen, la Noé, l'Hôpital, la Touche, Saint-Eloi,

Noë-Picard, Tertre-Cosson, la Forge-Clio, Saint-Adrien, Saint-Hermel, Cario, Carbin, les Landelles, Madrais, Ville-Martin, Ville-Glane, Crehenté, Bien-Assis, Clos-Rôti.

Elle est limitée, au nord par Saint-Donan, Saint-Julien, Plédran; au sud par Saint-Brandan; à l'ouest par le Fœil, le Leslay. — Sa population est de 1,863 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,539 hectares 69 ares, dont 1,098 hectares sous terres labourables, 125 sous prés et pâturages, 35 sous bois, 22 sous vergers et jardins, 180 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 489 maisons, et les moulins à eau de la Ville-Chaperon, Saint-Méen, Saint-Hermel, Neuf, Petit, de la Ribotte, de Mandoure, de Grehenic. — Son revenu cadastral est de 24,484 fr. 15 c., et son revenu vrai de 73,452 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; roches amphiboliques dans le nord de la commune.

Le Bourg est situé sur un plateau élevé, et c'est à cette circonstance qu'il doit son nom. Il est à 12 kil. S.-O. de St-Brieuc, et à 7 kil. de Quintin, son bureau de poste. Découvert de toutes parts, il s'aperçoit de fort loin.

Monuments. L'Église est placée sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. C'est un monument de construction toute moderne, dont la première pierre a été posée le 21 octobre 1838, vers la fin de l'épiscopat de Mgr La Romagère, et sous le rectorat de M. Robert, de Langueux. Le zèle éclairé de ce pasteur en cette circonstance lui valut un canonicat honoraire. C'est lui qui eut l'excellente idée d'utiliser pour cet édifice des portes d'anciennes chapelles en ruines, dépendant de la paroisse. Chose remarquable, quelques mois ont suffi pour la construction de l'église actuelle. La tour, construite peu de temps auparavant par un autre recteur de Plaine-Haute, ancien professeur de théologie au séminaire de St-Brieuc, a été conservée. La tombe du fondateur porte une inscription et se voit au pied du monument.

Les Chapelles de Saint-Drain ou Adrien et de Sainte-Anne-du-Houlin sont toujours debout; mais celles de Saint-Éloy et de Saint-Méen n'existent plus. Les deux premières sont des-

Digitized by Google

servies; elles sont en grande vénération parmi les fidèles et il s'y rend chaque année une foule de pèlerins, notamment à celle de Sainte-Anne-du-Houlin, dont la fête patronale se célèbre le 26 juillet. — Les offrandes déposées à cette chapelle ont suffi pour rétablir l'église paroissiale. — Sous le pontificat de Mgr La Romagère, les musiciens du collége de Saint-Brieuc allaient, chaque année, dans la belle saison, exécuter une messe en musique dans la chapelle de Sainte-Anne-du-Houlin. Monseigneur, assisté du recteur et de l'aumônier du collége, officiait lui-même ce jour-là, et les chantres se recrutaient parmi les petits villageois de la paroisse. Après l'office, on servait un banquet champêtre dont les reliefs étaient distribués aux pauvres : c'était pour eux un jour de grande fête.

Plusieurs *ex-voto* décorent les murs intérieurs de la chapelle. Tout près delà, on admire une fort belle croix de granit. — On nous a dit avoir vu un livret imprimé et fort ancien, sur lequel étaient énumérés des miracles nombreux qui se seraient accomplis à Sainte-Anne-du-Houlin.

L'ancienne paroisse de Plaine-Haute dépendait de l'évêché, du ressort et de la subdélégation de Saint-Brieuc. La cure était à l'ordinaire. Elle avait pour seigneur, au moment de la révolution, M. le duc de Lorge, qui unissait à son duché la haute justice que possédait Plaine-Haute.

En 1430, la ville-Daniel (*) appartenait à Eon le Voyer; la Ville-Chaperon, à Henri de la Roche; l'hôpital, à Sylvestre du Ruffai; Saint-Armel, Bien-Assis, la Ville-Cades, Belle-Fontaine et le Clos-au-Coty, étaient autant de manoirs nobles. Mais tout cela n'existe plus. La Ville-Daniel, Saint-Armel, Bien-Assis et la Ville-Chaperon ont été transformés en métairies.

Plaine-Haute faisait partie de l'ancien comté de Goëlo (*V.* Plourivo).

Coutume. Il existe, près de l'ancienne chapelle dédiée à St-Éloi, deux pièces d'eau dans les-

(*) Le manoir de la Ville-Daniel est au-dessus du Houlin, petit bassin qui traverse le Gouet, sur le bord duquel est la dévote chapelle de Sainte-Anne, surnommée du Houlin pour la distinguer des autres chapelles de Bretagne placées comme elle sous la protection de sainte Anne, et qui toutes sont en grande vénération.

Digitized by Google

quelles les cultivateurs des environs viennent faire baigner leurs chevaux au moins une fois l'an. S'ils négligeaient de satisfaire à cet usage et qu'il arrivât quelque accident à leurs bêtes, ils ne manqueraient pas de l'attribuer à l'absence de cette précaution préservatrice. Du reste, ce n'est pas précisément à la vertu des eaux qu'ils croient, mais bien à la protection de saint Éloi, qu'ils invoquent avec ferveur. Cette cérémonie se termine par des courses à fond de train, d'une telle frénésie, que bon nombre d'excellents chevaux amenés là pour être préservés de maladies, doivent s'en retourner poussifs et transformés en rosses.

La commune de Plaine-Haute est arrosée par la rivière de Gouët (*V.* Vieux-Bourg). Elle est très-accidentée.

— Elle possède plusieurs belles croix en pierre, et quelques souvenirs druidiques.

— M. Limon de la Belle-Issue, un des principaux propriétaires de cette commune, avait réuni à grands frais une foule d'ouvrages rares et de manuscrits fort curieux. Malheureusement toutes ces richesses ont été dispersées après sa mort.

COMMUNE
DE SAINT-BIHY,

Formée des villages

Le Bas et le Haut-Cledin, le Penher, Pohon, les Roselais, la Boissière, la Forêt, la Pentière, les Mériaux.

Elle est limitée, au nord par le Vieux-Bourg, le Fœil; à l'est par Lanfains; au sud par la Harmoye; à l'ouest par le Haut-Corlay. — Sa population est de 409 habitants parlant le francais, et sa superficie de 822 hect. 53 ares, dont 319 hectares sous terres labourables, 93 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 357 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 85 maisons et les moulins à eau de Grand'Ile, du Bois, de la Garenne. — Son revenu cadastral est de 8,143 fr. 32 c., et son revenu vrai de 16,286 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

L'agriculture est stationnaire dans cette commune, et le sol, peu profond, ne produit que de médiocres récoltes.

Le Bourg est situé à 25 kil. S.-O. de St-Brieuc, et à 5 kil. de Quintin, son bureau de poste.

Digitized by Google

Monuments. L'ÉGLISE forme une croix très-régulière ; elle est petite et d'une grande simplicité. La tour porte la date de 1777 ; elle a une assez jolie base ; mais elle est peu élevée et se termine brusquement en pain de sucre, de manière enfin à produire un effet désagréable à l'œil. La façade de cette tour porte un écusson renfermant les armes de la famille de Choiseul - Praslin. — L'église est sous l'invocation de saint Eusèbe, confesseur non pontife, dont la fête arrive le 14 août, mais ne se célèbre que le dernier dimanche de ce mois. Cette fête donne lieu à un pardon, dit, nous ne savons pourquoi, *du Scillot*. — On invoque saint Eusèbe contre la rage et pour faire marcher les petits enfants. Il est représenté ayant un chien à ses pieds.

Saint Eusèbe, dont il est ici parlé, n'est autre que saint Bieuzy, martyr et disciple de saint Gildas-Le-Sage, avec lequel il vint en Bretagne. Pendant que le maître était allé fonder Ruis, Bieuzy se retira à l'hermitage de la Roche. Nous avons dit qu'il guérissait de la rage. Voici, à cette occasion, ce que raconte une vieille légende : un jour, le seigneur du voisinage l'envoya chercher en toute hâte pour guérir un des chiens de sa meute qui venait de donner des signes de cette maladie terrible. Bieuzy] répondit qu'il servait Dieu en ce moment, mais qu'aussitôt sa messe terminée il se rendrait aux [ordres du baron. Cette réponse, mal rapportée peut-être, mit en fureur le baron, qui accourut, et d'un coup d'épée fendit la tête du saint, au pied même de l'autel. — Ne serait-ce pas à cette circonstance qu'est dû le nom de *Scillot* donné au pardon?

Saint Bieuzy est patron des paroisses de Saint-Bihy (Côtes-du-Nord) et de Saint-Bieuzy (Morbihan).

CHATEAUX DU BAS-CLÉDEN ET DE GRAND'ILE. Si l'on ne considérait que l'état actuel de conservation de ces monuments, on serait tenté de leur assigner une date beaucoup plus ancienne que le seizième siècle ; cependant on ne les fait remonter qu'à cette époque. Ils étaient alors fortifiés ; mais ils furent démantelés dans le dix-septième siècle, et leurs fortifications n'ont pas été rétablies depuis. On croit qu'avant 1789 ils relevaient l'un et l'autre de la famille de Choiseul-Pras-

lin. Ce qu'il y a de certain, c'est que dès 1645 Grand'Ile appartenait à une famille très-ancienne et très-considérée dans le pays, qui portait le nom de Poulmic. En 1800, M. l'abbé de Poulmic, qui possédait encore cette terre, la vendit à M. Denis, armateur au Légué.

On peut citer encore, comme objets remarquables dans cette commune, les deux beaux étangs de Grand'Ile et du Moulin du Bois.

Autrefois Saint-Bihy n'était qu'une simple trève du Haut-Corlay. Cette trève avait pour évêché Quimper, pour ressort Saint-Brieuc et pour subdélégation Corlay. Après la révolution, Saint-Bihy fut joint à la paroisse du Vieux-Bourg, à laquelle il demeura annexé jusqu'en 1826. A cette époque il fut enfin érigé en succursale.

COMMUNE DE SAINT-BRANDAN,

Formée des villages

Le Rillan, Carestiemble (*), Carbrien, Bertouhan, l'Orme, Castello, Quénébro, Roguien, Bleno, Caron, la Ville-Houar, Ville-Gourhan, le Hino, Lauvia, Ville-Haffray, le Fertay, la Ville-Cadio, Quénéblay, le Plessix, le Meurtel, la Ville-Valio, le Coudray, Lande-du-Marquet, la Ville-Fréhour, la Hutte, la Ville-au-Pilon, Saint-Eutrope, Cardry, la Ville-Neuve, Launay, Grénieux, Roquiniac, la Ville-Gaudin.

Elle est limitée, au nord par le Fœil; à l'est par Plaintel; au sud par l'Hermitage, Lanfains; à l'ouest par Quintin. — Sa population est de 2,933 habitants parlant le français, et sa superficie de 2,512 hectares 95 ares, dont 1,652 hectares sous terres labourables, 356 sous prés et pâturages, 29 sous bois, 48 sous vergers et jardins, 396 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 816 maisons et neuf moulins : De la Noë, de Robien, Sous-les-Feux, Renault, Bras-d'Argent, de Saint-Fiacre, etc. — Son revenu cadastral est de 32,818 fr. 03 c., et son revenu vrai de 131,272 fr., soit

(*) Voir, pour ces deux villages, que nous avons placés par erreur dans la commune de Lanfains, la page 336 de ce volume.

1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 20 kil. S. S.-O. de Saint-Brieuc, et à 3 kil. de Quintin, son bureau de poste. — Foires le lundi de la Quasimodo, 3e lundi de juin et dernier lundi d'octobre.

— Il doit son nom au célèbre abbé Brandan, élève de saint Finian et de saint Gildas. Il enseigna lui-même au Glamorgan, où il eut 3,000 disciples, parmi lesquels figurait saint Malo. Il fit, en compagnie de ce dernier et de quelques autres, un très-long voyage, et séjourna aux Canaries, où il est connu sous le nom de saint Borodon. La relation de cette excursion lointaine a été publiée. A leur retour, saint Brandan et ses disciples vinrent évangéliser l'Armorique, et plus particulièrement le pays appelé aujourd'hui Saint-Servan, et les environs. Rentré dans l'Irlande, sa patrie, Brandan, aussi nommé Bedan, Broulady, Bredaine et Bran, fonda plusieurs écoles et monastères. Né en 484, il mourut en 578. — Il est patron de deux diocèses.

Autrefois Saint-Brandan n'était qu'une simple trève de Plaintel, laquelle ressortissait à Saint-Brieuc, son évêché, et avait pour subdélégation Quintin. M. le duc de Lorge était seigneur de toute la paroisse.

COMMUNE

DE SAINT-GILDAS,

Formée des villages

Le Quélennec, la Porte-Robin, Kerberot, Kerleau, Coldegoëc, Kerdroualan, Kervern, Kervégan, Kerfourdan, Crec'h-Guen, Kernanouet, Kerbellec, Kerguinquis, le Vieux-Châtel, Penpoulézy, le Bouillenno, Guerclé, Bodéléac, Coltudo, le Guernio.

Elle est limitée, au nord par Boquého, à l'est par le Leslay, au sud par le Vieux-Bourg, à l'ouest par St-Gilles-Pligeaux, Saint-Conan, Senven-Lehart, Saint-Fiacre. — Sa population est de 763 habitants parlant le français, et sa superficie de 1,554 hectares 21 ares, dont 895 hect. sous terres laboura-

bles, 170 sous prés et pâturages, 18 sous bois, 7 sous vergers et jardins, 392 sous landes et terres incultes, 10 sous étangs. — Elle renfermer 178 maisons et deux moulins. — Son revenu cadastral est de 13,255 fr. 45 c., et son revenu vrai de 39,766 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le Bourg est situé à 30 kil. O. S.-O. de St-Brieuc, et à 10 kil. de Quintin, son bureau de poste.

L'Église est sous l'invocation de saint Gildas, abbé. Gildas-Le-Sage naquit en 494, près de Bathe. Il fut élève de saint Iltut, alla se perfectionner en Irlande, et à 30 ans vint fonder l'abbaye de Ruis, au diocèse de Vannes. L'acte de donation déclare que Grallon, roi de Bretagne, a établi cette abbaye en considération de son vice-chancelier Gildas, et lui a donné, en outre, toutes les terres environnantes jusqu'à *Le Pas*, le tiers de la ville de Vannes et le bois planté par Conan-Mériadec, « vu que Gildas est vertueux et *devra* chasser et détruire les serpents du pays et convertir les non chrétiens des îles d'Houat et d'Haclie. » Saint Gildas planta beaucoup de pommiers dans la contrée. La fréquence des visites qu'on lui faisait le décida à se retirer dans une grotte près du Blavet, au-delà de la pointe de Quibéron. Il alla ensuite prêcher en Irlande; mais il revint plus tard à l'île d'Houat, et se retira de nouveau dans sa grotte, où il composa des écrits énergiques contre les désordres des Bretons. Enfin il mourut le 29 janvier 570.

Autrefois Saint-Gildas n'était qu'une simple trève du Vieux-Bourg et portait le nom de Saint-Gildas-Le-Leslay.

Ses maisons nobles étaient : Le Quélennec, seigneurie avec château aujourd'hui en ruines. Il fut détruit pendant les guerres de la Ligue, par ordre de Henri IV. Il était situé sur les bords d'un étang, près de la forêt du Quélennec. En 1500 il était la propriété d'un sieur Dupont. Il passa ensuite au duc de Lorge. Le Quélennec avait haute, moyenne et basse justice.

Le Vieux-Châtel a appartenu à Jean de Robien.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES COMMUNES,

AVEC UNE INDICATION SOMMAIRE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

Contenues dans le premier volume.

A.

ANDEL. — Étymologie, annales, monuments, ancienne coutume. 141

B.

BINIC. — Origine, annales, monuments, port, quai, grotte naturelle, biographie, etc. 94

BOCQUÉHO. — Annales, monuments, etc. 77

BRÉHAND-MONCONTOUR. — Annales, mort de Boishardy, etc. 230

BREHAT. — L'île Verte, l'île Beniguet, pierre branlante, biographie, origine, l'église, le phare des Héaux, annales. 271

C.

CHATELAUDREN. — Son origine, ses annales, son église, Notre-Dame-du-Tertre, ancien chastel d'Audren, le prieuré des Fontaines, cascades, promenades, etc. 70

COETMIEUX. — Origine, annales, monuments, etc. 144

COHINIAC. — Etymologie, annales, etc. 79

E.

ERQUY. — Etymologie, l'église, château de Bienassis, les revenants, Rheginea, port, camp de César, goule de Galimoux, gravelle de Gargantua. 306

ÉTABLES. — Annales, monuments, la Houle-N.-D., biographie, etc. 92

G.

GOMMENECH. — Son église, son presbytère, annales, biographie. 181

H.

HENON. — Châteaux des Granges et de Catuélan, Duvicquet, etc. 234

HILLION. — Son étymologie, ses antiquités, ses annales, etc. 47

K.

KERITY. — Abbaye de Beauport et son origine, description, annales, etc. 278

L.

LA HARMOYE. — Etymologie, église, les Reboutous. 331

LAMBALLE. — Commerce et industrie, agriculture, origine, annales, églises Notre-Dame, Saint-Martin, Saint-Sauveur, Saint-Jean, Hôtel-Dieu, bibliothèque, couvent des Augustins, château moderne, dépôt d'étalons, prisons, places, antiquités, étymologie, biographie, etc. 125

LA MALHOURE. — Son église, fontaine de St-Event, biographie. 147

LA MÉAUGON. — Le bourg, l'église, statue de saint Méaugon, croix, carrières de granit, le Saulnier, etc. 28

LANDEHEN. — Étymologie, annales, biographie, etc. 148

Digitized by Google

LANFAINS. — Etymologie, église, Boisjoli, la Moinerie, la Touche-Brecin, apparition de saint Marc dans la lande de Lanfains, médailles et urnes romaines, industrie, village de Carestiemble, tradition sur le Rillan, etc. 333

LANGUEUX. — Étymologie, annales, l'église, chapelle de St-Ilan, ferme de l'Étivy, biographie, etc. 49

LANLEFF. — Etymologie, l'église, temple de Lanleff, croyances superstitieuses, chapelle de Saint-Briac, bienfaiteurs, etc. 355

LANLOUP. — Etymologie, l'église, manoir de Lanloup, la Noë-Verte, tombeau de saint Mélars, chapelle et cimetière de Sainte-Colombe, dernier comte de Lanloup, etc. 360

LANNEBERT. — Son église, l'abbé Jacob, etc. 182

LANTIC. — L'église et ses registres, chapelle de N.-D.-de-la-Cour, tombeau de G. Rosmadec, les Couqueux, château de Bourgogne, annales, etc. 98

LANVOLLON. — Origine, église, annales, hôtel Keratry, château de Kerusalé, etc. 177

LA POTERIE. — Son industrie, minerais de plomb, etc. 152

LE BODEO. — Etymologie, etc. 336

LE FAOUET. — Étymologie, église, etc. 183

LE FOEIL. — L'église, les chapelles de Sainte-Radégonde et de Saint-Laurent, la Bruyère, Crenan, la Noë-Sèche, Robien, etc. 379

L'HERMITAGE. — Origine, pardons, Fête-Dieu, forêt de l'Hermitage, Merlin l'enchanteur, le Val des Faux Amants, la fontaine de Barenton, carrefour St-Lambert, l'église, le presbytère, le château de Lorge, annales, forges du Paz. 337

LE LESLAY. — Etymologie, château de Beaumanoir, annales, rivière du Leff, etc. 381

LE MERZER.—Étymologie, église, les trois rois Salomon, etc. 185

LE QUESSOY. — Ancienne commanderie de Malte, Besi du Quessoy, église, château de la Houssaye. 211

LE VIEUX-BOURG. — Origine, rivière du Gouët, biographie, etc. 382

M.

MAROUÉ. — Origine, étymologie, monuments, etc. 153

MESLIN. — Étymologie, annales, géologie, etc. 157

MONCONTOUR. — Origine, annales, église, pardon de St-Mathurin, biographie, etc. 219

MORIEUX. — Chemin des Romains, des Ponts-Neufs, usages, origine, annales, biographie, la Villegourio, etc. 159

N.

NOYAL. — Origine, biographie. 163

P.

PAIMPOL. — Ses places, quais, ports, etc., origine, étymologie, annales, l'église, l'hôtel de la Grand'Maison, biographie, etc. 262

PENGUILY. — Origine et annales, étymologie, etc. 237

PLAINE-HAUTE.— L'église, chapelles de Sainte-Anne-du-Houlin, etc., coutumes, etc. 385

PLAINTEL. — Etymologie, l'église, chapelle et château de St-Quihouet, manoir de Crapado, annales, croyances superstitieuses, biographie, etc. 344

PLANGUENOUAL. — Etymologie, l'église et son bénitier, tombeau de M. le Bottey de la Ville-Hervé, Salle-Margot, annales, etc. 351

PLÉDRAN. — Origine, annales, l'église, la chapelle de Creac'h, Grotte-aux-Fées, chaise de Michel Morin, camp de Péran, monuments druidiques, etc. 51

PLÉGUIEN. — Église, chapelle et château du Bois-de-la-Salle, terre du Plessis, N.-D. de Lorette et sa légende, etc. 189

PLÉHÉDEL. — L'église, château de Boisgeslin et famille de ce nom, château du Roscoat, annales, ancienne paroisse de Pléhédel. 363

PLÉLO. — Étymologie, annales, monuments, biographie, etc. 81

PLÉNEUF. — Étymologie, port de Dahouet, île Verdelet, miroirs de Dahouet, grotte de la Ville-Berneuf, chapelles de Saint-Mathurin, de St-Symphorien, châteaux de Nantois, de Guémadeuc, le cloître, Tumulus de la Motte-Meurdel. 300

PLÉRIN. — Son port, ses annales, ses monuments, restes d'une voie romaine, dite Chemin-Chaussée, biographie, etc. 30

PLERNEUF. — L'église, la chapelle du Pré-de-l'Aune, menhir, Grotte-aux-Fées, dolmen, danses scandaleuses, etc. 83

PLOEUC. — Le bourg et son étymologie, une somnambule, l'église, Menhirs, la Motte de Beaulieu, anciennes maisons nobles, statue de saint Pierre près l'ancien manoir du Pont-à-l'Ane, etc. 326

PLOUBAZLANEC. — Etymologie, château des Salles, manoir de Kerascouet, Kertanouarn, etc. 285

PLOUEZEC. — Annales, île de Saint-Riom, mâts de Goëlo, rocher de Craka, port Lazau, etc. 287

PLOUFRAGAN. — Sa situation, son origine, ses annales, ses monuments, ses antiquités, etc. 37

PLOUHA. — Le bourg et la noblesse pauvre, l'église, chapelle de Kermaria-Nisquit et le baron de Lisandré, chapelles de Sainte-Eugénie, Saint-Samson, etc., le presbytère, l'hôtel de la mairie, la côte, l'île des Gaves, l'anse de Bréhat, anciennes maisons nobles, etc. 55

PLOUNEZ. — Etymologie, tombeau de Gilles de la Noë, de Kerhelouri, etc. 290

PLOURHAN. — Étymologie, etc. 101

PLOURIVO. — Etymologie, château du Bourgblanc, grande bataille. 293

PLOUVARA. — Étymologie, annales, château de Kernier, biographie, etc. 85

PLUDUAL. — Ses villages, limites, étymologie, maisons nobles, etc. 366

PLURIEN. — Etymologie, l'église, château de Lehen, ancienne chapelle de Saint-Antoine, Grotte-aux-Fées et trésor qu'elle renferme, coutumes, etc. 317

POMMERET. — Villages, territoire, etc. 165

POMMERIT-LE-VICOMTE. — Étymologie, annales, église, chapelles du Paradis, de N.-D. du Folgoat, biographie, etc. 194

PORDIC. — Table Margot, source d'eaux minérales, camp de César, biographie, etc. 41

Q.

VILLE DE QUINTIN. — Ses rues, son commerce, enseignement secondaire, origine, annales, l'église, chapelles de St-Thurian, de Saint-Yves, des Ursulines, etc., château, hôtel-de-ville, hôpital, droits seigneuriaux, anciennes juridictions et terres nobles, biographie. 368

SAINT-AARON. — Son église, chapelles de la Baudramière, de Beauregard, Grotte aux Fées, etc. 167

SAINT-ALBAN. — L'église, la chapelle de St-Jacques-le-Majeur et les fées, l'Hôtellerie - d'Abraham et Guillaume Pichon, le manoir de Flour-d'Aulne, la Villéon, la Goublai et la Ville-Théart, Jeanne Cornillet, etc. 321

SAINT-BIHY. — Étymologie, église, châteaux du Bas-Cléden et de Grand'Ile, etc. 388

SAINT-BRANDAN. — Origine, limites, étendue, population, etc. 390

SAINT-BRIEUC (Commune de). — Origine de la ville, ce qu'elle était avant la révolution, ce qu'elle est aujourd'hui, ses annales, ses monuments, places et promenades, tant anciens que modernes, port du Légué, commerce, industrie, biographie, etc. 6

SAINT-CARREUC. — Son origine, l'église, château du Plessis-Budes, rivière du Lié, etc. 245

SAINT-DONAN. — Origine, annales, monuments, légendes, biographie, etc. 35

SAINT-GILDAS. — Le bourg, l'église et son patron, anciennes juridictions et terres nobles. 391

SAINT-GLEN. — Le bourg, saint Gillen, etc. 249

SAINT-JULIEN-DE-LA-COTE. — Annales, monuments, etc. 62

SAINT-QUAY. — Les grèves, le grand Isnin, le phare, les îles, le rocher de la Comtesse, les souterrains, le corps-de-garde, la place d'Armes, la Ville-Mario, N.-D.-de-la-Garde, l'église, N.-D.-de-la-Ronce, communauté de St-Quay, le presbytère, les Minards, le Portrieux, etc. 103

SAINT-RIEUL. — Situation, etc. 172

SAINT-TRIMOEL, tire son nom de saint Trémeur, etc. 250

T.

TREBRY. — Etymologie, fontaine du Souri-Vert. 251

TREDANIEL.— Les pendus, annales, bienfaiteurs, l'église, chapelle N.-D.-du-Haut, ses saints, château de la Cuve, paysan Bas-Breton sauvé par un miracle. 353

TRÉGOMAR. — L'église, le château de Trégomar, la chapelle de N.-D.-de-Patience, annales, etc. 173

TRÉGOMEUR. — Villages, limites, étendue, etc. 88

TRÉGUEUX. — Étymologie, annales, monuments, biographie, etc. 63

TREGUIDEL. — Son pardon, saint Guenaël. 200

TRÉMÉLOIR. — Villages, limites, population, etc. 89

TREMEVEN. — Chapelle et fontaine Saint-Jacques, l'église, château de Coëtmen, annales, etc. 202

TRÉMUSON. — Son origine, château de la Roche-Suard, mine de plomb argentifère, etc. 44

TRESSIGNAUX. — Le presbytère, bruit étrange, etc. 208

TRÉVENEUC. — Annales, l'église, château de Pomorio, etc. 211

TREVEREC. — Origine, étymologie, pardon de St-Véran, annales, les Muets, l'église, chapelle et pardon de Pont-Men, etc. 211

Y.

YFFINIAC. — Origine, annales, monuments, voie romaine, etc. 66

YVIAS. — Ruines de Correc, Dosten-an-Runn. 296

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ARRONDISSEMENT

DE

DINAN.

LES

COTES-DU-NORD,

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

DE TOUTES

LES VILLES ET COMMUNES

DU DÉPARTEMENT ;

PAR BENJAMIN JOLLIVET.

GUINGAMP,

IMPRIMERIE DE B. JOLLIVET.

—

1854.

PRÉFACE.

En publiant le premier volume de cet ouvrage, nous avons fait connaître que notre intention première n'avait pas été d'attacher notre nom à ce long et difficile travail; mais tout simplement d'élever une sorte de tribune où tous les hommes d'intelligence et d'étude de notre pays auraient eu le droit de se produire.

C'était, dans notre position, agir avec beaucoup d'abnégation et de dévouement; mais l'opinion aima mieux croire que nous n'étions pas préparé pour mener seul à bonne fin cette grande entreprise, et de ce moment le bruit se répandit partout que nous l'abandonnions.

L'apparition de ce second volume, après un peu moins de six mois d'intervalle, rassurera complè-

tement, nous l'espérons, nos premiers souscripteurs.

Notre tâche, en effet, se poursuit sans relâche, et avec une ardeur plus grande; car de nouvelles et précieuses adhésions sont venues nous apprendre que nos efforts et nos sacrifices étaient compris des hommes que notre département honore le plus, et que ces hommes éminents étaient sympathiques à notre œuvre.

Incessamment donc nous mettrons sous presse notre troisième volume, comprenant l'arrondissement de Guingamp.

Les arrondissements de Lannion et de Loudéac viendront ensuite, sans autre interruption que le temps nécessaire pour aller compléter sur les lieux mêmes les documents que nous possédons déjà; car, plus libre de notre personne que par le passé, nous verrons désormais par nous-même davantage, et nous serons moins exposé à commettre des erreurs ou des omissions importantes et regrettables. Aussi, les volumes qui nous restent à publier ne le céderont point à leurs aînés en intérêt et en exactitude : c'est notre ferme espérance.

Dans un livre qui embrasse tant de détails, qui fouille dans un passé si loin de nous, il n'est pas possible qu'il ne se glisse point d'erreurs. Nous rappelons donc à nos lecteurs que nous leur saurons un gré extrême de vouloir bien nous signaler celles

qu'ils découvriront, afin que nous puissions les faire figurer dans l'article rectificatif et complémentaire que nous comptons placer à la fin de notre dernier volume.

Qu'il nous soit permis maintenant de répondre quelques mots à une critique extrêmement bienveillante qui a paru à Paris, dans le journal l'*Union*, au sujet de notre premier volume.

« Dans la partie qui traite des *antiquités*, y est-
« il dit, nous retrancherions volontiers quelques
« expressions qui nous paraissent peu réfléchies,
« et nous y signalerions sans peine des opinions
« fort contestables, par exemple, celle qui fait
« des Templiers de nos jours les successeurs régu-
« liers et légitimes des chevaliers du Temple; mais
« ce ne sont là que des taches légères; et quels
« que soient les sentiments de M. Benjamin Jollivet,
« son langage est généralement empreint d'impar-
« tialité et de modération. »

Nous n'essaierons pas de trancher la délicate et grave question de savoir si les Templiers de nos jours ont bien réellement le droit de se dire les successeurs *réguliers* et *légitimes* des anciens chevaliers du Temple; nous tenons seulement à constater qu'ils s'attribuent ce droit.

Pour ceux qui admettent la plénitude du pouvoir pontifical en matière *temporelle*, il est évident que l'ordre fut réellement détruit par la bulle de Clé-

ment V, du 2 mars 1312; mais de savants jurisconsultes soutiennent qu'en droit et au *temporel* un ordre souverain n'est justiciable d'aucun souverain, et que le principe de la légitime transmission ne saurait être brisé par la force. D'un autre côté, tout le monde a lu les protestations que Jacques de Molay fit entendre à l'heure de sa mort, touchant l'abolition de l'ordre.

Quant à l'arrêt royal qui a frappé les Templiers, nul aujourd'hui, que nous sachions, n'en conteste la violence et l'iniquité (*).

Cela dit, sans toucher bien entendu à l'ordre spirituel, notre intention n'ayant jamais été de défendre l'orthodoxie des doctrines professées par les Templiers anciens et modernes, nous remercions du fond du cœur notre bienveillant critique, et nous nous sentons plus fort des éloges qu'il a bien voulu donner à notre livre. Nous serons surtout heureux et fier, à la fin de notre tâche, si chacun, ami ou ennemi, est forcé de convenir que nous avons parlé de tous et de toutes choses avec impartialité et modération.

(*) « On ne sait, dit Bossuet lui-même, s'il n'y eut pas dans cette exé-« cution plus d'avarice et de vengeance que de justice. »

LES

COTES-DU-NORD.

ARRONDISSEMENT

Il est le second des cinq arrondissements composant le département des Côtes-du-Nord.

Il se divise en dix cantons, dont les chefs-lieux sont : Dinan est, Dinan ouest, Broons, Evran, Jugon, Matignon, Plancoët, Plélan, Ploubalay, Saint-Jouan-de-l'Ile. Ces dix cantons se subdivisent eux-mêmes en 90 communes. — La population de l'arrondissement est de 115,742 habitants, et sa superficie de 140,699 hect. 77 ares. — Il nourrit 16,610 animaux de la race chevaline, 48,294 de la race bovine, 40,347 de la race ovine, 25,358 de la race caprine et porcine, 333 de la race asine et mulassière; le tout représentant une valeur vénale de 4,485,341 fr., et un revenu de 1,824,239 fr. — Le produit moyen d'un hectare sous froment y est de 1,280 litres, sous seigle 1,525, sous avoine 1,445, sous légumes secs 2,400, sous prairies artificielles 19 quint. 66, sous prairies naturelles 29 quint. 68. — Il compte 30,462 maisons. — Son revenu vrai est de 5,936,153 fr. — Il renferme la forêt de Broons et celle de la Hunaudaye. — On ne parle que le français dans toutes les communes de cet arrondissement.

CANTON EST DE DINAN.

Il comprend les communes de Dinan, Lanvallay, Léhon, Pleudihen, Saint-Hélen, Saint-Solain, Tressaint. — Sa population est de 17,787 habitants, et sa superficie de 6,932 hectares 23 ares. — Il renferme 4,157 maisons. — Son revenu vrai est de 868,375 francs.

COMMUNE

DE DINAN EST,

Formée des villages

La Petite-Haye, Saint-Marc, les Romains, Colombier, Goudelin, les Vieilles-Rues, les Capucins, Haut-Bourgneuf, Bas-Bourgneuf, le Grand-Jardin.

Elle est limitée, au nord par Taden, à l'est par Lanvallay, rivière de Rance; au sud par Léhon, à l'ouest par Quévert. — Sa population est de 8,437 habitants, et sa superficie de 392 hectares sous terres labourables, 37 sous prés et pâturages, 7 sous bois, 57 sous vergers et jardins, 20 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 1,477 maisons, 5 moulins à eau. — Son revenu cadastral est de 128,260 fr. 49 c., et son revenu vrai de 320,651 f., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

Ville de Dinan.

La ville est située par les 48° 27' 15" de latitude, et par les 4° 22' 44" de longitude ouest, sur une montagne escarpée qui s'élève à 60 mètres au-dessus de la rive gauche de la Rance, au point de jonction de cette rivière avec le canal d'Ille-et-Rance. Elle a un port qui communique au moyen du flux avec celui de Saint-Malo, et dans lequel peuvent entrer à marée haute des navires de 80 à 100

tonneaux. Chef-lieu de sous-préfecture (2e arrondissement) et de deux cantons, tribunal de première instance, collége communal, école primaire supérieure, petit séminaire, établissement de Frères de la congrégation de M. Robert de la Mennais, deux cures de première classe (Saint-Sauveur et Saint-Malo), société d'agriculture, de commerce et d'industrie, recette particulière des contributions directes, direction des contributions indirectes, chef-lieu de perception, bureau des douanes, bureau d'enregistrement, bureau de poste et relai, comice agricole, lieutenant et brigade de gendarmerie à cheval, bureau de bienfaisance, hôpital, sous-commissariat maritime, bains publics, bateaux à vapeur pour Saint-Malo et Saint-Servan, 4 notaires, 6 avoués, etc. A 70 kil. E. S.-E. de St-Brieuc, 75 de Guingamp, 85 de Lannion, 74 de Loudéac, 375 de Paris. — Foires le 2e jeudi de carême, le jeudi de la mi-carême, le jeudi de la semaine de la Passion, troisième jeudi de mai, troisième jeudi de juillet, premier jeudi de septembre, deuxième jeudi de décembre. — Marché tous les jeudis. — La foire dite du *Liége* (2e jeudi de carême) dure 15 jours : la dernière semaine elle reçoit le nom de *Déliége*. Son institution remonte à la plus haute antiquité; car nous voyons que par lettres-patentes en date du 10 février 1510, Anne de Bretagne *rétablit* cette foire, ainsi que celle du premier septembre dite de *Saint-Gilles*, et qu'elle accorda, pour cinq ans, l'affranchissement, durant lesdites foires, vingt jours avant et vingt jours après icelles inclus, *de tous droits et devoirs de coutumes, traites, issues, entrées et autres devoirs et subsides quelconques pour toute sorte de denrées et marchandises qui sortiront de la ville et faubourgs de Dinan ou y entreront, tant par mer que par terre, fors et excepté toutefois du droit et devoir de clouaison de pain et vin, draps, et aussi du devoir de l'impôt-billot, panaige et traite de bestes vifves qui seront levées et reçues en la manière accoutumée.* Ces lettres furent confirmées, à la même époque, par Louis XII, et plus tard, en 1528, François Ier accorda une prolongation de ces mêmes franchises.

Les armes de Dinan sont : *de*

gueules au château d'or crénelé, sommé de trois tourillons d'or, au chef d'argent semé d'hermines de sable.

Les habitants de Dinan ont une certaine vivacité d'esprit; ils sont très-hospitaliers. Le sentiment religieux surtout est on ne peut plus développé dans cet excellent pays.

La ville de Dinan, nous l'avons dit plus haut, est construite sur une colline fort élevée et presque à pic. Vue de loin, elle apparaît au voyageur qui arrive de St-Malo par la Rance comme une imposante et fantastique cité placée au milieu des nuages et tenue là suspendue par la main de quelque fée puissante. Peu à peu, ces toits, ces flèches élancées, se détachent de la nue et laissent voir leurs pieds fixés sur le géant de granit qui les supporte; mais l'enchantement continue toujours et ne cesse entièrement que lorsqu'on a traversé la place du Champ. La ville alors apparaît telle qu'elle est en réalité à l'intérieur, c'est-à-dire, généralement triste et sombre : ce sont des rues étroites, tortueuses, à pente rapide, où manquent l'air et la lumière; mais à chaque pas, comme compensation, du moins pour l'antiquaire, se rencontrent des maisons gothiques des quatorzième et quinzième siècles, presque toutes avec porches et construites en bois.

La situation seule de cette ville en faisait au moyen-âge une place de guerre presque inabordable; malgré cela, on l'entoura de fossés profonds et de murailles de granit, bordées de créneaux et de machicoulis à petits arceaux ogives, que l'on flanqua de tours d'une largeur prodigieuse, ayant à leur sommet des plates-formes environnées d'un parapet crénelé et soutenu par des encorbellements. Aujourd'hui les fossés sont comblés, de superbes boulevarts, parfaitement plantés, forment une ceinture gracieuse autour de la ville, et les vieux murs eux-mêmes, toujours debout, toujours solides, portent maintenant une couronne de petits pavillons et des parterres entretenus avec goût; car ils ont été aliénés vers le milieu du dernier siècle, et sont devenus propriétés privées. Avant cette époque, ils servaient de promenade publique et se développaient sur une étendue de 2,300 mètres. On ne croit pas qu'ils remontent au-delà du quatorzième siècle, ex-

cepté cependant un pan assez bien conservé, placé sous les jardins de l'hospice Sainte-Catherine, auquel on assigne une date plus ancienne.

Places publiques.

On en compte quatre, dont les plus remarquables sont la place Du Guesclin et celle dite du Champ. Ces deux places, qui se touchent, se confondaient autrefois sous le nom de Champ-Du-Guesclin. La partie désignée maintenant sous le nom de place Du Guesclin est entourée d'un petit parapet de granit et plantée de tilleuls. Son élévation au-dessus des eaux moyennes de l'Océan est de 80 mètres. C'est un parallélogramme régulier, à l'entrée méridionale duquel on a placé, en 1823, la statue de Du Guesclin. C'était bien là, en effet, le lieu qui convenait le mieux; car il rappelle le combat singulier dans lequel le héros breton terrassa son redoutable et perfide adversaire, l'anglais Cantorbéry. Tout Dinan assista à ce duel terrible, où deux hommes, également braves quoiqu'on en dise, également haut placés, jouèrent sans nécessité réelle, contre les hasards d'un coup porté heureusement, une vie qui appartenait avant tout à Dieu, à leur pays et à leur famille. Mais les préjugés de cette époque voulaient qu'il en fût ainsi. Ajoutons que ce fut une des dernières concessions que leur fit Du Guesclin.

Duel entre Du Guesclin et Cantorbéry.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici quelques détails sur ce duel fameux. C'était en 1359 : sur la foi d'une trève qui venait d'être signée par Lancastre, général anglais, et par le jeune Montfort, qui assiégeait Dinan, Olivier, frère de Bertrand, sortit de la ville pour se promener. A peine était-il hors des murs, que Cantorbéry se précipita sur lui à la tête de quelques hommes, l'emmena prisonnier sous sa tente et le mit à rançon, alléguant pour toute justification qu'il avait à se plaindre de Bertrand Du Guesclin, et qu'il trouvait l'occasion favorable pour lui causer du déplaisir.

A la nouvelle de cette trahison, Bertrand courut à la tente de Lancastre, qu'il trouva jouant aux échecs. Après avoir mis un

genou en terre devant le général anglais, suivant l'usage du temps, Bertrand raconta la déloyauté de Cantorbéry (1). Ce dernier fut mandé aussitôt près de son supérieur; mais il refusa de donner satisfaction, et jeta insolemment son gage de bataille en signe de défi. Bertrand ramassa aussitôt ce gage, s'écriant qu'il ne mangerait que trois soupes au vin, au nom de la Sainte Trinité, « jusqu'à tant que le gaige soit faict. »

Au jour indiqué, des estrades garnies de tentures s'élevèrent tout autour de la place, et se garnirent de dames et de chevaliers, comme en un jour de fête. Lancastre avait été choisi lui-même pour présider à l'action.

Les deux champions parurent; mais on dit que Cantorbéry déjà pressentait sa défaite et qu'il avait perdu son assurance. Toujours est-il qu'il fit proposer un accommodement. Bertrand ayant exigé qu'il se rendît à lui, « son épée à la main, par la pointe éguisée, » l'humiliation parut trop forte, et le combat eut lieu.

Les deux champions coururent l'un sur l'autre la lance en arrêt. « Ils la rompirent tous deux, dit Lobineau, sur le bouclier l'un de l'autre, sans se blesser, et au retour se battirent l'épée à la main, d'estoc et de taille. Ils furent longtemps sans se tirer de sang; enfin l'épée échappa des mains de l'Anglais et tomba à terre. Bertrand, prenant un peu de carrière, descendit de cheval, ramassa l'épée de l'Anglais et la jeta hors du champ de bataille. L'Anglais, très-irrité de cet accident, se défendit de son mieux avec le couteau. Bertrand, qui était à pied, s'écria : *Faux, trahistre, descendez de vostre cheval, ou tout en l'heure sera tué, car telle est ma volonté.* L'Anglais n'en voulut rien faire, et se mit à courir autour du champ pour lasser Guesclin, qui, ne pouvant le suivre comme il l'eût voulu à cause de ses armes, s'assit à terre et se désar-

---

(*) La trahison de Cantorbéry était universellement blâmée, même par les Anglais. Un des chefs les plus illustres de cette nation, le fameux Chandos, bien que le rival en gloire de Du Guesclin, offrit à ce dernier, qui l'accepta, sa meilleure et plus solide armure, ainsi que son cheval de bataille. — L'Anglais Cantorbéry fut donc vaincu avec les armes d'un Anglais! Ce fait peint bien les mœurs chevaleresques de cette époque. Certes, de la part de Chandos, ce n'était pas du pat iotisme; mais c'était quelque chose de plus noble et de plus élevé : c'était de la justice éternelle!

ma les genoux et les jambes. L'Anglais le voyant dans cette posture fondit sur lui dans le dessein de lui faire passer son cheval sur le corps; mais Guesclin enfonça un coup d'estoc dans le ventre du cheval, qui, se sentant blessé, jeta le cavalier à terre. Aussitôt Bertrand courut sur lui, lui délaça le heaume et lui donna de si grands coups de pommeau d'épée et de gantelet sur le visage, que le sang coulait sur ses armes et lui bouchait les yeux. Cantorbéry était mort sans dix Anglais qui accoururent à son aide. — Laissez-moi, disait Bertrand, beaux seigneurs, laissez-moi ma victoire appointer. Mais Knolle le suppliant. — Bertrand, je vous requiers que vous bailliez votre champion au duc, et voici vostre capitaine qui vous en prie, Guesclin repartit : — Quand je l'orrai parlé, je lui répondrai du faire ou du laisser. Aussitôt le Boiteux lui dit la même chose que Robert Knolle, et Guesclin leur accorda ce qu'ils demandaient. Le duc remercia Bertrand de sa courtoisie, condamna l'Anglais à donner à Olivier Du Guesclin mille livres, remit à Bertrand le cheval et les armes du traître, et le chassa de sa cour en disant : — « Je n'ai cure de gens qui fassent trahison, point ne l'avons accoustumé en notre païs; mais le jardin est bel et noble où ourtye ne peut venir en sa saison. » Ayant ensuite remis Olivier entre les mains de son frère, il s'en retourna dans le camp et renvoya les otages. Cantorbéry fut emporté hors du champ, couché sur une claie et jeté, comme félon, par-dessus les lices. »

Origine et étymologie.

D'après une tradition ignorée de nos devanciers, saint Dinan fonda sur la Rance une *chrétienté qui prit son nom*. Les annales des Bénédictins viennent confirmer cette tradition; car il y est fait mention d'une *chapelle de Sainte-Catherine, près de Saint-Dinan, au diocèse de St-Malo*. Or, avant la révolution, Dinan faisait partie du diocèse de St-Malo. D'un autre côté, l'existence de saint Dinan n'est pas contestable : c'était un moine fort instruit et d'une grande piété, que le pape Éleuthère sacra évêque, qu'il fit légat d'Angleterre, et qu'il envoya à la cour de Lucius en compagnie de

saint Fugot. Ces deux saints personnages, après dix années de travaux dans l'île d'Albion, retournèrent à Rome pour rendre compte de leur mission au souverain pontife, qui leur donna des auxiliaires et les renvoya en Angleterre. Il est évident qu'ils passèrent en Armorique, et le lieu où ils s'embarquèrent fut probablement le port d'Aleth, aujourd'hui de Saint-Servan (*V.* Usssérius, *antiquité des églises de Bretagne*, et le Martyrologe romain, au 7 des calendes de juin).

Ainsi, selon nous, Dinan doit son origine et son nom à saint Dinan.

Voici maintenant ce que disent Ogée et ses continuateurs touchant l'origine et l'étymologie de cette ville. Nous ferons seulement remarquer que le savant géographe se trompe lorsqu'il avance que Dinan était sinon la capitale, du moins une cité des Diablintes ou Diaulites dont il est parlé dans les *Commentaires de César*. En effet, le territoire occupé par ce peuple avait, — c'est du moins notre opinion, — du nord à l'est, les mêmes limites, à très-peu de chose près, que le département actuel d'Ille-et-Vilaine, *jusqu'à la hauteur de Dinan;* d'où il suit que cette dernière ville appartenait aux Curiosolites, peuple dont la capitale était Corseul (*V.* ce mot), et non pas aux Diablintes.

« L'époque de la fondation (c'est maintenant Ogée qui parle) de Dinan nous est inconnue; les savants ne s'accordent pas sur ce point, quoiqu'ils conviennent tous que c'est une des plus anciennes cités de Bretagne. Duchêne, *dans ses Recherches*, dit, d'après quelques auteurs, qu'un peuple grossier et sauvage, vêtu de peaux d'animaux, et qui vivait des fruits de certains arbres dont il ne dit pas le nom, bâtit, environ 500 ans avant l'ère chrétienne, ou l'an 253 de la fondation de Rome, une ville au milieu de la forêt de *Faigne*; que cette ville fut détruite par les Flamands et autres peuples, qui égorgèrent une partie de ses habitants, et que ceux qui échappèrent au carnage en rebâtirent une autre sur les ruines de la première; qu'ils lui donnèrent le nom de *Diane*, déesse des forêts, et que c'est celle que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Dinan. Ce récit, qui n'est appuyé d'aucunes preuves, nous paraît ab-

solument fabuleux et inventé à plaisir, et la raison ne veut pas qu'on s'y arrête. D'autres, fondés sur des raisons plus plausibles, ont cru que Dinan pouvait bien être le *Nudionum* ou *Noiodunum* de la table de Peutinger, et la capitale des *Diablintes*. Sans donner cette opinion pour une vérité incontestable, nous pensons et il est très-probable que si Dinan n'était pas la capitale des *Diablintes* ou *Diaulites* de César, c'était au moins une de leurs cités, puisqu'elle est située dans le canton occupé par ce peuple. Quelques-uns prétendent que cette ville fut jadis située dans un lieu aujourd'hui nommé *le Saint-Esprit*, un peu au-dessus des fourches patibulaires qui désignent la justice royale, à un fort quart de lieue de la ville. Cette présomption n'est appuyée d'aucun titre, et, pour la détruire, il me suffirait de remarquer que, depuis plus de cinq siècles, la ville de Dinan existe certainement où elle est. On ne voit au lieu du Saint-Esprit que les vestiges d'un ancien village, et un très-petit nombre de maisons. Rien, au reste, n'annonce les ruines d'une ville quelconque, de la translation de laquelle l'histoire nous aurait apparemment instruit. »

Les continuateurs d'Ogée ajoutent: « L'origine du nom de Dinan a fort préoccupé les archéologues. Les uns ont vu dans cette ville la capitale des Diablintes, et l'ont appelée *Noiodunum;* les autres n'ont fait remonter son origine qu'au sixième siècle, et lui donnent pour nom *Dionacum*. Rien ne nous semblant vérifier ces deux assertions, nous avons cherché dans la langue celtique elle-même l'étymologie d'un mot que nous ne pouvons croire latin. *Dun,* qui signifie *colline,* et d'où a été fait le mot français *dune* ou *din*, qui signifie *ville fortifiée*, sont les deux mots auxquels nous pouvons raisonnablement demander l'étymologie de *Dinan;* or, *Dun* nous paraît celui qu'il faut adopter. Cette hypothèse s'appuie au reste sur une autorité respectable : Cambden (p. 400, édit. de Londres, 1695, in-fol.), explique l'origine de *Downham*, ville du comté de Norfolck, par les mots saxons *dun,* colline, et *ham*, habitation. *Dinan* fut donc, selon nous, primitivement *Dunham*, qui se prononçait *dinham,* et cette opinion est confirmée par le même

savant auteur, qui regarde le nom de *Dinants* ou de *Dinham* comme étant une imitation de celui de *Dinan* dans la Bretagne armoricaine, et qui fait descendre de la maison de ce nom la famille anglaise de *Dinham*. Cette étymologie détruit complètement, ce nous semble, celle qui, s'appuyant sur le mot *din*, ne peut expliquer la terminaison *an*. »

Il nous reste à ajouter que quelques auteurs ont prétendu qu'avant l'invasion des Romains, Dinan était déjà l'une des principales stations des Gaulois qui occupaient cette contrée.

Monuments.

Le CHATEAU est sans contredit le monument le plus remarquable et le mieux conservé de Dinan. Il est situé au sud de la ville, et en dehors des remparts, avec lesquels il communique au moyen d'un pont en pierre d'une hauteur prodigieuse, construit sur l'emplacement de l'ancien pont-levis. En face s'ouvrait autrefois une porte dite du Guichet, laquelle avait, elle aussi, un pont-levis servant à traverser un second fossé placé entre les remparts et la ville. Cette porte a été bouchée par ordre de Mercœur, en 1595, époque où ce dernier fit faire de grands travaux de fortifications dans le pourpris du château.

On ignore la date certaine de ce château. Les uns le disent construit au douzième siècle, d'autres en 1300, d'autres vers la fin du quatorzième siècle, sous le règne de Jean IV de Montfort, 20e duc de Bretagne.

C'est un donjon énorme composé de deux tours majestueuses. Du côté de la campagne, il offre un aspect qui ne manque ni de grandeur, ni de légèreté, ni de grâce, qualités si rarement unies. Il servait de résidence aux ducs de Bretagne, lorsque ces derniers venaient à Dinan. L'intérieur est divisé en dix-neuf pièces et renferme deux vastes salles souterraines. Dans une chambre qui se nomme la *Salle du Serment* et qui servait autrefois d'oratoire, on montre un siége en pierre qui a conservé le nom de *Fauteuil de la duchesse Anne*. C'est là, dit la chronique, qu'elle se plaçait pour entendre la messe.

Longtemps avant la construction du château dont nous venons de parler, il en existait un

autre connu sous le nom de *Château-Ganne*. Déjà, sans aucun doute, la confusion dans laquelle sont tombés les historiens, les uns s'en référant à des titres de 1420 dans lesquels il est fait mention du château de Dinan (Château-Ganne probablement), d'autres s'appuyant d'actes beaucoup plus récents et qui prouvent qu'il n'existait pas de château dans cette ville en 1540. Le *Château-Ganne* était situé sur le coteau compris entre la rue du Petit-Fort et le Chemin-Neuf. C'était une sorte de forteresse, plus ancienne peut-être que la ville elle-même; toujours est-il qu'il n'en restait déjà plus de traces au seizième siècle, ainsi que nous venons de le voir. Seulement à cette époque, l'emplacement qu'avait occupé cette forteresse était désigné sous de nom de *Vieil-Châtel*.

L'ÉGLISE ST-SAUVEUR est un bel édifice gothique, surmonté d'un clocher aux formes élégantes, dont on ne se lasse point d'admirer la légèreté et la grâce. Le chevet offre des galeries à balustrade découpées comme de la dentelle, et des pyramides ornées de sculptures délicatement creusées dans le granit. Le portail est orné de créations bizarres, de figures monstrueuses d'animaux fantastiques. « On voit, dit M. de la Villethassetz, dans les substructions de ce portail deux lions, et l'on sait que les jugements rendus par les Romains à la porte des basiliques portaient la formule : *Datum inter duos* ou *inter quatuor leones*. D'un autre côté, l'on voit représentées, à la partie la plus élevée de ces substructions, des danses macabres, et ces danses ayant été défendues vers le neuvième siècle, on ne peut faire remonter ces substructions en deçà de cette époque. »

Ce portail consiste en trois arcades à plein-cintre, avec des colonnes torses et d'autres ornées de moulures en spirale. On croit généralement qu'il a été construit au onzième siècle; mais on vient de voir que M. de la Villethassetz lui assigne une origine beaucoup plus ancienne.

Quoi qu'il en soit de l'antiquité de ce monument, dont la date ne nous semble pas fixée, même approximativement, par les déductions plus ingénieuses que solides qu'on vient de lire, la vérité est qu'on doit le considérer comme antérieur de plusieurs siècles aux autres parties

de l'église actuelle de Saint-Sauveur, laquelle ne fut *entièrement* achevée qu'en 1653. — Les fondements de cette église ont été jetés en 1400; en 1507, on a construit le chœur; commencée en 1557, la tour du clocher n'a été terminée qu'en 1617. Cette tour était couronnée d'un dôme, avec 4 clochetons; elle fut frappée de la foudre en 1749, et peu après la fabrique fit construire le clocher en charpente que l'on voit aujourd'hui. Ce clocher a 57 mètres 14 centimètres d'élévation; il est d'un fort joli effet.

L'église Saint-Sauveur renferme d'assez beaux vitraux coloriés, une piscine baptismale, de style bizantin, supportée par 4 figures grossièrement sculptées, des inscriptions appartenant à différentes époques, enfin le monument sépulcral dans lequel a été placé le cœur de Du Guesclin. Ce monument, tiré des Jacobins, est une simple stèle de marbre noir arrondie à sa partie supérieure, et sur laquelle est gravée l'inscription suivante en lettres d'or :

Ci gist le cueur de
Missire Bertrand de Gueaqui,
en son vivat conetiable de France,
qui trespassa le XIIIe jour
de iuillet l'an mil III c. IIII
dont son corps repos avecques
ceulx des rois à Sainct-Denis
en France.

Une messe de *requiem*, pour le repos de l'âme de messire Bertrand Du Guesclin, se célèbre en cette église le dimanche qui suit le 13 juillet. Cette messe, instituée à la demande et sur la déclaration d'une rente de 25 fr., faite par M. de la Villethassetz, remplace une fondation créée par Du Guesclin lui-même.

L'église Saint-Sauveur est classée parmi les monuments nationaux que l'État entretient à ses frais. — Elle renfermait autrefois les enfeux des familles de la Paquenais, du Chêne-Ferron, de Lanvallay, du Colombier, d'Yvignac, de la Fosse-au-Loup, de Plumaudan, etc.

L'ÉGLISE ST-MALO présente à l'extérieur une grande quantité de sculptures et d'ornements: de légères pyramides, des arcs-boutants décorés de cannelures et creusés pour servir de conduits aux gouttières qui s'allongent au-delà des murs sous les formes les plus capricieuses et les plus originales, les fenêtres en ogives aux vitraux peints de mille couleurs, tout

concourt à faire de cet édifice un beau monument d'architecture. Le chœur appartient à une époque différente; le travail en est admirable. Dans l'une des chapelles, à droite, on admire un fort beau christ. Le maître-autel est d'un sculpteur habile, nommé Dominique Malchnent.

Avant 1789, Saint-Malo renfermait le tombeau en marbre d'Italie de la famille Marot de la Garaye. Ce monument a été détruit. De ses débris on a formé le devant des autels Saint-Louis et Saint-Barthélemy.

Les familles dont les noms suivent avaient des enfeux dans cette église avant la Révolution : Du Chastel, Mousset de la Villeneuve de Carheil, de Vaucouleurs, Macé du Tertre, Rouault de la Hautière, de la Richardais, Mingard, Pringué, de Bois-Adam, Brindejonc, Coupé de la Fougerais, Poulce, Clavier de Pestivien, de la Houssaye, Marot de la Garaye, Dubreil Pontbriant, de Saint-Pern, de Monnaye, commandant de la ville et des châteaux de Dinan et de Léhon en 1753.

Le 11 juin 1489, Jean, vicomte de Rohan et de Léon, a posé la première pierre de cette église, dont il a fourni l'emplacement, et s'est réservé le droit d'*enfeu au haut du chœur*.

L'ancienne église paroissiale de Saint-Malo était située au faubourg de ce nom, en dehors des fortifications, à l'endroit occupé par une petite chapelle qui dépendait autrefois, dit-on, du prieuré de Saint-Jacques. Elle fut détruite, par ordre de François II, parce qu'en temps de guerre elle servait de retranchement à l'ennemi. Cette ancienne église, dont il ne reste plus que l'arc d'entrée d'une des chapelles, avait été édifiée par Olivier, vicomte de Dinan, en 1066. Cette ruine est à visiter.

LE PETIT SÉMINAIRE occupe les bâtiments de l'ancien couvent des Cordeliers, que fonda, en 1240, le connétable d'Avaugour, à son retour des Croisades. Ce monastère avait été aliéné; il fut racheté par M. Berthier, curé de l'église Saint-Malo, auquel les fidèles vinrent en aide; car il possédait pour toute fortune, lorsqu'il fit cette acquisition, une somme de *un franc cinquante centimes*.

L'église des Cordeliers renfermait les tombeaux de Charles de Dinan, seigneur de Montafilant, de Jacques de Laval, fils

de Gui XIV et de François de Dinan, mort en 1502; de Pierre de Laval, fils de François de Rieux, mort en 1524.

Un grand séminaire, qui a subsisté jusqu'à la mort de Mgr le Groing la Romagère, était joint autrefois à l'école ecclésiastique actuelle de Dinan.

Le COLLÉGE communal de Dinan doit sa fondation à M. des Laurents, évêque de Saint-Malo. Parmi les professeurs attachés à ce collége, ont figuré, à diverses époques, des hommes remarquables : l'abbé Marie en a été principal, et l'abbé de Saint-Simon y professait la rhétorique avant la Révolution. Le premier a longtemps dirigé une institution à Paris, et lorsque la mort le surprit, il achevait une nouvelle édition du *Spectacle de la nature*, par Pluche. Le second avait pour père un riche spéculateur qui avait acquis des biens immenses dans le nouveau monde. Un jour il réalisa toute sa fortune, et s'embarqua pour revenir en France ; mais une tempête affreuse assaillit le navire qui le portait, et la mer engloutit sans pitié le millionnaire et toutes ses richesses. M. de Saint-Simon fils, privé de ressources par cette catastrophe, consacra son existence à Dieu. En 91, il se retira en Angleterre, où il réussit à se créer une petite fortune par ses leçons. Rentré en France, il voulut revoir Dinan qu'il n'avait pu oublier. Il y retrouva un de ses élèves, M. Beslay, ancien député, qui l'accueillit comme un père, et qu'il fit plus tard son légataire.

Ce collége remplace l'ancienne communauté de la Victoire, détruite en partie par un incendie en 1746. Voici ce que dit Ogée à ce sujet : « L'incendie qui détruisit, en 1746 ou 1747, une partie de l'abbaye des religieuses bénédictines, a préparé l'extinction de cette maison. M. l'évêque actuel de Saint-Malo a fait passer le reste des religieuses en diverses communautés, où il leur paie pension, et a obtenu du roi leur maison pour y fonder un collége. Cet établissement a été annoncé à tous les recteurs du diocèse par une lettre de M. l'abbé Jacob, grand-vicaire de cet évêché : « Monsieur notre évêque, dit cet ecclésiastique, a obtenu de Sa Majesté des lettres-patentes qui ont été enregistrées purement et simplement au Parlement de Bretagne. Les évé-

« ques de Saint-Malo sont dé-
« clarés, dans ces lettres, fon-
« dateurs et seuls administra-
« teurs dudit collége. Le prélat
« vient de placer 25,000 livres
« pour en commencer la fonda-
« tion... Il y aura deux profes-
« seurs de théologie, un de phi-
« losophie; une classe de rhéto-
« rique, et des professeurs pour
« chaque classe, jusqu'à la sixiè-
« me inclusivement. On fera
« tout le possible pour établir
« une pension convenable aux
« vues des parents et aux be-
« soins de leurs enfants... La
« ville de Dinan, pénétrée de
« reconnaissance, a exigé et de-
« mandé avec empressement que
« le bienfait qu'elle reçoit an-
« nonçât à la postérité le nom
« de son bienfaiteur; et cette
« ville a forcé la modestie de
« Monsieur l'évêque, en exigeant
« que l'illustre nom de *des Lau-*
« *rents* fût le nom de son col-
« lége, etc. » Cet établissement, consacré à la gloire des lettres, à la vertu et à la religion sainte que nous professons, n'est point du nombre de ceux qui ont tant fait crier les philosophes : son utilité lui assure l'approbation générale. L'illustre prélat qui en est le fondateur méritera les éloges de la postérité comme ceux de ses contemporains. Pieux, zélé pour ses devoirs, ami des sciences, il a cherché les moyens d'étendre les lumières dans son diocèse, et d'y ranimer l'amour de l'étude, qui paraissait s'y perdre, comme dans presque toute la Bretagne. Nos colléges, jadis nombreux, ne sont plus fréquentés : on néglige les sciences, parce quelles ne sont plus un chemin à la fortune. On ne voit plus dans nos écoles que quelques jeunes gens qui se consacrent à l'état ecclésiastique ou au barreau. Encore, comment font-ils leurs études? Avec la plus grande négligence, avec une rapidité qui leur permet à peine d'avoir la plus légère teinture des sciences, chez des particuliers, la plupart incapables d'enseigner; tandis que les écoles publiques, dirigées par d'habiles maîtres, sont abandonnées. Encore vingt ans, et nos prêtres ne sauront pas expliquer leur bréviaire. Dans quel siècle cependant eut-on un plus grand besoin de ministres éclairés? Dans quel temps vit-on un plus grand nombre d'impies? Aussi voyons-nous souvent le mensonge et l'erreur triompher de la vérité. Un esprit fort est bien à son aise, lorsqu'il ren-

contre un ecclésiastique qui ne peut lui répondre : son élégant verbiage, ses plaisanteries, ses objections futiles, mais entortillées, lui gagnent les suffrages; tandis que son adversaire, faute de connaissances, fait mépriser la vérité et la religion, qu'il ne sait pas défendre.

Ces considérations ont engagé M. l'évêque de Saint-Malo à fonder le collége de Dinan. Par ce bienfait, cette ville, qui est la seconde de son évêché, va prendre un nouvel éclat et égaler en quelque sorte celles de Vannes, Saint-Brieuc, etc. L'emplacement que doit occuper l'édifice est tout à fait commode, et sa situation est très-belle; la cour forme un carré si parfait, qu'on peut facilement bâtir ce collége à l'instar de celui de Nantes, et mettre les huit classes séparément. Au-dessus de ces classes l'on pourra construire des chambres et de vastes dortoirs, pour loger les pensionnaires qui voudront suivre plus exactement le cours des études. Ces chambres seront très-commodes, très-propres, et capables de satisfaire également les enfants et les parents. M. l'abbé Dubreil de Pontbriant, vicaire-général de Saint-Malo, résidant à Dinan, a donné 10,000 livres pour la fondation de ce collége. Il aura la nomination de deux pensionnaires de la paroisse de Corseul, son pays natal (*). »

Indépendamment de son collége et du petit séminaire, Dinan possède encore une école primaire supérieure, une école primaire communale, une école tenue par des frères, enfin plusieurs pensionnats pour l'éducation des jeunes filles.

Bibliothèque publique.

Elle existait avant la Révolution : Rétablie en 1835, elle compte aujourd'hui de 2 à 3,000 volumes.

Musée.

Ce musée date de 1843; il doit sa fondation à M. Luigi Odorici, réfugié italien. Il renferme des objets d'histoire naturelle, d'archéologie, de numismatique, des tableaux, etc. Parmi ses richesses, on remarque la giberne du premier gre-

(*) Peu après la première Révolution, ces bâtiments sont devenus propriété de la ville, en vertu du décret du 5 vendémiaire an XIII, et à condition d'y entretenir un collége.

nadier de France, du savant et modeste la Tour-d'Auvergne; une pierre tombale d'une dame romaine; l'ancien mouvement de l'horloge de Dinan, construit en 1498; un bloc de granit représentant les armes de France et de Bretagne, etc., etc.

L'ancienne Communauté des JACOBINS a été démolie l'année dernière (1853). On se propose de construire sur cet emplacement une halle aux grains et une nouvelle salle de spectacle. La Communauté des Jacobins avait été fondée en 1218, d'autres disent 1216, par Alain de Lanvallay, en faveur de Dominique de Guzman, chanoine de l'église d'Osma et prédicateur célèbre. L'église renfermait les dépouilles mortelles des seigneurs de Lanvallay, de Beaumanoir, de Coetquen, du Chastel, etc. On y remarquait le tombeau de Clisson, évêque de Saint-Malo, mort en 1285, et celui de Tiphaine de Raguenel, première femme de Du Guesclin. Le cœur du connétable y avait été déposé, comme nous l'avons dit précédemment, et n'en fut retiré qu'en 1810, pour être transporté à Saint-Sauveur. Alain de Lanvallay, fondateur de ce monastère, y prit l'habit, et alla mourir dans un couvent du même ordre, à Orléans, après avoir longtemps prêché dans plusieurs villes de France.

L'ancienne Communauté des URSULINES a été transformée en une manufacture de toiles à voiles.

Le Prieuré de STE MAGDELEINE DU PONT était conventuel et valait 3,000 livres.

LA MALADRERIE DU PONT avait un revenu de 300 livres.

Le Prieuré de ST-SAUVEUR, ainsi que la cure, dépendait de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Dol.

Le Prieuré de SAINT-MALO dépendait de Marmoutiers et devait à la mense abbatiale 11 livres, aux officiers 41 sous, aux écoliers du collége à Paris 16 livres 9 sous; il devait y avoir trois compagnons avec le prieur.

La Communauté des FRÈRES PRÊCHEURS, où mourut, le 9 décembre 1246, le bienheureux Pierre de Gerche, sous-

prieur. On croit que saint Dominique a habité ce monastère.

La belle FLÈCHE DE L'HORLOGE s'élève en pyramide à une hauteur d'environ 60 mètres. De la galerie de plomb où se trouve la cloche nommée en 1507 par la duchesse Anne, et par le vicomte de Rohan, alors gouverneur de Dinan, on découvre le plus admirable horizon. La communauté de ville a pendant longtemps tenu ses séances dans cette tour, qui, en 1825, fut frappée de la foudre ; en 1831, elle a été réparée et surmontée d'un paratonnerre. Cette tour centrale et élevée donne les heures à toute la ville.

La Maison des CHEVALIERS DE MALTE existe toujours; mais, à part quelques ogives placées dans le mur, elle n'offre absolument rien de remarquable. Elle est située Place des Cordeliers.

La HALLE A LA VIANDE et au Poisson présente deux rangées de galeries, supportées par des poteaux de bois. Un des côtés est destiné à la viande, l'autre au poisson et aux légumes. Le milieu est laissé libre pour la circulation. Cette halle a remplacé, en 1827, l'ancienne *cohue*, bâtie au douzième siècle et qui appartenait au duc de Penthièvre au moment de la Révolution. Cette cohue avait un étage divisé en deux parties. Dans l'une se tenait la juridiction royale de Dinan, dans l'autre un marché pour les toiles, la mercerie, etc. Les grains se vendaient au rez-de-chaussée.

La HALLE AUX BOUCHERS n'existe plus depuis 1755. Elle était située sur la place Saint-Sauveur.

PRISON. Au quinzième siècle, Dinan avait pour prison une sorte de tour carrée, à quatre étages, qui existe encore et se voit entre la rue de la Voûte et celle des Merciers. Au dix-septième siècle, les prisonniers furent transférés dans les tours de la porte de l'Hôtellerie; enfin, en 1822, la prison fut établie où elle est actuellement, dans le château. Elle est vaste, bien aérée, et possède plusieurs préaux pour la promenade des prisonniers.

BUSTE DE DUCLOS-PINOT. Il est supporté par une colonne

placée entre la porte Saint-Louis et la porte de Brest, sur l'un de ces jolis boulevards qui ont pris la place des anciennes douves.

Duclos-Pinot est né à Dinan le 12 février 1704. Il est mort à Paris le 26 mars 1772. Son père, qui exerçait la profession de chapelier, mourut jeune. Restée veuve, la mère du jeune Duclos envoya ce dernier à Rennes pour y commencer ses études. Plus tard, elle réussit à le faire admettre dans une école gratuite fondée par l'abbé Dangeau en faveur des gentilshommes sans fortune. Duclos termina ses études au collége d'Harcourt, et y obtint de brillants succès.

En 1739, il fut nommé à l'académie des inscriptions et belles lettres; en 1744, ses concitoyens, bien qu'il ne résidât point parmi eux, l'élurent maire de Dinan (*), et en 1745, il publia l'*Histoire de Louis XI*; en 1746, il entra à l'académie française; en 1748, il fut élu député aux États de Bretagne; en 1750, il obtint la place d'historiographe de France, et composa des mémoires secrets sur la Régence et sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV; en 1751, il mit au jour ses *Considérations sur les mœurs*; en 1755, il remplaça Mirabeau en qualité de secrétaire perpétuel de l'académie française.

(*) C'est sous l'administration de cet homme éminent que les boulevards de Dinan ont été nivelés et plantés pour la première fois. Nous disons pour la première fois, car les plantations actuelles ont une date plus récente.

L'HOSPICE avoisine l'église Saint-Sauveur. Il est vaste et occupe les bâtiments de l'ancienne communauté de Sainte-Catherine, restaurés à cet effet en 1815 et 1816. — Cet établissement date de 1685. Il est actuellement desservi par des Dames de Saint-Thomas, sous la surveillance d'un conseil d'administration.

Indépendamment de cet hospice, une pieuse fille, du nom de Jeanne Jugan, a fondé une maison d'asile pour les vieillards et les infirmes, avec le seul secours de la charité publique.

Cette maison d'asile est construite sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins. Elle peut recevoir 100 vieillards ou infirmes des deux sexes. Elle est desservie par les *Petites-Sœurs des Pauvres*. Une cha-

pelle est attachée à cet établissement.

Ce n'est pas tout : Dinan possède encore une salle d'asile, un ouvroir pour les jeunes filles, un bureau de charité, un bureau légal de bienfaisance, une association charitable pour l'extinction de la mendicité, la maison de charité des Sœurs de la Sagesse, une caisse d'épargne et de prévoyance.

MAISON DE TIPHAINE, rue de la Croix. Au milieu de la façade est une tourelle sur laquelle on voyait, avant la Révolution, les armoiries du connétable Du Guesclin : l'*aigle de sable à deux têtes, éployée, becquetée et membrée de gueules, à la bande de gueules brochant sur le tout*. On croit généralement que cette maison a appartenu à la première femme de Du Guesclin, la belle et savante Tiphaine, fille de Robert Raguenel, vicomte de la Bellière et l'un des champions du *Combat des Trente*.

LE PALAIS DE JUSTICE est un monument moderne de l'effet le plus gracieux. La façade est en granit bleuâtre. On admire principalement le péristyle orné de deux belles colonnes de granit d'un seul bloc, et pourtant d'une hauteur de 4 mètres 60. La salle d'audience est spacieuse et bien décorée. Cet édifice a été commencé en 1825 et achevé en 1837. Il occupe l'emplacement de l'ancien monastère de Sainte-Claire, fondé en 1480 par des religieux Cordeliers. — Anciennement la justice se rendait dans la chambre haute de la Cohue, comme nous l'avons déjà dit ; puis, plus tard, le siége du tribunal fut transféré dans l'ancienne chapelle de Saint-Léonard, rue de la Lainerie, où il resta jusqu'en 1826.

HOTEL-DE-VILLE. Cet édifice, lourd et sans grâce, est du quinzième siècle. Avant 1822, époque où la Mairie s'y installa définitivement, après avoir successivement occupé les salles de l'Horloge, les bâtiments de la Victoire, des Jacobins, enfin un hôtel dit du Gouvernement, rue de l'Horloge, c'était l'ancien Hôtel-Dieu. Il est précédé d'une cour fermée par une grille en fer. Il renferme les bureaux de la Mairie, le prétoire de la justice de paix, la bibliothèque, le musée, les bureaux de la caisse d'épargne et de la comptabilité

militaire, une salle dite de l'Odéon, les pompes à incendie, etc.

La SALLE DE SPECTACLE occupait l'étage supérieur de l'ancienne église des Jacobins, que l'on vient de démolir.

Dinan a eu autrefois un jeu de paume, qui se tenait dans une salle située à l'encoignure de la rue Sainte-Barbe. Cette salle n'existe plus. — On tirait le papegault tous les dimanches, en été, sur la place du Champ, qui s'est appelée pour cette raison place des Albalétriers.

L'étranger doit visiter encore :
L'hôtel de Beaumanoir, rue de la Haute-Voie ;

L'hôtel du Chêne-Ferron, ou Vieux-Gouvernement ;

L'hôtel Coëtquen, en face du Prieuré de la Magdeleine ;

L'hôtel de la Garaye, Grande-Rue.

A la jonction des rues de la Lainerie et de la Vieille-Poissonnerie, une autre maison fort curieuse, qui date de 1366. C'était anciennement une aumônerie desservie par un religieux chargé de recueillir les pèlerins de passage à Dinan. Cette aumônerie avait une dotation de 25 livres.

Promenades.

La FONTAINE DES EAUX, hors ville, est la plus délicieuse promenade d'été que l'on puisse voir. On rencontre d'abord, après avoir quitté Dinan, de longues allées plantées de tilleuls, au bout desquelles se déroule un horizon immense que l'œil ne se lasse jamais d'admirer ; puis, dans le flanc de la colline, des sentiers tortueux, des labyrinthes, des bosquets ombragés de sycomores et de platanes ; enfin, au terme de la course un frais et riant vallon où coule la source d'eaux minérales, et qui, dans les belles soirées d'été, s'illumine tout-à-coup, et se remplit de groupes nombreux dansant au son d'une musique délicieuse.

Les FOSSÉS, promenade qui environne la ville du sud au nord et date de 1745. Elle est due à Duclos-Pinot.

La Promenade SAINT-SAUVEUR, ornée de peupliers, de maronniers et de tilleuls, d'où la vue embrasse à la fois le port et les coteaux qui l'environnent.

PALL-MAIL occupe la place

de l'ancien fossé de la ville, et doit son nom aux Anglais qui habitaient Dinan avant 1848. Ils l'avaient ainsi nommé en souvenir d'une promenade très-fréquentée de Londres. Les Anglais affectionnent tout particulièrement Dinan : ils y ont un ministre.

Le MONT-PARNASSE est une colline escarpée, sur la crète de laquelle conduit un sentier étroit. De ce point, la vue embrasse, au nord, Dinan, ses clochers et ses tours; à l'est, au fond d'une vallée profonde, la rivière de Rance; au sud, Bécherel, un des points les plus élevés de Bretagne; enfin des ruines de monuments antiques, des rochers, des cascades, des moulins, des bosquets, des châteaux et de fraiches villas; car tout est là comme groupé par la main des fées.

Anciennes fortifications.

Indépendamment des hautes et puissantes murailles qui lui servaient à la fois de ceinture et de cuirasse, la place de Dinan était défendue par quatorze tours, non compris le château et les tours latérales des quatre portes principales de la ville. Ces tours se nommaient :

La Tour du Petit-Rempart. Elle était située à l'extrémité orientale de la promenade Saint-Sauveur.

La petite Tour Sainte-Catherine, avec porte de secours, à l'autre extrémité de la même promenade.

La Tour du Bois-Harouard et la Tour-Longue, ou Casse-Cou. La première fut démolie en 1781, lors de l'ouverture du Chemin-Neuf.

La Tour des Sillons ou du Père-Renaud, à peu de distance de la porte Saint-Louis.

La Tour Coetquen, de l'autre côté de ladite porte Saint-Louis. Cette tour communiquait anciennement avec le château de Léhon par un souterrain. La société francmaçonnique de Dinan a tenu ses séances dans cette tour.

Au-delà du château se trouvait une petite tour démolie depuis long-temps.

La Tour du Connétable et la Tour de Cocherel.

A l'angle de Pall-Mail, la Tour Saint-Julien, qui sauta en 1597, le gardien ayant par imprudence communiqué le feu aux poudres.

La Tour de Lesquen.

La Tour de la Rue-Neuve, au bout de la rue de ce nom. Elle a été démolie pour ouvrir un passage sur le boulevard du Grand-Fossé.

La Tour de l'Alloué, une des plus fortes.

Enfin la Tour du Bignon ou de Kergorlay, au-delà de la porte Saint-Malo.

Portes.

Il y en avait quatre principales, placées aux quatre points cardinaux de la ville, puis des portes intermédiaires dites de secours.

La Porte du Jerswal, à l'entrée de la rue de ce nom, est de style gothique. Elle était flanquée de deux forts construits au temps de la Ligue. Ils se nommaient le grand et le petit fort, et protégeaient une seconde porte dite de Saint-Sébastien, qui fut démolie, de même que les deux forts, en 1777. Les matériaux provenant de ces démolitions ont été employés à la construction de la cale du port.

La Porte Saint-Louis, au midi, fait face à la rue de Léhon. Elle fut construite en 1620, en remplacement de celle dite du Guichet, supprimée en 1593 par ordre de Mercœur, qui fit démolir en même temps plusieurs maisons qui se trouvaient en dehors du pont-levis de cette porte.

La Porte de l'Hotellerie, à l'ouest, est de l'époque ogivale. Elle était également flanquée de deux tours qui ont longtemps servi de prison.

La Porte de Saint-Malo est située au nord, à l'entrée du faubourg de ce nom. Cette porte est d'une architecture lourde, et présente au sommet quelques constructions bâties en 1815. — C'est par cette porte qu'entrèrent les Malouins qui se réunirent en 1500 aux Dinannais conjurés pour reprendre leur ville sur les Ligueurs.

La Porte de Brest, flanquée de deux tours surmontées de toits pointus d'un effet désagréable à l'œil.

Chacune de ces portes avait un

pont-levis, et était flanquée de chaque côté d'une tour et précédée d'ouvrages avancés, en forme de bastions.

Quelques voyageurs ont prétendu que les fortifications dentelées de Dinan donnaient à cette ville extérieurement une grande ressemblance avec Avignon.

Annales.

En 1064, Guillaume, duc de Normandie, se présente sous les murs de Dinan et s'en rend maître par composition. Cet évènement est retracé dans une tapisserie, longtemps conservée à l'église de Bayeux, et que l'on regardait comme un ouvrage de la comtesse Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant. Les continuateurs d'Ogée regardent comme apocryphe le fait militaire retracé sur cette tapisserie, qui ne serait, suivant eux, qu'une forfanterie normande. Voici, au surplus, ce qu'ils disent à ce sujet : « C'est sans doute ici le « lieu de mentionner un fait mi« litaire que l'histoire ne nous a « point transmis, mais qui a été « en quelque sorte introduit de« puis quelque temps dans le « domaine de cette science par « l'interprétation de la fameuse « *tapisserie de Bayeux*. Au mi« lieu des évènements que re« présente cet ouvrage si remar« quable, il en est un que la lé« gende énonce en ces termes : « *Hic milites Willelmi ducis* « *pugnant contrà Dinantes, et* « *Cunan claves porrexit.* » En « effet, cette partie représente la « ville de Dinan assiégée par « l'ennemi, qui met le feu aux « palissades. A gauche, les as« siégés semblent se défendre « avec acharnement ; mais à « droite, un chevalier armé de « toutes pièces, et représentant « sans doute Conan, tend les clés « de la ville, suspendues à sa « lance-bannière, à un autre « chevalier, sans doute gentil« homme, qui les reçoit de la « même manière. — Le père « Montfaucon interprète ainsi ce « fait : « Conan, qui, à l'arri« vée du duc Guillaume devant « Dol, s'était retiré à Rennes, « voyant que ce prince marchait « sur Dinan, se jeta dans cette « ville, et après une légère ré« sistance, rendit les clés, et « entra en arrangement avec « Guillaume. Ce dernier, pressé « d'exécuter un projet plus im« portant, accepta la capitula« tion, à condition que Conan « lui rendrait hommage pour le

« duché de Bretagne, et lui pré-
« senterait les clés de la ville. »
« — Cette interprétation ne nous « satisfait aucunement. La tapisserie de Bayeux ne prouve « qu'une chose, c'est que les « Normands se sont vantés du « fait dont il s'agit. En effet, « Guillaume de Poitiers, historien contemporain, et chapelain du duc de Normandie, n'en « parle aucunement. Au contraire, après avoir mentionné « l'abandon de Dol par Conan, « et la fuite honteuse de ce prince « à l'approche de Guillaume, il « montre celui-ci attendant, sur « le territoire de Rual, gouverneur de Dol, que Conan, qui « s'était joint, lui avait-on dit, à « Geffroy d'Anjou, vînt lui livrer bataille. « Le duc, ajoute « Guillaume de Poitiers, attendit « en vain le combat ; son ennemi « s'enfuit encore plus loin. » « (Voy. Guillaume de Poitiers, « dans la collection de Petitot, « t. 29, p. 373). — Tout démontre donc que le duc de « Normandie ne se présenta « point devant Dinan. La tapisserie de Bayeux ne serait à nos « yeux un document historique « qu'alors qu'elle concorderait « avec les faits et les probabilités ; mais quand elle s'en « éloigne, elle n'a plus d'autre « caractère que celui qui lui est « propre, à savoir : d'un ouvrage « de femme sur lequel on a brodé « tout ce qui était de nature à « flatter, à tort ou à raison, l'amour-propre de celui à qui « elle était destinée. Mais de là à « conclure avec le père Montfaucon la soumission de Conan « et l'hommage rendu par lui au « duc Guillaume, il y a vraiment trop loin. »

Nous ferons seulement observer à nos lecteurs que Dom Morice, historien d'une grande valeur, donne cet évènement comme certain, et qu'après avoir dit que Guillaume *attendit Conan pendant quelque temps*, il ajoute que celui-ci, n'étant pas venu, le *duc de Normandie alla mettre le siége devant Dinan*, qui se rendit par composition. Cela ne prouve pas rigoureusement, sans doute, que Conan défendait la ville en personne ; mais le contraire ne résulte pas non plus de ce que dit Guillaume de Poitiers. Que prétend, en effet, cet historien? — Que le duc de Normandie attendit Conan devant Dol, mais que ce dernier ne vint pas et s'en fuit *encore plus loin !* — Pourquoi ne pas admettre qu'il alla s'enfermer dans les

murs de Dinan, et que las d'attendre, le duc de Normandie l'y suivit et le força à se rendre? — Dans tous les cas, le doute n'est permis que sur la question de savoir si Conan défendait Dinan en personne, lorsque cette ville fit sa soumission aux Normands, en 1064; question fort secondaire, et qui, résolue même négativement, n'enlèverait pas à la tapisserie de Bayeux son importance historique. Le fait de soumission qu'elle retrace est *véridique*; il est attesté par plusieurs auteurs dignes de foi, et, par une contradiction qui suffirait seule pour ôter toute valeur à la citation que nous avons faite des continuateurs d'Ogée, ces derniers eux-mêmes en affirment *autre part* l'exactitude; car ils disent, p. 221, note 1, col. 1re: « En 1065, Dinan se rend à Harold, l'un des lientenants de « Guillaume-le-Conquérant. »

En 1066, fondation du prieuré de Saint-Malo de Dinan, dans le faubourg de ce nom, par Olivier, vicomte de Dinan.

En 1078 ou 1080, Geoffroy Ier, vicomte de Dinan, et Oric, son épouse, fondent le prieuré de Sainte-Marie-Magdeleine, au Pont-sur-Rance, sous Dinan, et le donnent ensuite à Guillaume de Dol, abbé de Saint-Florent de Saumur et leur parent. L'église de cette abbaye renfermait plusieurs tombeaux de la maison de Coëtquen.

En 1108, donation, par Benoît, évêque de Saint-Malo, aux moines de Marmoutier, de l'église de Saint-Malo de Dinan. Cette donation fut confirmée en 1124 par Donoald, successeur de Benoît. Cette église a été démolie parce que pendant les siéges qu'eut à soutenir Dinan, elle servit plusieurs fois de forteresse où se retranchait l'ennemi.

En 1116, Alain, seigneur de Lanvallay, fonda les Jacobins de Dinan.

En 1196, Alain de Dinan, sénéchal de Bretagne, était le conseiller intime de Constance, mère d'Artur, duc de Bretagne. Il mourut en 1198. C'était le plus brave des Bretons de son temps.

En 1240, Henri II, comte de Goëlo, premier du nom d'Avaugour, connétable de France, fit bâtir, sur l'emplacement de son hôtel, l'établissement des Cordeliers de Dinan.

En 1251, le même Henri II fit construire l'église des Cordeliers, à laquelle on donna le nom de *Notre-Dame-des-Vertus*, à

cause d'une image de Notre-Dame envoyée quelques années auparavant à cette communauté par le séraphique Bonaventure. Cette image fut longtemps en grande vénération dans tout le pays. Henri d'Avaugour, et Marguerite du Maine, son épouse, ne cessèrent de combler de bienfaits le couvent des Cordeliers. A son retour de la Palestine, où il s'était distingué, Henri s'enferma dans le couvent qu'il avait fondé et y mourut le 6 octobre 1281. Il fut enterré dans l'église, où son tombeau demeura jusqu'à la Révolution française. Il était représenté sur cette tombe en habit de franciscain, suivant l'intention qu'il en avait exprimée. Il était encore représenté sur un des vitraux coloriés du chœur, mais cette fois sous un costume militaire, revêtu de son armure, l'épée à la main et son écu suspendu au cou.

En 1258, Dinan fut incendié pendant la guerre des barons contre Jean Ier.

En 1264, Alain d'Avaugour vendit au duc de Bretagne, Jean Ier, les châtellenies de Dinan et de Léhon, et tout ce qui lui appartenait en Bretagne, tant de la succession de Marguerite de Mayenne, sa mère, que de celle de Clémence de Dinan, sa première femme.

En 1267, traité par lequel le duc de Bretagne s'oblige à restituer à Henri d'Avaugour, lors de sa majorité, la meilleure partie des terres de Dinan et de Léhon.

En 1273, l'église des Jacobins est dédiée à saint Jacques par Yves, évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui accorda 40 jours d'indulgence en mémoire de cette dédicace.

En 1275, Jean Ier achète encore d'Alain d'Avaugour, comte de Goëlo, la seigneurie de Dinan, et la réunit au domaine ducal.

En 1300 (cette date n'est pas certaine), fondation du château de Dinan.

En 1342, Charles de Blois fonde la chapelle de Sainte-Catherine et fait faire des réparations considérables aux monastères des Jacobins et des Cordeliers, que la guerre avait ruinés en partie.

En 1344, Édouard, roi d'Angleterre, s'empare de la ville de Dinan et y met le feu après l'avoir pillée.

En 1359, le duc de Lancastre assiége Dinan, qui promet de se rendre au bout de quinze jours,

s'il n'est secouru. Pendant la trève, Olivier, frère de Bertrand Du Guesclin, sort de la ville et est fait prisonnier par Cantorbéry. — Cette trahison donna lieu à un combat singulier (*V.* Place Du Guesclin), à la suite duquel le duc de Lancastre conclut un accommodement entre les deux prétendants au duché de Bretagne, puis leva le siége de Dinan pour aller se joindre au roi d'Angleterre, qui venait de pénétrer en France à la tête d'une armée nombreuse.

En 1364, Jean IV s'empare de Dinan.

En 1366, fondation de l'aumônerie de Saint-Jacques par Olivier Brecel, et Tiennette, son épouse.

En 1368, au commencement de février, « Jean IV, dit Ogée, retourna à Dinan et alla loger au couvent des Cordeliers. Il aperçut sur un des murs de l'église de ce monastère le portrait de Charles de Blois, qui s'était fait peindre à genoux devant saint François, avec une cotte d'armes de Bretagne. Jean IV ordonna aussitôt au gardien d'effacer ce portrait; et le religieux, n'osant résister aux ordres de son souverain, le fit blanchir, de sorte qu'on n'en voyait plus aucuns traits, lorsque quelques personnes aperçurent couler du sang qui sortait de cet endroit. Cette nouvelle, répandue dans la ville, attira une quantité prodigieuse de gens de toute espèce, au nombre desquels se trouvèrent plusieurs Anglais. Ces derniers, moins crédules que les autres, accusèrent les religieux d'avoir agi de ruse pour entretenir la superstition du peuple, et voulurent s'assurer du fait. Ils se firent apporter des échelles pour examiner de près la prétendue fourberie; ils touchèrent de leurs mains l'endroit ensanglanté et y donnèrent plusieurs coups de couteaux; les uns pour voir s'il n'y avait rien de caché sous l'enduit; les autres pour insulter à la mémoire de Charles de Blois. Mais leurs recherches furent vaines, ou plutôt ne servirent qu'à confirmer ce prodige. »

En 1372 ou 1373, Du Guesclin s'empare de Dinan avec des troupes françaises, et oblige le duc de Bretagne à se réfugier en Angleterre.

En 1379, Charles V étant rentré en possession de Dinan, Clisson assiége de nouveau cette ville, la prend et la livre au pillage.

En 1404, le 3 janvier, le duc

de Bretagne établit Guillaume, sire de Montauban, capitaine et gouverneur de la ville, chastel et citadelle de Dinan, *durant le cours de sa vie*.

Même année, le 13 janvier, le duc de Bretagne confirme aux Jacobins de Dinan la franchise pour les choses nécessaires à leur *substantion naturelle*.

En 1469, François II, duc de Bretagne, accorde la chapelle de Sainte-Catherine de Dinan pour y fonder un couvent de religieuses de l'ordre de Sainte-Claire. Cette chapelle avait été fondée par Charles de Blois.

En 1480, le pape Sixte IV approuve l'établissement de cette communauté. Toutefois la première pierre de l'édifice ne fut posée que deux ans plus tard, par Jean Coëtquen, grand-maître de Bretagne, capitaine de la ville et château de Dinan, délégué à cet effet par le duc. Le sénéchal, au nom de la ville, posa la seconde pierre.

En 1488, seize religieuses du couvent de Nantes prirent possession du nouveau monastère de Dinan, sous la direction de Catherine Dollo, qui fut élue première prieure. C'était une dame de qualité, élevée dans la maison de Rohan, et sachant le latin. L'installation de ces religieuses se fit avec une très-grande pompe.

Même année, le vicomte de Rohan, au service du roi de France, assiége et soumet Dinan. Cette ville était alors défendue par Amauri de la Moussaye, qui ne se sentant pas en état de résister, se rendit.

En 1500, la ville de Dinan est érigée en présidial.

Même année, le 14 septembre, institution de la confrérie des prêtres de Dinan, en l'honneur de l'assomption de la sainte Vierge, dans l'église de Saint-Sauveur.

En 1507, la duchesse Anne fait don à la ville de Dinan de la grosse cloche de l'horloge.

En 1520, le 11 avril, six personnes descendent l'une après l'autre dans un puits situé rue du Vieux-Marchix, et meurent instantanément. L'autorité, prévenue de cet évènement, fit fermer le puits après y avoir jeté une grande quantité de chaux vive, et il ne fut ouvert de nouveau que sept ans plus tard. Ce qu'il y a d'inexplicable dans ce fait, c'est qu'on avait achevé de curer ce puits la veille, et qu'aucun des ouvriers employés à ce travail, qui avait duré plusieurs

jours, n'avait éprouvé la moindre incommodité.

En 1562, le 18 juin, le prévôt des maréchaux de Bretagne demande au lieutenant de la cour de Dinan quatre habitants de cette ville (deux appelés *Hamon* et les deux autres *Mouton)*, accusés d'*abatue et fracture de plusieurs imaiges faicte à Dynan*, pour être, lesdits prisonniers, envoyés à la cour du parlement.

En 1564, par édit du roi Charles IX, les juridictions royales de Jugon, du faubourg de la Madeleine et du pont de Dinan, furent réunies et incorporées au siége royal de cette dernière ville.

En 1570, le mardi 23 mai, Charles IX, accompagné de sa mère, du duc d'Anjou et de plusieurs grands seigneurs de la cour, vint à Dinan, qu'il quitta le lendemain pour se rendre à Saint-Malo.

En 1585, Henri III donna Dinan au duc de Mercœur pour place de sûreté. Le duc y établit alors une forte garnison, dont il donna le commandement à St-Laurent, seigneur du Bois-de-la-Motte.

En 1589, le présidial de Rennes et la cour des monnaies sont transférés à Dinan.

« Considérant, dit le duc de Mercœur, que la ville de Dinan est assise en un lieu proche des meilleures villes de cette province, et qu'elle s'est toujours maintenue et conservée en la sainte union sous notre aide, et que, pour cette raison, elle doit être grandement décorée et augmentée comme nous l'en connaissons très-digne; avons transféré et établi, transférons et établissons dans ladite ville de Dinan la monnaie qui soulait travailler en ladite ville de Rennes pour y être dorénavant tenue et exercée par vingt maîtres et autres officiers tout ainsi et à l'exemple des autres monnaies du royaume. »

En 1597, le feu prit au magasin des poudres par la négligence du gardien. Ce magasin fit explosion et ensevelit plusieurs personnes sous ses décombres. L'église de Saint-Malo fut gravement ébranlée par la commotion.

Même année, le 2 mai, les Royalistes arborent le drapeau blanc à Dinan, pendant l'absence de Saint-Laurent, qui tenait pour Mercœur. Cette tentative échoue, et le gouverneur, à son retour, fait pendre comme trai-

tres le seigneur de la Vallée de Pleumaudan et le fils du capitaine Rais.

En 1598, le 13 février, les habitants de Dinan, fatigués de la domination de Mercœur, qui les écrasait d'impôts, ouvrent les portes de leur ville au maréchal de Brissac. Le château essaya d'abord de se défendre, mais après quelques coups de canon, les assiégés, se voyant sans ressources et désespérant d'être secourus, se rendirent par composition. Dinan pris, un sieur Jean Pépin de la Blinaye, enfourche son cheval, et part au galop pour Paris. Introduit en présence de Henri IV, Sire, dit-il, j'ons prins Dinan! — Le maréchal de Biron, qui était présent, dit que cela n'était pas possible.— *Vair*, répliqua Pépin d'un ton railleur, *il le sçara mieux que mai qui y étas!* Puis, regardant le roi d'un ton familier, il demanda s'il était dans la maison du bon Dieu, où l'on ne *mangeait ni ne beuvait*. Le roi ordonna qu'on le régalât, et lui ayant demandé le lendemain s'il voulait qu'il le fît gentilhomme, Pépin répondit: « Nenni, Sire, je les chassons de notre ville à coups de bâton; mais faites-moi donner un cheval de votre écurie, car le mien a crevé comme un porc. » Il disait vrai; la pauvre bête avait été si mal menée, qu'elle était tombée morte en arrivant.

En 1614, fondation du couvent des Capucins, dans le faubourg des Rouairies.

En 1615, établissement à Dinan des Ursulines et des religieuses de Sainte-Catherine, de l'ordre de Saint-Dominique. Ces dernières occupèrent dans le principe une maison dans la rue de la Haute-Voye (l'hospice), dont l'architecte, qui était de Dinan, n'exigea pour ses honoraires qu'un denier de rente et une messe tous les ans. Cet édifice a longtemps servi de caserne.

En 1617, reconstruction du clocher de Saint-Sauveur.

En 1634, 1669, 1675, 1685, 1707, 1711, 1713 et 1717, les États se tinrent à Dinan.

En 1642, le 12 avril, ordonnance des commissaires du roi pour la levée des gens de guerre en la province de Bretagne, enjoignant aux habitants de Dinan de se tenir en sentinelle aux portes de leur ville pour empêcher la désertion des soldats. Cette ordonnance prescrivait une foule de précautions et pronon-

çait la peine du dernier supplice contre tout soldat qui, déguisé ou non, se présenterait aux portes pour sortir de la ville.

En 1685, lettres-patentes portant autorisation d'établir dans la ville un hôpital général où les pauvres seraient élevés, nourris, entretenus, et « employés aux ouvrages, manufactures et travaux dont ils seront jugés capables. »

En 1735 et 1741, un ouragan violent cause de très-grands dégâts à Dinan.

En 1739, le 24 juillet, la pompe établie à la porte de l'hôpital donna de l'eau pour la première fois.

En 1741, une maladie épidémique désole la ville et fait mourir un grand nombre d'habitants.

En 1746, incendie qui détruisit une partie de l'abbaye des religieuses bénédictines. Plusieurs religieuses furent la proie des flammes.

En 1750, le comte de la Garaye fonda la maison des filles de la Sagesse.

En 1754, les États votent une somme de 12,000 livres pour l'établissement d'un quai au côté oriental du port.

En 1763, Dinan accorde une généreuse hospitalité aux Canadiens fuyant leur patrie et abandonnant leurs biens plutôt que de subir le joug de l'étranger.

En 1765, la communauté de ville obtient un arrêt du conseil l'autorisant à emprunter 12,000 livres pour la construction d'un quai.

En 1766, les États de Bretagne accordent à la communauté de Dinan la somme de 5,174 livres pour l'acquisition de la fontaine des eaux minérales.

En 1770, arrêt du conseil qui supprime le papegault.

En 1778, 3,000 prisonniers anglais détenus au château communiquent la peste blanche aux habitants de Dinan. C'est à cette époque qu'on fit ouvrir hors ville un cimetière particulier, auquel on donna le nom de *cimetière des pestiférés*. La ville tout entière se voua alors à saint Roch et se mit sous sa protection. On institua une procession solennelle qui avait lieu tous les ans le jour de la fête du saint, et qui ne cessa qu'à la Révolution. Elle était suivie d'une grand'messe qui se célébrait dans l'église de Saint-Sauveur, à l'autel de St-Roch, patron des pestiférés.

A différentes époques, Dinan

accorde l'hospitalité aux Anglais, notamment à sir Sydney Smith.

En 1781, dans la nuit du 18 au 19 mars, un incendie terrible détruit les rues Cocherel, du Fossé, de la Ferronnerie et une partie de celles de la Chaux et de la Cordonnerie.

En 1784, le 5 janvier, un orage causa des dégâts énormes dans la ville de Dinan. L'eau s'éleva de deux mètres dans certaines maisons de la rue du Jerzual.

En 1789, Dinan avait droit d'élire directement et nommait deux députés aux Etats généraux, qui se sont assemblés dix fois en cette ville depuis 1352 jusqu'à la Révolution.

En 1791, quarante prêtres non conformistes furent emprisonnés dans le château de Dinan.

En 1793, les Girondins en fuite arrivent à Dinan, où ils reçoivent le plus bienveillant accueil.

Onze cents hommes, ayant avec eux huit pièces de canon, partent de Brest, traversent Dinan et se portent sur Pontorson, qu'occupait une armée vendéenne, réunie là pour tenter une trouée en Bretagne. Ils sont repoussés et forcés de se replier sur Dinan.

En 1794, établissement à Dinan d'un dépôt de prisonniers anglais.

En 1795, Cormatin, Chantereau et Tinténiac essaient de soulever la population de Dinan et des environs, mais deux cents hommes seulement répondent à leur appel ; — Dinan est menacé par les Royalistes, lors de la descente projetée des Anglais sur Saint-Cast.

Port de Dinan.

Le port de Dinan a beaucoup gagné depuis l'établissement de l'écluse du Châtelier, construite sur la rivière de Rance, à un endroit où les bateaux peuvent remonter en tout temps. Il est accessible aux navires de 80 et 90 tonneaux dans les marées ordinaires, et à ceux de 120 tonneaux lors des grandes marées. — Son activité commerciale s'accroît chaque jour. Déjà il donne lieu à de nombreuses importations et exportations de céréales, de cidre, de bois et planches de toute espèce, de graines de lin et de trèfle, de beurre, bestiaux, cuirs, ardoises, plâtre, pierres meulières, sel, bois du Nord, etc. — Le quai de l'ouest, réparé en 1765 aux frais

de la communauté de ville, puis reconstruit en 1831, offre maintenant toutes les commodités désirables. Celui de l'est est abandonné : il avait été construit en 1754 par ordre des États, qui votèrent à cet effet une somme de 12,000 livres. — Le bureau des douanes attaché à ce port fait partie du quartier de Saint-Servan.

L'ouverture du canal d'Ille-et-Rance (il occupe, de Dinan à Rennes, une étendue de 78,784 mètres) a créé de nouveaux et importants débouchés au port de Dinan. Maintenant il peut communiquer avec l'Océan, comme il communique de temps immémorial avec la Manche, au moyen de la rivière de Rance; l'embouchure de cette rivière est à Saint-Servan, et l'on ne saurait imaginer rien de plus délicieux que le trajet par eau, dans la belle saison, entre cette dernière ville et celle de Dinan. Le paysage qui s'offre aux regards, quand on suit le cours de la Rance, est partout d'un effet admirable. L'animation, la diversité des sites tiennent l'attention constamment en éveil, sans la fatiguer jamais. Ici ce sont de vastes plaines, puis des collines tantôt boisées tantôt arides; là de fraîches et riantes villas. La Rance elle-même parfois s'étend au loin comme une vaste mer, et parfois aussi resserre tout-à-coup ses rives et se fait plus modeste. Enfin ce voyage est trop court; car les simples barques font ce trajet, allée et retour, dans une seule et même journée. Autrefois, nous dit-on, le passage entre Dinan et Saint-Malo ou Saint-Servan s'effectuait dans de grandes barques, que l'on nommait les *bateaux de Dinan*. C'était alors, plus encore qu'aujourd'hui, un voyage d'agrément; car aux beautés du paysage venaient se joindre mille incidents imprévus qui ne peuvent plus se produire depuis que la vapeur, cette puissance moderne, a pris possession de la Rance, et substitué sa marche régulière et rapide à celle plus lente et plus incertaine des bateliers. Quand ces derniers trônaient seuls sur cette rivière, le voyageur qui mettait, pour la première fois, le pied sur les *bateaux de Dinan*, se voyait soumis, de même qu'au passage de la ligne, à mille cérémonies bizarres, dont le burlesque et l'inattendu déridait les fronts les plus soucieux. Puis ces bateliers avaient un répertoire inépuisable

de gais refrains que répétaient les échos de la rive, et des récits étranges qui groupaient autour d'eux leurs passagers. C'était, d'ailleurs, entre eux, un incessant échange de lazzis, une lutte perpétuelle de vitesse, qui tantôt tournait au profit de l'un, tantôt au profit de l'autre; de sorte qu'à l'arrivée, chacun avait eu ses moments de triomphe, acclamés par les cris de joie des passagers, qui s'intéressaient à ces luttes, et ses moments de défaite, acceptés silencieusement et avec un peu de confusion, mais sans découragement. Enfin, les passagers eux-mêmes, ouvriers, hommes du monde et *maréyeuses*, réunis pêle-mêle au centre de ces bâteaux, formaient un tableau des plus pittoresques et ajoutaient aux charmes du voyage par la variété de leurs causeries naïves, auxquelles tout le monde pouvait prendre part.

Le trajet de Dinan à St-Malo (30 kil.) s'effectue en 2 heures par bateau à vapeur.

Routes et chemins vicinaux.

Plusieurs routes traversent Dinan ou viennent y aboutir.

Routes impériales. Route nº 12, de Paris à Brest, passant par Broons; route nº 176, de Caen à Lamballe, par Dinan; route nº 166, de Vannes à Dinan; route nº 164, de Rennes à St-Méen, par Dinan; route nº 168, de Quibéron à Saint-Malo.

Routes départementales. Nº 13, de Lamballe à Dinard; nº 2, de Rennes à St-Malo, par Dinan; nº 17, de Dinan à Port-à-la-Duc; nº 40, de Dinan à Combourg.

Routes vicinales. De Dinan à Broons, passant aux bourgs de Brusvily, Ivignac; de Dinan à Pleurtuit, passant par Plestin, Trémereuc; de Dinan à Ploubalay, passant près de l'étang du Bois-de-la-Motte; de Dinan à Plouasne, passant par Léhon, Saint-Juvat, Tréfumel.

Industrie.

On ne peut pas dire que Dinan soit une ville industrielle; cependant il y règne une certaine activité manufacturière qui n'est pas sans importance, et qui, dans les années ordinaires, fournit de l'occupation à tous les travailleurs de bonne volonté. La fabrication des toiles à voiles occupe seule environ 400 ouvriers et fait vivre au moins

1,200 personnes. Viennent ensuite les toiles dites de Combourg, qui s'exportaient autrefois presque exclusivement pour Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, etc., puis les toiles d'emballage; les *cajots*, tissu clair, employé à Terre-Neuve pour la préparation de l'huile de morue; les toiles dites de ménage, très-estimées dans toute la Bretagne. Avant la Révolution, il se fabriquait à Dinan des toiles dites de Languenan, qui s'exportaient en Égypte et aux colonies. Cette branche précieuse d'industrie est éteinte, et celle des rayés, cotons et flanelles, va s'amoindrissant chaque jour.

Les tanneries sont en grand nombre à Dinan, et leurs produits, surtout les basanes, jouissent d'une réputation méritée.— On y compte plusieurs jardiniers-pépiniéristes habiles et parfaitement assortis.

Après ces industries principales, on doit citer encore la coutellerie, la faïencerie, la vannerie, l'ébénisterie, la chapellerie, la tonnellerie, la clouterie, la brasserie, l'imprimerie, la papeterie, une fabrique de sucre de betteraves créée par M. E. Gauthier, une raffinerie de sel, une tuilerie et briqueterie, plusieurs fours à chaux, etc.

On vend à Dinan des *échaudés* faits en forme d'écuelle, de pâte fort blanche et très-estimés.

A l'entrée de la ville, sur la route de Brest, on remarque une fabrique de poterie fine qui tire l'argile dont elle se sert de la lande du Tournay, à 6 kil. de Dinan. Le produit de cette fabrique varie de 7 à 8,000 francs par an.

Viaduc.

Le 19 juillet 1845, la chambre des députés vota l'érection d'un viaduc sur la Rance, et le gouvernement, en souvenir de ce vote, fit aussitôt frapper une médaille. La joie des Dinannais fut grande alors, car ils allaient enfin voir reliées entre elles les deux hautes collines qui encaissent comme dans un gouffre, au pied de leur ville, la belle et riante vallée de la Rance. Toutefois, la première pierre de ce gigantesque monument, qui parut si longtemps au-dessus des forces de l'homme, ne fut posée qu'un an plus tard, le 3 septembre 1846. Conduits avec une rare habileté par M. l'ingénieur Fessard, qui n'était, — il faut ren-

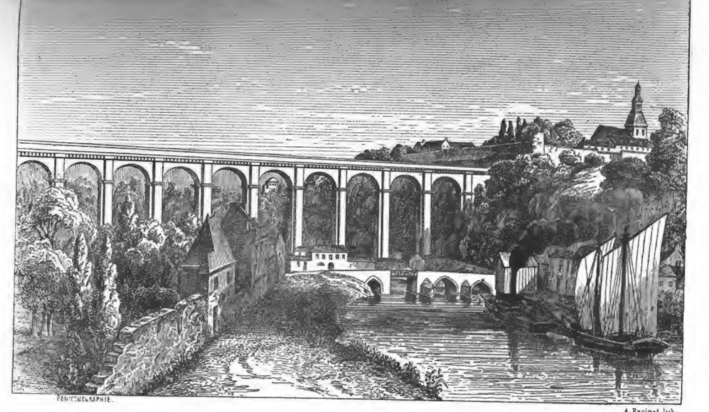

PANICONOGRAPHIE.

A. Racinet lith

VIADUC DE DINAN.

Digitized by Google

dre justice à tous, — que l'exécuteur des plans de M. Méquin, ingénieur en chef des Côtes-du-Nord, les travaux du viaduc n'ont duré que 6 ans. Son inauguration a eu lieu le 13 septembre 1852. Il est composé de deux culées, de neuf piles de 4 mètres d'épaisseur, de dix arches en plein-cintre de 16 mètres de diamètre, et d'une voie dont la largeur, réduite entre les culées à 7 mètres, y compris les trottoirs, est portée sur les culées à 9 mètres. Les piles sont étagées de contre-forts et supportées par des socles coupés par deux cordons et surmontés d'impostes. Le couronnement de l'ouvrage se compose d'une corniche posée sur des consoles, et du parapet. La hauteur du monument, au-dessus du chemin de halage du canal d'Ille-et-Rance, est de 40 mètres environ, et sa longueur est de 288 mètres 40 centimètres.

Cercles littéraires.

La *Société littéraire* de Dinan existe depuis 1780. Elle a une bibliothèque, une salle de billard, un cabinet de jeu et un salon pour la lecture des journaux. Elle compte environ 80 membres.

En 1848, la classe ouvrière a ouvert un *Cercle populaire*, qui possède une petite bibliothèque et un billard.

Comice agricole.

Il date de 1803 et conséquemment est antérieur à l'établissement des comices agricoles dans notre pays. Aussi, son véritable titre est-il Comice central d'agriculture, d'industrie et de commerce de l'arrondissement. Il publie chaque année un compte-rendu de ses travaux.

Eaux minérales.

A très-peu de distance de Dinan, en sortant par la porte de Saint-Malo, dans le fond d'un vallon profond et pittoresque, on trouve entre deux riants coteaux des sources d'eaux minérales froides et ferrugineuses, qui jouissent depuis un temps immémorial, mais principalement depuis 1770, d'une réputation parfaitement méritée. On y arrive aujourd'hui sans peine par un chemin construit de 1817 à 1822, et bordé de tilleuls formant une allée charmante.

On peut faire usage en tout

temps des eaux minérales de Dinan, lorsqu'on les boit aux repas en les coupant avec du vin; mais les étrangers, pour les prendre sur les lieux, doivent choisir de préférence la fin du printemps ou bien l'été.

Ces eaux sont ferrugineuses, salines et légèrement gazeuses. Elles contiennent des chlorures de sodium, de calcium et de magnésium, des carbonate et sulfate calcique, de l'acide cilicique, du fer oxidé, du carbonate de fer. Elles ajoutent aux principes qui vivifient nos fluides; elles activent la circulation, et peuvent ainsi s'opposer aux congestions viscérales, rendre plus abondantes, plus régulières, toutes les sécrétions, débarrasser le sang des éléments morbifiques, de la bile, des sérosités, des glaires.— Elles sont couvertes, à la surface, d'une petite croûte d'un jaune irrisé, et leur température varie entre 12 à 18° de Réaumur. — La source est à 18 ou 19 mètres au plus au-dessus des eaux des basses marées. — Il y a une salle des bals, où l'on dansait régulièrement chaque jour, de 6 à 9 heures du matin, pendant la saison des bains; mais la vogue, là comme ailleurs, ne pouvait durer toujours : elle est passée.

L'emplacement où se trouvent ces eaux appartenait, en 1770, au chapitre de Saint-Malo, qui, à la demande des États, le céda à la ville de Dinan moyennant 5,174 francs.

Longévité.

Jeanne-Marie de Saint-Pern de la Tour, ursuline, est morte, en 1762, à l'âge de 96 ans.

Michelle Caquet, inhumée dans l'église Saint-Malo de Dinan, près du chœur, avait 101 ans lorsqu'elle mourut.

La mère du célèbre Dinannais Duclos-Pinot, est morte aussi à 101 ans.

Anne Durand est morte à Dinan, le 27 avril 1698, à l'âge de 105 ans.

La fille Marie Nausenne est morte à l'hôpital de Dinan, le 12 mars 1756, à l'âge de 125 ans!

Autrefois Dinan faisait partie du diocèse de Saint-Malo. Cette ville avait un gouvernement militaire, une communauté de ville avec droit de députer aux États, une subdélégation, un commissariat de marine, une brigade

de maréchaussée, une milice bourgeoise, un siége royal de police, une direction des devoirs; les recettes de la capitation, des fouages, de la traite domaniale et des octrois; un bureau des messageries, une poste aux lettres et une poste aux chevaux, un collége, un bel hôpital, sept communautés religieuses, savoir: les Jacobins, les Cordeliers, les Capucins, les filles de Sainte-Claire, les Ursulines, les Jacobines de Sainte-Catherine, et les filles de la Sagesse, fondées par le comte de la Garaye. Deux églises paroissiales: St-Sauveur et St-Malo. La cure de la première de ces églises était présentée par l'abbé de Saint-Jacut; la seconde était à la présentation de l'évêque.— Il y a eu en outre à Dinan une école de théologie, une maladrerie dite du Pont, de fondation commune et à présentation de l'évêque; une maladrerie de fondation royale; un prieuré dit de Sainte-Magdeleine du Pont; deux prieurés à l'église Saint-Malo, l'un à présentation du trésorier, l'autre à présentation de l'abbé de Marmoutier; une chapellenie de Saint-Julien; un prieuré-cure à Saint-Sauveur, à présentation de l'évêque; les chapellenies de Saint-Léonard, de Taden, de Notre-Dame Du Guesclin, de Sainte-Cécile, de Saint-Étienne-de-Lesquin, de Jean de Bennia.

Les seigneurs particuliers de Dinan ont porté le titre de vicomtes. Le premier de ces vicomtes dont l'histoire fasse mention se nommait Hamon. Il vivait l'an 1000, et était en grand crédit à la cour de Geoffroy I^er^, 4^e^ duc de Bretagne.—La maison de Dinan a produit plusieurs grands hommes. Bertrand Du Guesclin descendait d'une branche cadette de cette famille illustre. — Plus tard, la ville de Dinan fut réunie au domaine ducal; enfin, au moment de la Révolution elle appartenait au roi. Cette ville a eu des gouverneurs jusqu'en 93.

La sénéchaussée de Dinan avait titre de cour royale et comprenait dans son ressort les juridictions seigneuriales suivantes: le comté de la Garaye, haute justice; le Bois-Riou, dont la juridiction s'exerçait dans le faubourg des Roiries; Kergorlay, haute justice; Vaucouleur, en Dinan; Prieuré de Saint-Sauveur, haute justice, aux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, ainsi que Léhon, également haute justice; le

Prieuré de Saint-Malo, haute justice, à M. Nouail; les chevaliers de Malte, Beaulieu, Bosquen, la Trinité, le St-Esprit, la vicomté de Dinan, la Magdeleine, la Vallée-Plumaudan, Broons, Broonsdineuf, Pont-Briand, Pontaie, Pontual, Plouer et Rigourdenne, Chalonge et Duval, Chalonge, Trévron et la Gibonnais, Beaumanoir, la Ferronnais, le Besso, Langevinais et Boutron, le Chêne-Ferron, Champ-Gérault, Quérinan, Coëtquen, le Chalonge et la Haute-Ville, la Roche-Glé, le Colombier, Lanvallay, la Roche-Colombier, le Mottay, le Gage, la Saudrais, Bois de la Roche, Yvignac, la Herviais, Montafilant au siége de Plancoët, la Chapelle-Bernier, la Ville-Roux, Launay, Vaucouleur en Corseul, la Caulnelais, Beaubois en ce qui relève de Dinan, la Boissière, la Tondourie, le Plessix-Madeuc, la Forestrie, la Baie, la Ville-ès-Fous, la Ville-Morel, la Malte-Ollivet, le Plessix-Balisson, le Pin, le Guildo, Saint-Meleuc, la Touche-à-la-Vache, la Gueurine, Tressaint, haute justice, à M. de Miniac; la Pasquenais, Merdrignac, Lanvollon, le Mottay en Merdrignac, Vaucouleur en Merdrignac, Vaucouleur et la Chaussée en Miniac, Launay-Comatz, la Guerais en Ploubalay, la Conninais, Villedéneuf, Lorgeril, la Crochais, Beauchêne, la Mettrie, la Chênais-au-Porc.

Patrie de Bertrand de St-Pern, parrain et compagnon d'armes de Du Guesclin.

De Françoise de Dinan, fille unique de Jacques de Dinan, seigneur de Beaumanoir. Elle naquit le 20 décembre 1436. C'était, disent les historiens de l'époque, *une perle de noblesse, de gentillesse et de savoir* (V. Créhen).

De Catherine Dollo, première prieure du monastère de Sainte-Claire. Elle a traduit en latin, vers 1488, le bréviaire romain et une partie du missel.

De Briant de Châteaubriand, qui parvint par son mérite à la dignité d'amiral de Bretagne. En 1423, il livra un combat aux Anglais près du mont St-Michel, et se couvrit de gloire, car ses adversaires furent obligés de fuir, quoique bien supérieurs en forces.

De Pierre de Dinan, fils de Roland. Il fut archidiacre d'Yorck,

évêque de Rennes et chancelier de Bretagne.

De Guillaume de Montfort, qui signala sa valeur au mont St-Michel, fut évêque de St-Malo, puis *cardinal* dit de *Dinan*. Il mourut à Sienne, le 27 septembre 1432.

De Guillaume Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo en 1617, conseiller d'Etat, etc.

De Gesbert, premier président de la cour d'appel de Rennes.

De Henri d'Avaugour, connétable de France sous Saint-Louis. Il était comte de Penthièvre, de Goëlo, de Guingamp. Pierre de Dreux lui enleva ces comtés pour le punir d'avoir, avec ses vassaux de Tréguier et autres, embrassé la défense des opprimés. (*V.* le poëme de Guillaume Le Breton.)

Du B. Odier (né près Dinan), intrépide capitaine qui, à la tête de mille guerriers, défit vingt mille Albigeois. Converti par saint Dominique, il fut le premier frère laïque de l'ordre des Frères-Prêcheurs, et alla avec six pères fonder la maison des Jacobins de Paris.

De Marie-Françoise de Berry, religieuse ursuline, née en 1676, morte en 1784. Elle savait le latin et plusieurs autres langues. On lui doit les *Chants de la Passion et de la Résurrection*, un noël qui se chante encore aux portes, dans les nuits de Noël et de la Semaine-Sainte; une tragédie sur l'adoration des Mages et une pièce de vers sur les vanités de la terre.

De Julien Bresson, docteur-médecin, né en 1707. Il a revu et augmenté le *Dictionnaire universel de Médecine*.

De Nicolas Jamin, bénédictin, né en 1730, auteur de: *Pensées théologiques*.

De François-Laurent Lamandé, né en 1735, le 13 avril, mort à la Flèche le 13 mai 1819. Il devint inspecteur général des ponts-et-chaussées, officier de la légion-d'honneur, chevalier des ordres du roi, membre de l'académie royale des sciences de Rouen, etc. Par des travaux habilement conduits il préserva les Sables-d'Olonne que la mer menaçait d'envahir prochainement. Aussi un des habitants de cette ville étant venu à mourir sans postérité, légua une somme considérable à Lamandé en se déclarant l'interprète de la reconnaissance de ses concitoyens.

De J.-G. Goguelin, docteur-

médecin, né en 1745, auteur d'un *Mémoire sur le Scorbut* qui a été couronné par la Société royale de médecine. Goguelin a exercé sa profession à Moncontour.

De Pinsart, mort à Paris en 1652. Il a laissé : *Trophées de la piété ; Délégation des religieux pour entendre la confession, etc.*

De Louis-Joachim Gillet, né en 1680, mort à Paris en 1753. Il a traduit l'histoire de Josèphe.

De Pierre Le Hardy, né le 10 février 1758, et nommé député à la Convention nationale, *comme le plus homme de bien.* Il est mort sur l'échafaud le 30 octobre 1793.

De Davesne, auteur de deux comédies qui eurent un grand succès au Théâtre-Italien, vers le milieu du dix-huitième siècle.

De Hingant, né en 1760, mort en 1827. On a de lui une nouvelle intitulée : *Le Capucin.*

De Damar du Bois-Gilbert, un des officiers de la frégate la *Belle-Poule*, qui se distingua sous Louis XVI.

De Blanchard, médecin, mort en 1768. Lors de l'affaire de St-Cast, il suivit sans armes le capitaine des grenadiers du régiment du Boulonais. Un grenadier étant tombé mort à ses côtés, il s'empara de ses armes et combattit avec intrépidité pendant tout le jour. Les États lui offrirent une pension de 200 livres ; mais il refusa.

De Guillaume Forléon ou Forbin, cordelier, auteur des *Decisiones regulares circà vitam et regulam Minorum.*

De Égault des Noës, né en 1777. Il fut ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et se fit distinguer par son mérite. On lui doit le Château-d'eau, le bassin du Palais-Royal et plusieurs fontaines publiques de Paris. Le niveau à bulle d'air est une de ses découvertes, aussi le nomme-t-on Niveau-Égault.

De Potier de la Germondaye, avocat, mort en 1797. Il est auteur d'une *Introduction au gouvernement des Français.*

De Duclos-Pinot, historiographe de France et secrétaire perpétuel de l'académie française. Il a publié l'*Histoire de Louis XI, Considérations sur les mœurs, Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV, Considérations sur l'Italie, etc.*

De Beslay, né en 1768 et mort en juillet 1840. Il fut successivement député sous l'Empire, sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet.

De Lecoq, né en 1778. Il a laissé un *Traité synoptique des actions judiciaires attribuées aux juges de paix.*

Nous avons omis de signaler en son lieu une fête qui se célébrait autrefois, à Dinan et à Broons, en l'honneur de Du Guesclin. Elle avait lieu le 3 juillet de chaque année, et ce jour-là on chantait en public les exploits du héros breton, mis en vers par les bardes du temps. La ville et l'église déployaient en cette circonstance toutes leurs pompes, car la fête de Bertrand revêtait un caractère national. Ces chants guerriers, qui nous rappellent les rapsodes des Grecs et leur influence sur le peuple, réveillaient des souvenirs de gloire dans le cœur des Dinannais et entretenaient leur patriotisme.

COMMUNE

DE LANVALLAY,

Formée des villages

La Magdeleine, les Croix, les Hervias, le Champ-Hingaud, Belle-Vue, Belêtre, Lande-Boulou, Rehonais, la Touche-Feron, la Ville-Arais, Pelineuc, le Chemin-Creux, Saint-Nicolas, les Terres, Noës-Frouger, Saint-Piat.

Elle est limitée, au nord par Taden, à l'est par Saint-Solain, au sud par Tressaint, à l'ouest par Léhon, Dinan. — Sa population est de 1,301 habitants, et sa superficie de 926 hectares 51 ares, dont 668 hectares sous terres labourables, 62 sous prés et pâturages, 40 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 64 sous landes et terres incultes, 2 sous étangs. — Elle renferme 278 maisons. — Son revenu cadastral est de 40,935 fr. 35 c., et son revenu vrai de 81,870 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG n'a rien de remarquable; il est situé sur une colline au pied de laquelle coule la rivière de Rance, dont la rive opposée sert de base à une autre colline portant sur sa crête élevée, à moins de 2 kilomètres de distance, la ville de Dinan, son chef-lieu de canton et son bureau de poste. — La route départementale de Rennes à Dinan le traverse du sud-sud-est au nord-nord-ouest, et celle de Dinan à Saint-Malo de l'ouest à l'est. — A 6 myr. 2 kil. de St-Brieuc.

Étymologie.

Lanvallay (lan Vallay) signifie *église de Vallay*. C'est en effet à saint Vallay, religieux de Landevenec, que cette paroisse doit son nom.

Annales.

En 1182, le château de Lanvallay, aujourd'hui détruit, appartenait à Alain, vicomte de Dinan. A la mort de ce dernier, les seigneurs de la paroisse prirent le nom et les armes de Lanvallay. Au treizième siècle, cette seigneurie passa dans la maison de Coëtquen, puis, plus tard, dans celle de Duras (*V.* St-Hélen).

La maison de Lanvallay a produit plusieurs hommes de guerre distingués. Elle s'honore surtout d'avoir donné le jour, vers 1190, au bienheureux Alain, chevalier, seigneur de Lanvallay, qui, le premier, appela les religieux Dominicains en Bretagne.

A peine âgé de 26 ans, Alain se mit à la tête d'une compagnie de Croisés, alla rejoindre l'armée catholique, et fit des prodiges de valeur contre les Albigeois. Surpris dans une embuscade, et sur le point d'être immolé par l'ennemi, on rapporte qu'il invoqua la Vierge, et lui dut sa délivrance!... Ce miracle de la reine des Cieux acheva sa conversion. Déjà préparé à la foi par les prédications éloquentes de saint Dominique, il n'hésita plus et se fit recevoir dans la compagnie du Rosaire.

De retour au pays natal, Alain de Lanvallay fonda, en 1224, un couvent de Frères-Prêcheurs à Dinan, et prit l'habit de l'ordre. Devenu tout-à-coup, par une faveur du ciel, un des plus célèbres prédicateurs de son temps, il parcourut le monde, semant partout la parole évangélique et gagnant des âmes à Dieu.

Digitized by Google

Sa piété ardente l'entraîna jusqu'au-delà des mers, et lui fit visiter la Terre-Sainte. Son pèlerinage accompli, l'apôtre voulut revoir sa patrie. Il s'embarqua; mais, à quelques jours de là, le vaisseau qui le portait heurte contre un rocher et se brise. Alain, dans ce danger, songe encore à Marie; il l'implore avec ferveur, et la mer, qui pénétrait de toutes parts dans le navire, se contente de cette proie et rejette sur le rivage l'équipage tout entier!

Alain revit donc son pays natal; mais il n'y resta pas longtemps. Il se retira à Orléans, et mourut dans un couvent de son ordre, qu'il avait fondé lui-même, si l'on en croit le *Viridarium marianum*. Son corps fut inhumé dans l'église du monastère, devant l'autel de la Vierge. — Louis de Grenade, en parlant d'Alain de Lanvallay, le nomme Alain *de la Vallée*. (*V.* son livre sur le Rosaire.)

Le village de Saint-Piat, sur la route de Dinan à Saint-Malo, est une conquête faite par la commune de Lanvallay sur celle de Pleudihen. Il possède une chapelle restaurée il y a une trentaine d'années, et quelques débris du manoir seigneurial qui fut le berceau de la noble maison des Hubert de la Massue.

Un des membres de cette famille fut compagnon d'armes de Bertrand Du Guesclin; un autre, le bienheureux Hubert, naquit vers 1130. Il entra chez les Cisteriens, fut successivement élu premier prieur de Clermont, près Laval; abbé de Fontaines-les-Blanches, diocèse de Tours, en 1171; abbé de Clermont en 1178; évêque de Rennes en 1184, et bientôt après chancelier de Bretagne.

En cette dernière qualité, Hubert prit une part active, en 1185, à cette ordonnance fameuse, connue sous le nom d'*Assise au comte Geoffroy*, laquelle, on le sait, décidait qu'à l'avenir les frères ne partageraient plus entre eux les baronnies et les chevaleries, et que l'aîné aurait seul toute la seigneurie, à la charge de pourvoir à la subsistance de ses cadets, suivant leur condition.

En 1186, Geoffroy étant mort à Paris, foulé sous les pieds des chevaux, dans un tournoi que donnait en son honneur Philippe-Auguste, ce fut à Hubert que l'on confia le soin des funérailles du malheureux comte, dont le

corps fut embaumé par ordre du roi de France, et inhumé devant le maître-autel de l'église Notre-Dame.

Constance, devenue veuve, se vit disputer avec acharnement la tutelle de son fils par Richard-Cœur-de-Lion, son propre frère; mais grâce aux patriotiques efforts de Hubert, elle fut nommée régente, et les Bretons refusèrent formellement au roi d'Angleterre la garde du jeune Arthur, que celui-ci réclamait avec menaces.

Irrité de cette résistance et de ce refus, Richard pénètre en Bretagne, met tout à feu et à sang, s'empare de Constance et la conduit prisonnière au château de Pontorson. La noblesse de Bretagne s'assemble, on avise, et c'est encore Hubert que l'on envoie en Normandie pour traiter de la délivrance de la princesse. Ses démarches eurent un plein succès, et l'arrangement qu'il fit reçut l'approbation des barons.

Rentré dans son diocèse, Hubert continua les travaux de reconstruction de la cathédrale, commencés par son prédécesseur. Il mourut le 10 décembre 1198, et fut inhumé dans le chœur de cette basilique.

Le calendrier de Citeaux renferme cette mention honorable : « Le 10 décembre, dans la Petite-Bretagne, fête du bienheureux Hubert, qui, d'abbé de Clermont, dans le Maine, élevé sur le siége de Rennes, brilla par des miracles après son trépas. »

Le Ménologe des Bénédictins lui donne le titre de saint.

La commune de Lanvallay commence à la Rance, et la partie est du port de Dinan lui appartient.

L'*ancienne paroisse* de Lanvallay dépendait de l'évêché de Dol et avait Dinan pour subdélégation et pour ressort. Elle relevait du roi. La cure était présentée par l'abbé de Saint-Florent de Saumur, et les moines de cette abbaye desservaient l'église de Lanvallay avant sa sécularisation.

Anciennes maisons nobles. Le château de la Touche, à peu de distance du bourg; Bois-Bronce et Grillemont, moyenne justice, appartenait à M. de Grillemont vers la fin du dix-huitième siècle; la seigneurie de Saint-Piat, haute, moyenne et basse justice, appartenait au duc de Du-

ras au moment de la révolution. Elle avait droit de *quintaine*, *de saut de poissonniers* alternativement avec le roi, et d'enfeu prohibitif dans le couvent de Saint-François de Dinan. Les Hubert de la Massue, seigneurs de Saint-Piat, jouissaient, entre autres, du privilége de tenir la bride du cheval que montait le roi, lorsqu'il venait à Dinan, et de le conduire à leur château. Le cheval leur appartenait alors. Ils tenaient tous ces droits et priviléges des ducs de Bretagne, et Henri IV leur en avait confirmé la jouissance.

COMMUNE

DE LÉHON,

Formée des villages

Le Saint-Esprit ou Grande-Haie, la Marotais, la Salmonais, la Salle, les Hauts et les Bas-Villots, les Villes-aux-Oiseaux, la Ville-aux-Mouches.

Elle est limitée, au nord par Dinan, à l'est par Lanvallay, rivière de Rance; au sud par Saint-Carné, à l'ouest par Trélivan. — Sa population est de 713 habitants, et sa superficie de 473 hectares 55 ares, dont 335 hectares sous terres labourables, 44 sous prés et pâturages, 37 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 20 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 185 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 19,287 fr. 41 c., et son revenu vrai de 38,575 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé dans un fond, sur le bord de la Rance, à 1 kil. S. de Dinan, son bureau de poste, et à 5 myr. 9 kil. de Saint-Brieuc.

Monuments.

L'ÉGLISE paroissiale, pas plus que celle de l'Abbaye, dont nous parlerons plus loin, n'a pu supporter le poids des siècles et arriver jusqu'à nous tout entière. La porte, construite au douzième siècle, est le seul débris qui nous reste de l'édifice primitif; les autres parties ne datent que des treizième et quatorzième siècles, encore ont-elles été augmentées à une époque toute moderne.

On voit dans cette église un bénitier fort ancien, entouré d'un feuillage entremêlé de têtes bizarres; derrière l'autel, deux statues en bois, de grandeur naturelle, dont l'une représente Notre-Dame et l'autre saint Magloire; des fragments de vitraux coloriés, sur lesquels sont représentés des anges, des fleurs de lys, saint Pierre et saint Paul, un moine en prières, puis, au bas de la verrière, deux écus accolés, surmontés de la croix, de la mitre et de la crosse : l'un est *écartelé au premier et au quatrième d'hermines*; l'autre est de *gueules à la bande d'or, chargé d'un pampre de sinople.*

ABBAYE DE LÉHON. Il y a un peu plus de mille ans de cela, car c'était en 850, si l'on en croit Dom Morice, Nominoé, roi de Bretagne, fonda le monastère de Léhon en l'honneur de saint Magloire, évêque de Coutances, dont les restes mortels venaient d'être transférés de l'île de Jersey à Dinan. C'était, disent quelque part les chroniqueurs, en expiation de ses désordres passés, et probablement pour apaiser le ciel, que le vainqueur de Charles-le-Chauve agissait ainsi.

Quoi qu'il en soit, les reliques de saint Magloire furent placées dans une châsse de vermeil et déposées à l'abbaye de Léhon, où elles restèrent jusqu'en 992(*). A cette époque, Juvan ou Junan était abbé de Léhon. Justement effrayé de la présence des barbares du Nord, qui partout marquaient leur passage par des traînées de sang et de ruines, il résolut de se réfugier à Paris et d'y transporter les reliques que possédait son église. Salvator, évêque d'Aleth, les évêques de Dol et de Bayeux, imitèrent son exemple, et accoururent déposer dans l'église royale de Saint-Barthélemy les saintes dépouilles préservées par eux. Juvan devint plus tard premier abbé de Saint-Magloire de Paris, puis grand aumônier de Hugues Capet. Ainsi, la pieuse société des Magloriens, qui se

(*) Dom Morice place la translation des reliques de saint Magloire à Paris en 919, et d'autres auteurs en 950, en 962 et en 1093. — En 919, Hugues Capet, qui « mit des moines dans l'église de Saint-Barthélemy pour y faire jour et nuit le service divin en mémoire de saint Magloire, » n'était pas encore né, et en 1093 il était mort depuis longtemps. En 950 et 962, il était jeune et sans autorité. On ne doit donc pas s'arrêter à ces dates.

RUINES DE L'ABBAYE DE LÉHON.

Digitized by Google

Digitized by Google

fit remarquer à Paris jusqu'à la révolution, était fille de la communauté de Léhon-sous-Dinan.

Juvan n'est pas le seul abbé de Léhon dont l'histoire nous ait transmis le souvenir. A côté du sien brillent d'autres noms également célèbres, parmi lesquels nous citerons les vénérables Noël Mars et Firmin Raissant.

Noël Mars naquit à Orléans le 24 avril 1576, acheva ses études à Paris, au collége de Marmoutier et prit l'habit religieux. Élu prieur en 1604, il se retira à Léhon avec plusieurs Bénédictins, pour y pratiquer l'étroite observance. La communauté était alors plongée tout entière dans le relâchement le plus décourageant ; mais l'austérité du prieur, ses vertus surtout, triomphèrent des obstacles, et gagnèrent le moine Gauthier lui-même, le plus opposé de tous à la réforme. En 1606, le père Noël fut nommé visiteur de Bretagne, et fit rentrer les abbayes de Lantenac et du Tronchet dans la règle. Il mourut saintement le 31 janvier 1611, et des démarches furent faites pour obtenir sa canonisation, car on lui attribue plusieurs miracles. Il est auteur de l'*Histoire de la Réforme*, manuscrit conservé à la bibliothèque impériale.

Firmin Raissant, né à Suippe, au diocèse d'Amiens, entra dans l'ordre des Bénédictins en 1612, à 16 ans. Ses talents, ses lumières et ses vertus lui valurent les premières places. En 1630, il fut un des trente réformateurs que le cardinal de Richelieu appela dans son abbaye de Cluni. Il fut plusieurs fois définiteur, puis prieur de St-Martin-des-Champs, de Corbi, de Cluni, de Saint-Germain ; assistant du général, enfin visiteur de France. En 1651, en exerçant la charge de visiteur de Bretagne, à laquelle il avait été promu en 1648, il tomba de cheval et se cassa une jambe. Cet accident lui coûta la vie. Il mourut en odeur de sainteté au monastère de Léhon, le 8 novembre, et fut enterré dans la nef, près du vénérable Noël Mars. Dom Raissant était laborieux, fervent, plein de zèle pour la règle et très-éloquent. On a publié plusieurs de ses écrits, notamment : *Merveilles de N.-Dame de Bethléem en l'abbaye de Ferrières*, et *Méditations pour tous les jours de l'année.*

Mais n'anticipons pas sur les évènements. Vers la fin du dixième siècle, cette période de

Digitized by Google

débauches et de crimes de toutes sortes qu'on appela le *siècle de fer*, le monastère de Léhon fut ravagé par les Normands.

En 1165, Henri II, roi d'Angleterre, dévaste les environs de Dinan; il épargne le monastère en faveur des religieux, auxquels les papes avaient accordé de grands priviléges.

En 1180, le relâchement s'étant introduit à Léhon, Durand, qui en était prieur, voulut se faire nommer abbé de cette maison, afin de se procurer, dit Dom Morice, l'impunité des abus qui s'étaient glissés sous son gouvernement; mais Elie, abbé de Saint-Magloire, s'opposa avec énergie à cette entreprise. Le pape intervint, et il fut convenu qu'à l'avenir les moines de Léhon ne dépendraient plus de Saint-Magloire de Paris, mais bien de Marmoutier.

En 1182, les moines de Léhon sont excommuniés pour refus de payer une rente aux religieux de Marmoutier.

En 1233, Gervaise de Dinan donne au prieuré de Léhon une partie du bois de la Haye.

Usage singulier.

Tous les auteurs font mention d'une coutume assez bizarre, d'une sorte de servitude qui pesait autrefois sur les nouveaux mariés de la paroisse. Ils étaient tenus de venir à cheval, le jour de la seconde fête de la Pentecôte, rompre une perche contre l'écusson du monastère, ce qui s'appelait *courir la quintaine*. Cela fait, le marié prenait sa femme par la main et la conduisait devant le père prieur. Là elle devait danser en chantant les paroles suivantes :

Si je suis mariée, vous le savez bien;
Si je suis à malaise, vous n'en savez rien;
Ma chanson est dite, je ne vous dois plus rien.

Le sénéchal, qui assistait à la cérémonie avec les autres officiers, répliquait : « Vous devez encore à Monseigneur *honneur, respect et l'accolée.* » La nouvelle mariée se jetait alors au cou du révérend père prieur et l'embrassait.

Le prieuré de Léhon était un des vingt-six que Marmoutier possédait en Bretagne. Il avait saint Magloire pour patron.

La main si lourde des siècles a fait depuis longtemps disparaître les constructions primitives de l'abbaye de Léhon. Les bâtiments qui surgissent aujourd'hui du milieu de ses ruines,

quoique d'une époque beaucoup moins reculée, ne doivent eux-mêmes, peut-être, leur conservation qu'à l'industrie, qui s'en est emparée et les utilise.

La porte qui conduit au cloître est surmontée d'une niche; on la dit du quinzième siècle. Le cloître appartient au dix-septième siècle : il est de forme carrée, avec cinq arcades sur chaque face. Les voûtes sont détruites; il ne reste plus que les arceaux.

« La façade de l'église, a dit l'*Echo du monde savant*, appartient à l'architecture romane, ainsi que la moitié des murailles de la nef. Six colonnes accompagnent la porte. Les arcs sont à plein-cintre, et bordés d'un cordon de dents de scie. Quatre têtes grossières forment au-dessus de cette entrée une sorte de corniche. La grande fenêtre géminée de cette façade parait moins ancienne que les parties basses; elle incline déjà vers l'ogive. Les deux premières travées de la nef présentent pour décoration extérieure des fenêtres doubles, de grandes arcades feintes et une lime de corbeau, sculptées au-dessous de la toiture. Le reste de l'édifice se rapporte au style du quatorzième siècle. Le chœur se termine en carré; une immense fenêtre découpée éclairait autrefois l'autel. L'intérieur de cette église consiste en une simple nef; il offre partout l'image de la dévastation. Les fenêtres sont brisées; les voûtes, reconstruites au quatorzième siècle, presqu'entièrement détruites; le pavé a disparu sous un amas de décombres recouvert de broussailles. On trouve sous l'herbe quelques-unes des têtes qui formaient jadis les clefs des voûtes. Une antique statue de femme, destinée à surmonter un noble tombeau, repose presque ensevelie dans la terre. Auprès parait encore à découvert la tombe gravée en pierre d'un prieur mort il y a 5 siècles, et dont les destructeurs ont arraché la tête de marbre; plus loin sont les armoiries d'un haut et puissant prélat, que la mousse efface chaque jour davantage. Dans le mur à droite, on remarque deux niches sépulcrales, dont une sacrilége cupidité a fait arracher les cercueils de plomb. Sous l'une de ces niches est couchée une statue de femme; deux anges soutiennent sa tête enveloppée d'un voile de veuve; un lion est à ses pieds.

Digitized by Google

Le tombeau de l'autre niche n'existe plus.

Chapelle de BEAUMANOIR.— « Près de la place où s'élevait autrefois l'autel, une petite porte conduit à la chapelle construite au quatorzième siècle pour servir de mausolée à l'illustre famille de Beaumanoir. Un reste de pieux respect pour la mémoire du héros qui besogna si vaillamment à la fameuse journée des Trente a préservé ses dépouilles et son monument de la rage des profanateurs. Beaumanoir est représenté couché, entièrement couvert d'une armure en chaînons de fer, portant à droite une dague, et à gauche une épée aujourd'hui brisée. Une de ses puissantes mains presse le pommeau de la dague, l'autre repose sur sa poitrine. Deux anges tiennent le coussin qui supporte la tête; ses pieds sont placés sur un lion. Près du héros gît sa noble dame, qui le suivit plus d'une fois aux périls de la guerre. On la voit sculptée en relief sur une large tombe décorée de six écussons; elle porte une armure de bataille, recouverte d'une longue cotte d'armes boutonnée pardevant; des lames de fer enveloppent ses jambes; à ses pieds, une aigle déployée tient en son bec un écu. Pour rappeler le sexe de la femme de Beaumanoir, qui pourrait être prise pour un guerrier, le sculpteur lui a donné pour ceinture une guirlande de fleurs, et n'a point suspendu à son côté le glaive meurtrier. »

La même chapelle renfermait encore trois autres tombes sculptées en relief.

Ces cinq pierres tombales sont maintenant au musée de Dinan.

Le CHATEAU était bâti sur le sommet d'un monticule escarpé, à cinquante pas environ de la Rance, pour en défendre et commander le cours, d'autres disent pour protéger l'abbaye, ce qui nous paraît moins probable; car, bien que l'obscurité la plus profonde enveloppe son origine, nous inclinons à penser qu'il a précédé l'établissement de l'abbaye.

En 1004, il fut assiégé par Allain, comte de Cornouailles, qui ne put s'en rendre maître.

En 1168, Henri II, roi d'Angleterre, le prit d'assaut et y exerça les plus grandes cruautés. Selon la Chronique de Robert, Henri n'aurait pas eu le

temps de s'emparer de ce château : *Lehum vero castrum obsedisset, nisi brevitas termini... eum urgeret...* Cette dernière opinion prévaut dans le pays, et l'on fait remarquer à l'appui qu'il existe à l'est du château un lieu nommé les *Ecroulères*, en souvenir des maisons qu'Henri fit *écrouler* avant de lever le siége du château.

En 1642, cession aux moines de Léhon, moyennant une redevance annuelle et seigneuriale de 10 livres tournois, « de ce qu'il pouvait y avoir de terres vagues et incultes au dedans et au dehors du vieil chastel de Léhon, contenant trois journaux seize cordes, à charge de conserver les murs et de ne pouvoir démolir les tours. »

En 1644, Charles Bruslard, seigneur de Léhon, donne et concède aux mêmes religieux « les matériaux, ruines et démolitions du vieil chastel de Léhon, consistant en huit tours sur l'enceinte, le donjon étant au milieu d'icelui, et quelques restes de murailles étant encore sur bout..., à charge aux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur d'employer lesdits matériaux provenant desdites démolitions, aux réparations jugées utiles à faire au prieuré. »

En 1677 (aveu du 26 mai), il existait encore un donjon au milieu de l'enceinte continue, et des murailles en partie écroulées. La place d'armes avait été transformée en un verger d'environ deux tiers de journal, planté de pommiers et autres fruitiers.

En 1791, le 28 mars, Reslou du Guémen vend le château de Léhon « avec ses tours, glacis, éperons et autres dépendances. »

Les ruines de cette forteresse, qui fut prise, démolie et reconstruite plusieurs fois, apparaissent encore couronnées de lierre, et leur aspect est des plus pittoresques. De la plate-forme l'œil embrasse le beau paysage qui borde le cours de la Rance, les rochers escarpés qui dominent certaines parties de cette rivière et les ruines antiques de l'église et du monastère.

Les Bas-Foins.

Sur le versant d'une colline sablonneuse, à un kilomètre à peine de Dinan et tout près du village du Saint-Esprit, de vastes bâtiments, aux formes régulières et majestueuses, environnés de murs renfermant des jar-

dins, des bosquets, de belles plantations, ont pris, il y a 18 ans, la place et le nom de l'ancienne ferme des Bas-Foins. Ces bâtiments constituent le plus remarquable et sans contredit le plus philantropique établissement des Côtes-du-Nord : l'hospice des aliénés, desservi par 60 frères de Saint-Jean-de-Dieu, de l'ordre de la charité.

Quatre cents malheureux, atteints de folie, reçoivent dans cette maison, qui réunit du reste toutes les conditions désirables de salubrité, les soins les plus assidus, les plus intelligents, les plus propres à triompher de cette maladie terrible. C'est que les Frères-Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu aspirent au ciel, et que l'intérêt n'est point le mobile qui les fait agir.

Le bâtiment principal, dans lequel sont renfermés les aliénés, mesure plus de 100 mètres de longueur sur 12 de largeur. Deux ailes presque aussi considérables servent d'enceinte aux cours spacieuses dans lesquelles les aliénés viennent prendre leurs récréations. Les jardins potagers et les promenades occupent une superficie de 18 hect.

La première pierre de cet établissement a été posée avec une grande solennité le 15 septembre 1836, et le procès-verbal de la cérémonie, déposé dans un vase, a été scellé au milieu d'un bloc de granit formant la pierre fondamentale de l'édifice principal.

Croix du Saint-Esprit.

Au village de ce nom, le touriste ne doit pas négliger de visiter un superbe calvaire de granit ayant 10 à 11 mètres d'élévation. L'une des faces représente la Trinité : le Saint-Esprit a la forme d'une colombe; le Père, sous les traits d'un vieillard, soutient entre ses bras étendus la croix sur laquelle expire son fils. L'autre face représente le couronnement de la Vierge, au-dessus de laquelle deux anges tiennent deux dais, puis, au-dessous, on voit la religion du Christ terrassant le paganisme.

Cette belle croix appartient au quatorzième siècle; elle repose sur un piedestal triangulaire. Le faîte en a été mutilé par la main des hommes, pendant nos troubles civils. On rapporte qu'un des mercenaires qui descendait les statues d'évêques ou de saints qui surmontaient cette croix, fut écrasé par l'une d'elles, et

que c'est à cette circonstance, regardée alors comme un châtiment du ciel, que l'on doit la conservation du reste du monument.

Rue Anne.

On a donné ce nom à une ancienne voie romaine, réparée il y a une dizaine d'années, qui conduisait de Léhon à Saint-James. La tradition rapporte que la voiture de la duchesse Anne ne pouvant un jour gravir la côte en cet endroit, les habitants détachèrent les mules et s'attelèrent eux-mêmes à la voiture, qu'ils parvinrent à traîner jusqu'au sommet de la colline. La bonne duchesse, pour reconnaître un tel dévouement, aurait elle-même donné son nom à cette voie.

L'ancienne paroisse de Léhon dépendait de l'évêché de Saint-Malo, du ressort et de la subdélégation de Dinan.

Ses maisons nobles étaient : En 1400, Courlebart, à Guillaume Lesquili; la Grande-Haie, à Eon l'Abbé; Lechat, à Josselin Guitton.

— Le lundi de Pâques il se tient à Léhon une assemblée où se rend toute la population dinannaise.

Patrie de Raoul de Caradeuc.

COMMUNE
DE PLEUDIHEN,

Formée des villages

Panlivard, Saint-Magloire, Cain, Ville-ès-Genilles, la Cocquenaie, le Bas-Champ, le Breil, la Chienne, la Gravelle, la Ville-Morvue, la Ville-Gé, Merdreux, la Chapelle, la ville-Hervy, la Vicomté (1), la Ville-ès-Pois, Livet, le Châtelier, la Heluais, Launay-Mousson, le Val, le Rochiviers, l'Hôpital, la Madeleine, la Traîne-Haye, la Jametrie.

Elle est limitée, au nord par Saint-Suliac, Châteauneuf; à l'est par Miniac-Morvan; au sud par Saint-Pierre-de-Plesguen, St-Hélen; à l'ouest par Plouer. — Sa population est de 4,884 habitants, et sa superficie de 2,916 hectares, dont 2,055 hect. sous terres labourables, 320 sous près et pâturages, 199 sous bois, 17 sous vergers et jardins, 136 sous landes et terres incultes, 20 sous étangs. — Elle renferme 1,561 maisons, 8 moulins. —

(1) Le village important de la Vicomté doit son nom aux seigneurs de la Bellière.

Son revenu cadastral est de 231,131 fr. 20 c., et son revenu vrai de 288,914 fr., soit 4/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; porphyres à un kil. du bourg.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 11 kil. N.-E. de Dinan, et à 71 kil. de Saint-Brieuc. Il est séparé de sa ville chef-lieu de canton et d'arrondissement par la rivière de Rance et par un bras de mer, ainsi que quelques autres communes qu'il eût été plus rationnel, croyons-nous, d'attribuer au département d'Ille-et-Vilaine plutôt qu'à celui des Côtes-du-Nord. — Son nom pourrait venir de *pleu* ou *plou deus hend* et signifier *paroisse du chemin*. La route de Dinan à Saint-Malo passe, en effet, à travers la commune et le bourg même de Pleudihen.

Quoi qu'il en soit, ce bourg est assez important. Il a un bureau de poste aux lettres, des halles où se tiennent de forts marchés, surtout le dimanche matin; une école pour les garçons dirigée par des Frères de la Doctrine chrétienne; un pensionnat et une école primaire pour les filles; une maison de Sœurs-Blanches (1), une confrérie du Rosaire, enfin des Sœurs du Tiers-Ordre, qui, bien qu'assujéties à la règle, vivent dans leur famille, mais portent un costume qui les distingue.

Monuments.

L'ÉGLISE appartient au seizième siècle. C'est un monument sans intérêt, placé au centre de la grande rue de Pleudihen. Elle a été considérablement agrandie depuis cette époque; mais elle est trop basse, et il serait convenable de la rebâtir en entier. Elle possède des reliques précieuses et considérables: les corps entiers des saints Félicissime et Sévère. Le premier appartient à la paroisse depuis un temps immémorial; le second lui a été donné par le Pape, à la sollicitation de Mme Bodin, il y a peu d'années, lorsque cette dame entreprit le voyage de Rome pour demander au climat plus doux de l'Italie et aux distractions de la route le rétablissement de la santé de son fils unique, qu'elle eut la douleur de perdre peu de

(1) Cette maison n'est pas dans le bourg même, mais à peu de distance.

temps après son retour de la ville éternelle.

L'église de Pleudihen renferme encore des pierres sépulcrales assez curieuses. Elle a pour premier patron saint Pierre et pour second saint Paul. Autrefois elle était placée sous l'invocation de la Vierge, et les titres anciens désignent la paroisse sous le nom de *Notre-Dame de Pleudihen.*

Le PRESBYTÈRE est de construction récente et bâti maintenant dans le bourg même. Un des curés de Pleudihen a été tué dans l'ancien presbytère, qui était situé hors le bourg.

Chapelles de la BELLIÈRE et de SAINTE-ANNE-DES-AIRETTES. Des huit chapelles que possédait, avant la révolution, la paroisse de Pleudihen, il ne reste plus aujourd'hui que la chapelle de la Bellière, propriété privée dépendant du château de ce nom, et la chapelle de Sainte-Anne-des-Airettes, sise au village de la Vicomté. Cette dernière doit sa fondation à M. Bouvet, capitaine de vaisseau. On y dit la messe tous les dimanches et fêtes, et l'on y prie spécialement pour le fondateur.

L'ancien Prieuré de L'HOTELLERIE fut fondé par Bonabe la Bécasse, seigneur de la Touche-ès-Bécasse, lequel abandonna tous ses biens et dîmes de Pleudihen à Robert Pépin, abbé du Tronchet, pour cette création. On devait y dire une messe pour le fondateur le vendredi de chaque semaine, et *tous les pauvres passant au Prieuré devaient y être nourris, vêtus et aumônés.* Le revenu de cette maison était de 800 livres.

La chapelle de la Bellière avait 200 livres de revenu.

Celle de Querroux, en Bréhac, 211 livres.

La Prestimonie de Launay, 150 livres.

Autre du même nom, 50 livres.

Autre à Mme Dubois-la-Paulée, 20 livres.

Autre à Pierre Thomas, 300 livres.

La cure de Pleudihen, une des neuf meilleures hors ville, valait 400 livres.

Le CHATEAU DE LA BELLIÈRE date de la fin du treizième siècle. On dit qu'il fut bâti par les Anglais; mais on n'apporte aucune preuve à l'appui de cette opinion.

Digitized by Google

Ce qu'il y a de positif, c'est que ce vieux et solide manoir, dont les cheminées de forme octogone, ornées de couronnes de comte, s'élancent avec tant de grâce dans les airs, et dont les murailles épaisses plongent dans les eaux d'un petit étang, était autrefois la demeure des seigneurs de Dinan. Il a vu naître un des preux de la plaine de Mi-Voie, un maréchal de Bretagne, le fondateur de Bécherel, de Jugon, de Combourg! Il a vu s'écouler les premières années de Tiphaine Raguenel, cette femme au cœur d'ange, qui, se voyant mourir, voulut revoir ce toît protecteur, et s'abriter à l'ombre des grands arbres qui naguère encore formaient de longues avenues et entouraient l'antique demeure de ses pères! La chambre où elle a rendu le dernier soupir est devenue comme un lieu sacré, une sorte de temple que l'on croirait profaner si peu qu'on y touchât. Aussi, la tapisserie de haute-lice représentant des scènes de l'histoire sacrée, le fauteuil, le crucifix, le prie-dieu, tout est là comme au jour où la descendante des La Bellière, l'illustre épouse de Bertrand Du Guesclin, quitta cette chambre pour aller au ciel. On dirait qu'on l'y attend encore!

Eh! pourquoi non? Les habitants de cette contrée, qui tous ont conservé comme un doux parfum le souvenir des bienfaits sans nombre que se plaisait à répandre autour d'elle la belle et savante châtelaine, vous diront qu'elle revient chaque soir visiter la Bellière et ses environs, cherchant partout des veuves à consoler, des orphelins à couvrir de sa protection toujours puissante.

La Bellière appartenait, en 1300, à Raoul Chevalier, seigneur de la Bellière, qui, par testament en date du 3 novembre 1329, donna au monastère des Jacobins de Dinan une mine de froment de rente à prendre sur ses dîmes de Pleudihen...

En 1362, Philippe de Dinan, vicomte de la Bellière, fonda une chapellenie dans l'église paroissiale de Pleudihen.

Le 22 mai 1451, la Bellière fut érigée en bannière par le duc Pierre en faveur de Jean de Malestroit, seigneur de Largoët, vicomte de la Bellière, maréchal de Bretagne.

Au moment de la révolution, la Bellière avait haute justice.

Monuments druidiques.

Un DOLMEN près du bois du Rocher, sur le bord de la route de Dinan à Dol. Les fées, dit la légende, l'ont apporté là dans leurs *devantières.*

Deux TUMULUS, à 20 mètres de distance l'un de l'autre, sur le bord de la route de Dinan à Saint-Malo.

Annales.

En 1244, le chapitre de Dol cède à Jean, abbé du Tronchet, les dîmes de la paroisse de Pleudihen, en échange de celles d'Épiniac.

— Pendant les mauvais jours de la révolution française, Morgrève, en Pleudihen, vit s'accomplir un de ces drames malheureusement trop fréquents à cette regrettable époque.

Le comte de Gimel, capitaine retiré du service avec la croix de Saint-Louis, avait épousé, peu de temps auparavant, mademoiselle Céleste de Garaby de la Bénardière, d'une famille originaire de Normandie. Les premières années de ce mariage furent heureuses : les deux époux étaient riches; ils employaient leur fortune au soulagement des malheureux, et consacraient à la musique les loisirs que leur laissait l'accomplissement de leurs devoirs de piété. Mais la révolution marchait à pas de géant, traînant à sa suite et le bien et le mal. M. de Gimel, qui n'entrevoyait que le mal, s'opposa de toutes ses forces à cette puissance nouvelle et surhumaine qui devait renverser bien d'autres obstacles! Emporté par son zèle, il osa placer des proclamations jusque sur les autels. On le dénonça; sa maison fut envahie, livrée aux flammes, et lui-même, conduit à Paris, eut la tête tranchée sur un échafaud! L'esprit de parti est implacable : il ne fit point grâce à la veuve. Elle blanchit sous les verroux, et ce ne fut qu'au rétablissement de l'ordre, alors que les prisons s'ouvrirent pour tous, qu'elle put revoir sa propriété en ruines, et y finir ses jours. Toujours pieuse, toujours charitable, elle employa les dernières années de sa vie à instruire les enfants des vérités religieuses, et, ne pouvant plus donner, elle prêtait son bateau pour transporter gratuitement les malheureux sur l'autre rive.

— A l'époque où le Canada passa au pouvoir des Anglais, beaucoup de Canadiens vinrent

chercher un refuge dans la mère patrie, et plusieurs se fixèrent à Pleudihen.

— Après la journée mémorable de Saint-Cast, la mer rejeta sur le rivage de Pleudihen une multitude de cadavres, auxquels on donna la sépulture. Plusieurs étaient couverts de riches habits et portaient des ceintures pleines d'or, qui devinrent le partage des habitants.

— Au commencement de ce siècle, un phénomène physiologique, que la science n'a point encore expliqué, croyons-nous, bien qu'il se soit produit ailleurs, a pendant quelque temps attiré l'attention sur le petit coin de terre dont nous retraçons ici l'histoire. Une jeune fille du pays, sans parents comme sans moyens d'existence, tombait tous les lundis dans un sommeil léthargique qui durait jusqu'au vendredi, sans aucune interruption. Elle se levait alors, et allait de porte en porte demander à la pitié publique de quoi subsister jusqu'au lundi suivant. On lui donnait bien au-delà de ses besoins personnels ; mais l'excédant servait aux personnes qui avaient bien voulu recueillir l'orpheline, et qui la gardaient dans un lit blanc, fait en forme de chapelle où l'on expose les morts. Cette malheureuse était fort pieuse ; aussi n'inspirait-elle aucune répulsion ; cependant sa voix sépulcrale semblait sortir des entrailles de la terre ; sa figure était blanche comme la neige, et tout son pauvre corps flottait sous ses vêtements comme un squelette !

— Vers 1810, une dame Quinel, après avoir accompagné son mari, en qualité de cantinière, dans plusieurs de nos campagnes à l'étranger, vint se fixer au village de la Vicomté, et y fonda une école primaire, d'où sont sortis des sujets qui ont fait honneur à la prêtrise, aux fonctions publiques et à la marine.

— En 1845, la translation des reliques de la vraie croix et de saint Sévère dans l'église de Pleudihen donne lieu à une magnifique cérémonie présidée par Mgr l'évêque de Saint-Brieuc.

— En juillet 1845, M. Félix Bodin, auteur d'études inédites sur la législation politique de la France, est mort à Pleudihen à l'âge de 25 ans. M. Félix a légué avant de mourir toute sa fortune pour fonder la maison

de Sœurs-Blanches qui existe en ce moment près le bourg. Ces religieuses instruisent la jeunesse et prennent soin des malades. — M. Bodin a écrit dans la *Vigie de l'Ouest* et dans la *Phalange*.

— En 1853, le 4 juillet, M. Hyppolite-Michel de la Morvonnais, à peine âgé de 50 ans, est mort au village du Bas-Champ, en Pleudihen. M. de la Morvonnais était oncle, du côté maternel, de M. Félix Bodin, dont nous venons de parler.

— L'auteur du *Bouquet de la Mission*, ouvrage très-utile, dont M. Leuduger, théologal de Saint-Brieuc, a donné une nouvelle édition *refondue*, est mort aussi à Pleudihen.

Anciens Usages.

On a conservé fort religieusement, dans cette commune, plusieurs vieilles coutumes, parmi lesquelles nous citerons les deux suivantes, dont l'origine se perd dans la nuit des temps :

Chaque année, pendant les fêtes de Noël, les rois Mages revivent à Pleudihen dans la personne de trois jeunes gens de la commune. Ces derniers revêtent leurs habits de fêtes et les couvrent de rubans, non pas pour aller, guidés par l'étoile, saluer le Messie et lui offrir des présents, mais pour annoncer en chantant sa venue, le soir dans les chaumières.

Pendant la Semaine-Sainte, ce sont des groupes en deuil qui vont de porte en porte chanter la Passion. On leur donne des œufs pour récompense.

Commerce et Industrie.

La commune de Pleudihen fait un assez grand commerce de bois à l'aide de bateaux qui partent de la plaine de Mordreux et communiquent avec Dinan et Saint-Malo. Elle exploite aussi quelques carrières de moellons. Le commerce des oies coûte fort peu de chose dans ce pays, et il y produit des bénéfices nets assez considérables. Voici ce qui se pratique à cet égard : Après la moisson, chaque famille va à la foire de Caulnes acheter de jeunes oies, qu'elle élève sans frais dans les chemins. On plume ces oies vivantes quand vient la saison, puis on les laisse se recouvrir et on les engraisse. On les tue ensuite et on les plume une seconde fois : la chair et la plume sont vendues dans les

Digitized by Google

villes voisines, ou utilisées pour les besoins du ménage.

Chaque famille aussi fabrique une certaine quantité de toile de chanvre et de lin; mais, chose étrange, cette toile ne se vend pas neuve et blanchie, comme partout ailleurs; on l'emploie écrue. On en fait des draps et des chemises, *dont on se sert*. Lorsque ces effets sont devenus d'un beau blanc (ils sont alors à demi usés), on les met en réserve dans une armoire, puis, dans les besoins d'argent, on les porte à Saint-Malo, où ils se vendent très-facilement pour les Iles. La toile de Pleudihen, on le voit, se blanchit *sur le dos des fabricants*.

C'est à Pleudihen qu'ont été inventés et que se fabriquent des moulins portatifs fonctionnant à l'aide d'une manivelle. Un enfant suffit pour les faire marcher. Ils ne s'emploient guère que pour moudre le blé-noir, mais ils pourraient également servir à broyer tout autre espèce de grains. Chaque ménage possède un de ces moulins, attaché à la muraille ou à un poteau.

La commune de Pleudihen se prolonge sur le bord de la mer, et compte plusieurs petits ports où l'on construit des bâtiments d'assez forte dimension. Tous les hommes y sont marins; aussi, pendant une grande partie de l'année, on n'y rencontre que des femmes, des vieillards et des enfants : les hommes valides sont en mer ou occupés dans les ports. — Nulle part on ne tient plus à la propriété territoriale, et c'est pour cela sans doute qu'on appelle les habitants *culs-terroux*. Les propriétés y sont divisées à l'infini, et séparées les unes des autres par une pierre, une épine, un arbre fruitier seulement. — Le pommier, le châtaigner, le chêne, y réussissent bien et s'y trouvent en grand nombre. La terre est travaillée à la bêche; elle produit en abondance du blé, des fruits à cidre et autres; les châtaignes y sont tellement abondantes, que plusieurs familles en font régulièrement un repas par jour pendant plusieurs mois de l'année. — On ramasse avec soin le glan pour l'engraissement des porcs. L'âne, cet auxiliaire utile et sobre que l'on dédaigne trop communément, y sert à transporter l'engrais, qu'on va prendre sur le bord de la mer.

Il n'y a pas de mendiants dans cette commune. Ceux qui viennent du dehors ne frappent ja-

mais en vain à la porte des Pleudihennais : ceux-ci, nous dit-on, ne se contentent pas de donner un morceau de pain ; ils y ajoutent toujours soit un peu de beurre, soit un morceau de viande. Si un étranger, quel qu'il soit, demande à boire, on lui présente non de l'eau, mais bien une *écuellée* de cidre.

—Il existe une fontaine d'eaux minérales à Quincoube, près du village de la Villehervy, sur le bord d'un étang qu'alimente la mer et qui fait tourner un moulin.

—Il y a un four à chaux près Mordreux (*mor-dreiz*).

—On remarque, au village de la Jammetrie, un calice placé sur la porte d'une cour.

L'ancienne paroisse de Pleudihen avait pour ressort Dinan, pour évêché et pour subdélégation Saint-Malo. Elle relevait du roi. La cure était présentée par le trésorier de la cathédrale de Dol.

Anciennes maisons nobles. La Bellière, dont nous avons parlé ; la Ville-Gicquel, en 1360, à Pierre Henri, sieur de Vaurouel, dont le petit-fils, Louis, fut contrôleur et trésorier de la duchesse Anne ; Sainte-Agathe appartenait, en 1500, à Mathieu de Mur ; le Bois-le-Rault, à Françoise de la Barre ; le Gué, à Guillaume le Jeune ; le Colombier, à François de la Barre ; le Guillon, à Raoul du Reil ; Saint-Mélanne, à René de Saint-Mélanne ; la Touche, à Robert de la Salle ; la Motte-Pilaudelle, à Gilles du Bois-Riou ; le Couesbouc, à Rolland du Bouais ; la Ville-Morven.

Indépendamment des maisons plus haut citées, la commune de Pleudihen compte plusieurs anciennes familles nobles, qui se sont vouées à l'agriculture et à la marine, après avoir perdu leur fortune et leurs priviléges. Les Piedvache ont fourni des compagnons d'armes à Bertrand Du Guesclin ; les Marie ont été seigneurs de Languenan ; les de Garaby de l'Isle, de la Luzerne et de Pierrepont, ont eu parmi leurs membres un chevalier de Saint-Michel, qui épousa une demoiselle de Chassé, de la branche cadette des Penthièvre. Quelques autres familles du moyen-âge se sont conservées dans la vie active et simple des champs.

— Le village de Saint-Piat, aujourd'hui en Lanvallay, a fait

Digitized by Google

partie de la commune de Pleudihen.

Patrie de Raguenel, vicomte de la Bellière, un des trente Bretons qui vainquirent les Anglais à Mi-Voie.

De Tiphaine Raguenel, fille du précédent. Elle se fit remarquer par sa beauté, par sa générosité et par ses lumières. Elle avait fait construire un observatoire sur le Mont-St-Michel, et elle y étudiait l'astrologie. Elle contribua à repousser les Anglais qui tentèrent, la nuit, de surprendre Pontorson.

De Denis Briant, né en 1653. Il se fit Bénédictin à Saint-Melaine de Rennes, et travailla à l'histoire générale de Bretagne avec Lobineau. Il a laissé, en manuscrit, l'*Histoire du Maine*. Il est mort à Redon, à 61 ans.

De Bouvet, capitaine de vaisseau sous Louis XV. Il naquit vers 1708. Il était père de l'amiral du même nom.

De de Garaby, marin intrépide, qui se sauva des pontons anglais avec deux compagnons d'infortune, enlevant aux ennemis une goëlette chargée d'armes. La chute de l'Empire fit oublier les récompenses qu'on lui avait promises.

De Malo Brajeul, ancien professeur de rhétorique à l'école ecclésiastique de Dinan, curé de Saint-Sauveur et chanoine honoraire de Saint-Brieuc. Il a publié un volume sur des conversions de protestants.

De Hyppolite-Michel de la Morvonnais, poëte religieux. On lui doit *Madeleine, le vieux Paysan, les Grèves.*

De Félix Bodin, fondateur de la maison des Sœurs-Blanches.

De Malo-Joseph de Garaby, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, chevalier de la légion-d'honneur, successivement professeur en théologie au grand-séminaire de Saint-Brieuc, principal à Roanne, actuellement supérieur de la Retraite ecclésiastique de Paris. Il est né à la Bigotière, et il a publié plusieurs ouvrages, notamment le *Manuel du rhétoricien*, le *Cours de philosophie morale*, le *Guide du jeune philosophe*, le *Catholicisme en action*, les *Vies des saints de Bretagne*, l'*Explication du catéchisme de Saint-Brieuc*, les *Chants de la piété.*

COMMUNE

DE ST-HÉLEN,

Formée des villages

La Basse-Lande, la Gantrie, la Métairie, Montferrand, la Bigaudière, le Bas-Bourg, Lorillière, le domaine Ramard, Coëtquen, Ville-Hamon, le Plessis-Gestil, le Perron, le Pont-au-Chat, les Vallées, la Ménaudière, la Ville-ès-Bourg, la Coupe-au-Dais, la Feulllée, Trévallon, le Mézeray, le Bois-Picot, Le Gage, la Ruette, etc.

Elle est limitée au nord par Pleudihen, à l'est par Saint-Pierre-de-Plesguen, au sud par Plesder, Evran, Saint-Solain, à l'ouest par Lanvallay. -- Sa population est de 1,493 habitants, et sa superficie de 1,701 hectares 36 ares, dont 929 hect. sous terres labourables, 113 sous prés et pâturages, 435 sous bois, 19 sous vergers et jardins, 115 sous landes et terres incultes, 15 sous étangs. — Elle renferme 425 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 24,183 fr. 29 c., et son revenu vrai de 96,733 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; roches amphiboliques au nord de la commune.

Le BOURG est à 8 kil. E.-N.-E. de Dinan, son bureau de poste, et à 68 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc. — Foires le 5 juillet et le 10 novembre; elles sont remises au lendemain si ces jours sont fériés.

Origine.

Sous le règne de Clovis, une petite colonie irlandaise, composée de sept frères et de trois sœurs, vint chercher un asile sur le continent. Elle débarqua à l'embouchure de la Rance, croyons-nous; toujours est-il qu'elle prit terre sur le sol armoricain, et qu'elle fit un assez long séjour dans la Petite-Bretagne, édifiant tout le pays par ses pratiques pieuses et ses bonnes œuvres.

Les sept frères, c'est-à-dire les sept saints, se nommaient *Gébrien*, *Hélen*, *Pétran*, *Germain*, *Véran*, *Abran* et *Tres-saint*; les saintes avaient nom *Frande*, *Promptie* et *Possène*. Or, au pays de Dinan on trouve les paroisses de Saint-Hélen, de

Saint-Germain-de-la-Mer, aujourd'hui absorbée par Matignon, de Tressaint, de Saint-Abraham, au diocèse de Saint-Malo ; et dans le diocèse de Saint-Brieuc, les communes de Saint-Véran et de Trévérec, toutes les deux sous le patronage de saint Véran ou Vran. Sainte Possène ou Posanne a une église au diocèse de Vannes.

Nous pensons que cette famille a donné le nom de chacun de ses membres aux paroisses que nous venons de citer ; car il était d'usage en Bretagne de ne prendre pour patrons que des saints propres au pays même, excepté toutefois la sainte Vierge, les Apôtres et les principaux Martyrs.

Monuments.

L'EGLISE est sous l'invocation de saint Hélen, *prêtre*, s'il faut en croire l'opinion générale; mais nous croyons devoir faire remarquer que l'histoire donne à saint Judual, roi de Bretagne, tantôt le nom d'Alain et tantôt celui d'*Hélen*; d'où il suit que le véritable patron de cette paroisse pourrait bien être saint Judual.

On remarque dans cette église une verrière sur laquelle sont représentés en pied :

1. Jean de Coëtquen, grand-maître d'hôtel du duc de Bretagne, et Jacquemine de Tournemine, son épouse;

2. N., sire de Coëtquen, et sa femme, portant sur sa robe le blason des Giffard. Elle est agenouillée sur un prie-dieu orné d'une draperie aux armes des La Marzelière et des alliances de cette famille.

Le CHATEAU DE COETQUEN était jadis la demeure seigneuriale de Saint-Hélen. Il n'a conservé que quelques tours en ruine, attestant encore la splendeur passée de la famille de ce nom, une des plus illustres et surtout des plus anciennes de Bretagne, car son origine se perd dans la nuit des temps.

Raoul de Coetquen vivait en 1130.

En 1203, Olivier, petit-fils du précédent, assista aux Etats de Vannes.

En 1231, Clément de Coëtquen, archidiacre de Dol, fut élu archevêque de cette même ville. Il se retira à l'abbaye de Saint-Pierre de Chartres, où il mourut le 9 octobre 1241.

Jean de Coëtquen, capitaine distingué, prit parti pour Charles de Blois contre Montfort pendant la guerre si longue et si acharnée que se firent ces deux compétiteurs. Ogée croit qu'il mourut en Angleterre; mais il dut s'échapper ou être racheté, car nous le retrouvons plus tard en Espagne, à la suite de Du Guesclin.

En 1363, Marguerite de Coëtquen, sœur du précédent sans doute, était abbesse de Saint-Sulpice, près Rennes.

En 1408, Raoul IV de Coëtquen assista aux Etats de Vannes. Il fut successivement gouverneur de Dol, de Léhon et de Dinan. Elevé à la dignité de maréchal de Bretagne, il fut mis à la tête de l'armée de 50,000 hommes levée pour la délivrance de Jean VI, retenu captif à Chantoceaux par la comtesse de Penthièvre. Il épousa Marguerite de Malestroit. Marie de Coëtquen, sa sœur, épousa Jean, sire d'Acigné.

En 147 , Olivier de Coëtquen, maître-d'hôtel de Bretagne, gouverneur de Dinan, fut envoyé en ambassade près de Louis XI par le duc de Bretagne François II,

Jean II de Coëtquen, chambellan du duc de Bretagne, ambassadeur extraordinaire en France, gouverneur de Dol et de Dinan, fut le conseiller de Charles VIII et de Louis XII. Il prit une part active au mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne, et signa au contrat, le 16 décembre 1491, immédiatement après sa souveraine.

Jean III, marquis de Coëtquen, fut lieutenant général du roi en Bretagne et gouverneur de Saint-Malo. Il servit avec zèle et fidélité Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. Henri III érigea en sa faveur, en 1575, la terre de Coëtquen en marquisat, et son successeur au trône de France le fit chevalier de ses ordres en 1595; mais il mourut avant d'avoir reçu le collier. En 1591, le même Jean III de Coëtquen, qui avait embrassé, ainsi que nous l'avons déjà dit, le parti de Henri IV, remporta une victoire sur son beau-fils Saint-Laurent, qui était alors lieutenant du duc de Mercœur. Triste et décourageant effet des guerres civiles, qui met aux prises le fils avec le père, et fait nécessairement de la victoire elle-même un deuil et un remords! Quoi qu'il en soit, il fut complimenté

Digitized by Google

en cette occasion par le prince de Dombes.

Jean de Coëtquen, fils du précédent, épousa Renée de Rohan, et Louis de Coëtquen, Henriette d'Orléans.

Malo, marquis de Coëtquen, épousa Marie-Charlotte de Nouailles. Il fut gouverneur de Saint-Malo et contribua à la prise de Dinan sur les ligueurs.

Une demoiselle de Coëtquen a fondé le monastère des Ursulines de Quimper. Elle s'y distingua par ses vertus au point d'être signalée comme *vénérable* dans le journal de l'ordre.

La postérité masculine de la maison de Coëtquen s'étant éteinte, les biens qui lui appartenaient passèrent dans la famille de Duras.

La CHENAIE touche à l'une des extrémités de la forêt de Coëtquen. Cette habitation de campagne devra une célébrité impérissable au séjour de plusieurs années qu'y fit l'un des plus grands écrivains de notre siècle. C'est à l'ombre des bois qui l'environnent, au pied de ce monticule sur la crête duquel l'industrie de l'homme a placé un moulin à vent, que Félicité Robet de Lamennais a composé plusieurs de ses ouvrages, et traduit l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Aujourd'hui — 20 mars 1854, — l'auteur de tant de livres immortels n'est plus! Depuis moins d'un mois la tombe s'est refermée sur lui sans retour! Ses cendres sont chaudes encore, et cependant l'esprit de parti s'est déjà rué sur cette gloire pour en ternir l'éclat... On a jugé et condamné l'homme pour n'avoir point à glorifier l'écrivain!...

Mais glissons rapidement sur toutes ces misères humaines; aussi bien nous ne saurions les mettre à nu, sans nous exposer nous-même à empiéter sur les attributions de Dieu : lui seul a le droit de sonder les cœurs, car lui seul y sait lire!...

Félicité de Lamennais naquit à Saint-Malo, le 19 juin 1782, dans la rue où, treize ans plus tôt, Châteaubriand vint au monde. Ses restes mortels ont été déposés dans le cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le premier mars 1854, à 8 heures du matin.

— La commune de Saint-Hélen possède plusieurs belles terres, parfaitement plantées. Elle est traversée, dans sa partie

nord-ouest, par la route de Dinan à Saint-Malo et par celle de Dinan à Dol. Ces deux routes ont leur embranchement à la Croix du Frêne.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Hélen ressortissait à Dinan et dépendait de l'évêché et de la subdélégation de Dol. La cure était à l'ordinaire.

Ses maisons nobles étaient : Coëtquen, dont nous avons parlé; la Ville-Bougault, qui appartenait, en 1500, à Guillaume le Bigot; Murs-Fille, à Henri Le Prévost; la Folletière, à Jean Cadiou; le Plessis, à Guillaume de Lanteret; le Pont-Riou, à Gilles Pépin; la Thyeullaie, à Charles Grimel; la Falaise, à Jean de Rougé.

COMMUNE

DE ST.-SOLAIN,

Formée des villages

Le Gué-Parfond, la Dirais, la Mézerais, la Chenaie, la Roche, la Verrerie ou Vayrie, etc.

Elle est limitée, au nord par Pleudihen, Saint-Hélen; au sud et à l'est par Evran; à l'ouest par Lanvallay, Léhon, Tressaint. — Sa population est de 521 habitants, et sa superficie de 223 hectares 30 ares, dont 149 hect. sous terres labourables, 16 sous prés et pâturages, 16 sous bois, 26 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 130 maisons et le moulin à eau dit le Gué-Parfond. — Son revenu cadastral est de 5,305 fr. 05 cent., et son revenu vrai de 13,262 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 5 kil. E. de Dinan, son bureau de poste, et à 75 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

L'ÉGLISE accuse trois époques architecturales parfaitement tranchées : le quatorzième siècle a vu construire la petite fenêtre ogivale, à forme lancéolée et trilobée, qui existe dans le pignon placé derrière le maître-autel ; les côtales, ainsi que l'indiquent leurs fenêtres en ogive surbaissée, n'ont pas dû être construites avant la fin du dix-septième siècle ; quant au pignon occidental, sur lequel s'élève un petit clocher en charpente, il est tout moderne et date de 1841.

Faut-il dire, avec Ogée et ses continuateurs, que la paroisse de Saint-Solain a pour patron saint Solemn, évêque de Chartres, dont nous ignorons l'histoire ? — Ne serait-ce pas plutôt saint Suliac, dit aussi Suliau, Souléon, Sulin, etc. ? Ce dernier est patron de Saint-Suliac, où l'on vénère son tombeau ; de Sizun, dans le Finistère, et de Tressigneaux, près Lanvollon. L'histoire rapporte qu'il vint se fixer *au pays que la Rance arrose*.

Saint Suliac naquit en 530, et eut pour père Bromail, roi du pays de Galles.

Un jour, malgré les remontrances et les supplications de ses trois frères, il suivit saint Guimar, qui parcourait le pays avec 12 religieux, chantant tous ensemble les louanges du Seigneur. A cette nouvelle, le roi entra dans une grande colère ; il assembla ses gardes et les envoya à la poursuite de son fils, avec ordre de le ramener et de tuer sans pitié les religieux ; mais l'abbé Guimar et son novice, retirés au monastère de Meybot, parvinrent à toucher le cœur de ces soldats et ils ne commirent point de violences ; le roi lui-même, quelques jours après, permit à son fils de suivre la vocation vers laquelle il se sentait appelé. Toutefois, dans la crainte, disent les historiens, que le vieux monarque ne retirât son consentement, saint Guimar envoya son élève dans une île *qui prit son nom*.

Sept ans plus tard, rappelé par son supérieur, Sulia revint au monastère, et parvint, par de sages conseils, à détourner Guimar d'un voyage extrêmement dangereux que celui-ci projetait de faire. L'année suivante, le supérieur de Meybot, sentant sa fin prochaine, désigna lui-même Suliac pour le remplacer.

En 564, le roi Bromail étant

tombé dangereusement malade, Suliac accourut près de son père pour lui donner des soins, recueillit son dernier soupir, et abandonna l'héritage à son frère, qui mourut deux ans après, laissant une veuve nommée Hazarmé, d'autres disent Powis.

Hazarmé, éprise de son beau-frère, fit offrir sa main et sa couronne à ce dernier; mais lui, nouveau Joseph, repoussa avec dédain de telles offres, et prit la fuite; mais cette femme, trompée dans ses espérances, le fit poursuivre par une troupe de cavaliers, à la tête desquels elle se mit elle-même.

Suliac franchit les mers, et remontant la Rance, vint s'arrêter dans un désert nommé *Létau*, sur la rive droite de la rivière. Il convertit les infidèles des environs d'Aleth et opéra plusieurs guérisons considérées comme miraculeuses.

A la mort d'Hazarmé, saint Samson vint trouver Suliac, et fit près de lui de grandes instances pour le déterminer à retourner au pays de Galles et à reprendre le gouvernement de son abbaye; mais ce fut en vain: Suliac préféra rester dans sa solitude, où il expira le premier octobre 606, après avoir exhorté à la persévérance les quinze disciples qu'il avait formés.

Les Gallois attribuent à saint *Sul* ou *Suliac* une chronique des rois bretons.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Solain avait pour évêché Dol, et Dinan pour subdélégation et pour ressort. La cure était présentée par M. du Chêne-Ferron, qui était propriétaire de la Vayrle, moyenne justice.

COMMUNE

DE TRESSAINT,

Formée des villages

La Mercerie, la Ville-ès-Souèdre, Saint-James, les Longs-Champs, les Bruères, Puarel, le Bas-Bourg, la Fosse, la Cour-Gohel, etc.

Elle est limitée, au nord par Lanvallay; à l'est par Saint-Solain, Evran; au sud par Calorguen, Saint-Carné, la rivière de Rance; à l'ouest par Léhon, Trélivan. — Sa population est de 438 habitants, et sa superficie de 300 hectares 62 ares,

dont 223 hectares sous terres labourables, 16 sous prés et pâturages, 43 sous bois, landes et terres incultes. — Elle renferme 101 maisons et un moulin à eau. — Son revenu cadastral est de 7,092 fr. 48 c., et son revenu vrai de 28,370 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique dans le nord, schiste micacé partout ailleurs.

Le BOURG est un des plus chétifs du département. Il est situé à 4 kil. S.-S.-E. de Dinan, son bureau de poste, et à 6 myr. 4 kil. de Saint-Brieuc. — Il doit son nom à saint Tressaint, Irlandais, qui vint s'établir en Armorique sous le règne de Clovis (*V.* Saint-Hélen).

Le principal village de cette commune est Saint-James, sur l'ancienne route de Rennes à Dinan.

Annales.

En 1300, Raoul de Lanvallay, chevalier, était seigneur de Tressaint.

En 1449, Charles de Lanvallay exprime dans son testament le désir d'être enterré dans l'église de Tressaint, et fonde dans cette église, par le même acte, deux messes par semaine, l'une le vendredi et l'autre le samedi.

Raoul, fils et successeur du précédent, embrassa presque enfant la carrière des armes, et servit successivement sous les ducs de Bretagne Jean V, Jean VI, François Ier, Pierre II, Artur III et François II, auxquels il rendit d'importants services.

En 1467, François II lui octroya l'autorisation d'élever une justice patibulaire *à trois poteaux*, et lui donna commission d'aller tenir les montres des nobles de l'archidiaconé de Porhoët à Ploërmel; en 1468, par lettres données à Nantes le 21 mai, il le nomma capitaine du château de Landal.

Raoul avait épousé Jeanne, fille d'Eustache de la Houssaye, chevalier d'une grande réputation, et de Jeanne de Rostrenen. Il mourut sans enfants en 1472, laissant une fortune de 1,000 livres de revenu, et un mobilier estimé 10,000 liv. C'était alors un des plus riches seigneurs de Bretagne.

Ogée prétend qu'il fut capitaine de Dinan *sous Jean V*. Cela ne nous paraît pas probable; car il ne pouvait pas avoir, même à la fin de ce règne, plus de 12 à 15 ans.

Commerce et Industrie.

Les habitants de ce pays font un commerce assez étendu de bestiaux et surtout de poulains, qu'ils vont acheter dans les foires de la Basse-Bretagne, et qu'ils revendent sur les marchés de Dinan et des autres villes voisines.

L'ancienne paroisse de Tressaint relevait de l'évêché de Dol, et avait pour subdélégation et pour ressort Dinan. La cure était présentée par l'abbé de Beaulieu.— Sa population était alors, à très-peu de chose près, ce qu'elle est aujourd'hui, et son territoire se faisait remarquer dès cette époque même (1780) par sa bonne culture et par ses riches productions en grains, en fruits à cidre et par ses pâturages.

— La grande route de Rennes à Dinan traverse la commune de Tressaint du nord-nord-ouest au sud-sud-est. — La rivière de Rance arrose et fertilise ce territoire.

CANTON OUEST DE DINAN.

Il comprend les communes d'Aucaleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, le Hinglé, Plouer, Quévert, Saint-Carné, Saint-Samson, Taden, Trélivan, Trévron. — Sa population est de 15,637 habitants, et sa superficie de 10,284 hectares 68 ares. — Il renferme 3,225 maisons. — Son revenu vrai est de 691,159 francs.

COMMUNE

D'AUCALEUC,

Formée des villages

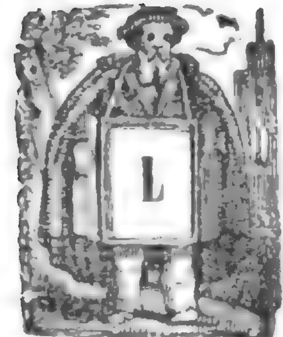

La Richardais, la Harlais, la Denilais, la Mégrais, la Hionnais, la Porte-au-Gros, la Revardière, la Guérinais, la Basse-Freschaye, la Haute-Freschaye, la Barre, Bellevue, Beauregard, etc.

Elle est limitée, au nord par Corseul; à l'est par Quévert; au sud par Trélivan, Vildé-Guingalan; à l'ouest par Vildé-Guingalan, Corseul. — Sa population est de 450 habitants, et sa superficie de 637 hectares 71 ares, dont 335 hectares sous terres labourables, 13 sous prés et pâturages, 255 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 131 maisons. — Son revenu cadastral est de 7,286 fr. 50 c., et son revenu vrai de 21,859 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 5 kil. ouest de Dinan, son bureau de poste, et à 54 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc.

Vêpres d'Aucaleuc.

On a donné ce nom à une sorte de récitatif à plusieurs voix, qui n'a pas dû coûter de grands efforts d'imagination à son auteur, mais qui n'en est pas

moins expressif. Au surplus, le voici :

Première voix.

Un bâton, deux bâtons, trois bâtons ;
Si j'avais encore un bâton, cela ferait quatre bâtons !

Deuxième voix.

Quatre bâtons, cinq bâtons, six bâtons :
Si j'avais encore un bâton, cela ferait sept bâtons !

Troisième voix.

Sept bâtons, huit bâtons, neuf bâtons ;
Si j'avais encore un bâton, cela ferait dix bâtons !

On continue ainsi indéfiniment, en augmentant toujours de trois en trois.

Comme toute chose a sa raison d'être, nous aurions bien voulu savoir pourquoi l'on avait donné le nom de *Vêpres d'Aucaleuc* à cet étrange dialogue chantant, dans lequel on ne parle que de bâtons, exprimant sans cesse le désir d'en posséder un plus grand nombre ; mais on n'a pu nous donner sur ce sujet que des renseignements fort vagues.

Il paraîtrait cependant qu'à une époque déjà bien loin de nous, puisque le souvenir de cette scène tragique est aujourd'hui complètement effacé de la mémoire des habitants ; il paraîtrait, disons-nous, qu'à une époque reculée, il y eut à Aucaleuc, pendant les Vêpres sans doute, une lutte acharnée à laquelle prit part, comme toujours, le terrible *pen-bas*, frappant probablement au cri redouté par Jules César lui-même : *Torr he ben!* brise sa tête ! Car il ne faut pas oublier qu'autrefois on parlait l'idiome breton jusqu'à Dol.

La lutte aura commencé peut-être par une querelle particulière. Un bâton se sera levé, puis deux, puis trois, et la mêlée sera devenue générale.

Peut-être aussi l'usage du bâton était-il dans les habitudes de ce pays, ce qui aura nécessairement donné aux habitants une réputation de force. Il est possible qu'on les ait appelés *ar called*, les durs, les forts. Puis, plus tard, par corruption, *aucaleuc*.

La culture de ce pays laisse beaucoup à désirer. D'immenses landes couvrent plus du tiers de la superficie totale de la commune, et nul ne songe à les utiliser.

L'ancienne paroisse d'Aucaleuc avait pour évêché Dol, pour

Digitized by Google

subdélégation et pour ressort Dinan. La cure était à l'ordinaire.

Au quatorzième siècle, on ne connaissait dans cette paroisse ni maison, ni fief noble. Au moment de la révolution, elle avait une haute justice qui appartenait à M. de Langle de Beaumanoir et ressortissait au siége royal de Dinan.

COMMUNE

DE BOBITAL,

Formée des villages

La Poissonnais, la Chiennais, la Corbinais, la Bellangerie, la Durantais, la Villoria, Boisleraut, la Roche, le Louvre, le Vallory, le Primay, les Rochiaux, les Champs-Jehans, etc.

Elle est limitée, au nord et nord-ouest par Trélivan; à l'est par Saint-Carné, Trévron; au sud-est par le Hinglé; au sud-ouest par Brusvily. — Sa population est de 298 habitants, et sa superficie de 499 hect. 10 ares, dont 287 hectares sous terres labourables, 29 sous prés et pâturages, 16 sous bois, 141 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 78 maisons. — Son revenu cadastral est de 4,133 f. 60 c., et son revenu vrài de 12,401 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 5 kil. sud-ouest de Dinan, son bureau de poste, et à 69 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc. — Les trois syllabes qui composent son nom pourraient à la rigueur être considérées comme autant de mots bretons : *Bob*, peuple, *i* ou *hy*, elle, *tal* ou *dal*, aveugle; mais nous ne voyons pas quel sens raisonnable on pourrait attacher à la combinaison de ces trois mots, à moins pourtant que ce ne soit une allusion à la simplicité de Jean de Tours (*V.* plus loin); car il est certain qu'on dit d'une personne sotte ou peu spirituelle, c'est une *bobital*, que l'on prononce aussi *bobita*, *bobite!*

Le territoire de cette commune est plat et mal cultivé; la moitié est sous landes, ce qui donne à ce pays un aspect triste, monotone, un air de pauvreté. C'est aussi la paroisse la moins riche de tout le canton.

La route de grande commu-

nication, n° 24, de Dinan à Broons, part de la route nos 170-176, en face celle n° 17, et passe près Bobital, à l'ouest.

Annales.

En 1452, il y eut entre Jean, archevêque de Tours, et Raoul ou Rodolphe de la Houssaye, évêque de Dol, un accord touchant le droit de visite. Il fut convenu, 1° que chaque archevêque de Tours ne visiterait qu'une seule fois, pendant tout le cours de son archiépiscopat, l'évêché de Dol, lors même que plusieurs évêques se succèderaient sur le siége dolois pendant ce temps;

2° Qu'à cette visite ne comparaîtrait que l'évêque de Dol en personne, *ou un vicaire délégué pour le représenter* (*) avec un nombre *compétent* de personnes de *sa ville, à son choix*, et que le métropolitain ne pourrait exiger la présence de nul autre individu;

3° Que la rencontre aurait lieu dans l'église de Bobital et non ailleurs, et que là l'archevêque serait reçu avec le respect dû à sa dignité;

4° Que dans le courant du *jour naturel*, l'évêque de Dol lui paierait, pour sa visite, soixante écus d'or, dont 64 font un marc;

5° Qu'après cette visite, le pontife de Tours pourrait aller voir l'église de Dol, où il serait solennellement accueilli; mais sans faire aucun autre acte de juridiction provinciale.

Les chapitres de Tours et de Dol eurent le droit d'accepter ou de refuser cette transaction, qui n'eut pas de sanction définitive, croyons-nous.

L'*anienne paroisse* de Bobital avait pour évêché Dol, pour subdélégation et pour ressort Dinan. — La cure jouissait d'un revenu de 150 liv.; elle était à la collation du pape et de l'évêque, *chacun à leurs mois*. — Cette paroisse est aujourd'hui succursale de l'église Saint-Malo de Dinan.

Ses maisons nobles étaient : la seigneurie de Vaucouleurs, avec une haute justice qui s'exer-

(*) L'archevêque de Tours jouait de toute évidence le rôle de dupe en cette circonstance. Il est clair que l'évêque de Dol s'était ménagé par cette phrase incidente le moyen de ne jamais assister en personne à la visite de son supérieur, dont les priviléges et les droits perdaient ainsi toute leur importance.

Digitized by Google

çait à Trélivan. En 1390, cette seigneurie appartenait à Geffrelot, chevalier, seigneur de Vaucouleurs, dont le petit-fils Charles périt à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.

Pierre de Vaucouleurs, sieur de la Ville-André, petit-fils du précédent, fut gouverneur de la ville et du château de Concarneau (*V.* Trélivan).

En 1508, le Bois-le-Raul appartenait à Gilles du Margoro.

COMMUNE

DE BRUSVILY,

Formée des villages

Le Cotais, le Bosreux, la Pirotais, la Ville-aux-Vieilles (1), la Chanteblerais, la Perchais, la Ville-Gueret, la Brousse, les Ville-Hamon, la Roulais, la Bodinais, les Landes, le Quengo (2), les Bois, le Vau-Rouault, Guérande, les Clossiaux, Lépinais, la Roche-sur-les-Vaux, Bessy, le Creux, etc.

Elle est limitée, au nord par Trébédan, Trélivan; à l'est par Bobital, le Hinglé, Trévron; au sud par Plumaudan; à l'ouest par Yvignac, Trébédan. — Sa population est de 724 habitants, et sa superficie de 1,182 hectares 57 ares, dont 706 hectares sous terres labourables, 59 sous prés et pâturages, 83 sous bois, 290 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 219 maisons et les moulins à eau du Val, de Pestivien, des Vaux. — Son revenu cadastral est de 11,443 f. 20 c., et son revenu vrai de 34,329 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain généralement granitique; quartz dans le sud.

Le BOURG est situé à 10 kil. sud-ouest de Dinan, son bureau de poste, et à 70 kil. sud-est de Saint-Brieuc. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication, n° 24, de Dinan à Broons. — Son nom pourrait venir de *Brus-Vilin*.

Monuments.

L'ÉGLISE, croit-on, appar-

(1) Ce nom rappelle un fait de longévité remarquable. Le Creux, la Roche, le Vau, indiquent un pays accidenté et pittoresque.

(2) La famille du Quengo existe encore : plusieurs de ses membres se sont distingués par des actes de bienfaisance.

tient au douzième siècle. On remarque, en effet, dans un des côtés de ce monument une maçonnerie à feuilles de fougères qui accuse une antiquité reculée, mais dont le style architectural n'est pas assez caractérisé toutefois pour qu'on puisse déterminer l'âge de cet édifice avec quelque certitude.

La Chapelle du Val, qui aujourd'hui n'existe plus, était à présentation de l'évêque.

Annales.

En 1400, la maison noble du Quengo appartenait à Rolland du Rocher, sieur du Quengo, du Dilly et du Pargat. En 1789, cette terre avait haute justice; en 1793, elle fut aliénée comme bien national, puis rachetée plus tard par la famille du Rocher, encore existante. Pendant les guerres de la chouannerie, une demoiselle du Rocher se mit à la tête d'un corps de royalistes, et se conduisit avec une rare intrépidité. On la désignait indistinctement sous les noms de *Victoria* ou *le général Victor*.

L'*ancienne paroisse* de Brusvily dépendait autrefois de l'évêché de St-Malo et du doyenné de Plumaudan. Elle avait Dinan pour subdélégation et pour ressort, et relevait du roi au moment de la révolution. — La cure, dit Ogée, était présentée par un religieux de Léhon; mais nous croyons que c'est une erreur. L'abbé de Marmoutier présentait, et l'évêque conférait. Ce bénéfice avait un revenu de 400 livres.

La paroisse de Brusvily est aujourd'hui succursale de celle de Saint-Malo de Dinan.

COMMUNE

DE CALORGUEN,

Formée des villages

La Dorbelais, le Tarras, Tréliger, Beau-Soleil, le Bas-Pin, le Haut-Pin, le Désert, le Sauldrais, Coacavre(1), la Huballerie, les Menus, la Boissière, le Grand-Boutron, Langevinais, la Bourgoullais, la Ferronais(2), le Gros-

(1) Coacavre, le Haut et le Bas-Pin, le Sauldrais, la Boissière, indiquent que ce pays était autrefois beaucoup plus boisé qu'aujourd'hui.

(2) La famille de ce nom existe toujours : elle a fourni à l'État des hauts dignitaires.

Chêne, la Giraudais, la Roussais, Pont-Récent, la Vieille-Noë, la Noë-Roger, la Noë-Bussu, etc.

Elle est limitée, au nord par Tressaint et la rivière de Rance; à l'est par Évran, Saint-André-des-Eaux; au sud par Évran, Saint-Juvat; à l'ouest par Trévron, Saint-Carné. — Sa population est de 918 habitants, et sa superficie de 848 hectares 13 ares, dont 675 hect. sous terres labourables, 94 sous prés et pâturages, 24 sous bois, 9 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 270 maisons et les moulins du Pin et de Boutron. — Son revenu cadastral est de 25,316 fr. 96 c., et son revenu vrai de 50,634 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

LE BOURG est situé à 6 kil. sud de Dinan, son bureau de poste, et à 75 kil. est de Saint-Brieuc. — Son nom dérive de trois mots bretons qui signifient *vous êtes très-blanc* : CALS OR OU HOR GUEN, par allusion peut-être à un site ou à quelque monument remarquable de la paroisse.

L'ÉGLISE a été reconstruite en 1838, mais on a conservé la nef, et l'on donne pour date à cette dernière l'année 1584. Elle est une succursale de l'église Saint-Malo de Dinan.

L'*ancienne paroisse* de Calorguen dépendait de l'évêché de Saint-Malo et du doyenné de Plumaudan. Dinan était le siége de sa subdélégation et de son ressort. La cure était présentée par l'abbé de Marmoutier et conférée par l'évêque. Elle valait 400 livres.

Ses maisons nobles étaient : Langevinais, haute justice, à M. Ferron-du-Chêne ;

La Ferronais, haute justice, à M. de la Ferronais ;

La Huballerie.

La population de cette paroisse n'a pas considérablement augmenté depuis la révolution; mais la culture y a fait de notables progrès. Les vastes landes du Pin ont disparu pour faire place à des terres cultivées et productives, grâce au travail intelligent des cultivateurs de ce pays.

Ce territoire est fertile en grains de toute espèce et bien boisé. Il s'y trouve des prairies de bonne qualité et des arbres à fruit d'un excellent rapport.

Digitized by Google

COMMUNE

DU HINGLÉ,

Formée des villages

Le Cassel, la Pyrie, la Gautrais, le Pont-Ruffier, etc.

Elle est limitée, au nord par Bobital; à l'est et au sud par Trévron; à l'ouest par Brusvily. — Sa population est de 214 habitants, et sa superficie de 336 hect. 97 ares, dont 187 hect. sous terres labourables, 15 sous prés et pâturages, 17 sous bois, 100 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 65 maisons et les moulins à eau de la Pyrie et du Pont-Ruffier. — Son revenu cadastral est de 6,147 fr. 38 c., et son revenu vrai de 15,368 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste micacé; schiste talqueux au sud-est de la commune.

Cette commune est traversée, du sud-sud-ouest au nord-nord-est, par la route impériale n° 166, de Vannes à Dinan. Elle a un peu moins d'étendue que celle de Bobital, et compte aussi moins d'habitants; mais ses terres étant d'une fertilité plus grande, conséquemment d'un meilleur rapport, son revenu est plus élevé. C'est la plus petite commune des deux cantons est et ouest de Dinan. — Son territoire renferme le bois de la Pyrie.

Le BOURG est situé à 8 kil. sud-sud-ouest de Dinan, son bureau de poste, et à 70 kil. est-sud-est de Saint-Brieuc. — Son nom pourrait venir de *hen glc* ou *gleb*, chemin mouillé.

Monuments.

L'ÉGLISE est desservie par le recteur de Calorguen.

Le PONT-RUFFIER est la seule maison importante du Hinglé.

L'*ancienne paroisse* du Hinglé dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était présentée par l'abbé de Beaulieu.

COMMUNE

DE PLOUER,

Formée des villages

La Guènnerais, les Landes (1), Ville-au-Bault, les Eliots, la Nois, la Vallée, Lisnais, le Bas-Bout, Port-Saint-Hubert, la Chambre, la Pommerais, les Rocherets, la Moignerais, la Bouillie, le Chalonge, Plumazon, le Bouillon, la Matz, Brizard, la Giolais, Licouet (2), Couvé, Vildé, Métrie-aux-Anvalins, la Chiennais, la Renaudais, etc.

Elle est limitée, au nord par Pleurtuit, Langrolay; à l'est par la Rance, la mer; au sud par Saint-Samson, Taden; à l'ouest par Pleslin. — Sa population est de 4,023 habitants, et sa superficie de 2,199 hectares 28 ares, dont 1,497 hect. sous terres labourables, 240 sous prés et pâturages, 66 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 81 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 1,016 maisons, et les moulins dits du Marais, de Rochefort, de Coutance, de Plouer, Rouault, à eau; de Pehoux, à vent. — Son revenu cadastral est de 110,288 fr. 39 c., et son revenu vrai de 220,577 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. C'est, après Dinan, la commune la plus riche des deux cantons est et ouest. — Schiste talqueux; roches amphiboliques dans le sud.

Le Bourg est situé sur la rive gauche de la Rance, à 10 k. N.-N.-E. de Dinan, à 12 kil. de Saint-Malo et à 80 kil. E. de Saint-Brieuc. Il a un bureau de poste, un notaire, et des foires qui se tiennent les 7 février, 6 mai, 6 août et 1er décembre. — On a donné, pour étymologie à ce nom, *Plou er*, paroisse de l'aigle; d'où l'on a conclu que les aigles romaines ont dû prendre possession de ce territoire et s'y fixer pendant quelque temps. Cette supposition n'exprime pas peut-être une vérité rigoureuse et absolue, mais elle ne manque pas non plus de vraisemblance; car il est bien certain que le pied vainqueur des conquérants des Gaules a foulé notre sol en tous

(1) Tout près de la mer qui donne tant d'engrais!...

(2) Licouet est pour *lis* ou *lez* coët.

sens. D'un autre côté, la situation du bourg de Plouer, tout près de la Rance et de la mer, sur un sol d'une grande fertilité, justifierait assez l'établissement des légions romaines dans ce pays. — Plouer, nous a-t-on dit, s'est écrit jadis *Ploumer*. Si cela était exact, le nom de cette commune aurait une autre signification. *Ploumer* pourrait être une corruption de *plou mor*, paroisse de la mer, ou de *plou meur*, grande paroisse. L'une et l'autre dénomination conviennent également à ce territoire.

La population de la commune est naturellement fière : on dit les *hautains de Plouer*.

Monuments.

Le CHATEAU DE PLOUER est encore aujourd'hui la maison principale de la commune. Il appartenait, vers le milieu du dix-septième siècle, à Henriette de la Tour-d'Auvergne, sœur du grand Turenne. Entraînée par son zèle pour la religion prétendue réformée, qui promettait à la noblesse de faire revivre la féodalité sous un gouvernement à principautés fédérales, cette dame fit construire un temple dans la commune, afin de faciliter à ses coréligionnaires l'exercice de leur culte. Mais l'évêque de Saint-Malo s'émut à la vue des progrès que faisait le calvinisme dans son diocèse ; il porta ses doléances aux pieds de Louis XIV, et obtint après de nombreuses démarches la fermeture de ce temple.

En 1750, cette seigneurie fut érigée en comté en faveur de Jean de la Haye, capitaine des dragons, avec autorisation d'y établir des foires.

La famille de Plouer existe toujours.

Le CHÊNE-VERT est une des propriétés importantes de Plouer. Il a conservé quelques ruines sans aucune importance artistique, mais dans lesquelles plusieurs écrivains ont cru voir des restes d'anciennes fortifications romaines, ce qui donnerait quelque autorité à l'étymologie que nous avons rapportée du mot Plouer. Il est sur une hauteur qui domine la Rance.

Le Château de la ROCHE-AUX-ANES était construit, dit-on, sur l'emplacement d'une ancienne station romaine destinée à commander le passage de la Rance. Ce château n'existe

Digitized by Google

plus depuis long-temps. En 1350, c'était une place de guerre assez forte, qu'occupait une garnison anglaise, dont les sorties continuelles incommodaient beaucoup les pays environnants. Bertrand Du Guesclin, qui occupait alors les châteaux de la Nouë et de Châteauneuf, places également fortifiées, résolut de chasser les Anglais. Il rassembla donc quelques gentilshommes avec un certain nombre de soldats, se mit à leur tête, et s'empara de force de la Roche-aux-Anes, dont la garnison ne put tenir et fut faite prisonnière.

Annales.

Au douzième siècle, Guillaume de Plouer, seigneur de la paroisse dont nous retraçons l'histoire sommaire, épousa une sœur du dernier comte de Léon.

En 1418, un membre de cette même famille de Plouer était au nombre des trente gentilshommes bretons commandés par Amauri de la Houssaye, qui formaient à eux seuls toute la garnison de Dinan, lorsque cette ville fut assiégée par le vicomte de Rohan, auquel elle se rendit à des conditions honorables.

En 1622, M. Doremet, curé de Plouer, publia la vie d'Ester Leggues, jeune fille catholique, morte à l'âge de 9 ans et 9 mois. Esther Leggues naquit à Saint-Malo le 15 octobre 1610. Elle avait pour père un Anglais du nom de Richard, et pour mère Rachel Le Moine, native de Vitré. Elle se fit catholique contre le gré de ses parents, qui appartenaient l'un et l'autre à la religion protestante, et eut beaucoup à souffrir de leur part. Enfin elle mourut le 20 juillet 1620, et, si l'on en croit son biographe, on entendit des chants angéliques au moment de son trépas. Son corps fut déposé, par ordre de sa famille, dans le cimetière des huguenots; mais Mgr Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo, en cours de visite à Dinan, se rendit à Plouer le 8 septembre, fit enlever les dépouilles mortelles de la jeune vierge et procéda lui-même, avec beaucoup de pompe et de solennité, à leur enterrement dans l'église paroissiale. Le promoteur fit constater qu'Esther était morte catholique. (*V.* le *Martyrologe de France* et le *Gynecée* d'Arthur du Moustier).

Port de Saint-Hubert.

Le petit port de Saint-Hubert

dépend de la commune de Plouer. Il compte une vingtaine de bateaux, qui servent à transporter à Saint-Malo et à Saint-Servan du bois, du cidre, toutes les productions du pays enfin. Il y règne une certaine activité commerciale, qui contribue beaucoup à l'aisance de cette contrée.

Le territoire de la commune de Plouer est montueux et couvert; c'est un des plus fertiles du département. L'agriculture y est en progrès; la culture des plantes fourragères, du trèfle notamment, y a été introduite avec succès, et s'y est propagée. La bêche et la houe remplacent presque partout la charrue. Les travaux d'été sont abandonnés à peu près exclusivement aux femmes; car, dans ce pays, tout homme valide se fait marin.

La vigne s'est cultivée en plein champ dans cette commune jusque vers le milieu du quinzième siècle. Cette circonstance, qui n'est pas propre à cette seule localité des Côtes-du-Nord, puisqu'elle se reproduit à Guingamp, Lamballe, etc., fait naître naturellement cette remarque, à savoir : que le climat de notre pays a bien changé depuis quelques siècles! — Si la commune a perdu ses vignes, elle a aujourd'hui des pommiers en grand nombre, dont les produits sont moins incertains, et qui lui donnent d'excellent cidre.

L'*ancienne paroisse* de Plouer avait pour évêché Saint-Malo, pour subdélégation et pour ressort Dinan. Elle relevait du roi au moment de la révolution. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : La seigneurie de Plouer, dont nous avons parlé; Tressaint, la Dommeraye, le Pargat et Kercabin.

Patrie de Mathurin Le Lionnais, abbé de Saint-Mélaine en 1448. Il fit le voyage de Rome pour demander au pape justice contre les abbesses de Saint-Georges et les archidiacres de Rennes, qui lui disputaient le pas dans les cérémonies publiques. Il obtint la confirmation des priviléges de son abbaye. En 1471, le pape Sixte IV le nomma à l'évêché de Chitro, en Turquie, et l'autorisa à s'en faire sacrer pontife, pour aller y résider. Il était docteur *in utroque jure*. Il fut chargé de plusieurs missions importantes par le duc de Bretagne.

Digitized by Google

Du capitaine de vaisseau Bourdet (Guillaume-François-Joseph). Il naquit le 8 mai 1753, entra dans la marine à 11 ans et fit les campagnes de 1780 et de 1782, aux Indes orientales. Il fut enseigne de vaisseau en 1793 et capitaine de frégate en 1796. En 1798, la frégate la *Sensible* qu'il commandait, rapportait en France les drapeaux de l'ordre de Malte; elle fut prise à l'abordage par un navire anglais, et Bourdet fut suspendu de ses fonctions; mais il demanda à être mis en jugement, et le conseil militaire devant lequel il fut traduit l'acquitta en déclarant qu'il s'était conduit avec bravoure. Bourdet fut réintégré dans son grade. En 1807 et 1808, il commanda un des vaisseaux de l'amiral Rossily, que les Espagnols bombardèrent dans la rade de Cadix. En 1812, il faisait partie de l'escadre de l'amiral Missiessy, qui fut bombardée en même temps qu'Anvers. La Restauration le mit à la retraite.

De Bigeon (Louis-François), né le 14 septembre 1773. Il a publié : *Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux de Dinan*; *Observations sur l'abus des remèdes*; *Institution pour les malades, à Dinan*; *Des maladies épidémiques*; *Lettres sur les moyens d'éclairer la confiance des malades*; *Réflexions sur les moyens d'éteindre la mendicité.*

De l'abbé Le Pec, directeur du séminaire de Dinan, puis vicaire à Loudéac, où il donna l'exemple de toutes les vertus. Son souvenir est encore vivant dans tous les cœurs, et sa tombe est vénérée comme celle d'un saint. Les mères y conduisent leurs enfants malades, dans l'espérance d'obtenir de miraculeuses guérisons.

COMMUNE

DE QUÉVERT,

Formée des villages

La Roberdie, la Perlais, la Ville-Pierre, la Fosse, les Pifaudais, Haut-Nonclaux, la Coudraie, la Lande, la Basse-Lande, la Bezardais, Laublette, Malaunay, etc.

Elle est limitée, au nord-

ouest par Corseul; à l'est par Taden; au sud-est par Dinan, Léhon; au sud par Trélévan; à l'ouest par Aucaleuc, Corseul. — Sa population est de 1,299 habitants, et sa superficie de 1,266 hectares, dont 932 hectares sous terres labourables, 59 sous prés et pâturages, 22 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 162 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 332 maisons, deux moulins. — Son revenu cadastral est de 31,070 f. 66 c., et son revenu vrai de 62,141 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; schiste modifié dans le nord.

La route de Dinan à Lamballe traverse cette commune, au sud.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 3 kil. O.-N.-O. de Dinan, son bureau de poste, et à 70 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc. — Son nom pourrait rappeler saint Qué ou Quay. Quant à la désinence, elle exprime la couleur portée par les évêques.

Monuments.

L'ÉGLISE n'offre rien de remarquable, et nous ignorons l'époque à laquelle elle appartient.

La Chapelle SAINTE-ANNE a reçu les dépouilles mortelles de Mathurin Le Lionnais, abbé de St-Melaine, qui mourut vers le milieu du quinzième siècle.

Le Château de LA BROSSE, aujourd'hui complètement en ruines, était autrefois une place fortifiée. En 1400, il appartenait à Jean du Bois-Riou, seigneur de la Brosse, dont le fils, nommé Bertrand, fut chambellan du duc de Bretagne François II. Bertrand eut lui-même pour fils François du Bois-Riou, qui épousa Anne de Montauban. Gilles du Bois-Riou, de cette même famille, fut successivement gentilhomme de la chambre du duc François II, et maître d'hôtel de la reine Anne, en 1508, après le mariage de cette dernière avec Louis XII. Anne du Bois-Riou, sœur du précédent, croyons-nous, épousa Christophe de Beaumanoir. En 1680, la seigneurie de la Brosse appartenait à François du Bois-Riou, qui la transmit à ses enfants.

L'ancienne paroisse de Qué-

Digitized by Google

vert dépendait de l'évêché de St-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était à l'alternative.

COMMUNE

DE ST-CARNÉ,

Formée des villages

La Royauté, Pont-Roux, la Gautrais, Bas-Pont-Roux, Laucherais, la Cochais, les Loges, l'Échafaud, Couacave, Heunant, les Villos, le Chêne, la Mancelais, la Prunerais, la Chapelle, la Ville-ès-Giquaux, Haute-Ville-Neuve, Basse-Ville-Neuve, Basse-Touche, le Pin, les Granges, la Boulaie, Ville-ès-Rouaux, etc.

Elle est limitée, au nord par Léhon, Tressaint, rivière de Rance; à l'est par Calorguen; au sud par Trévron; à l'ouest par Bobital, Trélivan. — Sa population est de 804 habitants, et sa superficie de 848 hect. 6 ares, dont 620 hect. sous terres labourables, 56 sous prés et pâturages, 52 sous bois, 14 sous vergers et jardins, 53 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 202 maisons. — Son revenu cadastral est de 15,692 fr. 86 c., et son revenu vrai de 47,078 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Le territoire de cette commune est arrosé par la Rance; il est très-fertile et produit des fruits à cidre.

LE BOURG est situé sur une hauteur, à 5 kil. S.-S.-O. de Dinan, son bureau de poste, et à 75 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc. Il est chef-lieu de perception. — Un brave du nom de *Touron*, qui avait fait les guerres de l'empire et conquis sur les champs de bataille le grade de commandant, se retira dans sa vieillesse à Saint-Carné, où il se fit remarquer par sa bienfaisance.

Monuments.

L'ÉGLISE date des dernières années du seizième siècle, moins toutefois le transept et le chœur, qui ont été refaits en 1845. Elle est sous l'invocation de saint Carné, le même, dit M. de Blois, que *Harn* ou *Harnin*, pieux anachorète qui vivait au

Digitized by Google

sixième siècle, et se retira dans la forêt de Duault (*V.* ce mot au t. 3 de cet ouvrage), où il bâtit un monastère. — Nous aimons mieux croire que ce saint n'est autre que saint Carantec, évêque, auquel les légendaires donnent encore les noms de Carnec et Maccarty. Il naquit vers 415, de Conan-Mériadec, premier roi de Bretagne, et de sainte Darerque. On voulut le faire roi, mais il s'enfuit déguisé en pauvre, et se retira dans une commune du Finistère, à laquelle il donna son nom. En 445, il suivit son oncle saint Patrice en Hibernie, et ces deux apôtres de l'évangile se partagèrent l'Irlande pour y prêcher la foi. Carnec eut la partie qui est à droite, lorsqu'on vient d'Angleterre. Un ange, dit-on, l'accompagnait sous la forme d'une colombe. Toujours est-il qu'il guérit des milliers de malades et qu'il convertit des contrées tout entières. Son éloquence et ses œuvres rappelaient les apôtres saint Pierre et saint Paul. Des églises et des villes de son nom furent bâties en Lagénie; le roi Echo, qu'une haîne implacable animait contre le saint, changea tout-à-coup de dispositions à son égard, et devint son ami, à la vue des prodiges qu'il opérait.

Après 30 ans de travaux, Carnec passa en Angleterre, délivra le voisinage de la Saverne d'un serpent monstrueux et obtint du prince le territoire que désolait avant son arrivée l'affreux reptile. Il y bâtit une église, et fonda la ville de Carrew. Enfin il retourna en Irlande et mourut le 16 mai 506. Il fut inhumé dans le cimetière de Clohger. Tout ce diocèse le reconnaît pour patron. Il est rangé parmi les martyrs, sans doute à cause des combats qu'il eut à soutenir contre le vice et l'erreur.

LE CHÊNE-FERRON a perdu son armure de guerre, ses fortifications extérieures qui en défendaient autrefois l'approche aux ennemis. Mais qu'importe, après tout! Aujourd'hui, si ce n'est le temps, qui ne respecte rien et jamais ne se lasse, nul ne songe à livrer un assaut à cette antique et noble demeure, ni à troubler le repos de ceux qui l'habitent! Si de temps à autre, à l'aspect toujours imposant de ce château, dont l'ombre se projette le soir, depuis tantôt six siècles, sur les rives de la Rance, le voyageur s'arrête et semble réfléchir, c'est

qu'il demande au passé ses souvenirs; c'est qu'il interroge l'histoire. Or, l'histoire nous apprend que cette habitation jadis seigneuriale fut construite par Payen Ferron, à son retour des Croisades. C'est à l'abri de ces épaisses et solides murailles qu'il vint chercher le repos après de rudes épreuves; car Payen Ferron fut un des braves gentilshommes qui suivirent St-Louis dans sa première croisade contre les Infidèles, et virent flotter l'étendard glorieux de France dans les champs de la Palestine.

Le Chêne-Ferron est environné de sapins gigantesques, formant un massif de verdure, placé au milieu d'un paysage délicieux et remarquable même dans ce pays que la nature a si richement doté sous ce rapport. C'est un des buts de promenade des Dinannais.— La partie orientale du monument est d'une admirable régularité.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Carné dépendait du diocèse de Dol, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était à l'ordinaire.

Indépendamment du Chêne-Ferron, cette paroisse avait encore pour maison noble Le Pin, haute justice, qui appartenait à M. de Bruc au moment de la révolution.

Patrie de GUILLAUME FERRON, templier d'un courage éprouvé. Il fut témoin à la charte du duc Conan IV, en 1160, relative aux chevaliers du Temple. La famille de ce nom existe toujours : un de ses membres est chanoine de Rennes.

COMMUNE
DE ST-SAMSON,

Formée des villages

Le Tertre, la Chapelle-Bérard, la Chapelle-du-Bourg, la Méfraye, la Basse-Tremblais, la Thiemblaye, Launaye, la Basse-Méfraye, la Guinardaie, les Corvées, le Châtelier-Guitrel, le Petit-Châtelier, Herviais, Bas-Quespins, Vaugarni, Ville-aux-Prévaux, Guérandais, Métrie (*), Livet, etc.

(*) La Métrie a donné son nom à une famille de Saint-Malo, encore existante, dont était membre le célèbre médecin matérialiste de la Métrie, auteur de plusieurs ouvrages. Il se convertit avant de mourir.

Elle est limitée, au nord par Plouer, à l'est par la Rance; au sud par Taden; à l'ouest par Languenan, Corseul. — Sa population est de 681 habitants, et sa superficie de 643 hectares 78 ares, dont 435 hectares sous terres labourables, 24 sous prés et pâturages, 53 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 53 sous landes et terres incultes, 2 sous étangs. — Elle renferme 123 maisons et le moulin à eau dit la Herviais. — Son revenu cadastral est de 20,769 fr. 65 c., et son revenu vrai de 41,539 f., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; schiste micacé dans l'ouest.

Cette commune est bien cultivée et très-accidentée; elle produit en abondance des grains de toute sorte et des fruits à cidre. Elle est toujours bien boisée, quoiqu'elle ait perdu sous ce rapport.

Le BOURG est situé sur une hauteur, au pied de laquelle coule la rivière de Rance, à 6 kil. N.-N.-E. de Dinan, son bureau de poste, et à 76 kil. E. de Saint-Brieuc. — On l'appelait autrefois St-Samson-Jouxta-Livet (*Juxtà Livet*, près le Livet), pour le distinguer d'un autre bourg de ce nom dépendant du canton de Rohan, dans le Morbihan.

Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Samson Ier, évêque de Dol.

Le Château de CARHEIL est la seule maison importante de la commune.

Un superbe MENHIR de dix mètres d'élévation se voit dans cette commune, à la Thiemblaye. On lui donne, dans le pays, le nom de *Pierre-Longue* ou *Tonneraie.* Au pied de ce monument, qui atteste la puissance des Druides et rappelle leur culte, on a trouvé un cône et un anneau en fer, enfouis là depuis des siècles.

Saint-Samson doit à M. et à Mme de Cadaran, qui habitent la commune, une maison d'école que dirigent des sœurs de Plérin, moyennant une rente viagère de 400 fr.

L'ancienne paroisse de Saint-Samson dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation et du

Digitized by Google

ressort de Dinan. La cure était à l'alternative.

Patrie de HINGANT DE LA THIEMBLAYE (FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH), né en 1760, mort en 1827. Il fut conseiller au parlement de Bretagne. On lui doit plusieurs mémoires couronnés par des sociétés savantes, une brochure sur les *baux à longs termes*, et une nouvelle intitulée : *Le Capucin.*

COMMUNE

DE TADEN,

Formée des villages

Le Coudrais, Belle-Ile, le Bourdonnais, Jugonet, le Haut-Chênais, le Bas-Chênais, la Goupillière, la Basse-Raudais, le Pont-de-Tréla, la Basse-Poutais, la Poutais, la Pommerais, la Métairie, la Métairie-du-Parc, Launay, la Haute-Jannais, la Basse-Jannais, la Salle, la Grand'Ville, les Portes, Vildé, la Ville-à-Pauline, la Richardais, la Couchais, la Mare, la Bonnelais, la Basse-Toise, le Petit-Bois-Menay, le Bois-Menay, la Ville-Molard, le Rocher, la Pénaisais, les Prévautais, Coutance, Potin, la Garaye, les Aleux, la Billardais, la Conninais, la Paquenais, la Jossais, la Haye, la Hallerais, la Grand'-Cour.

Elle est limitée, au nord par Saint-Samson, Pleslin, Plouer; à l'est par Pleudihen; au sud par Lanvallay, Dinan; à l'ouest par Quévert, Languenan. — Sa population est de 1,623 habitants, et sa superficie de 2,027 hect. 40 ares, dont 1,335 hect. sous terres labourables, 172 sous prés et pâturages, 134 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 253 sous landes et terres incultes, 2 sous étangs. — Elle renferme 324 maisons et les moulins de la Falaise, de Tréa, du Mée, de la Roche, à eau; des Mottais, à vent; 1 moulin à tan. — Son revenu cadastral est de 61,946 f. 71 c., et son revenu vrai de 103,241 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

LE BOURG est situé sur une hauteur, à 6 kil. N.-E. de Dinan, son bureau de poste, et à 75 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc.— Il doit son nom à saint Tadée,

RUINES DU CHATEAU DE LA GARAYE.

Digitized by Google

ou Paterne Ier, évêque de Vannes. La tradition rapporte que ce saint personnage, trouvant au lieu dit aujourd'hui la *Croix-de-Taden*, tout près de *ruines romaines* (*) que le temps n'a pas encore dispersées sur la rive gauche de la Rance, une vieille construction abandonnée, en prit possession et y fixa sa demeure. — *Tad den* a la même signification que *Paternus*, dont on a fait *Paterne*.

Monuments.

L'ÉGLISE n'offre rien de remarquable.

Le Château de la GARAYE n'a pas encore quatre siècles d'existence, et cependant, cette demeure hospitalière, où se sont accomplis tant d'actes de dévouement sublime et de charité vraiment chrétienne, ne peut plus servir d'abri qu'à l'oiseau des ténèbres, qui aime à cacher son nid parmi les décombres. Le temps a décapité ce monument, et l'on n'aperçoit plus que les restes d'une façade élégante, du style de la renaissance, et la tourelle gracieuse, à pans coupés, qui renfermait l'escalier principal. Ces ruines célèbres, que l'homme de bien contemple avec respect, s'élèvent couvertes de lierre, au milieu d'un massif de beaux arbres, à l'ombre desquels les Dinannais aiment à venir se reposer les jours de fête.

(*) Les Romains ont planté là leurs tentes victorieuses, il y a 18 siècles.

Dans l'avenue mutilée de ce château, on voit encore, d'un côté, la chapelle; de l'autre, l'hôpital où le comte et la comtesse de la Garaye recevaient les malades.

En 1598, ce beau manoir appartenait à la famille Marot des Alleux, qui fut à cette époque anoblie par le roi Henri IV, en la personne de Raoul Marot des Alleux, époux de Simonne Le Fer et sénéchal de Dinan, *qui venait de livrer cette ville aux troupes royales*.... Mais comme cette noblesse, si peu digne d'envie, fut bien réhabilitée un siècle plus tard !...

CLAUDE-TOUSSAINT MAROT, comte de la Garaye, naquit vers la fin du dix-septième siècle (1675). Les premières années de sa vie se passèrent dans la dissipation et les plaisirs. Devenu

homme, il épousa Mlle Marie-Marguerite de la Motte-Picquet, tante de l'intrépide marin qui rendit ce dernier nom si célèbre, et se retira avec elle au château de la Garaye (1).

Pendant les premiers temps de cette union, les parties de chasse, la comédie, les bals, se succédèrent sans interruption au château. La noblesse y accourut de toute part, et il ne fut bruit bientôt dans le pays que des fêtes somptueuses données par les riches châtelains de la Garaye. Mais le malheur, qui partout se glisse, étant venu visiter cette famille (2), les sentiments de M. et de Mme de la Garaye se changèrent tout-à-coup, comme par enchantement. Du consentement de sa femme, le comte de la Garaye partit pour Paris, et là, pendant plusieurs années, étudia avec une ardeur peu commune la médecine, la chirurgie et la chimie (1).

De retour à la Garaye, cet homme admirable, que la charité seule devait inspirer désormais, transforma son château

(1) M. de la Garaye entra d'abord dans les Mousquetaires, où nul ne savait mieux que lui dompter un cheval, manier une épée et soutenir une conversation ; il était partout cité comme le gentilhomme le plus accompli. Après son mariage, il quitta les Mousquetaires pour la magistrature ; mais il se défit presque aussitôt de sa charge de conseiller au parlement, et vint habiter la Garaye.

(2) Mme de la Garaye fit une chute de cheval qui mit sa vie en danger et lui enleva l'espoir d'être jamais mère ; sa belle-sœur, Marie-Angélique-Sylvie de la Garaye, fit une maladie très-grave, et son beau-frère, le comte du Breil de Pontbriand, mourut entre les bras de M. de la Garaye. — Un religieux, appelé trop tard pour assister M. de Pontbriand avant sa mort, priait agenouillé près de son cercueil. On dit que frappé de son air calme, M. de la Garaye s'écria dans son désespoir : Ah! mon père, que vous êtes heureux de ne plus rien aimer sur la terre!

— Vous vous trompez, mon fils, répondit le religieux d'une voix émue, j'aime tous ceux qui souffrent ; mais je me soumets aux volontés de Dieu, et, à chaque coup qu'il frappe, je courbe la tête avec résignation!

Cette réponse fut tout une révélation pour M. de la Garaye!

(1) M. de la Garaye guérissait de plusieurs maladies, notamment de la teigne et de la gale. Il a publié un *traité des pronostics dans les maladies* et un livre intitulé : *Chimie hidraulique*. On lui doit des sels connus en médecine sous le nom de *Sels de la Garaye*. — La comtesse avait, elle aussi, fait le voyage de Paris, et étudié à l'Hôtel-Dieu l'*art d'abaisser les cataractes, etc.* Elle a rendu la vue à plusieurs personnes réputées incurables.

Digitized by Google

en un vaste hôpital, qui s'ouvrit à toutes les misères et à tous les maux. Cinq médecins et chirurgiens furent attachés à cet hospice, où l'on put compter dans le même temps jusqu'à 28 élèves, accourus là pour s'instruire par l'exemple et par les leçons de son fondateur(1). Madame de la Garaye ne se ménagea point elle-même. Transformée en sœur de charité, elle soigna de ses propres mains les malades, et leur prodigua des consolations jusqu'à son dernier jour.

Non content d'avoir assuré un asile aux infirmes, M. de la Garaye voulut encore occuper tous les bras valides de sa paroisse, afin d'en écarter la misère. Il donna à féage les terres incultes de son fief, et fit construire à St-Suliac des digues immenses qui arrêtèrent les flots de la mer, et permirent l'établissement de ces belles salines qui aujourd'hui enrichissent le pays.

Instruit des bonnes œuvres de M. de la Garaye, le roi Louis XV lui accorda la croix de St-Lazare, plus une somme de 50,000 livres, et un contrat de 25,000 livres sur les postes. — En 1729, le duc d'Orléans lui conféra la dignité de grand-hospitalier de Notre-Dame-du-Carmel.

Ces ressources inespérées inspirèrent de nouveaux actes de bienfaisance au comte de la Garaye : il créa à Dinan l'*hôpital des incurables*, dont il confia la direction à mademoiselle Collin de Vau-Lambert, héroïne de charité formée par madame de la Garaye ; fit venir dans sa commune des *Filles des écoles charitables*; contribua avec M. de Kergus à la fondation de l'*École des gentilshommes* à Rennes; enfin fonda une messe pour les prisonniers de Dinan les dimanches et fêtes.

Le comte de la Garaye était né à Rennes. Il est mort à 81 ans, le 2 juillet 1755. Deux ans plus tard, le 20 juin 1757, Mme de la Garaye rejoignit au ciel son mari. Elle avait alors 76 ans.

Les dépouilles mortelles de ces deux époux furent placées dans

---

(1) M. Bagot, ancien maire de St-Brieuc, a été élève en médecine dans cet hospice. On rapporte qu'un jour il fit des observations tendant à empêcher qu'on ne saignât une jeune fille, malade qu'on conduisait à la Garaye. Un médecin en second insista, et il fallut obéir : la malade mourut aussitôt dans l'avenue même du château, sans qu'on pût la transporter à l'intérieur.

Digitized by Google

le cimetière de Taden parmi les tombes des pauvres, ainsi qu'ils en avaient exprimé le désir.

Plus tard toutefois, la reconnaissance publique éleva un superbe mausolée en marbre blanc dans l'église de Taden, à la mémoire de M. et Mme de la Garaye; mais la révolution n'a pas respecté ce monument....

La ville de Dinan (on lui doit plus d'un bon exemple à imiter) a placé le portrait de M. de la Garaye dans la salle d'honneur de sa maison commune, avec ceux de quelques autres illustrations locales.

En 1756, le jeune duc de Penthièvre, accompagné du marquis de St-Pern, son gouverneur, visita la Garaye afin d'apprendre par l'exemple comment on peut faire un noble emploi de sa fortune. Quelques années plus tard, Mme de Genlis, dans *Adèle et Théodore*, célébra le dévouement du comte Marot, et proposa cet homme bienfaisant pour modèle à son royal élève, le duc d'Orléans, depuis roi de France.

Les armes de la famille Marot de la Garaye étaient : *d'azur, à une main d'argent et une étoile de même, au premier canton.*

— Le poëte Marot est de cette famille.

Le Château de la CONNINAIE est situé à mi-chemin de Dinan et de la Garaye, sur le penchant d'un vallon pittoresque et sur les bords d'un étang magnifique. Il appartient au quinzième siècle. C'est un monument admirablement conservé, où l'on voit encore de vastes salles ornées de riches boiseries, de meubles antiques délicatement sculptés, et des tableaux historiques de différentes époques. Il a appartenu longtemps aux Duchâtel, et c'est là que sont nés presque tous les membres de cette antique famille.

Annales.

En 1163, l'évêque de Saint-Malo, dit Ogée, termina un différent que son prédécesseur avait avec les moines de Marmoutiers au sujet de l'église de Taden.

En 1378, Eon de Beaumanoir était seigneur de Taden. Irrité, on ignore pourquoi, contre Aliette de Kergus, dame d'honneur de Jeanne de Navarre, vi-

Digitized by Google

comtesse de Rohan, il voulut tuer cette dame; mais son épée, mal dirigée heureusement, ne blessa que le cheval de la dame de Kergus. Le vicomte de Rohan, instruit d'une action si lâche et si peu digne d'un gentilhomme, condamna le coupable à une amende de 400 écus d'or, à prendre sur la paroisse de Taden.

M. Lecourt de la Villethassetz prétend que la vieille réformation de la noblesse fait mention d'un sieur Perrot, de la paroisse de Taden, exempté du fouage *comme homme de science*, et il fait remarquer avec raison que ce privilége du savoir, à une époque très-décriée sous ce rapport, est un fait curieux à noter.

L'ancienne paroisse de Taden dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. Elle relevait du roi, qui y possédait une étendue sous bois de 19 arpents 51 cordes. — La cure était à l'alternative.

LA VILLE-MAILLART était une propriété noble.

Patrie de Tanguy *ou* Tanneguy DUCHATEL, né au château de la Conninaie vers 1369. Il était fils d'André Duchâtel et de Méance de Lescouët. En 1404, il passa en Angleterre, à la tête de 400 chevaliers bretons, pour venger son frère tué devant Jersey, et revint chargé de dépouilles. Après la mort du duc d'Orléans, dont il était devenu le premier chambellan, il accompagna Louis d'Anjou en Italie, et s'y distingua contre Ladislas, usurpateur de la couronne de Sicile. Revêtu, en 1413, de la charge importante de prévôt de Paris, il déjoua plusieurs complots des Bourguignons. En 1415, il se couvrit de gloire à la journée d'Azincourt. En 1418, Paris étant tombé au pouvoir des Bourguignons, Tanguy court à l'hôtel du dauphin Charles, l'emporte dans ses bras jusqu'au fort de la Bastille; il le conduit ensuite à Melun, puis à Bourges, et revient combattre les factieux dans la capitale. Il fut plus tard sénéchal de Beaucaire, gouverneur de Provence, enfin ambassadeur à Rome. Tanguy mourut en 1449, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un habile politique. — On l'a accusé d'avoir pris part à l'assassinat du

14

Digitized by Google

duc Jean de Bourgogne au pont de Montereau. Cette accusation, qui entacherait cette gloire historique, est de tout point calomnieuse si l'on en croit M. de Barante et Voltaire.

De MARIE-ANGÉLIQUE-SYLVIE DE LA GARAYE, comtesse de Pontbriant. Elle naquit au château de la Garaye le 30 novembre 1677. Elle était sœur du comte de la Garaye, dont nous avons parlé précédemment, et comme lui fut un modèle de dévouement pour les malheureux. Mariée à dix-sept ans, elle avait dix enfants lorsqu'elle devint veuve. Elle est morte le 8 mai 1732, entre les bras du plus jeune de ses fils, qui était alors grand-vicaire de Rennes, et qui fut plus tard évêque de Québec. On lui doit plusieurs établissements de bienfaisance, notamment l'Hôtel-Dieu de Josselin, où elle contracta, en soignant une jeune fille atteinte d'une fièvre pourprée, la maladie dont elle est morte.

COMMUNE

DE TRÉLIVAN,

Formée des villages

Le Tertre(*), la Peuvrie, la Rivonnais, la Tourtelais, la Guerche, Haute-Pirotais, le Val, le Pairay, la Pouldais, Ville-ès-Nouveaux, Grande-Métairie, la Gauridais, la Sevestrais, la Roussais, les Douves, la Renaudais, Ville-ès-Rolands, la Forestrie, Quamur, Linache, Bougaud, la Douetaie, la Bouillie, la Touchois, la Cochaie, la Bouvraie, etc.

Elle est limitée, au nord par Aucaleuc, Quévert; à l'est par Léhon, Saint-Carné, Bobital, Brusvily; à l'ouest par Trébédan, Vildé-Guingalan. — Sa population est de 749 habitants, et

(*) Le *Tertre*, le *Val*, les *Douves* annoncent un sol accidenté. La *Ville-ès-Nouveaux* indique quelque colonie venue accroître la population. Beaucoup de Canadiens s'incorporèrent aux populations rurales à l'époque de la cession de leur pays aux Anglais. *Linache*, pays de lin sans doute. La *Forestrie* rappelle une forêt qui couvrait ce pays.

Digitized by Google

sa superficie de 1,110 hectares, dont 698 hectares sous terres labourables, 36 sous prés et pâturages, 39 sous bois, 280 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 162 maisons et 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 9,451 fr. 21 c., et son revenu vrai de 37,805 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Cette commune a beaucoup de landes, et la qualité de ses terres en labour laisse beaucoup à désirer. Aussi les cultivateurs de ce pays semblent ne donner qu'avec défiance et regret à leurs champs de la semence de froment, et se livrent de préférence à la culture du seigle. Ce n'est peut-être qu'une question d'engrais. — Quoi qu'il en soit, là comme partout, il y a progrès depuis la révolution ; car à cette époque l'étendue sous landes était beaucoup plus considérable.

Le BOURG est situé à 6 kil. de Dinan, son bureau de poste, et à 65 E.-S.-E. de St-Brieuc.

Origine.

Saint Malo, né à Raux, près d'Aleth (Saint-Servan), en Armorique, le jour de Pâques, eut pour compagnons de ses travaux et de ses voyages *trente-trois* compatriotes, nés le même jour que lui, et qui furent élevés avec lui aux frais de sa famille. De ce nombre fut Rivan, qui donne son nom à Lanrivain, à Plourivo et à Trébrivan. Trélivan ne pourrait-il pas avoir la même origine? On trouve, dans la commune du Faouët, le village de Kerlivan, qui rappelle le même nom ; en Plouvara, celui de Kerlivien, et en Morieux, celui de Carivan, qui s'en rapprochent beaucoup.

On pense que le nombre de 33 élèves que le comte Guen associa aux études de son fils, fut déterminé par cette même raison qui décida le charitable prêtre Bernard à fonder à Paris, sous Louis XIII, le collége des *trente-trois*, pour autant de jeunes gens pauvres. Ce nombre représente les 33 ans que notre seigneur Jésus-Christ passa sur la terre, pendant sa vie mortelle.

Monuments.

L'ÉGLISE n'a rien de remarquable.

Digitized by Google

Le Château de VAUCOULEURS est très-ancien. En 1440, il appartenait à Guillaume Guitté. Son nom était alors *Vaucoulé*. Deux siècles plus tard, il passa dans la famille de Derval. En 1780, cette terre avait haute justice et appartenait à M. de Bruc, qui possédait aussi Kerhars (*V.* Bobital).

L'ancienne paroisse de Trélivan dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. — La cure était présentée par les moines de Léhon.

Ses maisons nobles étaient : En 1440, *Vaucoulé* ou *Vaucouleurs,* dont nous venons de parler; la Salle-Bardoul, à Jean Robert; Bouecoiles, à Robin Garance; le Val, à Pierre de la Vallée; Coësmur, au prieuré de Léhon.

COMMUNE

DE TRÉVRON,

Formée des villages

La Haute-Landrée(*), la Basse-Landrée, Bignon, Pennet, Querardais, Promeret, Quardevilly, Montmusson, Alleux, Guérinais, Vaudeniel, Mare, Croix-Habert, Poncel, Ville-Garnier, l'Hôtellerie, Gibonnais, Girandais, Herviais, le Chêne, Vallée-Martin, le Lissou, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Carné, à l'est par Calorguen, au sud et sud-est par St-Juvat, à l'ouest par Brusvily, le Hinglé. — Sa population est de 948 habitants, et sa superficie de 959 hectares 68 ares, dont 803 hectares sous terres labou-

(*) La *Haute* et *Basse-Landrée, Vaudaniel, Montmusson, Vallée-Martin,* indiquent un terrain accidenté. La *Croix-Hubert* conserve le souvenir d'un Hubert qui érigea en ce lieu un monument de sa piété. *Poncel* rappelle un petit pont jeté en cet endroit; le *Chêne,* un chêne sans doute remarquable. *Quardevilly* est pour *Kær-d'ar-Vilin,* lieu, habitation du moulin.

Digitized by Google

rables, 71 sous prés et pâturages, 14 sous bois, 6 sous vergers et jardins, 29 sous landes et terres incultes. -- Elle renferme 303 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 29,455 fr. 99 c., et son revenu vrai de 44,184 fr., soit 2/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux.

La route de Dinan à St-Malo passe entre les communes de Trévron et de Brusvily, qu'elle sépare.

Le BOURG est à 9 kil. S.-S.-O. de Dinan, son bureau de poste, et à 71 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc.

Origine.

Trévron ou Tréveron est sans doute pour *Tre Veran*, trève de Véran. Nous avons déjà dit que saint Véran, natif d'Irlande, vint habiter l'Armorique, sous le règne de Clovis, avec ses six frères et ses trois sœurs, et qu'ils débarquèrent à l'embouchure de la Rance.

Six paroisses, en France, portent le nom de saint Véran.

L'ancienne paroisse de Trévron dépendait du doyenné de Plumaudan, au diocèse de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était présentée par les religieux de Léhon ou l'abbé de Marmoutiers. Elle valait 500 livres.

Le territoire de cette commune est très-fertile et très-bien cultivé. Il est arrosé par la rivière de Rance. — Il est très-bien planté et produit des fruits à cidre.

Le VAURUFFIER appartenait, au quatorzième siècle, à Ollivier de Clisson. Le 13 juillet 1420, Jean V, duc de Bretagne, donna cette terre à Charles de Rohan, seigneur de Guéméné.

CANTON DE BROONS.

Il comprend les communes de Broons, Éréac, Lanrelas, Mégrit, Rouillac, Sévignac, Trédias, Trémeur, Yvignac. — Sa population est de 14,055 habitants, et sa superficie de 22,641 hectares 76 ares. — Il renferme 4,235 maisons. — Son revenu vrai est de 615,338 francs.

COMMUNE

DE BROONS,

Formée des villages

La Sauvagère, Nivorée, Lessard, Passelière, Ville-Bougault, la Boudinais, le Fief-aux-Écoliers (*), Loyac, la Marais, Ville-ès-Richard, Brangalo, la Normandais, Carhalo, Kermelin, Buhen, Canebel, Penhouet, Liné, Griplay, l'Hermitage, Ville-ès-Douillets, etc.

Elle est limitée, au nord par Trémeur; à l'est par Yvignac, Caulnes; au sud par Éréac, Lanrelas, Plumaugat; à l'ouest par Sévignac, Rouillac, Langourla. — Sa population est de 2,506 habitants, et sa superficie de 3,522 hectares 5 ares, dont 2,372 hect. sous terres labourables, 343 sous prés et pâturages,

---

(*) Le *Fief-aux-Écoliers* indique probablement une dotation pour la science et le progrès.

Kermelin rappelle saint Mellon, né en Bretagne et premier archevêque fixé à Rouen.

Liné, endroit propre à la culture du lin, sans doute.

L'Hermitage nous reporte au temps où la pieuse Armorique avait de saints anachorètes répandus dans ses forêts.

Penhoet, tête du bois, lieu où commençait autrefois la forêt.

La Normandais, ainsi que plusieurs autres localités désignées à peu près de la même manière, doit rappeler quelque colonie de Normands qui sera venue se mêler aux Bretons.

Buhen doit être pour *bus hen* ou *hend*, le buis du chemin.

Digitized by Google

166 sous bois, 36 sous vergers et jardins, 3 sous mares et con., 442 sous landes et terres incultes, 3 sous étangs. — Elle renferme 742 maisons, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 27,793 fr. 63 c., et son revenu vrai de 111,190 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain de transition.

Le territoire de cette commune est coupé de vallons et très-bien boisé. Malheureusement il s'y trouve beaucoup trop de landes.

La route vicinale de grande communication nº 40, de Plancoët à Merdrignac, passe par Broons.

Il existe un tumulus dans cette commune. — La forêt mesure une étendue de 150 hectares.

La petite VILLE DE BROONS est bâtie sur une hauteur, à 25 kil. S.-O. de Dinan, à 60 k. S.-E. de St-Brieuc, et à 409 kil. O. de Paris.— Cure de deuxième classe, chef-lieu de perception, justice de paix, bureau d'enregistrement, bureau de poste aux lettres, relais, brigade de gendarmerie à cheval, gîte d'étape, 2 notaires, 1 huissier. — Foires le 10 août, le 1er mercredi d'octobre, le mardi d'après la Toussaint; marché tous les mercredis.

La ville de Broons a une école de garçons tenue par un frère Lamennais, et une école de filles dirigée par les *Filles de Marie*, congrégation qui a des succursales à Trigavou, Corseul, Caulnes et Plénée-Jugon. Les *Filles de Marie* doivent leur établissement à M. Fleury, curé de Broons. L'ordonnance qui les autorise est du 30 août 1839.

Origine et étymologie.

Que les habitants de Broons soient fiers en songeant que leur territoire a vu naître le plus grand capitaine du quinzième siècle, c'est leur droit ; mais c'est en vain qu'ils interrogeraient l'histoire, et demanderaient à ses pages, oublieuses il est vrai quelquefois, des titres d'antiquité et d'illustration pour leur cité. — C'est que leur ville n'a pas lutté comme tant d'autres pendant ces guerres si longues et si souvent renouvelées qui ensanglantèrent la vieille Armorique avant et pendant cette longue succession de siècles qu'on nomme le moyen-âge. Eh! comment aurait-elle lutté, elle qui n'était pas née?...

A l'époque dont nous parlons, en effet, Broons n'existait pas, ou du moins il se composait à peine de quelques maisons éparses, qui ne méritaient ni le nom de ville, ni même celui de bourg, que les géographes s'obstinent à lui donner encore. Toutefois, il y avait une église paroissiale sur ce territoire dès le commencement du treizième siècle.

La petite cité moderne qui nous occupe doit son nom au château de la Motte-Broon, dont nous allons parler tout à l'heure. Ce nom se compose de deux mots bretons *bro on* (*), lesquels signifient *je suis le pays*. Nous pensons que cette appellation pourrait bien avoir été ajoutée au nom de la Motte pour exprimer que cette maison puissante *était à elle seule tout le pays*. Il est incontestable que la paroisse tout entière était encore sous la dépendance des seigneurs de la Motte au moment de la révolution. Nous ajouterons toutefois qu'il a existé un saint du nom de Bron; mais nous croyons peu probable qu'il ait donné son nom à la ville de Broons. — Nous serions incomplet si nous laissions ignorer que plusieurs écrivains font dériver le nom de la ville qui nous occupe de *bronn*, mot celtique qui signifie *mamelle, mamelon*. La situation de cette ville donne une certaine autorité à cette étymologie ; mais nous ferons remarquer d'abord que *bronn* n'est pas *broon*, en second lieu que longtemps avant que la ville de Broons existât, ce nom était déjà appliqué au château de la Motte.

(*) Il est à remarquer que le nom de *Broon*, appliqué soit à la ville, soit au château de la Motte-Broon, est écrit sans *s* par tous les auteurs qui se piquent d'exactitude (*V.* Dom Lobineau, Pitre-Chevalier, etc., etc.)

Monuments.

L'ÉGLISE regrette sans doute la fête de saint Bertrand, qui se célébrait le 3 juillet. Ce jour-là on chantait en public les exploits du héros breton, et ces récits d'un passé glorieux venaient chaque année jeter quelques fleurs sur l'existence obscure des descendants des anciens compagnons d'armes de Du Guesclin, toujours nombreux dans ce pays, mais aujourd'hui pour la plupart sans fortune.

« Le Château de la MOTTE-BROON s'élevait dans un petit

Digitized by Google

bassin et un ruisseau alimentait ses douves. Plusieurs fois pris et repris, bâti et ruiné, puis rétabli, il a définitivement disparu. Il n'en reste plus rien. Il se trouvait sur votre gauche, en allant de Brest à Paris. Les environs sont inhabités et dégarnis des arbres qui l'entouraient ; on les a remplacés par quelques nouvelles plantations. Sur la motte qui portait le castel où naquit Du Guesclin, on a, d'après un projet antérieur, élevé, sous le règne de Louis-Philippe Ier, une belle colonne en granit (*), avec une inscription qui rappelle que là fut le berceau du célèbre Bertrand. Quand passe devant ce monument d'une de nos gloires militaires les plus brillantes et les plus pures, quelque corps de soldats, on fait une halte d'honneur et l'on porte les armes à l'immortel connétable. C'est alors que, du haut de sa colline, la petite cité de Broons peut aimer à redire : *Je suis son pays! Bro on!!*

« A l'occasion de Bertrand, *le batailleur* dès l'enfance, je relèverai une erreur qui se lit, à son article, dans la biographie universelle. On prétend, dans cette notice, qu'il ne fit point pressentir, de bonne heure, son aptitude et sa vocation. Je crois, au contraire, que peu d'hommes ont montré si tôt et si clairement leur mission. On n'a pas oublié qu'enfant encore, il était déjà général : à la tête de ce qu'il pouvait réunir de petits villageois, il fondait sur une troupe d'autres paysans, et les mères désespérées se plaignaient de ce que, tous les jours, leurs enfants revenaient avec des traces des combats qu'il leur avait livrés. On sait que son père était obligé de l'emprisonner dans la maison, pour l'empêcher de courir les tournois, et que l'indomptable penchant de Bertrand parvenait à vaincre tous les obstacles. »

De Garaby.

Aujourd'hui, il ne reste plus d'autre trace de ce château que quelques débris enfouis sous le sol et que la végétation cache aux regards. La colonne dont parle M. de Garaby rappelle seule que là naquit Du Guesclin. Mais il ne faudrait pas confondre : le château primitif de la Motte-Broon, celui dans lequel est né Bertrand n'existe plus de-

(*) Ce granit provient des carrières de Saint-Pierre-de-Plesguen.

Digitized by Google

puis 1345, tandis que celui dont on retrouverait encore quelques débris en fouillant le sol, n'a été détruit qu'en 1616, par ordre des États de Bretagne, qui accordèrent au marquis d'Épinay 15,000 livres pour cette démolition. Ce dernier avait été construit, sur l'emplacement du premier à la vérité, par le héros breton lui-même, qui en avait fait une forteresse flanquée de quatre tours, avec douves et pont-levis.

Biographie.

Bertrand Du Guesclin était fils de Robert Du Guesclin, chevalier, seigneur de la Motte-Broon, ou plutôt de Robert *Glaquin;* car tel était le nom primitif de cette famille, ainsi que cela résulte du testament de Jeanne de Malemains, dans lequel on lit : « *Ego... uxor do-* « *mini mei Roberti de Glaquino,* « *etc.* » Jeanne de Malemains, dame de Sens, près Fougères, était fille de Foulques de Malemains, seigneur de Sacey en Normandie, et mère de notre héros.

Bertrand naquit au château de la Motte-Broon vers 1314, d'autres disent 1318, 1320 et même 1326. Il était l'aîné de dix enfants : 4 garçons et 6 filles. Parmi les premiers, figure Olivier, qui fut le fidèle compagnon d'armes de son frère, et devint après la mort de celui-ci connétable de Castille. C'est ce même Olivier qui donna lieu au combat singulier dans lequel Bertrand fut vainqueur du traître Contorbéry (*V.* Dinan, place Du Guesclin). Parmi les secondes, on aime à citer Clémence, abbesse du couvent des Couëts, dans la paroisse de Bouguenais, près Nantes, et surtout Julienne, abbesse de Saint-Georges de Rennes. Pontorson, attaqué par les Anglais, doit sa délivrance à l'héroïsme de cette dame, bien digne de ses intrépides aïeux, qui suivirent Alain Fergent en Palestine (*).

(*) Julienne Du Guesclin, née comme son frère à la Motte-Broon, était religieuse à l'abbaye de Saint-Sulpice de Rennes en 1350. Elle se réfugia, à cause des guerres de cette époque, chez le connétable, au château de Pontorson. Un capitaine anglais, du nom de Felleton, tenta de surprendre ce château pendant la nuit. Il fit dresser des échelles, et déjà ses soldats atteignaient une des fenêtres de la chambre où dormaient l'épouse et la sœur de Bertrand, lorsque la religieuse, éveillée par un songe, se lève à la hâte, s'arme d'une épée,

Bertrand était doué d'une force de corps prodigieuse; mais c'était tout ce que la nature avait fait pour lui au physique ; il était trapu , un peu tort, d'une tournure disgracieuse, et si laid de figure,

« Camus estoit et noir, malostru et massant »

qu'il était comme un objet de répulsion pour sa propre famille. Aussi , le pauvre enfant, naturellement colère et despote, ne trouvant personne qui l'aimât , s'aigrissait chaque jour davantage, de telle sorte qu'il en arriva à ne plus écouter les remontrances de ses parents, et à donner un libre cours à l'irritabilité excessive de son caractère hargneux, intraitable. Ses volontés étaient sa loi; son droit se prouvait par la vigueur de son poignet de fer, qui triomphait des plus forts.

Encore enfant, nous dit plus haut M. de Garaby, il était déjà *général*; cela est vrai : à la tête de tous les garnements de la contrée, il les divisait en deux troupes et les faisait « guerroyer à « mort, » ou bien il les menait piller aux environs , et allait vendre à Rennes son butin.

Un jour qu'il revenait d'une de ces expéditions, le corps sanglant et les vêtements en lambeaux, il trouva sa famille assise autour d'une table copieusement servie. On relégua, comme de coutume, le petit vaurien dans un coin de la salle, et chacun de faire pleuvoir sur lui les quolibets et le sarcasme. Bertrand, nous l'avons dit, n'était pas endurant; jamais non plus il ne repoussait la raillerie par la raillerie , l'injure par l'injure. Il dédaignait de telles armes. Irrité ce jour-là plus encore que d'habitude, il se lève tout-à-coup, s'élance vers la table , bouscule ses frères et ses sœurs,

---

se précipite à la fenêtre et renverse trois Anglais, qui se tuent en tombant. Elle donne ensuite l'alarme : on accourt et les ennemis se retirent.

Le lendemain, Du Guesclin, revenant à Pontorson, rencontra Felleton et le fit prisonnier. On rapporte que la belle Tiphaine, en voyant le vaincu, lui dit avec ironie : « Comment, brave Felleton, vous voilà « encore ! c'est trop pour un homme « de cœur comme vous d'être battu, « dans l'intervalle de douze heures, « une fois par la sœur, une autre « fois par le frère. »

Julienne fut nommée abbesse de Saint-Georges de Rennes en 1377. En 1399, elle *permit* au duc de Bretagne de lever 20 sous par feu sur les hommes de Tinteniac. — Elle mourut le 27 mars 1405, dans un âge très-avancé.

en criant : « Place à votre aîné! » et s'assiet au haut bout de la table!... Bravant alors les remontrances de sa mère, il plonge « à plein poing » dans les plats, et quand il est rassasié, renverse d'un coup de pied la table et les convives...

C'est au milieu du désordre occasionné par une pareille scène qu'apparut, si l'on en croit les chroniqueurs, une religieuse qui fréquentait habituellement la maison. Elle voit la pauvre mère en pleurs, maudissant son fils indomptable, qui se roulait à terre parmi les débris qu'il avait faits. « Consolez-vous, dit-elle, « cet enfant que vous maudissez « est béni de Dieu; il viendra un « jour en perfection, sera le pre- « mier homme de France, et « n'aura son pareil dans tout le « firmament. » Cela dit, elle relève Bertrand, le place sur ses genoux et le caresse. L'enfant, remué jusqu'au fond du cœur par les paroles d'encouragement qu'il vient d'entendre, remercie avec effusion la religieuse. Dans sa reconnaissance, il n'entend pas que d'autres que lui la servent; il arrache les plats aux serviteurs, verse à boire à sa protectrice, mais avec tant de profusion et de maladresse, qu'il répand le vin sur la table.... Qu'importe! la mère, émerveillée, renaît à l'espérance, et regardant la religieuse, elle s'écrie : Dieu vous en veuille ouïr!

A dater de ce moment, Bertrand fut mieux vêtu, les serviteurs eurent ordre de lui obéir, et ses frères et sœurs de le respecter comme leur aîné. Mais il n'en fut pas plus sage. Tous les jours il s'échappait pour aller batailler contre le premier venu. Il n'avait alors que 9 ans, et il était de force à lutter contre un homme. Son père, n'en pouvant venir à bout, l'enferma; mais après quatre mois de captivité, il réussit un jour à tromper la surveillance d'une servante, et il s'enfuit à Rennes. Un vieil oncle, batailleur comme lui, et qui professait cette morale commode « qu'il faut bien que jeu- « nesse se passe » l'accueillit avec joie, et laissa toute liberté à son humeur querelleuse.

Bertrand venait d'atteindre sa treizième année, lorsque l'annonce d'une grande lutte publique qui devait avoir lieu à Rennes parvint jusqu'à lui. Sa tante, pour le détourner de prendre part à ces exercices dangereux, créés par le peuple et pour lui *seul*, l'emmena avec elle au sermon.

Mais profitant, à un instant donné, de l'attention qu'elle accordait au prédicateur, il s'échappa, et arriva assez à temps pour disputer le prix de la lutte à un champion redoutable qui avait déjà terrassé douze adversaires. La victoire fut longtemps douteuse; enfin elle se déclara pour Bertrand, qui refusa généreusement le prix (un chapeau orné de plumes). Il l'avait bien gagné pourtant; car, entraîné lui-même dans la chute de son antagoniste, son genou s'était déchiré contre une pierre, et la douleur fut si forte qu'il ne put se relever qu'avec l'aide des assistants.

A quelque temps de là, Bertrand, un peu plus raisonnable, retourna chez son père, qui cette fois le traita en homme et le conduisit avec lui aux tournois qui se donnèrent dans le pays. Notre héros touchait alors à ses dix-sept ans; mais il n'avait encore ni armure de guerre, ni cheval de bataille : monté sur un pauvre roussin que lui avait donné son père, il se rendit cependant au tournoi qui eut lieu à Rennes à l'occasion du mariage de Charles de Blois avec Jeanne de Penthièvre. Mais il était en si triste et si piteux équipage, que bientôt les railleries les plus acérées accueillirent de toutes parts le malheureux jeune homme, dont le cœur saignait de honte et de rage. Il sut pourtant se contenir. Ce qui d'ailleurs l'affligeait le plus, c'était de ne pouvoir lui-même prendre part à ces luttes de force et d'adresse. Tout son sang bouillonnait dans ses veines; à chaque instant, il était prêt à s'élancer dans l'arène; mais la vue de ces casques étincelants, de ces riches armures, qui contrastaient si fort avec son accoutrement à lui, le rappelait toujours à la réalité de sa position.

Il en était donc à déplorer l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de se mesurer avec tous ces chevaliers bardés de fer, quand tout-à-coup il aperçoit un de ses parents, ami intime de sa famille, qui quittait le tournoi et se dirigeait vers sa demeure. Bertrand le suit précipitamment, l'atteint, se jette à ses pieds et le supplie de lui prêter pour quelques heures son armure et son cheval, lui promettant, pour prix de ce service, une reconnaissance qui ne finira qu'avec sa vie. Touché de sa prière, le gentilhomme répondit à Bertrand : — « Oui da, vous arme-

Digitized by Google

« rai, mon fils; mais souvenez-« vous que jamais combattant « n'a vu le dos de ma cuirasse. »

Bertrand baise la main de ce bon parent sans mot dire, s'arme à la hâte, et bientôt, la lance au point et la visière baissée, il entre dans la lice et provoque un des plus redoutables champions du tournoi. Le signal est donné; du premier choc, Bertrand tue le cheval de son adversaire, qui roule lui-même dans la poussière. Quinze champions nouveaux se présentent tour à tour et tous subissent le même sort. Alors les acclamations retentissent avec un enthousiasme extrême, avec une sorte de frénésie; car jamais on n'avait vu déployer ni tant de force, ni tant d'adresse. Cependant un dernier rival se présente; mais sous l'armure qui le cache, Bertrand a reconnu son père.... Il baisse aussitôt sa lance jusqu'à terre et s'incline avec respect sur les arçons.

Quel est donc ce redoutable et aventureux champion, se demande alors l'assemblée? Un chevalier normand, d'un coup porté avec habileté, enlève à Bertrand sa visière; mais celui-ci, saisissant de sa main gauche le chevalier, le soulève de dessus la selle et le renverse dans l'arène. Les applaudissements redoublent, et Bertrand, que tout le monde reconnaît maintenant, est proclamé vainqueur. Le prix était un cygne en argent de grandeur naturelle. Son père alors ne sut plus rien lui refuser, et chacun se rappelant la prophétie de la religieuse (*), pensa qu'il se pourrait bien en effet que le *petit gars* fût appelé à de hautes destinées.

A dater de cette époque, Bertrand prit parti pour Charles de Blois. Son père lui donna des armes, un cheval, et il rassembla une soixantaine de compagnons plus ou moins nobles, dit son biographe, mais « tous bons voleurs, » avec lesquels il commit pendant plusieurs années des actes que les mœurs d'alors autorisaient sans doute, mais qu'il regretta plus tard, et dont il demanda pardon à Dieu à son lit de mort.

Passons toutefois, puisque

(*) Cette dame était fille d'un Juif converti, et passait pour s'occuper de magie. Nous lui donnons, *avec tous les auteurs*, le titre de religieuse; mais elle n'avait point fait de vœux: ce n'était en réalité qu'une femme pieuse et pratiquant avec exactitude ses devoirs de religion.

Digitized by Google

tout cela était la faute de son siècle et non la sienne. Bertrand d'ailleurs va racheter son passé ; nous le verrons tout à l'heure aussi juste que grand, redouté de ses ennemis, mais estimé et chéri de tout le monde. Cette gloire pourtant aura ses mauvais jours, et le nom si glorieux de Bertrand Du Guesclin ne pourra pas toujours garantir celui qui le porte de l'abandon de ses compatriotes ; ses amis mêmes le fuiront comme on fuit les transfuges et les traîtres!

Bertrand, fait chevalier après l'affaire de Montmuran, vit sa petite troupe, composée en partie de ses amis d'enfance, se grossir chaque jour. Il la conduisit contre les Anglais, qu'il battit presque sans cesse, et prit avec elle bon nombre de châteaux et quelques villes. Son cri de guerre était : *Notre-Dame-Guesclin !*

Au siége d'Essai, gros bourg du département de l'Orne, qui avait alors un château fortifié, défendu par les Anglais, il fut renversé du sommet des murailles, au moment où il y plantait son drapeau, et se cassa la jambe en tombant. Cinq Anglais s'étant précipités sur lui en ce moment, il en tua deux à coups de hache, et donna le temps aux siens de le secourir.

Au siége de Melun, où l'avait mandé Charles V, il fut encore précipité dans un fossé d'un coup de pierre. Revenu d'un long évanouissement, il se précipite sur les barrières à la tête de vingt hommes seulement et force la ville à se rendre. Le roi de France l'attache à sa solde, lui et sa troupe, et le nomme bientôt après capitaine et gouverneur de Pontorson.

Ce fut à peu près à cette époque qu'il épousa la belle et savante Tiphaine Raguenel (*), fille du marquis de la Bellière (V. Pleudihen). Cette union jeta quelques fleurs sur la vie de notre héros, mais ne lui fit point oublier le soin de sa renommée, qui allait grandissant chaque jour. Tiphaine elle-même l'exhortait à se montrer digne de sa haute réputation, et tandis qu'il courait à de nouveaux exploits et confiait au sort des batailles le soin de sa liberté et de sa vie, elle se dépouillait de sa vaisselle et de ses bijoux pour racheter ses compagnons captifs. — Je

(*) Bertrand, dit le chroniqueur, « lire ne sçavait, escrire ne conter. » Quel contraste!

Digitized by Google

do's faire, disait-elle, ainsi qu'il ferait lui-même.

Charles V, roi de France, ayant envoyé en Normandie une armée contre le roi d'Angleterre et contre Charles-le-Mauvais, en confia le commandement à Bertrand, qui « jura à Dieu qu'il « ferait les Anglois courroucier, « ou qu'il serait occis par eux. » Il tint parole : il dispersa, à Cocherel, les forces réunies des ennemis de la France, et fit prisonnier le fier captal de Bruc, qui était à leur tête. Cette victoire lui valut le titre de maréchal de Normandie et le riche comté de Longueville : elle fut bientôt suivie de la prise de plusieurs autres places et forteresses.

Après ces divers exploits, la France pouvant désormais respirer un peu, Du Guesclin rentra en Bretagne. Il conduisit à Nantes son armée victorieuse, et vit bientôt accourir sous sa bannière une multitude de gentilshommes bretons du parti de Charles de Blois, lesquels conseillèrent avec instances à ce dernier « de chevauchier droit « contre Montfort. »

Charles prit donc la route d'Auray, ville qu'assiégeait son compétiteur. C'était un dimanche de l'année 1364 : les deux armées en vinrent aux mains dans la vaste plaine qui s'étend depuis la ville d'Auray jusque par-delà la Chartreuse. Tout semblait promettre une victoire certaine à Charles de Blois, dont l'armée, bien supérieure en nombre et commandée par Du Guesclin, comptait parmi ses chefs la plus haute noblesse de France et de Bretagne. Mais il en fut tout autrement : cette belle armée fut taillée en pièces et dispersée, Charles fut tué, et Bertrand, resté seul et sans armes, — les siennes s'étaient brisées en combattant, — au milieu des Anglais, fut obligé de se rendre prisonnier à Chandos, qui lui criait dans la mêlée : « Rendez-vous, Messire Bertrand, cette journée n'est pas vôtre. »

Remis en liberté après avoir payé une rançon de 100,000 liv., Bertrand Du Guesclin, afin de débarrasser la France des *Grandes compagnies*, — bandes de brigands armés qui, depuis la paix, pillaient et désolaient les provinces, se mit à leur tête et les conduisit en Espagne, après toutefois leur avoir promis, disent les chroniqueurs, 200,000 florins de la part du roi de

Digitized by Google

France, et l'absolution du pape, qui siégeait alors à Avignon.

Après avoir franchi les Pyrénées, Du Guesclin s'empara de plusieurs places, notamment de Bibiesca, qu'il livra au pillage. Il fit ensuite proclamer roi de Castille Henri de Transtamare, frère naturel de Pierre, surnommé Le Cruel, puis il rentra en France. Mais les Anglais et le prince de Galles intervinrent en faveur de Pierre-le-Cruel, et il fallut à Du Guesclin repasser une seconde fois les Pyrénées, à la tête d'une armée de 10,000 hommes. Il fut moins heureux que lors de sa première campagne : à la bataille de Navarette, engagée contre son avis, Bertrand fut obligé de rendre son épée au prince de Galles, qui le fit son prisonnier.

Rendu à la liberté moyennant une rançon qu'il fixa lui-même à 100,000 florins, il reprit encore le chemin de la France, mais pour rentrer une troisième fois en Espagne. A la tête de 12,000 hommes, il attaque près de Tolède, le 13 août 1367, 60,000 combattants commandés par Dom Pèdre, les taille en pièces, et le lendemain s'empare de Dom Pèdre lui-même. A la mort de celui-ci, la présence de Bertrand devenant inutile en Espagne, il revint à Paris, où il fut comblé d'honneurs par le roi et par le peuple.

Charles V, menacé de nouveau, en 1370, remit aux mains de Bertrand l'épée de connétable de France, et le chargea de repousser les Anglais qui avaient fait irruption en Bretagne et jusque sur le territoire de France. Du Guesclin s'acquitta de cette tâche difficile en homme habitué aux succès.

Mais, quelques années plus tard, le roi ayant formé le projet de réunir la Bretagne à la France, Du Guesclin (on dit qu'il refusa d'abord et qu'il remit même, dans un premier mouvement de patriotisme, son épée de connétable à Charles V, qui refusa de la recevoir); Du Guesclin, disons-nous, accepta le commandement des troupes françaises et entra avec elles en Bretagne, où il prit Fougères, Saint-Aubin-du-Cormier, Rennes, Dinan, Ploërmel et Concarneau.

A dater de cette époque, notre héros ne fut plus qu'un traître aux yeux des purs Bretons. Ses parents, ses amis, s'éloignèrent à son approche. Le peuple lui-même brisa son idole, et

Digitized by Google

les bardes, interprètes fidèles de l'indignation qui débordait de toutes parts, laissèrent tomber l'outrage dans leurs chants patriotiques.

Voici un de ces chants recueilli par M. de la Villemarqué. Bertrand n'y est pas nommé, mais il y est désigné de telle manière, que le doute n'est pas possible : le général de l'armée française, que le poète flétrit du nom de *traître*, c'était Bertrand, c'était notre héros !

ANN ALARC'H,

(les Kerne.)

Eunn alarc'h, eunn alarc'h tre-mor,
War lein tour moal kastel Armor!

Dinn, dinn, daon! dann emgann! dann emgann!
Oh! dinn, dinn, daon! dann, emgann a eann!

Neventi vad d'ar Vretonned!
Ha malloz-ru d'ar C'hallaoued!
Dinn, dinn, daon! d'ann emgann! d'ann emgann! etc.

Erru eul lestr, e pleg ar mor,
He weliou gwenn gant han digor;

Digouet ann otrou Iann endro,
Digouet eo da ziwall he vro;

D'hon diwall doc'h ar C'hallaoued,
A vac'hom war ar Vretoned.

Ken a losker eur iouaden,
A ra d'ann od eur grenaden;

Ken a zon ar meneion Laz;
Ha froen ha drid ar gazek c'hlaz:

Ken a gan laouen ar c'hleier,
Kant leo tro-war-dro, e peb ker.

Deut e ann heol, deut e ann han;
Deut e endro ann otrou Iann!

LE CYGNE.

(Dialecte de Cornouaille.)

Un cygne, un cygne d'outre-mer, au sommet de la vieille tour du château d'Armor!

Dinn, dinn, daon! au combat! Oh! dinn, dinn, daon! Je vais au combat.

Heureuse nouvelle aux Bretons! et malédiction rouge aux Français!
Dinn, dinn, daon! au combat! etc.

Un navire est entré dans le golfe, ses blanches voiles déployées;

Le seigneur Jean est de retour, il vient défendre son pays;

Nous défendre contre les Français, qui empiètent sur les Bretons.

Un cri de joie part, qui fait trembler le rivage;

Les montagnes du Laz résonnent; la cavale blanche (*), hennit et bondit d'allégresse;

Les cloches chantent joyeusement, dans toutes les villes, à cent lieues à la ronde.

L'été revient, le soleil brille, le seigneur Jean est de retour!

(*) La mer.

Ann otrou Iann a zo potr mad ;
Ker prim he droad hag he lagad.

Lez eur Vreizadez a zunoz (*)
Eul lez ken iarc'h evel gwin koz.

Luc'h a dol he c'hoaf pa'n horell,
Ken a vrumenn ann 'neb a zell.

Pa c'hoari klenv, ker kre e zarc'h,
Ken a zaou-hanter den a marc'h.

— Dalc'h ato, dalc'h mad, otrou duk,
Dao war'nhe! ai-ta! bug-ho! bug!

Neb a drouc'h 'vel a drouc'hez-te,
N'en deuz otrou nemed Doue!

Dalc'homp, Bretoned, dalc'homp mad!
Arzao na truc! goad oc'h goad!

Itron Varia Breiz, skoaz da vro!
Fest er bedenner, fest a vo!

Dare'ar foen; piou a falc'ho?
Dare' ann ed; piou a vedo.

Ar foen, ann ed, piou ho fako?
Ar roue gav gant-ha' raio.

Dont a rai a-benn eur gaouad,
Gand eur falc'h argant da falc'hat;

Gand eur falc'h argant er-broni,
Ha gand eur fals aour da vedi.

Mar plije gand ar C'halloued
Daoust hag int mank ar Vretonned?

Mar plije gand 'nn otron roue
Daoust hag hen eo den pe Zoue?

Skrigna ra bleizi Breiz-izel,
O klevet embann ar brezel,

O klevet ar iou, a iudont ;
Gand c'houez ar C'halloued a reont.

(*) Pour *zunaz*, vieille forme qu'on retrouve en gallois.

Le seigneur Jean est un bon compagnon ; il a le pied vif comme l'œil.

Il a sucé le lait d'une Bretonne, un lait plus sain que du vin vieux.

Sa lance, quand il la balance, jette de tels éclairs, qu'elle éblouit tous les regards.

Son épée, quand il la manie, porte de tels coups, qu'il fend en deux homme et cheval.

— Frappe toujours! tiens bon! seigneur duc; frappe dessus! courage! lave-les (dans leur sang)! lave-les!

Quand on hache comme tu haches, on n'a de suzerain que Dieu!

Tenons bon, Bretons! tenons bon! ni merci, ni trêve! sang pour sang!

O Notre-Dame de Bretagne! viens au secours de ton pays!
Nous fonderons un service (en ton honneur), un service commémoratif!

Le foin est mûr; qui fauchera? Le blé est mûr : qui moissonnera?

Le foin, le blé, qui les emportera? Le roi prétend que ce sera lui.

Il va venir faucher en Bretagne, avec une faux d'argent;

Il va venir faucher nos prairies avec une faux d'argent, et moissonner nos champs avec une faucille d'or.

Voudraient-ils savoir, ces Français, si les Bretons sont manchots?

Voudrait-il savoir, le seigneur roi, s'il est homme ou Dieu?

Les loups de la Basse-Bretagne grincent des dents, en entendant le ban de guerre ;

En entendant les cris joyeux, ils hurlent; à l'odeur des Français, ils hurlent de joie.

Enn henchou, e-berr a welour
O redeg a goad evel dour,

Ken ici ru-glao brusk an houidi,
Hag ar wazi gwenn o neui.

Muloc'h a dammou goaf. e sklent,
Eged skoultrou goude barr-went:

Ha muioc'h c'hoaz a benn maro,
Eged e karneliou ar vro.

Potred Gall elec'h m'a koueint,
Beteg deiz ar varn a c'hourvint;

Beteg deiz ar varn hag ar fustl.
Gand ann *trubard* a ren ar rustl.

Ann deveradur euz ar gwe,
Rai dour benniget war ho be!

Dinn, dinn, daon! d'ann emgann,
d'ann emgann!

Oh! dinn, dinn, daon! d'ann emgann
a cann!

On verra bientôt, dans les chemins, le sang couler comme de l'eau;

Si bien que le plumage des canards et des oies blanches qui y nageront, deviendra rouge comme la braise.

On verra plus de tronçons de lances éparpillées qu'il n'y a de rameaux sur la terre, après l'ouragan.

Et encore plus de têtes de morts qu'il y en a dans les ossuaires du pays.

Là où les Français tomberont, ils resteront couchés jusqu'au jour du jugement;

Jusqu'au jour où ils seront jugés et châtiés avec le *traître* qui commande l'attaque.

L'égoût des arbres sera l'eau bénite qui arrosera leurs tombeaux!

Dinn, dinn, daon! au combat! au combat! Oh! dinn, dinn, daon! Je vais au combat!

Du reste, Du Guesclin lui-même ne se faisait point illusion à cet égard. Eh! comment l'aurait-il pu? les Etats de Bretagne n'avaient-ils pas fait enlever son buste de la salle de leurs séances? Il se plaignait donc sans cesse de l'injustice de ses compatriotes, protestait de son attachement à son pays; mais tout cela en vain. Aussi, abreuvé d'humiliations et de dégoûts, bien que couvert de gloire, il tomba bientôt dans une tristesse profonde, et partit pour aller rejoindre Henri de Transtamare. Mais avant de quitter la France, il se joignit au maréchal de Sancerre qui, avec des troupes françaises, assiégeait Châteauneuf-de-Randon, petite ville fortifiée du Languedoc, défendue par les Anglais. Il mourut devant cette place, après avoir donné aux capitaines qui l'entouraient ce conseil plein d'humanité et de grandeur : « *En quelque pays que vous fassiez la guerre, souvenez-vous que les gens d'église, les femmes et le pauvre peuple ne sont point vos ennemis.* Le gouverneur de Châteauneuf avait

promis de se rendre au bout de quinze jours dans le cas où il ne serait pas secouru. Ce délai expiré, on le somma de tenir sa parole ; mais il déclara qu'il ne se rendrait qu'à Bertrand. On lui apprit alors la mort du héros. — *Eh bien !* répondit-il, *je porterai les clefs de la ville sur son tombeau !*

On fit alors des préparatifs pour cette cérémonie extraordinaire. Tout ce qui, dans la tente du connétable, pouvait offrir aux regards quelque chose de lugubre, disparut ; on plaça le cercueil sur une table couverte de fleurs, et lorsque tout fut terminé, le gouverneur sortit de la ville à la tête de sa garnison ; il traversa l'armée des assiégeants au bruit des trompettes, et parvenu sous la tente de Du Guesclin, où se trouvaient déjà rassemblés, debout et silencieux, tous les officiers de l'armée française, il se prosterna à genoux devant le corps du connétable, puis, s'étant relevé après une courte prière, il déposa lui-même sur le cercueil les clefs de la ville avec son épée.

Charles V, voulant reconnaître les services rendus à la France par le connétable, ordonna que son corps fût placé à Saint-Denis, dans la chapelle où reposait déjà la reine Jeanne de Bourbon, et où lui-même devait être enterré plus tard. Il voulait que la mort ne pût pas le séparer de son fidèle connétable. Les princes et les seigneurs de la cour assistèrent aux funérailles de Bertrand, et l'on déploya en cette circonstance toutes les pompes réservées aux obsèques des rois. Une lampe devait brûler nuit et jour sur son tombeau. — Le cœur de Du Guesclin est aujourd'hui dans l'église Saint-Sauveur de Dinan (*V.* ce mot).

Tel fut Bertrand Du Guesclin : l'historien ne doit rien taire ! Il avait 66 ans lorsqu'il mourut. Il épousa en secondes noces, en janvier 1373, Jeanne de Laval, dame de Châtillon et de Tinténiac. Il n'a pas laissé d'enfants (*).

(*) Cette opinion a des contradicteurs. Plusieurs familles encore existantes prétendent descendre non pas de la famille Du Guesclin, qui était fort nombreuse, mais de Bertrand lui-même. De son côté, M. l'abbé de Garaby nous écrit ceci : « Frère Louis « de Torres, descendant de *Bertrand* « Du Guesclin, mourut de misère en « secourant le royaume de Chypre, « que les Turcs assiégeaient, en 1570. « Le bienheureux père Joseph de « Torres, *frère du précédent*, était de « l'ordre de Saint-François de Paule,

La famille de ce nom est éteinte depuis un demi-siècle environ. Elle se divisait en cinq branches, dont il ne restait déjà plus, en 1780, que les deux suivantes : celle d'Anjou ou de Beaucé, qui s'éteignit, disent les continuateurs d'Ogée, en 1783, dans la personne de Henri Bertrand, marquis Du Guesclin, et celle de la Roberie, dont le dernier rejeton fut madame de Gesvres.

L'aïeul de Bertrand Du Guesclin épousa, en 1270, l'héritière de Broon, qui lui donna plusieurs enfants ; entre autres, Robert, père du connétable.

« et fut tué en haine de la religion « par les protestants de France, en « 1570. »

Bertrand aurait-il laissé des enfants naturels? Plus de contradiction dans ce cas.

Une dernière remarque. Quel est le patron de Du Guesclin? Est-ce saint Bertran, noble Poitevin, qui fut évêque du Mans et chargé d'une ambassade en Bretagne, ou bien saint Bertrand, archidiacre de Toulouse, puis évêque de Comminges? — Nous pensons que c'est le premier ; qu'ainsi le prénom de Bertran doit s'écrire sans *d*, contrairement à l'usage. C'était ainsi, du reste, que Bertran de St-Pern, *parrain de Du Guesclin*, écrivait son prénom.

Annales.

En 1158, dit Ogée, il s'éleva un différend entre deux frères jumeaux de la maison de la Motte-Broon, au sujet du droit d'aînesse. Pour le faire cesser, Conan de Richemont, duc de Bretagne, assigna aux deux frères un partage égal, et ordonna de bâtir le château de Broondineuf (*V.* Sévignac), qui devait posséder la moitié de la seigneurie, et qui fut construit dans la même forme et de la même grandeur que celui de la Motte-Broon.

Pléard de Broon fut témoin de la fondation du prieuré de Jugon.

En 1184, Cillard de Broon fut témoin du dédommagement accordé à l'abbaye de Saint-Mélaine pour la cession de l'église de Plumaudan à Beaulieu.

En 1199, Robert de Broon fit un accord avec le prieur de Léhon.

En février 1210, Robert et Bertrand de Broon font donation d'un quart de froment, sur les dîmes de *Ploasne,* au prieuré de Léhon. En touchant les saints évangiles, ils jurèrent que ni eux ni leurs héritiers n'en réclameraient jamais rien.

Digitized by Google

En 1231, l'évêque de Saint-Malo et son chapitre disputent à Hamon de Querhiriac les dîmes de la paroisse de Broon, qu'ils prétendaient leur appartenir. La contestation dura plusieurs années et se termina enfin par une transaction.

En 1237, le même évêque transige avec Roland de Plouern pour le patronage de l'église de Broon, et attribue, quinze ans plus tard, les dîmes de cette paroisse à l'hôpital de Saint-Malo, qu'il venait de fonder.

En 1358, Bertrand Du Guesclin fonde trois messes par semaine pour le salut de son âme.

En 1370, Geoffroi de Broon figure à la montre de Bertrand Du Guesclin, duc de Moulines, comte de Longueville et de Bourges.

En 1871, Du Guesclin, au service du roi de France, force Broon à se rendre.

En 1383, la ville de Broon fut du nombre de celles que Clisson fut contraint de livrer à Jean IV, pour sortir du château de l'Hermine. Cette ville lui fut rendue en 1388, et il la possédait encore à sa mort, en 1406.

En 1419, le château de Broon se rendit à Jean V, duc de Bretagne, après une résistance de quelques jours.

En 1420, dit Ogée, Jeanne, fille aînée du roi Charles VI, duchesse de Bretagne, étant à Vannes, ordonna de démolir le château et les forteresses de la Motte-Broon, *avec celui que Du Guesclin avait fait bâtir en* 1355, et qui appartenait alors au comte de Penthièvre, seigneur de Broon. Ces ordres, ajoute l'auteur que nous citons, furent si bien exécutés, qu'on ne voit plus aujourd'hui aucuns vestiges de ces deux places. — Nous maintenons, contre l'opinion d'Ogée, ce que nous avons dit précédemment, à savoir : 1° que le château-fort bâti par Du Guesclin en 1345 ou 55 (ces deux dates se trouvent dans les auteurs anciens et modernes), ne fut entièrement démoli qu'en 1616; 2° que le château primitif de la Motte-Broon avait été détruit ou tout au moins transformé dès 1345 ou 55 par Bertrand, attendu que la forteresse qu'il fit construire occupait le même emplacement. Ainsi, les ordres de Jeanne ou plutôt Jéhanne ne furent point exécutés, ou du moins ne le furent qu'en partie.

En 1423, un sieur de Brézé

Digitized by Google

acheta la seigneurie de Broon moyennant 13,000 écus, et la revendit à Jean Chevalier, seigneur de Villeblanche, dont le fils, Pierre de Villeblanche, fut, en 1500, chevalier des ordres du roi et seigneur de Broon.

Le 24 novembre 1449, Jean de Bretagne, comte de Penthièvre et de Périgord, vicomte de Limoges et seigneur d'Avesnes, nomma *à vie* Olivier de Broon, gouverneur-général de Penthièvre et capitaine de Lamballe, aux gages annuels de 200 livres, en récompense de ses bons et agréables services.

En 1793, Broons, menacé par une insurrection royaliste, est renforcé par des compagnies de gardes nationaux envoyées de Moncontour, Jugon et Lamballe. — En vendémiaire an IV, cette ville résiste à de nouveaux rassemblements royalistes.

L'ancienne paroisse de Broon avait pour évêché Saint-Malo, pour subdélégation Montauban et pour ressort la cour royale de Dinan. Elle relevait du roi au moment de la révolution. La cure était présentée par le seigneur de Broon; l'évêque conférait. Le prieuré de Sainte-Madeleine de Broon valait 600 liv. de revenu. — Broon avait une brigade de maréchaussée, une poste aux chevaux, un marché le mercredi et cinq foires par an. — Une haute, moyenne et basse justice qui ressortissait à Dinan et appartenait à M. de Saint-Pern-Brondineuf.

Les *maisons nobles* de ce territoire étaient : Le château de la Motte-Broon dont nous avons parlé; la Normandais, le Bois-Pasmallet, les Noës, la Noë-Mallet, la Noë-Brondineuf, le Châtelier, Kergouet et la Ville-Morel, qui appartenait, en 1383, à Yves Millon, trésorier général de Bretagne.

Patrie de CLAUDE DE SAINTE-ANNE, religieux carme, un des plus savants théologiens du dix-septième siècle. Il fut successivement prieur des Carmes d'Orléans, de Vannes, de Nantes et de Ploërmel.

De BERTRAND DU GUESCLIN, connétable de France.

D'OLIVIER DU GUESCLIN, connétable de Castille.

De l'héroïne JULIENNE DU GUESCLIN, abbesse de Saint-Georges.

De CLÉMENCE DU GUESCLIN, abbesse de Lescouëts.

Digitized by Google

COMMUNE

D'ÉRÉAC,

Formée des villages

La Vieille-Haye (*), la Ville-aux-Couvés, la Gillaudais, la Ville-Essaim, la Ville-Morisse, la Ville-Apparillon, Sainte-Marie-des-Bois, la Morgandais, Eyas, le Champ-Perrin, Lécoubillère, la Mengrais, le Châtellier, la Claye, le Chênot, la Lande, Quilleux, Saint-Malo, la Rivière, etc.

Elle est limitée, au nord par Rouillac, Sévignac; à l'est par Lanrélas, St-Jouan-de-l'Isle; au sud par Saint-Launeuc; au sud-ouest par Mérillac; à l'ouest par Langourla. — Sa population est de 1,395 habitants, et sa superficie de 2,156 hectares 43 ares 54 cent., dont 1,258 hectares sous terres labourables, 216 sous prés et pâturages, 38 sous bois, 438 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 392 maisons, et les moulins du Clergé, du Gué-de-Meules, du Châtellier. — Son revenu cadastral est de 24,331 fr., et son revenu vrai de 48,663 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

La Rance, dont la source est en Collinée, arrose cette commune, où se fabrique du cidre d'assez bonne qualité.

Le BOURG est situé à 9 kil. S.-O. de Broons, son bureau de poste, à 20 kil. S.-O. de Dinan, et à 50 kil. S.-E. de St-Brieuc. — Foire le troisième jeudi de septembre. — Ce bourg est traversé par la route vicinale de grande communication, nº 40, de Plancoët à Merdrignac.

Origine et Étymologie.

Nous ignorons l'origine d'Éréac; son nom pourrait venir d'Érech ou Riothime, fils d'Audren et cinquième roi de Bretagne. On doit à ce prince plusieurs fondations pieuses. Dans une donation faite par lui au monastère de Sainte-Ninnoch, en 458, il est qualifié *duc de la Petite-*

(*) La *Vieille-Haye*, *Sainte-Marie-des-Bois*, *le Chênot*, rappellent un pays couvert de bois.

Le *Mengrais*, pour *mein creis*, pierre du milieu.

Bretagne. Dom Morice fait remarquer à cette occasion que cet acte est le premier monument où la partie des Armoriques, occupée par les Bretons, soit ainsi nommée. — Érech était d'une grande modestie et d'une équité scrupuleuse. Il était brave, mais ne fut point heureux : les 12,000 Armoricains qu'il avait conduits à Bourg-Déols, en Berri, pour combattre les Goths, furent complètement battus par Euric; lui-même fut obligé de s'enfuir chez les Bourguignons.

Monuments.

L'ÉGLISE, le Château de COIBICOR.

L'ancienne paroisse d'Éréac dépendait du doyenné de Plumaudan, au diocèse de Saint-Malo. Elle avait pour subdélégation Lamballe, et pour ressort le siége royal de Jugon. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : Le Châtellier, moyenne justice, qui appartenait, en 1230, à Alain Du Châtellier, seigneur d'Éréac.

Brancien, moyenne justice, à M. de la Bretonnière, au moment de la révolution.

Coibicor, moyenne justice, appartenait, en 1780, à M. de Langon.

Launay-Bertrand, basse justice, à M. Pinel du Chesnay, avant la révolution.

Les Voyers, basse justice, à M. du Chauchis, à la même époque.

COMMUNE

DE LANRELAS,

Formée des villages

Clin-Julien, Bourrien, Ruaudel, l'Étang (*), la Chaumière, Lheume, le Houilnais-Mauny, la Ville-Neuve, la Bodinais, le Rocher, Chirpel, la Gironne, Ville-Geffroy, le Rohan, la Ville-Ody, Saint-Régent, la Brousse, Ville-Riellan, la Mare, la Borgnois, le Temple, la Tré-

(*) L'*Étang*, la *Mare*, la *Ville-d'Aval* (a valle) indiquent un sol plat, *locus relaxus*.

Le *Temple* semble rappeler une maison de Templiers.

Digitized by Google

ponais, Lérusse, la Touche-ès-Piaudaux, Ville-d'Aval, Ville-Louais, etc.

Elle est limitée, au nord par Broons; à l'est par St-Jouan-de-l'Isle; au sud par Trémorel; à l'ouest par Saint-Launeuc, Éréac. — Sa population est de 1,769 habitants, et sa superficie de 2,910 hectares 54 ares, dont 1,892 hect. sous terres labourables, 247 sous prés et pâturages, 88 sous bois, 10 sous vergers et jardins, 539 sous landes et terres incultes, 6 sous étangs. — Elle renferme 478 maisons, et les moulins à eau de Mesléard, de la Roche, de la Guenais, de Haute-Rive. — Son revenu cadastral est de 18,438 fr. 75 c., et son revenu vrai de 73,755 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

La rivière de Rance traverse cette commune du sud-ouest à l'est. C'est un pays plat, à quelques accidents de terrain près.

LE BOURG est situé sur les bords de la Rance, rive droite, à 10 kil. sud de Broons, son bureau de poste, à 33 kil. S.-O. de Dinan, et à 61 kil. S.-E. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

Lanrelas ne serait-il point une contraction de *Lan ar re lazet*, église, pays de ceux qui furent égorgés? — Ce nom, dans ce cas, aurait été destiné à transmettre le souvenir de quelque action sanglante; il nous placerait, — pourquoi non? — sur un champ de bataille, et rappellerait un combat de plus peut-être entre les Celtes et les Romains, deux peuples également braves, mais non pas également instruits malheureusement dans l'art de la guerre; ce qui fait que les premiers ne purent en luttant que retarder d'un peu la conquête de leur pays et la rendre plus glorieuse.

Que les savants, — nous n'avons, nous, aucune prétention à ce titre, — ne négligent donc pas les *jalons d'attente, les points de départ* que nous jetons çà et là dans ce livre, convaincu que nous sommes de leur utilité. Il y a quelquefois dans une étymologie, *même hasardée*, tout une révélation!

Monuments.

L'ÉGLISE paroissiale.

La Chapelle de ST-MALO.

La Chapelle de ST-REGENT, ou Regeant, n'existe plus. Elle était située au village de ce nom, et prêta, pendant les jours difficiles de notre révolution, l'abri de ses vieilles murailles aux fidèles qui refusaient de croire que les prières des prêtres assermentés allassent au ciel. On y disait la messe en secret; car alors on ne pouvait pas plus prier que penser tout haut.

La ROCHE-AU-GÉANT est située sur le bord de la rivière de Rance. Écoutons la tradition : ce rocher est un de ces étranges et nombreux monuments que nous ont laissés les Celtes pour perpétuer le souvenir de leur religion sanglante. Il est percé d'un trou profond, destiné à recevoir le sang des victimes humaines qu'immolaient les Druides pour apaiser leurs dieux ou se les rendre favorables! Car ces épouvantables sacrifices, que quelques auteurs ont essayé de nier, étaient bien réellement une des pratiques du culte de nos pères! *Hy-ar-Bras* ou *Dianaff*, ce chef suprême du druidisme, vainqueur des géants, suivant les croyances des Celtes-Armoricains, aimait le sang, et voulait qu'il fût offert au *Dieu inconnu* dont il était le symbole sur la terre.

Annales.

Le 27 messidor an IX, une trentaine d'hommes armés font irruption dans la commune de Lanrelas, sous le commandement de Du Jardin, du parti royaliste.

L'*ancienne paroisse* de Lanrelas dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation de Montauban, et du ressort de Ploërmel. L'évêque de St-Malo conférait la cure, qui donnait un revenu de 500 livres. C'était, on le voit, une des meilleures du diocèse.

Le Pouillé de Tours appelle cette paroisse *Lanrclaye*.

Ses maisons nobles étaient : En 1229, le Châtelier et la Ville-Geffrais, qui appartenaient à Alain Du Châtelier, seigneur de Lanrelas; en 1400, elles passèrent à Pierre Du Châtelier, qui épousa Jacquemine d'Acigné.

Lanrelas, haute justice, appartenait à M. de Saint-Pern.

Guilerien, basse justice, à M. de la Bretonnière.

Digitized by Google

La Touche-Mesléard, moyenne justice, à M. de Bruc.

En 1380, la Chèze appartenait à Gui de la Bouexière.

Le Guy-Rafflay, à Amauri de la Touche-Mesléard.

Saint-Régeant, à Éon Guitté.

Le Rocher, à Guillaume Du Rocher.

Autre Saint-Régeant, à Guillaume Roborin.

Patrie de Robinot de Saint-Régeant, chef de royalistes assez redouté. Il était né au village de ce nom, en Lanrelas.

Saint-Régeant figure comme principal accusé dans le compte-rendu *imprimé* du procès relatif à la machine infernale dirigée contre Napoléon Ier.

COMMUNE

DE MÉGRIT,

Formée des villages

Basse-Ville(*), Beaucour, Tertre-du-Frêne, Queslain, Quesny, Carmouët, Beauvais, Péhé, la Trémelais, la Grignardais, Tertre-Martin, Carmehouet, les Hautières, le Tremblais, la Solais, Penvé, Ville-Néhel, Locria, le Val-Martel, etc.

Elle est limitée, au nord par Lescouet, Languedias; à l'est par Languedias, Beaulieu, Trédias; au sud par Trémeur; à l'ouest par Jugon. — Sa population est de 1,340 habitants, et sa superficie de 2,062 hectares 76 ares, dont 1,487 hect. sous terres labourables, 145 sous prés et pâturages, 28 sous bois, 17 sous vergers et jardins, 288

(*) La Basse-Ville, le Tertre-du-Frêne, le Tertre-Martin, les Hautières, le Val-Martel, indiquent un sol accidenté. Queslain est pour *Quélen*, mot breton qui signifie *houx*, *conseil*. Carmehouet, pour *Ker-mæs-c'hoët*, ville ou lieu hors bois.

sous landes et terres incultes. — Elle renferme 423 maisons, le moulin à vent de Locria et les moulins à eau de la Burie, du Val-Martel. — Son revenu cadastral est de 23,427 fr. 63 c., et son revenu vrai de 70,283 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste micacé.

On trouve dans cette commune, mais en très-petite quantité, un grès de qualité assez belle, se travaillant facilement. On exploite ce grès pour les besoins du pays, lorsqu'il s'y construit quelque habitation un peu importante. Ce territoire est arrosé par les eaux de l'Argnenon. On y fait du cidre.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 9 kil. de Broons, son bureau de poste, à 23 kil. O.-S.-O. de Dinan, et à 55 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc. — Foire le lundi après le 15 août. — La route vicinale de grande communication nº 40, de Plancoët à Merdrignac, traverse Mégrit.

Monuments.

L'ÉGLISE est le seul monument important de la commune. Elle était anciennement paroissiale et prieuré.

Il existait autrefois sur le territoire de Mégrit une abbaye du nom de Notre-Dame-de-Pont-Pilard, qui devint plus tard l'abbaye de Beaulieu; mais aujourd'hui Beaulieu fait partie de la commune de Languedias et se trouve situé à très-peu de distance du bourg. Nous renvoyons donc à ce mot pour les détails que nous avons à donner sur cette ancienne et célèbre abbaye.

Annales.

Maître Henri de Mégrit fut premier témoin à l'enquête qui fut faite contre Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. Il y est dit qu'on avait pris aux bourgeois de Dol cinq tonneaux de vin qu'ils amenaient de Saint-Malo et qu'on estimait 30 livres.

L'*ancienne paroisse de Mégrit* était au diocèse de Saint-Malo, dans le doyenné de Plumaudan. Elle avait pour subdélégation Lamballe, et pour ressort le siége royal de Dinan. Elle relevait du roi. L'abbé de Beaulieu présentait à la cure.

Ses maisons nobles étaient : Querinan, haute justice, appartenant à M. de Bruc.

La Burie, haute justice, à M. de Bégasson.

Kergus, basse justice, à M. de Kergus. On doit à un abbé de ce nom la fondation de l'*Hôtel des gentilshommes*, à Rennes. Les jeunes gens nobles, mais sans fortune, de la province, étaient instruits gratuitement dans cet établissement.

Le Val-Martel, les Chernois et les Vaux, à M. Rabec.—Jean Rabec, de Saint-Aaron (*V.* ce mot, tome 1 de cet ouvrage) fut directeur de la Compagnie des Indes, et revint en France avec une fortune qui s'élevait à dix-sept millions.

COMMUNE

DE ROUILLAC,

Formée des villages

Le Tertre, la Ville-ès-Morin, la Hervais, la Gomberdière, Clos-des-Prés, Rougueneuf, Champs-du-Puits, la Rouvrais, la Gelussais, la Vallais, Ville-Evan, Ville-Rouault, Ville-Rieux, Ville-Brétou, les Gresses, la Bercelais, etc.

Elle est limitée, au nord par Sévignac; à l'est par Sévignac, Broons; au sud par Éréac, Langourla; à l'ouest par Langourla; au nord-ouest par le Gouray, Plénée-Jugon. — Sa population est de 921 habitants, et sa superficie de 1,575 hectares 58 ares, dont 762 hectares sous terres labourables, 154 sous prés et pâturages, 195 sous bois, 18 sous vergers et jardins, 367 sous landes et terres incultes, 11 sous étangs. — Elle renferme 258 maisons et un moulin. — Son revenu cadastral est de 6,355 fr. 33 c., et son revenu vrai de 25,423 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Grès quarzite.

Le territoire de Rouillac n'est pas très-productif; aussi cette commune est-elle la moins riche de tout le canton de Broons, bien qu'elle ne soit ni la moins étendue, ni la moins peuplée. Ainsi, par exemple, Trédias n'a que 743 habitants et une superficie de 1,100 hectares seulement; cependant son revenu vrai est de 32,143 francs, tandis que celui de Rouillac n'est que de 25,423 fr. pour une popula-

tion de 921 habitants et une superficie de 1,575 hectares. — La commune de Trédias, à la vérité, ne compte que 82 hectares sous landes, tandis que celle de Rouillac en compte 367; mais cette dernière a une étendue de 475 hectares *de plus* que la précédente, d'où la conséquence que les terres en rapport de Rouillac sont de moins bonne qualité que celles de Trédias, et que celles également des autres communes du canton, ce qu'on prouverait en procédant de la même manière, à l'égard de chacune d'elles.

La petite rivière de Rieulle arrose l'extrême limite ouest de la commune qui nous occupe.

Le BOURG est situé à 10 kil. ouest de Broons, son bureau de poste, à 36 kil. O.-S.-O. de Dinan et à 60 kil. S.-E. de Saint-Brieuc.

Annales.

En janvier 1624, un marquis de Rouillac tua en duel, sur la place Royale, à Paris, François de Saint-Maur, seigneur de Sales.

Autrefois Rouillac n'était qu'une simple trève du diocèse de Saint-Malo.

COMMUNE DE SÉVIGNAC,

Formée des villages

La Thieulée, Pingave, Crétel, Ville-Haute, Pingly, Saint-Cado, Vieille-Porte, Kerbras (*), Beau-Josse, Quihériac, Doucelée, Ville-Maze, Haut-Touvra, Bas-Touvra, Lavillon, la Ramerais, Ville-Péreux, Vallée-Brosse, Carouge, la Fosselière, Saint-Trillac, le Billieu, Pimbroc, Ville-Liard, Badalin, les Aulnais, etc.

Elle est limitée, au nord par Dolo; à l'est par Trémeur, Broons; au sud par Rouillac; à l'ouest par Plénée-Jugon. — Sa population est de 2,715 habitants, et sa superficie de 4,324 hectares, dont 2,718 hect. sous terres labourables, 394 sous prés et pâturages, 91 sous bois, 63

(*) Kerbras, *grande ville*. La présence de tant de noms bretons dans ce pays est une preuve de plus en faveur de l'opinion que nous avons précédemment émise, à savoir : que la langue celtique se parlait anciennement jusqu'à Saint-Malo.

sous vergers et jardins, 838 sous landes et terres incultes, 7 sous étangs.—Elle renferme 767 maisons, et les moulins à eau de Brondineuf, Rocherel, Duplessix, Cachegrain, Neuf, du Bordage, Glavet, de la Hautruite. — Son revenu cadastral est de 23,683 fr. 74 c., et son revenu vrai de 118,419 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux.

La route de Paris à Brest traverse la partie est de cette commune, depuis le pont aux Moines jusqu'au pont Gauvin. Ce territoire est assez bien cultivé, malgré l'étendue considérable de ses landes. Si l'on ne tire pas parti de ces dernières, cela tient un peu à une prévention routinière sans doute, mais beaucoup plus cependant à l'absence des avances nécessaires pour les mettre en culture. Elles se transformeront nécessairement plus tard.

Le BOURG est situé à 7 kil. O.-N.-O. de Broons, son bureau de poste, à 33 kil. O.-S.-O. de Dinan, et à 36 kil. S.-E. de St-Brieuc.

Monuments.

Le Château de BRONDINEUF appartient à la dernière moitié du douzième siècle. Plus heureux que son aîné, — la Motte-Broon, — peut-être parce qu'il rappelle moins de gloire, il a traversé plus d'une époque difficile, et se tient toujours solidement assis sur ses vieux fondements.

Voici l'histoire de cette demeure seigneuriale : En 1158, dit Ogée, il s'éleva un différent entre deux frères jumeaux de la maison de la Motte-Broon, à l'occasion du droit d'aînesse, que chacun d'eux prétendait lui appartenir. Ces jeunes seigneurs se disposaient à le décider par la force des armes, lorsque Conan de Richemont, dit le Jeune, duc de Bretagne, désirant terminer ce différent à l'amiable, leur assigna un partage égal, et ordonna de bâtir le château de Brondineuf, qui devait posséder la moitié de la seigneurie, et qui fut construit dans la même forme et de la même grandeur que celui de la Motte-Broon. Cette seigneurie avait haute, moyenne et basse justice ; elle appartenait, en 1500, à François de Broon, qui possédait encore la seigneurie de la Roche-Rousse. Brondineuf, — ou mieux *Broon-dit-Neuf,* car l'ortographe ac-

Digitized by Google

tuelle est vicieuse, — passa à la maison de Derval, qui en demeura propriétaire jusqu'en 1680. Brondineuf appartient maintenant à la famille de Saint-Pern.

Le Château de **LIMOÉLAN** a vu naître en 1814, Louis-Antoine de Chappedelaine!

Mais combien, même parmi les habitants peu nombreux de l'étroit coin de terre dont nous esquissons ici l'histoire, pourraient dire ce qu'a fait cette gloire moderne, et pourquoi sa mémoire mérite d'être immortelle? — Cinq ou six tout au plus!...

Eh bien, écoutez : Chappedelaine embrassa de bonne heure la carrière des armes et fut envoyé en Afrique. Il assista aux combats de El-Modal, de la Chiffa, de Kieff, de Saïda, de Trara, de Sedi-Hemar, et partout se fit remarquer par son courage.

Le 6 juillet 1840, le 8e bataillon des chasseurs d'Orléans, dont faisait partie Chappedelaine, est attaqué par plusieurs tribus réunies et par la cavalerie régulière de Bou-Hamedi. Le lieutenant Chappedelaine, séparé de son bataillon, se trouve enveloppé avec trente hommes seulement par une multitude de Kabyles. On le somme de se rendre, il refuse, épuise ses munitions et résiste à la baïonnette : un peloton de la 3e compagnie accourt heureusement lui apporter des munitions et le délivre.

Le 21 mars 1842, chargé par le général Bedeau de commander l'arrière-garde, au combat de la Saffsif, Chappedelaine est encore assailli par des forces vingt fois supérieures à celles dont il dispose. Il se replie en bon ordre, faisant face à ces masses qui menacent de l'écraser, et sauve le corps qu'il commande. Mais au plus fort du danger, Chappedelaine entend ce cri : *Un sergent de carabiniers blessé au milieu des Arabes!* — L'intrépide Breton, suivi de trois carabiniers, s'élance, arrache aux barbares leur prisonnier, le charge sur ses épaules, et le rapporte au carré! Deux des braves qui l'ont suivi tombent mort, et lui-même a son uniforme troué de balles! La conduite de Chappedelaine fut mise à l'ordre du jour.

En 1845, le 22 septembre, le colonel Montagnac, à la tête de

230 hommes, est assailli, dans un ravin, par dix mille Arabes, et combat pendant quatre jours, au bout desquels il ne restait plus, du côté des Français, que 83 hommes, le capitaine Géraud et le lieutenant Chappedelaine. Cette petite troupe, après des efforts inouïs, parvient à gagner Sidi-Brahim et s'y barricade. Trois fois les ennemis montent à l'assaut, et trois fois ils sont repoussés avec des pertes considérables. L'émir, qui commandait les Arabes en personne, envoya aux assiégés, pour les déterminer à se rendre, le capitaine Dutertre, son prisonnier; mais celui-ci les encourage, au contraire, dans leur résistance, et paie de la vie cette noble conduite.

Désespérant de vaincre ces braves, l'émir résolut de les bloquer, afin de les forcer à se rendre ou de les prendre par famine. Il détacha donc de sa suite quelques centaines d'Arabes, et les plaça autour de la mosquée, avec ordre d'empêcher toutes communications avec le dehors; après quoi lui-même passa outre et poursuivit sa marche.

Les Français restèrent là pendant deux jours et deux nuits sans vivres et sans eau! Le 26 septembre, à 6 heures du matin, mourant de faim et sans espoir d'être secourus, ils se forment en carré et s'élancent dans la direction de Djemmaâ-Ghazaouet, emportant avec eux sept blessés.

Arrivés à une lieue environ de Djemmaâ, qu'occupait une garnison française, nos braves, toujours poursuivis, se comptent: ils ne sont plus que quarante, leur capitaine est mort, les munitions leur manquent, et les forces trahissent leur courage!... Cependant, ils se précipitent dans un défilé; mais ils y ont été devancés, et tombent presque tous autour du corps de Chappedelaine!... Quatorze de ces héros étaient parvenus à échapper à ce désastre; mais, épuisés de fatigue et de besoin, deux tombèrent morts en arrivant à Djemmaâ!

— On a publié de nos jours la guérison considérée comme miraculeuse d'une demoiselle de Limoélan, qui s'était recommandée aux prières de l'abbé prince de Hohenloe. Depuis de longues années cette demoiselle était dans un état d'infirmité désespéré et ne pouvait marcher.

— Un abbé de Limoélan s'est

fait missionnaire et est allé mourir en Amérique, après l'affaire de Saint-Régeant.

Annales.

En 1390, Éon Rouxel fait bâtir une superbe maison au village de la Ville-Léart.

Sous l'épiscopat de Mgr Mathias Le Groing-La-Romagère, évêque de Saint-Brieuc, l'école du célèbre François (*) Robert de La Mennais troubla tellement le diocèse, que M. l'abbé Jacques-Jean-Pierre Le Mée, alors second vicaire-général, se démit de ses fonctions par délicatesse de conscience. — *Il fut nommé vicaire de Sévignac*; mais il n'accepta point, et se retira d'abord à Morlaix, puis à Paris. Quelques années plus tard, il revint dans les Côtes-du-Nord, et aujourd'hui il est à la tête du diocèse, comme successeur de Mgr La Romagère, avec le titre d'évêque de St-Brieuc et de Tréguier!... Oh! que la sagesse humaine est chose trompeuse! que notre raison, dont nous sommes pourtant si fiers, est un guide peu sûr! que peuvent enfin nos prévisions et nos efforts contre les décrets immuables et toujours secrets de la Providence?

(*) Les historiens et les biographes ont donné à M. de La Mennais tantôt le nom de Félix, tantôt celui de Félicité; nous avons nous-même, p. 76 de ce volume, commis cette erreur. Mais nous savons aujourd'hui que le véritable prénom de l'illustre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, est *François*.

L'*ancienne paroisse* de Sévignac dépendait de l'évêché de St-Malo. Elle avait pour subdélégation Lamballe, et pour ressort Dinan. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : En 1400, la Ville-Blanc, à Robert Ferré; la Ville-Marie, à Jacques de la Ville-Coq; la Rivière, à Amauri de la Moussaye; les Salles, à Guillaume de Trémereuc; Saint-André, à Jean de la Motte; la Touche-à-Nisan, à Jean Geffron; Margaro, à Guillaume de Margaro; Bourgueneac, à Jean Le Beruyer; la Vigne, à Jean Durand; Pembro, à Jean du Fou; Milica, à Bertrand Bardoul; les Aulnais, à Guillaume du Brosz; le Bignon, à Charles Ouri; la Chapelle, à Olivier de Launaye; Limoëlan, à Gilles de Kerfaliou, plus tard à Picot de Limoëlan; Brondineuf,

à Jean de Broon, plus tard à la famille de Saint-Pern, qui la possède encore; la Ville-Bili, à Olivier Le Bernier; le Chaucheix, à Jean Gautron; la Ville-Neuve, à Pierre Grignon; le Quenar, à Raoul Couplière; le Plessis-Bataille; le Loroux; la Ville-au-Prévost; la Touche.

Beaumanoir, haute justice, appartenait, avant la révolution, à M Picot de Limoélan; Cohineuc, moyenne justice, à M. de la Goublaye de Saint-Quereuc; Guermaon, moyenne justice, au marquis de Locmaria; le Plessis-Gautron, moyenne justice, à M. Du Rocher de Saint-Riveul; Pengave, moyenne justice, à M. de Launay-Guérif.

Patrie de RAOUL ROUSSELET DE LIMOELAN, évêque de Saint-Malo en 1312, puis de Laon en 1317. Il fut de plus pair de France et conseiller de Philippe-le-Bel.

DE LE MINTIER, évêque et comte de Tréguier en 1780. Il naquit à Sévignac le 28 décembre 1729, et mourut en Angleterre le 24 avril 1801. Il est auteur d'un opuscule ayant pour titre : *Dissertation concernant la promesse de fidélité exigée des prêtres catholiques par le nouveau gouvernement de France.* On lit dans le *Journal historique* de M. de Lubersac cette mention honorable : « La mort de M. Le « Mintier causa un deuil général « parmi tous les Français réfu- « giés. La justice publique pro- « clama que l'Église perdait une « de ses lumières, le clergé un « modèle, ses diocésains un ten- « dre ami. »

COMMUNE

DE TRÉDIAS,

Formée des villages

La Chapelle-Fougeraye, Dinannetz, Kermehen, la Nouette, Launidel, la Marche, l'Hôtellerie, Douet-Robert, la Bouyère, Ville-Jouy, le Bignon, la Sauvagère, etc.

Elle est limitée, au nord par Mégrit, Languédias; à l'est par Yvignac, Plumaudan; au sud par Broons; à l'ouest-nord-ouest par Mégrit; à l'ouest-sud-ouest par Trémeur. — Sa population est de 731 habitants, et sa su-

perficie de 1,100 hectares 74 ares, dont 884 hectares sous terres labourables, 60 sous prés et pâturages, 9 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 82 sous landes et terres incultes, 3 sous étangs. — Elle renferme 220 maisons, les moulins à eau du Rocherel, 1 moulin à vent et 1 moulin à foulon. — Son revenu cadastral est de 8,035 fr. 37 c., et son revenu vrai de 32,143 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Le BOURG est situé à 7 kil. N.-N.-E. de Broons, son bureau de poste, à 22 kil. S.-O. de Dinan, et à 62 kil. S.-E. de Saint-Brieuc.

Origine et étymologie.

Trédias signifie *trève d'Yas*. Cette paroisse doit son nom à saint Éac ou Yas, fils de Hoël III, roi de Bretagne, et de la reine Pritel, sainte femme qui mérita le titre de vénérable. Il naquit au sixième siècle, et eut plusieurs frères et sœurs, parmi lesquels Salomon II, qui fut roi de Bretagne; Judicaël, d'abord moine de Gaël ou Saint-Méen, puis roi lui-même à la mort de son frère; enfin sainte Eurélie. Après avoir fait la guerre au roi Dagobert, Judicaël se retira de nouveau dans un monastère et y mourut en 658. Avant de prendre cette détermination, il avait obtenu, par l'intervention de saint Éloy, une paix honorable et solide. Le royaume transitoire de Domnonée prit fin avec ce règne, et la Bretagne devint une heptarchie.

Si l'on en croit René Benoît, *Vies des Saints de France*, et le *Ménologe Bénédictin*, tous les enfants du roi Hoël sont rangés parmi les saints. C'est qu'au milieu même des grandeurs et au sein de l'opulence, le monarque breton et sa pieuse compagne surent donner à leurs enfants l'exemple de toutes les vertus.

Saint Yas se fit remarquer durant sa vie par l'esprit de justice qui le guidait dans toutes ses actions. Il aimait surtout à secourir l'indigence, à sécher les larmes des malheureux, à encourager les gens de bien.

La *Croix de Saint-Yas*, qui se voit dans cette commune, remplace une autre croix qui avait été érigée au même lieu par la piété de ce saint personnage.

La commune de Trédias a complètement absorbé l'ancienne paroisse de Sainte-Érielle ou Eurielle (*), celle-ci avait alors une population de 400 communiants; elle relevait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Dinan. La cure était à la nomination de l'abbé de Rillé; elle était en commende en 1780.

On a trouvé sur ce territoire deux sarcophages, dont l'un renfermait des haches en pierre et un couteau; dans l'autre se trouvaient un collier de pierres percées et deux vases de terre grossière.

L'ancienne paroisse de Trédias dépendait de l'évêché de St-Malo, de la subdélégation de Montauban et du ressort de Lamballe. La cure était présentée par l'abbé de Beaulieu.

Ses maisons nobles étaient : En 1500, la Plesse, qui appartenait à François Milon ;

En 1780, la Baillie, moyenne justice, appartenait à Descognets de l'Hôpital.

(*) C'est sainte Eurélie, sœur d'Yas, dont nous venons de parler.

Patrie de Barthélemi ROBERT, recteur de Guipri. En 1794, il périt à Rennes sur l'échafaud.

COMMUNE

DE TRÉMEUR,

Formée des villages :

Vaux-Horet (*), Vaux-Rusé, la Ruais, la Houssaye, le Menu-Bois, les Portes, la Hautière, Ville-ès-Pirons, la Gouverdière, la Marais, Talard, la Vallée, Fontaine-Glais, Benâte, le Clairay, les Dineux, etc.

Elle est limitée, au nord par Mégrit; à l'est par Trédias, Yvignac; au sud par Broons; à l'ouest par Sévignac. — Sa population est de 974 habitants, et sa superficie de 1,455 hectares 85 ares, dont 1,071 hectares sous terres labourables, 128 sous prés et pâturages, 8 sous

(*) Le Vaux-Horet, la Hautière, la Marais, la Vallée, indiquent un pays accidenté.

La Haussaye, le Menu-Bois, rappellent des plantations.

bois, 24 sous vergers et jardins, 150 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 365 maisons et les moulins à eau du Gravier et d'Yvignac. — Son revenu cadastral est de 9,894 f. 28 c., et son revenu vrai de 49,471 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux.

Le territoire de cette commune est assez bien cultivé. C'est un pays couvert; il produit des fruits à cidre et des grains de toute espèce.

Le Bourg est situé sur un coteau, à 4 kil. N. de Broons, son bureau de poste, à 25 kil. S.-O. de Dinan, et à 60 kil. de Saint-Brieuc. — La route vicinale de grande communication n° 40, de Plancoët à Merdrignac, passe par ce bourg. — La route de Paris à Brest traverse la partie sud-ouest de Trémeur.

Origine et étymologie.

Trémeur doit son nom à saint Trémeur, fils de sainte Tréphine et petit-fils d'un comte de Vannes. Il eut pour père Comorre-le-Maudit (*Comor-ar-Miliguet*. *V*. Pédernec, 3e volume de cet ouvrage) et fut élevé par Saint-Gildas-le-Sage, à l'abbaye de Ruis. (*V*. Saint-Trimoël, 1er vol. de cet ouvrage).

Annales.

En 1346, Geoffroi le Voyer, sieur de Trégomar, et Jeanne Rouxel, son épouse, fondèrent, au bout de la chaussée de Trédien, le prieuré de St-Georges, en Trémeur. Ces pieux fondateurs annexèrent au prieuré un hôpital, dans lequel, aux termes de l'acte de fondation, tous les pauvres *passants* et *repassants* devaient être nourris gratuitement. Cet hôpital subsista dans ces conditions jusqu'en 1769. En 1778, il fut réuni au collége de Dinan avec tous ses revenus. Il avait été placé sous la dépendance de l'abbaye de Ste-Croix de Guingamp, de l'ordre de St-Augustin, et devait être desservi par quatre prêtres et quatre frères du même ordre, pour la subsistance desquels le sieur de Trégomar et sa femme avaient assignés 30 mines de froment de rente, mesure de Plumaudan, à prendre sur le fromentage de cette paroisse, et 10 mines de seigle, mesure de Jugon, à prendre sur les dîmes de Saint-Igneuc et autres.

Par lettres données à Dinan le 20 juin 1365, Jean IV, duc de Bretagne, approuva la fondation du prieuré de St-Georges.

L'ancienne paroisse de Trémeur dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Dinan. Elle relevait du roi au moment de la révolution. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient : En 1469, le Noday, qui appartenait à Michel Rolland, sieur du Noday, et passa plus tard à ses descendants. Cette famille existe toujours.

Quenart, haute justice, appartenait à M. de la Bretonnière en 1780.

La Gueurine, moyenne justice, à M. de la Goublaie de Saint-Quereuc, à la même époque.

COMMUNE

D'YVINIAC,

Formée des villages

Lannouée, Couacler (*), la Nouée, la Favrie, Carvaguen, Coatauvé, Kervalan, Quesseul, le Haut-Val, le Bas-Val, Trelle, la Bouexière, la Haute-Bouexière, la Carrée, Bas-Pouhat, les Loges, Bitern, la Hunnelais, Noé-Maillard, les Touches, Kerneuf, Haut-Fouénard.

Elle est limitée, au nord par Mégrit, Languedias, Trébédan, Brusvily; à l'est par Plumaudan, St-Juvat, Saint-Maden; au sud par Caulnes; à l'ouest par Broons, Trémeur, Trédias. — Sa population est de 1,629 habitants, et sa superficie de 3,538 hectares 99 ares, dont 2,000 hectares sous terres labourables, 406 sous prés et pâturages, 295 sous bois, 25 sous vergers et jardins, 636 sous lan-

(*) Couacler pour *coët-scler*, bois lumineux: Coatauvé, Kerneuf, rappellent que là, comme en bien d'autres localités où l'on parle aujourd'hui le français, la langue bretonne était anciennement en usage.

des et terres incultes. — Elle renferme 649 maisons et les moulins à eau de Quinièbre, Trélée, de la Rivière — Son revenu cadastral est de 21,510 fr. 23 c., et son revenu vrai de 86,041 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique ; schiste talqueux dans l'est et le nord-est.

Le territoire de cette commune est assez fertile en grains de toute espèce. Il renferme encore, il est vrai, une étendue beaucoup trop considérable de landes ; mais l'agriculture n'est pas pour cela complètement stationnaire dans ce pays; elle y a fait même des progrès notables depuis la révolution, et elle ne s'arrêtera pas là, sans aucun doute. Les cultivateurs de cette contrée savent qu'il leur reste beaucoup à faire, et ils ne s'endormiront pas dans une routinière apathie.

Le BOURG est situé à 9 kil. E. de Broons, son bureau de poste, à 17 kil. S.-O. de Dinan, et à 53 kil. S.-E. de St-Brieuc. — Il est chef-lieu de perception.

Origine.

Nous ne savons rien touchant l'origine d'Yvignac. Il ne serait pas impossible toutefois que cette paroisse dût son nom à saint Yvi, missionnaire d'un zèle ardent et éclairé, déjà patron de plusieurs autres paroisses de Bretagne. (*V.* pour la vie de ce saint l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Déric.)

Monuments.

L'ÉGLISE et la Chapelle de GUERNOUAL.

Le Château d'YVIGNAC remplace un autre château du même nom, dont les ruines, encore apparentes et situées à côté du château actuel, disparaîtront bientôt sans retour. En 1490, il appartenait à Louis, chevalier, seigneur d'Yvignac, un des cinquante gentilshommes qui avaient l'honneur de former la garde ordinaire et spéciale de la reine Anne, la *Bonne Duchesse,* comme l'appelaient les Bretons. Il passa ensuite aux mains des seigneurs d'Épinay, qui y fixèrent pendant longtemps leur résidence. Au moment de la révolution de 1789, ce château était encore la maison seigneuriale de la paroisse. Il avait alors titre de châtellenie, avec haute, moyen-

ne et basse justice, et appartenait à M. de Bruc.

Annales.

Le 16 janvier 1356, Guillaume d'Yvignac figure dans la montre d'Olivier de Montauban, à Dinan.

Le 16 juin 1465, Jean d'Yvignac était du nombre des quarante lances du sire de la Hunaudaie.

En 1481, Loys d'Yvignac faisait partie de la garde du duc de Bretagne.

En 1488, le 7 août, Jéhan d'Yvignac, sieur dudit lieu, signe l'un des premiers à la capitulation de Dinan.

Loys d'Yvignac faisait partie des cinquante gentilshommes formant la garde de la duchesse Anne, et Georges d'Yvignac, des vingt hommes d'armes du roi Charles.

En janvier 1789, un attroupement de cinq à six cents paysans des environs de Jugon tente d'incendier le château d'Yvignac. Quarante dragons du régiment de Conti parviennent à se rendre maitres des meneurs, tuent quelques hommes et forcent les autres à se disperser.

L'ancienne paroisse d'Yvignac dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation de Montauban, et ressortissait au siége royal de Dinan. La cure était à l'alternative.

Ses maisons nobles étaient :
Le château d'Yvignac, dont nous avons parlé;

La Brouyère, moyenne justice, à Mme de la Bretonnière, lors de la révolution ;

Le Bois-Chevel, et un fief annexé à la commanderie du Temple de Carentoir, ordre de Malte.

Patrie de Olivier MAILLARD. Il naquit vers 1430 et mourut en odeur de sainteté le 13 juin 1502, au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, près Toulouse. C'était un des plus célèbres orateurs sacrés du moyen-âge. On a de lui plusieurs ouvrages, notamment un précis de ses sermons, imprimé à Lyon en 1508.

De Cosme-Damien ALLAIN, prédicateur jésuite d'un grand mérite. Il fut membre de l'assemblée constituante, et adhéra à l'exposition des principes de l'église de France sur la consti-

tution civile du clergé. Retiré en Angleterre, pendant l'émigration, il y fonda une maison de missionnaires qui a prospéré et rendu des services. Rentré en France, il fut nommé à la cure de Josselin, puis bientôt après chanoine et grand-vicaire de l'évêché de Vannes. On dit que l'empereur lui fit offrir deux des plus beaux évêchés de France; mais qu'il refusa, ne voulant pas quitter le Morbihan. Il espérait succéder à M. de Pensemont, évêque de Vannes; mais ce dernier, quoique beaucoup plus âgé que lui, lui survécut.

CANTON D'ÉVRAN.

Il comprend les communes d'Évran, L[illegible], [illegible], Saint-André-des-Eaux, Saint-Judoce, Saint-Juvat, T[illegible]. — Sa population est de 10,773 habitants, et sa superficie de [illegible] hectares [illegible] ares. — Il renferme 3,[illegible] maisons. — [illegible]

COMMUNE

D'ÉVRAN,

[illegible]

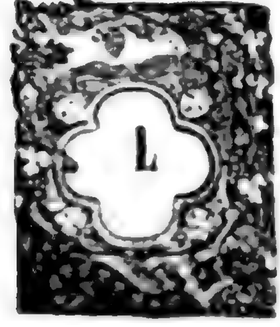

Les Champs-Géraux, la Touche, la Daviais, le Mottais, la Haute-Rivière, etc.

Elle est limitée, au nord par Tressaint; à l'est par Saint-Judoce; au sud par Le Quiou; à l'ouest par Saint-André-des-Eaux. — Sa population est de 4,397 habitants, et sa superficie totale de 4,265 hectares 35 ares. —Elle renferme 1,275 maisons. — Son revenu cadastral est de 79,744 fr. 48 c., et son revenu vrai de 199,361 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain généralement schisteux. — Carrière d'ardoise en exploitation.

Le territoire de cette commune est fertile en grains, foins, bois et pâturages. On y trouve des gisements d'un calcaire coquillier qui opère sur les terres comme engrais et comme amendement à la fois. Il paraît appelé à doubler la richesse foncière de ce bon et beau pays. — La partie nord de la commune est très-accidentée et offre plusieurs points de vue dignes d'être visités.

— On fabrique dans cette commune, principalement au

village des Champs-Géraux, une pâtisserie qui jouit d'une certaine vogue. A Dinan et environs on nomme ces gâteaux *cimero*; à Rennes (on voit que ce commerce a quelque importance) on les nomme *bageul*.

LE BOURG (autrefois sur la rivière de Linnon) est à 10 kil. S.-S.-E. de Dinan, à 75 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc, et à 396 kil. de Paris. Il est avantageusement situé sur le canal d'Ille-et-Rance, qui ouvre à ses produits des débouchés faciles. Il est en outre traversé par la route départementale de Rennes à Dinan, et sert de point de départ à la route vicinale de grande communication, nº 27, qui conduit à Caulnes, en passant par Le Quiou, Tréfumel, Guenroc et Guitté. Il possède un bureau de distribution de lettres, une justice de paix, un notaire, un huissier. (Son bureau d'enregistrement est à Dinan); une maison d'école donnée à la commune par Mlle Du Mottay (*), un presbytère neuf, une cure de deuxième classe; une foire qui se tient le 22 juillet, enfin des marchés tous les samedis. — Son commerce principal consiste en objets de tannerie et en bois d'œuvre et de chauffage, que l'on exporte à Rennes et Saint-Malo.

(*) Cette femme de bien, dont la mémoire mérite d'être conservée dans le souvenir des habitants de ce pays, est morte au Bois-de-la-Salle. Elle est enterrée à Pléguien, près Lanvollon.

Origine et étymologie.

Évran pourrait devoir son nom à saint Véran, ou Vran, patron de Trévérec et de Saint-Vran, Côtes-du-Nord, où il séjourna avec ses frères et sœurs.

Monuments.

L'ÉGLISE avait été emprisonnée par le quinzième siècle dans des limites extrêmement étroites. On ne prévoyait pas alors sans doute que la population de cette paroisse quintuplerait avant que le temps opérât son œuvre de destruction, et fît crouler cet édifice. Il a donc fallu faire appel aux architectes modernes, qui lui ont donné, en 1821, une aile gauche, et, en 1828, une aile droite. Déjà, en 1774, on s'était trouvé dans la nécessité de faire construire une tour. Ainsi l'église actuelle d'Évran n'est ni ancienne, ni

Digitized by Google

moderne; c'est un composé de plusieurs époques : le chœur appartient au quinzième siècle, la tour au dix-huitième et le reste de l'édifice au dix-neuvième. — Elle est sous l'invocation de saint Pierre.

Indépendamment de cette église, la paroisse comptait autrefois un grand nombre de chapelles; mais celles de la Haute-Rivière, de Coatquen, de Beaumanoir, de la Daviais, de la Falaise, de la Lande, du Rouvray, de Bélineu, de Champ-Savoy, ne devaient pas arriver jusqu'à nous. Les unes sont détruites, les autres ont changé de destination, toutes sont perdues pour le culte. C'est qu'il en est des monuments comme des hommes; eux aussi ont leur destinée, et ce ne sont pas toujours les plus vieux et les moins robustes qui succombent les premiers.

Les Chapelles du **MOTTAY**, de la **TOUCHE** et des **CHAMPS-GÉRAUX** ont été plus heureuses que celles précédemment citées. Elles ont résisté au temps et à l'inconstance humaine, ces deux destructeurs impitoyables. Les deux premières toutefois ne sont desservies qu'en de rares occasions; mais on célèbre le service divin dans la dernière tous les dimanches régulièrement. L'abbé Septans a été attaché spécialement au service de cette chapelle pendant plusieurs années, et il habitait à cet effet le village même.

Le Château de **BEAUMANOIR** porte, inscrites sur ses murs, les dates de 1628 et de 1630. Ainsi donc il n'a connu ni l'immortel Robert, qui porta à Bembroug le défi à la suite duquel eut lieu le *Combat des Trente*, ni le savant jurisconsulte Hervé, qu'Ogée confond à tort avec un autre Hervé de Beaumanoir qui vivait 250 ans auparavant. Qu'importe! le voyageur s'incline à l'aspect de ce château; car il rappelle un des plus glorieux noms de Bretagne, et d'ailleurs ne remplace-t-il pas l'antique demeure qui fut le berceau (*) de ces hommes célèbres, demeure que l'âge a détruite, mais dont les ruines gisent encore sur le sol à 300 mètres de là?

(*) Plusieurs auteurs modernes font naître Beaumanoir au château de *Carmaroc*, en Saint-Juvat. Nous ignorons sur quelle autorité ils s'appuient; car nous ne retrouvons pas même les traces d'un château de ce nom en Saint-Juvat.

Digitized by Google

En 1200, le château primitif appartenait à Hervé de Beaumanoir, qui, en compagnie de Guy de Thouars, d'Alain de Penthièvre, de Payen de Malestroit, de Josselin de Rohan, de Pierre de Lohéac, de Guillaume de Montfort, d'Olivier de Dinan, d'André de Vitré, de Geoffroy et Guillaume de Fougères, d'Hervé de Beaumortier, d'Alain de Châteaugiron, d'Harsculphe de Raiz, d'Eudon du Pont, de Guillaume du Plessis, de Bernard de Machecou, et de tant d'autres seigneurs bretons, prit les armes à la nouvelle de l'assassinat commis par Jean-sans-Terre sur la personne du jeune Arthur, duc de Bretagne et neveu de l'assassin.

Avant 1350, il était passé aux mains de Robert, seigneur de Beaumanoir, de Merdrignac et de la Hardouinaye, époux de Marie de Dinan, maréchal de Bretagne, gouverneur de Josselin pour Charles de Blois, vainqueur enfin, le 27 mars 1351, dans ce duel gigantesque que l'on nomme le *Combat des Trente.*

Robert de Beaumanoir (d'autres lui donnent le prénom de Jean) a figuré encore à la bataille d'Auray, où Charles de Blois perdit la vie. Il combattait en qualité de simple chevalier ; car il était alors prisonnier sur parole de Montfort, qui voulut bien (ce fait est à noter) l'autoriser à combattre dans les rangs de Charles de Blois, c'est-à-dire contre lui-même, Jean de Montfort, à la condition seulement qu'il n'accepterait aucun commandement. Il fut fait prisonnier, après avoir comme Du Guesclin fait des prodiges de valeur.

Dans tout le cours de sa longue et glorieuse carrière, Beaumanoir s'est fait remarquer non seulement par son courage, mais encore par une loyauté à toute épreuve, et par une fidélité à son parti beaucoup trop rare à toutes les époques de notre histoire.

D'après la réformation de 1513, il y avait dans cette même paroisse deux manoirs nobles du nom de Beaumanoir : l'un appartenant à Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant ; l'autre appartenant à Charles de Beaumanoir, seigneur du Besso. Les vicomtes du Besso descendaient de Robert de Beaumanoir, troisième fils du maréchal de Bretagne. Jean de Beaumanoir, seigneur du Bois-Billi, épousa

Marie Briboulle, dame de Lavardin, et fut fait maréchal de France par Henri IV. Son frère, Henri-Charles, fut lieutenant-général en Bretagne; il épousa, en premières noces, Marie-d'Albert de Luines, et, en secondes, Louise de Noailles, qui lui donna deux fils, dont l'un fut évêque du Mans et l'autre évêque de Rennes. La postérité masculine de Jean de Beaumanoir a pris fin à la mort d'Emmanuel-Henri, marquis de Lavardin, tué à la bataille de Spire, en 1703. Au moment de la révolution, le château de Beaumanoir appartenait à M. le Président de l'Angle de Beaumanoir. Cette famille n'est pas éteinte.

La MOTTAY et la HAUTE-RIVIÈRE sont, après le château de Beaumanoir, les maisons les plus importantes de la commune d'Évran. Le Mottay avait moyenne justice, et appartenait à Chauchart d'Argentel, en 1780. — La famille Chauchart l'habite encore.

— Monument druidique dans le bois de Coatquen.

Annales.

En 1198, le prieur de Léhon, près Dinan, et Robert de Broons, eurent un différent au sujet des dîmes d'Évran, que chacun d'eux revendiquait. Il paraît que les prétentions du prieur étaient seules fondées, car les dîmes lui restèrent sans partage.

En 1352, Bertrand Du Guesclin fut attaqué près d'Evran par des troupes anglaises, bien supérieures en nombre. L'affaire fut rude et dura fort longtemps; mais enfin l'avantage demeura à Robin Adar, qui commandait les Anglais, et Bertrand fut fait prisonnier. Ogée rapporte que de son temps encore, c'est-à-dire en 1780, les habitants avaient une grande vénération pour ce champ de bataille, et qu'ils n'auraient pas souffert qu'on y passât la charrue, par respect pour ceux qui y perdirent la vie et qui y furent enterrés.

« En 1363, dit Albert-le-« Grand, fut faict une tresve à « Château-Neuf de la Noé, la-« quelle Charles de Blois enfrai-« gnit, pensant surprendre le « duc comte de Montfort, qui « avait licencié son armée; mais « ce dernier sachant que, son « ennemi bastait aux champs, « il rassembla ses troupes à Van-« nes, et marcha vers Becherel

« (que Charles tenoit estroite-
« ment assiégé, ayant surpris le
« chasteau de la Roche-aux-
« Asnes sur Rance, par Du
« Guesclin). Le comte estant
« campé en teste de son ennemi,
« luy présenta la bataille, ce
« qu'il ne voulust accepter, le
« lieu estant trop désavantageux,
« partant il fut advisé de l'assi-
« gner aux landes de Beauma-
« noir (1), entre la place assié-
« gée et le bourg d'Evran, où
« les deux armées estant sur le
« point de choquer, les sei-
« gneurs de part et d'autre mo-
« yennèrent en juillet 1363 un
« traité qui fut nommé le *traité*
« *d'Evran*, par lequel le duché
« devoit estre divisé en deux
« parties esgales, dont le comte
« en auroit une et Charles l'au-
« tre. Cela fut ainsi accordé, si-
« gné et scellé des sceaux des
« prélats, barons et seigneurs
« de l'un et l'autre party, et en
« furent donnés ostages, et pro-
« mirent les deux chefs envoyer
« dans huit jours leurs députés
« au chesne (2) mi-chemin entre
« Plou-Armel et Jocelin, pour
« ratifier ledit accord en bonne
« forme et seureté; mais la prin-
« cesse Jeanne n'y voulut con-
« sentir, et desadvoua ce qu'a-
« voit fait son mary. »

Ainsi l'entêtement d'une femme, vraie tête de fer, il est vrai, *(penhouarn)*, ranima cette guerre déplorable qui durait depuis 23 ans, et qui déjà avait coûté la vie à plus de 150,000 combattants. Il fut le signal de la prise de Malestroit, Dinan, Jugon, Quimper, par Montfort, et amena la bataille mémorable de Brech, près Auray, dans laquelle Char-

(1) Cette lande se nomme la lande du Tournay.

(2) Le chêne dont il est ici question est sans doute le chêne fameux de Mi-Voie, tombé de vétusté il y a 250 ans, disent les uns; renversé violemment par la main des ligueurs, pensent les autres. Mais pourquoi la ratification du traité d'Évran devait-elle avoir lieu en cet endroit solitaire si peu remarquable en soi?

Cette circonstance, si futile au premier abord, que nul n'a songé à lui demander jusqu'à ce jour sa raison d'être, ne serait-elle pas une preuve morale de plus en faveur de la réalité *contestée* du Combat des Trente? — Si ce lieu avait été choisi de préférence à tout autre, ne serait-ce pas parce qu'il avait acquis, deux ans auparavant, une célébrité désormais impérissable? Ne serait-ce pas parce qu'il était devenu, depuis que 60 héros l'avaient rendu témoin de leur glorieuse lutte, comme un lieu privilégié, donnant aux promesses et aux traités une solennité plus grande, une sanction plus sûre?..... C'est du moins notre opinion.

les perdit la vie, et Jeanne de Penthièvre toutes ses espérances, tous ses rêves de domination; car Montfort fut presque aussitôt proclamé duc de Bretagne sous le nom de Jean IV, et reconnu par tous, *sans en excepter le roi de France lui-même*, quoique la mort de Charles n'eût enlevé à sa veuve aucun de ses droits au duché de Bretagne, attendu que ces droits (nous laissons sans la décider la question de savoir s'ils étaient fondés ou non) provenaient de son chef à elle et non du chef de son mari. Mais le roi de France ne jugea pas à propos de soutenir plus longtemps l'indomptable Jeanne, qui continuait à protester; il entama des négociations près de Montfort, et réussit enfin à obtenir que ce dernier lui fit hommage simple du duché de Bretagne.

L'ancienne paroisse d'Évran dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. Le roi y possédait plusieurs fiefs. La cure était présentée par un religieux de Léhon. Après la révolution de 1789, Saint-Judoce fut réuni à la paroisse d'Évran; mais il en a été détaché en 1803, et forme aujourd'hui une commune distincte. — Les habitants de cette paroisse, dit Ogée, étaient cités autrefois comme excellents tisserands, menuisiers et maçons.

Ses maisons nobles étaient : Le château de Champ-Savoy, haute, moyenne et basse justice, aux seigneurs Grignard de Champ-Savoy, de 1346 jusqu'à la révolution; les Champs-Géreaux, haute justice, à M. Lanjamet avant 1789; Linvelan, haute, moyenne et basse justice, à M. de Closrivière Picot (*), à la même époque; le Mottay, moyenne justice, à M. Chauchart d'Argentel, ainsi que nous l'avons déjà dit; enfin la Chapronais, moyenne justice, Créchenaut et la Loudouère.

Patrie de Hervé de BEAUMANOIR, qui publia, en 1472, les *Codes romains*.

De l'abbé LE BORGNE, qui, après avoir étudié la médecine, embrassa l'état ecclésiastique. Il fut successivement vicaire de

(*) L'abbé Picot de Closrivière, curé de Paramé, a écrit la vie de V. Grignon de Montfort, et traduit l'Iliade en vers français.

Quintin, curé de Moncontour, vicaire-général de Saint-Brieuc. C'était un excellent orateur. Il est mort aux Granges, et a été enterré au pied de la chaire de l'église Saint-Mathurin, ainsi qu'il en avait exprimé le désir.

COMMUNE

DU QUIOU,

Formée des villages

Les Mares, la Vicomté, la Hazardière, le Pas-de-Hac, Tréveleuc, les Bignons, Mauny, Ville-Mahé, les Recettes, la Busardière, les Bois, les Vieilles-Cours.

Elle est limitée, au nord par Saint-André-des-Eaux, Évran, Saint-Judoce; à l'est par Évran; au sud par Plouasne; à l'ouest par Tréfumel, Saint-Juvat. — Sa population est de 474 habitants, et sa superficie de 506 hectares 18 ares, dont 399 hectares sous terres labourables, 45 sons prés et pâturages, 17 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 14 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 159 maisons et le moulin à eau de Monmuisson. Son revenu cadastral est de 11,557 fr. 75 c., et son revënu vrai de 28,894 f., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain tertiaire moyen; falun propre à la fabrication de la chaux, qui s'exploite et se transporte au fourneau de la Hardouinaye.

Ce territoire renferme des carrières d'un sablon coquillier d'une très-grande puissance sur les terres, comme amendement et comme engrais. Il est rempli de fossiles curieux, qui exercent, étonnent et souvent embarrassent la science! Parmi tous ces débris, on a trouvé deux fragments de l'épine dorsale d'une baleine, des dents de requins triangulaires, des dents de phoques hémisphériques, le peigne très-grand, le peigne de Jacob, le peigne faux pétoncle, le peigne arrondi, le pticode à large tête, l'huître comestible, l'huître, variété obtuse, l'huître difforme, l'archi-peigne, le pétoncle drapé, la moule ordinaire, la telline, la vénus tuberculeuse, la vis, le cône sillonné, le cône déprimé, la volute mamelonnée, la patelle ordinaire, le gland de mer, l'oursin commun, la scutelle, la spatongue, le millepore

à cloison, le rétépore à trous ovales, le rétépore exigu, etc. « *L'histoire est dans la terre*, « s'écrie avec beaucoup de vé- « rité M. de Garaby ; et il ajoute : « Que de secrets et d'évène- « ments nous révèlent les fouil- « les que le hasard et le besoin « font exécuter ! Des ruines, des « statues, des médailles, des « monnaies, des armes, des ins- « criptions, des preuves irrécu- « sables du séjour de la mer « dans des localités dont elle se « trouve aujourd'hui éloignée ; « des débris de plantes d'un au- « tre climat, d'animaux dont « l'espèce est perdue ou n'ha- « bite plus nos contrées ; que de « vérités se découvrent sous nos « pas ! que de confirmations des « récits bibliques et des tradi- « tions anciennes !!! »

Le BOURG est situé dans une plaine, à 5 kil. S. d'Évran, son bureau de poste, à 15 kil. S.-S.-E. de Dinan, et à 72 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. Il est traversé par la route vicinale de grande communication n° 27, d'Évran à Caulnes.

Origine et étymologie.

Serait-il donc impossible que le Quiou dût son nom à la constitution de son sol, qui recèle dans ses flancs, ainsi que nous l'avons dit plus haut, des fossiles en nombre prodigieux, des milliers de menus coquillages, auxquels on aura naturellement donné le nom de *Quisquiliæ*, qui signifie petits poissons ! De *Quisquiliæ* à *Quiou*, qui désignerait un lieu où l'on trouve beaucoup de petits poissons ou coquillages, la distance est grande sans doute ; mais pas assez, toutefois, pour ôter toute vraisemblance à une étymologie que nous donnons, ici comme ailleurs, sous la réserve du droit de la contester, que nous reconnaissons à tout le monde.

Monuments.

L'ÉGLISE n'offre rien de remarquable.

Le Château du HAC est d'une architecture qui mérite de fixer l'attention ; il subsiste toujours, mais ce n'est plus qu'un moribond condamné sans appel ; un souvenir du quinzième ou seizième siècle, qui s'efface avec rapidité et auquel tout manque à la fois, le corps et l'âme. Là, plus de châtelain ni de châte-

laine commandant à de nombreux vassaux; mais de simples cultivateurs demandant au travail de leurs bras infatigables le pain de chaque jour pour eux et pour leur famille, et l'argent nécessaire pour acquitter leur terme, quand vient la Saint-Michel!

Les Du Hac étaient une très-ancienne famille. En 1356, le 14 janvier, Jamet Du Hac figure, comme archer, à la montre d'Olivier de Montauban, dans la ville de Dinan.

Le premier mars 1359, Jéhan Du Hac, signe, en qualité de secrétaire d'état de Charles de Blois, duc de Bretagne (il prenait cette qualité), vicomte de Limoges, seigneur de Guise et du Maine, une lettre qui fait rendre à Maurice Du Parc cinq mille écus d'or, que ce seigneur avait prêtés pour la délivrance du prince et de ses enfants.

Le premier août 1371, Bertrand Du Hac, écuyer, figure dans la montre de Du Guesclin, à Caen.

Le 10 octobre 1482, une dame Du Hac est portée au compte du receveur-général comme ayant reçu une récompense de la cour; en 1445, cette même dame est encore gratifiée d'une coupe, d'une aiguière d'argent et d'un *texus cramoisi*.

Le 15 juin 1477, on remarque un sieur Du Hac à la tête des gens d'armes de la maison du vicomte de Rohan.

L'ancienne paroisse du Quiou dépendait de l'évêché de St-Malo, de la subdélégation de Montauban, et du siége royal de Dinan. La cure était présentée par l'évêque.

Ses maisons nobles étaient : Le château Du Hac, moyenne justice, et La Garde.

COMMUNE

DE PLOUASNE,

Formée des villages

Le Val, le Ribaudais, le Rodais, la Cour, la Baucherais, la Vairie, le Rocher, Callouet, Ville-Blanchet, Launay-Cramou, Ville-Guyon, la Vieuville, Berbossou, la Villase, Launay-Chapelle, Croix-Frotins, la Ville-Ogé, la Pierre, le Tertre, le Vau-Ruffier, Lampouha, Caros, Landeneuf, Bois-Henigueul, la

Saudrais, la Bufrais, les Cressonnières, Ville-Guérin, Gambelian, la Clache, Lantran, la Pondelais, Launay-Hellon, la Guehonnerais, la Bertaudière, le Trégou.

Elle est limitée, au nord par Saint-Maden, Tréfumel; à l'est par Saint-Thual, Longaulnay; au sud par Médréac, Bécherel; à l'ouest par Guitté, Guenroc. — Sa population est de 2,695 habitants, et sa superficie de 3,361 hectares 20 ares. — Elle renferme 777 maisons et les moulins à eau de Bédane, de Ropenel. — Son revenu cadastral est de 74,750 fr. 48 c., et son revenu vrai de 149,501 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux, granit dans le nord.

Cette commune renferme les bois de la Pommerais, de la Ville-Raut et de Fervond.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 11 kil. S. d'Evran, à 20 kil. S. de Dinan, et à 77 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. Il est la résidence d'un notaire. Son bureau de poste est Bécherel, petite ville dépendant du département d'Ille-et-Vilaine. — Son nom s'écrivait autrefois *Ploasne* et *Ploëne*. — Il existe une route de grande communication, n° 28, de Dinan à Plouasne, passant par Léhon, Saint-Juvat et Tréfumel.

Monuments.

L'EGLISE de Plouasne fut donnée aux moines de Marmoutiers, au commencement du douzième siècle, par Benoît, surnommé Judicaël, évêque de St-Malo, lequel était alors en contestation avec les moines dont il vient d'être parlé. Cette donation apaisa le différent et fut confirmée, en 1120, par Donoald, successeur de Benoît.

Le Château de CARADEUC est parfaitement conservé; on admire surtout les beaux bois qui l'environnent, et les nombreux points de vue qui étalent aux regards les sites pittoresques que la nature a semés avec tant de profusion dans ce pays. Sa construction remonte à 1680: elle est due à Jacques de Caradeuc, conseiller au parlement de Bretagne.

Quelques années avant la Révolution, en 1774, par lettres patentes à la suite desquelles il était dit que « si le monarque « avait paru jusqu'alors différer

« de comprendre MM. les procu-
« reurs-généraux dans ses grâ-
« ces répandues sur les illustres
« magistrats, victimes de la ca-
« lomnie, et objets de la persé-
« cution, ce n'était pas que le
« roi désirât se convaincre da-
« vantage de leur innocence et
« de leurs sentiments de res-
« pect, » Louis XVI érigea la terre et seigneurie de Caradeuc en marquisat, en faveur de Louis Caradeuc de la Chalotais et de ses descendants. Le célèbre procureur-général, auteur du compte-rendu de la *Constitution des Jésuites*, dont les pages éloquentes (*) et les malheurs sont connus de tous, revenait alors de l'exil, après avoir souffert avec son fils dans les prisons de Morlaix (château du Taureau), de Saint-Malo et de Rennes! La persécution cessait pour lui, et la calomnie vaincue n'était plus à craindre; mais il avait fallu pour cela attendre un autre règne, une politique nouvelle.... ; car les hommes qui se sont faits sciemment iniques, quels qu'ils soient, grands ou petits, deviennent toujours ennemis irréconciliables. La victime oublie et pardonne; le persécuteur, jamais....

La famille de Caradeuc remonte à l'antiquité la plus reculée. Dès le cinquième siècle (*), le barde Caradeuc allait parcourant l'Armorique et faisant retentir de ses *canoën* les forêts aux arbres séculaires qui couvraient tout ce pays. Les Bardes alors composaient la seconde classe des Druides. Leurs fonctions consistaient à célébrer en vers les louanges de leurs dieux et les hauts-faits des héros. Mais ces chants sont perdus; car les Druides n'eurent point d'histoire écrite. Ils n'ont laissé, pour souvenir de leur domination sur la terre, que ces masses erratiques que nous rencontrons à chaque pas : inébranlables sur leur base, elles ont lassé le temps lui-même, et verront

(*) « Mon sang a bouilli, écrivait Voltaire, quand j'ai lu ce mémoire écrit avec un cure-dent et gravé pour l'immortalité! Malheur à qui la lecture de cet écrit ne donne pas la fièvre! mais le malheur des honnêtes gens est d'être lâches; on gémit, on se tait, on soupe et l'on oublie. »

(*) Gourmelen, dans son *tableau synoptique*, cite le barde Caradeuc comme vivant au *deuxième* siècle; mais c'est là une erreur : Caradeuc était contemporain de Merlin, et ce dernier mourut vers la fin du cinquième siècle.

encore un grand nombre de générations se succéder après nous.

En 1384, Raoul de Caradeuc, docteur en lois et en décrets, fut ambassadeur de Bretagne à la cour de France, pour soutenir les droits de son souverain, Jean de Montfort.

En 1386, le 19 mai, le même seigneur assistait au parlement tenu à Nantes, et fit partie du conseil du duc, lorsqu'il rendit hommage à un de ses sujets pour la terre de Pelmoran.

Le 21 août 1543, Jean de Bretagne signa, à Lesneven, une déclaration portant que Julien Caradeuc était, pour le service du roi, présent en cette ville, dans la montre du capitaine Raoul Tizon de la Villedeneu.

La famille de Caradeuc existe toujours. L'héritière de ce nom a épousé une de nos célébrités contemporaines : M. de Falloux, orateur politique, historien distingué, ancien ministre des cultes et de l'instruction publique.

— En décembre 1840, on a découvert dans la commune de Plouasne une carrière de tuffeau, au-dessous de laquelle se remarquent des traces d'une mine de charbon. Voilà des richesses! l'apathie les laissera-t-elle se perdre?...

— Il existe un TUMULUS en Plouasne.

L'*ancienne paroisse* de Plouasne dépendait de l'évêché de St-Malo, de la subdélégation de Montauban et du ressort de la cour royale de Dinan. La cure était à l'alternative, c'est-à-dire, que le pape et l'évêque de Saint-Brieuc conféraient la cure chacun en leurs mois. — Le revenu curial était de 100 livres.

Ses maisons nobles étaient : le château de Caradeuc, dont nous avons parlé ;

Le Vau-Ruffier, haute et basse justice, qui appartenait également à M. de la Chalotais ;

Le Prieuré de Vieille-Tour, haute et basse justice, au prieur de Vieille-Tour ;

Boulais - Ferrière, haute et moyenne justice, à M. de Vaucouleurs ;

Launay - Bertrand, moyenne justice, à M. de la Reignerais ;

Le Plessis-au-Gat *ou* Gac, moyenne justice, appartenait, en 1500, à Pierre de la Motte ;

plus tard aux héritiers du Plessis Brin-de-Josse ;

Langevinais, à Pierre de St-Pern ;

Le Bois-Gernigon, à René de Bintin.

COMMUNE

DE ST-ANDRÉ-DES-EAUX.

Formée des villages

Penhouel, la Lindais, les Hautes et les Basses-Mares, la Haute et la Basse-Milière, le Besso, la Ville-Éven, etc.

Elle est limitée, au nord par Trévron, Évran; à l'est par St-Judoce; au sud par le Quiou, Saint-Juvat; à l'ouest par Plumaudan. — Sa population est de 454 habitants, et sa superficie de 523 hectares 54 ares. C'est, après le Quiou, la commune la moins étendue du canton, mais sous le rapport de la population elle passe avant Tréfumel; elle est la dernière sous le rapport du revenu. — Elle renferme 174 maisons. — Son revenu cadastral est de 7,647 f. 91 c., et son revenu vrai de 22,945 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Sablon calcaire, connu sous le nom de *sablon de Saint-Juvat*. Il est surtout propre à l'amendement des sols argileux. On trouve dans ce sablon, dit Ogée, des coquilles entières, particulièrement des cœurs, des cônes, des tellines, des peignes, des dents de poissons, du corail blanc, des madrepores, des gallets et des vermissaux tubulaires (*V.* Saint-Juvat).

Le territoire de cette commune est généralement bas et humide. Il est baigné par les eaux de la Rance et du Linnen, et se fait remarquer par ses belles prairies. Une d'elles, dite de Bétineuc, mesure une étendue de plus de 100 hectares. — Les arbres à fruit y réussissent bien et s'y montrent en assez grande quantité.

Le BOURG est situé à 3 kil. S. d'Évran, son bureau de poste, à 11 kil. S. de Dinan et à 75 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc. La dernière partie de son nom rappelle l'état de son sol, et en même temps empêche de le confondre avec Saint-André-de-Beuvron.

Monuments.

L'ÉGLISE est petite, mais elle doit plaire aux antiquaires, car l'âge a noirci ses murailles, effacé ses inscriptions et mutilé son pauvre corps, fait de deux pièces aujourd'hui. La partie la plus ancienne est percée de fenêtres à plein-cintre, très-larges à l'intérieur et se rétrécissant considérablement au dehors. Cette partie doit être du treizième siècle. L'autre a une date certaine : son porche gothique porte, à droite et à gauche, deux inscriptions taillées dans la pierre. Celle de droite est illisible ; sur celle de gauche on lit, « mil iiii cccc IX IX (1418), ce chap a este fet neuf »

La Chapelle du BESSO est un monument qui remonte à l'époque de la transition. Elle rapportait un revenu de 40 liv., et celle de Saint-René, dans la même paroisse, un revenu annuel de 20 livres.

Le Château du Besso était situé de l'autre côté de la Rance. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. — C'était, dit-on, une ancienne Templerie, opinion que ne peut que confirmer le résultat de nos recherches sur la famille du Besso (V. plus bas). La terre du Besso appartenait, avant la révolution, à Robert de Beaumanoir, qui la tenait de Tiennette, vicomtesse du Besso, sa femme. Robert était le second fils de Jean III de Beaumanoir, frère du héros des Trente.

Les anciens seigneurs de ce château ont figuré dans l'histoire. En 1378, Olivier du Besso, écuyer, fit sa montre à Dinan. Il avait avec lui un chevalier et 14 écuyers.

En 1495, le 20 janvier, un sieur du Besso subit une diminution de 40 livres dans ses gages, pour contribuer à la conquête du royaume de Naples.

Charles, vicomte du Besso, marié à Isabeau de Basson, eut un fils qui fut chevalier de Malte et porta le nom de frère Jean de Beaumanoir. Ce dernier fut tué au siége de Malte en 1565. Avec lui périrent 120 chevaliers et 9,000 hommes des troupes qui défendaient l'île. Malte ne fut pas pris. Cent mille Mahométans, arrivés le 18 juillet devant cette place, furent obligés de se retirer le 13 septembre, après de nombreux et inutiles assauts, où ils laissèrent beaucoup de

monde. Les infidèles montaient 193 navires.

Frère Jean de Beaumanoir est né au château du Besso.

L'ancienne paroisse du Besso dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était à l'alternative, c'est-à-dire, présentée par le pape et par l'évêque chacun en leurs mois. Elle donnait un revenu de 300 livres.

COMMUNE

DE ST-JUDOCE,

Formée des villages

La Riollais, la Ville-Main, etc.

Elle est limitée, au nord par Evran, la Rance; à l'est par la Chapelle-aux-Filtz-Meens; au sud par le Quiou; à l'ouest par Saint-André-des-Eaux. — Sa population est de 890 habitants, et sa superficie de 1,019 hectares 30 ares.—Elle renferme 217 maisons.—Son revenu cadastral est de 24,803 fr. 87 c., et son revenu vrai de 49,609 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux. On pense qu'il existe du minerai de plomb à Cabrac.

Les terres de cette commune sont garnies de fossés bien plantés. Les bois des Rués, de la Garde, de Pontual, dépendent de son territoire.

Le BOURG est situé sur le bord du canal d'Ille-et-Rance, à 2 kil. S. d'Evran, son bureau de poste, à 13 kil. S.-E. de Dinan, et à 73 kil. S.-E. de Saint-Brieuc.

Origine.

Cette commune doit son origine et son nom à saint Josse ou Judoce, fils de Hoël III, onzième roi de Bretagne, et de Pritelle. Il eut pour frères Salomon et Judicaël, qui régnèrent tous les deux sur la Bretagne. Judicaël, fatigué des grandeurs et voulant finir ses jours au monastère de Gaël, ou Saint-Méen, fit offrir à Judoce la régence avec la tutelle de ses enfants; mais avant de donner à son frère une réponse définitive, celui-ci demanda et obtint huit jours pour réfléchir. Avant l'expiration de ce délai, Judoce avait pris son parti et brisé avec le monde : il

suivait onze pèlerins allant à Rome. Chemin faisant, il prie ses compagnons de lui couper les cheveux, et ceux-ci le font clerc; puis tous ensemble visitent successivement Avranches, Chartres, Paris, Amiens, et arrivent au Ponthieu, *à la Ville-Saint-Pierre*. Le comte Aimon les accueille avec bienveillance, et trouvant en Judoce (ce mot signifie *carquois*) « science, *politesse* et vertu, » il le retient près de lui, le fait élever au sacerdoce, le prend pour aumônier et le donne pour parrain à son fils Ursin.

Josse resta sept ans dans ce château. Au bout de ce temps, ayant demandé à se retirer dans un désert, Aimon le conduisit sur les rives de l'Authie, où il lui fit construire une chapelle et une habitation. Le saint passa huit ans dans cet ermitage, avec Vernier ou Vulmar, son disciple, *vivant de son travail*, et soulageant les pauvres qui le visitaient.

Un jour, un indigent vient tendre la main devant Judoce, en implorant sa pitié. L'ermite n'avait qu'un pain, il en donne le quart; trois autres malheureux se présentent, il leur distribue le reste..... Vulmar ne put s'empêcher de murmurer; mais le maître le réprimanda, l'exhortant à mettre sa confiance dans le Seigneur. Il achevait à peine, que les deux solitaires virent arriver quatre barques (nombre égal aux morceaux de pain qu'avait distribués saint Judoce) chargées de provisions que leur envoyaient des personnes charitables....

Saint Judoce, pour être plus tranquille, se retira peu de temps après à Runiac, où le comte Aimon lui avait encore fait bâtir un oratoire et un ermitage, qui prirent plus tard le nom de Villers-Saint-Josse.

A treize ans de là, importuné par les visiteurs qu'attiraient sa grande piété et ses vertus, saint Josse manifesta le désir de se retirer dans une retraite plus profonde. Aimon, pour qui les volontés du saint étaient des ordres, se mit aussitôt en quête d'une solitude ignorée de tous. Josse, monté sur un âne, dit son biographe, cherchait de son côté. Après d'assez longues courses, le saint et son ami se rencontrèrent sans avoir ni l'un ni l'autre trouvé un lieu convenable. Aimon et sa suite souffraient de la soif, et nulle trace d'eau n'apparaissait dans cet endroit

Digitized by Google

aride. Nouveau Moïse, Judoce lève alors son bâton, en frappe un rocher, et fait jaillir une source abondante et limpide. On se dirige ensuite vers le fond de la forêt. Là surgit comme par enchantement un frais vallon qu'arrose la petite rivière de Pidrague, provenant de la *Fontaine des Bretons* et de celle du Gard. A cette vue, le fils des rois de l'Armorique s'écrie : « Voici le lieu de mon repos! »

Judoce fit bâtir en cet endroit deux chapelles, l'une consacrée à saint Pierre, l'autre à saint Paul, puis il partit *à pied* pour Rome. Le pape lui fit don de reliques précieuses. En passant par Paris, il logea dans un hôpital où saint Fiacre avait demeuré, et où l'on bâtit, dans la suite, l'église de Saint-Josse.

Rentré dans son pays, saint Josse rendit la vue à Jugulé, fille du seigneur d'Airon. Une croix fut érigée en mémoire de ce miracle.

Pendant l'absence du saint, le comte Aimon avait fait construire une église en pierre, sous l'invocation de saint Martin. Il la donna à Judoce; et afin que ce dernier pût désormais nourrir ses disciples, ainsi que les pauvres qui accouraient de toutes parts lui demander guérison, il y joignit la terre dite *le Lieu*.

Saint Judoce mourut dans sa solitude le 13 décembre 668. Son corps fut longtemps gardé, sans se corrompre, par ses neveux, saint Arnec et saint Vinoc; enfin on l'enferma dans une châsse de plomb. Sous le règne de Lothaire, c'est-à-dire, quatre siècles plus tard, il fut découvert, par révélation, dans l'église de Saint-Martin, près du maître-autel.

L'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, qui comptait parmi ses revenus considérables un comté d'Estaples, à Saint-Aubin, remplaça l'oratoire du saint. On gardait, comme une relique précieuse, dans ce monastère, le calice *en fonte* dont s'était servi saint Josse.

Les Bretons désignent notre saint sous les noms de Huec et Uzec, d'où le nom de Keruzec, que portent plusieurs familles de Bretagne. Enfin saint Antonin le nomme saint Widebote, ce qui fait qu'il est honoré sous sept noms différents.

Saint Josse (Huec, Uzec, Judoce, Judoc, Juhel ou Widebote) est patron de la paroisse qui nous occupe, de St-Josse-sur-Mer et de Saint-Josse-des-

Bois, anciens monastères de Picardie, enfin de Lohuec et d'une chapelle en Pleumeur-Bodou. Il a donné son nom à un faubourg de Bruxelles.

Odéric Vital rapporte une foule de miracles opérés sur son tombeau, entre autres, la guérison de Philippe, roi de France.

On invoque saint Josse contre la stérilité. — Santeuil a célébré notre saint breton dans deux hymnes remarquables.

Monuments.

L'ÉGLISE est située dans un fond, tout près du canal d'Ille-et-Rance. Elle est sous l'invocation du saint dont nous venons d'esquisser la vie. C'est un monument du quinzième siècle, ainsi qu'il résulte d'une inscription placée sur la porte latérale, et portant ces mots : *Diex perdoint à Villemere* (Dieu pardonne à Villemere). Les Grignard de Champ-Savoi, seigneurs de Pont-Harouard, avaient autrefois leurs armes gravées en bosse sur des pierres de taille formant une lisière en dedans et en dehors de l'église; mais la révolution a détruit tout cela.

L'ancienne paroisse de Saint-Judoce dépendait de l'évêché de Dol, de la subdélégation de Montauban et du ressort du siége royal de Dinan. — La collation de la cure était à l'alternative. Elle rapportait 400 livres de revenu.

Ses terres nobles étaient : La seigneurie du Pont-Harouart qui appartenait, en 1500, à Antoine l'Évêque, seigneur du Pont-Harouard, qui possédait aussi la Corbinaye. Pont-Harouart a passé dans les mains des Grignard de Champ-Savoi et dans celles de la famille Baude de la Vieuville;

La Riollais appartenait, en 1500, à Maurice Troussier;

Le Margot, à Jean le Charpentier;

La Ville-Mère et la Fontaine, à Charles de Beaumanoir;

Le Fail, à Louis du Fournel;

Le Haut et le Bas-Fournel, à Gilles du Fournel;

La Ville-Main, au sire de Châteaubriand;

La Chapelle, à une demoiselle de l'Hôpital;

La Motte-Évêque, à Louis de Guangan;

Champ-Savoi, à Jean Grignard de Champ-Savoi;

Le Portal, à Ponce de l'Hôpital;

La Garde, à Bonabe de Lesquen, qui possédait encore la Sansonnaye;

Quénard, à Louis de Quanquan.

Patrie de JEHEN TROUSSIER, grand aumônier de Bretagne, ambassadeur du duc François II près du roi d'Angleterre. Il signa la trève et l'important traité de liberté du commerce entre les deux nations, en 1486.

COMMUNE DE ST-JUVAT,

Formée des villages

Le Bouhourdais, les Prés, la Suais, Trégris-la-Pommerais, Carragat, le Levay, Carbel, la Hautière-Rousse, la Sigonière, la Mélautois, la Maladrie, la Hautière, la Ville, Coharel, le Petit-Hac, le Perhou, le Perhouet, le Mottay, la Gaudière, la Chenaie, la Bogrie.

Elle est limitée, au nord-est par Saint-André-des-Eaux; à l'est par le Quiou, Tréfumel; au sud par Saint-Maden; à l'ouest par Plumaudan, Yvignac. — Sa population est de 1,476 habitants, et sa superficie de 1,741 hectares 20 ares. Elle renferme 478 maisons et le moulin à eau de Cameron. — Son revenu cadastral est de 31,913 fr. 04 c., et son revenu vrai de 79,735 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux.

« Il existe dans cette commune, dit M. Habasque, un terrain calcaire fort abondant en coquilles. On en nomme le produit *sable* ou *jauge*, selon qu'il appartient à une couche plus ou moins ancienne.

« Le sable coquillier est de même nature que celui qu'on appelle *falun* en Touraine, où l'on en tire un si grand parti en agriculture. On l'emploie aussi comme amendement pour les terres dans le département des Côtes-du-Nord, mais depuis quelques années seulement.

« La jauge durcit à l'air et on l'extrait des carrières de Tréfumel et de Saint-Juvat, à une profondeur de cinq ou six mètres. On s'en sert comme pierre à bâtir, et aussi comme castine

pour les forges. Cette pierre se taille à volonté; elle est légère, facile à scier, susceptible de recevoir quelques ornements; on en fait des corniches et des devants de cheminée. On en fait aussi de la chaux au Quiou, et on en transporte au fourneau de la Hardouinaye.

« Dans les premiers temps du christianisme, la jauge était fort recherchée pour les tombeaux. On la creusait en auge et on y adaptait un couvercle. L'avantage de ces tombeaux était d'autant plus grand, qu'ils pouvaient être facilement transportés d'un lieu à l'autre.

« On a trouvé dans les falunières de Tréfumel, le Quiou et Saint-Juvat, parmi des débris de coquilles de toutes sortes, des yeux, des nageoires, des dents de poissons pétrifiés, et même des coquilles entières d'espèces qui ne se voient plus en certaine quantité que dans les mers des Indes. On en peut donner pour exemple des coraux et des volatiles enchâssés dans des pierres; la détermination des espèces serait d'un grand intérêt pour la science.

« Tout tend à prouver que la mer a autrefois recouvert ce terrain. En effet, une ancre à deux becs a été trouvée en 1805 près l'étang des Moulins, à St-Juvat, et l'on a découvert à la même époque, dans une prairie de cette commune, des restes de quais et des organeaux. Enfin, M. de la Pilaye rapporte à un temps antérieur au déluge, la formation des premières couches de ces dépôts calcaires. »

Le BOURG est situé sur la Rance, à 7 kil. S.-O. d'Évran, son bureau de poste, à 12 kil. S. de Dinan, et à 70 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. — Il est traversé par la route de grande communication nº 28, de Dinan à Plouasne.

Origine.

Cette commune doit son nom à saint Juvat, que plusieurs historiens confondent avec saint Judual, fils de Hoël II et neveu de Canao. Ce dernier ne vécut que deux siècles plus tard.

Saint Juvat, prêtre et martyr, fut le directeur de sainte Ursule, fille de Dionote, roi d'Albanie (Écosse), et de sainte Darie. Il accompagnait cette princesse lorsqu'elle s'embarqua, suivie, disent les légendaires, de onze mille vierges d'origine noble et

de soixante mille filles du peuple, pour se rendre dans la Bretagne-Armorique, où l'attendaient Conan-Mériadec, son fiancé, et les compagnons de celui-ci; car toutes ces filles étaient destinées comme épouses aux Bretons-Armoriquains. Mais une tempête affreuse assaillit en mer la flotte qui portait toutes ces femmes; elle dispersa et fit périr contre des rochers les filles du peuple, tandis qu'elle conduisait à l'embouchure du Rhin les onze mille vierges. Mais là un nouveau péril attendait celles-ci: les Pictes et les Huns, maîtres de tout ce pays, les sommèrent de renier Jésus et de leur livrer leur honneur. Toutes, d'une voix unanime, refusèrent d'obéir, et furent mises à mort sans pitié. C'était le 21 octobre 383, jour de la fête de sainte Ursule.

Cette légion de saints et de saintes, qui couronnèrent leur vie par un glorieux martyr, n'est pas étrangère à la *Bretagne-Cismarine*. Chalemot, dans sa *série des Saints de l'ordre de Citeaux*, prétend qu'ils allaient d'Armorique en Angleterre; Jacques de Voragine, dans sa *légende dorée*, est du même sentiment. L'histoire manuscrite de Comard de Puilorson assure que les onze mille vierges avaient eu leur séjour à l'île du *Pilier*, dans la Loire-Inférieure. D'autres auteurs pensent qu'elles furent immolées à l'embouchure de la Rance (*Rinetum*). Enfin l'opinion générale est qu'elles venaient d'Albion rejoindre leurs parents en Armorique, où la princesse Ursule, leur compatriote, devait trouver un *époux* et un trône.

Quant à saint Juvat, sa position près de la fiancée de Conan explique parfaitement le choix qu'on fit de lui pour patron de la paroisse qui nous occupe.

Monuments.

L'ÉGLISE de Saint-Juvat remonte au douzième ou treizième siècle; mais elle a été reconstruite presque en entier vers la fin du quatorzième, et l'on distinguerait difficilement aujourd'hui la partie appartenant à l'édifice primitif.

Cette église n'est pas le seul édifice religieux de la commune. La chapelle de la GAUDIÈRE est encore desservie, mais seulement depuis la Toussaint jusqu'à Pâques. — Les deux autres chapelles que possédait au-

trefois ce territoire ont cessé d'appartenir au culte.

Village de la Maladrie.

Le nom de ce village indique évidemment que là fut autrefois un hôpital. Le moyen-âge fournit de nombreux exemples d'établissements de ce genre placés au milieu des populations rurales. Pourquoi n'imiterait-on pas cette époque, *si peu regrettable*, en ce qu'elle avait de bon? — L'air circule plus libre à la campagne; il s'y fait moins de bruit; les aliments y sont à meilleur marché, et leur préparation y est moins sophistiquée... D'ailleurs, nous n'entendons pas qu'on ôte rien aux villes; nous voudrions seulement que les campagnes fussent dotées, elles aussi, d'établissements de première nécessité qui leur font partout défaut.

L'ancienne paroisse de Saint-Juvat dépendait du diocèse de Saint-Malo. Elle avait pour subdélégation Montauban, et pour ressort le siége de Dinan. Elle relevait du roi. La cure était présentée par le prieur de Léhon ou par l'abbé de Marmoutiers; l'évêque conférait.

Ses terres nobles étaient : La Balue, la Marche, Beaumont, le Verger, la Mettrie, Poumelain, la Seignière, la Gaudière. Tous ces fiefs, disent les continuateurs d'Ogée, relevaient des seigneurs de la Vallée, en Plumaudan, les seuls à qui on donnât les prières nominales.

— Quelques historiens prétendent que Beaumanoir est né au château de Carmeroc, en St-Juvat. Nous ne croyons pas qu'il ait existé un château de ce nom sur le territoire de cette paroisse.

COMMUNE

DE TRÉFUMEL,

Formée des villages

Le Marais (*), les Mares, la

(*) Le Marais, les Mares, lieux bas et marécageux. Les Forges rappellent un établissement de forges; la Croix, un monument public de notre rédemption. Chaque localité a des industries à remettre en vigueur, des monuments à relever, des marais à assainir, des améliorations à faire, et par suite des travaux à donner aux pauvres. Pourquoi l'autorité municipale est-elle partout si peu active et si apathique?

Roche, la Chênaie, la Ville-David, la Rue-au-Compte, les Forges, Ville-Bézi, la Croix, Laulande, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Juvat, le Quiou; à l'est par la rivière de Hac, St-Thual (Ille-et-Vilaine); au sud par Plouasne: à l'ouest par la Rance, Saint-Maden. — Sa population est de 387 habitants (c'est la commune la moins peuplée du canton), et sa superficie de 579 hectares 64 ares, dont 429 hectares sous terres labourables, 106 sous prés et pâturages, 5 sous bois, 11 sous vergers et jardins, pas de landes. — Elle renferme 156 maisons et le moulin à eau de Hac. Son revenu cadastral est de 12,166 fr. 26 c., et son revenu vrai de 36,499 f., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Ce territoire renferme des dépôts de calcaire coquillier, désigné sous le nom de sablon de Saint-Juvat (*V.* ce mot). Il est très-fertile et planté d'arbres fruitiers d'un excellent rapport. C'est en somme un très-bon pays; mais on en peut dire autant de toutes les communes qui avoisinent la Rance. La facilité des transports, depuis l'établissement du canal d'Ille-et-Rance, a considérablement augmenté la richesse du pays; et il en serait partout ainsi si on le voulait fermement. Sans doute, on ne peut pas créer partout des canaux; mais on peut établir partout de bonnes routes. Or, de bonnes voies de communication, voilà le premier besoin de l'agriculture! La difficulté, et, par suite, la cherté des transports pour arriver aux centres de consommation, avilissent le prix des denrées dans certaines communes, et sont une cause de ruine pour les cultivateurs et pour les propriétaires eux-mêmes. Pourquoi une ferme, toutes choses égales d'ailleurs, se loue-t-elle moins cher et a-t-elle une valeur vénale beaucoup moindre qu'une autre située à une distance plus rapprochée du point de consommation ou d'achat? — Parce que le fermier éloigné, bien qu'il vende ses denrées le même prix, en retire en réalité un bénéfice moindre, puisqu'il lui faut déduire du prix réalisé ses frais de transport, qu'il ne peut pas toujours faire payer au consommateur (ce qui, du reste, déplacerait seulement la perte), attendu la concurrence que lui font les fermiers voi-

sins des lieux d'écoulement. Et qu'on ne dise pas que nous énonçons là une vérité banale. Si tout le monde en était bien pénétré, on ne verrait pas tant de nonchalance chez les fermiers quand on leur demande des prestations, ni tant de ténacité chez les propriétaires lorsqu'il s'agit d'obtenir d'eux, dans l'intérêt d'une meilleure vicinalité, un petit coin de terre qui leur appartient.

Le BOURG est situé dans un fond, à 7 kil. S. d'Evran, son bureau de poste, à 15 kil. S. de Dinan, et à 71 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication numéro 27, d'Evran à Caulnes, et par la route vicinale numéro 28, de Dinan à Plouasne. — Il est la résidence d'un notaire.

Étymologie.

Tréfumel doit son nom à saint Trémel ou Trémeur. Décomposé, ce mot signifie *Trémel-le-Sage* (Trémel-Fur), c'est-à-dire, saint Gildas-le-Sage. Trégomeur offre un exemple de transposition semblable de syllabes. Ce mot est pour *Tremeur-Goz*, Trémeur-l'Ancien, ou saint Gildas, parrain de saint Trémeur-le-Jeune.

L'*ancienne paroisse* de Tréfumel dépendait du diocèse de Saint-Malo, au doyenné de Bécherel, de la subdélégation de Montauban et du ressort de Dinan. L'abbé de Marmoutiers présentait à la cure, l'évêque conférait.

Ses terres nobles étaient : Le château de Claire-Fontaine, qui appartenait, en 1400, à Charles, chevalier, seigneur de Lanvallay et de Tressaint, fils de Raoul de Lanvallay et de Marguerite de Tournemine. Ce château n'existe plus.

La terre et seigneurie de Rougé, qui fut érigée en baronnie, en 1576, en faveur du seigneur de Coëtquen. Cette baronnie avait haute justice, et appartenait, en 1780, à M. de la Bintinaye, greffier des Etats de Bretagne, qui possédait aussi la moyenne justice de la Rivière.

Les de Rougé figurent honorablement dans l'histoire : Bonabes de Rougé assiste aux États de Vannes en 1203 ;

Olivier accompagne le roi de France à la guerre d'Aragon, en 1284 ;

Eudon, scolastique de Nantes, est nommé exécuteur testamentaire du duc Jean III, en 1340;

Bonabes est ambassadeur à Londres en 1354. Pris à la bataille de Maupertuis, il fut un des gages de la rançon du roi Jean. En 1558, les principaux seigneurs de France donnent caution de 12,000 écus pour que Bonabes, prisonnier du roi d'Angleterre, vienne régler des affaires intéressant les deux États;

Un de Rougé, grand chambellan de Bretagne, fut ambassadeur près des ducs d'Orléans et d'Angoulême pour chasser Sforce de Milan, en 1452.

La famille de Rougé existe encore.

CANTON DE JUGON.

Il comprend les communes de Jugon, Dolo, Lescouet, Plédéliac, Plénée-Jugon, Plestan, Saint-Igneuc, Tramain. — Sa population est de 12,804 habitants, et sa superficie de 19,658 hectares 27 ares. — Il renferme 2,802 maisons. — Son revenu vrai est de 648,981 francs.

COMMUNE

DE JUGON,

Formée des villages

Le Marchix, le Pont-de-la-Mavette, le Bourg-neuf.

Elle est limitée, au nord par Saint-Igneuc; à l'est par Lescouet, Mégrit; au sud par Dolo; à l'ouest par Tramain. — Sa population est de 539 habitants, et sa superficie de 106 hectares 79 ares, dont 5 hectares sous terres labourables, 4 sous prés et pâturages, 9 sous vergers et jardins, 1 sous terres incultes, 80 sous étangs. — Elle renferme 120 maisons, 6 moulins, 5 usines. — Son revenu cadastral est de 3,702 fr. 44 c., et son revenu vrai de 14,810 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, micaschiste.

La petite ville de Jugon est située dans un vallon, au fond duquel coule la rivière de l'Arguenon, sur la route de Dinan à Lamballe, à 24 kil. S.-S.-O. de Dinan, à 44 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc, et à 397 kil. de Paris. — Cure de 2e classe, bureau d'enregistrement, bureau de poste aux lettres, relai, gite

d'étape, brigade de gendarmerie à cheval; un notaire, un huissier. — Foires le 2e mardi de janvier, 4e mardi de février, 25 avril, 3e mardi de mai, dernier mardi de décembre. — Marché tous les mardis. — La route vicinale de grande communication, nº 41, de Plancoët à Loudéac, passe par Jugon; la route nº 44 va de Jugon à Moncontour. — Les abords de Jugon, autrefois abruptes et dangereux, sont devenus beaucoup plus faciles depuis qu'on a fait exécuter des travaux d'écrètement sur les routes qui aboutissent à cette ville.

Ogée signale une fontaine d'eau minérale aux environs de Jugon.

Origine.

« Quelle est cette modeste ville, qui, comme une paisible bergère, est assise au bord des lacs et au pied des montagnes? C'est Jugon, qu'Émile Souvestre, dans ses derniers Bretons, assimile aux charmants villages de la Suisse.

« La ville champêtre de Jugon survit à deux nobles devanciers qui protégèrent son berceau et mêlèrent longtemps leur existence à la sienne : l'un fut bruyant guerrier et l'autre fervent religieux : l'un fut le célèbre château de Jugon; l'autre le prieuré de la Madelaine.

« Le château s'élevait sur l'*isthme* que pressent deux vastes étangs, à l'est et à l'occident. Ces belles et profondes nappes d'eau rendaient la position imprenable par ces deux points. La citadelle était également forte du côté du nord, par l'élévation de la langue de terre qui la portait; elle était aussi difficile à prendre, au sud, par les fortifications que l'art y avait accumulées. Ne vous étonnez plus de l'importance qu'on attachait à sa possession :

Qui a Bretagne, sans Jugon;
A la chappe, sans le chaperon.

« Lorsque les souverains de la Bretagne disposaient de Jugon, ils avaient soin de se réserver le château. C'est ce que fit le duc Artur, quand il gratifia Guy, son frère, de la terre de Jugon. Il mit cette clause bien expresse : mais nous gardons pour nous et nos successeurs les ducs de Bretagne le fort et la châtelainie de Jugon : 1317.

« Sous la protection du château-fort vinrent s'abriter dans la riante vallée voisine quel-

ques laboureurs, mais leur réunion était encore si faible qu'elle ne formait pas même un bourg, lorsque fut fondé le prieuré bénédictin de Sainte-Madelaine.

« Voici la fondation et pour ainsi dire l'acte de naissance du prieuré, le second ancêtre de la ville de Jugon :

« Moi, Olivier l'Ancien, fils « de Geffroi, seigneur de Dinan, « tenant d'héritage et présent de « mon père le château qu'en « style vulgaire on appelle *Jugun*, « du nom de l'eau qui coule au « pied dudit château, *vulgari « linguâ appellatur Jugun ex « nomine aquæ quæ fluit sub eo- « dem castro, quod Jugun simi- « liter appellatur*, étant avec « mon père Geffroi et avec mon « frère Guillaume, surnommé « l'abbé, à Saint-Malo-de-l'Ile, « j'ai donné, pour mon ame et « pour celles de mes parents, à « Dieu et à Saint-Martin de Mar- « moutier, entre les mains de « Dom Guillaume, abbé, la terre « qui est à Jugun, depuis la « grande porte, avec les habi- « tants qui étaient déjà en ce « lieu, jusqu'à la rencontre des « deux eaux de Jugun et d'Ar- « guenon, pour y fonder une « église et un bourg, tellement « affranchi et tranquille, qu'il ne « doive jamais aucune coutume, « ni à Olivier ni à aucun homme, « excepté aux moines. »

« Le généreux fondateur donna à ce prieuré entr'autres la pêcherie.

« Les religieux obtinrent la confirmation de tous ces biens par Étienne, comte de Penthièvre.

« L'église de Jugon reçut pour patronne sainte Marie-Madelaine : on l'appelle la *cure de Ste-Marie-Madelaine de St-Malo-de-Jugon*, dans le Pouillé de Tours.

« L'évêque de Saint-Brieuc acheva l'établissement de Jugon, en remédiant à un abus. Voici l'acte qui pourvut à un besoin de la localité :

« Moi, Jean, par la grâce de « Dieu, évêque de Saint-Brieuc, « j'ai donné aux moines de Mar- « moutier quelques églises, etc., « dans le pays de Porhoët l'é- « glise de Ferrières et l'église de « Lantignac et aussi l'église de « la bienheureuse Marie, vierge, « fondée devant le château de « *Jugun* et son cimetière, qu'en « l'honneur de Dieu nous avons « consacré pour l'utilité du peu- « ple de ce château. Nous dé- « fendons, par l'autorité des « saints canons, d'enterrer les

« morts de ce château près des « croix placées sur les chemins « et dans des terrains non bé- « nits pour cimetière : fait l'an « 1128. »

« Désormais, Jugon peut continuer sa carrière : il y a place assignée aux vivants et aux morts. »

DE GARABY.

Monuments.

L'ÉGLISE de Jugon est une des plus anciennes de Bretagne. Olivier de Dinan, son fondateur, en posa la première pierre en 1109 ; il concéda en même temps le terrain qui l'avoisine, et sur lequel on a bâti des maisons, dont l'agglomération a formé plus tard la petite ville qui nous occupe. Cette église faisait partie des 16 prieurés que renfermait, suivant le Pouillé de Tours, l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, lequel comptait en outre 96 cures, 130 chapelles, 6 chapitres, 6 abbayes et 8 maladreries. Elle possède un crucifix en ivoire d'un travail remarquable. Son clocher est unique en son genre dans les Côtes-du-Nord. Si vous avez traversé la Normandie, cette province voisine, dont la prospérité devrait stimuler l'indolence bretonne, et remarqué ses clochers en pyramide, presque tous taillés sur un seul et même modèle, vous avez une idée de celui de Jugon : il les rappelle dans toutes ses parties. L'effet, du reste, en est gracieux, et l'on aime à contempler ce triangle qui le couronne, et semble faire planer sur la ville entière, comme une sauvegarde toute puissante, le symbole de la sainte Trinité.

Outre son église, Jugon renferme plusieurs maisons anciennes assez curieuses. Leurs portes et leurs fenêtres gothiques rappellent les quatorzième et quinzième siècles.

Annales.

En 1034, le château de Jugon appartenait à la maison de Penthièvre, par suite du mariage d'Havoise, héritière du comté de Guingamp, avec Etienne de Bretagne, neveu d'Alain IV.

Le prieuré de Notre-Dame de Jugon, fondé en 1109 par Olivier de Dinan, fut donné à l'abbaye de Marmoutiers, qui l'a possédé pendant plusieurs siècles.

En 1317, Jean III, duc de Bretagne, se réserve, dans ses partages, avec son frère, le châ-

teau de Jugon, avec 300 livres de rente pour l'entretenir.

En 1342, Charles de Blois fait mettre le siége devant la ville de Jugon. L'entreprise était difficile et n'eût pas été menée à bonne fin probablement, sans la trahison d'un bourgeois de la ville. Celui-ci étant tombé entre les mains de Jean de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, qui commandait l'armée des assiégeants, promit de livrer la ville pourvu qu'on lui laissât la vie et les biens qu'il possédait. Charles consentit à cet arrangement, et ajouta même la promesse d'une rente de 500 livres, *à titre d'héritage*, pour le traître qui vendait son pays. Au jour et à l'heure convenus, une des portes de Jugon fut donc ouverte, et Beaumanoir pénétra dans la ville, qu'il livra au pillage. La garnison et les habitants coururent précipitamment s'enfermer dans le château, où le traître les suivit; mais il fut découvert, et le jour même, par ordre du gouverneur, son corps flottait dans l'air, accroché aux créneaux de l'une des grosses tours du château. Justice était faite! mais n'est-ce pas ici le lieu de dire que l'opinion se laisse aller parfois à d'étranges écarts : elle flétrit le traître, tandis qu'elle laisse intacte sa réputation au cœur assez lâche pour pousser au crime par l'appât de récompenses!... Quoi qu'il en soit, après quelques jours de résistance, le château se rendit, faute de vivres. Charles prit possession de cette place importante, et en laissa le commandement à Girard de Rochefort, qui abandonna le parti de Montfort à dater de ce moment.

En 1364, Jean, comte de Montfort, enlève à son rival la ville et le château de Jugon, après quelques jours de siége.

En 1369, le château avait pour gouverneur Arthur de Montauban.

En 1373, Bertrand Du Guesclin, au service de Charles de Blois, se présente sous les murs de Jugon, et fait sommation à la garnison de se rendre. Robert de Quettié, qui commandait la place, ne se sentant pas en forces pour résister, fit ouvrir aussitôt les portes.

En 1383, le château de Jugon avait pour gouverneur Guy de Laval, et en 1385, Alain Le Maistre.

En 1388, le château de Jugon appartenait à Clisson; mais celui-ci, attiré dans un piége par

Digitized by Google

le duc de Bretagne, n'obtint sa liberté qu'à la condition de payer une rançon de 1,100,000 livres, et de céder au duc plusieurs villes parmi lesquelles se trouvait Jugon. Clisson promit; mais, devenu libre, il courut se plaindre au roi de France. De là, entre le duc et Clisson, cette guerre acharnée qui ne finit qu'à la mort de Jean IV. — A cette époque (1388), le château avait pour gouverneur Le Vayer.

En 1420, le château appartenait aux Penthièvre. Jean V ordonna qu'il fût démantelé; mais il ne fut complètement détruit que deux siècles plus tard, conformément à un arrêt du parlement en date du 17 mars 1616, portant ordre aux officiers de la juridiction de Dinan de procéder sans retard à la démolition de ce qu'ils jugeraient préjudiciable au service du roi, « en ce qu'il « reste de la geôle dans les ruines de Jugon, et enclos qui « sert de prison de la juridiction « situé ès-dites ruines, *en sorte « que personne ne s'y puisse loger.* » Comme on le voit, le but que se proposait le roi, était d'empêcher que les ligueurs ne se fortifiassent au milieu de ces ruines encore importantes.

En 1565, un édit du roi Charles IX, daté du mois d'août, et donné à Châteaubriant, ordonna que la juridiction royale de Jugon fût unie et incorporée au siége royal de Dinan; mais cet édit ne fut point exécuté.

En 1792, au mois d'août, 17 Girondins, en fuite, et mis hors la loi, traversent Jugon, Moncontour (Le Deist de Botidoux, de cette dernière ville, leur fait porter des vivres dans un endroit écarté), Uzel, Plouguernevel, Rostrenen, Carhaix, où ils échappent à la gendarmerie, et gagnent le Finistère.

En 1794, le 17 décembre, les Royalistes pénètrent à Jugon, coupent l'arbre de la liberté, enlèvent les armes qui se trouvent dans la ville, pillent les maisons, brûlent les papiers de la communauté, et s'emparent de quatre tonneaux d'habillements destinés à la dix-septième demi-brigade.

Après les Cent-Jours, Jugon fut occupé militairement par des troupes russes.

Étangs de Jugon.

Jugon a deux étangs. Le plus petit et le moins élevé est alimenté par la rivière de l'Arguenon. La rivière de Beaulieu, qui

prend sa source en Languedias, traverse, en changeant de nom, la commune de Mégrit, et mêle ses eaux avec celles de la rivière de Rosette, alimente le plus grand, dans lequel viennent encore se perdre quatre gros ruisseaux. Ce dernier étang est l'un des plus considérables de Bretagne. C'est un beau et vaste lac, sur lequel, l'hiver, viennent s'abattre les canards sauvages, les sarcelles, les courlieux, les barnaches et même les cygnes. Il domine la ville, et suspend sur la tête des Jugonnais une incessante menace. Ses eaux profondes renferment des carpes, des perches, des brêmes, des lamproies, des rougets, des brochets d'une grosseur prodigieuse, et des quantités considérables d'anguilles, dont les palais sensuels font le plus grand cas. Si l'on connaissait l'extrême délicatesse de ce mets, nous dit-on, on accourrait des extrémités de la terre pour s'en régaler, au moins une fois en sa vie. Que les gourmets fassent donc leur profit de cet avis. Il n'est pas absolument nécessaire de faire le voyage de Jugon pour manger des anguilles qui se pêchent dans son grand étang : on peut en faire venir.

Ces deux étangs sont séparés par une montagne haute de 75 mètres, et plantée de châtaigniers sur l'un de ses versants. C'est sur la cime élevée de cette montagne qu'était assis le château-fort de Jugon. Sur un plateau voisin, à l'endroit désigné aujourd'hui sous le nom de Grand-Verger, là où fut autrefois une chapelle consacrée à saint Michel, et qui subsistait encore il y a une trentaine d'années, s'élevaient des travaux de fortifications qui ont fait croire à l'existence d'un second château. Là était située peut-être une des tours qui, suivant Fréminville, flanquaient les murailles crénelées qui entouraient la ville. A la queue du petit étang, on remarque quelques restes de fortifications, que le président Habasque a visitées et qu'il considère comme un camp romain. C'est, dans l'état, une question que pourrait seule résoudre l'histoire. Or, elle n'a laissé, que nous sachions, aucuns documents sur lesquels on puisse fonder même de simples conjectures.

Les étangs de Jugon ont été l'occasion de bien des accidents. Qu'un ivrogne attardé prenne de temps à autre un bain forcé, il

n'y a pas de mal à cela, *pourvu qu'on le retire à temps*; mais il serait d'une sage prévoyance d'éloigner de ce lieu les foires aux chevaux. Elles ont déjà donné lieu à des malheurs irréparables; l'humanité commande d'en prévenir le retour.

Voie romaine, etc.

La voie romaine que l'on désigne indistinctement de nos jours sous les noms de *chemin Letra*, ou *chemin de l'Estra*, passait près de Jugon. Elle traversait le grand étang au moyen d'un pont de briques, dont les piles, dit-on, existent encore cachées sous les eaux.

Cette route conduisait-elle de Vannes à Corseul, comme l'ont soutenu plusieurs écrivains? — On a beaucoup discuté sur cette question; mais l'incertitude sur ce point est restée entière et toujours la même pour les hommes consciencieux qui n'éprouvent pas le besoin de se donner une importance trompeuse en niant ou en affirmant ce que les autres mettent en doute. Une seule chose reste hors de toute contestation : c'est l'existence, dans ce pays, de vestiges portant tous les caractères d'une ancienne voie romaine. Cependant pour qui sait que ces vestiges n'apparaissent qu'à des distances éloignées, après des interruptions de plusieurs lieues, force est bien d'avouer son insuffisance à résoudre la question, et de déclarer en toute humilité que la direction de cette ancienne route, son point de départ, ainsi que le lieu où elle venait aboutir, tout cela est fort conjectural. — Ogée prétend qu'il existait sur ce territoire *deux* voies romaines, l'une allant à Corseul, l'autre à Yvignac.

Le monument de St-Méloir-des-Bois, à très-peu de distance de Jugon, se compose de quatre piliers de granit, dans lesquels on a cru voir des pierres bornales ou des pierres milliaires. Sur l'un d'eux est écrit : *Avonio Victorino*. De là l'opinion que ce monument date du 3e siècle, et qu'il fut érigé en l'honneur d'Avonius Victorinus, usurpateur de l'empire des Gaules.

Quoi qu'il en soit, on peut regarder comme certain que les Romains ont fait un long séjour dans ce pays, et il est très-probable que Jugon était une de leurs plus importantes stations.

Mœurs et usages.

Dans le canton de Jugon, beaucoup de propriétaires cultivent eux-mêmes leurs terres, et s'en trouvent parfaitement sous tous les rapports. Entre leurs mains, surtout s'ils sont actifs, intelligents; s'ils ont des capitaux disponibles, leurs propriétés s'améliorent avec rapidité et augmentent de valeur, tandis qu'entre les mains des fermiers ces mêmes propriétés s'appauvriraient *nécessairement*. En effet, les fermiers bretons, tout le monde sait cela, sont routiniers par nature, fort peu à l'aise communément, et qui pis est très-apathiques; d'ailleurs, pour être en droit de leur demander de mieux soigner la terre, et de lui faire des avances, il faudrait tout d'abord augmenter la durée de leurs baux. Quand un fermier est exposé à se voir renvoyer tous les 3, 6 ou 9 ans (ce sont les termes en usage dans l'arrondissement de Dinan pour les baux à ferme), peut-on, en conscience, lui demander d'améliorer sa terre? — Évidemment, non. — Dans cette situation précaire, le malheureux ne songe qu'à tirer de son champ tout ce qu'il peut produire, en lui donnant le moins possible. Car, qu'importe au fermier, placé dans de telles conditions, que la terre s'épuise! Si elle cesse de pouvoir le nourrir, il demande une diminution à son propriétaire; et si ce dernier refuse, il quitte pour aller ailleurs suivre les mêmes errements. Le système des baux à courte échéance est donc préjudiciable au propriétaire, plus encore qu'au fermier. Il nuit essentiellement au progrès; aussi, quand on n'a pas les loisirs nécessaires pour se charger soi-même de l'exploitation de ses terres, ou lorsqu'on ne veut pas prendre cet embarras, qui est fort grand et exige une surveillance dont peu de citadins sont capables, c'est faire acte de bonne administration que d'assurer à son fermier de longues années de jouissance, sauf à lui imposer, dans l'intérêt commun, des améliorations déterminées à l'avance.

Les fermes non exploitées par le propriétaire sont données à moitié fruits à des métayers. Dans ce cas, le propriétaire fournit la moitié du cheptel, des engrais, des semences, etc., et prélève la moitié des produits. Ce bail à moitié est le seul en

Digitized by Google

usage dans tout le canton de Jugon et dans une partie de celui de Matignon. Il a cela d'avantageux, qu'il donne au propriétaire le droit d'intervenir dans la direction de sa ferme; et c'est là, quoi qu'on en dise, un droit immense, et qui manque rarement de tourner au profit du fermier lui-même.

Voilà ce qui se pratique dans le canton de Jugon. Quant aux habitants de la ville, tous ou presque tous possèdent un coin de terre qu'ils cultivent de leurs propres mains.

Ah! que n'en est-il partout ainsi! Les travaux agricoles s'exercent en plein air; ils donnent la santé du corps; ils moralisent les populations qui s'y livrent et les attachent au sol. On aime mieux la patrie, quand on possède un sillon au soleil; on est moins aventureux, moins inconstant; on craint les troubles politiques ; on désire la paix pour les autres et pour soi....

Et pourquoi n'encouragerions-nous pas cette aspiration si naturelle, si légitime vers la propriété foncière, mille fois plus solide et plus féconde en jouissances que l'autre? — On lui doit les habitudes d'ordre, d'économie; l'amour du travail, avec lequel tout est possible!

Nous ne cacherons pas qu'elle est la source de quelques mécomptes, — quelle médaille n'a pas son revers! — mais c'est si peu de chose, comparé au bien qu'elle produit! — Nous croyons pourtant devoir un avertissement; le voici : quelque légitime que soit le désir d'acquérir un peu de terre, gardez-vous bien d'y céder, si vous ne pouvez le satisfaire qu'au moyen de ressources d'emprunt; car, ne l'oubliez jamais, la terre rapporte peu, et l'argent coûte très-cher !.. Evitez donc cet écueil, si vous ne voulez pas que ce que vous avez acquis déjà s'échappe de vos mains en même temps que ce que vous désirez acquérir encore!...

Madame Lescop.

Pendant sa longue carrière, Madame Lescop a tenu, à Jugon, un hôtel renommé à juste titre. Là régnaient une politesse exquise, des prévenances de bon goût, l'ordre le plus parfait. La table était servie avec entente, sans parcimonie; les chambres tenues avec une propreté scrupuleuse, les lits toujours fraî-

chement garnis. On était enfin comme chez soi dans cette maison; mieux peut-être! Et tout cela à des prix extrêmement modérés!... Madame Lescop n'était pas seulement la mère des voyageurs; elle était encore la providence des pauvres du pays; aussi tout le monde la tenait en grande estime. Sa réputation de bienfaisance était si bien établie, même au dehors, que Mgr Le Groing La Romagère, évêque de Saint-Brieuc, visita cette digne femme à l'heure de sa mort.

Cette dame mériterait un biographe, et si nous possédions les documents nécessaires, nous écririons volontiers sa vie, ne fût-ce que pour servir de *vade-mecum* aux maitres et maitresses d'hôtels.

Autrefois Jugon était siége d'une maitrise des eaux et forêts et d'une des dix juridictions royales ressortissant au siége présidial de la sénéchaussée de Rennes. Cette ville relevait du roi. La cure de Notre-Dame rapportait 300 livres; la chapellenie des Riaisons, dans l'église de Jugon, 50 livres; le prieuré de la Madeleine, 800 livres. La cure était à la collation du pape et de l'évêque.

La haute justice de Jugon appartenait au duc de Penthièvre; la moyenne justice du prieuré de Notre-Dame, au prieur; la haute justice de Lorgeril, à M. de Lorgeril-Lambert.

Jugon a absorbé l'ancienne paroisse de Coëtivi, qui existait encore au seizième siècle. Cette petite paroisse devait son nom au cardinal Alain de Coëtivi, auquel l'abbé Dumoulin, ancien vicaire-général de Quimper, donne le titre de saint dans son livre intitulé *hen ar Barados*, 1 vol. in-18 approuvé par l'évêque de Quimper. Le cardinal de Coëtivi fut évêque de Dol, de Quimper, de Nismes, de Sabines; archevêque d'Avignon, et légat en France. Il mourut à Rome le 22 juillet 1477. Il était frère de l'amiral Prégent de Coëtivi, et d'Olivier, comte de Taillebourg, grand sénéchal d'Aquitaine. Tous les trois étaient nés dans le Finistère.

Patrie de Toussaint de BEAUMANOIR, vicomte du Besso, baron du Pont et de Rostrenen, baptisé dans l'église de Jugon le 1er septembre 1554. Dans les guerres de la ligue, il se déclara pour Henri IV, et fut mis

à la tête de toute son infanterie en Bretagne. Il mourut à l'âge de 35 ans, des suites d'une blessure reçue au siége d'Ancenis. Après avoir été exposées pendant plusieurs jours dans l'église Toussaint, à Rennes, ses dépouilles mortelles furent transportées à Rostrenen et inhumées dans la collégiale de cette ville.

De l'abbé SÉVOY (François-Hyacinthe), Eudiste, auteur d'un excellent ouvrage sur les devoirs des ecclésiastiques. Les Jugonnais ont élevé un monument à la mémoire de leur concitoyen.

COMMUNE

DE DOLO,

Formée des villages

Le Bouquet-Jalu, la Rue, l'Échaussée-Haye, Garrault, Ville-ès-Buret, Ville-Anquetin, Cangué, la Touche-ès-Gauliers, la Pochais, Bois-Orieux, Ville-Bréhen, Hourmanière, Touche-ès-Bigots, la Baye, Bourgneuf, la Talvatière, Ville-Mouée, Ville-Bertrand, la Longrais.

Elle est limitée, au nord par Jugon, Lescouet; à l'est par Languedias, Mégrit; au sud par Sévignac; à l'ouest par Langouèdre, Plénée-Jugon. — Sa population est de 929 habitants, et sa superficie de 1,188 hectares 24 ares, dont 920 hectares sous terres labourables, 130 sous prés et pâturages, 21 sous bois, 9 sous vergers et jardins, 34 sous landes et terres incultes, 2 sous étangs. — Elle renferme 244 maisons, et les moulins à eau de la Ville-Bréheu, Neuf, de la Rosaie. — Son revenu cadastral est de 14,753 fr. 44 c., et son revenu vrai de 44,260 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique, schiste micacé.

Le BOURG est situé dans un fond, à 3 kil. S. de Jugon, son bureau de poste, à 25 kil. S.-O. de Dinan, à 46 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. — Foire le 29 août.

Étymologie.

Dolo se compose de deux mots bretons, qui, traduits dans notre langue, signifient littéralement *table vous êtes (dol*, table, *o* ou *oc'h*, vous êtes). Est-

ce que, par hasard, cette commune devrait son nom à quelque *dolmen* remarquable, élevé jadis sur son territoire par les Druides? Si l'on admet cette étymologie, ce pays tout-à-coup se transforme; il revêt les couleurs de l'antiquité la plus reculée; il appelle sur lui l'intérêt des archéologues, car il devient un des centres de population les plus anciens de la Bretagne continentale.

D'un autre côté, l'histoire nous apprend qu'il existait une famille du nom de Dolo. En 1415, un de ses membres, Pierre Dolo, s'engage au service de la France, sous le commandement de Tangui du Châtel, tant pour la garde de la personne du roi et de celle de Monseigneur le Dauphin, que pour la sûreté de la ville de Paris; à d'autres époques, elle fournit aux montres plusieurs écuyers; enfin elle donne un seigneur à la ville d'Uzel.

Cette famille, qui habitait le pays et y était puissante, comme on le voit, a bien pu fonder la paroisse qui nous occupe et lui donner son nom. Mais il faudrait, pour donner de la valeur à cette opinion, que l'antériorité de la famille Dolo fût solidement établie; car il ne serait point impossible qu'elle tirât elle-même, au contraire, son nom de la paroisse; or, nous ne voyons aucunes traces de cette famille avant la fin du quatorzième siècle, et, à cette époque, la paroisse existait depuis longtemps.

Le territoire de cette commune est assez fertile en grains. Il est arrosé par la rivière de l'Arguenon et par plusieurs gros ruisseaux qui vont se jeter dans les étangs de Jugon. On y trouve des prairies d'un excellent rapport et de bons pâturages.

La voie romaine dont nous avons parlé à l'article Jugon (*V.* ce mot), passait dans la commune de Dolo, au village de la Longrais, où elle est encore apparente.

L'ancienne paroisse de Dolo dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché de St-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe, et pour ressort Jugon. La cure était à la collation du pape et de l'évêque, chacun en leurs mois. C'était un bénéfice valant 200 livres.

Dolo avait *pour maisons nobles*, au moment de la révolution de 1789, Le Lou, haute

justice, appartenant à M. Callouet de Trégomar;

La terre et seigneurie de Trégomar, au précédent;

En 1210, Josse de Trégomar est un des quatre témoins d'une restitution faite à l'abbaye de Blanche-Couronne.

En 1495, l'abbé de Callouet était conseiller au parlement de Bretagne.

Jean de Callouet, docteur en droit civil et canonique, confesseur de Louis XII, fut évêque de Tréguier. Il mourut en odeur de sainteté le 7 mars 1505. Le roi l'avait nommé président de la chambre des comptes. En 1611, son corps fut trouvé entier dans sa tombe, à la cathédrale de Tréguier.

Le 26 novembre 1524, de Trégomar est un des seigneurs qui reconnaissent, aux États généraux assemblés à Rennes, François Ier *usufructuaire* du duché de Bretagne.

La Rosais, moyenne justice, à M. de Launay-Guérif;

La Talvraisière, à M. de Croix-Rouselle.

COMMUNE

DE LESCOUET,

Formée des villages

Lorgeril, Lambert, la Gouhédrais, l'Hébergement, Tréveara, le Temple (*), le Hallois, Chapelle-aux-Bodins, la Tremblais, le Cleret, Vauvert, le Mézeray, Carantou, Chanteloup, Rue-du-Pont-Douve, le Verger, Bas-Lescouët, Ville-Danne, la Mare, Parga, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Méloir, Plorec, Plédéliac; à l'est par Plélan, Trébédan, Languédias; au sud par Dolo; à l'ouest par Saint-Igneuc, Jugon. — Sa population est de 829 habitants, et sa superficie de 1,300 hectares, dont 809 hectares sous terres labourables, 88 sous prés et pâturages, 96 sous bois, 14 sous vergers et jardins, 237 sous landes et ter-

---

(*) Le Temple rappelle un établissement de templiers;

Carentou est pour *Kær an toul;*

Trevran pour *tre veran*, etc.

Partout la preuve que la langue bretonne était parlée dans ce pays.

res incultes. — Elle renferme 190 maisons, et les moulins à eau de Lescouet et Jean. — Son revenu cadastral est de 18,729 fr. 85 c., et son revenu vrai de 46,824 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste micacé.

Le BOURG est très-petit. Il est situé à 2 kil. E. de Jugon, son bureau de poste, à 23 kil. O.-S.-O. de Dinan, et à 45 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc. — La route de Lamballe à Dinan longeait autrefois le cimetière; maintenant elle passe un peu au-dessous, et se trouve ainsi beaucoup moins rapide. — Il existe dans le département des Côtes-du-Nord deux communes du nom de Lescouet : celle qui nous occupe, et une autre située dans le canton de Goarec, arrondissement de Loudéac. C'est là un inconvénient très-grave au point de vue des communications et des transactions qui s'opèrent par correspondance. Il est essentiel, avant de confier une lettre à la poste, de bien indiquer le bureau de distribution qui dessert la commune habitée par le destinataire de cette lettre. Sans cette précaution, on risque fort qu'elle ne parvienne pas, ou bien qu'elle ne parvienne qu'après avoir fait le tour de la France. Eh! comment en serait-il autrement? Il y existe 250 communes qui portent le nom de Saint-Martin, 80 celui de Saint-Aubin, 58 celui de Saint-Léger! Il serait utile de remédier à cela.

Étymologie.

Lescouet dérive de *Lez-couët*, et signifie *près du bois*. Le bois de Vauvert, en effet, avoisine le bourg de Lescouët. Ainsi, l'étymologie que nous donnons est parfaitement justifiée de tous points. D'abord, parce qu'elle est la traduction littérale (*lez* signifie *près*, *V.* Grégoire de Rostrenen, *Dictionnaire français-breton*) du mot; en second lieu, parce qu'elle reçoit une application dont la justesse est inattaquable. Cependant, s'il fallait en croire M. de Blois, *Lescouet*, que l'on prononce, dit-il, *liscoët* et même *licoët* dans le pays de Tréguier, signifierait *cour du bois*. Cette traduction du mot Lescouet doit être rejetée de toute évidence, et M. de Blois ne l'a proposée sans nul doute que parce qu'il ignorait que *lez* a plusieurs significa-

tions, notamment celle que nous lui avons donnée.

Monuments.

L'ÉGLISE n'a pas cette couleur noirâtre, ni cette odeur de moisissure, qu'il faut faire semblant d'aimer quand on veut que la foule, qui juge d'après les apparences, vous prenne pour un archéologue de bon aloi. Elle est toute neuve, solidement bâtie, et d'une simplicité élégante. Pour bien des gens cela aussi a son prix.

Le VAUVERT est une charmante maison de campagne, entourée de beaux bois, et perchée, avec ses fermes, sur une hauteur qui domine une délicieuse vallée, traversée par le grand chemin. Le voyageur, parcourant la clairière ouverte dans ce riant bocage, est abrité de toutes parts, et semble comme isolé du reste de la terre; mais si la saison favorable est venue, mille chants joyeux d'oiseaux de toute espèce viennent égayer cette solitude passagère et pleine d'attraits, où la nuit même a ses concerts. En effet, quand tout repose et s'endort au pied de cette vallée tranquille (Jugon est au-dessous), le rossignol, lui, quitte sa retraite, et, de son gosier puissant, lance aux échos d'alentour ces notes si suaves et si pures qu'on ne peut imiter.

Cette habitation, avec ses jardins et ses bois, est le plus bel ornement de la commune. Elle a donné son nom à une famille alliée à celle de Du Guesclin, et dont l'un des membres, Mgr de la Motte-Vauvert, est en ce moment évêque de Vannes et doyen des cinq prélats de Bretagne.

En 1445, Pierre de Vauvert reçut du duc de Bretagne un gobelet d'argent de 2 marcs.

En 1461, le sire de Vauvert était un des grands seigneurs et officiers qui accompagnaient le duc de Bretagne lorsqu'il alla rendre hommage au roi de France.

Lescouet n'était autrefois qu'une simple trêve de Plorec. Elle faisait partie de l'évêché de Saint-Malo, avait pour subdélégation Lamballe, et ressortissait à Jugon.

Ses maisons nobles étaient, avant la révolution française : La Rivière, moyenne justice, qui appartenait à M. de la Motte-Vauvert, et l'Orgeril, haute justice, à M. de l'Orgeril-Lambert.

COMMUNE

DE PLÉDÉLIAC,

Formée des [illegible],

Saint-Jean, la Chênaie, la Tortillais, la Bertière, la Denais, le Fougeray, le Frêne, Saint-Malo, Plessis-Camé, Villéon, Loiserie, le Pré, le Saint-Esprit, Chef-du-Bois, Ville-Morvan, la Brousse, la Gaudais, le Clos, le Lié, la Plançonnais, Saint-André, la Pefferie, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Aubin, Pléven, Plorec; à l'est par Saint-Méloir, Plélan; au sud par Trémaudan; à l'ouest par Trégomar, Saint-Rieul. — Sa population est de 2,128 habitants, et sa superficie de 5,174 hectares 76 ares, dont 1,616 sous terres labourables, 225 sous prés et pâturages, 2,125 sous bois, 51 sous vergers et jardins, 1,012 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 503 maisons, et les moulins à eau du Guillier et de Tournemine; un moulin à fouler. — Son revenu cadastral est de 24,563 fr. 68 c., et son revenu vrai de 122,818 fr., soit 1/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 7 kil. S.-E. de Jugon, son bureau de poste, à 32 kil. O. de Dinan, et à 36 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc.

Étymologie.

Plédéliac, *olim* Plédélia, paraît être une abréviation de Plédéliau ou Plétéliau, et signifier paroisse, peuple de saint Théliau, prélat qui passa un grand nombre d'années à Dol, et dont il est parlé dans notre premier volume.

Monuments.

L'ÉGLISE, dont le vaisseau peut avoir 50 mètres de longueur, est en assez bon état de conservation. Il est à regretter qu'on ait fait disparaître de superbes vitraux qui représentaient des sujets intéressants de l'histoire de Bretagne.

Le Château de la HUNAUDAYE (*) n'existe plus qu'à l'é-

(*) « Son plan, dit Fréminville, a la figure d'un pentagone, et il est flanqué de cinq grosses tours rondes qui, ainsi que les remparts, sont revêtues en pierres de taille et surmontées d'un parapet saillant, muni de machicou-

tat de ruines, devenues la proie des ronces et des autres plantes parasites. Les cinq tours formidables qui le flanquaient sont restées debout, mais décapitées. Elles ont vu crouler, en 1793, tous les bâtiments d'habitation, dévorés par les flammes, sur un ordre donné par le district de Lamballe, qui craignit que ce château ne servît de retranchement aux Vendéens, lesquels venaient de passer la Loire et marchaient sur la Bretagne.

Ce château fut bâti vers 1220, par Olivier Tournemine ou Tornemine. Il tirait son nom, non pas du caprice d'un amiral, comme l'a cru Le Borgne, mais de sa proximité du village actuel de Saint-Jean, lequel est beaucoup plus ancien que lui, et se nommait alors la *ville de la Hunaudaye*.

Il fut, pendant les guerres affreuses de la ligue, un champion fidèle du roi Henri IV. Ses défenseurs étaient redoutés des ligueurs, et longtemps ils tinrent en échec la garnison que le duc de Mercœur entretenait dans sa forteresse de Lamballe.

Placé au centre de la forêt dont nous allons parler, le château de la Hunaudaye fut dès l'origine un objet de terreur pour tous. Ceux-là seuls qui n'avaient rien à perdre, osaient se hasarder dans les environs; car les Tournemine ne respectaient rien, pas même le pauvre vassal, pas même la maison du roi des rois. Ce n'est pas tout : il vint une époque où la rumeur publique accusa le maître redouté de cette demeure d'avoir trempé ses mains dans le sang de son vieux père, puis dans celui de sa femme, puis encore dans celui de son frère... Il existe sur ce triple assassinat une légende qu'Édouard Turquety a reproduite en vers. La voici :

LE CHATEAU

DE LA HUNAUDAYE (*).

—

A l'heure où s'éveille l'orfraie,
Où les tours de la Hunaudaye,

lis. Les petits arceaux de ces machicoulis sont en ogives avec des découpures gothiques délicatement travaillées : l'architecte a voulu réunir dans la construction de ce château l'élégance et la force. Les tours sont à plates-formes, et elles étaient surmontées de tourelles, qui aujourd'hui sont démolies en partie.

« Les bâtiments intérieurs sont adossés aux remparts »

(*) Le château de la Hunaudaye est situé à 8 lieues de Dinan.

Comme trois fantômes des airs,
Enflamment leurs sommets déserts;
A l'heure où la nuit tend son aile
Sur leur enceinte solennelle,
Voyageurs, voyageurs, fuyez,
Car l'enfer gronde sous vos pieds!

Ce fut là, que Dieu nous protége,
Et nous préserve de tout piége! —
Ce fut là, — ne me quittez pas,
Car j'entends des soupirs là-bas, —
Ce fut là qu'au milieu de l'ombre
D'une nuit pluvieuse et sombre,
Un homme, au maintien calme et fier,
vint heurter la porte de fer.

Ouvrez, dit-il. — Les gonds résonnent,
Il entre et les gardes s'étonnent,
Pas une seule goutte d'eau
Sur la pourpre de son manteau;
Pas une seule humide tache
Sur les plumes de son panache;
Et pourtant, à travers la nuit,
L'eau du ciel tombait à grand bruit!

Or, dans la tour, muet et blême,
Le châtelain veillait lui-même;
Il promenait son pas puissant
Sur le pavé retentissant:
Holà! dit-il, dans ma demeure,
Qui peut heurter à pareille heure?
Raoul, Olivier, allez tous,
Quel importun vient parmi nous?

Noble baron que Dieu défende,
Un homme d'armes vous demande.
— Qu'il monte! et toi ne va pas loin,
Raoul, tu viendras au besoin.
Il dit; dans la salle en silence,
L'homme au manteau rouge s'avance,
S'arrête, et laisse voir des yeux
Plus brillants que l'éclat des cieux.

Qu'es-tu pour venir de la sorte
Heurter bruyamment à ma porte,
O magnifique chevalier,
Qui n'a pas même d'écuyer?
Sais-tu qu'un mot va me suffire...
— L'étranger se prit à sourire,
Et d'une formidable voix:
« Tu veux savoir qui je suis? vois!

Ma suite est là, qu'elle paraisse! »
Il dit; un spectre affreux se dresse.
Un autre encore, un autre après;
Tous trois ont dévoilé leurs traits;
Tous trois sont vêtus d'un suaire
Qu'ils entr'ouvrent avec mystère,
Et tous trois montrent de la main
Le sang qui coule de leur sein.

« Baron, je n'ai pas d'autre garde,
Ajoute l'inconnu, regarde;
Voilà ton père, saint vieillard,
Qui tomba d'un coup de poignard;
Voilà ta femme assassinée,
Ton frère mort la même année,
Tous trois sanglants, tous trois glacés;
Quel fut leur bourreau? tu le sais. »

Et les trois fantômes ensemble
Enlacent le baron qui tremble;
Il appelle, les murs sont sourds;
L'homme rouge riait toujours,
Et les foudres amoncelées
Tonnaient dans le creux des vallées;
Enfin, à la pointe du jour,
Le feu du ciel frappa la tour!

La voilà toute sillonnée;
Voilà sa porte ruinée;
Mais l'horizon s'est obscurci,
O voyageur! fuyez d'ici.
C'est l'heure où la nuit tend son aile
Sur cette enceinte solennelle;
Voyageur, voyageur, fuyez,
Car l'enfer gronde sous vos pieds!

Ed. T.

La maison de Tournemine était l'une des plus illustres de Bretagne. Ses armes étaient: *écartelées d'or et d'azur*.

Elle tirait son origine d'Angleterre, et descendait, par les femmes, des Penthièvre. Elle

compta 22 seigneurs et 7 barons. Elle s'est éteinte en 1609, en la personne de Catherine de Tournemine, qui épousa en troisièmes noces Sébastien de Rosmadec, dont un des fils prit le titre de baron de la Hunaudaye. Catherine de Rosmadec, héritière de cette seigneurie, la porta dans la maison de Rieux, qui la possédait encore peu d'années avant la révolution.

En 1214, Olivier de Tournemine, fils ou petit-fils d'Adélie, princesse de la maison de Penthièvre, obtint du duc Pierre de Dreux, et d'Alix, son épouse, la session de plusieurs paroisses, et notamment de la forêt de Lamballe, aujourd'hui de la Hunaudaye.

En 1264, Geoffroi Tournemine dispose par testament : 1° qu'une indemnité sera accordée aux héritiers d'un homme tué près de Coëtjagu ; 2° que sur ses biens il sera prélevé certaines sommes au profit des habitants de Plancoët dont les maisons ont été brûlées ou pillées pendant la guerre de leur ville ; 3° qu'enfin un calice *qu'il avait eu* de la chapelle de Lesberroit, sera restitué à cette chapelle. — Que de crimes, grand Dieu, sur la tête d'un seul homme, et il est des historiens qui ont l'impudeur de se faire les apologistes d'une pareille époque !

En 1283, Pierre de Tournemine, chevalier, figure comme garant d'un traité entre le duc de Bretagne et Henri d'Avaugour, comte de Goëlo.

En 1347, Geoffroi de Tournemine, chevalier banneret, fut tué au combat de la Roche-Derrien.

En 1352, un autre Tournemine se distingue à la bataille de Mauron.

En 1364, un seigneur de Tournemine commandait l'arrière-garde de Charles de Blois à la bataille d'Auray.

En 1370, Pierre de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, suit Du Guesclin en Normandie, puis en Poitou, et assiste au siége de Bécherel deux ans plus tard.

En 1386, le 20 décembre, Pierre Tournemine, assassin (*) de Jean de Beaumanoir, son beau-père, se bat en duel, en présence du duc de Bretagne et de toute sa cour, contre Robert de Beaumanoir. C'était un com-

(*) Pierre de Tournemine, vaincu, confessa son crime.

bat *judiciaire,* un appel au jugement de Dieu, qui voulut que le bon droit triomphât dans cette circonstance. Beaumanoir terrassa son adversaire, et lui fit grâce de la vie, au lieu de le tuer de sa propre main, ou de le faire pendre comme il en avait le droit. Cet acte de générosité l'honore, mais il fut peut-être un encouragement à commettre le crime qui va suivre, et que les mêmes motifs inspirèrent : Jean Éder de Beaumanoir ayant épousé Marie de Villiers, dame du Homet et de la Bérardière, douairière de la Hunaudaye, mère de Georges et de Jean de Tournemine, ces deux derniers, mécontents du mariage, attirèrent leur beau-père à la Hunaudaye, sous prétexte d'une partie de chasse, et le firent lâchement assassiner sous leurs yeux par Jean Du Breil et par le Bâtard de la Hunaudaye. Cette fois encore le crime demeura impuni. Les biens de Georges de Tournemine furent saisis cependant, mais lui parvint à s'échapper avec deux de ses complices; quant à son frère Jean, seigneur de la Hunaudaye, il ne fut point inquiété. Éder de Beaumanoir, la victime de ce lâche guet-à-pens, fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, en cette commune.

En 1387, Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, siége aux États de Vannes en qualité de banneret.

En 1421, Jean de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, commande une des compagnies bretonnes au service du Dauphin. Ce même seigneur est tué au combat du Mont-Saint-Michel, 6 ans plus tard.

En 1427, Gilles de Tournemine souscrit le traité de Troyes, entre le duc de Bretagne et le duc de Bedtfort.

En 1431, Jean de Tournemine était gouverneur de l'île de Ré.

En 1454, le sire de la Hunaudaye reçoit le collier de l'ordre de l'hermine ou de l'épi.

En 1483, le sire de la Hunaudaye figure parmi les seigneurs bretons ligués contre Landois.

En 1570, Paul de Tournemine se fait protestant.

En 1739, mort du Père de Tournemine, savant très-distingué. Il professa avec beaucoup d'éclat, et dirigea le journal de Trévoux pendant trente-quatre ans. Il était de la même famille que les précédents.

La Hunaudaye fut érigée en

grande baronnie des États par lettres-patentes du duc François II, en date du 6 septembre 1487. Cette terre s'étendait dans beaucoup de paroisses; elle avait des mouvances considérables, et devint de la plus haute distinction après sa jonction avec Montafilant, ancienne bannière de la châtellenie de Plancoët. Cette terre et seigneurie appartenaient avant la révolution au comte de Rieux. En 1793, lorsqu'on y mit le feu, le château de la Hunaudaye appartenait à une dame de Talhouet, de Rennes.

Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois.

« Cet établissement fut fondé, le 13 février 1137. Les comtes de Lamballe durent y contribuer: ils étaient seigneurs du pays (*).

« En 1143, Philippe, son premier abbé, obtint d'Eugène III la confirmation de toutes les donations déjà faites à St-Aubin-des-Bois. Ce monastère a éprouvé des révolutions.

« En 1240, il fut la proie des flammes. La générosité de Denise de Matignon le releva de ses cendres.

« En 1255, sous l'abbé Hervé, fut consacrée l'église rebâtie.

« En 1433, Eugène IV, qui s'était réservé la nomination du chef de cette communauté, cassa l'élection d'Olivier de la Garande; mais, en décembre, même année, sa sainteté le rétablit.

« En 1483, Olivier Hus, qui gouvernait l'abbaye depuis 41 ans, fut révoqué, comme *trop âgé et imbécile*, par Guillaume, abbé de Bégard. Jean Hus, abbé de la Vieuville, institué coadjuteur, remplaça tous les officiers de Saint-Aubin; mais les victimes en appelèrent à l'abbé de Prières, visiteur de Bretagne, et tout fut remis dans l'ordre qui avait précédé l'invasion de Jean Hus. L'abbé Olivier survécut peu à sa restauration.

Le 23 juin 1484, Olivier de Broon fut pourvu de l'abbaye de Saint-Aubin; deux ans après, il fut élu abbé de Saint-Mélaine de Rennes.

« Ce fut sous Jean Pépin que la réforme fut introduite à St-Aubin. Les anciens l'accueillirent avec joie; mais, bientôt

(*) Cette abbaye eut, en effet, pour fondateur, Olivier de Lamballe, comte de Penthièvre (Note de l'auteur).

éclata l'orage : ils expulsèrent les réformés. Il fallut un arrêt du conseil royal pour les rétablir, 9 juillet 1623.

« En 1653, un ancien évêque d'Avranches, Roger d'Aumont, était abbé de Saint-Aubin.

« Le 6 juillet 1752, César de Bonamour, docteur en sorbonne et vicaire-général de Rennes, était abbé de Saint-Aubin : il mourut, le 24 du même mois, l'année suivante.

« La révolution française porta le coup de mort à l'abbaye de Saint-Aubin. Un attroupement de gens de désordre se jeta, la nuit, sur le couvent paisible, et fit sur les religieux une décharge de coups de fusil.

« Un des pieux habitants de cette maison de prière eut le bonheur de se sauver par une fenêtre, et revint continuer de servir Dieu dans la solitude.

« On voit encore aux boiseries les trous des balles lancées par les persécuteurs de quelques hommes inoffensifs.

« L'abbaye resta abandonnée jusqu'au milieu de l'épiscopat de Mgr La Romagère. Le prélat acheta du produit d'une collecte dans le diocèse, St-Aubin-des-Bois, et y plaça les prêtres invalides. Bientôt, les édifices étant trop considérables pour les ecclésiastiques infirmes, les frères de Saint-Jean-de-Dieu en occupèrent une partie avec des aliénés auxquels ils donnaient des soins dévoués. Une belle route fut dressée de Lamballe à cette résidence.

« Comme le voisinage des fous gênait les prêtres, on pensait à transférer la retraite ecclésiastique ailleurs; et, plus tard, ce fut à Saint-Brieuc qu'on la fixa. Quelques accidents firent sentir le besoin de cette séparation. Nous n'en citerons qu'un.

« Mgr Le Groing-La-Romagère, vieillard fort respectable et très-actif, allait souvent passer quelques jours à Saint-Aubin ; c'était comme sa maison de campagne. Il se levait de grand matin, pour faire une promenade dans les bois. Un jour, qu'il était ainsi sorti de bonne heure, en robe de chambre, laissant son appartement ouvert, il voulut y rentrer à son retour de la forêt. Il y trouve un prélat, en soutane violette, chapeau à glands d'or, ceinture item, souliers à boucles en vermeil, croix épiscopale, gands violets ; en grande tenue, pour tout dire. La surprise de Mgr est augmentée, quand il reconnaît, sous son

costume, un robuste aliéné de la maison. L'usurpateur, âgé de 40 ans, avait une voix de tonnerre. A l'aspect de notre véritable évêque, l'intrus jette un cri effroyable, s'élance sur le vénérable pontife, et, pour lever tout obstacle à ses prétentions, il saute à la gorge du titulaire, bien décidé à l'étouffer. On accourt aux cris de la victime et on l'arrache à l'ambitieux.

« On eût toutes les peines du monde à enlever au fou devenu furieux la toilette dont il s'était emparé. A partir de ce jour, Mgr La Romagère ferma sa porte et se fit escorter dans ses rares et courtes visites à St-Aubin. Mais l'aspirant à la crosse avait une idée fixe; il tenait au succès. Quelques mois après, il s'échappe des Bas-Foins, près Dinan, où les Frères avaient transféré leur établissement pour être chez eux et plus grandement logés. Il arrive à Saint-Brieuc et entre intrépidement dans la salle à manger du palais épiscopal, où Monseigneur dînait avec ses commensaux. J'étais du nombre et je fus témoin de la scène. Le vigoureux aliéné aperçoit celui qu'il poursuit comme la seule difficulté opposée à son élévation; lançant sur lui un regard affreux, il lui crie : « Ah! te « voilà, grand voleur! Enfin, « je te tiens; rends-moi ma mi- « tre! » Il dit et fond sur le pontife. Nous nous jetons tous autour du forcené, qui, se croyant sûr de son fait, entonait le *Te Deum* d'une voix qui retentit dans toute la maison. Les domestiques accourent à ce bruit : on vole à la gendarmerie; son renfort vient nous délivrer de l'assaillant, qui avait pris possession du palais des évêques. En partant, écumant de rage, il montrait les poings à celui qu'il voulut à toute force remplacer. Mais on savait, désormais à qui l'on avait affaire, et on le garda de si près, qu'il ne put commencer une nouvelle campagne pour conquérir le siége de Saint-Brieuc.

« Maintenant, la propriété de Saint-Aubin a été cédée à des particuliers : plusieurs ordres religieux s'étaient présentés pour l'acquérir; mais chacun y trouvait quelque inconvénient et tous finirent par y renoncer. Des Bénédictins auraient pu travailler dans cette tranquille solitude; des Dominicains y auraient ranimé leurs forces dans le calme, après les stations dont on les aurait chargés. Ils se se-

Digitized by Google

raient facilement recrutés dans la religieuse Bretagne. »

DE GARABY.

L'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois est détruite. C'était, anciennement, un bénéfice de 16,000 livres. Mais celui de Beauport valait encore mieux : il était de 18,000 livres. Voici, d'après le Pouillé de Tours, ce que rapportaient les évêchés de Bretagne :

L'Evêché de Saint-Brieuc,		14,000 liv.
—	de Quimper,	12,000
—	de Saint-Pol-de-Léon,	8,000
—	de Tréguier,	15,000
—	de Vannes,	14,000
—	de St-Malo,	40,000
—	de Dol,	22,000
—	de Nantes,	22,000
—	de Rennes,	16,000
TOTAL pour les évêchés de Bretagne,		163,000 liv.

Le Château du GUILLIERS fait aussi partie de la commune de Plédéliac. Il avait moyenne justice et appartenait à M. Brunel du Guilliers vers la fin du dix-huitième siècle.

La famille du Guilliers existe encore : l'abbé Henri du Guilliers est vicaire-général de Montpellier.

Forêt de la Hunaudaye.

Cette forêt a environ 2,000 hectares. Elle s'est appelée d'abord la *Forêt-Noire*, ensuite *Lanmur* ou *Lanmor*, puis *forêt de Lamballe*, et enfin *forêt de la Hunaudaye*. Au quatorzième siècle, les seigneurs de la Hunaudaye avaient fait de cette forêt un véritable coupe-gorge, où l'on détroussait les passants. Un évêque de Saint-Brieuc y fut arrêté en 1384, et ses chevaux et bagages lui furent enlevés. En 1385, la duchesse Anne, alors reine de France, se rendant en pèlerinage au Folgoët, y fut arrêtée elle-même, et conduite en présence du seigneur de la Hunaudaye, qui la fit traiter avec égards, mais soutint qu'il avait le droit de mettre à rançon quiconque traversait sa forêt sans sa permission.

Pendant la terreur, M. le Parc, recteur de Saint-Rieul, se cacha dans la forêt de la Hunaudaye, et parvint à se soustraire aux recherches.

Forêt de Saint-Aubin-des-Bois.

Cette forêt est située dans la même commune. Elle n'a guère que 60 et quelques hectares. C'est là que saint Bernard vint lui-même choisir l'emplacement d'une abbaye de son ordre, qui prit le nom de Saint-Aubin-des-Bois. Cette abbaye est la même que celle dont il vient d'être parlé.

L'ancienne paroisse de Plédéliac dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. Le comte de Rieux en était le seigneur. La cure était à l'ordinaire, dit Ogée, à l'alternative, dit le Pouillé de Tours. Elle rapportait 300 livres.

Ses maisons nobles étaient : Launay, moyenne justice, à Maison de la Ville-Hirouet;

Les Minerais, moyenne justice, à M. du Bilier-Brunel.

— Jean Brunel, écuyer, fut un des sept instituteurs de la noble confrérie de la Vierge. Les associés se juraient secours contre tous, excepté leur prince, leur seigneur et leurs parents jusqu'aux cousins-germains inclusivement. 1402.

Chef-du-Bois, moyenne justice, à Mme de Keranroux de Fontelebon;

Cario, moyenne justice, à M. Launay, recteur de St-Pôtan;

Lorgeril, moyenne justice, à M. de Lorgeril;

La Ville-Lirouet;

La Hersardais, en 1380, à Guillaume Hersard.

— Le 1er juin 1374, Alain Hersart était au siége de Brest, en qualité d'écuyer de la compagnie de Pierre de Tournemine. Jéhan Hersart ratifia le traité de Guérande le 28 avril 1381, à Lamballe. Rolland Hersart était de la montre de Jean de Tournemine, à Thérouanne, le 28 septembre 1383.

Saint-Esprit-des-Bois, prieuré dépendant de la cure;

L'abbaye de Saint-Aubin avait haute justice.

COMMUNE

DE PLÉNÉE-JUGON,

Formée des villages

Ville-Hervy, Rotouée, Saint-Riveul, Langouhèdre, Touche, Sauvagère, Ruselée, Ville-Josse, Vieille-Porte, la Mare-Renault, la Rieulle, Saint-Meleu, la Bernais, la Brousse, Ville-Jéhan, Bosquinet, Gillaudière, Penhay, Ville-Roben, Saint-Michel, Tertre-Valence, Trela, Porqueven, Lesteneuf, Ville-Pierre-Chandebœuf, la Bretonnière, les Breils, le Lorain, la Bégassière, la Porte-Badouare, Ville-Pierre, le Frêne, Boquen, etc.

Elle est limitée, au nord par Plestan, Tramain, St-Igneuc; à l'est par Dolo, Sévignac; au sud par Langourla, Saint-Jacut-du-Méné, Rouillac; à l'ouest par Pinguily, la Malhoure, St-Glen. — Sa population est de 4,364 habitants, et sa superficie de 6,476 hectares 85 ares, dont 4,240 hectares sous terres labourables, 813 sous prés et pâturages, 321 sous bois, 81 sous vergers et jardins, 708 sous landes, 12 sous étangs. — Elle renferme 1,050 maisons et les moulins de la Rieulle, de la Barbotais, Derrien, Coiscard, de Perdriel, de Beau-Robert, de la Vallée, de la Follière, de Margaro, du Val, de Barel, de Riveul, de l'Arguenon, de Loho. — Son revenu cadastral est de 79,278 fr. 73 c., et son revenu vrai de 237,836 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux. On trouve des ardoisières non loin de Bosquen et du grès à St-Méleuc.

Le Bourg est situé sur la rive gauche de l'Arguenon, à peu de distance de la source de cette rivière, et sur une élévation. Il est à 9 kil. S.-O de Jugon, son bureau de poste, à 30 kil. O.-S.-O. de Dinan, et à 45 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. — Il se compose d'une petite place qui servait autrefois de cimetière, de quelques maisons assez jolies aux alentours de l'église, de trois ou quatre semblants de rues, et d'une halle qui fut transformée en temple catholique pendant tout le temps qu'a duré la construction de l'église actuelle. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication

n° 41, de Plancoët à Loudéac. C'est un point tout-à-fait central et par cela assez commerçant. Il s'y tient un fort marché tous les samedis. — Chef-lieu de perception, résidence d'un notaire, d'un médecin, de deux officiers de santé. École de garçons, tenue par un instituteur laïque ; école de filles, sous la direction des dames de la congrégation de Sainte-Marie, dont la maison-mère est à Broons.

Monuments.

L'ÉGLISE est située au milieu du bourg. Elle est sous l'invocation de saint Pierre, et possède des reliques authentiques de saint Marc, provenant de l'ancienne abbaye de Boquen. L'édifice actuel est vaste et de construction toute moderne (*). On lit sur son frontispice : *Gloire à Dieu*. 1843. Elle a été consacrée le mardi de Pâques de l'année 1845, par l'évêque de Saint-Brieuc.

(*) Pendant la construction de cette église, un échaffaudage étant venu à se rompre, on compta plusieurs victimes parmi les ouvriers. Ces tristes évènements, nous dit-on, sont moins rares dans ce pays que partout ailleurs, et l'on en accuse l'*imprévoyance* des ouvriers. L'autorité devrait donc intervenir lorsqu'il y a des constructions en chantier, et prescrire des mesures de précaution.

L'ancienne église de Plénée remontait au treizième siècle. Elle occupait le même emplacement, et l'on a conservé de ce vieux monument une tour fort lourde à la base, qui fut autrefois fortifiée, ce qui résulte de toute évidence des ouvertures à pierriers qu'on y remarque encore. Si l'on en croyait la tradition, la construction de cette tour serait due à Henriette de la Tour-d'Auvergne, dame de la Moussaye et sœur de Turenne (*V.* l'Hermitage, t. 1er de cet ouvrage). Quoi qu'il en soit, du haut de cette tour, qui compte 98 marches, on découvre un beau et riche pays, parfaitement boisé.

Cette vieille église renfermait le tombeau d'un seigneur de la Moussaye. Les antiquaires admiraient un portail assez curieux, qui en faisait partie et qui a été détruit.

Le Château de la MOUSSAYE est situé à environ 3 kil. du bourg de Plénée-Jugon. Il est assis sur une colline élevée, au pied de laquelle coule l'Arguenon, dans un site agreste, au

milieu des bois, des landes, des rochers, des vallons, et entouré de quatre étangs, dans l'un desquels prend naissance le ruisseau de Gouès, qui va se perdre dans le grand étang de Jugon.

Cette vaste construction militaire est flanquée de quatre tours, avec douves et pont-levis; elle compte plus de trente embrâsures de canon et des meurtrières sans nombre. Malgré cela, c'est un monument inachevé, et l'on peut voir dans les mémoires de Dangeau de quelle manière les châtelains, qui étaient calvinistes, furent obligés de quitter la France après la révocation de l'édit de Nantes.

Le château de la Moussaye était le chef-lieu de la seigneurie de ce nom, déjà citée dans l'histoire de Bretagne dès le onzième siècle. Sa fondation remonte à une époque extrêmement reculée; mais il fut réédifié en 1500 sur le plan remarquable que l'on peut encore admirer aujourd'hui, bien qu'il soit fort délâbré. Ses tours sont toujours debout; ses escaliers en pierres de taille, ses belles caves voûtées, ses *prisons*, sont intacts. Il appartient actuellement à M. La Motte de Vauvert.

En 1249, Raoul de la Moussaye suivit Saint-Louis à Damiette; il fut tué à la bataille de la Massoure. On voit son écu dans la salle des Croisades, à Versailles.

En 1260, la terre de la Moussaye appartenait à Alexis de la Moussaye, grand-veneur de Bretagne.

En 1270, Olivier de la Moussaye prit part à la seconde et dernière croisade de St-Louis.

En 1337, Geoffroy et Olivier de la Moussaye, accompagnés de six écuyers de leur suite, font le voyage d'Angleterre comme envoyés de Charles de Blois.

En 1372, Alain de la Moussaye suivit Du Guesclin en Aquitaine.

En 1380, le même Alain fut nommé capitaine de Rennes, et ratifia, l'année suivante, le traité de Guérande.

En 1385, Étienne de Goyon-la-Moussaye est fait amiral de Bretagne; en 1390 il est envoyé en qualité d'ambassadeur près de la cour de France; en 1401, il était gouverneur du château de Rennes. Il était fils d'Alain III, sire de Matignon, et de Jacqueline de Rieux. Il commença la branche des Goyon-la-Moussaye, en Plénée-Jugon.

En 1386, Guillaume de la

Moussaye, chevalier; Éon et Bertrand de la Moussaye, écuyers, font partie de l'expédition du roi Charles VI contre les Anglais.

En 1418, Rolland de la Moussaye enleva aux Anglais la ville et le château de Tours, et reçut de Charles VII le fief de la Fésandière, au pays d'Ancenis, *en reconnaissance des beaux faits de son enceing, et aussi des frais que ledit messire Rolland, et Jean, son fils, avaient faits pour le recouvrement de la ville et château de Tours.*

En 1444, Raoul de la Moussaye, protonotaire du Saint-Siége, était évêque de Dol.

En 1485, Amauri de la Moussaye était l'un des 23 capitaines sous les ordres desquels François II avait prescrit à tous les nobles Bretons de marcher contre les ennemis du ministre Landais.

En 1487, le même Amauri était à la tête de 2,800 cavaliers et commandait à Vannes. En allant défendre Nantes contre le roi de France, il éprouva un échec qui ne lui laissa que 600 hommes, avec lesquels cependant il parvint à pénétrer dans la place. L'année suivante, renfermé dans la ville de Dinan avec 30 gentilshommes qu'il commandait, il résista assez longtemps pour obtenir une capitulation honorable.

En 1487, Jean de la Moussaye fut nommé chambellan du duc de Lorraine et colonel de cavalerie.

En 1591, Goyon de la Moussaye était un des principaux seigneurs de l'armée du prince de Dombes. Il épousa la fille du brave de la Noue, peu de temps après la mort de ce dernier.

En 1615, la terre et seigneurie de la Moussaye fut érigée en marquisat en faveur d'Amaury de Goyon, époux de Catherine de Champagne de la Suze, dont il eut un fils nommé Amaury, troisième du nom, qui épousa, en 1629, Henriette-Catherine de la Tour, fille de Henri de la Tour, duc de Bouillon, vicomte de Turenne, maréchal de France, et d'Élizabeth de Nassau.

La seigneurie de la Moussaye appartenait, avant la révolution, à Mme la comtesse de Coigny.

Une des branches de la famille de la Moussaye possède la belle terre de la Moglais, près Lamballe. — M. le marquis de la Moussaye, le chef de la branche issue d'Allain, gouverneur de Rennes, est mort cette année

Digitized by Google

1834. Il avait été durant sa vie pair de France et ambassadeur.

La deuxième branche est celle de la Moussaye de Carcouet. Elle est issue d'un second mariage de Guillaume Ier avec Jeanne de Maintier.

La devise de cette maison illustre était : *Honneur à Moussaye.*

Les Châteaux de ST-RIVEUL et de la VILLENEUVE, ainsi que la TOUCHE-SAUVAGET font également partie de la commune.

L'abbaye de BOSQUEN, ou Boquen, *abbatia beatæ Mariæ de Boquiano*, n'existe plus aujourd'hui qu'à l'état de ruines. Elle se composait autrefois d'une maison principale à trois faces et d'une abbatiale placée au midi de l'abbaye et y joignant. L'église avait la forme d'une croix latine ; elle comptait quatre chapelles. Il n'en reste plus maintenant que les murailles.

L'abbaye de Boquen fut fondée le 15 octobre 1137, par Olivier de Dinan, qui avait déjà, en 1104, fait construire dans le même lieu un prieuré pour les moines de Marmoutier. Cette abbaye, de l'ordre de Citeaux, était fille de Bégard. Elle eut pour premier abbé Adonias, frère de Guillaume, évêque de Tréguier, selon la chronique de Nantes, et frère du fondateur, d'après la chronique de Lamballe. Quoi qu'il en soit, ce choix n'était pas heureux, car Guillaume lui-même consentit à la déposition d'Adonias pour cause d'incapacité.

Adonias eut pour successeurs, dans l'ordre qui suit : Guethenoc, homme très-pieux et savant; Kennarocus, Brient, Alain, Pierre de Paluel, Guillaume, Luc, Pierre, Guillaume Grignon, Jean Bouvet, Louis du Verger, Nicolas Babel, Jean Gonnard, Normand Beaudu, Christophe de la Moussaye, Guillaume de Kersal, Jean de la Motte, Guillaume Éder, Maurice de Commacre, Samson Bernard, Bertrand Gouyon, Mathurin Tardivel, Jean Bouan, Jean Gillet, Olivier Frotet, Urbain d'Épinai, Pierre-Jean Le Chapelier, de Duras, etc.

Ce fut sous Louis Duverger que le corps de l'infortuné Gilles de Bretagne fut inhumé dans l'église abbatiale de Boquen, devant le maître-autel. Louis du Verger fit placer sur le lieu de la sépulture une pierre d'ardoise, et

Digitized by Google

sur cette pierre fut posé un large madrier de chêne, où était sculptée l'effigie du prince, de grandeur naturelle. — La prédiction de saint Vincent Ferrier était accomplie (*V.* Créhen, même volume).

En 1458, François, duc de Bretagne, envoie son *varlet de pied*, Jéhan de Varsoignes, porter une *jambe de cire* à l'abbaye de Boquen.

En 1522, l'abbaye de Boquen, séjour ordinaire de la paix, fut tout-à-coup le théâtre d'une rivalité déplorable, qui mit le trouble dans cette solitude. La communauté se divisa en deux camps : la minorité élut abbé Guillaume de Kersal, moine de Bégard ; la majorité se prononça en faveur de Jean de la Motte de Vauclerc, conseiller au parlement et archidiacre de Nantes. Elle eut naturellement le dessus, et Jean de la Motte fut abbé commendataire de Ruis et de Boquen, puis coadjuteur *perpétuel et irrévocable* de Quimper.

Guillaume Éder de Beaumanoir lui succéda et fut évêque de Quimper. Il était antérieurement chantre de la cathédrale de Nantes.

Les commandataires se permettaient parfois des arrangements qui nous semblent tout-à-fait abusifs. Par exemple, nous voyons que Maurice de Commacre, protonotaire apostolique, devenu abbé commandataire de Landevenec et de Boquen, *afferma cette dernière communauté* 900 *livres en* 1558. Il ne s'en démit qu'en 1571.

En 1679, Pierre-Jean Le Chapellier, natif de Moron, docteur en Sorbonne, proviseur du collége des Quatre-Nations, figurait aux États de Vitré comme abbé de Boquen.

En 1698, Boquen avait une maîtrise des eaux et forêts, dont le siége était à Jugon. Ses appels étaient portés à Rennes, à la table de marbre.

Au moment de la révolution, les moines de Boquen n'étaient plus qu'au nombre de quatre, y compris leur abbé, M. Le Mintier. Suivant le président Habasque, ils n'étaient pas riches, malgré le proverbe :

« De tous côtés que le vent ventait,
« Boquen rentait. »

C'est que, dirons-nous, l'abbaye avait à cette époque perdu de ses revenus ; car nous voyons dans le Pouillé de Tours que Boquen était un bénéfice qui

Digitized by Google

rapportait autrefois 15,000 livres!...

Les religieux de Boquen ont défriché de leurs propres mains plusieurs fermes qui se voient aux environs.

Village de Langouhèdre.

Le village de Langouhèdre est à deux kilomètres de Plénée-Jugon, sur la route nº 12, de Paris à Brest. Il a un relai de poste, une brigade de gendarmerie, des foires qui se tiennent le 9 mai, le premier lundi de juillet, le 9 septembre et le 1er octobre. Il conserve quelques vestiges de la voie romaine dite de l'Estra. Cette voie passait dans la forêt de Boquen, tout près de l'abbaye.

Après les Cent-Jours, Langouhèdre fut occupé militairement, ainsi que Jugon et Dinan, par un corps de troupes russes. Une route vicinale en bon état d'entretien conduit de ce village au bourg de Plénée.

Le territoire de la commune de Plénée-Jugon est très-accidenté. Il est arrosé par l'Arguenon et par trois forts ruisseaux dont le premier prend sa source près de la Ville-Dieurin, le second en Langourla, et le troisième en Rouillac. Les deux premiers se réunissent à l'Arguenon, l'un au moulin de Loha, l'autre au-dessus du moulin de la Lande. Quant au troisième, il va se perdre dans le petit étang de Jugon, où se rendent également les eaux de la rivière dont nous venons de parler.

L'*ancienne paroisse* de Plénée-Jugon dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché de Saint-Brieuc. — Elle avait pour subdélégation Lamballe, et ressortissait au siége royal de Jugon. Le roi y possédait plusieurs fiefs. Au moment de la révolution, cette paroisse avait pour seigneur Mme la comtesse de Coigny.

Ses terres nobles étaient : En 1780, Bosquen, haute justice, à l'abbaye de ce nom; les Clos, haute justice, à Mme de la Fruglaye, qui possédait aussi la terre de la Villeneuve; les Clos, moyenne justice; le Pont-Taillefer, moyenne justice, à M. du Rocher de Saint-Riveul; la Touche-Sauvaget, moyenne justice, à M. Talhouet de Bon-Amour; la Ville-Blanc, moyenne justice, à M. d'Andigné de la Chasse; la Ville-Breheu, moyenne justice,

à M. du Rocher de St-Riveul; la Ville-Pierre, basse justice, à M. Bertho de la Ville-Pierre; le Val-Martel, basse justice, à Mme du Trait-Tranchant; St-Mirel, basse justice, à M. Urvoy de St-mirel; Bourgueneuf, basse justice, à M. du Rocher-Pargas; le Petit-Carbissan, basse justice, à Mme du Trait-Tranchant; la Grand-Mère, basse justice, à M. le Rebour de Vaumadeuc; Saint-Ouen, basse justice, à M. Gouyon de Chaumatz; le Tertre-Volance, basse justice, à M. de Trémaudan de Tariac.

COMMUNE

DE PLESTAN,

Formée des villages

L'Hôtel-Coëpel, Créhu, les Salles, Gardisseul, Touche-aux-Prévôts, Querry, Trémaudan, les Guilliers, Boudan, Bréhinier, Saint-Clavien, Carmoran, les Perrières, la Mazaie, la Rente, la Haie, le grand et le petit Lais, Cathiomouron, le Val, la Barre, etc.

Elle est limitée, au nord par Noyal, Saint-Rieul; à l'est par Trémaudan, Saint-Igneuc; au sud par la Malhoure, Tramain; à l'ouest par Maroué, Landehen, Meslin.— Sa population est de 2,151 habitants, et sa superficie de 3,281 hectares 98 ares, dont 2,140 sous terres labourables, 213 sous prés et pâturages, 101 sous bois, 30 sous vergers et jardins, 627 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 452 maisons, le moulin des Landes, à vent; de Hillion, à eau, et 2 autres. — Son revenu cadastral est de 29,795 fr. 56 c., et son revenu vrai de 119,182 f., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur la route impériale no 12, de Paris à Brest; à 10 kil. N.-O. de Lamballe, son bureau de poste, à 32 kil. O. de Dinan, et à 27 kil. S.-E. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

Le nom de cette commune ne pourrait-il pas être une abréviation de *ple-stang*, paroisse ou peuplade de l'étang, ce qui indiquerait que sur ce territoire se trouvait une vaste pièce d'eau,

Digitized by Google

qui servait d'ornement, peut-être, à une demeure seigneuriale?

Monuments.

Le château de CARCOUET est aujourd'hui la maison la plus importante de la commune de Plestan. Cette seigneurie remonte à la plus haute antiquité. Dès 1340, elle appartenait à Allain Rolland, seigneur de Carcouët. Elle passa plus tard aux mains de la famille de la Moussaye, qui la possédait encore en 1780. Elle avait alors une haute justice.

Les autres terres nobles de ce territoire étaient : Gardiseul, qui resta pendant plusieurs siècles dans les mains des Forsanz, originaires de Gascogne. Cette maison a fourni trois gentilshommes de la maison du roi, un gouverneur de Dinan et un mestre-de-camp en 1680. Elle s'est éteinte de nos jours. Gardiseul avait haute justice, et de même que la précédente, était en la possession de la famille de la Moussaye en 1780;

Gautrel, moyenne justice, en 1780, à M. Poulain du Tramain;

Le Val, moyenne justice, au précédent;

Guilliers, basse justice, à M. Brunet du Guilliers;

La Chèze, moyenne justice, au précédent;

Les Perrières, moyenne justice, à M. de Lorgeril;

Le Bois-Ménard, basse justice, à M. Urvoy de Kertangui;

Le Verger, moyenne justice, à M. Bertho de la Ville-Josse;

La Ville-Auléan, Bréhiguen, la Torche, la Houssaye, les Salles, Saubosseq, étaient connus dès 1460;

La Ville-Héliou appartenait à Jean de la Chapelle, sieur de la Beuvre et de Plédran;

Le Plessis-Budes, le Brauchet, le Couessaret, à Thébaud de Queryennec, sieur du Quillio;

Hirel de Gast, Baëtura de Coessurel, à Bertrand Budes;

La Touche, la Ville-Gual, à Jean Budes (*V.* commune de St-Carreuc, tome 1er de cet ouvrage);

Les manoirs de Saze, de Vaumorin, de Salles-Chiperon, à Charles de Couvranz;

La Ville-Auger, la Ville-Guerdret et la Garde, à Geoffroy Hidoux;

Le manoir de la Fontaine-Ménet, à Guillaume Grassion;

Les manoirs de la Ville-Glé et du Chalonge, à Jean Le Mintier, par son mariage avec Jeanne Le Sénéchal, héritière de ces deux terres vers 1488.

Biographie.

La commune de Plestan a donné le jour à Mathurin Le Provost; mais laissons parler M. de Garaby :

« Le Provost (Mathurin), second fils de François-Louis Le Provost, seigneur de la Touche, en Plestan, près Lamballe, et de Charlotte Le Baillif, connu sous le nom de chevalier de la Touche, fut chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel d'infanterie.

« Il se couvrit de gloire dans les Indes, au siége de Madras, à Arriancoupan, à la défense de Pondichéry, à l'affaire d'Amours, et surtout lorsqu'à la tête de 300 braves Français du bataillon des Indes, entouré d'une armée de 80,000 hommes qui menaçait Pondichéry, il pénétra, la nuit, dans leur camp, tua 1,200 ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée, la dispersa toute entière, et par là rétablit la confiance totalement perdue dans la nôtre.

« Ce fut, dit Voltaire, une journée supérieure à celle des 300 Spartiates au pas des Thermopyles; puisque les Spartiates y périrent, et que les Français furent vainqueurs. Après une action aussi courageuse, le valeureux Mathurin commanda les troupes du roi dans les Indes. Il le fit avec tant de succès, qu'au combat livré, le 15 décembre 1750, à Nazersingue, roi de Golconde, il le détrôna et donna la couronne à Muzafersingue, protégé du roi de France. Le vainqueur de Nazersingue périt sur le vaisseau *Le Prince*, le 21 octobre 1754.

« L'histoire des révolutions des Indes l'a proclamé *le héros*. La Compagnie des Indes regarda la perte de notre habile et intrépide Le Provost de la Touche comme irréparable, et les événements ont justifié cet éloge. »

Quelle inconséquence est la nôtre! nous étudions avec ardeur l'histoire des peuples anciens, éloignés de nous, et nous négligeons complètement celle de notre propre pays. Dès l'âge le plus tendre, on éveille notre enthousiasme en faveur de

Digitized by Google

grands hommes de l'antiquité; on nous passionne pour les héros d'Athènes et de Rome, et l'on nous laisse ignorer qu'à côté de nous sont des gloires contemporaines aussi brillantes et aussi solides, qu'une indifférence coupable laisse périr dans l'oubli!

Voilà un homme glorieux entre toutes les illustrations guerrières, jugé plus digne de l'immortalité que le héros des Thermopyles. Cet homme a disparu de ce monde il y a juste un siècle, pas davantage. Eh bien, personne, *dans le pays où il est né*, ne connait son histoire; personne ne se souvient d'avoir jamais entendu prononcer son nom!...

Si ses concitoyens élevaient une statue à cet homme éminent, ils ne feraient qu'acquitter une dette envers lui, et la société tout entière gagnerait à cet acte de tardive justice. Car, il ne faut pas qu'on l'oublie, ce n'est qu'à la condition d'honorer partout le mérite, qu'on peut espérer de lui susciter partout aussi des émules.

Chaque commune à-peu-près a fourni quelque illustration, que le livre des *Côtes-du-Nord* s'est donné la mission d'aller tirer de l'obscurité pour la sauver de l'oubli. Dans cet ouvrage, qui restera, nous l'espérons, chaque gloire nationale aura son piédestal; car nous n'en omettrons aucune, du moins *volontairement*. Ce sera déjà quelque chose; mais nous voudrions mieux que cela, car notre livre ne sera pas lu par tout le monde. Pourquoi, par exemple, dans chaque conseil municipal, un membre ne dirait-il point ceci, qui est bien simple : Notre pays a donné le jour à des hommes qui se sont distingués; c'est pour nous un honneur. Il y a donc de notre part autant d'inintelligence que d'injustice à laisser leur mémoire dans l'oubli. Si nos ressources ne nous permettent pas d'honorer la mémoire de ces hommes illustres par quelques monuments dignes d'eux et de nous, donnons du moins leurs noms à nos places publiques, à nos rues, qui en portent de si ridicules et qui ne rappellent aucun souvenir : cela n'épuisera pas notre budget... — Le jour où la question sera présentée ainsi, elle sera décidée partout sans la moindre opposition. Et ce sera, croyons-nous, un grand triomphe pour la morale publique; car rien ne décourage

Digitized by Google

et ne refoule au fond du cœur les aspirations vers le bien comme l'injustice et l'ingratitude. Ces deux vices de notre époque sont la plaie qu'il importe le plus de guérir dans l'intérêt de la société.

Partout où il y a de bons exemples à imiter, qu'on s'empresse donc de les mettre sous les yeux de tous. Pour notre part, nous ne faillirons pas à notre tâche, quelque longue et ardue qu'elle soit.

L'*ancienne paroisse* de Plestan dépendait comme aujourd'hui du diocèse de St-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe, et pour ressort Jugon. La cure était à l'alternative. Le duc de Penthièvre était seigneur de cette paroisse au moment de la révolution.

COMMUNE

DE ST-IGNEUC,

Formée des villages

La Touche, Pont-Gautier, etc.

Elle est limitée, au nord par Plédéliac; à l'est par Lescouet; au sud par Jugon, Tramain; à l'ouest par Trémaudan. — Sa population est de 660 habitants, et sa superficie de 1,206 hectares 49 ares. — Elle renferme 154 maisons. — Son revenu cadastral est de 22,162 fr. 57 c., et son revenu vrai de 36,937 fr., soit 3/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; schiste micacé dans le sud-sud-est.

Le territoire de cette commune est très-accidenté. Il est planté d'arbres à fruits d'un excellent rapport, et possède de bonnes prairies.

Le BOURG est situé sur la rivière de l'Arguenon, à 3 kil. N. de Jugon, son bureau de poste, à 22 kil. O. de Dinan, et à 43 S.-E. de St-Brieuc.

Digitized by Google

Origine et étymologie.

La commune de Saint-Igneuc doit son origine et son nom à saint Ignace, Ignoroc ou Igneuc, qui naquit vers 570, en Angleterre ou en Irlande. Igneuc se consacra de bonne heure à Dieu, et, pour que rien ne l'attachât désormais au sol de la patrie, il fit un généreux sacrifice de tout ce qu'il y possédait et partit pour l'Armorique. Le culte qu'on lui rend dans cette péninsule reconnaissante nous trace la marche du zélé missionnaire. Il est patron de la paroisse de Cesson (*V.* t. 1, p. 24 de cet ouvrage), près Saint-Brieuc. A la place d'honneur du maître-autel, sa statue le représente en simple prêtre, revêtu des ornements pour célébrer le sacrifice et le livre des évangiles ouvert à la main. Il est tourné vers le peuple et semble lui expliquer la loi de charité.

Saint Igneuc débarqua sur les côtes de Saint-Brieuc, et c'est là qu'il commença ses prédications. Quand il eut gagné des ames à Dieu sur les bords de la mer, il pénétra jusqu'au centre de la Presqu'île, et donna son nom à un village de Plouvara, où se trouve une chapelle sous le vocable de ce saint, et vint fonder, dans la localité qui nous occupe, une chrétienté qui l'a pris pour patron.

Saint Igneuc ou Ignoroc parcourut ensuite la Bretagne, prêchant la parole de Dieu, et terrassant l'erreur partout où il passait. Son éloquence, ses vertus, ses miracles, attirèrent sur lui tant d'admiration et d'estime, qu'arrivé au pays de Vannes, il fut appelé d'une voix unanime à occuper le siége épiscopal de cette ville, devenu vaquant depuis peu. En vain sa modestie opposa une longue résistance : ses supérieurs lui ayant fait entendre que la volonté de Dieu était qu'il acceptât, saint Igneuc se soumit, et le bien qu'il fit montra combien ce choix avait été heureux.

On croit qu'il donne aussi son nom à l'ancienne paroisse de Saint-Hingoret, au diocèse de Quimper. On l'honore le 1er février.

Annales.

En 1346, Geoffroi Le Verger et sa femme donnèrent les dimes de Saint-Igneuc à l'hôpital qu'ils fondèrent à Trémeur pour quatre frères de Sainte-Croix, ordre de Saint-Augustin.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Igneuc dépendait comme aujourd'hui du diocèse de Saint-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe et ressortissait au siége royal de Jugon. La cure se donnait à l'alternative. Elle rapportait 200 livres, suivant le Pouillé de Tours.

Anciennes maisons nobles : La famille Quettier, qui existe toujours, et dont l'un des membres habite Guingamp, possédait, au quinzième siècle, plusieurs propriétés en St-Igneuc. La Ville-Guillaume appartenait à Pierre Quettier; le Follideuc, à Alain Quettier.

Le 26 septembre 1380, Olivier Quettier était un des 41 écuyers dans la montre du chevalier Robert de Guitté, tenue à Paris; Rolland Quettier y figurait comme archer *étoffé*. Étienne Quettier, écuyer, faisait partie de la montre du chevalier de Saint-Simon, au Mans, le 17 mai 1380.

A la même époque, 1500, la Touche appartenait à Guillaume Le Gallais;

La Gerezière, à Jean Rouxel;

La Lande, à Pierre Texier;

Les Loges, à de Kergus;

La Prévotais, à François Guillemet, qui fut ambassadeur de la duchesse Anne près du roi des Romains en 1492. Il obtint pour la princesse un secours de 18,000 hommes. Un Guillemet était écuyer du duc de Bretagne au siége de Pouencé, en 1066. Guillaume Guillemet fut trois fois ambassadeur en Angleterre, en 1472, en 1458 et en 1490;

La Brosse appartenait, en 1500, à Georges du Breil;

Ranléon, à Jean Poullain;

La Jartière, Carna, la Touche, Pont-Gautier, l'Orgeril, le Pérouse, étaient aussi terres nobles, mais beaucoup plus modernes. Avant la révolution Pérouse avait moyenne justice et appartenait à M. de Kermenan.

COMMUNE

DE TRAMAIN,

Formée des villages

Ville-ès-Grues, Noë-Cadet, la Cornais, la Dolais, le Fresne, Lessien, la Fontenelle, Coursanne, Ville-Jehan, Ville-Mesnier, les Croix, le Temple,

Bois-Julienne, Beau-Touchard, etc.

Elle est limitée, au nord par Plestan; à l'est par St-Igneuc, Jugon; au sud par Plénée-Jugon; à l'ouest par la Malhoure. — Sa population est de 704 habitants (1), et sa superficie de 923 hectares 31 ares, dont 545 hectares sous terres labourables, 93 sous prés et pâturages, 3 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 2 sous étangs, 216 sous landes et terres incultes (2). — Elle renferme 179 maisons (3). — Son revenu cadastral est de 6,578 fr. 69 c., et son revenu vrai de 26,314 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique. Schiste micacé dans le sud et le sud-est.

La route impériale nº 12, de Paris à Brest, traverse cette commune dans sa partie sud-ouest, et celle de Dinan à Lamballe lui sert de limite au nord-est. La rivière de l'Arguenon arrose ce territoire, un des moins étendus de l'arrondissement de Dinan (*).

Le BOURG est situé à 6 kil. O. de Jugon, son bureau de poste, à 28 kil. O.-S.-O. de Dinan, et à 42 kil. S.-E. de St-Brieuc. Il est sans importance et compte au plus sept ou huit feux. L'industrie des habitants consiste à fabriquer des affaiteaux, et des vases de grande dimension pour couler la lessive et battre le beurre.

Origine.

Tramain, autrefois *Trémen*, a eu pour premier patron saint Méen, abbé, fondateur de l'abbaye qui a donné naissance à la ville de Saint-Méen, au diocèse de Rennes.

Monuments.

L'ÉGLISE est le seul monu-

(1) En 1760, la Bretagne n'avait que 1,655,000 habitants; aujourd'hui elle en a près de trois millions.

(2) Neuf cent vingt-deux mille six cents hectares du sol breton sont encore sous landes : c'est plus que la vingt-huitième partie de tout le territoire de l'Armorique !...

(3) En 1392, la Bretagne comptait en tout 88,447 feux, dont le quart reconnaissait pour seigneur le connétable de Clisson.

(*) La Bretagne a 3,388,843 hectares de superficie, soit 1,549 lieues carrées. C'est un peu plus que le dixième de la France. Cette province mériterait donc que l'on s'occupât d'elle sérieusement.

ment de cette petite commune. Elle est pauvre et fort laide; mais elle est surmontée d'un petit clocher qui, vu de loin, à travers les arbres, produit un assez joli effet.

L'*ancienne paroisse* de Tramain, que le Pouillé de Tours désigne sous le nom de Tramans, dépendait de la subdélégation de Lamballe et ressortissait au siége de Jugon. Dès l'origine, cette paroisse a fait partie du diocèse de Saint-Brieuc. La cure était donnée à l'alternative; elle rapportait 140 livres à son pasteur. Au moment de la révolution, le roi était seigneur de la paroisse de Tramain.

Anciennes maisons nobles : Le Temple, qui appartenait, en 1500, à Pierre de Bois-Adam. L'histoire nous apprend qu'un gentilhomme de ce nom défendait, en 1488, la ville de Dinan, assiégée par l'armée française.

La Ville-Goures appartenait, en 1500, à Pierre de Lorgeril.

Digitized by Google

CANTON DE MATIGNON.

Il comprend les communes de Matignon, Hénansal, Hénanbihen, la Bouillie, Pléboulle, Pléhérel, Plévenon, Ruca, Saint-Cast, Saint-Denoual, Saint-Pôtan. — Sa population est de 13,182 habitants, et sa superficie de 19,592 hectares 70 ares. — Il renferme 3,018 maisons. — Son revenu vrai est de 719,117 francs.

COMMUNE
DE MATIGNON,

Formée des villages

Saint-Germain, la Vigne, le Bas-Saint-Jean, l'Abbaye, la Fontaine-Gourin, les Villes-Audrin, les Sablons, Bellevue, Belêtre, la Ville-Saloup, la Ville-Corbin, l'Hôpital, l'Abbaye-Saint-Gallery.

Elle est limitée, au nord par Saint-Cast; à l'est par St-Jacut; au sud par Saint-Pôtan, Ruca; à l'ouest par Pléboulle, la Bouillie. — Sa population est de 1,356 habitants, et sa superficie de 1,453 hectares 11 ares, dont 1,188 hectares sous terres labourables, 87 sous prés et pâturages, 27 sous bois, 13 sous vignes, 53 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 290 maisons, les moulins à eau de la Mer, du Clos, et les moulins à vent de Gesnaut et de la Vigne. — Son revenu cadastral est de 28,897 fr. 37 c., et son revenu vrai de 72,243 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, micaschiste, granit.

MATIGNON est à 28 kil. N.-O. de Dinan, à 46 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc, et à 401 kil.

de Paris, sur un coteau bien cultivé que traverse un embranchement de la route impériale nº 168, passant par Trégon, le Guildo, Matignon, Hénanbihen, et rejoignant à Saint-Gueltas ladite route nº 168, de Saint-Malo à Quiberon.—Cure de 2e classe, bureau d'enregistrement, bureau de poste, chef-lieu de perception, brigade de gendarmerie à pied, recette des contributions indirectes, brigade de douanes, école de garçons tenue par un frère de l'instruction chrétienne, école de jeunes filles; un notaire, deux huissiers, deux docteurs-médecins et un officier de santé. —Foires les trois premiers mercredis de mai, deux premiers mercredis de juin, le 1er août, le 1er et le 30 octobre, le 13 novembre. — Marché tous les mercredis.

La ville n'est pas pavée. Elle renferme une grande place au centre, sur laquelle s'élève un calvaire et qu'entourent des maisons d'assez bonne apparence. Cette place est plantée et laisse un carré vide pour se promener.

L'EGLISE, vaste et belle, est de construction moderne. C'est le seul édifice important de la commune.

Origine et étymologie.

Il est dans la destinée des livres de vivre plus longtemps que ceux qui les écrivent. Les plus modestes, à leur entrée dans le monde, ceux mêmes que l'on rejette, finissent tôt ou tard par faire autorité, par imposer aux masses les vérités ou les erreurs qu'ils renferment. Voilà pourquoi nous faisons tous nos efforts pour être juste et vrai. Nous commencerons donc par restituer à Matignon le titre de ville, parce que ce titre qu'on lui marchande de nos jours lorsqu'on ne le lui dénie pas tout-à-fait, lui appartient depuis plusieurs siècles.

Cette première question tranchée, nous en abordons une seconde, restée sans solution jusqu'à ce jour. « La famille de Matignon, dit Ogée, est une des « plus anciennes et des plus illustres de la province : elle a « possédé de tout temps la ville « de ce nom; mais on ne peut « décider si ce sont les seigneurs « qui ont donné le nom à la ville,

Digitized by Google

« ou s'ils l'ont reçu d'elle (*). A « l'égard du nom de Guyon, « c'est le *nom propre de la famille*, qui l'a toujours conservé, et le premier que l'on « connaisse était un des premiers « bannerets de Bretagne, renommé par ses hauts-faits, et « surtout par les services qu'il « rendit au duc Alain Barbe-« Torte. Ce fut lui qui chassa « les Normands de la Bretagne « en 937; et, pour mettre le « pays à l'abri des incursions de « ces barbares, il fit bâtir sur « un rocher, au bord de la mer, « un château qu'il nomma *Roche-Goyon*. »

Disons d'abord qu'Ogée confond deux familles *fort distinctes* dans le principe : la famille de Matignon et celle de Gouyon, Goyon, Goueon ou Goium. En 1209, la première allait s'éteindre en la personne de Luce, dame de Matignon; mais celle-ci ayant épousé Etienne Goyon, ce dernier ajouta le nom de Matignon au sien, de telle sorte que ces deux noms, comme ces deux familles, se confondirent alors pour ne plus former dans l'avenir qu'un seul nom et qu'une seule famille. Quant à la question de savoir qui a donné son nom à l'autre, de la ville ou de la maison de Matignon, le doute n'est pas possible : la famille de Matignon est antérieure à la ville de *plusieurs siècles*. Elle fonda d'abord un château qui n'a pas laissé la moindre trace, mais dont on désigne encore l'emplacement sous le nom de *château*. Ce ne fut que beaucoup plus tard, et peu à peu, que la ville se forma. On lui donna naturellement le nom des seigneurs et du château sous la protection desquels elle se trouvait placée.

Mais ce nom d'où vient-il? a-t-il sa signification, sa raison d'être? — Cherchons : *Ma ti on* signifie en langue celtique *je suis ma maison*, c'est-à-dire peut-être, le chef de la famille; *ma ti och*, dont on aurait pu faire plus tard Matignon, veut dire *vous êtes ma maison*. Ce pourrait être une application de ce passage de l'écriture : *tu es requies mea in seculum seculi*, vous êtes le lieu de mon repos dans le siècle des siècles. Le premier qui fixa sa demeure sur ce coteau aurait ainsi exprimé sa résolution d'y vivre et mourir. *Matignon* pourrait être encore une

(*) Tous les auteurs modernes se posent la même question sans la résoudre.

corruption de *ma mignon*, mon ami, et ce nom aurait été donné au brave qui contribua à chasser du pays les étrangers qui l'opprimaient. Enfin Matignon pourrait dériver de *mab tiern on*, qui veut dire je suis fils de prince. Les Matignon descendaient des maisons les plus illustres du duché.

Les Goyon-Matignon.

En 937, N. de Goyon chassa les Normands de Bretagne, et bâtit le château de la Roche-Goyon, aujourd'hui le Fort-Lalatte (*V.* Plévenon).

En 1057, Jean de Goyon assiste aux États assemblés par Eudon, et s'y plaint de ce qu'on lui dispute la place que ses pères y avaient toujours occupée, en qualité de premiers bannerets de la province.

En 1095, Étienne de Goyon figure au nombre des chevaliers bretons qui suivirent Alain Fergent en Palestine. A son retour, il fonda le prieuré de St-Valeri, près Matignon.

Denis Goyon fut le bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Jacut.

En 1177, lorsque le roi d'Angleterre, Henri II, s'empara du château de Dol, Guignes et Seldivin de Goyon, qui le défendaient, furent faits prisonniers.

En 1180, Étienne Goyon, chambellan de Bretagne, seigneur de la Roche-Goyon et autres lieux, épouse Luce, dame de Matignon, et fait plusieurs fondations à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois.

En 1203, Jean Geoffroi, cinquième fils des précédents, épouse Marguerite de Plancoët, et est député par les États au roi Philippe-Auguste pour le supplier de venger la mort d'Arthur, assassiné par son oncle Jean-sans-Terre.

En 1218, Damette de Matignon fait une donation en faveur du Mont-Saint-Michel.

En 1219, Hugues Goyon mourut, laissant un fils, Raoul Goyon, qui n'eut pas d'enfants, et une fille, Denise Goyon, dame et héritière de Matignon, qui épousa Robert, vicomte de Merdrignac. Cette dame et après elle Alain Goyon et plusieurs autres membres de cette famille firent des donations importantes à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois.

En 1284, Alain Goyon hérita de la terre et seigneurie de Matignon, et prit le titre de sei-

gneur de Matignon. Il eut six enfants : Bertrand, le troisième, épousa Jeanne de la Roche-Derrien, *dite de Bretagne*, et fonda, en 1323, une chapelle dans l'église de Matignon, qu'il dota de 25 mines de blé par an.

En 1338, Étienne Goyon, seigneur de Matignon et de la Roche-Goyon, accorde aux moines de St-Jacut des franchises aux foires et marchés de Matignon pour tous les vassaux de cette abbaye. Il fonda en outre deux chapelles dans l'église de Matignon ; il fut capitaine du château de Jugon, et l'un des plus zélés serviteurs de Charles de Blois. En punition de son attachement aux Penthièvre, Montfort le dépouilla de sa seigneurie de la Roche-Goyon.

En 1350, Louis Goyon combattit à la bataille des Trente. Il épousa Jeanne de Beaucorps.

En 1364, un Goyon-Matignon portait l'étendard de Bertrand Du Guesclin à la bataille de Cocherel, où les Anglais furent défaits.

En 1374, Étienne commença la branche des Goyon la Moussaye.

En 1605, les Goyon-Matignon possédaient la terre du Guildo.

Enfin cette famille illustre, dont l'origine va se perdre dans la nuit des temps, a fourni quatre évêques : un à Coutances, un à Lizieux, un à Saint-Pol-de-Léon et un à Condom ; un amiral, Odet de Goyon, comte de Thorigny ; un lieutenant-général des armées du roi, nommé Jacques de Goyon ; quatre maréchaux de France : Jacques de Goyon, gouverneur de Guyenne, qui remplit les fonctions de connétable au sacre de Henri IV, en 1594 ; son fils Charles ; autre Jacques de Goyon, et Charles-Auguste de Matignon, qui fut aussi ambassadeur.

Les Goyon-Matignon sont devenus princes souverains de Monaco, et ont pris à dater de cette époque le nom et les armes des Grimaldi.

En 1789, le comté de Matignon appartenait à Anne-Charles-François de Montmorency, époux d'Anne-Caroline de Goyon, dame et héritière de la seigneurie de Matignon.

Les Goyon-Matignon avaient le droit de présenter un religieux au monastère de Saint-Aubin-des-Bois, ce qui n'empêcha pas les moines de cette abbaye d'élever, en 1732, cette singulière prétention d'arracher au prince de Monaco, alors seigneur de

Digitized by Google

Matignon, un aveu portant qu'il relevait d'eux; mais les moines furent contraints de reconnaître au contraire les seigneurs de Matignon pour *leurs plus grands bienfaiteurs.*

En 1779, les Goyon-Matignon, à l'occasion d'un procès contre la famille de Thomatz, obtiennent un arrêt du parlement, portant que le nom de cette famille est *Gouyon*, et non pas *Goyon*, ce dernier nom n'appartenant qu'à eux seuls.

Les seigneurs de Matignon étaient fondateurs de l'église, du presbytère et du cimetière de Plévenon, paroisse dans laquelle ils avaient entre autres droits, une garenne *à poil et à plume* de 550 hectares, « droit de pesche « et pescheries, et d'avoir tous « les gros poissons et le sixième « du même poisson qui se prend « aux grèves et pescheries qui « sont ci-après bâties, dans les « paroisses de Plévenon, Saint- « Germain et Pléboulle, et ce « qui découvre des grèves, sans « que personne en puisse esta- « blir que par le consentement « dudit seigneur, ou y faire « pesche que par sa volonté. »

Ils se disaient encore seigneurs-propriétaires de Fréhel, de Pléboulle, Pléhérel, et autres paroisses des deux côtés de la rivière, où ils prélevaient, lors de la récolte, une gerbe de blé sur chaque maison tenant ménage.

Ils possédaient en Saint-Cast, Saint-Germain-de-la-Mer et Matignon, un bailliage dit la *grande recette de Matignon.*

La châtellenie du Guildo, qui formait une baronnie en 1536, leur appartenait. Enfin ils étaient *seigneurs supérieurs, patrons et fondateurs de l'église de Languenan*, et possédaient une multitude de priviléges dont l'énumération nous entraînerait bien au-delà du cadre que nous avons dû nous tracer. Nous dirons seulement, pour terminer, qu'ils comptaient au nombre de leurs vassaux des seigneurs puissants et d'origine illustre, tels que les Bois-de-la-Motte, les Bréhand, sieurs de Gallinée, les d'Avaugour, les La Moussaye, et beaucoup d'autres.

Les armes des Goyon-Matignon sont *un lion de gueulles, armé, lampassé et couronné d'or.* Le cri de guerre de cette maison était : *Liesse à Matignon.*

Matignon est formé de l'ancienne trêve de la paroisse de Saint-Germain-de-la-Mer. Aussi

Digitized by Google

son église paroissiale était-elle, au moment de la révolution française, à deux kilomètres de la ville, sur les bords de la baie de la Fresnaye. Mais après la suppression de Saint-Germain comme paroisse, le service divin se fit à l'ancienne collégiale, point beaucoup plus central. Cette ancienne collégiale datait de 1414. Elle était sous l'invocation de la Vierge, et comptait six chanoines, qui tous étaient à la nomination du duc de Valentinois; mais en 1789 il n'y avait plus qu'un doyen et un chanoine. Cette collégiale a été démolie : elle occupait l'emplacement de l'église actuelle.

Le chapitre de la collégiale de Matignon avait un revenu de 4,000 livres, la chapelle de St-Pierre, un revenu de 100 liv., et la maladrerie de fondation commune, un revenu de 400 liv.

A propos de cette maladrerie, nous croyons devoir faire remarquer *une fois encore* qu'au moyen-âge il y avait un nombre prodigieux d'établissements de ce genre. C'était le bon côté de cette époque si décriée et que nous blâmons sévèrement nous-même. Mais quand on est sage on conserve les institutions utiles, sans s'inquiéter de leur origine. Malheureusement, les révolutions ne raisonnent pas; presque toujours elles emportent tout : le bien avec le mal.

Sept juridictions s'exerçaient autrefois à Matignon : la haute justice de Matignon, qui appartenait aux seigneurs de ce nom; la Motte-Colas, basse justice, à M. Le Restif de Tresselin; la Marée-Commast, basse justice, à M. le marquis de Langeron; le Pont-Quinteul, basse justice, à M. de Launay; la Roncière, basse justice, à M. Vittu de la Roncière (*); la Ville-au-Pouvoir, basse justice, à M. La Motte de Lesnagé; Calan, basse justice, à M. de Calan.

Il y avait autrefois à Matignon une commanderie de l'ordre de Malte, dont les plaids se tenaient au village de l'Hôpital, au pied d'une croix. Les appels étaient du ressort de Lamballe.

Aujourd'hui la justice de paix de Matignon étend sa juridiction sur les communes de Hénansal, Hénanbihen, la Bouillie, Pléboulle, Plévenon, Ruca, Saint-Cast et Saint-Pôtan.

— L'agriculture a fait de très-

(*) Un des descendants de cette famille, M. Vittu de Quérault, habite encore la Roncière.

Digitized by Google

grands progrès dans cette commune.

— On voit aux environs de Matignon deux tumulus et une motte que l'on désigne sous le nom de *château*. Si l'on en croit la tradition, il existait, il y a de cela bien des siècles, une forteresse sur l'emplacement ainsi nommé. Il n'en reste plus aujourd'hui la moindre trace.

Anciennes maisons nobles. En 1400, la Roncière, qui appartenait à M. de Châteauneuf; l'Islaraa, à Marguerite l'Abbé; le Vaust, à Jean Roullet-Ruissier; la Ville-Saloux, à Bertrand Des Cognets; la Vigne, à Alain de La Vigne; le Clos, à Gilles de Trémereuc; le Breil, à Hervé de La Lande; St-Jean, à Arthur Gruel; Saint-Gallery, à l'abbé de Saint-Aubin; la Ville-au-Prenaire, la Chenaye-Tanniot, à Henri Trémereuc; la Chabassaye, la Cour, la Ville-Corbin, Roinel, la Gargouillaye, la Ville-Audren, Beauvoir; Gouessouet, commanderie de l'ordre de Malte, avait haute justice.

Patrie de Rioust-Villaudren ou de la Ville-Audren, qui contribua puissamment au succès de l'affaire de St-Cast, en 1758. A la tête d'une centaine de volontaires rassemblés à la hâte, il tint l'ennemi fort longtemps en échec, et donna le temps au duc d'Aiguillon d'accourir avec des troupes. — La famille Rioust existe toujours. L'un de ses membres a fait partie du corps législatif en 1852.

COMMUNE

DE HÉNANSAL,

Formée des villages

La Motte-Rouge, Sainte-Anne, la Ville-Mulon, le Chauchix, Ville-ès-Cadieux, Chemin-Chaussée, Launay, Conga, les Vaux, le Manoir, Saint-Guedas, les Plessix, la Vallée, les Landes-Jubel, les Touches, la Ville-Harel, la Ville-Huet, le Maupas, etc.

Elle est limitée, au nord par la Bouillie; au nord-est par Hénanbihen; au sud-est par Saint-Guettas; au sud par Quintenic; à l'ouest par Saint-Aaron, St-Alban. — Sa population est de 1,251 habitants, et sa *superficie*

Digitized by Google

de 2,899 hectares 19 ares, dont 2,180 hectares sous terres labourables, 204 sous prés et pâturages, 157 sous bois, 27 sous vergers et jardins, 273 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 270 maisons et 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 29,910 fr. 14 c., et son revenu vrai de 89,730 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux, gneiss amphibolique dans le nord-ouest.

La commune de Hénansal s'étend jusqu'à la baie de la Fresnaye. L'agriculture a fait d'assez notables progrès sur ce territoire, grâce aux bons exemples de MM. de la Motte-Rouge et Cohan. L'introduction du ray-gras, du trèfle et du rutabaga est due au premier; le second a eu le courage d'assainir douze hectares à peu près improductifs de marécages et de rochers, qui donnent aujourd'hui d'excellentes récoltes de foin.

On fabrique dans la commune une sorte de pâtisserie dite *échaudés*. Cette petite industrie fait vivre cinq ou six familles.

La rivière du Frémur, dont la source est en Quintenic, parcourt et fertilise le territoire d'Hénansal, dont la partie sud-est est traversée par la route n° 13, de Lamballe à Dinard. — La forêt de Coron fait partie de la commune.

Le BOURG est situé sur un coteau d'où la vue embrasse une vaste plaine composée de champs assez bien plantés de pommiers, mais auxquels la culture ne demande de récoltes que tous les deux ans. Il est à 13 kil. S.-E. de Matignon, à 33 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 30 kil. E. de St-Brieuc. Son bureau de poste est à Lamballe.

Origine et étymologie.

Hénansal signifie *le plus vieux manoir*, disent les continuateurs d'Ogée, et ces derniers pensent que cette dénomination pourrait bien avoir quelque rapport avec le village des Salles, situé à l'extrémité sud de la Bouillie, sur les limites d'Hénansal.

Cette traduction est rigoureusement exacte. Nous proposerons toutefois l'étymologie suivante, qui trouverait une application assez plausible dans la situation du bourg; nous la proposerons *parce que nous voyons que le nom de Hénansal a subi en traversant les siècles plusieurs*

transformations notables. En effet, le Pouillé de Tours dit tantôt *Henanshal*, tantôt *Hénainsac*, et nous trouvons ailleurs *Henensail*. Or, cette dernière dénomination indique évidemment un chemin qui conduit sur une colline, *un chemin qui va en montant*. Henensail serait donc *le chemin qui monte*.

Monuments.

L'ÉGLISE est triste et nue, pauvre et presque laide malgré sa propreté. Aussi remarque-t-on dans ce temple modeste un autel gothique, à colonnes dorées, qui partout ailleurs n'arrêterait sûrement pas les regards. Mais qu'importe! là tout aussi bien que dans les autres maisons plus splendides du Seigneur, la prière qui part du cœur monte au ciel et gagne à celui qui prie les joies de l'éternité.

On voit, dans le bourg, une MAISON à fenêtres d'inégale grandeur et grillées, que l'on dit remonter à 1500. Elle est sans aucun intérêt sous le rapport architectural.

La CROIX du cimetière porte la date de 1400. Cela n'a rien qui doive surprendre, car cette paroisse est très-ancienne. On trouve des traces de ses premiers seigneurs dès le douzième siècle.

Deux TUMULUS, situés à peu de distance du bourg, doivent être visités par le touriste, car bientôt, *les hommes aidant*, le temps les aura fait complètement disparaître. Il en sera de même d'une vaste enceinte entourée de douves ayant en certains endroits de 30 à 40 mètres de profondeur. Qu'était-ce que cette enceinte? — Les uns disent : c'était un témène, c'est-à-dire, un lieu consacré au culte des Druides, un lieu où les Armoricains s'assemblaient pour prier; les autres voient là un ancien camp romain, et pour appuyer leur opinion rappellent qu'il existe dans cette commune une voie romaine (elle porte aujourd'hui le nom de *Chemin-Chaussée*); comme si quelqu'un songeait à nier l'occupation de tout ce pays par les légions romaines!... Quoi qu'il en soit, ce lieu est assez vaste pour contenir une petite armée, et ses douves profondes indiquent qu'il avait été mis à l'abri d'une attaque. Mais sans remonter si

Digitized by Google

avant dans les siècles, ne savons-nous pas que pendant les guerres de la Ligue, les calvinistes s'assemblaient pour prier dans des lieux mis ainsi à l'abri d'un coup de main, partout où ils étaient moins nombreux que les ligueurs (*V.* t. 1er de cet ouvrage, p. 259)?...

Le Manoir de SAINT-GUÉDAS (ou Gildas) est le monument le plus curieux de la commune; c'est aussi le plus ancien et le plus historique. On sait qu'en 1500 il appartenait à François de Saint-Guédas; mais il existait longtemps auparavant, ainsi que la famille de ce nom.

En 1351, Jeannet de Saint-Guédas était le premier archer du banneret Thibaud de Rochefort, dans sa montre reçue aux gages du roi à Dinan.

En 1384, le 14 juin, Pierre de Saint-Guédas ratifia, à Redon, le traité de Guérande.

En 1420, le 18 mai, Pierre de Saint-Guédas et son fils Olivier firent partie de la montre du sire de Rieux pour la délivrance du duc de Bretagne et de son frère Richard, *prins et détenus par Olivier de Blois, naguère se disant comte de Penthièvre; Charles, son frère, et autres complices, fauteurs et adhérents, avecques et pour l'exécution de la confiscation de leurs choses.*

En 1443, Jehan de Saint-Guédas était écuyer de François, duc de Bretagne.

L'ancienne paroisse d'Hénansal avait pour subdélégation Lamballe et ressortissait au siége royal de Jugon. L'évêque de Saint-Brieuc en était le seigneur, car elle faisait partie de son évêché, ainsi que le prieuré et la cure, qui pourtant appartenaient l'un et l'autre à l'abbaye de Saint-Jacut, laquelle dépendait du diocèse de Dol. — Le prieuré était un bénéfice rapportant 1,200 livres; la cure était à l'ordinaire.

Ses maisons nobles étaient : En 1400, la Ville-Hercouet, à Rolland Picquen; la Ville-Cadizet, à Mathurin Guerande.

En 1500, la Picquenais, avec basse justice, appartenait à Racinoux.

En 1455, maître Guillaume de Racinoux fut l'un des deux notaires de *cour d'église et séculière*, adjoints à l'abbé de Saint-Mélaine et au président de Bretagne, pour les enquêtes sur

Digitized by Google

les droits royaux et anciens usages du pays de Bretagne.

COMMUNE

DE HÉNANBIHEN,

Formée des villages

La Nouette, la Cahuette, Houyadon, Saint-Jean, Chapelle-Saint-Jean, la Villemarqué, Saint-Briac, la Tourandaie, Saint-Samson, les Botteries, la Porte-au-Duc, la Villehalé, le Reposoir, les Trois-Oranges, Saint-Sauveur, Lorgerie, la Follinaie, la Ville-Téhérel, la Guérande, le Temple, la Ville-Derrien, le Fais, les Villemorin, les Planches, la Croix-Chemin, etc.

Elle est limitée, au nord par Pléboulle, Matignon, Saint-Denoual; à l'est par Ruca, Saint-Pôtan; au sud par Quintenic, Saint-Aaron, Landebia; à l'ouest par Hénansal, la Bouillie. — Sa population est de 1,709 habitants, et sa superficie de 3,165 hectares 5 ares 20 cent., dont 2,469 hectares sous terres labourables, 194 sous prés et pâturages, 76 sous bois, 43 sous vergers et jardins, 237 sous landes et terres incultes, 2 sous étangs. — Elle renferme 252 maisons, et les moulins de Montplaisir, à eau; du Tertre-Helleuc, de Saint-Jean, des Landes-d'Ahaut, de Ville-Maupetit, à vent. — Son revenu cadastral est de 49,538 fr. 83 c., et son revenu vrai de 99,077 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

Cette commune produit du cidre assez estimé, que l'on exporte par terre à Lamballe, à Guingamp, et par mer à Paimpol et Tréguier. Elle est traversée par le Frémur, qui va se perdre dans la mer, au Port-à-la-Duc, et par trois chemins vicinaux de grande communication : le chemin nº 3, allant d'Yffiniac à Matignon; celui nº 29, de Plancoët à Erquy, et celui nº 36, allant au fort Lalatte, en Plévenon. — La route départementale nº 13, de Lamballe à Matignon, et la route de Lorient à Saint-Malo traversent aussi ce territoire.

— Il existe dans la commune de Hénanbihen, à un kilomètre du bourg environ, une source d'eaux minérales, que feu le docteur Lavergne, médecin à Lam-

Digitized by Google

balle, regardait comme aussi bonnes que celles tant prônées pendant longtemps de la ville de Dinan.

Le BOURG est situé sur un coteau qui domine la baie de la Fresnaye et que traverse la route de Lamballe à Matignon. Il est à 7 kil. S.-E. de Matignon, son bureau de poste, à 30 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 38 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc. Il se compose de six maisons habitées.

Origine et étymologie.

Henanbihen, ou plutôt *Henan-Bihan*, signifie littéralement le *plus vieux petit*, ce qui ne présente aucun sens raisonnable, à moins qu'on ne *suppose*, avec les continuateurs d'Ogée, qu'un bourg primitif aurait été nommé *Bihan*, le petit, et qu'un autre ayant été bâti postérieurement, l'ancien aurait pris le nom de *Henan*, le plus vieux. Nous aimons mieux croire que Hénanbihen est une corruption de *Henaut Bihan* (c'est ainsi que le Pouillé de Tours désigne cette commune), et signifie le *petit Henaut*. Mais voici une autre explication donnée par le P. Grégoire, dans son dictionnaire français-celtique. *Hénansal*, dit-il, signifie la maison noble de l'aîné du premier lit, et *Hénanbian*, la maison du second lit.

Monuments.

L'ÉGLISE est très-ancienne et irrégulière. Elle a été restaurée à plusieurs époques, mais toujours sans goût ni plan arrêté. Le portail, et un petit portique, dit *des femmes*, où se trouve une Vierge placée dans une niche vitrée, ont d'assez curieuses sculptures. — L'autel principal est riche et chargé d'ornements.

Cette église est sous l'invocation de saint Nicolas, et de saint Guillaume, aujourd'hui patron des Côtes-du-Nord. Si l'on en croit la tradition, saint Guillaume n'était que simple vicaire de Hénanbihen lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Saint-Brieuc. Mais ici nous devons faire cette remarque, que jusqu'en 1739, époque où M. de Chambilly fut pourvu, en cour de Rome, de la paroisse de Hénanbihen, avec *la qualité de recteur*, il n'y avait pour desservir cette paroisse que des vicaires perpétuels. La cham-

bre qu'ils habitaient porte le nom de *chambre de Saint-Guillaume* depuis un temps immémorial.

Lorsqu'on a bâti la chapelle latérale du Rosaire, aujourd'hui de l'archiconfrérie de Notre-Dame de l'Espérance, et le bas-côté au nord, on a détruit une chapelle qui existait sous l'ancienne sacristie.

La tour actuelle a été construite en 1775, sur le même plan que celle de Plourhan, mais tronquée, attendu que les États de Bretagne ne permirent pas de l'élever aussi haut « *à cause de la vue sur la mer.* »

Il existe une crypte sous le chœur de l'église.

Le PRESBYTÈRE est peu commode et très-vieux lui-même. Les registres de baptêmes de la paroisse remontent à 1421, et sont écrits en latin jusqu'en 1562.

Avant la révolution, on comptait six chapelles et un oratoire dans la paroisse de Hénanbihen. Des deux chapelles communales dédiées l'une à saint Samson, au village de ce nom, et l'autre à saint Jean, sur les confins de la commune, la dernière seule est encore debout. La chapelle particulière de la Ville-Trébeu est démolie, celle de la Haye sert de grange, celle de la Villejosse n'a pas changé de destination; la chapelle du cimetière et l'oratoire n'ont pas même laissé de traces.

CRUCHON a traversé les siècles pour arriver jusqu'à nous, et cependant nul historien encore, du moins que nous sachions, ne l'a jugé digne d'une mention quelconque; aussi nous ignorons quel a été son rôle dans les annales de notre pays. Nous savons seulement que c'était autrefois une forteresse, et tout porte à croire qu'elle était un des chaînons d'une ligne qui correspondait avec le château de Saint-Guédas, en Hénansal, la tour de Montbran, en Pléboulle (*V.* ce mot, même vol.), et la baie de la Fresnaye.

TUMULUS. Entre Hénanbihen et Saint-Denoual, il existe un Tumulus, près duquel on a découvert, en 1825, des monnaies gauloises que l'on attribue aux anciens Rhedones.

Annales.

En 1139, Olivier de Dinan

donna à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois la moitié des dîmes de Hénanbihen.

En 1360, la Ville-Cheleuc appartenait à Alain le Normand. Un membre de cette famille était abbé de Saint-Aubin-des-Bois en 1380; un autre possédait la Ville-Cheleuc en 1780.

En 1369, la seigneurie de la Planche appartenait à Roland de la Planche, fils de Geoffroi de la Planche et de Jeanne de Montauban. — Jacques de la Planche fut un des cinq témoins du traité du comte de Montfort avec l'abbé et les habitants de Redon, traité qui fut *juré sur le corps de Notre Seigneur, les Evangiles et les reliques.* Il est transcrit au premier volume des *Mémoires de Bretagne*, et commence ainsi : « Le ouytième « jour du mois d'octobre, l'an « mil trois centz soixante et qua- « tre, fut faicte accordance en- « tre très-noble et puissant prin- « ce Monseigneur Monsieur Je- « han, duc de Bretagne, comte « de Montfort, vicomte de Li- « moges, d'une part; et l'abbé « et couvent, les nobles et igno- « bles, bourgeois et habitants, « hommes et subjets de la ville « de Redon, d'autre... »

En 1371, Roland de la Planche figurait, comme écuyer, à la montre du sire de Montauban, à Pontorson.

En 1470, la Ville-Josse appartenait à la famille Bertho. — Jacques Berthot fut nommé abbé de Saint-Gildas-de-Ruis en 1678 et mourut en 1681.

En 1470, la Ville-au-Maître appartenait à Jean des Rondières, sieur de la Ville-au-Maître; les Regaires, moyenne justice, à l'évêque de Saint-Brieuc; la Salle et Bois-Riou, moyennes justices, à M. de la Guerrande; la Ville-Gouteur, moyenne justice, à Gouyon des Briands.

— Il y avait anciennement en Hénanbihen un prieuré dit de Notre-Dame de Miséricorde, dont le revenu était de 600 liv.

L'*ancienne paroisse* de Hénanbihen dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché de Saint-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe, et pour ressort Jugon. L'évêque de Saint-Brieuc en était le seigneur. La cure était un bénéfice rapportant 100 livres. En 1648, la collation de cette cure appartenait au pape et à l'évêque, en leurs mois.

Les maisons nobles de ce territoire, outre celles que nous

avons nommées, étaient : La Ville-Marquet, la Guerrande, Lorgeril, la Follinais, le Reposoir et la Ville-Maupetit, qui jadis avait cinq tourelles et était cernée par des douves.

Aujourd'hui, les maisons importantes de la commune sont : La Guerrande, la Ville-Maupetit, rebâtie à la moderne, Lorgeril, la Follinaye, le Reposoir, la Villejosse, la Ville-au-Maître, les Salles.

COMMUNE

DE LA BOUILLIE,

Formée des villages

Ville-Gonen, Launay, Lislet, la Ville-Jouan, la Bucharay, le Pont-Hédé, la Haye, Chemin-Chaussée, etc.

Elle est limitée, au nord par Erquy, Plurien, Pléboulle; à l'est par Hénanbihen, Ruca; au sud par Hénansal; à l'ouest par Pléneuf, Saint-Alban. — Sa population est de 725 habitants, et sa superficie de 1,091 hectares 36 ares 60 centiares, dont 900 hectares sous terres labourables, 86 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 16 sous vergers et jardins, 5 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 197 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 15,621 fr. 65 c., et son revenu vrai de 39,054 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le climat de cette commune est doux et tempéré. Son commerce est à peu près nul, et consiste dans la vente de quelques chevaux et vaches. — Son territoire est arrosé par deux petites rivières qui vont se perdre dans la baie de la Fresnaye.

Le Bourg est situé au milieu d'une plaine, à 11 kil. O.-S.-O. de Matignon, à 36 kil. N.-O. de Dinan, et à 30 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Lamballe. — Foires tous les vendredis de novembre, décembre, janvier et février. Elles se tiennent au Chemin-Chaussée (*V.* ce mot). Le bourg de la Bouillie se compose d'une douzaine de feux tout au plus. — La route vicinale de grande communication n° 3, d'Yffiniac à Matignon, partant de la *route*

Digitized by Google

nº 13, de Lamballe à Dinard, passe près de la Bouillie.

Origine et étymologie.

Nous ne savons rien touchant l'origine de ce bourg; mais serait-il donc impossible qu'il tirât son nom de sa situation au milieu d'un pays plat, où les chemins durent être impraticables alors qu'on n'en prenait soin presque nulle part? Nous n'affirmons rien; cependant, à ceux qui pourraient se récrier trop fort, nous dirons : Paris n'a-t-il pas reçu tout d'abord le nom de Lutèce, à cause de la boue qui s'y trouve? Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de la Bouillie?

Monuments.

L'ÉGLISE ancienne de la Bouillie n'est plus là pour nous parler de la piété de nos pères. Elle est remplacée par un édifice moderne, qui s'élevait il y a 24 ans, en même temps qu'une dynastie nouvelle, aujourd'hui dans l'exil elle-même, relevait en France un trône brisé dans le court espace de trois jours. — Elle est sous l'invocation de saint Pierre.

Outre son église, la paroisse avait, en 1789, les chapelles de Notre-Dame, aux Comtes et de Saint-Laurent; mais cette dernière seule est desservie actuellement. La chapelle Notre-Dame, au Chemin-Chaussée, rapportait 30 livres.

Le vieux château de la VILLE-THÉART fait tête aux efforts des siècles et semble devoir résister longtemps encore. En 1460, il appartenait à la famille Bernard de la Villethéart. Il avait moyenne justice au moment de la révolution et était entre les mains de M. Visdeloup de la Villethéart.

Annales.

En 1452, Gui Bernard, maître des requêtes, fut député près de la duchesse Isabeau, pour s'assurer si elle était traitée suivant sa dignité. Cette démarche était faite au nom du roi de France, pour répondre au roi d'Écosse, à qui l'on avait fait croire que cette princesse, sa sœur, avait à se plaindre de la conduite tenue à son égard. Il fut prouvé que c'était une calomnie.

En 1460, la Villebargouet et la Verdure, en la paroisse de la

Bouillie, appartenaient à la famille Rogon.

Roland Rogon était un des dix écuyers de la montre d'Olivier de Broon, reçue à Bourges, en 1418.

Jean Rogon était capitaine, en 1421, dans l'armée que le duc de Bretagne confia au duc d'Étampes. La même année, on le retrouve à Châteaugonthier à la tête de 19 écuyers.

En 1460, la seigneurie de Vauclerc appartenait à la famille de ce nom, qui possédait aussi la Villejouan.

Un Vauclerc conduisit, en 1453, sa compagnie d'hommes d'armes en Guyenne, pour se signaler et prouver son attachement à la couronne de France.

Dans la ligue des princes contre le roi, Vauclerc commandait une compagnie d'ordonnance.

Jean de la Motte, de la maison de Vauclerc, conseiller au parlement de Bretagne, archidiacre de Nantes, fut abbé de Boquen et de Ruis, et coadjuteur irrévocable de Quimper. Il mourut en 1537.

En 1780, Montafilant, haute justice, appartenait à M. de Rieux, qui possédait aussi la Hunaudaie, sur le même territoire.

En 1442, le sire de Montafilant brillait à la cour de Bretagne. Aux obsèques de la reine Anne, *la bonne duchesse*, ce seigneur fut un des quatre grands de l'État qui portèrent le dais.

Les *maisons nobles* de la paroisse de la Bouillie, outre celles dont il vient d'être parlé, étaient: la Ville-Jouhan, à la famille de Vauclerc;

Le Champ-Chapelle, à François Chrétien. Cette maison avait une haute justice qui s'exerçait au Chemin-Chaussée et appartenait, en 1780, à M. de Kerouan;

La Motte-Pugneix, à Thomas Pugneix, sieur de la Motte;

La Ville-Belanger, moyenne justice, à M. de la Goublaie de Ville-Noé, en 1780.

Chemin-Chaussée.

Ce village est situé à un kilomètre du bourg de la Bouillie; il tire son nom d'une voie romaine *(via strata)*, qui se dirige de Matignon vers Carhaix, en passant par Yffiniac. Il est le plus important de la commune, et en même temps le plus historique;

mais il est condamné à ne jamais s'étendre, suivant une vieille légende que nous avons rapportée p. 223, t. 1er de cet ouvrage. C'est dans ce village que s'exerçaient autrefois les hautes juridictions de la Hunaudaie et de Vauclerc-Montafilant, ainsi que la moyenne juridiction de la Ville-Belanger.

Ce village a une population agglomérée d'environ 150 habitants. On rapporte qu'en 1622, une maladie épidémique fit des ravages affreux dans cette localité et la décima.—On y fabrique des échaudés qui se vendent à Moncontour, St-Brieuc, Plancoët et Matignon.

En 1820, on a trouvé sur la voie romaine une assez grande quantité de monnaies.

Le Chemin-Chaussée n'est pas tout entier dans la commune de la Bouillie; une partie dépend de celle de Hénansal. Il était beaucoup plus important autrefois, ce qu'attestent des ruines encore visibles. — Un peu avant d'y arriver, on trouve *la croix de Pilady*, la seule, dit le président Habasque, qui, de Saint-Brieuc à ce point, n'ait pas été abattue pendant la révolution.

L'ancienne paroisse de la Bouillie faisait partie de l'évêché de Saint-Brieuc comme aujourd'hui. Elle avait pour subdélégation Lamballe et ressortissait au siége royal de Jugon. — Au moment de la révolution, le comte de Rieux en était le seigneur. La cure était un bénéfice de 300 livres. Ogée dit qu'elle était à l'ordinaire. Suivant le Pouillé de Tours, le pape et l'évêque nommaient en leurs mois.

COMMUNE

DE PLÉBOULLE,

Formée des villages

Port-à-la-Duc, Criésoir, la Chapelle, Villena, la Ville-Neuve, l'Abbaye, le Temple, la Houpprie, Corbusson, les Liens, Caland, Ville-du-Montbrand, la Haute-Ville, le Clos-Dams, Bel-Air, etc.

Elle est limitée, au nord par la baie de la Fresnaye; à l'est par Saint-Germain-de-la-Mer, Matignon; au sud par Ruca, Hénanbihen; à l'ouest par Plurien, la Bouillie.— Sa population est de 725 habitants, et sa

superficie de 1,406 hect. 45 ares, dont 1,171 hect. sous terres labourables, 86 sous prés et pâturages, 10 sous bois, 18 sous vergers et jardins, 46 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 244 maisons, et les moulins du Rochlaud, de Saint-Gilles, du Tertre-ès-Chats, à vent; de la Motte-Colas, à eau. — Son revenu cadastral est de 17,856 fr. 51 cent., et son revenu vrai de 71,346 fr., soit 3/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique dans le nord-ouest, et schiste talqueux partout ailleurs.

Ce territoire est fertile. Il exporte des grains et des fruits à cidre. Les routes de Lamballe à Dinard et de Saint-Brieuc à Matignon, le traversent.

— La hauteur de la pyramide de Saint-Jean, signal posé par les ingénieurs géographes dans la commune de Pléboulle, est de 97 mètres 9 centimètres au-dessus des eaux moyennes de l'Océan.

— Jadis, le lendemain de la Pentecôte, la paroisse de Pléboulle se rendait processionnellement à la chapelle du Saint-Esprit-des-Bois, éloignée de 16 kilomètres; mais cet usage a été abandonné à la révolution.

— On a trouvé en Pléboulle des haches de sacrifice en silex.

Le BOURG est situé sur une élévation qui sépare la baie de la Fresnaye de l'anse de St-Germain, à 4 kilomètres N.-E. de Matignon, son bureau de poste, à 34 kil. N.-O. de Dinan, et à 38 kil. E.-N.-E. de St-Brieuc. — On y fabrique de petits moulins en bois pour moudre le blé-noir. — Pléboulle est traversé par la route vicinale de grande communication n° 36, du pont Ruellan au cap Fréhel. — Tout près de ce bourg, sur un tertre qui couronne un moulin à vent, la vue embrasse un horizon immense, de l'effet le plus ravissant.

Monuments.

L'ÉGLISE est ancienne, petite et peu remarquable. Elle renferme un bénitier orné de cariatides, dont l'origine doit remonter assez haut. Son patron est saint Paul.

La tour de MONTBRAND(*),

(*) Montbrand était jadis un fief de la terre de Plancoët.

au village de ce nom, est octogone. Ce n'est plus qu'une ruine, tapissée de lierre, trônant sur un rocher, au sommet d'une éminence qui domine les prairies environnantes. On ignore l'origine de cette tour, dont l'élévation est d'environ 12 à 13 mètres. On suppose qu'elle a été construite après les Croisades, et nous pensons qu'elle a appartenu aux Templiers, qui avaient en cette paroisse un établissement considérable, avec une ladrerie, ainsi que la chapelle de Notre-Dame-du-Temple, au village de ce nom.

Dans la charte où Conan IV, duc de Bretagne, donne et confirme aux religieux militaires les biens qu'elle énumère, on trouve l'hôpital de *Labolli*, probablement pour *Plabolli*, d'où viendrait Pléboulle (*).

Le prince déclare que c'est par attachement pour les hospitaliers de Jérusalem et pour frère Éguen, qu'il appelle *son familier*, qu'il délivre cette charte.

Le premier témoin de cette confirmation des biens des Templiers en Bretagne fut Hamon, évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui, plus tard, fut martyrisé par son propre frère. Dans cette pièce historique, rédigée en 1160, la maison des Templiers du Quessoy est désignée sous le nom de *Kessoë*.

En 1217, le duc Pierre Mauclerc confirma toutes les donations, exemptions et priviléges des Templiers dans ses États, et leur accorda en outre plusieurs hôpitaux : à Châteauneuf, Châteaulin, Lemnon, (Lannion peut-être), Morlaix, Jugon, Moncontour, qu'il nomme *montem contoris*, exprimant la volonté formelle de les enrichir de ses générosités, *quos dictis fratribus volumus concedere, etc.*

Des propriétés possédées si légitimement, par des hommes qui donnaient leur vie pour la défense de la civilisation chrétienne, auraient dû être respectées. Les spoliations d'ailleurs sont toujours funestes et laissent un exemple dangereux. Toutefois, ces considérations n'arrêtèrent point Philippe-le-Bel. Les coffres de ce *faux-monnayeur* étaient vides; il imagina de les remplir en dépouillant l'ordre célèbre du Temple, après avoir fait périr sur l'échafaud ses grands dignitaires; on sait au-

(*) Suivant les continuateurs d'Ogée, Pléboulle dérive de *Ple poul*, paroisse du marais.

jourd'hui à quoi s'en tenir sur les absurdes accusations d'immoralité, de sortiléges et d'idolâtrie qui furent alors portées contre eux.

La Providence ne permit pas que le monarque bourreau profitât de ses violences. Il mourut peu de temps après, mais non pas sans avoir éprouvé auparavant une résistance inattendue. C'était en 1308 : ayant envoyé à Nantes deux commissaires, Pierre de Bailleux et Jean Robert, pour saisir, en son nom et à son profit, les meubles et immeubles des Templiers dans toute la Bretagne, ses deux satellites, dit une note de 1407, ajoutée à l'acte qui contient cette mission, « furent chacez et boutez hors de Nantes vilainement, « par les bourgeois é autres gens « notables, demourans en icelle, « disans au roy n'apartenoit « point avoir les biens d'iceux « Templiers; ainçois (mais) apartenoient et estoient confis« quez au duc de Bretaigne, leur « prince et seigneur, é non à un « autre. »

L'avide assassin des Templiers fut donc déçu dans ses espérances de spoliation dans notre pays; mais le duc de Bretagne, au lieu de faire respecter la propriété de ces guerriers, qui tant de fois avaient assuré la victoire à la France, ramassa leurs dépouilles et en grossit ses trésors.

A notre époque, où l'on sent le besoin d'une autorité forte, qui protège et défende les personnes et les propriétés, on doit, plus que jamais, flétrir ces honteuses spoliations, se cachant sous des prétextes hypocrites et cherchant à dépopulariser les victimes pour empêcher de les soutenir ou de les plaindre. Le peuple qui reçoit de funestes exemples, veut avoir son tour; et comme il est implacable dans sa vengeance, il ne s'arrête point à briser des trônes; il s'en prend à la société elle-même, qu'il menace d'engloutir tout entière.... Il n'y a qu'un principe d'ordre, de sécurité pour tous, de liberté même : *Respect inviolable à toute propriété!*

La famille de Matignon était, dans le dernier siècle, propriétaire du Temple de Pléboulle, qui comptait sous sa dépendance les juridictions de Saint-Cast, de la commanderie de la Guerche, de Launay-Caulnelais, de la Ville-Salou. — Elle possédait aussi, dans la même paroisse, le baillage de la Motte-Rogon.

Digitized by Google

Le château de PLÉBOULLE, aujourd'hui détruit, était, il y a plusieurs siècles, une place fortifiée. En 1471, il appartenait à Jean de la Ferrière.

En 1073, Geoffroi de la Ferrière signait une donation d'un prince de Dinan à l'abbaye de Saint-Florent.

En 1315, Guillaume de la Ferrière, *bacheler* du sire d'Avaugour, eut 40 sous par jour pour ses six journées de marche tant pour aller en Brabant que pour en revenir.

Roch de la Ferrière fut gentilhomme ordinaire de Louis XII et maître des requêtes de la reine-duchesse Anne.

Les de la Ferrière ont figuré dans une foule de montres et brillé dans les combats. — Un M. de la Ferrière, professeur distingué, auteur de plusieurs ouvrages, chargé de l'académie de Rennes pendant quelque temps, est en ce moment inspecteur-général de la faculté de droit.

Montbrand.

Le 14 septembre de chaque année, il se tient au village de ce nom une foire qui dure huit jours, et où il se vend une quantité considérable de plumes d'oies. Cette foire attire un grand nombre d'étrangers, qui étalent diverses marchandises sous des tentes alignées en forme de rues, formant une petite ville improvisée sur le bord de la mer, au milieu des prairies et des vergers, qui a quelque chose d'infiniment pittoresque. La belle population de Plurien, de Pléhérel, de Plévenon, de toute la côte enfin, ne manque jamais de se rendre à cette foire. — Montbrand portait le nom de ville en 1584.

Port-à-la-Duc.

Ce petit port est situé moitié en Pléboulle et moitié en Pléhérel, au fond de la baie de la Fresnaye, à l'embouchure de la rivière du Frémur. Il est très-fréquenté par les barques employées au commerce des grains et des cidres que produisent les communes environnantes. Dans les gros temps, il sert de lieu de refuge aux caboteurs. Toutefois les navires d'une certaine importance ne peuvent y entrer ni en sortir que par des vents favorables. Le flot y monte de trois à cinq mètres dans les grandes marées. Son gisement est nord-

est. En 1829 on y a construit un quai sur une longueur d'environ 70 à 80 mètres, et une cale; mais ces travaux sont insuffisants.

L'*ancienne paroisse* de Pléboulle avait pour évêché et pour ressort Saint-Brieuc, pour subdélégation Lamballe. La cure était un bénéfice rapportant 200 livres. Suivant Ogée, elle était à l'ordinaire; à l'alternative, suivant le Pouillé de Tours (*).—M. de Valentinois était seigneur de cette paroisse au moment de la révolution.

Ses maisons nobles étaient : La commanderie de la Guerché, haute justice; Launay-Caulnelais, basse justice, à Thomas de la Reignerais; la Ville-Salou, moyenne justice, à M. Lesquen de l'Argentaie; le château de Pléboulle, dont nous avons déjà parlé, était passé aux mains de M. de Montbrand en 1780; la Ferrière appartenait, en 1471, à Jean, chevalier, seigneur de la Ferrière.

(*) Nous ferons remarquer, une fois pour toutes, qu'Ogée est venu un siècle plus tard que le Pouillé de Tours. Les choses pouvaient donc avoir changé de son temps.

COMMUNE

DE PLÉHÉREL,

Formée des villages

La Ville-Men, Claire-Vue, la Chapelle-Anizan, la Ville-Morhen, les Rues, la Ville-Nieux, Belêtre, Port-à-la-Duc, Saint-Aide, Carrieu, l'Hôpital ou la Ville-Durand, Saint-Sébastien, etc.

Elle est limitée, au nord par la mer; à l'est par Plévenon; au sud par Plurien; à l'ouest par la mer. — Sa population est de 1,125 habitants, et sa superficie de 3,894 hectares 75 ares, dont 1,323 hectares sous terres labourables, 77 sous prés et pâturages, 27 sous bois, 19 sous vergers et jardins, 359 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 243 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 19,209 fr. 47 c., et son revenu vrai de 76,838 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain quartzeux.

La petite rivière du Frémur traverse cette commune. — Du

Digitized by Google

moulin à vent du Tertre-Morgon, on jouit d'un des plus beaux points de vue de Bretagne.

Le BOURG est situé sur une montagne, au bord de la mer, à 10 kil. N.-O. de Matignon, son bureau de poste, à 38 kil. N.-O. de Dinan, et à 44 N.-E. de St-Brieuc. Il forme, avec les communes de Pléboulle et de Plévenon, la presqu'île de Fréhel.

Étymologie.

Pléhérel signifie *paroisse d'Hérel.* Saint Hérel ou Hirel est patron de plusieurs paroisses de Bretagne.

Monuments.

L'ÉGLISE est située à l'extrémité de la commune, dans un lieu solitaire, aride, qui domine l'anse de Pléhérel, connue dans le pays sous le nom d'*anse du Croc.* Les pêcheurs de *vieilles* fréquentent seuls la grève voisine, et les longues falaises de sable mêlé d'herbes rares et d'un peu de jonc donnent la nourriture à des moutons renommés pour la délicatesse de leur chair.

La VILLE-ROGER, moyenne justice, appartenait à la famille de Coëtanfao. Ce château est toujours debout. Il y a quelques mois à peine, il était habité par un des hommes les plus éminents des Côtes-du-Nord, M. le marquis Louis de la Moussaye, qui fut successivement député, pair de France en 1835, enfin ambassadeur de Russie.

M. de la Moussaye descendait d'Alain de la Moussaye, gouverneur de Rennes en 1732. Mais nous avons parlé ailleurs de cette famille, une des plus illustres de Bretagne; nous n'y reviendrons pas.

M. Louis de la Moussaye est mort dans sa 78e année, à Paris, où il s'était rendu pour consulter les célébrités médicales sur la maladie dont il était atteint.

Le VAUROUAULT existe encore. En 1780, ce château avait moyenne justice et appartenait aux Gouyon de Vaurouault.

Le 20 janvier 1495, un membre de cette famille subissait une diminution de 120 livres sur ses gages, pour contribuer à la conquête du royaume de Naples.

Pourquoi, de nos jours, les hauts fonctionnaires n'aideraient-ils point ainsi aux frais

Digitized by Google

de la guerre, quand la justice, l'humanité, l'honneur national la rendent nécessaire?..... Ce serait un moyen d'éviter de grever le commerce, l'agriculture, la propriété, et une occasion tout à la fois de témoigner au gouvernement leur reconnaissance.

L'ABBAYE est aujourd'hui une des maisons principales de Pléhérel.

Le PRÉBAST et la VILLE-MORHEN, terres nobles, appartenaient autrefois à la famille de Héliguen.

En 1418, Bertrand Héliguen figura à la montre de Lancelot de Gouyon, qui se fit à Gien.

En 1437, Guillaume Héliguen se trouve au nombre des nobles de la châtellenie de Lamballe qui prêtent serment de fidélité au duc de Bretagne.

En 1488, le 12 janvier, mandement est donné à Jéhan Héliguen, lieutenant du château du Guildo, de préposer à la garde d'icelui 24 gentilshommes et les francs archers des paroisses voisines.

La VILLE-ROLLAND, moyenne justice, appartenait, en 1785, à M. de Trémereuc.

En 1184, le pape Luce III nomme des arbitres pour juges d'un différend qui existait entre les religieux de Sainte-Croix de Vitré et les seigneurs de la Ville-Rolland.

En 1543, le 21 août, Patri de la Ville-Rolland paraît, en qualité de curateur de Jéhan de la Ville-Rolland, à la montre des gentilshommes de pied du sieur de la Villedeneu, à Saint-Malo.

Le PAPEU était, dès 1380, à M. de Géril, chevalier, sieur du Papeu. Ce domaine noble est resté dans la même famille jusqu'à la révolution.

Nous avons, dans le premier volume de cet ouvrage, signalé le dévouement du Régulus moderne, Géril du Papeu, à l'affaire de Quibéron. La fièvre qui anéantissait ses forces, la tempête qui soulevait les flots, les boulets que faisait pleuvoir une frégate anglaise, rien ne put l'empêcher de se jeter à la mer pour aller demander aux Anglais de cesser le feu, afin de faciliter un traité entre les royalistes et les républicains français. Cent fois, dans cette périlleuse traversée, il fut

sur le point de périr ; enfin il arrive, expirant de fatigue et de froid, au vaisseau insulaire, et atteint le but pacificateur de la mission qu'il s'est donnée lui-même. On veut alors le retenir; on lui représente qu'il est épuisé, qu'il ne peut retourner au rivage, où d'ailleurs le trépas l'attend. Fidèle à sa promesse de se reconstituer prisonnier, il résiste à toutes les instances et va se remettre entre les mains des vainqueurs. On sait ce qui lui advint!... Aujourd'hui ses ossements jaunis et lisses gisent dans un petit caveau, au pied du splendide monument élevé près d'Auray à la mémoire des royalistes fusillés à la suite de cette douloureuse journée de Quibéron. Nous ne jugeons personne; mais puisse le souvenir de ces désastres et de ces discordes funestes inspirer à tous les enfants de la France une profonde horreur pour les guerres civiles !

L'HOPITAL de Pléhérel (il n'existe plus) est cité dans la charte de Conan IV, en 1160, comme appartenant aux Templiers. Ces derniers avaient à Saint-Brieuc, rue St-Jacques, une résidence où se voient encore des statues en bois représentant ces pieux guerriers.

L'*ancienne paroisse* de Pléhérel dépendait de l'évêché de St-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. Le comte de Rieux en était le seigneur au moment de la révolution. La cure était à l'alternative suivant le Pouillé de Tours; Ogée dit à l'ordinaire. Elle rapportait 300 livres.

COMMUNE

DE PLÉVENON,

Formée des villages

Les Vaux ou la Maladrerie, Ville-Hingant, Bénard, Ville-Hardrieux, Ville-Boutier, Ville-Menier, la Latte, Ville-Galopin, Roche-Lossoy, Saint-Géran, la Motte, Tertre-Venelle, la Teusse, Ville-Héry, Grand-Trécelin, Petit-Trécelin, l'Hôpital Saint-Jean, etc.

Elle est limitée, au nord-nord-est et sud-est par la mer; à l'ouest par Pléhérel. C'est une péninsule qui s'étend jusqu'au

Digitized by Google

cap Fréhel. — Sa population est de 1,075 habitants, et sa superficie de 1,372 hectares 68 ares, dont 822 hectares sous terres labourables, 43 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 16 sous vergers et jardins, 431 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 283 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 14,173 fr. 01 c., et son revenu vrai de 42,519 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le sol de cette commune est plat et assez fertile en blé très-estimé, dit *froment du cap*. Le climat est sec et chaud. Il n'y a point de bois sur ce territoire. Il renferme une vaste lande connue sous le nom de Frichet, et des dunes de sable mouvant désignées sous celui de *Dunes de la Villemain* ou de la *Villemarin*. Il est arrosé par la petite rivière du Frémur.

— Le mouton de Plévenon est renommé.

Le BOURG est situé dans un fond, à 8 kil. N-O. de Matignon, son bureau de poste, à 25 kil. N.-O. de Dinan, et à 46 kil. N.-E. de Saint-Brieuc. Il est sans importance; cependant on y remarque une maison d'école bâtie il y a 6 ou 7 ans, à côté du presbytère. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication n° 36, du pont Ruellan au cap Fréhel, par Pléboulle et Port-à-la-Duc. — La population de Plévenon a généralement le sang beau.

Monuments.

L'ÉGLISE est située au milieu du bourg. Elle a un campanille avec une seule cloche. Outre cette église, la paroisse compte quatre chapelles domestiques.

Le MEURTEL est un assez joli château entouré de bois. En 1780, il avait une moyenne justice et appartenait à M. de Trémereuc du Meurtel.

Le PHARE placé sur la pointe extrême du cap Fréhel, en Plévenon, est situé par les 4° 39' 24" de longitude ouest, et par les 48° 41' 5" de latitude nord. C'est un phare à feu tournant, dont les éclipses se succèdent toutes les 2 minutes 45 secondes. Il est élevé de 75 mètres au-dessus des plus hautes marées, et ses feux se projettent à une distance de huit lieues marines. Son en-

Digitized by Google

tretien, y compris les appointements des gardiens, coûte de 6 à 7,000 francs par an.

Le bâtiment qui renferme le phare est de forme ronde, et flanqué d'une petite tourelle dans laquelle on a placé l'escalier qui conduit à la lanterne. Il a pour dépendances une cour close avec un petit jardin et plusieurs appentis servant de décharge.

Dès 1695, il existait sur ce même emplacement un appareil d'éclairage construit par les Malouins et entretenu à leurs frais; mais en 1717 un arrêt du conseil ordonna qu'à l'avenir il serait prélevé, pour subvenir à cette dépense, un droit de 2 sols par tonneau sur chaque navire qui entrerait dans les ports et havres de Bretagne et de Normandie, ce qui s'est pratiqué jusqu'en 1789.

Le touriste qui s'arrête sur la pointe extrême du cap Fréhel, où est situé le phare, jouit d'une vue admirable. A ses pieds la mer, *par tous les temps,* frappe avec impétuosité la falaise, et l'œil nud découvre devant lui l'île de Jersey, puis un horizon qui s'étend de Bréhat à la pointe de la Hogue, et embrasse le Menez et toute la baie de Saint-Brieuc et de Saint-Malo.

Toul-an-Ifern.

On appelle *Toul-an-Ifern*, ou *Trou-de-l'Enfer,* une énorme fissure produite par les eaux de la mer, et qui s'avance dans les terres jusqu'à un kilomètre. Elle est située entre le cap Fréhel et le fort la Latte. Sa largeur, au raz du sol, peut être de 1 mètre 50 cent.; mais la profondeur de ce gouffre béant est immense et bien faite pour donner le vertige. Cependant, les enfants du pays, sans s'effrayer du danger qu'ils courent, s'amusent à franchir ce précipice, et à faire preuve ainsi, sans nécessité aucune, de sang-froid et de bravoure.

— L'auteur des *Notions* signale, avant d'arriver au fort, une croix en granit, espèce de pyramide étroite et carrée, de 9 à 10 pieds de hauteur, dans laquelle on a creusé une sorte de bénitier. Elle porte l'empreinte d'un bout de canne à quatre becs, et celle de deux pieds énormément longs, larges et chaussés de souliers pointus. La tradition rapporte qu'un chevalier de Malte, qui commandait le fort la Latte, fut tué au pied de

cette croix, que l'auteur précédemment cité suppose avoir été primitivement un monument druidique.

Fort la Latte.

En 937, si l'on s'en rapporte à la tradition,

Un chevalier illec estoit
Qui le nom de Goyon portoit;
Bel et gent en toutes manières
Et qui estoit chief de bannière;
Cil Goyon qui deça de là
Occisait tout, sans dire holà,
Cet gent normande et danoise
Qui tant leur avoit fait de noise.

Ce Goyon, *occiseur* des Normands, jugea prudent toutefois d'opposer aux incursions de ces derniers, outre sa longue et bonne épée, que la chance des combats pouvait trahir, de solides murailles qui le protégeassent, et il fit construire sur une pointe qui s'avance dans la mer, entre deux rochers taillés à pic, à 5 kil. du cap Fréhel, en Plévenon, une forteresse à laquelle il donna le nom de *Roche-Goyon*, CASTRUM DE ROCA-GOYON, disent les actes latins du moyen-âge. Ce château avait une chapelle dédiée à saint Michel, que les vieux titres désignent également sous le nom de *Capella Castri de Rocâ-Goyon*.

En 1436, Bertrand Goyon, sieur de Beaucorps, était gouverneur de cette forteresse.

En 1490, les Anglais l'assiégèrent, mais en vain.

Pendant la Ligue, elle eut pour gouverneur René Leau de la Roche, qui y commandait pour le maréchal de Matignon. Elle tenait pour le roi, et saint Laurent fit des efforts inutiles pour la surprendre.

En 1689, Louis XIV, ne jugeant pas à propos de laisser élever une forteresse entre les mains d'une famille privée, força Goyon à lui vendre son château-fort; mais, comme dédommagement, il lui concéda le gouvernement de cette place, à laquelle il fit ajouter quelques travaux destinés à faire disparaître les dégâts qu'y avaient occasionnés les Ligueurs. Cela fait, le grand roi changea le nom de Roche-Goyon, que portait, comme nous l'avons dit, la forteresse, en celui de fort la Latte, qu'elle a conservé de nos jours, et qui était celui d'un fief voisin, dans les dépendances duquel elle se trouvait enclavée.

Le fort la Latte est situé par les 4° 36' 40" de longitude, et par les 48° 40' de latitude nord. On y pénètre par deux ponts je-

Digitized by Google

Digitized by Google

FORT LA LATTE.

Digitized by Google

tés sur des précipices de cent mètres de profondeur : le pont de l'*Avancé*, tout près d'un gouffre, et le *Grand-Pont*, au-dessus de la porte duquel existe l'*Assommoir*, ouverture par où l'on faisait pleuvoir sur les assaillants qui avaient réussi à le franchir des pierres, des poutres, de la poix et du plomb fondu.

L'intérieur renferme un four à rougir les boulets, des meurtrières et plusieurs batteries.

A côté d'une vieille tour de ce fort, on voit une petite statue de saint Hubert, au pied de laquelle se rendent, disent les bonnes gens du pays, tous les chiens enragés du département.

Le fort la Latte est important et destiné à défendre les navires poursuivis par l'ennemi.

Pendant les Cent-Jours, les royalistes s'en emparèrent par ruse (*); mais il fut repris, peu de temps après, par le général Favre, à l'aide d'un bataillon de marine.

(*) Ils avaient avec eux M. Saulaye de Lêtre, qui depuis a été sous-préfet dans le département du Nord. Il fit un poëme sur la campagne des royalistes, et la prise du fort la Latte y est décrite.

L'*ancienne paroisse* de Plévenon dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative et rapportait 600 livres.

La maladrerie des Vaux, 200 livres. Elle était de fondation commune et à présentation de l'évêque.

La maladrerie du fort la Latte rapportait 400 livres.

La chapellenie de Plévenon et celle du château de la Latte, 100 livres. Celle dite de Saint-Michel se desservait en partie dans la chapelle du château de Matignon, et en partie dans l'église de Plévenon, la paroisse de ce nom ayant pour fondateurs les seigneurs de Matignon.

— Le *fief de la Bataille*, en Plévenon, devait, au terme de la Saint-Gilles, six deniers de rente au sire de Matignon.

— La Salle-Pique, terre noble de ce territoire, appartenait, en 1780, à M. Géril du Papeu.

COMMUNE

DE RUCA,

Formée des villages

Mongéard, Belle-Issue, la Huguette, Remeny, le Bois-Rouault, le Clos-Noël, la Ville-Bron, Baslin, le Plessis, Ville-ès-Loing, Ville-Piron, etc.

Elle est limitée, au nord par Pléboulle, Saint-Denoual; à l'est par Saint-Pôtan, Matignon; au sud par Pluduno, Landebia; à l'ouest par Hénansal, Hénanbihen, la Bouillie. — Sa population est de 1,220 habitants, et sa superficie de 1,212 hectares 19 ares, dont 897 hect. sous terres labourables, 82 sous prés et pâturages, 77 sous bois, 18 sous vergers et jardins, 74 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 188 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 11,160 fr. 39 c., et son revenu vrai de 44,641 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux. Sol froid et de médiocre qualité. Arbres à fruits.

Cette commune est traversée de l'ouest à l'est par la route de Lamballe à Matignon, et arrosée par un bras de la rivière du Frémur. — On y retrouve des fragments de la voie romaine conduisant de Corseul à Erquy, suivant l'opinion commune; mais rien n'est moins certain que cette direction.

Le BOURG est situé dans une plaine de 16 kil. de tour, au centre de la commune, à 4 kil. S.-O. de Matignon, son bureau de poste, à 27 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 42 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

Ce nom pourrait venir de *ru ker*, rouge ville, peut-être à cause de la couleur des briques ou des tuiles d'un édifice principal de la contrée.

Monuments.

L'ÉGLISE et la chapelle du HIREL sont les seuls monuments de cette commune.

L'Église compte, au nombre de ses curés, l'abbé du Coëdic, ancien chanoine de Saint-Guillaume, puis desservant d'Hillion, enfin chanoine de la cathé-

Digitized by Google

drale de Saint-Brieuc. C'était un digne prêtre, dont la mémoire tenait du prodige : il savait par cœur tous les offices de l'année.

Pendant la révolution, l'abbé du Coëdic se réfugia au-delà du Rhin, et comme il lui importait de connaître la langue du pays, il apprit le dictionnaire allemand d'un bout à l'autre....

Sa voix était forte et belle; on l'admirait surtout lorsqu'il entonnait le *hæc dies* du temps pascal.

Mais il avait une manie étrange, et qui aurait fort embarrassé tout autre mémoire que la sienne : il avait réuni chez lui 365 bâtons, tous différents d'aspect, tous porteurs d'un nom particulier, et tous servant à *leur jour*.

On raconte que sur la fin de sa vie, ayant l'idée de se faire chartreux, il rassembla un jour les vieillards de la paroisse et leur distribua tous ses bâtons, ce que l'on regarda alors comme sa conversion de bien à mieux. Mais la mort le surprit avant qu'il eût mis à exécution ce dessein.

Nulle créature n'est parfaite en ce monde, et nous possédons tous une dose plus ou moins forte de vanité. L'abbé du Coëdic, lui aussi, tenait un peu aux vanités de ce monde; aussi, grande fut sa perplexité pendant quelque temps. A l'occasion du baptême du roi de Rome, il avait obtenu un brevet de chanoine titulaire *pour la première vacance*. Comme il était alors curé d'Hillion, il se rendait tous les soirs sur la côte, et là prêtait l'oreille afin d'entendre sonner le glas d'un membre du chapitre. Enfin il obtint son *bâton de maréchal* si ardemment désiré, et lui-même avoua avec naïveté son impatience, ajoutant, non sans gémir, qu'il avait perdu 600 fr. par an à ce changement de position.

L'abbé Le Sage, son collègue, inséra, dans son Noël fameux, un couplet où cette plainte était exhalée par le bon vieillard.

L'*ancienne paroisse* de Ruca avait pour évêché Saint-Brieuc, pour subdélégation Lamballe, et pour ressort Jugon. La cure rapportait 300 livres; elle était à la collation du pape et de l'évêque, chacun en leur mois.

Ses maisons nobles étaient : En 1470, le Bois-Gerbault, haute justice, qui appartenait à Guillaume Codri; en 1780 cette terre était

Digitized by Google

aux mains de M. de Kergus, qui possédait aussi les hautes justices du Bois-Riou et de la Touche-Richebois. Le Caign, en 1470, était à Alain Bérat, sieur de la Ville-Héart; l'hébergement de la Ville-Piron, à Gilles Simon.

Le 1er mai 1371, Perrot Simon, écuyer, faisait partie de la montre d'Olivier de Mouni, à Pontorson.

Le 6 août 1406, maître André Simon était témoin au testament de la reine Anne, la *bonne duchesse*.

La Ville-Hulin, en 1470, appartenait aux seigneurs des Amais;

La Galinée, haute justice, appartenait, en 1780, à M. Picot;

La Salle, moyenne justice, à M. de Guerrande, à la même époque.

COMMUNE

DE SAINT-CAST,

Formée des villages

La Ville-Norme, la Corvais, Liart, la Ville-Orien, les Rots, l'Isle (*), la Vieuville, la Garde, la Bouvette, la Chapelle, la Cour, Beaulieu, Sainte-Brigitte, etc.

Elle est limitée, au nord et à l'est par la Manche; à l'ouest par la baie de la Fresnaye; au sud par Matignon. — Sa population est de 831 habitants, et sa superficie de 1,422 hect. 49 ares, dont 1,121 hect. sous terres labourables, 40 sous prés et pâturages, 7 sous bois, 16 sous vergers et jardins, 161 sous

(*) Le village de ce nom est très-important : il compte au moins 100 maisons agglomérées, donnant une population d'environ 350 habitants. De même que Saint-Cast, il fut cruellement éprouvé par le choléra en 1833. De ce point élevé (l'Isle est bâti sur une montagne), on découvre le bourg de Saint-Cast, Saint-Jacut, les Ébihens, le fort la Latte, Saint-Malo, et le Grand-Bé, qui porte aujourd'hui les dépouilles mortelles de Châteaubriand!

Digitized by Google

landes et terres incultes. — Elle renferme 396 maisons, 5 moulins. — Son revenu cadastral est de 19,348 fr. 83 c., et son revenu vrai de 58,046 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste micacé, gneis près le village de l'Isle.

Le port de Saint-Cast est sans importance commerciale avec l'étranger. Ses opérations de cabotage consistent dans le transport du poisson frais et des huitres, dont la pêche constitue à peu près l'unique occupation des habitants. On y fait encore quelques chargements de grains et de pierres plates dites *pierres de Saint-Cast*.

La route de Matignon au Guildo sert de limite à la commune de Saint-Cast et à celle de Saint-Pôtan, sur une longueur de 1,600 mètres.

Le BOURG domine la grève. Il est situé à 4 kil. N. de Matignon, son bureau de poste, à 33 kil. N.-O de Dinan, et à 48 kil. N.-E. de Saint-Brieuc. — Ses maisons sont couvertes d'*elymus arenarius*.

Monuments.

L'ÉGLISE est laide et pauvre. Le seul objet curieux qu'elle renferme est un bénitier supporté par quatre cariatides, et dont le fond est orné d'une belle rosace. Il semble remonter à une époque reculée.

Le CHATEAU de Saint-Cast n'existe plus. Moins d'un siècle a suffi pour le voir s'élever et disparaitre.

Anciens usages et croyances populaires.

Jadis on avait pratiqué, dans le tronc d'un vieux chêne placé à l'un des coins du cimetière, une niche où se trouvait l'image de la mère de Dieu. Les pauvres filles-mères que le désespoir et la honte décidaient à recourir au suicide, allaient déposer leurs enfants sous cette sorte d'autel. Les orphelins trouvés là, disait-on, avaient tous du bonheur; mais le choix de cette place consacrée était une muette et solennelle promesse de mourir, à laquelle aucune de ces malheureuses mères que nos mœurs repoussent n'avait jamais forfait. Aussi le monde prenait toujours sous sa protection la *fille* de la pauvre martyre. Nous disons la fille, car jamais on

Digitized by Google

n'exposait de garçon sous le grand chêne : ces derniers pouvaient se faire pâtours de Tréguz, et leur avenir était assuré ; tout leur prospérait. On disait d'eux dans le pays :

Y sont les pâtours de Tréguz
Qu'à plein bissac ont les écus.

Bataille de Saint-Cast.

Saint-Cast est célèbre par la défaite que les Français y firent subir aux Anglais en 1758. Aucun évènement n'a produit en Bretagne un plus grand enthousiasme, aucun n'y est plus connu, plus populaire, aucun n'a laissé autant de souvenirs, aucun peut-être n'a été raconté si souvent : Ogée, Habasque, Lecourt de la Villethassetz, de St-Pern-Couellan surtout, ont donné sur cette affaire les détails les plus étendus. L'*annuaire dinannais,* année 1836, contient deux récits sur ce même sujet, l'un du curé de Saint-Cast, l'autre d'un militaire. Nous allons nous-même publier la relation de l'Anglais Smolett ; mais notre plus grande préoccupation en cette circonstance est de transmettre à la postérité les noms des braves qui se sont le plus distingués dans cette action. Les voici : Le marquis de Cucé et le comte de Montaigu, morts de leurs blessures ; le comte du Bois de la Motte, capitaine de vaisseau ; le baron de Pontual ; Grou père et fils ; Beauvais, mort de ses blessures ; de Quélen, exempt des gardes du roi ; de la Blinaye, officier au régiment de la reine ; de la Blinaye, sous-lieutenant au régiment des gardes-françaises ; du Bois-Geslin, de la Baronnais, Baudran de Maupertuis, Bédé de la Boëtardais père et fils, de Bois-Hardi, le chevalier de Bois-Huc, de la Bretonnière (blessé), de Caslan, de Châteaubriand, de Couessin, Dibart, de la Ville-Tanet, Ferron du Chêne, de Robien, de la Goublais, de Langegu, de Langourla-Langlois, de Sceaux, de Troussier, de la Ville-Esbrune, de Vautiou (tué), du Champ-Millet, Loquet du Château-d'Acy, Magon de la Ville-Huchet, Carlac de Saint-Père (tué), de la Vigne Saint-Germain, de la Villéon, de la Villevalio, la Motte de Lesnagé, Nouaille de la Ville-Gille, Saint-Pern du Lattai, de la Motte Ville-ès-Comte, chevalier de Prémorvan, de la Planche, des Landes-Daniel, de la Barre, du Rocher-Nodé, Saint-Pern-Li-

Digitized by Google

gouyer, Ménard, du Rocher, du Bois-Bollan, Minet frères, Quétier fils, de l'Aulni, ancien officier de corsaire, Davy de Villée, procureur à Rennes, Scott de Martainville, de Kerguisec, de la Cornillère-Narbonne père et fils, des Tullais-Tranchant, Fournier, Péan de Ponphilly, de Launay-Danican, Sohier de Vaucouleurs, de Melesse, de Virmont, de la Choué-Vildé, de Langlais, de Kervers, de la Goublaye, Rioust-Villaudren, de Keresper, Kerdu de Boisgelin, de Lacesmone, de Lanhuron-Bobet, de la Marre-Colas, de Chanterelle, de Launay-Lecorgne, Hingant de Toullan, Blanchard, médecin à Dinan, et Hercouet, capitaine d'une compagnie de canonniers gardes-côtes, aussi de Dinan.

Relation de Smolett.

« Le 10 septembre, le général Bligh entra dans le village de Matignon. Là, après quelques escarmouches, les avant-gardes françaises se montrèrent en bon ordre, au nombre d'environ deux bataillons. On leur tira quelques coups de pièces de campagne et l'on fit avancer les grenadiers. Aussitôt, l'ennemi disparut. Le général, continuant donc sa route, traversa le village et vint camper en rase campagne, à environ trois milles de la baie de Saint-Cast, qu'il fit reconnaître, afin de s'assurer si elle était propre à un réembarquement. En effet, on avait appris, d'une façon irrécusable, que le duc d'Aiguillon s'était avancé de Brest jusqu'à Lamballe, c'est-à-dire à six milles du camp anglais, à la tête de douze bataillons de troupes régulières, six escadrons et deux régiments de milice, conduisant huit mortiers et dix pièces de canon.

« La baie de Saint-Cast était protégée par un retranchement élevé pour s'opposer à un débarquement. Au dehors de ce retranchement, la baie est sillonnée en long par de petites collines de sable, qui eussent pu mettre l'ennemi à couvert et l'aider à nuire à nos troupes pendant le réembarquement. On proposa donc au général de choisir, pour cette opération, une baie ouverte qui était à sa gauche, entre Saint-Cast et le Guildo. Cet avis fut repoussé, et la suite ne montre que trop quelle aveugle présomption avait dicté cette décision. Si les troupes eussent décampé sans bruit,

pendant la nuit, il est plus que probable qu'elles fussent arrivées à cette baie avant que l'ennemi eût en connaissance de leur mouvement; et, dans ce cas, toute l'armée, forte d'environ 6,000 hommes, eût pu se rembarquer sans la moindre précipitation. Au lieu d'agir avec cette prudence, on fit battre les tambours à deux heures du matin, comme si l'on eût voulu prévenir les Français qu'on se mettait en marche : aussi, entendit-on bientôt le même signal répété de leur côté. Les troupes partirent vers trois heures, mais les haltes et les temps d'arrêt furent si fréquents que, quoique la distance à parcourir ne fût pas de plus de trois milles, il était neuf heures passées quand elles arrivèrent à la baie de Saint-Cast.

« Alors seulement on commença le réembarquement; et il eût encore été terminé heureusement si les transports eussent été amenés jusqu'au rivage, et s'ils eussent pris les hommes pour les conduire rapidement, et sans choix, à bord des vaisseaux de la flotte. Au lieu de cela, beaucoup de bâtiments coururent des bordées loin de la plage, et les embarcations s'amusèrent à conduire chaque homme à bord des transports dont ils faisaient partie, disposition minutieuse qui fit gaspiller un temps précieux.

« Les plus petits navires et les bombardières avaient été rapprochés du rivage autant que possible, pour protéger l'embarquement, et un grand nombre d'officiers de marine se tenaient sur la baie pour diriger les équipages des embarcations et maintenir le bon ordre dans le service. Il faut le reconnaître cependant, malgré leur zèle et leur intervention, quelques canots furent employés à toute autre chose qu'à porter à bord nos malheureux soldats. Et pourtant, si tous les cutters et les petits bâtiments eussent été appliqués à ce service, le désastre de cette journée eût été probablement évité.

« Les troupes anglaises avaient escarmouché pendant toute leur marche, mais aucun corps ennemi un peu considérable ne s'était encore montré quand l'embarquement commença. Ce fut alors seulement que les Français s'établirent sur une éminence couronnée par un moulin à vent, et découvrirent une batterie de dix pièces de canon et de huit mortiers. Cette batterie

ouvrit de suite un feu meurtrier sur les troupes de la baie et sur les embarcations qui les transportaient à bord des vaisseaux.

« Alors aussi les troupes françaises commencèrent à descendre de la colline qu'elles avaient occupée. Protégées, en partie, par une route creuse qui s'étendait à leur gauche, leur dessein était de gagner un bois où elles eussent pu se former et se développer parallèlement au front de l'armée anglaise, qu'elles eussent attaquée en s'abritant derrière les monticules de sable. Le feu des mortiers et des canons qui partait des vaisseaux anglais les maltraita beaucoup pendant qu'elles exécutaient ce mouvement. Le ravage causé par cette artillerie les mit dans un grand désordre, et, pendant un moment, leur marche devint hésitante ou comme suspendue. Enfin, l'ennemi prit le parti de converser sur sa gauche, en prolongeant une colline, et de gagner un chemin creux, d'où, tout-à-coup, il déboucha et s'élança contre nous.

« A ce moment, la plus grande partie des troupes anglaises étaient embarquées. Cependant, l'arrière-garde, formée de tout le corps de grenadiers et du demi-régiment des gardes, en tout 1,500 hommes, commandés par le major-général Dury, était encore sur le rivage. Cet officier, voyant arriver les Français, ordonna à ses hommes de se former en grandes divisions, de se jeter en dehors des lignes qui les protégeaient, et de charger l'ennemi avant qu'il pût se reformer dans la plaine. Si le major Dury avait pris ce parti dès qu'il lui avait été conseillé, c'est-à-dire avant que les Français ne fussent sortis du chemin creux où ils s'étaient jetés, peut-être eût-il réussi à les déconcerter et à les jeter dans l'embarras. Mais, pendant qu'on hésitait, l'ennemi avait eu le temps de se développer sur un front tellement formidable, qu'il ne fallait plus songer à tenir tête à une force si supérieure en nombre. Au lieu donc de se mettre en ligne contre cette force inégale, la seule chose qu'il y eût à faire était de battre en retraite tout le long de la baie, en se dirigeant vers un rocher situé à la gauche de l'armée anglaise. Dans ce mouvement, la droite se fût trouvée protégée par les retranchements, en même temps que l'ennemi n'eût pu se jeter sur le rivage à la suite du corps en retraite, sans s'exposer

Digitized by Google

en plein air au feu des vaisseaux que, probablement, il n'eût pu soutenir. On ouvrit également ce nouvel avis à M. Dury, mais il semblait sous l'impression d'une incroyable infatuation de son mérite militaire, et il ne s'y rangea pas.

« Les Anglais, jetés en ligne dans un terrain accidenté, engagèrent l'action; mais, sur tout leur front, le feu était irrégulier, de leur droite à leur gauche, et l'ennemi riposta. Mais le courage habituel et la résolution de ces braves gens semblèrent aussi leur faire défaut en ce moment : ils se voyaient menacés d'être enveloppés et taillés en pièces; de toutes parts, les officiers tombaient, et la retraite était coupée sans ressource. Alors, leur courage les abandonna; une panique les saisit; ils faiblirent, plièrent, et l'engagement n'avait pas duré cinq minutes quand ils s'enfuirent dans le plus incroyable désordre, serrés de près par les ennemis qui, les voyant lâcher pied, se précipitèrent sur eux à la baïonnette, et en firent un horrible carnage. Le général Dury, dangereusement blessé, se jeta à la mer, où il périt, ainsi que bon nombre d'officiers et de soldats. Quelques-uns gagnèrent à la nage les embarcations et les petits bâtiments, qui avaient ordre de leur prodiguer les secours; mais le plus grand nombre furent, ou massacrés sur la baie, ou noyés. Cependant, un petit corps, au lieu de se jeter à la mer, gagna le rocher qui était à la gauche, et y tint bon jusqu'à ce qu'il eût épuisé ses munitions. Alors, il se rendit à discrétion.

« Le feu des batteries que l'ennemi avait élevées sur la colline, couronnée par un moulin à vent, fut surtout meurtrier. Mais, il faut le dire, le massacre aurait été moins grand si les soldats français n'eussent pas été exaspérés par le tir de nos frégates, qui continua même après la complète déroute des Anglais. Aussi, à peine le commodore eut-il hissé le signal de cesser le feu, que les Français, donnant un noble exemple de modération et d'humanité, accordèrent immédiatement quartier aux vaincus.

« Environ mille de nos meilleurs soldats périrent ou furent faits prisonniers dans cette affaire; mais cet avantage fut chèrement payé par les troupes françaises, que les boulets lan-

Digitized by Google

cés par les frégates maltraitèrent cruellement.

« La clémence de ceux-ci est d'autant plus remarquable que, durant leur expédition à terre, les troupes anglaises s'étaient honteusement souillées par le maraudage, le pillage, l'incendie, et cent autres excès....

« Le succès de l'entreprise contre Cherbourg avait causé au peuple anglais une joie vraiment puérile, et le gouvernement se prêta à cette exaltation pétulante, en exposant vingt-une pièces de canon françaises dans Hyde-Parck, d'où elles furent traînées triomphalement à la Tour de Londres, aux acclamations de la populace.

« La nouvelle de la déroute de Saint-Cast précipita les esprits, du comble de l'orgueil et de l'infatuation, dans un abime d'humilité et d'abattement, en même temps qu'elle éleva, en sens contraire, les esprits français...»

On a déposé au musée de St-Brieuc des projectiles lancés par les Anglais, et spécialement la bombe qui resta suspendue à l'église de Saint-Cast.

L'ancienne paroisse de Saint-Cast avait pour évêché Saint-Brieuc, pour subdélégation Lamballe, et pour ressort Jugon. M. de Valentinois en était le seigneur au moment de la révolution. La cure était à l'alternative; elle rapportait 400 livres.

Les *maisons nobles de ce territoire étaient :* Le château de Beaucorps. Geoffroi de Beaucorps, un des héros bretons qui triomphèrent à la bataille des Trente (1351), appartenait à la famille de ce nom.

Le château de la Garde était, au seizième siècle, propriété de la famille de Tréal : elle compte parmi ses membres un évêque de Rennes, qui devint chancelier de Bretagne.

Le Bois-Bérard, en 1520, appartenait à Marguerite Bérard ; Beaulieu, à Jean de la Ville-Hermoise; Buzantel, à du Bois-Raffier; Penguen, à Launay-Gouyon; Huchegault, à Mathurin de Bréhand; le Champ-Gérault, à Catherine de la Lande.

COMMUNE

DE S^T-DENOUAL,

Formée des villages

Le Pont-Besnard, Pibar, Beauséjour, le Bignon, le Bas-Boulay, la Paquerie, Langerbaud (*), la Guyomarais, la Touche-à-Loup, etc.

Elle est limitée, au nord par Plurien; à l'est par la Bouillie; à l'ouest par Pléneuf. — Sa population est de 1,558 habitants, et sa superficie de 660 hectares 69 ares, dont 170 hectares sous terres labourables, 54 sous prés et pâturages, 129 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 138 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 132 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 6,409 fr. 82 c., et son revenu vrai de 19,229 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres.

Le bois de Saint-Denoual est à l'angle sud-est de la commune, que traverse la route de Lamballe à Ploubalay.

(*) Tire son nom de saint Gerhaud, évêque d'Évreux.

LE BOURG est situé à 12 kil. O. de Matignon, son bureau de poste, à 32 kil. O.-N.O. de Dinan, et à 38 kil. E. de Saint-Brieuc. Il est chef-lieu de perception et résidence d'une brigade de gendarmerie à pied.

Monuments.

L'ÉGLISE a eu pour premier patron saint Denoual, Rigual, Riwal ou Convel, fondateur de la ville de Saint-Brieuc et des communes de Planguenoual et Hillion (*V.* tom. 1er de cet ouvrage).

Annales.

La terre et seigneurie de St-Denoual avait titre de vicomté; elle appartenait dès la plus haute antiquité à la famille de ce nom.

En 1167, Geoffroi Rouxel de Saint-Denoual donna un champ à Saint-Aubin-des-Bois, du consentement de son frère Guillaume.

En 1313, Philippot de Saint-Denoual, cité à la barre de France, fut renvoyé, avec ses complices, à la justice de Bretagne. Il avait mérité la vengeance des lois. Attaquant, à main armée et à la tête d'un attroupement,

Digitized by Google

le manoir de Roland d'Hyndrée, il en avait brisé les portes, abattu les dépendances, blessé mortellement les cinq fils du sieur d'Hyndrée et leurs sœurs, puis commis autres crimes et délits, que la chronique appelle *maleficia*.

Le 2 février 1417, Jean, duc de Bretagne, étant à St-Brieuc, usa de son autorité suprême pour remédier à un autre désordre. Tiphaine Du Guesclin, dame de Saint-Denoual, avait engagé, pour un emprunt de 12,400 liv., toute la terre de Saint-Denoual au seigneur de la Hunaudaye, qui en aurait recueilli les fruits et revenus pendant dix ans, au détriment de Pierre de Saint-Denoual, mineur. Voici les considérants du prince et ses ordres : « Nous qui ne voudrions « le domage ne destruction de « nos sujets; et, par especial, « des mineurs, qui sont en no- « tre garde; ains, commandons « à chacun de vous, si métier « est, que vous vous transpor- « tiez pardevers ceux à qui il « appartient payer les dettes de « ladite dame, par quoi ledit « mineur en puisse être déchar- « gé ; que les papiers et ensei- « gnements des comptes d'icelle « dame vous soient apparus, « pour voir les restants qui en « sont deuz. »

En 1420, Robert de Montauban, et sa femme, Marie de St-Denoual, donnent aveu des choses et héritages qu'ils tiennent à foi et hommage du duc de Bretagne pour la succession de feu messire Olivier de Saint-Denoual, « *frère de moy*, dit madame de Montauban, *et duquel je suis héresse.* » Ces immeubles étaient le manoir et hébergement du Bois-de-la-Roche, avec environ 300 journaux de bois et les moulins du lieu, savoir : un à blé et deux à draps.

En 1421, le 20 juin, Jean, duc de Bretagne, accorde à son écuyer, Olivier de Saint-Denoual, droit de rachat des terres et seigneuries que feu son oncle Jean tenait du prince. Le motif de cette faveur est très-honorable pour le digne écuyer : « *C'est en rémunération et partie de reconnaissance des services que ledit a rendus et rend chaque jour à son souverain.* »

En 1667, Amaury-Charles de la Hunaudaye était vicomte de Saint-Denoual, qui avait alors une haute justice.

Au commencement du quinzième siècle, les autres maisons nobles de ce territoire étaient :

le Parc-Guéri, qui appartenait aux Rivalen. — Guillemette de Rivalen fut abbesse de Notre-Dame de la Joie de 1490 à 1512.

La Touche-au-Louis appartenait à Pierre de St-Denoual;

La Gourandais, à Jean de Guérande;

La Guyomarais, à Gilles l'Estanchu;

Le Bignon, à André Maupetit.

En 1792, Tuffin, marquis de la Rouarie, gentilhomme breton, qui était à la tête d'une conspiration dans laquelle il se proposait d'entraîner les nobles de Bretagne, vit investir son château de la Rouarie, le 31 mai, par 17 cavaliers, 240 gardes nationaux de Rennes ayant avec eux deux pièces de canon et 50 dragons, dirigés par un membre du directoire du département. On fouilla le château, et l'on découvrit enfoui dans un jardin un bocal contenant le plan de la conspiration, la correspondance avec les émigrés, etc. Tuffin avait été prévenu; il parvint à s'échapper. Il se cacha pendant quelque temps sous le nom de *Gosselin*; enfin son corps fut trouvé au village de la Guyomarais, en cette commune, en février 1793. Sa mort, dont on n'a pu découvrir l'auteur (*), semblait remonter à dix-huit ou vingt jours.

En avril 1821, il a été trouvé, en Saint-Denoual, 12 à 1,500 médailles celtiques renfermées dans un pot de terre. Fréminville dit avoir vu cinq de ces médailles chez M. le comte de Kergariou, et voici la description qu'il en donne :

« Toutes ces pièces de bronze et frappées au marteau sont à peine arrondies, légèrement concaves d'un côté, convexes de l'autre. Les figures qui y sont représentées sont du dessin le plus barbare, et il faut souvent l'œil d'un numismate exercé pour y reconnaître ce qu'on y a voulu représenter.

« Sur la première, on voit d'un côté une tête de profil, dont la bouche est très-enfoncée, l'œil énorme exprimé par un cercle avec un point au milieu et la chevelure bouclée en trois grosses masses surmontées d'un rang de crochets. Au revers est un cheval au galop, dont les rênes sont flottantes.

(*) Quelques-uns croient qu'il fut assassiné ; mais le plus grand nombre pense qu'il mourut de maladie. Tuffin de la Rouarie avait figuré dans la guerre d'Amérique, comme colonel.

Digitized by Google

Près du bord supérieur à gauche on voit la tête d'une espèce d'oiseau dont l'œil est très-grand.

« La seconde a une tête dans le même genre, mais beaucoup plus jeune et dont l'œil qui est à moitié fermé est de grandeur proportionnée. Au revers est un cheval au galop dont un bras grossièrement exprimé et qui paraît sortir d'un nuage, semble tenir les rênes. Au-dessus du cheval est la moitié d'un disque avec un point au milieu et environné d'espèces de rayons. On croit avec beaucoup d'apparence de raison, que c'est une représentation du soleil.

« La tête de la troisième, presque totalement effacée par le temps, paraît avoir eu beaucoup de ressemblance avec celle de la première. Le revers mieux conservé nous montre encore le même cheval, dont le bras d'un génie, si l'on permet cette expression, tient la bride. Sous le ventre de ce cheval est la figure horriblement mal faite d'un sanglier dont les crins sont hérissés; entre ses pattes est un cercle avec un point au milieu.

« Sur le quatrième on voit une tête d'un dessin encore plus barbare que celui des précédentes, ayant de même la chevelure épaisse et bouclée en grosses masses qui accompagnent constamment les têtes des médailles celtiques. Au revers, toujours ce cheval dont le bras sortant d'un nuage tient la bride. Sous les pieds de ce quadrupède on remarque un disque avec un point central et du bord duquel partent d'un côté quatre verges obliques terminées chacune par une petite bande.

« On a avancé, mais sans produire aucune preuve à l'appui, que ce disque avec un point au milieu était incontestablement chez les Celtes l'emblème du soleil. Ne serait-ce pas plutôt la figure d'un bouclier et les quatre verges qu'on voit ici, celles d'autant de javelots? Ces emblèmes militaires de concert avec le cheval sont naturels sur des médailles appartenant à des chefs d'une nation belliqueuse.

« La tête de la cinquième a un œil très-grand, la bouche toujours enfoncée et toujours la même chevelure. Sur le revers est encore un cheval, mais ici il a une tête d'oiseau. On voit aussi au haut le bras qui le dirige, et un peu plus bas la tête d'un oiseau. Sous le ventre du cheval est un sanglier couché. »

L'*ancienne paroisse* de Saint-Denoual dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative; elle rapportait 300 livres.

COMMUNE

DE ST-POTAN,

Formée des villages

Saint-Jaguel, la Tisserie, la Mardreux, le Guildo (*), la Grohandais, le Dieudy, la Brousse, la Villemois, la Corbinais, la Lande-Chapelle, la Haugue-Morais, les Froides-Fontaines, la Ville-Éven, la Saudraie, la Chapelle-Guillaume, la Tellière, la Grignardais, la Marée, la Croix-Michel-Allain.

Elle est limitée, au nord par Pléboulle, Matignon; à l'est par Trégon, Créhen, Saint-Lormel; au sud par Pluduno; à l'ouest par Ruca. — Sa population est de 1,784 habitants, et sa superficie de 2,814 hectares 73 ares, dont 2,217 sous terres labourables, 153 sous prés et pâturages, 76 sous bois, 36 sous vergers et jardins, 200 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 423 maisons, 8 moulins. — Son revenu cadastral est de 82,464 fr. 88 c., et son revenu vrai, de 97,394 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La voie romaine qui allait de Corseul à Erquy passe dans la partie sud de cette commune, que traverse aussi, mais dans la partie nord, la route de Lamballe à Saint-Malo.

Le Bourg est situé sur une hauteur, à 6 kil. S. de Matignon, son bureau de poste, à 28 kil. N.-O. de Dinan, et à 48 kil. N.-E. de Saint-Brieuc.

Origine et étymologie.

Ce bourg doit son nom à saint Pôtan, abbé, qui était religieux à Bangor, sous saint Congal, lorsqu'en 585 saint Colomban, son collègue, obtint d'emmener avec lui douze compagnons pour prêcher sur le continent. Pôtan fut de ce nombre. Nos saints voyageurs débarquèrent en Breta-

(*) Ce village est situé partie en St-Pôtan et partie en Créhen (*V.* ce mot).

gne, près d'Aleth (St-Servan). Le zèle infatigable que déploya saint Pôtan lui mérita le patronage de la paroisse qui a pris et gardé son nom. Il alla ensuite avec son supérieur fonder trois monastères dans les Vosges. Après la mort de saint Gontran, leur protecteur, en 596, Brunchaut les fit repousser vers leur patrie. En passant par Orléans, saint Pôtan pria saint Colomban de rendre la vue à un Syrien depuis longtemps aveugle. Saint Colomban se rendit à cette prière, et le Syrien fut guéri.

Les missionnaires persécutés furent conduits à Nantes et embarqués sur un navire qui devait les déposer au pays natal; mais une tempête les rejeta sur nos côtes, et ils rentrèrent à Nantes, libres désormais.

Saint Pôtan alla fonder une communauté de moines dans un faubourg de Coutances. Il fut le premier abbé de cette maison, et y mourut en 630.

Une famille noble a pris le nom de Saint-Pôtan, une autre celui de Pôtantoul.

Annales.

En 1327, le sénéchal de Guyenne place sous la sauve-garde du roi d'Angleterre Jehan de Saint-Pôtan, clerc du duc de Bretagne, *baillant ses sceaux à Bordeaux, défendant à toute personne de lui méfaire, à peine de la vie.*

En 1341, le 15 juin, Robert de Saint-Pôtan fut témoin à l'inventaire du trésor de Jean, duc de Bretagne.

En 1380, le 10 avril, Robin de Saint-Pôtan ratifia le traité de Guérande.

Le *Pré-Morvan* avait une haute justice qui s'exerçait à Pluduno. — Jean Langlois, sieur de Prémorvan, fut un des dix-neuf préposés à la garde du château de la Roche-Goyon.

Perrine Ourri, dame du Tertre-Baron, figure comme tutrice de son fils parmi les défenseurs du même château.

La *Fosse* était une des terres les plus importantes de Saint-Pôtan.

En 1491, le roi de France gratifia de 131 livres Jehan de la Fosse, homme d'armes, *en considération du service qu'il lui avait rendu, à la déconfiture d'un certain nombre d'ennemis, lesquels voulaient prendre d'emblée* le château de la Roche-Goyon.

La *Seigneurie de la Lande* dépendait de ce territoire.

En 1351, Guillaume de la Lande fut un des braves qui s'immortalisèrent au combat des Trente.

En 1390, Jéhan de la Lande mourut glorieusement à la bataille de Carthage : il fut enseveli dans le triomphe des chrétiens. Cette victoire, payée de son sang et de celui de plusieurs autres braves, procura la délivrance de tous les esclaves chrétiens, deux mille écus d'or pour frais de la guerre et plus de sécurité pour le commerce sur la Méditerranée.

En 1392, Éon de la Lande fut l'un des trois commissaires du connétable de Clisson pour l'exécution du traité de Tours.

En 1410, Tristan de la Lande fut ambassadeur du duc de Bretagne, et grand-maître d'hôtel en 1428.

En 1415, Guillaume de la Lande fut un des chefs militaires qui entrèrent au service de la France.

Le Val était un des domaines seigneuriaux de Saint-Pôtan. De 1391 à 1405, Guillaume du Val fut abbé de Beaulieu. Il assista aux États généraux tenus à Vannes en 1390.

En 1420, un autre Guillaume du Val fut un des capitaines de l'armée qui alla dans le Poitou réduire les partisans des Penthièvre.

Le Val a été la demeure de prédilection du poète religieux, Hippolyte de la Morvonnais, mort cette année 1854, au Bas-Champ, village près Pleudihen, où il s'était fait conduire pour y rendre le dernier soupir. Voici ce qu'il écrivit à ce sujet :

Oh ! que je voie encore au bord du joli fleuve,
Le village où mourut ma mère, simple veuve,
Au mois des fleurs et du soleil ;
Et ses longs peupliers, et, près de la rivière,
Les pignons du hameau jaunis par la lumière
Du couchant limpide et vermeil.

Mon Dieu, mon doux Seigneur, avant qu'elle succombe,
Ramène la plaintive et fidèle colombe
Au simple toit de ses aïeux,
Sous le jasmin du seuil ! O père qui pardonnes,
Donne-moi tout cela ; mais, Seigneur, tu me donnes
Un bien encore plus précieux.
Tu ranimes la foi dans mon âme appauvrie :
. . . .

L'*Ile-Aval*, autre terre noble, passa de la maison de Matignon dans celle de Hersart, par le mariage d'un membre de cette der-

Digitized by Google

mère famille avec une demoiselle de Goyon. Cette terre, ainsi que le *Vau-Couronné*, dans la même paroisse, a été vendue, en 1783, par le marquis de la Fayette, à qui ces deux terres appartenaient alors. L'Ile-Aval avait une haute justice.

Les autres *terres nobles* de ce territoire étaient, dès 1500: *Vau-Méloisel*, haute justice, à M. Goyon de Beaucorps en 1780;

Le Dieudy, en 1500, à Julien Bouand, sieur de la Grignardière;

Le château de Gallinée, à Mathurin de Bréhant;

Guilloir, à Charles Corhal;

Launay-Gouyon, à Gouyon-Gouyon;

Le Haut-Bart, à Charles Du Val;

Keroualbo, à la famille de Matignon;

La Cremeraye, à Bertrand Bouan;

Vau-Balieuzon, à Jean Des Nos;

La Grignardaye, à Bertrand de la Bouexière;

Les Roches, à Jean le Fest, sieur de Guébriand;

Le Vau-Joyeux, à François de Saint-Guédas;

La Ville-Gicquel, à Jean Hersart, seigneur du Vau-Couronné;

Habel, à François Habel;

Le Charrie, à François Des Nos;

La Touche-Habel, à Julien Habel;

La Pajollais, à François Madeuc, sieur du Vaumadeuc;

Les Landes-Blanches, à Guyon du Val;

La Ville-Éven, à Jean de la Lande;

La Couyère, à veuve Jean Guitton;

Bonne-Vie, à Pierre Gouyon;

Le Chesné, à Geoffroi de St-Mellet.

L'ancienne paroisse de Saint-Pôtan dépendait de l'évêché de Saint-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative et donnait un revenu de 200 livres. — Le Pouillé de Tours désigne cette ancienne paroisse sous le nom de *Saint-Pestan*.

Découvertes.

En 1845, on a trouvé dans le champ de Saint-Cast, près de la grande route de Matignon au Guildo, dix-huit masses de fer

Digitized by Google

ayant la forme d'un fuseau à quatre arêtes, pesant chacune neuf kilogrammes.

En 1850, MM. La Morvonnais et Cunat ont été chargés de visiter dans la vallée de Quatre-vaux, à l'extrême limite orientale de Saint-Pôtan, les restes d'une construction antique, présentant dans l'état actuel des fouilles, des galeries, des cours, plates-formes, escaliers, et, au milieu de tout cela, des fers de flèche et de lance, une médaille armoricaine, etc.

Quelle fut la destination de ce monument? — Nul ne le sait; mais tout le monde prétend le savoir. C'était un temple élevé à Proserpine, dit l'un. Non, dit un second, c'était un établissement de bains à l'usage des Romains. Eh quoi! dit un troisième, vous ne reconnaissez pas là une grotte consacrée aux muses? Allons donc! réplique un quatrième, bien sûr de son fait cette fois, c'était la maison de plaisance d'un préfet des provinces! Pressé un peu, ce quatrième savant nous apprendrait jusqu'au nom même de ce préfet; mais nous croyons en avoir dit assez sur ce sujet.

On a trouvé encore, en faisant des fouilles à la Haute-Marais, une statue tenant à la main un couteau à sacrifices, ce qui a fait penser qu'elle représentait un Druide, ou bien un sacrificateur romain.

Digitized by Google

CANTON DE PLANCOET.

Il comprend les communes de Plancoet, Bourseul, Corseul, Crehen, Landébia, Languenan, Plessix-Balisson, Plévan, Pluduno, Quintenic, Saint-Lormel. — Sa population est de 13,666 habitants, et sa superficie de 17,148 hect, 17 ares. — Il renferme 3,344 maisons. — Son revenu vrai est de 712,391 francs.

COMMUNE

DE PLANCOET,

Formée des villages

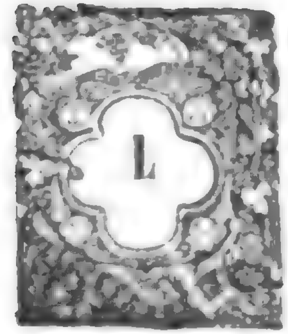

Le Cadre, Beauséjour, Nazareth, la Corbinais, la Porte-du-Clos, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Lormel; à l'est par Languenan; au sud par Bourseul, Corseul; à l'ouest par Landebia. — Sa population est de 1,915 habitants, et sa superficie de 1,093 hectares 93 ares. — Elle renferme 398 maisons. — Son revenu cadastral est de 29,704 f. 22 c., et son revenu vrai de 118,817 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé.

PLANCOET est à 18 kil. N.-O. de Dinan, à 50 kil. E. de St-Brieuc, et à 893 kil. de Paris. — Cure de 2e classe, chef-lieu de perception, justice de paix, bureau d'enregistrement, recette des douanes, bureau de poste aux lettres, brigade de gendarmerie à cheval, deux notaires, un huissier, trois écoles primaires; l'une d'elles possède un pensionnat nombreux; elle est tenue par des religieuses tri-

nitaires, dont le premier aumônier, l'abbé Samson, a laissé plusieurs ouvrages de piété.

Cette petite ville a d'assez jolies maisons et une place pavée. Elle est bâtie dans une situation agréable, sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule l'Arguenon. Avant 1841, elle ne se composait, à proprement parler, que d'une seule longue rue comprise tout entière dans la route de Lamballe à Dinard. C'est ce qu'on appelle l'ancien Plancoët. La partie réunie en 1841, après une opposition assez vive de la part des communes dépouillées, se compose du territoire de Saint-Lormel, jadis en Pluduno, et de la section de Nazareth, qui appartenait à Corseul. Cette dernière commune a fourni à la ville de Plancoët la rue de l'*Abbaye*, ainsi nommée sans doute parce qu'à l'une des extrémités de cette rue se trouvait autrefois une communauté de Dominicains (*V.* au mot *annales*).

Cette rue de l'Abbaye est située sur la rive opposée de l'Arguenon, qui sépare ainsi la ville en deux parties et coule ensuite à travers de belles et riches prairies. L'Arguenon est navigable de Plancoët au Guildo; mais si, chose facile, on canalisait cette rivière jusqu'à Jugon, on rendrait à l'agriculture de ce pays un service immense.

Étymologie.

Plancoët est une corruption de *ple an coët*, qui signifie *paroisse du Bois*, appellation parfaitement justifiée; car ce territoire est couvert d'arbres de toute espèce, et notamment de fruitiers.

Monuments.

Depuis l'annexion de 1841, dont nous avons parlé plus haut, Plancoët a deux églises: Saint-Sauveur et Nazareth, puis les chapelles domestiques de Saint-Carmel, de l'Argentaie et de la Madeleine.

SAINT-SAUVEUR est placé sous l'invocation du Rédempteur du monde. Cette église, aujourd'hui curiale, est fort jolie, spacieuse, avec bas-côtés modernes, adaptés avec intelligence et goût à l'édifice primitif. Elle renferme un bénitier rond, très-massif, orné de cariatides presque effacées par le temps.

Digitized by Google

NAZARETH, dédiée à la Vierge, n'est que succursale. C'était, avant la révolution, la chapelle d'une communauté de Dominicains *(V. Annales)*. On a placé derrière le maître-autel une petite statue de la Vierge, trouvée en 1621 dans une fontaine depuis longtemps comblée, que les Templiers, dit-on, avaient surmontée d'une croix. Cette statuette est en pierre grossièrement taillée; mais elle est en grande vénération dans le pays, et chaque année elle attire un nombre considérable de pèlerins.

La rue de l'Abbaye avait autrefois une chapelle, sous le nom de prieuré de Saint-Maur, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Jacut; et jusqu'en 1806, époque où elle fut détruite, une autre chapelle, désignée sous le nom d'église de la Madeleine, subsista à l'est du cimetière actuel.

Le château de l'ARGENTAIE n'est plus cet antique manoir aux murailles sombres, dont le châtelain avait le droit de barrer la rivière avec une chaine de fer aux bateliers qui, en passant, n'auraient pas crié à haute et intelligible voix, comme témoignage de respect et comme accomplissement d'un droit seigneurial :

« Salut et joie à M. de l'Argentaie. »

C'est une construction moderne et splendide, élevée en 1840 par M. Rioust de l'Argentaie, un des hommes éminents des Côtes-du-Nord, qui l'habite.

La famille de l'Argentaie était très-ancienne.

En 1294, Roland de l'Argentaie, dans la baillie de Penthièvre, *devait un chevalier et demi à l'ost* (armée) *du duc de Bretagne*.

En 1379, Pierre de l'Argentaie s'associa avec Charles de Dinan, sieur de Montafilant, Pierre de Tournemine, sire de la Hunaudaie, et une foule de chevaliers et écuyers bretons, *pour empêcher l'invasion de la Bretagne et prendre la défense du duché contre toutes les personnes qui voudraient la saisine et possession dudit duché, excepté à qui elle doit appartenir de droit et de ligne directe*.

Le 28 avril 1381, Pierre de l'Argentaie ratifia, à Lamballe, le traité de Guérande, et figura, à Térouane, à la montre de Jean de Tournemine pour les guerres de Picardie et de Flandre.

Digitized by Google

En 1466, la capitainerie de Hennebont fut donnée à un sieur de l'Argentaie.

Les autres maisons nobles de la paroisse étaient : Plancoët, haute justice; la Ville-Menue, haute justice qui s'exerçait à Plancoët et Pluduno; Cariquet, moyenne justice, à madame de Montbourcher en 1780; la Lande-Gruel, moyenne justice, à M. Lézard de la Lézardière; le Plessis-Bouexière, moyenne justice, à M. de Varennes; le Trait, moyenne justice, à M. Talhouet de Bon-Amour; la Ville-Varet, moyenne justice, à M. Tranchant de l'Evinair; le Vau-Joyeux, moyenne justice, à M. Bouen de la Ville-Bouquai; le Vau-Madeuc, moyenne justice, à M. Minet.

Annales.

En 1223, Roland de Dinan, chevalier, seigneur de Montafilant, donne à l'abbaye de Saint-Sulpice, de Rennes, une mine de froment de rente annuelle et perpétuelle à prendre sur les moulins de Plancoët.

En 1264, Geoffroi de Tournemine fait insérer la clause suivante dans son testament : « Je « veux que de mes biens et re« venus soient récompensés les « paroissiens de Plancoët, de « leurs maisons qui furent per« dues, et autres choses brû« lées en la guerre de leur ville. »

En 1339, le connétable de Clisson, ne croyant pas sa conscience engagée à tenir les promesses qui lui avaient été arrachées dans les fers, au château de l'Hermine, refusa de rendre les places qu'il tenait. Résolu de résister, il fit fortifier Plancoët, et y mit une bonne garnison. Mais le duc de Bretagne marcha contre cette ville, assiégea le château, l'emporta d'assaut et le fit raser complètement. Les ruines de cet ancien château ont disparu; mais elles se voyaient encore vers le milieu du dix-huitième siècle.

En 1641 (47 suivant nous), le 27 novembre, fut fondée dans la rue de l'Abbaye, sous le nom de Nazareth, une communauté de Dominicains, d'autres disent de Jacobins, qui subsista jusqu'à la révolution de 1789. — S'il faut en croire les continuateurs d'Ogée, cette communauté de Dominicains aurait été fondée par dame Pélagie des Rieux, marquise d'Asserac, à la famille

de laquelle appartenait alors la seigneurie de Plancoët ; mais d'autres écrivains ne partagent pas cette opinion, et font honneur de cette fondation à Catherine de Rosmadec, baronne de la Hunaudaye, qui y aurait établi des Dominicains tirés de la maison de Dinan. Quoi qu'il en soit, nous voyons autre part que le vénérable Jean Nolan a *procuré la fondation de la maison de Plancoët en* 1647, sans doute par ses exhortations et ses conseils. Jean Nolan naquit dans la ville de Guitala ; il étudia en Espagne, devint une des lumières de l'époque, et fut professeur en philosophie et en théologie, notamment à Rennes ; d'abord lecteur, puis docteur à Louvain. A son retour d'Irlande, où l'avait envoyé son général, pour affaires difficiles, il reprit ses cours à Rennes, qu'il quitta de nouveau pour aller assister au chapitre de Gênes, après quoi il revint encore continuer ses leçons d'histoire ecclésiastique dans la capitale de la Bretagne. Au chapitre tenu à Rome, en 1644, il fut nommé premier définiteur de Bretagne. Turcus, nouveau général, le fit commissaire en Calabre. Après cette mission, il reparut en Bretagne, procura comme nous l'avons dit la fondation de la maison de Plancoët, et reprit son enseignement à Rennes. En 1650, il fut conseiller de l'ordre à Rome et premier professeur à la Minerve. Emprisonné par l'Inquisition, à cause de son zèle à l'occasion des cinq propositions du Jansénisme, il fut trouvé irrépréhensible. Alexandre VII le rendit à la liberté et le fit définiteur d'Irlande. Les traités qu'il composa à Rome sur son ordre furent conservés aux archives du généralat. Enfin il reprit le chemin de l'Armorique, mais il était alors épuisé par l'âge, le travail et les épreuves. A Nantes, le vicaire-général de l'ordre et tous ses confrères le reçurent avec les marques de la plus grande déférence. Il fut aussitôt nommé prieur de Plancoët, et peu de temps après fut atteint de la maladie dont il est mort (29 mars 1662).

En 1649, un arrêt du parlement ordonne l'établissement à Plancoët des frères prêcheurs de la congrégation de Bretagne, *malgré les habitants de cette localité.*

Sous la première République et pendant les Cent-Jours, les chouans s'emparèrent de la pe-

tite ville de Plancoët et l'occupèrent.

En 1832, le conseil général accorda 42,095 fr. pour travaux à faire au port de Plancoët.

Tertre de Brandfer.

On désigne sous ce nom une éminence surmontée depuis des siècles d'un moulin à vent qui s'élève de 86 mètres 16 cent. au-dessus du quai de Plancoët. C'était sur ce tertre élevé que s'exécutaient, avant la révolution de 1789, les arrêts de la haute justice de cette ville. Une potence, solidement fixée en terre à environ 100 mètres au nord du moulin, demeurait là en permanence, montrant aux passans ses deux longs bras toujours prêts à fonctionner. Aujourd'hui que cette hideuse machine a disparu, on aime à aller s'asseoir au sommet du Tertre de Brandfer, et à promener ses regards tantôt sur l'Océan, tantôt sur les montagnes de l'interminable Menez. N'est-ce pas là d'ailleurs que venait rêver Châteaubriand lorsque ses vacances le ramenaient chez ses vieilles tantes de Plancoët! On voit, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, qu'il se complait à parler sans cesse de cette petite ville, dont les beaux sites ont contribué peut-être à développer sa puissante imagination.

La Couarde.

Le lieu ainsi nommé est distant d'un kilomètre environ de Plancoët, sur la route de Saint-Malo. Là vraisemblablement il exista une ancienne station romaine, et de l'appellation *gwarde*, qui était commune à toutes ces stations, on aura fait *couarde*. De nos jours, pour donner à ce dernier mot une signification, voici ce que l'on a imaginé : en 1758, quelques jours avant l'affaire de Saint-Cast, les Anglais ayant dirigé sur Plancoët une centaine d'éclaireurs, ceux-ci s'avancèrent jusqu'à l'endroit qui nous occupe; mais ayant aperçu quelques gardes-côtes, ils les prirent pour une avant-garde de l'armée française et s'enfuirent en toute hâte. Les gardes-côtes les poursuivirent aux cris de *couards, couards!* De là, prétend-on, le nom de *couarde*.

Port.

Le port de Plancoët est accessible, pendant les marées des

équinoxes, à des navires de 60 et même de 70 tonneaux ; mais ceux qui le fréquentent habituellement sont d'un tonnage bien moins élevé et qui ne dépasse guère 40 tonneaux. Ces navires importent dans le pays des denrées coloniales, des fers, des ardoises, du sel, des épiceries, des vins et eaux-de-vie, du noir animal, des savons, etc., et en exportent des grains, du bois de chauffage et de construction, du cidre et quelques autres productions locales. — La vente des engrais de mer occupe un certain nombre de bateaux et peut rapporter annuellement une quinzaine de mille francs. — On a fait quelques dépenses pour ce port à différentes époques, mais ce n'est point assez : il ne faudrait pas oublier que la richesse de ce pays tient essentiellement à son port.

Industrie et foires.

On compte à Plancoët six tanneries, plusieurs fabriques de berlinge et de chapeaux, un four à chaux, deux raffineries de sel. — Il s'y tient un marché tous les samedis, et trois foires par an : celle dite de la Sainte-Catherine existe de temps immémorial. Elle commençait autrefois invariablement le 25 novembre. Maintenant elle commence le premier samedi après le 25 novembre, et dure quatre jours. Les deux autres ont été créées par une ordonnance royale de 1817. L'une a lieu le 4 mai et l'autre le 4 août. Elles ne durent qu'un jour, mais elles sont très-fréquentées et il s'y fait des transactions assez nombreuses.

L'*ancienne paroisse* de Plancoët dépendait de l'évêché de St-Brieuc, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative en 1648, et rapportait 100 livres. Elle resta à la présentation de l'abbé de Saint-Jacut jusqu'en 1680. — La seigneurie de Plancoët a appartenu successivement à la famille de Rohan, à celle de Rieux, puis au comte de Bédée de la Bouëtardaie. C'est à ce dernier que les habitants de Plancoët doivent le passage par leur ville de la route de Saint-Malo à Lamballe. Avant cette époque, disent les continuateurs d'Ogée, le chemin était d'une profondeur de plus de 3 mètres au-dessous du rez-de-chaussée. Les maisons étaient couvertes en paille, et trois ou quatre seu-

Digitized by Google

lement avaient des fenêtres vitrées. Depuis que le pavé a été fait, presque toutes les maisons ont été reconstruites.

Patrie de René-Louis BIENVENU, né en 1760, mort, en 1835, vice-président du tribunal de Saint-Brieuc. On a de lui une brochure sur l'*Instruction primaire*, une autre sur l'*Instruction secondaire* et un *Almanach républicain*;

De Maximilien LAUNAY DE BOISET - LUCAS, né sur la Place-Basse, en 1782. Il a publié la *Police dévoilée* et *Thélamon et Phaloé*;

De Auguste MARÉCHAL, mort à Lamballe en 1812. Il a laissé l'*Armorique littéraire*. — Un de ses frères a traduit en vers français et publié les *Animaux parlants* de Casti. Il a laissé plusieurs manuscrits. Il était archiviste du département lorsqu'il mourut, vers 1838;

De DE LA VILLEMENEUC, mort à la fleur de l'âge vers 1836. Il a publié 2 vol. in-18 sur la *Philosophie morale*, etc.

Erratum. Page 270, lig. 20, col. 2, nous avons dit : « Une communauté de Dominicains, d'autres disent de Jacobins, etc. — Il faut lire : Une communauté de Dominicains, *autrement dite de Jacobins*. »

Les Dominicains ou Frères Prêcheurs, fondés en 1215 par Dominique, de l'ancienne et illustre famille des Gusman, étaient appelés en France *Jacobins*. (*V.* le P. Helliot, *Ordres monastiques*.)

COMMUNE

DE BOURSEUL,

Formée des villages

La Boitardais, le Pau, Basse-Lande, la Roblinais, l'Hôpital (1), Pont-Loyé, la Ville-Salmon, la Guitenais, la Chapelle, la Ballue, la Vieuxville, Landes-Marettes, Vieille-Porte, la Treunais, Saint-Rolland (2), St-Méen, la Rabionais, les Diaux, Ville-Roblin, Beau-Bois, Ville-Auffret, etc.

Elle est limitée, au nord par Plancoët, Pluduno; à l'est par Corseul; au sud par Saint-Méloir; à l'ouest par Plorec, Pléven. — Sa population est de 1,379 habitants, et sa superficie

(1) L'hôpital rappelle que là fut une maladrerie.

(2) Ce village doit son nom à saint Rolland, archevêque de Dol.

de 2,226 hectares 4 ares 90 c., dont 1,571 hectares sous terres labourables, 104 sous prés et pâturages, 155 sous bois, 32 sous vergers et jardins, 238 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 378 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 22,491 fr. 30 c., et son revenu vrai de 56,228 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La voie romaine partant de Corseul (*V.* ce mot) traversait cette commune, dans laquelle, ainsi qu'on vient de le voir dans le relevé cadastral qui précède, on trouve encore une quantité considérable de landes qu'il serait facile de défricher ou de planter (*).

Le BOURG est situé près de la rivière de l'Arguenon, à 5 kil. S. de Plancoët, son bureau de poste, à 18 kil. N.-O. de Dinan, et à 50 kil. E. de Saint-Brieuc. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication nº 40, de Plancoët à Merdrignac, passant par Saint-Méloir, Plélan-le-Petit, Languedias, Mégrit, Trémeur, etc. La route nº 41, de Plancoët à Loudéac, passe par Bourseul, Jugon, le Gouray, Collinée, St-Gilles-du-Méné, Loudéac. — Il y a foire à Bourseul le 10 août de chaque année. Si ce jour est férié, la foire est renvoyée au lendemain.

L'*ancienne paroisse* de Bourseul avait pour évêché Saint-Malo (*), pour subdélégation et pour ressort Dinan. La cure était de 300 livres, et l'abbé de Saint-Jacut y présentait de plein droit.

(*) En France, il y a plus de sept millions d'hectares de landes; il s'y trouve autant de terrain improductif, restant en jachères: total, au moins quatorze millions d'hectares qui demandent des bras. Or, il naît par an, dans l'empire français, 30,000 enfants illégitimes. Élevés dans les hôpitaux, ces enfants en sortent sans moyens d'existence assurés. Ne ferait-on pas bien de suivre le conseil du général de Lourmel, aide-de-camp de Napoléon III et notre concitoyen? Il propose de former avec cette jeunesse des colonies agricoles, dirigées par des corps religieux. Lorsque la France serait toute cultivée, notre immense possession d'Afrique nous offrirait un autre champ fertile à exploiter encore.

(*) Le diocèse de Saint-Malo avait 277 cures, 200 chapelles, 4 abbayes, 25 prieurés, 6 chapitres et 13 *maladreries*. POUILLÉ DE TOURS.

Les *maisons nobles de ce territoire étaient :* Le château de BEAUBOIS, haute, moyenne et basse justice, qui appartenait, en 1780, à M. de Bruc, à cette époque seigneur de la paroisse. M. de Bruc avait acquis cette terre seigneuriale de madame de Coigny, qui la tenait elle-même d'Amaury, chevalier, seigneur de Beaubois.

La famille de ce nom était très-ancienne.

En 1139, Geoffroy de Beaubois est témoin d'une donation à Saint-Aubin-des-Bois par G. Du Plessis-Balisson.

En 1230, Roland, seigneur de Beaubois, possédait la terre et château de ce nom

En 1379, le 25 avril, Alain de Beaubois fit partie de l'association ayant pour but d'empêcher l'invasion de la Bretagne.

Jean de Beaubois assista le duc de Bretagne, entrant en possession de la baronnie de Rais.

En 1406, le 6 août, Guillaume de Beaubois fut témoin au testament de Jeanne de France, duchesse de Bretagne. Il prit les armes pour la délivrance du duc de Bretagne et de son frère, le prince Richard, arrêtés par Olivier de Penthièvre (1420).

Girard et Jean de Beaubois montrèrent le même dévouement.

En 1574, Amaury de Beaubois, sieur dudit lieu, était homme d'armes dans les troupes de Bouillé, lieutenant-général en Bretagne.

Un sire de Beaubois, oncle de la duchesse françoise d'Amboise, alla à Rochefort pour déterminer cette dernière à épouser le duc de Savoie.

En 1424, Hervé de Beaubois fut abbé de Saint-Gildas-des-Bois; il l'était encore en 1446. Il devint abbé de Saint-Gildas-de-Ruis, et mourut à Rome le 19 janvier 1463 (*).

Le BOIS-ADAM avait une moyenne justice en 1780 et appartenait à la famille Begaçon.

En 1488, un Bois-Adam figura à la défense de Dinan.

En 1489, le même fut un des deux *passeurs* de l'acte de fon-

(*) A la bibliothèque impériale de Paris, aux *Manuscrits fonds de Saint-Germain, français*, no 922, se trouve l'histoire des deux abbayes de Saint-Gildas-des-Bois et de Ruis. Elle est très-développée et fort intéressante. Il serait utile d'en avoir copie dans toutes les bibliothèques publiques de Bretagne, notamment dans celles de Rennes, de Vannes et de Nantes.

Digitized by Google

dation de l'église de Saint-Malo de Dinan.

SAINT-MALLON appartenait, en 1420, à Olivier de la Bourdonnaye, qui possédait encore la terre noble de la Lande.

Olivier de Saint-Mallon fut abbé de Saint-Méen, au commencement du quatorzième siècle. Il figura comme exécuteur testamentaire du sire de Montfort, en 1314, et mourut le 10 juin 1330.

Pierre de Saint-Mallon parait aux montres de 1426.

En 1451, Guillaume de Saint-Mallon représenta, comme procureur, le comte de Laval, frère du duc de Bretagne, pour l'assignation de sa place au parlement.

Les autres terres nobles de Bourseul étaient : La Ville-Bernier, haute justice; le Dret-Hinault; le Clos-Mirebel; Bissot; la Bouëtardaie, moyenne justice; la Roblinaie; la Motte-au-Moray; le Bois-Raffré; la Ballue. Cette dernière n'existait pas dans le quatorzième siècle.

COMMUNE

DE CORSEUL,

Formée des villages

Le Verger, la Porte-Rocher, la Ville-Haute, la Leuvelais, le Tertre, le Petit-Bois-Rolland, le Grand-Bois-Rolland, le Fouriais, la Noë-Bouexière, la Hâlouse, la Ville-Acca, la Gueurivais, Caulac, la Bardelais, la Grande-Evinais, la Louverie, etc., etc.

Elle est limitée, au nord par Plancoët, Languenan; à l'est par Taden, Quévert; au sud par Aucaleuc, Saint-Maudez, St-Michel-de-Plélan; à l'ouest par Bourseul. — Sa population est de 3,346 habitants, et sa superficie de 5,532 hect. 82 a. 90 c., dont 4,345 hect. sous terres labourables, 267 sous prés et pâturages, 112 sous bois, 80 sous vergers et jardins, 448 sous landes et terres incultes, 9 sous étangs. — Elle renferme 1,099 maisons, et les moulins de Brandefer, de la Ville-Roux, à vent; du Vau-Lambert, de Trémeur; etc., à eau. — Son revenu cadastral est de 70,358 fr. 54 c.,

Digitized by Google

et son revenu vrai de 175,896 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres.

CORSEUL (autrefois *Corseult Corsold, Coursoult, Cursoul, Courseult, Courseu, Corseu* et *Corseulle*) est situé à 7 kil. S. de Plancoët, son bureau de poste, à 10 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 36 kil. E. de Saint-Brieuc.

Ce n'est plus de nos jours qu'une modeste bourgade, assise sur le penchant d'une colline, au milieu des débris d'une ville jadis opulente, qui donnait le mouvement et la vie à cette partie de la belle vallée dinannaise.

Point de doute possible à cet égard : ces vergers plantés de pommiers, ces champs, ces prairies qui entourent le bourg de Corseul et couvrent une surface d'une lieue carrée environ, ont pris la place d'une ville considérable, qui dut être très-florissante. Des fragments encore apparents de voies romaines, des bornes milliaires, des restes de constructions grandioses, des débris de murs se croisant dans tous les sens, des fortifications en briques, des traces d'enceintes, quatre pans assez bien conservés d'un monument octogone que l'on considère comme un ancien temple dédié au dieu Mars, des débris d'un pavé reposant sur un lit de pierres brutes, recouvert d'une forte couche de ciment ; çà et là des ruines revêtues de stuc aux couleurs brillantes, des médailles gothiques et des médailles grecques; d'autres romaines, représentant la suite des empereurs et des principaux personnages de l'empire jusqu'à Constantin III ; une statue en bronze d'Harpocrate d'une bonne exécution ; des vases, des bustes, des fragments de poterie, des tuiles, des urnes et des inscriptions funéraires; en un mot, par centaines, dans cet autre Herculanum, des témoignages irrécusables attestent que là vécut une population compacte, civilisée, que quinze siècles environ ont retranchée de ce monde.

Mais quel fut le fondateur de cette ville; à quelle époque et par qui a-t-elle été détruite? — Nul ne le sait et sur ce point tout est conjectures (*).

(*) *V.* Dom Lobineau, l'abbé Déric, Ogée, de la Porte, l'abbé Manet, Habasque, Lycée Armoricain, Mérimée, Annuaire dinannais, etc. Il nous paraît complètement inutile de grossir ce livre par l'énumération des hypothèses sans valeur et sans nombre qui

Pour nous, bien que ce point historique ait été longtemps contesté et qu'il donne lieu chaque jour encore à de nouvelles dissertations scientifiques, nous croyons fermement que le bourg de Corseul est bâti sur l'emplacement de l'ancienne capitale des Curiosolites (V. t. 1er de cet ouvrage, p. 6). Nous ajoutons que les Romains s'emparèrent de cette capitale; qu'ils s'y fixèrent, ce qui donna lieu à la création de monuments nouveaux et nombreux, à l'érection du temple dont nous avons parlé plus haut; ce qui explique enfin la présence sur ce territoire des débris attestant un long séjour dans ce pays des légions romaines.

Tant que dura la domination de ce peuple conquérant, Corseul perdit son nom pour prendre celui de *Fanum-Martis*; mais, au cinquième siècle, les Curiosolites ayant secoué le joug des Romains, leur premier acte d'indépendance fut de rendre à leur capitale son nom celtique, qu'elle a toujours conservé depuis, à quelques variantes près, que nous avons fait connaître précédemment.

Nous avons dit que cette ville était florissante : elle excita naturellement la convoitise des Barbares du Nord, et c'est à ce peuple, pensons-nous, que l'on doit attribuer sa destruction.

Les déités les plus impures étaient honorées à Corseul aux jours de sa splendeur; c'est du moins ce que donne à penser un groupe taillé dans le granit trouvé en 1838 enfoui sous le sol de ce territoire. Ce groupe représente deux personnes dans une posture que la plume la plus habile ne saurait décrire sans porter atteinte aux bonnes mœurs.

Le bourg de Corseul est actuellement chef-lieu de perception. On y remarque une succursale des filles de St-Thomas, dont la maison principale est à Broons. Cette congrégation a pour objet l'instruction des jeunes filles.

Étymologie.

On a prétendu que Corseul dérivait de *cur sul*, et que ces deux mots signifiaient, dans la langue celtique, *le bois du soleil, le bois du dieu de la guerre.* Nous ne voyons nulle part que

---

sont venues jeter la confusion et le désordre sur des questions qu'elles avaient la prétention d'éclaircir.

cur ait la signification qu'on lui donne, ni même que ce mot soit breton.

Monuments.

L'ÉGLISE de Corseul est moderne et de bon goût. Elle a été rebâtie sous le rectorat de l'abbé Piedvache. M. de Garaby, son parent, a fait don des pierres sacrées, en marbre. Elle renferme un bénitier orné de cariatides portant une sorte de jupe, puis une pierre de un mètre soixante-deux centimètres de hauteur, sur laquelle on lit cette inscription latine :

D ┼ M ┼ S
SILICIA NA
MOIDDE DO
MO. AFFRIKA
EXIMIA PIETATE
FILIUM SECUTA
HIC. SITA. EST
VIXIT A — LXV
CN IANVARI
VS FIL—POSUIT.

Cette inscription a été reproduite avec beaucoup de variantes et même d'*additions*; car, dans leur empressement à tout expliquer *à leur manière*, les antiquaires ne se montrent pas toujours fort scrupuleux. Nous ne citerons que l'interprétation donnée par Fréminville. Il prétend que l'inscription qui nous occupe *doit être lue* (il ne faut pas paraître douter lorsqu'on veut passer pour savant) de la manière suivante: ***Diis manibus sacrum, Silicia Nammoidæ ex domo Afrika, eximia pietate filium secuta hic sita est. Vixit annos LXV. Calendas ianuarius filium suum posuit hoc monumentum.***

Puis il traduit ainsi :

« Aux dieux mânes, Silicia
« Nammoïdæ de la famille Afrika,
« suivant la haute piété de son
« fils, fut déposée ici. Elle vécut
« soixante-cinq ans.
« Aux calendes de janvier son
« fils lui érigea ce monument. »

Fréminville, qui était archéologue avant tout, avait comme tout le monde, en vieillissant, un peu oublié la langue de Cicéron et de Virgile; cependant sa *traduction libre* nous paraît exacte quant au sens général et nous l'adoptons. La finale, au surplus, ne laisse aucun doute : cette pierre a fait partie d'un monument élevé par un fils à sa mère, qui l'avait suivi sur la terre armoricaine. Mais pourquoi supposer, comme on l'a fait, que ce fils avait été exilé, et conclure de là qu'autrefois

Corseul était un lieu d'exil? — C'est là une supposition toute gratuite, que rien ne justifie.

La TOUR du Haut-Bécherel est située sur une hauteur, à un kilomètre environ du bourg de Corseul. C'était, croit-on, un temple romain consacré au dieu Mars. Il était de forme octogonale. Mais il ne reste plus de ce monument antique que quelques pans de muraille, formées de pierres en petit appareil régulier, et s'élevant d'une dizaine de mètres au-dessus du sol. On remarque dans la maçonnerie de cet édifice des trous placés sur une ligne parallèle et qui semblent avoir servi à supporter un étage à l'aide de poutres, ce qui, disent les continuateurs d'Ogée, n'était pas dans les usages des Romains pour la construction de leurs temples.

Cette tour pourrait bien, en effet, avoir eu une tout autre destination que celle qui lui est assignée par l'opinion commune; mais il se pourrait aussi que cet étage, *s'il a jamais existé*, ait été adapté *postérieurement*, à une époque où le temple avait changé de destination.

Si l'on en croit Dom Lobineau, il y avait autrefois, au milieu de cet édifice, un stylobate de forme élégante, destiné à supporter la statue du Dieu auquel était consacré le temple.

Enfin, on a prétendu que la tour du Haut-Bécherel ou du Haut-Tribut, — car on lui donne ces deux noms, — n'a jamais été couverte; que c'était un de ces temples, nommés hypètres, qui n'avaient d'autre voûte que le ciel. Toujours est-il que cette tour, suivant toute probabilité, communiquait avec la ferme du Haut-Bécherel à l'aide d'un souterrain voûté et parfaitement construit, dont l'ouverture a été bouchée de nos jours. — Il y a une trentaine d'années, il existait près de ces lieux une chapelle sous l'invocation de saint Turiac, aujourd'hui transformée en maison d'habitation. La fontaine qui coule à quelques pas portait, nous dit la tradition, le même nom, et servait aux lustrations des pèlerins qui venaient sacrifier au temple de Mars. Cette fontaine est de beaucoup antérieure à la chapelle, qui n'aurait été construite et placée sous l'invocation d'un saint par les apôtres de la foi que pour opposer une barrière à la superstition. Mais il ne serait point exact de dire, avec les

rédacteurs de l'*Annuaire dinannais*, que Thurioc, Thuriaf, Thuriau, ou Thurian, était un saint inconnu des légendaires, car saint Thuriaf fut évêqué de Dol, et il mourut le 13 juillet 709.

CHATEAU DE MONTAFILANT. « A une demi-lieue de Corseul, dit Fréminville, une lieue de Plancoët et deux de Dinan, sont les ruines du château de Montafilant, jadis forteresse importante qui, outre le corps de place très-bien fortifié, avait encore plusieurs ouvrages avancés considérables.

« Il n'en reste plus aujourd'hui, avec quelques pans de murs, que deux grosses tours rondes et la moitié verticale d'une troisième. Ces tours à trois étages ont toutes leurs fenêtres carrées et à croisées : on voit à leurs sommets les encorbellements des machicoulis, mais leurs parapets sont écroulés.

« On voit aussi au bord du fossé qui environnait la place, quelques restes de demi-tours qui en défendaient l'approche, et au milieu de toutes ces ruines, on aperçoit l'entrée de plusieurs souterrains actuellement comblés.

« Quelques observateurs, remplis de l'enthousiasme que leur avait inspiré les ruines romaines de Corseul, ne voulurent plus voir que du romain dans tout ce canton et n'hésitèrent pas à avancer que le château de Montafilant était aussi l'ouvrage des Romains. Pour peu que l'on connaisse le système de fortification de ce peuple, son architecture militaire et celle du moyen-âge, on ne balancera pas un seul instant à ranger le château dont il s'agit parmi les édifices de cette dernière époque. Ses fenêtres carrées et à croisées, ses machicoulis étaient des choses inconnues aux Romains; de plus ce château, bâti en pierres de taille, est maçonné à grand appareil. Les Romains n'employaient dans la construction de leurs murailles que le moyen, et même, le plus souvent, le petit appareil, interrompu de distance en distance par des assises de briques.

« Je dirai plus, le château de Montafilant ne peut remonter au-delà du treizième siècle ou tout au plus à la fin du douzième, ce qui est démontré par les formes angulaires et carrées de son plan, dont on peut encore discerner à peu près toute l'enceinte.

« L'histoire ne fait pas non plus

mention des seigneurs de Montafilant, avant la fin du douzième siècle. Ils étaient issus d'un prince de la maison de Dinan, et le premier dont on ait connaissance est Roland de Dinan, chevalier seigneur de Montafilant, qui vivait en 1160, et c'est lui probablement qui fit bâtir le château dont on voit aujourd'hui les ruines.

« Après lui vient Roland II de Dinan, qui vivait en 1282.

« Puis Roland III, sire de Montafilant, qui vivait en 1304, et épousa Anne de Léon, dont nous avons parlé plus d'une fois.

« Geoffroy de Dinan, sire de Montafilant, marié à Jeanne d'Avaugour, fille d'Alain, baron d'Avaugour, et mort en 1312.

« Rolland IV de Dinan, sire de Montafilant, marié à Thomasse de Châteaubriand; on ignore l'époque de son décès.

« Roland V de Dinan, sire de Montafilant, marié à Jeanne de Craon; il embrassa le parti de Charles de Blois dans la guerre de la succession, et fut tué en 1364 à la bataille d'Auray.

« Charles de Dinan, seigneur de Montafilant, fut marié quatre fois; 1° à Jeanne d'Ancenis; 2° à Constance de Coëtlen; 3° à Jeanne de Beaumanoir; 4° à Jeanne Raguenel. Il entra ensuite au service du roi de France en 1369, et fit toutes les guerres de l'époque sous Du Guesclin, Clisson et Sancerre. Il mourut le 19 septembre 1418.

« Bertrand de Dinan, seigneur de Montafilant, de Châteaubriand, de Beaumanoir, de Huguetière et de Châteauceaux, maréchal de Bretagne, lieutenant du roi et capitaine-général des provinces d'Anjou et du Maine. Il épousa d'abord Marie de Surgères, et en secondes noces Jeanne d'Harcourt. Il mourut sans prostérité le 12 mai 1444. Son frère, Jacques de Dinan, lui succéda dans la possession du fief de Montafilant et de la seigneurie de Beaumanoir. Il fut grand bouteiller de France, gouverneur de la ville et du château du Sablé, mais il mourut dans le courant de la même année (1444), et sans laisser de prostérité masculine. La terre de Montafilant passa par alliance dans d'autres mains et finit par tomber dans la famille de Rieux.

« La maison de Montafilant, célèbre par les exploits, les grandes charges et les illustres alliances de ses divers membres, portait pour armoiries, *de gueules, à une croix ancrée d'argent,*

chargée de cinq hermines de sable. »

Annales.

En 513, les Frisons s'établirent à Corseul, sous la conduite d'un pirate, qui prit le nom de Corsold, avec le titre de roi, d'autres disent de duc. Ce chef épousa une jeune fille d'Aleth, nommée pour cela Aletha. Elle était d'une rare beauté, mais sans mœurs. Pendant une absence de son mari, elle prit la fuite avec Coarchion, son propre beau-frère, et tous les deux s'embarquèrent à Erquy. Corsold poursuivit les deux fugitifs; mais le vaisseau qu'il montait ayant fait naufrage, il ne reparut plus à Corseul, ni lui ni les siens, à la grande satisfaction des habitants, disent les chroniqueurs.

En 1184, une contestation s'étant élevée entre les habitants de Corseul et les moines du prieuré de Léhon, à l'occasion des dîmes que ces derniers avaient dans cette paroisse, le duc Geoffroi intervint et se prononça pour les moines, qui continuèrent à percevoir les dîmes faisant l'objet de la contestation.

En avril 1844, on a trouvé dans une lande de Corseul un coin en bronze, de la longueur d'un doigt; un petit poignard aussi en bronze, d'un travail remarquable; un glaive de même métal, long d'environ 80 centimètres et d'un poids énorme. Douze petits trous traversent régulièrement la partie la plus large de la lance; le garde-main a la forme d'une ancre; la pomme de l'épée est ronde, massive et très-grosse. Une figure paraît au milieu de la croix formée par la poignée, la lance et le garde-main.

La VILLEDENEUC, autrefois terre noble, a appartenu à une famille Loisel, d'origine très-ancienne, dont l'un des membres a été président de Bretagne sous trois souverains, et deux fois ambassadeur : à Londres d'abord, puis à Paris.

En 1170, Rolland de Dinan donnait sa part des dîmes de Plouasne à Marmoutiers, *avec le couteau de J. Loisel*, attaché à son service : *Cum cutello Jo. Loisel, famuli mei.*

Les autres terres nobles de ce territoire étaient : La Caulnelaye, haute justice; la Bouexière, le Mirouet et la Grande-

Bouexière, la Ville-Foux, la Ville-Raoul, la Ville-Roux, la Tandourie, le Bois-Adam, aussi hautes justices; la Forestie, le Plessis-Madeuc, l'Abbaye ou Maison-l'Abbé, la Ville-Rue, moyennes justices; la Ville-Hat, le Bois-Laurent et le Vinay.

L'*ancienne paroisse* de Corseul dépendait de l'évêché de St-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était présentée par l'abbé de Beaulieu.

Patrie de DUBREIL DE PONTBRIAND (HENRI-MARIE), fondateur du collége de Dinan. Il fut le dernier fils du comte de Pontbriand et de Marie-Angélique-Sylvie de la Garaye. Il est mort à Montréal, le 8 juin 1760;

De VILLEMARTIN (NICOLAS), né le 18 mars 1793. Avocat et répétiteur de droit, il a publié les premiers volumes d'un commentaire du code Napoléon sous le titre d'*Etudes du droit français*;

De PIRON (JULIEN), *mendiant*. Cet homme fit preuve du plus sublime dévouement en 1832, lorsque le choléra décimait la population du village de l'Isle, en Saint-Cast. Il est mort victime de son zèle, sans être l'objet d'un regret peut-être. Le lieu où reposent ses dépouilles mortelles, dans le cimetière des cholériques, n'est pas même indiqué par une courte inscription.

COMMUNE

DE CRÉHEN,

[illegible] des villages

La Touche, la Menardais, la Pichardais, le Guildo, la Ville-Gesnouan, la Provotais, Bréjérac, le Villeu, la Ville-d'Est, la Ville-Morel, la Prioutais, le Perron, la Cotardais, la Chenelaye, Leumais, la Morinais, la Rigaudais, la Touche-à-la-Vache, la Chapelle (*), etc.

Elle est limitée, au nord par Trégon, embouchure de l'Arguenon; à l'est par Ploubalay, Trémereuc, Plessix-Balisson; au sud par Saint-Lormel; à l'ouest par Saint-Pôtan, Pludu-

(*) Ce village doit son nom à quelque édifice religieux autour duquel vinrent se grouper des maisons.

no. — Sa population est de 1,682 habitants, et sa superficie de 1,819 hectares 71 ares 80 cent., dont 1,493 hect. sous terres labourables, 76 sous prés et pâturages, 48 sous bois, 34 sous vergers et jardins, 52 sous landes et terres incultes, 3 sous étangs. — Elle renferme 420 maisons, 9 moulins. — Son revenu cadastral est de 28,164 fr. 35 cent., et son revenu vrai de 84,493 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à l'extrémité d'un monticule de 2 kil. d'étendue, au pied duquel coule l'Arguenon. M. Homery, desservant, y a fondé de nos jours une congrégation de religieuses dites Sœurs de Créhen, dont il a été le premier supérieur. Ces dames se consacrent à l'éducation des jeunes personnes, tiennent des salles d'asile, et donnent des retraites. Il serait à désirer, croyons-nous, que ces religieuses et celles de Saint-Quay, de Broons, de Loudéac, de Saint-Vran, de la Providence de St-Brieuc, etc., qui toutes ont un même objet, se réunissent sous une seule et même direction. Elles acquerraient par là plus de force et plus de ressources pour faire le bien. Ce serait aussi sans doute une consolation pour l'autorité spirituelle. — Créhen est à 5 kil. N. de Plancoët, son bureau de poste, à 15 kil. N.-O. de Dinan, et à 55 kil. E. de St-Brieuc. Il s'y tient une foire le 2 novembre. — École pour les garçons tenue par un frère de l'institution Lamennais.

Étymologie.

Crehen pourrait venir de *creis hend*, chemin creux.

Monuments.

CHATEAU DU GUILDO. Au fond de l'anse où l'Arguenon unit ses eaux à celles de la mer, sur la crète d'une colline, s'élèvent des ruines qui bientôt ne seront plus qu'un amas de décombres. C'est l'antique château du Guildo, où fut traîtreusement arrêté l'infortuné Gilles de Bretagne, dont nous dirons la lugubre histoire dans le dernier volume de cet ouvrage, à l'article Saint-Launeuc, arrondissement de Loudéac (*).

(*) On dit que les courses nocturnes de Gilles de Bretagne, dont les

Ce château, baigné au nord par la mer, était protégé de ce même côté par des murailles de 36 mètres de hauteur sur 5 de largeur. Des douves profondes l'environnaient de toutes parts. Il avait une cour d'armes de 93 pas de long, qui s'étendait au milieu de la forteresse, dans laquelle on ne pouvait pénétrer que par un pont-levis jeté sur les fossés. C'était enfin l'un des châteaux les mieux fortifiés et les plus beaux du duché de Bretagne.

En 1400, il appartenait à Bertrand de Dinan; en 1446, à Gilles de Bretagne, qui le tenait de Françoise de Dinan; en 1536, il était passé aux mains des Matignon. Cette famille l'échangea, en 1570, contre des seigneuries que Pierre, comte de Chemilly, possédait près de Lisieux; mais bientôt après elle rentra dans la possession de cette châtellenie, qu'elle échangea de nouveau, en 1605, contre la seigneurie de Trémereuc, qui appartenait alors à Jean, seigneur d'Avaugour.

mœurs n'étaient pas irréprochables, ont donné lieu à cette locution, — *courir le Guildo*, — que l'on emploie de nos jours encore, avec une légère variante, pour exprimer la même pensée.

Le château fort du Guildo fut pris et repris pendant les guerres de la Ligue. Il fut démoli sous le règne de Louis XIII, et défense fut faite, le 11 avril 1625, à Jean d'Avaugour, d'y faire aucune fortification.

Quelques historiens font remonter la construction du château du Guildo au sixième siècle. Ils prétendent que Conobre y donna asile à Chramne, fils révolté de Clotaire, et, pour appuyer cette opinion, rappellent qu'on a trouvé dans un tumulus qui avoisine Créhen des ossements calcinés et des charbons (on sait que Chramne fut brûlé vif avec sa femme et ses enfants). De ce tumulus, disent les habitants, sort chaque soir une femme, vêtue de blanc, qui va laver dans l'Arguenon un linge ensanglanté. Cette tradition est un souvenir, sans doute, de Françoise de Dinan et de Gilles de Bretagne.

En 1793, un membre de la famille de Châteaubriand s'est tenu quelque temps caché dans les ruines du Guildo; mais ayant eu l'imprudence de quitter cet asile, il fut pris et fusillé à Paris.

ALLÉE COUVERTE. Dérie

Digitized by Google

dit qu'il existait de son temps, à un kilomètre de Créhen, une allée couverte, longue de 12 mètres et couverte de cinq pierres plates. Elle portait le nom de *Génouan*. Ces pierres se voient encore : quelques-unes mesurent une longueur de onze mètres.

Le vicomte de Walch, dans son *Fratricide*, place au Guildo trois scènes d'un haut intérêt et fort émouvantes. La première rappelle les amusements de Gilles, ses chasses brillantes, ses exercices militaires ; la deuxième, la visite du célèbre missionnaire carme, Thomas Connec, natif de Rennes. Il se présente au Guildo, suivi de pauvres qu'il nourrissait et instruisait; il raconte à Françoise de Dinan que sa mère, pauvre femme du peuple, le tenant un jour entre ses bras, mourut de faim à la porte d'un riche impitoyable, et que lui, Connec, fut trouvé endormi sur le cadavre glacé de celle qui lui avait donné le jour; qu'élevé par des gens obscurs, il alla, sitôt qu'il fut grand, jurer sur la tombe de sa mère de se consacrer désormais tout entier au soulagement des malheureux.

La princesse, à la prière de Connec, donne des secours abondants à cette foule de pauvres, et, pour prix de ses largesses, demande au docteur chrétien ce qu'il faut penser des apparitions des esprits. Connec répond que l'Écriture renferme des faits et des textes qui portent à y croire, et ajoute que la raison fournit des motifs pour les admettre. « Ma mère, dit-il, n'a-t-elle pas dû apparaître au riche insensible, comme une dernière grâce qui l'invitait au repentir ? La victime n'ira-t-elle pas inquiéter utilement son meurtrier impuni? Un jeune homme va succomber aux séductions des pervers : sa mère n'obtiendra-t-elle pas du Seigneur de courir l'arracher au danger?... Telles furent, aux termes près, les réponses de cet éloquent orateur.

Après avoir quitté le Guildo, Connec reprit ses courses évangéliques. Partout il attaqua le luxe, et s'éleva surtout contre ces coiffes en pyramides qui étaient à la mode dès cette époque, et qu'il n'a pu faire disparaître en Normandie, où elles sont toujours la parure à laquelle les femmes de ce pays tiennent le plus.

Connec parcourut plusieurs provinces avec un succès immense. *Presque tout l'univers*,

Digitized by Google

disent ses historiens, accourait pour l'entendre. Le poil de l'âne qui le portait et qu'on se faisait honneur de tenir par le licou, était recueilli avec respect et gardé comme un précieux souvenir du passage de ce saint missionnaire, fondateur de l'importante réforme de Mantoue, qui compta plus de cinquante établissements.

On a dit que Connec, ou Connect, pendant son séjour à Rome, s'étant laissé emporter par son zèle au-delà des bornes, avait été brûlé vif; mais un historien de son ordre rapporte qu'il mourut en chaire, dans un mouvement oratoire, devant une nombreuse assistance, que cet accident accabla de douleur.

La troisième scène retracée par le vicomte de Walch décrit l'arrestation du prince Gilles par les hommes d'armes de son oncle, le roi de France.

Port et village du Guildo.

Le petit port du Guildo est situé par les 4° 32' 40" de longitude ouest, et par les 48' 34' de latitude nord. Il reçoit des navires de 200 tonneaux, qui y sont à l'abri de tous les vents. A mer pleine, il mesure trois brasses d'eau, et n'en conserve que 20 à 25 centimètres à mer basse. On y charge des grains pour le midi de la France notamment.

Le village se compose d'une trentaine de maisons, partie en Créhen et partie en Saint-Pôtan. Le port lui-même appartient à ces deux communes.

Le Pouillé de Tours nomme ce village *Saint-Guildo*, ce qui pourrait bien rappeler saint Gildas ou Gueltas.

Annales.

En 1410, fondation de l'ancienne collégiale du Guildo, par Charles de Dinan, qui y termina ses jours.

En 1590, le château du Guildo, défendu par une garnison de Mercœur, fut enlevé par les troupes du roi Henri IV.

En 1597, Saint-Laurent, capitaine de Mercœur, assiégea ce château avec un corps de 2,000 hommes et s'en rendit maître.

En 1620, Jean d'Avaugour, seigneur du Bois-de-la-Motte, baron du Guildo, fonda une communauté de Carmes, qu'il installa dans la collégiale dont nous avons parlé plus haut. Il obtint à cet effet des bulles du pape, des lettres-patentes de Louis XIII,

et l'agrément de l'évêque de St-Malo, monseigneur le Gouverneur.

Avant la révolution de 1789, les Carmes du Guildo avaient le droit exclusif du passage de la rivière de l'Arguenon, sur laquelle ils établirent un bac pour les hommes et les voitures.

A cette même époque, M. Picot était seigneur du Guildo.

L'*ancienne paroisse* de Créhen relevait du roi. Elle dépendait de l'évêché de St-Malo et de la subdélégation de Dinan. La cure était de 100 livres; l'abbé de Saint-Jacut présentait, l'évêque conférait de plein droit. La haute justice de Créhen ressortissait à Plancoët et de là à Dinan.

Les terres nobles de ce territoire étaient : La Touche-à-la-Vache, haute justice; le château de la Menardais, et les terres de Lambaudaie et de la Hingodais.

COMMUNE

DE LANDEBIA,

Formée des villages

Le Coqueret, le Bois-Colet, le Chêne-Saint-Éloy, le Champ-Chevalier, la Duché, le Pont-à-l'Ane, les Moulins, la Poterie (1), la Brousse-Corbin, la Croix-au-Berger (2), la Basse-Rue, le Hautrel, le Fournil, le Ratel, le Clos-Bignon, etc.

Elle est limitée, au nord par Hénanbihen, Ruca, St-Pôtan; à l'est par Pluduno, Plancoët, Bourseul; au sud par Pléven; à l'ouest par Quintenic. — Sa population est de 272 habitants, et sa superficie de 354 hectares 99 ares, dont 208 hectares sous terres labourables, 19 sous prés et pâturages, 35 sous bois, 2 sous vergers et jardins, 68 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 57 maisons. — Son

(1) La Poterie rappelle que là fut une fabrique de poterie, qu'on pourrait utilement rétablir peut-être.

(2) La Croix-au-Berger était un monument dû la piété d'un pauvre pâtre.

Digitized by Google

revenu cadastral est de 2,770 fr., et son revenu vrai de 6,925 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La route départementale de Lamballe à Plancoët traverse l'extrémité nord de cette commune.

Le BOURG est situé à 5 kil. O. de Plancoët, son bureau de poste, à 25 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 45 kil. E. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

Suivant M. de Blois, Landebia est une corruption de *land bihan*, et signifie *petit territoire* ou *petit monastère*. Pour nous, nous pensons que le nom de cette commune signifie *église de saint Biat*.

Alford, dans ses *Annales*, dit que saint Biat ou Béat, Bié, Bienheuré, Blé et même Suétone, car il a porté tous ces noms, naquit en Angleterre, de parents nobles et riches. Il alla terminer ses études à Rome, après quoi, décidé à se consacrer tout entier au service de Dieu, il distribua tout ce qu'il possédait aux pauvres, et ne garda pour lui qu'un manteau.

Vers 450, le pape l'ayant envoyé prêcher la foi dans les Gaules, saint Biat emmena avec lui un jeune disciple nommé Ila et Achate. En traversant une contrée où régnait la disette, on rapporte que le maître se priva de nourriture pendant trois jours entiers, afin que son élève ne manquât de rien.

Après avoir éclairé de nombreuses provinces, nos deux zélés missionnaires arrivèrent à Nantes, où ils gagnèrent encore des âmes à Dieu.

Enfin saint Biat alla terminer sa vie près de Vendôme, dans une grotte que lui avaient indiquée des marins. Entourée d'arbres et située sur une montagne, cette grotte servait de retraite à un serpent énorme, qui dévorait le bétail et même les hommes. L'homme de Dieu tua le reptile, purifia la grotte et s'y installa, vivant de racines, d'herbes champêtres, de pain et d'eau.

Sentant venir la mort, il se fit descendre du lit sur lequel on l'avait placé pendant sa maladie, et ordonna de le coucher sur le cilice ou sur la cendre.

Il rendit l'âme, dit un historien, au milieu des chœurs des

anges, qu'on vit descendre du ciel pour le tirer de cette terre d'exil, le 9 mai, vers l'an 500.

La ville de Saint-Béat, en Gascogne, ainsi que la paroisse de Saint-Bié, dans le diocèse du Mans, lui doivent leur nom.

L'*ancienne paroisse* de Landebia dépendait du diocèse de Dol, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'ordinaire; elle produisait 60 livres, suivant le Pouillé de Tours.

Le château du Plessis-Tréhen, dans cette paroisse, avait moyenne justice, au moment de la révolution. Il appartenait, en 1586, à Jacques de Lesguen, sieur du Plessis-Tréhen, à qui Henri III fit donner le collier de ses ordres par le sieur de la Hunaudaye, un de ses lieutenants généraux en Bretagne. Il passa ensuite entre les mains de Bouin de la Ville-Bouquay.

Jean Bouin figurait à la montre de Mathieu de la Ville-Blanche, en 1419.

Robert de Tréhen, chevalier, fut fait prisonnier à la bataille qui précéda le siége de Dol par les troupes de Henri II.

COMMUNE

DE LANGUENAN,

Formée des villages

La Ville-ès-Ray, la Haute et la Basse-Villeneuve, la Chapelle-de-l'If (1), Carimel, Lepinet, Lesmen (2), la Trimonnerie, le Bas et le Haut-Collouet, la Ville-Josse, la Ville-ès-Marchands (3), la Ville-Blanche, etc.

Elle est limitée, au nord par Plessix-Balisson, Trigavou; à l'est par Saint-Samson; au sud par Corseul; à l'ouest par Plancoët. — Sa population est de 1,084 habitants, et sa superficie de 1,594 hect. 38 ares, dont

(1) Rappelle un monument religieux aujourd'hui détruit. L'if, toujours vert, est un symbole de l'immortalité : sa place est près des monuments religieux.

(2) Lesmen signifie *près de la pierre*. Il y avait là, sans doute, quelque dolmen, quelque pierre druidique.

(3) La Ville-ès-Marchands fait naître l'idée d'une amélioration. Quelques marchands des choses de première nécessité placés de distance en distance, dans les campagnes, épargneraient aux consommateurs de longues courses, des pertes de temps, etc.

Digitized by Google

1,351 hect. sous terres labourables, 57 sous prés et pâturages, 33 sous bois, 15 sous vergers et jardins, 70 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 303 maisons et le moulin à vent de la Tourelle. — Son revenu cadastral est de 22,285 fr. 64 c., et son revenu vrai de 55,714 fr.; soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique, schiste talqueux dans le sud-est.

Le BOURG est situé à 3 kil. E. de Plancoët, son bureau de poste, à 10 kil. N.-O. de Dinan, et à 56 kil. E. de Saint-Brieuc. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication de Plancoët à Plouër.

Origine et étymologie.

Lan-Guenan, disent les continuateurs d'Ogée, fut sans doute originairement *Lan-Kenan*, église de saint Kenan : *Sanctus Kenanus*, né dans le Connaught, fut moine à St-Martin de Tours.

Nous croyons, nous, que *Lan-Guenan* est pour *Lan-Guenau*, église de saint Guenau. — Saint Guenau, Guédel, Guernal et Guénaël, naquit à Quimper-Corentin, en 451, du comte Rimelin, et de Lectice, qui le fit élever sous ses yeux par un précepteur.

A l'âge de 7 ans, Guenau fut confié à saint Guénolé, abbé de Landevenec; à 10 ans, il prit l'habit religieux en présence de Salomon Ier et de sa cour.

En 504, saint Guénolé mourant choisit pour successeur notre saint. Mais sept ans plus tard ce dernier passa en Angleterre avec douze disciples, et parcourut l'Irlande, où il opéra de nombreuses conversions.

En 513, Hoël Ier ayant chassé les Frisons, saint Guenau rentra en Armorique, et décida le prince Rivalon à bâtir, pour l'instruction de la jeunesse, trois couvents dont il prit la direction.

De retour à Landevenec, il y donna l'exemple de toutes les vertus. Guérec le manda à la cour, et lui fit don de deux métairies.

Enfin il alla fonder une nouvelle communauté dans la Cornouaille continentale; après quoi, malgré les efforts d'Hoël Ier pour le fixer près de lui, il retourna au pays de Vannes, où il mourut le 3 novembre 518. Ses reliques furent portées à

Digitized by Google

Corbeil, et les seigneurs fondèrent un prieuré en son honneur.

Saint Guenau ou Guénaël est patron de Bolazec et de Tréguidel.

Monuments.

« M. Lecourt a observé, dit de la Porte, dans la paroisse de Languenan, des restes d'un ancien monument qui fut détruit, en 1759, par un violent ouragan. Il consistait en deux piliers éloignés l'un de l'autre de 17 c., et posés sur un piédestal commun. Sur la face droite de chacun des côtés était figurée une tête d'homme, et sur la face gauche une tête de femme. La tête de l'homme était nue, et celle de la femme était coiffée d'un turban. On a pris mal à propos ce monument pour une colonne milliaire ayant quelque rapport avec Corseul ; il avait été élevé par les seigneurs Boisjean, quand ils revinrent de la guerre des Croisades, à l'endroit où ils rencontrèrent leurs dames allant au-devant d'eux. »

Une MOTTE tumulaire, en partie détruite, se voit encore dans le bourg de Languenan.

La CROIX de Guiaubert forme un point d'intersection entre les communes de Languenan, Corseul et Créhen.

Annales.

Le château de Languenan a appartenu à la famille Marie.

Guillaume Marie était de la montre de Gonsalve de Soto, en 1380, à Saint-Aubin-du-Cormier.

Gilles Marie figura à la montre de Jean de Landovi, à Nantes, le 5 septembre 1386.

Olivier Marie fit hommage au vicomte de Rohan, à Pontivy, le 17 juillet 1396.

Geoffroi Marie fut reçu, le 27 mai 1422, à Beaugency, à la tête de quatorze écuyers et de cinq archers de sa chambre, pour servir sous Tanguy du Châtel.

Thomas Marie était archer dans l'armée du maréchal de Rieux, à Saint-Quentin, le 1er janvier 1505.

René Marie était dans la compagnie du maréchal de Gié.

L'*ancienne paroisse* de Languenan dépendait de l'évêché de

Digitized by Google

Dol (*), de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était à l'ordinaire. La haute justice de ce territoire s'exerçait au Plessix-Balisson.

(*) Le diocèse de Dol comptait 90 cures, 79 chapelles, 4 abbayes, 20 prieurés, 2 doyennés, 7 maladreries.

Celui de Nantes, 310 cures, 460 chapelles, 10 abbayes, 5 chapitres, 49 prieurés, 18 maladreries.

Celui de Tréguier, 168 cures, 140 chapelles, 4 chapitres, 3 abbayes, 18 prieurés, 10 maladreries.

Celui de Saint-Pol-de-Léon, 145 cures, 138 chapelles, 4 abbayes, 11 prieurés, 7 colléges de chapelains, 4 chapitres, 8 maladreries.

Celui de Vannes, 258 cures, 116 chapelles, 6 abbayes, 37 prieurés, 6 chapitres, 9 maladreries.

Celui de Saint-Malo, 277 cures, 200 chapelles, 4 abbayes, 25 prieurés, 6 chapitres, 13 maladreries.

Celui de Quimper, plus de 200 paroisses, 8 abbayes. Pelletier évalue le revenu de cet évêché à 40,000 livres. Le Pouillé de Tours l'a omis.

Celui de Rennes, 265 cures, 154 chapelles, 4 abbayes, 64 prieurés, 3 collégiales. A la Guerche, les canonicats valaient *un sou* par mois aux absents.

Nous avons donné ailleurs la composition du diocèse de Saint-Brieuc.

COMMUNE

DU PLESSIX-BALISSON,

La plus petite et la moins peuplée des Côtes-du-Nord.

Jadis enclave de Ploubalay, cette commune n'a de superficie que 8 hectares 27 ares. Elle renferme 53 maisons et compte 203 habitants. — Son revenu cadastral est de 600 fr. 64 c., et son revenu vrai de 1,501 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé sur une hauteur, entre deux vallons arrosés par deux forts ruisseaux, à 7 kil. N. E. de Plancoët, son bureau de poste, à 10 kil N. O. de Dinan, et à 65 kil. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

Plessis est un vieux mot français qui signifie *maison de plaisance*. Cambden le fait dériver de *placendo*; Ducange, de *plessiucium*, bois, parc, fermé de

haies ou de branches pliées qu'on appelait *bois en plessis ou de touche*, plantés autour d'une maison pour sa décoration. *Balux* signifie grain d'or que l'on trouve dans les mines, dans les sables des rivières. De *Balux*, *balucis*, on a fait peut-être Balucion, Balisson

Annales.

Geoffroy du Plessis-Balisson, dont les parents étaient seigneurs de cette paroisse, qui l'a vu naître, fut élevé d'une manière digne de sa naissance. A la mort de Philippe-le-Long, qui l'avait fait son secrétaire, il se retira dans un hôtel qu'il possédait à côté de la rue Saint-Jacques, à Paris, et bientôt après transforma cet hôtel en collége (1322), sous le nom de *St-Martin-au Mont-de-Paris*. Comme il avait une immense fortune, il en donna une partie à cet utile établissement, pour l'entretien de 40 boursiers et d'un grand-maître. Le pape Jean XXII confirma ce collége le 30 juillet 1326.

Geoffroy, sans abandonner toutefois la direction de l'établissement qu'il avait fondé, se retira à l'abbaye de Marmoutier, où il fit profession religieuse, et où il mourut plein de jours et de mérites, en 1332. Par son testament, il confirma la fondation du collége du Plessis; mais comme les divers autres établissements qu'il avait créés depuis son entrée en religion avaient absorbé ses revenus, ce qui avait réduit les boursiers du Plessis à 25, dont 6 devaient être du diocèse d'Évreux, 6 de celui de St-Pol-de-Léon, 7 de celui de St-Malo, il voulut que ces 7 dernières bourses fussent réservées pour ceux de ses proches parents qui seraient jugés propres aux études. Les 6 autres boursiers devaient être choisis dans la métropole de Tours. L'abbé de Marmoutier fut déclaré chef du collége; et, en vertu de cet article du testament, les abbés de ce monastère ont gouverné le collége du Plessis pendant plus de 300 ans. En 1513, Noël Mesléart, sous-chantre de l'église de Poitiers, y fonda 16 nouvelles bourses. En 1646, l'abbé de Marmoutier le donna à la Sorbonne, aux trois conditions qui suivent : remplir les intentions des fondateurs, prier pour eux, réparer les édifices.

Les seigneurs du Plessis-Balisson avaient obtenu du pape

Digitized by Google

que leur curé fût chanoine honoraire de St-Jean de Latran.

Balisson s'écrivait autrefois *Balucion*. Nous voyons ce nom apparaître dans un acte de l'an 1184 : « Moi, Alain, fils de Brient, je fais connaître que la difficulté élevée entre les moines de St-Magloire de Lehun (*Léhon*) et les péagers de Corsot (Corseul) touchant la dîme que les susdits moines ont dans la paroisse de Corsot, au fief de la vicomté, en don de mes antécesseurs les vicomtes de Poadour, a été justement résolue par l'adresse et la sollicitude du comte de Bretagne Geoffroi, fils du roi d'Angleterre. En conséquence, la dîme reste aux moines, concédée par moi et par mon fils Geoffroi Balucion. *Témoins*, Geoffroy de Oscaloc (*Aucaleuc*), Robert de Calorguen. »

Cette famille bâtit le château du Plessis, qui lui emprunta le nom complémentaire de Balisson.

En 1475, le scellé du seigneur du Plessis-Balisson fut envoyé par le duc de Bretagne à Louis XI, roi de France, pour qu'il fût apposé au traité de Senlis.

L'*ancienne paroisse* du Plessis-Balisson dépendait du diocèse de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. En 1648, le seigneur du Plessis-Balisson présentait et l'évêque conférait. Il se tenait deux foires dans cette paroisse avant la révolution. — Ne pourrait-on en rétablir au moins une? Cela donnerait de la vie à cette petite localité.

COMMUNE

DE PLÉVEN,

Formée des villages

La Basse-Lande, la Vieille-Hote, la Ville-Gicquel, le Fémulon, le Plessis, Saint-Symphorien, le Vaumadeuc, le Beaufillon, la Ville-Baudouin, la Chauvinais, le Vau-Boscher, Bellevue, etc.

Elle est limitée, au nord par Landebia; à l'est par Bourseul, Plorec; au sud par Plédéliac; à l'ouest par la Poterie, Quintenic. — Sa population est de 685 habitants, et sa superficie de 974 hect. 17 ares, dont 371 hect.

sous terres labourables, 59 sous prés et pâturages, 81 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 194 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 158 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 14,462 fr. 43 c., et son revenu vrai de 28,925 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Les landes de cette commune donneraient d'excellents produits si elles étaient cultivées.

Le BOURG est situé à 6 kil. S.-O. de Plancoët, son bureau de poste, à 23 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 45 kil. E. de Saint-Brieuc. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication de Plancoët à Saint-Aubin.

Origine et étymologie.

Cette paroisse tire son nom de saint Éven, Fléven, Hewyn et Pléven, qui naquit, au commencement du sixième siècle, à Goarec, dans la Vénétie armoricaine, de Guindaff et de la sage Affelle. Il était petit-fils d'Émyr, prince du pays, et parent de saint Germain-d'Auxerre. Il a donné son nom à trois communes des Côtes-du-Nord : Pléven, Plévin et Quéméneven.

Enceinte de Bourgheu-Sâs ou Saos.

On a donné ce nom à une place très-vaste, « qui a dans son enceinte, dit Ogée, deux esplanades séparées, capables de contenir trois ou quatre légions en bataille. Du côté du terre-plein, et où il n'est rien que de moyens coteaux, ce sont des remparts très-élevés, avec de grands fossés en dehors. Les esplanades du côté de l'est dominent la rivière de l'Arguenon, à une très-grande hauteur en coteau perpendiculaire tout hérissé de rochers ingravissables. De ces deux esplanades, la moindre paraît avoir été la citadelle de l'autre. Elle était séparée de la grande par une petite gorge seulement, et défendue, outre sa situation, par un fossé particulier; du côté de la grande esplanade, par des demi-tours en terre, outre une autre de même matière, d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires, qui avait un grand fossé tout autour, taillé dans le roc. Quelque chose de surprenant, c'est qu'à peine y a-t-il un pied de terre sans

trouver le roc, et qu'on n'aperçoit nulle cavité aux environs, d'où on aurait pu tirer l'étonnante quantité de terre qui compose cette masse énorme et tous les remparts. On n'y voit point de vestiges de murailles en pierres, mais seulement des débris de tuiles carrées. »

Ogée s'étonne qu'il n'y ait nulle tradition sur cette forteresse, et il se demande qui a pu la construire des Barbares ou des Romains. — M. de Blois arépond à cette question. Il dit que *Bourgheu-Sâs* ou *Saos* signifie littéralement *fortifications des Saxons*. Ainsi, suivant lui, cette forteresse aurait été construite par les peuples du Nord, à l'époque de leurs invasions réitérées en Bretagne, c'est-à-dire vers le dixième siècle. — Cette opinion a pour elle de grandes probabilités.

L'*ancienne paroisse* de Pléven avait pour évêché Saint-Brieuc, pour subdélégation Lamballe, et pour ressort Jugon. Au moment de la révolution, M. le comte de Rieux en était le seigneur. La cure était à l'alternative.

Les *maisons nobles de ce territoire étaient* : Le manoir de Montboucher, qui appartenait, en 1030, à Geoffroi de Montboucher, qui donna à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes les dîmes dont jouissait cette maison, pour la dot de sa fille, qui avait pris le voile dans ce monastère. En 1440, il appartenait à dame Honorée de Montboucher.

Le château de Peillard appartenait, en 1250, au sire de Guémadeuc.

La château de Kerlouet appartenait, en 1370, à Yves Canabert, sieur de Kerlouet; en 1670, à René Canabert, chevalier, seigneur de Kerlouet et gouverneur de Carhaix; en 1728, au comte de Roquefeuil, gouverneur de Brest, qui, vers 1754, bâtit près de l'ancien château une aile avisagée à l'est, qui forme à elle seule un nouveau château.

Les autres maisons nobles étaient le Vaumadeuc, le Dieusaye, le Rocher annexé au Guébrient, Penhoët et Crachqueta.

Digitized by Google

COMMUNE

DE PLUDUNO,

Formée des villages

La Grignardais, la Ville-Échet, la Ville-Guérin, la Morvenais, la Ville-Neuve, la Fleuriais, le Bois-Feillet, la Ville-Briend, Croix-Landier, les Clos, la Saudrée, la Touche-Riche-Bois, la Ville-Robert, la Ville-Batais, la Ville-Minguen, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Pôtan; à l'est par Tréhen, Saint-Lormel; au sud par Landebia; à l'ouest par Hénansal, Hénanbihen. — Sa population est de 2,310 habitants, et sa superficie de 3,423 hectares, dont 2,572 sous terres labourables, 193 sous prés et pâturages, 167 sous bois, 55 sous vergers et jardins, 254 sous landes et terres incultes, 13 sous étangs. — Elle renferme 523 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 49,446 fr. 04 cent., et son revenu vrai de 148,338 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Cette commune a été démembrée par une loi de 1841, en faveur de celle de Plancoët. — Son territoire est coupé en deux parties par la route de Lamballe à Plancoët. Il est très-accidenté et offre en beaucoup d'endroits d'admirables points de vue. Ses principales productions consistent en blés, lin, fourrages, cidre, bétail, et son commerce en bois de chauffage et de construction, en pommes, etc., que l'on exporte. — Il est bordé par l'Arguenon et arrosé par des ruisseaux qui vont se jeter à la mer.

Le BOURG est situé à 2 kil. N.-O. de Plancoët, son bureau de poste, à 22 kil. N.-O. de Dinan, et à 50 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc.

Origine et étymologie.

Pluduno nous paraît être une corruption des mots celtiques *plou Unau*, qui signifient *paroisse d'Unau*. — Saint Unau, beaucoup plus connu sous le nom de saint Uniac, naquit en Irlande. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut bientôt après mis à la tête d'un monastère, qu'il édifia par

l'exemple de ses vertus. Les malheurs de sa patrie l'ayant obligé de chercher ailleurs un refuge, il vint avec quelques-uns de ses religieux demander un asile en Armorique, et sut reconnaître par sa piété et par les services qu'il rendit l'hospitalité généreuse qu'on lui avait donnée. Il fut le patron d'un prieuré dépendant de St-Méen.

Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Pierre. Elle a été construite en 1470, sous le règne de Louis XI, ce prince superstitieux et méchant, qui fit enfermer le cardinal de la Balue dans une cage de fer, où il resta onze ans.

Les chapelles privatives de Guébriant, de Saint-Pierre, de la Ville-Guérin et de la Ville-Varet ne sont pas desservies ; les deux dernières seules seraient propres au culte. — Celles dites anciennement de la Ferté, St-Aydes, St-Eutrope, n'existent plus; celle de St-Roch, près du bourg, a été reconstruite il y a une quinzaine d'années.

GUÉBRIANT n'a conservé que sa chapelle et un petit pavillon. C'était autrefois un château fortifié, défendu par des douves profondes, entretenues d'eau par un étang magnifique, qui s'étend à près d'un kilomètre. Il appartenait, en 1280, à Guillaume de Budes, chevalier, seigneur d'Uzel.

« Sylvestre Budes, fils du précédent, fut, dit Ogée, lieutenant général et gonfalonier de l'Église romaine (*). Louis, duc d'Anjou, frère du roi, donna, le 29 août 1372, 100 livres d'or pour récompense à un autre Sylvestre Budes. Jean et François furent écuyers du duc de Bretagne. Bertrand fut procureur général au parlement, et François, son frère, maître-d'hôtel de la reine. Jean-Baptiste Budes, né le 2 février 1602, de Charles Budes et d'Amec, dame de Quatre-Vaux, fut fait maréchal de camp en 1636. La prise d'Ordingen, dans le pays de Cologne, et le gain de la bataille du même nom, furent les com-

(*) Après la mort du pape Grégoire, Sylvestre prit parti pour Clément, s'empara successivement, à la tête de ses Bretons, du fort St-Ange, du faubourg St-Pierre, du Capitole, de Rome enfin. Dénoncé injustement, il fut mis à mort et exécuté à Mâcon en 1370.

mencements de la campagne de 1642, et méritèrent à Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, le bâton de maréchal de France. Ce général ne jouit pas longtemps de cette dignité : en 1643 il assiégea Rotewel, en Souabe. Les impériaux vinrent au secours des assiégés et furent vaincus par Guébriant; mais ce maréchal reçut dans le combat dix-sept coups de fauconneau, dont il mourut. Il n'a pas laissé d'enfants. Sa femme, Renée du Bec Crepui, fut nommée (elle est la première femme à qui ce titre ait été donné) ambassadrice, pour accompagner, en 1645, Louise-Marie de Gonzague, reine de Pologne. »

Yves de Guébriant, frère du maréchal, n'a laissé qu'une fille, nommée Renée, qui porta l'héritage de sa maison dans celle de Rosmadec, par son mariage avec Sébastien, marquis de Rosmadec et de Molac, gouverneur des ville et château de Nantes en 1655.

Le château de Guébriant avait haute justice. En 1780, il appartenait à M. de Guimerais.

La VILLE-MENEUC a été transformée en une habitation moderne; ce n'est plus le vieux manoir féodal qui appartenait, en 1660, à J de Lesquen, chevalier, seigneur de la Ville-Meneuc, et qui, au moment de la révolution, avait une haute justice qui s'exerçait à Plancoët et à Pluduno. — La Ville-Meneuc a donné son nom à un écrivain mort de nos jours, à la fleur de l'âge (*V.* Plancoët).

MON-CHOIX est un château moderne, environné de bois et de belles avenues. Il a été bâti en 1759, par le comte Bédée de la Bouëtardaie, pour remplacer la Mettrie, terre noble devenue maison de ferme : elle appartenait, en 1666, à René Bedé, sieur du Bois-Berand, qui épousa, à cette époque, Françoise Goyon de Vaurouault.

La VILLE-ROUX et la VILLE-ROBERT sont-elles une seule et même terre? Les continuateurs d'Ogée le croient. Nous sommes d'une opinion différente et nous constatons qu'il existait, au quinzième siècle, deux familles *distinctes* portant, l'une le nom de la Ville-Roux, et l'autre celui de la Ville-Robert.

En 1421, le 1er août, Olivier de la VILLE-ROBERT fut un

des 26 écuyers du banneret de la Hunaudaie qui figurèrent à la montre de Châteaugontier.

En 1474, de la Ville-Roux fut un des trois témoins requis pour l'enquête sur les marches de Bretagne et de Normandie.

La Ville-Robert appartenait, en 1260, à Jean de la Ville-Robert; en 1440, à Alain de Saint-Méloir, sieur de la Ville-Robert, dont le fils, Jean, épousa Anne Goyon de Matignon, en 1515. Au moment de la révolution, cette terre avait moyenne justice et appartenait à M. de Saint-Méloir.

Le colonel du Breil de Pontbriant est mort à la *Ville-Robert*.

Le *Pré-Morvan* avait haute justice; le *Rocher*, moyenne justice; la *Ville-Hamon* fut donnée par Charles de Blois, en 1341, à Etienne Goyon, sieur de Matignon, en récompense de ses services.

La *Grignardais*, *Saint-Père*, la *Ville-Briand*, étaient aussi des terres nobles du territoire de Pluduno, qui compte encore le *Plessis-Méen* et le *Bignon*.

L'*ancienne paroisse* de Pluduno a toujours fait partie du diocèse de Saint-Brieuc. Elle dépendait de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative.

COMMUNE

DE QUINTENIC,

Formée des villages

La Vallée, la Cour-Gallon, Guingueux, la Guérivais, l'Hôpital, la Soraie, le Plessix, les Riaux, la Chapelle, etc.

Elle est limitée, au nord par Hénansal; à l'est par Landebia; au sud par la Poterie, Trégomar, Pléven; à l'ouest par Saint-Aaron. — Sa population est de 357 habitants, et sa superficie de 749 hect. 95 ares, dont 473 hect. sous terres labourables, 49 sous prés et pâturages, 35 sous bois, 7 sous vergers et jardins, 151 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 92 maisons, et le moulin à vent dit de la Soraie. — Son revenu cadastral est de 7,761 fr. 13 c.,

et son revenu vrai de 15,522 f., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique dans le sud; schiste micacé; schiste talqueux dans le nord.

La petite rivière du Frémur a sa source principale en Quintenic, traverse les communes de Hénansal, Hénanbihen, Pléhérel, Plévenon, et se jette dans la mer à la baie de la Fresnaye, après avoir fait tourner trois moulins. Cette rivière assèche en été; mais elle grossit rapidement aux moindres pluies et se transforme parfois en torrent, interceptant les communications entre diverses parties de la commune de Hénanbihen. Elle est en plusieurs endroits bordée de marais protégés par des digues et mis en culture. Ces marais faisaient partie de l'ancienne forêt de Suscy.

Une partie de la forêt de la Hunaudaye est en cette commune.

Le BOURG est situé à 15 kil. O. de Plancoët, à 33 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 35 kil. E. de Saint-Brieuc. Il a pour bureau de poste Lamballe.

Étymologie.

Quintenic pourrait venir de *quistinic*, petite châtaigne, ce qui reporterait au temps où la Bretagne était couverte de forêts, dans lesquelles se trouvait le châtaignier à l'état sauvage.

L'*ancienne paroisse* de Quintenic dépendait, comme aujourd'hui, de l'évêché de St-Brieuc. Elle avait pour subdélégation Lamballe et pour ressort Jugon. La cure était à l'alternative; en 1648, elle rapportait 100 livres.

Bleporo, terre noble, avait moyenne justice.

La Vallée, basse justice, appartenait à M. de la Fruglaie de Lourmel en 1780.

La *Soraie* avait moyenne justice.

En 1375, Louis de la Soraie portait la bannière de Budes de Guébriant, dans les brillantes expéditions de ce dernier, et fut tué à Césène.

Dans un poëme intitulé: *Gestes des Bretons en Italie*, sous le pontificat de Grégoire XII, l'auteur (Guillaume de la Perène) montre le général rendant les derniers devoirs aux braves qui ont péri dans le combat :

Les fit porter dedans l'église :
Grand luminaire et grand servise

Digitized by Google

Leur fist faire : il est certain
De ce avait le cœur trop vain
Et grand pitié il en avoit ;
Aucune fois par trop ploroit,
Quar ils estoient tous ses amis.
Trop fort aimoit Soraie, Lois ;
Quar mainte fois ly avoit fait
Servise, honnour, sans point déplait.

En 1378, Jean de la Soraie était un des chevaliers de la montre de Tournemine, à Dinan. Il fut un des premiers associés contre l'envahissement de la Bretagne, le 25 avril 1379.

En 1420, Alain de la Soraie était de la ligue du duc contre les Penthièvre. Il devait conduire 8 hommes à 4 livres pour chacun au service du prince, *toutes les fois qu'il en ferait assavoir*. Il fut présent et consentant au traité des États de Bretagne, à Dinan, *le général conseil tenant le derrain jour de décembre* 1422.

En 1489, le sire de la Soraie fut un des quinze seigneurs choisis pour servir d'otages au roi d'Angleterre, en garantie de son traité avec la duchesse Anne.

COMMUNE

DE S^T-LORMEL,

Formée des villages

La Hautière, la Ville-hue, l'Etang-Quihouas, la Ville-Moussard, la Métrie, les Cotières, le Geunebosq, les Poissonnais, la Gaterie, etc.

Elle est limitée, au nord par Créhen, à l'est par le Plessis-Balisson, au sud par Plancoët, à l'ouest par Pluduno. — Sa population est de 372 habitants, et sa superficie de 436 hect. 38 ares, dont 364 hect. sous terres labourables, 26 sous prés et pâturages, 13 sous bois, 4 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 91 maisons. — Son revenu cadastral est de 6,677 fr. 32 c., et son revenu vrai de 20,032 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La route de Lamballe à Saint-Malo sert de limite à cette commune, dans la partie sud-ouest, sur une longueur d'environ 760 mètres.

Le territoire de Saint-Lormel est charmant : des ruisseaux, des vallons, des manoirs, un monticule que couronne un moulin à vent près du bourg, offrent des points de vue très-beaux.

La petite rivière de Montafilan va se jeter dans l'Arguenon à l'est-sud-est du château de l'Argentaie.

Une loi de 1841 a doté Plancoët d'une partie du territoire de St-Lormel.

Le BOURG est situé dans un fond, à 1 kil. nord de Plancoët, son bureau de poste, à 19 kil. N.-O. de Dinan, et à 51 kil. E. de Saint-Brieuc. — Foire le premier lundi de juillet.

Origine et Etymologie.

La paroisse qui nous occupe doit son nom à saint Léonor, Launeuc, Launaire et Lourmel.

Saint Lourmel était fils de Hoël-le-Grand et de sainte Pompée. Sa naissance, en 569, eut lieu outre-mer, car la famille royale de Bretagne avait été obligée de chercher un asile au pays de Galles.

A 5 ans, Lourmel ou Léonor fut confié à saint Iltud. Ses dispositions naturelles étaient si grandes, que les légendaires assurent que le premier jour qu'on lui enseigna à lire il connut toutes ses lettres; le second jour il sut les assembler, et le troisième les écrire! A 15 ans il fut ordonné par saint Oubrice, et plus tard il devint évêque.

Désirant apporter des secours spirituels aux Bretons établis dans le pays de Quimper et de Rennes, Lormel s'embarqua avec 73 disciples et prit terre à 6 kilomètres de Saint-Malo. Il trouva un oratoire en ruines, le restaura et y plaça un autel qu'il avait apporté avec lui. Les habitants l'aidèrent à défricher un coin de la forêt, et il y édifia un monastère. On dit que pour labourer un champ, il attela 12 serfs à sa charrue, et que, le travail fini, il leur rendit la liberté.

On lit encore dans les Bollandistes qu'ayant trouvé un bélier d'or en creusant la terre, il le porta à Paris, et l'offrit à Childebert, suzerain de Bretagne. Le monarque et son épouse Ultrogote accueillirent avec bonté notre saint, et lui firent des dons considérables en terre, en échange du mouton d'or qu'il leur avait offert.

Dans ce voyage, saint Lor-

Digitized by Google

mel rendit la vue à deux aveugles et guérit un paralytique.

Mais tandis que le prince pontife était à Paris, un crime tranchait les jours de son frère Hoël II, et Canao, *fratricide pour la troisième fois*, s'emparait des domaines et de l'épouse de la victime, laquelle laissait un fils, nommé Judual.

Rentré dans son abbaye, saint Lormel y donna un refuge à Judual, et pour soustraire ce dernier aux violences de l'usurpateur, auxquelles il avait échappé comme par miracle, il le fit passer aux îles britanniques, et de là à la cour de Childebert.

L'ambitieux Canao, informé de la retraite où se cachait son neveu, accourut en toute hâte pour l'arrêter ; mais il était trop tard : l'évêque abbé, pour toute réponse, lui montra le navire qui emportait Judual. A cette vue, Canao devint furieux ; il s'oublia jusqu'à frapper son frère, sans oser toutefois le poignarder comme il en avait le désir, dans la crainte que ce nouvel assassinat ne fût vengé; car il savait que la cour de France tenait saint Lormel en très-grande estime et ne laisserait pas sa mort impunie.

Canao, complice de Chramne contre Clotaire, fut enfin vaincu, et Judual monta sur le trône sous le nom d'Alain Ier : il fut le dixième roi de Bretagne. Saint Lormel mourut bientôt après, à l'âge de 51 ans. Ses reliques sont à Saint-Lunaire. Il est patron des personnes qui portent le nom d'Éléonore, et sa fête est célébrée le premier juillet.

Châteaux et terres nobles (1).

La MOTTE a d'abord appartenu à la famille de ce nom, puis à la famille Boschier, qui possédait ce château dès l'année 1300.

En 1270, Pierre de la Motte fut un des 108 témoins entendus sur les plaintes de Galeran, évêque de Nantes, contre Pierre Mauclerc, duc de Bretagne.

En 1378, le roi de France voulant confisquer la Bretagne, chargea six commissaires, dont Geoffroi de la Motte fit partie, de soutenir ses droits.

En 1313, Jean Boschier est le

(1) Pour le château de l'Argentaie, la Ville-Meneuc et la Ville-Robert, qu'Ogée place en double emploi dans cette commune et dans celle de Plancoët, voyez cette dernière.

premier des quatre commissaires chargés d'estimer les terres que le duc Jean assigne à la douairière Iolande et à ses enfants.

En 1415, Pierre Boschier fut un des dix-huit capitaines de l'armée ducale contre les Anglais.

En 1398, Jean Boschier fut abbé de Beauport. Soupçonné d'être pour les Penthièvre, il fut incarcéré; mais la commission chargée de le juger le trouva innocent. Il abdiqua en 1442 et mourut le 11 mai 1443, après avoir comblé de biens son monastère.

Les COURTILS-LONGS étaient aux Sauvaget.

En 1418, Olivier Sauvaget fut un des chevetaines du duc de Bretagne, moyennant 12 livres, dans le voyage qui fut fait en France pour arriver à une paix générale.

La *Salle* et la *Ville-Biens* étaient aussi terres nobles dès 1500.

Annales.

Lors de l'affaire de Saint-Cast, un nommé Grumellon, de la paroisse de Saint-Lormel, gagné à prix d'argent par les Anglais, indiqua à ces derniers un passage de l'Arguenon au Guildo. Cette honteuse et coupable action aurait pu avoir des conséquences terribles pour le pays, si les Anglais eussent été plus nombreux et surtout mieux commandés.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Lormel appartenait au diocèse de Saint-Brieuc comme aujourd'hui. Elle avait pour subdélégation Lamballe et pour ressort Jugon. La cure était à l'alternative. En 1648, elle rapportait 100 livres à son curé.

Digitized by Google

CANTON DE PLÉLAN-LE-PETIT.

Il comprend les communes de Plélan, la Landec, Languedias, Plorec, Saint-Maudez, Saint-Méloir, Saint-Michel-de-Plélan, Trébédan, Vildé-Guingalan. — Sa population est de 4,867 habitants, et sa superficie de 8,528 hect. 75 ares. — Il renferme 1,375 maisons. — Son revenu vrai est de 237,783 francs.

COMMUNE

DE PLÉLAN-LE-PETIT,

Formée des villages

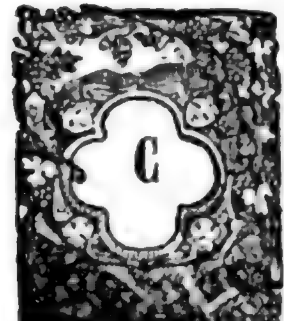

ARGESNAN, les Pivents, le Breil, les Fossés, le Châtel, la Hoglais, la Mariais, Ville-ès-Ains, Keroui, le Plessis-Robert, la Boyère, la Poterie, Chapelle-Huguen, Guémignon, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Méloir, Saint-Michel-de-Plélan; à l'est par St-Maudez, la Landec; au sud par Languedias, Mégrit; à l'ouest par St-Igneuc. — Sa population est de 1,104 habitants, et sa superficie de 2,117 hect. 31 ares, dont 1,242 hect. sous terres labourables, 118 sous prés et pâturages, 89 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 574 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 307 maisons, 3 moulins. — Son revenu cadastral est de 21,466 fr. 13 c., et son revenu vrai de 53,665 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Carrières de granit en exploitation.

La grande route de St-Brieuc à Dinan coupe cette commune en deux parties à peu près égales, de l'ouest à l'est. Sur le bord

de cette route, si l'on en croit la tradition, se seraient commis sept meurtres pendant une nuit de Noël. Pour perpétuer le souvenir de cet évènement lugubre, qui peut-être intéresse l'histoire, on éleva sur le lieu même un monument qui fut nommé les *Sept-Croix*.

La voie romaine dite de l'Estra est apparente sur plusieurs points de ce territoire.

Plélan est un pays de plaine, couvert d'arbres et de buissons. Il y existe encore de vastes landes, qui ont fait donner à ce territoire le nom qu'il porte, et qui signifie *peuple de la lande*; car, à l'origine, toute cette contrée n'offrait que steppes immenses, tandis qu'ailleurs des rivières, des forêts, des montagnes, ont servi d'indications pour faire reconnaître les populations qui s'y établissaient.

Il y a, depuis longtemps, de belles prairies et des champs bien cultivés à Plélan. Il s'y fabrique en abondance du cidre, ce vin des contrées où la chaleur n'est pas assez forte pour mûrir le raisin, et du poiré, plus léger que le cidre, mais plus capiteux : il mousse comme le meilleur champagne.

Le cidre, est-il besoin de le dire, se fabrique avec des pommes; le poiré, avec des poires. Mais une remarque nécessaire, et qui démontre combien sont prévoyantes les vues de la Providence, est celle-ci : le pommier réussit mieux dans les terres labourées, le poirier au contraire vient parfaitement sur les fossés qu'on laisse incultes; le poirier peut vivre sur un sol aride, le pommier aime l'eau; le poirier se greffe aussi bien que le pommier, et produit alors de beaux et d'excellents fruits; à l'état sauvage, ses fruits pourraient encore être utilisés; enfin, l'année où la pomme manque est féconde en poires, et réciproquement! Les cultivateurs, ou plutôt les propriétaires, devraient donc planter sur leurs terres des pommiers et des poiriers en quantités à peu près égales. De cette manière, il n'y aurait point d'années de disette pour le cidre. Grand nombre de landes, en Bretagne, feraient d'excellents vergers de poiriers.

Le BOURG est situé à 20 kil. E.-S.-O. de Dinan, et à 53 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc.—Son bureau de poste est à Plancoët. — Chef-lieu de perception, bureau d'enregistrement. — On

Digitized by Google

l'appelle Plélan-le-Petit pour le distinguer d'un autre bourg du même nom, dans l'Ille-et-Vilaine. — Il est traversé par la route vicinale nº 40, de Plancoët à Merdrignac. — On y remarque un établissement de religieuses de l'ordre du St-Esprit : elles enseignent la jeunesse et soignent les malades.

L'*ancienne paroisse* de Plélan avait pour trève Saint-Michel, qui maintenant forme une commune et une paroisse à part, commune ayant son maire et son conseil municipal, paroisse ayant son desservant spécial. On sait que la première de ces divisions marque l'ordre temporel, et la seconde l'ordre spirituel : il y a des communes qui ne sont pas paroisses, étant pour le service religieux réunies à d'autres, comme aussi il existe des paroisses qui ne sont pas communes. Saint-Brieuc, par exemple, renferme trois paroisses ne formant qu'une seule commune.

L'ancienne paroisse de Plélan, disons-nous, dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était présentée par l'abbé de Beauport.

Ses juridictions étaient, en 1780 : Saint-Malo de Bourseul, haute justice, à M. de Nouail ; Beaubois, haute justice, à M. de Bruc ; la Roblinaye, haute justice, à Mme la duchesse de Coigny ; les Fosses, haute justice, à M. Desnos-Desfossés ; la Folinaye, basse justice, à M. de la Goublaye de Sirty.

Les Taillefer avaient plusieurs domaines nobles à Plélan, notamment la *Métairie*.

Simon de Taillefer fut ambassadeur en Écosse et devint chancelier des ordres ducaux de l'Ermine et de l'Épi, en 1431.

Jean de Taillefer était abbé de la Chaume, au diocèse de Nantes, de 1351 à 1374.

Voici une curieuse quittance d'un Taillefer : « Jeu Belot « Taillefer, escuier, ai recheu « de messire G. chantre de « Milly et de Jouffroy Cokatris, « pour le serviche ké j'ay fait à « nostre seigneur le roy, en « Flandres, 7 l. x s. turon. « Doné à Bas, l'an 1302, xi « jours en 7bre. »

Julienne de Taillefer signa comme témoin le testament de la comtesse de Montfort, fille du roi de Sicile et de Jérusalem, le 15 juillet 1440.

Simon de Taillefer était un des

trois huissiers de la chambre du duc de Bretagne.

En 1442, Julienne de Taillefer était demoiselle d'honneur de la duchesse de Bretagne.

Jacquette, dame d'André de Taillefer, avait 10 écus de gages par an au service de Mme de Rohan, en 1480. C'était, pour cette époque, un très-beau traitement.

La *Lieurayè*, était maison franche et sergenterie de Dinan. Le *Vau-Potier*, le *Miroir*, le *Bois-Mottay*, la *Ville-de-Loz*, la *Ville-Halou*, *Trouargat*, les *Ronces*, la *Touschey*, existaient dès 1420. Les *Fosses* et la *Bordelais* sont plus modernes.

COMMUNE

DE LA LANDEC,

Formée des villages

La Tombe, la Chapelle, Beauguérin, la Métrie, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Maudez, Aucaleuc, à l'est par Vildé-Guingalan; au sud par Trébédan, à l'ouest par Plélan. — Sa population est de 376 habitants, et sa superficie de 757 hectares 36 ares 90 cent., dont 477 hectares sous terres labourables, 48 sous prés et pâturages, 6 sous bois, 12 sous vergers et jardins, 179 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 126 maisons, 2 moulins. — Son revenu cadastral est de 8,392 fr. 13 c., et son revenu vrai de 20,980 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; schisteux dans le nord de la commune.

Cette commune est traversée par la route no 176 de Caen à Lamballe. Son territoire est plat et couvert d'arbres. Il se prêterait merveilleusement à la création de nombreuses prairies naturelles. Mais peut-être serait-il plus fructueux, dans l'état, d'améliorer d'abord celles qui existent, c'est-à-dire de les renouveler par une culture préparatoire, et d'y pratiquer un meilleur système d'irrigation; car partout, en Bretagne, les prés sont laissés tels qu'ils étaient il y a des siècles, avec des parties stériles par trop de sécheresse, et d'autres ne produisant que du jonc par excès d'humidité.

La division des terres a son utilité, ou plutôt sa commodité;

cependant nous pensons que les fossés sont trop larges et trop multipliés dans notre pays. Cela fait perdre un terrain précieux, et, d'un autre côté, la raison dit que dans un pays humide et froid comme le nôtre, il n'est pas bon de créer des abris qui projètent l'ombre au loin et interceptent les rayons du soleil.

Aujourd'hui que les écoles primaires se multiplient (pas encore assez à notre gré); qu'on y enseigne le dessin linéaire, la géométrie et l'arpentage, les cultivateurs pourraient faire dresser par leurs enfants le plan de leur exploitation et en simplifier la division. Le service de la ferme deviendrait plus facile; on éviterait des détours qui fatiguent les hommes et les attelages; les propriétés augmenteraient d'un dixième.

Qu'on y songe : la population monte, les denrées de toute nature enchérissent; il est temps d'économiser le terrain et de lui faire produire le plus possible.

A l'extrémité est de la commune se trouve la roche dite des *Trois-Paroisses,* point où se touchent les communes de la Landec, Trébédan et Vildé.

Le BOURG est situé dans un fond, à 3 kil. E. de Plélan, 11 k. O. de Dinan, son bureau de poste, et à 49 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc.

Étymologie.

Ec est augmentatif. La Landec signifie donc *la grande lande.* Ce nom s'explique par l'étendue considérable de landes qui couvraient ce pays à la fin du dernier siècle.

La TOMBE! voilà, certes, pour un village, un nom bien étrange et bien lugubre : il doit avoir sa raison d'être; il n'est pas né du hasard, sans doute. Cherchons donc et interrogeons, avons-nous dit; et nous avons cherché et interrogé tout le monde. Or, voici ce que nous avons appris : des malfaiteurs étrangers étaient venus, il y a de cela plus d'un siècle, se réfugier dans un taillis voisin du village; ils en sortaient le soir, épiaient le passant attardé, le dépouillaient toujours, quelquefois le tuaient. Ces assassinats ont été assez nombreux pour faire donner au village le nom qu'il porte.

L'*ancienne paroisse* de la Lan-

dec dépendait de l'évêché de Dol, et avait pour subdélégation et pour ressort Dinan. Elle relevait du roi. La cure était à l'ordinaire.

COMMUNE

DE LANGUEDIAS,

Formée des villages

Le Tertre, la Dalibotière, le Veau-Perrier, le Bos, la Bauflais, le Houx, la Guiolais, le Val, Kerauveprès, Saint-René, Launaie, Bourien, la Vieuville, le Coudray, Carré, la Fontaine, le Frèche-Blanc, etc.

Elle est limitée, au nord par Plélan, la Landec, Vildé-Guingalan; à l'est par Trébédan; au sud par Mégrit; à l'ouest par Dolo, Jugon, Lescouet. — Sa population est de 303 habitants, et sa superficie de 860 hect. 38 ares 90 c., dont 511 hect. sous terres labourables, 85 sous prés et pâturages, 9 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 180 sous landes et terres incultes, 27 sous étangs. — Son revenu cadastral est de 8,221 fr. 41 c., et son revenu vrai de 24,664 f., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. Terrain granitique.

Le territoire de cette commune est très-accidenté, et offre aux regards plusieurs points de vue remarquables, entre autres, celui du tertre de Quérinan, monticule qui porte encore les ruines du château de ce nom, et des vestiges de l'ancienne potence seigneuriale. — On exploite à Quérinan un granit fort estimé, qui a servi, disent les continuateurs d'Ogée, à construire Notre-Dame de Lamballe, la cathédrale de Saint-Malo, Saint-Sauveur de Dinan et la cathédrale de Dol.

Languedias produit du seigle, du cidre et du beurre, qui se vendent sur le marché de Dinan.

Le BOURG est situé à 5 k. S. de Plélan-le-Petit, à 16 kil. S.-O. de Dinan, et à 50 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. Son bureau de poste est à Jugon. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication n° 40, de Plancoët à Merdrignac.

Étymologie.

Languedias est pour *Land*

Digitized by Google

Guedias, église de Guedias. Guedias ou Gueltas est le même que saint Gildas, abbé de Ruis.

Monuments.

L'ÉGLISE est sous l'invocation de saint Armel. La commune possède encore la chapelle de la Gumacière et des ruines remarquables d'une autre chapelle dédiée jadis à saint René.

Abbaye de Beaulieu.

« L'abbaye de Beaulieu fut fondée, en 1170, par Roland de Dinan, pour huit chanoines réguliers de Saint-Augustin. Cette maison a eu une trentaine d'abbés. Les plus remarquables sont:

« Guillame III, recommandé au duc de Bretagne, Jean V, par Benoit XIII, en 1406. Le prince l'éleva à la dignité de conseiller d'état. Cet abbé abdiqua, en 1426, et mourut en juillet de l'année suivante.

« Guillaume IV, de la famille de Boutier. Il était aumônier et conseiller de Jean V. Son mérite le fit, deux fois, choisir pour évêque de St-Malo; mais le souverain pontife, ne connaissant pas ses bonnes qualités, ne ratifia jamais ce choix, et Guillaume Routier dut enfin renoncer au titre d'*évêque élu*.

« Le vénérable Simon de Maillé, né à Brézé, en Anjou, et abbé du Loroux, eut d'abord l'économat de Beaulieu ; ensuite il en fut abbé en 1546; il prêta serment de fidélité au roi, en cette qualité, en 1551. Il fut aussi abbé de Beauport; il devint archevêque de Tours en 1554. Il brilla au concile de Trente; on lui doit la traduction de 24 homélies de saint Basile-le-Grand. Il se démit de l'abbaye de Beaulieu en 1571, et mourut dans la retraite en 1597, à 82 ans. Il fut inhumé à la cathédrale de Tours, où des miracles ont signalé sa sainteté.

« Charles de Bourgneuf, évêque de Saint-Malo, puis de Nantes, devint abbé de Beaulieu en 1608. Il mourut à Chartres le 6 juin 1617.

« Gilles Gosselin, aumônier de la reine Marie de Médicis, obtint l'administration de l'abbaye de Beaulieu le 18 décembre 1617, et mourut en 1624.

« Claude-Philippe Leclerc du Tremblai, né à Paris, d'une famille distinguée, n'était encore qu'écolier à l'Université de Nantes quand il obtint l'abbaye de Beaulieu. Son père, gouverneur

de la Bastille, était très-proche parent du célèbre père Joseph du Tremblai, capucin, confident du cardinal de Richelieu. Notre Claude fut, de plus, abbé de Mondée, au diocèse de Bayeux, chanoine de Notre-Dame de Paris, conseiller et aumônier du roi. Le pape refusa le chapeau de cardinal au père Joseph, mais il offrit de l'accorder à l'abbé de Beaulieu, son neveu. Le monarque n'accepta pas cette proposition. Le 21 août 1659, Claude du Tremblai introduisit dans son abbaye la réforme de sainte Geneviève. Il mourut le 5 septembre 1704, à 91 ans, et fut enterré à Notre-Dame de Paris.

« Plusieurs pierres tumulaires portant les statues des abbés de Beaulieu ont été déposées au musée de Saint-Brieuc. On leur a réuni celle d'un guerrier, que Dinan a vivement réclamée comme représentant Roland de Dinan, ce qu'un membre de la société archéologique de Saint-Brieuc s'est appliqué à réfuter.

« L'abbaye de Beaulieu était un bénéfice de 8,000 livres. Le roi nommait, le Saint-Siége conférait. Le prieuré de Saint-Julien était annexé à l'abbaye de Beaulieu et valait 1,200 livres. L'abbé de Beaulieu présentait pour les églises paroissiales de Villedé, de Saint-Cadreu avec prieuré valant 300 livres, pour le prieuré-cure de Pleslin, pour l'église paroissiale et prieuré de Saint-Maur de Plancoët. La chapelle de Treff, dans l'église de Saint-Cadreu, était conférée par l'abbé de Beaulieu. Il conférait de plein droit l'église de Bourseul, rapportant 300 livres. L'abbaye de Beaulieu était taxée à 200 florins en cour de Rome.»

De Garaby.

L'abbaye de Beaulieu, *de bello loco*, est située à l'extrémité sud-ouest de l'étang de ce nom; elle faisait partie du diocèse de Saint-Malo. Elle fut fondée, en effet, par Roland de Dinan; mais les auteurs ne sont pas tous d'accord sur la date de cette fondation. Ogée prétend qu'elle eut lieu en 1163, d'autres en 1167 et 1170.

Quoi qu'il en soit, elle reçut d'abord le nom de Notre-Dame de Pont-Pilard. Richard Le Maréchal, seigneur de Dinan, et Gervaise, sa femme, confirmèrent tous les dons que leurs prédécesseurs avaient faits à cette abbaye, entre autres, du moulin de Heaumery, où tous les ha-

Digitized by Google

bitants du domaine de Caulnes devaient faire moudre leur grain, et d'une *vigne* qui était en Plumaudan.

Conan, duc de Bretagne, fit une charte en faveur de Beaulieu, dans laquelle on lit : « Moi, Conan, duc de Bretagne et comte de Richemont, à tout mon peuple, tant clercs que laïques, salut. Je veux qu'il soit manifeste à tous, présents et à venir, qu'ayant bâti, dans l'église Notre-Dame de Wingamp, un autel en l'honneur de Dieu et de saint Denis, pour l'expiation des péchés de mon père, de ma mère et de toute leur postérité, j'ai constitué un revenu à un des chanoines de Notre-Dame du Pont-Pilard, qui servira, à perpétuité, audit autel ; savoir : 4 livres d'argent pour vêtement dudit chanoine ; 20 sous sur la taille de Wingamp, 40 sous sur les foires et 20 sur le fouage ; en outre, provision suffisante pour lui et pour son clerc *in motâ*, que je sois présent ou absent.

« J'ai investi de cet autel et de son revenu le solitaire Monkien, chapelain de Berthe, ma mère, comme charité et aumône. Je veux que lui et ses successeurs en jouissent en paix, librement et tranquillement ; et, afin que je participe aux mérites de l'abbaye du Pont-Pilard, je confirme à la même abbaye et aux chanoines qui y servent Dieu toutes leurs possessions et tout ce qu'ils pourront acquérir par aumône, donation ou achat, tout ce qui leur sera concédé ou livré.

« Je veux qu'ils soient, ainsi que leurs hommes et leurs biens, exempts et libres de toute vexation ou taille de ma part et de celle de mes successeurs.

« Pour que ces dispositions soient ratifiées et restent à jamais, j'y fais apposer mon sceau. » *Témoins* : Guillaume, évêque de Tréguier ; Moïse, abbé de Bégard ; Abraham, chapelain ; Richard et Alain, jumeaux ; Raoul, chambellan ; Geoffroi, fils de Louis, et beaucoup d'autres.

Cette charte fut octroyée dans la ville de Guingamp, et confirmée par Constance, fille de Conan, qui maintint également tous les dons qu'avait faits à Beaulieu feu son époux, le duc Geoffroi, fils de Henri, roi d'Angleterre.

En 1180, l'abbé de Saint-Mélaine céda l'église de Plumaudan à Beaulieu : « Que tous les fidèles qui liront cette page sa-

chent qu'après qu'Albert, évêque de Saint-Malo, eut donné l'église de *Plomoden* à l'abbaye de N.-D. de Pont-Pilard, l'abbé et les moines de Saint-Mélaine de Rennes prétendirent que cette église était propriété de leur monastère. Enfin, par la médiation de Geoffroi, duc de Bretagne et comte de Richemont, de Roland de Dinan, fondateur de cette abbaye, d'André de Vitré et d'autres barons, il a été fait une transaction touchant ce bénéfice: L'abbé et tout le couvent de St-Mélaine cèdent à l'abbé et aux chanoines de Pont-Pilard tout ce qu'ils réclamaient, et Roland de Dinan a assigné à l'abbaye de St-Mélaine pour lui être payés, chaque année, à la St-Michel, trois quarts de froment, mesure de Rennes, sur les dîmes de St-Maden. » *Témoins :* Guillaume, abbé; Brient, prieur; Salomon, secrétaire; Guillaume, célérier de Saint-Mélaine; Jean, abbé de Saint-Jacques de Montfort, etc.

L'abbaye de Beaulieu avait une église fort intéressante sous le rapport de son architecture. Elle renfermait plusieurs enfeux, notamment ceux de Tristan du Bois-Riffier, de Geffiette d'Orange, dame de la Bellière, et de Jéhanne de Bitesme, dame de Beaufort.

En janvier 1789, environ 500 paysans des environs de Jugon se réunissent et se portent sur l'abbaye de Beaulieu, où ils brisent les scellés apposés par les commissaires de Broons.

En 1791, les moines de Beaulieu furent dispersés et leurs bestiaux vendus à l'encan dans la ville de Dinan.

L'*ancienne paroisse* de Languedias, ou *Langadias* (orthographe conservée longtemps par l'autorité ecclésiastique), était jadis trève de Mégrit. A la révolution elle dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation de Montauban et du ressort de Rennes. La cure était présentée par l'abbé de Beaulieu. — Languedias avait une moyenne justice, qui s'exerçait dans la paroisse même.

Digitized by Google

COMMUNE

DE PLOREC,

Formée des villages

La Villehate, Tréhemneuc, la Villebriand, le Temple, etc.

Elle est limitée, au nord par Pléven, Landébia, Pluduno; à l'est par Bourseul, St-Michel-de-Plélan, Corseul; au sud par Saint-Méloir, Lescouet, Saint-Igneuc; à l'ouest par Trégomar, Plédéliac. — Sa population est de 866 habitants, et sa superficie de 1,359 hect. 33 ares, dont 974 hect. sous terres labourables, 109 sous prés et pâturages, 77 sous bois, 15 sous vergers et jardins, 127 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 232 maisons, 3 moulins, dont un à foulon. — Son revenu cadastral est de 16,774 fr. 77 c., et son revenu vrai de 41,937 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Son territoire est traversé par la rivière de l'Arguenon, et par le ruisseau de la Jesre, qui le coupe en deux parties presque égales. Il est fertile et renferme quelques jolis vallons.

Le BOURG est situé à 8 kil. N.-O. de Plélan, à 21 kil. O. de Dinan, et à 40 kil. E. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Plancoët.

Étymologie.

Plorec, de même que Plouec et Plœuc, signifie grande paroisse : *Plo*, *plou*, *plef* ou *ple*, paroisse ; *ec* grande, cette terminaison étant augmentative. La lettre *r* a dû être ajoutée par altération ou par euphonie.

Le *Boisbilly* était le château seigneurial de Plouec. Il avait haute, moyenne et basse justice.

En 1277, au mois de juin, l'accord entre le prieur de Léhon et Olivier Du Chalonge fut confirmé *o le seiaux à monsor Alain du Boisbilly, chevalier, sénechal de Rennes.*

En 1369, Henri de Boisbilly était *archer étoffé* à la montre de Jean de Beaumanoir, à Saint-Lô, avec Perrot de Quoitbily, escuier.

En 1379, le 1er mai, Jéhan du Boisbilly assistait à la montre d'Olivier de Clisson, parmi les

huit vingt cinq escuiers aux gaiges du roy. Cette montre eut lieu à la bastide de Saint-Gouesnou, près Brest.

Le 28 avril 1381, Geoffroi du Boisbilly ratifia, à Lamballe, le traité de Guérande.

En 1418, le duc de Bretagne fit compter 12 livres à Olivier du Boisbilly, qui le suivait dans son voyage en France.

Au quinzième siècle, deux Boisbilly sont portés au compte de Mauléon, trésorier d'Espagne.

En 1437, Olivier du Boisbilly prête serment de fidélité au duc de Bretagne.

Jean du Boisbilly, sieur du Bois-Mottay, fut archer dans l'armée de Bouillé, lieutenant-général en Bretagne.

En 1780, la terre du Boisbilly appartenait à M. de Coëtrieux.

Le *Temple-Nouvel* appartenait à Jean Bodin en 1780. Cette propriété était peut-être anciennement une communauté de Templiers.

La *Ville-Lambert* était aux Jarnoan ou Jarnovan.

Jéhan Jarnoan, écuyer, ratifia le traité de Guérande, à Dinan.

Guillaume et Olivier Jarnoan étaient de la montre d'Olivier de Mauni, le 12 octobre 1386.

Le *Bois-Adam* appartenait à la famille de ce nom, laquelle a fourni aux armées de Bretagne plusieurs guerriers de distinction.

Cariguel a été possédé par les Du Guesclin, puis par les Marbeuf.

La *Cochaye* appartenait à une famille de la Fontaine.

En 1370, Guillaume de la Fontaine, écuyer, figurait à la montre du chevalier Boitel, à Blois, et à plusieurs autres.

En avril 1444, Thomin de la Fontaine fut un des vingt archers pour la garde du duc de Bretagne, pour *le veaige qu'il fist à Tours devers le roy.*

En 1483, trois de la Fontaine figurent parmi les trente gentilshommes chargés de défendre Fougères.

En 1485, un de la Fontaine fut récompensé pour avoir présenté au duc de Bretagne, de la part du roi des Romains, *certains oiseaux.*

En 1488, Guillaume de la Fontaine reçut pour porter le deuil du duc François II quatre aunes et demie de noir pour robe et chaperon, à 7 livres l'aune.

La *Rivière*, moyenne justice,

Digitized by Google

appartenait, en 1430, à de la Motte-Vauvert.

Là *Domneraie*, en 1400, était à Jean de Beaumanoir ; *Claye*, à Martin Vagouet ; la *Ville-Morineuc*, à Rolland Le Forêtier ; la *Motte*, à Jean Quétier ; *Launaye*, à Bertrand Galemel ; la *Métrie-Martin*, moyenne justice, à M. Bedé de la Bouëtardais, en 1780.

L'*ancienne paroisse* de Plorec avait pour trève Lescouët, qui forme aujourd'hui une commune séparée. Elle relevait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation de Lamballe et du ressort de Jugon. La cure était à l'alternative. L'évêque conférait.

COMMUNE

DE ST-MAUDEZ,

Formée des villages

L'Ile, la Croix-Restif, Villorieux, Fondrille, Haut et Bas-Kervain, les Ouches, St-Jouan, le Bas et le Haut-Guyac, l'Épivan, etc.

Elle est limitée, au nord par Corseul, à l'est par Aucaleuc, au sud par la Landec, à l'ouest par Saint-Méloir. — Sa population est de 339 habitants, et sa superficie de 526 hect. 15 ares, dont 428 hect. sous terres labourables, 25 sous prés et pâturages, 14 sous bois, 5 sous vergers et jardins, 34 sous landes et terres incultes, 3 sous châtaigneraie. — Elle renferme 112 maisons, et le moulin à eau dit le Petit-Helleu. — Terrain schisteux.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 4 kil. N.-E. de Plélan, à 12 kil. O. de Dinan, et à 49 kil. E. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Dinan.

Étymologie et légende.

Saint-Maudez doit son nom à saint Maudé, Mandé, Maudan ou Maudon, dixième fils d'Érélée ou Ardée, roi d'Irlande, et de Gentuse ou Gétive, son épouse. Consacré à Dieu comme dîme de la famille, Maudé étudia dix ans dans un monastère. Ses neuf frères morts, on voulait qu'il succédât à son père et qu'il se mariât ; mais il obtint du ciel un

mal repoussant, qui cessa dès qu'on n'insista plus.

Promu au sacerdoce, il évangélisa sa patrie. Appelé plus tard à la vie contemplative, il vint, vers 528, au Dolois, avec sa sœur sainte Juvette et deux disciples, saint Botmel et saint Tudy. Il résida quelque temps en ces parages, vivant d'herbes, de racines crues et d'eau ; puis il visita les couvents de Bretagne, et s'arrêta à l'abbaye de Tréguier, où saint Tugdual le fit prêcher. Il guérissait d'un mal de genou, appelé depuis *mal saint Maudé*.

Il se retira ensuite, avec ses deux compagnons, dans un lieu solitaire nommé depuis Lanmodez. Le seigneur de la contrée lui donna de quoi bâtir un oratoire et une demeure, et saint Maudé put bientôt s'acquitter envers son bienfaiteur. En effet, un des fils de ce dernier ayant tué par accident son frère d'un coup de flèche, Maudé ressuscita le mort.

Importuné des applaudissements dont il était l'objet, notre saint se retira dans une île, qu'il délivra des serpents et d'herbes vénéneuses. Ses disciples s'étaient accrus alors ; ils étaient au nombre de 25, et tous ensemble ils se mirent à construire une chapelle et un ermitage ; mais le diable se moquait d'eux hautement afin de les distraire dans leurs oraisons, et la nuit il détruisait le travail du jour. Le fils des rois eut recours aux armes de la foi, et précipita l'esprit des ténèbres dans la mer.

Maudé couchait, au nord de l'île, près de la mer, dans une grotte que l'on nomme encore aujourd'hui le *lit de saint Maudé*.

A l'aide des Bréhatais et des habitants des paroisses voisines, il édifia une église, que les évêques de Bretagne consacrèrent en signe d'estime pour ce fidèle serviteur de Dieu.

Enfin il expira après avoir exhorté sa communauté à persévérer dans le bien. Son corps fut placé dans sa chapelle.

En 878, les reliques de saint Maudé furent portées dans la cathédrale de Bourges. Mais, plus tard, les princes bretons obtinrent son chef, qui fut déposé à l'abbaye de Beauport. Il est maintenant à Plouëc.

Saint Maudé est patron de Lanmodez et de Saint-Maudé, au diocèse de Saint-Brieuc ; de St-Mandé, au diocèse de Paris, et de Saint-Maudé, au diocèse de

Digitized by Google

la Rochelle. Il a plusieurs chapelles en Bretagne; sa fête se célèbre le 18 octobre.

Monuments.

Le CHATEAU de Thaumatz est en St-Maudé. Il a longtemps appartenu aux Goyon. Son dernier possesseur de ce nom est mort de nos jours. Il avait traversé les crises orageuses de notre première révolution, et lorsqu'il revint de la terre étrangère, il disait souvent : *Ce n'est pas fini!* Préoccupé de cette pensée, il avait conservé à Gersey un appartement tout meublé, pour s'y réfugier encore à la première tempête politique qui apparaitrait à l'horizon. La mort l'a surpris, avant 1848, dans son paisible manoir. S'il eût vécu plus longtemps, il n'eût pas manqué de dire : J'avais donc raison ! Il est vrai que prédire certains évènements, c'est tout simplement reconnaître et constater l'impuissance de l'homme à fonder rien de durable. Puisse le ciel toutefois se contenter des épreuves que la France a subies!

La famille Picot, de Plédran, a hérité du beau domaine de Thaumatz.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Maudez dépendait de l'évêché de Saint-Malo et de la subdélégation de Dinan. La cure était prieuré et avait haute justice. Elle était présentée par l'abbé de Montfort. Le recteur ou prieur était seigneur de la paroisse.

COMMUNE

DE ST-MÉLOIR,

Formée des villages

La Ville-ès-Brets, la Pévrie, Ayres-Bruillants, Saint-Samson, etc.

Elle est limitée, au nord par Plorec, Bourseul, Corseul ; à l'est par Saint-Michel-de-Plélan, Saint-Maudez ; au sud par Plélan-le-Petit, Lescouet, St-Igneuc; à l'ouest par Plédéliac, Saint-Rieul. — Sa population est de 312 habitants, et sa superficie de 522 hect. 48 ares, dont 296 hect. sous terres labourables, 23 sous prés et pâturages, 21 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 151 sous landes et terres incultes. — Elle

renferme 76 maisons. — Son revenu cadastral est de 4,604 fr. 81 c., et son revenu vrai de 13,814 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Le BOURG est situé à 5 kil. N. de Plédran, à 19 kil. O. de Dinan, et à 45 kil. E. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Plancoët. — On l'appelle Saint-Méloir-près-Bourseul pour le distinguer de Saint-Méloir-des-Ondes et de St-Méloir-sous-Hédé. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication n° 40, de Plancoët à Merdrignac, par Bourseul, St-Méloir, Plélan-le-Petit, Languedias, Mégrit, Trémeur, etc.

Monuments.

La voie romaine, dite chemin de l'Estra, est très-apparente sur le territoire de Saint-Méloir ; elle touche à la route de Lamballe à Dinan, près de la Maison-Neuve, et se dirige ensuite vers Corseul.

Ogée signale un autre monument romain, qui existe encore de nos jours. Il est formé de quatre pierres en forme d'étoile, dont l'une est creuse et percée pour laisser couler, dit-il, la liqueur des libations que les païens faisaient en l'honneur des morts. On y lisait cette inscription (aujourd'hui on ne peut plus lire distinctement que *Avonio Victorino*) :

IMP. CAES. AVONIO-VIÇTORINO.

P: E: P: I: S: C.... O: L : E : V: C:

Elle a été interprétée de cette manière, entre autres : « *Imperatori Cæsari, Avonio Victorino, patri exercituum, principi invicto, senatus-consulto, libertus ejus vivens curavit.* »

On a dit que ce monument n'était autre qu'une pierre milliaire.

Anciennes maisons nobles.

En 1500, *La Porte*, à François Le Febvre; *Saint-Samson*, à Olivier Hus; *Bois-Roland*, à Raoul Le Bégassoux ; la *Ville-Ras*, à Louis du Fournet; *le Mirois; la Ville-Rue*, à l'ancienne famille de Trémigon, appelée aussi Treumagon, Trémangon, Trémagon.

En 1160, Hervelin de Trémigon, sur le point de mourir, se fit religieux au prieuré de Com-

Digitized by Google

bourg, qu'il dota d'une terre. Son fils Juël confirma cette donation, puis la révoqua ; mais, à sa mort, il imita son père, et ajouta à sa générosité la moitié de la dîme de sa chapelle, ce qui fut approuvé par Roanteline, sa femme, et par ses fils Hervé, Hamon, Hugues et Guismond.

En 1199, Hervé de Trémigon fit une donation à l'abbaye de la Vieuville, du consentement de son épouse et de ses fils.

En 1385, Évrard de Trémigon fut évêque de Dol et conseiller du roi. Il acccusa G. de Chamborant d'avoir fait assassiner Éon de Trémigon, son frère; mais n'ayant pu prouver cette accusation, il fut condamné à payer 500 livres à l'accusé et autant au roi.

En 1423, Louis de Trémigon se distingua à la bataille de la Broussinière, sur les confins du Maine et de la Bretagne.

En 1377, les Bretons, sous les ordres de Sylvestre de Budes, séjournèrent deux mois à Rome. Ce fut alors qu'eut lieu le combat de dix Bretons contre dix Allemands, et voici à quel propos : un Allemand dit un jour que la ligue valait mieux que l'Église. Trémigon, qui était présent, lui donna hautement un démenti. Cette discussion remua profondément tous les Bretons et tous les Allemands présents à Rome ; elle prit des proportions effrayantes, et comme elle menaçait de ne se terminer que par une grande effusion de sang, on convint de part et d'autre que dix Bretons se battraient contre dix Allemands (*).

. . . . Trémigon
Qui avoit fait cette empreinse,
Bien y parust. Des armes tant
Fist iceul jour, plus que Roland
N'avoit onc fait, ne Olivier,
Qui furent moult bon chevalier
Très bien il fist icelui soir
Apertement tout son devoir.

GESTES DES BRETONS EN ITALIE.

Tristan de Trémigon fut chevalier des ordres du roi.

Jéhan de Trémigon fut un des 50 hommes d'armes de la garde d'Anne de Bretagne. Il fut capitaine de Dol, et reçut 100 *livres pour* 8 *ans* le 1er janvier 1508. Deslandes écrivit au duc d'Étampes que ce Trémigon forçait les trésoriers des paroisses à fournir un écu à chaque franc archer pour vêtement. Deslandes

(*) Les dix soutiens de l'honneur breton en cette rencontre furent : Trémigon, Hamon, de Tréfill, Bourdat-Cavalerie, Lochrist, Le Carlas, Jacques Le Noir, Talvern, Chiquet et Kerouars.

ayant refusé, il jura *plus de seize fois*, dit le rapport, qu'avant la fin du jour il mettrait tous leurs accoutrements en pièces. Il obligea ces trésoriers à aller à Cancale lui payer 10 sous par présentation qui lui étaient alloués. Deslandes ayant accepté un remplaçant de la part d'un archer malade depuis 6 mois, « *ledit Trémigon cuyda en en-* « *raiger*. »

En 1690, le 26 juillet, Kersimon de Trémigon se battait à l'épée avec le baron de Teissue, fils du président de la Muse; le prince de Dombes étant survenu, dégaina et voulut dans son indignation les sabrer tous les deux; mais il en fut empêché par son capitaine des gardes.

COMMUNE

DE ST-MICHEL-DE-PLÉLAN,

Formée des villages

La Trinité, les Biez, le Tertre-Réaux, le Vaufeuillet, la Leurais, Quingaux, Quémignon, la Marc, Girault, le Miroir, etc.

Elle est limitée, au nord par Bourseul, Corseul; à l'est par Corseul, Saint-Maudez; au sud par Plélan-le-Petit; à l'ouest par Saint-Méloir-près-Bourseul. — Sa population est de 315 habitants, et sa superficie de 555 h. 56 ares, dont 426 hect. sous terres labourables, 35 sous prés et pâturages, 11 sous bois, 4 sous vergers et jardins, 56 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 119 maisons. — Son revenu cadastral est de 5,788 fr. 30 c., et son revenu vrai de 17,365 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Granit, schiste modifié dans le sud-est.

Le BOURG est situé à 5 kil. N. de Plélan, à 16 kil. O.-N.-O. de Dinan, et à 49 kil. E.-S.-E. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Plancoët.

La voie romaine, dite chemin de l'Estra, limite Saint-Michel et Plélan-le-Petit, son chef-lieu de canton, sur une longueur d'environ 130 mètres.

Autrefois Saint-Michel n'était qu'une simple trève de Plélan.

Il existe en Bretagne plusieurs autres localités portant le nom de Saint-Michel. Nous connaissons Saint-Michel près Glomel,

Digitized by Google

Saint-Michel-en-Grève, Saint-Michel-lès-Guingamp, Saint-Michel, écart d'Ouessant, Saint-Michel-de-Chef-Chef, St-Michel près Pontivy. Le Mont-Saint-Michel, chef-lieu de l'ordre de Saint-Michel, a fait partie de la Bretagne jusqu'au huitième siècle. Une des paroisses de Saint-Brieuc est sous le vocable de Saint-Michel.

Les chapelles placées sous la protection de ce saint sont très-nombreuses, et l'on a remarqué que presque toutes sont situées sur des points élevés ; aussi plusieurs ont été frappées par la foudre et détruites, notamment celle qui existait à peu de distance de Tréguier. Ce fut une grande perte ; car c'était une fort belle église, vaste et solidement construite, ce qu'atteste encore ce qui en reste. Ce fut là, dit la légende, que l'archange apporta de Rome saint Tugdual, et ce fut par reconnaissance que le saint y bâtit une chapelle.

La destruction de cette chapelle nous conduit à déplorer l'absence de paratonnerres sur presque tous nos édifices publics (cette remarque est applicable à la France tout entière), tandis que pas un seul ne devrait en être privé. Cette dépense n'est pas excessive et pourrait être imposée aux communes comme obligatoire, sauf à l'État ou au département à venir en aide à ces dernières lorsqu'il serait prouvé que leurs ressources sont insuffisantes. Mais ce n'est pas tout. Pour que cette mesure de précaution produisît tous les fruits que comporterait son adoption, il faudrait que partout ces paratonnerres fussent l'objet d'une inspection régulière, faite à des époques assez rapprochées. Cette surveillance pourrait être confiée à un employé du gouvernement, aux vérificateurs des poids et mesures, par exemple.

Que de malheurs, que de pertes irréparables on eût évités en généralisant les moyens préservatifs que la découverte du paratonnerre a mis à la portée de tous !

COMMUNE

DE TRÉBÉDAN,

Formée des villages

Le Frêne-Martel, la ville-Colas, Launay-Gicquel, Ville-ès-

Quémas, Quéraul, Ville-Boudenier, Cardure, la Ville-Claire, la Haute-Ville, la Lucassière, le Fournil, la Hêche-Boreux, la Ville-Hervé, la Rue-Baron, les Landes, la Rivière, etc.

Elle est limitée, au nord par Vildé-Guingalan; à l'est par Bobital, Brusvily; au sud par Trédias, Yvignac; à l'ouest par Languedias. — Sa population est de 449 habitants, et sa superficie de 1,094 hect. 71 ares, dont 497 hect. sous terres labourables, 102 sous prés et pâturages, 88 sous bois, 23 sous vergers et jardins, 23 sous étangs. — Elle renferme 132 maisons, et les moulins à eau de l'Écoublière, de la Ville-Baudouin. — Son revenu cadastral est de 9,271 fr. 43 c., et son revenu vrai de 23,178 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

A l'extrémité nord de cette commune se voit la roche des Trois-Paroisses, ainsi nommée parce qu'elle est à l'intersection des trois communes de Trébédan, la Landec et Vildé-Guingalan.

Le BOURG est situé à 7 kil. S.-E. de Plélan-le-Petit, à 11 k. S.-O. de Dinan, son bureau de poste, et à 51 kil. S.-E. de St-Brieuc.

Origine et étymologie.

Trébédan doit son nom à saint Brandan, qui eut pour disciples saint Malo et plusieurs autres saints. Ce mot est une altération de *tre Brandan*, et signifie *trève de saint Brandan*.

Monuments.

Le CHATEAU du Chalonge a vu naître, en 1811, M. Hippolyte de Lorgeril, auteur d'un recueil de vers intitulé l'*Etincelle*, in-8°, Paris, 1836.

« Cette jeune muse, dit M. l'abbé de Garaby, vole parfois sur les traces du célèbre Byron; mais la Bretagne, l'Italie et le Christianisme sont les sources de ses inspirations. M. de Lorgeril a cette poésie précise, philosophique, que veulent les réformateurs de la littérature.

« Les pièces qui paraissent les plus remarquables sont : 1° l'*Agonie du pauvre*. Qui peut, sans s'attendrir, l'entendre exhaler cette plainte :

Quand un peu de sommeil, quelques miettes de pain
Calmeraient mes tourments, moi, je veille et j'ai faim!

Digitized by Google

« 2° L'*Enterrement du riche*, où l'on trouve une touche lugubre ; 3° le *Serment du Corse*, qui fait frémir de terreur ; 4° *Pagoletta* ; 5° l'*Adieu*, qui présente des vers aisés et d'une coupe originale.

« Si une censure pointilleuse accusait cet ouvrage d'incorrection, un autre critique répondrait : « les poètes qui ont le plus « d'essor et de force de pensée, « sont les plus exposés à ce dé« faut. »

En 1260, le château du Chalonge appartenait à Olivier, chevalier, seigneur du Chalonge. Vers la fin du dernier siècle, il avait haute justice et était la propriété du comte de Muée ; il passa ensuite aux mains de la famille de Lorgeril.

En 1517, Guy du Chalonge était abbé de la Vieuville, au diocèse de Dol. Il assista aux États de Nantes en 1539, et mourut le 4 février 1540.

La terre noble du *Nadai* appartenait à Guyon Noël, en 1300.

En 1356, Henri Noël figurait à une revue comme écuyer, sous les ordres du chevalier Cheruel, et montait un *cheval morel à oreille aiguisée*.

Le 16 août 1380, Lucas Noël parut, en qualité d'écuyer, à Saint-Malo-de-l'Isle, à la montre nouvelle de Jean de Beaufay ; le 17 mai précédent il était à celle de Thibaut de la Motte, au Mans.

En 1420, Yvon Noël était arbalétrier dans l'armée de Jean de Penhouët, amiral de Bretagne.

En 1590, Jean Noël fut un des ligueurs qui s'entendirent pour livrer Saint-Malo au parti.

Les autres terres nobles de ce territoire étaient : En 1500, *Bois-Passemalet*, à G. Le Puroux ; *Lescoublière*, à Jean Le Selle, seigneur de Lescoublière ; *Haute-Ville*, à Jean Lambert.

L'*ancienne paroisse* de Trébédan avait pour évêché Dol, pour subdélégation et pour ressort Dinan. La cure était à l'ordinaire. — En 1648, le pape et l'évêque nommaient encore à leurs mois. Le bénéfice était de 260 livres.

COMMUNE

DE VILDÉ-GUINGALAN,

Formée des villages

Ville-Rault, Croix-Nergau, la Landelle, les Portes, la Commanderie (*), les Closets, Bois-Brunet, Coavou, Boculé, la Férulais, les Hauts-Champs, Préron, Croix-Mois, les Noël, Vieil, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Maudez, Aucaleuc; à l'est par Trélivan; au sud par Trébédan; à l'ouest par Plélan-le-Petit. — Sa population est de 603 habitants, et sa superficie de 745 hect., dont 524 sous terres labourables, 45 sous prés et pâturages, 9 sous bois, 3 sous vergers et jardins, 47 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 182 maisons, et le moulin de Vaucouleurs, à vent. — Son revenu cadastral est de 5,472 fr. 83 c., et son revenu vrai de 21,891 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Pays de plaine, terrain de médiocre qualité. On pourrait avec avantage y faire des prairais nouvelles et des plantations.

La route de Dinan à Lamballe traverse cette commune et la coupe en deux parties à peu près égales.—Au point d'intersection entre Vildé-Guingalan, Trébédan et la Landec, se voit la pierre dite des *Trois-Paroisses.*

Le BOURG est situé à 3 kil. E. de Plélan-le-Petit, à 11 kil. O.-S.-O. de Dinan, son bureau de poste, et à 62 kil. E.-S.-E. de St-Brieuc. — Il a une église neuve, un presbytère déjà vieux, un calvaire, un lavoir, quelques habitations assez propres, plusieurs auberges bien tenues. La population y est généralement religieuse; elle s'occupe à la culture des terres.

Origine et étymologie.

Vildé-Guingalan (le Pouillé de Tours dit *Villeguingalen*) ne pourrait-il pas devoir son nom à

(*) La commanderie était un établissement des chevaliers religieux de Malte. Dans l'église de Vildé, il y avait une chapelle dédiée à sainte Anne. Le seigneur de Taden présentait, l'évêque conférait.

saint Guénolé, qu'on nomme aussi saint Guingalois?

L'*ancienne paroisse* de ce nom était du diocèse de Saint-Malo ; elle dépendait de la subdélégation et du ressort de Dinan. Ogée dit que la cure était présentée par l'abbé de Beaulieu.

Lavoir de Vildé.

Partout, on le sait, la fontaine où tout une population va puiser son eau, la rivière où elle va laver son linge, le four où elle va cuire son pain, sont des lieux à bon droit redoutés; car c'est là principalement que se fabriquent les fausses nouvelles ; c'est là que les domestiques, souvent sans se rendre compte de la gravité de leur action, trahissent le secret des familles, aggravent les défauts de leurs maîtres et leur en attribuent qu'ils n'ont pas ; c'est là enfin qu'on médit du prochain, sans toujours reculer devant la calomnie.

Au lavoir de Vildé, c'est tout cela et autre chose encore : la langue des lavandières, qui jamais n'y chôme, trouve un plaisir extrême à s'attaquer aux étrangers et les poursuit avec acharnement.

Aussi, malheur au voyageur qui passe près de cet aréopage armé de battoirs. Si peu que son visage, sa tournure, le cheval qu'il monte prête au ridicule et fournisse un prétexte à l'inépuisable malice des laveuses de Vildé, c'est fait de lui : les lazzis, les quolibets de toute sorte pleuvent sur sa tête ; quoi qu'il fasse, *ces dames* sauront bien trouver le défaut de sa cuirasse, et le malheureux n'arrivera à sa destination que tout meurtri, tout brisé dans son amour-propre.

Bien des marins et des soldats qui ont bravé la mort sur les flots ou sur les champs-de-bataille, redoutent de passer devant ce juri d'une nouvelle espèce.

Encore si les scènes du lavoir de Vildé, — *quæque ipse miserrima vidi*, nous dit un témoin digne de foi, — s'arrêtaient toujours aux propos mordants, aux charivaris, à l'eau lancée sur les passants à l'aide des battoirs, aux menaces de fouiller ces derniers sous prétexte d'objets volés! Mais il est arrivé bien souvent que les coups de langue se sont changés en coups de poings, en coups de pieds, de dents, de pierres, — *furor arma ministrat*, — et que le sang a coulé.... — Ce désordre a probablement cessé.

En général, les lavoirs placés près des routes offrent beaucoup d'inconvénients, quelquefois même des périls réels. En effet, dans beaucoup d'endroits les abords en sont dangereux, puis le bruit que font les lavandières avec leurs battoirs effraie les chevaux; d'un autre côté la poussière soulevée par les voitures et par les passants salit le linge, et les vagabonds ont toute facilité pour voler. Partout donc où on le peut, il serait sage d'établir les lavoirs à quelque distance des routes fréquentées.

Digitized by Google

CANTON DE PLOUBALAY.

Il comprend les communes de Ploubalay, Lancieux, Langrolay, Pleslin, Saint-Jacut, Trégon, Tréméreuc, Trigavou. — Sa population est de 9,873 habitants, et sa superficie de 8,246 hect. 84 ares. — Il renferme 2,210 maisons. — Son revenu vrai est de 437,602 francs

---

COMMUNE
DE PLOUBALAY,

Formée des villages

La Friguais, la Minguais, Brenan, la Guerais, les Saudrais, la Ville-ès-Prêtres, la Gielais, la Sardelais, la Patenais, la Motillais, le Pont-Arson, la Vallée, la Grande et la Petite-Poulitais, la Chapelle, les Landes, Saint-Cadreuc (*), le Pont-Cornou, la Boitardais, la Hautière, la Corbinière, le Tertre, la Morandais, la Ville-au-Cardinal (*), la Ravillais, la Gautrais, la Hamonais, la Ville-Briand, la Gaudinais, le Baratais, la Crochais, Brieuret, le Renaudais, la Ruais, la Gourdoire, Ville-aux-Melains, la Cormerière.

Elle est limitée, au nord par

(*) Le Pouillé de Tours mentionne une *église et prieuré de Saint-Cadreuc*, et ajoute que l'abbé de Beaulieu présentait à la cure et conférait au prieuré. La cure valait 300 livres : elle était conférée par l'évêque de Saint-Malo.

(*) La Ville-au-Cardinal a pu être une maison de campagne de G. Briçonnet, évêque de Saint-Malo du 10 octobre 1493 au 18 août 1513. Nommé cardinal le 16 janvier 1495, il prit le titre de cardinal de Saint-Malo.

Lancieux; à l'est par Pleurtuit, Tréméreuc; au sud par le Plessix-Balisson; à l'ouest par Trégon. — Sa population est de 2,710 habitants, et sa superficie de 3,542 hect. 60 ares, dont 2,889 hect. sous terres labourables, 211 sous prés et pâturages, 118 sous bois, 39 sous vergers et jardins, 128 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 578 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 74,776 f. 63 c., et son revenu vrai de 186,941 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain cristallisé, granit.

Le territoire de Ploubalay est coupé par deux ruisseaux, qui vont porter leur tribut à l'Océan, à l'est, après avoir traversé deux vallons, formant les seuls accidents de terrain de cette commune. Il est arrosé en outre par la petite rivière de Drouet.

Le bois de la Cochaye avait huit kilomètres de circuit : il a disparu pour faire place à des terres sous culture, ce qui n'est point un mal, attendu qu'elles sont de bon rapport, et qu'il faut aussi du blé, du cidre, du foin pour nourrir les bestiaux. Cependant nous croyons que l'on doit déplorer la disparition presque totale des forêts de la Bretagne, et nous pensons que les Montagnes-Noires et le Menez, toute cette chaîne de monts, en un mot, qui s'allonge d'un bout de la Bretagne à l'autre, devrait être reboisée.

Depuis que nos coteaux sont dénudés, le climat a subi une transformation fâcheuse; des fontaines, des ruisseaux, de petites rivières même sont taris. Les usines souffrent de cet état de choses, et nos foyers ne sont entretenus de bois qu'à des prix presqu'inaccessibles aux petites bourses, qui partout sont malheureusement les plus nombreuses. Les conseils généraux des cinq départements de la Bretagne rendraient donc un service signalé à cette province en prenant des mesures promptes et efficaces pour que le reboisement de notre pays s'opérât dans de larges proportions. Qu'on laisse à la culture les terres productives; mais que partout ailleurs on plante; cela vaudra mieux, croyons-nous, que d'augmenter le nombre des terres labourables, attendu que toujours il est plus fructueux d'améliorer que d'augmenter ses cultures. Or, si quelque part les améliorations possibles ont atteint leurs der-

Digitized by Google

nières limites, ce n'est pas, à coup sûr, dans notre pays.

La commune de Ploubalay renferme deux *tumulus*.

Le BOURG est très-joli; il est situé sur une hauteur, à 20 kil. N.-N.-O. de Dinan, et à 65 E.-N.-E. de Saint-Brieuc. — Chef-lieu de perception, cure de 2e classe; école communale, un notaire, un huissier; bureau d'enregistrement et bureau de poste à Plancoët. — Marché le lundi. — Foires le 26 janvier et le 27 septembre. — La route vicinale de grande communication, no 26, passant près de l'étang du Bois-de-la-Motte, conduit de Dinan à Ploubalay.

— Sous la Restauration et jusqu'en 1830, Ploubalay a eu une école ecclésiastique qui a fourni un assez grand nombre d'excellents sujets, surtout au sacerdoce.

Les femmes de Ploubalay portent la même coiffure que celles de Saint-Jacut (*V.* ce mot).

Étymologie.

Ploubalay doit son nom à saint Valay ou Balay. Ce saint était seigneur de Rosmadec; il se fit moine à Landevenec, au cinquième siècle, et alla vivre en solitaire sur la montagne de Penflour, près Châteaulin. Il est patron primitif de Lanvallay, de Ploubalay et d'un village en Hénon. On lui a érigé une chapelle près de l'abbaye de Landevenec et une autre près Dinan. Sa fête arrive le 12 juillet.

Annales.

Le 1er janvier 1841, Marguerite Le Coq, qui déjà avait eu trois enfants d'une précédente couche, mit au monde quatre jumeaux, trois garçons et une fille, qui furent baptisés le même jour.

La COULDRAYE est une ancienne gentilhommière de Ploubalay.

Le 10 avril 1371, Jéhan de la Couldraye était de la montre du chevalier du Juch. La même année, 1er juin et 1er août, Guyon de la Couldraye figurait aux revues de Du Guesclin.

En 1511, Raoul de la Couldraye était secrétaire du vicomte de Rohan.

En 1590, le capitaine de la Couldraye était un des principaux défenseurs de Pontorson pour le roi de France. Comme

il avait servi avec distinction sous de Vicques, qui était du parti de la ligue, ce dernier, dans l'espérance de gagner le vaillant capitaine, s'avança sous les murs et demanda à lui parler. La Couldraye parut, et, après un entretien amical, fut invité à un dîner hors de la ville. La Couldraye sortit en effet, mais à la tête de trente vaillants compagnons d'armes, qui chargèrent de Vicques. Celui-ci, éloigné des siens, ne put soutenir le choc et périt dans cette rencontre. Cet échec jeta une telle consternation dans le camp des assiégeants, que le lendemain tous les Normands désertèrent. Les Malouins se retirèrent aussi avec leur artillerie, et le duc de Mercœur se vit obligé de lever le siége.

Ploubalay devrait donner à l'une de ses rues, de ses fontaines ou de ses places, le nom de cet incorruptible et courageux défenseur de Pontorson.

Les autres juridictions et terres nobles étaient : Launaye-Commatz, moyenne justice, à M. Goyon de Launaye-Commatz; Saubord, la Vallée, la Motte, Launai, la Ville-Bagues, la Ville-Paumier, le Pont-Cornou, la Cochaye, la Boëtardière, Laurondel, la Lande, la Ville-Bouette, la Ville-Neuve, la Vinaries, la Donelaye, la Gueraye, la Ville-au-Prost, la Recouvrée.

L'*ancienne paroisse* de Ploubalay dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. Elle relevait du roi au moment de la révolution. D'après le Pouillé de Tours (1648), l'évêque conférait la cure, après la présentation de l'abbé de Marmoutiers. Ogée met le bénéfice à l'alternative.

Le seigneur de Pontbriand présentait à la chapelle de ce nom, dans l'église de Ploubalay; l'évêque conférait.

La Ville-au-Rondel, en Ploubalay, a vu naître M. Le Moine de Carimée, auteur des *Gais divertissements de la Mer*, publiés à Saint-Malo, en 1730. M. Le Moine a laissé en outre des chansons et plusieurs pièces de vers.

Digitized by Google

COMMUNE

DE LANCIEUX,

Formée des villages

Le Bois-Talard, la Frotrais, la Marre-Rohan, la Ridelais, la Chambre, la Nouvelais, la Prévotais, Lânerie, la Roche, la Métrie-Bodard (*), la Ville-ès-Colets, la Chaponnais, la Ville-Morel, le Vileu, la Briantais, la Buglais, etc.

Elle est limitée, au nord et à l'est par la mer, au sud par Ploubalay, à l'ouest par la mer. — Sa population est de 870 habitants, et sa superficie de 669 hect. 1 are 60 cent., dont 559 hect. sous terres labourables, 10 sous prés et pâturages, 72 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 237 maisons et les moulins à vent de la Buglais et de la Roche. — Son revenu cadastral est de 12,402 fr. 39 c., et son revenu vrai de 49,609 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique; roches amphiboliques dans le nord-est.

Il y a des pêcheries entre Lancieux et Saint-Jacut.

La presqu'île de Lancieux est très-bien cultivée et fort productive.

Le port de Rieux, qui sépare cette commune de celle de Saint-Briac, sert de débouché aux cidres, grains et denrées de toute espèce de Ploubalay et environs. Pendant la révolution de 1789, il s'y est opéré plusieurs descentes d'émigrés français et des débarquements d'armes et de munitions de guerre.

Le BOURG est situé au bord de la mer, à 5 kil. N. de Ploubalay, à 25 kil. N.-N.-O. de Dinan, et à 65 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Plancoët.

Les femmes portent la même coiffure que celles de Ploubalay et St-Jacut (*V.* ce dernier mot).

Origine, étymologie et légende.

Lancieux (église de Cieux, *lan Cieux*) doit son origine et

(*) Quelques personnes pensent que ce village a donné son nom à la famille du fameux médecin malouin La Métrie, auteur de l'*Homme-Plante*. Cet écrivain matérialiste a reconnu ses erreurs avant de mourir.

son nom à un disciple de saint Brieuc, fondateur et abbé de Grande-Lann.

Siman, Siviau, Cieux ou Sieu, naquit dans la Cornouaille anglaise, vers 425. Il accompagna saint Brieuc en Armorique et se fixa avec lui à la Double-Vallée. A la mort du maître, Cieux était à la Grande-Lann, sans doute en mission.

Un prodige lui apprit que l'abbé et pontife qui l'avait formé venait de quitter cette terre d'exil. Il vit une échelle qui s'élevait de la terre jusqu'au ciel, et par laquelle montait l'ame du juste, avec un cortége d'anges qui chantaient d'une manière mélodieuse.

S'étant embarqué pour la Bretagne cismarine, il vint aborder au Légué, et, après s'être réjoui avec les autres religieux de la Double-Vallée du triomphe de leur père spirituel, il leur raconta qu'ayant couru un grand danger, l'intercession de saint Brieuc l'avait sauvé.

Après bien des années écoulées dans cette retraite, il alla, par mer, dans la péninsule qui a pris son nom. Le rocher sur lequel il descendit s'appelle le *berceau de saint Cieux*. On montre le sentier qu'il gravit et sur le bord duquel est placée une croix qui porte son nom. Tout près sont un port et une fontaine, dits aussi de *Saint-Cieux*. La fontaine se nomme encore *mine d'eau*, et comme l'eau qui s'en échappe tombe en gouttes ressemblant à des pleurs, on a nommé celles-ci les *larmes de Saint-Cieux*.

Enfin le saint abbé dirigea encore quelques prosélytes dans les voies du salut, puis il mourut vers l'an 520. Sa fête se célèbre le dimanche le plus proche du 26 juin.

A l'extrémité de Pleudihen, vers Saint-Malo, on rencontre le *Pont-de-Cieux*. Serait-ce notre saint qui dota le pays de ce pont?

Monuments.

L'ÉGLISE est fort jolie; sa construction date de 1720.

Le MANOIR de la Roche-Glé avait haute justice et appartenait à M. de Pontphily, en 1780.

La TOUCHE était aussi maison noble.

En 1155, Pierre de la Touche (*Petrus de Tusca*), chanoine de Rillé, fut témoin de l'accord de

Roger Le Voyer et des moines de Savigné.

En 1263, T. de la Touche, chanoine de Dol, concourt à l'élection d'un évêque pour cette église.

Aux 13e, 14e et 15e siècles, les de la Touche figurent aux montres de Bretagne, notamment sous les vicomtes de Dinan et sous Du Guesclin.

En 1379, Jean de la Touche fut de la confédération des nobles contre l'envahissement de sa patrie.

En 1415, le capitaine Pierre de la Touche commandait 138 guerriers au siége de Parthenai.

En 1420, trois de la Touche s'armèrent pour la délivrance du duc de Bretagne.

En 1443, Jacques de la Touche, maréchal de salle du duc de Bretagne, reçut, en récompense de son zèle, exemption d'impôt sur *vingt pippes de vin, de quelque pays qu'il le tirât, afin qu'il pût le vendre pour marier une sienne fille avec Pierre de l'Espinai, demeurant en la paroisse de Plessé.*

En 1457, Raoul de la Touche fut chargé de vérifier les comptes de Jean de Vai, ex-trésorier de Bretagne.

En 1459, René de la Touche fut archer de la garde du duc.

En 1476, Jean de la Touche jeune fut chargé de faire réparer, avec d'autres commissaires, Dinan, Dol, Rennes, St-Malo, Fougères, etc.

En 1487, Bertrand de la Touche fut prévôt des maréchaux.

L'*ancienne paroisse* de Lancieux dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. L'abbé de Saint-Jacut présentait, l'évêque conférait; le bénéfice était de 300 livres.

COMMUNE

DE LANGROLAY,

Formée des villages

La Herviaie, la Bénatais, la Ville-Daniou, la Vallée-Coucou, la Ville-ès-Rats, la Bourgaudière, Couart, les Hallouardières, la Bréhaudais, la Hennelais, la Rifflais, la Rouaudais, etc.

Elle est limitée, au nord par la mer; à l'est par la mer, rivière de Rance; au sud par

Plouer; à l'ouest par Pleslin.— Sa population est de 824 habitants, et sa superficie de 527 h. 56 ares 20 cent., dont 427 hect. sous terres labourables, 10 sous prés et pâturages, 8 sous bois, 11 sous vergers et jardins, 44 sous landes et terres incultes, 4 sous étangs. — Elle renferme 203 maisons, 1 moulin à vent et 1 moulin à eau. — Son revenu cadastral est de 10,962 fr. 18 c., et son revenu vrai de 32,886 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux.

La Croix-des-quatre-Chênes est située au point d'intersection entre les communes de Pleurtuit, Pleslin, Plouer et Langrolay.

Le BOURG est situé sur les bords de la rivière de Rance, à 13 kil. E.-S.-E. de Ploubalay, à 15 kil. N.-N.-E. de Dinan, son bureau de poste, et à 72 kil. E. de Saint-Brieuc.

Étymologie et légende.

Lan-Grolay paraît être une corruption de *Lan-Gurloès*. — Saint Gurloès, prieur de Saint-Sauveur de Redon, fut le premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé. Son nom est altéré de plusieurs manières. Ce saint n'a jamais été canonisé que par la voix publique, cependant il est en grande vénération en Bretagne. On l'invoque contre un mal de genoux. La *chronique bretonne* dit : En 1057, mourut Gurloès (*Gurlosius*), vénérable abbé.

L'*ancienne paroisse* de Langrolay relevait du roi. Elle était du diocèse de Saint-Malo, et avait pour subdélégation et pour ressort Dinan. La cure était à l'alternative, suivant Ogée. Le Pouillé de Tours prétend que l'évêque conférait. Le bénéfice rapportait 100 livres.

Ses terres nobles étaient : Beauchêne, haute justice, qui, en 1500, appartenait à Guillaume de Beaumanoir, et, en 1780, à Mlle Gravée; la Rigourdaine, les Vaux, la Ville-Rats ou ès-Rats, la Chiennaye, la Bréhaudais, la Riffelais, Saint-Buc, la Benatais, la Ville-Bonin, le Plessis, les Noceaux, les Clos, la Vallée.

Plusieurs braves du nom de la Vallée figurent aux montres de Bretagne : Thomas de la Vallée était de celle de Guillaume Boistel, en 1369, le 22 avril ; Jéhan

Digitized by Google

de la Vallée était de celle d'Eustache de Mauni, le 1er juin 1371 : Guyon de la Vallée était de celle de Du Guesclin, le 1er octobre 1371.

COMMUNE

DE PLESLIN,

Formée des villages

Trébefour, la Lyonnais, la Rouxière, la Nunardière, Lauriais, le Gallery, Canada, Houyard, la Bigotière, la Herviais, le Chantelouais, Plaisance, le Vau-Gerier, la Vieuville, Cordel, la Poissonnais, la Bitais, le Bois-Ruffier, la Detourbe, les Aubriais, la Grignardais, Saint-Goda, etc.

Elle est limitée, au nord par Tréméreuc, Langrolay ; à l'est par Plouer ; au sud par Saint-Samson ; à l'ouest par Trigavou. — Sa population est de 1,521 habitants, et sa superficie de 3,542 hect. 60 ares, dont 2,899 hect. sous terres labourables, 211 sous prés et pâturages, 118 sous bois, 39 sous vergers et jardins, 128 sous landes et terres incultes (*). — Elle renferme 388 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 20,381 fr. 13 c., et son revenu vrai de 61,140 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste micacé.

Cette commune renferme le bois de Pleslin.

Le BOURG est situé à 10 kil. S.-E. de Ploubalay, à 11 kil. N. de Dinan, son bureau de poste, et à 70 kil. E. de Saint-Brieuc. — La route vicinale de grande communication, nº 23, de Dinan à Pleurtuit, passe à Pleslin, ainsi que la route nº 37, de Plancoët à Plouer.

Monuments.

L'ÉGLISE paroissiale, la

(*) Nous voudrions voir disparaître partout ces grandes étendues de landes improductives qui sont une honte pour notre pays ; mais le défrichement de ces landes ne doit pas se faire à la légère et sans consulter préalablement la nature du sol et les ressources en engrais dont on peut disposer. En thèse générale, les landes maigres et situées sur des hauteurs devraient être plantées ; celles qui sont humides conviennent aux prairies, à la culture du colza ; les meilleures doivent être réservées pour le blé.

Chapelle-des-quinze-Croix, le château de la Motte-Olivet et l'ancien château de la Roche.

En 1127, un seigneur de la Roche fut témoin d'un présent que fit Olivier de Pont-Château à Saint-Sauveur de Redon.

En 1285, Gui, seigneur de la Roche, suivit le roi de France à la guerre contre le roi d'Aragon.

En 1351, Geoffroi de la Roche fut un des trente héros qui triomphèrent au combat de Mi-Voie. Avant l'action, il dit à Beaumanoir qu'il combattrait plus courageusement s'il était chevalier. Beaumanoir aussitôt lui conféra ce titre, et lui rappela les hauts-faits de ses ancêtres, surtout ceux de Budes de la Roche, son père, qui s'était tant de fois signalé dans les guerres contre les Sarrasins, que son nom, partout cité avec les plus grands éloges, était connu en Orient et dans toute l'Europe.

Jean de la Roche fut un des capitaines les plus dévoués à la maison de Penthièvre.

En 1173, Olivier de la Roche fut fait prisonnier au siége de Dol.

En 1445, Thomas de la Roche fut créé chevalier de l'Ermine.

En 1466, le sire de la Roche fut ambassadeur en France.

Annales.

Le 20 juillet et le 15 septembre 1847, des fouilles exécutées au monument de Carna ou Carnao, où se voient encore 62 monolithes, font découvrir des vestiges d'une construction romaine, et des cendres sous tous les piliers; ces derniers sont encore régulièrement alignés.

L'*ancienne paroisse* de Pleslin était du diocèse de Saint-Malo. Elle dépendait de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était à l'alternative, suivant Ogée. D'après le Pouillé de Tours, l'évêque conférait le prieuré-cure, mais l'abbé de Beaulieu présentait. Le bénéfice était de 800 livres.

Patrie de Lemoine de la Villearondel, vicaire à Gomenech lorsqu'éclata la révolution. Il refusa d'émigrer, et fut tué d'un coup de baïonnette par un soldat républicain, en 1793.

Digitized by Google

COMMUNE

DE SAINT-JACUT,

Formée des villages

Lisle, Bas-Biord, Petits-Hotieux, Gicquet, Ville-ès-Maçons, la Pépinais, Ville-ès-Chouins, les Bourgs-Neufs, Ville-Neuve, etc.

Elle est limitée, aux nord, est et ouest par la mer, au sud par Trégon. — Sa population est de 1,036 habitants, et sa superficie de 292 hect. 49 ares, dont 230 hect. sous terres labourables, 3 sous vergers et jardins, 48 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 251 maisons et les moulins à vent de la Ville-Manuel et de Saint-Jacut. — Son revenu cadastral est de 4,980 fr. 83 c., et son revenu vrai de 14,942 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

Cette commune ne contenait en 1780, au dire d'Ogée, que la paroisse et l'abbaye dont nous parlerons plus bas, avec un moulin à vent, *sans aucun village*. Elle forme une presqu'île environnée de sables, qui baignent les eaux de la mer à chaque marée. Ses dunes sont couvertes d'un gramen désigné dans le pays sous le nom de *Mire*, et par la science sous celui de *Paspalum Dactylon*. Les longues et nombreuses racines de cette plante enlacent ces terres assises sur un fond peu solide, et les retiennent; aussi est-il défendu de l'arracher. Mais cette interdiction n'est pas toujours respectée : l'égoïsme personnel l'emporte souvent sur l'intérêt de tous, et l'on enlève ostensiblement le *mire* pour en faire des balais et des espèces de cordes.

Le BOURG est situé à 5 kil. N.-O. de Ploubalay, à 25 kil. N.-O. de Dinan, et à 68 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc. Son bureau de poste est à Plancoët. — Il se compose d'une longue et belle rue, peuplée en majeure partie de marins actifs et laborieux, constamment occupés à draguer des huîtres, à pêcher la raie et le maquereau. Les femmes portent une coiffure pittoresque, dont l'effet général est admiré comme élégance et comme distinction. Elle rappelle, dit-on, les casques romains : ce

serait un souvenir de ce peuple conquérant.

Monuments.

L'ÉGLISE actuelle a été construite pour remplacer celle de l'abbaye depuis longtemps détruite. Elle n'en a ni les magnifiques proportions, ni les riches ornements : c'est un monument des plus modestes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le PHARE est situé sur l'île des Ébihens, dont nous parlons plus bas : il en porte le nom.

Abbaye de Saint-Jacut.

L'abbaye de Saint-Jacut, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée, vers l'an 440, par Grallon, roi de Bretagne, et eut pour premier abbé Jacob ou Jacut, frère de saint Wingalois, premier abbé de Landevenec, et fils de Fracan, parent de Conan-Mériadec. Saint Hinguceten est le second abbé de Saint-Jacut que l'on connaisse. Il mourut en 1040.

Sur l'emplacement qu'elle occupait, si l'on en croit Déric, s'élevait, longtemps auparavant, un temple consacré à la terre, et c'est dè cette circonstance que viendrait le nom de *Landouar*, qui signifie bien réellement *temple de la terre.*

Quoi qu'il en soit, en 1418, Alain IX, vicomte de Rohan, donne cent écus d'or à Guillaume, abbé de Saint-Jacut, pour la célébration d'un anniversaire dans l'église de son abbaye.

Le 17 février 1424, le même abbé s'engage à faire tous les ans un service solennel pour le duc de Bretagne Jean V, en considération de ce qu'il avait déchargé ses vassaux de quelques subsides.

En 1461, Bertrand de Broons est élu abbé de Saint-Jacut. A sa mort, François II fait défense aux moines de procéder à l'élection de son successeur, sans son agrément.

En 1616, Pierre de Combourg, élu abbé de Saint-Jacut, voulut introduire les Bénédictins anglais dans son abbaye ; mais le parlement s'y opposa.

En 1646, un arrêt du parlement ordonne l'introduction de la congrégation de Saint-Maur dans l'abbaye de Saint-Jacut. L'année suivante, les Bénédictins de Saint-Maur font rebâtir à neuf tous les édifices, et entourent leur vaste enclos d'une le-

vée en terre, destinée tout à la fois à servir de promenade aux moines et de préservatif aux récoltes contre les vents de mer.

Les abbés de Saint-Jacut n'étaient pas toujours dans les ordres, aussi voyons-nous Hercule de Francheville, successeur de son frère Pierre, obtenir l'abbaye en commende, et se démettre ensuite pour se marier. Le dernier abbé de Saint-Jacut fut Philippe d'Andrezel, qui émigra en 1792, rentra en France en 1803, et devint inspecteur de l'université en 1809.

Le 23 juin 1727, Dom Lobineau terminait sa glorieuse carrière à Saint-Jacut, où il s'était retiré pour éviter les persécutions de la cour de France, à l'occasion de son opinion sur l'établissement des Bretons dans l'Armorique.

L'abbaye de Saint-Jacut fut plusieurs fois pillée par les Normands, les Saxons et les Anglais. Ces derniers ont enlevé ses archives, dans lesquelles se trouvaient des titres concernant l'histoire de Bretagne. On prétend que ces titres sont déposés à la Tour de Londres.

La maison conventuelle de St-Jacut mesurait 90 mètres de longueur. L'église, placée à l'est, avait 35 mètres sur 23. C'était un superbe édifice, en forme de croix latine, abritant sous ses majestueuses voûtes les dépouilles mortelles de plusieurs hommes célèbres; mais la révolution de 1793 a détruit et dispersé tout cela. L'abbaye avait, à cette époque, un revenu de 8,000 livres; elle comptait douze religieux.

Les Ébihens.

L'île des Ébihens (plusieurs géographes écrivent *Embihens*) est située au nord de Saint-Jacut. Sa superficie est de 12 ou 13 hectares, en partie sous sable, en partie sous terre productive formant une petite ferme. Le petit port de la Chapelle et le port Lançon en dépendent.

Le port de la Chapelle reçoit son nom d'une chapelle en ruines qui est à côté. C'est un port de relâche, assez sûr lorsqu'on a pris soin d'éviter le *Pesron* et le *Gotra*.

Le port Lançon doit son nom à un petit poisson argenté, qui se cache dans le sable, et que l'on prend la nuit, lorsque la mer se retire. A côté, se trouve une petite fortification défendue par une pièce de 18.

Au milieu de l'île, s'élève une tour très-haute, construite, suivant les uns, en 1650, pour servir de phare, et, suivant d'autres, en 1697, pour protéger les deux petits ports dont nous venons de parler. La vérité est qu'il existe au sommet de cette tour cinq embrasures de canon. La porte en est défendue par une petite cour dont les murs sont garnis de meurtrières.

La tradition rapporte que cette tour a été élevée avec l'argent provenant de la vente d'un lot de maquereaux que chaque bateau donnait à son retour de la pêche. Elle renferme plusieurs chambres, des cachots voûtés, etc. Elle est sous la garde d'un poste de douaniers.

Les grèves actuelles de Saint-Jacut sont une conquête faite sur le continent par la mer, en 709, époque d'une marée formidable qui engloutit quatre paroisses dans les environs de Dol.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Jacut était de l'évêché de Dol. Elle dépendait de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était présentée par l'abbé de Saint-Jacut.

COMMUNE

DE TRÉGON,

Formée des villages

La Ville-Manuel, le Bouellon, la Ville-Jeffroy, la Ville-Morin, le Grand-Pré, les Champs-Rouault, la Cordonnais, la Pouardais, la Hautière, la Vieuville, la Ville-Durand, Launay, Trégon, la Ville-ès-Comte, la Vil-Goudier, la Haute-Métrie, la Ville-Gury, Beaussais, etc.

Elle est limitée, au nord par la mer; à l'est par Ploubalay, Tréméreuc; au sud par Créhen; à l'ouest par le Guildo. — Sa population est de 362 habitants, et sa superficie de 623 hect., dont 466 sous terres labourables, 44 sous prés et pâturages, 14 sous bois, 10 sous vergers et jardins, 36 sous landes et terres incultes. Elle renferme 57 maisons, un moulin à vent dit de l'Epine. — Son revenu cadastral est de 16,137 fr. 64 c., et son revenu net de 32,275 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

La route de Plancoët à Saint-Malo divise cette commune en deux parties presque égales. — Territoire fertile, bien cultivé ; il est arrosé par la petite rivière dite le Drouët.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 5 kil. E.-S.-O. de Ploubalay, à 20 kil. N.-O. de Dinan, et à 55 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc. — Son bureau de poste est à Plancoët.

Étymologie.

On pense généralement dans le pays que le nom de cette commune vient de *Tregont*, mot celtique qui signifie *trente*, et dont on a supprimé le *t*. Trégon aurait été ainsi nommé parce que primitivement cette paroisse ne se composait que de trente feux. Mais *Tregon* pourrait aussi devoir son nom à saint Gond, abbé de Fontenelle, en Normandie. Il signifierait, dans ce cas, trève de saint Gond.

L'*ancienne paroisse* de Trégon dépendait du diocèse de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était un prieuré présenté par l'abbé de Saint-Jacut.

Un voyageur français a découvert, il y a peu d'années, que les pyramides d'Égypte avaient été construites pour couper les avalanches de sable qui, sans cette précaution, auraient changé tout ce pays en un vaste désert. Ne pourrait-on pas élever aussi à Trégon une digue aux usurpations de l'Océan et regagner une grande étendue de terrain fertile? — Il y aurait tout une étude à faire sur les reprises que l'agriculture réclame à la mer, le long de nos côtes de Bretagne. Il sortirait de ce travail une conquête extrêmement utile au point de vue de la production des aliments nécessaires à une population qui croît tous les jours !

COMMUNE

DE TRÉMÉREUC,

Formée des villages

La Rogerais, le Quintinais, le Villou, la Ville-Belai, la Ville-Papouart, la Ville-Robert, la Brousse, la Marchandais, la Ville-Aubé, la Brosserais, etc.

Elle est limitée, au nord par Pleurtuit; à l'est par Langrolay; au sud par Trigavou, Pleslin; à l'ouest par Ploubalay, Plessix-Balisson. — Sa population est de 563 habitants, et sa superficie de 414 hect. 83 ares, dont 321 hect. sous terres labourables, 8 sous prés et pâturages, 3 sous bois, 8 sous vergers et jardins, 2 sous étangs, 48 sous landes et terres incultes. Elle renferme 142 maisons, le moulin à eau dit de Tréméreuc et un autre. — Son revenu cadastral est de 6,071 fr. 22 c., et son revenu vrai de 18,213 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique.

L'agriculture n'est pas restée stationnaire dans cette commune; elle y a transformé en terres d'excellent rapport des étendues considérables de terrains improductifs il y a 60 ans. Ogée rapporte que de son temps, vers la fin du siècle dernier, il existait à l'est du bourg, à une distance très-faible, une lande qui avait deux lieues de longueur sur un tiers de lieue de largeur. On a vu plus haut que la commune ne compte aujourd'hui que 48 hect. de landes et terres incultes.

Le BOURG est situé à 7 kil. S.-O. de Ploubalay, à 14 kil. N. de Dinan, son bureau de poste, et à 62 kil. E.-N.-E. de Saint-Brieuc. — Dans le bourg même, on voit une motte seigneuriale qui a appartenu aux Montbourcher, aux Pontalor et aux la Boixière. — La route vicinale de grande communication nº 25, de Dinan à Pleurtuit, passe à Tréméreuc. — Foire le 11 août.

Étymologie.

Tréméreuc est une des nombreuses variantes du nom de saint Trémeur.

L'*ancienne paroisse* de Tréméreuc (le Pouillé de Tours dit *Trémésient*) était du diocèse de Saint-Malo, et dépendait de la subdélégation et du ressort de Dinan. La cure était à l'alternative entre l'abbé de Saint-Jacut et le seigneur de Tréméreuc. La haute justice de cette paroisse appartenait à M. de Plouër en 1780.

Annales.

En 1137, Guillaume de Tréméreuc fut témoin d'une donation à Saint-Aubin-des-Bois.

Digitized by Google

En 1357, Alain de Tréméreuc fut compris dans le sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre aux gens de Charles de Blois qui allaient payer sa rançon.

En 1371, les 1er mai, juin et octobre, Jehan de Trémerrouc, Trémaroc, Trémaruc ou Trémareuc, parut aux montres de Du Guesclin.

En 1420, Raoul de Tréméreuc fut un des libérateurs du duc de Bretagne, prisonnier des Penthièvre.

En 1498, Pierre de Tréméreuc, clerc de la chapelle d'Anne de Bretagne, reçut 100 livres.

Messire Christophe de Tréméreuc était de l'assemblée convoquée pour faire contribuer les nobles à la rançon de François Ier.

Une demoiselle de Tréméreuc a secondé très-activement l'abbé Caron dans ses bonnes œuvres sur le continent et dans les îles.

Un Tréméreuc, complètement ruiné par les révolutions, épousa une demoiselle fort riche et d'excellente noblesse. Comme il avait été convenu que les deux époux se feraient mutuellement donation par contrat de mariage, la demoiselle fit une longue énumération de tous les biens qu'elle apportait en dot à son mari et qu'elle entendait lui laisser dans le cas où elle viendrait à le précéder dans la tombe. Quand vint le tour du mari, sans paraître le moins du monde embarrassé, il déclara à l'officier public que comme il n'entendait rien réserver, il désirait qu'on écrivît au contrat qu'il donnait en toute propriété à sa femme, en cas de mort, absolument tout ce que la loi lui permettait de donner.

La famille de Tréméreuc existe encore.

La *Gazé* et la *Ville-Robert* étaient autrefois terres nobles de la paroisse de Tréméreuc. En 1421, Olivier de la Ville-Robert figura à la montre du sire de la Hunaudaie, à Châteaugontier. Il était un des 26 écuyers de ce corps d'armée.

COMMUNE

DE TRIGAVOU,

Formée des villages

Pallué, la Mare-Denier, le Bois-Meen, la Ville-Piquant, la Beraudais, la Ville-Ocheday, la Ville-Tréguier, le Grand-Clos, la Ville-Tasset, la Rougerais, le Bois-de-la-Motte, la Croix-Piquart, la Ville-Neuve, la Hérissais, la Guyonnais, la Bautronais, la Quinois, les Vœux, le Grais, le Chenais, Lamennais, la Rochelle, le Tardivelais, etc.

Elle est limitée, au nord par Tréméreuc ; à l'est par Pleslin ; au sud par Languenan ; à l'ouest par Plessix-Balisson, Plancoët. — Sa population est de 1,185 habitants, et sa superficie de 922 hect. 30 ares, dont 747 hect. sous terres labourables, 42 sous prés et pâturages, 45 sous bois, 23 sous vergers et jardins, 14 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 354 maisons et le moulin à eau dit de la Marche. — Son revenu cadastral est de 16,638 fr. 35 c., et son revenu vrai de 41,596 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste micacé, granit dans le nord.

Le BOURG est situé à 8 kil. S.-E. de Ploubalay, 11 kil. N.-N-O. de Dinan, son bureau de poste, à 61 kil. E. de Saint-Brieuc. — Il est traversé par la route vicinale de grande communication nº 37, de Plancoët à Plouer. — On y remarque une succursale de la congrégation des filles de Sainte-Marie, dont la maison principale est à Broons.

Etymologie.

Trigavou est pour *Tréganou* (POUILLÉ DE TOURS), et signifie trève de saint Gouesnou.— Saint Gouesnou était évêque de Léon ; il fut tué à Quimperlé par un architecte qui lui laissa tomber son marteau sur la tête.

Monuments.

Le CHATEAU du Bois-de-la-Motte était la maison seigneuriale de la paroisse. Il fut érigé en bannière (*) par lettres du

(*) Les bannerets prenaient rang immédiatement après les barons : leurs bannières étaient carrées, tan-

duc Jean V, en date du 21 juillet 1433, puis plus tard en marquisat. En 1633, il passa dans la maison de Cahideuc par le mariage de Guyonne de Montbourcher, marquise du Bois-de-la-Motte, avec Sébastien-René de Cahideuc. Ce château était alors entouré d'un bois qui avait plus de 8 kilomètres de circuit. En 1780, il avait haute justice et appartenait au marquis du Bois-de-la-Motte.

Sous les jardins du château actuel on trouve encore des débris de l'ancien. On dit que ce dernier était considérable; qu'il était entouré de fossés profonds et défendu par deux tours.

Pendant la révolution, le Bois-de-la-Motte a été témoin d'une rencontre assez meurtrière entre les Royalistes et les Républicains.

La ROUGERAIS a servi de quartier général, pendant la révolution, au lieutenant général royaliste la Baronnais.

LAMENNAIS est une des propriétés qui constituaient l'héritage paternel des deux MM. Lamennais (Jean-Marie et François).

Un TUMULUS existe en Trigavou.

Annales.

En 1342, Auffroy de Montbourcher, chevalier, attaché à Charles de Blois, assistait au deuxième siége d'Hennebont.

En garantie du traité d'Évran, le comte de Montfort donna huit seigneurs, à la tête desquels était Jean de Montbourcher.

Du Guesclin, mis à rançon, donna pour caution au sire de Laval, qui voulait bien répondre pour 60,000 fr., trois amis dont le sire de Montbourcher faisait partie.

En 1380, le duc de Bretagne envoya complimenter les Anglais qui venaient à son secours. Ce fut Jean de Montbourcher qui porta la parole. Le duc de Bukingham fut très-satisfait de son discours.

En 1390, le roi engagea le duc de Bretagne à le suivre en Italie pour une expédition contre le pape Boniface et les cardinaux. Le duc fit appeler le sire de Montbourcher et lui dit : « Ce

---

dis que celles des chevaliers n'étaient que de simples pennons terminés en pointe.

« n'est Dieu, il n'en fera rien;
« car il aura en bref temps au-
« tres estoupes en sa que-
« nouille. »

En 1419, Bertrand de Montbourcher commandait une compagnie pour accompagner le prince Richard de Bretagne dans son ambassade en France.

Cette famille s'est éteinte de nos jours.

En 1593, Cahideuc était un des capitaines qui soutenaient la cause royale; il attaqua le duc de Mercœur qui allait aux Etats de Vannes, fit un butin considérable et grand nombre de prisonniers.

Découvertes.

Le 28 avril 1847, on a trouvé, dans la commune de Trigavou, près du village de Callué, cent coins ou embouts (*mataces* ou *mactachs*) servant aux siéges et à la castramétation romaine.

Le 10 juillet de la même année, nouvelle découverte de tuiles romaines près de la pierre de Minoz (*pierre d'Apollon*, *pierre du Carou*), derrière la chapelle de Sainte-Apolline, non loin du monument de *Carna* et de la *Roche-Eliou*, dans un lieu où l'on avait déjà trouvé jadis une statue d'Apollon (il était adoré dans les Gaules sous le nom d'Éliou).

L'*ancienne paroisse* de Trigavou (le Pouillé de Tours dit *Tréganou*) dépendait du diocèse de Saint-Malo, de la subdélégation et du ressort de Dinan. Elle relevait du roi. La cure était à l'alternative. Elle produisait 400 livres. — Le seigneur du Bois-de-la-Motte présentait pour les quatre chapelles de ce nom fondées dans l'église, et l'évêque conférait.

Patrie de d'Avaugour Théloüan de Saint-Laurent, mort à Paris en 1610. C'était un militaire distingué, mais rarement heureux.

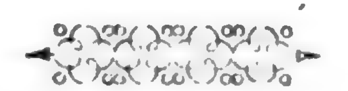

CANTON DE ST-JOUAN-DE-L'ISLE.

Il comprend les communes de Saint-Jouan-de-l'Isle, Caulnes, Guenroc, Guitté, la Chapelle-Blanche, Plumaugat, Plumaudan, Saint-Maden. — Sa population est de 9,169 habitants, et sa superficie de 13,669 hect. 96 ares. — Il renferme 2,711 maisons. — Son revenu vrai est de 448,351 francs.

COMMUNE

DE ST-JOAUN-DE-L'ISLE,

Formée des villages

EROUET (*), la Jennay, la Ville-Huet, les Rompés, la Ville-ès-Lucas, la Foutelais-sur-le-Pré, la Ville-ès-Brets, la Ville-ès-Bretons, la Ville-Barbier, la Ville-Briand, la Barre, le Temple, la Ville-ès-Ray, etc.

Elle est limitée, au nord par Caulnes; à l'est par la Chapelle-Blanche, la Rance; au sud Quédillac, la Rance; à l'ouest par Plumaugat. — Sa population est de 792 habitants, et sa superficie de 808 hect. 41 ares, dont 529 hect. sous terres labourables, 62 sous prés et pâturages, 90 sous bois, 18 sous vergers et jardins, 37 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 181 maisons, et le moulin à eau dit des Bois. — Son revenu cadastral est de 6,348 fr. 03 c., et son revenu vrai de 23,392 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain de transition moyen.

Il se fabrique beaucoup de cidre dans la commune.

(*) *Kerouet* est pour *Kergouet* ou *coët*; il signifie *lieu du bois*.

La toute petite VILLE (on lui donne ce titre dans le pays) de Saint-Jouan-de-l'Isle n'est à proprement parler composée que d'une seule rue s'étendant le long de la route de Rennes à Brest; elle est située à 25 kil. S.-S.-O. de Dinan, et à 70 kil. S.-E. de Saint-Brieuc, sur un coteau dont la base est arrosée par la rivière de Rance. Les grandes routes de Rennes à Brest et de Dinan à Vannes la traversent. — Cure de 2e classe, bureau de poste aux lettres, brigade de gendarmerie à cheval, chef-lieu de perception; un notaire, un huissier. — Marché tous les vendredis; foires les 26 juin et 28 décembre. Ces foires et marchés existaient longtemps avant la révolution.

Étymologie.

On pense que le nom de Saint-Jouan est une altération de celui de Saint-Jean. Cela est d'autant moins contestable que ce saint, *sanctus Johannes*, est patron de la paroisse. La finale complémentaire et explicative rappelle un ancien château du nom de l'Isle qui existait au sud-est de Saint-Jouan, dans une petite île formée par la Rance. Ainsi, Saint-Jouan-de-l'Isle est pour Saint-Jean près du château de l'Isle.

Monuments.

La commune de Saint-Jouan-de-l'Isle ne possède plus aucun monument remarquable. Ses deux anciens châteaux sont détruits depuis bien longtemps; nul parmi nous ne les a connus. Cependant, il y a peu d'années encore, les vieillards assuraient que le château de l'Isle avait dû communiquer autrefois avec le dehors à l'aide de souterrains s'ouvrant au loin dans la campagne, et dans lesquels, disaient-ils, eux-mêmes avaient pénétré dans leur enfance. Ce château se composait d'un bâtiment principal formé d'une forte tour isolée de la terre par la rivière de Rance, qui l'environnait de toutes parts.

Le château de Saint-Jouan était situé au sud de la ville. Il était de forme triangulaire et entouré de douves profondes. Il résulte d'une inscription placée sur un tombeau qui se voyait dans l'église avant la révolution, que ce château était encore habité en 1490.

La jolie HALLE de Saint-

Jouan date de la fin du dernier siècle : elle est due au marquis de Saint-Pern. — Un descendant de ce dernier a doté, de nos jours, la commune de Saint-Jouan d'une belle papeterie mécanique, d'après le système anglais.

Annales.

Au treizième siècle, le manoir de Saint-Jouan appartenait à Charles de Landugen ; Saint-Jean et le Meneguié à Alain de Landugen.

Le premier février 1369, Thomas de Landugen figura à la montre du sire de Beaumanoir, sous le gouvernement de Mouton de Blainville, maréchal de France.

Le 10 avril 1381, Guillaume de Landugen ratifia le traité de Guérande.

En 1398, le même Guillaume était *sergent fée* aux États de Rennes.

En 1424, Jéhan de Landugen, attaché à Mgr de Montauban, fut du voyage du comte de Richemont à Angers.

Messire Bertrand de Landugen, seigneur de St-Jouan-de-l'Isle, sergent féodé sous Rennes, était défaillant au parlement général tenu à Vannes en 1462.

En 1484, Raoul de Landugen fut un des seigneurs ligués contre le ministère Landais et pour lesquels le duc François II donna des lettres d'abolition. Il fut nommé capitaine d'Ancenis.

Le 20 juin 1495, Jean de Landugen fut premier témoin à la réhabilitation du mariage de Jean des Rieux et d'Isabeau de Bretagne.

Les *autres maisons nobles* du territoire de Saint-Jouan-de-l'Isle étaient : l'Isle, à Jean de l'Isle ; la métairie du Temple (1), à Amaury de la Moussaye ; Kergouet (2), à Édouard de la Moussaye.

En 1780, Saint-Jouan-de-l'Isle avait une haute justice appartenant à M. de Saint-Pern.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Jouan-de-l'Isle était du diocèse de Saint-Malo ; elle dépendait de la subdélégation de Montauban et du ressort de Ploërmel. la cure était à l'alternative.

(1) La métairie du Temple indique un établissement de Templiers.

(2) Kergouet signifie la *Ville-Bois*. Ce nom date sans doute de l'époque où la langue bretonne se parlait dans toute cette contrée, et même jusqu'à Dol. — Cette propriété appartient maintenant à la famille de St-Pern.

COMMUNE

DE CAULNES,

Formée des villages

Coaquipel, Quérien, Beautrai, Saint-Maur, le Béchaix, Langanou (*), la Mercerie, la Roptais, la Vesquerie, Haut-Pas, le Hirel, Launay, Chênaie-Barbo, Ville-ès-Ferré, l'Escoublière, Clémichat, le Grand-Buisson, la Plesse, la Cornière, la Gaudinais, la Poussinière, Lanmel, l'Épinay, la Renaudie, la Métrie, Chênaie-Langouron, etc.

Elle est limitée, au nord par Yvignac, Plumaudan; à l'est par Guitté, Guenroc; au sud par la Chapelle-Blanche, Saint-Jouan-de-l'Isle; à l'ouest par Broons. — Sa population est de 2,050 habitants, et sa superficie de 3,136 hect. 17 ares, dont 2,220 hect. sous terres labourables, 343 sous prés et pâturages, 91 sous bois, 40 sous vergers et jardins, 269 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 653 maisons, 7 moulins. — Son revenu cadastral est de 20,434 fr. 99 c., et son revenu vrai de 122,610 fr., soit 1/6 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux; carrières d'ardoises exploitées, gisements calcaires.

La Rance côtoie cette commune à l'est et au sud-est et la sépare de celle de Guitté. Presque tous ses cours d'eau vont se jeter dans le Frémeur, petite rivière qui parcourt le territoire de Caulnes depuis le pont du Châtel jusqu'au point d'intersection des communes de Guenroc et de Guitté. — Les bois dits de la Haie et de Caulnes appartiennent à MM. de Saint-Pern et de la Villethassetz. — On élève beaucoup d'oies dans ce pays.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 3 kil. N. de Saint-Jouan-de-l'Isle, son bureau de poste, à 21 kil. S.-S.-O. de Dinan, et à 57 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. Il est traversé par la grande route de Dinan à Vannes, et le chemin vicinal de grande communication nº 27 y

(*) *Langanou* rappelle saint Gouesnou, évêque de Léon;

Lanmel, saint Mel, évêque, fils de Conan-Mériadec;

Langouron, saint Gourhen, parrain de sainte Ninnoch, abbesse.

aboutit. Une seconde route vicinale, classée sous le nº 27 *bis*, part de Caulnes et va s'arrêter à Recouvrance.

Caulnes a été chef-lieu de canton jusqu'à l'an VIII, époque à laquelle le chef-lieu fut transporté à Saint-Jouan. Il s'y tient deux foires chaque année: l'une, la plus ancienne et la plus fréquentée, a lieu le 1er août; l'autre, de création toute moderne, se tient le 1er mai.

On remarque à Caulnes une succursale de la congrégation des filles de Sainte-Marie, dont la maison mère est à Broons, une tannerie et plusieurs marchands.

Étymologie.

Caulnes ou Caunes ne pourrait-il pas remonter à *Caunus* ou *Conis,* Conan, premier roi de Bretagne?

Monuments.

Le CLOCHER de l'église de Caulnes a été construit, vers la fin du dernier siècle, par le marquis de Saint-Pern, qui a fait don à la fabrique de la moitié du prix des travaux d'édification.

Annales.

En 1209, Guillaume, abbé de Beaulieu, approuva un règlement de Pierre Giraud, évêque de St-Malo, et de son chapitre, pour les dîmes de Saint-Pierre de Caulnes.

En 1226, Geoffroi de la Roche, chevalier, donna au chapitre de Saint-Malo et à l'abbé de Beaulieu une partie des dîmes de Listernoc, en Caulnes.

Sous la république, le bourg de Caulnes a été le théâtre d'un combat entre les royalistes, commandés par MM. J. de St-Pern et Crepel, et des soldats républicains casernés au château de Coëtlan. De chaque côté, il y eut une quinzaine de morts, qui furent inhumés dans un champ qui borde la grande route, vis-à-vis le bois de la Haie. Deux autres rencontres eurent lieu à la même époque au village de la Perchais et dans les environs.

En 1795, le général Champeaux engagea avec les royalistes, près de Caulnes, une action meurtrière qui dura plus de quatre heures. Forcés dans leurs retranchements, les royalistes prirent la fuite, laissant sur le terrain un grand nombre de morts.

Les *anciennes maisons nobles* de Caulnes étaient : le château de *Coueslan,* moyenne justice, à M. de Saint-Pern-Coueslan, qui était seigneur de la paroisse. — Un descendant de cette famille, M. le comte de St-Pern-Coueslan, a été de nos jours maire de Dinan et membre du conseil général des Côtes-du-Nord. Il a fait beaucoup de bien à son pays.

Corcouvran (*), moyenne justice, appartenait à M. de la Noue en 1780.

Les *Coublières,* moyenne justice, appartenaient à Mme de Coigny à la même époque.

La *Villegast* et la *Villecouvé* étaient aussi terres nobles.

L'*ancienne paroisse* de Caulnes était du diocèse de St-Malo; elle dépendait de la subdélégation de Montauban et du ressort de Dinan. La cure était à l'alternative.

Caulnes a vu naître le vénérable Mathieu Ory vers 1487; il prit l'habit de frère prêcheur à Dinan en 1420. Envoyé au couvent de Saint-Jacques, à Paris, il devint docteur en théologie, brilla comme orateur, et fut nommé prédicateur ordinaire du cardinal de Tournon. En 1535, il était prieur de son monastère. Le pape Clément VII lui donna le titre d'inquisiteur, à l'occasion des hérésies d'Allemagne. Bientôt après, son général le créa grand inquisiteur de France, titre qui fut agréé par François Ier et par Henri II. Il avait pour mission d'examiner tous les livres relatifs à la religion. Jules III l'institua commissaire apostolique pour la France entière. En cette qualité, il réforma les couvents de Besançon, Clermont, Guingamp et Quimperlé. De retour à Paris, il ouvrit un cours de théologie, et de toutes parts on accourut pour l'entendre et lui prodiguer les applaudissements.

Ignace de Loyola étudiait à cette époque dans la capitale de la France. A l'occasion de son livre des *Exercices,* il fut déféré à Mathieu Ory; mais ce dernier le déclara innocent et approuva son ouvrage. Plus tard, attaqué à Rome, le même Ignace de Loyola eut encore pour défenseur le vénérable Ory. Ainsi, la célèbre et puissante compa-

(*) *Corcouvran* est pour *Kercouvran.*

gnie de Jésus doit à un enfant de Caulnes de n'avoir point été étouffée au berceau.

Jules III prit Ory pour directeur et le maintint grand inquisiteur et pénitencier apostolique. Il voulut l'entendre en plein consistoire et en fut satisfait au-delà de toute expression.

François Ier l'envoya à Ferrare détromper sa belle-sœur Renée, fille d'Anne de Bretagne et épouse d'Hercule II; sa mission eut un plein succès.

Malgré ses nombreuses occupations, Ory a laissé plusieurs ouvrages sur la justification, le péché originel, les images, les sept têtes, où il ramène les hérésies à sept chefs. Son *Alexipharmacum* discute avec science, clarté et force les matières controversées. Son *Examen du bréviaire du cardinal Quignon* fut publié en 1544.

Ory mourut au couvent de Saint-Jacques, à Paris, le 12 juin 1557, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Thomas-d'Aquin.

COMMUNE

DE GUENROC,

Formée des villages

Les Fosses, Lustembour, la Touche, la Roche, Ville-Oria, Ville-au-Bas, Beaumelin, la Giguais, la Rosais, la Ville-Bourdais, la Ville-Auray, Cariou (*), Launay, la Chottais, le Pré-Dalun, etc.

Elle est limitée, au nord par St-Maden, à l'est par Plouasne, au sud par Guitté, à l'ouest par Plumaudan, Yvignac, Caulnes. — Sa population est de 577 habitants, et sa superficie de 738 hect. 83 ares 40 cent., dont 438 hect. sous terres labourables, 41 sous prés et pâturages, 87 sous bois, 14 sous vergers et jardins, 78 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 162 maisons, 4 moulins. — Son revenu cadastral est de 7,318 fr. 57 c., et son revenu vrai de 21,955 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain granitique, schiste à

(*) *Cariou* est pour *Kerriou*, lieu de Riou. Ce saint a donné son nom à un grand nombre de familles.

Digitized by Google

l'extrémité ouest; gisements calcaires; exploitation d'ardoises.

Le territoire de cette commune est montueux; les vallées sont escarpées, profondes et arrosées par la rivière de Rance, qui côtoie Guenroc à l'est et au sud, puis sépare cette paroisse de celles de Guitté et de Plouasne. Le sol produit du froment, de l'avoine, mais principalement de l'orge; le sarrasin n'y réussit pas dans les années de sécheresse. On sème peu de seigle.

Le commerce de cette commune consiste dans l'exploitation de quelques carrières d'ardoises. Il y a en Guenroc deux moulins à foulons pour les étoffes grossières qui se fabriquent dans le pays.

Le **BOURG** est situé à 10 kil. N.-E. de Saint-Jouan-de-l'Isle, son bureau de poste, à 18 kil. S.-S.-O. de Dinan, et à 75 N.-E. de Saint-Brieuc, sur une montagne qui domine les communes voisines et sur la rive gauche de la Rance. — Il s'y tient un marché tous les mercredis; foires le dernier mercredi d'avril, le second mercredi de juin, le dernier mercredi de juillet, le premier mercredi de décembre.

Il serait fort à désirer que l'on établît des halles commodes et suffisamment vastes partout où il existe des foires et marchés. Toutes les communes, sans doute, ne possèdent pas les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses qu'exigeraient ces constructions; mais nous pensons qu'elles obtiendraient très-facilement, dans ce cas, l'autorisation de percevoir un droit de place *devant cesser aussitôt que la commune serait rentrée dans ses avances.* A coup sûr, nul ne murmurerait contre un impôt établi dans cette condition, car tout le monde en comprendrait sans peine l'équité. En effet, quoi de plus juste et de plus conforme à toutes nos habitudes sociales que d'exiger le prix d'un service rendu, lorsque ce service n'est point obligatoire? Or, les communes, de toute évidence, bien que les foires et marchés qu'elles possèdent tournent à leur profit et soient pour elles un bienfait, ne *doivent pas* cependant un abri gratuit, des commodités aux marchandises qu'on y apporte. L'établissement d'une halle est une attention bienveillante qui profite à peu près exclusivement aux étrangers; donc il est juste qu'ils en supportent les frais.

Digitized by Google

La route vicinale de grande communication n° 27, d'Évran à Caulnes, passe par Guenroc. — Résidence d'un notaire.

Étymologie.

Guenroc signifie littéralement *blanc rocher*. Son nom, croyons-nous, lui vient de sa situation. Il se pourrait cependant qu'il le tirât de saint Guenvroc ou Guevroc, Guerec ou Guirec, disciple de saint Tugdual, apôtre de Lanmeur et abbé de plusieurs communautés.

Monuments.

Le CHATEAU actuel du Lattay date de la fin du 18e siècle. Il a été reconstruit à cette époque par M. de Saint-Pern du Lattay. En 1311, il appartenait à Bertran de Saint-Pern, parrain de Du Guesclin et alors gouverneur de la place forte de la Roche-Derrien. Bertran de St-Pern accompagna Jean, sire de Beaumanoir, lorsque ce dernier conduisit en Angleterre les enfants de Charles de Blois pour otages de la rançon de leur père, qui n'avait pu trouver 100,000 florins d'or, somme à laquelle il avait été taxé. Une des filles de Bertran de Saint-Pern figure au nombre des abbesses de Saint-Georges de Rennes.

Annales.

En 1648, la seigneurie du Lattay fut érigée en châtellenie, *avec foires et marchés* (les foires et marchés de Guenroc datent de cette époque), en considération de Jean de Saint-Pern et de ses prédécesseurs.

Au quinzième siècle, la *Roche* appartenait à Eustache de Plumaugat, lequel fut compris dans l'ordonnance du duc de Bretagne pour le paiement de ceux qui le suivaient dans son voyage en France, en 1418. L'année suivante, il fut de la retenue de Bertran de Dinan, maréchal de Bretagne.

La *Lande*, terre noble, appartenait, en 1430, à Eustache Beschart. Des membres de cette famille figurent aux revues militaires dès le quatorzième siècle. En 1370, Guillaume Beschart était de la montre de Du Guesclin.

Les autres terres nobles du territoire de Guenroc étaient : en 1430, le Beau-Rocher, à

René de Jarnoven; Launaye, à Geoffroi de Brenieuc; la Jagnaie, les Fosses, Pradalun et Gallepicq.

L'*ancienne paroisse* de Guenroc dépendait du diocèse de St-Malo, de la subdélégation de Montauban et du ressort de Dinan. La cure était à l'alternative suivant Ogée. Le Pouillé de Tours dit que l'évêque de Saint-Malo conférait l'église paroissiale, dont le revenu était de 300 livres.

COMMUNE

DE GUITTÉ,

Formée des villages

La Corgniais, les Champs-de-Rance, les Rochers, Bélêtre, Beauchêne, la Fauvelais, Piguelais, le Fouy, Ville-Gaucher, le Coudray, la Beaumenaie, Ville-Billard, Ville-Ramandé, la Souriaie, Trabaillac, la Ramée, Ville-Barbier, Pellan (*), le Loup, la Pinotais, etc.

Elle est limitée, au nord par Guenroc, à l'est par Plouasne, au sud par la Chapelle-Blanche, à l'ouest par Caulnes. — Sa population est de 1,026 habitants, et sa superficie de 1,453 hect. 28 ares, dont 969 hect. sous terres labourables, 90 sous prairies, 37 sous pâture, 125 sous bois, 26 sous vergers et jardins, 2 sous oseraie et aulnaie, 147 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 299 maisons, et les moulins à eau de Beaumont, de Néal. — Son revenu cadastral est de 23,582 fr. 47 c., et son revenu vrai de 47,165 fr., soit 1/2 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux à l'ouest, grès propre à aiguiser; quartz au sud; granit sur les bords de la Rance, portion de la commune fort rocailleuse et escarpée. Plusieurs blocs de quartz, dont quelques-uns sont naturellement taillés en aiguille et s'élèvent de trois à quatre mètres au-dessus du sol, ont été considérés par quelques antiquaires comme des monuments celtiques; mais c'est là une erreur évidente, car on peut voir dans les environs une multitude de blocs semblables, qui seulement sont de moindre dimension.

(*) *Pellan*, très-loin. Encore un souvenir du règne de la langue bretonne.

Digitized by Google

La commune renferme le bois de l'Ipéran, une partie de celui de Couellan et quelques autres plus petits. — Les ardoisières des Hulins et de la Ville-Morvan sont exploitées. Elles donnent des produits estimés.— La culture est celle du froment, qui donne en moyenne dix boisseaux par journal, de la paumelle, espèce d'orge, qui en donne quinze, du sarrasin, qui en donne dix-huit.

Le BOURG est situé dans un bassin voisin de la Rance, à 8 kil. N.-E. de Saint-Jouan-de-l'Isle, son bureau de poste, à 22 kil. S.-S.-O. de Dinan, et à 75 kil. S.-E. de Saint-Brieuc.— Il est traversé par la route vicinale de grande communication nº 27, d'Évran à Caulnes.

Étymologie.

Guitté dérive, *peut-être,* de *Gouic,* bourg, et de Te ou The, qui n'est autre que saint Théliau, évêque.

Monuments et annales.

Le MANOIR de Couellan est toujours habité : c'est une reconstruction de 1672, à laquelle on a fait quelques augmentations en 1777. Il n'a rien de remarquable.

Le CHATEAU de Beaumont n'existe plus qu'à l'état de ruines. — En 1158, ce château appartenait à Hervé de Guitté, qualifié baron dans l'acte de Conan IV, confirmatif des droits de Saint-Mélaine de Rennes sur la monnaie de cette ville.

En 1148, Eudes de Guitté fut témoin d'une donation faite par Roland de Dinan à Boquien.

En 1167, Hervé de Guitté est cité parmi les conseillers du duc de Bretagne. Il fut le premier témoin à la fondation de Beaulieu en 1170.

En 1239, Olivier de Guitté consentit, après bien des hésitations et des difficultés, à faire hommage au prieur de Léhon pour le fief de la Bréhesaie, en Plouasne.

Voici une curieuse quittance de Robert de Guitté : « Sachent « tuis, que nous Robert de Guit- « té, chevalier de Bretaigne, « confessons avoir eu et reçeu « de Etienne Brague, trésorier « des guerres du roy notre sire « la somme de quatre cent trente « *livres tournois en francs,* vingt « sols tournois pièce, en prêt

« sur les gaiges de nous, un « autre chevalier, quatre es- « cuyers et vingt et sept archers « étoffés de nostre compagnie, « déservis et à déservir ès-pré- « sentes guerres du roi nostre « seigneur, de laquelle somme « nous nous tenons pour bien « payés. Donné à Paris, sous « nostre scel, le 27 jour de sep- « tembre, l'an 1370. »

En 1371, le 1er mai, Robert de Guitté était un des 27 chevaliers à la montre du connétable de France.

Le 1er octobre 1374, Charles V ordonna de rendre à l'évêque et au chapitre de Saint-Malo la garde de cette ville, dont Robert de Guitté s'était emparé par surprise. Ce Robert fait partie de l'association des nobles contre l'invasion de la Bretagne. Il fut un des seigneurs qui envoyèrent une ambassade au duc et lui jurèrent fidélité. Il commanda 60 hommes d'armes et fut capitaine de Dinan. Dans l'histoire *en vers* de Jean-le-Conquérant, on lit :

« Guitté qui capitaine estoit
De Dinan, de longtemps avoit
Et en vieux faits estoit habile
Les clefs li rendit de la ville. »

C'était au duc de Bretagne, rentrant dans ses États, que le fidèle Guitté présenta les clefs de Dinan.

Le poëme précité est de Guillaume de Saint-André, scolastique de Dol, secrétaire du duc Jean IV, dont il est ici parlé.

En 1475, Jean de Rosnevinen, et Béatrix de Guitté furent autorisés à relever la justice patibulaire de leur seigneurie de Vaucouleurs.

En 1477, cette même Béatrix fut dispensée de paraitre aux revues militaires.

Le 28 décembre 1557, le seigneur de Beaumont de Guitté fut appelé à la montre de Dinan, avec la dame de la Touche-à-la-Vache, le seigneur du Lair, l'héritière de Trégoumen, le seigneur de Pontcornou, etc.—Ils comparurent encore à la montre de Saint-Malo, le 30 dudit mois de décembre 1557.

Les autres terres nobles de Guitté étaient : le Beau-Chêne, le Bel-Être, la Lande, la Péchaie, Boais, la Haye, la Seunais, le Loup et Couellan. Cette dernière appartenait à Guillaume de l'Hermine, qui était à la montre d'Olivier de Mauni en 1371. Guillaume de l'Hermine a fait construire le manoir des Landes-de-Causne, et Raoul de l'Her-

Digitized by Google

mine celui de Raoul Guneral, en 1442.

L'*ancienne paroisse* de Guitté dépendait de l'évêché de Saint-Malo, de la subdélégation de Montauban et de la juridiction royale de Dinan. Suivant le Pouillé de Tours, l'évêque de Saint-Malo conférait la cure, ainsi que la chapelle de Beaumont. Ogée met la cure de Guitté à l'alternative.

COMMUNE

DE LA CHAPELLE-BLANCHE,

Formée des villages

Le Val, la Ville-Fauvet, la Contardais, la Ville-Malivet, la Ville-Belin, la Ville-Bouteiller, le Poirier, la Ville-Sicot, la Valais, la Ville-Heuda, les Planches, Penhouet, Quemen, la Saudrais, les Hayes, la Ville-Rieux, etc.

Elle est limitée, au nord par Guitté, à l'est par Médréac (Ille-et-Vilaine), au sud par Quédillac, à l'ouest par St-Jouan-de-l'Isle, dont elle est séparée par la Rance. — Sa population est de 514 habitants, et sa superficie de 792 hect. 30 ares, dont 588 hect. sous terres labourables, 71 sous prés et pâturages, 46 sous bois, 13 sous vergers et jardins, 35 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 151 maisons, et le moulin à eau dit des Morandais. — Son revenu cadastral est de 2,995 fr. 23 c., et son revenu vrai de 35,942 fr., soit 1/12 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain argileux; carrières d'ardoises en exploitation.

Le territoire de cette commune est arrosé par les ruisseaux de Saint-Lunaire et de Ville-Chien, qui coulent, l'un et l'autre, de l'est à l'ouest, et vont se jeter dans la Rance, à 4 ou 500 pas de distance. Dans le premier de ces ruisseaux, on pêche des écrevisses. Ce crustacé, dit-on, a été apporté de Fougères, il y a environ 80 ans, par une dame de Saint-Pern. — On n'en trouve nulle part ailleurs dans notre département, du moins que nous sachions. On dit, en Bretagne, qu'il n'y a pas d'écrevisses dans ce pays, *parce qu'on n'y sait pas reculer!*

La culture est la même que

dans le reste du canton : froment, seigle, paumelle, avoine et sarrasin ; peu de trèfle ; cidre de bonne qualité.

La route n° 12, de Paris à Brest, traverse l'angle sud-ouest de la commune.

Le BOURG est situé sur une hauteur, à 1 kil. E. de Saint-Jouan, son bureau de poste, à 26 kil. S.-S.-O. de Dinan, et à 71 kil. S.-E. de Saint-Brieuc.

Annales.

En 1192, le pape Célestin III confirma à l'abbaye de Saint-Méen l'église de la Chapelle-Blanche, qui avait été donnée en aumône à ce monastère, dit Ogée.

En 1350, la *Hunaudière*, terre noble du territoire de la Chapelle-Blanche, appartenait à Jean Grignard, sieur de Champsavoy.

En 1460, la *Guérinais*, autre terre noble du même territoire, appartenait à Tristan Angoulven Frémur, sieur de la Guérinais.

Autrefois, la Chapelle-Blanche était simple trève amovible de Saint-Jouan-de-l'Isle. Elle ressortissait au siége royal de Ploërmel, faisait partie du diocèse de Saint-Malo et dépendait de la subdélégation de Montauban. — La population de cette commune n'a pas augmenté depuis 1780.

Améliorations.

Nous croyons devoir indiquer ici quelques améliorations générales, dont l'application, étendue à toutes les communes de notre département sans distinction, serait un bienfait incontestable.

1° Les couvertures en paille sont de véritables nids à rats ; elles sont trop lourdes, conservent longtemps l'humidité, exigent de fréquentes réparations, enfin donnent lieu à des incendies multipliés. Il serait donc urgent de substituer au chaume l'ardoise, la tuile, le zinc et même les coquillages, partout où on le peut. Mais cette amélioration, quelque désirable qu'elle soit, sera ajournée longtemps encore sans doute, car il ne faut pas se dissimuler que son adoption serait une charge de plus pour le propriétaire. En effet, outre la dépense de première installation, qui est plus considérable, il y a encore la dé-

pense d'entretien. Or, d'après l'usage, l'entretien des couvertures en chaume est à la charge du fermier, tandis que celui des autres couvertures incombe au propriétaire; et ce dernier, qui rarement retire de sa terre 2 et demi p. 0/0 bien nets, n'est pas toujours en position d'accepter de nouvelles obligations, ce dont on ne semble pas assez généralement convaincu.

2° Les ouvertures des maisons d'habitation et des étables sont beaucoup trop étroites : l'air et le soleil ne pénètrent point dans ces demeures de l'homme et des animaux, aussi sont-elles généralement obscures, humides et partant on ne peut plus malsaines. Mais, sur ce point, c'est l'habitude routinière des cultivateurs qui fait obstacle au progrès. — Si vous leur donnez de belles fenêtres, — nous l'avons expérimenté nous-même, — ils en sont contrariés et les bouchent! Nous voudrions aussi que les murs des habitations de campagne fussent blanchis et garnis d'espaliers; dans la saison, leur verdure récréerait la vue et leurs fruits ajouteraient à l'aisance du ménage.

3° Les jardins à la campagne ne reçoivent pas d'autres soins que les champs, et rien ne les distingue pour ainsi dire de ceux-ci, si ce n'est leur proximité de la maison, à laquelle ils touchent d'ordinaire. Pourquoi ne renfermeraient-ils pas partout des ruches à miel, et çà et là quelques bouquets de fleurs pour embaumer l'air, et donner aux abeilles leur nourriture lorsque le temps ne leur permet pas de s'éloigner?

4° Il existe généralement en Bretagne de nombreuses fontaines donnant une eau excellente, mais qu'une incurie et une paresse coupables laissent sans aucuns soins. Les mauvaises herbes, les bestiaux, la boue, corrompent cette eau précieuse, tandis qu'en beaucoup d'endroits on se contente pour boire d'eau de puits, d'eau viciée, qui engendre mille maux. L'autorité locale ne saurait être trop sévère à cet égard.

5° Les chemins sont partout négligés. Les maires ne devraient pas souffrir tantôt qu'on les encombre d'immondices, tantôt qu'on les défonce, qu'on les creuse pour en extraire des engrais, tantôt enfin que les propriétaires riverains s'agrandissent à leurs dépens, c'est-à-dire aux dépens du public.

6° Les cimetières ne sont pas assez soigneusement fermés : les animaux y pénètrent quelquefois. Quant aux enfants, nous ne comprenons pas qu'on les laisse jouer sur des tombeaux !

Pour hâter le progrès, il serait utile, croyons-nous, de créer dans chaque commune un *comité d'améliorations*, dont les membres se recruteraient, à titre gratuit, parmi les hommes intelligents de la localité (ils sont bien connus partout), et non pas, comme cela se fait en toute occasion, parmi les hommes qui empruntent leur mérite aux emplois qu'ils exercent ou à la position sociale qu'ils occupent.

Nous déplorons qu'on ne sente pas partout la *nécessité* d'intéresser à la chose publique toutes les intelligences du pays, au lieu de faire des catégories de citoyens où l'on recrute pour tous les besoins, au risque de donner à chaque instant l'affligeant spectacle d'aptitudes complètement négatives, chargées cependant d'interêts graves et d'une gestion difficile.

COMMUNE

DE PLUMAUGAT,

Formée des villages

Le Brigneuc, Saint-Énogat, Quelaucouet, la Fleuriais, Ville-Guillard, Kergomac, Bas-Plessis, Quesnon, la Mêlais, la Rivière, la Touche, le Breuil, la Péruche, la Carêmetais, Payoux, la Pachois, Léquity, la Tybourais, Benin, le Val, le Crozat, Quencleu, Truet, Iffay, la Mardochère, la Vallée, la Martinais, la Clairière, le Mollay, le Châtel, le Boulay, la Jannay, Lépinay, Launay, Blouet, la Cassoire.

Elle est limitée, au nord par Sévignac, Broons, Caulnes; à l'est par St-Jouan-de-l'Isle, Quédillac (Ille-et-Vilaine); au sud par Saint-Méen, le Lescouet, Trémorel (de l'Ille-et-Vilaine); à l'ouest par Lanrelas. — Sa population est de 2,452 habitants, et sa superficie de 4,225 hect. 42 ares, dont 2,617 hect. sous terres labourables, 387 sous prés et pâturages, 510 sous bois, 43 sous vergers et jar-

Digitized by Google

dins, 5 sous étangs, 454 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 638 maisons généralement construites en terre, 6 moulins. — Son revenu cadastral est de 26,985 fr. 37 c., et son revenu vrai de 107,941 fr., soit 1/4 pour proportion entre ces deux nombres. — Terrain schisteux, granit sans consistance.

Cette commune est la plus considérable du canton. C'est un pays bien boisé, mais peu fertile. Il produit du froment; cependant on y cultive de préférence et comme plus productifs, le seigle, l'avoine et le sarrasin. Les pommiers y réussissent mal, sans doute parce que les terrains sur lesquels ils se trouvent plantés sont alternativement laissés sous jachères ou sous genêts pendant une période de cinq années. Durant tout ce temps, la terre n'étant pas travaillée au pied des fruitiers, ceux-ci se couvrent de mousse, dépérissent et meurent. — Les prairies sont la principale richesse du pays; elles permettent d'entretenir un grand nombre de bestiaux, dont les produits en beurre et en viande s'écoulent sur les marchés voisins.

Les fermes ont généralement peu d'étendue. Elles s'afferment à prix d'argent; un petit nombre est exploité à moitié fruit.

La rivière de Rance partage la commune en deux parties presque égales; elle reçoit dans son cours sur ce territoire le ruisseau de la Pachais et celui qui alimente l'étang de l'Ozier. Le ruisseau des Loges coule vers l'est et va se perdre dans le Meu, au-dessus de Montfort (Ille-et-Vilaine).

Les bois de Penguily, la Perchais et Plumaugat occupent une étendue de 202 hectares.

Plumaugat formait anciennement deux communes : Plumaugat et Rougeul. La première comprenait tout le territoire situé au nord de la Rance, et la seconde la partie sud.

Le BOURG est situé à 8 kil. O. de Saint-Jouan, son bureau de poste, à 33 kil. S.-O. de Dinan, et à 68 kil. S.-E. de St-Brieuc. — Un desservant, deux vicaires, plusieurs marchands et débitants de boisson, un café. — Tannerie dans la commune.

Étymologie.

Saint Maugan, disent les biographes, a donné son nom à une

47

paroisse de Bretagne, du diocèse de Saint-Malo et à 12 lieues de cette ville. — Cette paroisse n'est autre que celle qui nous occupe. Son nom, qui a subi une légère altération, signifie *paroisse de saint Maugan*.

Monuments.

L'ÉGLISE donnait un revenu de 1,000 livres en 1600. C'était à cette époque une somme considérable. Le seigneur de Plumaugat présentait à la chapelle de Sainte-Catherine, dans cette même église, et l'evêque de St-Malo conférait.

Annales.

La noble famille de Plumaugat apparaît fréquemment dans les annales de Bretagne; ses membres y sont surtout cités comme guerriers.

Le 1er février 1369, Yvon de Plumaugat, chevalier, était à la montre de Beaumanoir.

En 1370, Caro et Macé de Plumaugat figurent à la montre de Du Guesclin.

En 1379, Éon de Plumaugat fit partie de l'association de la noblesse contre l'invasion étrangère. Le roi de France lui donna 100 livres.

Voici un reçu de Geoffroi de Plumaugat : « Scachent tuit que « je Geffroi de Plumaugat, es- « cuier, confesse avoir eu et re- « çeu de Pierre Couchon, tréso- « rier des guerres du roy nostre « syre, neuf vingt livres tour- « nois francs d'or, en prest sur « les gaiges de moy, de deux « chevaliers bacheliers et sept « autres escuiers de ma cham- « bre deservis et à deservir en « ceste présente guerre ès-pays « de Limousin, de Périgueux, « de Xaintonge et d'Angoumois, « dans la compagnie d'Alain de « Beaumont, chevalier, sous le « commandement de Louis de « Sancerre, maréchal de France; « de laquelle somme je me tiens « pour content et bien payé. »

En 1438, Jean de Plumaugat passa le codicile de Richard de Bretagne.

Alain de Plumaugat ayant porté à Nantes les hommages du sire de Montauban au duc de Bretagne, en reçut 50 livres; il fut un des cinq commandants de l'armée de Normandie qui écrivirent au roi Louis XI, et devint chambellan de François II.

En 1483, Raoul de Plumaugat était capitaine de Fougères.

Digitized by Google

Terres nobles anciennement.

La *Ville-Nard* (1), autrefois commanderie de Malte, appartenait à Olivier Brunard. Dans l'assiette de 200 livres de rente faite par Guy de Bretagne à Simon de Montbourcher, en août 1320, la tenue Guillou-Brunard figure pour *cinq sous de censie.*

Le *château du Lozier*, beaucoup plus moderne, appartenait en 1780 à du Bois-Hue Gueheneuc (2).

Le *Goulic* a appartenu à Jean du Rocher.

La *Ville-Jarno*, très-ancienne, à Alain Beylève.

Le *Bouat*, à Jean Thebaud.

Le *moulin du Temple*, sur la rivière de Rance, appartenait à la commanderie de la Guerche, ordre de Malte, en 1780.

Les autres propriétés nobles citées par Ogée ne font pas partie de cette commune.

---

(1) Le nard celtique neutralise les effets du poison et fortifie l'estomac. Il serait utile contre le choléra, qui fait tant de ravages en ce moment.

(2) La Bretagne a eu un roi du nom de Guéheneuc; mais, chose étrange, aucun historien ne parle de son règne. Dom Morice, dans ses preuves, dit seulement que deux vieillards appelés à témoigner sur les droits royaux en Bretagne, déposèrent que le monarque dont nous parlons fut canonisé, ce qui était alors de notoriété publique. Beaucoup de lieux et de familles éternisent le nom de Guéhenec ou Guéheneuc, sans doute par suite de la vénération qu'inspirèrent ses vertus.

Que de lacunes à combler dans notre histoire et de jugements à redresser par suite! Par exemple, tous les écrivains se répètent au sujet du martyre de saint Trémeur, patron de Carhaix. Eh bien, les propres actes de ce saint déclarent qu'il mourut *en paix* dans son monastère de Ruis. S'il est honoré comme martyr, c'est qu'il faillit être immolé dans le sein maternel, lorsque le féroce Comor blessa dangereusement son épouse, en cherchant à lui couper le cou.

Autre exemple : Saint Mélars est dit mutilé par ordre de son oncle; mais des critiques avancent qu'il se couvrait de linges le pied gauche et la main droite pour faire croire qu'il était mutilé et se rendre ainsi insignifiant. Bien plus, l'historien de saint Gildas, *manuscrit déposé à la bibliothèque impériale de Paris*, assure qu'à Redon, dans l'église abbatiale de St-Sauveur, « les reliques de saint Rivode étaient à côté de celles de son neveu et exposées à la vénération publique dès le temps de saint Convoyon. » Cette affirmation est en contradiction formelle avec les légendes, qui en font l'assassin de son frère saint Méliau, et de son neveu saint Mélars.

L'*ancienne paroisse* de Plumaugat était du diocèse de St-Malo; elle dépendait de la subdélégation de Montauban, et ressortissait au siége royal de Ploërmel. La cure était à l'alternative en 1780.

COMMUNE

DE PLUMAUDAN,

Formée des villages

Le Bignon, la Rolandière, la Renaudais, la Ville-Alon, la Chèze, Percoul, Miret, le Menil, la Touche, le Bas-Dily, la Vallée, la Louvière, la Montagne, la Poissonnais, les Touches, Quéhébec, le Plessy, etc.

Elle est limitée, au nord par Brusvily; à l'est par Saint-Juvat, Saint-Maden; au sud, St-Maden, Guenroc; à l'ouest par Yvignac. — Sa population est de 1,273 habitants, et sa superficie de 1,885 hect., dont 1,272 sous terres labourables, 175 sous prés et pâturages, 42 sous bois, 28 sous vergers et jardins, 274 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 489 maisons, et le moulin dit de la Vallée. — Son revenu cadastral est de 19,208 fr. 44 c., et son revenu vrai de 57,625 fr., soit 1/3 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux, granit près de la Vallée.

Ce territoire est traversé par le ruisseau} qui fait tourner le moulin de la Vallée et va se jeter ensuite dans la Rance, à Saint-André. — Il est peu productif en froment de bonne qualité, en avoine et en sarrasin. On y cultive peu de seigle. — La route de Saint-Jouan à Dinan en parcourt la partie est.

Le BOURG est situé à 12 kil. N.-N.-E. de Saint-Jouan-de-l'Isle, à 13 kil. S.-O. de Dinan, et à 65 kil. S.-E. de St-Brieuc. — Son bureau de poste est à Broons. — Foires le 14 septembre et le 3 novembre. Il s'y fait des affaires en bestiaux.

Origine et étymologie.

Plumaudan est une abréviation de *plou Maudan*, et signifie littéralement paroisse de Maudan. — Saint Maudan, le même que Madan, Moëdan, Meudan et Maden, dont le nom

Digitized by Google

figure si fréquemment dans les poésies bretonnes du moyen-âge, est patron de la paroisse qui nous occupe, et lui a donné son nom.

Monuments.

L'ÉGLISE a été reconstruite il y a peu d'années. Pendant les travaux, on a découvert trois statues grossièrement travaillées, mais semblant remonter à l'enfance de l'art dans ce pays. Envisagées sous ce point de vue, elles offrent un intérêt très-grand, aussi la ville de Dinan a cru devoir en faire l'acquisition pour enrichir son musée. Ces statues représentent : 1° saint *Maudan*; 2° saint *Antoine*, habillé en ermite et caressant un jeune pourceau; 3° sainte *Agathe*, que les mères invoquent afin d'être bonnes nourrices.

La CHAPELLE de St-Meleuc a été détruite pendant la révolution.

Le CHATEAU de la Vallée, ancienne maison seigneuriale de la paroisse, a été remplacé par une maison moderne. Ce château appartenait, en 1400, à Olivier de la Motte, chevalier, seigneur de Plumaudan; en 1680, il passa à Jean-Georges de la Motte, qui épousa Françoise de Becdelièvre. En 1789, cette terre avait haute, moyenne et basse justice, et elle appartenait à Mme de Marnière.

Il existe près du château de la Vallée, sur le bord de la route de Dinan à Caulnes, une croix en granit, fort curieuse, qui porte les armes des seigneurs de la Vallée ou de la Roche, *de sable à sept macles d'argent*. Le premier nom de ces seigneurs était *de la Motte*, sieurs de la Vallée et de la Roche du Buat. Les cadets portaient le nom de la Roche ou du Buat. Cette famille avait une juridiction qui s'exerçait à Dinan.

La tradition rapporte que la croix de la Vallée a été érigée par un religieux, prêtre et grand prédicateur (Alain de la Roche, sans doute. *V.* à la fin de cet article), et que les propriétés de la Roche payaient, avant la révolution, une rente aux Dominicains de Dinan.

Coutumes.

Les continuateurs d'Ogée citent cette coutume, particulière à Plumaudan : Lorsqu'une jeune

mariée vient pour la première fois dans la maison de son mari, on lui présente sur le seuil de la porte un pain et une motte de beurre, qu'elle distribue aux jeunes gens qui l'accompagnent, et qui en mangent avec empressement, persuadés qu'ils seront mariés dans l'année.

Annales.

En 1180, Rolland, vicomte de Dinan, fonda l'abbaye de Notre-Dame-du-Pont-Pilard pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Cette abbaye n'existe plus.

En 1182, d'autres disent 1184, l'abbé de Saint-Mélaine céda l'église de Plumaudan à l'abbaye de Beaulieu. Aubert, évêque de Saint-Malo, en disposa en faveur de l'abbaye de Sainte-Marie-de-Pont-Pilart. Guillaume, abbé de Saint-Mélaine, fut indemnisé par la terre d'Étienne du Clerc. Plus tard, ces dispositions furent encore changées; mais, en 1284, cette église fit retour à l'abbaye.

En 1225, Guillaume de Plumaudan était prieur à St-Malo.

En 1346, Geoffroi Le Voyer et son épouse fondèrent un hôpital au territoire de Trémeur, pour quatre frères de Sainte-Croix, ordre de Saint-Augustin, et y attachèrent 30 mines de froment de rente sur le fromentage de la paroisse de Plumaudan, qui passe pour très-ancienne.

En 1488, La Trémouille, vainqueur, alla sommer Rennes de se rendre au roi de France. Il fut décidé qu'on lui opposerait un refus; mais personne n'osait aller porter au général la réponse des courageux Rennais. Cette mission paraissait périlleuse; cependant Jean Le Voyer, chanoine de Rennes et descendant de la famille dont nous avons vu plus haut un des membres disposer d'une rente en Plumaudan, se présenta spontanément et l'accomplit.

Les juridictions et terres nobles de ce territoire étaient : *Bécherel*, haute justice, à M^me^ de Kerohan.

Beaubois, aussi haute justice. La famille de ce nom s'est distinguée dans les guerres du moyen-âge. Le 10 avril 1381, Mathieu de Beaubois ratifia le traité de Guérande. Dès 1139, Geoffroi de Beaubois, *de pulchro nemore*, fut témoin d'une donation à Saint-Aubin-des-Bois.

Beaulieu, moyenne justice, appartenait à l'abbé de Beaulieu.

Digitized by Google

Lesgas et *Bois-Thomelin*, aussi moyennes justices, appartenaient à M. de Lanjamet en 1780.

Le Péern, terre noble, appartenait, au quinzième siècle, à Raoul de Tréhiou. Perrot et Yvonnet de Tréhiou, écuyers, étaient à la montre de Foulques de Laval, capitaine-général et souverain pour le roi et le duc de Normandie. Cette montre eut lieu à Paris, le 15 novembre 1356.

La *Touche* appartenait anciennement à la famille de ce nom. — Julien de la Touche, sieur de Kerolland, était capitaine et gouverneur des ville, château et fort de Saint-Michel-en-Péril-de-Mer. S'étant rendu au roi, il fut maintenu dans ses grades et fonctions par traité du 4 mai 1598.

La *Roche* appartenait à Jean de Partenai; la *Haterie*, à Mahé de la Vallée; la *Pignonnaye*, à Guillaume de la Vallée; le *Lecs*, à Jean Recourse; le *Quilly*, à Raoul de la Moussaye; la *Gaudeysier*, à Eudes de la Moussaye; les *Touches*, à Jean Le Bourichon.

On comptait encore en Plumaudan la *Gauffaye*, la *Martinaye*, le *Queneleuc*, les *Epinayes*, le *Temple*, qui rappelle une communauté de chevaliers de l'ordre de Saint-Jean.

L'*ancienne paroisse* de Plumaudan était du diocèse de St-Malo. Elle relevait du roi, et avait pour subdélégation et pour ressort Dinan. La cure était à l'alternative.

La maladrerie de Plumaudan était de fondation commune; elle avait l'évêque pour patron et jouissait d'un revenu de 2,000 livres.

Plumaudan avait autrefois *une vigne*, qui fut donnée à l'abbaye de Beaulieu. Richard Le Maréchal, seigneur de Dinan, et Gervoise, sa femme, confirmèrent cette donation.

Patrie de Alain de la Roche. Il naquit en 1428, et se consacra à Dieu chez les Dominicains de Dinan. Il a laissé divers ouvrages en latin. On lui doit l'établissement du Rosaire en Saxe, dans toute la Basse-Allemagne, en Picardie, dans les environs de Paris, en Bretagne, etc.

COMMUNE

DE St-MADEN,

Formée des villages

La Motte, la Bigotais, la Métairie-d'Enhaut, la Métairie-d'Embas, la Houssaye, la Haute-Houssaye, la Sècherie, la Ville-au-Mée, la Tisonnais, la Frulais, la Rehaudais, la Ville-Pinot, etc.

Elle est limitée, au nord par Saint-Juvat; à l'est par Tréfumel, Plouasne; au sud par Guenroc; à l'ouest par Plumaudan, Yvignac. — Sa population est de 485 habitants, et sa superficie de 655 hect. 1 are, dont 462 hect. sous terres labourables, 73 sous prés et pâturages, 18 sous bois, 13 sous vergers et jardins, 33 sous landes et terres incultes. — Elle renferme 138 maisons, et les moulins à eau de la Rance, de la Houssaye, des Rosays.—Son revenu cadastral est de 11,888 f. 58 c., et son revenu vrai de 29,721 fr., soit 2/5 pour proportion entre ces deux nombres. — Schiste talqueux.

Pays généralement plat; terre lourde et aussi prompte à se dessécher qu'à s'humecter. Ce territoire produit du froment, de l'orge, de l'avoine et du sarrasin. Beaucoup de terres restent en jachères.— Chemins mauvais et de difficile entretien. — L'étang du Fontenay a été desséché et mis sous culture.

Le BOURG est situé sur la rivière de Rance, à 11 kil. N.-E. de Saint-Jouan-de-l'Isle, son bureau de poste, à 16 kil. S.-S.-O. de Dinan, et à 73 kil. S.-E. de Saint-Brieuc. — Saint-Maden n'a un desservant que depuis 1824; la paroisse était avant cette époque réunie à Guenroc pour le culte.

Étymologie et légende.

Le Pouillé de Tours donne à cette commune le nom de St-Madéan ou Madian. Celui qu'elle porte aujourd'hui nous semble emprunté à Maden, serviteur fidèle et dévoué de saint Goulven. *Ma den* signifie littéralement *mon homme*.

Saint Goulven *(colombe blanche)*, né à Odena, en Plouider, au pays de Léon, dans le Finistère, fut élevé par le pieux et

riche Godian. Dès sa jeunesse, il se retira dans une forêt, où il mena la vie érémétique. Le comte Éven, fondateur de la ville de Lesneven, ayant obtenu un triomphe éclatant sur les pirates du Nord par l'intercession de notre saint, donna à celui-ci un terrain pour bâtir un monastère.

Saint Goulven s'en dessaisit aussitôt en faveur de Maden, dont le dévouement sans bornes méritait bien cette récompense ; il partit ensuite pour Rome, et, de retour de ce long voyage, il vécut en solitaire, à 16 kil. de Rennes. La mort vint le frapper en 616.

Les légendaires racontent qu'un jour saint Goulven envoya son fidèle Maden demander à Joncour, richard de Plounéour-Trez, ce qu'il tiendrait dans sa main. Joncour lui donna un vase rempli de boue; mais cette boue se changea en or, dont le saint fit un calice, trois croix et trois cloches *carrées*, qui opérèrent des guérisons miraculeuses....

Ne faut-il pas voir dans cette légende, cachée sous une autre forme, la pensée de ce père de famille qui appela ses enfants près de son lit de mort, et leur recommanda de fouiller dans tous les sens le champ qu'il leur laissait pour héritage, afin d'y trouver un trésor qu'il disait y avoir enfoui?

Les enfants se mirent à l'œuvre; on sait qu'ils ne trouvèrent ni or ni argent, car il n'y en avait point de caché; mais leur champ fut si bien et si profondément remué, qu'il leur donna une riche récolte : c'était là le trésor caché dans la terre dont leur avait parlé leur père.

Faisons donc notre profit de l'enseignement que nous apporte la légende de saint Maden. Travaillons sans relâche et soyons économes. A cette double condition, la Californie existera partout et pour tous. La boue elle-même devient en réalité féconde et se change en mine d'or entre des mains intelligentes et actives.

Mais le travail n'est pas seulement un trésor au point de vue des intérêts de ce monde; il conduit aux récompenses de l'autre vie par la voie la plus sûre, et, croyons-nous, la plus agréable à Dieu.

Si donc quelque chose doit surprendre, dans un pays qui se dit à la tête de la civilisation, c'est à coup sûr de voir que les travailleurs des villes et des cam-

pagnes y soient si rarement l'objet des encouragements de l'État, et surtout que l'opinion publique les tienne en si faible estime.

De toute évidence, cet état de choses fait obstacle au progrès et constitue une énormité au double point de vue de la morale et de la politique; il appelle une prompte réforme.

Pour nous, nous sommes convaincu que l'autorisation de porter le ruban de la légion-d'honneur, donnée avec moins de parcimonie aux cultivateurs et aux industriels qui se distinguent dans leur profession, serait un acte réparatoire et de haute justice; il rapporterait bientôt à l'État des millions, au souverain l'affection des masses et leur dévouement le plus absolu. Qu'aurait-il coûté? — rien.

La HOUSSAYE était une terre noble de Saint-Maden, avec haute justice. En 1780, elle appartenait à M. Lambert.

Guillaume Lambert signa la capitulation de Dinan, lorsque cette ville ouvrit ses portes au roi de France, le 9 août 1488.

L'*ancienne paroisse* de Saint-Maden avait pour évêché Saint-Malo, pour subdélégation et pour ressort Dinan. Elle relevait du roi. D'après le Pouillé de Tours, l'abbé de Saint-Mélaine présentait et l'évêque conférait. En 1780, la cure était à l'alternative.

Digitized by Google

JEAN DE BLOIS.

Jean de Blois naquit au château de Jugon (*), le 5 février 1344, de Charles de Châtillon, seigneur de Guise, et de Jeanne de Penthièvre.

Son père soutenait les prétentions de sa femme au duché de Bretagne, avec l'appui de la France, contre Montfort, allié de l'Angleterre.

Prisonnier à la bataille de la Roche-Derrien en 1347, Charles de Blois fut renfermé à la tour de Londres. La comtesse, appuyée par le pape Innocent VII, décida les États à demander sa délivrance au roi Edouard, qui promit de le placer sur le trône, de lui rendre tout ce qu'il retenait en Armorique, et de marier sa sœur à Jean, fils aîné du captif.

En 1353, Jean de Blois, et Gui, son frère, se rendent à Londres, espérant réaliser l'alliance convenue; mais le comte de Derby parvient à empêcher cette alliance. Charles laisse ses fils en ôtage, et revient en Bretagne chercher sa rançon s'élevant à 400,000 deniers d'or. Il ne put réaliser cette somme et périt à la bataille d'Auray le 26 septembre 1364. Les deux frères furent alors transférés de prison en prison, du château de Londres à celui de Glocester.

(*) Cette notice avait sa place naturelle à l'article Jugon. Nous la donnons à la fin de ce volume pour réparer une omission qui nous a paru importante et regrettable.

En 1381, le roi d'Angleterre, mécontent des Montfort, offrit aux illustres captifs la liberté et la couronne ducale, *à la condition de lui faire hommage.* Les dignes fils de Charles déclarèrent nettement qu'ils ne se sépareraient point de la France, même au prix de la vie.

Gui, comme une fleur privée d'air et de soleil, succomba pendant cette longue détention; une sœur de Jean, Marguerite, mourut de douleur, en voyant son mari, connétable de France, lâchement assassiné.

Jean avait encore un frère, le jeune Henri, et une sœur, Jeanne, épouse de Louis, duc d'Anjou et frère du roi Jean; mais tous l'abandonnèrent dans son cachot, ainsi que sa propre mère, qui mourut en 1384, et à laquelle il succéda dans les baronnies d'Avaugour et de l'Aigle, aux comtés de Penthièvre et de Goëlo.

Le 6 janvier 1388, Jean nomma pour son lieutenant-général en Bretagne et en France, le seigneur le plus riche et le plus capable de soutenir sa cause, Olivier de Clisson, connétable de France, qui accepta, et promit même de payer la rançon du captif, si celui-ci consentait à épouser sa fille Marguerite.

Jean promit; mais le duc de Bretagne, inquiet, attire Clisson aux États de Vannes, le conduit à son château de l'Ermine, sous prétexte de fêtes, et le charge

traîtreusement de fers; puis il envoie Basvalen pour l'égorger. Ce dernier n'obéit point à cet ordre sanguinaire, et le connétable fut contraint de signer un traité ruineux, qu'il désavoua aussitôt qu'il se vit en liberté; mais il racheta son futur gendre, moyennant 120,000 livres.

En 1387, Jean de Blois sort enfin de prison, après une captivité qui avait duré plus de trente ans, et épouse, l'année suivante, en présence de l'élite de la noblesse, l'ambitieuse Marguerite.

Une guerre acharnée éclata aussitôt entre lui et le souverain, qu'il traitait d'usurpateur. Les succès furent partagés. En 1392, le roi de France ménagea la paix au château de Tours; le duc devait rendre à Clisson 100,000 livres qu'il lui avait extorquées, et à Jean tout son patrimoine, plus les terres de Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat, Gourin, Duault, Châteaulin-de-Cornouaille, Saint-Père-en-Rais, Hédé, la Guerche, Lannion. Jean de Blois reconnaissait le duc pour souverain de la Bretagne; mais il était dit que si Montfort ne laissait pas d'enfant mâle, le sceptre passerait aux Penthièvre.

Quelques mois après, Clisson fut poignardé à Paris par Pierre de Craon, qui vint chercher ensuite un refuge à la cour de Bretagne. Clisson se rétablit et demanda justice; mais en passant par la forêt du Mans, le vengeur, Charles VI, tomba en démence, et la guerre fut un instant suspendue. Le duc la ralluma bientôt, et ce fut alors que le connétable soutint un siége à Saint-Brieuc. Enfin survint le traité conclu à Aucfer en 1395 et confirmé à Vannes l'année suivante.

Depuis cet accommodement, Penthièvre vécut en paix. Il mourut à Lamballe le 16 janvier 1404. Son corps fut enterré à Guingamp, dans l'église des Frères-Mineurs, devant l'autel de Saint-Louis. Il avait eu de Marguerite de Clisson 4 fils et 2 filles.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES COMMUNES,

AVEC UNE INDICATION SOMMAIRE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

Contenues dans le deuxième volume.

A.

AUCALEUC. — Statistique et géographie, le bourg, vêpres d'Aucaleuc, etc. 82

B.

BOBITAL. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, annales, anciennes paroisse et maisons nobles. 84

BOURSEUL. — Statistique et géographie, anciennes paroisse et maisons nobles. 274

BROONS. — Statistique et géographie, la ville, origine et étymologie, l'église, château de la Motte-Broon, Du Guesclin, annales, anciennes paroisse et maisons nobles, biographie. 110

BRUSVILY. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, l'église, la chapelle du Val, annales, etc. 86

C.

CALORGUEN. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, l'église, anciennes paroisse et maisons nobles. 87

CAULNES. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, monuments, annales, Mathieu Ory, etc. 356

CORSEUL. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, l'église, la tour du Haut-Bécherel, château de Montafilant, annales, la Villedeneuc, biographie. 277

CRÉHEN. — Statistique et géographie, étymologie, château du Guildo, allée couverte, port et village du Guildo, annales, etc. 285

D.

DINAN. — Places publiques, duel de Du Guesclin, origine et étymologie, monuments, bibliothèque, musée, promenades, anciennes fortifications, annales, port, routes et chemins vicinaux, industrie, viaduc, cercle littéraire, comice agricole, eaux minérales, longévité, biographie, etc. 10

DOLO. — Statistique et géographie, étymologie, voie romaine, anciennes paroisse et maisons nobles. 186

E.

ÉRÉAC. — Statistique et géographie, le bourg, origine et étymologie, monuments, anciennes paroisse et maisons nobles. 129

ÉVRAN. — Statistique et géographie, origine et étymologie, église, chapelles du Mottai, de la Touche et des Champs-Géraux, château de Beaumanoir, le Mottai et la Haute-Rivière, annales, biographie, etc. 149

G.

GUENROC. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, château du Lattay, annales, etc. 359

GUITTÉ. — Statistique et géographie, étymologie, monuments et annales, etc. 362

H.

HÉNANBIHEN. — Statistique et géographie, origine et étymologie, l'église, le presbytère, Cruchon, tumulus, annales, etc. 228

HÉNANSAL. — Statistique et géographie, origine et étymologie, l'église, la croix du cimetière, tumulus, manoir de Saint-Guédas, etc. 224

J.

JUGON. — Statistique et géographie, origine, monuments, annales, étangs, voie romaine, mœurs et usages, Madame Lescop, biographie, etc. 175

L.

LA BOUILLIE. — Statistique et géographie, origine et étymologie, l'église, château de la Ville-Théart, annales, Chemin-Chaussée, etc. 232

LA CHAPELLE-BLANCHE. — Statistique et géographie, annales, améliorations à introduire, etc. 365

LA LANDEC. — Statistique et géographie, étymologie, la Tombe, etc. 312

LANCIEUX. — Statistique et géographie, port de Rieux, origine, étymologie et légende, l'église, manoir de la Roche-Glé, la Touche, etc. 337

LANDEBIA. — Statistique et géographie, étymologie et légende, etc. 290

LANGROLAY. — Statistique et géographie, croix des Quatre-Chênes, étymologie et légende, terres nobles, etc. 339

LANGUEDIAS. — Statistique et géographie, étymologie, l'église, l'abbaye de Beaulieu, etc, 314

LANGUENAN. — Statistique et géographie, origine et étymologie, légende, monuments, annales. 292

LANRELAS. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, chapelle Saint-Régent, Roche-au-Géant, annales, Robinot de Saint-Régeant, etc. 130

LANVALLAY. — Statistique et géographie, étymologie, annales, anciennes maisons nobles, etc. 51

LE HINGLÉ. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, l'église, le Pont-Ruffier, etc. 89

LÉHON. — Statistique et géographie, abbaye de Léhon, usages, les Bas-Foins, chapelle de Beaumanoir, le château, Croix-du-Saint-Esprit, rue Anne, maisons nobles, biographie, etc. 55

LE QUIOU. — Statistique et géographie, étymologie, château du Hac, etc. 156

LESCOUET. — Statistique et géographie, étymologie, l'église, le Vauvert, anciennes terres nobles. 188

M.

MATIGNON. — Statistique et géographie, l'église, origine et étymologie, les Goyon-Matignon, tumulus, biographie, etc. 217

MÉGRIT. — Statistique et géographie, le bourg, monuments, annales, anciennes paroisse et terres nobles. 133

P.

PLANCOET. — Statistique et géographie, étymologie, Saint-Sauveur, Nazaretz, château de l'Argentaie, annales, tertre de Brandefer, la Couarde, le port, industrie, biographie. 267

PLÉBOULLE. — Statistique et géographie, l'église, la tour de Montbrand, village de ce nom, Port-à-la-Duc, etc. 235

PLÉDÉLIAC. — Statistique et géographie, étymologie, l'église, château de la Hunaudaye, abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, château du Guilliers, forêts de la Hunaudaye et de Saint-Aubin, anciennes paroisse et maisons nobles. 191

PLÉHÉREL. — Statistique et géographie, étymologie, l'église, la Ville-Roger, le Vaurouault, l'abbaye, le Pré-Bost et la Ville-Morhen, la Ville-Rolland, le Papeu, l'hôpital, etc. 240

PLÉLAN-LE-PETIT. — Statistique et géographie, voie romaine, anciennes paroisse et terres nobles. 309

PLÉNÉE-JUGON. — Statistique et géographie, le bourg, l'église, châteaux de la Moussaye, de Saint-Riveul, de la Villeneuve et de la

Touche-Sauvaget, abbaye de Bosquen, village de Langoubèdre, etc. 201

PLESLIN. — Statistique et géographie, monuments, les seigneurs de la Roche, annales, le moine de la Villearondel. 341

PLESSIX-BALISSON. — Statistique et géographie, étymologie, annales, etc. 295

PLESTAN. — Statistique et géographie, étymologie, château de Carcouet, terres nobles, biographie, etc. 208

PLEUDIHEN. — Statistique et géographie, étymologie, l'église, le presbytère, chapelles de la Bellière et de Sainte-Anne-des-Airettes, prieuré de l'Hôtellerie, château de la Bellière, monuments druidiques, annales, anciens usages, commerce et industrie, biographie, etc. 63

PLÉVEN. — Statistique et géographie, origine et étymologie, Bourgheu-Saos, anciennes paroisse et maisons nobles. 297

PLÉVENON. — Statistique et géographie, l'église, le Meurtel, le phare, Toul-an-Ifern, Fort-Lalatte, etc. 243

PLOREC. — Statistique et géographie, étymologie, annales et maisons nobles, etc. 319

PLOUASNE. — Statistique et géographie, l'église, château de Caradeuc, tumulus, anciennes paroisse et maisons nobles. 158

PLOUBALAY. — Composition du canton, statistique et géographie de la commune, le bourg, étymologie, annales, juridictions anciennes et maisons nobles, etc. 333

PLOUER. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, l'église, le château de Plouer, le Chêne-Vert, la Roche-aux-Anes, annales, port de St-Hubert, biographie, etc. 90

PLUDUNO. — Statistique et géographie, étymologie, l'église, Guébriant, la Ville-Meneuc, Monchoix, la Ville-Roux et la Ville-Robert, le Pré-Morvan, etc. 300

PLUMAUGAT. — Statistique et géographie, étymologie, monuments, annales, la Ville-Nart, château du Lozier, etc. 368

PLUMAUDAN. — Statistique et géographie, origine, monuments, coutumes, annales, anciennes maisons nobles, etc. 372

Q.

QUÉVERT. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, l'église, la chapelle Sainte-Anne, château de la Brosse, etc. 94

QUINTENIC. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, anciennes paroisse et terres nobles. 303

R.

ROUILLAC. — Statistique et géographie, le bourg, annales, etc. 135

RUCA. — Statistique et géographie, étymologie, l'église, anciennes paroisse et maisons nobles. 248

S.

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX. — Statistique et géographie, l'église, chapelle et château du Besso, etc. 162

SAINT-CARNÉ. — Statistique et géographie, le bourg, l'église, le Chêne-Ferron, biographie, etc. 96

SAINT-CAST. — Statistique et géographie, l'église, château de Saint-Cast, usages et croyances, bataille de Saint-Cast, etc. 250

SAINT-DENOUAL. — Statistique et géographie, l'église, annales, etc. 258

SAINT-HÉLEN. — Statistique et géographie, le bourg, origine, l'église, château de Coëtquen, la Chênaie, maisons nobles, etc. 73

SAINT-IGNEUC. — Statistique et géographie, origine et étymologie, légende, annales, anciennes paroisse et maisons nobles. 212

SAINT-JACUT. — Statistique et géographie, le bourg, l'église, le phare, abbaye de Saint-Jacut, les Ebihens, etc. 343

SAINT-JOUAN-DE-L'ISLE. — Composition du canton, statistique et géographie de la commune, étymologie, monuments, annales, etc. 353

SAINT-JUDOCE. — Statistique et géographie, origine et légende, l'église, terres nobles, biographie. 104

SAINT-JUVAT. — Statistique et géographie, origine et légende, monuments, village de la Maladrerie, etc. 168

SAINT-LORMEL. — Statistique et géographie, étymologie, légende, châteaux et terres nobles, annales. 305

SAINT-MADEN. — Statistique et géographie, étymologie et légende, la Houssaye, etc. 376

SAINT-MAUDEZ. — Statistique et géographie, étymologie et légende, château de Thaumatz, etc. 321

SAINT-MÉLOIR. — Statistique et géographie, monuments romains, maisons nobles et annales, etc. 323

SAINT-MICHEL-DE-PLÉLAN. — Statistique et géographie, chapelles de Saint-Michel, etc. 326

SAINT-POTAN. — Statistique et géographie, le bourg, origine et étymologie, annales, découvertes. 262

SAINT-SAMSON. — Statistique et géographie, le bourg, l'église, le château de Carheil, menhir, biographie, etc. 98

SAINT-SOLAIN. — Statistique et géographie, le bourg, l'église, etc. 77

SÉVIGNAC. — Statistique et géographie, le bourg, château de Brondineuf, château de Limoëlan, annales, etc. 136

T.

TADEN. — Statistique et géographie, le bourg, étymologie, l'église, château de la Garaye, château de la Conninaie, annales, biographie, etc. 100

TRAMAIN. — Statistique et géographie, origine, l'église, anciennes paroisse et maisons nobles. 214

TRÉBÉDAN. — Statistique et géographie, étymologie, château du Chalonge, annales, etc. 327

TRÉDIAS. — Statistique et géographie, origine, croix de St-Yves, etc. 141

TRÉFUMEL. — Statistique et géographie, étymologie, anciennes paroisse et maisons nobles. 171

TRÉGON. — Statistique et géographie, étymologie, etc. 346

TRÉLIVAN. — Statistique et géographie, le bourg, origine, l'église, château de Vaucouleurs, anciennes paroisse et maisons nobles. 106

TRÉMÉREUC. — Statistique et géographie, étymologie, annales, anciennes terres nobles, etc. 347

TRÉMEUR. — Statistique et géographie, origine et étymologie, annales, etc. 143

TRESSAINT. — Statistique et géographie, le bourg, annales, commerce et industrie, etc. 79

TRÉVRON. — Statistique et géographie, le bourg, origine, anciennes paroisse et terres nobles 108

TRIGAVOU. — Statistique et géographie, étymologie, château du Bois-de-la-Motte, la Rougerais, Lamennais, tumulus, annales, découvertes, Avaugour Thélouan de St-Laurent. 350

V.

VILDÉ-GUINGALAN. — Statistique et géographie, étymologie, lavoir de Vildé. 330

Y.

YVIGNAC. — Statistique et géographie, origine, château d'Yvignac, annales, biographie, etc. 145

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

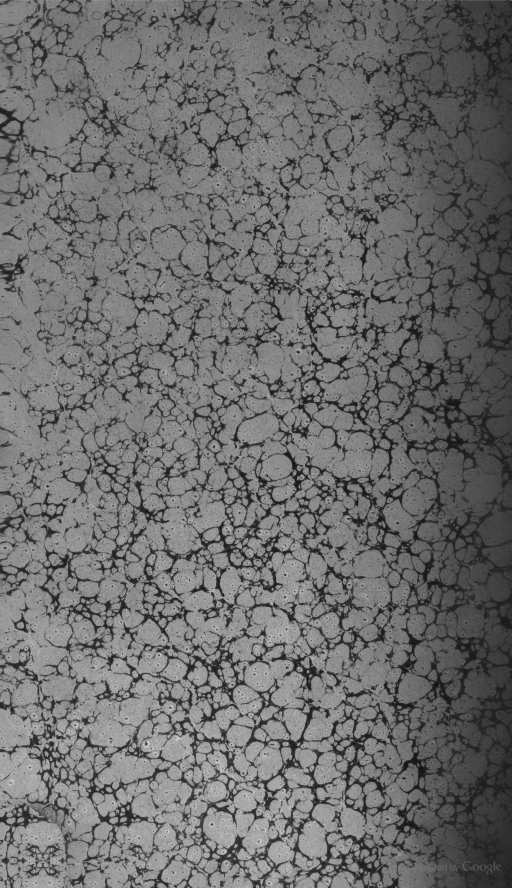

Digitized by Google

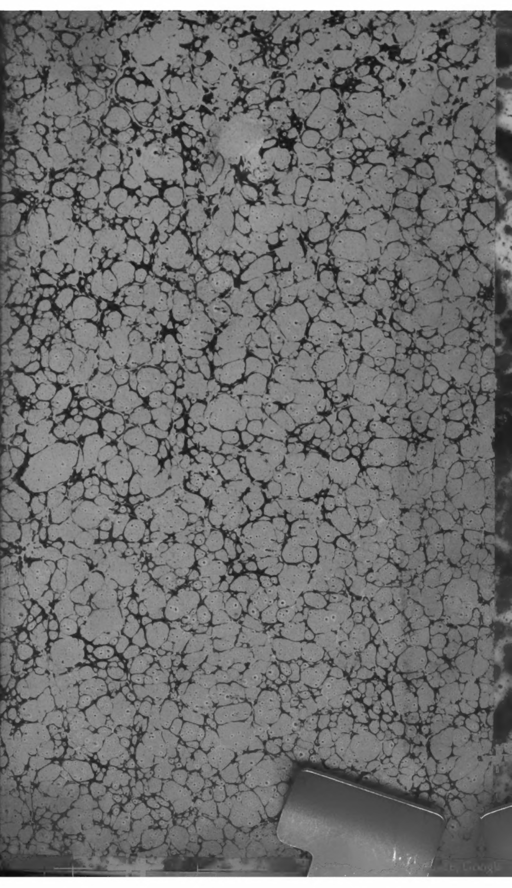

Digitized by Google